



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

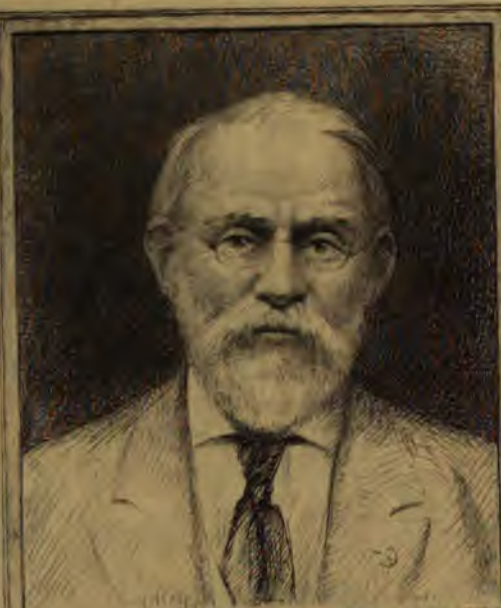
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MAY 11 1917



27

DC
611
.B841
R4

REVUE DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : Arthur de la Borderie
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRETÁIRE DE LA RÉDACTION : Emile Grimaud

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME III
(TOME XXXIII DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1873. — PREMIER SEMESTRE.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1873.



Dunning
Nijhoff
8-20-30
13603

DEUX PÈLERINAGES

Notre-Dame des Ermites. — Notre-Dame de la Salette.

Ce titre est bien dévot, mais il serait hypocrite si je ne confessais à mes lecteurs que je voyageais en touriste, quand les deux pèlerinages, dont je vais parler, se rencontrèrent, pour ainsi dire, sur mon chemin.

J'ai encore un autre aveu à leur faire. Mon titre serait tout profane : *Impressions de voyage en Suisse*, par exemple ; mais l'un de nos collaborateurs les a déjà conduits à travers la Suisse, et leur a décrit ses merveilles avec un détail et un coloris par trop difficiles après lui.

Toutefois, je suis un peu distrait, et les voyageurs aiment à jaser : je prie donc mes lecteurs de m'excuser, s'il m'arrive d'oublier, en route, qu'ils ont vu le pays avec M. Dubois. Ne leur suffira-t-il point que je les conduise, sans trop les arrêter, je n'ose pas ajouter, ni les fatiguer (après tout, les fatigues sont méritoires en pèlerinage), aux pieds de *Notre-Dame des Ermites* et de *Notre-Dame de la Salette* ?

I

Notre-Dame des Ermites.

J'avais pour compagnon de voyage un jeune prêtre de mes amis. La veille (22 août), nous avons quitté Paris ; nos oreilles étaient à peine reposées du bruit tumultueux de ses rues, nos yeux, de la vue étrange de ses ruines : le matin, nous entendions soupirer les eaux d'un lac sur les bords d'une cité paisible, et à travers les nues, les premières montagnes nous apparaissaient. Nous étions à Neuchâtel.

Du Chaumont, qui abrite cette ville de ses hauteurs boisées, nous avons contemplé avec ravissement les magiques effets d'un coucher de soleil sur les glaciers des Alpes.

Par-delà une plaine immense déroulant au loin sa verdure, les trois lacs brillants de Neuchâtel, Biemme et Morat, et d'autres sommets de montagnes, sombres comme le bronze ; ils dressaient, au-dessus des blancs nuages qu'ils faisaient pâlir, leurs cimes étincelantes de neige et d'une lumière rose mêlée d'or. Nous restâmes longtemps en extase devant cet horizon, ainsi rayonnant de la gloire du divin Créateur. Peu à peu la lumière se retira, les glaciers s'éteignirent ; une blancheur mate et uniforme couvrit leurs fantômes gigantesques, et ils parurent inanimés, comme si la vie s'était retirée d'eux avec le dernier rayon du soleil.

Mais les spectacles de la nature me font déjà oublier que les spectacles surnaturels de la grâce et une merveilleuse vision de saint m'appellent à Einsideln.

Nous traversâmes en chemin de fer, et sans nous arrêter, les cantons de Soleure et d'Argerie. Nous ne fîmes qu'entrevoir Zurich dans les ombres de la nuit, et les rives renommées de son lac, dans le brouillard d'une pluie épaisse. Au sortir du bateau à vapeur, nous trouvâmes, à Richterswyl, l'antique diligence, et sur une route montante et malaisée, où la pluie continuait de nous voiler les charmes du paysage, elle nous traîna jusqu'à Einsideln, d'un pas de pèlerins fatigués.

Ce bourg de la Suisse primitive est situé à plus de 900 mètres d'altitude, sur le haut plateau du canton de Schwyz, entre de fraîches prairies et des rochers sauvages. Ses habitations de toutes sortes, la prosaïque maison moderne et le gracieux chalet, se présentent et montent, avec plus ou moins d'ordre, sur une seule allée en pente, jusqu'à la place principale, où elles s'élargissent en demi-cercle, devant l'immense façade de l'abbaye, comme pour laisser déborder la foule des pèlerins. Au centre de la place, une fontaine monumentale, qui jette l'eau par quatorze becs de bronze, protège, de ses colonnes en marbre gris et de sa couronne dorée, une assez belle statue de la Vierge. Les deux tours carrées de la basilique, et des pointes de montagnes, couvertes de noirs sapins, dominant cet ensemble austère et attrayant à la fois, comme notre religion catholique.

Nos lecteurs n'ont point ici la préoccupation du gîte et du couvert, pour retarder d'une seule minute l'élan de leur piété. Cependant, je ne puis m'empêcher de les arrêter, pour leur signaler une particularité peu commune de l'hôtel du Paon, où nous descendîmes : il y avait, dans la salle à manger, des images pieuses, un christ, une vierge, le portrait de Pie IX, et nul hôte qui se permit d'en rire. Je ne sais si cet hôtel suisse a un pendant chez nous.

Le terrain de la place où nous sommes est en pente, et même il forme un léger escarpement aux pieds de la communauté d'Einsiedeln. Des marches étroites et serrées nous y conduisent : à droite et à gauche de cet escalier, des galeries en arcades, surmontées de balustres, étendent leurs bras un peu maigres : elles servent d'abri aux marchands d'objets de dévotion. Nous remarquons, en montant, deux fières statues d'Othon I et Henri II : on dirait que ces anciens protecteurs du sanctuaire le prennent encore sous leur garde.

Nous entrâmes : les vastes dimensions de la basilique¹, ses fresques brillantes, ses marbres, ses dorures nous éblouirent ; mais aussitôt la couleur sombre et le jour mystérieux d'une sorte de mau-

¹ 117 mètres de longueur sur 65 mètres de largeur.

solée frappèrent nos regards : c'était la sainte Chapelle. Entre ses murs, ses colonnes et ses antiques bas-reliefs de marbre noir et blanc, la Vierge noire, richement vêtue, brillait dans un nuage d'or, empourpré par la flamme des lampes. De petites bougies en cire brûlaient sur les corniches, et un murmure de prières s'élevait comme l'encens. Nous nous mîmes à genoux devant ce beau sanctuaire, témoin de miracles incessants, et cette Vierge, bénie par des générations sans nombre.

Il y a plus de mille ans, l'oratoire était ici, mais le marbre ne cachait point ses modestes matériaux ; au lieu de la riche basilique, une forêt profonde l'environnait. La même statue trônait sur l'autel, mais sans autre parure que les fleurs de la montagne, peut-être ; devant elle, priait dans la solitude un saint ermite, qui avait nom Meinrad. Il était fils de prince, de la famille Hohenzollern : il se fit moine, enfant de saint Benoît. Il fut un maître de la science, comme beaucoup de bénédictins ; il se retira ensuite au désert pour s'instruire encore, après avoir instruit les autres. Il ne voulait plus étudier que la science de Dieu et du salut. La règle de saint Benoît, un missel, un homélaire, les œuvres de Cassien : voilà toute sa bibliothèque, avec le grand livre de la nature et le livre intérieur de la méditation. La Providence trompa d'abord son pieux dessein. Meinrad s'était retiré sur le mont Etzel, qui domine le lac de Zurich. Le peuple, attiré par ses vertus, n'hésita point à faire cette ascension pour aller le consulter. Pendant sept ans, il prêcha au désert comme Jean-Baptiste, et il eut la même parole, sévère aux grands, indulgente aux petits, respectée de tous. Puis, poussé de nouveau par son inspiration première, il s'enfuit au lieu sauvage et inconnu des hommes, qui est aujourd'hui Einsideln. Aux pieds de la statue de Marie, qu'une vénérable abbesse lui avait donnée, il y passa vingt-six ans dans l'austérité, la contemplation, la prière. Le martyr acheva cette belle vie. A soixante ans environ (21 janvier 861), Meinrad mourut martyr de son hospitalité. Deux voleurs qu'il reçut dans son pauvre chalet, seul gîte des voyageurs égarés, ou des rares visiteurs venus de loin chercher un conseil, deux voleurs le saisirent et l'assom-

mèrent à coups de massue, s'imaginant découvrir chez l'ermite des trésors cachés. Ils trouvèrent son cilice et ses livres. Honteux de leur crime, mais se flattant de l'avoir commis sans témoin, ils s'enfuirent à Zurich. Dieu suscita des vengeurs inattendus à son serviteur. Deux corbeaux, nourris par l'ermite, s'élancèrent furieux à la poursuite de ses meurtriers, s'attachèrent à leurs pas, les harcelèrent partout de leurs cris et de leurs coups de bec, et s'ouvrirent même un passage à travers les fenêtres de l'auberge où ils s'étaient réfugiés. Le prodige attroupa le peuple : les assassins furent arrêtés et conduits aux magistrats de la ville ; ils avouèrent leur crime, et l'exprièrent sur l'échafaud. C'est en mémoire de ce miracle que l'abbaye a, dans ses armoiries, deux corbeaux, les ailes déployées.

Telle est la première page de l'histoire d'Einsideln : les reliques d'un saint, une pauvre statue en bois, honorée de ses prières ; voilà le fondement admirable du célèbre pèlerinage. Il commença dès lors par des miracles ; mais un plus éclatant témoignage de la prédilection divine devait le marquer entre tous à l'attention et à la piété des fidèles.

Près d'un siècle s'était écoulé depuis la mort de Meinrad. Après quarante-quatre ans d'attente, remplie par les prières et les guérisons des pèlerins, son ermitage avait trouvé de nouveaux hôtes, un autre saint l'avait illustré. Bennon, de la Maison de Bourgogne, chanoine de Strasbourg, s'y était reposé pendant quelque temps (907-925) : le même Bennon, devenu évêque de Metz, persécuté, aveuglé, chassé par ses indignes diocésains, était revenu y mourir (940). Saint Eberhard, premier abbé des Bénédictins d'Einsideln (les ermites avaient déjà donné leur nom au lieu qu'ils cultivaient et sanctifiaient), saint Eberhard lui avait succédé. Il venait de bâtir une église et un monastère autour de l'oratoire de Meinrad. Nous sommes à la veille de la dédicace du sanctuaire, et nous touchons à l'une de nos légendes les plus merveilleuses et les plus authentiques.

Le 13 septembre 948, sur l'invitation d'Eberhard, saint Conrad, évêque de Constance, accompagné de saint Ulric, évêque d'Augs-

bourg, et d'une suite nombreuse de prêtres et de gentilshommes, vint à Einsideln pour la cérémonie qui devait avoir lieu le lendemain. Vers le milieu de la nuit, soit que ce fût sa pieuse coutume, soit qu'il voulût se préparer à la fête, il se leva, descendit à l'église, et se mit en prière. Soudain une grande lumière l'environne; des voix, d'une douceur inconnue, retentissent, un suave et pénétrant parfum embaume l'air, et une vision sublime rayonne devant l'autel, aux yeux ravis du prélat. Entouré d'une légion d'anges, Jésus-Christ, vêtu des ornements pontificaux, apparaît dans un soleil de gloire. Il célèbre lui-même l'office de la dédicace. Ses quatre évangélistes l'assistent; l'apôtre Pierre et le pape Grégoire tiennent la crosse et la mitre; Etienne et Laurent, les premiers diacres martyrs, remplissent les fonctions de leur ordre. L'archange Michel préside les chœurs célestes. Enfin, la Mère de Dieu brille comme l'éclair, en face de l'autel, illuminé d'étoiles.

Quelle scène! Il faudrait, pour la rendre, le pinceau d'un Raphaël ou la plume d'un Dante; mais quels poètes épiques et quels peintres en ont jamais imaginé une semblable?

Cependant, Conrad, en extase, continua de prier jusqu'à la onzième heure du jour. Les cloches avaient sonné l'office, et la foule remplissait les nefs. Les religieux, étonnés, avertirent le saint; mais lui, sans se troubler, raconte simplement la merveilleuse apparition. On croit à un songe, on presse l'évêque de passer outre. Il cède, par humilité, aux instances qui lui sont faites, et commence la consécration. C'est alors qu'à la grande frayeur des assistants, une voix surnaturelle éclata sous les voûtes, comme un tonnerre, répétant ces mots: « *Cessa, cessa, frater, capella divinitus consecrata est.* Arrête, arrête, mon frère, la chapelle a été divinement consacrée. »

Ainsi fut publiquement prouvée la vision de Conrad. Quatorze bulles de papes¹, depuis Léon VIII (964) jusqu'à Pie VI (1793), ont confirmé la vérité de ce miraculeux événement.

¹ Ce sont celles de Léon VIII, Innocent IV, Martin IV, Nicolas IV, Eugène IV, Nicolas V, Pie II, Jules II, Léon X, Pie IV, Grégoire XIII, Clément VII, Urbain VIII, enfin, Pie VI.

Les médailles de Notre-Dame des Ermites, les fresques de la basilique, et le bas-relief qui orne le bas de la sainte Chapelle, en perpétuent le souvenir.

On comprend maintenant la renommée d'un tel sanctuaire et la piété qu'il inspire aux pèlerins. Il y a là un feu divin qui enflamme les saints de nouvelles ardeurs, et parfois même jette ses étincelles jusqu'au cœur glacé des impies.

« J'arrive de Notre-Dame des Ermites, écrivait un jour le grand Charles Borromée ; après la maison de la sainte Famille, transportée, dit-on, sous d'autres cieux par la main des anges, je ne sache pas d'endroit où mon âme ait été, plus qu'à Einsideln, enflammée de pieuses ardeurs. »

Gœthe, l'égoïste et froid Allemand, qui feint à peine de croire à Dieu, ne dissimule point son émotion, à la vue du sanctuaire : « Cette antique demeure de l'ermite saint Meinrad fut pour moi quelque chose d'extraordinaire, et que je n'avais vu nulle autre part. La vue de ce petit vaisseau, environné de piliers et surmonté de voûtes, m'a entraîné à de sérieuses réflexions. C'est là qu'une seule étincelle de sainteté et de crainte de Dieu a allumé une flamme toujours vive, éclairant toujours : à son foyer, les âmes fidèles devaient venir, non sans de pénibles sacrifices, allumer aussi leur petit flambeau. C'est ce qui nous fait comprendre que le genre humain a un besoin infini de la même lumière et de la même chaleur, que le premier solitaire, qui vint habiter ces lieux, voyait et sentait dans le fond de son âme. »

La dévotion des paysans suisses m'a frappé. Je me souviendrai toujours de ces groupes recueillis qui priaient à haute voix, et surtout d'une figure de pauvre femme, vraiment extatique. Elle était agenouillée sur les dalles, en face de la sainte Chapelle, les bras étendus comme ceux du prêtre à l'oraison, le visage échauffé par le feu de l'âme, les lèvres muettes, mais les yeux au ciel et ruisselants de larmes.

Mais la prière chantée des Bénédictins est toutefois l'impression la plus vive que nous ayons rapportée d'Einsideln. Je les vois

encore passer au milieu de la foule, deux à deux, gravement drapés dans leurs manteaux noirs, les yeux baissés, avec un air de béatitude qui ne se rencontre presque jamais dans le monde. Ils entrent dans la sainte Chapelle, se prosternent sur le pavé de marbre, et chantent, en parties, un *Salve Regina*, plus beau que celui de la Trappe. Il me semble entendre encore cette clameur, pleine d'harmonie, qui vous donne des frémissements religieux et vous fait tomber à genoux. *Ad te clamamus, exules filii Evæ. Ad te suspiramus, gementes et fletus, in hac lacrymarum valle.* C'est bien la voix gémissante des fils d'Ève, et c'est aussi la voix, forte d'espoir, des enfants de Marie : voix de l'exil qui pressent la patrie, elle part de la vallée des larmes, mais elle monte au séjour des éternelles joies. *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.* Ce chant est triste comme la plainte de la douleur patiente ; ce chant est grave, ardent et doux comme l'accent de la Foi, le cri de l'Amour, le soupir joyeux de l'Espérance ; ce chant est suave comme la prière de l'enfant à sa Mère. *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !*

On nous a parlé des fêtes solennelles et des grands pèlerinages qui ajoutent encore à la beauté d'Einsideln, à certaines époques de l'année ; de la foule, aux costumes variés, emplissant les vastes nefes, des messes chantées à grand orchestre, des dialogues ravissants des orgues, du concert des voix, uni à celui des instruments de toutes sortes, de la majestueuse ordonnance des cérémonies. Nous avons regretté ces magnifiques spectacles ; mais vraiment, rien peut-il être plus profondément beau, rien peut-il vous remuer l'âme plus que le *Salve*, ainsi chanté par les enfants d'Eberhard, aux pieds de la Vierge et des reliques de Meinrad, entre ces pierres, témoins de la dédicace divine, sur cette terre élevée dans les nues et consacrée par mille ans de prières ? Je défie l'homme le plus sceptique d'assister sans émotion à une pareille scène.

Nous amuserons-nous maintenant à décrire en détail le cadre qui la décore ; cette grande et riche basilique, reliquaire de la sainte Chapelle ; ces majestueux piliers, ces voûtes éclatantes, ces autels de

marbres rares, ornés des plus nobles statues, et enrichis de corps entiers de martyrs ; enfin, ce chœur, étincelant d'or et de peintures, où voltigent des myriades d'anges ? Nous préférons bien des fois les merveilles austères du religieux gothique à ces splendeurs d'un art un peu profane ; mais cette réserve faite, l'église de Notre-Dame des Ermites est certainement l'un des plus beaux palais que les hommes aient élevés à la reine du ciel.

Le monastère est digne de l'église. Il est spacieux et d'un style monumental : une bibliothèque de 30,000 volumes fait son principal trésor. Soixante religieux y travaillent à leur sanctification, à l'enseignement de deux cents élèves, à l'étude de la théologie, de l'histoire, des sciences, des arts, et, entre ceux-ci, de la musique. Ce sont à la fois des savants et des saints ; dignes héritiers de Meinrad, le professeur et l'ermite.

D'Einsideln nous descendîmes en diligence, à travers monts et vallées, et le vieux bourg de Schwyz, à Brünen, sur les bords du lac le plus renommé de la Suisse, le lac des Quatre-Cantons. Il semble que toutes les beautés du monde s'y soient donné rendez-vous. De fières montagnes plongent dans ses eaux profondes, et d'humbles coteaux y baignent leurs pieds. De frais vallons brillent et rient auprès d'immenses rochers nus, tristes, escarpés, menaçant le ciel, comme les murs d'une citadelle de Titans. Sur les pentes, des traînées d'arbres, aux feuillages variés, depuis le noir sapin jusqu'au hêtre clair, marient leurs verdure. Les plus gracieux villages font au lac une ceinture rustique, et la superbe Lucerne y mire son front. Par-dessus tout cela planent les glaciers, et la grande ombre de Guillaume Tell.

Cependant le bateau à vapeur sillonne les eaux tranquilles, et, mêlés à la foule des voyageurs, nous abordons à Vitznau. Ici la vapeur nous reprend, et nous hisse au Rigi. Une ascension en chemin de fer, chose curieuse, et que je ne m'étais pas figurée ! Assis dans un wagon, ouvert de tous côtés, nous grimpons sans fatigue, et pouvons admirer de même les perspectives grandioses et charmantes qui se déploient à vue d'œil. Sur les lourdes ailes de notre mons-

trueux dragon (je veux dire la locomotive), nous gravissons les flancs de la montagne, comme en un conte de fée. La fumée qu'il vomit tourbillonne au-dessus des nuages. Nous entrons un instant sous la voûte d'une grotte humide : les étincelles et les gouttes d'eau luisent dans l'ombre comme des diamants et des paillettes d'or. Soudain un précipice s'ouvre à nos pieds ; un torrent s'élançé entre les rocs et les touffes d'arbres ; mais les souffles haletants, les cris aigus et le roulement de l'impétueuse machine couvrent sa voix. Nous montons toujours. La surface du lac s'étend de plus en plus large, et de nouveaux sommets surgissent les uns sur les autres. Nous arrivons presque au faite de la montagne. Dans quelques mois, les voyageurs n'auront plus un seul pas à faire pour être sur le Rigi-Kulm, et la vapeur fera flotter triomphalement son panache à 1,800 mètres d'altitude. Voilà le progrès !

Cette ascension est fantastique, mais étourdissante par son bruit infernal ; elle vous laisse sur les hauteurs, mais aux portes d'un hôtel ! Il faut avouer que, même au seul point de vue pittoresque, l'effet d'un hôtel sur la cime d'un mont n'est pas comparable à celui d'une église. Toutefois, nous en avons profité pour passer la nuit au Rigi ; et le lendemain nous assistions au lever du soleil, spectacle magnifique ! Cent montagnes ou glaciers reflétaient sa lumière rose ; des troupeaux de nuages blanchissants couvraient par endroits les lacs et les vertes campagnes de la plaine. Mais ces nuages étaient loin sous nos pieds. Nous dominions l'un des plus beaux panoramas des Alpes.

Mon compagnon de voyage me pardonnera de reproduire ici quelques-uns des vers inspirés qu'il m'adressa, en épître familière, au retour de son voyage. Ce sont des fleurs cueillies sur la montagne.

Chacun sa fantaisie, dit le poète en parlant des voyageurs,

..... Chacun sa fantaisie.
 Que feraient-ils de mieux ? dites-moi, je vous prie !
 Ils vont voir se lever, se coucher le soleil,
 Et les glaciers lointains, du bel astre-vermeil
 Réfléchir les couleurs et vêtir la livrée.

Sur leurs pâles linceuls, sa lumière pourprée
 Jette un éclat soudain. Ils semblent rajeunir,
 Et d'un frisson joyeux sous le ciel tressaillir :

« Salut, salut, ô roi de la nature entière!

» Salut, géant des cieux, les géants de la terre

» Te disent le bonjour. Éternel voyageur,

» Regarde-nous dans notre immobile blancheur.

» Lève-toi, pour baiser la neige immaculée

» Sur nos sublimes fronts, du haut des cieux roulée. »

.....
 J'ai vu les monts, couverts de neiges éternelles,
 Lever vers l'infini leurs immobiles ailes,
 Montrant aux cieux profonds leurs âpres nudités,
 Et les grands lacs, joyeux de leur baiser les pieds.

J'ai vu vers vous, Seigneur, le mugissant abîme
 Lever comme deux bras sa profondeur sublime;

Le Rigi, le Pilate, enchâsser ton lac bleu,

Lucerne, diamant tombé du doigt de Dieu.

J'ai vu du haut des monts, comme en blanche poussière,

Tomber l'eau des torrents qui meurtrissent la pierre;

Tes cascades, Giessbach, en voiles transparents,

S'étendre, et, sur les rocs lancer leurs diamants,

Et tes fleurs, Einsideln, à la Vierge bénie,

Exhalant leur parfum en suave harmonie.

Cette poésie, jetée à la hâte sur une feuille de papier à lettre, sous la vive impression du souvenir, a le mérite de peindre, en quelques mots, les principales merveilles que nous avons vues. Si je m'arrêtais à les décrire une à une, j'élargirais par trop le cadre des pèlerinages, qui font, avant tout, mon sujet. Toutefois, comment quitter la Suisse sans poser un instant nos pieds sur ces neiges éternelles, apparues seulement jusqu'ici dans le lointain de nos horizons. Nous nous en sommes approchés à Interlaken, l'une des stations les plus fréquentées du pays, située entre les lacs de Brienz et de Thoun. Sous les noyers séculaires, qui ombragent ses riantes habitations, j'ai admiré, pendant une heure, les mobiles reflets d'or que jetait le soleil couchant sur les neiges immaculées de la Jungfrau (la vierge); les autres montagnes, écartées autour d'elle, comme

pour la laisser trôner en reine, étaient magnifiquement vêtues d'une pourpre lumineuse, semblables à une cour de rois. Le plainé était silencieuse, et comme prosternée en adoration aux pieds de la vierge : seulement, de temps à autre, l'air faisait courir dans les feuilles comme des frémissements d'une admiration contenue. Le ciel, d'un bleu sans tache, couvrait la scène de sa voûte rayonnante.

Ainsi la Vierge Mère doit briller sous les reflets du Soleil de gloire ; ainsi les anges, les martyrs, les saints, drapés dans leurs robes de lumière, doivent s'agenouiller autour d'elle ; ainsi le Paradis tout entier doit frémir de ravissement aux pieds de sa reine.

Nous touchâmes le glacier, pour la première fois, à Grindelwald, non loin d'Interlaken. A la base de celui-ci, il est une grotte féerique, où nous entrâmes. Il me faudrait un pinceau et non une plume pour décrire ses murs d'un albâtre transparent, aux teintes changeantes du bleu au vert, et que le jour marbraît de veines d'or. De là nous montâmes, par un petit sentier très-apre, jusqu'au chalet de la Bœrenegg. Nous y avions, d'un côté, la vue de la belle vallée verte, émaillée de chalets, et, de l'autre, comme contraste, celle d'un torrent de glace, blanchie de neige, qui se précipitait immobile jusqu'à la vallée. Des dômes d'une blancheur éblouissante dominaient le torrent, ou la mer pétrifiée. Nous descendîmes, par des échelles, sur cette mer, dont les vagues et les crevasses intermédiaires, colorées comme la voûte de la grotte, nous offrirent quelque temps un curieux spectacle. Nous entendions gronder sous nos pieds, à travers la glace, le bruit sourd des eaux mouvantes.

Je ne puis m'empêcher de rapprocher de cette excursion une autre assez éloignée, mais comparable à plus d'un point de vue : je veux parler de Chamonix. Qui ne connaît ce nom et la réputation du site ? Là aussi il y a une vaste vallée, mais elle est moins animée que la vallée de Grindelwald. Là aussi il y a des glaciers et une mer de glace. Au lieu des dômes de neige qui dominant l'autre paysage, des aiguilles de rochers couronnent celui-ci de leurs formes gothiques. Mais ses glaciers font partie du massif du Mont-Blanc, et n'en sont, pour ainsi dire, avec les monts environnants, que l'immense

piédestal. Le jour où nous nous y sommes promenés, les nuages voilaient le roi des Alpes, le roi des montagnes d'Europe. Pour le voir, nous avons fait presque l'ascension de la Plégère, après celle du Montauvert : frais inutiles ! la pluie nous força de redescendre.

D'Interlaken à Genève, nous avons passé par Berne, Fribourg et Lausanne. Ce sont des villes superbement situées, mais qui commencent à perdre leur cachet antique. Les rues de Berne, en ligne courbe, avec leurs toits avancés, leurs cloîtres et leurs fontaines monumentales, séduiraient encore un peintre. Les maçons, je veux dire certains architectes qui n'ont nul souci des peintres ni du beau, finiront bien par changer tout cela, avec leur manie des lignes droites. Je ne suis point ennemi des longues avenues, ni des longues rues régulières. J'aime les grandes places où elles viennent parfois aboutir, comme à Paris, devant les palais et les églises, dont les riches façades se déploient librement à l'air et au soleil. Mais l'art du moyen âge avait plus de poésie, plus d'idéal, et c'est du vandalisme que de le détruire.

Il faut avouer cependant que les architectes de Suisse sont heureusement en retard sur les nôtres, à cet égard.

Puisque je suis à médire de nos architectes, pourquoi ne pas m'adjoindre ici mon spirituel compagnon de route ? Il a médité, et joliment, sur le compte de l'un d'entre eux. Voici comme il lui fait exprimer ses impressions de Suisse dans l'épître familière déjà citée :

« La Suisse est fort gentille, et, sans ces noirs garçons,
 Postés derrière vous comme de vrais larrons,
 Contre qui toujours faut défendre son assiette,
 J'eusse été bien content... en pliant ma serviette.
 Les glaciers sont jolis, mais jolis à croquer !
 Et les soleils levants ne sont pas à manquer
 Non plus. Quand le soleil paraît, on dirait comme
 Un gros bouton tout jaune à la veste d'un homme ;
 Les lacs sont tout pleins d'eau. J'ai vu, je ne sais où,
 A Genève, je crois, de grands tuyaux partout ;
 C'est d'un effet superbe : on songe aux casseroles,

Rien qu'à voir, sur les toits, se bifurquer ces tôles ;
 Le Lion ¹ est joli, mais plus mignon encor,
 A ses pieds, le jet d'eau, baignant les poissons d'or.
 J'ai vu tirer à Berne un fort feu d'artifice :
 C'est bien ce que j'ai vu de plus beau dans la Suisse.
 Pardon, Monsieur, je vais bâtir une maison ;
 Adieu ! j'ai vu la Suisse, et je reste maçon. »

Genève est une ville toute moderne, mais assise aux bords du plus grand lac de la Suisse, et traversée par les eaux impétueuses du Rhône. Son ancienne cathédrale gothique est triste et nue comme un tombeau vide : le corps du Christ n'est plus là ! Cette remarque peut s'appliquer à toutes les églises catholiques où la Réforme a brisé les statues et renversé les autels. Des bancs, une chaire, un livre de l'Évangile contrefait, ne suffisent point à remplir une église. La prétendue Réforme serait plus à l'aise entre quatre murs blanchis à la chaux que dans ces nefs élancées, qui semblent prier encore le Dieu de leurs ouvriers. On dirait qu'elle en a conscience, tant elle s'y fait petite, et tant elle y tient peu de place.

On nous a montré le siège de Calvin : pitoyable relique ! L'humble chaise d'un bon instituteur de village m'inspirerait plus de vénération.

Pendant que nous nous promenions sur les quais, des gamins croassaient de loin, derrière la soutane du prêtre : image des hérésies à travers lesquelles l'Église romaine a passé, sans en prendre plus de souci que l'abbé n'en prenait de ces croisements.

Nous nous sommes arrêtés devant un beau groupe colossal en bronze, représentant la Suisse appuyée sur Genève, sa fille adoptive. Nous avons lu sur l'écusson de Genève : *Post tenebras, lux* ; après les ténèbres, la lumière. Devise volée au catholicisme. Il faudrait en renverser les termes, pour qu'elle fût vraie, appliquée au protestantisme : *Post lucem, tenebræ*. Genève a de la lumière dans ses rues, de par les architectes, non de par Luther ni Calvin. Les pétroleurs y trouvent un abri : autres porte-flambeaux !

¹ Monument de Lucerne, élevé à la mémoire des Suisses du 10 août. Nous l'avons salué, en passant, avec un grand respect.

Dieu merci ! tous ses habitants n'y sont point plongés dans les ténèbres de l'hérésie, qu'ils osent bien appeler lumière, en aveugles qui ne savent quand le soleil luit. La lumière est revenue dans la cité obscurcie par les ombres épaisses de la Réforme. Elle brille dans sa cathédrale neuve, et dans les mains de M^{re} Mermillod, son évêque. Il y a aujourd'hui une moitié de Genève qui revoit le jour.
Post tenebras, lux.

Nous avons fait en bateau le tour du lac. Ses rives sont tour à tour gracieuses et magnifiques. Ses eaux sont bleues, comme cette pierre qui se rencontre sous les neiges du Mont-Blanc, et qu'on appelle *lapis-lazuli*. Elles sont plus bleues que le ciel et la mer, aux plus beaux jours.

II

Notre-Dame de la Salette.

Nous avons passé une grande partie de la nuit en diligence, de Grenoble à Corps. Nous couchâmes dans ce petit bourg très-salé, et, chose étrange, peu religieux, où sont nés les deux bergers qui virent la Vierge.

Le matin, nous gravissions lentement les hauteurs de la Sainte-Montagne. Cette excursion est pénible, car le mont est âpre, et si la route est bien tracée, elle fait des détours infinis. Par bonheur, le brouillard des nuages nous préservait souvent de la chaleur du soleil.

Çà et là une prairie, un bouquet de bois, un hameau coupent d'abord la route, mais bientôt l'on ne voit plus qu'une terre dépouillée, ou à peine couverte d'une herbe maigre. Des croix et des oratoires placés par intervalle, rappellent au pèlerin le but de son voyage.

Un peu avant d'arriver, nous rencontrâmes une vieille femme ; elle nous dit qu'il y avait grande fête à la Salette, à cause du pèlerinage des Jurassiens. Puis nous entendîmes le son des cloches ; nous croyions être tout près de l'église, cachée par le brouillard ; mais ces sons parurent s'éloigner et s'envoler dans le ciel, nous invitant à les suivre. Après environ trois heures de marche, le monument et l'église de Notre-Dame de la Salette nous apparurent soudain à travers la brume. Le chant des cantiques troublait seul le silence des sommets déserts. Mais la foule des pèlerins remplissait la chapelle, dont les murs, couverts d'ex-voto, célébraient eux-mêmes la gloire de Marie ; des centaines de cierges brillaient en pyramides aux pieds des piliers noirs ; des guirlandes légères, des étendards blancs et bleus, ornés de lettres d'or, flottaient sous la voûte, et l'autel resplendissait devant le groupe en marbre blanc de l'apparition. Sur les marches du sanctuaire, les prêtres agenouillés entonnèrent un cantique. La voix forte de la foule leur répondit :

Dieu de clémence,
Dieu protecteur,
Sauve, sauve la France,
Au nom du Sacré-Cœur !

Cette supplication ardente, partie de toutes les poitrines à la fois, entraît profondément dans l'âme. Je ne sais quoi remuait en vous et vous entraînait à chanter vous-même.

En vérité, rien n'est beau comme la voix d'un peuple invoquant Dieu, et nulle prière ne doit plus toucher le cœur du Père céleste :

Sauve, sauve la France,
Au nom du Sacré-Cœur !

La procession des fidèles, présidée par un vénérable missionnaire à barbe blanche, et portant dans ses rangs la statue de Marie, sortit lentement de l'église.

Mon compagnon dit sa messe, et nous allâmes, à notre tour, prier au monument.

Il est situé sur le versant rapide d'un monticule, qui peut mesurer environ une trentaine de pas. Au bas de cette pente et près de la source miraculeuse, un premier groupe représente la Vierge assise, la figure cachée dans ses mains ; Mélanie et Maximin la regardent de loin d'un air surpris. A peu de distance, la Vierge est debout, pleurant, et les deux bergers l'écoutent.

Au sommet de la pente, la Vierge s'élançe de terre, les yeux levés au ciel : les enfants tendent les bras comme pour la retenir. Entre ces trois groupes en bronze, s'élèvent les stations d'un chemin de Croix. Les croix qui le marquaient d'abord, ont été plantées par les premiers pèlerins, sur les indications des bergers, et, chose merveilleuse, leur itinéraire retrace, comme en un plan très-exact, les détours de la voie douloureuse à Jérusalem.

Une balustrade protège le monument, et un escalier vous permet d'en faire aisément le tour.

Sur la hauteur voisine, une autre statue en pierre blanche a pour piédestal une petite chapelle qui domine un cimetière étroit : des missionnaires et quelques autres enfants de Marie ont voulu que leur corps reposât où leur cœur fut toujours, comme nous l'avons lu sur une tombe. Même après leur mort, ces pieux croyants rendent hommage à Notre-Dame de la Salette.

Nous reçûmes l'hospitalité dans la communauté, dont les bâtiments font deux ailes à l'église. N'en déplaise au guide Joanne, c'est la seule auberge de la Salette. Les étrangers y sont reçus cordialement et à peu de frais.

Il me faut bien parler ici d'une boutique, très-déplacée, sur la Sainte-Montagne. Dans le voisinage de l'église, nous vîmes une maisonnette en bois, avec cette enseigne : *M. Maximin Giraud vend la liqueur de la Salette*. Nous fûmes choqués, au point de croire que ce marchand n'était pas Maximin, le berger. Une autre inscription annonçant pour telle heure le récit de l'apparition, nous détrompa aussitôt. Le trafiquant de liqueurs et le témoin de l'apparition étaient bien le même homme. Nos lecteurs comprendront notre surprise et notre indignation. Ces sentiments n'ébranlaient

en rien notre croyance à Notre-Dame de la Salette ; mais nous étions attristés comme d'un scandale. En vain, les Frères de la communauté nous assurèrent que la boutique était bien tenue, que Maximin était un bon garçon, qu'il ne voyait pas mal à son trafic, et même n'en comprenait pas l'inconvenance. Notre première impression n'avait pas changé, lorsque nous nous rendîmes au monument pour l'entendre. Déjà nous l'avions entrevu une minute : un beau garçon, mais chargé d'embonpoint, l'air matériel et assez vulgaire. Nous lui avons présenté, à signer, une petite brochure qu'il a faite et que nous venions d'acheter ; il avait répondu à ce désir simplement et en homme de foi, se mettant en *union de prières* avec nous, et ajoutant à son nom ce titre naïf : *Berger de la Salette*.

Pendant la foule s'était réunie autour de lui. Agenouillé devant la statue de la source, Maximin fait le signe de la croix et récite un *Pater* et un *Ave Maria*. Puis, il se lève ; il nous raconte les merveilles du 17 septembre 1846, gravement comme un témoin, naïvement comme un berger. Il rappelle les petits détails qui précédèrent l'apparition, comme s'ils s'étaient passés la veille.

« Assis au sommet de la Sainte-Montagne, sur des pierres placées les unes sur les autres et formant une espèce de banc, près d'une fontaine tarië, Mélanie et moi faisons notre repas. Puis, je m'étends sur l'herbe et je dors. Quelques instants après, j'entends la voix de Mélanie m'appelant : « Mémin, viens vite que nous allions voir où sont nos vaches. » Je me réveille, je saisis mon bâton, et je suis Mélanie. Nous courons, nous gravissons rapidement le versant d'un monticule, et nous apercevons, sur l'autre versant, nos bestiaux qui reposaient. Nous revenions vers le banc de pierre, où nous avons laissé nos panetières, quelques instants auparavant, quand, tout à coup, Mélanie s'arrête, son bâton lui échappe des mains ; effrayée, elle se tourne vers moi, en disant : « Vois-tu, là-bas, cette grande lumière ? — Oui, je la vois, lui répondis-je ; mais va, prends ton bâton. » Et alors, brandissant le mien avec menace, je lui dis : « Si elle nous touche, je lui en

donnerai un bon coup. » Cette lumière était comme un soleil tombé; nous l'avons appelée le second soleil; il faisait pâlir l'autre, et pourtant nos yeux pouvaient le fixer sans fatigue. Tandis que nous le regardons, il paraît s'entr'ouvrir, et nous distinguons, dans son intérieur, la forme d'une dame encore plus brillante. Elle avait l'air très-affligé; elle était assise sur l'une des pierres du petit banc, les coudes appuyés sur ses genoux et le visage caché dans ses mains. Quoique à une distance de vingt mètres environ, nous entendîmes une voix douce, comme si elle sortait d'une bouche voisine de nos oreilles, disant: « Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur; je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. »

Tel fut à peu près le début du récit de Maximin, mais nous rendons mal son langage simple; nous ne pouvons rendre ses gestes naturels, l'expression naturelle aussi de sa physionomie, où il n'entrait ni vanité, ni ennui, et où régnait un contentement calme.

La première émotion des enfants fut donc une surprise mêlée de frayeur. Ainsi, dans les champs de Bethléem, les bergers furent saisis d'étonnement et de crainte, lorsque l'Ange du Seigneur leur apparut au milieu d'une clarté céleste. L'Ange leur dit: « Ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. » La première parole de la Vierge, à la Salette, est la même, mais la nouvelle qu'elle annonce sera, au contraire, le sujet d'une grande tristesse. « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcé de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si lourd et si pesant, que je ne puis plus le retenir. »

Maximin prononça ces paroles et celles qui suivent les yeux baissés avec un religieux respect. Il nous a dit qu'à partir de ce passage du récit, le souvenir de l'apparition lui revenait toujours très-vivement. Sans doute, comme un homme qui médite, il fermait les yeux pour n'être pas distrait de ce souvenir.

Est-il besoin de rapporter ici les reproches et les menaces très-connues de Notre-Dame de la Salette? La profanation du saint jour

du dimanche, les blasphèmes, la violation de l'abstinence : voilà les péchés qui vont surtout attirer la colère de Dieu. La maladie des pommes de terre, des blés et de la vigne, la mort subite des petits enfants, voilà les châtimens qui nous attendent. Mais, quand sera révélé le terrible secret, confié à la garde des bergers et connu du pape seul ? Qui sait si ce nuage obscur du nouveau Sinaï n'a pas caché les foudres que nous avons vues éclater sur nos têtes, lors de nos derniers malheurs ? Ou bien nous aurait-il voilé les rayons de la miséricorde divine, qui doivent luire après l'orage des éternelles justices ? Peut-être le secret couvrirait-il ces maux et ces joies ; mais nous n'en savons absolument rien, car la bouche de ses gardiens a été scellée comme celle du prêtre, après les confidences du pécheur. Maximin, en effet, nous affirma que, l'eût-il voulu, il sentait qu'il n'aurait pu révéler son secret. Mais il a toujours suivi et depuis cinq ans il suit plus fidèlement que jamais la dernière recommandation de Notre-Dame de la Salette. « Eh bien, mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple ! »

Après avoir redit deux fois ces dernières paroles, la Vierge glissa comme un nuage sur la pente de la montagne (cette comparaison est de Maximin), puis elle s'éleva entre ciel et terre, et elle disparut sous un globe de lumière, qui lui-même alla s'évanouir dans l'azur du firmament.

A peine le témoin de l'apparition a-t-il terminé son récit, que la foule l'interroge, sur la figure, l'habit et les gestes de la belle dame, ainsi qu'il nomme toujours la Vierge de la Salette. Maximin répond à toutes les questions avec une grande présence d'esprit, mais parfois avec un certain embarras dans les mots, car le moyen de décrire une vision du Ciel avec le pauvre langage de la terre ? La Vierge brillait elle-même comme un corps lumineux dans les rayons du soleil tombé. Les roses qui ornaient son vêtement, la chaîne d'or et le crucifix pendus à son cou, tous ses habits semblaient de la lumière, mais avec des nuances diverses, plus harmonieuses et plus vives que celles de l'arc-en-ciel. A travers les plis du bas de sa robe, Maximin voyait l'herbe. Les pieds ne touchaient

pas la terre. Le visage était d'une beauté indescriptible, très-suave et très-douce ; Maximin n'en a pas distingué les traits aussi nettement que Mélanie, mais seulement à travers une sorte de voile diaphane, comparable, je pense, à celui d'un léger brouillard éclairé par le soleil. Il n'a point vu, non plus, couler ses larmes.

La dernière question que j'entendis lui faire fut celle-ci : « Ne croyez-vous point avoir été le jouet d'un songe et d'une espèce de somnambulisme ?... » Maximin sourit du sourire d'un homme auquel un aveugle dirait : « Êtes-vous bien sûr qu'il fait jour ? » — « Mais je l'ai vu comme je vous vois, répondit-il, elle était là », — il montrait la source ; — « je donnerais dix têtes si je les avais, pour soutenir que je l'ai vue. » Il n'y avait aucune emphase dans ce témoignage, mais quelque chose de très-simple et de très-vrai. Nous sentions que ce témoin eût donné sa vie pour soutenir sa foi et qu'il n'aurait tiré lui-même aucun mérite de cet acte, non plus que les premiers chrétiens de leur martyre, envisagé seulement comme un devoir facile.

Inutile d'ajouter que toutes nos préventions contre lui avaient disparu. Nous admirions le contraste de ce ferme et pieux témoin avec l'homme positif, dont le trafic nous avait scandalisé, et ce contraste, providentiel peut-être, nous semblait devoir augmenter la foi des pèlerins. Un missionnaire ne ferait pas tant d'impression sur certaines âmes que cet homme du siècle. Mais encore faut-il l'entendre : tous peuvent n'en pas avoir le loisir, et tous passent devant le magasin de liqueurs. Malgré ce mot du marchand : « Les Chartreux en vendent bien », ce trafic à la Salette demeure à nos yeux un scandale. Qu'il aille vendre la liqueur *Giraud* à Grenoble, rien de mieux. Quoi qu'il en pense, son commerce et le titre de sa liqueur seront toujours très-inconvenants sur la Sainte-Montagne. Le *berger de la Salette*, l'ancien zouave pontifical, mérite beaucoup d'estime pour sa foi ; mais il ferait bien de suivre, sur cet autre article, les sages conseils de son évêque.

Néanmoins, je l'ai déjà dit, son témoignage nous avait fort impressionnés. Nous regardions avec émotion cette terre aride, mais

sanctifiée par l'apparition de la Vierge, et nous bûmes avec piété l'eau fraîche et pure de cette source, ouverte à ses pieds. Nous suivîmes aussi avec recueillement le chemin de Croix, tracé par la mère du Christ.

Les pèlerins du Jura quittèrent la Salette au milieu de la nuit, après une procession aux flambeaux. Ils étaient un peu plus de deux cents.

Nous remerciâmes la Providence de nous avoir rendus témoins de ce pèlerinage, l'un des premiers qui aient commencé ce mouvement religieux que depuis nous avons vu grandir et s'étendre au loin.

Chose merveilleuse et rassurante dans nos malheurs, la Vierge, que nos pères appelaient leur reine, est apparue trois fois dans notre patrie, en l'espace d'un quart de siècle. Sur la montagne de la Salette, elle pleurait sur nos crimes, et nous menaçait des châtimens que nous avons subis : « *Le bras de mon fils est si lourd que je ne puis plus le retenir.* » A la grotte de Lourdes, elle nous recommandait la prière et la pénitence, mais elle souriait. Sous le ciel de Pontmain, quelques jours avant la fin de la dernière guerre, elle souriait encore, et, de plus, elle faisait rayonner dans notre nuit des paroles d'espoir : « *Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon fils se laisse toucher.* »

Les pèlerins se sont agenouillés à la Salette par milliers, à Lourdes par centaines de mille : nous les attendons à Pontmain. Certes, après les faveurs de Marie, rien n'est plus touchant, rien ne rassure davantage que le réveil de la foi dans son royaume, car, encore un coup, la France est son royaume. *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* Ah ! notre patrie, qui se remet visiblement sous la protection de sa reine et de la reine du ciel, pourrait-elle périr ? Le bras du Seigneur continuerait-il à peser aussi lourdement sur nos têtes ? La justice de Dieu ne serait-elle point apaisée par tant de soumission ? Ces centaines de mille pèlerins ne vaudraient-ils pas les dix justes qui eussent sauvé Sodome coupable ? La France est gravement blessée, qui de nous ne le sent ? mais Dieu a fait les nations

guérissables : la nôtre se guérira aux sources miraculeuses de Lourdes et de la Salette. Oui, c'est notre conviction intime et profonde, notre France se relèvera la croix en main, et son ancienne gloire au front, pendant que là-bas, à l'horizon, croulera le colosse notre ennemi, suivant le mot de Pie IX, sous le choc de la petite pierre détachée de l'Église. Nous comptons sur le triomphe pacifique de l'Église, et sur le salut miraculeux de la France. « Le jour du triomphe est encore un des secrets de Dieu, écrivait dernièrement le grand et pieux descendant de nos rois, mais ayez confiance dans la mission de la France. L'Europe a besoin d'elle, la papauté a besoin d'elle, et c'est pourquoi la vieille nation chrétienne ne peut pas périr. » Après le mot du pontife et la parole du prince, citons enfin cette autre prévision d'un philosophe qui a été plus d'une fois prophète : « L'Europe entière, a dit M. de Maistre, est dans une fermentation qui nous conduit à une révolution religieuse à jamais mémorable (il l'appelle ailleurs *magnifique*), et dont la révolution politique, dont nous avons été les témoins, ne fut que l'épouvantable préface. »

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

Château de Sévérac, novembre 1872.

L'ÉDUCATION LIBÉRALE

L'ÉDUCATION LIBÉRALE, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.
— Un beau vol. in-18, 1872. — Paris, Didier et C^{ie}, quai des Augustins, 35.

I

Certes, nul de ceux qui ont lu les poésies de M. Victor de Laprade, — et qui ne les a lues et admirées ? — ne s'étonnera de le voir aborder ce grand et beau sujet, l'éducation de la jeunesse. — Qui a plus et mieux que lui parlé des enfants ? On a pu extraire des œuvres anciennes de feu Victor Hugo un volume intitulé *LES ENFANTS, le livre des mères*. Ce recueil renferme assurément d'admirables pièces. Aucun poète n'a peint avec un plus merveilleux coloris les grâces de l'enfant, ses blonds cheveux, ses lèvres roses, ses yeux étonnés, sa voix fraîche et son rire sonore. Mais pour qui veut y regarder de près, cette poésie éclatante, d'une forme si riche et d'une couleur si chaude, est au fond une poésie matérialiste : il y manque une chose, une seule : l'âme de l'enfant. M. Hugo n'y a pas pensé.

L'âme de l'enfant et du jeune homme, c'est là, au contraire, ce qu'aime M. de Laprade, c'est là ce qui l'émeut, et ce qui lui inspire de si nobles et si généreux accents.

Écoutez-le dans cette belle pièce : *A mon père*, par laquelle s'ouvrent *les Symphonies* :

A chacun de mes fils, avec le nom qu'il porte,
Puissé-je avoir transmis votre âme douce et forte !

A vos côtés, que Dieu leur fasse, longuement,
 Voir votre fils docile à votre enseignement ;
 Des leçons du foyer qu'ils apprennent sans cesse
 Le respect des aïeux, source de la sagesse ;
 Qu'ils reçoivent de vous la raison et le cœur,
 D'un esprit large et droit la sereine vigueur,
 Surtout ce vieil honneur, richesse peu commune,
 Par qui l'homme est toujours plus haut que la fortune !

En quel siècle fatal grandiront ces enfants ?
 Quels crimes prévaudront, railleurs et triomphants ?
 Les lois, les mœurs, les arts, rien de grand ne nous reste ;
 Je vois monter à flots tout ce que je déteste.
 Nous, du moins, il nous faut, dans un respect profond,
 Rendre un culte suprême à nos dieux qui s'en vont.
 O mon père ! je viens, jusqu'à l'heure dernière,
 Me ranger avec vous sous l'antique bannière.

Les plus jeunes de cœur sont encor les aïeux ;
 Dans le monde nouveau, les hommes naissent vieux.
 Nous ! résistons au temps : fidèles à l'histoire,
 D'un siècle sans honneur retardons la victoire.
 Mieux vaut rester soi-même et noblement finir,
 Que rien sacrifier à ce vil avenir.
 Je veux dresser mes fils à des luttes pareilles ;
 Qu'ils jugent au vrai poids leur temps et ses merveilles,
 Et, malgré le courant des esprits asservis,
 Qu'ils suivent les sentiers que vous avez suivis ;
 Qu'ils lèguent à leurs fils le dieu de votre culte ;
 Et, quand le monde entier lui jettera l'insulte,
 Qu'un dernier défenseur, issu de votre sang,
 Veille sur ses débris, fidèle et frémissant !

Et dans la *Dédicace* de *Pernette* :

O mon père, ô ma mère, ô mes aïeules saintes,
 Voici toute ma joie et tout notre avenir,
 Ces enfants que j'amène, objets de tant de craintes,
 Ces enfants à genoux que vous allez bénir !

Ils vivront, à leur tour, en des temps pleins d'orages :
 Je ne sais quel vent noir s'élève à l'horizon.

Obtenez à ces fils vos paisibles courages,
Et, mieux que le génie, une droite raison.

Qu'ils vivent satisfaits du toit le plus modeste,
Sachant se dominer pour dominer le sort,
Fiers d'un travail obscur, si la liberté reste,
Et prenant l'honneur seul pour but de chaque effort!...

..... Qu'ils évitent ainsi toutes les servitudes;
Un joug nouveau se forme et s'étend de partout :
Après les rois, voici les viles multitudes;
Humbles devant Dieu seul, qu'ils se tiennent debout!

Qu'ils sachent résister sans colère et sans haine,
Patients, comme on l'est appuyé sur sa foi;
Qu'ils atteignent l'azur de la vertu sereine,
Et, semblables à vous, qu'ils vaillent mieux que moi!

II

Si je me suis laissé aller à faire ces citations, que le lecteur, j'en suis sûr, ne trouvera pas trop longues, c'est parce qu'il est difficile, lorsqu'on parle de M. Victor de Laprade, d'oublier le poète; c'est aussi parce que ces vers font connaître l'inspiration qui a dicté à l'auteur son livre sur l'*Éducation libérale*. C'est un grand écrivain qui a écrit ce livre; c'est surtout un père de famille. « Il n'a pas d'enfants », s'écrie l'un des personnages de Shakspeare, dans la plus belle scène de *Macbeth*; il n'est pas une page de l'*Éducation libérale* après laquelle le lecteur ne soit tenté de dire : *Il a des enfants!*

Aussi, avec quelle chaleur M. Victor de Laprade, dans la première partie de son ouvrage, consacrée à l'*Éducation physique*, plaide-t-il la cause de l'enfance! Avec quelle éloquence ne s'élève-t-il pas contre ces méthodes meurtrières qui transforment le printemps de l'homme en saison lugubre, et qui ne voient dans l'écolier qu'un parchemin, où l'on écrit, en lignes serrées, le plus possible de grammaire, de géométrie et d'histoire!

Entraîné par son amour passionné pour l'enfance, peut-être va-

t-il trop loin lorsqu'il condamne, d'une manière absolue, le régime de l'internat. Pour toutes les familles, placées hors des grandes villes, et, dans les villes, pour la plupart des parents, les pensionnats sont une nécessité. Que l'on corrige, que l'on améliore les grands internats, j'y souscris volontiers; mais les supprimer est impossible.

Dans la deuxième partie, — *De l'Éducation morale*, — M. Victor de Laprade est inattaquable. Rien de plus juste et en même temps de plus élevé, que les chapitres où il démontre que le développement de la raison ne dépend pas de l'instruction reçue, mais de l'ensemble de l'éducation morale; où il établit que le but suprême de l'éducation est de fortifier la volonté, et d'apprendre au jeune homme à se déterminer librement selon les lumières de la droite raison.

La troisième partie, sur *les Études*, est plus remarquable encore. Écrites avant la fameuse circulaire de M. Jules Simon, ces pages en sont une réfutation éloquente. Elles abondent en raisons solides, en aperçus ingénieux, en observations piquantes. L'auteur-prouve jusqu'à l'évidence que les vieilles études classiques, la connaissance des langues et des littératures grecque et latine, sont le seul, l'éternel instrument de l'éducation libérale; — qu'il convient de donner la préférence aux langues mortes sur les langues vivantes; — qu'un très-fort enseignement philosophique est nécessaire à la fin des classes; que le programme scientifique du baccalauréat ès-lettres doit être réduit de moitié.

Je n'indique ici que quelques têtes de chapitre : tous ces chapitres sont à méditer.

Avant d'être brutalement destitué pour avoir médité de M. Sainte-Beuve et des *Muses d'Etat*, M. Victor de Laprade occupait une chaire à la Faculté des lettres de Lyon. A ce titre, il a examiné quelques milliers de candidats, et c'est en pleine connaissance de cause qu'il s'élève contre le baccalauréat et ces questionnaires *de omni re scibili* qui ont donné le signal de la décadence des études en France. Plaçons ici une anecdote qui montrera combien sont fondées les critiques de M. de Laprade, et qui fera voir que le poète

inspiré de *Pernette* sait être au besoin, et quand sa cause l'exige, un conteur des plus spirituels :

« M. Victor Cousin était chargé ce jour-là d'interroger sur l'histoire; il avait affaire à un excellent élève, déjà quitte des autres parties de l'examen, assuré de plusieurs boules blanches, avec qui, par conséquent, on pouvait jouer un peu sur le programme sans méchanceté et sans péril. « Monsieur, dit le professeur à très-haute voix, quelle est la date de la bataille de Villaviciosa ? » L'élève, tremblant : « Monsieur..., je ne connais pas cette bataille. » — « Comment, monsieur, vous ignorez la bataille de Villaviciosa, et vous osez vous présenter à l'examen ! » Silence et consternation du candidat, commencement d'indignation dans l'auditoire; on trouve l'examineur par trop exigeant et quelque peu féroce. M. Cousin, profondément sérieux, regarde son auditoire plongé dans la stupeur; l'attente dure plusieurs secondes; puis, montrant son manuel avec cette mimique adorable, qui n'appartenait qu'à lui : « Eh bien ! monsieur, il y a un quart d'heure, je n'en savais pas plus que vous ! Et j'en suis charmé, car cela aurait tenu dans mon cerveau une place qui pouvait être mieux employée ! » — Que de fois les examinateurs sur l'histoire auraient pu faire un semblable aveu ! Mais il faut, pour oser pareille chose, être un docteur incontestable, un ancien ministre comme M. Cousin, ou un poète compromis et peu soucieux de devenir quelque chose dans ce monde ¹. »

III

L'Éducation libérale qui restera comme un des meilleurs livres qu'ait vu paraître notre temps, un des plus utiles et des plus agréables, suffirait à placer M. Victor de Laprade au premier rang de nos prosateurs. Chose remarquable, toutes les fois que nos écrivains en prose ont voulu écrire en vers, ils sont restés au-dessous du médiocre. Malebranche n'a jamais pu faire que deux vers, et quels vers ! Fénelon en a composé quelques centaines, qui ne valent pas à eux tous une ligne de *Télémaque*. Le *Moïse* de Châteaubriand ne soutient pas la comparaison avec l'*Arbogaste* de M. Viennet, et les *Couleuvres* de M. Louis Veuillot ne sont pas très-supérieures aux *Satires* du même M. Viennet. Au contraire,

¹ *Education libérale*, page 268.

presque tous nos grands poètes ont manié la prose avec une incontestable supériorité. Les *Lettres* de Racine sur Port-Royal sont dignes des *Provinciales* de Pascal ; et, pour nous en tenir aux poètes du XIX^e siècle, ne suffit-il pas de rappeler *Notre-Dame-de-Paris* de Victor Hugo, *l'Histoire des Girondins* de Lamartine, les *Souvenirs de servitude et grandeur militaires* d'Alfred de Vigny ? M. Victor de Laprade manie lui aussi en maître cette arme de la prose qui, entre ses mains, ne sert qu'à la défense des nobles et grandes causes, la liberté, l'honneur, la patrie, la famille, l'enfance et la jeunesse, l'âme enfin, cette chose ailée, immatérielle, immortelle, qui monte sans cesse vers ces hautes régions où le poète nous entraîne avec lui :

Plus haut dans le mépris des faux biens qu'on adore !
 Plus haut dans ces combats dont le ciel est l'enjeu !
 Plus haut dans vos amours ! montez, montez encore
 Sur cette échelle d'or qui va se perdre en Dieu ¹.

EDMOND BIRÉ.

¹ *Idylles héroïques*, par Victor de Laprade.

UN GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN*

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN, études d'esthétique et d'iconographie, par M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent. Tome 1^{er}. — Paris, Didron; Poitiers, Oudin.

Dans la première de ses études, en exposant la doctrine de l'Église sur les arts, l'auteur rappelle avec raison que l'Église a toujours favorisé l'art. Sans doute, au premier jour de la conversion du monde païen, elle dut prendre des précautions contre le retour au culte des idoles, et de là il résulta que, pendant plusieurs siècles, les statues furent à peu près prohibées. Par compensation, la peinture, sur laquelle se portait toute l'attention, y gagnait. Elle dut aussi prendre des précautions, à l'égard des dogmes, qu'il ne fallait pas livrer aux profanes, et la loi du secret contribua beaucoup à développer le symbolisme, qui devint une des richesses de l'art au moyen âge. Mais toujours l'Église reconnut le mérite de l'art; « elle a été son refuge dans les moments de décadence; elle l'a conservé, réchauffé, ranimé, et c'est dans son sein qu'il a reçu le plus bel éclat dont il ait jamais brillé. » (P. 144). Comment la religion n'aurait-elle pas compris et encouragé les arts, cette expression de l'invisible par des formes sensibles, quand son dogme fondamental est l'incarnation du Verbe, la beauté incréée immortelle, rendue sensible ?

La seconde étude traite du *beau*. Tout en reconnaissant l'éléva-

* Voir la livraison de décembre 1872, pp. 448-455.

tion des pensées de l'auteur sur ce point capital, je serais tenté de mettre en question l'exactitude de quelques-unes de ses solutions, au point de vue philosophique.

Il donne le beau comme étant la splendeur du vrai et du bien ; et je crois qu'il a raison de ne pas chercher cette merveilleuse qualité des objets, seulement dans la splendeur du vrai. Mais, quand il nous dit que l'on pourrait définir le beau : « Ce qui plaît en soi, considérant qu'il suffit, pour en jouir, de le posséder de cette possession de l'âme que donne la contemplation de l'objet ; possession susceptible de devenir parfaite, si cet objet est lui-même parfait et purement spirituel » (P. 147) ; peut-être cette définition manque-t-elle de précision. De plus, elle donne le caractère spirituel et désintéressé de la jouissance esthétique comme étant le caractère du beau lui-même ; or, il me semble que le caractère de la jouissance esthétique, de cette jouissance qui ne requiert que la possession et la contemplation de l'âme, ne suffit pas pour déterminer la nature du beau. En effet, c'est de cette manière aussi que nous jouissons du vrai. Il faut cependant que la définition de la beauté ne permette pas de confondre le beau et le vrai, car ces deux propriétés ne sont pas identiques. En second lieu, l'auteur ne distinguant pas l'état actuel et celui de la vie future, cette définition suppose que nous pouvons jouir ici-bas du beau purement spirituel. Or, en ce bas monde, le beau purement spirituel n'existe pas pour nous ; nous ne jouirons du beau, ainsi dégagé de l'élément sensible, que dans l'autre vie, quand notre âme sera délivrée de la servitude des sens, quand nos corps eux-mêmes seront spiritualisés, et que nous verrons Dieu, le beau parfait, non plus en énigme, et comme en un miroir à travers la création, mais en lui-même, *sicuti est*.

L'auteur suppose, ensuite (page 148), qu'ici-bas toutes les créatures, en sortant des mains de Dieu, sont belles. Sans doute, si l'ordre primitif n'avait pas été bouleversé, il en serait ainsi ; mais actuellement, depuis que l'harmonie a été troublée par la faute de nos premiers parents, bien des créatures, ne se sont pas

enlaidies depuis qu'elles ont reçu l'existence, ne semblent cependant avoir que la laideur en partage. Du reste, un peu plus loin, l'auteur reconnaît lui-même combien la beauté est rare : « Voyez, dit-il, un jour de fête populaire, la foule qui se presse sous vos yeux. Où trouvez-vous cette rectitude de lignes, cette grâce de contours, cette harmonie de proportions, cette noblesse d'attitude et de regard dont l'idéal appartient à la nature humaine ? Un peu de fraîcheur dans la jeunesse, de l'animation, du sang, de la chair, voilà ce qui séduit généralement ceux qui se laissent séduire. Heureux si, çà et là, vous rencontrez quelques traits d'une beauté plus sérieuse, quelques figures d'un noble caractère, épaves échappées à la tempête, pour vous donner, en regard des réalités présentes, l'idée de ce qui devrait être. » (P. 154.)

Je ne crois pas non plus que « toujours, où est le bien, là est le beau, et réciproquement. » (P. 148.) Sans doute, partout où est le beau moral, le bien y est aussi ; puisque le beau moral n'est que le rayonnement du bien ; mais la réciproque n'est pas vraie, et souvent nous voyons des actes bons qui ne nous donnent aucunement le spectacle de la beauté. Sans doute, si notre sens esthétique n'était pas faussé, si notre regard n'était pas infirme, nous verrions rayonner la beauté dans tout acte conforme à la loi ; mais, hélas ! il n'en est pas ainsi, depuis que notre vue a été troublée et que le désordre s'est mis dans nos facultés.

Il est encore une autre idée de l'auteur sur l'exactitude de laquelle je serais tenté d'émettre un doute : il donne à l'art, envisagé d'une manière générale, comme but suprême et principal, l'enseignement de la vérité, une influence morale salutaire, l'expression du beau n'étant plus, à ce compte, qu'un moyen. Je crois que le but principal, ou, si l'on veut, l'objet de l'art, est l'expression du beau. L'influence morale sera le résultat ; d'ailleurs, si l'art ne viole pas sa loi première, s'il exprime toujours la beauté, et non pas la laideur, son influence sera toujours salutaire.

Du reste, on le voit, cette dernière objection est toute théorique, et, l'on pourrait dire une question de mot, puisque nous sommes

d'accord sur le résultat qui doit être produit. Et je dirai, de plus, avec l'auteur, que l'art chrétien a une mission plus précise et que, « dans une église, il n'est pas une œuvre qui ne manque son but, si elle ne se résume dans une impression favorable au salut. »

Surtout que l'on ne m'accuse pas d'avoir cherché à M. le comte de Saint-Laurent une querelle d'Allemand ; car je retirerais immédiatement toute attaque. Du moins, j'aime à dire que, si je me suis permis d'émettre ces observations, ce n'est pas que j'y attache quelque importance, mais elles prouvent la loyauté et la sincérité de mes appréciations. De plus, après avoir signalé quelques idées qui me semblaient moins exactes, et que peut-être un autre lecteur jugera vraies, il me faudrait, pour être juste, faire connaître des pages incontestablement dignes des plus grands éloges. Malheureusement, c'est ici surtout que je trouve trop étroit l'espace qui m'est offert. Signalons, du moins, cette belle pensée : « La fleur n'est-elle pas la dernière strophe de l'hymne qu'en son langage la plante chante au Créateur ? Le ciel, où nul ne se nourrit plus, où nul n'enfante plus, n'est-il pas comparable à l'épanouissement d'une fleur éternelle ? Mais une comparaison n'en exclut pas une autre, et les joies de la cité céleste sont les fruits des vertus de la vie présente, fécondés par la grâce divine. Tout dépend du point de vue de nos observations. » (P. 149.)

Après avoir traité la question générale du beau, M. de Grimouard de Saint-Laurent parle de l'*invention*, et là il trace des règles très-utiles à l'artiste : il indique les sources auxquelles le peintre devra prendre ses renseignements, celles auxquelles il pourra puiser de préférence. Sur le choix du sujet, il dit avec raison qu'il n'est pas indifférent de traiter, à telle ou telle place, tel ou tel sujet, et qu'il n'est pas indifférent non plus d'envisager le sujet choisi de telle ou telle manière. Que l'on nous permette de citer, sur ce point, un passage qui, mieux que nos paroles, fera connaître comment l'auteur possède la connaissance complète de l'harmonie requise entre l'art et le monument à décorer. « Entre les sujets qui légitimement ont droit à entrer dans l'édifice, tous ne s'adaptent pas égale

ment à ses différentes parties. Dans la nef, que l'on raconte ; dans le sanctuaire, que l'on médite et que l'on adore ; les longs murs de la fenêtre, ou les fenêtres qui, en les percant, les peuvent remplacer au moyen de verrières, sont éminemment favorables au développement d'une série de faits historiques ; ces faits, ainsi racontés en images, font l'effet d'une pieuse lecture, et fournissent une excellente préparation au saint sacrifice. Au contraire, les courbes d'une abside, déjà empreintes de quelque chose de mystérieux, demandent aussi une plus grande concentration de pensée et de style, et, là aussi, seront mieux à leur place les sujets qui, s'élevant au-dessus d'un simple récit, expriment par des moyens symboliques la signification des choses, portent au recueillement, et font méditer sur les mystères adorables qui s'accomplissent dans le sanctuaire. » (P. 176.)

Je regrette de ne pouvoir analyser les règles que l'auteur donne sur la *composition* et sur l'*expression*. Il a grandement raison, quand il met en relief cette loi générale, que l'artiste trouvera dans l'observation attentive de la nature les ressources dont il a besoin. « Que l'artiste chrétien observe donc et qu'il médite. Nul ne saurait lui enseigner par des combinaisons de mots ce qu'il lui sera facile d'apprendre de ses yeux et par ses propres réflexions. Il verra à quelles modifications variées les dispositions de l'âme peuvent incliner le corps, sans le faire sortir d'une certaine immobilité, du même genre que celle à laquelle l'art est tenu de s'assujettir. Il arrive journellement que par les circonstances on est condamné à cette immobilité, au plus fort des impulsions qui pousseraient aux démonstrations les plus vives ; et cette contrainte, loin d'apaiser l'émotion qui bouillonne, ne fait que l'activer, en la concentrant. D'ailleurs, on n'a pas soi-même qu'un seul désir et qu'une seule volonté : le bien, le mal, le pour, le contre, luttent en nous ; nos passions se favorisent ou se combattent tout à la fois ; on se retient et l'on s'excite ; et c'est quelquefois au moment où l'on retient le plus sa passion, qu'on va la laisser éclater avec plus de furie. Tous ces états de l'âme ont des attitudes qui leur correspondent. » (P. 243.)

L'auteur montre qu'il est lui-même un observateur très-attentif

des lois de l'expression. Il suffit, pour en donner la preuve, de citer la page suivante, dans laquelle il montre comment la main, en ne se déplaçant que très-peu, prend une signification toute différente :

« La main appuyée sur le front indique un travail de l'intelligence, une méditation dirigée avec certain effort vers un objet cherché : effort léger et facile, si la main ne fait que toucher légèrement le front; effort d'autant plus laborieux, d'autant plus opiniâtre, qu'elle s'y imprime plus profondément.

» Possède-t-on mieux l'objet de ses investigations, s'agit-il plutôt de l'examiner que de le découvrir? La main descend facilement sous le menton, et la tête s'y appuie à son tour, dans un sentiment de repos : repos qui n'a rien d'oisif, car c'est une autre forme de l'étude. Thadée Gaddi, à Santa-Maria-Novella de Florence, s'est servi avec bonheur de cette attitude, pour la figure de Boëce, dans la fresque de la *Glorification de saint Thomas*.

» La main se relève-t-elle en s'avancant vers la bouche; un doigt surtout s'en détache-t-il pour envelopper celle-ci en se courbant? C'est que l'esprit s'est remis à chercher, mais non plus en s'attachant à des questions purement spéculatives : il a une résolution à prendre. Si la main se ferme mollement dans cette position, il y met de l'indécision; s'y fixe-t-elle, s'y enfonce-t-elle avec fermeté, comme dans le *Pensiero* de Michel-Ange, vous avez devant vous, soyez-en sûr, un homme qui a beaucoup de choses à considérer, qui voit beaucoup, et qui cependant ne voit pas tout ce qu'il lui faudrait savoir pour prendre un parti. Il ne se résout pas, mais il n'est pas irrésolu : il pense. Ce n'est plus l'étude du savant, c'est la méditation du politique.

» La méditation faite avec un sentiment d'amour entraîne la main du côté de la joue, soit que la tête se relève, comme pour posséder un objet de complaisance, soit que, cet objet étant éloigné, elle se penche par un mouvement de tristesse et de mélancolie : la main alors tend à se rapprocher des yeux; elle les atteint dans la douleur, et les recouvre dans la douleur profonde.

» Toutes les fois qu'elle se soulève dans une attitude voisine de chacune de ces positions, elle témoigne d'une solution correspondante : elle s'est détachée du front, c'est qu'on a trouvé; du menton, c'est qu'on a conclu; de la bouche, de la joue, c'est qu'on a résolu et tiré une conséquence pratique des pensées et des sentiments auxquels l'âme était livrée; mais, si alors la main, au lieu de se lever et de se soutenir, se laisse retomber, vous avez la preuve du contraire : on renonce à une recherche infruc-

teuse, on se sent impuissant à conclure, à résoudre, à diriger, à maîtriser des impressions ou trop fortes, ou tirant trop à la langueur. » (P. 246.)

Nous ne résistons pas au désir de citer encore cette autre page, dans laquelle l'auteur a si bien analysé les difficultés de l'artiste aux prises avec la nature :

« Rien de plus varié, de plus délicat et souvent de plus rapide que le jeu d'une physionomie. Elle vous a transmis une impression : voulez-vous vous rendre compte de ce mouvement presque insensible du front, de l'œil, de la bouche? Impossible! Et cependant c'est un des privilèges de l'art, l'un des titres de sa dignité, que de pouvoir fixer sur une matière inanimée ce signe insaisissable de la vie, de la pensée, d'une affection. Vous avez vu, vous avez senti, vous avez compris : vous prenez un pinceau, vous tracez des lignes, vous distribuez des ombres et des couleurs; et en présence de votre œuvre, pendant des siècles, il se trouvera des hommes qui verront, qui sentiront, qui comprendront comme vous l'avez fait... Et comment cette œuvre morte a-t-elle atteint l'efficacité de la vie? Quels sont donc ces contours, cet empatement si habile? Quelle est cette inclinaison feinte du sourcil ou des lèvres, capable de parler à ce point? Le compas à la main, grâce à l'immobilité de la toile, vous pourrez, ce qui eût été impossible sur la nature vivante, nous dire jusqu'où s'étend cette teinte, où fléchit tel muscle, où il se relève; mais ce sera pour nous faire mieux sentir la disproportion entre le moyen ainsi calculé, et le résultat obtenu. Nous n'avons pas besoin de demander à quoi on aboutirait, en faisant de l'expression avec de telles mesures et de semblables calculs. Les dessins de Lebrun peuvent certainement être utiles comme des jalons qui indiquent une direction générale. Eût-on réussi à produire d'abord un certain effet, en s'en servant à la manière d'un écolier qui cherche dans son dictionnaire le tour et le mot propre à la phrase, on paraîtrait bientôt d'autant plus froid, que l'on se serait servi de sourcils plus froncés, de bouches plus ouvertes; que l'on aurait, en un mot, tenté de mettre plus de vigueur factice dans l'expression.

» Que l'on essaie, au contraire, de copier à froid, après les avoir dis-séquées et réduites à des lignes analytiques, les expressions si douces et pourtant si pénétrantes du Beato Angelico, l'effet sera d'une insignifiance absolue.

» Évidemment, pour exercer un entraînement sympathique, il faut d'autres procédés.

» Admirable mystère de la communication des âmes! L'on sent et l'on veut faire sentir, et l'on fait sentir. Le savoir-faire de la main, la finesse du coup d'œil y sont sans doute pour beaucoup : l'artiste ne peut s'en

passer; ils ne pourraient surtout lui suffire. Tout repose sur un trait, sur une simple indication. Mais de même que, sentant ce que l'on veut faire sentir, comprenant ce que l'on veut faire comprendre, on subira soi-même sans y penser, dans les muscles si sensibles du front, des joues ou des lèvres, les délicates impressions qui correspondent précisément aux passions et aux affections dont on est animé, de même la main assez expérimentée pour ne pas manquer, comme instrument d'exécution, obéit aux impulsions de l'âme; elle met dans ce trait, dans cette indication, justement ce qu'il faut pour faire sentir, comme vous sentez vous-même, toutes les âmes qui résonnent à l'unisson de la vôtre...

» Imprégnez-vous vivement et profondément des pensées et des sentiments que vous voulez exprimer : c'est prendre le grand, l'essentiel moyen de les exprimer. » (P. 251-252.)

Après ces études sur les lois générales de l'art, sur ce qui en est l'âme, viennent des études sur ce qui en est comme le corps, sur les procédés matériels, non pas discutés dans le détail, dans l'emploi de telle ou telle couleur, mais envisagés dans le choix des moyens bons à employer par l'art chrétien pour qu'il arrive à son but. Ainsi l'auteur présente des considérations sur le *dessin*, le *nu*, les *vêtements*, les *figures accessoires*, le *clair-obscur*, le *coloris*. Toutes ces questions sont traitées d'une façon très-complète pour le point de vue auquel se place l'auteur, les lois de l'art chrétien; et, de plus, elles sont traitées avec une grande justesse de vue, avec un remarquable esprit de modération. Parmi les règles posées, nous ne voyons pas laquelle l'artiste chrétien pourrait impunément rejeter.

Sans doute je n'ai pu montrer quelle est toute la valeur du livre de M. de Grimouard de Saint-Laurent; ce que je ne pourrais dire non plus, c'est le plaisir avec lequel je l'ai lu. Puissé-je, du moins, avoir donné aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* le désir de le lire. Puisse-t-il être lu, comme le désire l'auteur, par tous ceux qui peuvent avoir quelque influence sur les œuvres produites dans nos églises; puisse-t-il être lu par les artistes eux-mêmes, et surtout par eux; assurément nos églises y gagneront. Peut-être aussi cette lecture fera-t-elle comprendre à quelques peintres que le grand art est l'art religieux. Plus d'un

semble dédaigner de faire un tableau d'église, ou le fait à la hâte, pour revenir à son atelier faire des peintures qui ne conviennent qu'à des boudoirs. Il comprendra peut-être qu'il peut demander le renom à ce genre que Raphaël et les grands artistes de son temps furent loin de dédaigner et par lequel ils acquièrent tant de gloire. L'immortel peintre d'Urbin ne négligea aucune des œuvres qui lui furent confiées, et il dota de chefs-d'œuvre plus d'une église dans laquelle grand nombre de nos peintres en quête de réputation n'auraient pas consenti à travailler. Quelle place ingrate que celle offerte à Raphaël dans l'église *Santa-Maria della Pace* ! ingrate par la disposition de l'espace à couvrir, et par le manque de lumière. C'est cependant sur ce champ si défavorable que Raphaël a exécuté ses Sibylles, ces merveilleuses figures que Michel-Ange lui-même ne se lassait pas d'admirer.

Aujourd'hui, nous voyons dans nos expositions, surtout dans les expositions de province, bien des œuvres défectueuses au point de vue de l'exécution ; cependant, en général, ce n'est pas l'habileté du pinceau qui manque. De plus, il est bien des œuvres qui ne sont que médiocres et qui deviendraient intéressantes, si elles étaient du moins relevées par la valeur de la pensée.

M. de Grimoüard de Saint-Laurent dit des peintres qui ont suivi Raphaël, qu'ils étaient des peintres très-habiles, qu'ils étaient même trop peintres, en ce sens qu'ils possédaient parfaitement la pratique de leur art, mais se préoccupaient trop exclusivement du procédé ; et c'est vrai. Mais que faudrait-il donc dire de ceux de notre temps ? Combien n'en est-il pas qui sont très-adroits, et cependant ne nous donnent que des œuvres insignifiantes ou mauvaises, parce que la pensée est mesquine ou coupable. Ils procèdent comme des orateurs habiles qui, avec un langage brillant et correct, parleraient pour ne rien dire, ou ne dire que des paroles corruptrices.

Nous savons qu'il y a de louables exceptions, et nous pouvons ajouter que c'est surtout dans nos églises qu'elles paraissent. C'est là que se réfugient les œuvres qui feront dire à la postérité que

nous valions encore quelque chose, et la rendront plus indulgente pour bien des misères. Il paraît aussi de ces œuvres dans nos expositions ; mais qu'elles y sont rares !

Certes, nous ne demandons pas à nos peintres qu'ils ne nous fassent que des tableaux d'église ; mais nous leur demandons qu'ils choisissent des sujets dignes de nous intéresser. Est-ce donc que les souvenirs de notre histoire sont épuisés ? Un grand homme a dit : — Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! — Mais l'on pourrait dire avec autant de vérité : — Malheureux les peuples qui n'ont aucun souvenir digne d'être célébré par les arts ! — Nul ne dira que nous en sommes là. Sans doute notre triste époque livre aux récits de l'histoire bien des vilénies et bien des crimes ; mais, quelque triste qu'elle soit, elle léguera aussi à l'avenir bien des actes de dévouement et de courage. Et le passé n'a-t-il donc plus de souvenirs qui n'aient été écrits sur les murs de nos musées et de nos monuments ? Est-ce donc que ces faits n'offrent rien de plus intéressant que des Dianes et des Vénus ?

On ne saurait trop s'élever contre certaines toiles livrées au public par des artistes en renom. Les titres insignifiants qu'elles portent ne sont que des prétextes à des représentations inconvenantes ou obscènes, qui ne peuvent qu'égarer l'esprit et pervertir le cœur.

Quand est-ce donc que l'on comprendra qu'il faut nous relever à tout prix ? Vous dites que vous comprenez cette nécessité de nous relever comme société et comme nation, vous qui employez votre pinceau à un si funeste usage ? Il ne serait pas plus déraisonnable de prétendre que l'on rendra la santé à un malade en lui faisant prendre du poison. Et ce poison, on le verse chaque jour à plein bord par des tableaux, par des gravures grossières et licencieuses, par des romans, par des journaux, et chaque jour il est absorbé par le peuple avec avidité. Et c'est ainsi que vous croyez donner à la société de la droiture et de la virilité ? Vous ne faites qu'amollir les mœurs et les dégrader.

Que l'on ne dise pas que ces réclamations contre les peintures inconvenantes sont d'une pruderie exagérée. On pourrait prouver,

textes en main, que Platon, qui n'était pas méticuleux en fait de morale, aurait chassé de sa république les écrivains de mensonge et les peintres qui corrompent notre société. Voulez-vous l'autorité d'un républicain moderne ? écoutez ce que vous dit Proudhon, le socialiste Proudhon : « Quelle excitation morale, écrivait-il, puis-je attendre de ces Vénus, de ces nymphes, de ces Grâces, de ces Muses ? Je sais que le caractère de beauté divine des statues grecques est de n'éveiller aucun sentiment déshonnête : cela devait être vrai surtout des Grecs. Mais moi, pendant le premier quart d'heure, je resterai calme ; si je prolonge ma contemplation, si j'y reviens tous les jours, cette beauté finira par me suggérer des pensées impures : preuve qu'elle n'est pas faite pour moi, que sa perfection n'est que relative, et son action esthétique temporaire ; hors de son milieu, elle devient laide ¹. »

Oui, ces peintures, avec des beautés de formes — quand elles en ont — ne présentent à nos yeux que la laideur. En effet, au point de vue de la pensée, qui est le plus important, puisque c'est celui-là qui agit sur notre esprit et notre cœur, elles ne nous expriment qu'une pensée déshonnête, c'est-à-dire la laideur morale.

On aurait le droit et même l'obligation de réclamer, au nom de la morale, puisque la morale, que vous détruisez, est une des conditions du salut de l'avenir. Mais c'est au nom de l'art que je proteste ; au nom de l'art dont vous violez les lois premières. Une œuvre d'art ne doit nous montrer que la beauté ; la laideur ne doit y entrer que secondairement et comme contraste ; or, dans votre œuvre, la laideur règne en souveraine.

Ne dites pas que le nu sous votre pinceau est chaste ; non, il ne l'est pas. Il est beaucoup plus licencieux qu'il ne l'était sous le ciseau des artistes grecs. Et croyez-vous donc que même celui-là serait inoffensif ? Proudhon ne le croyait pas. Cicéron, dans ses *Tusculanes*, se plaignait de ce que les Grecs avaient introduit dans Rome les statues entièrement nues, qui originellement en étaient

¹ Proudhon, *Du principe de l'art*, p. 237.

proscrites. Pline appelait criminelle la conduite d'un certain Arelius, qui s'était permis de peindre des femmes nues sous le nom de déesses, et il ajoutait que c'était un principe de décadence pour l'art. — « Pourquoi montrer dans un tableau, disait Erasme, ce que l'on cache partout ailleurs par une honte bien entendue¹ ? »

Terminons par une dernière observation : Praxitèle, ayant exposé dans l'île de Cos, pour être vendues au même prix, deux Vénus, dont l'une était nue et l'autre vêtue, celle-ci fut préférée, parce qu'elle était plus modeste². Si la même offre était faite aujourd'hui, ne serait-il pas à craindre que, à la honte de notre époque, la Vénus la plus inconvenante ne fût achetée la première ? C'est assez dire que, si les peintres et les sculpteurs sont coupables, les acheteurs ne le sont pas moins, et le sont peut-être davantage.

Artistes, public, acheteurs, revenons donc à l'art sérieux.

L'ABBÉ P. GABORIT.

¹ Cité par M. de Grimoüard de Saint-Laurent.

² *Traité de la peinture*, par Pierre de Cortone, 1652, p. 45.



LES GRANDS HOMMES DU JOUR

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS, par M. Edmond Biré. — Un vol. in-18. Paris, Lecoffre.

Voici un livre qui se recommande doublement, d'abord par une très-belle préface de M. de Pontmartin, puis et surtout par ses qualités propres, le bon sens, l'esprit et l'érudition. Le bon sens y est même vif et alerte, l'esprit des plus aiguisés, et l'érudition non moins fine que l'esprit, ce qui n'est pas peu dire. Et quelle érudition ! Ce n'est pas toujours une érudition de chefs-d'œuvre, bien que M. Biré possède très-bien celle-là ; les chefs-d'œuvre deviennent rares de nos jours. C'est souvent une érudition de morts-nés que l'auteur a très-bien fait de nous montrer dans les régions funèbres ; car, pour nous, ce ne sont que des ombres. Qui connaît, par exemple, les *Plaintes du vent*, de M. Jules Simon, les poésies archaïques de M. Jules Favre, les discours de M^e Philis, le *Vrai courage*, du vieux Bizoin, le *Cabaret de Lustucru*, de Mottu, et l'*Électeur libre* de la famille Picard, et les *Contemplations*, les *Châtiments*, la *Légende des siècles*, tous ces monstres qu'enfante, avec une fécondité d'enfer, le défunt grand poète Victor Hugo ? Il n'est pas, en définitive, un péché littéraire de notre temps que M. Biré n'ait inscrit sur ses tablettes, pas un oripeau dont il ne puisse dire l'origine. Aussi déshabille-t-il nos hommes du jour avec une pres-tesse que n'eurent jamais leurs valets de chambre, et nous les montre-t-il comme Pigalle nous a montré Voltaire, un vieux squelette ricanant, sans honte et sans chemise.

Voltaire, quoique de l'autre siècle, est le premier qui passe par ses mains, car Voltaire ne cesse malheureusement pas d'être un homme du jour. Comment, d'ailleurs, résister à la tentation de mettre en scène, au moment des humiliations que les Prussiens nous faisaient subir, celui qui signa si souvent *le Prussien Voltaire*, et qui, parlant de nos pères, ne craignit pas d'écrire à nos ennemis :

Ce peuple sot et volage,
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats?

Qu'un pareil homme fit bon accueil à M. de Bismark, cela devait être; et que M. de Bismark lui répondît avec la fière politesse du dédain, cela devait être encore. M. Biré nous représente l'auteur de la *Pucelle* sur le trône de fonte que feu Havin lui a érigé avec les sous des cabarets. Qui peut avoir oublié l'inauguration de ce monument faite par l'Empire sur le *square Monge*, le 14 août 1870, après Wissembourg, après Wœrth, à la veille de l'investissement de Strasbourg et de Metz ! Mais le *square Monge* n'était pas encore assez digne du héros qui félicitait Frédéric II, le lendemain de Rosbach, d'avoir vu nos *derrières*, et, le 3 octobre, à l'heure même où Paris assiégé apprenait la reddition de Strasbourg, le maire de la capitale, Étienne Arago, annonçait l'entrée de Voltaire *plus avant au cœur de la grande cité*. La statue était, en effet, transportée du *square Monge* au *square* du prince Eugène. C'est là qu'on la voit maintenant avec ce sourire sardonique qui semble redire au peuple dont il reçoit les hommages ce qu'il lui disait, il y a cent ans : « Allez, mes Welches, Dieu vous bénisse, vous êtes la *ch. . . .* du genre humain. »

Un boulet perdu lui a du moins répondu, pendant la guerre de la Commune, en le trouant de part en part, juste au lieu où les drôles étaient jadis battus de verges.

De Voltaire à Glais-Bizoin la chute est moins grande qu'elle semble l'être au premier abord; car, enfin, Glais-Bizoin n'a jamais, que je sache, insulté la France, et, s'il n'est pas un personnage,

bien qu'il ait un chapeau célèbre, il a cependant régné pendant quatre mois, un mois de plus qu'Othon qui compte cependant parmi les empereurs romains. Il eut même le bon esprit de ne pas se tuer à l'exemple d'Othon. M. Biré nous le représente comme une âme en peine rôdant autour des portes de l'Assemblée nationale, qu'il ne lui est plus permis de franchir, mais se consolant du moins en entendant redire la mort tragique du chien Laatara, l'un des héros de sa pièce du *Vrai courage*. C'est pour lui son récit de Thérémène.

A Glais-Bizon succède M^e. Crémieux, un autre dictateur congédié, une autre âme en peine, mais à qui les électeurs de l'Algérie ont, depuis quelques jours, rendu un siège et le repos. Puis vient le tonnante Gambetta, puis Émile Ollivier, *chose légère*, puis Jules Simon, le n^o 606, et son ennemi intime Ernest Picard. Le dialogue entre ces deux ombres, qui tiennent encore, plus qu'on ne croit, à la terre, est à la fois des plus instructifs et des plus désopilants. Chacun confesse son voisin. C'est l'histoire sans fin de la paille et de la poutre.

— Vous souvient-il du siège de Paris, dit Picard; notre grande préoccupation était de chasser les Prussiens de nos murs; la vôtre était de chasser Dieu de nos écoles.— Et vous, répond Simon, avez-vous oublié cette phrase de l'*Électeur libre*, le journal de votre frère Arthur : *La conquête de la République vaut bien la perte de l'Alsace et de la Lorraine*. — Et la confession continue ainsi, en partie double, pendant trente-cinq pages. Les vérités pleuvent comme grêle, et finissent par être acceptées des deux compères comme pain bénit.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement point oublié le dialogue intitulé *les Tracasseries de M. Mortimer-Ternaux*, qui a paru dans nos colonnes. Le *tracassé*, nous nous le rappelons, était M. Thiers, ce grand historien qui sait si bien dire en trois pages ce que Tacite dirait en une; cet orateur disert et fécond qui, partant du principe de Petit-Jean, qu'il faut commencer par le commencement, ne croit pouvoir parler du recrutement sans prendre le conscrit à la mamelle. Il semble que ce goût, cette passion du détail,

devraient rendre pour lui toute omission impossible et toute erreur aussi. Et cependant, que dit-il des souffrances des peuples dans les vingt volumes de son *Histoire de l'Empire*? Rien, absolument rien. Et des lettres, des arts, au temps de Châteaubriand, Bonald, Gros, Gérard? A peu près rien. On reprochait au P. Daniel, et généralement à l'ancienne école, de passer sous silence la vie intime des sociétés pour ne parler que des cours et des combats. M. Thiers, on le voit, est sur ce point de la vieille école; mais où il n'en est pas, c'est lorsqu'il trouve des excuses pour les grands criminels et les grands crimes, pour Robespierre, dans son *Histoire de la Révolution*, pour l'assassin du duc d'Enghien, dans son *Histoire de l'Empire*. C'est lorsqu'il allonge les documents, pour les rendre explicites dans le sens qui lui plaît¹, qu'il omet certains autres documents peu favorables à sa thèse², qu'il traduit en ami la correspondance si souvent impitoyable de Napoléon, et que, du moment qu'on résiste à son héros, on n'est plus qu'un petit esprit comme d'Aviau, le grand évêque du concile de 1811, ou un personnage sans importance, un *aubergiste* dont on ne daigne même pas dire l'assassinat, comme le *nommé Hofer*, suivant son mot, ce Cathelineau du Tyrol, la Vendée de l'Autriche. Je sais bien qu'à tout cela M. Thiers peut répondre : « Mon *Histoire du Consulat et de l'Empire* ne m'en a pas moins rapporté 900,000 francs. » A cela, il n'y a rien à dire.

Nous n'avons point encore parlé du dialogue intitulé *Le 5 mai 1871*, triste souvenir des vanités napoléoniennes, de ces vanités qui nous ont coûté tant d'argent et tant de sang! Les surprises du revenant des Invalides, ne retrouvant plus le Paris de ses rêves, devraient être pour les siècles une grande leçon. Le seront-elles?

¹ M. Biré cite particulièrement, et texte en main, la déposition de Leridant dans le procès de Georges.

² Notamment, je cite toujours M. Biré, le second jugement fabriqué à la Malmaison, après l'exécution du duc d'Enghien, pour tâcher de régulariser l'assassinat. Une étude sérieuse et utile serait de comparer, par exemple, le récit de la bataille de Marengo, si bien arrangé par M. Thiers, avec celui de Marmont, le tableau qu'il nous trace du concile de 1811 avec celui que présentent les papiers de l'évêque de Gand, M^r de Broglie, et enfin son Waterloo avec celui du colonel Charras.

Quant à nous, elles ne sont pas, même au temps de la Commune, de celles qui peuvent nous toucher.

Le dialogue intitulé *Un banquet chez Pluton* met en scène, de la façon la plus vivante et la plus mordante, tous les courtisans de ce régime napoléonien, qui l'ont été de tant de régimes, tous ces hommes qui n'auraient probablement pas dit, comme les gladiateurs romains : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*¹, mais qui, pour mieux vivre, étaient prêts à tout saluer et saluaient tout.

Enfin, les deux dialogues qui portent pour titre l'*Académie aux enfers*, terminent gaiement et moralement cette revue des misères de notre époque. Ici, du moins, il ne s'agit plus de hontes, mais de bévues, et l'on peut rire à son aise. Avant tout, cependant, je tiens à dire que, si je suis très-sévère pour certaines bévues, je suis très-indulgent pour d'autres. Ainsi, lorsque j'ouvre l'*Avent* de Massillon, et que j'y lis, à propos du buisson ardent : « Le prodige qui parut à Moïse sur le mont *Sinaï*...² », j'éprouve une surprise désagréable ; mais l'idée me vient-elle, pour cela, que Massillon ne fut pas très-versé dans les saintes Ecritures ? Assurément non ; il les possédait mieux qu'homme de son temps ; mais il y a de ces hasards de la plume qui échappent aux esprits les plus exercés. Ce qui m'étonne surtout, c'est que le neveu de Massillon qui édita ses œuvres, en 1746, et aucun des vingt éditeurs qui les ont reproduites depuis, n'aient eu la pensée de biffer *Sinaï* pour mettre *Horeb*.

Boileau, du moins, eut la bonne fortune, avant sa mort, de

¹ « Salut, César ; nous te saluons en allant à la mort. »

² Sermon pour la fête de la Conception de la très-sainte Vierge. — 1^{re} ligne.

Le *Consulat de Plancus*, de Jules Janin, est de la même famille. Qui, en effet, connaît Horace mieux que lui, et sait mieux l'âge de son amphore ? *O nata mecum, consule Manlio* ! M. Doucet, qui eut de l'esprit, ce jour-là, n'eut garde d'oublier le *consule Manlio*, en recevant Janin à l'Académie. « *Consule Manlio*, lui dit-il, ou, si vous le préférez, *consule Planco*, mais le vers n'y sera pas. » — Charmants petits jeux académiques qui ont le mérite d'amuser tout le monde et de faire rire le perdant lui-même, quand il se nomme Janin.

corriger ce vers, qui se lit dans les premières éditions de son *Art poétique* :

Que votre âme et vos mœurs peints dans tous vos ouvrages...

mais il lui fallut des années et un ami, à lui qui cependant était la correction même, pour s'apercevoir qu'une âme ne peut jamais être peinte et les mœurs non plus ; tant l'oreille la plus délicate s'habitue facilement à de certaines dissonances, lorsqu'elle a eu le malheur de n'y être pas sensible une première fois ¹.

Mais, à côté de ces surprises de l'oreille, il y a les surprises de la suffisance, et pour celles-là je n'admets plus d'excuses. Ainsi, lorsque M. Thiers, — j'emprunte ce fait à M. Biré — reproche à Louis XVIII de n'avoir point profité, dans sa jeunesse, de la société de Montesquieu, lequel était mort six mois avant sa naissance, je ris de bon cœur du prétentieux donneur d'avis. M. Biré abonde en histoires de ce genre. En voici une de Cousin. Le grave philosophe ayant trouvé, dans le *Sic et non* d'Abélard, cette phrase : *Dubitando ad veritatem pervenimus* ², y reconnut aussitôt le doute méthodique de Descartes, et écrivit un sayant mémoire, pour en restituer à Abélard la paternité. Le mémoire fut très-favorablement accueilli par l'Académie des *Sciences morales et politiques*, mais Cousin l'ayant ensuite passé à Hœfer, son secrétaire, pour lui faire vérifier certains passages qu'il avait cités de confiance, Hœfer commença par lui montrer dans l'ouvrage le plus connu de Cicéron, le traité *De officiis*, le fameux *Dubitando*... qui l'avait tant ému. Grande confusion du philosophe qui fit alors une sottise et un trait d'esprit. La sottise fut de mettre Hœfer à la porte; le trait d'esprit fut de jeter son manuscrit au feu.

¹ Ce ne fut pas Boileau qui découvrit la faute, ce fut M. Gibert, professeur de rhétorique au collège des *Quatre-Nations*, et Boileau resta alors stupéfait, non-seulement qu'elle eût pu lui échapper, mais encore qu'elle eût échappé, pendant vingt ans, à ses amis et à ses ennemis. *L'Art poétique* avait été publié en 1677, et j'ai sous les yeux une édition d'Amsterdam, de 1703, où le mot *peints* se trouve encore. Boileau substitua au vers primitif celui-ci :

« Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages » (ch. 4, v. 91.)

² « C'est en doutant que nous arrivons à la vérité. »

Si M. Cousin n'avait pas été distrait par les belles de la Fronde, il eût, je crois, trouvé le fameux : *Je pense, donc j'existe*, non point dans Abélard mais dans saint Anselme.

Et M. Sainte-Beuve, ce grand explorateur des petits coins, ce Christophe Colomb des anses et des criques, n'y a-t-il pas plaisir à le voir faisant gobelotter Corneille à Port-Royal, en plein Jansénisme, parce qu'il a lu ce mot de Chevreau : — « La première fois que nous dînâmes au P. R., M. Corneille et moi... », et qu'il n'a pas compris que si l'on dînait fort bien *au Palais-Royal*, on dînait fort peu et fort mal à *Port-Royal* ?

Et cependant, que de doux souvenirs ne devait pas lui rappeler ce seul mot *dîner au Palais-Royal*, souvenirs fort peu cornéliens, je l'avoue, mais que Pétrone n'eût pas dédaignés, lui qui a si bien chanté, à sa manière, le *Festin de Trimalcion* ! Que de choses à dire sur ces mangeurs du vendredi saint et sur leur hôte, cet épais Trimalcion qui eût pu voir souvent le feu des batailles et lui préféra toujours le feu des cuisines ! Les *Notes et pensées* de Sainte-Beuve nous apprennent tout ce qu'il faut attendre de la loyauté et de la dignité de ces intrépides carnivores. Flatteurs ou emporte-pièces, suivant l'occasion ou le moment, s'ils ont du goût comme critiques, ils ont encore plus de fiel comme jaloux et ennemis. M. Biré nous fait passer, à ce propos, sous les yeux, toute une galerie de portraits, des plus curieux, en ce qu'ils peignent quelquefois assez bien le modèle et toujours admirablement le peintre.

On devine assez la figure que doit faire Jules Janin, à ce jugement dernier des péchés littéraires. Son Phèdre *traduisant* Plutarque qui n'était pas encore né, son Hélène, reine de l'Iliade et de l'*Odyssée*, où il paraît qu'il n'est plus question de Pénélope, son Achille mort *sous les coups de Ménélas*, son Plaute vivant *au temps des empereurs*, son du Guesclin combattant contre *un frère* du grand archevêque Thomas de Cantorbéry, assassiné deux cents ans auparavant, son Charles-Quint, *fil de Marguerite d'Autriche*, sa Jeanne d'Arc sauvant la France, *il y a trois siècles*, et *tutti quanti*, font une procession des plus amusantes. Mais enfin, Jules Janin ne

peut pas être rangé au nombre des *suffisants*. Il n'a jamais prétendu faire que de la dentelle, en fait d'histoire et de littérature, et l'on ne peut dès lors s'étonner que son tissu soit peu solide. M. Biré lui met dans la bouche ces mots sévères, mais justes, adressés à Sainte-Beuve : « Dites que je suis un pédant, un plagiaire et un ignorant, mais dites aussi, Monsieur, que je n'ai jamais eu d'autre ambition que d'être homme de lettres et, Dieu aidant, académicien; qu'on ne m'a jamais vu flatter César pour obtenir une place au Sénat et insulter Dieu pour recueillir les applaudissements de la plèbe. »

Voilà quel est l'honneur de Jules Janin; il vaut mieux que celui de Sainte-Beuve. Tandis que ce dernier s'extasiait devant les méplats du front et des épaules de la princesse Mathilde, l'autre écrivait, en souvenir de sa sœur, ce feuilleton sur *Séraphine* où la vraie dévote est peinte en des traits qui ne sont empruntés ni à Boileau ni à Molière :

« Il n'y a rien de plus aimable ; avec la charité elle a la foi et l'espérance ; elle marche au bruit des bénédictions ; il est impossible au plus effronté de soutenir l'éclat de ses beaux yeux calmes, tout remplis d'une innocente joie. Honte à qui l'insulte, honneur à qui l'honore ! La dévote est née dans une de ces maisons correctes du vieux Paris, toutes remplies de l'honnête parfum des temps passés. Cette enfant docte et tendrement élevée a grandi sous le giron de sa vieille grand'mère, une de ces femmes que Bossuet appelait *les dames sérieuses*. Si jeune encore, la dévote est une autorité. Quelle éminente raison, quelle candeur, quelle innocence de sagesse et de vertu ! Elle apprit de bonne heure à ne pas compter plus qu'il ne faut sur l'avenir qui n'appartient à personne, à ne pas dépenser sa jeunesse en mille futilités qui font plus tard de la jeunesse un regret éternel, et voilà comment, de très-bonne heure aussi, la jeune fille est devenue un exemple...

» Vous qui riez et vous moquez, sur un théâtre, avec tant de grâce et d'enjouement, des petites pratiques de M^{me} Séraphine et de sa compagnie..., vous ne savez donc pas ce que peut être, en

pleine dévotion, une famille austère, une de ces correctes maisons à l'abri de tous les orages ? Peu d'étrangers, peu de causerie oisive ou badine, un rire ingénieux, naturel, sans méchanceté, sans cruauté. Dans ces maisons si bien posées, où chaque heure de la vie a son emploi, où tout le monde est à son devoir, à commencer par le maître du logis, chaque jour apporte un progrès dont la maison profite. Il arrive en même temps, tant la prudence est d'un profit certain, que fortune, alliances, dignités, considération générale viennent frapper à cette porte ouverte aux honnêtes gens. Certes, nous voilà bien loin du salon de Séraphine, de ses tapis moelleux, de ses coussins empruntés aux boudoirs des courtisanes, de ces toilettes tapageuses et de ces dévotes mondaines qui mènent de front l'opéra, la bienfaisance, le bal, la quête à domicile et les modes nouvelles.....

» A dix-huit ans, la jeune et sincère dévote, riche ou pauvre, est un grand parti. Sa belle main est digne des plus honnêtes gens. Les beaux messieurs la contemplent de loin. Voyez-la parfois, d'un pied timide et léger, se glisser dans un salon du beau monde, à l'abri de sa mère. Aussitôt on la regarde, on l'étudie, on l'admire et même on la redoute un peu. Où donc a-t-elle pris ce chaste maintien ? De son côté, elle regarde, elle écoute, elle a peur, elle ne sait pas le premier mot de la langue raffinée qui se parle en ces beaux endroits. A peine si elle sait danser ; elle joue à demi sur un piano timide ; oui, mais, pour rien au monde, elle ne consentirait à minauder, avec le premier venu, ces jolies petites romances qui commencent par *Je t'adore*, et qui finissent par *Je suis à toi*....

» Mariée, elle établit tout de suite dans sa maison une autorité que chaque jour augmente. Alors, chacun peut découvrir, sous l'austérité de cette aimable jeunesse, une âme aimante, un cœur tendre, une gaieté doucement épanouie.... Indifférente aux bagatelles, elle est de feu aux bonnes actions... Son joug est léger à tous ceux qui l'entourent ; sa remontrance est faite dans l'accent même de la louange. Enfin, s'il est encore quelque femme qui dise en

parlant d'elle, *une bégueule!* son mari, ses enfants et les pauvres diront : — C'est un ange ! — Elle n'entend ceux-ci ni ceux-là ⁴. »

Voilà, Monsieur Sainte-Beuve, une page qui vaut bien les vôtres; non, certes, que vous n'ayez tracé de très-spirituels portraits littéraires et que vous ne fussiez doué d'un goût naturellement fort délicat ; mais on chercherait vainement en vous cet esprit supérieur, ce *mens divinius* que donnent le respect des traditions et les pieuses habitudes de la famille. Aussi, étiez-vous complètement incapable d'écrire rien qui ressemblât à ce petit chef-d'œuvre de style, de pensée et de sentiment.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

⁴ Feuilleton du *Journal des Débats* du 11 janvier 1869.



LE DÉCLASSÉ

A ces paroles, Urbain se mit à sangloter, et la douce vieille fille se révolta à son tour.

— Mais, ma sœur, ne suis-je pas, aussi bien que vous, la mattresse ici ? demanda-t-elle. Ne suis-je pas votre ainée, d'ailleurs ?

L'abbé supplia les demoiselles Muscas de ne pas se quereller, et, priant Mathurine de lui accorder un moment d'entretien, il passa avec elle dans l'arrière-boutique. Là, quand il la vit plus calme, il lui cita ces passages de l'Évangile, où l'on voit que notre divin Sauveur protège si tendrement les faibles et les petits. Ensuite, comme l'abbé connaissait bien Mathurine, il insista particulièrement sur les petits services qu'Urbain pourrait rendre aux épicières, soit au magasin, soit dans le quartier, en faisant des commissions. — Cet enfant paraît intelligent, ajouta-t-il ; il compensera, soyez-en sûre, le peu de dépense que vous ferez pour sa nourriture.

— Allons donc, monsieur l'abbé ! répondit-elle, je parie que ça mange comme un ogre ! Cet enfant serait la ruine de la maison.

— L'aumône ne ruine pas, au contraire, ma chère demoiselle ; c'est le désordre qui ruine ; et tout le monde sait que vous êtes une personne d'ordre. Cela a même passé en proverbe dans notre ville ; on dit : « Rangé comme M^{lle} Muscas. »

Ce compliment fit plus d'effet que tout le sermon du bon abbé ;

* Voir la livraison de décembre, pp. 456-465.

la vieille fille s'adoucit peu à peu, et, tout en passant sa main longue et osseuse sur le dos de son chat noir, elle dit : « Si je savais que cet enfant dût tourmenter Zozo !... »

— Oh ! il n'a pas l'air méchant ! D'ailleurs, si cela arrivait, vous le puniriez.

— Oui, s'il s'avisait !

Urbain en pleurs, entra en ce moment, conduit par Rose, et la vieille récalcitrante se laissa persuader, à la fin, de consentir à son admission.

VI

Nous avons dit que Rose Falec était orpheline ; mais, comme elle avait seulement quatre ans, lorsqu'elle perdit son père et sa mère, elle ne pouvait en conserver qu'un vague souvenir. Elle croyait pourtant se rappeler que les traits de sa mère avaient quelque ressemblance avec ceux de sa tante Madeleine. Leurs cœurs, du moins, se ressemblaient pour la bonté et la tendresse, et, si l'amour maternel pouvait jamais être remplacé ou même comparé, on eût pu dire que l'orpheline avait trouvé dans la bonne Madeleine une seconde mère.

Comme la journée avait été fort agitée, il fut décidé que le petit garçon se coucherait de bonne heure ; et déjà Rose s'était empressée de lui préparer un lit, dans un petit cabinet, entre sa chambre et celle de ses tantes. Madeleine et sa nièce l'y conduisirent ; elles voulurent, d'abord, lui faire réciter ses prières, mais, hélas ! à peine savait-il le *Pater* ; l'âme avait été aussi négligée que le corps.

Il se déshabilla à la hâte. Sa tante et sa cousine le couvrirent avec soin dans son petit lit, et lui ayant donné chacune un baiser, se retirèrent ; mais Rose ne tarda pas à revenir ; elle s'assit près de lui, et resta longtemps pensive, se plaisant à contempler cet enfant endormi, la tête penchée sur ses bras délicats. Il souriait... Peut-être faisait-il un doux rêve ?...

— Pauvre petit frère de mon cœur ! lui disait la jeune fille attendrie, tu ne dormiras plus sur de la paille ou sur la terre

durcie. Cher petit oiseau, le bon Dieu, comme à moi, t'a donné un doux et sûr abri. C'est le père des orphelins ; oh ! je t'enseignerai à le prier, à l'aimer, et tu seras heureux !...

VII

Dans les premiers jours qui suivirent, Urbain fut, en effet, très-heureux ; il avait eu jusqu'alors une enfance misérable ; parfois il avait souffert de la faim ; il avait souvent été battu par un père ivrogne et brutal, et sa mère elle-même, dont le malheur avait aigri le caractère, le rudoyait tout en l'aimant.

Au lieu que maintenant, il ne manquait de rien, et à part quelques gronderies de la tante Mathurine, il n'entendait que de douces paroles et ne recevait que des caresses.

Cependant, quand il avait récité sa leçon de catéchisme, et pilé du poivre auprès de sa tante Mathurine, il n'avait d'autre récréation que de regarder, à travers les vitres, passer les rares piétons, ou les charrettes des paysans. Quelquefois, il faisait une promenade avec Madeleine et Rose ; mais, malgré tout ce qu'elles faisaient pour l'amuser, l'existence qu'il menait lui sembla bientôt monotone, en la comparant à la vie errante et vagabonde qu'il avait menée dans les rues de Paris.

— Qu'as-tu donc, cher Urbain ? lui demanda un jour sa cousine, qui lui trouvait l'air triste.

Il baissa la tête sans répondre.

— Réponds-moi franchement ; qu'as-tu ?

— Je m'ennuie.

— Comment, et pourquoi ?

— Il y a des jours, Rose, où je regrette la vie que je menais là-bas.

— Oh ! Urbain ! s'écria la jeune fille avec une douloureuse surprise.

— C'est qu'alors j'étais libre... Je sais que tu vas me dire que je n'avais pas toujours à manger ; c'est vrai, mais aussi, quand on

avait, par chance, un bon morceau, on partageait avec les camarades, et on s'amusait.

— Tu regrettes de n'avoir plus de camarades !

— Ah ! mais... oui.

La jeune fille crut devoir faire part à ses tantes de cette conversation.

— Voyez le garnement ! s'écria Mathurine ; ça est chez nous comme coq en pâte, et ça regrette sa vie de *bohème* !

Madeleine soupira profondément.

Après avoir réfléchi à ce que Rose lui avait appris, elle crut avoir trouvé le meilleur moyen de procurer à Urbain des camarades, et, en même temps de l'occuper sérieusement. Ce fut de l'envoyer, chaque jour, à l'école des respectables Frères de la doctrine chrétienne.

VIII

Les premières notes du petit écolier furent loin d'être brillantes ; il n'étudiait pas, il troublait la classe, il était indiscipliné. Cela affligeait la bonne Madeleine, d'autant plus que Mathurine se plaisait à lui répéter avec malice : — Je l'avais bien dit !

C'était une chose terrible, pour la tante Madeleine, que d'être obligée de gronder ; elle ne le faisait qu'en prenant énormément sur elle-même ; on s'en apercevait assez à sa voix altérée, à ses yeux qui se remplissaient de larmes.

Cependant, après avoir plusieurs fois repris Urbain avec douceur, elle crut devoir lui déclarer qu'il serait puni, si les témoignages n'étaient pas meilleurs.

Il l'écouta d'un air bourru et ne répondit point.

Quelques jours après, le Frère directeur prévint les demoiselles Muscas qu'il était plus mécontent que jamais de leur neveu.

Alors, Madeleine se mit à songer aux moyens de le corriger.

Elle s'excitait donc à la sévérité, tout en redoutant l'arrivée du petit coupable.

Cinq heures sonnèrent, et le cœur de la bonne tante battit bien fort : c'est qu'il allait arriver, ce méchant enfant tant aimé ! Au lieu de l'embrasser comme à l'ordinaire, elle allait être obligée de le punir !

La demie sonna . . . et puis six heures . . . Urbain ne rentrait pas.

Inquiète, Madeleine courut chez les bons Frères, s'imaginant qu'ils avaient mis l'écolier en retenue. Mais quelle fut sa stupeur, lorsque le portier lui assura qu'Urbain était sorti de la classe à cinq heures, comme les autres enfants ! . . .

Où donc était-il ? S'était-il caché dans la crainte d'une punition ? . . . Elle chercha chez tous ses voisins, s'informa partout, et on ne put lui donner aucun renseignement.

La nuit vint : Urbain n'était pas rentré. Madeleine et Rose le croyaient perdu ; elles se désespéraient, tandis que Mathurine irritait encore leur douleur, par son éternel refrain : — Je l'avais bien dit ! C'est un ingrat, un vaurien, ajoutait la maligne vieille fille ; le proverbe ne ment point : *Bon chien chasse de race.*

IX

Dès que le jour parut, le lendemain, Madeleine partit pour l'église ; elle avait besoin de prier ; elle voulait aussi consulter l'abbé Le Fur sur ce qu'il y aurait à faire pour retrouver le petit fugitif. Pendant qu'elle était à l'église, Mathurine sommeillait encore, et Rose, tout en pleurant, s'occupait de ranger le magasin. Au moment où, après avoir éteint sa lampe, elle ouvrait les volets, elle aperçut un laquais, en livrée verte, qui la salua ; dès qu'il lui eut adressé quelques paroles, la jeune fille poussa un cri de joie.

C'est qu'il venait de lui apprendre qu'Urbain était sain et sauf. Il avait passé la nuit au château de Trémeneq, où il était encore. Voici ce qui était arrivé :

Soit que l'écolier indiscipliné fût effrayé de la punition dont ses tantes l'avaient menacé, soit plutôt qu'il eût envie de courir les aventures, au lieu de rentrer au logis, il s'en était allé, tout seul, se

promener sur le grand chemin ; puis, la nuit approchant, il était monté dans la charrette d'un fermier qui revenait de la ville et s'en retournait chez lui. Ayant aperçu les tourelles d'un château, il avait demandé au fermier à qui ce château appartenait, et, ayant appris que c'était l'habitation de la comtesse de Trémeneç, mère de son camarade de classe, René, il imagina d'aller y demander asile. Il arriva qu'il rencontra le petit René dans l'avenue, qui l'accueillit à merveille, et le cacha si bien, que sa mère s'en était aperçue trop tard pour pouvoir le renvoyer à la ville ; mais, dès le point du jour, craignant que les épicières ne fussent dans l'inquiétude, la comtesse de Trémeneç les envoya prévenir que leur neveu était en sûreté, et qu'elle le leur conduirait dans la matinée.

Dès que Rose eut appris cette bonne nouvelle, elle courut au-devant de sa tante Madeleine pour lui en faire part, et celle-ci, toute tremblante d'émotion, rentra chez elle, pour attendre l'arrivée du fugitif.

X

Dix heures sonnaient lorsque la calèche de la comtesse de Trémeneç s'arrêta à la porte du magasin d'épicerie.

Une femme d'une quarantaine d'années, grande et distinguée, vêtue d'une robe de soie noire, descendit d'abord de voiture ; ensuite, Urbain, et enfin, le petit René de Trémeneç, fils unique de la comtesse, et camarade de classe d'Urbain.

Il était facile de voir que la châtelaine de Trémeneç avait été fort belle. Veuve depuis quatre ans d'un mari qu'elle adorait, elle avait complètement renoncé au monde, et ne venait à N. . . , qui est située à un kilomètre de son château, que lorsqu'elle avait quelque affaire indispensable.

Baucoup d'habitants de la petite ville attribuaient ce goût pour la retraite à un sentiment de sottie fierté : on ne voulait pas comprendre que, regrettant profondément son mari, elle s'était entièrement consacrée à son unique enfant. On la haïssait presque, quoiqu'elle fût bien inoffensive. Était-ce seulement parce qu'on la

jugeait hautaine ?... La sombre envie n'était-elle pas le mobile de ces injustes préventions ?

Les demoiselles Muscas, qui, nous l'avons dit, appartenaient à une famille royaliste, ne partageaient point ces préjugés absurdes contre cette vieille noblesse, qui a si souvent prouvé qu'elle ne veut plus d'autre privilège que celui de marcher en avant, alors qu'il s'agit de prodiguer son or, ou de donner sa vie pour l'Église ou pour la France. Ce fut donc avec joie et reconnaissance que fut reçue la comtesse de Trémenc, lorsqu'elle ramena le petit Urbain. Celui-ci avait l'air un peu honteux de son escapade ; aussi, la tante Madeleine n'eut pas le courage de le gronder autant qu'il le méritait.

Elle finit même par suivre l'exemple de sa nièce, qui déjà l'avait embrassé.

Mathurine s'écria que c'était un enfant gâté, et ajouta qu'il fallait le punir, et qu'il n'aurait que du pain sec toute la semaine.

La sage épicière pensait que cette punition aurait deux buts : d'abord, celui de corriger son neveu ; ensuite, d'économiser le beurre.

Mais la comtesse et son fils demandèrent la grâce du coupable avec tant d'instances, qu'il fallut bien l'accorder.

Dès qu'ils eurent pris congé des demoiselles Muscas, et qu'on les eut vus partir en calèche, Urbain prit ses livres et ses cahiers, et se dirigea vers l'école. Le soir, il apporta, pour la première fois, un bon point. Aussi, comme il fut choyé, félicité de sa promptitude à réparer ses torts !

— Je ne ferai plus le paresseux, dit-il à Rose ; je veux devenir un homme instruit.

— C'est bien, cher petit, tu veux nous faire plaisir...

— Sans doute, Rose ; et puis j'ai une autre idée encore...

— Quoi donc ?

— Si je travaille, je puis devenir savant, et plus tard, un riche, un monsieur.

Rose tressaillit.

— Enfant, dit-elle, tu crois donc que le bonheur est d'être riche ?

— Pardi ! j'ai vu ça de près... à Trémenec... Si tu savais quel beau salon doré ! Des miroirs immenses, où l'on se voit depuis la tête jusqu'aux pieds ; des tapis brodés de belles fleurs rouges ; des fauteuils où on enfonce, tant ils sont moelleux ; une pendule splendide ! Que sais-je moi ? A déjeuner, on nous a servi, à René et à moi, du chocolat, non pas du commun, comme celui des tantes Muscas, mais du chocolat exquis, de première qualité, et cela dans une timbale d'argent, pas du ruolz ; car j'ai demandé.

Rose ne put s'empêcher de sourire.

— Si tu savais, continua-t-il, la honte que j'avais, en montant dans cette belle voiture, avec mes gros souliers cloutés ! Quand je pense que je me suis assis à côté de René, qui avait un vêtement de velours, avec ce gros habit de drap gris !

— Pour moi, répondit la jeune fille, je n'ai jamais désiré les richesses ; je me contente de la modeste aisance que mes tantes ont la bonté de me procurer.

— Peuh !

— Le bon Dieu, Urbain, n'a pas voulu que tout le monde fût riche.

— Pourquoi ça ? Il me semble que ce n'est pas juste.

— Tais-toi, tais-toi, pauvre enfant ! s'écria Rose ; ne sais-tu pas que Dieu est souverainement juste et bon, et que sa Providence veille sur tous ses enfants ?...

XI

Plusieurs années s'étaient écoulées. Urbain avait continué à étudier, et il avait même souvent remporté des prix, ce qui avait procuré à M^{lles} Muscas le plaisir de le couronner.

Peu après sa première communion, qu'il fit à l'âge de douze ans, il témoigna le désir d'être placé dans un collège, afin de continuer ses études ; il avait, disait-il, la vocation d'être prêtre. Cette déclaration remplit de joie la bonne tante Madeleine, qui n'était nulle-

ment *anti-cléricale*, et, comme la plupart des Bretonnes, eût regardé comme un honneur suprême d'avoir un prêtre dans sa famille. Une chose seulement lui donnait du souci : jusqu'alors, le cher enfant avait reçu chez les bons Frères de la Doctrine chrétienne l'instruction gratuite ; que dirait Mathurine, quand il faudrait payer sa pension dans un collège ?

Cependant, à sa grande surprise, Mathurine y consentit de très-bonne grâce, charmée de l'espoir qui lui était offert de pouvoir dire un jour : Mon neveu *l'abbé* ; elle alla même jusqu'à promettre qu'elle lui achèterait sa première soutane.

— Quel dommage, ajouta la vieille fille, que ce ne soit point un Muscas !

Pendant que les épicières préparaient le bagage de l'écolier, celui-ci, non moins joyeux, disait à Rose, son amie et sa confidente : « Quand je serai curé, tu viendras dans mon presbytère tenir mon ménage ; mais sois sûre que je finirai par devenir évêque.

— Pourquoi pas cardinal ? répondit en riant la jeune fille.

L'abbé Le Fur vint le soir, et on lui confia avec empressement les projets d'Urbain ; mais il diminua beaucoup la joie des demoiselles Muscas.

— Je vais vous étonner, dit-il, en vous disant que mon avis n'est point qu'Urbain aille au collège. Mettez-le plutôt en apprentissage chez quelque brave ouvrier, afin qu'il soit, un jour, en état de gagner honnêtement sa vie. Certes, je suis loin d'être, comme Voltaire, opposé à l'enseignement du peuple ; je pense plutôt, comme Benoît XIV, que l'ignorance est la source de tous les maux ; mais si je suis pour la lumière qui éclaire, je ne suis pas pour celle qui brûle, et je connais assez votre neveu, mes bonnes demoiselles, pour savoir qu'en voulant apprendre le latin et le grec, il n'a qu'un mobile : l'orgueil. Il voudrait, à tout prix, sortir de la classe où Dieu l'a fait naître. Or, de deux choses l'une : où il deviendra un déplorable ecclésiastique ; ou, plus vraisemblablement, un déclassé, un demi-savant, un propre à rien, comme il y en a tant.

— Mais, objecta Madeleine, on a vu des enfants, partis de très-bas, devenir des hommes distingués.

— Sans doute, Mademoiselle, répondit l'abbé ; mais, pour quelques-uns, auxquels on a reconnu, dès leur jeunesse, une vocation sainte, ou des dispositions particulières, combien sont errants par le monde, rougissant de toucher aux outils de leur père, cherchant, en vain, une position sociale, et rongés par l'orgueil déçu et l'envie insatiable, ne se servent de leur demi-science que pour pervertir les hommes et offenser Dieu !

Ces paroles firent assez d'impression sur Madeleine pour l'agiter toute la nuit ; mais elles n'en firent pas assez pour la déterminer, cette fois, à suivre les avis du respectable abbé ; elle se figurait qu'Urbain était doué d'un esprit supérieur, et que l'abbé Le Fur le jugeait trop sévèrement.

Bref, il fut décidé, entre les deux sœurs, qu'Urbain était bien jeune, en effet, pour connaître sa vocation, mais qu'on ne risquait rien, en attendant qu'il fût plus âgé, de le placer, non pas dans un lycée, mais dans un petit séminaire.

Urbain ne donna point à ses professeurs de graves sujets de mécontentement ; seulement, la moindre observation le révoltait, et ses camarades se plaignaient de son caractère susceptible et parfois désagréable.

— Ce jeune homme, disait le supérieur du séminaire à l'abbé Le Fur, n'est dépourvu ni d'aptitude, ni de qualités ; cependant je crains pour son avenir, « car, il a une de ces natures sombres et mélancoliques sur lesquelles le malin esprit a beaucoup de prise ; il fait entrer aisément dans ces âmes le chagrin, les soupçons, la haine et l'envie. »

BLANCHE DE ROSARNOUX.

(La suite à la prochaine livraison.)

ÉPILOGUE POUR UN VOLUME DE SATIRES*

Reviens sur les hauteurs où sont tes vrais domaines,
Où, dans nos grands amours, meurent toutes les haines,
Muse! et fermons ce livre écrit sans le prévoir;
Livre amer et dicté par un âpre devoir.
C'est assez d'un combat sans espoir de victoire.
Mais à nos cœurs sans fiel la haine est méritoire;
Nous n'avons pas vengé notre querelle à nous,
Et Dieu nous doit le prix de nos jours de courroux;
Lui seul nous a conduit dans ces luttes sans joie
Où le cygne amoureux s'est fait oiseau de proie.

Il est dur au penseur de quitter l'infini,
Les splendides sommets d'où rien ne l'eût banni,
De fuir l'éternité pour le siècle où nous sommes;
Il est dur de quitter les forêts pour les hommes.

* Le volume dont cette pièce formera l'épilogue, paraîtra au printemps prochain, et renfermera tout ce qui, dans l'œuvre de M. Victor de Laprade, de 1852 à 1872, touche de près ou de loin à la politique; en un mot, toute l'œuvre du citoyen. (Note de la Rédaction).

Nul, caché plus longtemps sous ces rideaux épais,
N'a vécu, plus que moi, de prière et de paix.
Sans donner un regard à rien de ce qui passe,
J'ai voulu vers mon Dieu voler en plein espace.
J'habitai sur l'Horeb. J'ai marché, jusqu'au soir,
Avec ceux qui portaient la harpe et l'encensoir ;
Chez ces douces tribus à l'autel réservées,
Qui tiennent vers les cieus leurs mains toujours levées,
Et qui, loin de la plaine où l'on verse le sang,
Prennent part au combat... mais rien qu'en bénissant.
Quand mon cœur débordait jusqu'aux cités prochaines,
Il distillait un miel comme le tronc des chênes ;
Je répandais comme eux, nourri de leurs leçons,
La douceur et la force en d'austères chansons.
Mais cette austérité n'avait rien de morose ;
Par le côté divin j'embrassais toute chose ;
Marchant vers l'avenir avec sérénité,
Je poursuivais d'amour l'invisible beauté.

Certes, je savais bien, dans nos bois, sur nos cimes,
Que mille impurs Pythons rampaient dans les abîmes,
Que la fraude et l'erreur trônent chez les humains,
Que l'agneau s'y déchire aux buissons des chemins,
Et qu'armé pour le droit chez un peuple en délire,
Tout poète a son arc aussi bien que sa lyre.
Mais j'ai pu, sans faiblesse, oubliant nos travers,
Perdre au milieu des bois mes flèches et mes vers,
Dans nos cités, alors, sentinelle rigide,
Portant aux yeux de tous sa lance et son égide,

La liberté veillait près de la foi sa sœur,
Et toute noble cause avait son défenseur.

J'ai pu fuir, à vingt ans, nos disputes civiles,
Nul danger n'attirait un grand cœur dans les villes;
Sans crainte, on choisissait le jour, l'heure et le lieu,
Pour attaquer le vice et pour confesser Dieu.
On y trouvait la palme et non pas le martyr.
La vérité servait à qui savait la dire;
C'était un grand honneur pour très-peu de péril...
Je me taisais! J'errais cueillant les fleurs d'avril.

D'autres jours sont venus : chacun ferme la bouche ;
Le laquais s'est montré sous le tribun farouche.
Moi, j'ai jugé ce temps qui tue à petit bruit ;
Dès le premier bourgeon, j'ai deviné le fruit.
Quand l'histoire au mensonge eut donné la parole,
J'abdiquai mon silence et tout penser frivole.
Vingt ans déjà passés, j'écrivais tristement
Ces deux vers à la fin d'un pieux monument :
« Ami, tu le sais bien, dans l'ère qui commence,
Malheur à l'âme fière, à tout homme qui pense. »
J'ai brigué ce malheur et j'y suis parvenu.
Mon cœur a débordé, trop longtemps contenu ;
J'ai quitté mes déserts, l'idéal qui m'attire ;
Ma symphonie en pleurs a dardé la satire,
Et j'ai brandi le fouet et le fouet a mordu...
Advienne que pourra, j'ai fait ce que j'ai dû.

Honte à qui sait mentir avec la poésie,
Qui berce en vains accords sa noble fantaisie,

Qui, paisible histrion, sans s'indigner de rien,
N'a jamais, sous l'auteur, trahi le citoyen ;
A qui put empiler volume sur volume
Sans qu'on ait su jamais quel dieu guide sa plume.
Quand son lecteur le presse, il cache en divaguant
S'il est pour Mahomet, Jésus, ou Tervagant.
Ni blanc, ni noir, jamais ce prudent ne hasarde
D'attacher à son nom l'une ou l'autre cocarde.
Impassible aux douleurs qui ne l'atteignent pas,
La honte lucrative a pour lui des appas ;
Il veut enrubanner le griffon qu'il chevauche ;
L'art n'est, entre ses mains, qu'une exquise débauche ;
Pour César ou Caton il n'a jamais pris feu ;
Il a ses vanités pour patrie et pour dieu.

Fallait-il, moi croyant, me courber au silence ?
Mériter ces soupçons de lâche indifférence ?
Non ! Je veux que més vers, s'ils sont un jour relus,
Témoignent de mon cœur quand je ne serai plus.
Je veux qu'en abhorrant cette époque et ses vices,
On ne me compte pas pour un de leurs complices.
Mes fils, au moins, sauront que, jamais résigné,
Dans l'ombre et sous le joug je vivais indigné ;
Que j'ai voulu garder leur nom sans flétrissures.
Ils sauront qu'insensible à mes propres blessures,
Mais jaloux pour la France et pour le nom chrétien,
Je n'ai jamais haï que par amour du bien.

J'ai voulu témoigner pour la muse elle-même,
Pour mes saintes forêts, pour les hauteurs que j'aime,

Pour l'idéal rêvé dans mon premier printemps,
Pour la nature où Dieu parle dans tous les temps,
Pour tout ce qu'elle enseigne au cœur qui la fréquente,
Pour les torrents, les lacs, pour la neige éloquente.
Je veux qu'on sache à quoi la solitude sert
Et quels mâles pensers je cueillais au désert.
Que l'on n'accuse plus d'inertes rêveries
Des contemplations au vertige aguerries,
Le combat de Jacob longuement soutenu
Et le sacré colloque avec l'hôte inconnu.
On a cru qu'à l'entour de nos cimes glacées,
Le froid en lourd nuage épaissit la pensée.
Dites si, pour jaillir d'un plus profond azur,
Le trait que j'ai lancé vous paraît plus obscur ?
Si j'ai vu, de là-haut, d'un œil timide et louche,
Et si ma langue apprit à trembler dans ma bouche ?

Je suis venu ; j'ai mis mon cœur à découvert
Comme quand je parlais à Dieu dans mon désert.
J'ai dit la vérité, toujours si mal reçue.
Sur nos chênes gaulois j'ai pris une massue.
O montagne ! ô forêt d'où j'ai tout apporté !
Mon livre est né de vous comme la liberté,
Et j'ai su, moi chétif, après tant de poètes,
Ce qu'un vers rude et franc peut causer de tempêtes.

J'ai soulevé les flots du mensonge alarmé.
Autour de moi l'orage est loin d'être calmé,
Et j'entends de la grève où ma barque s'échoue
Bouillonner et gronder cet océan de boue.

Qu'importe ! A vous haïr instruisant nos neveux,
Mon livre existera, c'est tout ce que je veux.

J'ai dû faire, à mon tour, œuvre d'homme ! Elle est faite.
Je retourne au désert qui se met tout en fête.
J'y reprends pour toujours l'amitié des hauts lieux ;
J'y veux goûter encor le colloque des dieux,
Et poursuivant mon rêve à travers l'invisible,
Chanter sans crainte, armé de mon dédain paisible.

Je sais bien qu'on verra, dans leurs chenils divers,
Des meutes de laquais japper contre mes vers ;
De par l'égalité, son heureuse patronne,
Tel démocrate ira criant : « Qu'on le bâillonne ! »
Épargnez-vous ce soin, délateurs ! j'ai fini ;
Du monde où vous réglez je pars, je suis banni ;
Je vais rejoindre au loin tous mes dieux qu'on insulte ;
Aux Muses de la paix je rapporte mon culte.
J'ai trop souillé mes yeux de ce spectacle impur ;
J'ai besoin d'essuyer mes regards à l'azur.

C'est trop d'un jour entier perdu dans la satire ;
Ne treçons plus en fouet les cordes de la lyre.
Reviens, chaste idéal qui m'inspiras mes chants !
J'ignore à tout jamais les sots et les méchants.
J'ai repris mon voyage avec les bons génies.
Mon oreille et mon cœur vont droit aux harmonies,
Et mon œuvre appartient, quel que soit l'avenir,
A ce qu'il faut aimer, à ce qu'il faut bénir.

VICTOR DE LAPRADE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

SAINTE LOUIS ET ALFONSE DE POITIERS. — Etude sur la réunion des provinces du Midi et de l'Ouest à la couronne, et sur les origines de la centralisation administrative, d'après des documents inédits, par E. Boutaric, sous-chef de section aux Archives nationales, professeur à l'Ecole des Chartes. — Paris, H. Plon, in-8° de 550 pages. Ouvrage couronné par l'Institut.

M. Boutaric, l'auteur de l'ouvrage dont je rends compte ici, est sans contredit de nos jours l'un des plus laborieux écrivains sortis de la savante Ecole des chartes. Fidèle au programme de cette Ecole, il a consacré la plupart de ses loisirs et de ses veilles à l'étude, si négligée malheureusement jusque dans ces dernières années, du moyen âge, de ses mœurs et de ses institutions, de ses usages et de ses coutumes.

Le public savant était déjà en possession de trois ouvrages importants¹, dus à ses patientes recherches, et l'accueil bienveillant qui leur a été fait, nous est un sûr garant de leur mérite scientifique, ainsi que de l'esprit de méthode et de discernement dont l'auteur a fait preuve, dans la recherche et dans l'analyse des nombreux documents originaux qu'il a compulsés pour des travaux de cette nature.

Le présent volume est digne à tous égards de ses aînés ; il en a toutes les qualités. M. Boutaric s'y est proposé un triple but ; et d'abord, celui d'éclairer d'un nouveau jour le règne si glorieux du plus saint de nos rois, en faisant connaître ce que fut sous ce règne,

¹ *La France sous Philippe le Bel*, in-8° ; — *Institutions militaires de la France avant les armées permanentes*, in-8° ; — *Parlement de Paris (Actes du)*, première série, 1254-1328. 2 in-4°.

l'administration intérieure de la France ¹. Ce côté de l'histoire de saint Louis avait été jusqu'ici entièrement laissé dans l'ombre ². C'était donc rendre un vrai service à la science historique que de combler cette lacune regrettable, et notre auteur, on peut l'assurer, y a fort bien réussi.

En second lieu, il a voulu montrer comment Alphonse de Poitiers avait contribué, pour une large part, à l'unification des provinces qui composent actuellement notre royaume de France ³. On ne voit pas que l'action du frère de saint Louis ait eu besoin d'être bien puissante sur les provinces de l'Ouest (le Poitou, l'Aunis et la Saintonge) ⁴; mais la chose est toute différente quant à celles du Midi. Là, plus d'un ferment de discorde ou même de haine déclarée à l'endroit de l'ingérence de la dynastie capétienne dans les affaires de la maison de Saint-Gilles, avait été déposé dans les cœurs par l'amour de l'indépendance nationale et plus encore par l'hérésie. Ils disparurent heureusement sous la douce et paternelle influence du gendre de Raymond VII de Toulouse, qui conquit ainsi moralement à la France par sa sagesse et sa justice tout un vaste territoire ⁵.

Quant au troisième but qu'a recherché et atteint M. Boutaric, il ne mérite pas moins d'attirer l'attention des hommes sérieux : c'est de nous faire assister aux origines de cette centralisation politique et administrative ⁶, qui, s'étendant aujourd'hui à tout, et faisant tout plier sous le même joug égalitaire, est devenue, si je ne me trompe, un danger des plus graves pour la société actuelle. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter au long cette question. Il me suffira de dire, en conformité de sentiments avec M. Boutaric, que saint Louis ne fut ni le créateur, ni le patron d'une centralisation

¹ *S. Louis et Alphonse de Poitiers*. Introduction, p. 7 et 8.

² *Ibid.*, p. 2-5.

³ *Ibid.*, p. 7.

⁴ Ces provinces, démembrées de la France par le mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec Henri II d'Angleterre, venaient d'être reconquises par Philippe-Auguste.

⁵ *S. Louis et Alphonse*, etc., p. 12.

⁶ *Ibid.*, p. 7 et 8.

de ce genre : sous son règne et sous l'administration de son frère, les provinces annexées conservèrent leurs privilèges et leur législation particulière, en un mot, leur autonomie telle qu'elles la possédaient depuis trois ou quatre siècles ¹.

Revenons à l'ouvrage que j'essaie d'analyser dans ses traits principaux.

Ce que je viens de dire nous permet déjà d'apprécier quelles importantes matières y sont traitées, et je dois ajouter qu'elles le sont avec beaucoup de netteté et de précision, de science et de logique.

L'ouvrage est divisé en cinq livres.

Le premier a pour but de retracer la suite des événements dans leur ordre historique ². Les quatre autres présentent une série d'aperçus et de renseignements, tant généraux que particuliers, d'abord sur l'ensemble de l'administration d'Alfonse de Poitiers ³, puis, dans le détail sur ses monnaies et ce qui a trait aux finances ⁴, sur l'organisation judiciaire qu'il établit ou plutôt maintint dans les provinces ⁵ de sa dépendance ; enfin, sur les rapports qu'il eut avec le clergé, la noblesse et le tiers-état ⁶.

On comprend par cet énoncé que la partie biographique proprement dite, ne tient qu'une place bien secondaire ⁷ dans l'œuvre qui nous occupe. Aussi M. Boutaric ne s'est-il pas proposé d'écrire une *Vie* ou une *Histoire* : il a voulu plutôt, comme son titre l'indique, résumer dans une étude, à la fois scientifique et littéraire, une foule de notions sur le moyen âge et ses institutions (particulièrement au XIII^e siècle), qu'il avait recueillies, en compulsant, avec une infatigable persévérance, tous les dossiers administratifs,

¹ *S. Louis et Alfonse de Poitiers*, p. 8.

² *Ibid.*, p. 13-120.

³ *Ibid.*, p. 122-180.

⁴ *Ibid.*, p. 181-349.

⁵ *Ibid.*, p. 350-421.

⁶ *Ibid.*, p. 422-530.

⁷ *Ibid.* *Biographie d'Alfonse comte de Poitiers et de Toulouse*, pendant le temps qu'il a gouverné par lui-même (1251-1271), p. 86-121.

financiers, judiciaires, etc., relatifs à l'administration d'Alfonse de Poitiers. C'est là que se trouve le mérite principal de son travail.

Désormais, si je ne me trompe, on ne pourra plus écrire sur le treizième siècle, et sur le règne de saint Louis, ou plutôt sur le régime féodal lui-même et sur les origines de la centralisation administrative sans consulter le livre de M. Boutaric. Aussi, suis-je heureux de le recommander aux lecteurs de la *Revue*, et je le fais avec d'autant plus de confiance, que si la Bretagne n'y joue pas un rôle des plus marquants¹, en revanche la Vendée, qui faisait alors partie du Poitou, y tient une place assez notable, et par suite, beaucoup d'abonnés trouveront dans cet ouvrage des détails relatifs à leur histoire locale, intéressants et peu connus.

Je me plais aussi à faire remarquer que M. Boutaric a enrichi son livre d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux, qui rend les recherches très-faciles.

Il n'est pas nécessaire de dire que, tout en louant le travail de notre savant archiviste, je ne prends pas sous ma responsabilité toutes les opinions religieuses et historiques qu'il met en avant dans le cours de ses six cent pages. La chose va de soi-même. Il y a trop de points controversés et controversables en théologie et en histoire, pour qu'il en soit autrement. Sans entrer dans le détail des divergences qui pourraient nous séparer, je me plais à constater seulement que M. Boutaric s'écarte rarement, dans ce dernier ouvrage, du point de vue auquel doit se placer un catholique, pour apprécier sainement et avec impartialité les institutions et les personnes du moyen âge. Ainsi, il ne craint pas de reconnaître que la croisade contre les Albigeois eut dans ses débuts *un caractère purement religieux*².

De même, il proclame hautement que les hérétiques du Midi de la France étaient, « *par leurs doctrines subversives et destructives, des ennemis plus redoutables pour la société que les Sarrasins eux-mêmes* »³.

¹ Il est question, en passant, de Pierre Mauclerc, de son fils Jean le Roux, du vicomte de Rohan, etc.

² *S. Louis et Alfonse de Poitiers*, p. 25.

³ *Ibid.*, p. 23.

En outre, il nous fait connaître que Philippe-Auguste acquiesça solennellement à la sentence d'excommunication portée contre Raymond VI de Toulouse, en recevant à foi et hommage Simon de Montfort devenu duc de Narbonne et comte de Toulouse par l'autorité du Saint-Siège ¹.

J'insiste sur ce point, parce que M. Boutaric, dans son précédent ouvrage, *La France sous Philippe le Bel*, était tombé dans quelques erreurs, en traitant des rapports de ce prince avec Boniface VIII. On voit avec plaisir qu'une étude plus approfondie de la législation et des institutions de l'Eglise l'a amené à modifier ses idées dans le sens catholique. Il faut l'en féliciter, sans s'étonner de trouver encore çà et là des propositions discutables.

Relativement à l'Inquisition (p. 442-457), l'auteur parle de la part qu'y prirent les papes et les évêques, avec cette justice et cette modération de sentiments qu'on est heureux de rencontrer, sous la plume de l'auteur de *La France sous Philippe le Bel*.

Enfin, dans son dernier livre (p. 422-485), M. Boutaric, tout en se gardant de laisser dans l'ombre les torts et les méfaits des *hommes d'Eglise*, vis-à-vis d'Alfonse de Poitiers et des populations, n'en déclare pas moins, avec franchise, que ces cas sont rares et en *quelque sorte exceptionnels* ².

On me pardonnera d'avoir appelé l'attention du lecteur sur ces points particuliers. Ils touchent à l'histoire ecclésiastique, et par conséquent sont spécialement de mon ressort.

En ce qui regarde le régime féodal, il faut remarquer aussi que M. Boutaric se plait non à l'absoudre de tout reproche, ce serait manquer à la vérité de l'histoire, mais cependant à proclamer que sous ce régime « il y avait des libertés, des droits et des devoirs reconnus et sanctionnés ³. » Et cela, il le dit à l'encontre de ceux qui prétendent qu'à cette époque « quelques tyrans s'ingéniaient à opprimer des milliers d'esclaves silencieux et avilis ⁴. » Signalons

¹ *S. Louis, etc.*, p. 27.

² *Ibid.*, p. 482.

³ *Ibid.*, p. 11.

en passant deux erreurs de peu de gravité qui ont échappé par inadvertance à notre auteur. La première consiste à dire que la Bretagne relevait de la couronne d'Angleterre en l'année 1200²; la seconde, à croire que l'université de Poitiers serait antérieure à la seconde moitié du XIII^e siècle³. Cette université ne date en réalité que de Charles VII. Mais il est temps de conclure ce compte rendu.

En résumé, M. Boutaric, après avoir compulsé non-seulement tous les chroniqueurs contemporains, relativement à Alfonse de Poitiers, mais surtout 4,000 actes publics, lettres ou comptes émanés de la chancellerie de ce prince⁴, s'est épris de cette belle figure historique. Il a voulu la faire revivre dans sa vraie physiologie, mettre en lumière tout ce qu'elle offre de noble, de généreux et de vertueux.

De là l'ouvrage, si riche en faits et en renseignements importants puisés aux sources originales, si digne d'être lu et approfondi, dont je viens de présenter une trop pâle analyse aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

DOM FRANÇOIS PLAINE,

Bénédictin de Ligugé.

LE FILS DU GARDE-CHASSE, récit vendéen, par M. Émile Grimaud, avec une eau-forte, par M. Octave de Rochebrune. — Nantes, A. Morel, rue Crébillon, 20.

C'est un récit plein de charme et d'intérêt; nos lecteurs peuvent s'en souvenir, car il a paru dans la *Revue*, il y a quelques années. Ils n'ont pas oublié le héros de ce petit drame, poète et soldat, épris à la fois des belles choses et des grandes actions, dont la vie débute comme un roman et finit comme une histoire, à cette époque bouleversée de la Révolution, où se heurtaient tous les contrastes.

Ils le retrouveront avec plaisir dans le joli volume que M. Émile Grimaud lui consacre aujourd'hui. Ce volume, édité par l'auteur

¹ *S. Louis*, etc., p. 10.

² *Ibid.*, p. 14.

³ *Ibid.*, p. 484.

⁴ *Ibid.*, p. 10.

lui-même, avec le soin et le goût que l'on sait, est de plus orné d'une eau-forte de M. de Rochebrune. Elle représente la métairie vendéenne où se passe le dénouement tragique du récit, mais avant ce dénouement. La scène est encore paisible. Les rayons du soleil éclairent gaiement la ferme aux murs lézardés, qui fait le sujet principal de la gravure, le groupe d'arbres du voisinage, et le terrain, hérissé d'herbes et de fleurs sauvages. Le côté sombre d'un tas de fagots, artistement jeté au premier plan, fait encore ressortir cet effet de jour. Les volets ouverts de la maison laissent deviner un intérieur aussi lumineux que le dehors.

Comment imaginer un plus simple et aussi charmant paysage ? Quelle vigueur dans le dessin, quelle lumière dans les teintes, quel relief dans tous les objets ! D'ailleurs, M. de Rochebrune traite avec un égal talent les moindres sujets et les plus grands. Au moment où j'écris l'éloge de cette petite gravure, j'ai sous les yeux la grande eau-forte, déjà décrite ici, les *Ruines de Paris*, un vrai poème écrit au burin, avec ces traits accentués, vifs, pleins de relief, qui font en partie la beauté des anciennes gravures.

PUITESSON, *Souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée*, par M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire. — Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90 ; Nantes, Libaros, et en Vendée, chez les libraires.

Il ne s'agit plus ici d'une fiction très-vraisemblable, mais d'une histoire vraie. Dans l'opuscule qu'il publie, M. l'abbé du Tressay a résumé les notes à lui laissées par un noble Vendéen, M. Désiré Durcot de Puitesson, ancien soldat de l'armée de Condé pendant l'émigration. Puitesson est donc contemporain du Fils du Garde-Chasse.

C'était « un homme de l'ancien régime », dit l'auteur, mais « comprenant son siècle, et sachant faire, dans le présent et dans le passé, la part du bien et du mal... Si vous abordiez ce transplanté de l'ancienne France dans la nouvelle, vous admiriez, sous son enveloppe froide et rude, son esprit, son savoir, sa bienveillance, son cœur. »

Nous avons constaté à toutes les pages du volume la ressemblance de ce portrait. Inutile d'ajouter que la vie d'un homme ainsi doué

est intéressante à étudier. Sans être aussi extraordinaire que certaines vies de ce temps-là, elle ne manque certes pas d'incidents.

Sous-lieutenant à dix-huit ans, Puitesson ne quitta l'armée que lorsqu'il la vit troublée elle-même par la Révolution : il ne quitta la France que lorsqu'il fut menacé dans son autorité par ses propres soldats, et dans son indépendance par des chefs corrompus ou faibles. Il fut forcé de choisir entre la prison et l'émigration, comme beaucoup d'autres.

Ceux qui accusent les émigrés oublient trop qu'ils furent violemment poussés à sortir de France et à combattre le plus inique et le plus sanglant despotisme dont il soit fait mention dans l'histoire depuis l'empire romain. Les émigrés ne sont pas plus coupables que les royalistes bretons et vendéens. Après tout, les uns comme les autres ne défendaient pas seulement la cause du trône et de l'autel, mais la cause de la liberté, mais la cause de l'humanité elle-même, car toutes ces causes étaient immolées à la fois par la Révolution.

Puitesson s'engagea donc dans l'armée de Condé pour servir la France, non moins que le roi. Les émigrés, fait remarquer M. du Tressay, suivant toujours les notes de son personnage, les émigrés « se réunissaient naturellement aux alliés du pays et du roi, de l'autre côté de la frontière, espérant, avec leur secours, mettre bientôt fin à la sédition. Mais ces alliés, oublieux des grands principes conservateurs des nations, au lieu d'opposer la justice à l'iniquité, la droiture à la fraude, se laissèrent corrompre par l'intérêt particulier, et voulurent satisfaire leur ambition au détriment de la France et de son roi. Ils jouèrent avec le feu, entretenrent, au lieu de l'éteindre, l'incendie chez leurs voisins, et bientôt, dirigées par la colère divine, les flammes prirent dans leurs propres Etats. »

Des réflexions de cette justesse se mêlent aux souvenirs du soldat de Condé. A côté de ses actes personnels, ceux-ci rappellent bien des noms honorables de la Vendée, et des faits également honorables, attachés à ces noms.

Mais nous n'entrerons pas plus avant dans l'analyse du nouveau livre de M. l'abbé du Tressay. Les autres ouvrages de notre collaborateur ne suffisent-ils pas, du reste, à recommander cette dernière publication ?

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

CHRONIQUE

EXPOSITION DE NANTES

III

Du tableau de M. Toulmouche à celui de M. Bonnat, il y a tout un monde, non-seulement par le sujet, le costume et le climat, mais par le sentiment et le caractère du peintre. Ces chefs arabes qui traversent, à cheval, un étroit défilé des montagnes du Sinaï, entourés de quelques esclaves formant escorte, composent un groupe d'une puissante et riche tonalité. — Voilà bien encore des personnages en plein air, mais comme le soleil ruisselle dans cette toile, et de quelle heureuse impression ne vous saisit-elle pas. M. Bonnat est certainement un des artistes dont la palette est pourvue d'une extrême richesse de tons, et l'œuvre de ce peintre, qui se produit à Nantes pour la première fois, le prouve surabondamment. Et cependant l'habile artiste n'est-il pas au-dessous de lui-même? Ces *Cheiks d'Akabah* valent-ils ces *Paysans napolitains devant le palais Farnèse, à Rome*, exposés en 1867? Quelle que soit la réponse à cette insidieuse question, il est certain que le tableau des Cheiks en voyage est un des plus justement estimés de notre Salon, et que bien des personnes expriment le désir de le voir acheter pour le Musée.

Une autre toile non moins désirée pour notre galerie est celle de M. Laurens : *Le pape Formose et Étienne VI*; sujet incompréhensible sans le secours du catalogue, et qui ne laisse pas que de froisser les sentiments de quelques personnes qui, dans un livre comme dans un tableau, mettent la forme après le fond. Certes, on ne peut contester les grandes qualités de couleur et d'effet de ce tableau, la puissance et le relief de cette peinture en pleine pâte; c'est mélodramatique et mouvementé comme une des scènes de la *Tour de Nesle* ou de *Ruy-Blas*. Le talent de M. Laurens est indiscutable, il est plein de séve et dénote un fougueux tempérament de peintre; il possède une facture des plus énergiques et le sentiment des effets pittoresques, comme M. Robert Fleury. Mais quelle étrange idée d'exhumer une deuxième fois de sa tombe le cadavre du pape Formose, et de l'exposer en pompeux costume au violent

réquisitoire du fougueux Étienne VI? M. Laurens est un tout jeune homme, nous assure-t-on, et sa jeunesse et les temps agités où nous vivons expliquent le choix de ce sujet; mais, à l'avenir, que M. Laurens laisse aux chroniqueurs du IX^e siècle ces lugubres récits de fanatisme religieux, et qu'il fasse un meilleur emploi de son beau talent.

Du même artiste, nous ne devons point oublier de citer encore le *Frère Nethelme*, blessé mortellement en accomplissant avec tant de courage et d'abnégation ses devoirs de brancardier. Cette peinture est encore vigoureusement traitée et d'une chaude coloration, bien qu'elle reproduise les plus rudes frimas.

M. Jalabert est un des peintres que nous aurions dû citer des premiers, car ses œuvres se font remarquer entre toutes par une grande distinction et par des qualités de coloriste, sinon puissantes, du moins d'un bel éclat. Quoi de plus noblement posé que le portrait de M^{me} la maréchale Canrobert, et combien est gracieusement imposant ce buste de jeune femme dont les blanches épaules s'enveloppent avec tant de charme dans les replis moelleux des fourrures d'une élégante sortie de bal.

Le second portrait exposé par M. Jalabert est un délicieux petit tableau où, sous le costume d'une noble Vénitienne, est représentée M^{me} Léon Gérôme. Ce nom ne permettait pas au portraitiste de faire un travail médiocre, et devait surexciter son pinceau. Aussi en est-il résulté une œuvre délicieusement belle. On ne saurait imaginer rien de plus séduisant et rien de plus largement peint dans des proportions si réduites. Sa robe à traîne, en satin couleur cerise, et sur laquelle se détachent des guipures d'un travail merveilleux, peut se comparer aux bonnes peintures flamandes; c'est du Van-Dyck en miniature.

Il est encore des tableaux avec lesquels nous sommes bien en retard. Nous voulons parler des *Vues de Venise* par M. Fromentin. Après les peintures inimitables de Canaletti, il semblait que la ville des Doges ne pouvait être déceimment reproduite. Et cependant Ziem nous a peint une Venise inondée de soleil, une Venise plus embrasée que si des milliers de girandoles l'eussent éclairée *a giorno*. Et M. Mouchot, dont la toile est placée à peu de distance de celles qui nous occupent, semble se préoccuper aussi de l'aspect soleilleux de Venise. Pour M. Fromentin, c'est dans une gamme plus douce, nous allions dire plus sourde, qu'il a peint *le grand canal et le môle*. Ce sont des effets gris, un peu froids, communs à Rotterdam, à la Haye, et qui nous surprennent sur les bords de l'Adriatique; cela est probablement vrai, mais

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Ce qui est indiscutable, indiscuté, c'est l'esprit et l'habileté du peintre dans la reproduction de ces palais, de ces dômes, de ces maisons qui se reflètent dans les eaux un peu saumâtres du grand canal ; et surtout avec quelle finesse sont indiquées ces frêles gondoles, glissant sur les flots comme des cygnes, et toutes les élégantes petites figurines qui animent la place du môle, et qui valent celles de Tiepolo¹. Maintenant, nous n'hésitons pas à dire que M. Fromentin est bien plus personnel, bien plus *lui*, dans ses sujets d'Afrique, comme nous en avons un au musée de Nantes, dans ses chasses à la gazelle à travers les plaines du Sahara, paysages algériens qu'il peint, comme chacun sait, tout aussi vigoureusement de sa plume que de son pinceau.

Nous ne quitterons pas les bords de l'Adriatique sans remonter jusqu'au Bosphore, et le voyage ne sera pas long. Traversons la salle, et devant nous se présente la *Mosquée de Yeni-Djami à Constantinople*, par M. Pasini. Excellente peinture, d'un ton monochrome, il est vrai, généralement gris, mais d'un dessin remarquable, d'une perspective irréprochable, et meublée de délicieuses figures qui ont une large part dans l'intérêt de l'œuvre. De Constantinople, nous avons encore au Salon nantais deux vues bien intéressantes : l'une de M. Brest, et l'autre de M. Rosier ; la première, d'un aspect très-animé, et la seconde d'un sentiment mélancolique, sentiment qui nous prédispose à l'examen du tableau suivant : *Marguerite en prison*, par M. James Bertrand. Il n'est peut-être pas de poème qui ait plus inspiré les artistes que ce type idéal et séduisant de la « faiblesse féminine et du repentir » ; tantôt sortant de l'église, tantôt en prière, puis, ici, jetée dans un cachot comme une vulgaire criminelle, où la pauvre fille, privée de raison, se réveille, écoute et croit reconnaître une voix amie, tandis qu'à travers les grilles de l'humide prison apparaît l'esprit du mal avec ses grincements effroyables. La figure de Marguerite est d'une physionomie douloureusement expressive, et qui doit émouvoir les âmes sensibles, mais elle s'éloigne du type germanique, consacré par le pinceau d'Ary Scheffer, qui a serré de très-près le texte de Goethe.

Bien venu qui apporte, par M. Worms, l'une des plus jolies choses du salon par l'esprit et la vérité, pourrait à la rigueur être rangé parmi les rares tableaux d'histoire qui se produisent sous nos yeux, non pas, bien entendu, de l'histoire héroïque, mais comme une simple page d'une époque très-curieuse de nos annales, où de vieux céladons enrichis affectaient les airs des marquis de la Régence et se transformaient en

Le peintre qui faisait habituellement les figures des tableaux de Canaletti.

hommes à bonnes fortunes, sans se douter qu'on leur faisait aimable figure suivant l'étiage de leurs prodigalités.

Sterne et la Soubrette, de M. Loutrel, et le *Madrigal*, de M. Masse, malgré l'importance de leur toile, ne sont que des vignettes auprès du tableau de M. Worms. Vignette encore, mais joliment traitée, *Le Chat échaudé craint l'eau froide*, de M. Compte-Calix.

Les tableaux de M. Lévy : *l'Idylle et les Champs*, se recommandent par des qualités sérieuses et qui trahissent l'école de Rome; malheureusement, ces tableaux manquent d'originalité, de caractère bien défini. Dans celui des *Champs*, que nous préférons à *l'Idylle*, il y a des âcretés de tons qui déplaisent fort et que ne fait point excuser le charmant enfant qu'une robuste villageoise élève dans l'air, et dont la tête rose se détache agréablement sur l'azur du ciel.

Une petite composition d'un grand style, que nous n'aurons garde d'oublier, est celle de M. Mazerolle : *Modèle d'un brevet pour les belles actions civiles*. Rein de mieux agencé que cette grisaille et, n'étaient quelques costumes modernes, on pourrait croire que c'est une copie de bas-relief antique.

Le Synode, de M. Moyse, est une excellente répétition de son important tableau du Salon de 1868, qui fut si remarqué et dont on a dit avec raison tant de bien.

Les artilleurs de la *Gare de Breteuil* sont très-spirituellement touchés; il est fâcheux que les détails nuisent à l'effet du tableau et que son arrangement soit moins heureux que celui du *Coup de canon*.

Les sujets militaires de M. Bellangé fils n'ont point la verve et l'entrain des œuvres de son père; il y a des successions difficiles à conserver.

L'esquisse pleine de sentiment de M^{me} Browne (1870!), *le Retour des derniers blessés* du combat du Bourget, par M. Saintain, sont de nouveaux épisodes à joindre à ceux que nous ont donnés MM. Clément et Dubois et forment, dans notre exposition, tout le chapitre relatif à *l'année terrible!*

Ici s'arrêtent, croyons-nous, les œuvres les plus remarquées, mais non les seules remarquables du Salon, soit par le mérite élevé de leurs auteurs, soit par l'importance des sujets. Ce qui prouve que nous ne sommes point quitte envers nos lecteurs. Bien loin de nous, du reste, était cette pensée. Cent œuvres et plus mériteraient une analyse, et tout le numéro de la *Revue* ne nous suffirait pas pour dire tout le bien que nous pensons d'un grand nombre de tableaux. Mais désormais nous devons prendre une allure plus vive, et ne pas transformer notre examen en catalogue raisonné, et surtout nous souvenir de cet excellent précepte

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

Donc, rendons justice, mais une justice sommaire, à M. Dubufe, pour son bon *Portrait de M. Barre*, d'une couleur un peu terreuse, mais bien campé, et d'un effet très-vigoureux; — à M. Landelle, dont l'extrême soin, le poulché de l'exécution de ses trois tableaux (*une Mauresque, une Géorgienne, une Almée*), est admiré de tous ceux qui n'admirent point les portraits de MM. Baudry et Delaunay; — à M. Sautai pour son tableau du frère *Angelico, peignant la salle capitulaire du couvent de Saint-Marc, à Florence*, tableau sagement conçu, sobrement traité, mais un peu vide, et surtout ne reflétant pas le caractère si séraphique du plus illustre des artistes dominicains.

Ne manquons pas non plus de rendre justice à M. Antigna, qui est certainement un de nos peintres les plus productifs. Les sujets qu'il traite le plus ordinairement appartiennent au genre rustique; il affectionne aussi les sujets bohémiens ou de mendiants et trouve un certain charme à reproduire les guenilles et les haillons qui laissent à demi-nus ceux dont ils les affuble. Disons, cependant, que cette toile est un peu terne et flasque, et que l'abus fait par le peintre de sa grande facilité, nuit incontestablement à ses ouvrages.

Les trois tableaux de M. Berteaux nous présentent le talent de ce peintre sous des aspects bien différents : *Deuil et famine* rappelle les sujets affectionnés par Tassaert, peinture sentimentale et malade comme les sujets qu'elle traite. A preuve la *Mauvaise Nouvelle*, qui se trouve dans la grande galerie. — *Le portrait de M. M. . . .* est un portrait bien posé, très-largement peint et d'une extrême vérité; un peu moins de lourdeur de touche, plus de finesse dans les ombres, et l'ouvrage serait accompli. Enfin, le meilleur tableau de M. Berteaux est incontestablement cet *Antiquaire* qui se complait au milieu de ses collections, et, désignant deux mannequins revêtus de costumes un peu fantaisistes, jette au public cette philosophique exclamation : « *Avec ces amis-là, pas de déception.* » Cette dernière toile est d'une ravissante harmonie.

Dans ce même ordre de peinture, nous classerons encore *les Sonneurs de Nuremberg*, de M. Ulmann, bon tableau, d'un effet pittoresque, d'une chaude couleur, et dont les costumes des sonneurs s'agencent parfaitement avec le style du vieux clocher.

Une surprise; — *Dans les Blés*; — *Alsacienne au lavoir*, tel est le bagage de M. Jundt, peintre d'une originalité bien franche, d'une facture un peu mince, et d'une couleur délicate et fine. Il y a dans sa palette des gris ravissants, et ses eaux sont d'une extrême limpidité; nul mieux que M. Jundt ne fait pointer plus spirituellement des fléchères au cours d'un ruisseau, et ne sait donner à ses petites figures une plus grande douceur.

Ajoutons que les procédés d'exécution de M. Jundt sont des plus curieux; car le pinceau lui sert des deux bouts.

La *Jeanne d'Arc*, de M^{me} de Châtillon, n'a pas été louée comme elle méritait de l'être, et n'a pas eu le succès dont elle était digne. Triste influence de la mode dans les arts. Mais ce qui est plus triste encore, c'est qu'elle ne trouve pas d'amateurs parmi nous. Un autre tableau, dont le sujet obtient bien des sympathies, est celui de M. Dauban, conservateur du musée d'Angers, *M^{me} Roland se rendant au tribunal révolutionnaire*. Il y a, dans l'aspect de cette toile, des réminiscences de l'*Appel des condamnés*, par M. Charles Muller.

Fénelon soignant les blessés de la bataille de Malplaquet, par M. Théodore Maillot, qui n'a pas les qualités d'un peintre, mais celles d'un dessinateur correct.

M. Luminais a sa réputation tellement bien établie à Nantes qu'il n'a pas cru devoir nous gratifier cette année d'une page importante, comme en 1861. La *Lutte* manque d'énergie et d'intérêt; l'ensemble et la facture de ce tableau sont d'une extrême vulgarité. Si nous sommes sévère pour M. Luminais, c'est qu'il est doué d'un talent qui nous est sympathique, et que nous étions habitué à lui voir prendre le haut bout de nos galeries.

M. Henri Picou, qui débuta dans les arts d'une façon si remarquable, n'a également exposé que deux petits tableaux, où de patients chercheurs remarquent des figures de la race, un peu dégénérée, de celles qui se trouvent dans les deux charmantes compositions de *A la Nature* et la *Naissance de Pindare*.

Nous n'avons pas un très-grand nombre de portraits dans les diverses galeries, et ceux qui se trouvent disséminés parmi tant de tableaux de genres et de paysages sont généralement très-convenables. Définitivement, la photographie nous a délivrés de ces portraits au rabais et de pacotille que tout bourgeois enrichi se croyait en devoir de léguer à ses héritiers, et qui faisaient dans les anciennes expositions de si drôlatiques figures. De nos jours, toute cette peinture meublante de nos chambres et de nos salons ne se compose que de travaux sincères, sagement peints, et qui font honneur à leurs auteurs. Et certes, quand on se produit à côté, ou non loin, d'œuvres signées Bandy, Delaunay, Dubufe, Jalabert, Dubois, Berteaux, Marquerie, il faut certainement un vrai mérite pour présenter de l'intérêt aux yeux des visiteurs et les retenir au passage. Telles sont pourtant les bonnes impressions que nous avons ressenties à l'examen des portraits, d'une extrême ressemblance, de MM. Borione, Delhumeau et de M. l'abbé Minier; il y a dans ces peintures de sérieuses qualités et d'excellentes intentions; un peu plus de solidité de touche chez les uns, moins de sécheresse chez les autres, et ces portraits double-

raient de valeur. N'oublions pas de citer en passant les deux têtes d'études de M. Risler, qu'on croirait être plutôt élève de M. Ary Scheffer que de M. Delaroche; mises en meilleur jour, le succès de ces bonnes études eût été plus grand.

Sauf les moutons de MM. Jacque et Brissot, moutons bien vrais, bien lainés, qui dodelinent de la tête dans des pâturages verdoyants, et se vendent comme en pleine foire du Berry, les bons peintres animaliers nous ont fait défaut; absence de M^{lle} Rosa Bonheur et de son frère Auguste, absence de M. Auteroche, l'élève favori de Brascassat, absence enfin de M. Van-Mark, qui rappelle le pinceau puissant et coloré de Troyon. A vrai dire, si nous manquons de vaches et de bœufs, nous sommes, en revanche, encombrés de chiens anglo-poitevins et de fins limiers, en tête desquels nous devons placer le *Boule-dogue* de M. Jadin, étude énergique, et la *Harde de chiens courants* de M. Brown, d'un effet vif, mouvementé, très-lumineux. A ces bêtes de choix, nous pourrions joindre toute une ménagerie de grande, moyenne et petite race; les chevaux de MM. Frevé, Veyrassat, Parquet, et surtout de M. Hereau, si remuants, si colorés; les chèvres de M. Hagemann, les rats de M. Chaillou, épisode du siège de Paris, les moineaux rusés de M. Méry; les échassiers, les passereaux, les oiseaux de proie, devenus celle d'adroits chasseurs; finalement, tout un lot de volailles vivantes et mortes qui sont de véritables trompe-l'œil, et qui démontrent jusqu'à l'évidence que la plupart de nos peintres ne sont que d'habiles praticiens, et ne font pas un grand effort d'imagination pour l'agencement de leurs tableaux. Avis à MM. Bouret, Chantron, Couturier et Delhumeau.

Deux peintres d'accessoires doivent être mis en première ligne: MM. Monginot et Claude. La *Console* est on ne peut plus décorative; elle rappelle les grandes qualités d'aspect et de lumière des tableaux de M. Couture, chez lequel s'est formé le talent de M. Monginot. Celui de M. Claude est encore du meilleur aloi: les *Curiosités* sont curieusement exécutées, et peuvent se comparer aux œuvres des vieux maîtres; elles sont d'une largeur d'effet et d'une vérité saisissantes. Nous félicitons M. le préfet d'en avoir fait l'achat pour les grands salons de la préfecture, car l'allocation du Conseil général ne pouvait être mieux employée.

Les fleurs de M. Vollon vous émeuvent par la richesse du coloris, l'ampleur et la solidité de la touche; c'est beau, c'est très-beau, mais d'un aspect trop vulgaire et d'un goût bien trivial. Ce bouquet, placé dans un pot de mélasse, doit avoir été cueilli par une grosse cuisinière flamande. De parti pris, nos réalistes semblent fuir tout ce qui sent un effort d'imagination. Ah! ce n'est pas ainsi qu'on traitait les fleurs au xvii^e siècle; le salon des anciennes peintures nous le prouve bien. Les

fleurs demandent avant tout de l'élégance et du charme, et nous serions heureux de les voir reproduites dans le sentiment de leur grâce native par le pinceau puissant de M. Vollon.

M. Bidau est incontestablement moins peintre que M. Vollon, mais il s'identifie bien mieux avec le caractère des fleurs, et rien de plus poétique que ces tiges de fuchsias et de giroflées, brisées par les vents et la neige, et sous lesquelles sont venues se réfugier de jolies mésanges à tête bleue, abri que leur dispute un téméraire rouge-gorge. Ce petit drame, au hord d'une fenêtre, est plein d'intérêt ; l'idée en est neuve et fort originale.

A la suite de MM. Vollon et Bidau, doivent être cités des artistes qui traitent avec habileté les fleurs de nos jardins et les fruits de nos vergers. Par exemple, M. Viau, dont la *Couronne* charmante demandait un peu plus d'accent décoratif. Le *Bouquet d'œillets* de M. Dupain est très-frais et finement exécuté. Dignes encore d'être cités, les *Fleurs* de M. Dupuy, élève de M. Gérôme; celles de M. Alexandre Couder, un vétéran de nos expositions; *La Vigne et les Fruits* de M. Brunner-Lacoste; le *Vase de fleurs* de M. Bertrand, et surtout ces *Produits de la Loire et de l'Océan*, nature morte bien vivante, qualité que possèdent également les ouvrages de MM. Leveling et Maris; enfin, les *Roses trémières* de M. Corpet, les *Fleurs* de M. Pelletier, celles de M^{me} Dubourg, et la *Corbeille* et les *Fruits* de M^{me} Valentine Romanne, qui s'éprend beaucoup trop, croyons-nous, de la perfectibilité matérielle de ses tableaux, oubliant, comme dit Topffer, que « le fini, le léché, ne sont autre chose qu'une invasion du procédé sur l'art, que la substitution mécanique au mérite intelligent. »

Au moment où nous terminons cet article, l'Exposition ferme ses portes, ce qui ne nous empêchera pas de poursuivre notre compte rendu, car il nous reste encore à parler des paysagistes, des dessinateurs, des graveurs, des sculpteurs et des architectes. Puis, nous parlerons aussi des tableaux des anciennes écoles, et de l'inénarrable section d'archéologie.

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous apprenons que la Commission du Musée de Nantes a fait choix des tableaux suivants, parmi ceux que nous avons signalés : — *Le Pape Formose*, de M. Laurens; *le Retour des champs*, de M. Lévy; *la Mosquée de Yeni-Djami*, de M. Pasini, et la charmante *Etude* de tête de jeune femme, de M. Gustave Marquerie.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

- AIGLE ET COLOMBE, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot. In-18, 420 p. — Paris, Didot.
- ALMANAK Breiz-Izel evit ar blavez hiseost 1872. Petit in-8°, 96 p. — Brest, imp. et lib. Gadreau..... > 40 c.
- ALMANACH POPULAIRE DE LA BRETAGNE, 1873. In-18, 108 p. — Rennes, imp. Catel et C^o..... > 15 c.
- BUEZ SANT THEODOT PATRON ANN HOSTISIEN. In-16, 174 p. — Quimper, imp. de Kerangal.
- CACOUS (LES) DE BRETAGNE, par L. Rosenzweig, archiviste. In-8°, 26 p. — Vannes, imp. Galles.
(Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*.)
- ← CANTIQUES à l'usage particulier de la Flocellière. In-18, 40 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
- COMPTE RENDU des épidémies, des épizooties et des travaux des conseils d'hygiène du Morbihan, en 1871; par le docteur Alfred Fouquet, médecin des épidémies de l'arrondissement de Vannes. In-8°, 39 p. — Vannes, imp. Galles.
- CONSPIRATION (LA) dite de Pontcallec, en Bretagne, sous la Régence. (Récit inédit extrait d'un manuscrit contemporain.) Avant-propos; par M. le docteur G. de Closmadeuc, vice-président de la Société polymathique du Morbihan. In-8°, 39 p. — Vannes, imp. Galles.
(Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*.)
- COURS DE CHIMIE AGRICOLE PROFESSÉ EN 1871, par M. Lechartier, à la faculté des sciences de Rennes, sous les auspices de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et publié par décision du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. In-12, 195 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.
- ENFANT (L') DES PRISONS. Nouvelle vendéenne; par M^{lle} du Hausselain. In-8°, 27 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.)
- EUR GUER DA ELEKTOURIEN VA FARREZ, par A. Morvan, député. In-8°, 20 p. — Brest, imp. et lib. Gadreau.
- GRAND (LE) PARDON DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS A GUINGAMP, par François-Marie Person. In-8°, 8 p. — Guingamp, imp. Le Goffic. > 20 c.
- LETTRES A MES CONCITOYENS, par A. Collineau, docteur-médecin. In-16, 14 p. — Nantes, imp. Mangin et Giraud.
- LEVRIK EVIT DESKI LENN AR BREZONEC HAG AL LATIN. In-18, 20 p. — Brest, imp. Lefournier aîné; Quimper, lib. Salaun.
- ORAISON FUNÈBRE DE M^{sr} JEAN-BAPTISTE-CHARLES GAZAILHAN, ancien évêque de Vannes, prononcée le 25 janvier 1872 dans l'église Saint-Pierre de Bordeaux; par l'abbé Félix Laprie, chanoine honoraire. In-8°, 45 p. — Bordeaux, imp. de la *Guienne*.
-

LE PROBLÈME DE L'HOMME

De tous les problèmes qu'a pu se proposer l'homme, le plus important pour lui est celui de l'homme lui-même. Ce problème a tenté tous les esprits méditatifs. Plusieurs ont essayé de le résoudre par des définitions, dont quelques-unes sont demeurées dans le langage. L'homme est un animal raisonnable, a-t-on dit et répété mille fois ; et si l'on entend par là doué de raison, la proposition sera au moins exacte, bien que la définition soit incomplète. Je crains, si l'on s'en tient à cette idée, qu'il ne soit plus exact de définir l'homme un animal déraisonnable, ou mieux encore un animal qui abuse. La brute n'abuse pas de ses facultés ; son instinct est un guide plus sûr que notre raison. Chose remarquable, les seuls animaux qui abusent sont ceux que la domesticité a rapprochés de nous.

On a souvent admiré la belle pensée de M. de Bonald : L'homme est une intelligence servie par des organes. C'est encore une proposition exacte, ce n'est pas une définition. Si c'en était une, l'ange Raphaël conduisant le jeune Tobie, l'ange Gabriel annonçant à Marie sa maternité prochaine, eussent été des hommes, car ils étaient bien certainement des intelligences, et même de pures intelligences, servies par des organes.

Peut-être les deux magnifiques vers de Lamartine :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un dieu tombé, qui se souvient des cieux,

ce distique immortel qui suffirait à la gloire d'un poète, et où se formule une des plus hautes inspirations qu'ait jamais condensées

la poésie, est-il aussi la formule qui se rapproche le plus d'une définition. Il n'a pourtant pas eu la prétention d'en être une.

L'homme me semble un être beaucoup trop complexe pour qu'il soit possible de le définir exactement. Il m'apparaît habitant en quelque sorte un certain nombre de régions différentes, tantôt se transportant de l'une à l'autre, tantôt se mouvant dans plusieurs à la fois. Je crois pouvoir réduire à six ces régions diverses.

Et d'abord, l'homme habite ce que je demande la permission d'appeler la région animale. Il est un animal, il a les organes, les appétits, les sens, les formes extérieures des animaux. Il est loin d'être l'animal le plus parfait. Son corps n'est point protégé contre les intempéries. Beaucoup d'animaux le surpassent en force, en agilité, ou par la perfection d'un de leurs sens. L'odorat de l'homme, par exemple, comparé à celui du chien, n'est qu'une faculté rudimentaire. L'insecte ailé, l'oiseau, ont une autre faculté puissante et enviable qui manque absolument à l'homme. Les instincts conservateurs de l'homme sont aussi très-inférieurs à ceux de la plupart des animaux.

Mais l'homme est de plus une intelligence, et il habite par la pensée ce que j'appellerai la région intellectuelle. Quand, plongé dans la méditation, sourd à tous les bruits du dehors, inerte, les yeux fermés, peut-être, hélas ! affligé de cécité, il sonde son propre problème ; quand il s'élève aux notions de la psychologie ou de l'algèbre ; quand seulement il compose la plus simple opération arithmétique et se rend compte que deux et deux font quatre, il est là, bien manifestement, dans une région absolument inaccessible à tous les animaux autres que lui. Je souris tristement des efforts de cette école qui s'évertue à ravalier l'intelligence de l'homme, tout en le plaçant au degré culminant de l'échelle animale. Entre les instincts les plus perfectionnés des animaux, et l'opération la plus grossière de l'intelligence d'un paysan illettré qui compte ses sacs de blé, il n'y a pas seulement un ni mille échelons, il y a tout un monde. Nulle gradation possible, point de nuances se fondant les unes dans les autres. L'instinct et l'intelligence sont choses essentiellement différentes, et la séparation est tranchée.

L'homme n'est-il qu'un animal intelligent, ou une intelligence servie par des organes ? Est-ce là tout l'homme ? Il s'en faut bien !

Voici qu'il passe dans une troisième région, la région morale. Voici qu'il a la conscience du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice, et qu'il sent sa liberté d'option, voici qu'il est un être moral. Est-ce l'instinct animal qui l'a introduit dans cette région ? Non, certes, l'animal est absolument dépourvu de moralité. Est-ce l'intelligence ? Pas davantage. La notion de la moralité suppose l'intelligence, mais en est encore parfaitement distincte et n'en découle pas par voie de conséquence. Dans les croyances chrétiennes, l'âme, après la mort, l'ange, Dieu lui-même, sont des intelligences qui n'ont pas l'option de la moralité ; hors de ces croyances, la moralité se conçoit de même abstractivement. Elle est l'attribut exclusif de l'homme.

Comment expliquer, par l'intelligence, la moralité poussée jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'immolation de soi à autrui ? Comment expliquer la simple notion et le nom même de la chasteté ? Qui a pu inventer un pareil mot ? N'est-il pas évident qu'il n'y a là rien de proprement intellectuel, et que la séparation entre l'intelligence et la moralité est encore tranchée ?

Je ne veux pas entrer dans la discussion des systèmes philosophiques, et rechercher si la moralité est une idée innée ou un produit de l'éducation. Cette discussion, pour le dire en passant, me paraît être bien oiseuse, et reposer sur une véritable pétition de principe. Où le premier éducateur, le premier professeur, l'inventeur de la moralité aurait-il pris cette notion, s'il n'en avait trouvé le germe dans son cœur ? Mais cet inventeur n'a certainement jamais existé. Il me semble manifeste que l'éducation est nécessaire pour développer le germe nécessairement préexistant et inné de la moralité, comme l'incubation est nécessaire pour réchauffer et vivifier le germe nécessairement contenu dans l'œuf. Vainement vous feriez couver pendant des mois ou des années un œuf d'où le germe serait absent ; vainement aussi vous espérez voir la vie sortir triomphalement d'un œuf qui ne serait pas échauffé par l'incubation.

Je ne veux pas contester non plus qu'il n'y ait, en dehors des croyances religieuses positives, une conscience humaine, quelquefois de grandes vertus humaines, notamment toutes les suggestions de l'honneur, enfin, ce qu'on nomme une morale indépendante. Loin de le contester, je l'accorde pleinement comme un fait d'observation, sans comprendre l'intérêt que des hommes religieux croient souvent avoir à disputer à cet égard. Oui, la notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu, existe distincte et indépendamment des croyances religieuses. Il y a des magistrats intègres, des négociants d'une probité scrupuleuse, des femmes chastes, des médecins courageux au milieu de la contagion, des hommes d'un admirable dévouement patriotique et des soldats héroïques, sans autre mobile que le respect d'eux-mêmes et la subordination volontaire à la notion du devoir ou à celle de l'honneur. Mais en reconnaissant que la conscience est un attribut essentiel et universel de l'homme, je suis bien loin de penser qu'elle ait pu être d'invention humaine. Au contraire, dans cette universalité, je vois la preuve d'un germe inné, échauffé par l'éducation, et l'éducation elle-même m'apparaît comme se rattachant nécessairement, par la tradition du langage, à la révélation primitive, plus ou moins altérée. Sous ce rapport donc, il n'y a pas de morale indépendante ou inventée par les hommes, en dehors de l'éducation, pas plus qu'il n'y a d'éducation indépendante, ni de langue indépendante, en dehors d'une tradition antérieure. Et il demeure vrai que le sens moral, ou la conscience, est un attribut général et essentiel de l'humanité, complètement étranger aux organes de l'animal, certainement distinct de l'intelligence.

L'homme est donc un animal, doué d'intelligence et de sens moral.

Est-ce tout ? non : voici qu'il entre dans la région du sentiment ; voici qu'il éprouve l'amour ou la haine. Je prends l'amour dans l'acception la plus vaste, non dans celle d'une convoitise sensuelle. Est-ce par l'organisme animal qu'on essaierait de rendre compte des affections si pures de la famille et de l'amitié ? Il n'est pas un

homme de cœur ni une femme honnête qui ne se soulevât contre cette impertinence. Préférerait-on les rapporter à l'intelligence ou au sens moral ? On ne serait pas moins dans le faux. Chacun de nous sent trop bien qu'en aimant, il n'accomplit ni un acte intellectuel ni un acte moral de son libre arbitre. Le sentiment est donc encore une région séparée, et sous ce nom général, je comprends toutes les passions qui s'emparent du cœur de l'homme. L'intelligence et la liberté morale pénètrent sans doute dans cette région, peuvent diriger, modérer, comprimer les passions, en empêcher la manifestation extérieure. Elles sont étrangères à leur principe, elles ne les ont pas enflammées, elles sont trop souvent impuissantes à les éteindre.

Est-ce tout ? non : je vois se déployer encore, à la fois devant mes organes et devant mon esprit, la région de l'esthétique, la splendide région du beau. L'homme pourrait être tout ce que je viens de dire, un organisme animal, une intelligence élevée, une conscience morale, un cœur aimant ou passionné, sans se reconnaître la faculté de l'admiration, sans avoir la moindre notion de la beauté. L'animal est absolument insensible à la beauté de la nature, le papillon n'admire pas les brillantes couleurs des fleurs qu'il suce pour se nourrir, l'oiseau n'admire pas les palettes étincelantes des ailes du papillon. Si l'instinct de la conservation fait entendre et redouter au lièvre les aboiements du chien ou la voix de l'homme, cet instinct le laisse complètement indifférent aux concerts des oiseaux.

Seul de toutes les créatures, l'homme est sensible à la beauté, seul il admire le firmament étoilé, la nature, les paysages alpestres, les oiseaux, les papillons et les fleurs. Il admire la structure de son corps et l'apparence de son propre visage, il admire plus encore la beauté chez la femme, et, par une de ces mystérieuses relations qui existent entre nos diverses facultés, la beauté devient souvent un des principes de l'amour, sans que les deux notions cessent d'être distinctes. L'homme est sensible aussi à la beauté intellectuelle et à la beauté morale. L'astronome, le physicien, l'algébriste, peuvent

tressaillir d'admiration au milieu de leurs solitaires études ; le spectacle d'une vertu héroïque excite encore à meilleur droit chez nous cette impression d'admiration dont le beau est l'objet. Néanmoins, je maintiens que l'homme plonge ici dans une région différente des quatre autres, et que ni l'organisme, ni l'intelligence, ni le sens moral, ni le sentiment ou la passion, ne suffisent à expliquer le culte que nous rendons à la beauté. C'est une faculté spéciale, sans laquelle on comprend l'existence de toutes les autres.

L'aveugle peut aimer tendrement, passionnément la compagne qu'il n'a jamais vue, ou le chien hideux qui le guide ; je puis tomber en extase devant la beauté d'un volcan en éruption, d'une cascade, d'une statue, d'une symphonie, d'une déclamation théâtrale, d'un acte sublime, devant même la beauté d'une femme, sans qu'à l'émotion que j'éprouve se mêle rien de proprement sensuel ni intellectuel, sans que ma liberté morale soit en jeu, sans qu'aucun sentiment affectueux me porte vers l'objet de mon admiration. L'émotion produite n'est que celle de la beauté, et c'est à la beauté seule que s'adressent mes hommages.

Il est clair que je fais entrer dans cette région, aussi bien que les splendeurs naturelles, toutes les splendeurs des arts : la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, l'éloquence, la poésie, le style, tout ce qui a le caractère du beau, tout ce qui éveille en nous la noble émotion de l'admiration.

J'arrive enfin à la sixième et dernière région qu'habite l'homme, à la région religieuse, et, avant d'y pénétrer, je me demande si je n'ai pas négligé quelques-uns des éléments du problème de l'homme. Je n'ai eu aucunement la prétention d'analyser, dans une si courte étude, toutes nos facultés ni toutes nos passions : beaucoup de gros volumes ont été consacrés à cette analyse. Je n'ai tenté que de les ramener à un petit nombre d'éléments essentiels et distincts. Si je craignais une omission, ce serait de n'avoir pas réservé une division au langage. La parole est un attribut tellement universel et tellement essentiel de l'homme qu'on ne le conçoit pas sans la parole, et qu'on pourrait le définir : un animal parlant,

aussi bien et mieux peut-être qu'un animal raisonnable. Mais j'aurais redouté d'être entraîné dans une thèse, ce que je désirais éviter, me bornant au rôle d'observateur. Je suis de ceux qui trouvent qu'il y a évidence que, selon l'enseignement de la Genèse, l'homme a été créé adulte et parlant. Enfant, il n'aurait pas pu subvenir à ses besoins et soutenir sa vie ; muet, il n'aurait jamais inventé le langage. C'est pour moi une des preuves péremptoires à la fois de la création et de la révélation primitive. Mais on peut à la rigueur considérer la parole comme la résultante des relations de l'organisme animal et de l'intelligence, comme le produit de l'intelligence servie par les organes, et c'est bien incontestablement ainsi que nous enseignons la parole à nos enfants. Je n'avais donc pas l'obligation de lui assigner une région distincte.

Je me suis expliqué sur le beau, je n'ai rien dit du vrai. L'amour de la vérité, qui devient parfois dans nos âmes une généreuse passion, est évidemment une passion de l'intelligence. L'amour du bon et du juste, ce que le sermon sur la montagne appelle excellemment la faim et la soif de la justice, est une passion du sens moral. La plupart de nos autres passions se rattachent à la sensualité animale, ou au sentiment, ou participent des deux. Je n'aperçois pas encore ici une région distincte des autres.

Mais j'entre, avec recueillement, dans une région bien manifestement distincte, dans la région religieuse, et je dis : l'homme est un organisme animal, doué d'intelligence, de moralité, de sensibilité, ayant la compréhension du beau ; il est, de plus, religieux. J'aurais pu abrégé et dire simplement, après Aristote : l'homme est un animal religieux. Cela eût compris tout le reste.

Quand je proclame l'homme un être religieux, je ne m'occupe pas de la vérité de ses croyances. Je me borne à constater qu'il possède la notion de la divinité et de ses rapports avec elle. J'ajoute que cette notion est universelle, essentielle, caractéristique, et distincte de toutes celles que j'ai jusqu'à présent observées. Sous tous les climats, à toutes les époques historiques, jusque dans les traditions les plus reculées de la fable, l'homme n'appar-

rait qu'en possession de la notion religieuse. Ceux mêmes qui contestent la religion en possèdent la notion, autrement ils seraient incapables de la discuter.

Qui a déposé dans l'humanité cette notion universelle et distincte ?

Le plus ancien document historique, le plus rapproché du berceau de l'humanité, nous enseigne que Dieu a créé un premier couple d'hommes, adultes et parlants, qu'il leur a parlé, et que toutes les familles humaines sont sorties de ce couple unique. Voilà une affirmation nette. Si elle est admise, l'explication est bien simple et tout se déduit naturellement par voie de conséquence. Les notions religieuses de la révélation primitive ont été transmises des parents aux enfants, à toutes les générations, par et avec la parole. Ces notions se sont altérées et diversifiées, comme la parole elle-même, comme les traits du visage ou la couleur de la peau ; il y a eu plusieurs religions, plusieurs langues, plusieurs apparences de races humaines : les grandes lignes sont demeurées. Tous les hommes ont exactement la même structure intérieure du corps, les mêmes organes, les mêmes sens ; tous, les plus grossiers et les plus sauvages, sont en possession de ce merveilleux instrument du langage, qui, s'il était inventé, ne pourrait l'être que par l'intelligence la plus raffinée ; tous ont une tradition religieuse.

Que l'objet même de cette affirmation, le fait de la création, soit un mystère écrasant pour notre esprit, je suis loin de songer à le contester ; non certes, je ne prétends pas expliquer ni comprendre que Dieu, à un certain moment de son éternité qui n'a pas de moments, ait créé le temps, ait créé la matière et ait créé l'homme. J'avoue même n'être nullement touché des essais d'explication philosophique ou théologique. Il n'en est pas moins indubitable que l'humanité existe, et qu'elle n'a pas toujours existé. Elle a donc eu un berceau. Lequel ? et qui l'avait préparé pour la recevoir, alors qu'il n'y avait pas de mères ? Moi-même, je sais quel jour j'ai commencé de vivre, et je sais quelles mains vigilantes avaient préparé mon berceau. Je le sais, mais est-ce que je com-

prends davantage le mystère qui m'a fait passer du non-être à la vie ? Tout est mystère, même dans les phénomènes physiques les plus vulgaires que nous avons sous les yeux. Comprenons-nous le regard qui les perçoit ? Comprenons-nous la graine qui germe, la tige qui s'élançe, la feuille qui se développe, la fleur qui s'épanouit, les couleurs qui étincellent, les parfums qui s'exhalent ? De tout cela, nous savons quelque chose, nous constatons des faits, des lois et des phénomènes, nous ne comprenons absolument rien.

Et nous nous étonnerions, pauvres esprits bornés, impuissants à comprendre les choses naturelles, de rencontrer des mystères dans les choses surnaturelles, dans les relations du temps avec l'éternité, du fini avec l'infini ? Jamais, je le déclare, rien ne m'a paru plus futile qu'une objection contre les mystères de la religion, et je proclamerais à priori que la religion ne peut avoir pour nous que des mystères.

Ce qui m'étonne à bon droit, c'est qu'en dehors de l'affirmation biblique de la création, dont tout l'enchaînement de conséquences se comprend du moins parfaitement et déroule l'histoire entière de l'humanité, on ait eu le courage de proposer d'autres solutions, hypothèses gratuites, qui n'expliquent rien. Toutes ces hypothèses se valent ; les systèmes modernes ou renouvelés ne sont ni plus ni moins chimériques que les atomes crochus d'Epicure.

MODESTUS.

(La fin à la prochaine livraison.)

LETTRES INÉDITES DE M^{me} SWETCHINE*

A MADAME SWERTCHKOF¹.

Paris, 26 février 1828.

Ma bonne chère Hélène, ce n'est pas par des paroles, c'est par d'incessantes pensées que je me suis unie à vous dans cette terrible crise que vous venez de subir. De telles pensées sont à la fois de la souffrance et de la prière, deux éléments si faits pour aller ensemble qu'on peut à peine concevoir qu'ils puissent être séparés.

Ma pauvre amie ! si j'avais été auprès de vous, je ne vous en aurais pas dit davantage, j'aurais pleuré avec vous, et puis d'autres larmes auraient béni avec vous la miséricorde adorable qui vous rendait plus de tranquillité. Combien je vous sais gré du besoin de m'écrire dans de tels moments ! Ah ! je sens bien que ce sont ceux-là surtout qui m'appartiennent. Quel baume que des sentiments tels que les vôtres, que ces mouvements qu'on peut bien appeler surnaturels, mêlés à tout ce que la sensibilité humaine peut éprouver de plus déchirant ! Oui, c'est bien à Dieu que j'en rends grâces, car un tel effet ne peut venir que de lui. Je vous ai autant admirée que plainte ; je me sentais combattue et aussitôt presque élevée

* Les lettres adressées par M^{me} Swetchine à M^{me} Swertchkof sont extraites de l'ouvrage en trois volumes, intitulé : *Lettres de M^{me} Swetchine*, qui sera prochainement publié. Est-il besoin d'ajouter que nous devons cette primeur à l'obligeance de M. le comte de Falloux ? (*Note de la Rédaction.*)

¹ Sœur de la comtesse de Nesselrode. M. Swertchkof était ministre plénipotentiaire de Russie à Florence.

avec vous au-dessus de vos peines. Nulle part je n'ai vu d'une manière pour ainsi dire plus palpable l'action de Dieu sur une âme chrétienne. Voilà le secret de toute notre vie sur la terre et de toutes nos souffrances. C'est ainsi qu'avant de mourir nous ne sommes ici-bas que pour arriver, que pour redresser cette volonté qui s'égaré toujours jusqu'au moment où elle se perd tout entière dans la volonté de Dieu qui nous appelle. Nous savons cela, mais de le savoir à le pratiquer, qu'il y a loin !

Comme je conçois l'impression que vous a faite la lettre de votre bonne sœur, toute pleine de sa joie, au milieu de vos affreuses angoisses qu'elle était si loin de pressentir ! Tout est contraste dans notre pauvre monde, contraste successif ou instantané, en nous ou hors de nous ; mais il est des circonstances plus rares où les rayons les plus opposés et les plus intenses se réunissent pour frapper dans le même foyer ; alors, on ne sait comment il peut se faire que les forces ne succombent.

Ce que vous me dites du courage de votre excellent mari, de sa patience, de sa résignation, me fait un bien extrême : c'est ainsi qu'on peut être sûr qu'en recouvrant la santé, il fera un bon usage de tous les biens qu'il va retrouver.

Je me suis gardée de communiquer à votre sœur toute mon inquiétude à votre sujet ; qui mieux que moi sait à quel point elle s'alarme et s'afflige ! On peut bien dire que votre bonheur fait partie du sien. Il y a plus, elle est, à chaque instant de sa vie, prête à faire pour vous ce qu'elle ne ferait certainement pas pour elle-même.

Adieu, ma bonne chère amie, je demande à Dieu des nouvelles toujours meilleures, et qu'il vous maintienne dans des sentiments dont l'élévation me console et m'attendrit si profondément.

Paris, 13 mars 1828.

Ma pauvre chère amie, le voilà donc accompli ce terrible sacrifice que Dieu a exigé de votre pieuse et profonde soumission ! Toutes les douleurs se réunissent dans la douleur qui vous accable, aucune force humaine ne suffirait pour la faire porter dignement. Mais notre

Sauveur est là, il va au-devant de vous, avec toutes ses grâces, toutes ses adorables sollicitudes pour l'âme qu'il afflige. Chère bonne amie, comme vous avez déjà répondu à ce qu'il attendait de vous ! que n'avez-vous mis d'efforts, de volonté dans le cours de cette affreuse lutte ! Jamais je n'ai vu plus que dans vos lettres la foi d'une âme chrétienne aux prises avec la plus juste et la plus vraie sensibilité. Vous seule, votre seul exemple aurait suffi pour me ramener à Dieu, si j'avais eu le malheur d'en être éloignée, en me montrant ce qu'une créature humaine peut faire en courage et en résignation, lorsqu'elle cherche en lui son appui. Ah ! combien la nature abandonnée à elle-même est loin de là ! C'est la foi et l'humilité, sa plus fidèle compagne, qui seules peuvent porter à cette prodigieuse hauteur. Je puis dire que vous avez été au delà de tout ce que j'osais même demander pour vous. Ce que vous avez obtenu de votre courage me donne la mesure de ce qu'il continuera à vous inspirer dans ce reste de vie solitaire et affligée qui devient votre cruel partage. Ce n'est plus pour aucun des mouvements de votre âme que je m'alarme, mais je suis inquiète, ma bonne chère amie, de votre santé si cruellement ébranlée, épuisée, par des coups si redoublés et si redoutables. Ah ! ce n'est pas seulement à vous soumettre qu'il vous faut employer votre volonté, c'est aussi à soutenir votre pauvre corps, à le guérir, à le faire vivre. C'est bien plus difficile dans les détails de journées vouées à l'abattement et à l'affliction, que de ramasser ses forces en une seule pour subir un déchirant arrêt. Mais songez, chère amie, qu'un devoir, même accompli en apparence, ne se complète véritablement que par d'autres devoirs ; songez à ceux qui vous restent.

Qu'est-ce que la durée de quelques jours pour ceux qui sont hors du temps ou qui s'élancent au delà du temps par la pensée et l'espérance ! Encore quelques années et vous serez réunie à celui que vous pleurez si amèrement ; encore quelques années et vos enfants iront aussi se perdre dans le sein de Dieu et dans le vôtre. Tout ce qui nous semble si long n'est qu'un éclair rapide, qui ne se fixe comme réalité que par ce qui l'a rempli. Ma pauvre chère amie, ne

repoussez aucune chose qui puisse vous faire quelque bien. Ce n'est pas aux consolations de votre pauvre cœur que je puis penser dans ce moment ; quand elles seront possibles, elles seront encore surhumaines ; Dieu seul qui peut vous les donner, ne vous laissera pas manquer, mais c'est de votre santé que je m'occupe, c'est elle qui me fait trembler.

Vous aurez bien vu dans ma dernière lettre qu'une sombre crainte l'emportait de beaucoup en moi sur l'espérance, et cependant j'ai été saisie, atterrée, à la cruelle certitude, comme si rien ne m'y avait préparée. Ah ! qu'il y a loin, dans ce qui nous touche profondément, de l'anxiété à l'événement même ! Pour remplir l'espace, il y a tout cet immense besoin de l'homme de croire et d'espérer. Que cette fin admirable, où la miséricorde de Dieu s'est montrée avec plus d'évidence cent fois que sa sévérité, soit votre consolation, celle de votre sœur, celle de nous tous ! Que nous serions ingrats si nous cessions un seul moment de reconnaître l'ineffable bonté de tels secours ! Que d'âmes pieuses privées dans ceux qu'elles regrettent et de tels exemples et de telles consolations ! Vous sentez cela, ma chère bonne amie, et c'est parce que vous le sentez vivement que l'affliction n'empêche en vous ni la justice, ni la force, ni la vraie résignation. Adieu, je vous écrirai incessamment ; à chaque instant de la journée vous m'êtes présente.

Paris, 18 mars 1828.

Quelques jours de plus, ma bonne chère amie, pèsent sur votre cruel malheur et sans doute sans rien ôter à la douleur qui vous déchire. Le temps n'a ni action ni vicissitude, on le dirait sans division et n'ayant qu'une face lorsque l'âme et l'intelligence sont absorbées par une même et cruelle pensée. Pour en supporter les ravages, combien n'avez-vous pas besoin d'invoquer cette force si supérieure à la nôtre et que pourtant nous pouvons nous approprier si bien !

Vous ne sentez pas, vous ne sentirez peut-être pas de longtemps le Dieu qui console, mais vous avez déjà une bien juste et grande idée de la puissance du Dieu qui soutient. Il commence par vous

tendre une main secourable ; plus tard, vous trouverez dans son sein les tristes et saintes joies qui se mêlent aux larmes et leur ôtent leur première amertume. Votre bon cœur ne restera non plus indifférent à aucun des soins qui vous sont rendus, à la sollicitude si tendre dont vous êtes l'objet ; - vous ne repousserez pas ce qui vous reste et vous compterez pour beaucoup tant d'intérêts précieux que vous possédez encore et dont la vie d'un si grand nombre de personnes se trouve dépouillée. Le malheur qui vous a trouvée si forte, ma bien chère Hélène, vous laissera juste, et dans l'équitable appréciation des destinées, il y a souvent de quoi nous réconcilier avec la nôtre. Combien d'êtres qui sont frappés des plus redoutables calamités, et qui n'ont pas dans le cœur cette foi, cet amour pour Dieu, ce désir du Ciel qui, en tout état de choses, font pencher la balance en faveur de ceux qui espèrent, parce qu'ils croient. D'une autre part, que d'âmes pieuses profondément et incessamment remuées par de trop justes craintes qui se mêlent à leur douleur et qui, au prix de déchirements encore plus grands, poursuivraient la confiance qu'il vous est si permis de concevoir ! Ah ! ma bonne chère amie, lorsque votre pauvre âme sera un peu apaisée, avec quelle reconnaissance vous repasserez dans votre mémoire tous les rares et difficiles exemples de fermeté, de patience, de piété, que vous a légués à vous et à vos enfants celui que vous pleurez. Nul ne pouvant se soustraire au sort commun, les plus précieuses, les seules vraies grâces ne sont-elles pas celles qui assurent notre salut ou nous donnent l'assurance de celui des êtres qui nous sont chers. Ah ! mon Dieu, pour peu qu'on y regarde de près, toute la vie et ses apparents intérêts se réduisent à cette ultérieure consommation de toutes choses.

Comme je me sais gré d'avoir deviné tout ce que vous pouviez attendre du cœur de M^{me} Dubois et de lui avoir rendu d'avance un juste hommage ¹ ! Quand il y a vraie sincérité des deux parts, le temps ne devient pas un élément aussi indispensable pour fonder la vraie confiance. Quel regret me restera toujours de mon éloigne-

¹ Gouvernante choisie par M^{me} Swetchine pour les filles de M^{me} Swetchkof.

ment dans cette terrible crise ! Je vous aurais été bien peu utile, mais je me serais sentie soulagée moi-même par des soins, par une continuité de sollicitude qu'on n'a pas besoin de croire efficaces pour qu'ils nous semblent nécessaires. L'inaction dans l'inquiétude ou dans une vive participation est un poids si pénible ! C'est tout ce qu'on ne fait pas qui se refoule sur soi.

Dans le moment où vous ne vouliez voir personne, vous avez voulu voir Marie Woronzof ; je le conçois bien, la plus forte de toutes les sympathies existe entre deux âmes également souffrantes. Rien ne rapproche comme le malheur ; on est si sûr de s'entendre, quand on se parle par tout ce que l'âme peut éprouver de plus intense et de plus profond. Cette pauvre Marie, comme je la plains aussi ! Quelle sera son existence quand le sacrifice sera accompli ? Dieu ne l'abandonnera pas ; il y a toujours eu dans son cœur de quoi justifier son secours et son incessante miséricorde.

Adieu, ma bien chère et malheureuse amie, je vous presse contre le cœur du monde qui sent davantage les amertumes et les déchirements du vôtre. Vous pouvez penser si je prie pour vous !

Paris, 10 avril 1828.

Vous m'offrez tout ce qu'il y a de plus rare dans le moment de l'épreuve, c'est un entier accord avec le sentiment si chrétien et si élevé du devoir et toutes vos actions et vos moindres paroles. Ce qui doit tout dominer vous domine, tout est mis à sa place, les intérêts du ciel comme ceux de la terre et les redoutables bouleversements qui couvrent si souvent l'âme de ténèbres, ne sont pour vous que de nouvelles clartés. C'est par cela même que vous sentez l'immensité du sacrifice, que vous tremblez d'en perdre le fruit ! C'est la voie que vous a tracée celui que vous pleurez ; il a combattu, triomphé, vous voulez combattre, triompher aussi, afin de rendre vos destinées plus semblables et plus indissolublement unies. Une conscience délicate et éclairée comme la vôtre doit sentir que Dieu exige d'elle tout ce qu'il lui fait apparaître comme meilleur, plus juste, plus dévoué, plus parfait. Il ne s'arrête pas dans ses adorables exigences, il nous demande, comme piété et

comme vertu, tout ce dont il nous donne l'idée, et dans l'accomplissement de ses décrets s'opère le complément de tout ce qui nous manque.

Ce n'est pas sur une seule de nos dispositions morales que sa bonté s'exerce pour la perfectionner, c'est sur toutes à la fois, particulièrement lorsque cette bonté nous soumet à de cruelles épreuves. Dans ce cas-là la résignation serait déjà d'un grand prix, mais pour répondre à l'intention de Dieu sur nous, à la résignation, il faut allier le courage et cette sainte liberté d'esprit qui conservent à l'âme chrétienne toute sa puissance. C'est ainsi seulement, que dans les plus violents déchirements de l'âme, l'ascendant de la volonté peut encore se laisser sentir, que tous les actes deviennent méritoires, et qu'on s'arrache à une impression unique pour se retrouver sensible et attentif aux affections et aux devoirs qui restent à remplir.

La nature abandonnée à elle-même n'a que des impulsions aveugles ; tout, hors ce qui la frappe sur un point, disparaît pour elle, et dans son instinct passionné on ne reconnaît qu'un étroit égoïsme.

Combien la véritable piété nous rend et plus justes et plus généreux ! Vous m'en donnez un grand exemple, ma bonne chère amie ! Les douleurs de la femme la plus tendre ne vous ont pas laissée oublier un instant que vous étiez mère ; vous trouviez encore en vous de quoi vous occuper des autres quand vous pouviez être si absorbée en vous-même, parce que Dieu avait élargi et réglé votre cœur pour le rendre plus digne de lui. Ces premiers pas me disent suffisamment la route que vous continuerez à suivre, c'est un engagement de plus que d'avoir déjà fait si bien. De plus en plus vous sentirez le besoin d'élever toutes vos actions à la hauteur des sentiments qui vivent en vous et qui désormais sont les seuls qui puissent vous faire vivre.

Vous sentirez le besoin d'une vie activement dirigée vers le seul but qu'il nous importe d'atteindre, le seul qui plus particulièrement reste aux infortunés. Vous fuirez l'abattement comme un piège et un péril, et pour vous y soustraire plus sûrement, vous vous garde-

rez de l'inaction, que l'on peut considérer comme une sorte de brèche par laquelle peut toujours pénétrer l'ennemi.

Le bonheur, à la rigueur, pourrait être désœuvré sans grands inconvénients, mais soyez sûre, ma chère bonne amie, que l'activité est de rigoureuse nécessité pour tout ce qui souffre. Si on m'objectait à cela l'utile douceur de la contemplation, je répondrais que la contemplation est aussi une activité, quoique invisible et purement spirituelle. Elle met en jeu toutes les forces de l'âme et de l'esprit, et là il ne saurait y avoir d'inertie. Mais cette route n'est pas la route commune, et, c'est dans l'ordre à peu près général qu'il nous faut aller chercher nos ressources, jusqu'au moment où Dieu nous inspire autrement.

Vos chères petites filles, dans les soins qu'elles réclament, peuvent vous être d'un admirable secours ; faites-vous une tâche positive dans leur éducation ; travaillez sur un objet quelconque pour les instruire. Réglez bien votre journée, il n'y a que cela pour abrégier leur longueur accablante pour tout ce qui souffre. Vos petites ont déjà deux mères ; ce que je leur désire maintenant, c'est deux gouvernantes.

Paris, 24 décembre 1830.

Chère Hélène, j'ai su que vous aviez été inquiète de votre fille, avec toute raison d'abord, car tout mal peut croître, et puis avec cette autre raison du cœur si puissante, si sage, quoi qu'on dise, mais qui seulement ne se formule pas et ne se démontre pas si bien. J'ai souffert avec vous, ma pauvre amie, c'est la seule chose que laisse faire l'absence ; en faisant taire les gronderies qu'on recommencerait peut-être si on était ensemble. Les dernières nouvelles nous montraient Pauline en pleine convalescence ; il y a sûrement de la croissance dans cette petite maladie à son âge, elle se mêle à tout : l'arbre pousse, étend ses branches dans tous les sens, et il serait difficile que cette extension s'opérât sans que l'harmonie et l'ensemble n'en souffrît un peu. Marie est jusqu'ici le turc de la famille et Dmitri, à ce que me mande votre sœur, est tout à

fait remis ; ses études sont bien rétablies aussi de leur interruption. Voilà donc le petit cercle dans lequel vous vivez, disposé maintenant à ne mêler aucune alarme aux consolations qu'il vous donne.

C'est le tour maintenant des préoccupations publiques, car Dieu nous aime assez pour ne pas nous laisser sans épreuve ! Le choléra de la Pologne est encore plus redoutable que l'autre ; que de coupables et que de malheureux encore cela va faire ! Les événements, plus forts que tant de consciences faibles, sont peut-être les plus affligeants de tous.

Comme je comprends tout ce que vous me dites de vos impressions, et comme j'ai reconnu la justice de votre cœur dans l'appréciation que vous faites des douceurs qui vous sont encore accordées. Il faut bien, lorsqu'on est condamné à entrer dans une route nouvelle, qu'un instant les rouages s'arrêtent ; mais la vraie continuité, la véritable identité se retrouvant dans nos vues, nos opinions et nos sentiments, on se refait bientôt tout soi, on se retrouve compact, et, en doublant le pas, le temps perdu par l'interruption se répare.

Quelque part que vous alliez, ma bonne chère Hélène, vous saurez retrouver ou créer autour de vous des intérêts et de douces habitudes ; c'est de quoi distraire le *Heimweh*¹ de l'Italie, en alimentant toujours davantage le *Heimweh* de la véritable patrie.

Chère Hélène, vous avez donc apprivoisé Eudoxie, et vous l'avez mise en valeur sur tous les points en vous faisant adorer d'elle. Il y a vraiment dans la vie si peu de choses qui aillent à elles toutes seules, que lorsque l'on veut que des rapports subsistent, il faut souvent y porter une main habile et surtout ne pas enregistrer les froissements. Ah ! qu'il serait sage de ranger toujours sur la même ligne les petites joies et les petites peines, sans permettre de se les exagérer jamais ! Sans elles, il y aurait encore tant à faire et à souffrir !

Laissez-moi vous parler de notre ami Labenski, qui vous intéresse

¹ Mal du pays.

beaucoup, et que vous aimeriez bien davantage encore si vous pouviez voir comme moi tout ce que les circonstances ont développé en lui de rare délicatesse ; quand je dis développé, je me sers d'une expression bien impropre, les événements montrent les hommes tels qu'ils sont, ils ne les font pas. J'ai rarement vu une sensibilité plus sincère, moins fastueuse, une plus grande pureté d'âme et plus de loyauté dans tous les sentiments. L'empereur n'a pas un plus fidèle sujet, et de cette fidélité de bon aloi dont l'essence est vraiment de la noblesse. Je suis bien aise, ma chère Hélène, de pouvoir tracer un éloge si sincère, et de savoir, en vous l'adressant, qu'il sympathisera avec le jugement que vous en avez formé. Ne l'oubliez pas, cet excellent homme, ni auprès de votre sœur ni auprès du comte. Le jour où sa position sera fixée d'une manière plus heureuse sera vraiment une fête aussi pour moi.

Je suis chargée de mille choses pour vous de la part de Yermolof que je vais perdre à mon très-poignant regret ; il me manquera beaucoup et chaque jour ; c'est de ces vides que la société ne remplit pas ! Il part jeudi pour l'Angleterre, quittant son établissement, ses affections, ses habitudes, pour se soumettre à l'ordre donné par l'empereur. Son peu de fortune et sa mauvaise santé auraient pu lui fournir beaucoup mieux que des prétextes, mais c'est un de ces hommes qui ne reculent jamais devant quelque chose qui s'appelle un devoir et dont les bons sentiments suffisent à tout.

Adieu, ma bonne chère Hélène, je vous embrasse de cœur et d'âme.

Paris, 7 janvier 1831.

Vous lisez de l'italien, chère Hélène, et moi de l'allemand avec un des professeurs allemands qui m'ont été légués par la révolution de 1830, un débris de l'éducation de M. le duc de Bordeaux. C'est Klopstock qui se place ici en regard de Dante, et si Klopstock est vaincu comme force de tête, étendue et sublimité, variété de connaissances et d'idées, il ne l'est pas comme sentiment ; cette poésie pieuse et recueillie dispose à la prière, elle est presque la prière elle-même, seule source de la grandeur progressive de l'âme humaine.

Paris, 15 mars 1831.

Ma chère Hélène, je suis bien fatiguée d'un énorme courrier, mais je ne veux pas perdre cette occasion de vous dire que je compatis de cœur à la tristesse où vous êtes. Elle n'est peut-être pas fondée, l'énergie de votre volonté ne répond peut-être pas au désir que vous avez d'une résignation parfaite, vous vous confiez et peut-être ne vous abandonnez-vous pas. Croyez, du reste, que je fais la part de l'excitation où vous a mise l'indisposition de Pauline, puis tant d'autres inquiétudes ; mais, chère amie, les maux incidentels, les plus justes préoccupations ne nous manqueront jamais, c'est la vie et son cortège ; c'est d'être plus forte qu'elle qu'il nous est demandé, et cette force ne saurait être conquise, assurée, que par le déplacement du centre naturel de nos pensées et de nos affections. Ce qui sauve les personnes dont les principes sont faux, c'est d'y être inconséquentes ; ce qui perd celles qui s'appuient sur la vérité, c'est d'être infidèles à ses conclusions. Une fois qu'une conviction ardente a prononcé le nom de Dieu, toutes les choses de ce monde ne doivent plus être considérées que de ce point de vue unique et sacré. N'êtes-vous pas toujours sous sa main, et, puisque vous avez cru faire pour le mieux, n'avez-vous pas en lui le témoin de vos difficultés et de vos souffrances ? Laissez-le agir, chère bonne amie, sa miséricorde et sa puissance sauront bien modifier votre situation et vous diriger s'il le faut dans des voies nouvelles.

Rien de ce qui vous peine aujourd'hui ne me surprend, et cependant j'ai été d'avis que vous l'affrontiez, parce que c'était le parti le plus simple, le plus raisonnable, et qu'il faut en avoir épuisé les ressources pour oser se confier à d'autres déterminations. Courage donc, chère Hélène, vous êtes si bonne, si tendre de soumission, si remplie du désir de bien faire, que le sentiment d'une protection toute particulière ne devrait jamais vous manquer ; dites-vous seulement que vous voulez tout attendre de Dieu, maintenez-vous dans cette disposition et vous verrez quel doux apaisement suivra de si déchirantes angoisses.

LES DERNIERS CARAÏBES

L'haleine de l'homme est mortelle à l'homme : cet aphorisme hygiénique peut s'appliquer, dans toute sa rigueur, à l'influence exercée par la race caucasique sur celles avec lesquelles elle s'est mise en rapport.

Depuis que les découvertes des navigateurs du commencement du xv^e siècle ont révélé l'existence d'un monde nouveau, habité par une population nombreuse, nous avons vu notre race, envahissante et cruelle, arracher leurs territoires à leurs légitimes possesseurs, réduire ceux-ci en esclavage, ou les exterminer impitoyablement. La liste est longue des peuples déjà disparus ou sur le point de disparaître de la surface de la terre, dans l'espace de temps, relativement si restreint, de quatre siècles.

Encore un peu, et les derniers survivants de ces nombreuses tribus qui peuplaient les immenses forêts du continent américain, reculant sans cesse devant les envahissements du yankee, pionnier de notre civilisation moderne si vantée et qui mérite si peu de l'être, vont bientôt cesser d'exister. Que sont devenus les Algonquins, les Hurons, les Iroquois, les Natchez, les Mobicans ?

Que reste-t-il maintenant des peuples qui occupaient les innombrables îles de l'Océanie ? Quelques groupes qui s'éclaircissent de jour en jour davantage.

La décroissance de la population dans ces îles suit une progression véritablement effrayante. Je ne veux qu'indiquer ici les causes auxquelles on attribue ce mal, désormais incurable.

La plus active, au début du moins, fut certainement l'extermination à main armée ; puis, d'autres causes, qui ne tiennent qu'indirectement aux envahisseurs eux-mêmes, sont venues s'ajouter à la première : ces populations imprévoyantes, dépossédées des vastes territoires qui suffisaient par leurs productions spontanées à leur entretien, n'ont pas su ou n'ont pas voulu suppléer, par leur travail et par leur industrie, à l'espace qui leur faisait défaut, et la famine est arrivée !... Ceux d'entre ces peuples qui ont été soumis à la domination étrangère, se sont rapidement éteints dans l'esclavage : toujours libres jusque-là, ils ne pouvaient vivre qu'en liberté. Puis, dans les contrées où nous sommes venus mêler à ce sang jeune et riche, notre sang, vicié par une civilisation décrépite, des maladies inconnues d'elles se sont abattues sur ces malheureuses populations, et les ont décimées mieux que ne l'avaient su faire leurs avides conquérants. Enfin, pour les dominer plus facilement, nous avons surexcité leurs appétits grossiers et leurs vices, et l'eau de feu a dignement achevé l'œuvre d'extermination.

Mais ces tribus sauvages, qui se livraient entre elles à des guerres continuelles, luttes sanglantes dont l'enjeu était la personne même du vaincu, alors réduit en esclavage et trop souvent destiné à alimenter d'épouvantables festins, méritent-elles nos sympathies et nos regrets ?

Oui, certes, il y avait là, pour la civilisation chrétienne de l'Europe, un grand devoir à remplir : il n'a pas été rempli. Il fallait instruire ces peuples, les corriger, et non les exterminer. Il fallait apporter à ces malheureux la parole de Jésus-Christ, non des fers. Mais les conquérants rendirent inutiles tous les efforts des missionnaires.

Ce fut plus pour gagner des âmes à Dieu que des royaumes au roi d'Espagne, que Christophe Colomb revint vers ces contrées révélées à l'Europe par son génie puissant. Mais, hélas ! il fut accompagné par une foule d'aventuriers avides, qui ne virent, dans cette découverte d'un monde, qu'un champ plus vaste ouvert à leur insatiable avidité, et Christophe Colomb lui-même ne tarda pas à être victime de ses indignes compagnons, soldats révoltés contre leur chef.

Les nations nouvellement découvertes n'étaient pas toutes plongées dans les ténèbres, ni toutes dans l'abaissement. Les Espagnols, en effet, ne trouvèrent-ils pas une civilisation très-avancée au Mexique et au Pérou ? Que reste-t-il cependant de ces peuples, braves, instruits et intelligents ? Quelques milliers d'ilotes, que les fils des conquérants considèrent comme des bêtes de somme.

Parmi ces races éteintes, il en est une qui nous intéresse particulièrement : je veux parler des Caraïbes, avec lesquels se trouvèrent en rapport les premiers colons français qui allèrent fonder des établissements aux Indes occidentales.

J'ai mis les Caraïbes au rang des races disparues ; ce sera vrai demain, mais aujourd'hui je n'ai pas complètement raison : une petite tribu a survécu. Ce sont les derniers représentants de ce peuple, jadis nombreux, qui occupait toutes les petites Antilles ; qui fut si intimement mêlé à notre histoire coloniale ; que nous eûmes tantôt pour allié fidèle, tantôt pour adversaire courageux ; qui luttaient avec un héroïque acharnement pour la défense de leur patrie.

Cette petite tribu, de trois cents âmes environ, est cantonnée dans un des districts les plus écartés de l'île de la Dominique, possession anglaise des Antilles. Un missionnaire français, appartenant au diocèse de Roseau, à la tête duquel se trouve M^r Poirier, un Breton, qui fut officier de marine avant d'être prêtre, gouverne les débris de ce qui fut un peuple : gouvernement doux et facile. Ces Caraïbes, tous catholiques, se livrent à quelques travaux des champs, à la pêche, tressent de menus ouvrages en latanier, et, le reste du temps, ils le passent dans le silence, dans l'immobilité, dans la contemplation. Ils semblent attendre, avec une résignation pleine de grandeur, . . . la mort.

Dans quelques années, quand le prêtre qui est au milieu d'eux aura béni la tombe du dernier Caraïbe, que restera-t-il de ce peuple ? Rien ! Et une page de l'histoire de l'humanité, une des plus tristes pages, sera déchirée à tout jamais. La langue qu'ils ont parlée, n'ayant jamais été fixée par l'écriture, est déjà morte.

Avant que le souvenir de ce peuple ne s'éteigne complètement, qu'il me soit permis d'en retracer rapidement la physionomie.

« Lorsque les Espagnols abordèrent aux Antilles, ils rencontrèrent deux populations de mœurs différentes, et qui leur semblèrent, en conséquence, appartenir à deux races distinctes. L'une habitait principalement les grandes îles de Cuba, Saint-Domingue, Porto-Rico, la Jamaïque : c'est celle que Colomb appela les *Indiens* ; l'autre occupait les plus considérables des îles du Vent : c'était la population des *Caraïbes*. La première était d'un caractère doux, pacifique et hospitalier ; l'autre était cruelle et inhospitalière¹. »

La physionomie identique des deux peuplades a conduit M. Bory de Saint-Vincent à les confondre dans une même race ; pour lui, ce sont des tribus différentes de la race rouge qui peuple tout le continent américain. Quel fut le berceau du peuple caraïbe ? Est-ce un rameau détaché du groupe qui occupait le bassin du Mississipi, et qui aurait passé dans les Antilles par la Floride ; ou bien les Caraïbes venaient-ils des plaines que baigne l'Amazone, tandis que les Indiens venaient de l'Amérique du Nord ? Cette dernière hypothèse, par l'opposition du point de départ, expliquerait la différence de mœurs entre les deux peuples.

Quoi qu'il en soit, c'était une belle race. Les hommes, d'une taille au-dessus de la moyenne, étaient bien faits et bien proportionnés. Ils n'avaient pas les extrémités grêles comme beaucoup de peuplades sauvages. Les traits de leurs visages étaient réguliers et agréables. Le front cependant était déprimé, ce qui tenait à ce que la coutume voulait impérieusement qu'on déformât la tête aux enfants, en leur appliquant sur le front une planchette, liée fortement derrière la nuque ; leurs yeux, généralement grands, étaient noirs et pleins d'intelligence. Leurs cheveux, également noirs, plats et longs, étaient lustrés avec de l'huile de palma-christi. Les dents, fort belles et fort blanches, étaient verticales et bien rangées. Leurs oreilles, leur nez, leurs lèvres, étaient ornés de boucles métalliques, appelées *caracolís*. Peu ou point de barbe : ils s'épilaient avec soin. Leur peau, bistrée, d'une teinte rougeâtre, rappelant celle du cuivre, dis-

¹ *L'Univers*, par Élias Regnault, 1849.

paraissait sous une épaisse couche de dessins capricieux aux belles couleurs, carmin et noir. La première était obtenue avec le roucou, détrempé dans l'huile de palma-christi ; la seconde, à l'aide du jus de la pomme de *génipa*. Ces dessins variaient avec les circonstances de la vie, et la toilette du Caraïbe pendant la paix ne ressemblait pas à celle qu'il revêtait pour aller en guerre, à la chasse, à une visite ou à l'enterrement d'un parent. C'étaient leurs femmes qui les peignaient de la sorte et fort habilement.

Celles-ci, plus petites, bien faites, généralement grasses, avec un visage rond, une bouche petite, des dents blanches, avaient un air gai, ouvert et riant. Elles étaient, au dire du Père Labat, fort réservées et fort modestes ¹.

Elles étaient, elles aussi, peintes au roucou, mais non avec le suc de la pomme de *génipa* : c'était pour elles un fruit défendu, réservé exclusivement à l'usage des hommes. Leurs cheveux, parfumés à l'huile de ricin, étaient élégamment attachés derrière la tête. Outre les beaux dessins rouges qui ornaient leurs corps et qui pouvaient bien passer pour un vêtement complet, elles portaient une espèce de pagne, appelé *camisa*, leur ceignant les reins et brodé de grains de rasades (petite perle de verre de différentes couleurs). Cette toilette était complétée par de nombreux anneaux et colliers en verroterie, par des bracelets aux poignets et au-dessus du coude, et par une bande de coton fixée au-dessus de la cheville, qui s'appelait *brodequin*, et que la jeune fille caraïbe ne revêtait qu'à l'âge de la puberté.

Le Caraïbe, comme tout homme qui vit perpétuellement en face de la nature, était taciturne, il était rare de l'entendre rire aux éclats, si ce n'est quand il s'était livré à l'eau-de-vie, liqueur pour laquelle il avait une appétence toute particulière.

Le Caraïbe était patient, déliant, hospitalier et généreux, mais implacable dans ses ressentiments, le plus indolent des hommes, quand il n'était pas fouetté par une passion vive. « Ce sont les plus indolentes créatures qui soient sorties des mains de Dieu », dit le

¹ *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, par le R. P. Labat, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. 1742, Paris.

P. Labat. Il était courageux et poussait jusqu'au stoïcisme le mépris de la mort.

Comme dans presque toute société primitive, la femme occupait un rang inférieur : la polygamie était l'usage reçu.

Le Caraïbe, exclusivement occupé de guerre, de chasse et de pêche, considérait la femme comme un être au-dessous de lui ; ce qui ne l'empêchait pas d'être affreusement jaloux. La femme avait pour son mari le plus profond respect ; il était inouï de la voir manger avec lui, ou même en sa présence.

Les principales occupations de la femme consistaient à préparer et à servir les repas, à faire la cassave, à tresser les hamacs, à peindre au roucou l'épiderme de leurs maris ; en un mot, tous les travaux les plus pénibles étaient dévolus à la femme.

L'enfant était promptement enlevé aux soins de sa mère, si c'était un garçon, et son éducation virile commençait sous la direction du père. Celui-ci lui apprenait à tirer de l'arc, et l'enfant arrivait promptement à une grande adresse dans cet exercice ; puis il l'habitua à manier le *bouton*, sorte de massue en bois dur, et le coutelas, qu'il portait dès lors à sa ceinture ; il lui apprenait aussi à confectionner les flèches et à les empoisonner à l'aide du suc du mancenillier.

Quand le jeune Caraïbe était arrivé à l'âge d'homme, il prenait une ou plusieurs femmes, choisies ordinairement parmi ses proches.

Les Caraïbes parlaient deux langues, la langue usuelle et la langue politique, que les hommes seuls possédaient : de la sorte le secret de leurs résolutions guerrières était fidèlement gardé : ceci n'est point fait pour donner une haute idée de la discrétion des femmes caraïbes.

Chez les Caraïbes on rencontrait des notions religieuses. Ils croyaient à un premier homme, père de tous les autres, adoraient des dieux bons et méchants ; mais ne faisaient jamais d'offrandes qu'aux mauvais esprits. — Ils se convertissaient volontiers à la religion chrétienne, pourvu qu'ils y fussent amenés par les présents

du parrain ; mais ils retombaient bientôt dans leurs anciens errements , afin de pouvoir , à l'occasion , tirer profit d'une nouvelle conversion , aussi sincère que la première.

Voilà le peu que je sais du peuple caraïbe ; je ne crois pas qu'un travail complet ait jamais été publié sur ce très-intéressant sujet.

Il y aurait à recueillir, dans la tribu de la Dominique, de précieux documents ethnologiques et anthropologiques, qui, hélas ! manqueront bientôt, en même temps qu'un pieux souvenir à déposer sur le tombeau de ce peuple si malheureux.

Ces lignes tomberont peut-être sous les yeux d'un des zélés collaborateurs de M^{er} Poirier, et mon appel sera entendu, je l'espère. Il y a là une noble tâche à remplir : l'histoire d'une race à sauver de l'oubli !

LÉON BLÉVEC.



LORD BROUGHAM

ÉTUDE SUR LORD BROUGHAM, discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats, le 30 novembre 1872, par M. Franck Chauveau, docteur en droit. — Paris, Dentu.

Lors même que l'auteur de ce travail ne serait pas Breton, Nantais, d'origine, la valeur littéraire de son œuvre, le sujet traité, sa portée et les leçons qui en découlent, mériteraient encore une mention dans ce recueil.

Malgré notre déplorable ignorance des choses et des hommes de l'extérieur, ignorance dont nous portons si durement la peine, lord Brougham n'était pas pour nous un inconnu, avant que M. Franck Chauveau nous racontât sa vie. Si nous ignorions ou ne connaissions que vaguement les particularités de celle-ci, le renom de l'illustre Anglais était venu jusqu'à nous. Lord Brougham a d'ailleurs passé la dernière partie de son existence en France, il y est mort et il y repose ; il a été membre de notre Institut ; il fut enfin l'ami de notre Berryer, son digne émule en gloire oratoire. Le rôle éclatant et prolongé qu'il a joué dans son pays comme avocat, jurisconsulte et homme politique, venait s'unir à ces divers titres pour lui mériter fort justement un panégyrique devant le premier de nos barreaux. L'honneur de le prononcer a été brillamment conquis par notre jeune compatriote dans le concours annuel ouvert entre les mille ou douze cents stagiaires du barreau de Paris. Mieux qu'aucun de ses rivaux, d'ailleurs, il était préparé à cette tâche. Outre des

études de droit poursuivies avec un éclat inaccoutumé, et un talent déjà fort remarqué, dont ces premiers succès étaient le gage, et dont nous donnerons plus loin de probants spécimens, M. Franck Chauveau connaissait l'Angleterre. La prévoyance éclairée d'un père, homme supérieur lui-même, à qui une mort prématurée et récente n'a pas permis de jouir des succès, en grande partie son œuvre, de son fils, — avait ouvert de bonne heure à celui-ci la voie de cette éducation pratique, à l'anglaise, de cette expérience personnelle, que rien ne remplace. Tout jeune encore, quasi enfant, le futur panégyriste de Brougham, voyageant à l'étranger seul et livré à lui-même, pouvait étudier de près cette société, ces institutions anglaises qu'il devait un jour si pertinemment nous dépeindre. Ce contact, cette étude devaient imprimer à son esprit, naturellement réfléchi et sérieux, une précoce maturité, en même temps qu'une indépendance de pensée et de jugement, qui, moins bien réglée, pourrait être un danger.

Laissons un instant le panégyriste pour parler du héros. Né à Edimbourg en 1778, Anglais par son père, descendant par sa mère de ces austères presbytériens-puritains écossais, dont plusieurs, concurremment avec lord Baltimore et ses compagnons catholiques, persécutés comme eux, allèrent à la fois chercher et porter en Amérique la liberté, et fonder la future république des États-Unis; Brougham fut d'abord élevé par son grand-oncle maternel, le célèbre historien Robertson, et sa grand-mère, une Cornélie écossaise, puis, à la fameuse université d'Edimbourg. L'enfant montra tout d'abord les qualités qui devaient le distinguer un jour, une singulière ouverture d'intelligence, une rare puissance de compréhension. Rhétorique, philosophie, mathématiques, histoire, jurisprudence, économie politique, langues anciennes et modernes, sciences naturelles, médecine, théologie même : tout était bon dès lors à ce robuste appétit intellectuel. Ce fut après cette forte éducation domestique et scolaire, que Brougham affronta le barreau d'abord, puis la vie politique, où il eut pour rivaux ou prédécesseurs immédiats les plus grands orateurs

qu'ait eus l'Angleterre dans l'un et l'autre genre : au barreau, Erskine et Romilly ; à la tribune, Burke, Pitt, Fox, Sheridan, Wyndham, Canning.

Le moment était bon pour débiter dans la vie publique. La France convalescente se remettait à peine du premier, du plus terrible de ces accès de fièvre chaude, de folie furieuse, qui la mettent périodiquement à l'agonie, et menacent de la tuer. L'empire était venu, autre gigantesque folie, qui, en guérissant notre pays de la première, faillit lui être également mortelle. Plus prudente et mieux inspirée, l'Angleterre voyait s'ouvrir devant elle l'ère, non point de ces fiévreux et stériles soubresauts, mais des réformes pacifiques et progressives, lentement et sagement accomplies, à la double lumière de l'expérience et d'un bon sens supérieur. Brougham allait prendre largement sa part, prépondérante souvent, dans ce grand travail. Instruction et éducation ; misères sociales, revers de cette brillante médaille des libertés et des prospérités britanniques ; législation, si complexe et si confuse dans ses vieux errements, pieusement conservés avec ce culte pour le passé, dont l'excès nous ferait tant de bien, à nous qui n'avons qu'un ingrat et ignorant mépris pour le passé de notre histoire, et ne prisons que les dangereuses nouveautés ; institutions parlementaires ; abolition de la traite des noirs ; émancipation des catholiques, trop tardive réparation de cette longue persécution, souvent sanglante, que l'on pourrait appeler une Saint-Barthélemy de trois siècles : — aucune des réformes accomplies en ces points divers et si importants, qui n'ait eu Brougham pour coopérateur, ou même pour instigateur.

Car ce fut un formidable champion que cet homme, aussi terrible aux causes qu'il attaquait qu'irrésistible défenseur de celles qu'il plaidait. Nature puissante et rare, celui qu'on a appelé le « gigantesque Brougham » fut en effet une façon d'Hercule oratoire, pour l'importance et la multiplicité des travaux opérés. Deux à trois cents discours par session, présidence d'innombrables *meetings*, ouvrages et brochures publiés sur les questions les plus variées, collaboration des plus actives à la célèbre *Revue d'Edimbourg*, dont il fut

l'un des fondateurs, — sa prodigieuse activité suffisait à tout. Un jour, ne vit faire près de deux cents kilomètres à travers villes et bourgs, prononcer neuf discours dans neuf lieux différents ; et le lendemain le retrouvait dispos et prêt à recommencer ! Écoutez plutôt ce portrait tracé de main de maître par son biographe :

« Ame violente dans un corps de fer, esprit chercheur et prodigieusement appliqué ; mémoire incomparable, indomptable énergie ; ... railleries formidables, apostrophes écrasantes ... c'était l'éclair plutôt que le rayon... A la fois jurisconsulte, homme d'État, savant distingué, grand orateur, pendant plus d'un demi-siècle il a lutté par la parole ou par la plume, à la barre des tribunaux ou dans les assemblées, pour toutes les grandes causes qui agitaient le monde et passionnaient son pays ; et il a mérité cette fortune, bien rare dans la carrière ingrate des réformateurs, de voir ses idées, pour la plupart, consacrées par les lois et sanctionnées par l'histoire. »

Arrivé au sommet des honneurs par la seule puissance du talent, pair, chancelier, idole du peuple, l'illustre orateur, devenu lord Brougham, fut, à son heure, le premier citoyen, le véritable roi de l'Angleterre.

Nous ne suivrons pas M. Franck Chauveau dans le détail du si intéressant exposé qu'il nous trace de la vie publique de son héros. Nous ne pouvons toutefois en oublier l'un des plus célèbres épisodes, dont le jeune orateur a su faire tout un drame, et des plus saisissants : nous voulons parler du procès fameux de la reine Caroline, où Brougham, simple avocat, gagna sa cause contre roi et Chambre haute.

Que de passages remarquables, de réflexions fines ou profondes, d'aperçus sensés, n'aurions-nous pas à relever dans cet opuscule, dont l'auteur a su faire comme un traité en raccourci de politique comparative, où les allusions à l'état de notre infortuné pays offrent à chaque pas des enseignements, hélas ! jusqu'ici perdus.

Nous voudrions pouvoir reproduire ici, entre autres pages, celles où M. F. Chauveau nous y dépeint, sous des couleurs si justes, cette

politique anglaise, libérale au dedans, égoïste ou oppressive au dehors ; où il nous décrit, après tant d'autres, et en traits qui n'ont rien du lieu commun, l'orateur, à qui « toutes les facultés humaines obéissent. »

Citons du moins cette page, l'une des plus réussies, à notre avis, de ce discours :

« Regardez cet homme, inconnu peut-être, peut-être sans influence et sans fortune, qui se lève au milieu d'une nation, la plus jalouse de ses traditions et la plus soigneuse de ses intérêts : il heurte les unes et les autres ; il blesse les préjugés et les passions ; il a contre lui tout le monde, presse, magistrats, législature, ceux qui vivent de l'abus et souvent ceux qui en souffrent. Cependant il creuse son dur sillon : il écrit des brochures qu'on ne lit pas ; il va dans les *meetings*, où il prêche son idée parmi les injures ; d'année en année, à travers les échecs et les railleries, il présente au Parlement un bill toujours repoussé, et qu'une Chambre rejette, lorsqu'enfin il a été admis par l'autre. Il ne se décourage jamais. Cependant il n'attend aucune récompense humaine ; il ne se jette pas sur cette idée généreuse comme sur une proie ; il n'en fait pas un marche-pied pour son ambition, ou un piédestal pour son orgueil ; il observe la loi qu'il combat, comme toutes les autres ; il n'est ni un démagogue ni un tribun : il est un réformateur. »

Citons encore cette éloquente et concise péroration, qui est comme la conclusion et la moralité de cette remarquable étude :

« Et nous, Messieurs, qui vivons dans une époque plus troublée encore, n'oublions jamais que lord Brougham n'eut le pouvoir d'améliorer les lois de son pays que parce qu'il sut leur obéir. Car, si parmi nos discordes et ces tournois misérables, où notre pays est l'enjeu, l'exemple tant de fois invoqué d'un peuple voisin nous inspirait enfin le culte de la loi, la France, assurée désormais, se retrouverait tout entière : nous pourrions regarder le passé sans amertume et l'avenir d'un œil serein. »

Tout le morceau est écrit de ce style clair, aisé et brillant. Pro-

noncé devant le plus difficile et le plus blasé des auditoires, ce discours y a fait sensation. Les juges les plus compétents ont salué dans ce débutant une espérance pour le barreau français, peut-être pour un théâtre oratoire plus élevé encore, espérance déjà en partie réalisée.

Toutefois, nous aurions plus d'une réserve à faire sur la manière dont notre jeune ami apprécie certains faits de notre histoire. Sans méconnaître plus que lui ce que 89 eut de légitime et de salutaire, notre enthousiasme pour ce mouvement est plus modéré quand nous songeons qu'à peine commencé, il allait dévier sitôt pour tomber, des sophistes aux démagogues, les uns engendrant les autres, dans un abîme de boue et de sang où la France pensa périr suffoquée ; — quand nous nous rappelons surtout ces admirables *Assemblées provinciales* dont M. Léonce de Lavergne nous a révélé les travaux, et qui, convoquées par Louis XVI, et sous l'inspiration de ce que les deux ordres du clergé et de la noblesse comptaient de plus élevé et de plus illustre, réclamaient, dès 1788, tout un ensemble de réformes politiques et sociales (dont plusieurs sont encore pour nous à l'état de *desiderata*) avec une hauteur et une largeur de vues, un sens supérieur, un désintéressement, qui étonnent et ravissent, et que l'exil et la guillotine allaient bientôt récompenser. Tout ce que 89 devait contenir de bon était dès lors accompli dans les esprits, en attendant qu'il se réalisât dans les lois et les faits. Mais, comme il devait tant de fois arriver depuis dans ce pauvre pays dévoyé par le sophisme et la basse ambition, ce qui aurait dû n'être qu'une réforme allait devenir une révolution, et la plus hideuse que l'histoire ait vue jamais !

Nous ne serons pas plus indulgent pour la révolution de 1830, « la seule, dit M. Franck Chauveau, qui ait été faite pour la loi, non » contre la loi », révolution qui, en réalité, sous prétexte de défendre et de venger un article de la Charte, déchira la Charte tout entière, et qui relança de plus belle notre malheureux pays dans ce tourbillon, un instant suspendu, d'émeutes et d'aventures, sorte de cercle de l'*Enfer* du Dante, où il ne s'arrêtera vraisemblablement

que pour tomber sous le joug d'un despote ou d'un conquérant. De révolution en révolution, de naufrage en naufrage, la France en est arrivée à être quelque chose comme le radeau de la *Méduse*, battu par tous les flots et par tous les vents, où les passagers menacent de s'entre-dévorer (ils ont déjà commencé). Et, pour toute voile à l'horizon, la Prusse, qui guette l'épave pour la capturer... Supposez, au contraire, que la révolution de 1830, et toutes celles qui en ont été la conséquence logique, nous aient été épargnées, à quel degré de prospérité, de grandeur politique, en serait aujourd'hui la France après un demi-siècle de paix intérieure! Combien ont eu raison de se frapper la poitrine, trop tard, hélas! ceux qui, comme M. le duc de Broglie, ont participé, de près ou de loin, à ce fatal événement! Stérile leçon, perdue comme les autres!

Ces réserves faites, il ne nous reste plus guère qu'à louer dans le beau travail de M. Franck Chauveau. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'auteur compte à peine vingt-six ans, et qu'il a devant lui un long avenir pour dissiper les juvéniles illusions qu'il pourrait garder encore sur certains hommes et certaines choses, pour achever de mûrir son esprit déjà si mûr. Un jour, sans doute, le panégyriste de lord Brougham aura, comme son héros, la légitime ambition d'aborder la tribune législative. C'est ce jour-là surtout que cette pleine maturité lui sera nécessaire.

Certes, les avocats politiques sont tombés chez nous dans un trop juste discrédit. Ce sont eux surtout qui, esprits chimériques ou fauteurs de la démagogie, ont fait dévier le courant des légitimes réformes, et précipité la France dans le chaos où elle se débat, — à commencer par ces vains et creux avocats Girondins, et cette sinistre trinité d'avocats qui s'appela Danton, Couthon, Robespierre, se guillotinant les uns les autres; et à finir par ces autres avocats que nous avons vus, naguère, aveuglés par la plus prodigieuse infatuation, aussi suffisants qu'insuffisants, oser disposer de la France sans son aveu, et assumer de gâté de cœur la responsabilité de la plus terrible des situations; s'improviser sans façon diplomates, hommes d'État, stratégestes, généralissimes, dictateurs, et ne sachant

qu'organiser la capitulation et la défaite, qu'aggraver les désastres de l'Empire (encore se font-ils de leurs fautes mêmes un piédestal pour continuer d'en imposer à la foule, complice et dupe de tous ceux qui flattent et exploitent ses passions).

Pourtant il faut se garder de trop généraliser. Autre est l'avocat de taverne, dont une faconde sonore et vide constitue le principal talent, et dont toute la science politique consiste à flatter les bas instincts populaires, à faire appel aux brutaux appétits. Autre est le véritable homme de loi, en même temps qu'homme de la loi, sérieux, consciencieux, demandant à l'étude comparative et assidue des législations et des institutions des divers peuples, le secret de la politique et de l'économie sociale; se tenant en garde contre ces subtiles arguties, ce parlage, cette banale facilité de parole, prête à plaider indifféremment le pour et le contre, danger et écueil de la profession, qui ont faussé tant d'esprits et nous ont fait tant de mal; mais, examinant prudemment, mûrement, chaque question, à la lumière du sens commun, ce maître suprême et trop dédaigné du talent, de ce simple bon sens qui se fait chez nous de plus en plus rare et dont l'affaiblissement constitue notre plus grave péril.

De ces deux avocats, si l'un peut être le fléau de son pays, l'autre peut en être la lumière, comme lord Brougham.

Nous souhaitons de tout cœur que M. Franck Chauveau réalise un jour, ne fût-ce qu'en partie, le modèle qu'il a si bien su nous peindre. Nous sommes sûr du moins qu'il y tâchera, et que la seconde de ces deux voies sera la sienne.

LUCIEN D.

LE DÉCLASSÉ

XI

Cependant Urbain avait atteint sa dix-huitième année ; il fallait prendre un parti. Ses études n'avaient point été brillantes, comme ses tantes s'y étaient attendues ; mais, enfin, ses places avaient toujours été passables. Il persistait à vouloir entrer dans les ordres et déjà la tante Mathurine avait fait faire une soutane de drap fin, non sans avoir bien marchandé l'étoffe et chicané le tailleur.

Le vêtement clérical, posé sur un fauteuil dans l'arrière-boutique, faisait l'admiration de toutes les personnes qui y étaient admises. Il y eut bien quelques railleurs, qui firent des remarques malignes, sur la joie excessive des vieilles filles, et sur leur empressement à donner à leur neveu le titre d'abbé ; mais ce fut bien pis, et cruel fut le désappointement des épicières, lorsque l'abbé Le Fur vint leur annoncer, qu'après mûr examen, les supérieurs avaient cru devoir déclarer, en conscience qu'Urbain n'était point appelé à l'état ecclésiastique.

— Pauvre cher Urbain ! s'écria Madeleine, combien il va souffrir ! Il désirait tant être prêtre !

Quant à Mathurine, elle regrettait surtout, ayant acheté une soutane, d'avoir fait une dépense inutile.

En apprenant la décision des supérieurs, le jeune séminariste parut plus irrité qu'affligé. Il y eut même un ton de menace dans sa réponse à l'abbé Le Fur.

— C'est à vous que je dois cet échec, Monsieur, lui dit-il, et sachez que je ne l'oublierai pas ! — Il ajouta : S'il s'était agi de mon ancien condisciple, le comte René de Trémeneq, on eût été plus indulgent. Vous eussiez été charmé qu'il fût partie du clergé ; car, il est noble et riche, tandis que, par malheur, je ne suis, moi, qu'un enfant du peuple.

— Et moi aussi, mon ami, répondit l'abbé Le Fur avec douceur, et moi aussi, je suis du peuple ; et c'est pour ce peuple que je prie, que je travaille, que je me sacrifie chaque jour. Pour lui, à l'exemple du divin Maître, je donne mes sueurs, mes larmes, et je donnerais volontiers mon sang ; mais, je dois le dire, je ne vous crois pas capable d'un tel dévouement.

— Et pourquoi ?

— Parce que ce n'est pas la charité qui vous guiderait.

— Quoi donc, monsieur l'abbé ?

— L'ambition et l'orgueil, mon pauvre enfant. Et avec ces mobiles-là, on ne peut faire qu'un détestable prêtre... Ah ! croyez-moi, combattez, pendant qu'il en est temps encore, ces terribles passions, ou elles auront sur votre avenir une influence fatale.

Urbain se tut, mais il jeta sur le prêtre un regard sombre et vindicatif.

Qu'allait devenir ce jeune homme, les portes du séminaire étant fermées ? Il n'avait pas une instruction assez supérieure pour être certain de l'emporter sur la foule des concurrents qui sont à la quête des places ; et, s'il était encore assez jeune pour apprendre un métier, il était trop orgueilleux pour troquer l'habit du *Monsieur* contre la blouse de l'ouvrier.

Alors, il songea, bien à regret, à recourir aux protections.

Depuis l'école des Frères, il avait eu fort peu de relations avec René de Trémeneq, et, à l'époque où Urbain quittait le petit séminaire, son ami d'enfance n'était plus dans le pays ; quoique fils unique, il avait, comme tant d'autres braves et nobles jeunes gens, pris un engagement dans l'héroïque petite armée des Zouaves pontificaux. Sa mère était restée seule dans son château, et, comme

elle avait à Paris quelques connaissances dans les gens haut placés et que les demoiselles Muscas le savaient et l'avaient dit à leur neveu, il résolut d'aller lui faire une visite.

XII

Depuis son enfance, Urbain n'était pas retourné à Trémeneq et tout lui sembla beaucoup moins beau et moins luxueux qu'à cette époque. Il trouva la châtelaine tout aussi grave, tout aussi digne que par le passé; seulement, la mélancolie de ses grands yeux bleus semblait avoir augmenté. C'est qu'elle n'avait plus son cher René, son unique enfant. Elle n'avait pourtant pas cherché à le retenir : la chrétienne l'avait emporté sur la mère, et elle avait envoyé à Pie IX tout ce qu'elle aimait au monde.

Ce jour-là, ses inquiétudes étaient plus vives, car les lettres et les journaux d'Italie annonçaient un combat prochain, entre les zouaves de Charette et les garibaldiens. On se préparait effectivement à la bataille de Mentana.

La comtesse crut, d'abord, que la visite d'Urbain avait pour but de s'informer des nouvelles du jeune comte; elle en fut touchée et reconnaissante, et l'accueillit avec affabilité. Urbain ne manqua pas, assurément, de parler d'abord de son ancien camarade d'enfance, et quand il en fut venu au but réel de sa visite, elle lui répondit avec bonté qu'elle ferait son possible pour l'obliger. Elle ajouta, il est vrai, que depuis longtemps elle avait cessé toutes ses relations, qu'elle ne connaissait plus personne d'influent à Paris, et que, d'ailleurs, ses recommandations seraient mal accueillies des serviteurs de l'empire, les opinions héréditaires de sa famille étant bien connues.

Urbain, mécontent, pensait que la comtesse cherchait des défaites, et allait finir par l'éconduire, lorsqu'elle s'écria tout à coup :

— Mais il me vient une idée, Monsieur Urbain : je puis vous recommander, et je le ferai chaudement, à un Monsieur Vernon, qui a eu les plus grandes obligations à mon mari. Il a justement une place vacante à offrir, il habite N..., depuis peu de temps.

Vos tantes doivent le connaître un peu : c'est le directeur des assurances contre l'incendie. Vous auriez une place qui vous rapporterait douze cents francs par an.

Urbain rougit : comme la plupart des gens médiocres, il avait une haute opinion de son esprit et de sa science. Il trouvait donc la position qui lui était offerte fort au-dessous de celle qu'il avait ambitionnée.

— Douze cents francs d'appointements, c'est bien modeste ! répondit-il.

La comtesse le regarda d'un air profondément étonné. Elle pensait évidemment que, surtout au début, une telle place n'était point à dédaigner pour le fils d'un pauvre cordonnier. Mais, comme elle était trop bonne pour humilier qui que ce fût, elle se borna à engager Urbain à faire ses réflexions.

— Je suis persuadé, Madame, répondit le jeune homme, qu'avec ce que j'ai acquis d'instruction, je pourrais trouver, à Paris, une position moins précaire.

— N'allez pas à Paris ! s'écria-t-elle avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle. Que de jeunes gens sont allés se perdre dans ce gouffre ! Quelle que soit votre instruction ou votre aptitude, Monsieur Urbain, êtes-vous certain de réussir, où tant d'autres ont échoué ? Songez que chacun maintenant veut arriver, veut tenter la fortune, et qu'à la porte de toutes les places, les concurrents se pressent.

— Je ne l'ignore pas, Madame ; mais enfin, quelques-uns finissent par parvenir : pourquoi ne serais-je pas de ce nombre ? J'ai fait mes classes, et je ne suis pas plus sot qu'un autre. Au surplus, mes tantes sont comme vous, Madame, et non-seulement elles ne sont pas d'avis que j'aie à chercher la fortune à Paris, mais elles s'y refusent positivement.

— Cela prouve en faveur du bon sens des demoiselles Muscas, et de l'intérêt qu'elles vous portent. Croyez-moi, mon cher Monsieur, restez près de vos tantes. Ne vous laissez point aller à des rêves d'orgueil ou d'ambition. Souvenez-vous de la fable si vraie de l'homme qui cherche la fortune, et de celui qui l'attend dans son lit.

Bref, Urbain remercia la comtesse, de son plus gracieux sourire, et se résignant, comme pis-aller, à accepter ses offres obligeantes, il se décida à faire, le lendemain, une visite à M. Vernon, directeur, à N. . . , de la compagnie du *Phénix*, assurances contre la grêle et l'incendie.

XIII

A ce moment de notre récit, Rose Falec était âgée de vingt-quatre ans, et elle était réellement belle et charmante. Son jeune cousin l'admirait fort; il était impossible qu'il en fût autrement, et même il n'était pas difficile de s'apercevoir qu'il ne la regardait plus tout à fait comme une sœur aînée. Rose avait aimé Urbain dès les premiers jours, d'abord par compassion, par bonté pour le pauvre orphelin. Après Madeleine, elle était devenue sa protectrice, son refuge dans ses petits chagrins d'enfant, et, peu à peu, sa confidente, son amie. Rose était douée d'une âme pieuse et forte, fervente et courageuse, mais très-tendre et très-sensible; jamais elle ne songeait à la reconnaissance; elle aimait pour le bonheur d'aimer; et bientôt, à son insu, elle préféra Urbain à tout en ce monde. Et, soit que la bonne tante Madeleine eût aimé d'amour au temps de sa jeunesse, soit que son extrême tendresse de cœur lui tint lieu d'expérience, elle ne tarda pas à deviner la sympathie qui existait entre les deux orphelins; loin de s'en effaroucher, elle s'en réjouit intérieurement. Elle songea même, malgré la différence d'âge, puisque Rose avait sept ans de plus que son ami, à les unir un jour, et à les mettre à la tête du magasin d'épicerie.

Cette pensée paraît étrange au premier abord; mais Rose avait une figure si suave et si candide, qu'on ne lui aurait pas donné plus de dix-huit ans, tandis qu'Urbain, avec son teint brun, ses épais sourcils et ses cheveux, qui étaient devenus très-noirs, paraissait beaucoup moins jeune qu'il ne l'était.

Le caractère du jeune homme laissait, il est vrai, beaucoup à désirer; il était parfois sombre, brusque, emporté; mais son cœur avait de bons élans, et puis Madeleine se figurait que l'amour peut

tout adoucir, et que le charmant naturel de Rose triompherait de la rudesse d'Urbain. Cependant, la respectable tante crut prudent de ne faire part à personne de ses remarques et de son rêve d'avenir. Comme le présent était heureux, elle craignait d'y rien changer. Le jeune homme passait toutes ses soirées chez ses tantes, dans cette modeste arrière-boutique, où rien n'avait changé depuis son enfance. Seulement, Zozo, le gros angora noir, manquait au tableau ; il avait depuis longtemps rejoint ses aïeux, et était remplacé avantageusement par une petite chienne brune, au collier rouge, qui répondait au nom de Finette. Pendant que, comme à l'ordinaire, les deux vieilles filles faisaient leur tricot, Urbain, assis près de la table où sa cousine travaillait à une tapisserie, l'entretenait de ses projets, de ses espérances, et Rose qui, d'abord, avait ri et plaisanté de l'ambition du jeune homme, en était venue à y applaudir. Elle admirait l'instruction d'Urbain qui, bien que supérieure à la sienne, n'en était pas moins très-médiocre, et, petit à petit, sans s'en apercevoir, elle faisait comme toutes les femmes qui aiment, elle plaçait son ami sur un piédestal. Pauvre fille ! elle ne voyait pas que, par les louanges qu'elle lui prodiguait, elle exaltait cet orgueil qui était sa passion dominante.

XIV

Après l'heureuse et glorieuse bataille de Mentana, les ennemis du Saint-Père étant vaincus, du moins pour un temps, le jeune zouave pontifical René de Trémenc, dont l'engagement avait pris fin, était revenu près de sa mère. On comprend avec quelle joie il fut accueilli, et avec quelle reconnaissance la tendre mère remercia Dieu de lui avoir conservé son fils. Comme il lui paraissait noble et beau dans son uniforme de volontaire ! Maintenant, sa démarche avait quelque chose de plus résolu. Ses beaux cheveux blonds, son visage, rose et candide comme celui d'une jeune fille, contrastaient avec sa tenue militaire, et toute sa physionomie rayonnait de ce contentement qui suit toujours le devoir accompli ou l'acte héroïque.

La comtesse ne se lassait pas de l'entendre parler de Rome, de Pie IX, du brave Charette ; et comme, en dépit de l'égoïsme de notre temps, tout sacrifice impose l'admiration, les habitants de la petite ville s'empressèrent de venir féliciter le jeune zouave. L'heureuse mère les accueillit avec plaisir ; car, pendant l'absence de son fils, elle avait déjà reçu de nombreux témoignages de sympathie, de ceux mêmes qui, jusqu'alors, avaient semblé indifférents, sinon hostiles. D'ailleurs, les inquiétudes d'une mère trouvent toujours de l'écho dans le cœur des autres mères, et les dames de N... avaient souvent envoyé demander des nouvelles du comte de Trémeneç, ce dont la comtesse avait été profondément touchée. Elle résolut donc, quoique depuis son veuvage elle n'eût jamais adressé la moindre invitation aux habitants de N... , elle résolut, dis-je, de leur donner une fête pour célébrer l'heureux retour de son fils.

Cette nouvelle, qui se répandit bientôt, causa la plus vive agitation à Urbain : serait-il du nombre des invités ? Le jeune comte se souviendrait-il de son camarade d'enfance, ou bien plutôt n'en rougirait-il pas ?...

— Je n'ai pas la moindre envie de danser, disait-il à Rose ; mais, si j'allais à cette fête, ce serait une excellente occasion de me faire connaître des gens comme il faut, qui pourraient peut-être me faire *arriver* ; car, en vérité, j'ai trop d'éducation pour rester éternellement dans un bureau d'assurances ou dans un magasin d'épiceries.

— Sans doute, répondit la jeune fille. Il faut espérer que tu seras invité, mon cher Urbain.

— Mon enfant, dit la tante Madeleine, qui avait entendu cette conversation, ne te figure pas que tu sois de cette fête.

— Comment, ma tante ? Ne suis-je pas au mieux avec la comtesse ?

— Elle t'a reçu avec bonté, elle t'a protégé auprès du directeur des assurances, mais elle ne t'invitera pas.

— Est-ce que je ne suis pas un des amis de son fils ?

— Le jeune comte est un charmant garçon, point fier, il me salue toujours jusqu'à terre, il vient te voir dans ta chambre ; mais il sait, aussi bien que sa mère, que tu n'es pas de leur monde.

— En effet, ajouta rudement la maussade Mathurine, qu'est-ce que tu irais faire au milieu des aristos du pays ?

— Mais, ma tante, il y aura aussi beaucoup de bourgeois de la ville.

— Ah bien ! oui ! des huppés ! Mais ne sait-on pas, Urbain, que tu n'es que le neveu des épicières de la Grand'Rue, et le fils d'un pauvre cordonnier ? Il faut que chacun reste dans sa classe.

— Ma sœur a raison, ajouta Madeleine ; mon défunt père le disait aussi : il faut rester dans sa classe.

— Il ne fallait donc pas m'en tirer ! s'écria le jeune homme en rougissant de colère. Pourquoi m'avoir fait donner de l'éducation, si je ne devais jamais sortir de mon ignoble sphère ?

A ce dur reproche, Madeleine était près de pleurer, et Mathurine de se révolter, lorsque Rose accourut, joyeuse comme un rayon de soleil après l'orage, et remit à son cousin un joli billet parfumé, dont le cachet en cire rouge était armorié.

Urbain quitta soudain son air morose, car il avait deviné que ce pli renfermait une invitation pour la fête du château.

XV

On était alors à la fin de mai ; aussi, le salon de la comtesse de Trémeneç était-il décoré de guirlandes de verdure et de fleurs printanières. Déjà les accords du violon et du piano se faisaient entendre, lorsque le neveu des épicières montait le vaste escalier.

A son entrée dans le salon, il fut d'abord ébloui, charmé, enchanté de se trouver à pareille fête ; car c'était son début dans le monde aristocratique. Il n'avait même jamais assisté à la moindre soirée bourgeoise. Mais bientôt, ainsi que l'avaient prévu ses tantes, son ignorance complète des usages de la haute société le mit mal à l'aise, et, en dépit de son orgueil, il sentit qu'il n'était pas à sa place. Le pauvre garçon ne savait même pas saluer, et, comme il arrive toujours, plus il s'apercevait de sa gaucherie, plus il devenait gauche. D'autant plus que son habit, acheté à bas prix chez un tail-

leur peu habile, était trop étroit et le serrait d'une façon gênante ; ensuite il s'apercevait que les doigts de ses gants de chevreau étaient trop longs, et que ses souliers avaient l'air bête. N'osant avancer, Urbain restait près de la porte par laquelle il était entré, serrant contre sa poitrine haletante un feutre tout neuf.

Mais aussitôt que le jeune comte eut aperçu son camarade d'enfance, il quitta le groupe d'hommes qui l'entourait et, courant à lui, il lui présenta cordialement la main, et le conduisit à sa mère, qui, toujours digne et plus gracieuse que jamais, l'accueillit avec une extrême bienveillance. Cependant le jeune orgueilleux se figura qu'il y avait dans cette bienveillance un air protecteur, et il s'en irrita. René de Trémeneç ne s'en aperçut point, ou il attribua l'air maussade d'Urbain à un excès de timidité.

Le jeune comte avait revêtu son simple et glorieux uniforme, sur lequel on voyait briller, à côté de la décoration de Mentana, celle de Saint-Grégoire-le-Grand, que lui avait envoyé récemment le cardinal Antonelli. En général, dans le monde, on n'aime pas à admirer, on préfère le dénigrement ; et cependant on était porté à admirer le jeune zouave ; on ne pouvait s'empêcher de convenir qu'il était charmant de bonne grâce et de distinction. L'éloge de son héroïque dévouement était dans toutes les bouches. Il y avait pourtant là plusieurs habitants de la petite ville qui n'auraient jamais voulu l'imiter, et qui étaient loin de partager les opinions de la famille de Trémeneç. Cependant, il est juste de dire qu'à N. . . , ce qu'on appelle le parti avancé ne se compose que de trois ou quatre meneurs et de trois ou quatre suivants, d'une parfaite nullité, et l'on comprend que ces gens-là n'étaient point du nombre des invités du château.

On supplia René de se mettre au piano, car on savait qu'il avait un véritable talent de musicien. Il chanta en s'accompagnant, et sa belle voix, si sympathique et si expressive, fut justement applaudie de tous. Urbain, qui aurait dû être heureux des succès de son ancien camarade, fut peut-être le seul qui n'applaudit pas.

— Je vois, Monsieur, que vous n'aimez pas les flatteurs, dit

tout près de lui une petite voix flûtée... Celle qui lui adressait ainsi la parole était une personne d'environ quarante ans, qui était assise solitaire et presque cachée dans l'embrasure d'une fenêtre. Elle était petite et maigre dans sa robe de barège lilas. Ses traits anguleux ne manquaient pas de régularité. Ses yeux noirs et creux étaient enfoncés sous de larges sourcils très-rapprochés du nez, et ses paupières inférieures étaient largement estompées. On voyait qu'elle avait pu être belle dans sa jeunesse, si jamais un rayon de bonheur ou d'amour avait éclairé son visage ; mais maintenant, sa physionomie n'exprimait plus que le mécontentement de son sort et le mépris des autres.

— Je faisais des réflexions philosophiques, continua-t-elle en s'apercevant qu'elle avait attiré l'attention du jeune homme ; je me demandais si ces applaudissements s'adressaient à la musique, ou au riche châtelain. On ne parle que de son talent. Pour moi, je suis loin d'en être enthousiaste ; mais enfin, c'est le comte de Trémeneç !

— Je suis de votre avis, Madame, répliqua Urbain, en venant s'asseoir près de la femme maigre. Tout autre n'eût été applaudi que faiblement, par stricte politesse ; mais les heureux du monde ont toujours des flatteurs.

— Vous n'êtes pas du nombre, Monsieur ?

— Non, Madame, et je ne le serai jamais.

Cette étrangère, qui aimait beaucoup à parler, et surtout à dénigrer, paraissait charmée d'être écoutée par Urbain et de trouver en lui comme un écho de ses passions haineuses. Cependant le jeune homme n'en était pas encore arrivé à haïr ; mais la sombre envie qui se lisait dans ses regards, et qui s'était si rapidement glissée dans son âme, ne tarda pas à engendrer la haine ; oui, l'horrible haine, la haine de tout ce qui brille quand on reste obscur, la haine de toute beauté et de toute bonté, la haine de tout ce qui vous dépasse de la tête. C'est la mauvaise herbe rampante qui cherche à étouffer les belles fleurs.

M^{me} Blamot, c'était le nom de cette étrangère, semblait se com-

plaire surtout à déprécier et à ridiculiser la comtesse, et, à chaque trait malin, elle ajoutait : « Je puis bien dire cela : c'est ma cousine ! »

Elle était, en effet, parente à je ne sais quel degré de la famille de Trémeneç, une demoiselle de cette maison, ayant, en 93, fait un mariage au-dessous de sa condition, afin de se sauver de la prison ou de l'échafaud. Il n'était resté de cette union que deux descendants : une fille, qui avait épousé M. Blamot, fabricant de gants, et un fils, Gustave Féré, qui, infirme et d'une laideur repoussante, était demeuré célibataire. M. Blamot, après deux ans de mariage, avait fait banqueroute, et était mort sans postérité ; de sorte que sa veuve s'était retirée, avec son frère, dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris. Tous deux ne subsistaient que d'une pension que leur faisait la comtesse de Trémeneç. M^{me} Blamot la haïssait, malgré cela, ou plutôt, à cause de cela. Comme cette femme avait des goûts de dépenses, elle demandait souvent des avances sur sa pension, et, cette fois, son voyage en Bretagne s'était fait dans ce but.

Non contente de lui accorder tout ce qu'elle demandait, la généreuse comtesse lui avait donné une gracieuse hospitalité ; et voilà comment M^{me} Blamot se trouvait à cette fête pour dénigrer et pour railler. Elle devinait que la situation d'Urbain était précaire ; elle lui avoua que ses modestes appointements de douze cents francs lui semblaient dérisoires, et qu'il devait cette place dans les assurances à la comtesse de Trémeneç.

— Assurément, dit-elle, ma cousine, la comtesse, aurait pu vous mieux protéger.

Ce mot de *protégé* le fit tressaillir ; elle s'en aperçut, et, souriant méchamment : — *Protégé !* répéta-t-elle avec affectation. Hélas ! Monsieur, et moi aussi, je suis *protégée !* Qu'on serait heureux de ne dépendre de personne ! Et quand on pense qu'il y a ici des gens qui ont tout à souhait : nom, fortune, considération, et qui ne se sont donné pour cela que *la peine de naitre !...*

Elle engagea Urbain à quitter une position si au-dessous de son

intelligence et de ses aptitudes, et lui assura qu'à Paris, il pourrait se mieux placer. Il lui objecta l'opposition de ses tantes Muscas ; mais elle ne sembla pas y attacher d'importance.

Ils causaient ainsi depuis quelque temps, lorsque leur conversation fut interrompue par la comtesse, qui, de son air affable, vint offrir des sorbets à M^{me} Blamot. Celle-ci remercia avec un sourire qu'elle voulait rendre aimable, et qui n'était que faux et obséquieux.

— Chère cousine, dit-elle, il faut que je vous parle de ce jeune homme, qui m'inspire beaucoup d'intérêt. D'ailleurs, c'est l'ami de collège de René. — Elle ajouta que les appointements de M. Urbain étaient bien médiocres, et parla de Paris. Mais, comme on l'a déjà vu, la comtesse était de l'avis des bonnes épicières : elle redoutait le séjour de Paris pour un jeune homme.

Alors la comtesse demanda à Urbain si l'enseignement lui répugnerait. Il y avait à sa fête une jeune dame de Roslan, veuve fort riche, et désirant un précepteur pour commencer l'éducation de ses deux fils. M^{me} de Roslan était bonne et généreuse, et Urbain aurait de très-beaux appointements.

Le jeune homme remercia d'une façon assez gauche, et promit qu'il réfléchirait à cette offre : le lendemain, il viendrait à Trémeneç rendre une réponse définitive.

Cependant il sortit de cette fête, où il avait tant désiré être invité, plus triste, plus mécontent de son sort : car, comme une urne qui s'emplit de fiel, son âme s'était ouverte aux paroles envenimées de la femme envieuse.

XVI

La nuit suivante, Urbain n'eut pas un instant de sommeil. Il passait et repassait dans son esprit la proposition qu'on lui avait faite. Si la place de précepteur avait quelque chose de dépendant qui le blessait, d'un autre côté, les avantages qui lui étaient offerts étaient inespérés, et, avec un peu d'économie et de savoir-faire, ne pouvait-il, après avoir, pendant quelques années, enseigné les éléments du

latin à deux petits garçons, parvenir à se créer une position indépendante ? Et, après, pourquoi n'offrirait-il pas à Rose de s'associer à sa vie ? Qui l'aimerait jamais autant qu'elle l'aimait ?... D'ailleurs, elle avait pour lui une admiration aveugle et enthousiaste, qui flattait excessivement son orgueil. Et comment, si jeune, aurait-il pu être insensible à tant d'affection ! Il l'aimait surtout parce qu'elle le préférait à tout ici-bas.

Quant à la différence d'âge qui existait entre lui et sa cousine, il n'y songeait guère : Rose était si jolie, si attrayante ! Il n'était pas fâché, non plus, qu'elle lui fût inférieure en science, et comme il se croyait un esprit d'élite, il prévoyait que, si elle devenait sa femme, il la dominerait entièrement.

Le lendemain, lorsqu'on fut réuni dans le petit salon pour le déjeuner de famille, Urbain parla à ses tantes et à Rose de la place qui lui était offerte, et les demoiselles Muscas comprirent facilement qu'elle était trop avantageuse pour être refusée.

— Le château de M^{me} de Roslan est-il bien loin d'ici ? demanda la jeune fille.

— On m'a dit que c'était au fond de la Basse-Bretagne, du côté de Landerneau, répondit Urbain.

Elle soupira, la pauvre Rose ; elle entrevit un changement dans son existence. Elle allait être privée de la société de son ami ; elle pensa qu'un autre toit l'abriterait désormais, et que bien longues seraient les soirées d'hiver, dans ce petit salon, où il ne reviendrait plus s'asseoir auprès d'elle... Oh ! l'absence de ce qu'on aime, quel vide ! quelle tristesse !

Mais lui, tout à ses rêves de fortune, il en était peu touché. D'ailleurs, le changement, le charme de l'inconnu et du nouveau plaisent toujours à un jeune homme, et celui-ci n'était pas assez sentimental pour regretter beaucoup le foyer monotone des tantes Muscas, où les gentilleses de Finette et les cancans du voisinage faisaient d'ordinaire le sujet de la conversation. Rose, il est vrai, était le charme de cet intérieur bourgeois ; mais un jour, il retrouverait Rose. En attendant, il se voyait déjà, par la pensée, habitant

un château confortable, peut-être luxueux, et il se réjouissait d'avance de ne plus entendre le bruit agaçant de la girouette, qui grinçait dans les nuits d'orage, quand le vent secouait bruyamment l'enseigne des épicières. Décidément, il en avait assez de l'odeur du suif et de la cannelle : il préférait des senteurs plus aristocratiques.

Ses tantes consentant à son départ, il s'empessa de se rendre au château de Trémeneç. Ce fut M^{me} Blamot qui le reçut d'abord, et, avant de l'introduire chez la comtesse, elle lui dit qu'il pouvait compter sur l'intérêt qu'il lui avait inspiré : « — Je ne vous connais que d'hier, ajouta-t-elle, mais j'ai deviné en vous une âme fière, et si jamais la dépendance vous devient odieuse, prenez le chemin de Paris : je ferai en sorte, par mes amis, de vous y être utile. »

Il la remercia, et peu d'instants après elle entra avec lui dans le petit salon de la comtesse. Son fils et une dame étrangère se trouvaient près d'elle. On lui fit le plus gracieux accueil.

— Voici monsieur Urbain Castec, l'ami de collège de mon fils, dit la comtesse en le présentant à M^{me} de Roslan ; car c'était elle qui, assise sur le même sofa que M^{me} de Trémeneç, regardait attentivement le jeune homme qui venait d'entrer.

C'était une femme d'une trentaine d'années, petite et à la taille très-fine, au petit nez pointu, aux grands yeux doux et mélancoliques. Son air timide et sa réserve extrême déplurent à l'orgueilleux jeune homme ; il la jugea dédaigneuse. Cependant elle fut si généreuse dans ses arrangements, que tout fut bientôt décidé, et comme elle partait le soir même pour son manoir de Kerbreden, elle offrit à Urbain de l'accompagner ; ce qu'il accepta. Il alla aussitôt prendre congé du directeur des assurances, puis il rentra chez ses tantes, afin de les prévenir de son prochain départ. Madeleine et sa nièce s'empressèrent donc de préparer son petit bagage, dans lequel Rose eut soin de glisser un chapelet et un petit livre de dévotion. La tante Mathurine, tout en ficelant un paquet de cassonade, conseillait à son neveu de bien économiser l'argent qu'il gagnerait. Madeleine et Rose se taisaient, mais elles étaient bien émues ; cependant, la bonne tante avait eu avec l'enfant de son adoption un entretien

qui l'avait beaucoup consolée : il lui avait avoué son désir de devenir, un jour, le mari de sa chère Rose. On sait que c'était le rêve favori de l'excellente vieille fille.

Enfin, il partit, et, en l'embrassant, Madeleine et Rose ne purent s'empêcher de pleurer. Il promit d'écrire souvent, et une larme brilla dans ses yeux sombres... Comment quitter sans émotion le petit coin de terre où l'on est aimé ?

XVII

Le château de Kerbreden ressemblait à la plupart des manoirs bretons ; il n'avait rien de somptueux, mais il était assez pittoresque. On arrivait devant la façade, par une belle avenue de chênes majestueux ; de l'autre côté, le manoir était entouré de bois taillis, que surmontait gracieusement son élégante tourelle, où grimpaient le lierre et le chèvrefeuille.

C'est là que vivaient très-simplement et en faisant le bien, M^{me} de Roslan et le père du mari qu'elle avait perdu. Ce mari l'avait beaucoup fait souffrir, non qu'il fût vicieux ou méchant, mais par son caractère fantasque et difficile. Cependant la douceur de cette jeune femme ne s'était jamais démentie, et, accoutumée à l'abnégation et au dévouement, elle n'avait pas voulu, depuis qu'elle était devenue veuve, quitter son beau-père, qui avait, du reste, pour elle une estime parfaite et un profond attachement. M. de Roslan, qui, malgré sa grande fortune, avait les goûts modestes d'un gentilhomme campagnard, n'avait jamais voulu prendre de titre. Il aurait pu, comme tant d'autres, se faire appeler comte ou marquis ; mais il trouvait que, de nos jours, les titres et les décorations sont tellement prodigués, que c'est une distinction de n'en point avoir. Dans tout son visage, ombragé de cheveux blancs, dans ses manières, dans ses attitudes et jusque dans son costume, il était facile de reconnaître la simplicité d'un caractère droit et loyal. Il accueillit sa belle-fille avec une joie évidente, et le jeune homme avec une politesse pleine de bienveillance.

On présenta à celui-ci Léon et Maurice, ses deux futurs élèves. C'étaient deux charmants espiègles, aux cheveux blonds en broussaille, qui parlaient plus souvent et beaucoup mieux le breton que le français. Ils n'étaient point timides, car nul n'avait encore froissé ces jeunes oiseaux de la solitude, si tendrement abrités. Ils regardèrent un instant Urbain, de leurs beaux yeux clairs et candides, puis lui offrirent tout bonnement de venir faire une partie de quilles. Il ne répondit pas et prit un air maussade, comme si sa dignité de professeur eût été blessée par cette familière proposition.

— Ce sera pour une autre fois, mes enfants, dit la mère, Monsieur Urbain vient d'arriver; je vais le faire conduire à la chambre qu'il doit occuper. Avez-vous descendu votre petit bagage, Monsieur Urbain ?

Je l'ai laissé dans la calèche, Madame; j'avais pensé que le domestique...

— Il a l'air bourru, votre précepteur, dit tout bas M. de Roslan à sa belle-fille.

Elle sourit, et tira le cordon de la sonnette. Un domestique entra, et bientôt Urbain et son bagage furent installés dans une grande chambre carrelée, à la boiserie de chêne. Un bon lit à rideau de serge verte, une grande table carrée au milieu de la chambre, avec tout ce qu'il faut pour écrire, une petite bibliothèque de livres classiques et quelques sièges, c'était tout l'ameublement.

Urbain fit la grimace : il s'était attendu à mieux ; il avait rêvé le luxe, et, ne trouvant que la simplicité, il pensa qu'on agissait avec lui trop sans façon. Cependant, il comprit qu'il ne fallait pas le témoigner ; il se mit devant la table, et, prenant une plume, il écrivit à sa tante Madeleine, comme il le lui avait promis, et cette lettre contenait un petit billet pour Rose, si affectueux, si rempli d'espoir d'heureux avenir, que la jeune fille en fut ravie.

Le lendemain, commencèrent les leçons ; le bon grand'père voulut y assister, ce qui parut au précepteur une surveillance

blessante pour lui. Les petits garçons étaient doux et dociles, et leur mère ne les gâtait pas trop. Elle partageait son temps entre les soins qu'elle leur donnait et ceux de son ménage. M^{me} de Roslan ne manquait ni d'esprit, ni d'instruction ; mais elle cherchait plutôt à s'effacer qu'à briller. Son beau-père, qui était maire de sa commune et agriculteur intelligent, était si occupé, qu'il ne paraissait guère qu'aux heures des repas, et le soir il faisait un trechet avec elle.

On recevait peu de visites à Kerbreden ; il fallait aller à trois lieues pour trouver ce qu'on appelle, à la campagne, un voisin. Le curé de la paroisse, M. Calvez, venait, il est vrai, une fois la semaine, dîner au château. C'était un prêtre âgé, pieux, simple et bon ; mais Urbain le trouvait trop *paysan*, et dédaignait de causer avec lui.

D'ailleurs, depuis qu'il avait été forcé de quitter le séminaire, la vue d'une soutane lui donnait toujours de l'humeur.

M^{me} de Roslan vivait fort retirée ; cependant, le jeudi, elle faisait parfois atteler sa calèche de deux gros chevaux de labour, et on allait à Landerneau. Mais, après s'être cent fois promené le long des quais de la jolie petite ville, et les avoir admirés, Urbain avait fini par les prendre en grippe.

— Ils sont bien jolis, les quais de Landerneau ! disait, chaque fois, le vieux gentilhomme.

— Sans doute, répondait Urbain, mais toujours, toujours, les quais de Landerneau !!!

Si le jeune homme avait aimé l'étude, il aurait pu se distraire en travaillant ; car, on avait mis à sa disposition une bibliothèque fort bien composée ; mais il n'aimait point le travail, et, dès que sa classe était finie, il s'en allait à travers les bois, pour bâiller à son aise, maugréant intérieurement contre son sort.

Il aurait voulu taquiner quelqu'un, pour se désennuyer, mais M^{me} de Roslan était toujours si bienveillante, si polie et si réservée, qu'il n'y avait pas moyen de lui chercher querelle. Il essayait souvent, pendant les repas, de discuter avec le vieux gentilhomme ;

mais celui-ci répondait, sans se fâcher, avec cette politesse indulgente d'un vieillard bien élevé pour un jeune homme d'une éducation inférieure. Enfin, un jour, Urbain se hasarda sur le terrain de la politique, et osa faire des vœux pour la république. M. de Roslan n'eut même pas l'air de se douter qu'il voulût froisser ses opinions. — « J'ignore, dit-il gravement, si la république s'établira de nouveau dans notre patrie; mais tout ce que je sais, c'est qu'elle est essentiellement monarchique, et que la république ne serait jamais en France qu'une royauté, moins la tranquillité et la clémence. »

Alors, le jeune déclassé voulut aller plus loin, et décocha quelques traits à l'adresse de l'antique royauté et de la vieille et fidèle noblesse.

Le respectable gentilhomme le regarda d'un air si profondément étonné, qu'il en fut un peu déconcerté, puis, brisant tout à coup l'entretien, il lui offrit de la salade. Le reste du dîner se passa dans le silence, et, en sortant de table, M. de Roslan dit, à demi-voix, à sa belle-fille : — « Madame de Trémeneç ne nous avait point prévenus que ce jeune homme pensait aussi mal ! »

BLANCHE DE ROSARNOUX.

(La suite à la prochaine livraison).

ÉMILE LANGLOIS

Emile Langlois a fait partie de cette pléiade de jeunes littérateurs qui a brillé à Rennes de 1837 à 1840. Cette jeunesse ne sacrifiait encore rien au veau d'or et ne s'occupait que des choses de son âge. A elle la douce poésie qui glisse, d'un pied léger, sur les rives embaumées du pays d'Armor, pour dire ensuite les mystérieuses histoires que l'on entend au milieu des bruyères et des genêts. A elle les franches allures, la verve, l'entrain, l'humour et l'esprit!

Le 5 novembre 1837, *le Foyer* vit le jour. Cette feuille littéraire, incandescente comme son nom, disait la vérité en riant et éblouissait par ses étincelles. Que de boutades charmantes! que de pages spirituelles et caustiques! que d'idylles gracieuses et poétiques dans ces pauvres petites feuilles volantes! Dès les premières pages de ce journal — imprimé sur papier rose et bleu — nous voyons apparaître des noms peu connus alors et célèbres aujourd'hui : Turquety, Hippolyte Lucas, Kerambrun, Emile Langlois, Leconte de Lisle, Aristide Letourneux, et tant d'autres non moins aimés, que leur modestie et leur position actuelle à Rennes nous empêchent de nommer maintenant.

Emile Langlois naquit en 1813, à Rennes, rue de Toulouse. Il fit ses études au collège de Vitré et revint suivre les cours de la faculté de droit de Rennes. C'est à cette époque qu'il fit ses premières armes dans *le Foyer*, dont il fut le principal rédacteur. Nous trouvons de lui,

presque dans chaque numéro de ce journal, de ravissantes petites pièces de vers et des articles extrêmement spirituels. Nous prenons au hasard :

« AUX DEMOISELLES A MARIER, ET AUX MÈRES QUI EN ONT.

» Mesdemoiselles et Mesdames,

» *Le Foyer* ayant entendu dire que le plus grand malheur qui pouvait arriver à une femme, c'était de rester fille toute sa vie, a jugé qu'il était de son devoir d'obvier autant qu'il était en lui à ce grave inconvénient. En conséquence, après avoir mûrement réfléchi au moyen le plus sûr et le plus court d'arriver à son but, voici ce qu'il vous propose :

» Il va mettre au concours *ses trois rédacteurs*. C'est un véritable cadeau qu'il fait au beau sexe de la ville, une politesse délicate dont il espère qu'on lui saura quelque gré. Mais, attendu que la haute considération qu'ils se sont justement acquise par la variété de leurs connaissances et la profondeur de leurs idées philosophiques, peut les rendre à bon droit difficiles ; attendu, en outre, l'impossibilité matérielle où ils se trouvent d'épouser tout le département, *le Foyer* a pensé qu'il avait le droit d'imposer à ce concours telles conditions qu'il jugerait convenables.

» Et d'abord, l'éducation étant un avantage immense et qu'on ne saurait trop apprécier, il était évident que les susdits rédacteurs devaient, avant tout, s'occuper de la constater d'une manière irréfragable dans celle que le destin leur adjugera. En outre, toutes les places se donnent aujourd'hui au concours, et celle qu'ils proposent à présent, si elle n'est pas très-lucrative étant du moins fort honorable, cette dernière raison les a déterminés complètement. Voici donc le programme qu'ils ont arrêté :

» Art. 1^{er}. — Les concurrentes devront être du sexe féminin, nées et sevrées en Bretagne.

» Art. 2. — Elles ne devront pas avoir moins de quinze ans ni plus de soixante-trois.

» Art. 3. — Elles ne sont pas tenues d'avoir une dot. Cependant, si deux d'entre elles étaient reconnues avoir un talent égal, les rédacteurs se réservent le droit de prendre de préférence celle qui aurait cent mille livres de rentes.

» Art. 4. — Elles devront faire un sonnet avec les rimes suivantes :

» *Cotique, broc, académique, Maroc, tactique, roc, tragique, froc, albâtre, soldâtre, index, France, pitance, perplex.*

» Art. 5. — Ce sonnet devra être envoyé, franc de port, au bureau du journal, vendredi avant midi, dûment signé et paraphé.

» Art. 6. — Les rédacteurs du *Foyer* se montreront tous les jours, de midi à deux heures, au balcon de l'hôtel de ville. Mais, pour éviter les accidents que la foule des visiteurs occasionnerait, les voitures prendront la file sur deux lignes, au haut de la rue aux Foulons, et se dégageront par la rue d'Orléans et la place du Calvaire. Le plus grand silence est recommandé; tout cri d'enthousiasme, en passant sous le balcon où se tiendront ces messieurs, serait une cause d'exclusion du concours.

» Art. 7. — Les maris seront distribués dimanche prochain, 18 courant, à titre de prix, par Messieurs les membres du conseil municipal, qui ont bien voulu s'adjoindre à nous dans cette circonstance. La cérémonie aura lieu dans la grande salle de la Mairie.

» Art. 8. — Enfin, les concurrentes qui, sans avoir eu le bonheur d'obtenir la première place, auront néanmoins mérité des accessits, seront nommées officiellement dans le *Foyer*, et leur sonnet sera livré au public.

» Et maintenant, à l'œuvre!... Le champ est ouvert à toutes!...

» 11 mars 1837.

» ÉMILE L... »

M. Langlois était aussi chargé de la partie du journal ayant pour titre : « Étincelles. » Voici comment il s'en tirait :

« On nous reproche de faire des étincelles trop longues. — Soit. — Désormais nous ferons des courtes-pointes. »

Le père de la débutante fait rougir l'*Auxiliaire breton*. Bonne fortune pour le public, qui, jusqu'à ce jour, n'avait pu deviner la couleur de ce journal.

On a publié contre le *Foyer* un pamphlet sans timbre; on aura jugé que l'auteur était suffisamment *timbré*.

Le susdit prétend que nous sommes soldés par une coterie; chacun sait pourtant que nous sommes impayables.

L'imprimeur a gardé l'anonyme. Il paraît qu'il a peu de *caractère*, ou du moins, il n'en a pas *donné les preuves*.

D'ailleurs, ce pamphlet, tiré à peu d'exemplaires, n'a pas produit beaucoup d'*impression*.

On nous annonce un second pamphlet en vers *alexandrins*. Le fait est qu'il ne faut pas moins qu'un *Alexandre* pour ne pas craindre de se brûler au *Foyer*. »

Le frère d'Émile — notre ami — nous a permis de parcourir les nombreuses liasses de papiers laissées par le poète, à sa mort, et dans lesquelles nous avons eu la bonne fortune de découvrir une romance intitulée : *La Rose blanche*, que nous croyons inédite, et que nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* :

LA ROSE BLANCHE.

Pauvre rose blanche,
Que le souffle penche,
A ta faible branche
Sylphe suspendu;
Ma rose chérie,
Quand, fraîche et fleurie,
Tu seras cueillie,
Que deviendras-tu ?

Iras-tu parer, rose fortunée,
Au jour de l'hymen, un front virginal ?
Ou dois-tu tomber, honteuse et fanée,
D'un sein qui palpite au plaisir du bal ?
Pauvre rose blanche, etc.

Iras-tu parer l'autel de Marie,
La Vierge des cieux, pure comme toi ?
Ou dois-tu servir la coquetterie,
Dont l'œil enivrant cache un cœur si froid ?
Pauvre rose blanche, etc.

Iras-tu calmer, gage de tendresse,
Message chéri, les pleurs d'un amant ?
Ou dois-tu, dis moi, signe de tristesse,
Orner le cercueil où dort un enfant ?

Pauvre rose blanche,
Que le souffle penche,
A ta faible branche
Sylphe suspendu ;

Ma rosa chérie,
 Quand, fraîche et fleurie,
 Tu seras cueillie,
 Que deviendras-tu ?

Octobre 1843.

N'est-ce pas délicieux de fraîcheur et de gentillesse ? La musique de cette romance est aussi une des plus suaves mélodies que nous ayons entendues.

Tous les genres convenaient au poète ; mais il excellait surtout dans la satire, ainsi que nous pourrions en juger tout à l'heure.

Une fée, sans doute, avait présidé à sa naissance, et lui avait fait don de tous les talents imaginables. Tour à tour gracieux écrivain, poète distingué, musicien savant, causeur aimable et spirituel, tel était notre compatriote. Il chantait aussi la chansonnette d'une manière fort remarquable, ce qui lui valut, dans les salons de Rennes, de véritables ovations.

Issu d'une famille d'artistes, il ne pouvait manquer de l'être. Nous avons de lui une valse à grand orchestre qui, jouée dans un concert, obtint un très-grand succès.

Les années s'écoulèrent, et l'étudiant devint avocat. Cette nouvelle position ne convenait guère à ses goûts. Il plaida cependant, sinon avec bonheur, du moins avec originalité, au Conseil de guerre et aux assises.

Après une séance de Cour d'assises (1832), il fit une satire extrêmement spirituelle, où tous les juges et avocats étaient passés en revue :

Dix-sept des avocats devaient plaider l'affaire,
 Mais quinze seulement
 Ont poussé jusqu'au bout leur noble ministère ;
 Les autres ont pensé qu'il valait mieux se taire.
 C'est un avis prudent.

Hélas ! les noms qui y figurent nous obligent à nous en tenir là. Nous le regrettons sincèrement.

Vers la fin de 1840, Emile quitta Rennes pour aller se fixer à Châteaubriant, comme avocat près le tribunal de cette ville. Ses occupations lui laissant beaucoup de loisirs, il eut l'idée de fonder un journal satirique qu'il nomma *l'Espiegle*. On lisait en tête :

Les prix de nos abonnements
Sont, pour trois mois : trois francs. — Cinq francs
Pour six mois. — Par an neuf francs. Pense,
Lecteur, à nous payer d'avance,
Nous supplions bien instamment
Nos abonnés retardataires
De nous envoyer promptement
Le prix de leur abonnement,
Afin de régler nos affaires.

Le titre était parfaitement choisi. Cette petite feuille, sœur du *Foyer*, est un modèle du genre. Elle eut un retentissement incroyable. Ce fut au point que les journalistes de Nantes, jaloux de lui voir faire autant de bruit, lui décochèrent des articles pleins de fiel et d'acrimonie. Voici quelques bribes de la réponse de *l'Espiegle* (13 août 1841) :

Journalistes Nantais mes illustres confrères,
Vous dont l'auguste front rayonne de lumières,
Quoi ! vous avez daigné jeter votre regard
Sur ce petit journal frivole et campagnard !
Oh ! vous êtes bien bons de prendre cette peine...
Je vous vois tous les trois descendre dans l'arène,
Et, la lance à la main, m'appeler au combat !
Trois contre un !... Eh ! Messieurs, ce n'est pas délicat ;
Ce n'est pas là, je crois, faire une bonne guerre.
Il est vrai qu'après tout je ne m'en émeus guère,
Et que je pourrais bien, si cela me plaisait,
Vous donner sur les doigts à tous les trois. Au fait,
Ce combat tout courtois conviendrait à *l'Espiegle*,
Puisque la fantaisie est son unique règle,
Et je suis curieux de voir ce gai journal
Vous toucher tour à tour. C'est fort original.
Comme Horace, j'attends que l'ennemi s'écarte.

Je commence par vous, ex-ami de la Charte.
 Je vous dois cet honneur; vos services passés,
 Vos succès de quinze ans le méritent assez.

.....

Nous sommes, dites-vous, un journal ignoré !
 Vous nous faites connaître, et je vous en sais gré.
 Mais, entre nous deux, là, vous pouvez me le dire :
 Êtes-vous plus heureux que nous, et votre empire
 Chez les lecteurs français est-il si répandu,
 Pour que vous nous traitiez de journal inconnu ?

A nous deux maintenant, ô noble et blanche *Hermine* !
 D'où vient donc, s'il vous platt, le fiel qui vous domine ?
 Et pourquoi sur *l'Espiegle* avez-vous décoché
 Votre flèche innocente?... Ah! vous avez péché!

.....

A vos cent abonnés, voilà ce qu'il faut dire :
 Laissez *l'Espiegle* en paix, car en fait de satire
 Vous n'êtes point de force à lutter avec lui;
 Taisez-vous sur son compte à dater d'aujourd'hui.

Pour vous, pauvre *Breton*, auquel la préfecture
 Fournit depuis dix ans une honnête pâture,
 Vous êtes âpre au gain, c'est ce que dit chacun;
 Mais si la loi de juin mil huit cent quarante-un
 Ne vous arrange pas, vous êtes difficile!...
 Diable, mon beau seigneur, vous avez votre ville,
 Ancenis, Savenay, Paimbœuf, et cependant
 Vous voudriez de plus avoir Châteaubriant!...

Nous n'en finirions pas, si nous voulions citer toutes les charmantes productions de l'auteur. Nous nous contenterons seulement de donner le titre de ses principales poésies : — *Veille d'une mère, Pâques, A l'écho des bois, Satires mensuelles, Steeple-chase, La Mort du Pasteur, Conversion! Le 13 juillet 1842, Boutade, Une Mère, Qu'elle est belle! Prière, etc., etc.*

« C'était dans sa poésie surtout, à la fois douce et rêveuse — a dit M. de la Roussière, — que son âme se reflétait tout entière. Dans les sujets religieux, qu'il affectionnait principalement, il était en-

ÉMILE LANGLOIS.

trainant jusqu'aux larmes ; dans ceux d'un genre léger, ils ont tendre jusqu'à la mélancolie. »

La vie de petite ville ne pouvait convenir à la nature poétique du jeune avocat. Un jour, il rangea dans le fond d'une valise son bagage littéraire et prit son essor vers Paris. Nous le retrouvons, en octobre 1843, rédacteur du *Moniteur de la Mode* et de plusieurs autres journaux littéraires de la capitale. Bientôt un joli mariage vint combler ses vœux. Hélas ! il ne devait pas jouir longtemps de son bonheur : la mort vint l'enlever en novembre 1860, lorsqu'il était encore dans toute la force de la vie. Émile n'avait alors que quarante-sept ans ; mais les poètes meurent jeunes !

Dans un article écrit à la mémoire du poète breton, M. de la Roussière s'exprime ainsi : — « Un nombreux cortège d'amis accompagnait, samedi, à une modeste église du faubourg Saint-Germain, Notre-Dame des Champs, la dépouille mortelle d'un de nos compatriotes, Émile Langlois, né à Rennes et décédé à Paris. Les physionomies attristées des assistants, les larmes qui s'échappaient de tous les yeux, témoignaient assez éloquemment des regrets que chacun éprouvait, et des vives sympathies que Langlois avait si bien su inspirer dans le cours de sa carrière. En effet, son caractère doux et aimable, sa verve toujours spirituelle, forçaient à l'aimer ; et quant à l'estime, cette chose, une de celles, dans ce monde, qui ne se donnent pas, mais qui s'imposent, l'estime, il la commandait, car c'était l'honnête homme dans toute l'acception pure et vraie du mot. »

Émile a laissé une veuve et deux charmantes jeunes filles qui ne cessent pas de le pleurer.

ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LOURDES DEPUIS 1858. — APPARITIONS; — GUÉRISONS; — PÈLERINAGES,
par M. Eugène de la Gournerie. — Nantes, Libaros.

Il y a eu quinze ans, le 11 de ce mois de février, une petite fille très-pauvre, Bernadette Soubirous, suivie de sa sœur Marie, plus jeune qu'elle, et de Jeanne Abadie, leur compagne, sortant de Lourdes, venaient errer sur les bords du Gave de Pau, au pied d'un rocher connu dans le pays sous le nom de Roches Massabielles. Elles y recueillaient de petits fagots de bois sec, nécessaires pour faire cuire leurs aliments. « Les Roches Massabielles présentent à l'œil deux excavations distinctes, bien que communiquant intérieurement entre elles : la plus vaste est au ras du sol, et sa forme est celle d'une voûte en cul-de-four plus ou moins régulière, l'autre est au dessus et un peu à droite : on dirait une fenêtre, ou mieux, un de ces arceaux qui, dans nos églises, servent d'encadrement aux statues des saints. »

Tandis que les petites filles étaient occupées à ce labeur, Bernadette crut entendre comme le bruit d'un grand vent ; elle lève la tête, et voit que les cimes des arbres sont immobiles. « Convaincue qu'elle s'est trompée, elle reprenait sa première attitude, lorsque le

bruit se fait entendre de nouveau, et, au même moment, la grotte supérieure des Roches Massabiellles s'illumine d'une clarté qui resplendit sans éblouir. Au milieu de la lumière était une femme de moyenne taille et d'une beauté surhumaine. La grâce naïve de la jeunesse et la beauté sereine et grave de l'âge mûr étaient comme fondues dans les traits de son visage et dans l'expression de sa physionomie. Sa robe blanche était d'un tissu qui n'a point son pareil parmi nos étoffes. Elle était attachée autour de la taille par une ceinture d'un bleu azuré aux longues bandes pendantes. Un voile blanc ornait la tête et descendait jusqu'au bas de la robe, en couvrant les épaules et le haut des bras. Une rose d'or s'épanouissait sur chacun des pieds qui étaient nus. Enfin, les mains étaient jointes avec ferveur, et tenaient un long rosaire aux grains blancs reliés entre eux par une chaîne d'or. »

Je ne poursuivrai pas ce récit; ceux qui, bien inspirés, le voudront faire, se procureront le charmant opuscule que M. de la Gournerie vient de publier sous ce titre : *LOURDES DEPUIS 1858. — Apparitions, — Guérisons, — Pèlerinages*; ils y verront, en peu de pages, l'histoire complète du fait merveilleux qui s'impose à notre siècle incrédule : l'apparition de la sainte Vierge à une petite fille, prouvée par des guérisons miraculeuses, que la science, en un temps où la science nie le miracle, ne peut raisonnablement nier ou expliquer, proclamée vraie par le concours des peuples, à une époque où le suffrage populaire fait loi. Ainsi, Dieu les soufflette par la main d'un enfant !

Pour être charmante, l'œuvre de M. de la Gournerie n'en est pas moins une œuvre très-ferme, une œuvre de combat. Rien de plus complet en moins de pages; tout y est : descriptions vivantes, récits courts, et circonstanciés néanmoins, preuves multipliées et inattaquables, discussions approfondies et pleines de défis. Le style est à la fois simple, entraînant, très-élégant et très-noble; l'auteur, s'adressant « aux chaumières et aux petits », s'adresse à tous en réalité; l'esprit le plus sérieux en même temps que le goût le plus délicat trouvent profit et plaisir à l'entendre. M. de la Gournerie

n'hésite pas, en passant, à faire œuvre de justicier : le sieur Gazeaux, soi-disant de Marcadeau, et M. le docteur Voisin, de la Salpêtrière, peuvent trouver à bon droit que sa plume leur confère une notoriété dont ils se fussent, je n'en doute pas, volontiers dispensés.

« Né le 25 mars, dit l'auteur, en quelques mots placés en tête de son petit livre, jour d'une des principales fêtes de Marie, je me suis toujours considéré comme lui appartenant d'une manière spéciale, et, après avoir consacré, sous son inspiration, le meilleur temps de ma vie littéraire à célébrer Rome, cette ville sainte qu'on pourrait bien nommer, elle aussi, la Porte du Ciel, il m'est doux, aujourd'hui que le soir est venu, *inclinata jam dies*, et au moment où le 25 mars se présente comme un jour doublement béni, d'offrir pieusement ma plume à ma mère. » Les lecteurs de la *Revue* conserveront ce souvenir ; ils voudront, en propageant l'œuvre de M. de la Gournerie, plaire au fils, en honorant et faisant honorer la mère ; leur cœur priera cette mère tendre de prolonger ce beau soir d'une belle vie, et de laisser longtemps encore entre ces vaillantes mains cette plume brillante et pure dont l'usage est si bon*.

V^o ÉDOUARD SIOC'HAN DE KERSABIEC.

* Le juge le mieux placé, assurément, pour apprécier la brochure de M. Eugène de la Gournerie, M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, a exprimé son sentiment dans une courte lettre que nous tenons à reproduire, moins encore dans l'intérêt de l'auteur que dans celui de la cause qui lui a mis la plume à la main :

« Monsieur, je viens de lire — écrivait-il le 18 janvier — votre opuscule sur Notre-Dame de Lourdes. Vous avez condensé dans quelques pages, pleines de grâce, tout ce qui s'est passé d'important à la Grotte depuis l'année 1858 jusqu'à nos jours.

» Votre livre fera connaître et aimer de plus en plus la Vierge Immaculée. Je vous félicite de faire un si bon emploi des dons que vous avez reçus du Ciel. »

(Note de la Rédaction.)

DISCOURS ET CONFÉRENCES SUR L'ÉDUCATION, par le R. P. Captier, dominicain enseignant, prieur et fondateur du collège d'Arcueil. 1 vol. in-12. — Paris, Adrien Le Clère.

Le Père Lacordaire écrivait, il y a quinze ans : « Le premier lieu où l'on rencontre ceux que l'on aime, c'est leur histoire. L'histoire est le passé de la vie se survivant à lui-même dans un souvenir écorité. Il n'y aurait pas d'amitié si la mémoire ne ressuscitait dans l'âme, et n'y tenait présents, ceux à qui nous avons donné notre cœur. . . Mais la mémoire, même la plus fidèle, est courte par quelques endroits, et si elle veut se transmettre à d'autres en leur léguant l'image aimée, il faut qu'elle se transforme en histoire, et se grave sur un airain qui méprise le temps. Un homme qui n'a pas d'histoire est tout entier dans sa tombe. »

Voici un homme, un religieux, un prêtre, dont l'histoire ne serait pas longue, si l'on entend par ce mot un glorieux passé, une renommée retentissante et une influence décisive sur les événements de son époque. Le Père Captier avait lui-même choisi librement sa mission dans le monde ; cette mission, il l'aima, il s'y prépara et la remplit, on sait avec quelle héroïque fidélité. Mais enfin elle était modeste, presque obscure. C'est au sein de sa famille qu'il en avait eu la révélation ; c'est à Sorèze, à Oullins, à Arcueil, qu'il l'avait exercée, et si la mort n'était venue jeter sur cette vie ses plus immortelles clartés, qui donc, à part le nombre toujours restreint des amis et des disciples, connaîtrait son nom, aurait en vénération sa mémoire, et gémirait sur la perte qu'ont faite en lui la société et l'Église ? Ce n'est donc pas dans les actions, rarement éclatantes, de son rôle d'éducateur qu'il faut chercher les documents de son histoire, et ce qui doit l'empêcher de descendre au tombeau de l'oubli ; c'est dans ses œuvres, dans ce qui nous reste de sa parole, de ses écrits et, nous pouvons le dire, de son esprit, de son cœur, de son âme tout entière.

Ainsi ont pensé ses frères, héritiers et continuateurs de son

œuvre. Et, pour qu'aucune circonstance ne manquât à l'érection de ce monument, ils en ont confié le soin au religieux qui partagea la dure captivité des martyrs, et n'échappa aux balles de la Commune qu'à force de sang-froid et d'adresse. Quelle main était plus digne de recueillir ces feuillets épars que la main qui avait recueilli les restes sanglants d'un père et d'un ami ! Quel cœur plus capable de comprendre ses pensées et ses sentiments que le cœur qui avait connu les mêmes inquiétudes, les mêmes privations, les mêmes angoisses, dans une agonie de huit jours ! — « Ce livre, écrit le P. Rousselin, dans une courte préface, est dédié aux nombreux amis du R. P. Captier. Ils y retrouveront cette vive intelligence, ce noble cœur, qui séduisaient dès l'abord, et imposaient avec le respect une profonde affection. Nous, ses frères et continuateurs de son œuvre, nous y retrouverons ses enseignements, et nous y apprendrons ce que doit être le véritable éducateur chrétien. Tous pourront y voir comment pense et parle le français, le chrétien, le prêtre, le religieux. »

Et au bas de ces quelques lignes, la date du 25 mai 1872, le jour même où une foule émue et sympathique s'agenouillait, à Arcueil, sur la cendre vénérée des martyrs, et où, non loin de là, deux assassins payaient à la justice humaine le châtement de leurs crimes.

Le volume contient différents discours prononcés aux distributions de prix des écoles d'Oullins et d'Arcueil, à la *Société générale d'éducation et d'enseignement*, et dix conférences tenues au *Cercle catholique* du Luxembourg pendant les mois de février, mars, avril et mai de l'année 1870. Il suffit d'en énoncer le titre pour montrer qu'il y est question des plus graves intérêts dont puisse s'occuper un pays qui veut relever ses ruines. *Le collège chrétien devant la société moderne* ; — *Pensées sur l'éducation nationale* ; — *De la haute éducation pendant et après le collège* ; — *De l'esprit de famille* ; — *La réforme sociale par l'enseignement* ; — *L'éducation comme remède à nos maux présents* ; — *L'État doit-il intervenir dans l'éducation ?* — *La liberté de l'enseignement supérieur est un droit et une nécessité* ; etc... Ne sont-ce pas là les grandes préoccupations

cupations de l'heure présente, le terrain sur lequel on se bat aujourd'hui, et où chaque parti se hâte de concentrer ses forces, sentant bien que la victoire sera décisive ?

Toutes ces questions sont traitées avec la supériorité d'intelligence et de cœur qui distinguait le P. Captier. « Des idées aussi justes qu'élevées sur le ministère de l'éducation, dit très-bien le P. Perraud, l'intelligence très-nette de ce que les besoins particuliers de notre temps avaient droit d'attendre de ce ministère ; les sollicitudes les plus cordiales unies à une grande fermeté de direction ; le respect le plus sincère et l'amour le plus tendre de cette jeunesse à laquelle il avait consacré sa vie ; la poursuite constante de l'idéal, mais sans utopie, et le mélange le plus heureux d'esprit positif et d'enthousiasme : j'espère ne pas me tromper en résumant par ces traits les souvenirs que le P. Captier nous laisse comme éducateur de la jeunesse ¹. »

L'éducation ! comme il en comprenait le sens élevé ! comme il en parlait avec respect ! comme il la vengeait des mépris que lui infligent ces vils spéculateurs qui l'abaissent jusqu'au métier et calculent leurs succès par les recettes du trimestre et le nombre de bacheliers reçus ! Pour lui l'éducation n'est pas une méthode ou une science, c'est un art, « une œuvre vivante, capable de séduire les plus belles imaginations, les natures les plus généreuses, une œuvre qui peut soulever l'enthousiasme des hommes, l'œuvre vraiment belle, vraiment idéale. » — L'homme est l'objet qu'elle doit faire vivre par des formes merveilleuses, en jetant d'abord dans son âme toutes les semences de vertu et d'honneur, puis en les développant graduellement à force de soins, de prudence et d'amour. Ainsi comprise, l'éducation ne commence pas à dix ou douze ans, c'est-à-dire, au moment où l'enfant échange le foyer et l'autorité de la famille contre l'autorité du collège ; non, elle com-

¹ R. P. Adolphe Perraud. — *Oraison funèbre du R. P. Captier*, prononcée dans l'église paroissiale d'Arcueil. Ce chef-d'œuvre d'éloquence, où l'orateur a retrouvé des accents depuis longtemps oubliés en France, précède les discours et sert provisoirement de biographie.

mence avec l'amour conjugal, à l'heure où le berceau vide attend un ange, et les devoirs qu'elle impose au père et à la mère sont d'autant plus rigoureux que de la fidélité à les remplir dépend presque toujours le reste de la vie.

Quoi d'étonnant que, prenant la question de si haut, l'éminent religieux en fasse la clef de voûte de l'édifice social et y cherche le remède infaillible à nos maux présents! « Un père, une mère, profondément convaincus de ce que doit être l'éducation, seraient en quelque sorte un foyer, d'où rayonneraient les lumières et la chaleur nécessaires pour éclairer et féconder le monde. »

Nous ne le suivrons pas dans toutes les applications qu'il fait de ces principes et dans l'admirable développement qu'il donne à ses idées. Personne ne semble avoir mieux compris les besoins actuels de la famille et de la société; personne aussi ne leur avait voué un amour plus désintéressé. Il aimait les enfants de ce sentiment paternel que le christianisme a révélé au monde et dont le prêtre catholique garde seul le privilège. « Rien ne me touche, écrivait-il, comme de me sentir appelé à passer ma vie parmi les enfants, rien ne me paraît beau comme de leur apprendre qu'ils ont au-dessus de la famille, au-dessus de la patrie, une mère surnaturelle, l'Église, qui les a enfantés dans la douleur et qui bientôt s'appuiera sur leur amour »¹. Il aimait son pays et son temps, dont il dénonçait les lâchetés et flagellait les vices, mais jamais en termes amers ou découragés. La violence qui sépare et ne guérit rien, était incompatible avec la générosité de son âme. Volontiers il eût donné sa vie pour racheter nos erreurs.

Dieu lui a fait cet honneur. La mort est venu trop tôt peut-être interrompre ici-bas l'œuvre de régénération entreprise par ce vaillant apôtre et par les vaillants compagnons de son martyr; mais c'est afin que d'en haut ils nous protègent plus efficacement et nous rachètent. — « Il faut à notre France, ce qu'il fallut au monde, disait une des plus grandes âmes de cette glorieuse phalange, le

¹ Le P. Ollivaint, de la Compagnie de Jésus, une des plus illustres victimes de la Commune.

rachat par le sang ; non par le sang des coupables qui se perd dans le sol et reste muet et infécond ; mais celui des justes qui crie au ciel, conjurant la justice et invoquant la miséricorde »¹.

Ce sang a coulé avec abondance. Puisse-t-il ne pas rester inutile pour notre patrie, et qu'un jour, empruntant les accents d'un de ses poètes, elle s'écrie avec conviction :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée ;
De ce bienheureux sang tu me vois baptisée.

A. DE LA BREURE.

M. P.-C.-P. Duval.

Brest vient de perdre un des membres les plus distingués de sa Société académique, M. Prosper-César-Philippe Duval.

Né le 2 décembre 1796, à Belle-Ile-en-Mer, où son père était intendant des vivres, M. Duval fit de fortes et brillantes études au collège de Vannes, où il professait la troisième, lors du soulèvement des écoliers, en 1815, soulèvement auquel il eut l'honneur de prendre part. Tour à tour professeur de rhétorique, puis principal du collège de Quimper, pendant une dizaine d'années, il occupa quatorze ans la chaire de rhétorique de Pontivy; après quoi il se retira à Quimper, et ensuite à Brest.

M. Duval a écrit beaucoup de vers ; mais son ouvrage capital est un poème épique en douze chants : *Jeanne d'Arc, ou la délivrance de la France*, dont la *Revue* parla lors de son apparition. (Voir la chronique de décembre 1857). — « Nous ne pouvons affirmer, dit M. Mauriés, en nous appuyant sur les titres littéraires de M. Duval, qu'il ne mourra pas tout entier ; mais nous ne craignons pas d'être démenti, en disant qu'il a jeté quelques grains dans les sillons creusés dans le vaste champ de la littérature, par les écrivains auxquels notre vieille et chère armorique est fière d'avoir donné le jour. »

— La consécration de M^{sr} de Léséleuc de Kerouara, évêque d'Autun, a eu lieu le dimanche 16 février, à la cathédrale de Quimper. Le prélat consécrateur était S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, assisté de M^{sr} Bécet, évêque de Vannes, et de M^{sr} Nouvel, évêque de Quimper. Cette imposante cérémonie avait attiré une foule considérable. — Attaché, du fond de ses entrailles, à l'Église de Jésus-Christ et à son Vicaire sur terre, M^{sr} de Léséleuc sera un évêque selon le cœur de Dieu.

¹ Le Collège chrétien. 1861.

CHRONIQUE

L'EXPOSITION DE NANTES *

IV

Avant de parler des paysagistes, nommons encore quelques peintres de genre, dont les ouvrages ont été remarqués :

M. Fines, un Parisien qui a pris ses quartiers d'hiver parmi nous, a mis au Salon trois tableaux, deux de plus que ne mentionne le catalogue, et tous peints avec beaucoup de délicatesse et de soin. Dans la *Dispute sous le porche*, le groupe du bedeau, tirant l'oreille à l'un des petits batailleurs, offre des physionomies prises sur le vif et spirituellement interprétées. La *Vente des offrandes faites à l'église de Menez-Hom* (Finistère) est une composition pleine d'air, de mouvement, de gaieté, et à laquelle on ne peut reprocher que quelques détails un peu maigrelets. Plus de largeur de touche et d'effet, et ce tableau serait une petite merveille.

M^{lle} Géo-Remy s'inspire des peintures de Fortin; elle en a saisi les effets pittoresques dans son *Intérieur breton*, et, le travail aidant, nous espérons qu'elle se rapprochera de plus en plus de ce peintre si regretté.

La *Cruche cassée*, de M. Chantron, ne fera pas oublier celle de Greuze; néanmoins tenons compte des bonnes intentions du jeune artiste, et souhaitons-lui plus de chaleur et d'énergie à l'avenir.

Les qualités de M. Vigot semblent paralysées par des préoccupations sur le caractère qu'il doit définitivement adopter. *Blanchette* trahit l'influence de M. Jules Breton; aussi préférons-nous les *Orphelines*, peinture plus solide et plus personnelle.

L'*Intérieur d'atelier*, de M. Pille, étude habilement peinte et d'un véritable coloriste; les *Bijoux*, de M. Sirouy, l'un de nos meilleurs lithographes, et qui sera très-prochainement un gracieux peintre de genre; les *Muletiers*, de M. Girard, et surtout l'*Arrivée du nouveau seigneur*, de M. Leray, nous offrent des tableaux très-récréatifs et fort plaisants. Voilà des œuvres d'art mises à la portée de tout le monde et de tous les goûts.

* Voir la chronique des livraisons de novembre, décembre et janvier.

Moins récréatifs par leurs sujets, mais plus sérieux de sentiment et d'une exécution un peu démodée, sont les peintures de Mme Antigna : *le Bonheur* et *l'Affliction*, tableaux dédiés aux jeunes mères. Citons encore comme deux excellentes toiles, d'une harmonie et d'un travail tout à fait flamand, *l'Extrême-Onction*, de M. Duverger, et *le petit Malade*, de M. Moulinet ; deux cadres qui paraissent être faits pour décorer symétriquement le grand salon du président d'une fabrique paroissiale.

Les ouvrages de M. Gouëzou, placés dans un endroit un peu écarté, n'en sont pas moins dignes d'attention. Les grandes esquisses de *Lourdes et sa vallée*, non-seulement ont de l'intérêt pour les pèlerins, mais elles prouvent une étonnante facilité de brosse / les dessins du *Logis de Bernadette* sont d'un effet vif et puissant, et les tympan pour décorations extérieures, fresques au silicate de potasse, indiquent à MM. les ecclésiastiques de la Loire-Inférieure qu'ils ont un artiste sous la main, dont ils devraient plus souvent utiliser le talent. Mais le tableau capital de l'exposition de M. Gouëzou est une vue des *Marais salants du bourg de Batz*, qui, sauf un peu d'égalité de facture, est une toile d'un mérite sérieux.

S'il est un genre où les peintres français possèdent une incontestable prééminence sur toutes les écoles artistiques de l'Europe, c'est assurément celui du *Paysage*. Voilà déjà bien des années que tous les critiques d'art ont constaté cette supériorité, et l'exposition de Nantes démontre encore une fois que nous ne sommes point en décadence. Il est surtout un fait très-remarquable à constater chez nos paysagistes : c'est la grande variété de leur manière dans l'interprétation de la nature ; depuis les formes précises, et parfois savamment arrêtées, jusqu'aux impressions les plus vagues et les moins saisissables ; depuis les œuvres de style, où se produisent des masses harmonieusement combinées et d'un arrangement gracieux et méthodique, jusqu'à ces peintures aux impressions fortes, vives, spontanées, pleines d'air, de sentiment et de soleil.

De nos jours, les individualités les plus hétérogènes se heurtent et s'affirment avec la plus complète indépendance. Ah ! n'est-ce pas là l'image de la société moderne ? L'individualisme en tout et partout. Malheureusement, comme dit Töpffer, « le grand livre de la nature est ouvert pour tous, mais peu savent ou peuvent y lire. » Ne soyons donc pas surpris si, d'une part, nous voyons d'étranges peintures, et si, d'autre part, nous entendons formuler, par des personnes qui n'ont jamais étudié sérieusement les effets si variés de nos campagnes, des observations non moins étranges que dites avec une étonnante assurance.

Sur 417 peintres qui ont pris part à l'Exposition de Nantes, un quart, au moins, appartient au genre du paysage ; ce qui prouve l'import-

tance que prend de plus en plus cette spécialité de l'art. Maintenant, il faut diviser tous ces paysagistes en quatre grandes familles, tout comme si nous faisons une étude de botanique ou d'ornithologie : les stylistes, les sentimentalistes, les naturalistes et les réalistes. — Parmi les premiers, dont le genre tend à disparaître depuis la suppression du concours du paysage historique, nous ne comptons que trois noms, mais des noms bien classés : MM. Paul Flandrin, Achille Benouville et Alfred de Curzon. La recherche du site, l'élégance de la silhouette, l'heureux balancement des lignes, sont, avant tout, la préoccupation de ces peintres; leurs tableaux sont particulièrement des œuvres dessinées, dont la couleur est parfois d'une extrême sécheresse et souvent d'une grande monotonie. Or, c'est enlever au paysage son plus grand charme que de ne point reproduire les effets si riches de couleur dont se pare toujours la nature. Aussi la *Réverie dans les bois*, de M. Flandrin, ne fait-elle point rêver, et la *Campagne de Rome*, de M. Benouville, ne reproduit-elle pas la solidité de ces tons colorés et puissants qui impressionnent le touriste, cheminant sur la *Voie Appienne* ou gravissant le *Monte d'oro*. Seul, parmi les peintres de style, M. de Curzon donne à ses toiles un réel sentiment de poésie; la *Vue de Cività Castellana* est d'une ravissante distinction, mais d'un aspect un peu voilé; nous lui préférons les *Rockers de Capri*, où, sous un groupe d'oliviers, d'un irréprochable dessin, conversent deux personnages contemporains de Tibère, personnages de trop grande proportion et qui nuisent à l'ampleur du paysage.

MM. Yan-d'Argent, Guillon et Lansyer dérivent un peu des peintres de style; s'ils ne s'adonnent pas à la sévérité des formes académiques, on voit aisément qu'ils se préoccupent de l'agencement des masses, que leurs motifs sont bien choisis, et qu'ils interprètent la nature dans ses manifestations les plus élevées. — La *Côte de Bretagne*, où la mer se distingue à travers bois, est d'un grand caractère. La *Terrasse de l'abbaye de Vézelay*, avec ses ormes séculaires, sous lesquels se promènent des moines, est d'un aspect très-magistral; enfin, les *Alpes liguriennes* et les *Oliviers de Menton*, quoique ne sentant pas l'arrangement, dénotent chez M. Lansyer un goût épuré dans le choix des motifs qu'il fixe sur la toile.

Parmi les sentimentalistes, nous citerons en première ligne M. Flahaut : son *Effet du soir* est des mieux réussis; il régné dans cette peinture un calme, une tranquillité, qui rendent bien le silence de la campagne, à l'heure où les oiseaux regagnent leurs doux nids. « C'est bien là ce charme éternel des champs, cette solitude chère à l'âme, ce silence aimable au sein duquel la pensée va se jouant en liberté. »

— M. Émile Breton, dans son *Coucher de soleil*, rappelle les harmonieuses et chaudes colorations des beaux tableaux de son frère Jules, et M. Chau-

vel, avec son paysage des *Environs d'Arromanches*, rend bien également l'effet mystérieux et mélancolique du crépuscule. — Voilà des paysages de vrais poètes, auxquels nous devons joindre les deux toiles de M. Le Goasbe de Bellée : la *Petite mare au soleil couchant*, et le *Champ de bataille de Saint-Cast*, peinture d'un excellent aspect, mais dont les cimes d'arbres laissent à désirer.

Beaucoup plus nombreux sont les peintres que nous désignons sous le nom de naturalistes. Ceux-ci se préoccupent peu de l'interprétation sentimentale de nos champs ou de nos bois ; chez eux pas de sous-entendu ; la reproduction de la nature au plus près, voilà leur seule préoccupation. « Pourvu qu'ils soient vrais, que leur importent les rêves aimables de Théocrite et de Virgile. » Au premier rang de cette phalange est M. Bernier, qui reproduit avec tant de bonheur les pâtis bretons et les champs couverts de genêts. Son paysage du mois d'Août en Bretagne platt par sa grande vérité ; mais la fraîcheur du pâturage et le ciel gris et fin sur lequel se détachent quelques jeunes chênes bien feuillés, ne justifient pas le titre de ce tableau. De M. Français, nous avons un site pris dans les *Vaux de Cernay (Seine-et-Oise)*, peinture d'une harmonie ravissante et d'une charmante habileté. Son élève, M. Beauverie, a reproduit le même site, mais plus heureusement choisi. Par exemple, pour la couleur, la touche, la facture, ce dernier paysage est tout simplement la contrefaçon de M. Français. Nommons encore les tableaux de MM. de Cock, le *Vieux Moulin*, plein de fraîcheur et d'humidité, et l'*Automne*, peinture un peu molle ; le *Coteau du Chassier*, par M. Anguin, œuvre largement peinte, les premiers plans surtout ; l'*Effet de lune* et le *Bois de pins* à Ichou, de M. Baudit ; les *Bords du Loir*, de M. Busson, d'une touche onctueuse et brillante ; la *Futaie du nid de l'Aigle*, de M. Labois, et surtout, les *Bords de l'Oise*, par M. Lambert, qui rappelle M. Daubigny, mais qui n'a pas encore sa finesse de tons et sa légèreté de touche. Les peintures de MM. Abraham, Castan, Gassies, Dallemagne, Thiollet et Villefroy, mériteraient mieux qu'une simple mention. Pour terminer cette série, nous citerons, comme pourvus d'une grande originalité, les tableaux de M. Lionnet, très-soleilleux et d'une grande solidité ; on dirait un élève de Decamp.

Parlons enfin des réalistes, de ceux que les uns décrient avec fureur, et que les autres exaltent avec le plus grand enthousiasme. Nous n'en désignerons que deux, mais qui, à eux seuls, valent toute leur école : MM. Corot et Harpignies. Certes, en voyant les peintures vagues et lâchées de M. Corot, qui se douterait que les premières œuvres de ce grand artiste étaient d'une sécheresse de contours et d'une précision de formes comme celles de MM. Desgoffe et Aliguy ? Le fait est sûr et bien facile à

vérifier pour des Nantais, car il leur suffit d'aller visiter leur musée. Loin de nous de dénier tout le charme que présentent certains paysages de M. Corot, qu'il sait si bien envelopper d'une brume poétique, ou qu'il éclaire d'un rayon de soleil plein de mélancolie; mais ses admirateurs l'ont perdu, et l'âge a certainement affaibli ses remarquables qualités. Et puis, quelle négligence dans le choix des sujets peints, et de quel à peu près cet artiste se contente-t-il aujourd'hui? (*Étude à Saint-André*. Morvan.) M. Corot est très-certainement un peintre d'élite; mais il faudrait, pour le bien de ses œuvres, lui supprimer son entourage de flatteurs. — M. Harpignies a été doué, dès ses débuts, d'une grande originalité; mais, avec cette qualité précieuse, pourquoi choisir des sujets de tableaux dans des aspects de nature devant lesquels nul homme de goût ne s'arrêterait? La haine du style est si grande chez nos réalistes, qu'ils détournent leurs regards d'un beau site, pour employer leur talent à peindre une mare à canards, ou le côté le moins pittoresque d'un village. — Les trois paysages de M. Harpignies sont d'une très-grande sincérité d'effet; c'est de la peinture très-honnête, comme nous l'avons entendu dire; mais c'est de la peinture triste, « et l'imitation terre à terre n'est pas le but de l'art. »

Fait surprenant pour une ville maritime et commerciale comme Nantes, assise à deux pas de l'Océan, nous n'avons point, à notre exposition, une seule œuvre importante d'un peintre de marine. Sous ce rapport, nous sommes d'une infériorité notable sur le dernier salon, car alors nous comptons le vieux Gudin et M. Durand-Brager, le peintre officiel de nos fastes maritimes. — M. Richard Faxon, qui nous est resté fidèle, nous donnait aussi droit d'espérer beaucoup mieux, quand on se souvient de ses tableaux exposés en 1861. Néanmoins, ses ciels sont toujours profonds, vaporeux; ses eaux transparentes, mouvementées, et son navire, filant *vent arrière*, est correctement dessiné et bien à la mer. Nous avons encore des espérances plus grandes à l'égard de M. Le Duc, puisqu'il a pris Nantes pour son port d'attache; sa petite *murine*: *Effet du matin*, ne donne pas la juste mesure de son savoir dans l'architecture navale. MM. Dubourg et Duchâtellier ont reproduit avec vérité: le premier, la *Jelée de Honfleur*; et le second, le *Clôture des Carmes à Pont-l'Abbé*; mais les sites de nos côtes de France qui obtiennent le plus de succès sont la *Vue du Tréport*, par M. Jules Noël, toile pétillante d'esprit dans son exécution, et la *Vue d'Antibes*, de M. Mazure, qui nous rappelle le doux souvenir de ces petites villes de la Corniche, si riantes sous le soleil, avec leurs tours sarrasines si colorées, et leurs blanches maisons, entourées de cactus, de figuiers et de lauriers-roses, aux pieds desquelles viennent déferler des vagues bleues frangées d'écume.

En résumé, jamais l'habileté de nos peintres ne fut plus grande, leurs impressions plus vives et plus fortes; et nous nous féliciterions de constater ces résultats, si le nombre des œuvres de tête et de pensée l'emportaient sur les œuvres de main.

La salle des dessins et des gravures laisse beaucoup à désirer comme lumière. Cependant, il faudrait être aveugle pour ne point voir, tout d'abord, ce beau portrait, à la mine de plomb, de notre grand Ingres, portrait qui rappelle cette admirable série des dessins du maître exposés à l'École des Beaux-Arts, en 1867. De M. Paul Flandrin, nous remarquons aussi deux portraits qui se ressentent de l'influence du précédent, et que nous aimons bien mieux que ses paysages.

Puis les deux scènes si dramatiques dues à l'habile crayon de M. Gustave Doré, les *Vues de Venise*, de M. Bénard, spirituellement esquissées; la petite et charmante figure de M. Gustave Marquerie, sentimentale et délicate, comme les œuvres du poète qui ont inspiré l'artiste; les surprenants dessins à la plume, de M. Puyo; les faciles *croquis militaires*, de M. Chazezain, professeur à notre Lycée, qui, en cette qualité, nous devait des œuvres plus importantes; talent, comme noblesse, oblige. A ces travaux joignons encore les charmantes aquarelles de MM. Moulinet, Choupe et Justin Ouvrié; les pastels de MM. Borione et Dallemagne; les gouaches de M. Emile Bernède et les fusains de MM. Lalanne et Vétault.

Nous arrivons à la lithographie et à la gravure à l'eau-forte, qui, par le temps de photographie au rabais où nous vivons, risquent fort de devenir un jour des œuvres aussi rares et curieuses, que les gravures au burin des Wille, des Gérard Audran et des Edelinck. Parmi ces gravures, désigner celles de M. Octave de Rochebrune, n'est-ce pas rappeler tout le bien qui en a été dit à Paris, et les succès légitimes qu'elles ont obtenus aux Salons? Signaler MM. Abraham, Appian, Bellée, Coindre, Grenaud, Jacquemart, Lalanne et le duc de Sartirana, n'est-ce pas indiquer cette belle publication de *l'Illustration nouvelle*, qui formera le recueil le plus complet des travaux de nos habiles aquafortistes modernes? Que les vivants ne nous fassent pas oublier les morts: donnons un regard tout de sympathie à cette *Vue de San-Francisco*, de Charles Méryon, et toute notre admiration pour ces deux raretés d'eau-forte et de lithographie, dues à l'un des peintres français des mieux représentés au Musée de Nantes: — n'avons-nous pas nommé Brascassat?

Contrairement au caractère habituel des expositions provinciales, où la peinture seule fait, pour ainsi dire, tous les frais, l'exposition de Nantes présentait une série d'œuvres de sculpture d'un réel et sérieux mérite. Si l'on réfléchit à la difficulté des transports, aux chances d'accidents que courent les ouvrages de marbre, de terre ou de plâtre, dans tout le remue-

ménage qu'entraîne une exposition départementale ; et surtout, quand on pense que la sculpture, gardienne de la forme austère et des grandes traditions, pour être comprise ou simplement goûtée, réclame des esprits plus exercés et plus pénétrés du sentiment de l'art, on comprendra toutes les difficultés qu'ont dû vaincre les organisateurs de cette section, dans le choix des œuvres, et, conséquemment, le juste tribut de reconnaissance auquel ils ont droit. Notre dette payée, passons rapidement en revue les ouvrages dignes d'attention. En tête de cette phalange, se présentent le *Pêcheur napolitain* et la *Jeune Fille à la coquille*, de M. Carpeaux. Cet artiste joue avec l'argile, et sait lui communiquer la vie ; mais sa facilité de modelé ne l'entraîne pas au-delà de l'observation de la nature ; il la comprend et la reproduit dans sa beauté réelle, mais ne l'idéalise pas. Ces deux charmantes figures descendent, en ligne directe, du *Jeune Pêcheur dansant la tarentelle*, par Duret, et qui fit tant de sensation au salon de 1833.

Rien de plus charmant que les deux groupes de M. Le Bourg : *L'Aurore* et, *les Jeux de l'Amour*. L'Aurore s'élève, radieuse, dans le ciel, et pour célébrer son retour, les fleurs entr'ouvrent leurs calices et les oiseaux recommencent leurs chants. Le corps d'une jeune femme, enguirlandé par

Le petit dieu malin,
Qui n'est jamais si badin,
Que lorsqu'il n'y voit goutte,

est un groupe où l'artiste a su répandre beaucoup d'attrait et de charme. *Farniente*, par M. Lequesne, le continuateur de Pradier, est encore une jolie figure. *L'Enfant et le Chat*, marbre très-réussi, la *Jeune Syracusaine*, bronze d'une bonne tournure, et la *Réprimande*, « charmante fantaisie anacréontique », suivant l'heureuse expression d'un critique d'art, prouvent la verve gracieuse de M. Maillet.

Les trois petites terres cuites de M. Carrier-Belleuse ont beaucoup de finesse et de légèreté, et la jeune fille qui boit à la coupe d'un petit enfant, est un sujet empreint de toutes les grâces juvéniles. — *La Danseuse antique*, de M. Doussault, bien qu'un peu froide de mouvement, est une étude fort estimable et que son auteur offre généreusement à la ville.

La cigale ayant chanté,
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue.

Heureusement, un de nos amateurs s'est empressé de recueillir l'imprévoyante artiste, que M. Cambos a, du reste, reproduite sous des formes bien séduisantes.

Ah! voici venir encore d'aimables souvenirs, réveillés par l'élégante *Filense de Prociada*, de M. Cognot, filense qui doit être la sœur ou la cousine de Graziella, car elle nous reporte aux pages de la vingtième année.

Le Moïse sauvé des eaux, de M. Allasseur, *l'Enfant-Dieu*, de M. Elias Robert, *la Trouvaille à Pompéï*, de M. Moulin, et *les Statuettes*, de M. Amédée Menard, ne sont, il est vrai, que des réductions d'ouvrages exécutés ou projetés, et qui nous font bien augurer des œuvres, lorsqu'elles seront rendues dans les proportions qu'exige l'art sérieux du statuaire. *La Toilette de Vénus* et *le Pifferare*, de M. Noreau-Vauthier, démontrent que cet artiste traite avec une égale habileté les sujets classiques et ceux qui tendent au réalisme; mais au réalisme bien éloigné de la vulgarité de certaines œuvres de peinture; car, pour le sculpteur, la forme est exigée. Ainsi, sous sa veste de bure, sous son large feutre et ses haut-de-chausses déchirés aux buissons de la route, le petit musicien des Abruzzes est pourvu d'une touchante physionomie.

Le Bacchant jouant avec une panthère, placé dans le vestibule, arrête, dès le seuil du musée, les amateurs sérieux. Ce groupe est l'œuvre de M. Caillé, de Nantes, et place le jeune artiste au nombre des sculpteurs qui font honneur à notre ville. Les bustes de *M^{re} Jaquet* et de *M. l'abbé Lusson*, par M. Potel; celui de *M^{me} Eudel*, par M. Grootaers, ont de la souplesse et de la vie. Celui de *d'Argentré*, par M. Vétault, d'Angers, et destiné aux Archives départementales de Nantes, est des plus surprenants pour un début. Les médaillons de M. Beaujault sont d'une finesse rare de modelé, et *le Bœuf attaqué par un chien*, de M. Isidore Bonheur, comme *le Cerf*, *le Renne* et *la Chèvre et son chervreau*, de M. Parmentier, prouvent que sous d'habiles doigts le bronze s'assouplit et se prête à toutes les conceptions artistiques.

Cette rapide énumération de nos statuaires fait suffisamment comprendre la part importante que la sculpture a prise à notre exposition. Enfin, pour en terminer avec les artistes vivants, parlons des architectes.

Dans une exposition de peinture, l'architecture a toujours tort aux yeux de la foule, et, si l'on en excepte quelques hommes spéciaux, la masse des visiteurs d'une exposition des beaux-arts passe, indifférente et dédaigneuse, devant les compositions d'architecture, ou la restauration projetée de monuments religieux, civils ou militaires. Aussi, qu'arrive-t-il, surtout en province, où l'espace est rare: aux plus belles places des galeries, sont appendus les ouvrages des peintres, et ceux des architectes sont relégués dans les endroits obscurs ou dans l'antichambre. Ainsi devait-il en arriver à Nantes; et c'est dans l'escalier, derrière le ves-

tiaire, que les coupes, les élévations et les plans étaient exposés; peu s'en fallait que l'on ne mit le tout à la porte, et sur des ficelles, à l'imitation des marchands d'images.

Et cependant, l'architecture est le premier de tous les arts; de lui découlent tous les autres. Mais il ne s'agit point ici de récriminer, prenons les choses telles qu'elles sont, et non telles qu'elles devraient être.

M. Adeline a exposé trois ouvrages intéressants: *Le Jubé de la Cathédrale de Rouen*, grande aquarelle un peu sèche; *la Fontaine de Jeanne d'Arc*, petit dessin très-coquet, et le *Projet d'un casino pour une ville de bains de mer*, dont la façade est parfaitement rendue, qui porte bien le caractère d'une maison de fête, mais manque d'étude dans les détails.— *Les Cheminées sculptées du château du Vaugeau (Maine-et-Loire)*, par M. Ogée, sont des dessins d'un charmant effet. Charmants encore les lavis de M. Pécaud, et ses plans et dessins de *l'Église de Saint-Nazaire*, très-étudiés, mais rendus trop minutieusement. *Les Croquis d'architecture* de M. Picou, dénotent une grande facilité de main, et la conception de son *Hôtel particulier* nous fait voir combien est inventif l'esprit de cet architecte, mais combien aussi les excès de la fantaisie peuvent faire oublier les principes simples et grands de la construction.

Nous n'hésiterons pas à féliciter M. Beignet de ses dessins de *l'Église paroissiale d'Angers*, et ceux qu'il a faits d'après nature en Espagne; M. Durand-Gasselien pour ses croquis à la plume du *Calvaire de Plougastel*, et surtout, pour son *Projet d'Église de Grenoble*, consciencieusement étudié, comme plan, mais un peu lourd dans l'élévation. M. Montfort, l'auteur du kiosque élégant dont nous avons parlé dès le début de ce compte rendu, (nous avons omis de citer ses fines et délicates aquarelles, exposées avec les Dessins) a, dans l'escalier, deux projets de monuments funèbres, destinés à conserver, l'un, le souvenir du combat de Patay, et l'autre, celui des citoyens nantais morts pour la patrie. Ces deux compositions, d'un arrangement très-réfléchi et d'un caractère bien déterminé, ne resteront pas, nous l'espérons, dans les cartons de l'artiste et simplement à l'état de projets; ce qui serait doublement regrettable.

Tous les hommes compétents ont examiné fort attentivement les belles études sur *la Toscane monumentale*, par M. Rohault de Fleury.

Nous ne saurions trop applaudir à *l'Essai de restauration du château de Blain*, par M. Prével; dans le relevé du vieux castel et dans sa restauration projetée, l'artiste et l'érudit se confondent. Ah! quel beau travail n'y aurait-il pas à faire en ce genre, sans sortir de la Loire-Inférieure? Ne serait-ce pas une œuvre méritoire que de relever ainsi,

à une grande échelle, les châteaux de Nantes, d'Oudon, de Clisson, de Machecoul, les fortifications de Guérande, et de restituer à ces édifices des anciens temps leur physionomie primitive ? Honneur donc à l'initiative de M. Prével.

Comme Théophile Gautier, terminant son Salon de 1861, nous dirons : « Finissons, en priant ceux que nous avons omis, de nous pardonner. Que pouvons-nous faire seul contre 881 objets d'art ? »

Un mot encore cependant à l'adresse de nombreux amateurs nantais dont nous n'avons point cité les noms. Qu'ils sachent bien que notre silence à leur égard était de parti pris. Tous étaient membres de la Commission ; tous faisaient donc les honneurs de cette fête artistique. Or, n'est-il pas de bon goût, lorsqu'on reçoit chez soi beaucoup de monde, que l'espace manque et devient rare, de s'effacer complètement et de mettre seuls les invités en lumière ? Ainsi l'avons-nous pensé, et du reste, les talents de nos artistes-amateurs sont connus de toute la ville, leurs noms sont dans toutes les bouches, et nos lecteurs les prononceraient plus vite que nous ne pourrions les écrire. Bornons-nous donc à leur offrir un hommage collectif, et à les assurer qu'ils ont donné la preuve, aux nombreux visiteurs de l'Exposition de 1872, que les arts comptent à Nantes des amis nombreux, qui les encouragent, les protègent et les pratiquent avec distinction.

LOUIS DE KERJEAN.

Un Portrait de M. le comte de Chambord.

M. F. Gaillard, grand prix de Rome, dessina d'après nature à Lucerne, en 1871, le portrait de M. le comte de Chambord, et le grava ensuite au burin. On y retrouve la manière large, tout en restant fine et serrée, de l'artiste distingué dont les peintures et les gravures ont été si remarquées au dernier Salon. La façon dont ce portrait est compris, son entourage, rappellent les plus belles œuvres de Drevet, d'Edelinck, de Nanteuil, et des maîtres qui ont su donner un si grand style aux portraits gravés du temps de Louis XIV.

Nous ne saurions trop recommander cette page à nos amis, non-seulement comme reproduisant avec une très-grande exactitude le type du prince (qui en a approuvé la publication), mais encore comme une des meilleures planches que nous ayons eues à notre époque.

(Note de la Rédaction.)

Le prix de cette estampe, imprimée spécialement sur chine, est ainsi fixé :

<i>Épreuve-artiste sur colombier</i>	100 fr.
— <i>avant la lettre sur Jésus</i>	50 fr.
— <i>avec la lettre</i>	15 fr.

Frais de port et d'emballage à la charge du destinataire.

S'adresser à M. F. Gaillard, rue Madame, 54, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNUAIRE historique, statistique et commercial de la ville et de l'arrondissement de Brest, contenant un plan rectifié de la ville et du port de Brest, avec leurs annexes. 7^e et 8^e années. 1871-1872. In-16, 454 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

ARYENS (LES) EN ORIENT ET LES CELTES EN ITALIE; par E. Burgault. In-8^o, 64 p. — Vannes, imp. Galles.

BRETAGNE (LA) ET SES DUCS; par V. Fréville. In-8^o, 192 p. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.

COURS DE DICTÉES A L'USAGE DE LA JEUNESSE. In-12, 323 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE. Notes de voyage dans les pays celtiques et scandinaves; par Henri Martin, membre de l'Institut. — Paris, Didier. In-8^o IV-426 p.

FEMME (LA) D'UN AVOCAT; par M^{me} Des Prez de la Ville-Tual. In-18 jésus, 179 p. — Rennes, imp. Leroy; Paris, lib. Mollic.

HISTOIRE DES DUCS DE BRETAGNE; par Céline Fallet. In-8^o, 125 p. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.

HISTOIRE DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE DANS LA VILLE DE RENNES, ANCIENNE CAPITALE DE LA BRETAGNE. Ouvrage composé sur les documents originaux pour la plupart inédits; par le R. P. Dom François Plaine, religieux bénédictin de l'abbaye de Ligugé. In-18, 406 p. — Rennes, imp. Vatar.

IMPRESSIONS (LES) D'UN CURÉ VENDÉEN AU PÈLERINAGE DE LOURDES (19-22 novembre 1872, par l'abbé Milcent, curé de Froid-Fond. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud. En vente, au profit d'une bonne œuvre, à Nantes, et en Vendée, chez les libraires. 25 c.

OBSERVATIONS relatives à l'action des derniers hivers sur les différents végétaux cultivés dans le jardin botanique de Brest, par Blanchard, jardinier en chef de cet établissement. In-8^o, 8 p. (Paris, imp. Donnaud.)

(Extrait du *Journal de la Société centrale d'horticulture de France.*)

PRÉVÔSTS (LES) FÉODÉS EN BRETAGNE, par L. Rosenzweig, archiviste. In-8^o, 26 p. — Vannes, imp. Galles.

(Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.*)

RECHERCHES HISTORIQUES dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan; par L. Rosenzweig, archiviste. — Archives communales: Hennebont. In-18, pp. 172 à 283. — Vannes, imp. Galles.

RÉCITS BRETONS. La ligue à Quimper et dans le diocèse de Cornouaille; par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus. In-18 jésus, 299 p. — Abbeville, imp. Briez, Paillart et Retaux; Paris, lib. Albanel.

SEGORA (STATIO), par MM. Tristan Martin et Charles Lebeuf. Notes par M. Fortuné Parenteau. In-8^o, 13 p. et 4 planches. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*)

MŒURS ET USAGES
DES
ANCIENS BRETONS

D'APRÈS LES BARDES DU VI^e SIÈCLE

I. — Les Bardes bretons du VI^e siècle.

Les trois seuls bardes bretons du VI^e siècle dont il nous reste des pièces authentiques sont Liwarc'h-Hen (c'est-à-dire Liwarc'h le Vieux), Aneurin et Taliésin. — Leur biographie est presque complètement ignorée, car les détails traditionnels recueillis par M. de la Villemarqué dans son introduction, quelque intéressants qu'ils soient à certains égards, appartiennent moins à l'histoire sérieuse qu'à cette légende poétique et fabuleuse, qui enveloppe, comme une végétation parasite et luxuriante, les noms de tous les vieux héros et de presque tous les grands hommes de la race bretonne.

On sait toutefois que Liwarc'h était roi d'Argoëd, Aneurin, roi de Gododin. Taliésin n'était que barde, mais il était le barde en titre de l'un des plus grands rois et des plus vaillants héros bretons, l'illustre Urien.

L'âge de ces trois poètes nous est d'ailleurs indiqué par l'objet même de leurs chants. Liwarc'h a chanté la mort de

Ghérent (vers 525), celle de Kendelann (vers 535), et celle d'Urien (575 à 579); il a même survécu à la grande défaite de Caltraez (585 à 590), comme on le voit par un passage de son élégie sur la mort de ses vingt-quatre fils ¹. Taliésin a chanté les exploits d'Urien et de ses fils, depuis la bataille de Gwen-Estrad (vers 535) jusqu'à la mort d'Owen, d'où il résulte qu'il a survécu aussi à la catastrophe de Caltraez. Enfin le seul ouvrage d'Aneurin venu jusqu'à nous est justement le fameux poème du *Gododin*, consacré d'un bout à l'autre à la mémoire de cette grande bataille.

Ces bardes vivaient donc encore tous trois dans les dernières années du VI^e siècle. Liwarc'h devait être alors à la fin de sa carrière; les deux autres, moins âgés que lui, purent lui survivre, mais non, ce semble, de beaucoup. Il est sûr que ces trois poètes furent contemporains; un chroniqueur qui écrivait au VII^e siècle le dit formellement, et nous les montre tous trois florissant ensemble dans la seconde moitié du VI^e siècle ². Liwarc'h seul avait commencé sa carrière plus tôt. Pour Aneurin, M. de la Villemarqué en fait, d'après une vieille tradition galloise, un fils de Cau ou Caou, roi d'Arclwyd, et un frère de saint Gildas. Mais saint Gildas étant né en 494, Aneu-

¹ Liwarc'h dit en effet dans cette élégie : « Ils sont tous morts, les fils d'Urien. » (Villemarqué, *Bardes bretons*, p. 166-167). Or, nous voyons figurer dans le récit de la bataille de Caltraez plusieurs fils d'Urien, entre autres, Owen qui y fut tué. Mais la strophe suivante de cette élégie parle de Dunod, fils de Pabo, comme encore vivant, et suivant les *Annales Cambriae*, Dunod serait mort en 595, d'où il résulte que ce poème, qui paraît être la dernière œuvre de Liwarc'h, serait antérieur à 595.

² C'est l'auteur du précieux fragment historique connu sous le nom de *Genealogia regum Saxonum*, fragment qui, malgré son titre, ne peut guère avoir été écrit que par un Breton, et où on lit : « Ida tenuit regiones in sinistrali parte Britanniae, id est Umbri maris, et regnavit annis XII. . . Tunc Dutigirn in illo tempore fortiter dimicabat contra gentem Anglorum. Tunc Talhaern Tataguen in poemate claruit; et Neirin et Taliessin et Bluchbar simul uno tempore in poemate britannico claruerunt. » (Nennius, édit. Stevenson, § 62, p. 52, et dans les *Mon. hist. Brit.*, p. 75). *Bluchbar* et *Neirin* ne sont évidemment que les noms de Liwarc'h et d'Aneurin, un peu altérés.

rin, qui florissait à la fin du VI^e siècle, devait être nécessairement bien plus jeune que lui. D'autre part, n'y a-t-il pas quelque embarras à voir Aneurin, fils présumé du roi de Strat-Clwyd, régner non sur les États de son père, mais sur le pays de Gododin ? Je ne prétends pas d'ailleurs que ces difficultés soient insurmontables ; je regrette seulement que M. de la Villemarqué ne les ait pas examinées lui-même, en nous donnant les moyens de les résoudre.

II. — Poèmes authentiques des Bardes du VI^e siècle.

Les poèmes attribués à ces trois bardes ont été publiés en texte breton dans la célèbre et rarissime collection intitulée *Myvyrian Archaiology of Wales* ; mais parmi les œuvres que les manuscrits mettent sous leur nom, la critique a eu à opérer un triage sévère. Elle a éliminé sans pitié toutes les pièces apocryphes ou même simplement douteuses ; celles qui ont résisté à cette épreuve et qui sont restées dans le crible, forment maintenant le recueil authentique des poésies bardiques du VI^e siècle.

Un de nos compatriotes, écrivain distingué, philologue habile et érudit, M. Th. de la Villemarqué, a publié de ces poèmes authentiques un texte critique revu sur les meilleurs manuscrits et une excellente traduction française. C'est à cet ouvrage¹ que nous empruntons la nomenclature des poèmes de nos trois bardes.

Aneurin ne nous a transmis que son *Gododin* ; mais cette œuvre si originale, toute pleine d'une verve fouguese, suffit à sa gloire ; c'est à nos yeux le plus curieux monument de la poésie bardique.

Il nous reste de Taliésin six morceaux, savoir : *la Bataille d'Argoëd-Louëven*, — *la Bataille de Gwen-Estrad*, — *le*

¹ *Poèmes des Bardes bretons du VI^e siècle*, traduits pour la première fois avec le texte en regard, revu sur les plus anciens manuscrits par Th. Hersart de la Villemarqué. Paris, Didier, un vol. in-8°.

Combat de Menao, — Chant à Urten, — Dédommagement à Urten, — Chant de mort d'Owen, fils d'Urten.

Quant à Liwarc'h, quoique nous soyons loin probablement d'avoir toutes ses œuvres, c'est lui qui nous a laissé le recueil le plus complet, formé de douze pièces, partagées naturellement en deux groupes, six poèmes *historiques*, six poèmes *gnomiques*. Dans le premier groupe sont compris l'éloge ou *Chant de mort de Ghérent, — le Chant de Maenwin*, sorte de satire, — *le Chant de mort d'Urten, — le Chant de mort de Kendelann, — le Chant de Liwarc'h-Hen sur sa vieillesse*, — et enfin *le Chant de Liwarc'h-Hen sur la mort de ses fils*. — Les six autres morceaux, groupés par M. de la Villemarqué sous le titre de poèmes gnomiques, sont : *les Calendes de l'hiver, — le Vent, — les Rameaux, — les Splendeurs, — Soit ! — et le Chant du coucou*. — Ces titres ne nous disant rien de l'objet de ces poèmes, recourons à M. de la Villemarqué.

III. — Poésie gnomique.

« Ces six morceaux (nous dit-il) forment ce qu'on pouvait appeler le trésor de sagesse de Liwarc'h-Hen. Chaque barde avait son trésor de ce genre, qu'il se faisait un devoir de partager avec ses contemporains. Les Druides enseignaient ainsi la sagesse, et quelques-unes de leurs maximes, quelques-uns de leurs proverbes ont pu arriver jusqu'au temps où vivait Liwarc'h-Hen. Ses poèmes gnomiques ont donc une importance réelle ; leurs strophes ont généralement trois vers, mais d'ordinaire les deux premiers sont là uniquement pour amener le dernier, contenant la vérité morale que le sage veut enseigner, et sans doute aussi pour aider la mémoire par une sorte de mnémonique, assez semblable à celle connue dans les écoles sous le nom de *racines grecques*. Plusieurs des maximes de notre poète sont remarquablement belles ¹. »

¹ *Bardes bretons du VI^e siècle*, p. 177.

Citons, pour donner une idée du genre, les premières strophes de la première pièce :

« Aux calendes d'hiver ¹, grain dur, feuille tombante, mare pleine dès le matin avant qu'on sorte. Malheur à qui se fie à l'étranger !

» Aux calendes d'hiver, intérieur brillant : à la fois vent et tempête. C'est un très-lourd travail que de cacher un secret ². »

Ce genre de poésie est, on le conçoit, passablement monotone. Ce que j'y trouve de plus remarquable, ce n'est pas, je l'avoue, la beauté des maximes, mais plutôt un sentiment assez vif des harmonies de la nature, qui réchauffe ces froides sentences et les encadre, en quelque sorte, dans une fraîche guirlande de fleurs sauvages et de feuillages opulents. Lisez plutôt ces cinq strophes, tirées de la pièce des *Splendeurs* :

« Elle est bien éblouissante la cime des frênes, qui sont longtemps blancs quand ils croissent dans le torrent. Au cœur malade la douleur dure longtemps.

» Elle est bien éblouissante la surface du torrent, à l'heure longue de minuit. Tout homme intelligent doit être honoré. La femme doit apporter le sommeil à la douleur.

» Elle est bien éblouissante la cime du saule; le poisson est joyeux dans le lac; le vent siffle dans l'extrémité des menues branches. La nature l'emporte sur l'instruction ³. »

Ne semble-t-il pas que ces vers ont dû être composés par un splendide clair de lune, pendant une belle nuit d'été, dont le silence permet d'entendre le grêle murmure de la brise dans les derniers rameaux ? — Si c'était la nuit, voici le jour :

« Elle est bien éblouissante la cime des bosquets; les oiseaux sont un bel ornement; le long jour est un don du soleil. La miséricorde est le premier devoir de Dieu.

» Ils sont bien éblouissants les sillons, et bien harmonieux les bois; violemment le vent souffle parmi les arbres. N'intercède pas pour l'homme endurci, c'est inutile ⁴. »

¹ C'est-à-dire au premier jour de novembre.

² *Bardes bretons*, p. 178-179.

³ *Bardes bretons*, p. 192-193.

⁴ *Ibid.*, p. 204-205.

Notons, au reste, qu'ici le poète, enlevé lui-même par le souffle puissant de l'inspiration, substitue aux froids préceptes les belles idées et les sentiments touchants : « *La miséricorde est le premier devoir de Dieu ; — la femme doit apporter le sommeil à la douleur ; — au cœur malade la douleur dure longtemps* » ; — ces pensées et quelques autres que l'on trouve dans la même pièce sont infiniment au-dessus des moralités un peu banales qui forment la monnaie courante du « trésor de sagesse » du vieux Liwarc'h.

IV. — Poésie intime et personnelle.

Le vrai diamant de ce *trésor*, c'est la pièce intitulée *le Chant du coucou*. Mais, malgré l'autorité de M. de la Villemarqué, je ne puis me résoudre à y voir un poème *gnomique* ; c'est bel et bien une élégie intime, personnelle, le cri plaintif de la souffrance, de la vieillesse et de l'exil :

« Assis sur la montagne, je sens mon esprit guerrier abattu, et aussi ne me pousse-t-il plus en avant ! Mes jours sont courts désormais, ma demeure est en ruines.

» Le vent est coupant, la vie une lourde pénitence ; quoique le bois reprenne sa robe d'été, je suis terriblement malade aujourd'hui.

» Je ne suis point à la chasse, je n'ai point de limiers, je ne puis me promener : tant qu'il lui conviendra, que le coucou chante son chant !

» Au havre de Kiok ⁴ chantent les coucous sur les branches fleuries : malheur au malade qui les entend dans leur joie !

» Au havre de Kiok les coucous chantent ; leur chant affecte désagréablement mon esprit : que ceux qui les entendent ne soient pas malades aussi !...

» Qu'ils sont bruyants les oiseaux ! Les vallées sont mouillées, la lune a lui : comme le minuit est froid ! comme mon esprit est troublé par l'angoisse de la maladie !

» Comme elle est blanche la surface de la vallée ! Comme l'heure de minuit est longue ! On honore chaque mérite, mais il n'a droit à aucun égard le sommeil de la vieillesse...

⁴ Aber Kiok, maintenant Abercuawg (dit M. de la Villemarqué), est une vallée du comté de Montgomery, où Liwarc'h-Hen vécut dans une cabane pendant les derniers jours de sa vie, et où probablement il mourut.

» Qu'ils sont bruyants les oiseaux ! Le sable est humide, le firmament est clair, la vague enflée : comme il se flétrit le cœur, par l'ennui !...

» Il est gris le sommet de la montagne; elle est belle la cime du frêne; à l'entrée des fleuves, la vague est repoussée. Le doux rire est loin de mon cœur !

» Ah ! que je souffre ! C'est aujourd'hui le bout du mois, c'est la fête, je n'y vais plus : mon esprit est troublé, le fièvre est mon partage !

» O richesse, tu es semblable au vase d'argile qui renferme l'hydromel; je ne te désire point. Le bonheur, c'est le repos !

» O richesse, tu es semblable au serpent qui disparaît, à l'ondée abondante, et au gué profond; tu es pour l'esprit un ferment de trahison...

» Ecoutez tous la vague pesante : que ses coups sont bruyants parmi le gravier et les galets ! Mon esprit est accablé de torpeur, cette nuit.

» Mes soupirs continuels me disent, après tous mes rêves de félicité : « Dieu ne donne point le bonheur aux prévaricateurs; ils n'ont que tristesse et soucis ! »

J'ai prolongé à dessein cette citation, car j'avoue qu'à mes yeux cette élégie du *Chant du Coucou* égale au moins le *Chant du Liwarc'h-Hen sur sa vieillesse*, tant loué par M. de la Villemarqué.

V. — Importance des poèmes bardiques pour l'histoire.

M. de la Villemarqué ne s'est pas borné à publier et traduire les poèmes authentiques de Liwarc'h-Hen, d'Aneurin et de Taliésin. Il les a fait précéder — 1^o d'un avant-propos où il décrit les manuscrits employés par lui et les éditions des bardes publiées en Angleterre, — 2^o d'un discours préliminaire contenant l'histoire des bardes et de leur poésie chez les anciens Bretons, avec la biographie d'Aneurin, de Taliésin et de Liwarc'h. Enfin, dans le corps du volume, chacune des pièces traduites est elle-même précédée d'un argument et suivie d'un éclaircissement, où toutes les difficultés, soit

¹ *Bardes bretons*, p. 214 à 225.

historiques, soit philologiques que présente le poème, sont traitées et le plus souvent résolues avec succès.

Quant à la chronologie, nous ne serions pas toujours d'accord avec M. de la Villemarqué; mais ces divergences ne portent que sur des questions de détail. Sur tous les points importants, au contraire, M. de la Villemarqué a pénétré mieux que personne le vrai sens et la portée véritable de ces poèmes singuliers; on peut même dire, pour plusieurs d'entre eux, que c'est lui qui les a vraiment restitués à l'histoire, en réfutant les étranges systèmes et les interprétations extravagantes mises en honneur par certains savants anglais.

J'ai essayé de mettre en œuvre, il y a quelques années¹, les excellents matériaux préparés avec tant de soin par M. de la Villemarqué.

Mais outre les renseignements qu'ils nous donnent sur les faits historiques proprement dits, les poèmes bardiques contiennent encore beaucoup de traits propres à faire connaître et à caractériser les mœurs et les usages domestiques des Bretons du VI^e siècle.

Nous avons pensé qu'un tel tableau, quoique forcément défectueux en plus d'un point, serait un complément utile à la peinture où nous avons autrefois tenté de retracer la grande lutte des indigènes contre les Anglo-Saxons.

VI. — Armes défensives des anciens Bretons. — Casque.

Les guerriers bretons du VI^e siècle étaient coiffés de casques ou heaumes, auxquels Aneurin donne l'épithète de *pedrtolet*, c'est-à-dire à quatre côtés; d'où l'on doit croire que cette sorte de casque n'était point une calotte de fer arrondie et d'une seule pièce, mais une coiffure métallique carrée et composée de quatre morceaux cousus ensemble. Sur ce casque

¹ Voir, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, année 1864, les quatre articles intitulés: *Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons*.

flottait un panache; aussi Aneurin nous dit, à propos des guerriers morts à Caltraez : « Ils rougirent de sang leurs » grandes épées et leurs panaches (*plumaour*), leurs lames » bien fourbies et leurs heaumes à quatre côtés (*pedriolet* » *pennaour*) ¹. » D'un passage de Liwarc'h-Hen, on peut induire que ces panaches ou cimiers étaient souvent jaunes ².

Bien que les bardes nous parlent rarement de l'armure de tête, on ne peut douter qu'elle ne fût chez les Bretons d'un usage général, car Aneurin, pour désigner par un trait distinctif le guerrier Morien, l'appelle « front sans casque » (*àrem dibennor*) ³, et nous le montre dans le combat « ses cheveux flottants autour de sa tête, et ses guerriers autour de lui ⁴ »; si les Bretons n'avaient pas eu l'habitude de porter de casque, cette désignation n'eût rien eu de spécial, et il faut remarquer d'ailleurs que ce Morien n'était point lui-même un Breton, mais un chef de race étrangère, établi, on ne sait pourquoi, au milieu des indigènes de la Grande-Bretagne et combattant avec eux.

VII. — Bouclier.

On ne connaît point exactement la forme des boucliers des Bretons; ils en portaient probablement de plusieurs espèces, dont l'une au moins avait à la partie supérieure une échancrure ou peut-être même un trou circulaire : « Le haut de » son bouclier était percé », dit Aneurin en parlant d'Owen ⁵; et dans une autre pièce attribuée au même barde : « Sans » rivaux sur aucun champ de bataille, se jouant de toute » espèce d'entraves, le front de leurs boucliers percé, — » qu'ils étaient furieux les défenseurs du Pays-des-Cou-

¹ Aneurin, *Gododin*, strophe 11.

² Liwarc'h, *Kendelann, Bardes bretons*, p. 96-97.

³ *Gododin*, str. 34.

⁴ *Ibid.*, str. 41.

⁵ *Ibid.*, str. 2.

» rants¹. » Il y a dans les deux passages « *Toul tal heu* » *rodaour* », littéralement : « un trou au front de leurs » boucliers. » Remarquons que ce mot « *rodaour* » semble nous indiquer que le bouclier dont il s'agit ici était de forme ronde, car *rodaour* se traduirait littéralement par rondelle ou rondache.

Mais, hormis ces deux passages, les bardes du VI^e siècle emploient pour désigner un bouclier le mot *escoued* qui paraît dérivé du latin *scutum* ; or, on sait que dans les armées romaines *scutum* était un bouclier long, tantôt ovale, tantôt équarri sur les côtés, tandis que *clypeus* était un disque, un grand bouclier rond. On pourrait donc penser que le *rodaour* des Bretons était le *clypeus* avec un trou ou une échancrure en haut, et leur *escoued* le *scutum* des Romains ; mais ce ne sont ici, bien entendu, que des conjectures.

Les Bretons portaient leur bouclier de diverses manières, tantôt sur la croupe de leur coursier, tantôt sur l'épaule, parfois sur le côté droit : — « Gwenn veillait hier soir au » bord du Lawen, son bouclier (*escoued*) sur son épaule². » — « Il est bien aminci mon bouclier (*escoued*) sur mon côté » *droit*, je suis bien vieux³ ! — « Un bouclier (*escoued*) » léger, large, couvrait la croupe de son rapide coursier⁴. »

Souvent le bouclier, surtout celui des chefs, était doré ou enrichi d'ornements d'or : « N'ai-je pas reçu de Run, le » guerrier illustre, cent essaïms et cent boucliers d'or ? » dit Liwarc'h⁵, et un peu peu plus loin : « Je revis après l'action » le bouclier d'or sur l'épaule d'Urien⁶. » Aneurin, de son côté, dans le *Gododin*, nous vante le bouclier d'or de Carédic, qui resplendissait sur le champ de bataille comme « la gelée

¹ *Bardes bretons*, p. 391.

² Liwarc'h, *Sur la mort de ses fils*, *Bardes bretons*, p. 146-147.

³ *Id.*, *ibid.*, p. 168-169.

⁴ *Gododin*, str. 1.

⁵ Liwarc'h, *Urien*, *Bardes bretons*, p. 48-49.

⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 52-53.

» du matin ¹. » Comparaison qui rappelle naturellement certain passage de Henri Huntingdon sur les boucliers d'or des Bretons et leur éclat rayonnant à l'aube du matin. J'en mets le texte au bas de la page ². Il s'accorde avec les bardes pour nous persuader que ces boucliers dorés ou garnis d'ornements d'or étaient chez les Bretons du VI^e siècle d'un usage assez commun.

VIII. — Cuirasse.

Les bardes font souvent mention de la cuirasse; quelquefois ils l'appellent *calch*, mais bien plus souvent *loric*, qui vient évidemment du latin *lorica*. *Lorica*, chez les Romains, était proprement une cotte de mailles, mais je n'oserais assurer que la *loric* des bardes fût précisément la même chose. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la cuirasse des Bretons (*calch* ou *loric*) protégeait à la fois le dos et la poitrine, formant ainsi une sorte de gilet ou de corset qui se fermait probablement sur les côtés : — « Comme sa cuirasse (*calch*) était bien » close ! » s'écrie un barde qui se moque d'un guerrier trop prudent ³; — et Aneurin, en pleurant la mort d'Owen, nous dit : « C'est sans mesure que je dois des chants à ce chef des » chefs, dont la cuirasse (*loric*) est vide maintenant ⁴. »

Ailleurs, le même Aneurin, en nous parlant des guerriers bretons qui combattirent à Caltraez, nous les montre « four- » hissant leurs cuirasses *émaillées* ⁵. » — La cuirasse était,

¹ Gododin, str. 25.

² « Sexto autem anno post bellum praedictum (i. e. anno 514) venerunt nepotes Celtic, Stuf et Witgar, cum tribus navibus apud Certicesore. Primo autem mane, duces Britannorum acies in eos secundum belli leges pulcherrime construxerunt; cumque pars eorum in montibus, pars eorum in valle progredereetur caute et excogitate, apparuit sol oriens, offenderuntque radii clypeis deauratis, et resplenderunt colles ab eis aequae finitimus clarius refulsit, timueruntque Saxones timore magno et appropinquaverunt ad praedium. » H. Huntingd., *Hist. Angl.*, l. II, dans les *Monumenta historica Britannica*, I, p. 711.

³ *Bardes bretons*, p. 393-394.

⁴ Gododin, str. 54.

⁵ *Ibid.*, str. 53.

d'ailleurs, d'un usage universel chez les Bretons ; aussi Aneurin les appelle-t-il « les porteurs de cuirasse (*lorigion*)¹. »

IX. — Armure complète.

Le casque, le bouclier, la cuirasse sont les seules armes défensives dont on trouve le nom exprimé dans les bardes. Les Bretons cependant portaient des armures complètes que ces mêmes bardes appellent *gouroum*, mais sans nous indiquer de quelles pièces, outre les trois susnommées, elles se composaient. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elles étaient habituellement de couleur noire, et de là vient qu'on les oppose assez souvent aux cuirasses émaillées et aux boucliers brillants : « Le mardi, ils revêtirent leurs *sombres armures*; le » mercredi, ils fourbirent leurs *cutrasses émaillées*; le jeudi, » leur destruction devint certaine, etc., » dit Aneurin en parlant des Bretons morts à Caltraez².¹ Ailleurs, il appelle Eidol, l'un des rois bretons, « ce chef si riche en chevaux, en *noires* » *armures* et en *boucliers brillants*³. » De même, Liwarc'h, dans l'élegie de Kendelann : « Pourquoi a-t-on livré à l'en- » nemi l'*armure noire* de Kendelann et ses quatorze che- » vaux⁴? » Ailleurs, le même barde ajoute : « *Qu'elle sott* » *notre l'armure*⁵. » Cependant Taliésin nous dit d'Urien : « Quand il combat vêtu de son armure *émaillée d'azur* » *éblouissant*, sa lance azurée est le lieutenant de la mort⁶. » Mais les armures de cette sorte devaient être une exception, réservée peut-être aux rois les plus illustres et les plus puissants, comme était Urien.

¹ *Ibid.*, str. 46.

² *Gododin*, str. 53, cf. str. 48.

³ *Ibid.*, str. 55.

⁴ Liwarc'h, *Kendelann, Bardes bretons*, p. 100-101.

⁵ Liwarc'h, *Soit! Bardes bret.*, p. 212-213. — « *Bez gouroum deirc'h.* » M. de la Villemarqué traduit ici *gouroum* par harnais, ce qui est sans doute une méprise, puisque dans tous les exemples cités, aux trois notes précédentes, il rend toujours *gouroum* ou *gouroum* par armure.

⁶ Taliésin, *Ménao, Bardes bret.*, p. 420-421.

X. — Armes offensives : glaive, lance, javelot.

Les seules armes offensives nommées par les bardes sont le glaive ou épée (*clez, cleze*), le javelot (*gwaen*) et la lance (*peleder*); on remarque avec surprise qu'il n'est jamais question, dans leurs poèmes, d'arc, de flèches, ni de carquois ¹.

Le roi breton Eidol, suivant Aneurin ², combattait avec un glaive à deux tranchants (*clez fal*); et dans une incantation attribuée au même barde, il est fait mention de glaives courbes (*kam klez*) ³.

La tige des lances et des javelots se faisait de préférence en bois d'aune ou de frêne : « Voici que l'aune est roi ! » s'écrie Aneurin, dans le bardit ou incantation que je rappelais tout à l'heure : « Qu'il s'entoure des cornes recourbées et des glaives courbes ! » — Et Liwarc'h : « Lorsque Keranmaël » avait revêtu l'habit de combat (*hadpeiz*) de Kendelann (son » père), et qu'il brandissait son frêne, le Franc n'en obtenait » pas quartier ⁴. »

Il y avait des javelots dont la tige était carrée : « De sa » main s'élançait le carré (*pedreoled*) de frêne », dit Aneurin ⁵ en parlant d'un chef breton nommé Marc'hleu ; et il est à remarquer que, même en français, au XVII^e siècle, le mot de *carreau* signifiait encore un trait lancé avec la main, et l'on disait fort bien, par exemple, en parlant de la foudre, les *carreaux de Jupiter*.

Sur les fers de lance et de javelot, on ne trouve rien de spécial ; tout se borne aux deux passages suivants, tirés l'un et l'autre d'une pièce où le vieux barde Liwarc'h rappelle sa

¹ On a d'autant plus lieu de s'en étonner, que Henri de Huntingdon mentionne dans les armées bretonnes des *virii sagittarii*, en 490, lors du siège d'Andérid, et en 536, lors de la bataille de Banburye; voyez *Mon. Hist. Brit.*, I, p. 710 et 713.

² *Gododin*, str. 45.

³ *Bardes bretons*, p. 375.

⁴ Liwarc'h, *Kendelann, Bardes bretons*, p. 106-107. — Le Franc, c'est-à-dire le Germain, le Saxon; voir ci-dessus, p. 97.

⁵ *Gododin*, str. 24.

jeunesse : « Ce que j'aimais alors, dit-il, c'était un fer de lance » recouvert de sa gaine, un fer aigu comme l'épine. . . . — En » présent, on m'envoya, de la vallée de Mévernion, enfermé » dans une boîte, un fer aigu qu'on lance de la main ¹. »

XI. — Vêtements, tuniques de peaux de chèvres.

En dehors des notions ci-dessus touchant diverses pièces de l'armure, les bardes nous disent peu de chose du costume des Bretons ; nous savons seulement par Liwarc'h que leurs vêtements étaient amples ² ; — il s'agit ici de leurs vêtements civils par opposition au costume militaire. — La couleur préférée, celle qui brillait sur les habits des chefs et des personnes de distinction, était le rouge : « Tu fus un homme ! tu fus un » grand prince vêtu de pourpre (*oc'h pliz porfor*), le soutien » de l'armée ³ », dit un barde au roi breton Tudvoulch, et Aneurin, dans son poème du *Gododin* ⁴, nous montre ce même chef « brillant d'or et de pourpre. » — « Tu étais la pourpre » (*porfor*) de Powys ! » s'écrie en s'adressant à Kendelann, roi de Powys, le barde Liwarc'h-Hen ⁵ ; et ce barde nous dit encore que lui-même avait porté des habits d'écarlate (*cochwez-dilat*) ⁶. Au contraire, les vêtements bariolés de plusieurs couleurs étaient aux yeux des Bretons de fort mauvais goût ; on peut le croire du moins puisqu'un barde, en parlant d'un guerrier qu'il veut ridiculiser, débute ainsi : « C'est Dinogad » à l'habit d'Arlequin ⁷, à l'habit de peau écorchée, à l'habit » bigarré. . . c'est lui que je vais chanter sur huit tons. »

¹ Liwarc'h, *Maenwain, Bardes bret.*, p. 28-29.

² « Qu'ils soient amples les vêtements ! » Liwarc'h, *Soit ! Bardes bret.*, p. 206-207.

³ *Bardes bret.*, p. 375-376.

⁴ *Gododin*, str. 16.

⁵ Liwarc'h, *Kendelann, Bardes bretons*, p. 74-75.

⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 96-97.

⁷ Le texte porte *breiz-breiz* ; superlatif de *breiz*, tacheté, bigarré, voyez *Bardes bretons*, p. 392-393.

Quant aux Bretons du commun, tels que les laboureurs, les bergers, etc., ils étaient, au moins dans certains pays, vêtus de peaux de chèvres; et c'est un vêtement de ce genre que portait le barde Liwarc'h-Hen, lorsque, sur la fin de sa vie, réduit par les glaces de l'âge, les désastres de sa patrie et la mort de ses vingt-quatre fils, à un état voisin de l'indigence; retiré dans une obscure vallée de la Cambrie, il y était devenu, comme il nous le dit lui-même, *pâtre de veaux*¹, et c'est alors qu'il chantait: « Avant que ma tunique fût *une rude* » *peau de chèvre*, ami du carnage des étrangers, je m'en- » vrais de la cervoise de Trenn² »; passage qui rappelle involontairement le mot de César sur les Bretons de l'intérieur: « *Pellibus sunt vestiti*³. »

XII. — Coiffure, couronnes, colliers d'or.

Tout ce qu'on sait de la coiffure des Bretons du VI^e siècle, c'est que celle des personnages de distinction était ornée de plumes jaunes: « Après avoir eu des chevaux rapides, des » habits d'écarlate et des panaches jaunes (*plumaour melen*), » dit Liwarc'h, ma cuisse est amaigrie, et je n'ai plus visage » humain⁴. »

Les rois portaient sur la tête, même en guerre, un bandeau, diadème ou couronne, qui paraît avoir été la marque de leur dignité suprême: « Tant qu'il porta la couronne (*crone*), dit » Taliésin en parlant d'Owen⁵, le dur tribut ne fut point payé » (aux Anglo-Saxons). » Et l'on ne doit pas croire que ce mot couronne soit mis là par métaphore, car Aneurin, en parlant du même Owen, nous apprend de quelle matière était sa couronne: « Ce chef couronné (dit-il) portait de l'ambre

¹ « *Bugel-loe* », dit Liwarc'h, *Sur la mort de ses fils, Bardes bretons*, p. 166-167.

² Liwarc'h, *Kendelann, Bardes bret.*, p. 96-97.

³ César, *de Bello Gallico*, V, 14.

⁴ Liwarc'h, *Kendelann, Bardes bret.*, p. 96-97.

⁵ Taliésin, *Owen, Bardes bret.*, p. 444-445.

l'agriculture. Liwarc'h nous parle dans ses poèmes gnomiques de la *maison d'été* : « Aux calendes d'hiver, dit-il, la maison » d'été devient veuve¹. » Les maisons d'été (*havod*), mentionnées souvent dans les lois de Moëlmud et dans celles d'Hoël-le-Bon, n'étaient que des loges ou huttes de branchage, improvisées par les bergers qui, pendant les grandes chaleurs, menaient leurs troupeaux se rafraîchir aux pâturages des montagnes, plus verts et mieux abrités. « Les trois choses » indispensables à un émigrant d'été (disent les lois de Moëlmud), c'est une loge, un chien de berger, un couteau. — Les » trois choses indispensables à la loge d'un émigrant d'été, » c'est un arbre de charpente, des poteaux fourchus pour supporter la toiture, du clayonnage pour se clore : aussi a-t-il » droit de prendre cela dans tous les bois qu'il rencontre². »

Les lois d'Hoël-le-Bon (X^e siècle) portent le prix légal de la maison d'été à douze deniers seulement, et à quarante l'indemnité à payer à son propriétaire en cas d'incendie ; chacun des poteaux fourchus qui soutiennent la toiture est estimé un denier³.

Les bardes nous vantent souvent les nombreux troupeaux de leurs héros : « Les troupeaux d'Edernion n'étaient point » errants, et personne ne les enlevait du vivant de Gorvinion.⁴ » — Ces troupeaux étaient le plus souvent composés de vaches, et la guerre, grâce au pillage, donnait de fréquents moyens de les accroître : « La montagne, quelque haute qu'elle fût (nous » dit Liwarc'h) ne m'empêchait pas d'aller enlever ma vache, » avec ceux de ma bande⁵. » Et Taliésin, célébrant la victoire d'Urien à Menao, s'écrie : « Quel butin abondant pour l'armée ! » Huit-vingt bêtes d'une seule couleur, veaux et vaches, vaches de lait et bœufs, et des richesses de toute espèce⁶. »

¹ Liwarc'h, *Calendes d'hiver*, dans *Bardes bret.*, 178-179.

² *Ancient laws and institutes of Wales* (édit. Owen, t. II, p. 562-563). ••

³ *Ibid.*, t. I^{er}, p. 720-721, t. II, pp. 802, 803, 836, 863, 864.

⁴ Liwarc'h, *Élégie de Kendelann*, dans les *Bardes bret.*, p. 96-97.

⁵ *Id. ibid.*, p. 94-95.

⁶ *Bardes bretons*, p. 414-415 et 416-417.

Dans un pays comme l'île de Bretagne couvert de forêts, et où les bardes s'écriaient : « Le bois est la parure du sol¹ », les troupeaux de porcs devaient aussi abonder : — « Qu'il soit » joyeux le porcher, quand souffle le vent ! » nous dit Liwarc'h².

XV. — Chevaux.

Chez une population belliqueuse, comme l'étaient alors les Bretons, le cheval, auxiliaire indispensable de l'homme sur le champ de bataille, était nécessairement considéré comme la première richesse : « Pourquoi a-t-on livré à l'ennemi les » chevaux de notre pays et notre terre ? Pourquoi a-t-on » livré l'armure noire de Kendelann et ses quatorze chevaux³ ? » Et ailleurs, le même harde s'écrie avec une sorte d'enthousiasme : « Hardi est l'œil du coursier ; — le cheval est » belliqueux ; — le cheval est précieux⁴ ! »

Les chefs bretons mettaient à la toilette de leurs chevaux de guerre une sorte de coquetterie. La selle était garnie d'or, la crinière de pendeloques d'argent, les cavaliers armés d'éperons dorés ; tout cela se voit dans nos bardes : « Quand j'étais » à l'âge de ce jeune homme qui chausse l'or des éperons, c'é- » tait vigoureusement que je poussais le javelot. » — « Ils » étaient légers les coursiers sous la cuisse de Ghérent, hauts » sur jambes : à l'extrémité de leur crinière, de l'argent. » — « Il n'est pas bon qu'il ait sa chevelure ou sa selle couverte » d'or, le guerrier, au milieu d'un grand engagement⁵. »

¹ Liwarc'h, *les Splendeurs*, dans *Bardes bret.*, p. 202-203.

² Id. *Soit*, *ibid.*, p. 206-207.

³ Liwarc'h, *Kendelann*, dans *Bardes bret.*, p. 100-101.

⁴ Id. *les Splendeurs*, *ibid.*, p. 202-203.

⁵ Ces trois passages sont de Liwarc'h, tirés, le premier de son chant *Sur sa vieillesse*, le second de son élégie de *Ghérent*, le troisième de l'élégie de *Kendelann*, dans les *Bardes bret.*, pp. 140-141, 14-15, 108-109. — Aneurin a dit aussi dans le *Gododin*, en parlant d'Owen : « Ses éperons étaient d'or qui brille. » *Ibid.*, pp. 248-249.

Toutefois Taliésin appelle Owen « l'excellent guerrier aux » harnais sombres ¹. »

XVI. — Boissons des Bretons.

L'hydromel et la cervoise étaient les deux boissons les plus prisées chez les anciens Bretons.

En mainte strophe de son poème, Aneurin célèbre « le pâle » hydromel, — l'hydromel jaune, mielleux, enivrant, — l'hydromel brillant, — l'hydromel doré ². » — L'écume couvre l'hydromel, dit Liwarc'h ³. » — C'était le plus ordinairement une boisson très-forte; on sait comme elle fut fatale aux défenseurs de la citadelle de Caltraez: « Les guerriers qui » volaient au combat s'étaient fêtés mutuellement avec de » l'hydromel *d'une grande force*. Il n'est mère, au lieu de » leur naissance, qui leur eût servi *ce poison*, ce vin du banquet *qui les brûla tous*, ces guerriers vaillants ⁴. »

La cervoise revient moins fréquemment dans les poèmes bardiques; il y en avait, ce semble, de deux sortes, l'une appelée *bragaod*, l'autre *hourou*; Aneurin a vanté « la limpide » cervoise (*bragaod*) », et Liwarc'h « la cervoise (*hourou*) de » Trenn ⁵. » — Je ne sais ce qui les distinguait.

Le vin est assez rarement nommé dans les poèmes bardiques, cependant on l'y trouve: « Cette année, dit Taliésin en parlant » d'Urien, un chef prodigue de *vin*, de pièces d'or et d'hydromel, a franchi la frontière ⁶. »

¹ « *Gour gwipou ouc'h amliou seirc'h*. Bardes bretons, p. 442, dans l'éloge d'Owen. — M. de la Villemarqué traduit: « aux harnais (*amliou*) de diverses couleurs (*seirc'h*) »; mais il n'y a là sans doute qu'une méprise, car partout ailleurs cet excellent traducteur donne à *seirc'h* le sens de « noir » ou « sombre. »

² Gododin, strophes 8, 11, 13, 20.

³ *Les Splendeurs*, dans *Bardes bret.*, pp. 194-195.

⁴ Gododin, str. 28.

⁵ Gododin, str. 16, et *Éloge de Kendelann*, dans *Bardes bretons*, pp. 70-71.

⁶ *Combat de Menaou*, dans les *Bardes bretons*, pp. 414-415. Voir aussi Aneurin, Gododin, str. 50, citée ci-dessus.

Tout le monde sait que les Bretons étaient grands buveurs : défaut encore trop commun chez eux de nos jours. La suite habituelle de ce genre d'excès, Liwarc'h nous la fait connaître : « *D'ordinatre, après le repas la torpeur* ¹. » Pour ceux qu'une sobriété relative ou une tête plus solide préservait de la torpeur, c'était au contraire le moment des vives causeries et des longs discours, surtout au temps froid : « N'est-ce pas l'hiver, » dit ailleurs le même Liwarc'h, n'est-ce pas l'hiver, que les » hommes discourent après boire ². » — Une ample bibacité comptait, à cette époque, au nombre des vertus d'un guerrier; le même barde proclame : « Que tout héros soit un grand bu- » veur ³ ! » Partout, avec la bravoure, la libéralité est prônée comme la première qualité d'un chef, mais surtout la libéralité prodigue de libations : l'un des premiers éloges donnés à Owen par Aneurin, c'est que « partout où il allait, ce chef couronné, » devant son bataillon il versait l'hydromel ⁴. »

Les coupes des Bretons semblent avoir été le plus souvent des cornes travaillées avec soin, quelquefois ornées de peintures au dehors, garnies à l'intérieur d'or et d'argent; plus rarement on les taillait dans le cristal. Les bardes, au reste, en parlent souvent.

Aneurin nous montre un de ses héros qui dans la mêlée, son bouclier sur l'épaule, « faisait couler le sang comme le vin » brillant, qui coule du *cristal* dans les *coupes entourées de » cercles d'argent à l'ouverture, d'or à l'intérieur*, pour le » banquet. » Il loue un autre d'avoir « renversé à coups de » piques les tables et les *verres* d'hydromel des chefs, comme » les tables de l'armée », afin de retirer de l'orgie les imprudents défenseurs de Caltraez ⁵. — « Tu fus, dit-il à un » troisième, celui qui partagea l'hydromel, quand il coula, au

¹ Liwarc'h, *le Vent*, dans *Bardes bret.*, pp. 182-183.

² *Id.*, *Sur sa vieillesse*, *ibid.*, 130-131.

³ *Id.*, *les Splendeurs*, *ibid.*, 189-199.

⁴ Gododin, str. 2.

⁵ Gododin, st. 50 et 61.

» matin, des *cornes bleues*. » Enfin, quand le carnage finit par envahir la salle du festin, il nous montre « les belles coupes » dorées avec des cercles de sang, le sang cachant l'écume de » l'hydromel jaune et brillant, le sang formant de nouveaux » cercles¹. »

XVII. — Habitations et mœurs domestiques.

Les maisons des Bretons, même celles des chefs, étaient de bois : « Celui qui a rétabli la prospérité du pays », dit Aneurin, « et les bénéfices des chefs et les édifices de bois (*ha'r dillion* » *coed*), c'est Ghérent². » On sait d'ailleurs qu'à peu près dans toute l'Europe il en fut de même depuis la chute de la civilisation romaine jusqu'au XI^e siècle.

D'après les lois galloises d'Hoël-le-Bon, rédigées au X^e siècle, la résidence d'un *brenin* ou petit roi breton se composait au moins de neuf bâtiments, plus ou moins considérables, que devaient lui construire ses colons (*taeogs*), savoir : la salle (*neuad*, répondant au latin *aula*), la chambre (*ystavell*, latin *camera*), la cuisine (*kegin*), la chapelle (*cappel*), la grange ou grenier (*yscubawr*), le fournil (*odynty*), l'écurie (*ystabyl*), le chenil (*kynnorty*), et le privé (*petrant*³).

De ces neuf bâtiments, la salle et la chambre étaient sans contredit les plus importants, le premier destiné principalement aux actes solennels de la vie publique (fêtes, cours de justice, grandes réunions), et le second aux usages domestiques. Les bardes du VI^e siècle parlent de l'un et de l'autre, mais semblent les confondre. — En parlant de la salle qui fut le théâtre du lamentable festin de Caltraez, Aneurin dit : « Il ne fut jamais » bâti de salle (*neuadd* ou *neouaz*) plus magnifique, plus » grande, plus de la couleur du carnage⁴ », et Liwarc'h, dans

¹ *Bardes bretons*, pp. 375-376 et 378.

² *Bardes bretons*, p. 370-371.

³ *Ancient laws and institutes of Wales*, édit. Owen, t. I, p. 486, cf. pp. 78 et 192.

⁴ *Bardes bretons*, p. 298-299.

l'*Élegie de Kendelann*, nous peint ainsi, après la mort de ce chef, la désolation de sa demeure :

« La salle (*estavel*) de Kendelann est sombre cette nuit, sans feu, sans lit, — sans feu, sans lumière. — La salle de Kendelann a de sombres lambris : plus de compagnies souriantes !... — La salle de Kendelann n'est pas agréable cette nuit, sans maître, sans société, sans fête, — sans feu, sans chansons, — sans feu, sans famille, — sans les guerriers, sans les dames qu'elle recevait... — O salle de Kendelann, tu redoubles mes chagrins à toute heure, depuis qu'a cessé le grand tumulte que je voyais à ton foyer ¹. »

Le même barde emploie des traits analogues, mais encore plus expressifs, pour décrire la demeure d'Urien avant et après la mort de ce roi et de son vaillant fils Owen :

« Ce foyer (*aeloued*) où s'attache la chèvre, était plus accoutumé à voir autour de lui de l'hydromel et des buveurs jasant. — Ce foyer n'est-il pas couvert d'orties ? Tant que vécut son gardien, il était plus accoutumé aux solliciteurs. — Ce foyer n'est-il pas couvert de gazon ? Tant que vécut Owen et Elfin ², dans son chaudron la venaison bouillait. — Ce foyer n'est-il pas couvert de champignons moisissés ? Il était plus accoutumé à entendre, autour de la table, le bruit de l'épée terrible du guerrier sans peur. — Ce foyer n'est-il pas couvert d'une haie de ronces ? Il était rempli de bois de chauffage ; il était accoutumé aux dons de la libéralité. — Ce foyer n'est-il pas couvert d'épines ? Il était plus accoutumé à la visite des bons compagnons d'Owen. — Ce foyer n'est-il pas couvert de fourmis ? Il était plus accoutumé aux torches brillantes et aux banquets des amis. — Ce foyer n'est-il pas labouré par le pourceau ? Il était plus accoutumé aux cris des guerriers et à la corne circulant dans le banquet... Il ne souffrait point de la disette, quand vivaient Owen et Urien. — Alors, cette salle était plus accoutumée aux acclamations de l'armée et aux concerts des bardes ³ ! »

Un spacieux foyer où flambe sans cesse un feu ardent, pétillant, sur lequel cuisent dans de larges chaudières des quartiers de venaison ; autour, un cercle de guerriers causant, riant, contant de bons contes, buvant l'hydromel, puis, quand

¹ *Bardes bretons*, pp. 76 à 83.

² Tous deux fils d'Urien.

³ *Ibid.*, pp. 54 à 59.

beaucoup de braves gens, surtout dans leurs vers et leurs discours, nous parlent couramment des cendres de leurs parents et amis, encore bien que depuis treize siècles au moins on ait complètement cessé de brûler les morts. Simple réminiscence de lettré, et voilà tout.

Sûr l'usage constant et général de l'inhumation chez les Bretons, les bardes du VI^e siècle abondent en preuves : « Dans » la mêlée de la bataille sans faiblir il marcha, *avant qu'il* » *eût la terre verte pour tombe*, Tudvoulc'h-hir, le héros de » la grande plaine ¹. — *Avant qu'il fût enterré sous un* » *rocher*, il était parvenu au plus haut point de la vaillance, » le brave Budvan, fils de Bleizvan ². — *Avant que la verte* » *tombe verdât sur toi*, ô Ghérent, tu avais été le héros d'un » banquet d'hydromel, tu avais honoré la coupe ³. — *Avant* » *que le gazon recouvrit la joue du généreux chef qui* » *n'est plus* (Morien), il fit sagement une moisson de gloire ; » n'a-t-il pas sa tombe sur le long promontoire de Revonioc ⁴ ? » — Les trois fils de Liwarc'h, tous trois indomptables dans le » combat, tristes voyageurs tous trois, Lef, Arao, Urien : il eût » mieux valu pour leur avantage *être enterrés sur les bords* » *de la rivière* (la Dee), en compagnie des hommes gris (les » moines de Lanvor) ⁵. » — On ne finirait pas de tout citer ⁶.

Quant au genre de monuments que l'on élevait sur la tombe des personnes considérables, il n'y a pas de doute que ce ne fût le plus souvent des tertres factices. Ainsi Aneurin dit de Tudvoulc'h-hir : « Une butte de terre est maintenant sa demeure ⁷. » Taliésin dit d'Owen : « Le chef de Règhed est » caché sous un tertre vert ⁸. » Liwarc'h joint à cela quelques

¹ Aneurin, *Bardes bretons*, pp. 274-75.

² *Id.*, *ibid.*, pp. 286-287.

³ Epilogue du *Gododin*, dans *Bardes bretons*, pp. 372-73.

⁴ *Bardes bretons*, p. 391.

⁵ Liwarc'h, dans *Bardes bretons*, pp. 460-61.

⁶ Voir encore sur ce sujet les *Bardes bretons*, pp. 150-51, 158-59, 393.

⁷ *Bardes bretons*, pp. 266-67.

⁸ *Ibid.*, pp. 440-44, cf., pp. 350 à 353.

détails ; dans son élogie d'Urien, il consacre huit tercets à nous apprendre ce que va devenir le cadavre de son héros :

« Son corps délicat et blanc sera couvert aujourd'hui de mortier et de pierres. — Son corps délicat et blanc sera couvert aujourd'hui de mortier et de chêne, — de pierres choisies, — de mortier et d'épais gazon, — de mottes surmontées d'un signe, — de mortier et de gravier, — de mortier et d'orties. — Son corps délicat et blanc sera couvert aujourd'hui de mortier et de pierres bleues¹. »

Le *chêne* qui va couvrir le corps d'Urien n'est autre que le bois de son cercueil. Quant aux *pierres*, aux *pierres choisies*, aux *pierres bleues*, on en fera évidemment un édifice destiné à protéger le cercueil, soit un caveau souterrain, soit au-dessus du sol une voûte analogue à l'antique grotte du dolmen, puis cet édifice lui-même sera recouvert de mortier, de gravier, d'épais gazon, de mottes surmontées d'un signe, c'est-à-dire d'une masse de terre et de cailloux composant une butte factice ; je pense même que le breton *priz*, dont M. de la Villemarqué fait du *mortier*, ne peut être que notre *pri* armoricain, qui signifie en même temps de la boue, de la vase, et que ce *priz*, par conséquent, pourrait fort bien désigner cette vase marine dont on a trouvé des couches entières dans nos plus vieux tumulus d'Armorique, entre autres à Tumiac. — On recouvrait cette butte factice de gazon, puis au sommet on plantait un *stgne*. Quel signe ? Un simple bloc de pierre brute, comme l'antique menhir ? Non, mais plutôt quelque pilier de pierre arrondi aux angles, taillé plus ou moins en forme de pain de sucre, et chargé d'une inscription rappelant le nom du mort, un de ces *ler'hs*, en un mot, comme on en trouve encore aujourd'hui de nombreux spécimens dans le pays de Galles, comme mon ami, M. Charles de Keranflec'h, a su en trouver aussi dans notre Bretagne armorique.

Telle était la sépulture des Bretons insulaires du VI^e siècle, je veux dire des plus illustres, car le commun, on doit le croire, n'avait pas plus de *ler'h* que de tumulus, et souvent les chefs

¹ *Bardes bretons*, pp. 44 à 47.

eux-mêmes ne durent avoir qu'un *ler'h* posé à plate terre sans butte factice.

XX. — Religion chrétienne.

Il serait possible assurément de trouver dans les bardes plus d'un passage faisant allusion aux vieilles croyances du druidisme, soit au dogme de la métempsychose, soit aux dieux et aux génies de la mythologie celtique ; mais l'interprétation de ces textes est un terrain trop glissant, où je n'ose m'aventurer.

Quoique les allusions au christianisme soient rares chez les bardes, on y en trouve pourtant assez pour montrer qu'au VI^e siècle cette religion régnait sur l'immense majorité des Bretons de l'île. Nous avons vu tout à l'heure Kendelann présenté après sa mort dans les églises de Basa, et Liwarc'h, souhaitant de voir trois de ses fils enterrés « dans la compagnie » des hommes gris », c'est-à-dire, (comme l'explique M. de la Villemarqué), dans le monastère de Lanvor. Le même Liwarc'h ailleurs encore nous reparle des moines bretons et de leur alimentation : « D'ordinaire l'homme de religion se nourrit de » laitage¹. » Il proclame la mission de paix des prêtres chrétiens : « Que les clerks soient intercesseurs². »

Taliésin appelle Urien « cet indomptable *roi baptisé* », et Liwarc'h nomme les armées bretonnes qui combattaient sous ce prince : « *les armées baptisées*. »

Aneurin dit des Bretons qui périrent à Caltraez : « Les » guerriers qui partirent pour Gododin riaient fort... *Avant* » *qu'ils pussent aller dans les églises pour faire pénitence*, » et les vieux et les jeunes et les plus vigoureux du poignet, » les traits sûrs de la mort les transpercèrent³. » Il loue ainsi Carédic, l'un des chefs bretons qui se distinguèrent dans la seconde journée de cette grande bataille : « A coups d'épée » furieux, indistincts, comme un homme il garda son poste sur » la tranchée, avant que la terre pesât sur lui ; avant son ago-

¹ *Bardes bretons*, pp. 184-85.

² *Ibid.*, pp. 212-13.

³ *Bardes bretons*, pp. 256-57, cf. strophe 8^e du *Gododin*, pages 258-59.

» nie, accomplissant son devoir, il défendit son pays. Aussi,
 » une fois *parfait*, viendra l'heure de son admission par la
 » Trinité, parfaite en unité¹. »

Cependant, il faut l'avouer, on trouve, au moins chez Liwarc'h, quelque trace de la lutte qui durait encore dans certaines âmes entre les souvenirs du druidisme et la foi du Christ ; lui-même nous en a laissé un curieux monument, vers la fin de son élégie sur la mort de ses enfants. C'est un dialogue entre le barde et un religieux du monastère de Lanvor, qui veut ramener à l'asile de la résignation chrétienne l'immense désespoir de ce père privé de ses vingt-quatre fils. Le moine insinue doucement au barde en quelle foi, en quelle doctrine il doit mettre désormais tout son espoir :

« Voici (dit-il), l'église de Lanvor, au delà du fleuve, *mais je ne sais si tu as rien de commun avec elle.* »

— « Oui, répondit Liwarc'h, voici Lanvor, la majestueuse ; *j'ignore en effet si avec elle j'ai rien de commun.* »

Et il s'en tient là : pourtant, il n'y a pas à en douter, Liwarc'h était chrétien ; indépendamment de beaucoup de maximes répandues dans ses œuvres, et qui viennent en ligne droite de l'Évangile, il suffit, pour s'en convaincre, de relire le splendide début de son élégie de Ghérent :

« Quand Ghérent naquit, les portes du ciel s'ouvrirent ; *le Christ accorda ce qu'on lui demandait* : temps heureux, gloire à la Bretagne. — Que chacun célèbre le rouge Ghérent, le chef d'armée ; je célèbre moi-même Ghérent, l'ennemi des Saxons, *l'ami des saints*² ! »

De ces divers textes, auxquels il serait aisé d'en ajouter d'autres, il résulte certainement que, d'après le témoignage de nos bardes, les Bretons du VI^e siècle étaient chrétiens et chrétiens orthodoxes.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

¹ *Bardes bretons du VI^e siècle*, pp. 292-93.

² *Ibid.*, pp. LXX-LXXI et 165-167.

³ *Ibid.*, p. 5.

reconnaître d'autres lois que les lois naturelles. Voilà comme elle est docile à ces lois.

A l'appui d'hypothèses aussi fantaisistes, demandez-lui une preuve, elle n'en a pas la plus légère. Je me trompe, elle espère avoir rencontré au moins une induction dans la confirmation scientifique d'un vieux préjugé populaire. De tout temps, le vulgaire a dit et répété que les vers naissent de la corruption. La science faisait avec dédain justice de ce préjugé ; mais voici qu'à grand renfort d'instruments et d'appareils quelques observateurs d'infusoires croient avoir constaté qu'il pourrait y avoir du vrai dans le préjugé. Vite le troupeau des négateurs de la création se précipite avec ardeur sur cette révélation, et entonne un hymne de triomphe en l'honneur de la matière, se flattant d'étouffer celui qui s'adressait au Créateur. Le raisonnement est celui-ci : la matière corrompue produit des infusoires, donc elle a produit le génie, l'héroïsme et la vertu.

La conséquence pourra n'être pas trouvée très-rigoureuse. Je veux accorder pour un moment que la prémisse soit aussi constante et démontrée qu'elle l'est peu. Qu'en résultera-t-il ? Tout simplement qu'on aura découvert une loi *naturelle*, jusqu'à présent ignorée de la science, et d'après laquelle certaines combinaisons de certaines matières produisent certains organismes d'animalcules confinant à plusieurs règnes de la nature. Ce sera si bien une loi *naturelle*, que le même phénomène se reproduira journellement et constamment dans les mêmes conditions. Or, c'est le propre des lois naturelles d'être constantes et de ne pas souffrir d'infractions. Les naturalistes ont soin de le proclamer hautement, à l'encontre de l'Évangile. La découverte demeurera considérable et étrange ; elle modifiera les idées précédemment reçues dans la science sur la séparation des règnes de la nature. Si elle est irréfragablement démontrée, il faudra bien la tenir pour avérée.

Mais c'est une autre loi *naturelle*, non moins constante, que les hommes ne naissent que de l'union des deux sexes. Tant qu'on n'aura pas constaté des infractions à cette loi, tant qu'on n'aura pas

produit des hommes formés différemment et nés de la corruption de la matière, l'induction sera illégitime et de nulle valeur.

Aussi, le disciple de la Bible aura le droit de sourire de l'objection. Il répondra qu'il a plu au Créateur, dans la diversité de ses œuvres, de douer la matière, en la créant, de la propriété de produire en certaines combinaisons des infusoires, et que c'est une des lois naturelles qu'il a établies dès le commencement. Je ne vois pas bien ce que répliqueront les naturalistes.

Maintenant, je retire la concession faite, et je suis convaincu de la fausseté de l'allégation ; c'est l'induction aussi qui me guide. La science est très-divisée sur la question, et la doctrine dont on a fait du bruit a déjà perdu du terrain. Pour moi, je ne suis qu'un profane, mais je ne crois pas à la possibilité de sa démonstration. Parmi ces infiniment petits, qui nous dit que des germes, dont la ténuité échappe à tous les instruments d'observation, ne se sont pas répandus dans les tissus de la matière, n'y sommeillent pas pendant des années ou des siècles, pour ne s'éveiller à l'organisme que dans les conditions d'une sorte d'incubation ?

On assure que des grains de blé, trouvés dans des cercueils de momies d'Égypte et mis en terre, ont germé et fructifié. Leur principe vital s'était donc conservé quarante siècles. Je suppose le fait connu d'un seul observateur, je suppose qu'il s'agisse de la semence d'une plante disparue, quelle occasion aurait le possesseur du secret et de la semence de mystifier les naturalistes ! Dans un jardin des environs de Paris, on verrait croître une plante aux feuilles bizarres, nulle part décrite, n'appartenant à aucune espèce connue. La nouvelle s'en propagerait, avidement accueillie, les visiteurs afflueraient, et avec quelle anxiété l'on épierait l'épanouissement de la fleur ! Ce serait un événement. Tandis que d'honnêtes jardiniers s'en tiendraient à une curiosité très-bien justifiée, les savants échafauderaient des systèmes, se disputeraient une pincée de terre ou un fragment de feuille pour les soumettre à l'analyse chimique, se livreraient à des considérations cosmogoniques et géologiques, et certainement les apôtres des infusoires salueraient, avec des trans-

La pudeur m'interdit de m'arrêter sur ce qui concerne l'organisme, mais je m'incline, frappé d'étonnement et de respect, devant cette étrange notion de la pudeur, devant cette image si pure et cependant voilée. Comment les hommes auraient-ils inventé la pudeur ? Je défie les naturalistes d'imaginer, avec toutes leurs hypothèses, une réponse tolérable. Ils sont obligés de traiter la pudeur de préjugé superstitieux, ils doivent s'efforcer de la supprimer. Ils n'y parviendraient pas, ils n'oseraient pas le proposer. La notion est universelle et indestructible.

Le récit biblique donne encore nettement la raison de cette étrange notion.

La pudeur, ressemblant par là au repentir, est née de la faute.

La seule explication est celle qu'a formulée en si beaux vers Alfred de Vigny :

D'où venez-vous, Pudeur, noble crainte, ô mystère
 Qu'au temps de son enfance a vu naître la terre,
 Fleur de ses premiers jours qui germez parmi nous,
 Rose du paradis, Pudeur, d'où venez-vous ?
 Vous pouvez seule encor remplacer l'innocence,
 Mais l'arbre défendu vous a donné naissance !
 Aux charmes des vertus votre charme est égal,
 Mais vous êtes aussi le premier pas du mal.
 D'un chaste vêtement votre sein se décore,
 Eve, avant le serpent, n'en avait pas encore ;
 Et si le voile pur orne votre maintien,
 C'est un voile toujours — et le crime a le sien !

L'intelligence ! L'union conjugale est aussi l'union étroite de deux intelligences. Se concerter, tenir conseil, donner ou recevoir la persuasion, c'est un des attributs propres de l'intelligence. La persuasion est absolument étrangère à l'instinct animal le plus développé. L'union conjugale est une persuasion réciproque de tous les instants, une sorte de conseil tenu en permanence pour tous les actes de la vie commune, les plus petits comme les plus importants. Je n'excepte pas les mauvais ménages : les discussions, les querelles proviennent du défaut d'accord, de l'insuccès de la per-

suasion, et la langue elle-même confirme ce que je dis, en donnant à toutes les discordes conjugales le nom général de mésintelligence.

Le sens moral ! Il est le fondement et le ciment de l'édifice, qui tombe aussitôt en ruines si le sens moral qui en soutient et en lie toutes les parties s'en retire. L'association conjugale ne se comprend plus sans l'accomplissement des devoirs qu'elle impose.

Le sentiment ! Il est essentiellement distinct de la conscience morale, quoiqu'il en facilite singulièrement les devoirs dans l'association conjugale. Depuis l'exaltation passionnée de l'amour jusqu'à la tendresse réciproque des époux qui ont parcouru ensemble de longues étapes de la vie, quel lien puissant forme l'affection ! C'est une chaîne de plus, mais qui empêche d'apercevoir les autres chaînes. Elle prolonge, durant la séparation, ses anneaux mystérieux jusqu'aux extrémités du monde, unissant au cœur de la compagne restée solitaire près du foyer bien-aimé le cœur du voyageur ou du marin. Elle s'étend bien au delà, plus loin que toutes les réalités du monde visible; la mort ne la brise pas, le regret la continue, et le souvenir en deuil se sent encore attaché à une image chérie par le plus indestructible des liens.

La beauté ! L'émotion qu'elle cause n'est-elle pas souvent la source même de l'amour ? A défaut de la beauté absolue, la jeunesse, la physionomie, le regard, le sourire, sont rarement sans quelque beauté relative, sans quelques charmes pénétrants. Bien imprudent est l'homme qui se choisit une compagne devant laquelle il ne se sent sous l'impression d'aucun charme ! Il risque de ne jamais éprouver davantage les joies de l'affection conjugale et de ne connaître que le poids de la chaîne.

D'ailleurs, en outre de la beauté physique, nous sommes sensibles à la beauté intellectuelle et à la beauté morale. L'esprit a un charme communicatif et séducteur, d'où naît souvent aussi l'affection ; certaines vertus, la modestie, la douceur, le don exquis de la bonté, peuvent exercer de véritables charmes, plus durables que ceux de la beauté physique. Quand, après une association qui a

duré un demi-siècle, deux époux, entourés des générations qui sont issues d'eux, célèbrent la commémoration de leur union, il y a là, malgré les rides de la vieillesse, un tableau moral d'une incomparable beauté.

Enfin, la religion ! C'est elle surtout qui consacre l'union conjugale, qui la bénit, qui la sanctifie à chaque jour de sa durée, après avoir fondé l'institution dès le berceau de l'humanité. C'est elle qui rassure la pudeur de la jeune fille, en la prosternant au pied de l'autel, pour qu'elle y entende et y reçoive le serment religieux de l'homme dont elle consent à être la compagne dévouée. — « Que le Dieu d'Israël vous unisse et soit avec vous, dit le prêtre, — que chacun aime sa femme comme lui-même, que la femme respecte son mari, — que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni, — que le joug soit un joug d'amour et de paix. — Faites, Seigneur, qu'ils voient tous deux les enfants de leurs enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération, et qu'ils arrivent à une heureuse vieillesse ! » Le couple, que Dieu lui-même unit, s'incline sous l'autorité majestueuse de ces paroles, il sait désormais quelle est la sainteté du lien qu'il accepte, et il se relève, le cœur ému, pour aller au-devant des joies légitimes, des affections et des austères devoirs de la famille.

Dans les sociétés modernes, désireuses de se constituer à part d'une religion déterminée et entraînées à le faire par la pluralité des religions, quelques législations, notamment en France, ont établi le mariage civil. Le législateur a cependant senti que le mariage suppose de grands devoirs, et où en a-t-il trouvé la notion, sinon dans la révélation primitive ?

L'officier municipal ceint son écharpe, il constate le consentement des parents, il ouvre un volume et dit à haute voix :

« Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

» Le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.

» La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider. Le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie. »

Puis le magistrat reçoit le double engagement ; et deux êtres qui se connaissent à peine ou ne se connaissent pas du tout, il y a quelques semaines, sont unis pour leur vie entière, dans la société civile, par un lien indissoluble.

Croit-on que les hommes aient inventé encore une pareille chose pour se donner de pareilles chaînes ? Pas plus qu'ils n'ont inventé la pudeur. Comment ! par une exception unique à la règle de toutes les conventions, le libre et commun consentement sera impuissant à défaire ce que le libre consentement a fait ? Les associés, devenus ennemis, ne pourront pas se séparer ; le maître et l'esclave demeureront fatalement rivés à la même chaîne ? Mais c'est tout simplement, pour la raison pure, insensé et absurde. L'intelligence n'a certainement pas forgé cette chaîne ; la nature animale pas davantage : la nature incite chaque jour à la briser. Ce n'est point non plus l'œuvre de la morale humaine, qui la respecte si peu. De bonne foi, connaissez-vous un seul homme qui se croie engagé à la fidélité et aux autres devoirs de l'association conjugale par les sentences du Code civil et l'adhésion qu'il leur aura donnée en présence d'un adjoind ?

Mais avant le Code il y avait la Bible, où le Code a manifestement puisé ses inspirations. C'est le Dieu créateur qui, selon l'affirmation biblique, a fondé le mariage et la famille, en créant le premier couple, l'homme d'abord en signe de prééminence, puis en formant la femme de la chair même de l'homme. C'est avant qu'il y eût des pères et des mères qu'il a été dit : « L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair », — expression la plus énergique de l'indissolubilité du lien. C'est encore la Bible qui a dit : « Tu honoreras ton père et ta mère, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne convoiteras même pas la femme d'autrui. » Ainsi ont été déposées dans l'hu-

Chardel, secrétaire de la commission intermédiaire des États de Bretagne ; 2° un manuscrit du bureau diocésain de Nantes, et 3° des extraits du *Dictionnaire d'administration de la province de Bretagne*, dictionnaire également inédit, dont la pensée toute différente est de nier ou de contester, au nom du pouvoir, beaucoup de droits et privilèges que les États s'attribuaient. Nous avons donc sous les yeux des documents du temps, documents officiels qui nous font saisir sur le vif tout le mécanisme d'un gouvernement dont les rouages multipliés n'avaient pas toujours une marche régulière et facile, je le veux bien, mais qui formaient du moins, par leur multiplicité même, de nombreux points de résistance. Le pouvoir était stable, mais il était faible. La Révolution, en brisant les rouages intermédiaires, l'a fait tout-puissant; mais en substituant aux droits de Dieu, qui lui servaient de base, les *Droits de l'homme*, elle en a fait un colosse aux pieds d'argile ¹.

Avant d'entrer dans l'examen des curieux manuscrits que nous donne M. Caron, il est nécessaire de savoir un peu ce qu'étaient les États et ce qu'était la commission intermédiaire. Chaque province en France, et l'on peut dire, chaque pays en Europe, eut jadis ses États où les questions d'impôt étaient librement discutées. *N'impose qui ne veut*, disait-on en France, et Charles VII, qui contrevint à cette maxime pendant la terrible guerre de cent ans, imposant la taille à son plaisir, sans le consentement des États, « chargea fort son âme et celles de ses successeurs, dit Commines, et fit à son royaume une plaie qui longtemps saignera. » De cette époque aussi date la disparition de plusieurs États provinciaux, de ceux du Berry, entre autres.

Mais ce fut surtout à la suite de la levée de boucliers de Luther et de Calvin contre notre vieille société chrétienne, que l'absolutisme se fit jour par l'accroissement du pouvoir des princes et par l'abaissement de l'Église, sous l'influence de laquelle s'étaient développées les franchises populaires. L'effet fut plus ou moins sensible dans

¹ Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 13.

chaque pays, mais il fut général dans toute l'Europe. Luther avait besoin des princes et il ne leur refusa rien, ni les biens du clergé, ni l'autorité dont il était dépositaire, ni les libertés des peuples. Les pays qui demeurèrent catholiques subirent à leur tour le contre-coup. Pour mieux résister à l'ennemi, le pouvoir se fortifia, se concentra. Richelieu, sans cesse en lutte avec les grands seigneurs huguenots ou autres, dont le plan était d'établir une république à leur profit dans une partie de la France⁴, supprima peu à peu la plupart des États provinciaux où ils eussent pu faire sentir leur action, et laissa tomber en désuétude les États généraux du royaume. A l'avènement de Louis XVI et depuis cent vingt ans, il n'y avait plus d'États en France, que dans la Bretagne, la Bourgogne, la Flandre, l'Artois, quelques petits pays au pied des Pyrénées, et jusqu'à un certain point dans la Provence. C'était environ le quart du sol national. Le reste du territoire était gouverné par des intendants choisis au nombre des maîtres des requêtes et ne relevant que du Conseil du roi. Richelieu leur avait donné le titre d'*intendants de justice, police et finances*, c'est-à-dire que leur compétence s'étendait sur tout.

Un tel pouvoir, qui échappait à tout contrôle sérieux, parut tellement effrayant, et les résistances à la nouvelle institution furent tellement vives qu'une déclaration de 1648 réduisit le nombre des intendants et limita leurs attributions. Louis XIV était mineur à cette époque; mais à peine fut-il majeur, qu'il investit les intendants de pleins pouvoirs, en y comprenant même le droit de vie et de mort (1654).

Pour comprendre ce que devint alors l'administration dans les provinces, il faut lire ce qu'écrivait Boulainvilliers au commencement du XVIII^e siècle. « Parmi les misères de notre temps, il n'en

⁴ Ces luttes intestines commencent à la conjuration d'Amboise et nous conduisent, presque sans interruption; jusqu'à la Fronde. De 1560 à 1616, les chefs des rebelles furent ces princes de Condé dont M. le duc d'Anmale a cru devoir nous raconter l'histoire. Il n'a pu échapper, je pense, à son esprit sagace et *libéral*, que c'est à ces princes et à leurs séditions entreprises que nous devons la ruine définitive de nos libertés, et la forme absolue que prit la monarchie en France.

est point qui mérite davantage la compassion de ceux qui viendront après nous, que l'administration des intendances. L'opposition que formèrent presque tous les peuples de la monarchie à cette nouveauté a été le dernier effort de la liberté française. Le peuple ignorait ce que c'était qu'un intendant ; mais, comme il est toujours amateur de la nouveauté, il s'imagina que ce serait un protecteur pour lui contre l'autorité de la noblesse. Il a appris, par une expérience bien plus douloureuse, que ces nouveaux magistrats devaient être les instruments de sa misère, que les vies, les biens, les familles, tout serait à leur disposition, etc., etc. »

En admettant quelque exagération dans cette plainte d'un gentilhomme froissé de ce que le pouvoir des intendants ne le respectait guère plus qu'il ne respectait le peuple ⁴, ce pouvoir, excessif en principe, dut l'être toujours plus ou moins dans ses actes, surtout pendant le règne de Louis XIV où il fallait subvenir à des guerres incessantes et aux fastueuses dépenses du roi.

« A peine, écrivait Necker en 1785, peut-on donner le nom d'administration à cette volonté arbitraire d'un seul homme qui, tantôt présent, tantôt absent, tantôt instruit, tantôt incapable, doit régir les parties les plus importantes de l'ordre public, et qui doit s'y trouver inhabile, après ne s'être occupé, toute sa vie, que de requêtes en cassation. »

Les pays d'États avaient sans doute peu à redouter l'omnipotence des intendants ; elle eût rencontré dans leurs assemblées une constante barrière. Mais ils avaient à craindre leurs prétentions jalouses toujours prêtes à empiéter et leurs rigueurs administratives dans l'exécution des mesures votées par les États. Afin de parer à ces inconvénients, ils conçurent la pensée de se faire représenter, dans l'intervalle de leurs sessions, par une commission, qui serait chargée parfois de l'exécution et toujours de la surveillance. Sans doute, une pareille institution rentrait assez peu dans les idées

⁴ On peut voir, par les instructions de Colbert aux intendants, que leur pouvoir d'agents supérieurs de police s'étendait sur tout, sur le clergé, la noblesse, les lieutenants du roi et même les gouverneurs de province.

qu'on s'est faites, depuis 1789, de la division des pouvoirs. Il était permis d'y voir un empiétement du législatif sur l'exécutif; mais, dans un temps où la foi monarchique était assez forte pour dominer tout, on n'attachait ni aux mots, ni même parfois aux choses, la même importance qu'aujourd'hui. Le fait est que les commissions intermédiaires fonctionnèrent paisiblement à l'avantage commun, si bien que Louis XVI en étendit l'usage aux assemblées provinciales créées par lui dans le Berry et la Haute-Guyenne. « Dans une commission permanente composée des principaux propriétaires d'une province, disait Necker, la réunion des connaissances, la succession des idées donnent à la médiocrité même une consistance... Si le bien arrive avec lenteur, il arrive du moins, et, une fois obtenu, il est à l'abri du caprice, tandis qu'un intendant, le plus rempli de zèle et de connaissances, est bientôt suivi par un autre qui dérange ou abandonne les projets de son prédécesseur... et, à chaque variation, se perd le fruit des connaissances locales qu'ils peuvent avoir acquises. »

Ne dirait-on pas ces phrases écrites pour nos préfets d'aujourd'hui et écrites d'hier? Hier aussi, nous avons renouvelé l'essai des commissions intermédiaires, sans leur conférer toutefois autant d'attributions que le faisait Necker ¹. Cet essai sera-t-il heureux? Nous n'en doutons nullement si la politique n'usurpe pas la place des affaires. Malheureusement nous sommes à une époque où la politique, disons mieux, la révolution se mêle à tout; c'est le fruit toujours mûr des doctrines de 89. Et les institutions n'y peuvent rien, car elles ne valent que ce que valent les doctrines et les hommes.

Quoi qu'il advienne, en définitive, des nouvelles commissions, il est d'un haut intérêt pour nous qui, suivant l'usage invariable du monde, nous remettons à faire du neuf avec du vieux, d'étudier de près les anciennes et de voir le parti que surent en tirer nos pères.

¹ La répartition et la levée des impôts, l'entretien et la construction des chemins, le choix des encouragements au commerce, au travail en général et aux débouchés de la province en particulier. — Voir son *Mémoire du Roi*.

La commission intermédiaire des États de Bretagne ne devint une institution régulière et permanente, qu'à partir de 1734 ; mais, de tout temps, les États s'étaient fait représenter, lorsque le besoin s'en était fait sentir, soit pour apurer des comptes, soit pour procéder à des baux, et défendre surtout les privilèges de la province, par des commissaires qui agissaient en leur nom, lorsqu'ils n'étaient plus assemblés. Ces commissaires ne devaient, dans tous les cas, rien innover. Leur pouvoir se bornait à exécuter les décisions prises par les États ou à en surveiller l'exécution; peu à peu d'ailleurs les États s'étaient fait une habitude de leur confier les intérêts les plus divers, ce qui finit par molester le gouvernement. Il signifia, en conséquence, aux États, en 1726, que toutes leurs commissions intermédiaires étaient supprimées, à l'exception de celle pour les *étapes et grands chemins*, les députations à la cour et à la chambre des comptes.

Les États réclamèrent sans succès. Ayant toutefois obtenu, en 1734, l'abonnement de la capitation, c'est-à-dire le droit de prendre cet impôt à leur charge, pour un prix déterminé, une commission fut chargée d'en opérer le recouvrement, et on lui confia, en même temps, la levée de l'impôt pour l'entretien des milices et l'administration du casernement et des étapes. On peut même ajouter que dans la pensée des États, sinon dans celle du gouvernement, elle devait s'occuper de toutes les affaires de la province qu'ils jugeraient à propos de lui renvoyer.

Cette commission fut composée d'abord de neuf membres, trois par chaque ordre, puis de six par ordre, c'est-à-dire, en tout, de dix-huit. Ces commissaires étaient choisis par les États et approuvés par le roi, qui les approuvait sans difficulté. Une fois, cependant, en 1773, quatre commissaires, MM. de Coë, Troplong du Romain¹, Eudo de la Blossais et de Vauferier, ayant reçu du Conseil *inhibition et défense* de s'immiscer dans les fonctions qui leur avaient été attribuées, la commission réclama, avec une insistance

¹ L'orthographe de Chardel est ici très-fautive. Au lieu de *Coë*, lisez *Coué*; au lieu de *Troplong du Romain*, lisez *Troplong du Rumain*.

et une dignité qui n'indiquent point, assurément, une époque servile. — « C'est une vérité reconnue, disait-elle, que les abonnements sont favorables aux finances du roi ; mais comment les États pourraient-ils abonner à l'avenir des impositions qu'ils n'auraient pas la liberté de faire régir par des administrateurs de leur choix ? *La confiance ne se supplée point, c'est l'estime seule qui la détermine.*

» Le roi ayant transmis ses droits aux États par l'abonnement, *c'est de la province que la commission des États tient ses pouvoirs.* La province seule est intéressée à répartir l'imposition abonnée. Sa Majesté se trouve hors d'intérêt par la fixation et la certitude d'une somme convenue. Pourvu que le roi reçoive, dans les termes fixés, le montant de l'abonnement, peu lui importe comment se fait la répartition, *et la nôtre est toujours équitable.* Dans une administration pénible, gratuite, sujette à bien des amertumes, où l'honneur seul tient lieu de toute récompense, quel citoyen oserait y entrer, si, sur des rapports souvent infidèles, son nom se trouvait consigné dans le registre national eu caractères d'improbation ? Quel est le gentilhomme dans le royaume qui voulût s'exposer à voir transmettre à la postérité cette note affligeante : *Qu'il a le malheur d'être désagréable au roi et que Sa Majesté n'est pas disposée à lui donner sa confiance ?* »

Ce vieux langage ne tranche-t-il pas, d'une manière étrange, sur le langage d'aujourd'hui ? Aujourd'hui, on a plus de formes. On sait envelopper de politesses les attaques les plus vives ; mais une politesse qu'on n'a plus, c'est cette crainte d'être *désagréable au roi*, qui, sans altérer la dignité du *citoyen*, suivant le mot des commissaires, la rendait plus digne encore par le respect.

Et le roi, de son côté, savait céder à des remontrances qui n'étaient jamais hostiles. — « Sa Majesté, voulant bien avoir égard aux représentations qui lui ont été faites, répondait en son nom le ministre, a levé et lève les défenses portées, etc. »

M. Caron signale avec raison l'emploi de ce mot de *citoyen* que les révolutionnaires ont prétendu s'approprier, comme s'il avait

moins de valeur au temps des Molé, des Harlay et des Malesherbes, qu'au temps des Barnave et des Robespierre. Et le mot de *république* lui-même ne faisait-il pas une tout autre figure dans la chapelle de Versailles, lorsque Bossuet et Massillon l'évoquaient comme l'expression la plus haute des grands intérêts de la patrie, qu'aujourd'hui où il est devenu pour nous le symbole de l'impuissance, lorsqu'il ne l'est pas des plus détestables passions ?

Assurément, l'ancien gouvernement de la France avait ses imperfections et ses vices ; il fut parfois despotique, mais il ne le fut jamais tant que les gouvernements qui lui ont succédé. Ce n'est que depuis sa chute que la Terreur s'est fait connaître en France et qu'on a pu voir s'établir, tantôt par la dictature, tantôt par le libéralisme, ce prétendu droit social qui, reposant sur ce qu'on appelle la volonté du peuple, rend tout permis et tout possible, hors une seule chose, la sécurité du lendemain.

« La France n'a jamais joui de plus de libertés qu'en 1788 et 1789, a dit M. de Lavergne ; au lieu de développer la liberté politique, la Révolution n'a fait que l'étouffer ¹. » Rien de plus vrai, car le règne de Louis XVI fut un règne éminemment réparateur. Le roi avait mis, de lui-même, la cognée à la racine des abus, il offrait de plus toutes les libertés utiles ; au lieu de les accepter, on préféra les conquérir, et non-seulement ces fameuses conquêtes aboutirent à l'anarchie, mais elles nous ont inoculé pour longtemps le virus anarchique.

M. Caron signale, de son côté, la *dignité* du langage dans les *Mémoires* de la commission intermédiaire, l'*élévation des vues* et parfois la *hardiesse des critiques*. C'était un reste de cette vieille liberté chrétienne qui ne flattait pas, ne trompait pas et ne trahissait jamais.

Et le langage des rois avait, lui aussi, son caractère spécial, empreint d'ouverture et de bonté. « Chaque fois, dit M. Caron, que je lis quelqu'une des ordonnances des derniers siècles de l'ancienne

¹ *Les Assemblées provinciales*, p. 10.

monarchie, j'éprouve toujours une sorte de surprise en trouvant, soit dans le préambule, soit dans les articles de l'ordonnance, des explications qu'on ne doit pas attendre d'un pouvoir absolu. On y entend résonner une note humaine qui plait. Le texte sec et impératif de nos lois modernes est, par comparaison, d'une dissonance singulière. »

C'est dans un de ces préambules d'édits que Louis XVI disait : « Nous nous faisons gloire de commander à une nation libre et généreuse », et, disant cela, il ne faisait que répéter la parole d'un de ses aïeux, remerciant, en ces termes célèbres, les Etats-Généraux de la hardiesse de leurs remontrances : — « Nous aimons mieux parler à des francs qu'à des serfs. »

Citerai-je encore les *considéran*ts de l'arrêt du conseil du 21 janvier 1776, qui fixait les indemnités dues aux laboureurs dont les champs avaient à souffrir du gibier du roi? Ces considérants, où l'on retrouve l'âme de Louis XVI, étaient écrits de sa main ¹.

Necker ayant insinué dans un Mémoire qu'un jour, sans doute, on pourrait supprimer le mot de *don gratuit*, nom d'un des impôts votés habituellement par les pays d'États : « Je ne crois pas que cela fût prudent, écrivit en marge Louis XVI; parce que le mot de *don gratuit* est antique et attache les amateurs de formes. Ensuite, il est peut-être bon de laisser à mes successeurs un mot qui leur apprend qu'ils doivent tout attendre de l'amour des Français et ne pas disposer militairement de leurs propriétés. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La suite à la prochaine livraison.)

¹ « M. Turgot, dit Dupont de Nemours, regardait ce travail du roi comme la plus douce récompense qu'il eût reçu du sien. » L'arrêt ne se bornait pas d'ailleurs à fixer des indemnités, comme semble le croire M. de Tocqueville. « Le roi avait rédigé lui-même et de sa main, dit Dupont de Nemours, une loi pour faire détruire les animaux nuisibles (les lapins de ses capitaineries), qui consomment chaque année une quantité de productions dont la valeur est dix fois au-dessus du prix auquel ils peuvent être vendus eux-mêmes. » (*Mémoire sur Turgot*, p. 121.)

LA PESTE D'ELLIANT

IMITÉ DU BARZAZ-BREIZ.

Entre Faouet et Langolan ,
Vit un barde saint, au front blanc,
Appelé Père Ratian.

— Hommes du Faouet, qu'en l'église,
Dit-il, une messe promise,
De trente en trente jours se dise.

La peste enfin part d'Elliant ;
Mais son dos qu'elle va pliant
Emporte , hélas ! sept mille cent !

C'est la Mort même qui ravage
Ce pays, de sa faulx sauvage ;
Deux sont restés, pas davantage :

Un fils unique aux bras vaillants,
Et sa mère de soixante ans :

— « La peste est là, qui nous effleure ;
» Quand Dieu voudra, dans ma demeure
» Elle entre, et nous sortons sur l'heure. »

On faucherait l'herbe à deux mains,
Sur la place et sur les chemins,

Excepté dans l'ornière où roule
Le char portant les morts en foule.

Quel cœur si dur, dans Elliant,
N'eût versé des pleurs en voyant,

Pendant une journée entière,
A la porte du cimetière,

Trente-six chars se succédant,
De cadavres verts débordant !

Une femme était, toute fière
D'avoir neuf fils en sa chaumière...
Un tombereau, voilà leur bière ;

Un tombereau, que maintenant
Leur propre mère va traînant ;

Et le père suit la charrette,
En sifflant... il n'a plus sa tête !¹

Marchant vers le funèbre lieu,
Elle hurle, elle appelle Dieu,

Souffre du corps, souffre de l'âme,
Et traîne toujours, pauvre femme !

Parmi ses sanglots étouffants,
Elle dit : « Mes neuf beaux enfants,

¹ Cette horrible scène a été supérieurement rendue par un peintre breton, feu M. Duveau, de Saint-Malo, auteur de la *Messe en mer*. Nous avons admiré cette toile, dans la salle du château de Blois qui renferme le Musée de la ville, et nous avons vivement regretté qu'un de nos musées, à nous, ne lui ait pas ouvert ses portes : à la Bretagne revenait de droit la possession de cette fière peinture. — E. G.

- » Enterrez-les, et, par la Vierge,
 - » Je promets de donner un cierge,
 - » De blanche cire un cordon tel,
 - » Que, partant du pied de l'autel,
 - » Trois fois il ceindra votre ville,
 - » Trois fois l'église, autant l'asile.
 - » J'avais mis au monde neuf fils,
 - » Et la Mort me les a tous pris,
 - » Tous pris sur le seuil de ma porte...
 - » Et nul, à présent, ne m'apporte,
 - » Quand j'ai soif, une goutte d'eau !... »
- Et le père siffle plus haut...

Jusqu'à la crête des murailles,
Plein est l'enclos des funérailles.

Il faut bénir et champs et prés,
Pour que les morts soient enterrés.

Je vois un chêne à cime altièrre,
Dans le milieu du cimetièrre ;

Un drap blanc s'y déroule au vent :
La peste — dit son pli mouvant —
N'a pas laissé d'être vivant !

EMILE GRIMAUD.

LE DÉCLASSÉ

XVIII

Deux mois après, assis dans le magasin des demoiselles Muscas, Urbain écoutait, d'un air sombre, les remontrances de ses tantes.

— Explique-nous donc pourquoi, dit enfin Madeleine, tu as quitté le manoir de Kerbreden ?

— Oui, une position si lucrative ! ajouta Mathurine.

— Pourquoi ? répondit-il, parceque je m'ennuyais... M^{me} de Roslan, continua-t-il, est excessivement ennuyeuse. Le bonhomme est arriéré au possible. J'aurais eu le spleen, si j'étais resté là. D'ailleurs, on n'habitait pas les domestiques aux égards que l'on doit à un précepteur. Comprenez-vous que j'étais obligé de brosser moi-même mes habits ?...

— Orgueilleux ! s'écria la tante Mathurine ; vous auriez même dû cirer vos bottes. Oubliez-vous que vous'êtes le fils d'un save-tier ?

Il se leva brusquement, et, jetant sur sa tante un regard de colère, il sortit, en fermant la porte avec bruit.

Et maintenant que la place des assurances était donnée à un autre, qu'allait-il devenir ? Que faire à N. ? Alors les belles promesses de M^{me} Blamot lui revinrent à l'esprit. Il se décida à partir pour Paris, sans en parler à qui que ce fût. Il savait qu'il avait tort de quitter de la sorte celles qui l'avaient recueilli tout enfant ; mais il craignait leur opposition et les tendres reproches de sa cousine.

* Voir la livraison de février, pp. 124-141.

Personne n'était encore levé, chez les épicières, lorsque à la gare de N., on appelait les voyageurs pour Paris ; et bientôt la vapeur emportait Urbain vers de nouvelles destinées. Il est juste de dire que l'orgueil, cette mauvaise racine, n'avait point étouffé en lui tout bon sentiment. Ce ne fut donc pas sans tristesse, et sans une sorte de remords, qu'il vit disparaître les maisons de la petite ville, puis les arbres, les champs, tout l'horizon de sa jeunesse. Il sentait bien qu'il allait dans un monde où il serait étranger et où il ne trouverait sûrement pas cette indulgence si tendre, cette affection si désintéressée qu'il laissait derrière lui. Mais, peu à peu, remords et tristesse s'évanouirent, et il se reprit à rêver la fortune et la gloire. Le fils du savetier allait essayer de gravir les degrés de l'échelle sociale. — « Pourquoi, se disait-il, ne parviendrais-je pas au sommet, comme tant d'autres ? »

A la fin, le coup de sifflet qui annonce l'arrivée retentit, le convoi entra dans la gare du Nord. Le cœur du jeune voyageur battit fortement. Enfin ! il était à Paris, la ville féérique de ses rêves.

Comme il avait l'adresse de M^{me} Blamot, il prit un fiacre et se fit conduire au faubourg Saint-Antoine. Urbain se sentait pris de vertige, en traversant ces rues encombrées et bruyantes, en regardant ces hautes maisons, cette foule indifférente et affairée, ces voitures qui se croisent.

M^{me} Blamot habitait, avec son frère, un très-modeste appartement au cinquième étage. Elle reçut Urbain avec effusion et lui renouvela ses offres de service. Un jeune homme si distingué ne devait pas végéter en Bretagne ! Une place de précepteur était bien au-dessous de ses mérites ! Il devait, il pouvait parvenir à tout ! — Urbain, aveuglé par l'amour-propre, se fiait complètement à cette femme flatteuse. Certes, M^{me} Blamot était loin d'être bonne, mais, comme Dieu a formé le cœur de la femme de façon à ce qu'il recèle toujours, dans quelque coin, un besoin de se dévouer, elle s'était entièrement consacrée à son frère. Elle l'aimait, surtout parce qu'il était souffreteux, contrefait, laid, et parce qu'il inspirait la répulsion à tout autre qu'à elle.

Urbain recula de dégoût, lorsque M^{me} Blamot lui présenta Gustave Ferré : c'était le nom de cet être difforme. Il lui fit l'effet de ces reptiles sur lesquels on a horreur de poser le pied. Le malheureux comprenait sa situation, et déclamer contre les heureux de ce monde (car il croyait qu'il en existait), était sa seule et amère consolation. Si sa sœur avait été pieuse, elle eût prié Dieu d'adoucir cette âme désespérée ; mais elle était du nombre des *libres-penseuses*, et ne savait qu'exciter davantage la haine et l'envie qui torturaient son frère.

Cependant M^{me} Blamot écrivait chaque jour une ou deux lettres de recommandation pour Urbain, tantôt pour un homme en place, tantôt pour un journaliste ; mais c'était en vain, celui-ci s'épuisait en courses inutiles : partout il était éconduit plus ou moins poliment. Il commençait à se décourager.

— Décidément, lui disait M^{me} Blamot, vous n'avez pas de chance ! Ah ! pourquoi, mon cher ami, n'êtes-vous pas venu à Paris à l'époque où je vous en donnais le conseil ? Aujourd'hui, toutes les places sont encombrées.

— Ce sont toujours les riches qui réussissent, ajouta Ferré avec aigreur.

— Sans doute ! répliqua M^{me} Blamot ; mais il me vient une pensée : si nous faisons recevoir monsieur Urbain dans la franc-maçonnerie ? Là, il trouverait, parmi les frères et amis, secours et protection.

— A merveille ! s'écria Ferré, en frottant l'une contre l'autre ses longues mains flasques ; mais, si vous devenez franc-maçon, Monsieur Urbain, sachez que la première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les rois et contre les prêtres. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, il faudra travailler dans cette intention sacro-sainte.

— J'ai failli être prêtre, répondit Urbain.

— C'est fameux ! exclama le vilain petit homme. Allons, vous devez savoir pas mal d'anecdotes sur le clergé ? Vous me ferez plaisir de m'en conter quelques-unes ; car, c'est moi qui suis chargé

leçons. Aussi, sa petite-fille, qui avait la bonté d'un ange, était-elle toujours empressée à adoucir les froissements que les façons un peu hautaines ou les paroles sévères de la marquise avaient pu causer ; si bien, qu'au bout d'un mois de séjour à l'hôtel de Canebière, les préjugés d'Urbain contre la vieille noblesse commençaient à se dissiper. Il ne pouvait s'empêcher de voir que la société du faubourg Saint-Germain, si elle avait quelques petits travers, était, en général, composée de braves gens, hommes à convictions et remplis d'honneur, femmes chrétiennes, et par conséquent bonnes et compatissantes pour la multitude qui travaille et qui souffre.

Du salon de l'austère marquise étaient bannies les femmes coquettes et les jeunes hommes écervelés ; mais on y rencontrait souvent de ces nobles jeunes gens qui aiment par dessus toutes choses Dieu, la vérité, la justice, et qui consacrent leurs heures de loisir à soulager, à instruire les pauvres. Au lieu de faire des discours sur la question sociale et d'écrire sur le bien, eux font le bien tout simplement. Urbain apprit par M^{lle} de Canebière que, quand René de Trémeneç passait l'hiver à Paris, loin de se livrer aux plaisirs de son âge, il consacrait son temps et sa fortune à rechercher et consoler les pauvres.

Pourquoi donc n'y a-t-il pas un plus grand nombre de ces jeunes hommes-là à Paris et dans nos provinces ? Peut-être alors la France serait sauvée ; oh ! oui, par cet amour des âmes, par cette compassion respectueuse pour le pauvre et le faible, amour ardent, dévoué, que l'injustice et l'injure ne rebutent jamais !

M^{lle} de Canebière, qui avait été élevée au couvent des Oiseaux, avait de l'instruction et des talents ; elle aimait l'étude, et voulut partager avec son frère les leçons de latin du précepteur, qui, involontairement, la comparait à Rose Falec, et la trouvait cent fois plus jolie, et surtout plus distinguée. Quant à elle, ne se faisant pas l'illusion de le prendre pour un prince déguisé, parce que d'ailleurs il n'avait rien de princier, et qu'elle n'ignorait pas qu'il était sorti du peuple ; elle cherchait, dans son excessive délicatesse, à lui faire

oublier la distance qui existait entre eux. Elle était, pour ce jeune homme déclassé, particulièrement affable et gracieuse.

Ah ! combien de jeunes filles, dans leur ignorance du cœur humain, quelquefois par coquetterie, et plus souvent par excès de bonté, exaltent ainsi de funestes passions ! L'homme vaniteux prend toujours la compatissance pour de l'amour.

Il y avait près d'une année qu'Urbain était le précepteur d'Henri de Canebière, et, insensiblement, sa crainte de déplaire à la marquise avait beaucoup diminué ; et, comme il se croyait sûr d'être agréable à M^{lle} de Canebière, il avait perdu son air timide, et son aisance devenait parfois de la familiarité, si bien qu'un jour, il fut vertement remis à sa place par la marquise, parce qu'en feuilletant devant une table le même album que sa petite-fille, il avait osé approcher son visage trop près de ses blonds cheveux. Il tressaillit à la parole sévère de la vieille dame, et se retira aussitôt dans sa chambre, pour cacher sa rage et sa honte.

Il ne parut même pas à l'heure du dîner, et, quand le petit Henri vint l'appeler, il lui répondit qu'il était souffrant. — « C'est-à-dire qu'il boude, dit la marquise. C'est bien fait ! il se souviendra de la leçon ! »

Or, ce soir-là, précisément, il y avait grande réunion à l'hôtel, et Urbain regrettait de n'y point assister. Il ne tarda pas à entendre le bruit des équipages des invités, et ensuite le son du piano et les pas des danseurs. — « Elle danse, se disait-il, et n'importe lequel de ces messieurs élégants a le droit de toucher sa main. Pourquoi ? parce qu'ils appartiennent à la *haute société* ! Tandis que moi, pauvre paria, je suis réduit à envier le bonheur des laquais qui vont et viennent dans les salons, portant des glaces et des plateaux chargés de bonbons !... Ah ! si, du moins, je pouvais apercevoir cette charmante enfant, dans sa parure de bal, passant comme une belle fée à travers la lumière ! »

Le malheureux ! il s'apercevait qu'il aimait cette jeune fille, qu'il l'aimait comme un fou : l'eût-il autant aimée, si elle n'avait pas été de cette classe élevée qu'il haïssait ? si sa jolie figure n'avait pas été

— Ma chère enfant, répondit la grand'mère, cet homme est fort étrange : il se dit aimé de vous.

— Ah ! Monsieur, s'écria la noble jeune fille, d'un ton où l'étonnement le plus profond se mêlait à la pitié ; ah ! Monsieur, vous vous êtes bien trompé !

Il n'y avait pas à se méprendre sur la sincérité de cet accent. Urbain n'avait plus qu'à partir. En sortant brusquement, il se trouva face à face avec René de Trémeneq, dont la figure enjouée contrastait avec la sienne.

— Eh ! bonjour, cher ami, lui dit-il, je vous apporte des lettres de Bretagne... Mademoiselle de Canebière a-t-elle reçu, ce matin, mon gros bouquet ? Comme je suis joyeux de penser que vous serez de la noce ! Vous ne savez peut-être pas que je me marie dans quinze jours ?...

Il devina, et, poussant un cri de rage, il repoussa la main que lui présentait le jeune comte, et descendit, en courant, l'escalier qui conduisait chez le portier de l'hôtel.

BLANCHE DE ROSARNOUX.

(La fin à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

AIGLE ET COLOMBE, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot. — 1 vol. in-8°. Paris, Didot.

Aigle et colombe, tel est le titre d'un nouvel ouvrage que M^{lle} Zénaïde Fleuriot vient de publier. C'est un récit commencé en Basse-Bretagne, dans cette vallée paisible où l'Isole et l'Ellé mêlent en chantant leurs eaux, continué au milieu des tumultes parisiens, poursuivi aux lueurs des incendies communardes, et qui revient et s'achève là où il naquit. Je n'analyserai pas cette œuvre, que beaucoup de lecteurs connaissent déjà sans doute, que tant d'autres vont se hâter de lire : ce serait enlever une part réelle du plaisir que l'auteur ménage à ceux qui viennent à lui avec cette confiance de longue date déjà, si bien acquise et si justifiée. Je me bornerai à dire que ce qui charme, émeut, élève, se trouve ici réuni : scènes variées et vraies, opposition heureuse des caractères et des choses, pensées fortes et saines, enseignements nobles et sûrs sortant sans effort de l'exposition des faits. Les mœurs et les maximes contemporaines y sont aux prises avec les mœurs et les maximes de notre Bretagne, mœurs et maximes de la vieille France chrétienne, qui seront celles de la France de l'avenir, si la France veut vivre. C'est un petit roman chrétien, très-agréablement conduit, qui souvent monte presque à la hauteur d'un livre d'histoire.

Sans doute il y aurait quelques réserves à faire, non quant au fond, mais pour la forme ; plus de tenue dans le style, par exemple, serait à souhaiter ; mais à cela, M^{lle} Fleuriot répondra que ces négligences sont un peu la faute de ses nombreux lecteurs, si pressés d'entendre ses jolis récits, qu'ils lui laissent peu le temps de se relire ; aussi je n'insiste pas : cette petite querelle fera paraître mes éloges dans toute leur sincérité.

V^{le} EDOUARD SIOG'HAN DE KERSABIEC.

L'ART ANCIEN

A L'EXPOSITION DE NANTES

L'Exposition des beaux-arts à Nantes, en 1872, dont la réussite n'est contestée par personne, empruntait surtout sa supériorité, son importance et son éclat aux arts anciens, et particulièrement aux richesses archéologiques, extraites de notre propre fonds. Nous allons essayer de décrire le caractère général de cette partie de l'Exposition, afin de joindre au travail sur les artistes contemporains de notre chroniqueur, M. Louis de Kerjean, les impressions que nous avons ressenties en visitant maintes et maintes fois les salons des tableaux anciens et les trois salles spécialement affectées aux collections des vieux souvenirs et des muets témoins des siècles écoulés, collections où se confondaient parfois l'intérêt de l'art et celui de l'histoire.

Un des côtés les plus délicats, dans la critique d'art, est de pouvoir formuler des appréciations, quelle que soit leur rigueur, sous une forme courtoise, et sans trop froisser les artistes ; car les artistes, comme disait le pape Pie VII, ce sont des gens à part, *sono genti a parte*, et très-irritables, ajouterons-nous, *irritabilissimi*. Mais, si la gent artistique est difficile à contenter et parfois d'un amour-propre excessif, qui ne sait que rien n'est plus cruel que de venir contester à un amateur l'authenticité des œuvres qu'il possède, et déchirer le voile qui, sous la plus séduisante illusion, lui fait souvent prendre une copie pour un original, l'ombre pour la proie, le rêve pour la réalité. Puis, à ces attributions fantaisistes

sont parfois attachées des valeurs relativement considérables, valeurs que le détenteur d'un objet d'art tend toujours à multiplier. Comme on le voit, l'intérêt et l'amour-propre sont en jeu, et nous ne nous sentons pas d'humeur à vouloir chagriner les gens. Donc, nous acceptons les attributions du catalogue, et nous laissons aux collectionneurs toute la responsabilité du nom plus ou moins pompeux dont ils décorent leur toile ; en un mot, faisons ici l'application de la prudente réserve des sociétés savantes, qui n'acceptent point « la solidarité de toutes les opinions émises dans les articles insérés au recueil de leurs actes. »

Cela dit, entrons dans le salon des vieux maîtres.

Les œuvres des anciennes écoles, prises dans leur ensemble, n'ont jamais rien à redouter du voisinage d'une exposition d'œuvres modernes. En admettant même une égale valeur dans les anciennes et les nouvelles toiles, il y a toujours, dans l'aspect de ces dernières, enchâssées dans leurs éclatantes bordures, une sorte de clinquant tapageur et d'harmonie bruyante qui produisent pour nos yeux ce que produit à nos oreilles la musique des instruments de cuivre comparativement à celle des instruments à cordes. Aussi ne manquait-on pas d'éprouver une douce quiétude quand, de la galerie des artistes vivants, on pénétrait dans le salon des vieux peintres, où se confondaient, en un tout harmonieux, des tableaux de diverses écoles et sur lesquels se reposaient complaisamment nos regards, fatigués par l'examen des peintures modernes, où dominaient tant d'essais malheureux. Cent soixante-quinze tableaux garnissaient cette salle et ne se nuisaient point entre eux par leur juxtaposition. Aux places d'honneur, aux deux centres, étaient tout naturellement placées deux œuvres attribuées à deux grands noms de la maîtresse école : Raphaël et Vannuchi (André del Sarto). Du premier se voyait une répétition de *la Vierge, l'Enfant Jésus et le jeune saint Jean*, composition connue sous le nom de *la Belle Jardinière*, tableau signé : RAPHAELLO. VRB. M.D.VII, et qui se trouve au musée du Louvre. La répétition, nous a-t-on dit, qui se voyait à Nantes est datée de 1508; elle aurait été terminée,

d'après Vasari, par Ghirlandajo, élève du divin maître, et pour un gentilhomme siennois ; depuis, elle serait entrée, vers 18.., dans la famille de M. le baron de la Tour-du-Pin, qui a bien voulu distraire vingt tableaux de sa belle et remarquable galerie pour en enrichir notre Exposition.

L'on n'attend pas de nous qu'à propos de ce tableau nous ressasions tout ce qui a été dit et si bien dit sur Raphaël ; l'ouvrage de Vasari, ceux de MM. Gruyer et Passavent, satisferont les curieux et les érudits. Nous n'irons point controvertiser non plus les raisons que donnent certains amateurs pour confirmer ou nier l'authenticité de cette répétition. Bornons-nous à déclarer que nous préférons cette toile, et de beaucoup, à celle de la Madone dite le *Sommeil de l'Enfant Jésus*, et placée non loin de la *Belle Jardinière* ; mais que nous préférons encore la *Vierge à la Chaise*, de la galerie Pitti.

De cette même collection de M. le baron de la Tour-du-Pin proviennent encore dix-neuf autres tableaux ; leur énumération donnera l'idée de l'importance de cette riche galerie : trois Téniers, deux Ferdinand Bol, deux Ruich, deux Goya ; puis une seule toile des maîtres suivants : Jean Boel, Boudewyns, Bramer, Gayran Netscher, Paul Potter, Rubens, Van Dyck, Vliet, Wœlf et Zampierri, dit le Dominiquin ; c'est-à-dire que, si nous en exceptons Goya, peintre espagnol, mort à Bordeaux le 16 avril 1828, toutes ces peintures appartiennent aux écoles des Pays-Bas. Ne pouvant faire ici qu'une sorte de nomenclature, les noms d'artistes que nous venons de citer disent tout d'eux-mêmes. Cependant, nous devons mentionner plus particulièrement la *Vierge et l'enfant Jésus*, de Rubens, d'une si chaude coloration. Ne serait-ce pas là le tableau qui était autrefois chez M. Schamp d'Aveschoot, à Gand, ainsi désigné par M. Michiel, dans son catalogue des œuvres du grand peintre anversois ? Le paysage du Dominiquin rappelle bien la manière large et magistrale des paysages du même maître, qui se voient au Louvre, et les fleurs de Ruich sont d'une exécution et d'une vérité des plus remarquables.

Les deux Goya nous paraissent d'une grande sincérité. Francesco Goya y Lucientes était inconnu, pour ainsi dire, il y a trente ans; mais, depuis cette époque, bien des études biographiques ont été faites sur ce peintre, l'un des plus puissants et des plus originaux, non-seulement de l'Espagne, mais de tous les peintres modernes¹. Le *Portrait de magistrat*, par Gaspard Netscher, est un spécimen bien rare de ce peintre, comme portraitiste; car ce, n'est qu'au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, qu'il est donné de voir une série de six beaux portraits du maître hollandais. *La Nature morte*, de Pierre Boel, ne craindrait pas le voisinage d'un beau Wynants, et le *Christ en croix*, de Van Dyck, dont le sujet rappelle le tableau vendu par les moines Augustins d'Anvers, est une figure empreinte d'une divine physionomie; enfin deux bonnes peintures de F. Bol, *la Vue* et *le Goût*, attireraient presque tous les regards et ont été fort goûtés par de fins connaisseurs.

Vis-à-vis la répétition de la Vierge de Raphaël, au centre du panneau de droite, était une famille d'André del Sarto, à M. Lorois. Cette attribution nous semble bien justifiée par le caractère du jeune saint Jean; car il est difficile d'imiter à ce point la manière de Vannuchi, à moins qu'on ne soit André del Sarto.

Notre habile restaurateur du Musée, M. Gondar, avait extrait de son cabinet dix excellentes ou curieuses peintures. La plus remarquable, sans contredit, était une tête de *Vielle femme en prière*, inscrite au catalogue sous le nom de Van Dyck, attribution qui a été discutée, les uns regardant cette toile comme émanant de Philippe de Champaigne, et d'autres, des élèves du peintre favori de Charles I^{er}, David Beck ou Jacques Gandy; mais, ce qui n'est point discutable, c'est la maestria avec laquelle cette tête est peinte; la main d'un maître s'y devine, et le véritable amateur doit aimer l'œuvre pour elle-même, et non pour l'artiste qui

¹ Voir, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1^{er} février 1867, un article de M. P. Lefort, dans lequel se trouvent les indications biographiques de notices publiées sur Goya, et le catalogue raisonné de l'œuvre gravé et lithographié du célèbre artiste.

l'a signée. Nul doute que cette admirable peinture ne soit prochainement enlevée à M. Gondar, auquel des offres sérieuses ont été déjà faites ¹.

La Campagne de Rome, de Claude Gellée, dit le Lorrain, est un paysage d'une belle distribution; l'horizon fuit bien sous le ciel, des masses d'arbres et des ruines finement étudiées donnent un grand intérêt à cette toile, qui ne laisse à désirer que dans les premiers plans et les personnages, qui n'ont point la franchise d'allure des plans intermédiaires et des fonds. Au total, excellent tableau.

De la collection Gondar, nous avons encore un *Choc de cavalerie*, de Téniers, d'une harmonie grise argentine; — un *Concert de famille*, de Jean Steln; — un *Enlèvement d'Europe*, de Crespi, tableau rare et d'une séduisante couleur. Soyons franc: la *Madeleine*, de Wattier, ne nous charme point par son aspect gris et farineux, son négligé de boudoir et ses joues rosées. Ah! que nous sommes loin de la *Madeleine* du Corrège, et même de cette petite *Madeleine* du quartier Bréda, peinte par notre Paul Baudry!

Un *Saint Martin de Villeneuve*, d'une excellente tonalité, et qui ne serait rien moins qu'un Murillo; — *Un Philosophe* philosophant, attribué à Quentin Massys ², et qui, malgré de notables variantes, a des rapports intimes avec celui de notre musée; *Saint Jérôme méditant sur les vanités du monde avant de quitter la pourpre romaine*; — enfin, un tryptique dont le panneau principal représente

¹ Ces lignes étaient composées, lorsqu'on nous a appris l'acquisition de cette belle peinture, par M. de la Tour-du-Pin (*Note de la Rédaction*).

² « Le nom de ce grand peintre s'écrit *Messys*, *Malsys* ou *Metsys* par la plupart des auteurs. Rarement on le retrouve sous la forme de *Massys*, laquelle pourtant était le plus généralement adoptée du vivant même du maître, comme le prouve suffisamment le *Liggere*, ancien et précieux registre de la corporation de Saint-Luc. » (*Archives de la corporation anversoise*.)

En adoptant ici l'orthographe du catalogue du musée d'Anvers, ouvrage qui peut être considéré comme le type le plus parfait de tous les catalogues de musées, nous devons aussi, d'après lui, rectifier la date de la naissance de Massys, indiquée dubitativement, vers 1460, et non en 1444, comme l'a publié le catalogue de l'Exposition de Nantes.

l'Adoration des Mages, et que le catalogue dit être l'œuvre de Van Eyck, complète l'importance de l'envoi de M. Gondar.

Ce tryptique est véritablement une peinture de haute curiosité : on y trouve des costumes, des ajustements, des constructions et des ustensiles du XV^e siècle, d'un secours précieux pour l'étude du moyen âge. La composition des diverses scènes qui couvrent ces trois panneaux est des plus intéressantes ; les naïvetés de formes et d'expressions s'unissent parfois à des types d'un grand caractère, témoin le mage éthiopien, debout près de l'Enfant Jésus, d'une fière tournure, bien campé, et vêtu d'une draperie fort habilement agencée. Il y a, de ci, de là, des tons de pourpre et d'or, d'une intonation très-puissante, et l'œuvre, dans son ensemble, est d'une miraculeuse conservation, malgré ses quatre cent trente-deux ans, en supposant que ce soit le dernier travail de l'artiste, mort en 1441, suivant les découvertes de M. Stoop, dans les registres de la cathédrale de Saint-Donatien de Bruges¹. A la place de M. Gondar, nous n'hésiterions point à faire le voyage de Belgique, nous irions mettre ce tryptique côte à côte des tableaux du peintre varlet de chambre de Jean sans Pitié, duc de Bavière et de Luxembourg, puis de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; et grâce aux spécimens authentiques que possède le musée de l'académie de Bruges, et, tout triomphant du résultat de la confrontation de notre tryptique, nous reviendrions à Paris pour le produire à la salle Drouot, en vente publique où les plus brillantes enchères nous dédommageraient de nos peines et de nos frais de voyage.

Les cinq tableaux tirés du cabinet de M. de Cornulier ont une franchise d'origine qui fait plaisir à constater, et pas n'est besoin de recourir au livret pour nommer les auteurs de ces peintures : *l'Épave* est une admirable esquisse, d'un sentiment bien saisissant et d'un aspect bien vrai ; quel mouvement, quel effet, quelle poésie dans cette immense vague s'élevant en blafarde lumière sur un ciel gros de tempête et rejetant un cadavre de femme sur une plage déserte ! A la vue de cette toile, l'on ne peut se défendre de nom-

¹ Catalogue du musée d'Anvers, 2^{me} édition, p. 7.

mer Géricault, comme le nom de Prudhon vous vient à la bouche, en présence de cette gracieuse tête d'*Amour enchaîné*. *La Paysannerie* de Paul Huet égale au moins en liberté de pinceau la liberté du sujet; c'est une esquisse facile, spirituelle et *leste*, comme on l'est au village. Pour le paysage de *Ruth et de Booz*, attribué à Nicolas Berghem, nous eussions plus volontiers nommé Diétrich, l'imitateur, à vrai dire, de plusieurs peintres célèbres. Mais une toile qui, malgré la naïveté de certaines physionomies, porte bien le caractère des maîtres de l'école florentine, c'est *la Vierge et l'enfant Jésus* de Ghirlandajo; car nous pourrions citer un connaisseur émérite que cette peinture a vivement impressionné.

Comme on le voit, nous ne procédons pas par écoles, ni par genres de tableaux; nous aimons bien mieux grouper suivant leur provenance de collections; cela donne l'idée du goût de chaque amateur et de l'importance de son cabinet. L'un des plus riches nous paraît être celui de M. Valentin, qui, dans sa charmante villa de Clisson, continue les souvenirs du musée Cacault, et dont nous avons dix œuvres bien choisies à notre exposition: un Albert Dürer, d'un effet un peu métallique, comme tous les primitifs de l'école du Nord, mais très-curieux par ses détails; une *Décollation de saint Jean-Baptiste*, par Rubens, bien dans le caractère de cet artiste, et que nous sommes étonné de ne pas voir figurer dans le catalogue des œuvres du maître, publié par M. Michiels; un Jacques Bassan, le *Frappement du rocher*, qui vaut au moins le tableau de notre musée; — une toile d'Henriot, maître peu connu; trois ravissantes petites miniatures de Greuze; — une tête de Vierge du Sasso-Ferato, moins belle, il est vrai, que celle du cabinet du docteur Heurtaux, exposée sous le n° 130, et deux toiles, sans rivales en leur genre: — nous voulons parler des tableaux de *Fleurs et Fruits*, par Michel-Ange Cerquozzi. Il faut avoir vu de près ces peintures, pour comprendre toute l'habileté de cette mise en scène, toute cette surabondance de pâte et cette surprenante exécution. Qu'elle est admirable cette composition de gerbes de fleurs amoncelées près d'une riche balustrade, où se groupent,

dans un désordre ravissant, des draperies de haute lisse, des vaiselles d'or, des oiseaux exotiques, aux plumages étincelants de couleurs, et le tout s'enlevant sur le fond d'un magnifique paysage. — En outre de ces deux tableaux, nous avons encore, du même maître, une autre toile, non moins belle, mais d'une composition moins développée, appartenant au docteur Foulon. Nous n'aurons garde d'oublier un autre tableau de fleurs, qui, par son importance et son mérite réel, a frappé tous les visiteurs ; c'était celui de Van der Borgh, appartenant à M. de la Roche-Macé. Rien de plus décoratif, dans le sens le plus pompeux de ce mot, que cette belle et grande toile de Borgh, signée de cet artiste en toutes lettres. Voilà des peintres de fleurs qui comprenaient l'arrangement d'un tableau, comme des peintres d'histoire de haute lignée, et qui ne se bornaient pas à reproduire un bouquet dans un pot de moutarde !

Du même amateur, nous avons encore deux tableaux : un *portrait de Grotius*, par Joordaens, et ceux du *fil* et de la *femme de Quentin Massys*. Pour les peintures extraites de la collection du général Mellinet, elles appartenaient toutes à l'ordre de ces jolis petits tableaux meublants, qui peuvent à la fois concourir à la décoration d'un salon et composer une suite d'œuvres de maîtres. Sauf les *Ruines et animaux*, de Henri Roos, dégénérescence de l'école de Berghem, tous les autres étaient de l'école française, et d'une indiscutable authenticité. C'était, d'abord, un portrait du père du général, dû à la brosse magistrale de Gros ; *Un coin de jardin*, des anciennes résidences de Versailles ou de Saint-Cloud, spirituelle, charmante et facile peinture de Robert Hubert ; — deux Vernet, qu'on eût peut-être mieux fait d'inscrire sous le nom des élèves de ce maître, Lacroix ou Volaire ; — une *Étude de roses*, par Saint-Jean, de Lyon, d'une fraîcheur qui ne le cédait en rien à celle des fleurs de Redouté ; plus, un tableau d'*Animaux*, de François Casanova, que nous plaçons dans l'école française, en raison du séjour en France de ce peintre, dont la réception à l'Académie de peinture eut lieu le 28 mai 1763 ; mais qui est né à Londres, et qui, comme Joconde, a longtemps parcouru le monde,

faisant de nombreux tableaux en Allemagne, et faisant aussi de nombreuses dettes.

Des sept tableaux envoyés par M. Verger, nous citerons le *Château d'eau*, de Lajoüe; l'esquisse de Jouvenet : la *Sortie de l'Arche*, la *Mort de Pompée*, de Subleyras, et le *Paysage et Animaux*, de Michel et Taunay, peintres du commencement de ce siècle, et dont les succès d'alors sont bien oubliés de nos contemporains.

Nous parlions tout à l'heure des Joseph Vernet, à M. le général Mellinet, et nous exprimions la crainte qu'ils ne fussent des imitations de ce maître par ses meilleurs élèves; — mais où nous ne pouvions douter d'avoir sous nos yeux des œuvres d'une originalité certaine, c'est en présence de ces deux petites toiles, si fines d'exécution, si grandes de caractère, inscrites au catalogue sous les titres : *Le Calme et la Tempête*, et qui appartiennent à M. Philibert Doré. — Deux tableaux dignes aussi d'un grand intérêt, sont les Canaletti, que nous avons vu passer en vente publique à Nantes, et qu'un Nantais, M. Lepeltier-Richer, eut la bonne fortune d'acheter, pour un prix relativement fort modeste. Voilà des œuvres qui font plaisir à voir, même après celles de notre Musée, remarquablement belles. Joignons à ces deux vues de Venise l'*Esquisse*, de Tiepolo, — à M. G. Massion; car l'auteur de cette dernière toile a souvent pris une part intime aux tableaux de Canaletti.

Des huit tableaux de M. Chenantais, on distinguait surtout une *Adoration des Mages* (école française); deux excellentes *Esquisses* de Le Sueur; et de Largillière, un portrait fièrement posé, très-fin et très-brillant de coloration.

La collection de M. Nouvellon offrait des œuvres d'un ordre plus élevé : deux Jacques Cuypp, dont l'un était remarquable par l'intensité lumineuse du ciel, sur lequel s'enlevaient des barques en vigueur de ton; des *Vaches au pâturage*, de Van-den-Velde, bon tableau, mais un peu noir; un *Embarquement de bestiaux*, par Van-der-Meer, imitateur de Berghem; une *Tête de Christ*, par Martin Schoen, remarquable spécimen de l'école allemande, d'un aspect très-impressionnant et d'une extrême transparence; mais

l'œuvre, suivant nous, la plus intéressante de la collection de M. Nouvellon, était un beau portrait de femme par Bylert, d'une vie étonnante et d'un effet large, simple et vrai. Cette peinture, l'une des plus remarquées de l'Exposition, est l'œuvre d'un maître peu connu en France et dont les tableaux sont très-rares, même en Hollande.

Les deux Lutherbourg, à M. Pertet, représentant des *Groupes de bergers et d'animaux*, et que nous avons revus depuis l'Exposition, sont deux tableaux exécutés d'une façon vraiment habile. Non moins habile est le *Portrait* de Rigaud, peint par lui-même, large de facture et d'effet. Cet intéressant portrait est la propriété de M. Goullin, l'un de nos amateurs les plus artistes.

Nous avons déjà parlé de la *Vierge* de Sasso-Ferrato, à M. le docteur Heurtaux ; ajoutons à l'avoir du savant docteur une *Sainte Agathe*, de Paul Véronèse ou de son école ; *Vénus chez Vulcain*, peinture tout empreinte des fadeurs du XVIII^e siècle, et, notamment, une *Esquisse* d'Annibal Carrache. M. G. Heurtaux est tout aussi riche en œuvres d'art, du moins dans le nombre et la qualité des tableaux qu'il a mis au salon des vieux maîtres : un *Incendie*, de Goya ; une *Esquisse de Pierre-le-Grand*, par Steuben ; des *Musiciens*, par Van-Ostade, et de *Jeunes Vénitienes*, par Ricci ; enfin, une petite réduction d'un beau tableau de François Hals, le fondateur de cette brillante école de Harlem, d'où sont sortis Ruysdaël, Berghem, Wynants, et tant d'autres illustres artistes.

Les quatre toiles appartenant à M. Le Sant accusent, au catalogue, une haute provenance. La *Sainte-Famille* ne serait rien moins que de Murillo. Il est incontestable que cette peinture est espagnole ; mais est-elle bien du grand peintre ? Une *Scène mythologique*, signée : D. TENIERS INVEN. ET FECIT. 1612, grand tableau, très-curieux de composition, et qui rappelle bien l'école de Rubens, le maître et le bon voisin de Téniers¹. Un *Paysage*, de Pierre Breughel, orné de figures très-probablement encore de Téniers,

¹ A une lieue environ du château de Rubens, situé entre Vilvorde et Malines, se trouvait jadis le château des Trois-Tours, qu'habitait David Téniers.

et des *Chèvres et des bergères*, de Philippe Roos, dit Rosa di Tivoli, bien qu'il soit né à Francfort-sur-Mein.

Notre revue s'avance, car nous ne trouvons plus à mentionner des peintres primitifs qu'un tryptique d'Hemlinck, provenant du cabinet de M. Jonglez de Ligne, et un très-bon petit tableau de l'école allemande, un Lucas Cranach, représentant une *Sainte Pudentienne*, appartenant à M. Luzières.

De l'ancienne école française, rappelons un petit *portrait de femme*, attribué à François Clouet, peintre ordinaire de Henri II et de Charles IX; petit portrait précieux, possédé par M. Bonnement, qui avait également exposé l'esquisse d'un tableau de Craesbeeck. Quelle féconde et riche école que celle des Flamands, et de quel éclat n'a-t-elle pas brillé dans le cours du XVII^e siècle ! Ces peintres ont pratiqué tous les genres, avec la plus haute distinction, et notre Salon nous présentait l'art flamand sous les formes les plus variées. Aux nombreux tableaux que nous avons cités, ajoutons encore, pour confirmer nos observations, — le *Concert*, de François Porbus, cet Anversois devenu Parisien; le *portrait d'évêque*, de Jordaëns, si franchement peint; cet *Intérieur d'église*, si fin, si plein d'illusion, de Peter Neefs; ce *Christ en croix*, de Franck, d'une grande finesse et dont la tête est surprenante de sentiment; la *Mise au tombeau*, et surtout le *Repos de la Sainte-Famille*, dus au pinceau de Corneille de Vos, nous ont fort intéressé; mais il ne faut pas confondre ce maître avec Simon de Vos, dont nous avons, au Musée de Nantes, deux admirables panneaux, qui recouvraient une *Résurrection*, placée primitivement dans la cathédrale d'Anvers, et qui se trouve aujourd'hui au Musée de Lille. Le caractère de cette dernière peinture se retrouvait dans un *portrait de femme*, de Mierevelt, exposé sous le n^o 98.

Nous n'omettrons point de mentionner une *Pêche au clair de lune*, par Van-der-Neer, avec des figures de Van-den-Velote; un *Concert*, par Quast, curieux tableaux pour les modes des premiers temps du XVII^e siècle; un Ferdinand Bol, peu réussi et bien froid pour un élève de Rembrandt; un *Camp*, de Pierre Verdussen,

imitateur de Van-der-Meulen, l'*Education de la marmotte*, miniature très-fine du XVIII^e siècle, et qui a souvent fait naître des propositions d'achats; un Wouvermans représentant un *Manège en plein air*, jolie toile, bien qu'elle soit encore loin de celle de la collection Urvoy de Saint-Bedan; à vrai dire, elle est probablement de Pierre, et non de Philippe Wouvermans; enfin, *Achille à la cour de Lycomède*, ouvrage d'un élève de Rembrandt, plus connu sous son prénom de *Victor*, et dont les tableaux sont de la plus grande rareté, terminent l'exposé des œuvres des écoles des Pays-Bas dont nous n'avons pu, à regret, présenter ici qu'un exposé très-sommaire. Maintenant, si nous en exceptons les trois peintures italiennes suivantes: un *Saint François*, de l'Albane, des *Fleurs*, de Nuzzi, et de Jacques Carrucci une *Scinte-Trinité*; plus un *Portrait du pape Innocent XIII*, par Raphaël Mengs, de l'école allemande, il ne nous restera plus à parler que d'œuvres françaises.

Pour cette énumération, nous procéderons chronologiquement: une *Vierge mère*, de Simon Vouet, le maître de notre immortel Poussin; des portraits de femme de Largillière, de Tocqué et de Chardin; portraits toujours posés avec grâce et qui nous conservent les types de la véritable élégance française; des fleurs de Monnoyer, qui, malgré leur fraîcheur, ne nous font point oublier celles de Cerquozzi, ce Michel-Ange des fleurs. Nous arrivons à l'école du XIX^e siècle, avec les artistes suivants: Demarne et Swebach; le premier, qui unit les grands peintres animaliers de la Hollande à notre Rosa Bonheur, Troyon et Brascassat, — et le second, qui, par l'intérêt et le mouvement qu'il a su mettre dans ses haltes d'hôtelleries, a mérité le surnom du Wouvermans français.

Les paysages de Sarrazin Dunouy, et de Béguyer de Chancourtois, de Nantes, paysages dits historiques, et conçus dans la manière de Valenciennes, nous donnent une idée parfaite du goût qui régnait alors dans l'interprétation de nos sites champêtres. Que de chemin nous avons fait depuis et qu'il y a loin de ces cascates de Tivoli aux mares normandes de nos paysagistes contemporains!

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANGE (L') DU POULIGUEN, par M. N. Muller. In-18, 340 p. — Paris, lib. Lachaud, place du Théâtre-Français, 4..... 3 fr. 50.

ANNUAIRE DES COTES-DU-NORD, publié par une Société d'écrivains du département. 38^e année. 1873. 368 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

ARCHIVES HISTORIQUES DU POITOU, tome I. In-8^o, 412 p. — Poitiers, imp. Oudin.

(Publié par la Société des Archives du Poitou.)

BRETAGNE (LA) POÉTIQUE. Traditions, mœurs, coutumes, chansons, légendes, ballades, etc. par O. Pradère. In-8^o, 480 p. — Brest, imp. Lefournier aîné; Paris, librairie générale..... 7 fr. 50.

CATALOGUE RAISONNÉ DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE LA PEINTURE ANCIENNE, A L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS DE NANTES. 1872. In-4^o vergé, de vii-184 p. tiré à 100 ex. Titre rouge et noir, avec 13 planches. — Nantes, lib. Morel, rue Crébillon..... 12 fr.

DIES (LE) IRÆ DU MEXIQUE, poésie, par Léon Séché. 2^e éd. xxiv-120 p. — Paris, Cabinet des Juvénaliens, rue Vanneau, 40..... 3 fr.

EPHÉMÉRIDES MARITIMES, à l'usage du commerce et des candidats aux grades de capitaine au long cours et de maître au cabotage, pour l'année 1873, rédigées d'après l'autorisation et avec les tables de Dubus; par M. C.-H. Bellanger, professeur d'hydrographie. 37^e année. 1^{er} tirage: Heure de Greenwich. In-12, 119 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon; Paris, lib. A. Bertrand.

ETUDE SUR LORD BROUGHAM. Discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des Avocats, le 30 novembre 1872, par Franck Chauveau, docteur en droit. Gr. in-8^o, 78 p. — Paris, Dentu; Nantes, Morel. 1 fr.

HENRIETTE, nouvelle, par Paul Marin. In-18, 142 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. Paris, lib. Ch. Douniol, rue de Tournon, 29.

MERLIN, étude littéraire; par A. de La Breure. In-8^o. 12 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

ORPHELINE (L') DU 41^e, par Augusta Couppey. 2^e éd. in-18, 464 p. — Paris, Didier.

PÉLERINS (LES) VENDÉENS ET NIORTAIS A NOTRE-DAME-DE-LOURDES, 26, 27, 28 et 29 AOUT 1872; par l'abbé Henri Bourgoïn, prêtre. In-8^o, 48 p. — Poitiers, imp. et lib. Oudin.

QUERELLE (LA) DU CAPITAL ET DU TRAVAIL, par Alfred de Courcy, administrateur de la compagnie d'assurances générales. In-18, 138 p. — Paris, Anger, rue Lafitte, 48..... 1 fr.

LE PASSÉ ET LE PRÉSENT *

ADMINISTRATION DES ÉTATS DE BRETAGNE, DE 1493 à 1790, *manuscrits inédits de la commission intermédiaire du bureau diocésain de Nantes, et du Dictionnaire d'administration de la province de Bretagne*, publiés par M. N.-L. Caron, ancien directeur des subsistances militaires ¹.

Le manuscrit de Chardel, qui était, nous l'avons dit, secrétaire de la commission intermédiaire, s'occupe naturellement de tout ce qui était de la compétence des commissaires, notamment du casernement, des étapes, de la capitation, des fouages et autres impôts dont ils opéraient ou surveillaient la perception, des haras, des grands chemins, des dettes et emprunts de la province, des revenus et charges des États. C'est, en un mot, le répertoire curieux et précis de notre ancienne administration. Ses procédés n'ont pas toujours assurément la perfection des nôtres; ils se ressentent encore d'une certaine enfance; mais « ils sont marqués, dit fort bien M. Caron, au coin de la simplicité, de la franchise et d'une certaine distinction particulière. » Les vues de la commission, ainsi qu'elle le disait elle-même, étaient surtout des *vues patriotiques et de douceur*. Rendre l'administration moins arbitraire, le fisc plus tolérant, toutes les charges moins rudes, sinon en les diminuant toujours, du moins en les régularisant, tel était le but qu'elle se proposait et qu'elle atteignait non sans peine.

* Voir la livraison de mars, pp. 209-227.

¹ Un vol. in-8° de xvi-544 p. — A Paris, A. Durand et Pedone Lauriel, rue Cojas, 9; Nantes, Douillard frères, quai Cassard.

Trésor¹, et chaque ordre de l'État y contribuait sans privilège, au prorata de sa dépense. Il n'en fut pas de même de la taille, impôt direct qui fut établi comme compensation du service à l'armée, sur ceux qui n'étaient pas astreints à ce service. On servait alors, ne l'oublions pas, à ses propres frais, non aux frais de l'État. C'était donc à la fois l'impôt du sang et le plus lourd des impôts d'argent. Aussi M. de Tocqueville se montre-t-il bien sévère en traitant de lâcheté la conduite de la noblesse, parce qu'elle souffrit, selon son mot, qu'on *taxât le tiers-état, pourvu qu'on l'exceptât elle-même*².

Qui donc, je le demande, payait alors plus qu'elle ? Et ce reproche de lâcheté, à qui s'adresse-t-il ? A des hommes que du Bellay nous représente partant au premier appel, avec *fermes et moulins en croupe* ; à des braves dont Bayard pouvait dire après Ravenne : « Si le roi a gagné la bataille, les pauvres gentilshommes l'ont bien perdue. »

La noblesse avait été ruinée par les croisades ; elle le fut de nouveau par la guerre de Cent ans, et, plus tard, par toutes les conquêtes de Louis XIV. « Je donnerais de mon sang, écrivait M^{me} de Maintenon à l'abbesse de Gomerfontaine, pour communiquer l'éducation de Saint-Cyr à toutes les maisons qui prennent des pensionnaires ; elles feraient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élèvent des filles de la bourgeoisie *qui auront de plus grands établissements*. » Une des grandes difficultés de la fondatrice de Saint-Cyr était, en effet, de trouver des maris à toutes ces filles de gentilshommes ruinés par la guerre, dont elle avait pris à tâche d'assurer l'éducation. Elle en mariait quelques-unes à de vieux officiers, quelques autres à des financiers, qui espéraient ainsi *se faire de la cour* ; mais, en définitive, le nombre des mariages était

¹ On se rappelle le mot de M^{me} de Sévigné : « Il faut croire qu'il passe autant de vin par le corps des Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus que l'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les États. »

² *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 153.

petit, et M^{me} de Maintenon disait tristement : « Ce qui me manque, ce sont *des gendres*¹. »

Tel était le privilège le plus clair de la noblesse ; les gendres lui manquaient. Un autre privilège, non moins certain, c'était de voir ses rangs s'éclaircir chaque jour. « Des calculs basés sur des vérifications, plusieurs fois renouvelées, dans les chartes de notre histoire, dit M. Pol de Courcy, font connaître que les familles qui y sont mentionnées, ont disparu à raison des deux cinquièmes par siècle. Aussi, les familles patriciennes, décimées par les guerres et les révolutions, seraient bien clair-semées de nos jours, si la noblesse ne s'était pas recrutée au moyen des anoblissements dans une proportion au moins égale aux extinctions². »

Le même auteur s'est assuré que, sur les 2,084 familles confirmées dans leur noblesse en Bretagne, il y a deux cents ans (1668-1696), il n'en reste aujourd'hui qu'environ 600.

Ces détails ne sont pas indifférents, lorsqu'on étudie la question brûlante des anciens privilèges de la noblesse. Ils prouvent à la fois, et que les gentilhommes ne ménageaient pas leur vie, et que leur prospérité était au moins fort douteuse. Les familles se multiplient, en effet, au lieu de décroître, avec la fortune.

« On s'exagère beaucoup, en général, dit M. Léonce de Lavergne, les exemptions d'impôt dont jouissaient les ordres privilégiés. La noblesse et le clergé ne payaient pas la taille ou

¹ *Histoire de Saint-Cyr*, par Théophile Lavallée, p. 202. — Deux ans avant la Révolution, le Poitou réclamait l'établissement d'une école militaire à Poitiers, et cette demande était ainsi motivée : « Il est arrivé que des gentilshommes pauvres, qui avaient obtenu un brevet du roi pour leurs enfants, n'étaient pas dans le cas de profiter de cette faveur, qui exigeait un voyage trop dispendieux. » — Même vœu et mêmes souffrances exprimés à Pau : « Nulle part, disait l'assemblée du Béarn, la noblesse ne se dévoue plus généreusement au service du roi, et, nulle part, sa fortune n'est plus bornée. Peu de gentilshommes sont en position de placer leurs enfants d'une manière convenable. » Lavergne, *Assemblées provinciales* pp. 194 et 456.

² Préface de la seconde édition du *Nobiliaire de Bretagne*.

impôt foncier, pour les terres qu'ils exploitaient directement, mais ils la payaient par l'intermédiaire de leurs fermiers, quand ils en avaient. C'est ce qu'on appelait la *taille d'exploitation*. Ils supportaient, en outre, du moins en principe, leur part des autres impôts, et, la taille ne formant que le sixième environ des revenus publics, l'immunité réelle se réduisait, en définitive, à bien peu de chose ¹. »

Quelque peu néanmoins que ce fût, c'était trop désormais. Le service militaire avait cessé d'être gratuit; les nobles n'y prenaient pas tous également part. Les exemptions d'impôts devaient donc cesser avec leur raison d'être. Louis XVI le comprenait très-bien et la plus grande partie de la noblesse le comprenait avec lui. Ajoutons que les nobles Bretons furent des premiers à déclarer, dans leur dernière session, à Saint-Brieuc (avril 1789), qu'ils accepteraient volontiers une *égale répartition des impôts votés* par les Etats légalement réunis.

Nous avons dit que la noblesse payait *en principe* sa part de tous les impôts autres que la taille; mais la payait-elle en réalité? Nous ne pouvons, sur ce point, que nous référer aux chiffres donnés par Chardel. Les Etats abonnèrent la capitation pour un chiffre net de 1,700,000 livres, auxquelles ils ajoutèrent 14,470 livres pour frais de régie, puis ils répartirent ces deux sommes de la manière suivante: 125,000 livres durent être payées par la noblesse, 345,548 par les villes et les communautés et 1,243,922 par les paroisses de la campagne.

125,000 livres, pour environ 10,000 nobles, donnent par tête 12 livres 10 sols ².

¹ *Des assemblées provinciales sous Louis XVI*, p. 25. L'auteur fait remarquer, d'un autre côté, que si le clergé ne payait ni la capitation, ni les vingtièmes, il payait, en échange, le *don gratuit* qui s'élevait de 16 à 18 millions, suivant Necker. Encore faut-il ajouter que le clergé des provinces conquises était soumis à la capitation et aux vingtièmes comme la noblesse.

² Lavoisier comptait en France 83,000 nobles, y compris les femmes et les enfants. Or, la population de la Bretagne étant le douzième de celle de la France, cela ferait, pour elle, un peu moins de 7,000. Siéyès donnait un chiffre plus élevé. Suivant lui, il y avait 110,000 nobles en France, ce qui ferait pour la Bretagne 9,166. Pour ne pas rester au-dessous de la vérité, je porte 10,000.

345,548 livres pour 336,600 habitants des villes (chiffre d'Ogée) donnent un peu plus d'une livre.

Enfin, 1,243,922 livrés, pour 1,666,000 habitants des campagnes ¹, donnent un peu moins d'une livre.

Chaque noble se trouvait donc payer onze fois et demie de plus que les autres contribuables.

Mais la capitation n'était pas seulement un impôt personnel qui se percevait par tête, il était, en outre, un impôt réel qui tenait compte des facultés de chacun, *le fort aidant au faible*. Il s'agirait donc maintenant de savoir quelles étaient les facultés de chaque ordre.

On a souvent dit qu'autrefois le sol de la France se partageait en cinq parties à peu près égales : un cinquième à l'État et aux communes, un cinquième au clergé, un cinquième à la noblesse, un cinquième aux habitants des villes et un cinquième à ceux de la campagne ². Ces chiffres sont loin d'être exacts.

Ainsi, nous entendons M. Necker nous parler de l'immensité des petites propriétés que les paysans acquéraient à tout prix, puis divisaient et subdivisaient entre eux à chaque génération. Arthur Young ne portait pas à moins d'un tiers de la superficie du royaume ces petits domaines, et une telle multitude de propriétaires-laboureurs le frappait d'autant plus qu'il n'avait rien vu de semblable en Angleterre ³.

Quelle que fût d'ailleurs l'étendue des terres possédées par chacune des catégories indiquées ci-dessus, elle ne pourrait

¹ Necker portait la population de la Bretagne à 2,276,000 habitants. En retranchant de ce nombre le clergé, la noblesse, la magistrature, les habitants des villes, et les domestiques attachés aux ordres privilégiés qui ne comptaient pas dans la capitation du tiers, on arrive à peu près à 410,000 personnes.

² Je trouve particulièrement ces chiffres dans l'*Économie rurale*, de M. de Lavergne, p. 49; mais le même auteur, dans ses *Assemblées provinciales*, p. 134, ne porte qu'au cinquième du sol les *fonds exempts*, c'est-à-dire, ainsi que c'est expliqué dans la page précédente, les *fonds du clergé, de la noblesse et de divers offices de judicature*.

³ « Les paysans ont partout de petites propriétés à un point dont nous n'avons pas d'idée en Angleterre. » *Voyages en France*, t. III, p. 1.

gentilhomme *dormait* pendant qu'il se livrait au commerce, elle ne dormait jamais quand il se livrait à l'agriculture, le fit-il même de ses mains. Le gentilhomme alors n'allait point déposer son épée dans la chambre de la noblesse; il la plantait fièrement au bout du sillon que labouraient ses bœufs. La charrue qui nourrit l'homme n'était pas réputée moins noble que l'épée qui le défend. Aussi les gentilshommes laboureurs étaient-ils sans nombre; pas plus riches que leurs vassaux, ils vivaient comme eux et avec eux, partageaient leurs peines non moins que leurs croyances et acquéraient de la sorte une influence qui ne fut pas même détruite par la révolution.

M. de Tocqueville nous représente les nobles désertant en masse les campagnes pour la cour: « Au milieu du dix-huitième siècle, dit-il, cette désertion est devenue presque générale ¹. » — Si l'on consulte, au contraire, les rapports des intendants, on voit que cette désertion se bornait à quelques grandes familles; et, lorsque Colbert adressait à ses agents cette question que cite M. de Tocqueville: — « Les gentilshommes de votre province aiment-ils à rester chez eux ou à en sortir? » — Que lui répondait-on? — Un tel *a vu l'armée et vit avec honneur*, — tels autres, *braves au possible et qui ont servi toute leur vie* — ou bien — *très-honnête homme et qui a servi*, — ou bien encore — *très-bien fait, plein de cœur, comme il en a fait preuve à la guerre*. — Si l'on note défavorablement ceux qui n'ont *jamais sorti du pays*, c'est uniquement parce qu'ils n'ont pas servi et qu'ils ont ainsi joui de leurs privilèges sans supporter leurs charges.

Les gentilshommes qui fréquentaient la cour, étaient, je le répète, très-peu nombreux en Bretagne. Boulainvilliers en faisait la remarque, vers 1700. Après avoir servi on revenait au manoir paternel, que l'on ne quittait plus. Ce n'est donc point dans notre province que l'absentéisme pouvait paralyser l'agriculture. Pour tel grand seigneur dont les immenses do-

¹ *L'Ancien régime et la Révolution*, p. 185.

maines ne présentaient à l'œil que des landes et des jachères, vous aviez des multitudes de petits feudataires, dont les fiefs-étaient cultivés avec d'autant plus de soin que leur produit suffisait à peine à la vie la plus économe.

Lorsqu'on voulut, sous Louis XVI, organiser une assemblée provinciale dans le Berry, il se trouva que sur 500,000 âmes, il n'y avait que 50 ou 60 gentilshommes réunissant cent ans de noblesse et 3,000 livres de revenus. Si la même proportion était adoptée pour la Bretagne, qui comptait 2,276,000 habitants, on ne trouverait que 271 gentilshommes ayant au moins mille écus de rente en biens fonds. Prenons néanmoins ce chiffre comme moyenne du revenu de la noblesse, ce qui est évidemment très-exagéré, et multiplions lesdites 3,000 livres par le nombre des pères de famille qui ne pouvaient eux-mêmes être plus de 3,000, puisque 1,400 gentilshommes seulement avaient droit d'entrer aux États ¹, nous obtenons 9 millions pour le revenu total de la noblesse bretonne, c'est-à-dire, moins d'un neuvième du produit territorial net de la province ².

Les habitants des villes formaient au sein du tiers-état une classe très-privilegiée ³. D'abord, ils souffraient peu ou point de la corvée, le plus lourd de tous les impôts. Ils profitaient ensuite des immunités municipales, qui se traduisaient quelquefois par certaines exemptions; ils avaient les privilèges des corporations, de la magistrature surtout, privilèges considérables ⁴, le monopole des arts et métiers, et l'on peut dire

¹ Pour avoir droit d'entrée aux États, il suffisait d'avoir vingt-cinq ans d'âge et cent ans de noblesse.

² Nous avons vu plus haut, en prenant le calcul de Lavoisier, que le revenu territorial net de la France devait être d'un milliard. Le douzième pour la Bretagne, est de 83 millions, 333 mille francs.

³ « Les immunités de toutes sortes qui séparaient si malheureusement la bourgeoisie du peuple, faisaient de celle-ci une fausse aristocratie qui montrait souvent l'orgueil et l'esprit de résistance de la véritable. » *Toqueville*, p. 177.

⁴ Ces privilèges qui se résumaient toujours en décharges d'impôts, n'atteignaient pas moins de 45,000 officiers de justice en France; c'est le chiffre de Forbonnais; soit, pour la Bretagne, 3,750.

jourd'hui, bien que la population se soit élevée d'un quart depuis 89, le nombre des propriétaires ne s'est pas élevé de plus de moitié; en beaucoup de lieux même il ne s'est élevé que d'un tiers.

Enfin, le mode de fermage était, en France, plus doux que partout ailleurs. Arthur Young ne portait pas à plus de la sixième ou septième partie du royaume, les terres affermées à prix d'argent, tandis que la tenure à moitié fruits, sorte d'association entre le propriétaire et le cultivateur pour les charges et pertes comme pour les gains, occupait 'près des six septièmes ¹. Young, en véritable Anglais, trouvait ce système *absurde*; mais personne ne niera du moins qu'il ne fût le plus paternel, et M. de Lavergne n'hésite même pas à le citer comme modèle, pour le progrès de l'agriculture. C'est, dit-il, « une association véritable, une harmonie vivante, qui, réunissant l'intelligence et le capital du maître avec l'expérience et le travail de l'ouvrier, amène des résultats de plus en plus profitables pour tous deux, et entretient, par la solidarité des intérêts, l'affection et la confiance réciproques ². »

Ce qui manquait réellement à l'agriculture dans l'ancien régime, c'étaient les débouchés, qui seuls donnent assez de valeur aux produits pour stimuler l'émulation et pour récompenser le travail. Sans débouchés, on fait juste le nécessaire, rien de plus. C'était aussi la liberté du commerce qu'entraînaient, à chaque pas, des douanes intérieures, et dans l'ensemble du royaume un système prohibitif dont l'effet le plus sûr était tantôt la famine, tantôt l'avilissement des prix. A peine aujourd'hui commençons-nous à nous affranchir de ce fatal système.

Ces détails étaient indispensables pour apprécier la part faite à chaque ordre dans le montant de la capitation. Les chiffres

¹ Je me permets ici de corriger Young, qui, après avoir dit que la tenure en argent n'occupe qu'un sixième ou un septième du sol, attribue à la tenure par métayers les sept huitièmes. Voir *Voyages en France*, t. III, pp. 3 et 4.

² *Economie rurale de la France*, p. 193.

que nous avons donnés reviennent à ceci : sept pour cent étaient mis à la charge de la noblesse ; vingt pour cent à la charge des villes et soixante-sept pour cent à la charge des paroisses rurales. Ce dernier chiffre était certainement exagéré. N'oublions pas, dans tous les cas, que la part de la capitation que payaient les campagnes, atteignait à peine dix-huit sols et demi par tête.

On se tromperait fort, au reste, si l'on s'imaginait que la répartition des impôts est beaucoup plus exacte aujourd'hui. Les différences, sans doute, n'ont plus lieu de classe à classe, et c'est un progrès ; mais elles ont lieu de département à département et même de commune à commune. Tandis que dans la Loire-Inférieure on payait, avant la guerre, 32 francs par tête, on n'en payait que 28 dans l'Ille-et-Vilaine, 26 dans le Finistère, 23 dans le Morbihan et même 21 dans les Côtes-du-Nord. Tandis que telle commune est contrainte de donner au fisc le septième de son revenu, telle autre ne donne que le douzième ou même le quatorzième. Depuis longtemps, on demande la péréquation de l'impôt, et la crainte de soulever des récriminations pour tomber peut-être dans des inégalités nouvelles, fait qu'on recule toujours.

Necker comptait, en 1785, que la part de la Bretagne dans les impôts, était de douze livres 10 sols par tête, tandis qu'en Languedoc on payait plus de 22 livres et dans l'Orléanais plus de 28. Ce privilège de notre province tenait à ses États toujours soucieux de l'intérêt public et énergiques à le défendre. Il tenait à l'intelligence et à l'honnêteté de leur administration qui ne laissait jamais s'égarer les fonds sur la route, toujours dangereuse, qui conduit des bourses privées à la bourse commune. « Cette douceur des impôts, écrit M. de Lavergne, avait produit ses conséquences naturelles. *La plus peuplée et la plus florissante de nos grandes provinces*, la Bretagne, l'emportait, par le nombre de ses habitants sur la Normandie

plus rapides qu'en *Angleterre même*, et que Bordeaux dépassait Liverpool. Mais la révolution est venue, détruisant tout pour tout perfectionner, disait-elle, et la puissance de vie qui était en nous s'est perdue en luttes intestines et périodiques qui, épuisant nos forces, nos richesses, trop souvent notre sang, nous ont fait distancer par toute l'Europe. Bordeaux a 180,000 habitants et Liverpool en a 600,000.

Le manuscrit de Chardel ne touche à l'agriculture que par les *haras* et les *grands chemins*, qui étaient seuls de la compétence de la commission intermédiaire. Nous ne pouvons omettre néanmoins que les États de Bretagne s'étaient mis des premiers en France à la tête des réformes agricoles, par la fondation d'une *Société d'Agriculture, Commerce et Arts*, qui précéda de peu d'années celle de Paris, mais de beaucoup la plupart des autres. Cette société avait dans chaque diocèse un bureau composé de six personnes, qui devaient étudier les besoins de l'agriculture et du commerce dans les divers cantons, indiquer les bonnes méthodes et proposer des récompenses pour les innovations heureuses. Les procès-verbaux qu'elle nous a laissés sont aujourd'hui encore du plus haut intérêt. Elle s'attacha surtout à développer les prairies artificielles et, par suite, à augmenter le chiffre des engrais. Elle introduisit la culture du *ray-grass* et du sainfoin, fit connaître tous les avantages de la pomme de terre, que l'on ne désignait encore que par les noms de *patate* ou de *truffe rouge*, et s'appliqua par des achats lointains à améliorer nos races animales. Dans l'ordre de la législation, elle réclama avec insistance la libre exportation des grains, c'est-à-dire qu'elle décida et hâta le mouvement que nous suivons aujourd'hui.

« De toutes nos grandes provinces, sans excepter la Normandie, écrit M. de Lavergne, la Bretagne est celle qui, proportionnellement à sa surface, a le plus de gros bétail, signe certain de son véritable rang dans l'échelle rurale. Ses cinq départements comptent ensemble près de 1,500,000 têtes.

L'Angleterre elle-même n'en a pas autant en proportion ¹. »

Qui ne reconnaîtrait là l'impulsion première des États, car la Bretagne est une des provinces qui ont le plus souffert de nos crises politiques ?

La *Société d'Agriculture* ne craignait pas de dire des ren tiers dans son *corps d'observation* : « Cette classe qui ne subsiste que par le travail et les sueurs d'autrui », tant le travail, quoi qu'on dise, était considéré, tant les sueurs qui, près de Dieu, sont une partie de notre rançon, semblaient alors honorables.

« Les terres se vendent toujours au delà de leur valeur, disait un écrivain du temps, ce qui tient à la passion qu'ont tous les habitants pour devenir propriétaires. Toutes les épargnes des basses classes, qui ailleurs sont placées sur les particuliers ou dans les fonds publics, sont destinées en France à l'achat des terres ². »

La Bretagne avait le grand avantage d'une longue étendue de côtes qui lui assuraient des débouchés faciles ; mais l'intérieur souffrait beaucoup, comme la majeure partie de la France, de la difficulté des communications. Trudaine créa une école des ponts-et-chaussées à Paris, en 1750, et les États de Bretagne formèrent de leur côté, pour le même service, « un corps d'élite qui s'est élevé au premier rang, dit Chardel, par ses études, son savoir, sa probité, et par les remarquables et nombreux travaux qui ont été exécutés sous sa direction. » Il ne fallut pas, en effet, plus de trente ans pour que la Bretagne fût dotée du vaste réseau de chemins dont Ogée nous a laissé un atlas spécial. En 1784, les États allouaient 800,000 livres pour les grands chemins, y compris 200,000 pour le *sou lagement de la corvée* ³. »

¹ *Economie rurale de la France depuis 1789*, p. 216.

² Cité par Tecqueville, p. 37.

³ Caron, pp. 372 et suiv.

Les haras étaient pour la province une source de richesse que les États s'étudiaient à rendre chaque jour plus abondante, et l'on peut croire que leurs efforts ne furent pas perdus, car la Bretagne est aujourd'hui au premier rang par sa population chevaline. « Elle a plus de chevaux qu'aucune autre partie de la France, dit M. de Lavergne, et cette production fait toujours des progrès, soit comme quantité, soit comme qualité ¹. »

Dès le commencement du règne de Louis XVI, les Normands enlevaient chaque année de la province, suivant Charrel, 22,000 poulains, au prix moyen de 120 livres, soit en tout 2,640,000 livres. Le gain n'eût-il pas été plus considérable, si les paysans avaient gardé leurs élèves jusqu'à trois ou quatre ans? Afin de les y exciter, les États accordèrent des primes aux plus beaux chevaux de cet âge. « Les paysans seuls, portait le règlement, seront admis à concourir, à l'exclusion des prêtres, des officiers de justice et de tous autres ². »

Cette exclusion des prêtres peut nous sembler étrange aujourd'hui; elle n'eût atteint sans doute, depuis longtemps, que le défunt abbé de Pradt; mais à une époque où le clergé était propriétaire, il figurait toujours des premiers dans les entreprises agricoles. Le règlement des haras de 1762 est signé : *Henri, Louis, René, évêque de Rennes, — Kerguezec et Contac*. Chaque bureau de la *Société d'Agriculture* comptait parmi ses membres quelque abbé ou quelque chanoine, et il en était ainsi partout. Quand Louis XVI convoqua une Assemblée provinciale dans le Berry, ce fut l'abbé de Véri qui fit le rapport sur les impôts, l'abbé de Barzelles sur les travaux publics, l'abbé de Vélard sur l'agriculture et l'industrie. Dans la Haute-Guyenne, même remarque; c'est l'évêque de Cahors qui fait le rapport du bureau des impositions, l'évêque de Vabres le rapport sur les chemins, et « partout, dit M. de

¹ *Economie rurale depuis 1789*, p. 217.

² Caron, p. 804.

Lavergne, se retrouve l'ardente impulsion de M. Champion de Cissé, l'évêque président. »

M. Caron signale avec raison cette intervention du clergé dans l'administration publique, « qui se montre, dit-il, à toutes les époques de notre histoire, intervention bienfaisante et qu'allait faire cesser la suppression des ordres en 1789 ¹. »

M. de Tocqueville et M. de Lavergne ne sont pas moins frappés de cette action du clergé, telle qu'elle se manifeste à Montauban comme à Bourges, en Languedoc comme en Bretagne, dans les procès-verbaux des Assemblées ou des États. Ils ne peuvent maîtriser leur surprise de voir des évêques, des prêtres, *toujours égaux et souvent supérieurs à tous les laïques qui s'occupaient avec eux des mêmes affaires* ². En Champagne, l'archevêque de Reims, Angélique de Talleyrand-Périgord, fait venir à ses frais un troupeau de mérinos afin d'améliorer la race du pays; en Provence, l'archevêque d'Aix ouvre le canal de Boisgelin, qui porte son nom; et l'évêque de Sisteron, Suffren de Saint-Tropez, frère de l'illustre amiral, dote son diocèse du canal de Sisteron. En Normandie, c'est encore un prêtre, l'abbé de Foucarmont, qui donne le premier l'exemple des vastes défrichements et mérite qu'un hommage public lui soit rendu par la province entière.

Nous n'entrerons pas, à la suite de Chardel, dans le détail de notre ancienne comptabilité, qui était assurément loin d'offrir la même sûreté que la nôtre. Nous devons cependant faire remarquer que la comptabilité en partie double remonte à Sully. Ses règlements de 1598 et 1599 sont formels sur ce point; mais furent-ils toujours exactement suivis? L'adoption des chiffres arabes est beaucoup plus récente. On est tout surpris d'apprendre que cette réforme si simple n'eut lieu qu'en 1770. Des lettres-patentes du 5 juin de cette année suppriment

¹ P. II.

² *L'Ancien Régime et la Révolution*, p. 173.

vince, il devait répondre à ses vues, et que l'état qu'il professait devant fournir à la société des élèves dont la profession avait pour but le soulagement du genre humain, il ne devait pas *s'écarter des principes de sagesse et d'exactitude* que son devoir et sa profession exigeaient de lui, etc., etc. Le sieur D. Q. persistant dans son obstination, les membres du bureau conclurent qu'il n'était plus en état de *répondre à la confiance de la province*, et, le 11 août suivant, la chaire était occupée par notre célèbre chirurgien Godebert ¹.

Nous citons ce fait parce qu'il se répète souvent aujourd'hui. On fait venir l'homme tantôt d'un têtard, tantôt d'un singe ; on professe hardiment des doctrines aussi humiliantes que fausses ; mais ce qui ne se répète pas toujours, c'est cette haute police qui ne laisse pas insulter la vérité et la société à nos dépens, et qui, si elle a des égards pour la déraison, en a plus encore pour la conscience et la bourse des contribuables.

L'autre trait de mœurs est relatif aux dépenses de table des États. Nous nous rappelons ce que M^{me} de Sévigné écrivait, de Vitry, le 11 août 1671 : « Il est plaisant ici le prochain, particulièrement quand il a dîné. Je n'ai jamais vu tant de bonne chère. » Les deux présidents de l'Église et de la noblesse avaient, en effet, 15,000 livres pour leur table ; le président du tiers n'en avait que 10,000, mais il se plaignait. « A huit heures du matin, disait le président Baillon, en 1760, je suis obligé d'être au déjeuner que je donne à ceux qui viennent à dix heures aux États, lesquels finissent ordinairement à deux heures. De là, je passe au dîner que je donne à qui se présente des trois ordres. Communément la table est de 40 ou 60 couverts. Après quoi, je les engage, autant qu'ils le veulent, à des jeux de société. A sept heures, je quitte le monde pour aller conférer avec les autres présidents, etc. » ²

¹ Voir Caron, p. 479.

² Caron, p. 503. Les États durant ordinairement de trente à quarante jours, à cinquante personnes par jour, cela fait pour trente-cinq jours, 1750 et pour deux repas 3500. En portant chaque repas à 3 livres, on a 10,500 livres.

Cette plainte douloureuse qui se renouvelait souvent, était généralement adoucie par une gratification.

Soyons justes ; tout en convenant que le *prochain* de Bretagne devait parfois prêter à rire à une dame de la cour comme M^{me} de Sévigné, tout en blâmant avec elle quelques-unes des générosités des États, 50,000 écus à M. le gouverneur, 80,000 livres à M. de Lavardin, et le reste ; tout en voyant avec peine le tumulte de ces assemblées où 800 gentilshommes campagnards faisaient souvent plus de cabales et de bruit que de raison ⁴ ; comment, au fond, n'admirerions-nous pas ce petit peuple qui sauvegarda si bien, à travers les âges, son autonomie et ses libertés, qui sut se faire une administration économe, intelligente, active ; qui ne se laissa entamer ni par l'hérésie, ni par la révolution, et qui, fidèle à Dieu comme pas un, fut, par suite, fidèle au roi et se resta fidèle à lui-même plus que nul autre ? C'était un gouvernement de ce genre que rêvait Fénelon. « On n'y est pas moins soumis, disait-il, on y est moins épuisé. »

Quant à la *bonne chère*, permis à M^{me} de Sévigné d'en plaisanter ; mais il semble néanmoins que cette table constamment servie où s'assoient abbés, barons, bourgeois, sans invitation solennelle, représente très-bien ce qu'on est convenu d'appeler *le bon vieux temps*. Nous avons eu depuis lors bien des présidents magnifiquement logés et richement pourvus ; mais une table ouverte à tout venant, du matin au soir, c'est de l'histoire ancienne.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

⁴ Voir l'intéressant ouvrage de notre ami, M. le comte de Carné, sur les États de Bretagne et l'administration de cette province.

CE GUEUX DE TACITE *

I

Usons, et jusqu'au bout, des droits de la victoire ;
Révisons la morale et refaisons l'histoire !
A toi d'abord, Tacite, idole des frondeurs,
Qui fournis de grands mots nos cuistres, nos boudeurs ;
Tacite, esprit chagrin, suspect aux esprits justes,
Sombre diffamateur des noms les plus augustes ,
Qui s'applique à noircir, à juger de travers
Les temps les plus heureux qu'ait vus cet univers.
Imposteur !....

J'aurais dû soupçonner quelque chose,
Quand j'essayais de mordre à l'airain de ta prose ;
Lorsqu'un régent terrible, à grands coups sur les doigts,
Des crimes de Néron m'a puni tant de fois.
Objet de contre-sens, hélas ! très-ridicules,
Combien ton Thraséas m'a valu de fêrules !

* Le volume des *Poèmes civiques*, dont ces pages font partie, va paraître dans quelques jours à la librairie Didier. Il est entièrement composé de pièces faites sous l'Empire et pendant la guerre : le poète — nous n'en avons que trop la certitude — est, depuis bien des mois, dans un état de santé qui le rend incapable de travail. Ah ! si les vœux de tous les honnêtes gens de France étaient écoutés, Dieu rendrait bientôt à l'auteur de *Pernette* une santé dont il saurait faire un si noble usage. Jamais les accents de sa voix mâle et généreuse n'auraient plus utilement retenti qu'à cette heure où les vaillants eux-mêmes se sentent envahir par la tristesse et le découragement ! — (*Note de la Rédaction*).

Je devrais te haïr ! mais — voyez le destin ! —
 C'est par toi que j'ai pris quelque goût au latin.
 Trop peu sensible encore aux douceurs de Virgile,
 Tacite était pour moi parole d'Évangile.
 J'allais, le poing fermé, discutant ou rêvant.
 A d'imberbes Catons, oh ! que j'ai dit souvent :
 « Amis, la liberté pauvre et pleine d'orages,
 La liberté plutôt que de gras esclavages ! »
 Et c'étaient entre nous des serments de vertus,
 Des appels effrénés aux mânes de Brutus,
 Et des rugissements de haine et de colère,
 Au seul nom de César, d'Octave, de Tibère.
 On nous pardonnera, nous étions écoliers !
 Le mal de notre temps nous gagnait par milliers :
 Dès la huitième, en lutte avec les participes,
 Nous respirions, alors, d'effroyables principes ;
 Nous étions empestés de penseurs libéraux ;
 On ne reconnaissait sergents ni caporaux.
 Nos professeurs, brûlés de la fièvre commune,
 Fréquentaient hautement la presse et la tribune.
 On nous prêchait un tas d'absurdes sentiments :
 Fierté, fidélité, désintéressement ;
 Et c'était un concert de doctrines honnêtes
 A faire le chaos dans les plus fortes têtes.
 Si je disais combien, alors, j'en ai connus,
 Jurant de vivre libre et de marcher pieds nus,
 Que je vois aujourd'hui, quittant ces goûts féroces,
 Monter en escarpins derrière les carrosses !
 Tous mes anciens Brutus ont le dos galonné ;
 Quand nous les compterons, vous serez étonné !
 Le croiriez-vous ? avec ses pleurs, ses *Rayons jaunes*,
 Joseph Delorme, un jour, a menacé les trônes ;
 Et chez Armand Carrel s'est levé, me dit-on,
 Cet astre qui se couche, à présent, chez Véron.

Que vouliez-vous qu'on fit dans ce temps lamentable ?
 Nous blasphémions encor les plaisirs de la table ;
 Nous demandions l'ivresse aux écrits généreux,
 Et nous sortions de là bourrés de songes creux.

Tous nos jeunes piocheurs croyaient faire merveille
 En relisant Tacite, en récitant Corneille.
 J'attends que le poète à fond soit révisé,
 Mais pour Tacite, au moins, j'en suis tout dégrisé.

L'âge est venu ; j'ai fait quelques bonnes lectures...
 On subit à vingt ans d'étranges impostures ;
 On admire, on croit tout... et l'on mourrait de faim,
 Si tout ce beau fatras ne s'écroulait enfin.

Moi j'ai fait ma fortune ; esprit souple et fertile,
 Je vois, je sais, je crois... tout ce qui m'est utile.
 En histoire et partout, j'ai pour autorités
 Les auteurs brevetés, rentés et patentés.
 J'ai lu Monsieur Troplong et j'ai jugé Tacite ;
 Vieil obstiné qu'en vain le progrès sollicite,
 Qui boude, et fronde, et gronde, et qui, sournoisement,
 Nous excite au mépris de tout gouvernement.

Je te connais, Tacite, étroit et dur sophiste,
 Incapable de voir, de juger en artiste,
 Sourd à la voix du peuple, au tambour, au clairon,
 Toi qui n'as rien compris à ce pauvre Néron !
 Burgrave, aristocrate, émigré, dont la haine
 Méconnut les vrais jours de la grandeur romaine !
 Homme du privilège et des anciens partis,
 Sur l'ère des Césars comme tu nous mentis !
 Silence dans les rangs ! assez de calomnies.
 Voir des noms d'empereurs traînés aux gémonies !
 C'est trop fort, et je veux, ô lugubre imposteur,
 En finir avec toi, mon premier corrupteur.

Suétone me gêne, et Pétrone, et tant d'autres !
 Mais ceux-là ne font pas, du moins, les bons apôtres ;

Ils n'ont pas ces façons de cafard ennuyeux ;
 Le crime et la vertu sont tout un à leurs yeux.
 Révisons tout ! Sachant les clubs et les casernes,
 Portons dans le passé les lumières modernes.
 Nos documents sont neufs et de première main
 Pour rétablir l'honneur de l'empire romain ;
 Ayant vu de nos yeux, nous pouvons, sans chimère,
 Juger le Rubicon par le dix-huit brumaire.
 Pour moi, sans m'arrêter à tous ces bruits menteurs
 Que sèment les vaincus, le parti des rhéteurs,
 Des cancanes de salon acceptés par l'histoire,
 Je voudrais, ô Césars, purger votre mémoire.

II

Par tous ces esprits forts, jusque sur son autel,
 Le grand Jule est toisé comme un simple mortel.
 On s'acharne à des riens ! Certes, la calomnie
 Ne peut lui refuser l'audace et le génie....
 Catilina, dit-on, l'aurait compté pour sien ?
 Mais, en cas de succès ; — l'usage est fort ancien. —
 On lui prête des mœurs et des goûts effroyables ;
 On lui met sur le dos Nicomède... et que diables,
 Il était de son temps, soyez juste ! Après ça,
 Voulez-vous qu'il fût maigre et qu'il se confessât ?
 On va chercher un tas de chicanes futiles :
 Fraudes, vols, pécunats, poisons, morts inutiles....
 Le problème est ailleurs, je le pose d'abord :
 Fut-il habile ou non ? resta-t-il le plus fort ?
 A-t-il soumis la Gaule ? a-t-il vaincu Pompée ?
 Tout n'est-il pas permis à qui tient haut l'épée ?
 Il naît, et c'est tant pis pour vous, républicains,
 Il naît, à certains jours, de sublimes coquins,

Si hardis, si rusés, si forts, si populaires,
 Tels, enfin, qu'on leur doit un trône... ou des galères.
 César vint ; vous étiez tous sens dessus dessous ;
 Il a voulu l'empire, il l'a pris... Je l'absous.
 Vous savez les deux vers qu'il citait à sa guise,
 De ce pauvre Euripide, et qu'il eut pour devise ;
 « La justice a du bon, entre nous, mes amis ;
 S'agit-il de régner, les crimes sont permis. »
 Du reste, généreux ! notre histoire en dépose ,
 Et le vieux sang gaulois en a su quelque chose.
 A Vercingétorix il octroya six ans
 De vie et de cachot, de loisirs séduisants ;
 Quand, certe, il aurait pu, la nuit et par surprise,
 Le faire fusiller dans les fossés d'Alise.

Vous n'êtes pas de ceux qui nous font tant de bruit
 Des lois, des libertés et du sénat détruit,
 De la corruption.... nous sommes gens pratiques ,
 Qu'irions-nous chercher là ? Qu'importe à nos boutiques !
 Allons-nous en pleurer avec ces vieux auteurs ?
 César a clos la bouche à ce tas d'orateurs ;
 Il s'est fait absolu. Quoi ? tout se légitime
 Avec deux mots : il a détruit l'ancien régime.
 Il a mis à néant, nous faisant tous égaux ,
 Chevaliers, sénateurs et les droits féodaux.
 Issus de Jupiter , ou sortis de la crotte ,
 Tous y devaient passer, tous ont baisé la botte.
 Nul n'a plus largement versé le sang humain ;
 Il a tué beaucoup, c'est là l'honneur romain.
 Il a, sans faux respect, jugé ce que nous sommes ;
 Nul n'a plus méprisé, plus corrompu les hommes,
 N'a su mieux se servir du plomb, du fer, du feu ;
 Le peuple l'aime enfin ! Taisons-nous, c'est un dieu.

III

Auguste !... Oh ! l'attaquer, vous seriez en démençe :
 Il a pour lui Virgile, Horace et la Clémence ;
 Et, de plus, pour me prendre et pour vous convertir,
 (Lisez le grand Corneille), il a le repentir.
 Écoutez-le plutôt ! lui-même il va se peindre :
 « Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
 Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné !
 Songe au fleuve de sang où ton bras s'est baigné...
 Remets dans ton esprit, après tant de carnages,
 De tes proscriptions les sanglantes images.....
 Rends un sang infidèle à l'infidélité,
 Et souffre des ingrats après l'avoir été... »
 Il souffrit des ingrats, conseillé par Livie.
 Rusé calculateur jusqu'au bout de sa vie,
 Il fit « le plus utile en cette occasion. »
 Enfin, il fut clément.... après réflexion.

IV

Tibère !... Ah ! la morale ici fait sa rentrée,
 N'est-ce pas ? et l'on va sermonner sur Caprée !
 Toujours ils mêleront, ces pudiques rimeurs,
 Aux affaires d'État les questions de mœurs.
 Eh bien ! soit. Pour couper court à vos homélies,
 Tibère eut, j'en conviens, d'horribles fantaisies.
 Mais (outre qu'avoir lu, quand on est bien pensant,
 Et citer ces faits-là, c'est pas mal indécent),
 Songez qu'en vous donnant cette rude corvée,
 Vous attaquez, de plus, la conduite privée ;
 Nous sortons de l'histoire enfin ; il est choquant
 De voir, ainsi, Clio colporter un cancan.

Puis, raisonnons, touchons un peu le fond des choses :
 Est-ce un métier si doux, si parsemé de roses,
 Celui des empereurs, des chefs de nations,
 Pour qu'on épluche ainsi leurs récréations ?
 Quand on a, tout le jour, donné des signatures,
 Lu des placets, conduit de grosses aventures,
 Si, le soir, en quittant le concert et le jeu,
 On n'avait pas le droit de chiffonner un peu ;
 S'il fallait, comme vous, courtiser des Elvires,
 Qui diable voudrait donc gouverner les empires,
 Et dompter l'anarchie et vaincre le destin,
 Pour arriver à quoi ? pour vivre en sacristain !
 Personne n'en voudrait, certe, et cela s'explique ;
 Et nous resterions, nous, avec la République ;
 Merci !... redevenons sérieux, s'il vous plaît.
 Tibère fut cruel, même à qui l'adulait...
 Mais notez-le, monsieur, beaucoup de ses victimes
 Étaient de ses parents, plus ou moins légitimes ;
 Affaire de famille entre eux ! et vous saurez
 Que les intérieurs doivent être murés.
 Nous parlons politique, allons aux faits notoires :
 Tibère eut au sénat des succès oratoires ;
 Il conquit l'Illyrie, il battit les Germains ;
 Il reprit aux Persans les drapeaux des Romains.
 Vous grillez d'ajouter quelque histoire ignorée,
 Erudit ! de conter qu'un certain Gadarée
 L'appelait, jeune encor, chacun applaudissant,
 Un homme fait de boue et détrem pé de sang.
 Qu'était ce Gadarée ? Un professeur, un cuistre,
 Rongé du désespoir de n'être pas ministre.
 Voilà bien ces rhéteurs, imprévoyants marmots,
 Qui perdent les États pour placer de bons mots !
 Passons.

V

Galigula, — voyez dans Suétone, —
 Fut un monstre... abrégeons ce récit monotone.
 Assassinats, poisons, exil des gens de bien,
 Les mêmes faits, toujours, et qui ne prouvent rien.
 Allons donc, cette fois, droit à la politique :
 Caligula, — je sais quelle mouche vous pique, —
 Fit consul un cheval ! horreur, dérision,
 Abomination et désolation !
 Les Romains abaissés devant un quadrupède !
 Tu ne saisis donc pas, entêté sans remède,
 Le sens piquant, profond, de plus, fort libéral,
 De ce cheval consul, patrice, général ?
 C'était une leçon à tous les tristapattes
 Qui chez les empereurs marchent à quatre pattes.
 Hein ! le tour est-il neuf, a-t-il de la couleur ?
 Trouvez mieux, s'il se peut, chez le plus beau parleur.

VI

Voici l'endroit terrible, un vieux champ de bataille,
 Néron !... escrimez-vous et d'estoc et de taille
 Sur le croquemitaine... un pauvre homme de goût
 Que-l'on connaît si mal, un poète, après tout ;
 Qui, ravi d'oublier l'orgueil du rang suprême,
 Chérit les arts jusqu'à les cultiver lui-même ;
 Ami du sport, auteur, compositeur, acteur,
 Restaurateur de Rome et son vrai fondateur.
 Rome était un taudis, il s'en fit l'architecte ;
 Rasa ses vieux hôtels, d'une beauté suspecte.
 Il faisait beaucoup mieux que par le temps qui court ;
 Au lieu de démolir, il brûlait ; c'est plus court.
 Chaque jour défaisait ce qu'avait fait la veille ;
 On n'entassait pas moins merveille sur merveille ;

Palais d'or, lac d'argent, portique aérien...
 Ah ! je vous en répons, la bâtisse allait bien !
 Chacun vidait sa caisse et retournait ses poches,
 Et, le pain étant rare, on mangeait des brioches.
 C'est vrai, sur d'autres points Néron fut peu charmant,
 Mais on dînait, chez lui, très-confortablement. —
 J'écarte un tas de riens que Tacite énumère ;
 Est-on parfait ? — Pourtant le meurtre de sa mère ?...
 Mon Dieu, que vous avez l'esprit inquisiteur
 Pour un bourgeois honnête, on dirait d'un rhéteur !
 Ne jugeons pas si vite, et, malgré qu'il en coûte,
 Ne fourrons pas le nez où nous ne voyons goutte.
 Voisin ! savez-vous donc les secrets des États,
 Jusqu'où vont les devoirs, les droits des potentats ?
 Il est des cas, voyez, dans la diplomatie,
 Des cas... ma thèse aurait besoin d'être éclaircie ;
 Enfin, vous comprenez, dans les besoins urgents,
 Grotius... Puffendorf... Vatel... le droit des gens...
Suprema lex, enfin, lisez les casuistes :
 Il est, — c'est évident, — des nécessités tristes ;
 Il est, — Machiavel l'a dit et parle d'or, —
 Deux morales au moins, peut-être plus encor ;
 Une pour les bourgeois, une autre pour les princes.
 Ah ! l'on gouvernerait joliment les provinces,
 Avec votre morale à vous, pauvre innocent ;
 Je n'en placerais pas la rente à vingt pour cent.
 Sachez donc vous guérir de toutes ces emphases ;
 Quand on tient le pouvoir, on campe là vos phrases !
 D'ailleurs, pour couper court aux déclamations,
 Assez comme cela de révolutions !
 Veut-on me ruiner et me mettre en faillite ?
 Êtes-vous-donc clubiste, ou carliste, ou jésuite ?
 Avec vos mais, vos si, vos pourquoi, vos comment,
 Laisserait-on debout un seul gouvernement ?
 A bas les avocats, tous vos gens à chimères !

— « Voisin, il ne s'agit des préfets, ni des maires,
 Ni du gouvernement que je respecte fort ;
 Il s'agit de Néron... » — Oui, nous sommes d'accord,
 Mais les allusions, monsieur, et la tendance !
 Ce qu'on dit, c'est fort bien, le mal est ce qu'on pense.
 La critique d'État est prompte à s'offenser :
 Si quelque officieux allait vous dénoncer ?
 — « *Proh pudor !* impossible ! aurait-on d'aventure
 Annexé la police à la littérature ? »
 — Je ne dis pas cela ! — « Donc nous pouvons gloser
 Sur Tacite ; achevons en paix de l'écraser. »

VII

Soit ! vous, qui tourmentez, parfois, votre écritoire,
 Vous savez bien comment se fabrique l'histoire ;
 Comment sont tous les faits tronqués, intervertis,
 Par les gens des anciens et des nouveaux partis.
 Tacite et les chrétiens... les regrets, l'utopie,
 En un siècle où dormait la critique assoupie,
 Nous ont gâté Néron et les douze empereurs.
 Nous voyons clair, enfin, dans cet amas d'erreurs,
 Et nous étoufferons, dans les mêmes poursuites,
 Le vieux républicain et les jeunes jésuites.
 Parbleu ! consultez donc, pour juger ces temps-là,
 Les martyrs, Thraséas, saint Paul, Agricola,
 De fort honnêtes gens, mais plus ou moins rebelles,
 Prêcheurs de libertés anciennes ou nouvelles,
 Commentant, chicanant chaque fait accompli,
 Et, pour tout dire, enfin, troublant l'ordre établi !
 Bah ! si l'on en croyait, sur l'histoire romaine,
 A tous ces raffinés de la grandeur humaine
 A cheval sur l'honneur, le droit, la dignité,
 Qui se laissent mourir de faim par vanité,
 Aux prêcheurs d'idéal, à tous ces chatemites,
 On se condamnerait à des repas d'ermites !

Il faudrait remonter, de vertus en vertus,
 De navets en navets, jusqu'à Cincinnatus !
 C'est trop ! mon estomac n'est pas assez robuste ;
 J'opte pour les dîners des successeurs d'Auguste.
 Tacite a beau crier ; sans me mêler de rien,
 Sous Tibère ou Néron j'aurais vécu fort bien.
 Quels furent, après tout, les objets de leurs crimes
 Et tous ces mécontents que l'on pose en victimes ?
 De vieux patriciens, des comtes, des marquis,
 De gros traitants gorgés de trésors mal acquis,
 Quelque petit-neveu des chouans de Pompée,
 Des gens suspects chez qui l'on trouvait une épée,
 Des rhéteurs, des chrétiens, des sectaires fougueux
 Refusant d'adorer César, un tas de gueux...
 — Que manigançaient-ils au fond des catacombes ? —
 Des stoïques bavards pérorant sur leurs tombes...
 Je ne suis pas marquis, rhéteur, stoïcien,
 Ni clérical, pas même académicien ;
 Je lis le *Siècle* et suis du peuple, et je m'en vante ;
 Le règne des Césars n'a rien qui m'épouvante...
 Par où donc m'aurait nui ce pouvoir absolu ?
 J'obéis, quand le prince et le peuple ont voulu.
 Vous citez mille traits de démence et de rage ;
 Le peuple a tout couvert de son libre suffrage :
 Il ne hait pas Néron ; j'en suis désespéré
 Pour vous, cet empereur fut très-considéré !
 A sa mort, — Suétone est là que je consulte, —
 Bien des gens lui rendaient un véritable culte
 Et s'excitaient dans l'ombre à venger ses malheurs ;
 Son tombeau, tous les ans, était chargé de fleurs.
 Allez à Rome, encore aujourd'hui, c'est notoire :
 Seul prince dont le peuple ait gardé la mémoire,
 Toujours Néron, partout ; le plus fort Cicéron
 Met tous les monuments à l'honneur de Néron.
 Voilà, convenez-en, des gloires populaires,

Un peu plus que Brutus et tous vos consulaires ,
 Vos Catons , vos martyrs d'une sottie fierté ,
 Qui m'agacent les nerfs avec leur liberté !
 Ces gens-là, des martyrs ! de quoi ? du privilège.
 Votre admiration sent par trop le collège.
 Moi, j'ai tout comme vous rimé contre Tarquin ;
 De par le *De virtis* , je fus républicain ,
 Et je bouillonne encor, si peu que l'on me gratte ,
 Dans ma haine du prêtre et de l'aristocrate.
 Bien plus, j'admire encor, — dût-on me semoncer , —
 A nos premiers héros j'ai peine à renoncer ,
 A ces grands citoyens qui, dans un temps néfaste,
 En habit de gros drap , des cours bravaient le faste.
 Livres de préjugés et de souliers étroits ,
 Ils faisaient la leçon aux reines comme aux rois ,
 Gagnaient, outre la gloire, une fortune immense ;
 Exemple à nos neveux..... Allons, je recommence ,
 Je m'exalte ! et, quand l'âge aurait dû me calmer ,
 Je redeviens lyrique et je vais déclamer.

VIII

Tel est le vice affreux des études latines
 Qui peuplent vos cités de ces races mutines :
 On a lu son Tacite et l'on revient toujours
 Aux premières erreurs comme aux premiers amours.
 Sachons bien , — je m'adresse à vous, pères et mères , —
 Ce qui se cache au fond de ces vieilles grammaires :
 Dans ces discours latins, dans ces narrations,
 On apprend à fronder nos institutions.
 Toi donc, qui ne veux pas d'un mécontent funèbre,
 Fais bifurquer ton fils du côté de l'algèbre.
 Par les bons arguments plus facile à dompter,
 Le plus sage est celui qui sait le mieux compter.
 Espérons ! il se peut qu'un âge d'or renaisse :
 Nos exemples sont là pour former la jeunesse ;

Nos fils nous auront vus marcher sur les genoux ;
 Moins bourrés de latin, ils vaudront mieux que nous.
 Ils ont déjà le flair, dès qu'ils viennent de naître,
 Le flair du positif, du lucre, du bien-être ;
 Froids et sans passion, sceptiques élégants,
 De bons petits sujets, souples comme leurs gants !
 Pour des riens, pour des mots, hargneux parlementaires,
 Ils ne gêteront pas comme nous leurs affaires ;
 Ils mettront à profit nos dernières leçons,
 Heureux de commencer par où nous finissons.

IX

Nous, voisin, cultivons désormais nos bedaines ;
 Un peu de temps nous reste encor pour les fredaines ;
 Nous avons fait tous deux notre petit butin,
 Profitons de l'été de notre Saint-Martin.
 Le présent a du bon, nargue à tous ces antiques !
 Il faut encourager les auteurs drôlatiques
 Qu'on peut citer à table, ayant le dos au feu.
 Pour moi, j'aime un roman qui m'émoustille un peu.
 Diable ! on n'a plus vingt ans, on n'est plus imbécile ;
 Il n'est de plaisir vrai que le plaisir facile ;
 C'est celui qui convient à l'âge de raison.
 On fut rougeaud, voisin ! on est chauve et grison...
 Au fait, tout est sauvé, propriété, famille ;
 Ton fils est sous-préfet ; j'ai marié ma fille ;
 Déserte, pour ce soir, ton nid, vieil alcyon !
 C'est fait... allons souper avec Trimalcion.

VICTOR DE LAPRADE.

Décembre 1861.

POSITIVISME ET PHILOGIE

M. LITTRÉ

ET SON

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

I

Certes, si nous n'avions à apprécier ici, en M. Littré, que le philosophe et le physiologiste, l'apôtre du « positivisme », le disciple et le continuateur d'Auguste Comte, nous ne pourrions être trop sévère pour un homme qui, de bonne foi, nous le croyons, a contribué, pour sa large part, à faire dévier la science contemporaine vers le matérialisme et un athéisme plus ou moins avoué. Nous n'avons pas à faire ici la réfutation, déjà faite et bien faite, de cette doctrine qui, prétendant affranchir la science des « hypothèses » et la maintenir sur le seul terrain de l'observation et de l'expérience, condamne, comme illégitime et illusoire, toute recherche de « l'absolu », c'est-à-dire, des causes premières et des causes finales, toute étude ayant pour objet l'infini, Dieu, l'âme, l'esprit. Doctrine qui n'a rien de neuf, qui s'appelait jadis du vieux nom d'empirisme, et qui, sous prétexte d'affranchir l'esprit humain, le ravale en

le confinant dans le relatif et le contingent, en le réduisant au seul et grossier domaine des sens ; le mutile et le décapite, en lui interdisant l'exercice de ses plus hautes facultés. Mais c'est en vain que cette forme nouvelle de l'antique matérialisme d'Épicure et de Lucrèce prétend couper les ailes à notre esprit et lui défendre de s'élever vers ces instinctifs objets de ses aspirations : le noble captif, dût-il se meurtrir aux angles de sa prison de chair, comme l'oiseau aux barreaux de sa cage, ne cessera, comme lui, d'essayer de prendre son essor vers ces libres espaces, dont il a le souvenir ou le pressentiment.

Nier les problèmes ou refuser de s'en occuper, ce n'est pas les supprimer. Et, si ces problèmes sont ceux de l'origine et de la destinée de l'homme, c'est-à-dire, précisément ceux dont la solution lui importe le plus, de quel droit lui interdire de se les poser ? Lui défendre de se demander d'où il vient et où il va, n'est-ce pas vouloir le rabaisser au rang des brutes, qui vivent au jour la journée, sans s'inquiéter de leur origine et de leur fin ?

Et lors même que la recherche de la solution de ces problèmes dût être l'éternel tourment de l'homme, elle serait aussi son éternel honneur, car, à elle seule, cette recherche serait encore le signe de sa dignité, l'homme étant le seul être de toute la création visible qui puisse concevoir la pensée d'en résoudre l'énigme.

Mais est-il vrai que l'homme soit, autant qu'on le prétend, dans l'impuissance de résoudre, en partie du moins, ces grandes questions qui, de tout temps, se sont imposées, et, quoi qu'on fasse, s'imposeront toujours à la raison ? L'homme lui-même ne s'est jamais supposé une telle impuissance. Ce phénomène, aussi universel dans le temps que dans l'espace, et si étonnant, que l'on appelle les religions, qu'est-ce autre chose sinon la solution, estimée impossible, du double problème de l'origine et de la destinée humaines ? Et qu'on ne vienne pas

objecter la variété des religions. Cette variété n'existe que dans la forme ; au fond, la solution a été partout la même ; partout et toujours, l'homme s'est dit qu'il venait d'un Etre supérieur et qu'il retournait à lui. Toutes les religions ont eu et ont ce fond commun ¹.

Quelle qu'en soit la cause première, souvenir plus ou moins confus et inconscient de traditions primitives, ou constitution même de l'esprit humain, — un fait psychologique aussi universel, qui tient aux racines mêmes de l'humanité, aux fibres les plus intimes de son âme, un tel fait n'a-t-il aucune valeur, et le positivisme a-t-il le droit de n'en tenir aucun compte, lui qui prétend ne s'appuyer que sur les faits ? Et si le fait des religions n'est pas une « hypothèse », pourquoi leur objet commun et non moins universel en serait-il une ?

L'humanité tout entière se serait-elle fatalement, invinciblement trompée en poursuivant la même chimère ? Et, sans parler des antiques et primitives traditions, trop générales pour pouvoir être sérieusement rejetées, sans parler moins encore de la révélation, que la « science » nie *à priori*, — si, à la vue de la création, à la vue d'elle-même, l'humanité tout entière, dans un spontané et unanime élan de sa raison, de son bon sens, a conclu à l'existence d'un auteur, d'un créateur, d'un ordonnateur, comme à la vue d'une œuvre quelconque, elle conclut à l'existence de l'ouvrier qui l'a faite ; — suffira-t-il à quelques matérialistes et positivistes de crier : « chimères ! hypothèses ! » pour avoir, à eux seuls, raison contre la raison, le bon sens de l'humanité ?

¹ Le positivisme n'a-t-il pas, lui aussi, sacrifié au préjugé, n'a-t-il pas commencé par être quelque peu une religion ? Il est vrai que la divinité dont il prêchait le culte n'était pas une « hypothèse » ; elle était bel et bien de chair et d'os : c'était l'Humanité s'adorant elle-même, l'homme étant ainsi son propre dieu et son propre adorateur. Religion facile à suivre, comme on voit, et déjà trop suivie, hélas ! Le saint-simonisme n'avait-il pas prêché aussi la réhabilitation de la chair, avant d'aller piteusement finir en police correctionnelle, un Colysée et un martyr dignes d'une telle religion !

Je n'ignore pas que positivistes et matérialistes prétendent que c'est au nom de la science qu'ils condamnent ce qu'ils appellent l'erreur, l'ignorance de l'humanité, eux seuls ayant pénétré le secret des choses. Certaine science contemporaine, on le sait, comme si l'obsédait le fantôme de Dieu, a pour principale préoccupation d'éliminer le Créateur de sa création et de chercher à expliquer celle-ci sans celui-là, posant *a priori* cet axiome : Dieu n'est pas scientifique. Les physiologistes de l'école matérialiste s'évertuent tout particulièrement à cette tâche, et à leur tête, M. Ch. Robin, le collaborateur de M. Littré, anatomiste éminent d'ailleurs, dans l'étude des détails. C'est donc au maître de l'école et à son plus récent ouvrage que nous demanderons le mot de la grande énigme du monde organique. Le système est fort complexe et quelque peu obscur ; en voici la substance ; écoutons l'oracle :

— Les éléments anatomiques « s'engendrant les uns les autres... », « se groupant suivant leur structure.. », produisent l'harmonie de l'organisme, le *consensus* vital par « la contiguïté des parties... » Et cela, en vertu de forces, de propriétés « immanentes » (dont on a garde de nous définir la nature et surtout de nous expliquer l'origine première), sans l'intervention même de cette *idée directrice* que M. Claude Bernard estime nécessaire à l'évolution vitale, et qui, suivant l'illustre physiologiste, « n'appartient ni à la chimie ni à la physique. »

— « Et voilà comment votre fille est muette », dirait l'impitoyable bon sens d'un Molière.

Cela s'appelle la science « positive », débarrassée de toute « hypothèse »...

Sérieusement, de telles explications expliquent-elles quelque chose, et ne laissent-elles pas subsister tout entier le problème qu'elles ont la prétention de résoudre ? « Dire, objecte fort sensément et péremptoirement M. Paul Janet ¹, dire que, les

¹ *Revue des Deux-Mondes*, du 15 février 1873.

éléments étant donnés, il va de soi qu'ils se forment en tissus, et que, les tissus étant donnés, il va de soi qu'ils se forment en organes, c'est comme si l'on disait que, des fils de soie étant donnés, ils se distribueront spontanément en pièces d'étoffe, et que ces pièces d'étoffe se tailleront d'elles-mêmes en habits. »

C'est ainsi que, pour essayer d'échapper au mystère, à « l'hypothèse » de Dieu, on accumule les hypothèses et les mystères !

Une telle théorie est-elle si supérieure au vieux système des atomes crochus d'Epicure et de Lucrèce, et, comme lui, ne se résume-t-elle pas dans le mot *hasard* ? Si son appareil scientifique s'est renouvelé, à certains égards, compliqué et raffiné, le matérialisme a-t-il fait un seul pas depuis deux mille ans (peut-il le faire ?) dans la solution du problème de causalité et de finalité ?

Chose étrange et qui peint une époque : nier qu'une montre ait été fabriquée par un horloger, suffirait à faire condamner le négateur aux Petites-Maisons, comme insensé ; mais nier que le monde ait été créé et coordonné par une puissance et une intelligence tout au moins proportionnées à une telle œuvre ; affirmer que c'est la matière elle-même, c'est-à-dire l'inerte et l'inintelligent, qui s'est coordonnée, après s'être sans doute aussi créée (car rien en elle ne révèle le nécessaire et l'éternel), s'est mise en branle depuis l'atome jusqu'aux soleils, gravitant avec cet ordre suprême à confondre le génie d'un Newton ! — émettre ces savantes billevesées, en les habillant de mots pompeux et peu clairs, cela mène, non point aux Petites-Maisons, mais à l'Institut. . .

Encore faudrait-il commencer par nous dire ce qu'est la matière, ce que négligent de faire les matérialistes. Plus franc, M. Littré avoue qu'il n'en sait rien.

II

Notre intelligence est-elle donc vraiment si infirme qu'elle ne puisse s'élever à l'affirmation d'une vérité quelconque de cet ordre, conclure, par exemple, d'un effet à sa cause, d'un fait à sa raison d'être ?

Pour ne prendre qu'un de ces innombrables détails dont est faite la merveilleuse harmonie de l'univers en général et de notre corps en particulier, pour ne citer que notre œil, ce prodigieux organe, si compliqué et si simple, si délicat et si puissant, dont toutes les combinaisons du « transformisme » et de la « sélection naturelle » ne parviendront jamais à expliquer la structure, et que surpassent encore en complication l'œil de l'abeille, composé de *trois mille cinq cents* télescopes, formés chacun de deux lentilles adhérentes, si nous en croyons le micrographe Samuelson, et celui du papillon commun, qui, gros comme la tête d'une épingle, perçoit le moindre rayon lumineux, à travers un prisme à *dix-sept mille* facettes ! — nous sera-t-il sérieusement interdit, de par la « science », de conclure de l'appropriation si évidente d'un tel organe à sa cause finale, et de dire : *l'œil est fait pour voir ?*

Oui, cela nous est interdit, répond le positivisme et, avec lui, toutes les sectes matérialistes, et c'est logique, puisque, n'admettant que la matière, le matérialisme ne doit admettre aussi que le jeu aveugle de je ne sais quel mécanisme universel (encore tout mécanisme suppose-t-il un mécanicien, à moins que la machine cosmique ne se soit faite toute seule et ne préside toute seule aussi à son mouvement...), et que reconnaître une seule cause finale serait admettre une intelligence primordiale, qui a conçu telle cause en vue de tel effet, et, dès lors, adieu le système !

Et cet autre étonnant organe, l'oreille, ou plutôt ces trois oreilles disposées les unes en arrière de l'autre, depuis la conque externe destinée à recueillir l'onde sonore, jusqu'à ce

mystérieux appareil, si subtil et si puissant, où se répercutent tous les bruits de la nature, soupir du vent ou fracas du tonnerre, et dans lequel un observateur de génie (car il faut du génie pour seulement observer ces merveilles, et il n'en aurait pas fallu pour les créer !) Helmholtz, vient de découvrir des cordes, prodigieusement ténues, restées jusqu'ici inaperçues, et dont chacune, chose étrange, semble vibrer à certains sons ! — la « science » nous défendra-t-elle aussi de conclure : *l'oreille est faite pour entendre ?*

Mais, en vérité, une science qui heurte si délibérément l'universel bon sens, qui dénie à l'intelligence humaine le droit de déposer une conclusion si simple, aussi évidente pour elle que le premier des axiomes mathématiques : *deux et deux font quatre*, — une telle science, est-ce de la science ? n'est-ce pas plutôt une aberration, une maladie de l'esprit, maladie plus ou moins systématique et voulue ? Faudra-t-il donc opter entre la « science » et le sens commun, et renoncer à celui-ci pour suivre les enseignements de celle-là ? Qui soufflera une vivifiante bouffée de notre droit et robuste bon sens gaulois d'autrefois dans cet air épais et asphyxiant de la sophistique contemporaine, que nous apporta un vent malsain venu de Prusse, invasion qui précéda l'autre et la prépara, et plus redoutable, celle-là, parce qu'elle s'attaque aux forces vives de l'esprit ? Si plus d'une fois on abusa de la théorie des causes finales en remontant *à priori* de celles-ci aux faits, au lieu de conclure des faits aux causes finales — refuser d'en admettre aucune, n'est-ce pas, d'autre part, pousser jusqu'à l'absurde l'horreur de « l'hypothèse » ?

Étrange « positivisme », qui prétend ne reconnaître comme valables et comme « scientifiques » que les faits « positivement » constatés, et qui commence par nier les aspirations les plus « positives » de l'âme humaine, les « faits » psychologiques les plus universels !

Entre autres faits de cet ordre, notre libre arbitre, qu'af-

firme et proclame si invinciblement notre sens intime, est plus ou moins explicitement nié par le positivisme : le fatalisme n'est-il pas la logique conséquence du matérialisme ? Liberté et matière sont deux termes qui s'excluent. Aussi, écoutez matérialistes, positivistes, *déterministes* : l'âme n'est qu'un « automate », dit M. Taine, « une machine aussi mathématiquement construite qu'une montre » ; « le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol », ajoute-t-il ; — « plus de morale, mais des mœurs ; plus de principes, mais des faits », s'écrie de son côté M. Schérer (reste à savoir ce que sont des *mœurs* sans *morale* et des *faits* sans *principes*).

M. Littré veut bien admettre dans l'homme des « germes moraux », et c'est une concession dont nous devons lui savoir gré. D'où viennent-ils ? qui les a déposés là ? Il ne le dit pas ; mais ce qu'il sait, c'est que ces germes moraux résident dans une certaine « molécule cérébrale. » Dans quel recoin du cerveau se cache cette molécule ? qui l'a vue ? quel anatomiste y a découvert, du bout de son scalpel, les *germes moraux* qu'elle recèle ? Ne voilà-t-il pas le positivisme pris à son tour en flagrant délit « d'hypothèse ? » Et ces *germes*, quelle en est la nature ? Sont-ils immatériels et distincts de la *molécule cérébrale* ? nous voilà retombés en pleine « hypothèse » spiritualiste. Sont-ils matériels et ne font-ils qu'un tout avec la molécule, sont-ils la molécule elle-même ? Alors nous serons en présence d'une moralité carrée ou ronde, blanche ou noire, légère ou pesante, comme la matière qui la constitue... Notre raison ne conçoit pas mieux la *matière moralisante* que la *matière pensante* : mots dont l'accouplement lui répugne invinciblement, les choses qu'ils expriment ne lui offrant entre elles aucun point commun, et leurs attributs, et conséquemment leur nature, lui paraissant essentiellement distincts.

Encore ces « germes moraux » quels qu'en soient la nature et le siège, sont-ils soumis à « l'influence déterminante du motif. » Le *motif*, voilà la cause efficiente de tous nos actes, le

souverain, le maître imposé désormais par le « déterminisme », à notre volonté, son esclave soumise, et contre lequel notre soi-disant libre arbitre est impuissant à réagir, si haut que notre sens intime témoigne du contraire.

La conséquence est aisée à tirer : responsabilité morale nulle ou tout au moins fort amoindrie. L'un des chefs de la secte et non le moins franc, M. A. Naquet, ne nous a-t-il pas dit le dernier mot de la théorie, en déclarant, en pleine Assemblée nationale, et il était logique, que, « aux yeux du déterministe », il n'y avait ni coupables, ni criminels, mais seulement des *malades* ou des *fous*, que la société avait le devoir de soigner et, tout au plus, s'ils étaient trop dangereux, le droit de séquestrer. C'est fort bien, si la société est la plus forte et si elle a assez de gendarmes pour se défendre ; mais, si ce sont les *malades* et les *fous* qui sont les plus forts, comme nous l'avons vu naguère sous la Commune, — n'auront-ils pas aussi le droit, « l'influence déterminante du motif » aidant, de séquestrer à leur tour les autres et même de les fusiller un peu ? Car, entre les sains et les *malades*, les sages et les *fous*, quelle différence existe-t-il dès lors, autre que celle de la nature, ou de l'intensité des « motifs déterminants » auxquels les uns et les autres obéissent fatalement, l'irresponsabilité étant la même des deux parts ? L'équilibre social ne devient plus ainsi qu'une question de force, la responsabilité morale étant remplacée par le gendarme et le sergent de ville, dernier mot du « progrès » déterministe.

Et c'est en lui donnant pour base de telles doctrines que l'on prétend fonder la république, celui de tous les régimes politiques qui précisément a le plus besoin de s'appuyer sur les antiques « hypothèses » du bien, du mal, de Dieu, de la conscience, de la responsabilité morale, du respect de la loi, toutes choses éminemment religieuses ! Et ce sont ces négateurs, plus ou moins avoués et francs, de la première des libertés, du libre arbitre individuel, qui réclament, par une étrange inconsé-

quence, la plus large somme de liberté politique, qui se proclamait le plus hautement « libéraux » ! Singuliers libéraux, qui nient le principe de toutes les libertés ! Et c'est ce « rétrograde et intolérant » catholicisme, qui se voit obligé de revendiquer contre ces *libéraux*, les droits et les titres de la liberté humaine, par eux méconnus ; comme jadis il les revendiqua contre ces autres libéraux, les *Réformateurs* du XVI^e siècle, qui, pour « émanciper la raison et la délivrer du joug du papisme, » commencèrent également par nier la liberté de cette même raison !...

III

L'existence d'une société ayant pour principe la négation, plus ou moins franche, de la liberté et de la responsabilité, par l'influence *déterminante* des motifs ou des antécédents et leur *action contraignante* sur les actes humains, — l'existence d'une telle société de matérialistes et d'athées, je veux dire d'un tel troupeau de « singes » plus ou moins « perfectionnés », ne se conçoit possible que sous le knout de quelque gorille autocrate, ayant à son service une armée de chimpanzés gendarmes et d'orang-outangs sergents de ville. La Commune nous donnait hier un avant-goût d'une république de « singes perfectionnés » de cette sorte. Et que faisaient ses fusilleurs et ses incendiaires, sinon obéir à la « force intérieure et contraignante des motifs » qui les poussaient à brûler et à tuer ? Et de quel droit, sinon du seul droit de la force, a-t-on exécuté les uns, déporté les autres, s'ils étaient moralement irresponsables de par le positivisme et le déterminisme, si leurs prétendus crimes n'étaient que le résultat de « l'action prépondérante de telle fonction cérébrale » ?

On a dit que M. Littré lui-même avait été effrayé (on le serait à moins) des conséquences que la brutale logique d'un peuple en délire avait tirées de doctrines que naïvement il croyait sans doute réservées à la sereine région de la théorie pure, et que, dans sa conscience d'honnête d'homme, il s'était demandé s'il n'avait pas, indirectement, sa part de responsabilité dans ces

excès, ou tout au moins dans leur origine. Cette contradiction entre la théorie et les faits est possible ailleurs peut-être, en Allemagne, par exemple, où les cerveaux peuvent enfanter les systèmes les plus subversifs de tout ordre social, sans que ces systèmes aient dans les faits un résultat, immédiat du moins. Le scepticisme théorique de Kant se traduisant dans la pratique par la négation de ce même scepticisme, toute l'Allemagne est là avec son génie audacieusement spéculatif, en même temps que prudemment pratique. (Encore nous est-il permis de prévoir les ravages que ne pourront manquer de produire, à la longue, dans le corps social allemand, par une continue et lente intoxication, ces dissolvantes théories.)

Il n'en est pas ainsi chez nous : essentiellement logique, notre génie national ne conçoit pas, et c'est là, tout ensemble, sa qualité et son danger, une telle contradiction entre les idées et les faits. Telle phrase écrite dans la solitude du cabinet, purement théorique et inoffensive, ce semble, s'en va, propagée de proche en proche, et commentée par le livre et le journal, germer et fermenter dans quelque cerveau ; puis, un jour arrive où elle se traduit par le désordre, l'émeute, peut-être par l'assassinat et l'incendie.

L'horrible Raoul Rigaud faisant fusiller ceux qu'il appelait cyniquement les *bonditeusards* ; l'incendiaire et assassin Ferré déclarant qu'il meurt comme il a vécu, en matérialiste et en athée, étaient conséquents l'un et l'autre dans leurs crimes, puisque, ne croyant qu'à la matière, ils devaient estimer légitime la satisfaction de leurs plus bas instincts, de leurs haines, de leurs convoitises. Mais que penser de doctrines produisant logiquement de pareils monstres ?

Certes, c'est là une considération de nature à faire réfléchir certains théoriciens, je parle de ceux qui ne sont inspirés par aucune arrière-pensée d'intérêt personnel, par aucun parti pris de malsaine ambition, qui n'ont rien de commun avec ces odieux démagogues, éhontés pêcheurs de places et de pouvoir

dans l'eau trouble des révolutions qu'ils fomentent. Comment ces théoriciens sincères et de bonne foi peuvent-ils estimer bonnes et propager de gaieté de cœur de telles doctrines, si mal prouvées d'ailleurs, aboutissant logiquement à de telles conséquences et présentant de tels dangers sociaux, désarmant la morale et lui enlevant ses plus fermes étais, ravalant l'homme à l'état de pur et simple animal, achevant d'émanciper la bête humaine, déjà si rebelle au joug et au frein, et l'absolvant d'avance de tous ses excès par la négation de sa responsabilité ? Que gagne l'homme, que gagne la société à de telles théories ? Que ne perdent-ils pas au contraire l'un et l'autre, en dignité, en garantie de moralité, de stabilité, de grandeur, d'ordre, de prospérité vraie ?

Et n'est-ce pas là une pierre de touche infaillible pour juger de la valeur morale et sociale d'une doctrine, et même de sa vérité philosophique, car le vrai ne peut produire le mal ?

Comment une telle considération ne frappe-t-elle pas l'esprit, par ailleurs si judicieux et si sain, de M. Littré ? Car personne ne met en doute sa bonne foi et sa sincérité, dont témoignerait au besoin la parfaite honorabilité de sa vie privée.

IV

C'est là, en effet, une figure à part et non des moins originales de ce temps-ci. D'un extérieur à donner de la vraisemblance à sa théorie de la parenté simienne de l'homme, modeste et timide, ayant horreur du bruit que tant d'autres recherchent, étranger à la basse et cupide ambition des flatteurs et exploiters de populace, adonné à un labeur acharné et longtemps obscur, alliant les doctrines les plus redoutables à la plus bourgeoise bonhomie, et, qui plus est, époux et père de deux pieuses chrétiennes, dit-on : voilà M. Littré. Savant à l'allemande, il nous fait songer à Strauss s'en allant chaque soir bourgeoisement fumer sa pipe et boire sa chope dans quelque brasserie de Heidelberg, sans paraître se douter le moins du monde de sa terrible renommée.

Intelligence froide et sans flamme, mais aussi sans passion, remarquablement claire et lucide quand elle n'est pas obscurcie par la brume des systèmes ; pesante mais forte, plus étendue qu'élevée, voyant mieux de près que loin et haut (car l'esprit a sa myopie comme les yeux) : tel nous apparaît M. Littré. Doué d'une étonnante puissance de travail, c'est surtout un classificateur, un colligeur de faits ; et, sous ce rapport, il n'a pas de rival à notre époque, où la vie trop souvent se disperse stérilement en mille riens, où les travaux suivis et de longue haleine sont si rares et, ajoutons, si mal appréciés.

Une autre qualité que nous prisons d'autant plus en M. Littré qu'elle se fait plus rare dans les temps troublés et passionnés où nous vivons, c'est l'impartialité, une impartialité ouverte et large, en histoire notamment. Et, à cet égard, il tranche nettement sur l'école philosophique et politique à laquelle il appartient.

Ce positiviste, ce matérialiste, cet athée, (car nier Dieu ou refuser de s'en occuper, c'est pratiquement la même chose), saura rendre justice, quand il en trouvera l'occasion, au christianisme, à l'Église et à son rôle social. C'est ce dont témoignent, en particulier, ses belles et savantes études sur le moyen âge. Car cette période historique, si méconnue parce qu'elle est peu et mal connue, le moyen âge inspire une sorte de prédilection à M. Littré, qui en a étudié à fond les institutions, les mœurs et la langue. Trop sincère et trop vraiment savant pour partager la passion haineuse d'une certaine école, qui n'a qu'un ignorant et imbécile mépris pour quatorze siècles de notre histoire et daterait volontiers celle-ci de 1792, M. Littré estime que « au moyen âge appartient une place honorable dans le développement humain..... Il n'a laissé, ajoute-t-il, ni périr, ni rétrograder ces éléments que le monde entier lui remettait comme à son héritier, dans les plus critiques circonstances qui se puissent imaginer. »

De ces éléments de l'ancienne civilisation, lettres, philoso-

phie, sciences et arts, aucun ne fut abandonné ; plus d'un fut rajeuni et enrichi. En littérature, le moyen âge crée le grand cycle chevaleresque ; en philosophie, il termine la grande querelle du nominalisme et du réalisme ; dans les sciences, il prépare la chimie moderne par l'alchimie ; dans l'art, il crée le style gothique et le *déchant*, d'où devait naître la musique moderne.

M. Littré vante « les bienfaits de l'Église, quand elle demeure seule entre Rome défaillante et la barbarie envahissante. » Il compte « parmi les grandes créations d'une société tout imprégnée du besoin de la prière et de l'ascétisme chrétien, ces couvents qui, au milieu des Germains débordés, cultivaient, enseignaient, civilisaient. »

Il assigne « un rôle puissant et noble » à ce que d'autres « considèrent comme une chute profonde par rapport à l'antiquité païenne. »

Trois éléments capitaux, suivant M. Littré, font le caractère du régime féodal : premièrement, il reconnaît un suzerain et, par suite, conserve l'idée de l'*Etat* ; en second lieu, il reconnaît une autorité spirituelle, pleinement indépendante de lui ; et, enfin, il transforme en servage l'esclavage antique.

« Ce sont là de grandes choses, ajoute M. Littré, qui exigent le respect de l'histoire et la reconnaissance de la postérité. »

Un historien catholique dirait-il autrement et mieux ?

Il y a bien çà et là quelque note discordante, mais l'ensemble est dans ce ton.

Quand M. Littré, avec l'enthousiasme froid de l'érudit, trace l'histoire de la langue et de la littérature, si riche et si originale, du moyen âge, il n'a garde non plus de méconnaître l'influence exercée sur l'une et l'autre par l'Église. Il n'oublie ni les bibliothèques monacales et épiscopales qui nous ont conservé et transmis les trésors littéraires de l'antiquité ; ni ces moines copistes, chargés de les reproduire et de les multiplier ; ni ces premières écoles publiques, instituées près

des chapitres (celles de Notre-Dame envahirent peu à peu toute la montagne Sainte-Geneviève, puis en partie les faubourgs); ni ces conciles prescrivant dès lors l'enseignement des langues orientales, et faisant de tout *clerc* ou prêtre un instituteur, obligé en conscience d'enseigner autour de lui les lettres, en même temps que la religion. Il cite ces chartreux de Paris qui, au XII^e siècle, répondaient à un comte de Nevers qui leur offrait des vases d'argent : « Nous préférons du » parchemin pour nos copistes », — méritant ainsi ce bel éloge d'un contemporain : « Ils sont pauvres, mais ils ont de riches bibliothèques. »

Ceci nous amène, enfin, à M. Littré philologue, lequel, Dieu merci, n'a rien de commun avec M. Littré philosophe. Ce sont deux hommes dans un seul. Si nous avons cru devoir au préalable combattre celui-ci (sans prétendre toutefois le réfuter de point en point, ce que d'autres ont fait si pertinemment¹), nos éloges adressés au philologue n'en paraîtront que plus sincères; car, avec lui, autant que notre compétence nous le permettra, nous n'aurons guère qu'à louer et admirer. Sans parler de ses autres livres de linguistique, qui ont été comme la préface et la préparation de son grand *Dictionnaire de la langue française*, M. Littré, par ce dernier et monumental ouvrage, s'est placé du coup hors de pair à la tête des philologues français, et a doté notre langue du plus riche, du plus savant, du plus complet répertoire lexicologique qui lui ait été jusqu'ici consacré. Ajoutons, tout de suite, que, comme nous le verrons, le philosophe a eu le bon goût et la sagesse de laisser le philologue poursuivre seul sa formidable tâche, et d'éviter de gâter par ses théories cette belle œuvre, restée ainsi purement philologique.

LUCIEN DUBOIS.

¹ V. Notamment les remarquables articles de M. l'abbé Méric, publiés récemment dans le *Correspondant*.

FONTAINES ET CHÊNES DRUIDIQUES

DANS LES MAUGES

A l'ouest du département de Maine-et-Loire, dans la circonscription de l'arrondissement de Cholet, se trouve le pays des Mauges.

L'origine de ce nom viendrait, dit-on, de ce que César, irrité par la résistance opiniâtre que lui opposaient les habitants de cette contrée, aurait dit, en parlant d'eux : *Mala gens*, mauvaise race. L'injure de César, en cette circonstance, devenait pour le peuple courageux qu'il voulait asservir un grand éloge. Malgré notre admiration pour ces intrépides Gaulois, qui, mal armés, ne craignaient pas, en défendant le sol sacré de la patrie, d'opposer leurs poitrines nues au choc redoutable des légions romaines, nous ne pouvons partager l'opinion de quelques écrivains du pays, qui, fiers à bon droit du courage héroïque de nos ancêtres, prétendent à tort que les Romains ne purent jamais conquérir les Mauges. Des restes encore visibles de castramétation romaine, aux environs de Beaupreau, qui occupe le centre de cette contrée, prouvent évidemment que les Romains s'y sont établis.

Le plus important de ces camps, dont on voit encore les restes de fortification en terre très-remarquables, se trouve à une lieue de Beaupreau, dans la commune du Fief-Sauvin, près d'une ferme appelée *Segourie*. On a trouvé dans ces retranchements, des briques romaines, des poteries, des médailles et divers objets qui ont fait croire à plusieurs savants, que c'était en ce lieu qu'avait existé la *Statio Segoria*.

En outre, des documents historiques nous apprennent que pendant la domination des Romains en ce pays, ils furent obligés d'y réprimer de nombreuses révoltes.

Admirablement cultivé maintenant, le pittoresque et fertile pays des Manges, était jadis, du temps des druides qui le gouvernaient, couvert en grande partie de forêts. C'est sous les ombrages de ces bois épais que les druides, dont la religion est fort peu connue, parce qu'ils n'ont jamais rien écrit, rassemblaient, à certains moments, les habitants de la contrée.

Le pays des Manges possède encore un certain nombre de monuments celtiques en terre et en pierre, et plusieurs fontaines, qui depuis les temps druidiques jusqu'à nos jours, ont conservé la réputation de guérir les malades qui boivent de leurs eaux. En outre, deux chênes antiques existent encore dans les Manges, dont l'un surtout, si l'on en croit la tradition, a été consacré aux cérémonies religieuses des druides. Parmi les fontaines auxquelles on attribue le privilège de remédier aux souffrances humaines, nous allons citer celle qui jouit de la plus grande célébrité.

A deux lieues de Beaupreau, dans une vallée solitaire nommée Bellefontaine, existe une source qui, du temps des druides, était en grande vénération. Les druides avaient établi un collège en ce lieu. Cet établissement, si l'on en croit la tradition, exista jusque sous le règne de l'empereur Charlemagne, qui le détruisit et fonda à sa place une abbaye.

Ce monastère, bâti à une petite distance de la source vénérée, s'appela Notre-Dame-de-Bellefontaine.

Cette abbaye, qui relevait autrefois, pour le spirituel, du diocèse de la Rochelle, était fort riche et construite comme une véritable forteresse du moyen âge. Ses fossés, ses tours, ses remparts crénelés et le courage des religieux, l'empêchèrent de tomber entre les mains des huguenots en 1562.

A cette époque, le marquis de Goulaine vint, avec une troupe de protestants, assiéger l'abbaye. Il croyait, sans coup férir, s'emparer du couvent; mais les moines, résolus à se défendre, montèrent

En voyant aujourd'hui l'esprit religieux qui anime les habitants des Mauges, on ne pourrait pas croire, si l'histoire n'était là pour le prouver, que leurs ancêtres demeurèrent opiniâtrément attachés à l'idolâtrie, longtemps après qu'Angers et le territoire environnant eurent été convertis au christianisme. Bien plus, quand les empereurs, par des édits terribles, voulurent anéantir les sanguinaires superstitions du culte druidique, les prêtres proscrits de cette religion furent nourris, payés et cachés par le peuple, qui continua à assister en secret à des cérémonies, soit dans l'ombre des forêts, soit dans des grottes souterraines.

La conduite si généreuse et si dévouée du peuple des Mauges, en cette circonstance, fait supposer que le système gouvernemental des druides était beaucoup plus paternel que tyrannique. Si les druides avaient été des oppresseurs, ils n'auraient point trouvé dans la population des témoignages si touchants d'attachement et d'estime.

Enfin, quand le christianisme eut pénétré dans ces contrées, il s'y établit beaucoup plus solidement que dans les pays où régnait le polythéisme des Romains. On put s'en convaincre en 1793, quand ce peuple héroïque, froissé par la Révolution dans ses croyances religieuses et ses opinions politiques, se souleva tout à coup pour entreprendre une gigantesque lutte contre les ennemis, si puissants alors, de la religion catholique et de la monarchie.

CHARLES THENAISIE.

LE DÉCLASSÉ*

XX

Revenons maintenant en Bretagne. Rien n'était changé, en apparence, dans la petite maison des épicières : Mathurine, assise devant son comptoir, était aussi grincheuse que de coutume, la douce Madeleine faisait son tricot dans l'arrière-boutique, tandis que Finette, la petite chienne brune couchée sur un paillason devant la porte, aboyait au moindre bruit. Rose, toujours bonne et pieuse, avait perdu sa fraîcheur et sa gâté. Elle était belle encore, cependant, mais le pli qui s'était creusé entre ses beaux sourcils, annonçait qu'elle avait souffert.

Deux années s'étaient écoulées depuis le départ d'Urbain. Peu à peu, ses lettres, qu'on attendait avec une tendre impatience, étaient devenues plus brèves, plus rares, et, enfin, elles avaient cessé tout à fait. Mathurine criait à l'ingratitude, et trouvait à cela une sorte de satisfaction ; mais pour Madeleine et pour Rose, cette attente journalière était devenue une véritable angoisse. A la fin, Madeleine écrivit à son neveu, le conjurant de lui faire savoir s'il était malade, ou s'il les oubliait complètement. Trois jours après, une lettre, au timbre de Paris, arriva à N. ; c'était l'écriture de ce cher Urbain. Madeleine ouvrit l'enveloppe avec une vive émotion ; le cœur de Rose aussi battait bien fort. Et elles lurent :

« Je ne suis point malade. Pardonnez-moi, et ne m'écrivez plus.

» URBAIN. »

* Voir la livraison de mars, pp. 221-230.

Madeleine leva les yeux au ciel, avec une douleur résignée, tandis que sa nièce devint affreusement pâle et se sentit près de défaillir.

— Lui pardonner ! s'écria la bonne tante ? Qu'a-t-il pu faire, que nous ne puissions pardonner ?

— Et il ne veut même plus qu'on lui écrive ! Oh ! l'ingrat ! l'ingrat ! exclama la pauvre Rose en pleurant.

— Ne te désole pas, ma fille, dit Madeleine, en la pressant dans ses bras, il nous reviendra tôt ou tard, comme l'enfant prodigue ; et nous aussi, nous lui pardonnerons.

Il revint, en effet ; mais quel changement ! son teint brun était devenu jaune. Ses yeux noirs, creux et cerclés de violet, à demi cachés sous ses sourcils épais, lui donnaient une physionomie sinistre. Sa lèvre n'avait, au lieu de son doux sourire, qu'une expression amère et méprisante. Le désordre de sa toilette indiquait assez le désordre de son âme, et, en le voyant passer, avec ses habits en loques et son chapeau déformé, les voisines des demoiselles Muscas ricanaient de mépris et disaient : « Le voilà donc, monsieur Urbain, qui était allé à Paris, pour faire fortune ! »

Ce n'était pas l'affection qui le ramenait au toit de son enfance : c'était, hélas ! l'excès de la misère. Se fiant aux conseils de M^{me} Blamot, il avait tout essayé, et n'avait réussi à rien, excepté à devenir sceptique. Il était du nombre de ces êtres sans boussole, allant à la dérive, et ne trouvant de vrai ici-bas que le mal. Ses propos contre la religion et contre la société indignaient ses tantes, et Mathurine disait : — « C'était bien la peine d'élever un petit jacobin ! » Rose le traitait comme un malade ; elle pensait qu'il faut beaucoup de douceur pour guérir les plaies de l'âme. — « Laisse-moi, lui disait-il, ne sais-tu pas que désormais je suis indigne de toi ? Je suis de la race condamnée. »

Cependant, la jeune fille ne l'abandonnait pas ; car il y avait en son cœur plus d'amour et de dévouement que de parfums dans les fleurs les plus suaves.

Au grand étonnement des demoiselles Muscas, il n'y avait plus

moyen de prononcer devant Urbain le nom de la comtesse de Trémenech ou de son fils sans le mettre en fureur. Non-seulement, il ne voulut pas aller voir le respectable abbé Le Fur, mais il refusa de recevoir sa visite, déclarant qu'il haïssait les robes noires; parole qui causa à la tante Mathurine une exaspération qui se comprend.

« Il est bien coupable, disait Rose; il est bien coupable, mon pauvre Urbain! Je ne devrais plus l'aimer, mais je l'ai tant aimé depuis qu'il arriva ici tout enfant! Que ne puis-je le consoler, comme je le consolais alors! car il est profondément malheureux, aigri, désespéré. » Mais en vain la pieuse jeune fille lui rappelait les jours de son enfance et leur affection mutuelle; en vain elle lui disait que rien n'est irréparable, tant que l'on est en cette vie, et le suppliait de recourir à Dieu. Rien n'avait le pouvoir de le toucher.

N'est-ce pas une des plus terribles épreuves que celle de ne pouvoir consoler ce qu'on aime? Eh quoi! pouvoir soulager l'indigent, guérir le malade, et n'avoir pas une goutte d'eau pour la fièvre d'une âme chérie! ne pouvoir arracher le trait enfoncé dans sa blessure! être réduite à rester là, oisive, impuissante, vis-à-vis de cette douleur qu'on voudrait calmer ou partager! Oh! ne pouvoir consoler! c'était là l'amer regret de la pauvre et fidèle Rose... Elle avait toujours pourtant son bon et tendre regard; sa voix n'avait rien perdu de ses accents doux et pénétrants; mais elle comprenait, hélas! qu'à cet infortuné sa faible main ne pourrait jamais servir d'appui, et que dans le cœur de son ami d'autrefois, son cœur n'avait plus d'écho...

Alors elle s'adressait à Celui qui est tout-puissant: — « O mon Dieu! s'écriait-elle, dans le déchirement de sa douleur, j'ai recours à vous, pour cette âme en péril, pour cette âme qui se désespère; éloignez de cet esprit dévoyé les funestes pensées que l'Ange des ténèbres y a semées. Faites-lui sentir les douceurs de votre grâce, et répandez dans cette âme infortunée vos rayons de paix et d'amour! »

Oh! que Dieu est miséricordieux pour les pauvres pécheurs, puisqu'il intéresse à leur sort, non-seulement les anges du ciel, mais les anges de la terre!

XXI

Nous approchons du dénouement de l'histoire du Déclassé. Des bruits de guerre ne tardèrent pas à éclater, puis vinrent les combats, et bientôt, hélas ! les revers !... page d'histoire à jamais lamentable, et dont nous nous hâterons de tourner le feuillet.

Le comte de Trémeneç avait quitté sa jeune femme pour aller rejoindre son ancien bataillon, dans l'armée du brave Charette, et Urbain était parti aussi dans la garde-nationale mobile. Il n'avait pas cessé de porter sur lui le chapelet béni que Rose lui avait donné plusieurs années auparavant. Cette certitude fut pour elle une consolation.

Cependant, on fut encore bien longtemps à N... sans avoir des nouvelles d'Urbain. On apprit seulement que son bataillon était à Paris. Les horreurs du siège vinrent ensuite, et, enfin, l'abominable Commune ! On ne saurait peindre la désolation des demoiselles Muscas et de leur nièce, quand elles lurent dans un journal le nom d'Urbain Castec, comme colonel des fédérés. C'était lui aussi qui, chaque jour, écrivait dans le *Rappel* une de ces déclamations excitant les ouvriers de Paris aux plus sauvages passions, à la guerre civile, au vol, à l'incendie. La haine et l'orgueil déçu avaient complètement perverti cette nature, qui n'avait pas été cependant toujours dépourvue de bons sentiments ; et maintenant on aurait dit qu'elle avait entièrement et à jamais perdu toute notion de justice et de devoir.

Pendant qu'il faisait et ordonnait le mal, le vénérable abbé Le Fur, venu d'abord à Paris comme aumônier d'un régiment, n'avait pas voulu retourner au pays, tandis qu'il pouvait être de quelque secours. Les ambulances regorgeaient de blessés, et partout on citait la tendre charité du vieil aumônier breton. Tout à coup, cependant, le bruit courut à N... que l'abbé Le Fur avait été arrêté, comme plusieurs autres ecclésiastiques, et, un peu plus tard, M^r l'archevêque de Paris. Il n'était que trop vrai : le vénérable prêtre, arraché à ses œuvres de zèle et de dévouement, était renfermé à la

Roquette ; mais, ce que l'on ne sut pas à N. . . , heureusement pour les demoiselles Muscas, — c'est qu'apprenant qu'Urbain était colonel d'une de ces bandes de fédérés, il lui avait envoyé un des gardiens de la prison, pour lui demander de le sauver, en le réclamant comme compatriote et ancien ami. — « Je ne le connais pas », avait froidement répondu Urbain.

Mais, quand il vit, quelques jours après, passer le détachement de gardes-nationaux qui conduisait vers l'avenue d'Italie plusieurs de ces martyrs ; quand il rencontra le regard de l'abbé Le Fur, regard plein de douleur, de pitié, de pardon : — « Sauvez-le ! cria-t-il, hors de lui. Grâce pour ce vieillard ! »

— Trop tard ! lui répondit le chef du détachement ; le vieux curé est jugé.

On les entraîna tous, et bientôt le bruit de la fusillade retentit au loin.

XXII

L'armée de Versailles a enfin délivré Paris, et, tandis qu'on instruit le procès des assassins, on relève, parmi les ruines fumantes et les rues ensanglantées, les morts et les blessés. Plusieurs des fédérés, mis hors de combat, avaient été transportés dans les vastes salles de l'hospice de la Pitié. Un jour, un jeune homme demanda à visiter ces malheureux ; il espérait et craignait à la fois de découvrir parmi eux un de ses anciens amis. Ce jeune homme était le comte René de Trémeneç.

Une sœur de charité guidait sa marche dans cet asile des douleurs. Des figures pâles, aux regards ternes, se soulevaient un peu sur leur oreiller, au bruit de leurs pas. Quelques plaintes, quelques gémissements interrompaient seuls le silence. — « Hélas ! pensait René, combien de ces hommes qui souffrent ici et qui vont mourir, furent plus égarés que coupables ! Combien de pauvres ouvriers ont été séduits par de fallacieuses promesses et par les phrases sonores de ces journalistes, qui s'enrichissent en les trompant ! »

— Presque tous consentent à écouter l'aumônier, dit au comte

la bonne sœur de charité. Plusieurs même n'attendent pas nos exhortations et demandent à se confesser ; mais, malheureusement, quelques-uns font frémir par leurs imprécations contre Dieu et contre la société ; ils regrettent de n'avoir pas fait assez de mal, et jurent que, s'ils guérissent, ils seront sans pitié, à la première occasion... Il y a un de ces misérables, continua la sœur, que les autres appellent *colonel*. Celui-là est dans une telle surexcitation, que nous craignons qu'il ne débande sa plaie pour mourir au bout de son sang. Il y a toujours près de lui un infirmier, qui est le meilleur homme qu'on puisse voir. Dans la maison, il passe pour un saint.

Comme la religieuse achevait de parler, le comte aperçut, sur un lit placé au fond de la salle, un homme aux cheveux et à la barbe noirs, au visage contracté par la souffrance, à la chemise rougie de sang, et qui semblait en proie à une impatience fébrile.

— Voilà précisément le *colonel*, dit la Sœur en s'approchant du lit, près duquel un vieil infirmier à cheveux blancs se tenait assis et cherchait à calmer l'agitation du blessé, qui, par un brusque mouvement, avait rejeté sa couverture. Il était fort mal ; son épaule fracassée était soutenue par des bandes, et des linges entouraient sa main gauche.

— C'est là celui que je cherchais ! s'écria René.

— Urbain, dit-il, mon pauvre Urbain ! puis-je quelque chose pour vous ?

— Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria-t-il en tournant vers le comte des yeux pleins de fureur. Ne pouvez-vous me laisser mourir en paix, monsieur le comte ? Je ne veux point de votre pitié ; je ne veux rien de vous !... Vous êtes noble, riche et dévot : je vous hais à cause de cela. Je vous hais, parce que vous avez la vie douce, et je vous défends d'insulter aux derniers moments d'un des vaincus de votre société... Votre *société*, reprit-il avec un ton farouche, elle me soigne bien ; elle se hâte de me guérir afin de me fusiller ; mais je tromperai son attente : elle n'aura que mon cadavre !...

Le visage du comte n'exprimait que la bonté et la compassion.

Il chercha à attendrir ce cœur ulcéré, en rappelant les souvenirs de l'enfance.

— Oui, oui, je comprends, répondit Urbain, vous voulez me faire entendre que je fus le *protégé* de votre mère ! Il m'a semblé bien dur, allez, le pain de la *protection* !

— Je suis fâché, dit enfin le comte, de vous trouver dans un tel état d'exaspération ; je venais vers vous avec une lettre de celle qui a élevé votre enfance, de la digne demoiselle Muscas, de votre tante Madeleine.

À ce nom, le vieil infirmier tressaillit, mais on n'y fit point attention.

René tira de son portefeuille une lettre qu'il posa sur le lit, et se retira, en assurant qu'il reviendrait dès que le blessé serait plus calme et voudrait le recevoir.

A la nouvelle que l'on avait répandue à N... de l'arrestation du colonel Urbain Castec à une barricade et de sa condamnation à mort, Rose avait été tellement bouleversée, qu'elle était tombée dangereusement malade, et lorsque cette terrible nouvelle eut été démentie, Madeleine, ne pouvant abandonner sa nièce à l'égoïste Mathurine, avait écrit au comte de Trémenc, alors à Paris, pour le prier de chercher son ancien camarade et de lui remettre une lettre d'elle. Cette missive était toute baignée de larmes, toute pleine de douleur et de pardon.

Le vieil infirmier, qui semblait porter à Urbain un intérêt particulier, profita d'un instant de calme pour lui lire la lettre de la bonne vieille fille. — Il écoutait dans un sombre silence, puis à ces mots : « Rose est fort mal ; je crains qu'elle n'en meure ! » il poussa un profond soupir. — « Ah ! dit-il, pauvre Rose ! quel malheur qu'elle se soit attachée à moi !... »

La nuit fut très-mauvaise, et le délire d'une fièvre dévorante réduisit bientôt Urbain à la dernière extrémité. Le lendemain, la fièvre était moins forte, et la sœur engagea le vieil infirmier, qui n'avait pas quitté un seul instant le chevet du blessé, à aller prendre un peu de repos.

— Ma sœur, je ne puis le quitter, répondit le vieillard ; la fin approche, et il ne pense pas à Dieu, le pauvre garçon ! Oh ! je ne le quitterai pas ainsi !

Et, retournant à son poste, il recouvrit le moribond avec une pitié et un soin qui ressemblaient à de la tendresse.

— Urbain, dit-il, voulez-vous que je vous raconte une histoire pour vous distraire un peu ?

— Comme il vous plaira, mon bonhomme ; cela m'endormira peut-être, car mes souffrances sont moins vives.

Mais, au lieu de s'endormir, il ne tarda pas à écouter avec attention le récit de l'infirmier, que nous allons raconter en l'abrégeant.

Vingt ans auparavant, il y avait dans la rue Saint-Lazare, à Paris, un ménage misérable. Un ouvrier cordonnier, adonné à l'ivrognerie, maltraitait sa femme et son enfant, et par sa paresse et son inconduite les laissait dans la misère et l'abandon. Il arriva qu'un soir, cet homme coupable trébucha en sortant d'une tabagie et tomba dans la Seine. Un prêtre charitable se jeta aussitôt à l'eau et le sauva. Lorsqu'il eut repris ses sens, il était couché dans un bon lit, à l'hospice de la Pitié. Un révérend père jésuite tenait ses mains dans les siennes, tout en priant Dieu. C'était le prédicateur, l'ami des pauvres, le bon père M... Il avait sauvé la vie de l'homme coupable ; il fit plus, il le convertit. Il lui fit si bien comprendre l'énormité de ses fautes, que, touché d'un vif repentir, il ne songea plus qu'à réparer le passé. Mais en vain fit-il demander sa femme et son fils : on lui apprit qu'ils avaient disparu et qu'on les croyait partis pour la Bretagne, où la pauvre femme avait des parents. Peu de temps après, on lui annonça la mort de l'infortunée Bella. L'enfant, adopté par ses tantes Muscas, devait être heureux, plus heureux qu'avec son père. Celui-ci ne le réclama donc pas, et, détestant ses erreurs passées, s'efforçant de faire le plus de bien possible, il était resté à l'hospice, remplissant à la fois les fonctions de cordonnier et d'infirmier. Il avait toujours conservé l'espoir de revoir son fils, et il avait été sur le point de faire un voyage en Bretagne ; mais, connaissant l'opposition que les tantes de Bella

Le Goff avaient faite à son mariage, et ne doutant pas de la juste indignation qu'il leur avait causée par sa mauvaise conduite, il avait toujours différé, redoutant l'accueil qui lui serait fait et qui eût peut-être nui à l'avenir de son fils. Cependant, dès l'entrée d'Urbain à l'hospice, il s'était senti pour lui plus de pitié que pour tous les autres. Je ne sais quoi lui criait intérieurement qu'il ne devait pas être pour lui un étranger, et lorsque le comte de Trémenech avait prononcé le nom de Madeleine Muscas, il avait tressailli, ses yeux s'étaient voilés de larmes... Dans ce blessé, qui lui avait inspiré un intérêt indéfinissable, il avait reconnu son fils Urbain !...

J'ignore, si, en toute autre circonstance, le déclassé eût été charmé de retrouver, dans cette humble situation, le père, qu'il croyait mort depuis longtemps.

— Mon père, murmura-t-il, mon père, je vous reconnais maintenant !

Oui, c'étaient les mêmes traits, mais transfigurés par la dignité de la vieillesse unie à la vertu.

— Tu me pardonnes, n'est-ce pas ? dit-il, le mal que j'ai fait à ta mère, et l'abandon où j'ai laissé ton enfance ?... Oh ! j'ai été bien coupable ! mais c'est que la clarté manquait à mon esprit, et la misère avait aigri mon cœur. Si tu savais le bien que m'a fait le père M !.. Il m'a enseigné des choses auxquelles je n'avais pu penser, à savoir qu'un pauvre peut être plus heureux qu'un riche, et que la bonne Providence veille sur chacun de ses enfants.

— La Providence ! répéta le sceptique, d'un accent de raillerie amère.

— Est-ce que tu en doutes, mon malheureux enfant ? mais laisse-moi demander au père M... de venir te voir.

— Je hais les robes noires, et aussi les blanches. Je hais tout ce qui est moine ou prêtre ; je l'ai prouvé. Je pouvais sauver l'abbé Le Fur, il ne fallait qu'un mot : je ne l'ai pas prononcé !

— Que dis-tu ? l'abbé Le Fur ?

— Oai, un prêtre breton, un vieillard. Il m'avait fait faire ma

première communion ; il était l'ami de mes tantes... Oh ! son sang retombera sur ma tête !...

XXIII

Pendant que la religieuse hospitalière priait près du lit d'Urbain, son père avait couru chez le père M... Il le trouva à Saint-Sulpice, à son confessionnal. Dès que le bon infirmier lui eût dit quelques paroles, il quitta tous ceux qui l'attendaient, comme le bon Pasteur, qui court à la recherche de la brebis égarée.

D'abord assez mal reçu par l'insurgé mourant, il finit, par ses douces exhortations et par l'énergie de sa volonté, inspirée de Dieu, il finit par toucher le cœur endurci du malheureux Urbain. Oui, il le toucha profondément, et son pauvre père vit couler ses larmes, expiation du sang versé ; il pleura avec lui, et tous deux s'embrassèrent sur ce lit de mort. Urbain avait fait poser sur sa poitrine le chapelet de Rose, et il demanda à son père de le lui rapporter quand il ne serait plus.

Oui, les prières de Rose et de Madeleine avaient enfin été exaucées ; un miracle de la grâce s'était accompli : l'insurgé s'était soumis, l'orgueilleux s'était repenti, et était mort en pressant de ses lèvres la croix de Celui qui pour nous s'est abaissé jusqu'à l'ignominie du supplice.

XXIV

Et M^{me} Blamot ? Pas une seule fois elle n'était venue à l'hospice de la Pitié. Peut-être même ne s'était-elle point inquiétée du sort d'Urbain.

La malheureuse créature avait assez de sa part d'angoisse : son frère, le misérable Ferré, avait été jugé, puis condamné à être fusillé. Ainsi, le seul lien qui l'attachait à la vie, la seule affection qui eût jamais fait battre son cœur, le seul bon sentiment de son âme mauvaise, tout cela allait être brisé, anéanti. Mais qui donc avait excité, exalté les passions haineuses de Ferré, et qui donc,

par ses sophismes avait éloigné de la religion le malheureux difforme ?

C'était elle qui l'avait mis en guerre avec la société, et s'il était devenu meurtrier et incendiaire, c'était la faute de cette misérable impie, qui ne s'en rendait peut-être même pas compte !

Quoi qu'il en soit, elle alla chaque jour le visiter dans sa prison ; elle le suivit au tribunal, écoutant et regardant avec une attention fiévreuse. On aurait voulu admirer ce dévouement et plaindre cette sœur ; on ne le pouvait pas, tant sa physionomie était fausse et méchante. Il périt, et, seul de ses compagnons de crime et d'infortune, qui furent exécutés ce jour-là, Ferré refusa obstinément l'assistance du prêtre, et vis-à-vis de la mort, il se déclara athée !!

Le lendemain, un cercueil était descendu à la gare de ***, petit village aux environs de Paris, lieu de naissance de M^{me} Blamot et de son frère. Elle était là, vêtue de noir, l'œil sec et farouche. Elle recouvrit elle-même la bière d'une draperie de couleur rouge, et, sans prêtre, sans croix, on se dirigea vers le cimetière. Quelques hommes débraillés, abrutis, suivaient en curieux ; quelques-uns ricanait.

Il y avait aussi trois ou quatre femmes, aux yeux effrontés, aux lèvres avinées, aux chignons de travers, dont les châles en guenille pendaient dans la boue.

La cloche n'annonça point ces funérailles ; on n'entra point dans la petite église.

Le cimetière était neuf ; une seule tombe y avait été creusée, celle d'un tout petit enfant ; elle était entourée de fleurs, et, tandis que le petit ange souriait dans le paradis, le corps sanglant du condamné descendait lentement dans la terre.

Alors, le fossoyeur, suivant l'usage, présenta l'eau bénite à la sœur de Ferré. Elle refusa d'un geste brusque, et jeta sur ce tombeau un regard désespéré ; car pour elle tout était fini. Elle n'avait pas la Foi, cette suprême consolation. Dieu, ce père si miséricordieux, elle ne le connaissait pas ; elle et son frère n'avaient jamais prononcé ce nom adorable que pour le blasphémer.

XXV

Retournons une dernière fois à N. . . , dans la maison des demoiselles Muscas. Un homme âgé, à l'extérieur respectable, et dont les habits annonçaient l'homme du peuple propre et rangé, était assis dans le petit salon, entre Madeleine et Mathurine ; car Rose, qui avait été si gravement atteinte par le chagrin et la souffrance physique, ne quittait pas encore sa chambre. En écoutant le récit de l'étranger, Madeleine était baignée de larmes, et il faut croire que son émotion avait un peu gagné sa sœur, car l'austère vieille fille s'était caché le visage avec ses mains ridées. Une lettre du comte René de Trémeneç avait de quelques heures précédé le voyageur, et annoncé son arrivée, car il n'eût pas osé, sans cela, se présenter chez les tantes de la pauvre Bella. Et puis, René avait craint, avec raison, le saisissement qu'aurait nécessairement causé à des personnes âgées l'apparition subite d'un homme qu'elles avaient cru mort depuis tant d'années ! Le premier soin du vieil infirmier, en arrivant à N. . . , avait été de prendre le chemin du cimetière, et d'aller prier et pleurer sur le tombeau de sa femme. Quelle larme amère ! Il l'avait tant fait souffrir ! . . . Mais son repentir était si vrai, et la lettre du comte, qui racontait sa conversion, avait tellement apaisé l'indignation des demoiselles Muscas, qu'elles lui firent un accueil indulgent. Mathurine murmura bien quelques paroles désagréables, mais on n'y fit guère attention.

Madeleine conduisit le père d'Urbain dans la chambre de Rose, afin qu'il lui fit lui-même le récit consolant de la fin chrétienne de celui qu'elle avait, hélas ! si tendrement aimé. D'ailleurs, ne l'avait-il pas chargé pour la jeune fille d'un suprême message ?

— Dieu soit béni ! s'écria-t-elle, il n'est pas mort isolé, comme je l'avais craint, sans un mot de pitié et de pardon !

Elle prit le chapelet, qu'on avait recueilli sur sa poitrine expirante pour lui être remis, selon son dernier vœu ; elle le prit en tremblant et le baisa.

— Nous avons tant chéri cet infortuné ! dit alors Madeleine, trop peut-être ! Il ne faut pas être faible . . . Voyez ce petit lit d'enfant, ce fut le sien . . . Et penser que nous l'avons élevé si petit et si bon, pour qu'il finit d'une mort si cruelle !

Elle éclata en sanglots.

— Voilà ce que c'est que d'avoir voulu en faire un personnage ! Vous n'avez pas voulu me croire, ma sœur ! dit Mathurine. Le défunt abbé Le Fur disait bien de ne pas l'envoyer au collège.

— Assez ! assez ! ma tante ! s'écria la pauvre Rose. A quoi bon ces reproches ?

— Hélas ! ajouta le vieillard, en baissant humblement sa tête blanchie, toute la faute en est à moi : si j'avais été un bon père, si j'avais rempli mes devoirs, j'aurais travaillé paisiblement près de ma femme et de mon fils ; je lui aurais enseigné mon métier, et le pauvre Urbain ne serait pas devenu un *déclassé* !...

BLANCHE DE ROSARNOUX.



VIVE L'EMPEREUR !

A VICTOR DE LAPRADE.

A peine ai-je ouvert votre lettre,
Moi que ce cri remplit d'horreur,
Je pousse, ému dans tout mon être,
Un joyeux *Vive l'Empereur !*

Ma famille, pâle, étourdie,
Accourt, à ce cri si nouveau,
Redoutant qu'une maladie
Ne trouble soudain mon cerveau.

N'ai-je donc pas haï l'Empire,
Même aux jours les plus triomphants ?
Et cette haine, je l'inspire,
Heure par heure, à mes enfants.

Du billet que ma main replie
On s'approche, — non sans terreur,
Puisqu'il exhale la folie...

— « Mes amis, vive l'Empereur !

- » Oui, vive l'Empereur ! vous dis-je :
- » Par lui se voit récompensé
- » Un homme — et c'est là le prodige —
- » Qui ne l'a jamais encensé !

- » Un rimeur tout plein d'imprudence
- » Et de mépris pour les écus,
- » Dont l'intraitable indépendance
- » Ne se plaît qu'avec les vaincus ;

- » Un rêveur assez ridicule
- » Pour chérir tant la vérité ,
- » Qu'il lui sacrifie et pécule ,
- » Et places dont on l'eût renté ;

- » Qui dépense sa vie entière
- » A vanter le bien et le beau ,
- » L'œil tendu vers la cime altièrè
- » Où luit l'idéal, son flambeau !...

- » Or — le fait n'est point fantastique —
- » Un souverain, d'honneur épris ,
- » Nota ce caractère antique ,
- » En visitant notre Paris.

- » Rare joyau, cette âme honnête
- » Avait séduit le potentat :
- » Il lut, il admira *Pernette* ;
- » Il savait *les Muses d'État*.

- » Rentré dans son lointain royaume ,
- » Il veut que, gracieux lien ,
- » Page de gloire, un beau diplôme
- » L'unisse au barde, au citoyen ;

- » Qu'il porte une Rose, fleurie
- » En janvier non moins qu'en avril...
- » — Et voilà pourquoi je m'écrie :
- » Vivé l'Empereur... du Brésil !

- » Vive don Pedro, qui couronne
- » Notre Juvénal, qu'autrefois
- » — Le trône se venge du trône —
- » Châtiait Napoléon trois ! * »

EMILE GRIMAUD.

Nantes, 19 avril 1873.

* Le jour de Pâques, M. de Laprade a reçu, de S. M. don Pedro II, empereur du Brésil, un diplôme qui le nommait commandeur de l'ordre de la Rose.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

MÉLANGES HISTORIQUES, par M. l'abbé Guillotin de Corson. — PREMIÈRE SÉRIE (Extraits de la *Semaine religieuse de Rennes*). — Rennes, 1873, grand in-12, de 140 pages.

M. l'abbé Guillotin de Corson vient d'offrir au public breton, dont il est déjà avantageusement connu ¹, un nouveau fruit de ses veilles laborieuses et de ses patientes recherches.

Ce modeste volume de *Mélanges historiques* renferme un grand nombre de pièces véritablement intéressantes, au triple point de vue de l'histoire, de l'archéologie et de la piété.

Je noterai en particulier celle qui a pour titre : *La Bretagne à Rome* ². On y trouve tant sur les Bretons des âges passés, qui ont fait le voyage de Rome, que sur les églises bretonnes de la Ville Éternelle, et sur les cardinaux de notre nation ³, un ensemble de renseignements, qu'on chercherait vainement ailleurs. Personne, à ma connaissance, ne les avait encore condensés et réunis avec tant de soin.

La *Visite aux ruines de Saint-Sulpice-des-Bois* ⁴ et la *Notice sur la cité d'Aleth* ⁵, me paraissent aussi dignes d'une

¹ Outre plusieurs travaux publiés soit ici même, soit dans le *Conteur breton*, soit dans la *Semaine religieuse de Rennes*, etc., l'auteur de l'ouvrage que j'annonce a trouvé des loisirs pour recueillir les matériaux de deux ouvrages de plus grande importance : 1° Une *Statistique historique et monumentale du département d'Ille-et-Vilaine* (4 fascicules ont déjà paru dans les mémoires de la *Société Archéologique de Rennes*), 2° *Récits historiques et légendaires relatifs à la Haute-Bretagne*. La *Revue* a rendu compte du premier volume qui a paru en 1870. Redon ; Guillet.

² *Mél.*, pp. 9-25.

³ Je dois cependant faire remarquer que notre auteur, par inadvertance sans doute, a oublié d'inscrire sur sa liste le cardinal Bernard, de Rennes (V. *Mélanges d'Hist. et d'Archéol. Bre.*, t. II, p. 56).

⁴ *Mélanges*, etc., p. 61.

⁵ *Ibid.* p. 109.

recommandation spéciale, principalement au point de vue archéologique.

Quant aux *Notices sur les Saints princes Bretons* ¹, qui sont éparses dans le volume, elles sont aussi instructives qu'édifiantes.

Mon attention s'est encore portée avec intérêt sur la pièce qui est relative à saint Just, évêque de Rennes ². Ce n'est malheureusement qu'une simple note, et les assertions qu'elle renferme, ne sont peut-être pas suffisamment appuyées de preuves scientifiques, pour échapper à la discussion, mais en somme, l'auteur fournit tous les éléments d'une argumentation sérieuse. J'espère d'ailleurs que M. de Corson trouvera un jour l'occasion de reprendre ce travail en sous-œuvre. Le sujet vaut la peine d'être traité à fond, puisqu'il s'agit des origines mêmes du christianisme dans notre Armorique.

Dois-je avouer maintenant que les pages qui ont trait aux peintures de Sainte-Cécile d'Alby ³, et quelques autres souvenirs de voyage ne paraissent pas venir fort à propos au milieu de descriptions et de récits uniquement consacrés à la Bretagne? Mais, après tout, ce n'est là qu'un assez léger défaut.

En résumé, le nouveau volume de M. de Corson me paraît aussi digne de figurer auprès de ses aînés, que de trouver un grand nombre de lecteurs empressés.

DOM FR. PLAINE,

Bénédictin de l'abbaye de Ligugé.

L'ANGE DU POULIGUEN, par M. N. Muller. — Paris, E. Lachaud, place du Théâtre-Français, 4. 1 vol. in-18. — 3 fr. 50.

On nous dit — nous n'irons pas y voir — que le roman à succès du jour, *la Femme de feu*, dont on ne compte plus les éditions, débute sur nos plages de la Loire-Inférieure.

¹ *SS. Mélan et Méloir*, p. 49; *S^{te} Triphine et S. Tremeur*, p. 52; *S. Judicaël*, p. 55; *S. Salomon*, p. 71; *la Duchesse Ermengarde*, p. 101; *le B. Charles de Blois*, p. 127.

² *Mé.*, p. 41.

³ *Ibid.*, pp. 77, 115, etc.

C'est fâcheux pour nos plages, qui, du reste, n'avaient nul besoin des descriptions de cette œuvre, immonde, paraît-il, pour se recommander à l'attention des baigneurs et des touristes. Par une rencontre toute fortuite, un récit qui paraissait en même temps que les pages de M. Adolphe Belot, *l'Ange du Pouliguen*, se déroule dans les mêmes lieux, et les retrace avec une fidélité et un charme qui nous ont très-agréablement frappé. L'on sent, dès l'abord, que l'auteur a vu, compris, aimé, les sites où se meuvent ses personnages.

Méry prétendait que l'on ne réussit à bien dépeindre que les contrées où l'on n'a jamais porté ses pas ; et cette théorie, il ne se fit point faute, dans *Héva*, *la Guerre du Nizam*, *la Floride*, etc., de l'appliquer à l'Inde, à l'Amérique et à la Chine, qu'il n'avait jamais honorées de sa visite. — Tout autre est la méthode de M. N. Muller, et nous ne l'en blâmerons pas. Il y a vraiment plaisir et profit à partir de Nantes, et à regarder successivement, avec lui, tous les points de la route dignes de quelque examen. Indret, Savenay, Donges, Paimbœuf, et surtout Saint-Nazaire, sont l'objet d'études, d'appréciations rapides et justes. Puis, viennent, au courant de la nouvelle, Guérande, le Bourg de Batz, le Croisic, le Pouliguen, dont les aspects, les souvenirs, les costumes et les mœurs sont rendus avec une vérité et une poésie qui ne satisfont pas moins la curiosité que l'imagination.

Nous n'envisageons ici, pour ainsi dire, que le côté extérieur du livre de M. Muller, le cadre, le milieu où se développe l'action. Certes, il nous serait facile de suivre, dans sa vie laborieuse et vaillante, le jeune ingénieur Lucien Colombel, au milieu des dunes d'Escoublac, qu'il a la mission de fixer en les boisant. Il nous plairait de le montrer, admirable dans les soins affectueux dont il entoure sa mère, et sublime, dans son dévouement spontané, le jour où il expose sa vie pour arracher à la mort une jeune fille imprudente. Mais nous supposons que, comme nous, le lecteur n'aime point à savoir d'avance les péripéties du roman qu'il se propose de lire. Nous lui conseil-

lons donc de demander à M. Muller lui-même, pourquoi M^{lle} Gabrielle de Beaulieu avait été surnommée par les bons gens du pays « l'Ange du Pouliguen » ; nous l'engageons à faire connaissance avec sa vénérable aïeule, la baronne d'Orgeril, son tuteur, le bon abbé Rivière, qui ne pouvait se décider à croire au mal, et la noble mère de l'ingénieur, M^{me} Colombel, sans oublier deux personnages épisodiques, — amusants et odieux à la fois, — le petit crevé, Gaston Chauvin, et sa digne tante, M^{lle} Joséphine Galochet, ex-fripière de la Rotonde du Temple, à Paris.

Tous ces types sont vrais, bien observés, ont vécu, et ne vous sortent plus de la mémoire.

Quand les mois vont venir où nos plages se couvrent d'étrangers, l'éditeur de *l'Ange du Pouliguen* rendra un vrai service à toute cette population voyageuse et riche de loisirs, en mettant sous ses yeux et à portée de sa main, dans les gares et les librairies de nos villes de l'Ouest, cette instructive, saine et touchante lecture.

ÉMILE GRIMAUD.

— Notre collaborateur, M. S. Ropartz, vient de publier une traduction en vers français des *Poèmes de Marbode, évêque de Rennes*; nous en rendrons compte le mois prochain. (Voir à la *Bibliographie*.)

— Dans les encouragements aux sociétés savantes des départements pour travaux scientifiques, une médaille d'or est accordée à M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes. (*Travaux de botanique : Etudes de Lemnacées.*)

Une somme de 500 fr. est allouée à M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes, pour l'aider à continuer les fouilles paléontologiques qu'il a entreprises au Mont-Dol.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — M. Achille Joyau. — Le grand Pèlerinage du diocèse de Saint-Brieuc à Sainte-Anne d'Auray. — M. Henri de la Gournerie.

Notre ville a perdu, le mois dernier, un des hommes qui promettaient de l'honorer le plus, et dont le nom a été souvent écrit dans ce recueil.

Joseph-Louis Achille Joyau est né à Nantes, le 28 avril 1831. Il fit ses études classiques au lycée, et reçut du professeur de dessin de cet établissement, M. Leidet, les premières leçons de peinture. Tout d'abord, il semblait être destiné à devenir plutôt un peintre qu'un architecte; les copies qu'il fit au musée Cacault, dans sa toute jeunesse, paraissaient confirmer cette vocation. Mais, en 1851, il entra chez M. Chenantais, qui dirigeait alors les plus importants travaux d'architecture de la Loire-Inférieure; il y resta deux ans, puis partit pour Paris, où il entra d'abord dans l'atelier de M. Gilbert, et, peu de temps après, dans celui de M. Questel.

C'est comme élève de ce dernier qu'il suivit les cours de l'école des Beaux-Arts, où ses succès furent nombreux. Nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en reproduisant les notes suivantes, extraites des registres de l'école: — Admis le 18 avril 1855, il obtenait une médaille le 27 du même mois, une seconde le 26 octobre, et ce succès se renouvelait le 11 avril 1866. Le 27 juin 1857, le jeune Joyau entra en première classe, où il obtint encore quatre médailles pour divers sujets de compositions; enfin, le 21 avril 1860, il fut admis en loge, le septième, et, le 22 septembre, le jugement du grand concours lui décernait le premier grand prix de Rome.

Nous ne suivrons pas aujourd'hui notre lauréat dans ses voyages en Italie, en Sicile, en Grèce, en Égypte, en Syrie. Plus tard, il nous sera donné, croyons-nous, de publier une étude complète sur ses travaux importants; mais cette étude réclame un examen minutieux, et la lecture de lettres et de notes nombreuses.

De retour en France, Achille Joyau fut regardé comme un de nos plus habiles aquarellistes. Ses études, faites en Asie-Mineure, sont d'une

admirable et solide couleur, et d'une exécution surprenante. Mais ce sont surtout ses immenses travaux sur les ruines de Balbeck, qui composaient la partie la plus remarquable de ses riches cartons; il y avait là tous les éléments d'une splendide restauration de ces gigantesques débris, si poétiquement décrits par Lamartine. A l'achèvement de cette restauration était certainement attachée la gloire de notre artiste. Par malheur, le climat brûlant du désert avait fortement ébranlé la santé de notre courageux voyageur, et vainement les soins de sa famille et de sa jeune femme luttèrent contre le mal affreux dont il était atteint; sa maladie fit des progrès rapides et paralysa toute l'énergie de ce travailleur, appelé par ses amis, *l'infatigable*. C'est alors qu'il abandonna Paris, fondant encore quelque espoir sur la bienheureuse influence de l'air natal. Il arrivait à Nantes le 15 décembre dernier, et, depuis, sa vie ne fut qu'un long martyre, qu'il supporta avec une résignation vraiment chrétienne. Malgré ses horribles souffrances, il ne cessait de dire qu'il se trouvait heureux de finir ses jours entouré de tous ceux qu'il aimait le plus au monde. C'est dans ces sentiments qu'il mourut le 25 mars, à sept heures du matin.

Au moment des obsèques, une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait les personnalités les plus notables de notre ville, soit dans les arts, soit dans les lettres, vint s'associer au deuil de la famille. Les cordons étaient tenus par MM. Galles, sous-intendant militaire, président de la Société Archéologique, Van-Iseghem, secrétaire de la Société des Architectes de Nantes, MM. Pécaud, Legendre, Bruneau, amis du défunt et comme lui anciens élèves de l'atelier Questel, enfin par l'un de ses élèves, M. Varinois, venu de Paris pour la funèbre cérémonie.

Voici les deux touchants discours qui furent prononcés sur sa tombe :

DISCOURS DE M. VAN-ISEGHEM, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES
ARCHITECTES DE NANTES.

Messieurs,

C'est au nom de ses condisciples de l'École des Beaux-Arts, au nom de ses camarades d'atelier, que je viens adresser un dernier adieu à Achille Joyau. Des voix plus autorisées pourront vous parler de ses travaux, de ses envois de Rome et surtout de Pompéi, de ses restaurations, de ses tableaux, de ses portefeuilles si nombreux et si riches. Je veux vous dire ce qu'il fut à Paris et comment il se préparait à ces diverses productions.

Joyau entra en 1854 à l'École des Beaux-Arts; ses succès y furent nombreux. Il passa en première classe, fut admis deux fois en loge et obtint le grand prix de Rome en 1860.

C'était un travailleur infatigable. Ce qu'il a essayé et cherché paraît encore incroyable à ceux mêmes qui vivaient journellement avec lui. Le premier au travail

et souvent le dernier, on l'a vu, pour gagner du temps, dormir à l'atelier et se nourrir à peine. Il vivait là; c'était sa famille et sa maison. Il eut la bonne fortune d'être le premier grand prix de l'atelier Questel; il en devint la légende. Et pourtant sa véritable légende, c'est aux plaines de Balbeck qu'il la faut aller chercher. Les Arabes flegmatiques qu'étonnaient son mouvement continu et ses travaux incompris, parlent encore dans les plaines de la Beckaa (il nous a été donné de l'entendre), de Joyau voyageant avec ses échelles ou cheminant avec sa grande ombrelle par Laleh et Stora jusqu'à Beyrouth.

Il fut toujours de toutes les réunions d'atelier. Vivre avec ses camarades était un besoin pour lui. Il avait la parole facile; il en usait largement; on l'écoutait avec plaisir. Il était à Paris le centre des Nantais qui s'y rendaient. Il aimait à donner des conseils et ses conseils étaient bons. Aussi, lui était-il réservé une dernière consolation: celle de voir un de ses élèves admis au concours du grand prix de cette année.

Il a laissé à tous (hélas! aux dépens de ses jours) un exemple à suivre. Il a prouvé une fois de plus ce que peut le travail uni à la persévérance et à la fermeté du caractère. Il a travaillé toute sa vie. Le voilà dans la tombe. C'est la première fois qu'il repose!

Joyau était membre correspondant de la Société des architectes de Nantes, qui s'honorait de le compter dans son sein. Je veux aussi, au nom de tous ses confrères de la Société, lui dire un dernier et suprême adieu.

DISCOURS DE M. RENÉ GALLES, SOUS-INTENDANT MILITAIRE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE.

Bien hardie est la voix qui parle sur les tombes; et près de ce seuil austère de l'infini, il semble qu'aucun autre murmure que celui de la prière ne doive troubler le silence des morts.

Cependant, lorsque l'intelligence qui vient d'échapper à la terre, y a marqué d'une trace féconde son laborieux sillon, il convient que, dans cette réunion suprême des amis, l'on s'entretienne, un dernier instant, de l'homme, après avoir confié l'âme à Dieu.

Ma parole n'est que prêtée. Un ami, mieux autorisé, frappé par cette mort dans son affection profonde, a redouté le sanglot qui rend la bouche muette, quand le cœur déborde de parler. C'est lui qui a pensé, moi je ne fais que dire. Ce motif touchant d'une substitution regrettable, n'est pas le moindre hommage qui puisse tomber sur cette fosse ouverte: il vous dit, tout d'abord, combien celui qui vient d'y descendre a su se faire aimer!

La Société d'archéologie, qu'ici d'ailleurs je représente, tint à singulier honneur de le compter parmi ses membres correspondants; elle accomplit son devoir en s'associant à la peine d'une famille honorable et de nombreux amis; car ce deuil est de ceux qui imposent une douloureuse sympathie à qui tient en estime les hommes de cœur et de talent.

C'est en 1866 que notre compagnie eut la bonne fortune de s'adjoindre Achille Joyau. Le jeune pensionnaire de l'Académie de France à Rome venait d'accomplir en Orient la mission que lui avait attribuée la confiance de l'État et qui l'avait,

pendant dix mois entiers, tenu penché, solitaire, sur les ruines de Balbeck, ce désert aux éloquents silences. Notre éminent collègue avait consenti cet exil, pour rendre un brillant service à la science, en rétablissant le texte effacé d'une des plus belles pages de l'art monumental !

Heureuses, Messieurs, les académies qui font de pareilles recrues ! Et nos modestes travaux sur les anciens souvenirs et les choses du passé, prirent un élan nouveau, au simple contact de l'habile artiste voyageur, de l'explorateur infatigable des épaves antiques.

Nous suivimes, avec un ardent intérêt, les succès croissants et rapides de notre confrère et nous primes à ses travaux incessants une part légitime. La grande Exposition de 1867 fut l'occasion nouvelle d'un de ses plus beaux triomphes. Il y conquit l'une des premières médailles de la section d'architecture, passé maître en cet art dont les magiques procédés sont l'œuvre, il le savait, de l'humanité tout entière. Les splendides dessins qu'il avait rapportés de la Grèce, ou recueillis au milieu des pylônes d'Égypte et des ruines de Palmyre, devaient lui attirer une renommée plus grande et, sans doute, une récompense plus haute.

Mais Dieu, dans ses insondables décrets, avait résolu qu'il goûterait, ailleurs que sur la terre, le fruit de sa récolte laborieuse. Il est mort, victime fatiguée de son énergie dévorante, épuisé par la veille et le travail, brûlé par la pensée.

Et cependant, dans la vie de famille comme au milieu de l'agitation fiévreuse de Paris, en Italie comme en Orient, son existence était toujours simple et sérieuse. Oublié de lui-même, il se dépensait pour les siens et pour l'art. Il savait aimer ses amis, et ce serait un tableau charmant que cet épisode véridique de Joyau, malade, soignant son compagnon souffrant, sous les effluves torrides du soleil de Tadmor, l'antique cité des palmes.

Oui, Messieurs, de si belles et si rares natures sont bien dignes de nos hommages ; et, pour nous, gardiens-nés des pieux souvenirs et des légendes qui honorent notre grande cité, conservons religieusement le nom d'Achille Joyau, de ce vaillant de la première heure, qui vient de tomber foudroyé, laissant là, sur la route, son opulente moisson.

Chercher toujours heureux, ce savant artiste est mort en chrétien.

— Le 14 et le 15 avril, a eu lieu le grand pèlerinage du diocèse de Saint-Brieuc à Sainte-Anne d'Auray : plus de cinq mille pèlerins y ont pris part.

Cette magnifique fête, s'est écrié M^r David, doit avoir un résultat pratique.

Ce résultat, il ressort éloquentement de la vie de sainte Anne, qui fut, comme la vie de Marie et de Jésus-Christ, une vie de travail, d'obscurité et de vertu. Oui, c'est une vérité fondamentale que, sur la régénération de la famille, repose la régénération du monde, en ces temps pleins d'orages et de menaces plus dangereuses encore que nos malheurs ; en ces temps où l'Église est douloureusement éprouvée dans son Chef auguste, si abreuvé d'amertume, mais plus grand que son adversité, dans le Souverain-Pontife, qui offre, en cette époque de trouble et de défaillance, l'admirable spectacle de l'Apôtre debout et invariable dans le droit et le devoir. Oui, le procédé est infallible : c'est par la régénération de la famille que

sera régénérée la Patrie qui a traversé des jours si malheureux, et que tout Français, tout Breton, aime de toute la partie humaine de son cœur. Tels sont les enseignements qui résultent de la vie de sainte Anne. Lorsque Jésus-Christ régnera dans nos demeures, quand il sera assis dans nos foyers, quand sa volonté réglera les sentiments, les pensées, les actes de la famille, le monde sera bien près du salut, car l'influence chrétienne est toute puissante, alors qu'elle s'unit à la charité qui ne doit jamais s'en séparer, et qui est l'auxiliaire du dévouement à maintenir le Droit et la Vérité, au prix même du sang.

Si le chrétien, sans distinction de classes ni de rangs, pauvre ou riche, se faisait partout le missionnaire de la famille, ah ! soyez-en sûrs, la face désolée de notre monde changerait vite !

Notons, en finissant, qu'à la procession, le second jour de ce grand pèlerinage. la bannière offerte à la bonne Mère sainte Anne, par les députés de la Bretagne, fut portée par l'un d'eux, homme d'une foi aussi simple qu'inébranlable, notre collaborateur et notre ami, M. le vicomte de Lorgetil.

LOUIS DE KERJEAN.

M. Henri de la Gournerie.

Nous empruntons les lignes suivantes à *l'Espérance du Peuple*, du lundi 8 avril :

« Une réunion très-nombreuse assistait samedi matin, dans la cathédrale, au service d'un homme distingué et aimé de tous, le chef d'escadron en retraite, Henri de la Gournerie, chevalier de la Légion d'honneur. C'était un homme intelligent et travailleur comme on l'est dans cette famille si bien douée. Il était devenu un militaire fort instruit et aurait certainement conquis une position brillante, si des devoirs de famille et des atteintes à sa santé ne l'eussent pas détourné de se consacrer entièrement à sa carrière. Aussi modeste que capable et homme de devoir, il fit son sacrifice en silence. Il fut, dans la vie privée, un homme de bien et un homme utile. Il avait épousé M^{lle} de Gourdeau, dont la sœur avait épousé son frère, Paul, si glorieusement mort en Afrique, en 1872.

» Occupé du soin de ses enfants, il se sentit atteint de la maladie cruelle qui vient de le mettre au tombeau. Cette maladie dura des années, pendant lesquelles les soins les plus touchants lui furent prodigués, surtout par sa femme admirable, qui voulut être et a pu être sa garde-malade jusqu'au bout et continuellement, dépassant presque ainsi les bornes du dévouement.

» Il s'éteignait lentement avec résignation ; mais sentant de jour en jour la vie lui échapper.

» Tant de souffrances, si chrétiennement supportées, lui assurent, nous devons l'espérer, le repos éternel.

» R. DE C. »

— *Notre capitale, Rome*, que publie l'éditeur Henri Plon, a valu à M^{lle} Zénaïde Fleuriot ce bref très-flatteur du Souverain-Pontife :

Chère fille en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique. Ce que des hommes de grand mérite n'ont pas jugé indigne d'eux : les uns de composer des récits imaginaires, les autres de donner à des histoires véritables l'attrait de la fiction afin d'attirer les lecteurs, de les détourner des mauvais livres et de jeter à leur insu dans leurs âmes des semences de piété, Nous vous félicitons de l'avoir fait par une longue suite de volumes, chère fille en Jésus-Christ. C'est pourquoi Nous avons reçu avec plaisir le dernier de ces ouvrages, dans lequel vous décrivez Notre ville de Rome que vous veniez de visiter. Dans ce travail, vous vous êtes proposée d'amener les esprits à considérer la majesté et la sainteté de ses monuments, à contempler la splendeur de ses cérémonies sacrées et à admirer la noblesse de la ville elle-même. Cette Rome, qui autrefois dominait par la puissance des armes, étend aujourd'hui, par la religion, son empire jusqu'aux extrémités du monde; elle est devenue la patrie commune des Chrétiens par l'éclat que lui donne la Chaire glorieuse du Vicaire de Jésus-Christ, et elle attire à elle tous les esprits et tous les cœurs.

Nous appelons sur votre pieux dessein tout le succès que vous souhaitez, et comme présage de la faveur d'en haut, et comme gage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons aujourd'hui et du plus profond de Notre cœur, très-chère fille en Jésus-Christ, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le trentième jour du mois de décembre de l'année 1872 et de Notre pontificat la vingt-septième.

— L'Assemblée générale des adhérents au projet de réorganisation de l'Association Bretonne, réunie à Rennes, au mois de septembre dernier, a décidé qu'une nouvelle convocation les appellerait à s'occuper de la refonte et de la révision des articles réglementaires de cette Association, et des autres mesures relatives à son rétablissement.

MM. les commissaires départementaux ont été informés que cette réunion aurait lieu le *dimanche 11 mai prochain*, pendant le Concours régional, dans la ville de Saint-Brieuc.

— Le ministère des beaux-arts vient d'accorder au Musée de Rennes un tableau de Francis Blin, *Le matin dans la lande* (souvenir de Monterfil, Ille-et-Vilaine), qui a figuré au salon de 1859, à Paris, et à l'exposition de Londres en 1872.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

BRETONS (LES) INSULAIRES ET LES ANGLO-SAXONS, DU V^e AU VII^e SIÈCLE, par Arthur de la Borderie, député à l'Assemblée nationale. In-18, 272 p. — Paris, librairie académique Didier..... 3 fr.
50 exemplaires ont été tirés sur papier vergé..... 5 fr.

BUEZ HENRI V (COUNT A CHAMBORD), count et d'al labourerien ha d'and dud divar ar meaz gant eul labourer. In-32, 32 p. — Brest, imp. Lefournier; Quimper, lib. Salaün.

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN Etudes d'esthétique et d'iconographie, par M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent. Tome II. Gr. in-8°. 460 p. et 55 gravures ou bois dans le texte, etc. — Paris, lib. archéologique Didier; Poitiers, Oudin.

Cet ouvrage formera 5 vol. Prix : 50 fr. Chaque volume sera livré séparément, au prix de 10 fr., lors de son apparition, à la condition d'une souscription pour le tout.

HISTOIRE (L') GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE ROHAN, par Dom Morice. Suivie de : Relation du voyage de Dom Taillandier, en Bretagne; par Dom François Plaine, bénédictin de Ligugé. In-8°, 44 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*).

MARGUERITE LE NOBLETZ, par Blanche de Rosarnoux. In-12, xx-228 p. — Paris, Esnault et Mas, rue Cassette, 23. Ouvrage approuvé par NN. SS. de Saint Brieuc, de Quimper et du Mans.

MÉLANGES HISTORIQUES, par M. l'abbé Guillotin de Corson (Extraits de la *Semaine religieuse de Rennes*). — In-8°, 144 p. Rennes, imp. Vatar.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST. Tome 35, années 1870-1871. In-8° 283 p. et 25 pl. — Poitiers, imp. Dupré; Paris, lib. Derache.

NOTICE SUR L'ABBÉ J. BERNARD, CURÉ DE SAINT-DONATIEN, A NANTES; par P. G. In-8°. 14 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

PÈLERINAGES DU JEUNE CHRÉTIEN, ou préparation des enfants à la première communion et à la pieuse confirmation; par l'auteur de la *Pieuse Pensionnaire*. In-32, 294 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.

POÈMES DE MARRODE, ÉVÊQUE DE RENNES (XI^e SIÈCLE), traduits en vers français, avec une introduction historique, par M. S. Ropartz. In-8°, 230 p. — Rennes, lib. Verdier.

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE AU TEMPS DE LA RESTAURATION par M. le c^{te} L. de Carné, de l'Académie française. 2^e édit. In-18 VIII. 384 p. — Paris, Didier..... 3 fr. 50

SUPPLÉMENT AUX DICTIONNAIRES BRETONS. Etude récréative et sérieuse : Histoire, physiologie, linguistique, orthographe, vocabulaire, etc; par le traducteur breton du *Mensis Marianus*, du P. Jacolet, et de l'*Arcane du ciel*, Bali-an-Eè. In-4°, 119 p. — Landerneau, imp. Desmoulin fils.

MÉLANGES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR LA BRETAGNE

I

ENQUÊTE

FAITE EN 1235

SUR LES DROITS D'HENRI D'AVAUGOUR

I

Pierre-Mauclerc joua en Bretagne un rôle politique qui n'est pas sans analogie avec celui de Philippe-le-Bel en France. Tous deux eurent avec l'épiscopat des démêlés dont le but principal était l'abaissement de la puissance temporelle du clergé ; tous deux cherchèrent à diminuer les prérogatives des barons pour augmenter leur autorité.

Lorsque Pierre Mauclerc s'attaqua au comte de Léon et au seigneur d'Avaugour, de nombreux témoins originaires des diocèses de Léon, de Tréguier et de Saint-Brieuc furent appelés à constater, par voie d'enquêtes publiques, les prétentions de ces deux maisons, qui représentaient alors d'anciens souverains bretons. Dom Morice a donné une transcription assez exacte de l'enquête ouverte à Saint-Brieuc, relativement aux droits

que revendiquaient également les Léon et les Avaugour ; mais il n'a publié qu'un résumé trop succinct de celle qui, à propos des Avaugour, fournit une page d'histoire curieuse, grâce aux dépositions de personnages contemporains des faits dont ils venaient témoigner.

Là furent entendus de nombreux témoins que Dom Morice ne s'est pas donné la peine d'énumérer ; je me propose, dans cette étude, de signaler leurs noms et les quelques faits que j'ai pu recueillir sur chacun d'eux ; ensuite, de donner la traduction littérale de certaines dépositions, en ce qui touche des détails historiques dignes d'être notés.

Je ferai remarquer tout d'abord que plusieurs des témoins appelés dans la première enquête furent entendus aussi dans la seconde ; j'ajouterai que dans celle-ci quelques personnages nouveaux paraissent, sans doute parce qu'ils s'intéressaient plus particulièrement à ce qui concernait les événements accomplis dans le Trécorois, le Goëlle et le Penthièvre. Voici d'abord la liste des témoins de la première enquête, et je marque d'un astérisque les noms de ceux qui se retrouvent dans la seconde ¹ :

* ALAIN, prêtre, octogénaire.

* BARTHÉLEMY, moine de Beauport ; c'est probablement lui qui, dix ans après, était sacriste de l'abbaye. (*Anc. évêch. de Bret.* T. IV, p. 118.)

BASTARD, Henri.

¹ Il n'est pas inutile de relater ici le titre exact de chacun des deux documents. Le premier est ainsi intitulé : *Communes petitiones Britonum et inquisicio facta super eisdem apud sanctum Briocum et alibi. Anno gracie m° cc° xxx° quinto.* Ces mots et alibi sont justifiés par la rédaction même du texte, qui paraît avoir été écrit d'après des documents provenant de diverses sources. Certains témoins semblent avoir été interrogés au moins deux fois. Le titre de la seconde enquête porte : *Inquisitio pro domino Henrico de Avaugor apud Sanctum Briocum anno gracie m° cc° xxx° v° super istis articulis : super terris de Pentevria et de Trecoria ; super regalibus Briocensis et Trecorensis diocesum ; super navium fractione, super dampnis factis in Goloia et in Quintinia ; et testes ad hoc producti.*

BERNARD, fils de Tanguy, chevalier.

DÉRIEN, fils de Even, chevalier.

* ESTRABAUT, Guillaume, prêtre. D. Morice l'appelle Kertrabam : *Estrabaut* serait-il le nom *Strabo* écrit incorrectement ?

* ETIENNE, trésorier de l'église de Saint-Brieuc ; omis par D. Morice.

ETIENNE, fils d'Enisan, chevalier, était sénéchal de Quintin en 1225 ; il avait un fief en Plélo et vivait encore en 1242. (*D. Mor.* I, 828, 885-888 ; *Anc. évêch. de Bret.* IV, 84, 97, 99 et 113).

FLANDRENSIS, Hugues.

GAUTIER, fils d'Hervé, chevalier.

GÉLIN, fils puîné de Henri, comte des Bretons et de Mahaut de Vendôme, eut des terres dans les paroisses de Plouézec, Trévèneuc, Tréméven, etc. Dans cette dernière, il construisit le château-fort de Coëtmen, dont le nom devint la dénomination patronymique de la branche dont Gélin était le chef. En 1220 et 1222, nous le voyons tuteur de ses neveux Henri et Geofroi, fils du comte Alain ; en 1234, il était chargé par son neveu Henri d'Avaugour, d'occuper pour lui le château du Guesclin, dont le roi lui avait confié la garde. Le dernier acte dans lequel il figure est de 1239. (*D. Mor.* I, 883 ; *Anc. év. de Bret.* IV, p. 74, 75, 78, 82, 95, 99, 108.)

GEOFFROY, prévôt de Lanvallon, chevalier. Ce personnage est mentionné dans une charte de 1228, de l'abbaye de Beaufort. (*Anc. év. de Bret.* IV, 85.)

GILBERT, dit *Miles*, centenaire. Il est permis de supposer que ce témoin se nommait *Marec'h*, et que l'on a traduit son nom du breton en latin.

GUÉHÉNOC, fils de Josse, chevalier.

GUILLAUME, archidiacre de Saint-Brieuc. Le titre de sa dignité n'est indiqué dans aucune des enquêtes, mais je crois qu'il s'agit ici de l'archidiacre de Penthièvre, mentionné dans

un grand nombre d'actes contemporains, depuis 1220 ; nous verrons plus loin la déposition de ce témoin.

GUILLAUME, prêtre.

GUILLAUME, fils de Quinard, chevalier.

* GUILLAUME, fils de Rossel, chevalier, centenaire.

HERVÉ, prêtre.

* HERVÉ et ALAIN, fils d'Olivier, chevaliers.

* JACQUES, abbé de Coëtmalouan. Cet abbé est nommé dans la seconde enquête, et ce renseignement permet de placer un nom nouveau entre Eude II, qui vivait en 1202, et Geoffroi I^{er}, en 1309. (*Gall. Christ.* T. XIV.)

JEAN, fils du Prêtre, chevalier, omis dans la transcription de D. Morice. Nous trouvons, en 1219, Jean le Prêtre, de Kériti, et Geoffroi, son frère, faisant une donation à l'abbaye de Beauport, dans leur fief, qui s'appelait *Terra Presbyterorum*, en Plouézec : Jean, alors, avait pris la croix et était sur le point de partir pour Jérusalem. Nous trouvons encore parmi les bienfaiteurs de Beauport, Jean, chevalier, fils *Sacerdotts*, de la paroisse de Pléguien, en 1224. (*Anc. év. de Bret.* IV, p. 72, 81 et 83.)

MABENVALLET, Maurice, centenaire.

MABENVALLET, Robert.

MARC, moine de l'abbaye du Relec.

PÉRIOU, chevalier.

* PIERRE, fils de Jordan, d'abord chevalier, puis frère convers à Coëtmalouan, selon la première enquête, et moine suivant la seconde.

* RAOUL, chanoine de Saint-Brieuc.

RELEC, l'abbé du } Les noms de ces personnages ne
» le prieur du } sont pas connus.

ROCHARD, chevalier, voyer de Morlaix.

RIGAT, Henri de, chevalier ; Dom Morice a imprimé *Rigne*.

ROBERT, fils de Rivalon, chevalier.

VENATOR, Maurice, chevalier. Il y avait plusieurs familles du nom de Le Veneur, en Bretagne ⁴.

Dans la seconde enquête, nous voyons figurer les personnages suivants, outre les noms qui ont été précédemment marqués d'un astérisque :

ALAIN, fils de Paganus, chevalier ; il faisait partie de la suite du comte Alain lorsque celui-ci se rendit, en 1209, à Paris, auprès du roi Philippe-Auguste, pour faire hommage de ses fiefs. C'est lui qui l'entendit à son retour s'exprimer en ces termes : « Maintenant que Henri est homme lige du roi pour tous mes domaines, je puis en toute sécurité prendre part à l'expédition contre les Albigeois, ou m'en aller outre mer. » Je suis très-porté à croire que Alain était de la maison de Péan, qui fournit, en 1263 et 1267, un sénéchal de Goëllo, et que nous trouvons plus tard à la Rochejagu. (*Anc. év. de Bret.* iv, pp. 147, 164, 179 et 180.)

BARTHÉLEMY, le jeune, moine de Beauport, scella lui-même la charte par laquelle le comte Geoffroi cédait le Penthievre au comte Alain.

GUILLAUME, abbé de Beauport. C'est encore un nom nouveau à ajouter aux catalogues des noms d'abbés de ce monastère. Nous voyons par le texte de la seconde enquête, qu'en 1235 il était abbé depuis un an seulement ; on peut ajouter qu'il n'était pas moine de Beauport lorsqu'il fut élu, car il ignorait

⁴ Les *Communes petitiones Britonum* portaient sur les droits suivants revendiqués par les Léon ou par les Avaugour : le bail ou administration de leurs fiefs n'appartenait pas au comte de Bretagne, mais à leur plus proche parent, lorsqu'ils laissaient un héritier mineur ; ils avaient la haute justice, *placitum spade* ; le comte ne pouvait recevoir l'hommage de leurs vassaux, *viragium* ; ils pouvaient disposer librement de leurs biens par testament ou en aumônes ; ils pouvaient construire des fortresses sans en demander l'autorisation au comte ; ils avaient enfin le droit de bris, *laganum*. Le comte de Léon avouait même assez naïvement qu'il possédait une pierre précieuse qui lui rapportait 100,000 sous par an : c'était un rocher sur lequel venaient se briser les navires.

complètement les événements qui s'étaient passés dans le pays ; il ne les connaissait que par oui-dire : *Frater Guillelmus abbas predictæ domus, juratus, dicit quod ipse etiam est novus in loco illo et nondum est annus, sed auditit ab antiquis canonicis ejusdem domus bonis et fide dignis, etc.* En 1233, l'abbé de Beauport se nommait Roger (*Anc. év. de Bret.* I, 96) et Guillaume lui avait succédé en 1234. Je crains qu'il n'y ait eu une faute de lecture dans la charte de 1224 (*id.* p. 81) où j'ai fait figurer *R. abbate de Bello-Portu*, et qu'au lieu de *R* il faille lire *S*, que nous trouvons encore en 1225 (*id.* p. 84). De 1222 à 1225, l'abbé de Beauport aurait donc été Simon. Dans un instant nous reviendrons sur ce personnage ; après lui paraît Roger, et en 1234, *Guillaume*, dont je viens de signaler le nom pour la première fois.

GUILLAUME, moine de Coëtmalouan.

HERVÉ, prieur de Beauport, était dans l'abbaye depuis l'an 1207. Sa déposition donne des détails intéressants qui se retrouvent, du reste, dans ce que dit l'écolâtre de Saint-Brieuc. Frère Hervé rappela qu'il vit le comte Alain en possession de ses fiefs du Penthièvre, du Trécorois et du Goëlle pendant quatre ans et plus ; qu'il fit faire hommage à son fils Henri par ses barons ; que Henri hérita de son père et resta lui-même saisi de ses fiefs pendant un peu moins d'un an ; il avait alors dix ans, et le comte de Bretagne le déposséda. Il entendit raconter que le comte Gui avait été sur le point de déclarer la guerre à Alain, mais il n'a pas su quel en était le motif ; cependant il a appris que cette guerre n'avait pas eu lieu à cause d'un projet de mariage qui n'avait pas eu de suites. Il témoigne aussi que le comte Alain avait le droit de *lagan* dans ses terres ; que Geoffroi de Lamballe lui avait légué Jugon, Lamballe et Moncontour, sans que le comte de Bretagne lui ait fait opposition ; enfin qu'il tenait de son père, à titre patrimonial, Guingamp, Lannion, Belle-Isle et une autre terre en Trécorois.

KADORET, Guillaume, prêtre. Dans un acte de Beauport de 1295, nous voyons mentionner dans la paroisse de Pordic l'*herbergamentum* de Guillaume Cadoret. (*Anc. év. de Br.* iv, p. 214.)

NICOLAS, écolâtre de Saint-Brieuc. L'enquête ne nous donne pas le nom de ce témoin, mais nous le trouvons par d'anciens actes, l'un de 1218, où il est indiqué *Nicholaus magister scholarum sancti Brioci*. (*Anc. év. de Br.* i. 374); l'autre de 1237 (*id.* p. 87), où on ne lit que l'initiale N. En 1235, il fut élu évêque par le chapitre; mais ce choix n'ayant pas été agréé, l'archevêque de Tours désigna Philippe. Parmi les détails qu'il donne et qui sont la répétition des autres dépositions, nous notons que Conan de Léon fut tuteur du jeune Henri, jusqu'au moment où celui-ci fut dépouillé par le comte de Bretagne.

PLOGONIT, Alain de. Les actes nous font connaître que ce personnage fut revêtu de la dignité de doyen de Saint-Brieuc, de 1211 à 1237. *Anc. év. de Br.* iii, 75, 76, 87, 231; iv, 88.

SIMON, ancien abbé de Beauport. Nous avons déjà parlé de ce personnage à propos de Guillaume, l'un de ses successeurs. Simon s'était démis depuis quelque temps, puisque nous voyons que le prédécesseur immédiat de Guillaume se nommait Roger. Il était présent à l'acte d'hommage que le comte Alain fit faire à son fils par ses barons; parmi ceux-ci, qui étaient nombreux, il cite Prigent de Tonquedec, Guéhénoc, seigneur de Quimper, et le Voyer de Minibriac. Cette courte mention n'est pas sans importance pour l'histoire féodale de cette partie de la Bretagne.

Prigent de Tonquedec fut le dernier de la famille des premiers seigneurs de ce nom : il n'eut que des filles. L'une épousa Gêlin de Coëtmen dont la postérité prit le nom historique de Tonquedec; une autre, Marie, épousa Jean de Dinan (*Anc. év. de Bret.* iv, 113), fils de Geoffroi I^{er}, seigneur de Montafilant.

Guéhénoc de Kemper est évidemment le premier des seigneurs de Quimper-Guézénec : ce fief avait plus tard le titre de vicomté. Je n'ose rapprocher ce Guéhénoc du chevalier du même nom, fils de Josse, qui paraît dans les enquêtes dont nous nous occupons. Un acte de Bonrepos mentionne, en 1218, le fils et la fille de Eude de Quimper, oncle de Eude, seigneur de la Roche-Derrien. (*D. Mor.* I, 837.)

Geoffroi, voyer de Minibriac, était, en 1224, sénéchal de Guingamp, de Tréguier et de Goudelin : un acte de 1223 établit que ses domaines personnels étaient dans les paroisses d'Erqui et de Morieuc. (*Anc. év. de Br.* III, 56 ; IV, 81.)

TRIBUTA, Hervé, prêtre et recteur.

Après avoir réuni le peu de notes que nous avons pu recueillir sur chacun de ceux qui furent entendus dans ces enquêtes, examinons leurs témoignages. Il me semble que la meilleure manière de les apprécier est de donner ici la traduction littérale de ce que déposa Gêlin de Coëtmen, oncle et tuteur de celui pour qui l'enquête était faite. Nous ferons suivre cette déclaration, très-brève du reste, de celle de Nicolas, écolâtre de Saint-Brieuc, qui a résumé avec détail tout ce que, de son temps, on savait de l'histoire politique des pays de Tréguier et de Saint-Brieuc.

Gêlin de Coëtmen se contente de dire que son frère avait eu le Penthièvre par donation de Geoffroi de Lamballe, qui lui en avait fait l'abandon, avec l'assentiment du roi Philippe-Auguste, et que celui-ci en avait reçu l'hommage. Il ajoute que le comte Alain avait eu le Trécorois par droit héréditaire et qu'il l'avait recouvré, grâce au même roi, sur le comte Geoffroi, qui s'en était emparé au préjudice du comte Henri, père d'Alain. Cette déposition fut répétée par le prêtre Alain, Gilbert Miles, Hervé Tributa, Guillaume Roussel, Etienne Enysan, Hervé Olivier et Alain Olivier ; leurs témoignages identiques permettent de penser qu'ils étaient venus à la suite du seigneur de Coëtmen, et que probablement ils avaient été amenés par lui.

L'écolâtre de Saint-Brieuc s'exprima en ces termes, d'après ce qu'il avait ouï dire à ceux qui l'avaient précédé :

Dans sa conviction, le comte Alain avait possédé légitimement les terres et les châteaux dont il est question, et à cause de ces possessions, il fut homme-lige de Philippe, roi des Français. Henri, son fils, en eut la saisine, sous la tutelle de Conan de Léon, jusqu'au moment où le comte de Bretagne régnant l'en eût dépouillé.

Le comte Etienne eut trois fils : le comte Geoffroy Boterel, le comte Alain et le comte Henri, aïeul d'Henri, pour qui se fait l'enquête. Geoffroi Boterel, l'aîné, eut des démêlés avec son père du vivant de celui-ci ; mais ils firent ensuite un accord, par lequel le comte Etienne lui donna Lamballe et tout le Penthièvre. Etienne envoya ensuite Alain, son second fils, vers le roi d'Angleterre, et lui donna le comté de Richemond ; le comte Henri resta auprès de son père. Le comte Geoffroy mourut du vivant de son père et eut son fils Ruellan pour successeur à Lamballe et en Penthièvre ; peu après, le comte Etienne envoya en Angleterre, vers son fils Alain, qui vint en France et épousa Berthe, fille de Conan, comte de Rennes. A la mort d'Etienne, Henri, son fils, aïeul de Henri d'Avaugour, lui succéda à Guingamp et en Trécorois, sans que l'on puisse dire pendant combien de temps. Puis le comte Alain, ou peut-être Conan, son fils et successeur, aidé du vicomte de Rohan, chassa par les armes le comte Henri du Trécorois. A la mort du comte Alain, le comte Henri, son frère, reconquit Guingamp et le Trécorois, les conserva longtemps, et, pendant ce temps, acquit la terre de Goëllo, qu'il posséda jusqu'au temps du comte Geoffroy, qui épousa Constance, fille du comte Conan. Le comte Geoffroi dépouilla le comte Alain, fils du comte Henri, qui tenait le fief du vivant de son père et avec l'assentiment du dernier. A la mort du comte Geoffroy, le comte Alain et ses frères déclarèrent la guerre à la comtesse Constance et à son fils Artur, et s'emparèrent de Cesson et de

plusieurs autres châteaux. Après la mort de Constance et d'Artur, le comte Alain s'aboucha avec Geoffroy, comte de Lamballe, fils du comte Ruellan, et Geoffroy lui donna et concéda tout ce qu'il avait de droits en Bretagne. Alors Alain conduisit Geoffroy devant le feu roi Philippe, et Geoffroy lui donna l'investiture de sa terre avec l'assentiment de ses neveux, fils de Geoffroy de Tournemine et d'Olive, sa propre sœur; le roi reçut Alain comme homme-lige de ce fief, aux lieu et place de Geoffroy, et Alain en fut possesseur pendant neuf ou dix ans.

Nicolas ajoute que pendant ce temps Alain eut la régale de l'évêché de Saint-Brieuc; il lui vit présenter Guillaume Socrate, évêque élu, puis l'évêque Pierre. Il vit aussi présenter à Henri d'Avangour l'évêque Sylvestre. Quant à ce qui concerne le diocèse de Tréguier, il ne croit pas que le comte Alain en ait eu la régale, ni que l'évêque Geoffroi lui ait été présenté.

Nous allons examiner maintenant quels renseignements historiques nouveaux on peut tirer de cette enquête.

Nous remarquons que le comte Henri succéda à son père, le comte Etienne, dans la possession de Guingamp et du Trécorrois, puisqu'il en fut dépouillé par le comte Alain, ou par le comte Conan, fils de celui-ci; qu'à la mort de ce dernier, Henri recouvra ses fiefs, de vive force, et les tint jusqu'au moment où Geoffroi d'Angleterre s'en empara à son tour. — Cette déposition fait allusion aux faits suivants :

Le comte Etienne mourut en 1137; Conan IV, que l'écolâtre paraît confondre avec Alain, son père, s'empara de Guingamp et de Tréguier vers 1160, et mourut en 1170. A dater de cette année, le comte Henri rentra en possession de ses domaines, jusqu'à un nouvel incident qui était resté oublié; je veux parler de l'invasion de Guingamp et de Tréguier par le comte Geoffroi d'Angleterre. Henri vécut jusqu'à un âge avancé: il existait encore en 1180; mais il avait donné l'administration de ses domaines à son fils aîné, Alain.

Je remarque dans le récit de l'écolâtre une phrase qui semble indiquer que c'est à ce moment seulement que Henri réunit le Goëlle à ses domaines : *recuperatis virtibus suis, habuit (Henricus) possessionem de Guingampo et de Trecortia et tenuit eas longo tempore ita quod a Guingampo acquisivit terram Golote et habuit possessionem illius terre usque ad tempus comitis Gaufridi*. Les ancêtres d'Henri avaient déjà possédé Guingamp sans qu'il fût question du Goëlle; nous voyons mentionner ici une *acquisition* dans des termes trop laconiques pour laisser deviner toute la vérité. Qui avait possédé le Goëlle jusque-là ? Faut-il voir un souvenir de l'extinction d'une branche cadette des anciens seigneurs de Guingamp dont Henri aurait alors hérité ? Cette conjecture expliquerait la phrase de l'écolâtre dont le sens semble être *qu'alors Henri, par Guingamp, entre en possession du Goëlle*.

La guerre de Geoffroi d'Angleterre contre le comte Henri et Alain, son fils, peut avoir eu lieu en 1177 ou 1179 : c'est alors que Guyomar de Léon, refusant de se soumettre au roi d'Angleterre, fut dépouillé de toutes ses terres. Les maisons de Léon et de Bretagne-Guingamp étaient trop liées par la parenté et la communauté d'intérêts pour que cette hypothèse ne puisse pas être proposée. Ces deux familles étaient à la tête des Bretons qui préféraient les Français aux Anglais. Ce qui vient à l'appui de mes opinions, c'est que Alain recouvra ses domaines par l'entremise de Philippe-Auguste, probablement en 1181, lorsque Geoffroi d'Angleterre marcha au secours du jeune roi, contre les seigneurs qui s'étaient ligués contre lui.

Nous voyons ensuite qu'après la mort de Geoffroi d'Angleterre, arrivée en 1186, Alain et ses frères furent en guerre contre Constance et son fils Arthur, s'emparèrent de Cesson et de plusieurs autres places fortes : ce fait me semble devoir se rapporter à l'année 1189 ; à cette date, les seigneurs bretons chassèrent Ronulphe de Chester, que le roi d'Angleterre avait

imposé comme second époux à la duchesse Constance.

Le prieur de Beauport nous apprend que Gui de Thouars avait été sur le point de faire la guerre au comte Alain, mais que la cause ne lui était pas connue ; il ajoute que ce projet resta sans suite à cause d'un mariage qui cependant ne fut point réalisé. A ce témoignage ajoutons le récit de l'archidiacre Guillaume, d'après lequel nous constatons que les châteaux de Jugon, de Lamballe et de Moncontour étaient au pouvoir de Gui de Thouars, lorsque Geoffroi, seigneur du Penthièvre, céda ses fiefs à son cousin le comte Alain. Geoffroi, à ce moment, ne possédait, en fait, que les forêts du Penthièvre, parce que Gui revendiquait le reste, du chef de Constance, sa femme.

Ces quelques indications nous permettent de préciser un épisode de l'histoire de cette partie de la Bretagne.

Constance avait épousé Gui de Thouars en 1199 et était morte en 1201. Gui resta fidèle au roi de France jusqu'en 1205 ; à cette époque, Gui, craignant de se voir privé du gouvernement de la Bretagne, pencha du côté du roi d'Angleterre. Philippe-Auguste, sans perdre un moment, força Gui à rentrer dans le devoir.

Il est évident que Gui de Thouars s'était emparé des forteresses du Penthièvre ; Geoffroi, qui n'avait pas d'héritiers, se dépouilla de ses fiefs en faveur de son cousin le comte Alain. La cession se fit en présence du roi de France, à qui Alain s'empessa de faire hommage. Comme Gui de Thouars prétendait avoir le Penthièvre du chef de Constance, il est facile de conclure que le motif de la guerre qui fut sur le point d'éclater était la possession de ces riches domaines. L'intervention du roi de France amena un accord fondé sur un projet de mariage : en 1209, on arrêta les bases de l'union d'Alix de Bretagne, fille de Gui de Thouars, avec Henri, fils du comte Alain ; cette combinaison permettait de concilier les droits conférés par la Coutume à Alix, avec ceux que le comte Alain tenait de la donation de son cousin.

La cession du Penthièvre au comte Alain avait eu lieu avant 1208 : un acte de cette année, de l'abbaye de Saint-Aubin, nous montre un sénéchal de Penthièvre pour le comte Alain (*Anc. évêch. de Bret.* III, 46) ; d'ailleurs, c'est à ce moment que fut prêchée la croisade contre les Albigeois, à laquelle ce comte songeait à prendre part après l'hommage de son fils au roi. Le projet du mariage entre son fils et Alix de Bretagne fut rédigé entre le 29 mars et le 17 avril 1209. En 1211 et 1212, nous voyons Alain paisible possesseur des pays de Lamballe et de Jugon (*Anc. év. de Bret.* III, 48 ; IV, 231 et 232) ; mais, comme en 1205, Gui de Thouars possédait Jugon (*Id.* III, 226), on peut considérer cette date comme coïncidant avec la cession faite par le dernier seigneur du Penthièvre.

Remarquons qu'à la mort du comte Alain, en 1212, Philippe-Auguste prenait des dispositions pour défendre les intérêts de son fils. Il nommait Conan de Léon bailliste de la terre d'Alain jusqu'à la majorité du jeune Henri, et déclarait que celui-ci, jusqu'à sa majorité, resterait en saisine de tout ce que son père possédait au moment de sa mort ¹.

La protection du roi de France ne fut pas d'une grande utilité au jeune Henri. Dès 1213, Pierre Mauclerc s'était emparé de Lamballe et de Guingamp. C'était sans doute en faisant valoir le même prétexte que jadis Gui de Thouars avait mis en avant : je veux parler des droits que sa femme Alix pouvait avoir du chef de Constance, sa mère.

On comprend facilement avec quel empressement Henri, lorsqu'il eut atteint sa majorité, saisit l'occasion de se venger de celui qui lui avait ravi sa fiancée et la plus belle partie de son héritage. Conan, comte de Léon, et son oncle et tuteur, était mort, probablement vers 1220 ; Gélina de Coëtmen, son autre oncle, avait remplacé Conan près de lui ; il n'avait plus que le Goëllo.

¹ L. Delisle, *Cat. des actes de Philippe-Auguste*, p. 321 et 322.

Cette occasion se présenta en 1229. Pierre-Mauclerc avait traité avec le roi d'Angleterre ; sa félonie était complète, car il avait été jusqu'à lui faire hommage de son comté de Bretagne. Cité à Melun, condamné en 1230, Pierre vit la ligue de ceux des Bretons qui penchaient pour la France se former contre lui et s'affranchir de toute sujétion. Les Léon, les Avaugour (c'était désormais le surnom féodal des descendants du comte Alain), les Coëtmen, les Coëtquen, etc., se mirent à la tête du mouvement, et s'empressèrent de faire hommage au roi de France. Les originaux de ces actes sont aux Archives nationales, datées de 1230 et 1231.

En mai 1231, Henri d'Avaugour, en se reconnaissant homme-lige du roi, demandait instamment que celui-ci lui fournît une retraite sûre pour sa famille ; il recevait, en juin, la garde du château du Guesclin que, en 1209, Juhel de Mayenne avait pris à Gui de Thouars, au nom du roi.

Cette même année 1231, vers le mois de juin, après un échec, Louis IX conclut avec le roi d'Angleterre une trêve qui devait durer jusqu'au 24 juin 1234. Pendant ce temps, Henri, Gélén son oncle et Geoffroi de Quintin son frère, résidèrent en Goëlle (*Anc. év. de Bret.* iv, pp. 91, 93 et 98) ; cependant en 1234, Gélén remplaçait son neveu au Guesclin pour veiller à la garde de cette place.

Ce fut quelques jours avant l'expiration de la trêve, entre le 1^{er} et le 11 juin, que Pierre-Mauclerc se jeta sur les terres des Bretons qui tenaient contre lui ; nous avons pour fixer cette date les témoignages des religieux de Beauport, de Jacques abbé de Coëtmalouen, et de l'archidiacre de Saint-Briec.

Il semble que ces hostilités se soient passées pendant la grande trêve, pendant la guerre, et pendant une petite trêve : *tum infra treugam majorem, tum infra minorem*, disaient les moines de Beauport ; *magna pars (dampnorum) facta fuit in treuga et alia pars in guerra*, ajoute l'archidiacre Guillaume.

En effet, la grande trêve, je veux parler de celle qui avait été conclue entre les rois de France et d'Angleterre, finissait le 11 juin 1234; à cette date, le roi de France entra en Bretagne avec de telles forces que le comte, craignant un désastre, conclut avec Louis IX une trêve qui devait durer jusqu'au 1^{er} novembre, et qui précéda un traité de paix définitif; nous pouvons donc affirmer que du 1^{er} juin au 1^{er} novembre 1234, il y eut une grande trêve, une période de guerre et une petite trêve, et que ce fut dans cet intervalle qu'eurent lieu les expéditions des gens du comte et du comte lui-même en Goëlle et en Quintin.

Ce furent, en effet, d'abord le sénéchal de Cornouaille et Normand de Québriac qui envahirent les domaines du sire d'Avaugour; ensuite Pierre-Mauclerc vint en personne, et occupa quelques forteresses, puis enfin ce fut son fils Jean qui continua ces expéditions.

Le document que nous étudions, en ce moment, ne nous apprend rien de nouveau sur la chronologie des évêques de Saint-Briec. Nous y lisons seulement que le nom de l'évêque qui précéda Pierre (1208-1212) était Guillaume *Socrate*; nous avons été étonné de n'y trouver aucune allusion à saint Guillaume Pichon qui mourut en 1234.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

POSITIVISME ET PHILOGIE

—

M. LITTRÉ

ET SON

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE *

I

Qu'est-ce qu'une langue, sinon un fait, ou plutôt un ensemble de faits, aussi nombreux que les mots qui la composent et les diverses acceptions de ces mots ? Et que doit être un dictionnaire, sinon la collection de tous ces faits, collection aussi complète que possible, pure et simple, impersonnelle, impartiale, sans parti pris d'aucune sorte, sans système préconçu ?

Sur ce terrain, M. Littré pouvait sans inconvénient être fidèle au principe positiviste, dans son sens raisonnable et permis, d'après lequel les faits seuls doivent composer le légitime domaine scientifique. Hâtons-nous de le dire, le *Dictionnaire* du savant philologue répond à tous ces *desiderata*, et avec une supériorité qui laisse loin derrière lui tous ses devanciers, sans en excepter le dictionnaire dit *de l'Académie*.

* Voir la livraison d'avril, pp. 287-301.

Nous nous garderons de nous faire l'écho des irrespectueux quolibets, si souvent décochés à messieurs les Quarante et à leur trame de Pénélope lexicologique, toujours inachevée depuis deux siècles qu'elle est sur le métier. Pourtant, voici un homme qui, à lui seul, a mené la tâche à bien. Certes, si M. Littré n'avait écrit que son admirable lexique, il eût mérité sans conteste d'être admis au sein de l'illustre cénacle, et plutôt deux fois qu'une; et jamais le voisinage d'un tel confrère n'eût inspiré à un grand évêque de si respectables scrupules.

Avant celui de M. Littré, les dictionnaires français n'étaient que des répertoires de mots plus ou moins développés, accompagnés ou non de remarques grammaticales. La philologie proprement dite en était absente ou n'y était représentée que par des étymologies le plus souvent hasardées, conjecturales ou purement fantaisistes.

A la fois lexicologique, grammatical et philologique, le dictionnaire de M. Littré comprend tout ce que contenaient ses devanciers, et plus complètement, plus sûrement qu'aucun; mais il offre, en outre, toute une partie absolument neuve et des plus intéressantes, le tableau historique des diverses formes affectées par chaque mot dans la suite des siècles. Quelques exemples, cités plus loin, expliqueront clairement l'économie du plan.

Tout d'abord, l'ouvrage s'ouvre par une longue et savante préface, qui, à elle seule, est tout un livre. Ce n'est rien moins, en effet, que l'histoire de notre langue dans ses origines et la succession de ses formes, précédée de considérations sur son état présent.

En linguistique comme en politique, il y a les conservateurs et les révolutionnaires. Là, ils s'appellent archaïstes et néologistes. Car les langues ont aussi leurs révolutions, ou plutôt leurs évolutions, non point aussi brusques que celles de la politique, hier despotisme, aujourd'hui anarchie (autre forme

de despotisme, et la pire); mais continues, lentes et insensibles. Est-ce progrès? je crains bien que, comme en politique, cela doive ne s'appeler que *changement*, et parfois *décadence*. Décadence ou progrès, les variations existent. De même que les monnaies passant de main en main, les mots, tournures, expressions, « marquées à fleur de coin » lors de leur mise en circulation, vieillissent; l'empreinte, autrefois d'un si plein relief, en devient fruste; néologisme en son temps, la locution devient archaïsme à son tour, emportée par cet irrésistible courant qui entraîne toute chose humaine.

M. Littré est un savant trop sérieux, trop profondément versé dans le passé de notre langue, pour être un révolutionnaire en linguistique, un partisan exagéré du néologisme. A celui-ci, il n'hésite pas à donner pour contre-poids l'archaïsme, c'est-à-dire la tradition.

« On a beau, dit-il excellemment, se renfermer aussi étroitement qu'on voudra dans le présent, il n'en est pas moins certain que la masse des mots et des formes provient du passé, est perpétuée par la tradition et fait partie du domaine de l'histoire. »

Appliquée aux choses de la politique, cette parole si sensée n'est-elle pas d'une aussi frappante sagesse? Mais, hélas! en politique, nous en sommes arrivés à n'avoir de goût que pour les *néologismes* introduits violemment dans nos institutions, quand plus follement encore nous n'essayons pas de créer de toutes pièces une *langue* gouvernementale, sans vouloir comprendre que « la masse des formes » sociales d'une nation « provient du passé, est perpétuée par la tradition et fait partie du domaine de l'histoire... »

En linguistique, M. Littré se range donc nettement du côté des « conservateurs », je dirais des « réactionnaires », si ce mot malsonnant ne devait offenser les susceptibles oreilles des *purs* de son parti. Ecoutez plutôt encore :

« On a condamné des formes, rejeté des mots, élagué au hasard sans souci de l'archaïsme, dont la connaissance et le

respect auraient pourtant épargné des erreurs et prévenu des dommages. L'archaïsme, sagement interprété, est une sanction et une garantie. »

Au lieu d'archaïsme et de tradition littéraire, mettez tradition politique : n'aurez-vous pas dans ce remarquable passage, si frappant de raison, la trop juste condamnation d'« erreurs », de « dommages » bien autrement regrettables et dangereux que de simples modifications de vocabulaire ?

Quelle origine assigner à notre langue ? Faut-il, avec Henri Estienne, lui donner la grecque pour mère ? Ou bien, suivrons-nous dans leurs aventureuses conjectures certains gallomanes, qui, bien loin de voir dans le français un dérivé du latin, donneraient volontiers celui-là pour père à celui-ci, ou tout au moins pour frère et contemporain, en se fondant sur ce que les antiques invasions gauloises qui établirent en Orient la Galatie, en Italie la Gaule cisalpine, durent implanter dans l'une et l'autre région leur idiome natal et modifier les dialectes locaux ? Il est fort probable tout au moins qu'un dialecte celto-gaulois coexista en Italie, non-seulement avec le latin proprement dit, mais encore avec divers autres idiomes, l'osque, le toscan, le sabin, etc. Sans parler des villes auxquelles est attribuée une origine gauloise et qui durent jadis parler plus ou moins le celtique, telles que Milan, Brescia, Vérone, Rimini, Sinigaglia, patrie de Pie IX, et Pesaro, qui de nos jours vit naître Rossini ; — Aulu-Gelle cite un avocat, qui, à Rome même et de son temps, se servait de termes gaulois. Pline l'ancien déclare que la plus grande gloire de l'Italie fut de n'avoir pas été dominée et absorbée par nos ancêtres, tant ils furent redoutables.

Toutefois, n'outrons rien et gardons-nous du roman.

M. Littré s'abstient sagement de remonter jusqu'à Sigovèse et Bellovèse. Se conformant à l'opinion généralement admise et qu'il ne songe même pas à discuter, tout en l'appuyant à son tour d'arguments péremptoires, il range nettement notre langue actuelle parmi les langues dérivées du latin et dites

romanes, à côté de ses congénères, l'italien, l'espagnol, le catalan, le portugais et le provençal.

S'il est vrai que le dialecte celto-gaulois ait jadis exercé sur le latin une influence, aujourd'hui fort difficile à apprécier, le latin le lui a rendu depuis avec usure. Telle a été l'action de la conquête romaine, si profonde a été son empreinte, que la langue du vaincu a, pour ainsi parler, disparu pour faire place à la langue du vainqueur; et, à cet égard, la conquête dure encore. Le vieil idiome national fut refoulé vers le nord. De Cadix à Dunkerque, deux ou trois îlots philologiques émergèrent seuls au-dessus de l'inondation de la langue romaine: notre Armorique, restée toujours fidèle à la langue de nos pères, comme elle reste fidèle à toute chose, à toute croyance noble et sacrée; les vallées pyrénéennes, gardant fidèlement aussi les débris des antiques Ibères et leur mystérieux dialecte *euskaria*, désespoir des linguistes, qui ne savent à quelle famille de langues rattacher son vocabulaire et sont allés lui chercher des analogues jusqu'en Amérique; — et enfin, notre Flandres française, où se parle le flamand, d'origine germanique¹.

L'invasion des Franks, Burgundes, Ostrogoths, Wisigoths, n'a laissé dans notre langue que quelques traces, assez toutefois pour témoigner de son passage. On peut en dire autant de l'invasion maure-arabe dans nos provinces méridionales.

Toutefois, ce fut moins le latin classique des lettrés (lequel, définitivement fixé un siècle à peine avant J.-C., eut une si rapide décadence) qui prêta ses éléments aux langues romanes, que le *bas-latin*, le latin populaire, parlé par les soldats des légions² et qui semble avoir été déjà voisin de l'italien. On a de ce

¹ Aussi les savants de la Prusse, ordinaires précurseurs de ses hordes envahissantes, les Kiepert, les Bekh. montrent-ils déjà du doigt à M. de Bismark nos départements du nord, depuis Dunkerque jusqu'à Boulogne, comme appartenant à la « grande Allemagne » et devant lui être tôt ou tard *rendus*, en même temps que la Hollande et la Belgique flamande, où se parlent aussi des dialectes *bas-allemands*!

(V. dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 1^{er} février 1871, le savant article de M. Gaidoz sur le *Pangermanisme*.)

² Quintilien l'appelle *la langue militaire*.

dernier fait une preuve fort curieuse dans la langue valaque ou roumaine actuelle, laquelle, portée sur les rives du Danube par les légionnaires-colons établis par Trajan, en l'an 104, pour remplacer les Daces exterminés, vient d'être reconnue tout italienne dans ses formes ¹, bien que, reléguée à l'orient de l'Europe depuis près de dix-huit siècles, elle soit restée depuis Aurélien sans contact avec la mère-patrie. La découverte de cette autre langue romane, restée si longtemps ignorée, n'est pas la moins inattendue ni la moins intéressante de la philologie contemporaine. Elle éclaire d'un jour tout nouveau le mode de formation des langues néo-latines, dont les origines se trouvent ainsi reculées de plusieurs siècles.

Cependant la conquête romaine en France ne fut que successive : le nord ne fut conquis que 50 ans avant J.-C., tandis que le sud, la *Provincia* (Provence) l'avait été un siècle plus tôt. Aussi l'influence de la langue romaine fut-elle ici beaucoup plus profonde. Le dialecte provençal ou *langue d'oc*, la moins latine cependant des langues romanes du groupe méditerranéen, est l'anneau qui relie à ces langues le dialecte du nord ou *langue d'oïl* ², encore plus éloigné de l'origine commune. Ce fut toutefois le dialecte du nord qui devait un jour avoir l'honneur de devenir la langue française.

II

Ce n'est que dans le courant du IX^e siècle que la langue française commence d'exister comme langue distincte du latin.

¹ Entre autres formes caractéristiques, analogues dans les deux langues, je citerai celle-ci : italien, *si crede*, on croit, *si vede*, on voit; roumain-valaque, *se crede*, *se vede* (espagnol, *se cree*, *se veé*). — Autre preuve dont s'appuie la conjecture, suivant laquelle l'italien ne serait pas le descendant direct du latin, mais proviendrait d'un idiome populaire existant parallèlement au latin classique : sur les cachets du musée pompéien de Naples, ainsi que sur des bronzes et des marbres antiques, se lisent des noms d'esclaves et de soldats, qui sont de l'italien pur (*Delli Amici*, *Felicio*, *Cano*, *Isio*, etc.) L'esclave baigneur de Germanicus porte sur son épitaphe le nom tout italien de *Celadioti*.

² Suivant certains philologues, les mots *oïl* et *oc*, signifiant tous deux *oui*, viendraient, *oïl* des pronoms contractés *hoc*, *illud* (cela, c'est cela), et *oc* du seul pronom *hoc*. De même, l'italien fut appelé langue de *si* (*oui*), et l'allemand langue de *is*.

Encore n'avons-nous de texte remontant à cette haute antiquité que le fameux *Serment* de Strasbourg. Le *Cantique* ou *Cantilène de sainte Eulalie* (X^e siècle) est, par la date, le second monument de cette langue mixte, de transition, encore bégayante, le latin restant la langue savante et écrite. Mais, au XI^e siècle, s'ouvre le grand cycle poétique des *Chansons de geste*, dont la première en date et la plus remarquable fut la célèbre *Chanson de Roland*, du trouvère Thérold, l'Homère de cette *Iliade chevaleresque*, où éclate un génie naïf, mais puissant. Les *Lots de Guillaume-le-Conquérant* et le curieux *Poème de saint Alexis* sont également du XI^e siècle.

Le XII^e et le XIII^e furent l'apogée de notre ancienne littérature ; ce fut comme le siècle de Louis XIV de notre moyen âge. Grandes chansons de geste, poèmes du cycle breton de la Table-Ronde et d'Artus, traductions de la Bible et des sermons de saint Bernard ; poèmes de Raoul de Cambrai, du martyr de saint Thomas de Cantorbéry ; chansons du sire de Coucy, etc. ; puis Villehardouin, Joinville, l'épopée satirique du *Renart*, roman de la *Rose*, poésies de Marie de France, chansons d'Antioche, fabliaux, . . . toute une puissante et charmante floraison littéraire, dans tous les genres, en vers et en prose. A peine dégagée de ses langes, la langue française, que les Croisades portaient jusqu'en Orient, en Grèce, à Constantinople, à Chypre, en Palestine, était devenue universelle. La littérature de nos trouvères et de nos troubadours s'élevait à un renom, à une popularité, que, dans toute leur splendeur, devaient à peine égaler plus tard le siècle de Racine et celui de Voltaire.

C'est là ce que, dans une certaine école d'historiens et de publicistes, il est convenu d'appeler un « abîme de ténèbres et de barbarie ! »

L'aînée des littératures européennes, vraiment originale, née spontanément du sol, puisqu'elle ne connaissait guère que par ouï-dire la latine et nullement la grecque, — la littérature française fit alors les délices de l'Europe, qui, depuis l'Italie jusqu'à la Scandinavie, vécut pendant deux siècles au

moins du génie français et de ses productions. Romans chevaleresques des grands cycles de Charlemagne et d'Artus, dont les héros sont restés immortels, chansons, fabliaux, poèmes satiriques et didactiques, furent traduits et imités dans toutes les langues. Nos trouvères et nos troubadours, véritablement *trouveurs* et poètes dans le sens grec du mot, et dont les œuvres jetèrent tant d'éclat sur notre vieil idiome, furent les précurseurs et les maîtres de Dante, de Boccace, de Pétrarque, de l'Arioste (Shakespeare même les imita), dont le renom a injustement éclipsé le leur. Pendant des siècles, la nuit se fit sur eux et leurs œuvres, jusqu'à ce qu'enfin les uns et les autres se soient vus remis en lumière par nos érudits du XIX^e siècle, qui ont pris à tâche de continuer leur réhabilitation commencée au XVIII^e par les Bénédictins.

Beaucoup moins brillant, le XIV^e siècle compte encore les *Chroniques de Saint-Denis*, la *Vie de du Guesclin*, par le trouvère Cuvelier, la traduction d'Aristote, par Oresme, celle de Tite-Live, par Bercheure, etc.

Le XV^e nous offre Froissart et ses *Chroniques*, Alain Chartier, Christine de Pisan, Charles d'Orléans, Guillaume Coquilart, le poète bourgeois de Rheims, prédécesseur de Rabelais en grossière satire, et rival de son contemporain Villon; la farce de *Pathelin*, Commines, etc.

Le XVI^e siècle clôt la période archaïque de la langue française, avec Amyot, Rabelais, Montaigne, Calvin, les deux Marot, du Bellay, Ronsard et la *Plétade*.

Cette littérature de notre moyen âge, si riche, si variée, et dont une grande partie dort encore en manuscrits dans la poussière des bibliothèques, ne parlait pas une langue unique, mais se partageait en autant de dialectes qu'il y avait alors de provinces ou même de districts. Tel chant, passant d'une province à une autre, était traduit dans le dialecte local et plus ou moins remanié.

Un jour, la prépondérance monarchique, Paris devenu capitale, élèvent à la dignité de langue le dialecte de l'île-de-

France ; et, dès lors, les autres dialectes provinciaux, jusque là ses égaux, tombent à l'état de patois, en même temps que les grands seigneurs féodaux voient leur puissance s'éclipser devant la croissante prédominance de leur royal suzerain.

Malgré leur décadence hiérarchique, les patois, nés du mode local adopté pour la transformation des vocables latins, n'en sont pas moins intéressants à étudier, comme témoins du passé et héritiers directs des anciens dialectes déchus. Bien loin d'être du français corrompu, comme on le pense généralement, ce sont autant de dialectes parallèles à la langue écrite et l'ayant précédée. C'est la langue de l'ancienne France, coexistant avec la langue moderne, que la centralisation politique a élevée à la dignité de langue littéraire ¹. Nos patois provinciaux sont loin d'ailleurs d'être étudiés comme ils le méritent. Il y a là toute une mine de matériaux philologiques, en grande partie inexploitée.

M. Littré, lui, n'a eu garde d'oublier les patois. Il leur a fait une large place, non-seulement dans son introduction, mais aussi dans le corps de son *Dictionnaire*, où, après chaque mot, sont indiqués ses équivalents en patois normand, picard, berrichon, wallon, provençal, etc. De cette comparaison, naissent des rapprochements aussi piquants qu'instructifs.

Souvent le patois éclaire la forme du mot dans ses modifications, qui, sans lui, resteraient inexplicables.

Par exemple, un paysan disant *hierre*, est, sans le savoir, bien plus voisin de l'étymologie du mot (*hedera*) que le lettré écrivant ce barbarisme *lierre*, né de la confusion de l'article *l'* et du mot primitif *hierre*.

L'historique de certains mots peut seul également expliquer les variations qu'a pu subir le sens qui lui est aujourd'hui attribué. C'est ainsi que l'on voit comment le mot *danger* (anciennement *dongier*, *donger*), avait primitivement le sens d'*autorité* et dérive du latin *dominiarium*; — comment en-

¹ Entre autres curieux rapprochements, M. Littré remarque qu'au XVI^e siècle on disait, à la cour, comme disent encore aujourd'hui nos paysans : *A-vous, pour avez-vous, j'avons, j'aimons*.

core *donzelle* fut d'abord le diminutif de demoiselle ou damoiselle (du latin *domnicella*, diminutif de *domina*) ; — comment valet (jadis *vaslet*, *varlet*) signifia premièrement *petit vassal*, jeune noble apprenti dans les fonctions domestiques et militaires ; — comment, par suite, *vasselage* avait, au XI^e siècle, le sens de *vaillance* ; — comment enfin le mot *dais* (du latin *discus*) exprima successivement une *table à manger*, puis l'*estrade* sur laquelle la table était dressée, puis les *draperies* décorant l'*estrade*.

Chez ne peut non plus s'expliquer qu'en recourant à l'ancienne forme à *chés*, signifiant littéralement *à la maison*, *chat* (encore conservé avec le sens de *magasin*, *cellier*) ayant existé comme masculin de *case*, de *casa*, maison.

Autre exemple : comment, du latin *dies*, parvenir à faire dériver notre mot *jour* ? Rien de plus difficile, si l'on compare directement les deux termes ; rien de plus aisé, si l'on rapproche l'ancienne forme *jorn* de l'italien *giorno*, venant lui-même de *diurnus*, lequel dérive de *dies*.

III

La science des étymologies, naguère si peu sûre, si conjecturale, repose désormais sur des règles pour ainsi dire mathématiques, grâce aux progrès de la philologie comparée, dus en grande partie aux immortels travaux de Pott, de Bopp, etc. M. Littré énumère les principales de ces règles, qui lui ont à lui-même servi de guides dans la composition de son dictionnaire.

Les deux premières de ces lois sont naturellement l'analogie du sens des mots et celle de leur forme. Puis vient le mécanisme de la permutation des lettres, la partie la plus délicate peut-être de la science étymologique¹. A ces premières règles, l'histoire vient ajouter sa lumière ; sans elle l'origine de certains mots resterait absolument une énigme. Où

¹ Je m'empresse de saisir l'occasion qui m'est offerte de rendre hautement justice à l'excellent et savant *Manuel des racines grecques, latines et françaises*, de M. Anatole Bailly, professeur au lycée d'Orléans. Maîtres et élèves trouveront dans cet ouvrage un traité complet des lois de la phonétique, en même temps qu'un riche répertoire de racines et de dérivés, qui laisse loin derrière lui les soi-disant *Jardins* d'autrefois, où ne poussaient guère que la routine et l'ennui.

chercher la clé d'*espiègle*, par exemple, si l'on ne sait que ce mot vient du titre d'un recueil allemand de facéties, *Eulenspiegel (Le Miroir de la chouette)* ? On peut en dire autant des mots empruntés à des noms d'hommes, tels que *silhouette* (nom d'un riche financier du XVIII^e siècle), *mignardise*, *mansarde*, *lambiner*, etc. Ainsi en est-il encore de *tontine*, mot qui tire son origine du nom de l'italien *Tonti*, qui le premier imagina les associations de ce genre, au XVII^e siècle. *Galetas* a fait le désespoir des étymologistes jusqu'à ce qu'enfin, M. Littré, remarquant que ce mot eut d'abord le sens de *tour*, conjectura que les Croisés durent l'emprunter à la tour de *Galata*, existant à Constantinople.

Il est un autre mot, dont M. Littré avoue ignorer l'origine et pour lequel nous nous permettrons de proposer au savant académicien une étymologie remontant sans doute également aux Croisades, et qui, nous l'espérons, lui paraîtra acceptable. Nous voulons parler de *moquette*, mot qui nous semble aussi d'origine orientale, comme la chose qu'il exprime, et paraît venir de *Di-Mochk* ou *Dimachk*, nom arabe de la ville de Damas, où se fabriquaient surtout les tapis de ce genre ¹. *Moquette* signifierait dès lors *tapis de Damas*, ou plus littéralement *damasquin*.

Les diverses formes du mot à travers les langues romanes (M. Littré appelle cela sa *filière*) constituent la cinquième règle de la science étymologique. Puis vient la sixième, l'une des plus importantes : l'*accent tonique*, auquel toutes les langues romanes obéissent. Cet accent repose toujours, en latin, sur l'avant-dernière syllabe, si elle est longue, et, si elle est brève, sur l'antépénultième. En s'assimilant les mots latins, la langue française les contracte de façon à supprimer toute syllabe intérieure non accentuée. La syllabe accentuée en latin reste accentuée en français ; les autres s'assourdissent ou tombent.

C'est là la grande loi, le secret, si j'ose dire, de la formation des mots dans notre langue.

¹ J'emprunte cette étymologie à un savant et fort curieux travail sur l'art oriental, de M. Adalbert de Beaumont, qu'une mort prématurée a récemment enlevé à l'art et à la science. V. *Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1861.

Par exemple, de *sollicitare*, la langue française fera *soucier* (anciennement *soulcier*) ; de *blasphemare*, blâmer (*blasmer*) ; de *septimana*, semaine ; de *ministerium*, métier (*mestier*) ; de *monasterium*, moutier, (*moustier*) ; de *maturus*, mûr, (*meür*) ; de *securus*, sûr (*seür*) ; de *regina*, reine (*reïne*) ; de *fidelis*, féal ; de *legalis*, loyal ; de *fragilis*, frêle ; de *rotondus*, rond (*reond*) ; de *rigidus*, roide ; de *porticus*, porche ; de *directus*, droit ; de *strictus*, étroit, etc.

Toutefois, et c'est là un point intéressant et que M. Littré s'abstient de relever, ce mode violent de francisation des mots latins par la contraction ou la suppression de leurs syllabes brèves, paraît avoir été spécial aux premiers âges de notre langue, et être sorti de ce génie populaire et tout spontané, d'où procéda toujours le mystérieux phénomène de la formation des langues. Plus tard, au XVI^e siècle, lorsqu'il devint de mode, parmi les lettrés, de « parler latin et grec en français », le secret du procédé primitif était perdu, et les mots latins furent introduits tels quels en notre langue ; la terminaison seule en fut modifiée : où la vieille langue populaire avait dit *soucier*, *blâmer*, *métier*, *moutier*, *féal*, *frêle*, *roide*, *porche*, *droit*, *étroit*, etc., la nouvelle langue des lettrés, moins originale, dit *solliciter*, *blasphémer*, *ministère*, *monastère*, *fidèle*, *fragile*, *rigide*, *portique*, *direct*, *strict*, etc. De là, deux courants parallèles de mots, les uns anciens, dits populaires ; les autres plus modernes, dits savants, bien que moins savamment formés, le sens déviant toutefois des uns aux autres avec des différences parfois notables.

De même paraît-il en avoir été des mots latins commençant par *ca* et dont la langue primitive avait adouci le *c* initial en *ch* (*cantus*, chant, *campus*, champ, *caballus*, cheval, *cantis*, chien (*chen*, au XI^e siècle) ; *capra*, chèvre ; *arca*, arche, etc.). Quelques-uns perdirent cet adoucissement, au XVI^e siècle ; entre autres, le vieux mot *champaigne* ou *champatngne*, qui

devint *campagne*, forme restée définitive ¹. *Cavale* et *cavaller* ne paraissent pas non plus remonter au delà du XVI^e siècle.

Ajoutons que, jusqu'au XIII^e siècle et même jusqu'au XV^e, notre langue conserva des rudiments de déclinaison, mais avec deux cas seulement, le nominatif ou cas-sujet, et l'accusatif ou cas-régime ². Et c'est là encore une remarque essentielle à faire, si l'on veut se rendre compte du procédé suivi dans la formation de notre langue. C'est de l'accusatif latin que dérive d'ordinaire la forme française ³. Entre autres difficultés éclaircies, ainsi s'explique l'*s* ou l'*x*, son équivalent, qui caractérise notre pluriel et qui est emprunté à l'accusatif pluriel des déclinaisons latines (ex : *caballos*, anciennement *chevals*, *chevax*, puis chevaux ; *capillos*, *chevels*, *cheveax*, *cheveux* ; etc.).

Ainsi en est-il de la plupart des prétendues anomalies et exceptions dont les grammairiens surchargent leurs grammairies, faute d'en demander la clé aux antécédents historiques de la langue et aux lois de la phonétique. Car, il faut bien le confesser, nous savons généralement mal notre propre langue, sans excepter plusieurs de ceux mêmes qui se chargent d'en enseigner les règles.

Que d'instructifs rapprochements, que d'observations piquantes, empruntés à la savante préface de M. Littré, ou suggérés par elle, n'aurions-nous pas à ajouter, si l'espace nous le permettait ! Mais nous ne nous sommes déjà que trop attardé à cette attrayante école buissonnière philologique, et il est grand temps d'en arriver enfin au *Dictionnaire* lui-même.

¹ Toutefois l'ancien mot est resté dans le nom de la province de *Champagne* ; il est conservé encore, avec son sens primitif de *pays de plaine*, dans le patois de la Saintonge.

² Le français fut toutefois la première des langues romanes à renoncer à la déclinaison.

³ Exemples : *rationem*, raison ; *pozionem*, poison (mot savant : potion) ; *pastorem*, pasteur ; *Deum* successivement *Dé*, *Deu*, *Dieu*, comme nous le verrons plus loin, etc.

IV

Prétendre passer une revue, si rapide fût-elle, de ces quatre énormes volumes in-folio et des innombrables articles qui y défilent en colonnes serrées comme une armée de mots ; — il n'y faut pas songer. Il nous paraît beaucoup plus expédient, pour mieux faire saisir la méthode suivie par l'auteur et les différents aspects sous lesquels il étudie chacun de ces mots, de prendre comme exemples quelques-uns de ceux-ci. Nous en choisirons deux, particulièrement délicats à traiter pour un positiviste-matérialiste : AME et DIEU. Hâtons-nous de dire que chacun de ces scabreux articles est traité de telle sorte, que le spiritualiste le plus décidé n'y trouverait rien à reprendre.

L'AME d'abord.

Après avoir passé en revue les diverses acceptions attribuées à ce terme (sans oublier le : *Principe immatériel*, *l'âme après la mort*, *l'immortalité de l'âme*, etc.); après avoir appuyé et éclairé ces divers sens au moyen de nombreuses citations, empruntées à plus de *quarante* ouvrages ou écrivains différents, à commencer par Massillon ; — l'auteur expose en passant quelques remarques sur l'orthographe et la synonymie, puis, dans une longue suite de vieux textes, en vers et en prose, nous trace l'histoire du mot *âme*, le tableau de ses diverses formes depuis la *Chanson de Roland* jusqu'à Ronsard, depuis le XI^e siècle jusqu'au XVI^e, où il se fixa enfin. Nous voyons ainsi se succéder chronologiquement les transformations orthographiques : *anme*, *arme*, *aneme*, *alme*, *amme*, et enfin *ame*, puis *âme*, en 1798, époque à laquelle l'Académie, pour la première fois et fort justement, attribua à l'*a* initial l'accent circonflexe qu'il a gardé depuis.

On voit tout de suite quel piquant intérêt philologique offre un mot ainsi présenté, non-seulement dans l'ensemble de ses acceptions, mais encore dans l'histoire de ses évolutions. Chaque mot contient ainsi le résumé historique de la langue.

Ce n'est pas tout. Après l'*histoire*, vient l'*étymologie*, éclairée par les formes actuelles du mot dans les langues romanes congénères et dans les dialectes provinciaux ou patois, ces précieux reliquaires des archaïsmes, ces fidèles gardiens de la tradition, beaucoup moins variables que la langue écrite qu'ils côtoient.

C'est ainsi que nous retrouvons les antiques formes *anima* et *arma* dans le dialecte provençal, *alma* dans l'italien et l'espagnol.

Le tout vient, on le sait, du latin *anima* ou *animus*, identiques au grec *ἀνεμος* (vent, souffle), et dérivant comme lui du radical sanscrit *ana* (respirer), — « le souffle ayant servi, comme étant ce qu'il y a de plus subtil, à désigner dans les langues l'immatérialité, » remarque M. Littré lui-même au mot ESPRIT, dont l'origine est analogue.

— Le mot DIEU : autre épreuve non moins délicate, et dont M. Littré se tire d'une façon tout aussi irréprochable. Il définit très-orthodoxement Dieu : *Etre infini, créateur et conservateur du monde* (il ajoute, il est vrai : « dans la religion chrétienne, dans le mahométisme et chez les déistes », ce qui tend à accuser une certaine restriction mentale). L'article est d'ailleurs l'un des plus longuement développés et ne compte pas moins de cinq colonnes en petit texte. Innombrables sont les citations empruntées aux écrivains les plus divers, depuis le *Serment* du IX^e siècle jusqu'aux modernes et aux contemporains, Pascal, Bossuet, Châteaubriand, Lamartine, etc. C'est toute l'histoire de la langue française passée en revue.

C'est là assurément un des mots de notre langue qui, dans ses formes, présente les plus nombreuses variations, plus apparentes que réelles, il est vrai, depuis le *Deus*, tout latin, du fameux *Serment*, jusqu'à la forme actuelle *Dieu*, qui prévalut enfin au XVI^e siècle. Cette dernière forme, *Dieu*, *Diu*, *Deu* ou *Dé*, apparaît toutefois dès le XII^e siècle, mais comme cas-régime (de l'accusatif latin *Deum*), répondant aux nominatifs *Deus*, *Dtus*, *Deæ*, *Dieæ* (*Dieæ* li volt, Dieu le veut !

fut le cri des premiers Croisés). — *En nom Dé!* répondait, en son naïf patois lorrain, Jeanne d'Arc, à ceux qui lui demandaient pourquoi elle venait au secours d'Orléans.

Pour ce qui est de l'étymologie du mot *Dieu*, M. Littré ne remonte pas au delà du *Deus* latin. C'est là pourtant un mot qui eût valu la peine qu'on en cherchât plus haut l'origine. Cette syllabe illustre, la plus auguste de la langue, ne partage-t-elle pas, avec le *Jéhovah* biblique, l'honneur de contenir dans ses quatre lettres l'expression de l'Infini, d'exprimer l'Inexprimable ?

Il est vrai que, comme l'Etre qu'il nomme, le mot *Dieu* est, dans ses origines, enveloppé de mystère et d'obscurités, sur l'éclaircissement desquels les étymologistes ne sont pas d'accord.

Les uns, faisant dériver le *Deus* latin du *Θεος* grec et celui-ci du radical *θε* (en sanscrit *dhá*), qui signifie *poser, fonder*, attribuent ainsi au mot *Dieu* le sens de *fondateur, créateur* du monde.

D'autres, identifiant le latin *Deus* et le *Ζεύς* grec, assignent pour étymologie à ce dernier le verbe *ζᾶν* *vivre*. *Dieu* signifierait ainsi le *Vivant*, sens hautement philosophique, analogue à celui de *Jéhovah*, dont la signification, plus profonde encore, implique tout à la fois le *vivant* et l'*éternel devenir*.

Enfin, il est une certaine école critique qui est allée chercher ailleurs l'origine du mot *Dieu*, et dont nous allons, sous toutes réserves, exposer brièvement les conjectures, bien qu'elles accusent une certaine tendance au scepticisme et au naturalisme, et qu'elles ne soient pas toujours strictement conformes aux lois de la science étymologique.

Sous des formes à peu près identiques ou équivalentes, le mot *Dieu* se retrouve en sanscrit, en zend ou ancien médopersan (où il a le sens de démon méchant), en grec, en latin, en islandais, en kymri, en lithuanien, dans presque toutes les langues indo-européennes enfin. *Dieu* est métaphorique, comme *Ame* et *Esprit*; comme eux, il vit son sens primitif se puri-

fier, se spiritualiser. Sa plus ancienne forme *deva*, *dyaus*, en sanscrit (*dyu*, en hindou moderne), se rattache à la racine *div*, signifiant *briller, ce qui brille* : ruisseau, fleuve, nuage, ciel, étoiles, jour, soleil, — Dieu enfin, Etre tout lumière.

Faut-il, avec M. Pictet, voir dans le *Deva* sanscrit le nom d'un Dieu unique, la preuve d'un monothéisme primitif chez les antiques *Aryas*, nos pères? Ou bien ne devons-nous voir là que la personnification d'un phénomène naturel, la déification du ciel, l'indice d'un grossier naturalisme? La persistance de la signification première de *voûte céleste, ciel, nuage*, semblerait justifier cette dernière opinion. Dans une prière qui est restée, les Athéniens suppliaient *Jupiter* de pleuvoir. Les expressions *sub Jove frigido, sud dio, sub diu*, signifiaient encore à *ciel découvert*, chez les Romains, qui, sans doute, étaient loin de soupçonner l'origine et la haute antiquité de ces locutions ¹. Le mot *Jupiter* lui-même n'est autre que le radical primitif *dyaus, dies, dju* etc., ² joint au qualificatif *pitar*, qui, en sanscrit, signifie *père*.

A titre de rapprochements curieux, rappelons encore les anciennes formes : *Tius*, en gothique ; *Tiw*, en anglo-saxon ; *Zio*, en haut-allemand ; *Tyr*, dans la langue norrène des *Eddas* ³.

V

Je ne prétends pas faire à M. Littré le reproche de s'être abstenu d'entrer dans de tels développements, qui auraient compliqué et grossi outre mesure une œuvre déjà si considéra-

¹ Les mots *dies* et *Deus* suraient, on le voit, la même origine, d'après ce système de conjectures.

² D'où : *Zeús, θεός, Deus, Diouis*, dans le dialecte osque ; *Jovi*, dans le vieux latin d'Ennius. — *Bhaga*, autre nom védique de Dieu, signifie *adorable*.

³ *Zio* et *Tyr* désignaient l'un et l'autre le dieu Mars de la mythologie germano-scandinave. Il donna son nom au même jour de la semaine que le Mars latin, au *mardi* (*Martis dies*), lequel s'appelle encore *tisdag* en Scandinavie, *ziesdag* en Souabe et en Bavière, *tinstag* dans l'Allemagne du nord, et *tuesday*, en langue anglaise. De même *Thor*, le Jupiter scandinave, donna son nom au *jeudi*, comme le Jupiter latin, et *Freya*, la Vénus des *Eddas*, imposa le sien au *vendredi*, comme la Vénus romaine.

ble. Pourtant, il est permis de regretter que le savant auteur se soit généralement arrêté à ce qu'il appelle « l'étymologie moyenne », c'est-à-dire aux langues romanes, au grec et au latin. On aimerait à le voir plus souvent pousser la recherche de l'origine des mots jusqu'au sanscrit et au zend, ces antiques et précieux débris de l'idiome arya primitif, les plus voisins de la source commune d'où sont sorties toutes les langues de l'Europe (excepté le finnois, le hongrois et le basque); ces frères aînés du latin et du grec, auxquels d'abord on les donna pour pères, et dont ils éclairent les origines d'une lumière si vive. La découverte de la parenté du sanscrit avec le grec et le latin fut la plus féconde de la philologie moderne. Ce fut, suivant l'expression de Bopp, comme « la découverte d'un nouveau monde. » Un jésuite français, profondément versé dans la langue sacrée des brahmanes, le P. Cœurdoux, eut l'honneur d'être le Colomb de cette Amérique philologique, en signalant le premier, en 1767, cette étonnante parenté, qu'allèrent rendre plus évidente les travaux de Wilkins, de W. Jones, de F. Schlegel et de notre Eugène Burnouf ¹.

C'est surtout lorsqu'on remonte à cette source première ou du moins la plus lointaine, que la philosophie des mots apparaît profonde et admirable. Par exemple : le *Père* sera tout à la fois *celui qui nourrit* et *celui qui a la puissance*; les *Epoux* sont les *liés*, les *jointés* (*conjuges*, de la racine sanscrite *jug*, joindre, unir); — la *Femme*, c'est *celle qui allacte*; — le *Fils*, c'est *celui qui est allatté*; — la *Jeune Fille*, c'est la *trayeuse* (de vaches), curieux souvenir des mœurs pastorales de nos pères; l'*Homme*, c'est *l'être qui pense*, suivant Bopp, de *buh*, être ², *man*, penser, en sanscrit : d'où *Manou*, *Minos*,

¹ Ce furent également deux Français, Anquetil-Duperron et E. Burnouf, qui redécouvrirent la langue de Zoroastre et du *Zend-Avesta*, et établirent sa parenté avec le sanscrit, le grec et le latin.

² On remarquera que *homme* se dit encore *man* ou *mann* dans les langues d'origine germanique, comme l'anglais, l'allemand, etc. On donne aussi à *homme*, *homo*, l'étymologie, non moins philosophique, de *humus*, terre, d'où dérive également le mot *humilis*, humble, littéralement *bas comme la terre*.

Mentor, et le latin *mens*, l'intelligence); — la *Nation*, c'est l'ensemble de la famille, des enfants (du sanscrit *gan*, engendrer; d'où le latin *gnascor*, *gnatto*, *natto*, *gens*); — le *Bœuf*, c'est le *criant*, le *beuglant*; — le *Serpent*, c'est le *rampant*; — la *Chouette*, c'est la *hurleuse*; — le *Lierre*, c'est la plante qui saisit, qui agrippe; — l'*Araignée*, c'est la *tisseuse*; — le *Cheval*, c'est le *rapide* (*tchapala*, *caballus*); — le *Tigre* (animal ou fleuve), c'est aussi le *rapide*, mot à mot la *flèche* (*tigrâ*, en ancien persan); — l'*Oncle*, c'est un *petit aïeul* (*avunculus*, diminutif d'*avus*); — le *Rossignol*, c'est le *chanteur*; — l'*Hiver*, c'est la *netge* (*hima*¹, en sanscrit; *zima*, en zend; *zam*, en persan moderne; *hiems*, en latin; *Xaïμα* en grec; *zem*, *zema*, *zima*, en slave-lithuanien-illyrien, le dernier venu du groupe en Europe, et par suite le plus voisin du sanscrit et du zend); — le *Nom*, en sanscrit *nâman*, c'est ce qui fait connaître (de la racine *gnâ*, connaître, d'où, en latin, *gnoscere*, *nomen*); — la *Chicane*, c'est une dispute, littéralement un *jeu de raquette*, (du persan *choyan*, raquette); — le *Cimetière*, c'est le lieu où l'on repose, où l'on dort, mot à mot le *dortoir*; — le *Vin*, c'est la liqueur *almée*, *vena*, (M. Littré pencherait plutôt pour la racine hébraïque *tin*, venant de *ioun*, fermenter, les Sémites ayant historiquement précédé les Indo-Européens dans la connaissance du vin); — le *Marbre*, en latin *marmor*, c'est le *rocher* (*marmaru* en sanscrit); etc., etc. De même en est-il des noms de peuple : *Aryas*, signifie *noble*, de même que *Slaves*, *Daces*, *Goths* ou *Gètes*. *Barbare*, en sanscrit, a le sens de *bredouilleur*, c'est-à-dire, *celui qui ne parle pas la langue du peuple noble*.

L'*r*, consonne caractéristique de la racine sanscrite, qui signifie *marcher*, *courir*, *couler*, (*ῥέω*, en grec; *ruo*, en latin), se retrouve dans le nom d'un grand nombre de fleuves : *Rhin*, *Rhône*, *Arno*, *Orne*, *Arnon*, *Aar*, *Arve*, *Var*, etc.

¹ D'où le nom des monts *Imalaya*, *Imaüs* a la même origine.

C'est en rapprochant les racines qui, communes aux divers dialectes indo-européens, anciens et modernes, ont dû précéder la dispersion de l'antique famille arya descendant du plateau natal de la Bactriane, à une époque inconnue, et envoyant ses tributs les unes au sud, vers la presqu'île de l'Inde, les autres à l'ouest, vers la Perse, la Médie et l'Europe; c'est, dis-je, en comparant ces racines communes, que M. Adolphe Pictet, imitant le procédé de Cuvier qui, à l'aide de quelques ossements, reconstituait une espèce animale antédiluvienne, a tenté, dans son *Essai de paléontologie linguistique*, de rétablir l'histoire sociale et morale de nos ancêtres. Si ses conjectures sont parfois hypothétiques, elles sont toujours ingénieuses et souvent vraisemblables.

La mythologie comparée a, de son côté, exploité ce riche filon si inespérément découvert, et déjà du rapprochement des fables védiques et des mythes gréco-latins, a jailli une lumière qui a dissipé les obscurités de plusieurs.

Homère, Hésiode, Pindare, trouvent leur commentaire dans les livres sacrés de l'Inde.

Ainsi, les cavales (*haritas*) des *Védas*, dont est attelé le char du soleil levant, deviennent, par une étrange transformation, les trois Grâces (*charités*) des Grecs, faisant cortège à Vénus-Aphrodite, la nature matinale, s'élevant du sein des ondes.

De même, le Prométhée grec, le ravisseur du feu céleste, ce mythe si ingénieux, si profondément philosophique dans le drame d'Eschyle; ce symbole de l'humanité domptant la nature physique; qui le reconnaîtrait, avec M. Adalbert Kuhn, dans le védique *pramantha*, le bâton générateur du feu (dont se servent encore les peuples sauvages pour obtenir le feu par le frottement)? Les Vestales, quand elles laissaient s'éteindre le feu dont la garde leur était confiée, devaient le rallumer par ce procédé primitif, en souvenir sans doute de l'antique pratique des ancêtres.

Tel est encore le dieu Pan, dont un certain mysticisme

panthéistique a prétendu faire le symbole universel du monde, le *Grand Tout*, jouant sur la signification du mot grec Παν. M. Littré remarque fort bien que cette étymologie est erronée (le véritable radical du mot grec étant παντ); mais il ajoute que l'origine de *Pan* lui est inconnue. Ne serait-il pas permis, à l'exemple de M. Pictet, de rattacher ce mot à la racine sanscrite *pá* (nourrir, paître, *pascere* en latin), qui se retrouve dans la plupart des termes ayant trait à la vie pastorale? Cette origine est d'autant plus plausible que le dieu Pan n'était, dans le principe, que le rustique patron des chevriers de l'Arcadie.

Le savant philologue nous permettra-t-il encore de lui proposer une étymologie pour le mot *salamandre*, dont, avec son habituelle franchise, il confesse ignorer l'origine? *Salamandre* se dit en persan *samander*, des deux mots *sám*, feu, et *anderour*, dans. Ce qui prouverait que la légende attribuant à cet animal la singulière faculté de vivre dans le feu, est fort ancienne; légende si peu justifiée cependant, que, suivant Spallanzani, la salamandre serait l'un des animaux qui résistent le moins à l'excès de la chaleur. Il est vrai que, par contre, elle jouit de la propriété, à peine moins étrange, de voir renaître, même à plusieurs reprises, ses pattes et sa queue coupées, justifiant, à cet égard du moins, la moitié de la devise de François I^{er}: *Revivisco*¹.

Je ne puis omettre de mentionner ici les étymologies que la langue bretonne prête à plusieurs mots français. Je n'en citerai que quelques-uns: *bijou*, par exemple, qui paraît venir du breton *bizou*, *bézou*, *bezou*, bague, venant lui-même de *biz* (gallois *bys*), doigt. De même, *balai*, semble être dérivé du celtique bas-breton *balan*, genêt, sens conservé dans le patois herrichon, où *balai* signifie également genêt. Qui ne connaît l'étymologie du mot *baragoutner* (de *bara*, pain, et *gwtn*, vin, deux mots que les Français entendaient, sans les com-

¹ V. un curieux article de M. F. Papillon, sur *Les Régénérations et les greffes animales* (*Revue des Deux Mondes*, du 15 décembre 1872.)

prendre, sortir sans cesse de la bouche des Bretons?) Au XVI^e siècle, Montaigne connaissait déjà le mot, et l'emploie.

Dans cette immense collection de mots et d'étymologies, est-il surprenant qu'il y ait quelques-unes de celles-ci qui peuvent paraître hasardées ? Il est vrai que M. Littré, avec sa prudence accoutumée, ne les avance qu'en faisant ses réserves. Je citerai comme exemple le mot *abdomen*, que M. Littré, non sans hésitation, suppose dérivé de *abdere*, cacher, et *omen*, présage (par allusion au secret de l'avenir cherché par les sacrificateurs dans les entrailles des victimes) ¹, — étymologie qui rappelle cette autre fameuse, aussi ingénieuse que peu scientifique, proposée pour le mot *cadaver* (*caro data verminibus*), dans ses éloquents *Soirées de Saint-Petersbourg*, par J. de Maistre, génie élevé et lumineux, mais volontiers aventureux et paradoxal.

Le chapitre des étymologies est, d'ailleurs, la partie la moins complète du grand ouvrage dont nous nous occupons ; il est vrai que c'en est aussi la plus ardue. On aimerait à voir plus souvent le mot ramené à sa racine, et à suivre les évolutions de celle-ci à travers les idiomes et les patois.

Ajoutons que lorsque, il y a vingt ans, M. Littré commença de creuser dans notre langue, avec la pesanteur mais aussi avec la solidité du bœuf, ce sillon désormais ineffaçable, plusieurs grands ouvrages philologiques n'avaient pas encore paru, notamment le savant traité de Schuchardt sur le *Latin vulgaire*. Les lacunes et les quelques taches qu'une sévère critique pourrait relever dans ce premier travail, déjà si complet, disparaîtront aisément dans les éditions postérieures.

VI

Nous en avons dit assez pour démontrer que, tel qu'il est, le *Dictionnaire* de M. Littré est une œuvre de la plus haute va-

¹ Je retrouve la même étymologie dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* Dupinoy de Vorepierre, ouvrage des plus estimables d'ailleurs et vraiment précieux, mais dont la valeur philologique est fort inférieure à la portée scientifique, laquelle est considérable.

leur. Quiconque désormais aura souci de faire de la langue française dans son ensemble et même de chacun des mots qui la composent, une étude sérieuse, raisonnée et vraiment scientifique, devra consulter ce livre. Concurrément avec les ouvrages de MM. Egger, Baudry, Bailly, Auguste Brachet, Paulin et Gaston Pâris, Bréal, Benlœw, etc., cette œuvre magistrale contribuera puissamment, nous l'espérons, à relever chez nous les études linguistiques, en même temps qu'à renouveler les méthodes d'enseignement par la comparaison des formes historiques de chaque idiome, et des idiomes congénères entre eux. On continue d'enseigner dans nos écoles le français, le grec et le latin, comme on les enseignait au XVII^e et au XVIII^e siècles, comme si la science raisonnée des langues n'était pas née enfin, comme si le grec, le latin, et même, à bien des égards, le français, n'avaient pas été, pour ainsi dire, redécouverts depuis cinquante ans ! Cette persistance de routine n'est-elle pas en partie la conséquence de la prédominance d'un corps enseignant officiel, qui, imposant à tous ses programmes, se recrutant en lui-même, et n'étant point stimulé par la concurrence de corps rivaux, n'éprouve pas le besoin de modifier ses méthodes ?

Une franche liberté, amenant une féconde émulation, eût sans doute évité à notre enseignement secondaire et supérieur cette stagnation et cette stérilité. Que l'on songe que, dans les universités allemandes, plusieurs chaires sont spécialement consacrées à l'enseignement de notre vieille langue française du moyen âge, à laquelle, chez nous, sont consacrées à grand'peine quelques leçons au Collège de France et à l'École des Chartes, — et que l'on compare ?

L'éveil est enfin donné. Quelques jeunes professeurs de l'Université, et au premier rang M. Anatole Bailly, auteur du savant *Manuel* dont nous avons parlé, et de *Grammatres comparées*, latine et grecque, ont pris résolûment la tête du mouvement, qui, espérons-le, ne s'arrêtera plus.

Pour en revenir au *Dictionnaire* de M. Littré, outre sa

haute valeur philologique, quelques chiffres donneront une idée de son importance matérielle, de l'immensité de la tâche accomplie.

Près de quatre mille pages, dont l'impression a demandé treize années, et composées de plus de *onze mille* colonnes qui, mises bout à bout, présenteraient un développement de près de *quatre kilomètres* : voilà l'œuvre matérielle.

M. Littré reconnaît loyalement qu'il n'a pas été seul à la mener à bonne fin. Outre ses coopérateurs vivants, il a trouvé, pour la partie historique de son ouvrage, de précieux auxiliaires dans deux érudits, trop peu connus et appréciés, Lacurne de Sainte-Palaye et Pougens, qui, l'un au XVIII^e siècle et l'autre au commencement du XIX^e, avaient accumulé d'immenses matériaux, restés en grande partie manuscrits, sur notre vieille langue féodale.

Telle est l'œuvre dans son ensemble, telle elle nous apparaît et nous la jugeons, après une étude aussi consciencieuse et impartiale que nous l'a permis notre incompétence en matière si délicate et si spéciale.

Restent, il est vrai, le nom de l'auteur et les préventions, trop justifiées, que ce nom inspire aux hommes religieux. Avons-nous réussi à les dissiper? Avons-nous suffisamment démontré que M. Littré, prenant chaque mot de la langue tel qu'il est, le présente dans le développement de ses diverses acceptions reçues et de ses évolutions historiques, avec la froide et impersonnelle impartialité d'un greffier dressant un procès-verbal, abstraction faite de ses propres opinions? Nous en avons déjà fait la remarque, M. Littré s'est dédoublé, le philosophe se taisant quand le philologue écrivait. Phénomène singulier assurément; nous ne l'expliquons pas, nous le constatons. Le positiviste ne se laisse deviner qu'à certains vocables empruntés au jargon mystico-matérialiste d'Auguste Comte

tels que *Altruisme* et autres néologismes barbares, dont M. Littré aurait pu, sans l'appauvrir, négliger de doter la langue française.

M. Littré ne parle qu'avec convenance des choses religieuses; il en est trop instruit pour tomber dans les bévues qui choquent dans certains dictionnaires jouissant cependant d'une vogue aussi étendue que peu méritée, et où se voient des définitions comme celle-ci, par exemple : *DIACRE, PRÊTRE promu au diaconat.*

A elle seule, d'ailleurs, l'attache de l'honorable maison Hachette serait une garantie de respect pour toute croyance respectable. En n'hésitant pas, malgré les énormes frais qu'elle devait entraîner, à se charger d'une aussi colossale entreprise, cette grande librairie a encore une fois, et tout particulièrement, bien mérité du monde lettré.

Il nous paraîtrait donc regrettable que, à cause du nom seul de son auteur, les hommes religieux se privassent d'un livre précieux, d'un ouvrage qui restera parmi les monuments linguistiques de notre siècle, qui, d'un bout à l'autre, se maintient strictement sur un terrain neutre en philosophie et en religion, et que d'ailleurs les journaux et publications périodiques les moins suspects, l'*Univers*, le *Correspondant*, la *Gazette de France*, etc., n'hésitent pas à recommander à leurs lecteurs. Aux nôtres, nous dirons :

Ne lisez pas les écrits positivistes de M. Littré philosophe et physiologiste, ou ne les lisez que pour les contredire et les réfuter. Mais lisez, consultez, étudiez les écrits de M. Littré philologue, son *Histoire de la langue française*, son *Dictionnaire* surtout. Ici, il y a peu ou point à reprendre, et beaucoup à apprendre.

LUCIEN DUBOIS.

LE PIÈGE

PROVERBE

Personnages.

JEANNE DE BERVILLE (22 ans).

ALFRED DE BERVILLE, son frère, officier de marine (25 ans).

RAYMOND DE VARLY, officier de marine, ami d'Alfred (28 ans).

La scène se passe à la campagne, dans le salon de M^{me} de Berville, 20 lieues de Paris, sur la route de Cherbourg.

SCÈNE PREMIÈRE.

JEANNE, RAYMOND.

Jeanne est assise près de la table chargée de brochures et de journaux.
Raymond, debout, allant et venant. Attitude d'une grande aisance.

JEANNE. — Vous m'étonnez, Monsieur. Marié depuis moins de six mois, à une femme dont vous parlez peu, mais que mon frère assure être charmante, vous voulez déjà vous éloigner d'elle, et vous allez à Paris solliciter un ordre de départ pour le Japon ou l'Amérique.

RAYMOND. — Sans doute, Mademoiselle, c'est le métier. Mauvais marin ou mauvais mari, dit le proverbe. On n'a que le choix. Et il ne me convient pas d'être un mauvais marin.

JEANNE. — Vous préférez être un mauvais mari, c'est gracieux. Alors, pourquoi se marier ? Il est si facile de ne pas le faire.

RAYMOND. — Pourquoi ? C'est un point d'interrogation qui pourrait se dresser après bien des choses. Parce que... l'isolement de notre vie, les longues promenades nocturnes sur le pont d'un navire prêtent singulièrement à la rêverie. Parce que... l'on aspire à trouver au retour des affections et un foyer.

Ou tout simplement parce qu'on a rencontré une jeune fille attrayante qui n'a pas été insensible aux hommages qu'on lui adressait. Est-ce que vous n'excusez pas ces entraînements ?

JEANNE. — Je les excuse si bien que je n'aurais pas compris autrement le mariage. C'est faute de les avoir éprouvés que je reste vieille fille. Ma mère me gronde de ne pas vouloir me marier, ce que je n'ai nullement érigé en système ; seulement les jeunes gens qu'on m'a présentés ne me plaisaient pas, voilà tout, les uns parce que je les connaissais, les autres parce que je ne les connaissais pas. Je n'ai jamais pu supporter la pensée de ce qu'on appelle une entrevue. Cela m'a fait une réputation bien établie dont je ne me plains pas, au contraire. Je ne tire plus à conséquence ; les officieux et les officieuses ont cessé, Dieu merci, de s'occuper de moi, et j'en profite pour mon repos.

RAYMOND. — Sans regret ?

JEANNE. — Sans regret. Je suis fort heureuse. Ma mère est la bonté même. Les occupations de la campagne sont pour moi remplies de douceur, et nous avons d'aimables voisins. Je vais passer deux ou trois mois par an à Paris, et suis toujours pressée de revenir ici. Je ne m'ennuie jamais.

RAYMOND. — Et vous espérez que cela pourra durer indéfiniment ainsi ?

JEANNE. — Aussi longtemps que mon humeur et mes goûts ne changeront pas. Au delà, je ne puis répondre de rien. J'ai cependant un chagrin, c'est que la carrière de mon frère nous condamne à de si fréquentes séparations. Aussi mon vœu le plus ardent est de le marier auprès de nous.

RAYMOND. — Vous sembliez dire tout à l'heure qu'un officier de marine ne doit pas songer au mariage.

JEANNE. — J'entends bien qu'il ne le serait plus et je m'appuie sur votre proverbe.

RAYMOND. — Prenez-y garde, Mademoiselle. C'est une grave résolution, qu'il pourrait être téméraire de conseiller. Alfred aime son état, il est très en faveur ; il a devant lui un brillant

avenir. Les exemples de ces déterminations, prises devant de beaux yeux comme les vôtres, ne sont pas rares. Les regrets non plus. On continue de s'intéresser aux choses de la mer ; on suit les progrès de ses camarades ; on apprend par la gazette qu'un de ses cadets a une mission importante, est nommé capitaine de vaisseau, puis amiral. On se dit avec un soupir : Ce serait moi ! — Et l'on s'aperçoit que la chasse du lièvre en la saison ou la partie de whist du cercle sont un peu monotones.

JEANNE. — Et vous ne comptez pour rien le bonheur de l'intérieur, Monsieur ? Voilà bien les hommes. Toujours des visées ambitieuses, toujours des besoins de distractions extérieures. S'ils ne sont pas en Chine, il faut qu'ils soient à la chasse ou au cercle. La pauvre femme est bonne pour garder seule la maison, comme Cendrillon. — Je les croyais bien tels ; je constate qu'un nouveau marié en fait déjà l'aveu. Vous devriez du moins attendre quelques années avant de tenir d'aussi méchants propos.

RAYMOND. — Permettez, Mademoiselle. Un mari qui serait toute la journée avec vous, flant aux pieds d'Omphale, ou se livrant à l'exercice varié de la tapisserie, serait-ce là votre idéal ?

JEANNE. — Il ne s'agit pas de moi ; vous savez que je suis hors de concours.

RAYMOND. — C'est s'y mettre un peu jeune. Eh bien, parlons d'Alfred. Vous souffrez, je crois, qu'on fasse son éloge ?

JEANNE. — On ne le fera jamais assez.

RAYMOND. — D'accord. Pour être un mari accompli, il ne lui manque que le talent de la tapisserie. Avec vos leçons et celles de la compagnie que vous lui destinez, il pourra l'acquérir. Et alors, comme vous serez fière de lui ! Et comme sa femme sera heureuse ! Il ne s'éloignera jamais. Il pourra même concourir à compter le linge et à commander le dîner. Un peu de cuisine ne siérait pas mal, par surcroît.

JEANNE. — Vous raillez, Monsieur, mais je vous permets de continuer. J'ai le caractère bien fait.

RAYMOND. — Comme le reste. — Je plaisante, Mademoiselle, très-sérieusement, je vous assure. Mon amitié pour Alfred serait désolée de le voir enfouir dans l'oisiveté les rares facultés dont il est doué. Sa gaieté communicative s'éteindrait peu à peu, il s'ennuierait, et il n'y a rien de plus contagieux que l'ennui. Oui, votre frère, votre spirituel et brillant frère en arriverait à ennuyer sa femme.

JEANNE. — Vous aimez mieux que son absence la fasse pleurer.

RAYMOND. — Oui, Mademoiselle. Je plains moins femme qui pleure que femme qui s'ennuie.

JEANNE. — Vous pourriez avoir raison. — Mais, Monsieur, Alfred se créerait d'autres occupations.

RAYMOND. — C'est ce qu'on dit toujours, — ce qu'on exécute rarement. On peut abandonner une carrière, on n'en recommence guère une autre. Alfred est encore bien jeune, il aurait perdu dix ans, — dix ans, presque le tiers de la vie ! Parmi nous, il est en avance sur ses contemporains. Partout ailleurs il serait en retard de dix ans. Croyez-moi, Mademoiselle, je connais Alfred aussi bien, mieux que vous, peut-être. Ne brisez pas son épée.

(La porte s'ouvre, Alfred paraît en élégant costume de chasseur.)

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, ALFRED.

ALFRED. — Comment, mon ancien, vous êtes encore au salon, et en bottes vernies ! Vous n'avez donc pas le feu sacré ?

RAYMOND. — J'en ai peut-être un autre.

ALFRED. — Regardez mon accoutrement irréprochable. J'ai trouvé tout cela étalé dans ma chambre, avec un superbe fusil de nouveau modèle. Je suis sûr que c'est une attention de ma sœur. Merci, Jeanne.

JEANNE. — J'ai visité tes effets, tu n'avais qu'un vieil attirail de collégien, que les souris avaient rongé pendant ta dernière campagne.

ALFRED. — Vieil attirail, témoin de bien vives jouissances.

Je demande qu'on me le conserve comme une relique de jeunesse. — Merci encore, ma petite Jeanne, on n'est pas plus aimable. — (*A Raymond.*) Dépêchez-vous de vous chausser si vous voulez être des nôtres. Les rabatteurs nous attendent.

JEANNE. — De quel côté vous dirigez-vous ?

ALFRED. — Vers les bois de la Charmoise.

JEANNE. — Pars toujours. M. de Varly te rejoindra. Je sortirai avec lui et le mettrai sur le chemin.

ALFRED. — Comme il te plaira. Ne va pas tomber dans les pièges. Tu sais où ils sont ?

JEANNE. — Oui, oui, le garde me les a montrés.

ALFRED. — Peut-être pas tous. (*A part en se retirant :*) Celui-ci est bien tendu, elle s'y prend déjà. (*Haut.*) A bientôt. (*Il sort.*)

SCÈNE III.

JEANNE, RAYMOND.

JEANNE. — Ce cher Alfred ! Il se croit encore en vacances. Avec quelle joie je le revois ! Mais vous m'avez troublée de l'inquiétude d'une séparation nouvelle, et vous déconcertez tous mes projets. Nous avons dans le voisinage une délicieuse jeune fille ; vous la jugerez, elle sera ici ce soir.

RAYMOND. — Elle aime votre frère ?

JEANNE. — Elle l'aimera sans aucun doute. Tenez, moi, qui passe pour avoir un cœur de rocher, j'aurais aimé un jeune homme comme lui.

RAYMOND. — Et Alfred ne la connaît pas ?

JEANNE. — Il ne l'a vue qu'enfant. Elle était au couvent il y a deux ans. Mais il s'intéresse à elle de souvenir ; il va la trouver toute transfigurée, et il y a d'ailleurs tant de convenances que je suis bien certaine...

RAYMOND. — Oh ! les convenances, Mademoiselle ! Comme vous arrangez vite les choses quand il s'agit d'autrui ! Êtes-vous bien certaine.. qu'Alfred n'ait pas laissé son cœur à Cherbourg, — ou à Constantinople, — ou au Brésil ?

JEANNE. — Il me l'aurait dit.

RAYMOND. — Vous croyez ? Je vous proteste que quand j'ai commencé de sentir mon cœur s'engager, je ne l'ai dit à personne, — si ce n'est pourtant à votre frère.

JEANNE. — Ah ! mon frère était dans votre confiance ?

RAYMOND. — Jour par jour, et heure par heure. Il a même été l'agent le plus important de mon roman, qui n'existerait pas sans lui.

JEANNE. — Je vous en prie, Monsieur, contez-le moi, votre roman, cela m'amusera beaucoup.

RAYMOND. — Vous pouvez le demander à votre frère, puisqu'il en sait autant que moi.

JEANNE. — Non, Alfred aurait des scrupules de discrétion.

RAYMOND. — Je suis prêt à les lever.

JEANNE. — Et puis, ce ne serait pas l'accent du sentiment personnel ; il vous ferait tort, Monsieur. Je n'aime pas la lecture des romans. Je pense toujours qu'ils sont faux, et c'est peut-être pour cela que je ne les trouve jamais naturels ; mais un roman vrai, si vrai qu'il est devenu de l'histoire, raconté avec chaleur par le héros, il n'y a pas de fiction qui puisse avoir cet intérêt. Allons, Monsieur, je vous écoute.

RAYMOND (*souriant*). — Je ne crois pas qu'il soit encore temps de vous obéir.

JEANNE. — Pourquoi cela ?

RAYMOND. — Ce sont des choses bien intimes... qui demandent peut-être à mon égard beaucoup d'indulgence... et depuis deux jours que je reçois l'hospitalité sous le toit de mon meilleur ami, je n'ai pas l'honneur d'être assez connu de vous...

JEANNE. — Oh ! Monsieur, il me semble déjà vous connaître, — et je vous connaîtrai mieux après votre récit. — D'ailleurs, ne nous avez-vous pas menacés de repartir dès demain ? J'espère que vous voudrez bien vous rendre aux instances d'Alfred... et de ma mère.

RAYMOND. — Si vous y joigniez les vôtres, Mademoiselle, ce serait irrésistible.

JEANNE. — Je les joindrai, s'il le faut. Mais, alors, il faut aussi satisfaire mon caprice. Commencez par le portrait de l'héroïne. En la quittant, vous avez sans doute emporté sa photographie ?

RAYMOND. — En la quittant... oui, Mademoiselle, je l'ai là, depuis mon départ de Cherbourg ; mais je vous supplie de me permettre de ne pas vous la montrer jusqu'à ce que nous soyons plus avancés dans les péripéties. J'ai mes raisons pour cela, j'ai même fait une promesse.

JEANNE (*étonnée*). — C'est singulier que vous ne vouliez pas montrer le portrait de votre femme — à une femme ! Si c'était à un homme, je dirais que vous êtes un mari jaloux. Je respecte vos raisons, sans les comprendre. — Avez-vous les mêmes motifs de ne pas décrire le modèle en quelques mots ?

RAYMOND. — C'est plus facile en un seul. Elle est... charmante.

JEANNE. — Cela résume tout, en effet, et c'est ce que déclare Alfred, en se servant du même mot. Je n'ai pas pu en obtenir de lui davantage. J'avoue au surplus que, dans les romans, la description minutieuse des traits du visage de la bergère m'a toujours impatientée. Il y a là des amphigouris de style et des considérations transcendantes sur l'aile gauche du nez ou le pli de l'oreille droite qui n'ont jamais réjoui que l'auteur. — Serez-vous aussi laconique sur le portrait moral ?

RAYMOND. — Franchement, ce n'est pas à moi à le tracer. Un mari qui vante sa femme est un peu ridicule.

JEANNE. — J'en conviens, il vaut mieux laisser ce soin à d'autres. Alors, abordons les faits, et parlez-moi de la première rencontre. Remontait-elle loin ? En aviez-vous rêvé sous les tropiques ?

RAYMOND. — Non, Mademoiselle, j'en avais rêvé que l'idéal... que la réalité me sembla dépasser dès la première entrevue.

JEANNE. — Comment ! vous auriez consenti à une entrevue ? Je crains que ceci ne me dépoétise un peu M^{me} de Varly.

Je vous ai dit mon horreur pour les entrevues. Je n'en ai jamais accepté une.

RAYMOND. — Vous en avez peut-être eu sans vous en douter... C'était le cas de la mienne ; on s'était arrangé pour que la jeune fille n'eût pas le moindre soupçon de ce qui se tramait... contre elle.

JEANNE. — J'en suis bien aise, et lui rends mon estime. Elle aura été naturelle, et je conçois qu'étant charmante, elle vous ait rapidement charmé. Mais vous, Monsieur, vous tramiez donc un complot ?

RAYMOND. — Hélas ! Mademoiselle, c'est ce qui m'embarasse pour vous répondre. Je n'ai pas la conscience bien nette, et c'est presque une confession que vous me demandez. Je serais obligé d'avouer que j'avais usé d'une véritable supercherie.

JEANNE. — Fi ! que c'est vilain ! Voilà comme on nous tend traîtreusement des pièges ! Et vous auriez entraîné mon loyal frère à vous servir de complice ? Je ne puis pas le croire.

RAYMOND. — Il était plus coupable encore, Mademoiselle, c'est son amitié qui avait inventé le stratagème.

JEANNE. — Alors, il s'est bien perverti en courant le monde ! Ma curiosité n'a que ce qu'elle mérite, et vous la doublez d'anxiété en me faisant douter d'Alfred. Ah ! mon Dieu ! seriez-vous son complice aussi dans quelque aventure analogue ? Je n'y prenais pas garde tout à l'heure, quand vous me disiez qu'il pouvait avoir laissé son cœur à Cherbourg ou ailleurs. Mon pauvre Alfred ! Il nous cacherait quelque chose ! A qui se fier ?

RAYMOND. — Rassurez-vous, Mademoiselle. Si j'étais complice, je serais discret... comme il l'a été. J'aurais déjà cessé de l'être en vous inquiétant. Je ne suis confident d'aucune aventure, et je plaisantais.

JEANNE. — Bien vrai ?

RAYMOND. — Je vous le jure, je ne sais rien qui puisse faire obstacle à vos projets de ce soir.

JEANNE. — Vous me soulagez.

RAYMOND. — Mais permettez que pour ma légitime défense — et celle de mon complice — je transporte un peu la querelle sur votre terrain, à la façon de Scipion l'Africain. Vous condamnez impitoyablement les entrevues, ce dîner d'aujourd'hui n'y ressemble-t-il pas ?

JEANNE. — Il est tout simple que ma mère reçoive ses voisins.

RAYMOND. — Sans doute ; et la délicieuse jeune fille a-t-elle été avertie de l'arrivée d'Alfred ?

JEANNE. — A quoi bon ? J'espère qu'elle l'ignore.

RAYMOND. — Petit stratagème.

JEANNE. — Bien petit.

RAYMOND. — D'accord. Le mien, je le reconnais, a été plus criminel. J'ai la poutre dans l'œil... je ne vois qu'un fêtu dans le vôtre... si j'y puis voir autre chose que des rayons d'intelligence et de tendresse. Mais soyez indulgente pour moi... je veux dire pour Alfred, mon inspirateur béni ! Je pardonne tout aux sœurs, pardonnez un peu aux amis. — Oh ! l'amour d'une sœur, Mademoiselle, quel sentiment ineffable ! Ce n'est pas la nature, comme l'amour d'une mère, comme celui d'une épouse... c'est une flamme plus pure, plus sublime encore, une flamme ravie au ciel et dérobée aux anges. Jouissez d'en être embrasée ; Alfred n'a jamais cessé, il ne cessera jamais d'en être digne.

JEANNE (*attendrie*). — Merci, merci, Monsieur. C'est cela que vous appelez me faire une querelle ?

(*Elle tend la main, Raymond y dépose respectueusement un baiser ; — la porte s'ouvre ; Alfred.*)

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, ALFRED.

ALFRED (*à part et s'arrêtant*). — Très-bien, cela va vite. (*Haut.*) Vous ne vous gênez pas, mon cher ami ! Je vais vous jouer le tour de mander cela à M^{me} de Varly.

JEANNE (*déconcertée*). — Nous parlions de toi, Alfred. M. de Varly exprimait son amitié avec tant de feu que j'en ai été tout attendrie.

ALFRED (*riant*). — En sorte que c'est par amitié pour moi que M. de Varly te baisait la main. A merveille, j'en suis profondément attendri à mon tour, et je retiens la recette. Dorénavant je ferai mieux encore, j'embrasserai toutes les jolies filles, — par amitié pour leurs frères. Voici le courrier qui vient d'arriver. (*Il jette les journaux sur la table*). Il y a une lettre pour vous dans votre chambre, mon cher ami. Eh bien, et cette chasse ?

RAYMOND. — A propos ? Je n'y pensais guère. Vous n'êtes pas encore parti ?

ALFRED. — Non, je vous attendais. C'est une battue que je ne voudrais pas faire sans vous. Il va être deux heures, et il nous reste bien peu de temps.

JEANNE. — Remets la partie à demain. M. de Varly veut bien te donner encore quelques jours.

RAYMOND. — Au risque de manquer le commandement que j'allais solliciter à Paris. (*Par contenance, il a pris le Journal Officiel et enlevé la bande. — Il éclate tout à coup.*) Que vois-je ? mon cher ami, c'est déjà fait, je suis nommé !

JEANNE et ALFRED. — Comment ?

RAYMOND. (*à Alfred*). — Lisez plutôt.

ALFRED (*lisant*). — « Par décision de M. l'amiral Ministre » de la Marine, le lieutenant de vaisseau de Varly (Raymond- » Charles) est appelé à exercer le commandement de l'avis » *le Rusé.* »

JEANNE. — Mais vous ne sortez donc pas des ruses ? Passez-moi le journal. (*Elle lit.*) C'est parfaitement exact.

RAYMOND. — Et vous serez mon second, n'est-ce pas Alfred ? C'est convenu.

ALFRED. — Oui certes, un des rêves de ma vie. Quel bonheur, et combien je me félicite avec vous !

JEANNE. — Et à peine arrivés, vous allez repartir tous les deux ?

ALFRED. — Oh ! pas avant deux mois, nous avons le temps

de faire bien des choses. D'abord, Raymond n'a plus besoin d'aller à Paris, et nous reste.

JEANNE. — Et M^{me} de Varly ?

ALFRED. — Je l'oubliais. — Elle nous accordera bien une ou deux semaines.

JEANNE. — Avant qu'on la quitte pour plusieurs années. Vous avez, Messieurs, d'étranges mœurs.

RAYMOND. — De grâce, Mademoiselle, ne calomniez pas nos mœurs. Mon adage de tout à l'heure était menteur. Je vous proteste que nous sommes les meilleurs maris du monde.

JEANNE. — D'autant meilleurs que vous vous absentez davantage.

RAYMOND (*souriant*). — Précisément. L'absence est, comme parfois un grain de jalousie, l'aromate conservateur qui empêche l'amour de se corrompre. Les larmes du départ préparent les effusions du retour.

JEANNE. — C'est votre manière de commenter la fable des *Deux Pigeons*.

RAYMOND. — Oui, je m'arrête à ces vers qui en valent bien d'autres :

Voilà nos gens rejoints, et je laisse à juger
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

ALFRED. — Brigadier, — je veux dire Commandant, — vous avez raison. Je ne sais pas bien ce que c'est que la lune de Landerneau, mais je sais qu'à Brest, à Cherbourg et à Toulon, il y a pour nous, pour nous seuls, une lune particulière, qu'ailleurs on ne voit luire qu'une fois dans la vie, — et encore ! — qui là brille du plus vif éclat, et que nous avons le privilège de contempler après chaque campagne : c'est la lune de miel.

JEANNE. — La boutade est digne de mon étourneau de frère. — Et vers quels lointains soleils, Monsieur de Varly, allez-vous préparer la réapparition de cette lune ?

RAYMOND. — Oh ! Mademoiselle, c'est à sa clarté que se fera, s'il plaît à Dieu, ma prochaine campagne. J'ai obtenu la plus insigne faveur, un vrai commandement de nouveau marié. J'ai

à protéger nos pêcheurs à l'entrée de la Manche, rien de plus. Mon bâtiment sera presque toujours à l'ancre dans un joli petit port de Bretagne, où les bains de mer attirent la meilleure société du pays. Je serai invité partout, je pourrai inviter à mon tour, recevoir mes amis à mon bord. Je leur ferai faire de ravissantes promenades à Saint-Malo, à Granville, à Jersey, jusqu'aux côtes d'Angleterre. Je donnerai des bals. Je passerai l'été en fêtes.

JEANNE. — Et M^{me} de Varly ? L'oubliez-vous comme Alfred ?

RAYMOND. — M^{me} de Varly ? C'est pour elle surtout que la faveur dont je suis l'objet me transporte de joie. Elle sera, — si elle le veut bien, — la reine de toutes ces fêtes. Elle aura un chalet sur la plage, un salon à mon bord. Si vous saviez combien d'honneurs attendent la femme du commandant !

ALFRED. — Et tu le sauras, Jeanne. (*Jeanne tressaille.*) Car je te déclare que tu viendras prendre les bains de mer auprès de nous, et M^{me} de Varly trouvera bien dans son chalet une chambre pour ma mère. — N'est-ce pas, mon commandant ?

RAYMOND. — Certainement ; je m'y engage en son nom.

JEANNE. — Si c'est là le tableau fidèle de la vie de marin, je commence à comprendre qu'on s'y attache.

RAYMOND (*souriant*). — Le tableau n'est pas toujours aussi enchanteur. Il y a quelques ombres. Où n'y en a-t-il pas ? (*Plus gravement.*) N'importe, c'est un noble état. Commander ! Être, à vingt-huit ans, maître après Dieu sur un navire ! Le diriger à la lueur des étoiles ! Être responsable de toutes les existences qui vous entourent, et sentir son cœur s'élever à la hauteur de cette responsabilité ! C'est beau ! c'est grand ! c'est attrayant ! — Non, Mademoiselle, n'exigez pas... de votre frère qu'il renonce à ces perspectives.

ALFRED. — Mon cher commandant, je vous rappelle que vous avez une lettre dans votre chambre. Allez donc la lire. Elle doit être de M^{me} de Varly.

RAYMOND. — C'est impossible. Je ne lui ai donné que l'adresse de mon hôtel à Paris.

ALFRED. — Et moi je lui ai laissé la mienne, espérant bien vous arrêter en chemin.

RAYMOND. — Alors, j'y cours. Je vous présente mes respects, Mademoiselle, et mes excuses d'un si long bavardage.

JEANNE. — Vous n'avez à vous excuser qu'auprès d'Alfred, et je crois, Monsieur, d'après votre fier langage, qu'un commandant ne s'excuse guère. Moi, je n'avais aucun projet que vous ayez dérangé.

ALFRED. — C'est ce que nous verrons. (*Il serre la main de Raymond.*) A bientôt, commandant. La journée est heureuse.

(Raymond sort.)

SCÈNE V.

JEANNE, ALFRED.

ALFRED. — A quelque chose malheur est bon. Ma chasse est manquée et mon costume est absurde, mais Raymond a eu plus tôt la bonne nouvelle. Je ne comprends pas ce que vous avez pu avoir à vous dire si longtemps.

JEANNE. — Nous avons surtout parlé de toi.

ALFRED. — Ah ! c'est vrai, je n'y pensais plus. Et je n'ai pas été trop écorché ?

JEANNE. — Pas trop. (*Une pause.*) Tu ne choisis pas mal tes amis. M. de Varly est aimable. Il a de l'esprit, de l'enthousiasme, un peu de fougue... Il paraît bien absolu, et je ne sais si l'on sera très à son aise sous son commandement.

ALFRED. — Oh ! rassure-toi. C'est le cœur le plus tendre que j'aie rencontré, en même temps que le plus loyal.

JEANNE. — Loyal... Il m'a fait l'aveu d'une très-laide supercherie... commise, si je puis l'en croire, à ton instigation... et pour amener son mariage.

ALFRED (*riant*). — Il en était à cette confidence ?

JEANNE. — Il n'a jamais voulu s'expliquer davantage et me renvoyait à toi pour le mot de l'énigme.

ALFRED. — Si c'est encore son secret, je n'ai pas à le trahir.

JEANNE. — Il y a donc un mystère dans son roman ? quelque chose qu'on ne dit pas ?

ALFRED. — Que l'on dira, et que tu pardonneras.

JEANNE. — Oh ! cela ne m'importe guère, au surplus, et je suis bien enfant de m'intéresser à M^{me} de Varly. Qu'est-ce que cela peut me faire ?

ALFRED. — Tu as raison. Je t'engage de plus à ne pas perdre ton temps à la plaindre. D'après tout ce que j'ai observé, Raymond est extrêmement épris.

JEANNE. — Je ne la plains pas, et si elle est aimée, j'envierai plutôt son sort, car M. de Varly a certainement de quoi flatter l'amour-propre... et remplir le cœur d'une femme.

ALFRED. — N'est-ce pas ? Je suis charmé que tu l'apprécies aussi bien... puisqu'il est mon ami.

JEANNE (*réveuse*). — Je n'avais encore rencontré qu'un seul homme qui me plût complètement, — c'était mon frère. En voici un second qui ne me déplairait pas. Il est marié.

ALFRED. — C'est ne pas avoir de chance. — En cherchant bien, on trouverait peut-être son pareil... disponible. Veux-tu m'en donner la commission ?

JEANNE (*souriant*). — S'il est exactement conforme à l'échantillon, je l'accepte.

ALFRED. — Parole donnée. — Je vais me mettre en quête. (*Il se dirige vers la porte.*)

JEANNE (*se levant en sursaut*). — Où vas-tu ? Reste donc ici, je t'en supplie.

ALFRED (*riant*). — Non, non ; quand une jolie femme me donne une commission, je m'en acquitte aussitôt. (*Il sort.*)

SCÈNE VI.

JEANNE (*seule, très-agitée*). — O mon Dieu ! Quelle folie, quelle inconséquence ! Ma tête s'y perd ; cette supercherie, c'est abominable ! Alfred se serait à ce point moqué de moi... Et ma mère qui ne se doute de rien et qui n'a pas reparu depuis deux heures... où est-elle ? Il faut que j'aille à sa recherche...

SCÈNE VII.

JEANNE, ALFRED , *tenant RAYMOND par la main.*

ALFRED (*riant en s'inclinant profondément*). — Mademoiselle de Berville, j'ai l'honneur de vous présenter le sosie de M. de Varly, son frère jumeau, exactement conforme à l'échantillon, — et libre de vous offrir son noble cœur.

RAYMOND. — Libre ! Oh ! non, Mademoiselle, mon cœur ne l'est plus.

JEANNE. — Et M^{me} de Varly ?

RAYMOND. — Il n'y a jusqu'à présent que ma mère qui ait droit de porter ce nom.

JEANNE. — Et tout votre roman n'était donc qu'une fable ?

RAYMOND. — Non pas, Mademoiselle ; seulement il commençait ici. Vous connaissez désormais le piège.

ALFRED. — Et c'est bien moi qui l'avais tendu, et j'ai l'audace de m'en vanter.

RAYMOND (*tirant une carte de son portefeuille*). — Je puis maintenant vous montrer le portrait de l'héroïne.

JEANNE. — Comment, Monsieur, vous aviez mon portrait ? C'est impardonnable !

RAYMOND. — C'est d'Alfred que je le tenais.

JEANNE. — Toujours ce serpent d'Alfred ! — Et ma mère ? que va-t-elle dire, grand Dieu ! As-tu pensé à ma mère ?

ALFRED. — Sois tranquille. — (*A l'oreille de Jeanne.*) Elle est du complot.

JEANNE. — Elle aussi ?

ALFRED. — Sur mon honneur.

JEANNE (*prenant successivement la main d'Alfred et de Raymond*). — S'il en est ainsi, mon étourdi de frère, — et vous, Monsieur de Varly, — je n'ai plus qu'à vous pardonner... à tous deux. — Mais, mon cher Alfred, je prendrai sur toi ma revanche... dès ce soir.

ALFRED DE COURCY.

A M. DE BEAUCHESNE *

Le mois dernier à Paris, en passant,
Je suis allé frapper à votre porte ;
Je savais bien que vous étiez absent,
Et que j'allais trouver la maison morte.
• Tout en marchant je me disais : Qu'importe ?
L'illusion abrège le chemin ;
Et puis, qui sait ? tant de raisons puissantes
Forment entrave à tout projet humain !
S'il était là ? s'il revenait demain ?
Enfin, j'aurai des nouvelles récentes,
Et je verrai des gens qui l'auront vu.
Au dieu Hasard il faut brûler un cierge ;
Il faut jeter les dés à l'imprévu...
Or, l'imprévu, c'était votre concierge,
Sur ses genoux berçant son héritier.

— « Peut-on savoir si Monsieur de Beauchesne... ? »

— « Il est parti, Monsieur, le mois dernier,

» Voilà vingt jours. » — « Pensez-vous qu'il revienne... ? »

« Avant vingt jours, non, Monsieur, pour sûr, non ! »

Je m'éloignai. J'avais dit votre nom,
J'avais revu le nid, mais la couvée
Était au loin dans l'espace enlevée.
Oiseau joyeux, avec vos oisillons,
Vous parcouriez plaines, coteaux, vallons ;
Vous regardiez, du haut de la montagne,

* L'ami auquel nous adressons cette épître familière, M. le vicomte Alcide de Beauchesne, le sympathique auteur de l'histoire de Louis XVII, de *M^{me} Elisabeth*, du *Livre des mères*, etc., est Breton, et descend de Dubois de Beauchesne, celui des Trente Bretons qui dit à Beaumanoir : *Bois ton sang!*

Ce flot qui court, lorsque dans la campagne
 Le vent du soir fait onduler les blés ;
 Et le vrai flot, l'Océan de Bretagne,
 Vous embaumait de ses parfums salés.
 Vous montriez au fils de votre fille,
 Au nouveau-né... qui ne regardait pas,
 Ce sol breton, berceau de la famille,
 Où vos aïeux ont imprimé leurs pas.
 Ce gai bambin, qui dans vos bras sautille,
 Viennent dix ans, lui-même il voudra voir
 Ce champ d'avoine où vainquirent *les Trente* ;
 Il redira, d'une voix pénétrante,
 Ces mots sacrés qu'un Breton doit savoir :
 — « Dubois ! j'ai soif ! — Bois ton sang, Beaumanoir ! »
 Petit enfant, que Dieu sauve la France !
 Il lui faudra du sang pour sa vengeance,
 Et tu voudras, toi, Français, toi, chrétien,
 Pour la sauver, offrir aussi le tien.
 Mais où m'entraîne une folle chimère ?
 L'enfant bercé près du cœur de sa mère,
 Fait un doux rêve, il s'éveille sans cris,
 Et la contemple avec un gai souris.
 Vous, ami, vous, revenu dans Paris,
 Vous feuillotez vos poudreuses liasses,
 Et, du passé ressaisissant les traces,
 Vous le sortez vivant de ses débris.
 Oh ! que mes yeux ont répandu de larmes
 Sur cet enfant au Temple emprisonné !
 Un tigre eût pris pitié de tant de charmes :
 Par des Français il fut assassiné !...
 Combien de fois avons-nous clos le livre
 A tout jamais, pour n'y plus revenir !
 Mais, comme un vin, la pitié nous enivre,
 Et nous attire, et nous sait retenir.
 Nous relisons, pour consoler nos peines,

Cet autre livre, aux mères consacré,
 Écho du cœur, dont les pages sont pleines
 D'un tendre amour par Dieu même inspiré.
 Nous le lisions, sous nos rians ombrages,
 Quand le printemps sur nos prés verdoyait.
 De bien doux pleurs en ont mouillé les pages,
 Que d'un rayon le soleil essayait.
 Que n'étiez-vous alors sur nos rivages!
 Nous vous eussions reçu sans embarras :
 Point d'étiquette, un tout petit domaine,
 Quelques fruits mûrs, de l'ombre, une fontaine,
 Et l'Amitié vous ouvrant ses deux bras.
 Vous n'avez pu nous venir ; mais peut-être
 L'occasion pourrait un jour renaitre ?
 Tous les congés sont-ils pris ou repris ?
 N'auriez-vous pas quelque bonne semaine,
 Où vous pourriez déposer votre chaîne,
 Et, pour huit jours, quitter encor Paris ?
 Si vous aviez ce généreux courage,
 Quelle allégresse en mon humble cottage,
 Et quelle joie à vous serrer la main ;
 A voir ces yeux, où votre âme est tracée,
 Absents de moi, mais non de ma pensée ;
 Car vous marchez toujours dans mon chemin.
 Notre amitié, bien que récente, est vieille.
 Vit-on jamais des amis de la veille ?
 L'amitié n'a début, fin, ni milieu ;
 La sympathie, en notre conscience,
 Éclate et luit comme une souvenance :
 Deux inconnus s'abordent en un lieu ;
 Qu'arrive-t-il ? qu'ils s'attendaient d'avance
 Et qu'ils s'aimaient... l'Amitié, c'est l'essence,
 C'est l'infini, l'éternité de Dieu !

AUX BRETONS

SOUVENIR DES PÈLERINAGES A SAINTE-ANNE D'AURAY

(1872 - 1873)

Qu'importe si le mal, paré d'un diadème,
Veut s'élever un trône et renverser la croix ?
Quand l'homme insulte Dieu, quand la haine blasphème,
Levez-vous, ô Bretons, croyants comme autrefois !
Vous avez conservé les vertus des ancêtres,
L'injustice jamais n'a pu courber vos fronts,
Car vous mettez le Christ au-dessus de vos maîtres,
Humbles devant la croix, fiers devant les affronts.

On dit que votre foi marche dans les ténèbres,
Qu'elle éteint du progrès le flambeau radieux :
Marchez, fermant l'oreille à ces clameurs funèbres ;
En avant ! vous luttez pour le progrès des cieux.
Le jour vient : nous touchons à la lutte dernière ;
L'Éternel va répondre au siècle qui maudit.
En avant ! la mitraille ennoblit la bannière ;
Au milieu des combats le courage grandit.

Sans doute l'avenir est sombre,
L'orage gronde, et le présent,
Souffrant loin de Jésus, dans l'ombre,

Est fait de larmes et de sang.
 Qu'importe ! on pleure, et l'on espère...
 Sainte Anne nous appelle : allons !
 Dans nos douleurs c'est une mère,
 C'est la patronne des Bretons.

Ils sont venus... Immense et joyeuse, leur foule,
 Montrant avec orgueil la foi des anciens jours,
 Fait retentir encor sur le monde qui croule,
 Le cri des vieux martyrs : « Je suis chrétien... toujours ! »
 O vous qui chassez Dieu loin de votre âme aigrie,
 Vous qui n'opposez pas vos pleurs à son courroux,
 Regardez et voyez : c'est un peuple qui prie ;
 Rien n'est beau, rien n'est grand comme un peuple à genoux.

Dieu vous entend, Bretons : le Juste aura son heure ;
 La foudre qui grondait se taira dans les cieux,
 Et l'Église qui souffre et la France qui pleure
 Retrouveront bientôt leur passé glorieux.
 Vous serez fiers alors d'avoir fait l'œuvre sainte,
 Et l'hymne triomphant jaillira de vos cœurs.
 Vous venez aujourd'hui prier dans cette enceinte ;
 Vous combattiez hier, écrasés, ... mais vainqueurs.

Vainqueurs ! car l'inflexible histoire
 Donne son laurier le plus beau
 A ceux qui tombent avec gloire,
 Ensevelis dans leur drapeau.
 Le droit que la force méprise
 Se relève dans sa beauté ;
 Elle règne un jour, et se brise ;
 Il a pour lui l'éternité.

Il vaincra ! c'est la foi qui nous rend l'espérance....
 Nous avons vu, debout parmi les pèlerins,
 Ce noble mutilé qui tomba pour la France ¹,

¹ Le général de Sonis assistait au pèlerinage du 8 décembre 1872.

Quand notre honneur perdu restait sur les chemins.
 La valeur resplendit dans son regard de flamme,
 Qui brille, calme et pur, en montant vers le ciel.
 Brave comme un soldat, humble comme une femme,
 Il abrite sa gloire à l'ombre de l'autel.

Et toi dont l'épée intrépide ¹
 Gardait l'Église du Sauveur,
 Tu fus grand, quand la France, expirante et livide,
 Gisait sous le pied du vainqueur.
 Sois béni ! la Bretagne est fière
 Du courage de son enfant ;
 Et quand viendra le jour qu'appelle ta prière,
 Sainte Anne te rendra ton glaive, triomphant.

Héros chrétiens, le cœur qui bat dans vos poitrines
 S'enflamme et s'agrandit dans le cœur de Jésus ;
 Vous arborez sa croix au milieu des ruines,
 Pour montrer l'Espérance à nos rêves déçus.
 Si le soldat du Christ pour combattre se lève,
 S'il faut vaincre l'enfer et défendre nos droits,
 Dans la main du chrétien la croix devient un glaive,
 Dans la main du guerrier le glaive est une croix.

Luttez toujours ! notre patrie,
 Aujourd'hui vaincue et sans voix,
 Reverra sa grandeur flétrie,
 Avec ses vertus d'autrefois.
 Après les pleurs, après la crise,
 Nos ennemis reconnaîtront
 La noble Fille de l'Église,
 Qui porte une couronne au front.

La France va revivre : arrachez le suaire ;
 Le Ciel se laissera toucher si nous pleurons ;

¹ Le général de Charette a déposé sur l'autel de sainte Anne l'épée d'honneur que lui a offerte la Bretagne.

La morte renaîtra dans le sang du Calvaire,
Dieu rendra notre mère à nos pleurs : espérons !...
Espérons ! sa bonté, relevant ce qui tombe,
D'un peuple qui s'en va peut faire un peuple fort ;
Transformer en berceau ce qui semble une tombe,
Et répandre la vie où l'homme a mis la mort.

Écoutez ! un bruit sourd a traversé le monde :
Pour nous faire plus grands le Christ nous a broyés ;
Bientôt nous sentirons le Verbe qui féconde ;
Les divins étendards flotteront déployés.
Satan triomphe en vain : l'ère de Dieu commence ;
Le semeur a jeté son grain dans le sillon,
Et le souffle du ciel passant sur la semence
Fait germer dans la nuit la céleste moisson.

Déjà l'homme revient à ses lois souveraines ;
Le vide de son cœur le ramène au saint lieu,
Et, malgré le fracas des passions humaines,
On entend retentir la parole de Dieu.
Qu'il brille ce grand jour où Celui qui pardonne,
Formant de nos débris un nouveau genre humain,
Verra le Pape-Roi triomphant sur son trône,
Et la France à ses pieds, debout, le glaive en main !

MAXIMILIEN NICOL.

PÈLERINAGE D'UN BRETON

AUX

SAINTS-LIEUX DE PROVENCE

Un des plus célèbres et des plus intéressants pèlerinages que l'on puisse faire en France est, sans contredit, celui des Saints-Lieux de Provence. Il consiste à visiter successivement les églises de Notre-Dame de la Mer, où reposent les saintes Marie-Jacobé et Marie-Salomé, — de Tarascon, où fut inhumée sainte Marthe, — de Marseille, où saint Lazare souffrit le martyre, — de la Sainte-Baume, où sainte Madeleine passa trente-trois ans dans la pénitence la plus austère, — et enfin de Saint-Maximin, où les reliques de Madeleine sont encore aujourd'hui vénérées. C'est, comme l'on voit, tout un petit voyage dans ce beau pays qu'arrose le Rhône et que baigne la Méditerranée, voyage plein d'attraits pour l'artiste, qui éprouve à chaque pas de douces sensations, rempli d'enseignements pour l'historien qui foule aux pieds le sol de la plus antique contrée civilisée des Gaules, et spécialement agréable au chrétien, qui retrouve en ces lieux bénis le souvenir des plus vénérables traditions des premiers siècles de l'Église. Je pourrais ajouter que le pèlerinage des Saints-Lieux de Provence offre des charmes particuliers au touriste breton, qui y découvre souvent, presque dans chaque sanctuaire, des preuves de la pieuse munificence de ses anciens souverains et du grand esprit de foi de ses pères; de sorte que de véritables liens unis-

sent ainsi , aux deux extrémités de la France , les côtes bretonnes , baignées par l'Océan et dominées par les monts d'Arez , et les côtes provençales , sillonnées par les graus du Rhône , bordées par la Méditerranée et protégées par les Alpes.

Mais pour bien comprendre ce récit et pour s'intéresser à ce voyage , il faut d'abord rappeler brièvement ici les traditions locales qui rendent si vénérables depuis tant de siècles les Saints-Lieux de Provence.

« Selon ces traditions , après la mort de Jésus-Christ et sa divine résurrection , les Juifs , effrayés des progrès rapides que la foi nouvelle faisait dans Jérusalem , suscitérent une terrible persécution , dont le martyr de saint Etienne fut pour ainsi dire le signal . Madeleine , la pêcheresse , dont la conversion avait fait tant de bruit dans la Judée , ne fut point à l'abri de l'orage ; jetée , un jour de tempête , dans une barque sans voiles , sans rames , sans aviron , avec son frère Lazare , Marthe sa sœur , Marcelle leur servante , Sidoine l'aveugle-né , Maximin , l'un des soixante-douze disciples , les deux Marie , Jacobé et Salomé , ainsi que plusieurs autres encore , elle fut exposée avec tous ces nobles confesseurs aux horreurs d'une mort qui semblait devoir être certaine . Mais la sainte nacelle , loin d'être submergée par les flots , vit au contraire s'apaiser autour d'elle la fureur de l'élément , et , protégée par la Providence dans sa longue et pénible navigation , vint aborder sur les côtes de Provence , à l'embouchure du Rhône , au lieu nommé les Saintes-Maries ou Notre-Dame de la Mer . C'est là que s'arrêtèrent Marie , mère de Jacques , et Salomé , tandis que les autres saints disciples se répandirent dans divers pays pour prêcher leur religion : Maximin , à Aix , dont il fut le premier évêque ; Marthe , à Tarascon , qu'elle délivra d'un horrible monstre ; Lazare et Madeleine , à Marseille ¹ . » Plus tard , cette dernière

¹ *La Sainte-Baume* , par M. Rostan . Remarquons toutefois que , d'après quelques autres traditions méridionales , Madeleine aborda d'abord à Maguelonne , près de Montpellier , où l'on montre encore sa grotte , et Lazare ne vint en Provence qu'assez longtemps après ses sœurs .

se réfugia au sein d'une montagne recouverte d'une forêt mystérieuse et sombre appelée aujourd'hui la Sainte-Baume et elle mourut près du lieu de retraite de l'évêque Maximin, alors obscur établissement, connu maintenant sous le nom de ce saint pontife.

Acceptant cette tradition provençale « telle qu'elle a été constamment adoptée par la liturgie de l'Église Romaine, et telle que semble devoir l'admettre aujourd'hui la science historique d'accord avec la croyance populaire la plus généralement répandue ¹ », nous commençons sans autre préambule notre pèlerinage des Saints-Lieux.

I. — Sainte-Marthe de Tarascon.

J'arrivais des Pyrénées, lorsque j'entrai dans la Provence en passant le Rhône à Beaucaire. Je venais de quitter un si beau pays que, l'esprit tout rempli du souvenir des pittoresques aspects des montagnes, je rêvais encore à la charmante vallée du Lavedan, aux neiges éternelles du Pic du Midi et aux splendeurs de la place royale de Pau, lorsque je me trouvai tout-à-coup sur les grands ponts qui unissent Beaucaire et Tarascon. Impossible de mieux commencer le pèlerinage des Saints-Lieux, car l'aspect de ces deux villes est magnifique et vraiment enchanteur. Pourtant, je ne vous dirai rien de Beaucaire, célèbre par les gigantesques ruines de son château féodal et par sa grande foire, l'une des plus considérables de l'Europe. Quant à Tarascon, cette petite ville, agréablement située sur le Rhône, dont les eaux baignent le château du bon roi René, tire son nom, d'après la légende, d'un monstre appelé Tarasque détruit par sainte Marthe. Voici comment s'exprime dans toute sa naïveté la *légende dorée*, au sujet de ce merveilleux fait :

¹ Tout le monde sait que M. l'abbé Faillon a fort bien prouvé la vérité de cette tradition dans son bel ouvrage intitulé : *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence et sur les autres apôtres de cette contrée.*

Dans le temps que sainte Marthe aborda en Provence, comme nous venons de le dire, « y avoit en ung boys sur le Rosne, entre Arles et Avignon, ung dragon demy beste et demy poisson, plus gros qu'ung beuf et plus long qu'ung cheval, et avoit les dents aigues comme une espée. Et estoit cornu de chacune part et se tapissoit dans l'eau et tuoit les passans et noyoit les nefes. Et Marthe, à la prière du peuple, alla là, et le trouva mangeant ung homme en sa bouche, et lors getta dessus lui l'eau benoyte et lui montra une croix, et fut tantost vaincu et se tint comme une brebis; et lors sainte Marthe le lia de sa sainture et fut tantost tué du peuple, à lances et à pierres. Et ce dragon étoit appelé de ceulx du pays *tarasque*, et encore en la remembrance de ce est ce lieu appelé Tarascon, et avant étoit appelé Nazolus ¹. »

Maintenant encore, une singulière cérémonie publique rappelle chaque année, à Tarascon, le souvenir de ce miracle. « D'après une coutume immémoriale, le jour de la fête de sainte Marthe, on porte à la tête de la procession et devant la croix un énorme simulacre de la tarasque, qu'une jeune fille vêtue de satin bleu et en voile rose, tient attachée par une ceinture de soie. Celle-ci a un bénitier et un aspersoir à la main, et représente sainte Marthe triomphant de ce monstre. Pour rendre la figure plus frappante, le simulacre ambulante détourne de temps en temps sa masse sur les groupes qui bordent son passage; il avance la tête et ouvre sa large gueule comme pour les dévorer. La jeune fille fait alors son aspersoir sur lui, et aussitôt, le monstre s'apaise et semble oublier sa férocité naturelle. Devant et derrière l'animal, des hommes armés de vieilles piques ou de masses d'armes, et revêtus d'habits légers qui imitent, par leur forme singulière, les armures de fer du moyen âge, désignent le peuple de Tarascon, qui mit en pièces la tarasque ². » On promène aussi ce monstre par la ville le

¹ *La Légende dorée*, édit. gothique de 1514.

² *Vies des Saints de France*, 1, 94.

lundi de la Pentecôte, et ce n'est pas la scène la moins curieuse des jeux institués, en 1469, par le roi René d'Anjou.

Sainte Marthe passa le reste de sa vie à Tarascon, à la tête, croit-on, d'une communauté de vierges. Elle y mourut, âgée de 65 ans, après avoir été consolée, à ses derniers moments, par l'apparition de Notre-Seigneur et par celle de sa sœur sainte Madeleine, morte précédemment. La tradition rapporte encore que les funérailles de la pieuse « hôtesse du Sauveur » furent miraculeusement faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même accompagné de saint Front, évêque de Périgueux. Il faut lire, dans les vieux textes, ces étonnantes légendes qu'expliquent la vivacité d'esprit et l'ardente foi des populations méridionales.

Le corps de sainte Marthe fut enseveli dans l'église qu'elle avait construite à Tarascon, près de sa retraite au bord du Rhône ; c'est encore là qu'il repose aujourd'hui, vénéré comme il le mérite. On raconte que Clovis, miraculeusement guéri par l'intercession de sainte Marthe, dota richement le lieu de sa sépulture, mais l'église actuelle ne remonte guère au delà du XII^e siècle ; la majeure partie de l'édifice est même plus moderne.

Erigée en collégiale par le roi Louis XI, et devenue dans notre siècle église paroissiale, Sainte-Marthe de Tarascon offre, comme monument, de beaux portails romans, dont les bas-reliefs de marbre rappellent les merveilles de Saint-Trophime d'Arles, — une tour ogivale, de style fleuri, terminée par une élégante flèche dentelée, — et une crypte, dont le Père Giry disait, au XVII^e siècle : « Il n'y a rien maintenant de plus magnifique que la chapelle souterraine où sainte Marthe fut enterrée. »

Cependant il faut convenir que la crypte de Tarascon a perdu une grande partie de son caractère primitif, par suite des ornements successivement faites par les siècles au tombeau de sainte Marthe. Elle se compose d'une nef terminée par un autel qu'avoisine le tombeau moderne de la sainte ; de

chaque côté de cette nef, s'ouvrent de petites chapelles ou oratoires grillés dédiés à sainte Madeleine, à saint Lazare et aux autres compagnons de Marthe. A l'entrée de la crypte, dans l'espèce de narthex qu'occupe l'escalier qui y descend, apparaît, comme un gardien mystérieux, la blanche figure de marbre d'un chevalier du moyen âge : c'est la statue tumulaire de Jean de Cossa, gouverneur de la Provence pour le roi René.

Les pèlerins vénèrent dans cette église souterraine deux tombeaux de sainte Marthe ; le plus ancien se trouve dans la partie méridionale de la nef ; le second est un monument du XVII^e siècle construit près de l'autel et renfermant lui-même un antique sarcophage.

Le premier tombeau, où furent déposés, dit-on, les restes de sainte Marthe, est un sarcophage de marbre orné de trois bas-reliefs : on y voit sainte Madeleine recouverte de ses longs cheveux et enlevée par les anges, saint Maximin bénissant son peuple, et sainte Marthe terrassant la fameuse Tarasque. La partie supérieure du monument est occupée par la représentation de sainte Marthe dont le corps, de grandeur naturelle, est figuré couché dans le sarcophage même. A côté, se trouve un puits dont les eaux sont douées de miraculeuses vertus.

Ce tombeau est aujourd'hui vide et les reliques de la sainte ont été transférées dans un second sarcophage, qui n'est malheureusement plus visible aux pèlerins. Depuis près de deux siècles, il est, en effet, caché sous un grand lit de parade en marbre blanc qui représente sainte Marthe sur son lit de mort. Toutefois, l'on voit dans l'église supérieure un fac-simile de cet intéressant sépulcre, dont voici la description :

« Ce tombeau est un sarcophage chrétien, en marbre blanc, qui offre sur une de ses faces les mêmes sujets que représentent un grand nombre de tombeaux de même style trouvés dans les catacombes de Rome. Les têtes des figures qui existaient sur le premier plan furent toutes abattues, lorsqu'en 1653, on

voulut renfermer dans le lit de parade mentionné plus haut ce tombeau antique. Il ne put y entrer qu'aux dépens des têtes, qui furent rasées, à l'exception de quelques-unes du second plan moins saillantes que les autres. Néanmoins on distingue encore très-bien tous les sujets que représente ce tombeau ; ce sont : Moïse frappant le rocher et en faisant jaillir l'eau qui désaltéra les Hébreux dans le désert ; — le Christ multipliant les poissons et les pains ; — Suzanne entre les deux vieillards (allégorie de l'Église persécutée) ; — Jésus changeant l'eau en vin aux noces de Cana ; — la prédiction du reniement de saint Pierre ; — et enfin la résurrection de Lazare ¹. »

Il est fâcheux qu'un aussi beau sarcophage ait été ainsi mutilé et dérobé à la vue des pèlerins ; le lit de parade qui le recouvre est d'un effet plus théâtral que pieux et rappelle les froides conceptions religieuses du XVII^e siècle qui l'éleva. Le magnifique reliquaire d'or massif, qu'avait donné le roi Louis XI, en 1482, était d'un style bien plus convenable. Destiné à renfermer le chef de sainte Marthe, ce reliquaire représentait le donateur, revêtu de son costume royal et agenouillé devant un buste contenant la sainte relique. En 1793, ce splendide témoignage de la dévotion de nos rois fut envoyé à la Monnaie et la crypte fut envahie par d'horribles forcenés qui essayèrent en vain d'ouvrir le tombeau de sainte Marthe ; trois fois ils y portèrent leurs mains sacrilèges, et trois fois une puissance secrète les empêcha d'accomplir leur sinistre projet. Pour éviter de semblables essais de profanation un digne magistrat de Tarascon fit alors murer l'entrée de la crypte et le tombeau de sainte Marthe fut ainsi sauvé.

Nous pûmes donc vénérer à notre tour la sépulture de Marthe, la bonne hôtesse du Christ, nous touchâmes ces sarcophages précieux à tant de titres, nous nous agenouillâmes devant le nouveau reliquaire qui reproduit le somptueux don de Louis XI ; et, en voyant partout, dans cette église, sculp-

¹ *Monuments inédits, etc.*, par M. Faillon.

tée sur les marbres des premiers âges chrétiens, comme sur les portails du moyen âge, la représentation de la victoire de sainte Marthe sur la Tarasque, nous trouvâmes ainsi la légende écrite confirmée par les monuments et par la tradition; et notre dévotion envers la sainte s'accrut naturellement, en proportion des nombreux souvenirs qu'elle a laissés dans notre belle patrie.

Si je n'étais pas un pèlerin des Saints-Lieux de Provence, j'aimerais à vous parler du bon roi René, qui fit construire, au commencement du XV^e siècle, le château de Tarascon. La physionomie de ce prince est pleine d'attraits pour moi, et je ne retrouve point sans émotion les traces de son passage dans l'Anjou et dans la Provence. Le roi René est pour les Angevins et les Provençaux ce qu'est Anne de Bretagne pour nous autres Bretons: ce n'est pas un roi ordinaire, c'est la personnification d'une monarchie aimée et regrettée. Devant les statues de René, le peuple d'Angers et d'Aix dit encore: Voilà *le bon roi*, comme nous disons, à Nantes, aux pieds d'Anne: C'est *la bonne duchesse*; précieux témoignage de la vertu des princes et de la reconnaissance populaire, que nous ne saurions trop constater, lorsque la rare occasion s'en présente, dans notre triste temps de démocratie mensongère.

J'aurais bien des choses à dire encore de Tarascon, dont les rues à arcades me rappellent les vieilles cités italiennes de Bologne et de Padoue, mais je n'entreprends point ici la description des villes de Provence; venu à Tarascon pour y vénérer le tombeau de sainte Marthe, je lui ai rendu selon mes forces un hommage, malheureusement trop modeste; je continue mon pèlerinage maintenant en me dirigeant vers les Saintes-Maries.

L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON.

(La suite à la prochaine livraison).

NOTICES ET COMPTES RENDUS

MARGUERITE LE NOBLETZ, par M^{me} Blanche de Rosarnoux. Paris, Esnault et Mas, éditeurs, rue Cassette, 23.

« Notre antique Bretagne, dit notre auteur dans son introduction, notre antique Bretagne, cette terre classique du dévouement, fut toujours féconde en caractères héroïques. Chaque village rappelle le nom d'un saint, qui eut là son ermitage, ou porte le nom d'un apôtre, qui vint y enseigner l'Évangile. Plusieurs de ces hommes vénérables n'ont encore été canonisés que par la voix du peuple reconnaissant, par exemple, le Père Quintin, le Père Maunoir, maître Michel Le Nobletz. »

Quel Breton n'a entendu parler du Père Le Nobletz, de sa vie austère, de ses missions et de ses tableaux symboliques? La sœur du vénérable missionnaire, M^{lle} Marguerite Le Nobletz, était moins connue. Cette figure plus cachée, quoique populaire aussi dans les lieux qu'elle a sanctifiés, devait par là même inspirer davantage la piété d'un biographe qui appartient à sa famille.

Du reste, les vertus de la sœur sont dignes de celles du frère et portent le même cachet d'austérité. Quitter son père et sa mère, rompre avec le monde, se livrer au ridicule, en mendiant publiquement dans cette ville de Morlaix, où elle avait fait l'ornement des bals, échanger les beaux atours pour le vêtement le plus vil, les bijoux pour les meurtrissures de la discipline, et les admirateurs pour la société des pauvres; catéchiser les gens du peuple, et, après avoir vécu dans la pénitence, mourir dans un acte de la charité, voilà quelle fut la conduite héroïque de M^{lle} Marguerite Le Nobletz. A côté d'elle, le biographe fait apparaître un moment, comme une violette sous l'herbe, l'âme douce et forte d'une autre sœur du Père Le Nobletz, la jeune Anne, qui mourut aussi en odeur de sainteté.

Il y a des saints dans toutes les classes de la société. M^{me} de

Rosarnoux termine son opuscule par l'histoire de la bonne Armelle, une pauvre servante des environs de Ploërmel, qui vivait également au XVII^e siècle, et se sanctifia dans son humble condition.

Ce petit livre, très-édifiant, comme on le voit, est écrit simplement, avec foi et dévotion. Il se recommande d'autant plus aux lecteurs de la *Revue*, que l'auteur est pour eux une connaissance.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

LES POÈMES DE MARBODE, ÉVÊQUE DE RENNES AU XI^e SIÈCLE, traduits en vers français, avec une introduction, par M. S. Ropartz. — Rennes, Verdier. In-8^o de 226 p.

L'auteur de la *Vie de saint Yves*, et de l'*Histoire de Guingamp*, porte un nom trop connu des lecteurs de la *Revue*, ou plutôt de toute la Bretagne, pour que l'apparition d'un nouveau volume sorti de sa plume ne soit pas accueillie avec une faveur marquée. D'ailleurs, on a d'autant plus droit de s'y attendre, cette fois, que le nouveau fruit de tant de savantes veilles, n'est plus seulement une composition en prose, facile, élégante sans doute, mais au demeurant simple prose; nous avons ici toute une série de poèmes, aussi remarquables par la variété des sujets que par le rare talent avec lequel notre écrivain sait changer de ton, et diversifier ses couleurs selon l'occurrence.

Marbode, le plus grand poète du XI^e siècle¹, méritait bien que la Bretagne ou l'Anjou, sa patrie d'adoption et sa patrie de naissance, songeassent à faire revivre le souvenir de ses écrits, un peu trop oubliés parmi nous. Il est vrai qu'on aurait pu croire que la ville de Rennes ne se fût pas montrée la plus empressée à payer à son évêque-poète ce tribut d'hommages reconnaissants, car on verra, en lisant M. Ropartz, que Marbode s'est avisé (avant son épiscopat et probablement dans un temps de lutte entre la Bretagne et l'Anjou), de lancer contre la capitale de l'Armorique quelques traits bien amers (pour ne pas dire, avec notre auteur, un peu bizarres), de sa

¹ Introduction, page 3.

verve satirique¹, mais les âmes bien nées ne savent pas garder rancune. Aussi, M. Ropartz, quoique attaché au barreau de Rennes, s'est laissé éprendre de la grande figure de Marbode, du beau rôle religieux et littéraire qu'il a rempli de son vivant. Il a étudié ses écrits avec ardeur, et il a voulu en mettre les beautés à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en les faisant passer dans notre langue.

De là, les *Poèmes de Marbode, traduits en vers français*. Ce n'est pas à dire que nous ayons ici dans son entier l'œuvre poétique de l'évêque de Rennes du XI^e siècle. Il s'en faut de beaucoup. M. Ropartz a jugé avec raison qu'il fallait faire un choix : le nombre, l'étendue, la valeur diverse des écrits de Marbode le demandaient impérieusement.

Le volume de notre poète-traducteur se divise en quatre livres, dont voici les titres : *Poésies diverses et lettres; Fabliaux et satires; Epigrammes; le Lapidaire ou les Pierres précieuses*. Les trois premiers livres se composent de pièces détachées, comme leurs titres l'indiquent suffisamment; mais le dernier, ouvrage de plus longue haleine, est tout d'une pièce et forme un petit poème didactique, qui a joui d'une grande réputation dans tout le moyen âge. Il eut même l'honneur d'être traduit en vers français, peu de temps après la mort de son auteur².

On connaît maintenant dans leur ensemble les Poèmes choisis de Marbode. Je dois ajouter que la traduction en est aussi élégante, et imagée au besoin, que naturelle, exacte et facile : ce qui n'est pas un petit mérite pour notre temps, où la poésie manque presque toujours de naturel et de clarté. Quelquefois le traducteur se permet de développer la pensée de Marbode, mais alors la souplesse de son talent et la finesse de son esprit n'y brillent qu'avec plus d'éclat; qu'on me permette d'en donner un exemple. Marbode, voulant placer une inscription sur la maison où il avait reçu le jour, s'était contenté de dire modestement, en se gardant, comme il convenait, de mettre en relief sa propre personne :

¹ Introduction, page 10.

² Introduction, p. 17.

Arcta domus, gaude
Per avos parta tibi laude, ¹

M. Ropartz, qui n'était pas tenu évidemment à tant de réserve, traduit fort élégamment :

La maisonnette où j'habite,
Qui me vient de mon aïeul,
Est modeste et si petite
Que je la remplis tout seul.
Et pourtant on la renomme,
On la montre au loin du doigt,
En disant : Voilà le toit
Où vécut un honnête homme ?.

L'introduction² qui précède les Poèmes mérite d'attirer spécialement l'attention. M. Ropartz ne se contente pas d'y donner les éclaircissements biographiques ou autres nécessaires pour l'intelligence de son œuvre, il y jette encore un coup-d'œil rapide, mais ferme et éclairé, sur l'état de la société au XI^e siècle, sur les maux de tout genre qu'avaient enfantés l'immoralité et la simonie; enfin, sur la renaissance, à la fois religieuse, sociale et littéraire, due à saint Grégoire VII et à ses successeurs. Elle commençait, du temps de Marbode, à pénétrer d'Italie en France ³.

En somme, les *Poèmes de Marbode* sont donc une œuvre des plus sérieuses; la lecture en sera aussi agréable et intéressante qu'instructive et fructueuse.

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de Ligné.

¹ *Poèmes*, p. 130. « Petite maison, réjouis-toi de la gloire que tu dois à mes ancêtres. »

² *Poèmes*, p. 131.

³ *Poèmes*, p. 1-18.

⁴ *Introduct.*, p. 8.

CHRONIQUE

Le troisième pèlerinage des Bretons et des Vendéens à Lourdes.

Faut-il essayer de dépeindre l'élan merveilleux avec lequel nos populations nantaises viennent de se transporter pour la troisième fois au pied des Pyrénées ? Les faits qui se passent sous nos yeux n'ont-ils pas par eux-mêmes une voix assez retentissante, sans qu'il soit besoin de les narrer et de les écrire ? Nous ne saurions toutefois résister au plaisir de nous faire l'écho fidèle de ce qu'il nous a été donné de voir et d'entendre.

Depuis qu'il a plu à la mère de Dieu de choisir la petite ville de Lourdes pour en faire à la fois le théâtre de ses miracles et le camp retranché de l'armée nouvelle qui lutte aujourd'hui à ciel ouvert contre les forces de l'abîme, jamais peut-être la vieille foi que nous ont léguée nos pères ne s'était montrée avec autant d'éclat. Chacun connaît le site enchanteur au milieu duquel est située Lourdes. Les collines escarpées qui forment les premiers contreforts de la haute chaîne des Pyrénées, la resserrent à l'est et à l'ouest dans l'étroite vallée où mugit le gave de Pau. Les hautes montagnes de Barèges semblent fermer la vallée au sud avec leurs cimes neigeuses qui se perdent dans l'azur. Ajoutez à cela un temps splendide ; à peine un ou deux nuages argentés dormant sur le flanc des montagnes ; partout la plus riante végétation. Il n'en fallait pas tant pour porter à son comble l'admiration de nos pèlerins. De belles voix redisaient avec âme le chant du Psalmiste : *Levari oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi*. D'autres saluaient la Vierge Immaculée par de poétiques acclamations.

Tout à coup l'agitation cesse. Le convoi gravit lentement et avec effort la rampe par laquelle on atteint à la gare de Lourdes ; on se recueille : il semble que nous allons entrer dans un temple. Mais ce calme ne peut se prolonger longtemps. A un détour de la voie, la sainte montagne se dresse devant nous, avec la chapelle monumentale construite à sa base. Elle est saluée par de joyeux vivats. Le train entre en gare ; la foule des pèlerins s'écoule de tous côtés ; les uns vont chercher un gîte, les autres

s'empresment de se rendre à la grotte ; la joie rayonne sur tous les fronts ; nulle trace des fatigues d'un long voyage.

Nous ne parlerons point de tous les actes religieux accomplis par nos pèlerins, le jour et le lendemain de leur arrivée à Lourdes, de la brillante procession où furent déployées les bannières des saints qui ont illustré notre Bretagne. Le fait principal qui perpétuera pour nous le souvenir de cette lointaine pérégrination, est la grande manifestation du mercredi 14 mai au soir.

Huit heures allaient sonner au clocher de la vieille église de Lourdes. Les grandes ombres tombées des montagnes couvraient déjà la vallée. La place du Marcadal et les rues adjacentes regorgaient de la foule compacte qui s'y était donné rendez-vous. D'innombrables pèlerins, accourus de Nice, de Gênes, du Cher, de l'Indre, semblaient s'être entendus pour venir s'associer aux quatre mille Nantais. Soudain quelques lumières apparaissent ; on les voit circuler, s'agiter, en enfanter des milliers d'autres ; en moins d'un quart d'heure, chaque pèlerin est muni d'un flambeau, symbole de la foi qui l'anime. Et cette multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, étrangers les uns aux autres, sans chef pour les commander, mais inspirés du même esprit, s'ébranle comme une armée disciplinée et formidable. Des chants, aussi variés que la diversité de l'âge, du sexe et du lieu d'origine, font retentir les airs et s'harmonisent entre eux. Pas la moindre apparence de désordre ou de trouble. Une allégresse indéfinissable règne partout ; la foule suit la foule ; un souffle divin, irrésistible, l'entraîne, comme autrefois Bernadette ; on se sent plongé dans une atmosphère de surnaturel, qui vous saisit de toutes parts et ne vous laisse rien de votre liberté individuelle.

Le chemin qui conduit à la grotte est assez long. Pour juger de l'ensemble de cette immense procession, nous avons cru devoir attendre la foule à s'écouler et nous mettre au rang des derniers pèlerins ; nous eûmes bientôt à nous applaudir de cette idée. A l'endroit où la route s'incline pour descendre vers le Gave, nous apercevions un véritable torrent de lumières occupant la route dans toute sa largeur sur une étendue de plus d'un kilomètre. Rien de plus nouveau, de plus grandiose, de plus solennel ! Un détail fixa un moment notre attention : sur un point de cette route embrasée, presque toutes les lumières s'éteignaient pour reparaitre un peu plus loin. Il nous fut aisé de reconnaître que là se trouvait le pont jeté sur le gave. Ce torrent, grossi par la fonte des neiges, grondait alors comme une mer agitée, et le violent courant d'air produit par la vitesse de sa course laissait bien peu de lumières le franchir impunément ; image trop réelle du torrent de l'impiété contemporaine, dont le souffle éteint chaque jour dans les âmes les lumières de la foi.

Cependant la foule des pèlerins est entrée dans l'étroit vallon où se trouve la grotte miraculeuse. L'espace ne permet qu'aux premiers arrivés d'en approcher; le reste se tient aux abords. C'est alors que nous voyons l'enthousiasme religieux atteindre ses dernières limites. Parmi les nombreux cantiques qui se chantent simultanément devant la grotte, il en est un qui domine en un instant tous les autres, c'est le chant national de la Bretagne :

O Marie, ô Mère chérie !

Garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours,

Entends du haut du ciel le cri de la patrie :

Catholique et Breton toujours !

Des voix mâles et sonores l'ont entonné, avec cet accent que donne seule la foi des premiers âges. Ce n'est bientôt plus qu'un cri, qu'une voix, qu'une âme. Breton et catholique sont devenus subitement synonymes. Les pèlerins étrangers à notre pays redisent notre refrain sans s'inquiéter des termes; ils nous le demandent, beaucoup le prennent par écrit; ce n'est plus qu'un même peuple, une même famille où règne la plus parfaite fraternité.

Un instant après viennent les acclamations chantées sur un ton grave et lent par une seule voix et répétées par la foule : « Vive la France du Christ ! vive Pie IX, pontife et roi ! » La prière se fait dans un profond recueillement, et la procession, reprenant sa marche, gravit les sentiers ombragés de la montagne. Mille cantiques se répondent et font résonner les échos d'alentour. Mais déjà cette imposante cérémonie touche à son terme. Le vallon de la grotte est redevenu silencieux; les derniers pèlerins regagnent gaiement la ville, et le calme de la nuit succède derrière eux aux bruyantes acclamations.

A la messe du lendemain, un magnifique discours a été prononcé par l'orateur qui vient de prêcher avec tant de succès la station de carême à la cathédrale de Saint-Pierre. M. l'abbé Laprie, chanoine et professeur de la faculté de théologie de Bordeaux, avait pris pour texte ces mots de l'Évangile : *Illic congregabuntur aquilæ*, là s'assembleront les aigles. « Les aigles, a-t-il dit, ce sont les âmes d'élite, qui ont des yeux pour contempler le soleil et des ailes pour s'élever au-dessus des réalités terrestres. »

A la grotte, après la procession aux flambeaux et avant les acclamations, c'est M. l'abbé Rousteau, vicaire général de Nantes, qui a pris la parole, développant ces paroles de saint Paul : « Nous sommes devenus un spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » C'était, comme l'a dit un témoin, la raison chrétienne empruntant les accents les plus spontanés du cœur humain, tout imprégnés de l'onction évangélique.

Comme l'an dernier, les Vendéens avaient devancé les Bretons à la grotte miraculeuse, où ils arrivaient le 30 avril, au nombre de 1300. « En vérité, lisons-nous dans le *Journal de Lourdes*, les fêtes d'octobre ne furent pas plus belles... Les Vendéens avaient gagné tous les cœurs, chacun aurait voulu le leur dire ; quelqu'un le comprit bien : le supérieur des missionnaires remercia avec effusion ce peuple doux et fier, simple et énergique, qui a gardé intacte, avec ses mœurs antiques, l'antique foi de ses pères et qui porte si haut dans son cœur l'amour de son pays. »

Un détail très-touchant à noter, c'est la façon dont les Vendéens firent leurs adieux à la Grotte : l'un d'eux alla prendre la bannière que la Vendée avait apportée le 6 octobre et qui ne doit plus quitter le sanctuaire de la Vierge, et se postant quelques pas en avant, il fit venir à lui, un à un, avec une admirable fraternité, tous les pèlerins, et leur présenta la bannière qu'ils embrassèrent deux fois : pour l'Église et pour la France.

LOUIS DE KERJEAN.

— On nous apprend la mort de M. Basile Moreau, juge de paix du Poiré (Vendée). M. Moreau avait été longtemps avocat à la Roche-sur-Yon, sa ville natale, où il remplit successivement les fonctions de maire et de conseiller de préfecture. Il avait publié deux poèmes : *les Géorgiques vendéennes* et *la Vendée*. Il laisse, paraît-il, une traduction d'Horace en vers et des poésies qui seront bientôt imprimées.

M. Moreau avait soixante-seize ans.

— Le 1^{er} mai, mourait subitement un des plus vénérables prêtres de la ville et du diocèse de Rennes, M. Joseph Meslé, curé de Notre-Dame depuis 1825. Né à Saint-Méen le 25 décembre 1788, il avait été nommé vicaire de cette paroisse en 1813.

Les obsèques ont été célébrées au milieu d'une immense affluence. M. Meslé a été enterré dans un caveau creusé sous la tour qu'il avait élevée dans son église à la gloire de Marie.

— Pendant le concours régional qui vient de se tenir à Saint-Brieuc, l'Association bretonne s'est réunie pour voter ses statuts de reconstitution. L'assemblée a élu deux délégués pour les cinq départements bretons. Le bureau est ainsi composé : MM. de Blois, Louis de Kerjégu et Rieffel. — Est-il besoin d'ajouter que nous saluons avec la plus vive sympathie la résurrection de l'Association bretonne, qui tiendra probablement sa première session à Quimper, dans le courant de septembre.

— Le 1^{er} mai, le chemin de fer apportait à Rennes la dépouille d'un marin qui avait conquis les grades les plus éminents de son arme par des services éclatants, de M. le vice-amiral Louis Mazères, grand officier de la Légion d'honneur, membre du conseil d'amirauté, décédé à Paris le 26 avril, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était fils d'un menuisier de Rennes, et il a tenu à reposer auprès de sa mère, dans le cimetière de sa ville natale.

— Lors de la dernière guerre, en 1871, Quintin faisait le vœu, s'il échappait à l'invasion qui menaçait la Bretagne, d'offrir à l'église un splendide reliquaire, destiné à renfermer le trésor qu'elle possède depuis le XIII^e siècle: un fragment précieux de la ceinture de la sainte Vierge. La grâce obtenue, le vœu s'est accompli, et le dimanche 4 mai, Quintin inaugurerait très-solennement la grande fête qui doit désormais, chaque année, en perpétuer le souvenir.

— On nous signale, et nous nous empressons de relever une erreur de notre chronique d'avril : nous avons dit, en parlant de la manifestation du diocèse de Saint-Brieuc à Sainte-Anne : « Plus de cinq mille pèlerins y ont pris part. » C'est vingt mille, pour les deux jours, qu'il fallait mettre. Ainsi se montre la foi parmi nous.

— Du dimanche 11 au dimanche 18 mai, a été tenu à la Roche-sur-Yon un concours régional, qui a été des plus brillants. Chaque jour, des conférences ont été faites dans la grande salle de l'hôtel de ville, par M. Berthé (*Botanique et horticulture ; culture des plantes d'agrément*) ; — M. Ayraud (*Des Animaux de l'espèce bovine et des modifications à apporter aux races du pays*) ; — M. Bobierre, directeur de l'Ecole des sciences de Nantes (*Questions de science, de pratique agricole et de droit commercial soulevées par l'Emploi des Engrais commerciaux*) ; — M. Alasonnière (*De l'espèce chevaline*) ; — M. Bouscasse (*Divers modes de l'exploitation des fermes*) ; — M. Chazelys, professeur à l'Ecole de Grand-Jouan (*Etude sur les races exposées au concours*).

Les fêtes ont été couronnées par une très-intéressante cavalcade, dont la quête a rapporté aux pauvres plus de quinze cents francs.

— Au concours régional de Saint-Brieuc, la coupe d'honneur a été décernée à M. René de Foucaud, fils du regrettable M. Ludovic de Foucaud, député des Côtes-du-Nord à l'Assemblée nationale.

— On assure que les RR. PP. Bénédictins de Solesmes vont s'établir dans les vastes bâtiments qu'ils viennent d'acheter au lieu nommé Beurivage, entre Paramé et Saint-Malo.

— Nous sommes très-heureux d'annoncer que, dans sa séance du 19, l'Académie des Sciences vient d'élire, en remplacement de M. le comte Jaubert, démissionnaire, et par 44 suffrages sur 62, M. de la Gournerie, frère de notre cher et excellent collaborateur.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNUAIRE ADMINISTRATIF, industriel et commercial du département d'Ille-et-Vilaine et de la cour d'appel de Rennes et des tribunaux du ressort, etc. Almanach des adresses de Rennes. 1873. In-12, 343 p. — Rennes, imp. et lib. Leroy fils..... 1 fr. 50

ANNUAIRE DE LORIENT ET DE SON ARRONDISSEMENT; guide administratif et commercial pour l'année 1873. In-16, 176 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmart..... 60 c.

AU GRÉ DES VENTS. Poésies; par Louis Duval. In-8°, 34 p. — Morlaix, imp. Ledan aîné..... 1 fr.

BUEZ LOUIS EUNIUS dijentil ha pec'her bras. Trajedien en daou ats gant eur proloc vit peb act. In-12, 178 p. — Lannion, imp. et lib. V° C. Goffic.

HEURIUO BREZOUNEC HA LATIN, composit gant an autrou Briz, belec. Edision nevez. Traduction nevez. In-18, 790 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier; Quimper, lib. Salaün.

HISTOIRE DES MOBILES DU FINISTÈRE (2° bataillon) à Brest et au siège de Paris, par un Capitaine. In-8°, 55 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

HISTOIRES ET LÉGENDES BRETONNES (poésies), par M. le comte de Saint-Jean, précédées d'une étude sur la poésie bretonne, par M. A. de la Br. In-16, xiv-94 p. — Paris, Hachette; Nantes, Libaros.

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION du nouveau sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, le 15 septembre 1872. In-8°, 24 p. — Avignon, imp. Aubanel frères; Paris, lib. Palmé.

MÈRE (LA) MARIE DE SAINTE-EUPHRASIE PELLETIER, par C. Merland. In-8°, 42 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.)

MES VOTES à l'Assemblée nationale; par le comte de Legge, du Finistère. 1^{re} série. Année 1871. In-8°, 64 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

NOTICE sur le château du Goust et sur ses châtelains; par L. Prével, architecte. In-8°, 20 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

PARTICIPATION DU PORT DE BREST à la guerre de 1870-1871; par P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest. In-18, 80 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

PÈLERINAGE de Notre-Dame du Folgoet. In-32, 29 p. et vignettes. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER. Rapport du comité sectionnaire de Nantes sur la campagne de 1870-1871. In-8°, 112 p. — Nantes, imp. Grinsard.

SOUVENIRS; Daniel et Charles Miorcec de Kerdanet, fils de Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, ancien avocat, docteur en droit, et de Marie-Gabrielle Karuel de Mérey. In-8°, 46 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

SOUVENIRS DU CONGRÈS DE SAINT-BRIEUC. Avant, pendant et après; par un membre de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord (Prosper-J.-C. Huguet). In-8°, 24 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme.

LES MAC-MAHON

Les brillants états de services militaires du maréchal Mac-Mahon sont assez connus pour n'avoir point besoin d'être rappelés ; mais on ignore plus généralement les antécédents de famille du nouveau Président de la République, dont la nomination a rendu à tous les cœurs honnêtes la confiance et la sécurité, si compromises par les derniers actes de son prédécesseur.

Pour donner plus d'illustration à la famille du duc de Magenta, nous ne remonterons pas à une origine fabuleuse ; nous laisserons ce soin, dont ils ont déjà commencé à s'acquitter, aux courtisans intéressés de tout régime nouveau, en leur abandonnant le premier ascendant connu du Président actuel : Brien Boroinh, roi d'Irlande, vainqueur des Danois, tué à la bataille de Clontarf. L'authenticité de ce personnage ne se prouverait pas plus que celle des héros d'Homère, et vouloir s'y rattacher filiativement serait une nouvelle chimère, attendu que l'hérédité dans les noms de famille n'est pas, sauf quelques rares exemples, antérieure à la première croisade, c'est-à-dire aux dernières années du XI^e siècle.

D'ailleurs le nom de Mac-Mahon, c'est-à-dire, en gaëlique, *fils de Mahon*, n'est pas particulier à la famille du maréchal ; il a été adopté et porté héréditairement par d'autres homonymes différents d'origine et d'armes, et ceux-ci pourraient

prétendre, avec autant et aussi peu de probabilité, à la descendance des rois d'Irlande ¹.

Ce qui paraît certain, c'est que la famille qui nous occupe, réfugiée avec le roi Jacques II en France, où Louis XIV lui accorda en 1691 des lettres de grande naturalité, y était représentée au siècle dernier par :

I

Patrice Mac Mahon, époux de Marguerite O' Sullivan.

C'est vraisemblablement le même personnage que M. Borel d'Hauterive (*Annuaire de la noblesse, année 1868, p. 76*) désigne comme « savant distingué dans les sciences médicales », et qui fut premier médecin de l'École militaire à Paris, en 1770. (Voy. les *Mémoires du comte de Vaublanc*, Paris, Didot, éd. 1857, p. 43.)

Il laissa deux fils :

1. *Maurice* Mac-Mahon, seigneur de Magnien, du Puiset et de Lauronne, en Bourgogne, capitaine au régiment irlandais de Fitz-James, reçu aux États de Bourgogne, en 1760.
2. *Jean-Baptiste* Mac-Mahon, qui suit.

II

Jean-Baptiste Mac-Mahon, seigneur de Sivry, sous Voudenay, et d'Eguilly, en Bourgogne, reçu aux États de Bourgogne.

Femme, *Charlotte* le Belin, fille de *Jean* le Belin, seigneur d'Eguilly, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne

¹ On trouve en Irlande au moins trois familles nobles, du nom de MAC-MAHON.

1. MAC-MAHON, duc de Magenta en 1859 : D'argent à 3 lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre, la tête contournée; armés et lampassés d'azur.

2. MAC-MAHON, orig. du comté de Tyrone : Écartelé en sautoir d'or et d'hermines, acc. en chef et en pointe d'un lion léopardé de gueules, la tête contournée; au lion léopardé d'azur, en abyme, brochant.

3. MAC-MAHON, orig. du comté de Roscommon, dont les descendants sont aujourd'hui pairs d'Irlande, au titre de lord Hartland : D'or au lion d'azur.

de France, et d'Anne de Morey, nièce et héritière de *Claude* de Morey, marquis de Vianges et baron de Sully.

1. *Maurice-François* de Mac-Mahon, marquis de Vianges, né à Autun le 14 octobre 175., reçu, aux États de Bourgogne, colonel du régiment de Dauphiné (infanterie) en 1788, puis maréchal de camp et grand-croix de Saint-Louis, fut créé pair de France par Charles X le 5 novembre 1827, et mourut à Nancy, sans postérité, laissant son titre à son neveu *Charles-Marie*, qui suivra.

2. *Charles-Laure* de Mac-Mahon qui suit.

III

Charles-Laure de Mac-Mahon, seigneur d'Eguilly, de Sivry et de Voudenay, baron de Sully, près d'Autun, né à Autun le 8 mai 1752, reçu, aux États de Bourgogne, maréchal de camp en 1814, puis lieutenant-général et cordon rouge, mort en 1831.

Femme, *Pélagie-Edme-Marie* Riquet, mariée à Bruxelles en 1792, fille de *Marie-Jean-Louis* Riquet, marquis de Caraman, seigneur de Painblanc, maréchal de camp, et de *Marie-Charlotte-Eugénie* Bernard de Montessus. Elle mourut au château de Sully, au mois de novembre 1819.

1. *Charles-Marie* de Mac-Mahon, qui suit.

2. *Bonaventure-Marie-Pierre-Joseph* comte de Mac-Mahon, né à Munster le 14 juillet 1799, colonel de la garde nationale d'Autun, mort en 1866, sans postérité. Il avait épousé, le 20 juillet 1829, *Marie-Anne-Alexandrine-Eudoxie* de Montaigu, fille d'*Adolphe-Tanguy-Gabriel*, marquis de Montaigu, et d'*Anastasia-Flore-Éléonore* de la Roche-Dragon.

3. *Marie-Edme-Patrice-Maurice* de Mac-Mahon, rapporté après son frère aîné.

4. *Eugène* de Mac-Mahon, né en 1810, mort sans enfants de M^{lle} de Champeaux.

5. *Adèle* de Mac-Mahon, mariée à M. de la Selle.

6. *Fanny-Adelaïde* de Mac-Mahon, mariée le 14 décembre

1813, à *Augustin-Arnoul-César* Poute de Nieuil, fils d'*Augustin-Marie* Poute, vicomte de Nieuil, sous-lieutenant au régiment Dauphin (dragons), et d'*Anne-Françoise* de la Luzerne.

7. *Cécile* de Mac-Mahon, marquise de Roquefeuil.

8. *Nathalie* de Mac-Mahon, mariée à M. de Sarret.

9. *Élisabeth* de Mac-Mahon, née en 1807, religieuse au Sacré-Cœur d'Autun, morte en 1835.

IV

Charles-Marie marquis de Mac-Mahon, né en 1793, substitué à la pairie de *Maurice-François* de Mac-Mahon son oncle, par lettres du Roi du 18 juillet 1828, se tua d'une chute de cheval aux courses d'Autun, le 5 septembre 1845.

Femme, *Marie-Henriette* le Pelletier, mariée en décembre 1823, fille de *Louis* le Pelletier, vicomte de Rosambo, pair de France, et d'*Henriette-Geneviève* d'Andlau.

V

Charles-Henri-Paul-Marie, marquis de Mac-Mahon, né au château de Sully en 1828, y mourut le 26 septembre 1863.

Femme, *Henriette-Radegonde* de Pérusse des Cars, mariée à Paris le 15 mai 1855, fille d'*Amédée-François-Regis* de Pérusse, duc des Cars, maréchal de camp, pair de France, et d'*Augustine-Frédérique-Joséphine* du Bouchet de Sourches de Tourzel.

1. *Charles* de Mac-Mahon, né le 10 avril 1856.

2. *Anne* de Mac-Mahon.

3. *Marie* de Mac-Mahon.

IV

Marie-Edme-Patrice-Maurice de Mac-Mahon, né au château de Sully le 13 juin (suivant Borel d'Hauterive, le 13

juillet, suivant Vapereau, et le 28 novembre, suivant la biographie Didot) 1808, duc de Magenta, et maréchal de France au mois de juin 1859, élu Président de la République le 24 mai 1873, a donné lieu à cette généalogie.

Femme, *Élisabeth-Charlotte-Sophie* de la Croix de Castries, née le 13 février 1834, mariée à Paris le 14 mars 1854, fille d'*Armand-Charles-Henri* de la Croix, comte de Castries, et de *Marie-Augusta* d'Harcourt.

1. *Patrice* de Mac-Mahon, né le 8 juin 1855.
2. *Eugène* de Mac-Mahon, né en 1857.
3. *Emmanuel* de Mac-Mahon, né au mois de novembre 1859.

POL DE COURCY.



LA BRETAGNE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Monsieur le Directeur,

Dans une conférence que j'eus l'honneur de faire au mois de juillet dernier devant les membres du Congrès scientifique de France, réunis en session ordinaire à Saint-Brieuc ¹, j'ai montré que notre province de Bretagne, si souvent qualifiée de pays sauvage ou arriéré, tient un rang très-honorable, et beaucoup plus avancé qu'on ne le croit, dans les fastes académiques : il y a, dans cet ordre d'idées, tout un chapitre d'histoire littéraire, riche en aperçus nouveaux, je dirai même en découvertes, que je me propose d'explorer pour le plus grand honneur de notre cher pays. Aviez-vous jamais remarqué que la Bretagne a fourni vingt-quatre académiciens, lorsque le Languedoc et la Normandie, les deux seules provinces qui en aient donné davantage, en exceptant Paris, n'en comptent, la première que trente-six, et la seconde que trente seulement ? Sans vouloir prétendre classer le mérite intellectuel des provinces par le nombre des littérateurs ou des protecteurs des lettres qu'elles ont envoyés à l'Académie, il faut avouer que c'est là

¹ Cette conférence doit être publiée dans le volume des *Mémoires* du Congrès. Nous profitons de cette occasion pour avertir les lecteurs de la *Revue* que le volume des comptes rendus de la 38^e session des *Congrès scientifiques* vient de paraître à Saint-Brieuc, à l'imprimerie Guyon. Il renferme beaucoup de faits intéressants notre province.

néanmoins un résultat dont nous pouvons être justement fiers, et reconnaître enfin que « la terre de granit recouverte de chênes » n'est point stérile en fruits savoureux, dans le domaine littéraire.

Me permettez-vous, Monsieur le Directeur, de parcourir rapidement, en votre compagnie, cette galerie bretonne, et de vous dépeindre en quelques traits la physionomie de ces représentants de la grande littérature parmi nous ? Ce ne seront que de légères esquisses des portraits que j'ai essayé de tracer à Saint-Brieuc ; et vous pourrez les considérer, dans leur ensemble, comme une préface naturelle aux études plus complètes que j'ai l'intention de vous communiquer ensuite, si vous le jugez bon, sur l'histoire de la vie et des ouvrages de chacun d'eux.

Je rencontre trois Bretons dans la liste des quarante fondateurs de l'Académie française en 1635 : le célèbre CHAPELAIN et les deux frères HAY DU CHASTELET. Je vous entends déjà vous récrier : — Quoi ! Chapelain !... mais tous les biographes le proclament à l'envi parisien... — Oui, Chapelain ! l'homme à la perruque, le père de *la Pucelle*, Chapelain,

... l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve.

Il est vrai que la victime infortunée de la jalousie de jeunesse de Furetière et de Despréaux naquit en 1595 à Paris, où son père était notaire ; mais qui donc refuserait aux Rohan le titre de Bretons, bien qu'une grande partie des membres de cette illustre famille soient nés hors de la province ?... Il nous sera facile de prouver que la famille du fameux poète était originaire de l'ancien évêché de Tréguier, et que l'établissement d'une de ses branches à Paris ne remontait pas fort loin dans le XVI^e siècle. Chapelain est donc bien notre compatriote, et nous le vengerons du mépris de Boileau ; car, s'il eut le malheur de commettre un poème aussi dur que possible, et beaucoup trop pénétré des souvenirs des granits bretons, il fut un prosateur éminent, un critique au goût sûr, et, dans ses moments

d'inspiration, un poète élevé, noble et vigoureux. On pourra, du reste, le juger à ses œuvres, et nous serons assez heureux pour offrir aux lecteurs de la *Revue* des vers complètement inédits, que le satirique eût épargnés, s'il les avait connus. Mais qu'épargne la satire ?... Boileau les connaissait sans doute, car ils avaient couru, en feuilles volantes, les cercles et les ruelles.

On ne contestera pas aux deux frères HAY DU CHASTELET la qualité de Bretons : ils étaient du pays de Vitré, où la branche des Nétumières est encore très-honorablement connue ; mais nous leur contesterons, en revanche, leur prétention — ou du moins celle qu'ont émise les biographes de leur famille, — de descendre d'un paysan écossais du X^e siècle, qui délivra son pays de l'invasion des Danois. Paul Hay du Chastelet, d'abord avocat-général au parlement de Rennes, puis maître des requêtes et conseiller d'Etat, devint l'un des pamphlétaires les plus accrédités au service du cardinal de Richelieu, pour défendre sa politique contre les libelles publiés en Belgique par les partisans de la reine-mère et de Monsieur : prosateur vif, incisif et caustique, aussi éloigné de la pompe de Balzac que de l'affectation de Voiture, il me paraît être un des premiers Bretons de marque dans lesquels s'est le mieux incarné l'esprit français ; poète satirique aujourd'hui fort oublié, il a mérité qu'une de ses pièces fût attribuée au fameux Théophile. Caractère indépendant et ferme, il résista plusieurs fois au cardinal lui-même, et le procès du maréchal de Marillac nous donnera occasion d'éclaircir, à son sujet, un point d'histoire assez obscur. On lui a toujours attribué une histoire de du Guesclin, très-consultée par les érudits à cause de ses preuves précieuses : je démontrerai que cet ouvrage appartient à son fils, l'auteur du troisième volume du *Testament politique de Richelieu*. Son frère Daniel, abbé de Chambon sur les confins du Poitou et de la Vendée, eut moins de renom que le maître des requêtes : c'était un travailleur modeste, un collectionneur émérite, qui n'a guère laissé que des manuscrits sur des sujets de controverse ou de mathématiques.

La seconde génération académique nous offre encore trois Bretons : le marquis, futur duc, de Coislin, reçu dans la compagnie en 1652 ; le maître des requêtes Renouard de Villayer en 1659 ; et l'abbé de Montigny, évêque de Saint-Pol de Léon, en 1670.

Issu d'une ancienne famille de Gascogne, établie en Bretagne dès la fin du XV^e siècle, et qui figurait avec honneur au parlement de Rennes, au commencement du XVII^e, Jean RENOUARD DE VILLAYER fit peu parler de lui : c'était un magistrat à la parole élégante, un beau parleur, qui n'a rien laissé d'écrit, ni en prose, ni en vers. Chapelain loue beaucoup son discours de réception, qui malheureusement n'a pas été conservé. — L'ABBÉ DE MONTIGNY, au contraire, fils et frère d'avocats-généraux au parlement de Rennes, et tout jeune encore aumônier de la reine Marie-Thérèse, se fit de bonne heure une réputation méritée dans la république des lettres, par la polémique ardente qu'il souleva pour la défense du poème de Chapelain. Poète lui-même, et poète délicat, il montra dans son *Palais des Plaisirs* un talent souple et mûri par l'étude. Nous aurons occasion de citer de lui des vers qu'on pourrait croire empruntés à la meilleure école de la fin du XVII^e siècle, et qui datent à peine de l'apparition des satires de Boileau. Malheureusement, une mort prématurée l'enleva aux lettres et à ses amis, dès l'âge de trente-cinq ans, au moment où l'évêché de Saint-Pol, suivi d'un fauteuil à l'Académie, venait de récompenser ses succès. M^{me} de Sévigné a fait « du pauvre petit évêque » une courte oraison funèbre que pourrait envier plus d'un immortel.

Je n'ai pas besoin d'un long préambule pour vous présenter le plus illustre représentant de la famille DU CAMBOUT DE COISLIN, qui a laissé tant de souvenirs dans notre pays. Originaires des environs de Loudéac, barons de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, les du Cambout de Coislin étaient présidents-nés des États de Bretagne, qui les virent souvent à leur tête ; et les magnifiques châteaux de Carheil et de Coislin, dans le voisinage de Nantes, sont encore de fiers témoins de leur séjour en nos contrées. ARMAND DU CAMBOUT, d'abord marquis, puis duc de Coislin, présente cette particularité,

unique dans les fastes de l'Académie, qu'il fut admis parmi les quarante dès l'âge de dix-sept-ans, et que deux de ses fils occupèrent successivement son fauteuil. Petit-fils du chancelier Séguier par sa mère, élevé par le bibliophile et académicien Ballesdens, dans ce magnifique hôtel Séguier où se tenaient alors les séances de la compagnie, Armand du Cambout fut pour ainsi dire nourri du lait académique, et son compliment de réception est un petit chef-d'œuvre de grâce modeste et délicate. Compagnon d'enfance de Louis XIV, il suivit le roi dans toutes ses campagnes de Flandre, et se distingua d'une façon toute particulière au fameux passage du Rhin. Trois fois il présida les États de Bretagne, où il prononça des discours remarquables, un entre autres contre les duels ; et je pourrai, à cette occasion, vous donner de curieux détails inédits, tirés des Procès-verbaux, conservés aux archives de Saint-Brieuc, sur plusieurs des sessions des États, en particulier sur celles de Saint-Brieuc en 1659, et de Nantes en 1661. J'ai aussi retrouvé, à la Bibliothèque nationale, une sorte de journal historique adressé au chancelier par le jeune marquis, pendant le voyage de la cour dans le Midi pour le mariage du roi. Quelques extraits de cette correspondance vous présenteront la famille de Coislin sous un jour tout nouveau, qui n'avait point été signalé jusqu'ici.

Créé duc et pair par Louis XIV, en récompense de ses loyaux services, Armand de Coislin laissa son héritage ducal, en même temps que son fauteuil académique, à son fils aîné, Pierre, peu digne, il est vrai, de supporter de pareils honneurs, quoiqu'il eût déjà présidé plusieurs fois la noblesse aux États de Bretagne ; mais, lorsque PIERRE DE COISLIN, ruiné par des excès de tout genre, fut descendu dans la tombe, son frère cadet, HENRI, ÉVÊQUE DE METZ, releva avec éclat le nom paternel : la ville de Metz lui doit ces magnifiques casernes qui portent le nom de Quartier Coislin, et sa munificence devint légendaire, aussi bien dans la république des lettres que dans son diocèse, qui se rappelle encore ses instructions pastorales. Seul héritier d'une immense fortune, il sut la dépenser en petit-fils du chancelier, et petit-neveu du cardinal de Richelieu :

il légua en mourant la magnifique bibliothèque Séguier à l'abbaye de Saint-Victor, d'où elle a émigré à la Bibliothèque nationale, lors de la première révolution.

Le XVIII^e siècle vit une autre dynastie bretonne s'implanter à l'Académie : celle des TROIS CARDINAUX DE ROHAN, évêques et princes de Strasbourg ; les deux premiers de la branche de Soubise, le troisième de la branche de Guéméné. ARMAND-GASTON, qu'on appelait LA BELLE ÉMINENCE, entra en 1704 à l'Académie, et fournit une brillante carrière ecclésiastique. Docteur en Sorbonne à vingt-cinq ans, il était nommé, deux ans après, coadjuteur de Strasbourg, et devint en 1713 grand-aumônier de France : orateur brillant et soutenu, il a laissé, outre son discours de réception, deux morceaux fort remarquables, un panégyrique de Louis XIV, et son rapport à l'Assemblée du Clergé sur la fameuse bulle *Unigenitus* : Mécène comme l'évêque de Metz, il ouvrait libéralement aux savants sa belle bibliothèque, formée en partie de celle du président de Thou ; et toutes les académies le nommèrent successivement membre honoraire, sans qu'il l'eût sollicité.

A l'époque de sa mort, en 1749, son neveu, L'ABBÉ DE VENTADOUR, était déjà de l'Académie française et son coadjuteur : c'était, des trois cardinaux de Rohan, celui qui pouvait prétendre avec le plus de justice aux honneurs littéraires : ses succès en Sorbonne avaient été les plus fameux du siècle, et lui avaient valu le titre de prieur de la Maison ; mais le jeune frère du maréchal de Soubise était d'une santé fort délicate : comme l'abbé de Montigny, il mourut prématurément, à l'âge de trente-cinq ans, regretté de tous les savants et de tous les littérateurs. Son cousin de Guéméné lui succéda au siège épiscopal de Strasbourg et au cardinalat ; mais il y eut lacune à l'Académie dans la succession des Rohan ; ce fut le quatrième cardinal, le fameux PRINCE LOUIS, qui devint académicien, en 1761, devant son élection plutôt au souvenir de ses oncles qu'à son propre mérite. On connaît ses scandales à l'ambassade de Vienne, son intrigue du Collier de la Reine, son exil, ses démarches inconsidérées à l'Assemblée constituante, et son repentir... Heu-

reusement pour la Bretagne, nous verrons bientôt le cardinal de Boisgelin relever avec éclat, vers la même époque, l'honneur de sa province.

Mais revenons de quelques pas en arrière. Voici deux Malouins illustres, tous les deux victimes de Voltaire : Maupertuis et l'abbé-Trublet. MAUPERTUIS, qui, dès l'âge de trente-quatre ans, s'était déjà fait une renommée européenne en se prononçant nettement à l'Académie des sciences pour l'idée newtonienne, et en rendant populaire la vraie théorie du système du monde; Maupertuis, qu'un véritable triomphe attendait à son retour du voyage en Laponie, où il avait été envoyé pour mesurer un arc du méridien dans la région polaire. Voltaire se déclarait alors son élève : l'Académie française le recevait parmi ses membres, et Frédéric l'appelait à Berlin pour y réorganiser son Académie des Sciences et Belles-Lettres. Mais la roche tarpéienne est près du Capitole : jaloux de l'influence, à Berlin, de l'illustre savant, Voltaire prit parti dans la querelle d'Allemand soulevée par le professeur Kœnig ; et, sous le nom du docteur Akakia, dirigea contre Maupertuis des diatribes tellement virulentes, que le pauvre Malouin, accablé de déboires, mourut de chagrin en Suisse, et dans les sentiments les plus chrétiens, chez son ami Bernouilli, qui lui avait offert un refuge scientifique contre des attaques imméritées. TRUBLET, d'un caractère tranquille, timide et peu vindicatif, ne s'alarma pas autant des traits de la satire philosophique ; il les supporta fort patiemment pendant plus de vingt années successives, sans paraître s'en inquiéter. Ses *Essais de littérature et de morale*, fort prisés par Montesquieu, sont encore lus avec plaisir par les lettrés, et le monument biographique qu'il a élevé à la mémoire de ses anciens protecteurs, La Motte et Fontenelle, est une mine inépuisable pour les chercheurs. Fondateur du *Journal Chrétien*, il eut le tort de ne pas se montrer admirateur assez passionné de la poésie en général, et de certains vers de Voltaire en particulier. Pour l'en punir, on citera longtemps encore en riant, le fameux vers du satirique :

Il compilait, compilait, compilait.

Pour nous, mieux vaut une sage compilation, qu'une élucubration malsaine et indigeste.

Les deux villes de Saint-Malo et de Dinan sont si rapprochées l'une de l'autre, baignant toutes deux le pied de leurs antiques remparts dans les eaux de la Rance, qu'on ne peut guère séparer leurs enfants : permettez donc qu'en compagnie des deux Malouins, je vous présente l'une des gloires dinanaises, l'auteur des *Considérations sur les mœurs*, DUCLOS, dont le nom est assez connu pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister longuement sur ses titres littéraires. Esprit souple et varié, il aborda tous les genres avec un égal succès : le roman, l'histoire, la philosophie, la statistique et l'archéologie. Fils d'un chapelier, il devint par le seul prestige de son talent, historiographe de France, et secrétaire perpétuel de l'Académie française.

A côté de lui, nous contemplerons, en passant, la martiale figure d'un illustre soldat d'origine bretonne, celle du MARÉCHAL DE BELLE-ISLE, dont vous connaissez l'admirable retraite de Prague et le laborieux ministère. Principal rédacteur des ordonnances militaires de 1737, fondateur de l'Académie de Metz, auteur de *Mémoires instructifs*, ce petit-fils de Fouquet montra une main aussi habile à manier la plume que l'épée, et justifia son entrée parmi les quarante par des œuvres solides qui lui valurent de la part du grand Frédéric l'épithète flatteuse de « Législateur de l'Allemagne. »

Notre galerie académique du XVIII^e siècle se termine par les portraits de deux prélats de grand mérite, M. DE COETLOSQUET et le CARDINAL DE BOISGELIN. — Évêque de Limoges et précepteur des enfants de France, le premier édifia la cour par ses vertus modestes, sa parole évangélique, sa bienfaisance et son esprit conciliant. Il professait un véritable culte pour les belles-lettres, et possédait au suprême degré l'onction oratoire ; mais pourquoi rechercher plus loin ses mérites ? Il éleva Louis XVI, et fut, selon l'expression de Maury, un évêque à la cour ; point n'est besoin d'un plus brillant éloge.

Poète, orateur, politique, administrateur et moraliste, le **CARDINAL DE BOISGELIN** eut une carrière plus retentissante. Ayant abandonné son droit d'aînesse à un frère plus jeune, afin de prendre le petit collet, il composa d'abord des héroïdes et des poésies légères, à l'exemple de l'abbé, depuis cardinal, de Bernis ; puis il prononça plusieurs oraisons funèbres très-remarquées, entre autres celles du roi Stanislas et du Dauphin, et fut nommé à l'évêché de Lavaur. On sait que son discours, au sacre de Louis XVI, fut applaudi frénétiquement, même dans l'enceinte sacrée. Son passage à l'archevêché d'Aix signala en lui un administrateur habile, de l'école novatrice, qui, nommé aux États généraux, fit souvent retentir la tribune d'accents généreux et patriotiques, et se trouva naturellement désigné pour la présidence de l'Assemblée constituante. Après dix ans d'exil en Angleterre, pendant lesquels il publia des œuvres philosophiques, en particulier sur l'*Atlantide* de Bailly, suivies d'une paraphrase en vers du Psalmiste, il prononça, dans la chaire de Notre-Dame, le magnifique discours que l'on connaît sur le rétablissement de la religion, et mourut, en 1804, archevêque de Tours, et regretté de tout le clergé de France.

Les académiciens bretons du XIX^e siècle sont trop présents à votre mémoire pour que j'aie besoin d'insister longuement sur les traits de leur physionomie politique ou littéraire. Voici **BIGOT DE PRÉAMENEU**, le ministre des cultes de Napoléon I^{er} ; l'immortel **CHATEAUBRIAND**, le poète des *Martyrs* ; l'aimable **ALEXANDRE DUVAL**, successeur de Picard et prédécesseur de Scribe ; **M^{sr} DE QUÉLEN**, le vénérable archevêque de Paris ; un diplomate, **M. DE SAINT-AULAIRE...**, et, dans la génération académique de nos jours, l'historien des États de Bretagne, **M. DE CARNÉ**, suivi de l'historien des *Césars* et des *Antonins*, **M. DE CHAMPAGNY**.

Cette rapide énumération a déjà pu vous convaincre, Monsieur le Directeur, de la richesse académique de notre province ; le champ ouvert à l'étude, dans cette région de l'histoire littéraire, est vaste et promet des moissons abondantes. Si la récolte est fructueuse, nous pourrons explorer ensemble d'autres terrains aussi fertiles, et

beaucoup moins connus. La Bretagne a possédé longtemps et attiré chez elle des talents de tout genre, qui, sans avoir une origine bretonne, se sont fixés dans notre province, ou l'ont honorée de leurs travaux : les Académiciens sont nombreux qui ont laissé parmi nous des traces vivantes de leur passage. Voici l'*abbé de Caumartin*, évêque de Vannes en 1714 ; l'*abbé de Roquette*, abbé de Saint-Gildas de Rhuys ; le *maréchal de Duras*, gouverneur de la province ; le *cardinal de Polignac*, abbé de Bégard ; le célèbre archevêque de Sens, *Languet*, abbé de Coëtmalouen ; *M. de Vauréal*, évêque de Rennes pendant une grande partie du XVIII^e siècle ; le ministre *Daru*, notre historien, et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici, mais que nous aurons tout le temps d'étudier à loisir.

J'ai pensé, Monsieur le Directeur, que les lecteurs de votre excellente *Revue* seraient disposés à prendre un certain intérêt à l'histoire de la vie et des ouvrages de nos compatriotes de l'Académie, et je me permets de vous adresser quelques études sur ceux du XVII^e siècle, en vous promettant de ne pas interrompre la galerie complète, si mes modestes essais trouvent grâce devant la critique. Je rectifierai, en passant, bien des erreurs biographiques accréditées ; mais je ne prétends point me poser en juge infallible, et j'accepterai avec reconnaissance, je sollicite même d'avance, toutes les observations, toutes les rectifications, que vos collaborateurs ou vos lecteurs voudraient bien m'envoyer.

RENÉ KERVILER.

UN GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN*

DEUXIÈME ARTICLE.

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN, études d'esthétique et d'iconographie, par M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent. Tome II. — Paris, Didron; Poitiers, Oudin.

Le second volume de l'important ouvrage de M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent vient de paraître, et nous pouvons dire qu'il est digne de celui qui l'a précédé.

Après avoir présenté, dans son premier volume, les principes généraux, les lois que doit suivre l'art chrétien, l'auteur commence l'étude des images, sculptures et peintures dans lesquelles ont été traités jusqu'à notre époque les sujets religieux. Non-seulement il décrit, mais il apprécie, et il tire des conséquences ; il trace la voie que l'art doit suivre à l'avenir. « Il y a quelque chose à prendre dans les œuvres des temps les plus divers : elles nous apprendront tour à tour comment on peut ou rehausser un sujet par la pensée, ou le vivifier par le sentiment, ou l'animer par l'imagination, ou l'embellir par la forme. » (Page 4.)

La carrière à parcourir était immense et semée de difficultés ; il fallait pour exécuter une pareille œuvre toute la science, toutes les ressources dont dispose l'auteur et surtout le dévoue-

* Voir la livraison de janvier 1873, pp. 34-45.

ment dont il fait preuve pour l'art chrétien. Son érudition est vraiment exceptionnelle ; il a compulsé tout ce qui a été écrit sur le sujet qu'il traite, il a considéré tous les monuments, soit anciens soit modernes. De plus il est doué à un haut degré du sentiment de l'art ; il sent très-bien toute la délicatesse, l'onction, la pureté d'inspiration des primitifs, et il comprend très-bien aussi l'art de Raphaël et de Michel-Ange ; s'il voit les défauts de ces grands maîtres, il reconnaît leur mérite et il sait le faire ressortir. Ce qui est plus précieux encore, c'est que les pages qu'il livre au public, ont été écrites, on le sent, non-seulement avec conscience, mais avec amour. L'auteur se montre profondément pénétré du sentiment religieux. Les points difficiles sont discutés avec une science qui ne laisse rien à désirer, et près de ces discussions sont des pages d'une suavité qui vous pénètre et vous enchante, qui réjouit un cœur chrétien ; écrites sans recherche ni emphase, elles vous touchent, parce qu'elles sont sorties d'une âme tout imprégnée de christianisme.

Avec ces convictions profondes, ce sentiment élevé de l'art, l'auteur a dû souvent être indigné contre tant d'œuvres qui ne sont qu'un travestissement grossier des dogmes ou des faits pour lesquels il est pénétré de respect, et il a dû être tenté plus d'une fois de stigmatiser ces profanations ; mais il est resté calme ; il expose les lois qu'il croit vraies, sans se laisser aller à aucun reproche, à aucune invective ; nous croyons que c'est un mérite de plus et nous devons l'en féliciter. Mais c'est trop parler nous-même. Nous pouvons à peine donner une indication sommaire des sujets traités dans cet intéressant volume ; du moins, nous laisserons parler l'auteur autant qu'il nous sera possible.

Dans cette partie de son travail, l'iconographie générale, M. de Grimouard de Saint-Laurent suit l'ordre établi par la hiérarchie des êtres que l'art chrétien doit représenter. Il considère d'abord Dieu, l'être par excellence, Dieu en tant que

Dieu, puis l'Homme-Dieu, la sainte Vierge, les anges, l'homme enfin, son âme, sa vie, ses vertus, ses vices, ses connaissances, etc. Dans une troisième partie seront traités les mystères ; une quatrième est réservée aux saints.

Avant d'exploiter ce vaste champ, l'auteur étudie certains signes, des figures, des dispositions, des attributs, qui servent à caractériser les personnages et leurs actions et qu'il est bon de connaître : ainsi le nimbe, l'auréole, les signes symboliques employés dans les catacombes (le poisson, l'agneau, la palme, l'ancre, le navire, la croix de forme plus ou moins dissimulée), les couronnes, le livre attribué au Sauveur, aux apôtres, à la sainte Vierge elle-même ou aux saints, les rideaux. L'auteur se demande encore quels personnages doivent être représentés la tête nue, et lesquels doivent être représentés la tête couverte ; s'il faut représenter tel ou tel personnage avec de la barbe ; il rappelle quelle place a été donnée à saint Pierre et à saint Paul, quand ils ont été représentés avec Notre-Seigneur, et il explique pour quel motif cette place a été donnée à chacun d'eux, selon les scènes diverses dans lesquelles ils figuraient.

On le voit, M. de Grimouard de Saint-Laurent ne néglige aucun détail, il précise toutes ces particularités qui sont trop souvent traitées par les peintres avec indifférence ou envisagées seulement au point de vue pittoresque. Combien d'artistes, parmi ceux qui travaillent dans nos églises, connaissent à peine les principaux dogmes de notre foi, et ne connaissent pas davantage ces lois que les artistes des premiers siècles observaient avec tant de respect. C'était donc rendre un immense service que d'en donner un formulaire, un code. Dans celui qu'il vient de rédiger, M. de Grimouard de Saint-Laurent fait preuve d'une science ecclésiastique digne d'un théologien ; de plus, il reconnaît les exigences de l'art, mais il réclame aussi ce qui ne doit jamais être sacrifié. Pour en donner un exemple citons ce qu'il dit à l'occasion de l'auréole. Au XVI^e, au XVII^e et au XVIII^e siècles, les peintres, mettant à profit les progrès

réalisés dans les procédés, remplacèrent souvent le nimbe par une nébulosité vague, par un effet naturel de lumière. Mais atteignaient-ils ainsi le but qu'ils devaient se proposer? « Puisque le nimbe exprime l'idée d'un éclat lumineux, ces hommes, qui avaient acquis par le charme de leur pinceau le pouvoir de créer le jour et les ombres, de donner la vie à des formes inertes, de faire avancer, fuir et mouvoir les parties inflexibles d'une surface sans profondeur ni saillie, ces magiciens, comme on les appelle, n'avaient-ils pas le droit de jeter au rebut tous les états et toutes les lisières de l'enfance et de marcher à la conquête du vrai et du beau par la seule puissance de l'imitation? Vous voulez une idée de lumière, ils la rendront avec de la lumière. Tentative louable, si l'on y voit la pensée de conserver les restes d'un honneur rendu aux saints; prétention chimérique, si l'on croit par ce moyen ne leur en rien laisser perdre. Ce n'est qu'à force d'artifice, avec la bienveillante complicité de mon imagination, que vous réussissez à produire quelque illusion sur mes sens, à me faire accepter pour la lumière d'un flambeau le pâle éclaircissement de vos teintes, et vous voulez, par les mêmes procédés, vous tenir au niveau où s'élève mon esprit lorsqu'il conçoit une lumière et un couronnement célestes! La lumière des corps glorieux est au-dessus de toute idée comme de toute imitation terrestre; par un signe on peut la dire, par aucune image on ne saurait la rendre; le nimbe est le signe qui la dit. A ce titre, il est supérieur à tout effet de lumière sensible; l'amoindrir c'est retrancher quelque chose de l'honneur que l'on rend aux saints; le supprimer, c'est les réduire iconographiquement aux conditions vulgaires du commun des hommes... » (Pages 43-44.)

Avant d'étudier la manière dont Dieu a été représenté, M. de Saint-Laurent remarque avec raison que « Dieu est insaisissable, parce qu'il est immense, incompréhensible, parce qu'il est infiniment au-dessus de toute intelligence créée;

il est partout, il remplit tout, et c'est pourquoi nulle part nous ne pouvons distinguer sa présence ; aucune idée humaine ne peut s'élever jusqu'à son essence, aucun nom ne peut exprimer ce qu'il est, aucune image ne saurait le représenter. »

Cependant, nous avons besoin de nous représenter Dieu. « On se familiarise avec la vue du ciel ; facilement le temple paraîtra inhabité, si rien n'y fixe les regards sur celui qui l'habite ; et tel est sur nous l'empire des sens qu'il est peu d'hommes capables d'élever leur esprit vers Dieu, de le faire du moins avec assez de constance, s'ils ne sont aidés extérieurement par quelque moyen. » (P. 129.)

Sous l'ancienne loi, Dieu avait voulu se rendre présent à la pensée de son peuple, par le propitiatoire de l'arche d'alliance, mais pour empêcher l'idolâtrie, il avait défendu de sculpter ou de peindre aucune image sensible comme image de la divinité. Cependant on lui donnait un corps dans le langage figuré des Écritures, et quelquefois, en réalité, il se manifestait sous des formes sensibles. Surtout « dans la plénitude des temps le fils de Dieu s'étant fait homme, ses contemporains l'ont vu, l'ont entendu, ont pu le toucher, et en le voyant ils ont vu Dieu non pas dans sa nature divine, mais dans la réalité d'une nature humaine personnellement unie à la Divinité. En cela plus de fictions, plus de figures métaphoriques ; telle est l'adorable réalité d'un mystère ineffable, incompréhensible dans ses profondeurs, éclatant de vérité dans ses manifestations. »

Pour les chrétiens, les prohibitions de l'ancienne loi devinrent donc sans objet et tombèrent comme une lettre morte. Alors, les trois personnes de la sainte Trinité furent représentées soit réunies, soit séparées.

M. de Saint-Laurent étudie d'abord les peintures dans lesquelles Dieu a été représenté créant le monde, considérant son œuvre et l'approuvant, ou visitant ses créatures, comme on le voit dans la Bible, quand il conversait avec nos premiers

parents dans les frais bosquets de l'Eden. L'auteur apprécie parfaitement sur ces grands sujets les peintures de Michel-Ange et de Raphaël. Les primitifs avaient représenté Dieu le père comme un placide vieillard, avec une tendance vers la force et la majesté puissante qui menace déjà de tourner à la sévérité. « A Michel-Ange cependant il appartient de concevoir ce vieillard robuste capable de remuer le monde de la force de son poignet, mais susceptible aussi de sentir peser sur son esprit le poids des choses qu'il gouverne, au point d'en paraître soucieux et comme assombri. Alors on ne veut plus dans l'art que du large, de la vigueur, du mouvement, et l'être suprême devra l'emporter sur tous par l'ampleur de ses posés, la vigueur de ses traits. Raphaël céda sous ce rapport à l'ascendant de son rival; le Dieu créateur des fresques de la chapelle Sixtine et celui des loges du Vatican sont manifestement de même école. » (P. 148.)

Un peu plus loin, l'auteur ajoute, avec raison : « Il serait exagéré de méconnaître de très-grandes beautés dans les figures du Père éternel de la chapelle Sixtine et des loges du Vatican, surtout dans celles de ces figures que les deux grands artistes ont jetées comme flottant dans l'espace. Il est cependant une autre figure de Raphaël qui serait plutôt le chef-d'œuvre du genre : le tableau de la vision d'Ezéchiel n'est petit que par la dimension de la toile, il est grand et large de style autant que possible, et Raphaël s'y montre plus lui-même; avec moins de vigueur anatomique, il y a mis plus d'inspiration; il s'est inspiré à la fois d'Ezéchiel et de Daniel; il a pris de celui-ci le type même de l'Ancien des jours, un peu rajeuni toutefois, et les milliers de chérubins qui forment là comme l'air que l'on respire; il a puisé dans l'un et l'autre un souffle qui soulève. » (P. 150.)

Après son étude sur la manière dont on peut représenter la très-sainte Trinité, l'auteur donne sur les images de Notre-

Seigneur une série d'études qui se font remarquer parmi toutes celles de son remarquable ouvrage. Il n'a rien négligé pour traiter dignement cette partie importante de son travail, et elle mérite des éloges tout particuliers.

Il en est qui ont osé dire que le christianisme s'est montré antipathique aux arts. Au contraire, en offrant ce type de Notre-Seigneur, le modèle le plus accompli de la perfection morale et de la beauté physique, celui que l'on a dit avec vérité le plus beau des enfants des hommes; en offrant de plus le type merveilleux de Marie, de la Vierge-Mère dont les titres peuvent faire sourire l'incrédule, mais nous montrent réuni tout ce qu'il y a dans l'humanité de plus digne de respect et d'amour; en nous montrant avec ces personnages divins, les physionomies radieuses de ses innombrables saints ayant appartenu à toutes les conditions de la vie, le christianisme en faisant appel aux artistes pour représenter ces merveilles, n'ouvrait-il pas un champ d'une incomparable richesse ?

M. de Grimouard proclame, d'abord, que jamais aucun peintre n'exprimera cette physionomie du Sauveur, qu'un grand peintre laissait inachevée, parce qu'il désespérait de la faire assez belle. Les moyens humains sont impuissants pour mettre sous nos yeux ce type si bien fait pour donner à l'art de sublimes aspirations, mais aussi pour le désespérer. Sans doute le peintre doit tendre de tous ses efforts à se conformer au modèle divin, et nous comprenons que pour y réussir, il faudrait s'élever à des hauteurs désespérantes. Les œuvres des artistes les plus vantés demeurent au-dessous de nos pensées, au point de nous arracher un soupir, quand nous les comparons avec l'idée adorable que nous nous faisons des traits du Sauveur. » (P. 179.)

Afin de réunir, pour les offrir aux artistes, toutes les ressources qui peuvent aider dans cette entreprise si difficile, l'auteur étudie la tradition, compulse tous les documents, les discute, et en retire tout ce qu'une sage critique peut y pren-

dre sans leur attribuer une valeur absolue. Il considère avec soin les saintes reliques ; ces linges à jamais vénérables sur lesquels Notre-Seigneur voulut lui-même imprimer ses traits divins ; et de cet ensemble d'études et d'observations résultent les indications les plus précieuses, un programme aussi précis qu'il peut l'être sur ce sujet. Nous nous bornerons à citer ce portrait que M. de Grimouard de Saint-Laurent trace d'après les documents qu'il a réunis ; et nous voudrions qu'il fût connu de tous les peintres et sculpteurs qui traitent ce sujet capital :

Jésus nous apparaît avec un aspect à la fois simple et vénérable, empreint de bienveillance, de gravité et de prudence, tel que, le voyant, on pût et l'aimer et le craindre ; doué d'un tel charme qu'il n'était personne en sa présence qui n'éprouvât une secrète consolation.

Sans s'élever beaucoup au-dessus de la moyenne, sa taille est avantageuse, son port noble et assuré ; la coupe de son visage est d'un bel ovale, son teint clair, coloré d'une douce et modeste rougeur, sur un fond comparable à la couleur du froment nouvellement mûr, sans une tache ni aucune inégalité ; son front, sans être trop proéminent, s'élève, calme, uni et serein ; ses sourcils sont bruns ou un peu noirs, ses yeux clairs, vifs et pénétrants, d'une grâce sans égale, d'une pureté telle qu'elle exerce des charmes jusque sur ses ennemis, et d'une de ces nuances insaisissables que l'on peut comparer au vert azuré des eaux (*glaucci*), ou ayant quelque chose de plus brun, selon que la lumière vient diversement s'y réfléchir.

Son nez, d'une grande pureté de lignes, un peu long, suivant les uns, d'une grandeur moyenne, suivant les autres, est, de l'avis de tous, proportionné d'une manière irréprochable. Il en est de même de sa bouche, et ses lèvres fraîches et rosées s'épanouissent sans se serrer ni se contracter jamais.

Ses cheveux, médiocrement fournis, d'un blond tirant sur le brun qui rappelle celui de la noisette dans sa maturité, n'ont jamais été atteints par le ciseau ; ils se partagent sur le front et retombent de toute leur longueur ; ils se bouclent sur le cou. Sa barbe en diffère peu par la nuance. Elle est un peu plus blonde peut-être ; dans sa longueur, elle ne va pas au delà du travers d'une main ; puis elle se partage ordinairement par le milieu.

Pour achever ce portrait du *Salvateur*, il faut se représenter sa tenue pauvre et modeste, mais toujours pleine d'ordre et de propreté, non que ce fût pour lui l'objet d'aucune préoccupation, mais parce qu'il le voulait.

Ces traits, si nous ne nous faisons illusion, satisfont à tout, à la majesté du Thabor comme à l'abjection du prétoire. Ils s'annoncent comme ayant uni, au suprême degré, les proportions les plus irréprochables et cette flexibilité de muscles, cette transparence de carnation, cette indéfinissable limpidité du regard qui fait véritablement de la physionomie le miroir de l'âme. Elle en exprime toutes les beautés, mais aussi elle en traduit toutes les douleurs. (P. 207-208.)

Pour nous faire comprendre avec quel charme puissant cette physionomie agissait sur ceux qui la considéraient, l'auteur ajoute dans un autre endroit : « Nous est-il arrivé quelquefois de rencontrer des saints, de ces hommes que l'on peut couder dans la rue sans y prendre garde et qui sont déjà à moitié dans le ciel ; nos yeux s'arrêtant sur eux, nous aurions pu dire dans un premier mouvement : Qu'ont-ils de plus que les autres ? En les considérant avec plus d'attention, n'avons-nous pas entrevu d'abord, puis reconnu bientôt après sur leur front, dans leurs yeux, sur leurs lèvres, dans toute leur personne une paix qui n'est pas de ce monde ? C'est un rayonnement, c'est une lumière qui nous soulève doucement vers les sphères où ils vivent. Notre admiration en serait exaltée, enflammée, hors de toute mesure, si nous y étions mieux préparés. Tel, sur les chemins de la Galilée, tel, dans les cités de Juda, devait paraître habituellement le fils de Marie. Mais par moment, quelle délicieuse expression devait s'épancher sur ses lèvres, quels éclairs devaient jaillir de ses yeux, de quelle majesté devait s'empreindre toute sa personne ! » Puis l'auteur cite ces paroles de saint Jérôme, relatives aux vendeurs chassés du temple : « Parmi tous les prodiges du Seigneur, aucun ne me paraît plus étonnant. Conçoit-on qu'un homme, à une époque où il pouvait paraître méprisables, ait pu, armé seulement d'un fouet, chasser une aussi grande multitude ? Il faut qu'il se soit échappé de ses yeux des traits de feu tout célestes. » (P. 201.)

Le peintre qui veut nous représenter cette divine figure, doit suivre les voies traditionnelles, garder avec respect tous

les traits de ce type qui nous a été transmis à travers les siècles, et dont les plus grands artistes eux-mêmes ne se sont jamais écartés, sans subir un échec. « Dans l'admirable *Dispute du saint Sacrement*, on retrouve ce que nous appellerions, de la part de Raphaël, le type du Pérugin corrigé d'après le Beato Angelico, et ce type développé. Ce type est demeuré foncièrement celui de Raphaël, mais en s'élargissant, à mesure que la manière de ce grand artiste s'est elle-même élargie. » (P. 264.) — Dans son *Jugement dernier*, Michel-Ange eut la prétention de faire mieux, en achevant de se dégager, comme d'un vêtement incommode, de tout ce qui lui venait de la tradition; il entreprit ce qu'aucun autre artiste de grand nom n'a jamais fait, de représenter Notre-Seigneur Jésus-Christ par un type de sa seule invention: il n'a pas été heureux et il ne pouvait pas l'être. » (P. 265.)

Emeric David s'est égaré, quand il a convié en quelque sorte les artistes à ouvrir un concours pour imaginer une nouvelle manière de représenter le fils de Dieu. N'y eût-il aucune chance, en puisant aux sources traditionnelles, de conserver quelques-uns de ces traits que le Verbe de Dieu a revêtus en réalité, il y aurait encore outrecuidance à mépriser le travail poursuivi dans une direction commune pendant dix-huit cents ans. «... Le goût n'est pas une faculté qui invente: il discerne, il règle, il conduit. De diverses images procédant d'un même type, il pourra tirer tout ce qu'elles ont séparément de traditionnellement vrai, en saisissant ce qui s'harmonise, ce qui discordé dans leurs proportions... Nous ne lui demandons pas de retrouver ce que les unes et les autres auraient laissé échapper... Une note de moins, cependant, et tous les accords seront troublés. Vienne l'inspiration, elle pourra ce que le goût et les inductions logiques ne pourraient pas; mais il faut se garder des inspirations illusoire, à l'égal des fausses prophéties. Ne livrez pas à l'aventure les dons du génie; faites qu'il soit ce qu'il doit être, un don supérieur, et qu'il montre

sa supériorité, en s'élevant sur les appuis qu'il sait prendre. » (P. 266.)

On le voit, M. de Saint-Laurent demande que les traditions soient respectées, qu'elles soient prises comme point de départ. Puis l'inspiration viendra vivifier le travail et donner à l'œuvre le cachet qu'elle doit avoir ; mais pour cela, il faut que l'artiste ait des convictions.

Un écrivain a dit que l'artiste qui veut faire de la peinture religieuse, peut se servir des traditions, « accepter un ensemble d'idées religieuses reçues non pas comme *un symbole dogmatique, ce qui est indifférent*, mais comme un langage commun, par lequel on se comprend », et que « cela suffit pour réaliser le grand art ¹. » Non, ce n'est point ainsi que l'on arrive à réaliser le grand art, ce n'est point ainsi que l'on exécute les œuvres qui ont le cachet vraiment religieux.

Je voudrais pouvoir citer tout entières les études qui terminent ce volume, celle sur l'Enfant Jésus, celles sur le doux Jésus, de même encore celle sur Jésus souffrant et celle sur Jésus triomphant. Choisissons du moins quelques passages.

M. de Grimouard de Saint-Laurent demande que, dans la représentation de l'Enfant Jésus, on lui donne les qualités qui successivement lui ont été plus spécialement attribuées, la simplicité, la dignité, la grâce. L'une ou l'autre de ces qualités pourra ressortir davantage, selon le génie de l'artiste ou le choix du sujet, mais de telle sorte que chacune des trois, quand elle paraîtra davantage, se serve des deux autres, comme de deux ailes qui la soutiennent.

L'œuvre est difficile, « car Raphaël lui-même, celui de tous les hommes que Dieu avait le mieux préparé pour être son peintre, gracieux par nature, capable, par l'élévation de son

¹ M. Taine, article sur la *Tentation de Notre-Seigneur*, par Ary Scheffer.

âme, de donner l'idée du divin, Raphaël, dominé par le goût de son temps, a trop recherché les grâces naturelles.

» Dans l'occasion la plus solennelle, voici que Jésus est appelé du ciel avec Marie par la prière, dans ce tableau d'ailleurs si admirable de *la Vierge de Foligno*. Pourquoi alors se contourne-t-il, comme s'il trépignait, en jouant, heureux de se sentir porté par sa mère ? Dans un enfant ordinaire, ce mouvement serait délicieux de gentillesse et de vérité. En Jésus, il serait vulgaire, si Raphaël pouvait rien faire de vulgaire ; mais parce que, animé du souffle de son génie, tout le tableau élève l'âme, dans son ensemble, est-ce une raison pour le critique de fermer les yeux sur une imperfection ? Sous le couvert d'un grand nom et d'une grande œuvre, elle ferait autorité, il ne le faut pas. Cette pose dans Jésus manque de dignité. Vu la circonstance, elle manquerait de naturel et de vérité, même quand il s'agirait d'un enfant comme un autre. Car mettez un enfant en représentation, pour peu qu'il en ait conscience et qu'il y consente, il se tiendra tranquille et dans une attitude simple, ne fût-ce que par timidité.

» O cher petit Enfant, modeste de simplicité, de pureté et d'innocence, d'humilité et de douceur, Jésus, le plus tendre, le plus aimable, le plus riant des enfants, apprenez au pinceau chrétien à vous peindre d'une touche si délicate, si suave qu'il dise tout ce que vous avez de charmes, tout ce que vous êtes, et qu'il le montre comme si vous pouviez l'ignorer. Mais que, soulevée par la charité, obéissant au désir de votre âme, votre main naïvement nous réponde, ou que votre œil du moins nous apprenne que vous nous avez entendus.

» Ou bien encore, oui, tournez-vous vers votre mère, car, si elle se tourne vers vous, c'est pour vous présenter nos prières ; son baiser est le prix de la grâce qu'elle nous a obtenue, le vôtre, le tendre signe de l'acquiescement à ses miséricordieuses demandes.

» S'il était utile de mieux s'expliquer sur l'état de nudité où

l'on a trop souvent représenté l'Enfant Jésus, à partir du XIV^e siècle, mais surtout depuis le XV^e, soit comme symbole de son innocence, soit en vue de la seule recherche des grâces naturelles ; si nous voulions étudier les phases diverses, nous dirions de cet abus, — car nous avons établi, en posant les principes fondamentaux de l'art chrétien, que c'en était un — ce serait le lieu de nous étendre à ce sujet ; mais il nous paraît suffisant de renvoyer à l'exposé de ces principes mêmes, soit pour détourner de jamais représenter nu le divin enfant de Marie, soit pour faire considérer néanmoins avec indulgence tant d'œuvres, pleines d'ailleurs de saveur chrétienne, où l'on a cédé à d'autres entraînements. » (Page 296.)

Rien que cette page suffirait à nous montrer quelle délicatesse d'observation, quelle mesure l'auteur apporte dans ses critiques.

M. de Saint-Laurent s'élève avec raison contre le mauvais goût trop fréquent dans l'imagerie française. « Le mysticisme du XV^e siècle, tel qu'il se manifesta à sa plus haute expression, dans le Beato Angelico, est sage, simple et réglé ; il n'est ni subtil, ni alambiqué. La notoriété, l'importance des sujets auxquels il s'applique communément, leur répétition fréquente, l'esprit traditionnel qui domine encore alors, le préserve de singularité, et des mièvreries auxquelles on est exposé, lorsque chacun se croit appelé à distiller une quintessence de sentiments et à rêver, pour les rendre, des combinaisons nouvelles. Cet écueil, contre lequel est allée se heurter l'imagerie chrétienne presque aussitôt après les premiers efforts qui l'avaient de notre temps relevée d'abord, non sans succès, des errements d'une grossière enluminure, avait déjà été une cause d'affaïssement, au XVI^e siècle et dans les siècles suivants, précisément dans ces branches inférieures, dans ces branches populaires de l'art, qui d'ailleurs ne s'étaient pas soustraites à l'empire de la pensée chrétienne. » (P. 317.)

Une heureuse impulsion sur ce point nous avait été donnée par l'école allemande ; et si chez Overbeck, Steinle, Veit, Schädott, Cornelius et tant d'autres, on ne trouve pas toutes les qualités requises aujourd'hui pour primer parmi les grands peintres, du moins ces artistes ont su se servir de leur crayon pour élever l'âme, la consoler et la nourrir, mieux qu'on ne l'avait fait, depuis que l'Ombrie et la Toscane avaient cessé d'être des pépinières de peintres chrétiens ; ils ont exploité avec succès les scènes familières de la vie de Notre-Seigneur. « Ces dessins du pieux Overbeck, où nous voyons Jésus puiser de l'eau, arroser le jardin de Nazareth, balayer le sol de l'humble demeure, ne sont-ils pas pleins de charme ? Ils sont d'autant plus intéressants que le divin Enfant n'a pu rien faire en ce genre qui ne se prête à des allusions faciles dans l'ordre des choses spirituelles, les besoins de la vie de l'âme étant calqués sur les besoins de la vie du corps. » (P. 302.)



L'imagerie française a souvent dévié sous l'impulsion qu'elle avait reçue de l'Allemagne ; souvent, elle n'a pas eu la simplicité

que nous réclamons dans l'exécution des sujets religieux. Sans doute tout n'est pas à blâmer dans ses productions, par exemple dans celles où l'on s'est ingénié à représenter Jésus, soit avec le fidèle, soit avec le pécheur qui revient à lui. Ainsi qu'un jeune homme à genoux jette sa tête sur le sein de Notre-Seigneur, et que celui-ci l'accueille avec tendresse, nous ne voyons là rien de trop, relativement à ce qu'on peut attendre de la bonté du divin Maître. Mais qu'on tourne et retourne en tout sens quelques idées semblables, on tombe dans le puéril et l'affecté, et l'inspiration alors se transforme en un esprit de calcul et d'industrie, avide chaque année d'activer son débit par des productions nouvelles.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant cette dernière page, écrite, nous dit l'auteur, le 17 décembre 1870. — Pendant que, pour l'imagerie, nous recevions l'impulsion des Allemands, ceux-ci puisaient leurs inspirations en Italie à une source qui remontait à plusieurs siècles, situation bien accusée par la fixité du séjour d'Overbeck à Rome. « Alors la France, l'Italie, l'Allemagne, semblaient vouloir s'aider et se soutenir les unes les autres, et l'on pouvait espérer que tous les peuples allaient de concert, par un vif renouvellement de la vie chrétienne, élever de beaucoup le niveau de la vraie civilisation. Hélas ! que de déboires et de mécomptes ! Pendant que l'Italie semble avoir oublié que le principe de toutes ses grandeurs était dans son union avec l'Église, — au point de se faire la geôlière de son chef, au lieu d'en être la couronne, — voilà la France et l'Allemagne aux prises, dans une lutte horrible, celle-ci avec le rôle de bourreau, celle-là devenue la victime, l'une si barbare, l'autre si déchue, pour s'être éloignée de Dieu ! Comment rappellerions-nous en ce moment ce que produisit de plus suave, au sein de la première, toute une pléiade de pieux artistes ; comment obtenir de la seconde qu'elle s'inspire d'accents aussi purs et aussi sereins ? — Les orages passent ; le bien, à l'exemple du bon grain, ne meurt pas sans

avoir fléchi sous les vicissitudes des mauvais jours. Quand nous avons entrepris ce travail, le temps semblait propice; bientôt après il l'était beaucoup moins, puis il est devenu tout à fait contraire. Nous continuons cependant de tracer notre sillon. Vienne un retour miséricordieux de la main divine, ce que nous aurons semé pourra peut-être fructifier dans la paix d'une belle fin d'été, précédant de nouveaux hivers. » (P. 321.)

L'ouvrage de M. de Grimouard de Saint-Laurent portera certainement ses fruits; puisse cette fin d'été, qu'il appelait de ses vœux ardents, nous venir bientôt, puisse-t-elle durer longtemps !

L'ABBÉ P. GABORIT.

LE PONT DE LONDRES*

Deux marchands, deux frères, passaient un jour sur le pont de Londres, conduisant chacun un cheval chargé de marchandises. Le plus âgé des deux se nommait Robert, et l'autre, Olivier. Ils étaient partis tous les deux de Breiz-Izel (la Basse-Bretagne), leur patrie, pour chercher fortune dans Bro-Saoz (le pays des Saxons, l'Angleterre).

— Nous voici donc, dit Olivier à son frère, sur ce fameux pont de Londrès, dont nous avons si souvent entendu parler : quel beau pont ! et comme il est long !

— Oui, trois fois plus long que la grâce de Dieu, répondit Robert.

— Oh ! pour cela, non !

— Tout le monde te le dira, pourtant, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu.

— Tais-toi, c'est péché à toi de parler de la sorte ; il n'y a rien de plus grand que la grâce de Dieu, ni qui en approche même.

* Ce conte fera partie d'un livre que je dois publier, sous le titre de : *Jésus-Christ en Basse-Bretagne*, et qui contiendra plusieurs épisodes relatifs à un prétendu voyage de Notre-Seigneur dans notre pays, et, de plus, un grand nombre de légendes chrétiennes de toute sorte, que j'ai recueillies dans nos campagnes bretonnes. — F.-M. L.

— Eh bien ! parions.

— Je le veux bien ; mais tu perdras , sûrement.

— Ton cheval avec sa charge et tout ce que tu as d'argent, contre mon cheval avec sa charge et tout ce que j'ai d'argent, que les trois premières personnes que nous rencontrerons sur le pont diront comme moi.

— C'est entendu : nous allons bien voir.

Ils rencontrèrent d'abord un prêtre.

— N'est-il pas vrai, Monsieur le recteur, lui demanda Robert en l'abordant, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu ?

— Oui, vraiment, répondit le prêtre, et celui qui dit le contraire ment. Et le prêtre continua son chemin.

— Tu as entendu ? demanda Robert à son frère.

— Oui, mais ce doit être là un mauvais prêtre, *un évêque de chène*¹, peut-être ; et puis, cela ne fait qu'un ; demande encore à ce juge qui vient vers nous.

Et Robert s'avança, suivi de son frère, vers un juge qui passait sur le pont, le salua poliment et lui demanda : — N'est-il pas vrai, Monsieur le juge, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu ?

¹ L'expression *eskop dero*, qui signifie *évêque de chène*, est très-usitée dans nos campagnes bretonnes, sans que les personnes qui l'emploient sachent pourtant, bien au juste, quelle signification on doit y attacher. On m'a dit, entre autres choses, qu'on l'appliquait aux évêques assermentés ou constitutionnels, sous la Révolution, et elle comporterait, alors, une idée défavorable et signifierait mauvais évêque. Cela peut mettre sur la trace de l'origine du dicton. Les druides, qui étaient, en quelque sorte, des *évêques de chène*, célébrant les cérémonies de leur religion au fond des bois, sous des chênes, de préférence, n'ont pas, dans la langue bretonne, de mot propre pour les désigner, car je n'ai jamais entendu prononcer par un paysan breton le mot *drouiz*, qu'on ne trouve, du reste, que dans quelques livres modernes, et le mot *delek*, qui vient de *baculus*, *baculatus*, et signifie *l'homme au bâton*, ne peut s'appliquer qu'au culte chrétien, où les évêques portent encore le *bâton pastoral*. Je serais donc disposé à croire, jusqu'à preuve du contraire, que l'expression *eskop dero*, si commune dans nos campagnes, peut avoir été appliquée aux druides par les premiers chrétiens, comme terme de mépris, et qu'elle serait restée dans le langage populaire comme un écho persistant, bien que devenu incompréhensible aujourd'hui, de l'ancien culte de nos ancêtres les Gaulois. — F.-M. L.

— Tout le monde sait cela, imbécile, répondit le juge; d'où viens-tu donc, pour être si sot? — Et il passa.

— Et de deux! dit Robert, triomphant.

— De malhonnêtes gens, des méchants! répondit Olivier; ce ne sont pas là de bons chrétiens, sûrement; mais demande encore à ce vieux moine qui passe, et qui a l'air si vénérable avec sa barbe blanche.

Et Robert accosta encore le vieux moine et lui demanda: — N'est-il pas vrai, mon père, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu?

— Rien n'est plus vrai, mon fils, répondit le moine, et tout le monde vous le dira. — Et il passa, comme les deux autres.

— Tu as entendu, Olivier? dit alors Robert à son frère; c'est le troisième, et ton cheval, avec sa charge et tout ton argent, est à moi.

— Eh bien! jamais je ne l'aurais cru! s'écria Olivier, grandement étonné. Prends mon cheval, avec sa charge, puisqu'il est vrai que j'ai perdu.

— Et tout ton argent!

— Tu veux mon argent aussi? Mais, mon pauvre frère, laisse-moi quelque chose, car, sans cela, comment ferai-je pour vivre, quand tu m'auras tout pris?

— Tu as perdu, et tant pis pour toi!... Tiens, voilà dix sous que je te donne, par pitié, et adieu, à présent!

— Mais, mon pauvre frère, ne devons-nous donc plus nous revoir jamais?

— Retrouve-toi ici, sur le pont, dans un an et un jour, et tu verras quel homme je serai devenu, et peut-être te donnerai-je encore quelque chose.

Et Robert s'en alla, chassant devant lui les deux chevaux chargés de marchandises. Olivier, désolé, et les larmes aux yeux, resta longtemps à la même place, à regarder couler l'eau, car il ne savait où aller, et il avait l'âme navrée de la manière dont son frère l'avait traité. Comme la nuit approchait, il lui fallut songer à

chercher un logement, et il marcha devant lui, au hasard. Quand il eut quitté le pont, il trouva, peu après, un chemin creux et sombre dans lequel il s'engagea ¹. Sur le bord de la route, il vit un grand coffre de bois, qui paraissait avoir été abandonné là. Que signifie ce coffre ? se dit-il. Il s'en approcha et en souleva le couvercle ; il était vide. — Ma foi, pensa-t-il, en voyant cela, je vais entrer dans ce coffre, pour y passer la nuit ; comme cela je n'aurai pas mon lit à payer à l'auberge, et je souperai d'un peu de pain que j'ai dans ma poche ; ce sera autant d'économisé sur les dix sous qui font aujourd'hui toute ma fortune.

Il entra dans le coffre, et en laissa retomber le couvercle. Il s'endormit bientôt.

Vers minuit, il fut éveillé par un bruit semblable à celui que ferait une personne en s'asseyant lourdement sur le couvercle du coffre : *boum !* — Et, un moment après, il entendit deux fois le même bruit : *boum ! boum !*... comme si deux autres personnes étaient venues s'asseoir sur le coffre, à côté de la première. Puis il entendit une voix qui disait : — Eh bien ! camarades, qu'y a-t-il de nouveau ? La journée a-t-elle été bonne ?

— Fort mauvaise pour moi, répondit une seconde voix ; je n'ai trouvé qu'un vieil ivrogne mort dans un fossé, et je l'ai envoyé se chauffer chez nous.

— Moi, dit une autre voix, j'ai fait mieux que cela : j'ai porté au grand feu, dans le même sac, un prêtre, une religieuse et un grand seigneur.

— Bah ! tout cela n'est rien, que des bagatelles, à côté de ce que j'ai fait, moi, dit alors le premier.

— Qu'as-tu donc fait ? dis-nous, vite, demandèrent les deux autres.

— Oui, mais je veux, auparavant, voir s'il n'y a personne caché dans le coffre.

Le pauvre Olivier se crut perdu, quand il entendit ces derniers

¹ Mon conteur, comme on le voit, avait une singulière idée de la situation du pont de Londres.

mots. Heureusement qu'une autre voix dit aussitôt : — Il n'y a personne là dedans ; qui veux-tu qui soit allé se fourrer dans ce coffre ? parle donc, vite, car nous avons hâte de connaître tes exploits.

— Eh bien ! camarades, sachez que moi, j'ai possédé la fille du roi d'Angleterre, et que je parle, à présent, par sa bouche.

— A la bonne heure ! voilà une bonne conquête ; mais comment t'y es-tu donc pris ?

— Voici : elle était allée communier, et au moment où elle s'agenouillait aux balustres du chœur, je lui soufflai ces mots dans l'oreille : « Ne mange pas l'hostie ; mets-la dans ta poche, pour l'emporter à la maison, puis, jette-la dans la mare aux canards, et tu verras de belles choses alors ! » Elle fit tout comme je lui dis. Aussitôt qu'elle eut jeté l'hostie dans la mare, un crapaud vint qui la happa, et j'entrai alors dans le corps de la princesse. Depuis ce moment, elle ne fait que jurer, blasphémer et tenir des propos impudiques. Elle insulte, elle injurie son père et sa mère, et menace même de les tuer. C'est au point qu'il a fallu l'attacher dans son lit, avec quatre chaînes de fer, une à chaque membre. Elle hurle et rugit comme une bête féroce, et personne n'ose approcher d'elle. On lui présente sa nourriture au bout d'une fourche de fer.

— Oh ! la bonne affaire ! mais prends bien garde qu'elle ne t'échappe. Tu ne devrais pas t'en éloigner de la sorte.

— Soyez tranquilles, j'ai envoyé notre camarade Astaroth occuper ma place, pendant mon absence, et ce n'est pas lui qui se la laissera enlever.

— Comment pourrait-elle nous échapper ?

— Oh ! cela lui serait bien difficile ; il faudrait mais je crains qu'il n'y ait quelqu'un caché par ici, quelque part, car s'il m'entendait

— Parle hardiment, il n'y a personne à nous écouter ; qui veux-tu qu'il y ait par ici, à cette heure ?

Olivier prêtait l'oreille de son mieux, dans le coffre.

— Eh bien ! pour nous l'enlever, il faudrait que celui qui voudrait tenter l'aventure restât huit jours et huit nuits de suite dans sa chambre, ayant auprès de lui une barrique défoncée par un bout et pleine d'eau bénite. Il aurait à la main un balai de genêt vierge, nouvellement coupé dans un champ et qui n'aurait pas encore servi, et avec ce balai, trempé dans l'eau bénite, il aspergerait continuellement la princesse.

— C'est bon à savoir, ça ! pensa Olivier, dans son coffre.

Le chant d'un coq se fit entendre en ce moment ; le jour commençait de poindre, et les trois diables (car c'étaient des diables), s'envolèrent aussitôt.

Olivier sortit alors du coffre. — Dieu soit loué, puisque je suis encore en vie ! s'écria-t-il. Il entra dans la ville de Londres, et acheta un ruban sur lequel il fit écrire ces mots, en grosses lettres : — *Premier chirurgien du roi de Basse-Bretagne* ; puis il le mit autour de son chapeau.

Le roi avait fait publier aux quatre coins de son royaume qu'il donnerait la main de sa fille à celui qui la guérirait, quel qu'il fût et de quelle condition. Olivier se dirigea vers le palais du roi. Il frappa à la porte du palais.

— Que voulez-vous, mon garçon ? lui demanda le portier.

— Je voudrais parler au roi.

— Parler au roi ? Mais qui êtes-vous ?

— Olivier lui montra du doigt son chapeau, et dès qu'il eut lu dessus : *Premier chirurgien du roi de Basse-Bretagne*, il lui dit d'entrer. On le conduisit auprès du roi, qui lui parla ainsi :

— Vous êtes le premier chirurgien du roi de la Basse-Bretagne ?

— Oui, sire, pour vous servir.

— Et vous pensez être capable de guérir ma fille ?

— Je l'ai dit, sire, et je ne m'en dédis pas.

— Si vous faites cela, tout ce que je possède est à vous, mes trésors, ma couronne et la main de ma fille. Tout ce qu'il y a de médecins, de chirurgiens, et même de sorciers en Angleterre a visité ma fille, et, malgré tout, son état ne fait qu'empirer tous les jours. Mon cœur en est navré de douleur.

Alors Olivier fait porter dans la chambre de la princesse une barrique défoncée par un bout, et la remplit d'eau bénite. Puis il va lui-même couper dans une genêtaie, à la campagne, du genêt vert dont il fait un balai; et avec ce balai, trempé dans l'eau bénite, il asperge la fille du roi, à tour de bras. La princesse se démenait, et criait, et hurlait, sous l'eau sainte, à faire trembler le palais, et tout le monde en était effrayé; elle ressemblait à un démon furieux. Mais Olivier, malgré tout, ne cessait pas un seul instant de lui lancer de l'eau bénite. Au bout de trois jours de ce traitement, elle avait brisé une des quatre chaînes qui la retenaient; au bout de huit jours, elle les avait brisées toutes, et elle redevint calme, et saine d'esprit et de corps, autant que jamais. Elle confessa, alors, son péché à un prêtre. On épuisa la mare aux canards, et le crapaud qui avait avalé la sainte hostie fut retrouvé et pris. L'hostie fut extraite de son corps, et le prêtre la donna à manger à la princesse, et, à partir de ce moment, celle-ci devint la plus dévote et la plus sage de toutes les jeunes filles de Londres.

Elle fut mariée, peu de temps après, à celui qui l'avait délivrée du démon qui la possédait, et, le vieux roi étant venu à mourir, comme il n'avait pas de fils, Olivier se trouva être roi d'Angleterre.

Le jour arriva où s'accomplit l'année, depuis que les deux frères s'étaient séparés sur le pont de Londres. Olivier, malgré tout ce qui s'était passé depuis, n'avait pas oublié le rendez-vous qu'ils s'étaient donné, dans le même lieu, au bout d'un an et un jour. Il y alla, habillé comme un riche bourgeois, seul, et personne, en le voyant passer, ne se serait douté que c'était le roi d'Angleterre. Quand il arriva sur le pont, il n'y avait personne. Il s'y promena un peu, et vit bientôt venir un pauvre homme, appuyé sur un bâton, et tout couvert de guenilles. Il paraissait bien misérable. Il alla à lui, et lui demanda : — Dites-moi, mon brave homme, n'avez-vous pas vu sur votre route un riche marchand, avec deux chevaux chargés de marchandise ?

— Non, vraiment, Monseigneur, répondit le pauvre homme.

— C'est qu'il y a aujourd'hui juste un an et un jour que je me séparerai en ce même endroit de mon frère aîné, qui emmenait deux beaux chevaux chargés de marchandise, et nous nous étions promis de nous retrouver au même lieu, au bout d'un an et un jour....

— Je suis celui que tu attends, je suis ton frère Robert ! dit alors l'homme aux guenilles.

Olivier se jeta à son cou, l'embrassa tendrement, et lui dit :

— Je crains bien, mon pauvre frère, que tu n'aies pas réussi et que tu ne sois pas heureux ?

— Non, répondit Robert, je n'ai pas eu de chance ; mais tu parais en avoir eu, toi ?

— Oui, grâce à Dieu, et j'en ai même eu tant, que je suis aujourd'hui roi d'Angleterre.

— Quoi ! roi d'Angleterre ?... Ce n'est pas possible, tu te moques de moi ?..

— Non, vraiment, mon frère, je ne me moque pas de toi ; mais viens avec moi, et tu le verras. Tu resteras près de moi, à la cour, et tu ne manqueras plus de rien, aussi longtemps que tu vivras.

— Mais comment as-tu donc fait, pour devenir roi d'Angleterre ?

— Ma foi, c'est le diable qui m'a fait roi.

— Le diable !... Mais tu as donc vendu ton âme au diable ?

— Non, mon frère ; voici comment cela s'est fait....

Et Olivier conta à son frère l'aventure du coffre, et la manière dont il avait épousé la fille du roi.

— Moi, dit Robert, je voudrais bien être roi aussi, comme toi, et puisque ce n'est pas plus difficile que cela, j'irai, dès ce soir même, me mettre dans le coffre, pour voir.

— Bah ! mon frère, ne fais pas cela ; reste avec moi, je partagerai tout avec toi, tu pourras faire tout ce que tu voudras, et tu vivras heureux, le reste de tes jours.

— Non, non ! Je veux être roi aussi, moi, et je tenterai l'aventure ; arrive que pourra.

La nuit venue, Robert alla donc s'enfermer dans le coffre, comme son frère, pour tâcher de surprendre les secrets des démons.

Ceux-ci vinrent encore s'abattre sur le coffre, vers l'heure de minuit. Ils étaient encore trois, les mêmes dont Olivier avait entendu la conversation.

— Eh bien, camarades, dit une voix, la journée a-t-elle été bonne ?

— On ne peut plus mauvaise, répondirent les deux autres, rien !

— Eh bien ! moi, reprit le premier, je n'ai pas à me plaindre.

— Dis-nous, alors, ce que tu as fait ?

— Oui, mais je veux, auparavant, visiter l'intérieur du coffre, car s'il y avait encore quelqu'un, comme l'autre fois...

— Bah ! qui veux-tu qu'il y ait là dedans ? parle, vite.

— Je vous le répète, je ne dirai rien avant d'avoir visité l'intérieur du coffre ; j'ai déjà été pris une fois, dans l'affaire de la fille du roi, vous le savez bien.

Et il souleva le couvercle, et, apercevant Robert blotti dans un coin : — Ah ! c'est toi qui es là, l'ami Robert !... Tu voudrais, sans doute, être roi aussi, comme ton frère ?... A merveille ! je te cherchais précisément ! Te rappelles-tu que tu parias un jour contre ton frère Olivier que le pont de Londres était trois fois plus long que la grâce de Dieu, et que tu gagnas ton pari, parce que tu trouvas trois personnes, un prêtre, un juge et un moine, pour dire comme toi ? Eh bien ! l'ami, le prêtre, le juge et le moine qui te firent gagner ton pari n'étaient autres que mes deux camarades, ici présents, et moi, trois serviteurs de Lucifer, trois diables de l'enfer ! Il faut, à présent, nous payer ce petit service. Viens avec nous, visiter notre manoir ; tu es près de mourir de froid, là ; viens avec nous, et tu te chaufferas !...

Et le diable qui lui parlait de la sorte le prit alors par les cheveux, et s'éleva avec lui en l'air, par dessus les maisons et les plus hautes tours de la ville, et le porta tout droit au feu de l'enfer !... \

Il n'y a rien, mes enfants, d'aussi grand ni d'aussi long que la grâce de Dieu !

Conté par Jean Le Laouenan, laboureur de Plouaret. — Recueilli et traduit par

F.-M. LUZEL.

Comme presque tous nos récits traditionnels, vraiment populaires et anciens, la fable développée dans notre conte breton est connue dans plusieurs autres pays, mais sous des titres différents. La plupart de ces contes commencent aussi par un pari.

Dans un conte serbe, on parie qui vaut mieux de la justice ou de l'injustice; — dans un conte grec, si c'est le droit ou l'injustice qui gouverne; — dans le conte de Jean Pauli, *Plaisanteries et choses sérieuses*, n° 489, de l'édition d'Osterley, si c'est la vérité et la justice, ou la fausseté et la mauvaise foi, qui gouvernent le monde; — dans un conte wende, si le droit reste toujours le droit; — dans un conte vénitien, si celui qui agit bien est celui qui a tort ou a raison; — dans un conte finnois, si c'est l'honnêteté ou la malhonnêteté qui est la plus avantageuse dans le commerce; — dans le conte allemand de Præhle, si la reconnaissance ou l'ingratitude est la récompense du monde; — dans le conte de *Libro de los gatos*, s'il est plus avantageux de mentir que de dire la vérité; — enfin, dans le conte catalan du recueil de *Francisco Maspons*, un voiturier qui entend régulièrement la messe tous les jours, et qui, pour cela, arrive toujours plus tard qu'un autre à son but, parie un jour qu'il entendra la messe, selon son ordinaire, et que, malgré cela, il arrivera plus tôt que l'autre. Comme dans le conte breton, ce sont les trois premiers passants qui doivent juger le pari; de même dans le conte serbe, dans le conte vénitien, et dans le conte finnois. Dans le conte serbe et dans le conte vénitien, les passants sont, comme dans le conte breton, des diables déguisés; dans le conte finnois, le passant est également quelqu'un de la bande du diable.

Nil novi sub sole, a dit Salomon, il y a déjà bien longtemps!

LE LIVRE DORÉ

DE L'HOTEL DE VILLE DE NANTES

LE LIVRE DORÉ DE L'HÔTEL DE VILLE DE NANTES, avec les armoiries et les jetons des Maires, par Alexandre Perthuis et S. de la Nicollière-Teijeiro, premier volume. In-4° de XII-452 pp. Nantes, Grinsard, rue de la Fosse, 32.

Nous sommes obligé de dire, tout d'abord, que notre nouveau *Livre doré* est aussi remarquable comme œuvre d'art, par le papier, l'impression, les nombreuses et fines gravures d'armoiries, de monnaies et de médailles, que l'ancien l'était peu. C'est un véritable *Livre d'or*, et le texte, hâtons-nous de le dire, ne fait qu'ajouter à l'impression première. L'ancien *Livre* de l'Hôtel de ville n'était, en effet, qu'une sèche nomenclature de maires et d'échevins, depuis la constitution de la Mairie par le roi François II, c'est-à-dire seulement depuis la seconde moitié du XVI^e siècle, tandis que l'œuvre de MM. Perthuis et de la Nicollière offre une étude très-érudite et très-complète sur les institutions municipales de notre ville, avant comme depuis François II.

Ainsi, dès la fin du XI^e siècle, le nouvel ouvrage nous signale une prévôté à Nantes dont le plus ancien *scel*, qui paraît être de la fin du XIII^e ou du commencement du XIV^e, présente une barque, symbole du commerce et type primitif de notre blason municipal. On retrouve cette même barque sur un statère d'or des Nannètes, antérieur d'un siècle à la conquête romaine. Plusieurs centaines d'années avant qu'il fût question d'armoiries, le *port des Nannètes*, suivant l'expression du temps, avait donc et déjà pour emblème la nef qui devait faire sa fortune.

Le savant archiviste de notre hôtel de ville fait la remarque que, pour Paris comme pour Nantes, ce sont les *Nautes*, ou navigateurs,

qui apparaissent les premiers dans les inscriptions, formant, ce semble, un collège, et élevant des autels, là à Jupiter, ici au dieu Volianus qu'ils implorent pour le salut de leur ville : *Deo Voliano pro salute vicianorum portensium et nautarum Ligeris*.

Notre premier conseil local fut, on le voit, un conseil de commerçants et de marins ; et le premier mot de notre histoire, comme de toutes les histoires, est une prière.

Des *Nautes*, et même du *prévôt*, juge seigneurial, à une *commune* et à un *maire*, il y avait encore fort loin. « Le point de départ de l'administration civile et politique de Nantes, disent les auteurs du nouveau livre, ne remonte pas au delà des guerres de la succession, et, chez nous, tout se passa tranquillement, sans bruit, sans effort, pour ainsi dire en famille. »

Le duc commence par nommer un *miseur*, chargé de percevoir les deniers et de solder les dépenses ; il autorise l'élection d'un procureur-syndic ; peu à peu, le miseur, puis le contrôleur, sont eux-mêmes nommés par leurs concitoyens ; mais suffisait-il d'habiter Nantes pour être électeur ? Très-certainement non, et, comme le disent MM. Perthuis et de la Nicollière, il est évident qu'il fallait être, avant tout, *civis nannetensis* (citoyen nantais), expression dont la portée n'est pas bien connue. On la voit attribuée également à des bourgeois et à des gentilshommes ; mais on remarque, en même temps, spécialement dans les livres d'*Obits*, beaucoup de familles, même riches, dont les membres ne sont jamais désignés par ce titre. C'était donc une distinction. Ce qui le prouve mieux encore, c'est que des seigneurs très-haut placés en étaient fiers. Et cependant on finira par trouver que ce titre de *citoyen* est trop peu. On s'appellera *noble homme*, jusqu'à ce que *noble homme* devienne à son tour vulgaire, ou bien on s'intitulera *maître*, titre qui n'appartient en propre qu'à Dieu et qui sera bientôt plus ou moins délaissé, parce qu'il sera devenu l'apanage de tout le monde¹.

¹ Le mot de *négociant* ne date guère que de 1720 à 1730. Auparavant, on disait *marchand* ou *marchand à la Fosse*. Ceux qui se livraient au commerce du détail joignaient au mot de *marchand* l'objet de leur commerce. C'est ainsi que nous voyons assez souvent parmi les juges-consuls ou les édiles, des *marchands de draps de soie*, qui formaient, à ce qu'il paraît, l'aristocratie du petit commerce.

Un très-curieux mandement de Charles de Blois, qui parait, pour la première fois, dans le livre de MM. Perthuis et de la Nicollière, nous montre un *conseil formé par le capitaine de la ville et les bourgeois*, en plein exercice à Nantes, avec *franchises et libertez*, dès l'année 1345. Son *assentement et vollonté* sont requis pour la levée des impôts ¹.

Jean IV confirme, en 1393, toutes les *libertez, franchises, usages, coutumes, possessions et saisines* des bourgeois de Nantes. Il ajoute même de nouveaux droits aux anciens en 1395 et 1397. L'emploi des fonds pour les fortifications de la ville, les gages des portiers et du connétable ne devaient avoir lieu que sur l'*avisement et ordonnance* du capitaine et des *plus suffizants* desdits bourgeois et habitants.

Enfin, Jean V constitue définitivement une administration municipale en autorisant l'élection d'un ou de deux procureurs « par la maire (*major*) et plus saine partie d'iceux (bourgeois), pour poursuivre, garder et deffendre leurs droiz, franchises, libertez, et besoi-gner pour eux ès choses qui toucheront les faitz et négozes de la ville. »

Je le répète, cette étude dont je me permets d'analyser quelques parties, est entièrement neuve et du plus haut intérêt. Ni Travers, ni Guépin n'avaient suivi ce long enfantement de la vie municipale qui fut l'œuvre de plusieurs siècles. Guépin se borne à dire, à propos de l'affranchissement des communes, au temps de Louis le Gros : « Probablement notre cité obtint, dans le même temps, quelques franchises », et voilà tout, jusqu'à Jean V, c'est-à-dire pendant plus de deux cents ans ; puis il copie dans Travers les réformes de Jean V, sans contrôler ni rectifier le texte de l'historien des évêques de Nantes, lequel cependant est loin d'être exact, ainsi que le démontre parfaitement M. de la Nicollière.

¹ Par ce même mandement, Charles de Blois défend qu'on construise une forteresse en sa ville de Coyron, de peur que les ennemis y puissent demeurer, puis il ordonne que tous les gens du Clos de Coyron, Daindre, de Saint-Erblain et de Chan-tenay soient contraints de venir à la garde de Nantes, toutes les fois que mestier en sera. Les impositions desdits lieux devaient aussi être rendues à Nantes.

Mellinet, qui écrivait l'histoire de *la Commune de Nantes*, en voit au contraire des traces *sans interruption*, depuis les premiers temps du christianisme ; mais si sa bonne volonté était entière, son érudition ne l'était pas, et aucune conclusion précise ne pouvait se déduire de prémisses mal étudiées.

Or, c'est précisément là un reproche qu'on ne peut faire aux nouveaux auteurs. Ils savent chercher et ils savent interpréter. Leur science n'est jamais confuse, et les documents toujours cités, au lieu d'être traduits comme les donnait le plus souvent Mellinet, portent avec eux la conviction dans les esprits.

La reconstruction du magnifique portail de la cathédrale, commencée en 1434, au moyen de *deniers prélevés sur les fonds attribués à la ville*, paraît, non sans raison, aux deux écrivains, l'indice le plus certain du développement du régime municipal. Aussi nous donnent-ils avec soin non-seulement les noms des maires et échevins dont le service ne commence qu'en 1564, mais encore ceux des procureurs-syndics, -miseurs, *contrerôles* (contrôleurs), membres du conseil des bourgeois, depuis 1432 jusqu'à l'institution de la mairie.

Ces noms malheureusement n'ont plus pour nous qu'un intérêt historique, car la plupart ont disparu. Que sont devenus les Lépervier, les Chauvin, les Quiole, les Paticier, les Richerot, les Spadine, les Esnault, les Morin, les du Tertre, les Catho, etc., etc.? Et nous pourrions faire la même question pour les familles de presque tous les maires. Ces familles étaient cependant nombreuses. Nous voyons, par les curieuses recherches de MM. de la Nicollière et Perthuis, que beaucoup d'entre elles comptaient les enfants par 5, 6, 9, 12, 16. Eh bien ! celles-là, comme les autres, ou ont quitté le pays, ou ont fini par s'éteindre. Sur quatre-vingt-neuf maires qui se sont succédé de 1564 à 1789, je n'en trouve que vingt-six dont les noms soient aujourd'hui représentés parmi nous ¹. Et cette remarque peut s'étendre aux échevins, aux juges-consuls. Ne pre-

¹ Et encore ces vingt-six ne représentent que quinze familles, diverses familles ayant fourni plusieurs maires.

nant même que ceux du dernier siècle, on se demande où sont les Darquistade, les Lieutaud de Troiville, les Portier de Lantimo, les Drouin, les Deurbroucq, qui occupèrent un haut rang dans notre ville, sous les règnes de Louis XV et Louis XVI ? Ils ont été : voilà tout ce que nous pouvons dire, tant il est vrai que, même pour les races, l'histoire n'est qu'un grand sépulcre.

Honorons du moins ce sépulcre de nos souvenirs ; que de pieuses épitaphes rappellent des noms qui ne méritent pas l'oubli. Le livre de MM. Perthuis et de la Nicollière ne serait qu'un recueil fidèle de ces noms, qu'il aurait droit à notre estime. Nul recueil, sous ce rapport, n'est aussi complet. L'ancien *Livre Doré* ne donnait que les maires et échevins ; le nouveau donne, en outre, non-seulement, ainsi que nous l'avons dit, les anciennes administrations municipales, mais encore les *juges-consuls*, dont l'institution suivit de près celle des maires. C'est donc toute *la maire et plus saine partie* des habitants, suivant l'expression usitée, qui passe et défile sous nos yeux.

Ajoutons que les registres de l'hôtel de ville ont été mis à profit pour faire connaître, ce que ne faisait pas l'ancien *Livre Doré*, les circonstances de chaque élection. Les modes d'élection ne furent pas toujours les mêmes ; les rois prétendirent quelquefois, de leur côté, imposer des candidats ; nous suivons une à une toutes ces variations, toutes ces tentatives. Enfin, plusieurs omissions et erreurs ont été réparées et rectifiées.

MM. Perthuis et de la Nicollière n'ont pas eu la prétention de faire un livre de généalogies, et ils ont bien fait, mais, en donnant l'état civil de chaque maire, ils l'ont mieux fait connaître.

Nous savons que ceux des maires de Nantes qui n'étaient pas nobles, et c'était de beaucoup le plus grand nombre, acquéraient, par le fait de leur élection, la noblesse héréditaire. Leurs armoiries figuraient en tête de leur nom dans le *Livre Doré*, et, depuis 1636, elles furent toujours représentées sur les jetons qui étaient frappés pendant leur mairie. C'est toute une étude et une étude curieuse que celle de ces jetons. MM. Perthuis et de la Nicollière l'ont

faite très-intéressante et très-curieuse. Bossuet, je le sais, disait du blason que *c'était moins que rien*. Il consentait toutefois qu'on l'enseignât, même aux jeunes filles, pourvu que ce fût en peu de temps ¹.

Je profite d'autant mieux de la permission, qu'il est facile, en quelques lignes, de faire remarquer combien les emblèmes héraldiques, en se transmettant de génération en génération, forment un lien puissant de devoir et d'honneur entre les aïeux et les petits-fils. C'est comme le drapeau de la famille qui doit toujours rester sans tache. Les armoiries ont, en outre, une importance incontestable comme documents historiques. Elles précisent des faits et des dates; elles déterminent la part que tel personnage ou telle famille a prise à certaines grandes œuvres. Ne serait-ce donc rien pour un archéologue de découvrir, parmi les débris de Germigny, cette illustre demeure des évêques de Meaux, sur ses tourelles, sur sa galerie pantelante, les *trois roues d'or* de Bossuet?

MM. Perthuis et de la Nicollière nous fournissent un exemple frappant des ressources qu'offrent à la critique le blason et les devises. On sait qu'au numéro 21 de la rue de Richebourg, se trouve une maison connue sous le nom de maison *des trois pendus*, sur la façade de laquelle on lisait l'inscription suivante : *Intellige prius quam discutias, 1595* (comprends avant de discuter). « La tradition locale, dit un écrivain fort érudit d'ailleurs, prétend voir dans cette inscription une allusion à quelque erreur de justice, dont trois habitants de la maison auraient été victimes. Ajoutons que la date est précisément celle de l'époque où le despotisme du duc de Mercœur... s'appesantissait le plus cruellement sur la ville de Nantes ². »

Voilà ce qui s'appelle *tailler en plein drap*. Qu'y a-t-il cependant de fondé et dans le fait et dans la déduction? Nous apprenons aujourd'hui que l'inscription mystérieuse était tout simplement la devise d'Imbert d'Orléans, marchand et échevin de Nantes en 1602. La maison *des trois pendus* aurait donc été sa demeure.

¹ A M. d'Albert de Luynes. Lettre ccxl.

² Etiennez. *Guide du voyageur à Nantes*. 122.

Quant à son nom bizarre, il s'explique par la ruelle qui lui faisait face, laquelle allait directement au Bénéfice *des trois pendus*, où se trouvait *anciennement un calcaire*¹.

Les devises inscrites sur les jetons des édiles nantais forment une collection des plus intéressantes. Quelques-unes sont simplement les devises traditionnelles des familles. Ainsi, sur les jetons d'Yves de Monti, maire en 1644, on lit : *Patientia ærumnarum victrix*, légende qui fait allusion aux *monts* de l'écu et qu'Yves de Monti traduisait : « Nous vivons dans des lieux rudes et âpres où la vertu de patience surmonte tout. »

Mais le plus souvent les devises choisies par les maires avaient trait à leurs fonctions. C'étaient ou de pieuses invocations ou de patriotiques sentences : *Justitia et pax osculatæ sunt*, (la justice et la paix se sont embrassées), inscrivait Charles Harouys sur le jeton que la ville fit frapper à l'occasion de l'entrée de Henri IV. *Mori ne timeas*, (ne crains pas de mourir), disait de son côté André Morin du Bois. Christophe Juchault prenait très-heureusement pour légende le second verset du psaume cxxvi : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrâ vigilat qui custodit eam*, (si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde). Jean Charette : *Inservissat est mihi patriæ*, (c'est assez pour moi d'avoir servi ma patrie). *Sit nomen Domini benedictum*, (que le nom du Seigneur soit béni), disait simplement Huteau des Burons. *Nil temerè aut timidè*, (ni téméraire ni timide), écrivait Giraud de la Bigeotière. *Honorat non onerat*, (c'est un honneur et non une charge), lisait-on autour de l'écu de Regnier de la Souchais ; *corque manusque student superis*, (le cœur et les mains tendent au ciel), autour de celui de Mesnard du Pavillon. Gratien et François Libault avaient adopté ce mot si grand et si simple : *Pro Deo, rege et patriâ*, pour Dieu, le roi et la patrie. Jean-François Védier, faisant allusion à la nef héraldique de la cité, écrivait : *Mens non aura ducit*, (c'est l'intelligence et non le vent qui la conduit). Moricaud de la Haye, succédant par l'élection à un maire que le roi avait imposé, prenait pour devise : *Non*

¹ J'emprunte cette indication à d'anciens titres.

regit invitam, (il ne la gouverne pas malgré elle). Enfin sur les jetons de plusieurs maires, de François de Bourgogne, entre autres, d'Yves de Monti, de Jean Poullain de la Vincendière, la ville faisait graver : *Bene gesti munus honoris*, (récompense d'un honneur ou d'une charge noblement remplie).

Mais la plus belle de toutes ces devises est encore celle qu'on a lue, pendant plus de deux cents ans, au-dessus du navire de notre ville : OCULI OMNIUM IN TE SPERANT, DOMINE, *les yeux de tous s'élèvent avec espérance vers toi, Seigneur !* N'est-ce pas le cri de l'humanité même ? N'est-ce pas la pensée première de tous ceux qui naviguent sur la mer orageuse de cette vie ? Et par quoi avon-nous remplacé cette belle parole du Psalmiste ? Par un centon ridicule qu'un lettré du dernier siècle, Bertrand, imagina pour la troisième édition du *Livre Doré*, et qu'un lettré de ce siècle-ci, M. de Barante, préfet de la Loire-Inférieure en 1814, trouva *plus convenable et plus à propos* que la pieuse invocation du roi-prophète ¹. MM. Perthuis et de la Nicollière nous fournissent, sur ce point, les pièces authentiques. Il faut les voir pour y ajouter foi.

Ainsi donc notre devise officielle est aujourd'hui : *Favet Neptunus eunti*, c'est-à-dire, *Neptune favorise le voyageur*. Il serait bon de demander au bureau *Veritas*, qui enregistre chaque année tant de naufrages, jusqu'à quel point il le favorise. Ne serait-il pas prudent, dans tous les cas, pour le double voyage du temps et de l'éternité, d'élever ses regards un peu plus haut que Neptune ? OCULI OMNIUM IN TE SPERANT, DOMINE !

Nous reviendrons sur le bel ouvrage de MM. Perthuis et de la Nicollière, lorsque le second volume aura paru.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ Ps. cxliv. v. 15.

PÈLERINAGE D'UN BRETON

AUX

SAINTS-LIEUX DE PROVENCE *

II. — Les Saintes-Maries de la Mer.

Je n'essaierai pas non plus de vous parler d'Arles, malgré tout l'intérêt qu'inspirent les grandioses ruines de ses arènes et les sculptures de son cloître de Saint-Trophime ; je traverse, sans m'y arrêter, cette ville, célèbre par ses souvenirs historiques et par ses antiques monuments, et j'entre aussitôt dans l'île de la Camargue.

La Camargue est un delta que forme le Rhône, se divisant en deux bras, avant de se jeter dans la Méditerranée. Cette contrée, couverte de marais, d'étangs et de canaux, s'entre-coupant dans tous les sens, a la réputation d'être le plus affreux désert que l'on puisse trouver en France. Si l'on en croyait M. l'abbé Faillon, le sol n'y produit ni herbes, ni végétaux d'aucune espèce ; il n'y a ni pierres, ni aucune autre sorte de matériaux pour servir aux constructions ; enfin, de vastes cloaques d'où s'échappent, surtout en été, des exhalaisons pestilentielles, rendent ce séjour insupportable aux étrangers. Toutefois, il faut avouer qu'on a exagéré les inconvénients de la Camargue ; les causes de cette insalubrité sont tout acci-

* Voir la livraison de mai, pp. 395-402.

dentelles et tendent à disparaître chaque jour, au moyen de travaux intelligents.

C'est sur cette côte sauvage qu'abordèrent les saints apôtres de la Provence, ayant à leur tête Madeleine et sa sœur. On croit que ce fut à peu de distance de la ville qui porte indifféremment aujourd'hui le nom des Saintes-Maries ou celui de Notre-Dame de la Mer. La tradition raconte qu'à peine débarqués, ces pieux personnages voulurent rendre grâces à Dieu qui les avait conduits si merveilleusement sur les flots irrités par la tempête. Ils élevèrent donc au Seigneur un autel de pierre pétrie qui était encore vénérée aux XIII^e et XIV^e siècles. Dieu, pour leur témoigner combien cet hommage lui était agréable, fit sourdre une source d'eau douce dans cet endroit même où l'on n'en trouvait auparavant que de salée. Ce prodige détermina nos saints apôtres à élever un oratoire en ce lieu, ils le dédièrent à la très-sainte Vierge, et ce fut ainsi que fut fondée la première église du continent consacrée à la mère de Dieu. Les naufragés se séparèrent ensuite, comme nous l'avons dit en commençant, mais les deux Maries, Marie, mère de saint Jacques, et Marie Salomé, qui avait porté des parfums au sépulcre du Sauveur, résolurent de se fixer dans ce désert : elles construisirent des cellules auprès de l'oratoire de Notre-Dame et dirent adieu à leurs saints compagnons, qui allèrent prêcher l'Évangile à Arles, à Marseille, à Tarascon et à Aix.

Les saintes Maries moururent sur ce rivage solitaire et furent inhumées, à côté de la source miraculeuse, dans leur oratoire. On déposa, près de leurs corps, selon une touchante coutume du premier siècle, trois têtes de petits enfants apportées par elles de Judée, et regardées comme étant celles de trois Innocents massacrés par Hérode.

Vers le IX^e ou le X^e siècle, la Camargue était encore un vrai désert, et un pieux ermite demeurait seul, gardien religieux et fidèle, près de l'oratoire de Notre-Dame de la Mer et du tombeau des saintes Maries. A cette époque, Arles était la

capitale d'un petit royaume indépendant qui avait chaque jour à lutter contre les terribles invasions des Sarrasins. Un jour, dit la légende, un roi d'Arles, dont le nom ne nous a pas été conservé, vint prendre le divertissement de la chasse dans une forêt qui couvrait alors une partie de la Camargue ; il rencontra le vieil ermite, qui le conduisit au tombeau des saintes et lui demanda sa protection contre les insultes des Sarrasins. Touché par la grâce, dans ce vénérable sanctuaire, le roi d'Arles promit au solitaire de revenir à Notre-Dame de la Mer ; il y revint, en effet, et fit construire l'église actuelle, en forme de citadelle pour mettre les précieux monuments des saintes Maries à l'abri des corsaires qui infestaient la côte.

En 1066, Aicard, archevêque d'Arles, donna cette église aux bénédictins de la célèbre abbaye de Montmajour, qui la possédèrent jusqu'à la révolution. Une petite ville se forma autour de ce sanctuaire et atteignit même une grande prospérité sous le règne du bon roi René, qui lui accorda de beaux privilèges, confirmés plus tard par les rois de France. Toutefois, les Saintes-Maries ont beaucoup perdu de leur importance aujourd'hui : leurs remparts sont détruits et un grand nombre de leurs maisons tombent en ruine. Mais l'église s'élève toujours au centre, avec ses anciennes fortifications et sa rotonde byzantine que soutiennent huit colonnes de marbre. Parmi les sculptures antiques qu'elle renferme, on remarque surtout deux lions en marbre de Paros et un groupe représentant les saintes Maries, Jacobé et Salomé, sous la figure de deux femmes placées dans une nacelle qui vogue sur la mer¹. Ici, comme l'on voit, les monuments se joignent encore à la tradition pour confirmer les pieuses croyances des Provençaux.

De toute antiquité, le pèlerinage des Saintes-Maries a été en grand honneur. C'est le 25 mai, jour de la fête de sainte Marie Jacobé, — et le 22 octobre, fête de sainte Marie Salomé, —

¹ La ville des Saintes-Maries porte également dans ses armoiries cette nacelle montée par les deux saintes, avec la devise : *Navis in pelago*.

qu'on célèbre, chaque année, avec une pompe extraordinaire, la mémoire de ces illustres saintes, dans l'église de Notre-Dame de la Mer. L'on s'y rend, non-seulement de toute la Provence, mais encore du Languedoc et du comtat Venaissin, et comme la ville n'est pas assez grande pour tant de monde, une partie de la multitude s'établit sous des tentes. Nous n'avons pas eu le bonheur d'assister à cette belle solennité, mais M. l'abbé Faillon, plus heureux que nous, rend compte, comme il suit, de ce qu'il y a vu :

« Nous étant trouvé présent à cette fête, dit-il, nous avons eu lieu d'admirer, en 1841, la piété et la vive confiance de tous les habitants des Saintes-Maries pour leurs glorieuses patronnes. Ce jour-là, la population tout entière remplit l'église pour assister à la descente de la châsse des saintes, gardée toute l'année dans la tour au-dessus de l'église. Les fidèles, ayant chacun à la main plusieurs flambeaux allumés, chantent des hymnes en l'honneur des Saintes, comme pour les inviter à descendre parmi eux et à prendre part à la fête. Bientôt la châsse paraît à une croisée au haut de l'église, et, au moyen d'une machine disposée pour cela dans la tour, elle descend insensiblement, au milieu des acclamations et des chants d'allégresse de tout le peuple, et vient se reposer dans le sanctuaire, sur une estrade ornée, où elle demeure exposée tout le jour. Le peuple assiste à la procession, et le soir, pendant le chant du *Magnificat*, la châsse s'élève peu à peu et va se replacer dans la tour. »

Comme la Bretagne, le Midi a le privilège des grandes manifestations religieuses : ces fêtes de la Sainte-Marthe à Tarascon et des Saintes-Maries à Notre-Dame de la Mer ravivent sans cesse dans le peuple les pieuses et antiques croyances et le rattachent toujours à Dieu, malgré les efforts des méchants pour l'en séparer.

III. — **Monuments de saint Lazare à Marseille.**

La troisième station du pèlerinage des Saints-Lieux de Provence est Marseille, dont saint Lazare, ressuscité par Notre-Seigneur, fut le premier évêque. En quittant les Saintes-Maries, nous revenons donc à Arles, et la voie ferrée nous amène promptement, le long de la magnifique vallée de Saint-Chamas, dans la grande cité maritime fondée par les Phocéens.

Inutile, mon cher lecteur, d'attendre de moi l'histoire de Marseille ou la description de cette ville ; je ne vous décrirai ni la vieille cité avec ses ruelles du moyen âge, ni la nouvelle ville avec ses splendides voies plantées d'arbres, ni l'ancien port avec ses fameux portefaix, ni le port de la Joliette avec la cathédrale de Notre-Dame la Major ; je ne vous parlerai point des somptueux palais de la Préfecture et de Longchamp, ni de la villa Borelli ; enfin, pardonnez-le moi, je ne vous dirai rien de la Cannebière, qui est pourtant la plus belle rue du monde, laissant loin derrière elle les plus célèbres voies de la capitale, mais qui a eu le malheur de tomber presque dans le ridicule aux yeux des étrangers à force d'être vantée. Quant à la Garde, cette haute montagne battue par les flots et dominée par le sanctuaire de Notre-Dame, il me faut faire un vrai sacrifice pour ne pas vous décrire son magnifique panorama, la richesse de sa chapelle et les émouvants souvenirs qu'elle rappelle ; toutefois je ferai ce sacrifice. Je ne viens à Marseille que pour vénérer les lieux sanctifiés par saint Lazare ; c'est là seulement que je veux vous conduire.

Mais une observation est ici nécessaire : dans une cité aussi grande, aussi animée, aussi commerçante que Marseille, les monuments de saint Lazare ne sont pas naturellement les plus connus de la foule, il faut même être pèlerin breton ou provençal pour les y aller chercher. Si quelques voyageurs me font l'honneur de lire cet article, je gage que la plupart d'entre eux seront tout étonnés d'apprendre que l'on retrouve encore

à Marseille la prison et le lieu de sépulture de Lazare ; les étrangers les plus religieux visitent à Marseille le sanctuaire de la Garde, jettent un coup d'œil de dédain sur Notre-Dame la Major, ne savent où trouver Saint-Victor (si toutefois ils soupçonnent l'existence de cet édifice), et s'embarquent pour Rome ou rentrent dans l'intérieur de la France, en disant : Marseille aura plus tard une belle cathédrale, mais présentement cette ville n'a qu'une église remarquable, Notre-Dame de la Garde. J'espère faire connaître à ces bons étrangers quelques autres monuments religieux dignes d'attirer leur attention s'ils retournent jamais à Marseille.

D'après les traditions provençales adoptées par l'Église, Lazare, l'ami du Sauveur, fut d'abord évêque de Béthanie, sa ville natale, puis il alla prêcher d'abord l'Évangile dans l'île de Chypre, où il séjourna quelque temps, puis à Marseille, où il retrouva sa sœur Marie-Madeleine, qui avait déjà annoncé la Bonne Nouvelle dans cette ville importante.

Les mêmes traditions ajoutent que saint Lazare fit creuser, au bord de la mer et à côté de Marseille, une grotte pour s'y retirer dans l'exercice de la prière, avec sa sœur Madeleine et ses premiers disciples. Mais il ne put échapper à la persécution, il fut saisi, enfermé et décapité dans sa prison même. Les premiers chrétiens de Marseille parvinrent toutefois à enlever ses précieux restes et les déposèrent dans la grotte dont nous venons de parler.

Plus tard, au IV^e siècle, la persécution renaquit à Marseille, plus terrible que jamais, sous le règne de Dioclétien. En 302, un noble enfant de cette ville, nommé Victor, soldat romain, y souffrit un cruel martyre, et son corps fut placé par ses frères en religion dans la grotte où reposait déjà saint Lazare. La vénération que l'on ne tarda pas à porter à cette sépulture des illustres confesseurs de la foi de Jésus-Christ, détermina, un siècle plus tard, saint Jean Cassien à fonder un monastère au-dessus de cette grotte sacrée ; ce fut l'origine de l'illustre

abbaye de Saint-Victor, qui compta jusqu'à cinq mille religieux réunis autour de leur fondateur, qui posséda au moyen âge toute une partie de Marseille, entourée de fortifications et appelée *la Ville abbatiale*, et qui, sécularisée enfin en 1745, fut érigée à cette époque en collégiale insigne.

Cette antique église de Saint-Victor, aujourd'hui paroissiale, est encore debout; elle renferme d'immenses souterrains dont une partie sont d'antiques catacombes qui offrent le plus grand intérêt. Je ne puis pas malheureusement les décrire avec tous les détails qu'ils méritent, mais je veux du moins introduire mes lecteurs dans la crypte de Saint-Lazare.

Cette crypte est petite et entièrement creusée dans le roc, aussi bien que le chemin souterrain qui y conduit; les Marseillais l'appellent la *Confession*, en mémoire des corps saints qu'elle renfermait jadis. On y vénérât en effet, non-seulement les reliques de saint Lazare, mais encore celles de saint Victor, des saints Alexandre, Longin, Félicien, Eleuthère, ses compagnons de martyre, de saint Hermès et de saint Adrien, et enfin de quelques saints Innocents ¹.

Munis de flambeaux, nous descendîmes à la suite de notre guide dans ces mystérieux sanctuaires; rien ne rappelle mieux en France, les catacombes de Rome, que cette suite interminable de salles souterraines de toutes dimensions et de toutes formes, remplies d'autels et de tombeaux. Arrivés à la crypte de saint Lazare, nous aperçûmes, au fond, un autel surmonté d'une antique Vierge Noire, grandement vénérée par les Marseillais; ce furent, dit-on, les premiers chrétiens qui mirent après la mort de Lazare cet oratoire sous le patronage de Notre-Dame. A gauche de l'autel, est un siège de pierre taillé dans le rocher et respecté comme ayant servi à saint Lazare dans l'administration des sacrements; au-dessus de ce siège, est représenté le saint ami de Jésus-Christ. « Cette figure, très-grossièrement travaillée, paraît être l'ouvrage de quelque

¹ *Vies des saints de France*, I, 130; II, 746.

chrétien entièrement étranger à la sculpture. On y donne à saint Lazare deux attributs qui ne conviennent ici qu'à lui seul : la palme, symbole de son martyre, et la crosse, pour figurer son épiscopat. La forme de cette crosse pourrait faire juger que l'ouvrage est du VI^e siècle environ. On voit de plus, dans la voûte, l'*alpha* et l'*oméga* qu'on retrouve aussi dans les catacombes de Rome ¹. »

Le chemin souterrain qui conduit à la Confession n'est pas moins curieux ; on y voit une suite de tombeaux taillés dans la masse de la pierre, véritables *loculi* des premiers siècles chrétiens, disposés par étages et fermés par des briques ou des dalles de pierre. C'est une preuve évidente que cette crypte a servi non-seulement aux saints exercices du culte, mais encore à la sépulture des chrétiens, qui ont voulu reposer à côté des tombeaux des saints martyrs de Marseille.

Les autres cryptes de Saint-Victor sont beaucoup moins anciennes que celle que nous venons de décrire ; ce sont de vastes salles souterraines, ornées jadis de magnifiques colonnes antiques et remplies de précieux sarcophages de marbre enlevés récemment par la ville de Marseille pour composer l'admirable musée des antiques de la villa Borelli.

L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON.

(La suite à la prochaine livraison).

¹ *Monuments inédits.*

NOTICES ET COMPTES RENDUS

HISTOIRE DES VICOMTES ET DE LA VICOMTÉ DE LIMOGES, par M. F. Marvaud, ancien professeur d'histoire, auteur de plusieurs ouvrages historiques et archéologiques. — Paris, Dumoulin, 1873. 1 vol. in-8° de 400 pages.

M. Marvaud n'en est pas à son coup d'essai, en fait de travaux historiques : voilà bientôt quarante ans qu'il s'occupe du Limousin et des provinces limitrophes, et ses découvertes l'ont amené à publier sur ces pays de nombreux travaux détachés, assez étendus. En faut-il davantage pour amener déjà à penser que l'ouvrage dont je rends compte, est une œuvre sérieusement étudiée, et mûrement préparée ? Mais, de fait, il suffit de parcourir, même d'un œil rapide, le premier volume de l'*Histoire des Vicomtes de Limoges*, qui vient d'être publié, pour constater que l'auteur, non content de mettre à profit, comme il le devait, les travaux si importants du P. Bonaventure de Saint-Amable et des autres historiens imprimés du Limousin, a pris la peine de remonter aux sources originales et n'a reculé devant aucune fatigue pour aller à la recherche de tous les documents manuscrits qui avaient trait à son sujet. Paris, Poitiers, Pau, et beaucoup d'autres villes l'ont vu tour à tour dans leurs murs, en quête de pièces inédites relatives au Limousin. Il serait inutile d'insister sur ce point, et d'énumérer dans le détail toutes les sources où M. Marvaud a puisé ses renseignements, mais je tenais à faire ressortir quels sont à cet égard ses titres à l'estime et à la considération.

Est-ce à dire que je veuille prendre sur moi la responsabilité de toutes les assertions du nouvel historien de Limoges ; que je n'ai

trouvé dans ses quatre cents pages aucune trace d'erreur, ni d'imperfection ? Personne ne voudrait le croire. On sait trop bien que les écrits de l'homme, et surtout ceux de l'historien, sont toujours imparfaits par quelque côté. S'il fallait signaler en particulier quelque point à corriger, je ferais remarquer à M. Marvaud une note presque textuellement répétée à quinze pages de distance ¹. Plusieurs renvois sont faits d'une manière peu compréhensible ². En outre la confiance qu'il accorde à Froissart l'a fait tomber dans plus d'une erreur en ce qui touche Charles de Blois et Jean de Montfort ³. Je ferai remarquer encore qu'il appelle la veuve de Charles de Blois, *Jeanne de Blois*. C'est ignorer que le fils du comte de Blois, en épousant l'*héritière de Bretagne*, renonça à son nom et à ses armes de famille pour prendre le nom et les armes de sa femme. L'histoire lui a cependant maintenu son nom ; mais quant à sa femme et à ses enfants, ils portèrent le nom de *Bretagne* dans tous les actes publics ⁴.

Cela soit dit sans intention de diminuer le mérite de M. Marvaud. Des imperfections de ce genre, et même souvent de bien plus graves, se retrouvent dans tous les travaux historiques de quelque étendue.

En considérant les choses à un autre point de vue, je me plais à déclarer que l'auteur s'applique en beaucoup de rencontres à faire ressortir les grands services rendus par l'Église aux individus et à la société ⁵. C'est dire assez qu'il ne fait pas mystère de ses sentiments religieux, et que le vice et la révolte contre l'autorité légitime ne trouvent jamais grâce devant lui. Quant au style de M. Marvaud, sans manquer d'élégance, il a surtout le grand mérite d'être simple et clair.

¹ *Histoire*, p. 130 et 145.

² *Id.* 130, 132, etc.

³ *Ibid.*, p. 375. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer à cet égard dans de longs développements. Je l'ai fait ici même en 1871 et je ne puis que renvoyer le lecteur à ce travail. V. *Étude sur l'autorité de Froissart*, *Revue de Bret.* Janv. et Fév. 1871.

⁴ Duchesne : *Histoire de Châtillon. Preuves*, p. 130 et suiv.

⁵ *Hist. des V^o de Limoges*, p. 19, 81, 295, etc.

On ne trouvera dans cet ouvrage aucune discussion sur les points controversés, qui se présentaient en grand nombre aux regards de de l'auteur. Faut-il lui en faire un reproche ? Non peut-être, s'il s'agissait d'interrompre la trame du récit par une série d'arguments pour ou contre une thèse ; mais pourquoi ne pas donner des explications dans une note courante, ou dans un appendice ? Et n'est-il pas par trop commode d'esquiver la difficulté, en disant simplement : Voici ce que rapporte la légende ?

Il me semble que M. Marvaud a le tort de recourir trop souvent à cet expédient, principalement quand il s'agit des miracles et des grandes actions des saints.

Je ne puis terminer ce compte rendu sans dire que la Bretagne occupe une noble place dans le volume que M. Marvaud offre au public. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement. Aucun de mes lecteurs n'ignore, sans doute, que la vicomté de Limoges a été unie à notre duché pendant près d'un siècle (1275-1365), et que, même après le traité de Guérande, qui opéra la scission, elle demeura aux descendants de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre. C'est par eux qu'elle fut transmise à la maison d'Albret (1470), par le moyen de laquelle elle fit définitivement retour à la couronne royale de France, lorsque Henri IV, abjurant ses erreurs, fut reconnu pour légitime héritier du trône de saint Louis.

DOM. F. PLAINE,

Bénédictin de l'abbaye de Ligugé.

EXTRAITS DES COMPTES ET MÉMORIAUX DU ROI RENÉ, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ARTS AU XV^e SIÈCLE, publiés, d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de la Marche.

« Le seul nom du roi René annonce le genre d'intérêt de cette publication », dit l'auteur au début de la préface. En effet, de l'ouest au midi de la France, tout ce qui se rattache au souvenir de l'illustre roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence et de Majorque, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, mar-

quis de Pont-à-Mousson, comte de Barcelone et de Provence (il portait tous ces titres), « artiste amateur et protecteur éclairé des arts », a le don d'attirer l'attention, et d'éveiller la sympathie de ceux qui connaissent les malheurs et les goûts de ce prince, dont la mémoire survit encore à ses bienfaits.

De plus, au-dessus du titre du volume, nous lisons : *Documents historiques, publiés par la Société de l'École des Chartes* ; attestation honorable et certaine d'attrait historique, de véracité et d'exactitude, qui place tout de suite un livre parmi ceux qu'on laisse à la portée de la main, sur le rayon choisi.

Nous n'avons pas l'avantage de connaître l'auteur, et nous serions fort à l'aise, par conséquent, pour critiquer un peu, ne serait-ce qu'afin de faire trêve à ces comptes rendus louangeurs, dans lesquels l'écrivain est traité en enfant gâté et ses défauts sont dissimulés avec soin au profit de ses qualités.

Mais ici rien de semblable à redouter. La forme adoptée pour le classement des différents comptes, des annotations, tout est en harmonie avec l'étiquette du volume, et l'importance réelle en fait à la fois et le charme et le prix.

M. Lecoy de la Marche est trop modeste en se réduisant au simple rôle d'un cicerone ; les cicerones comme lui sont rares, et on aime à suivre ceux qui laissent ainsi la parole « aux monuments eux-mêmes ».

Son ouvrage est divisé en six chapitres, à chacun desquels nous emprunterons une citation.

I. ÉDIFICES D'ANGERS.

Le roi René avait, à son château d'Angers, une ménagerie considérable parmi les hôtes de laquelle nous citerons « les antrusses, serf, bisches cornuez, connilz, paons,... une brebiz de Barbarie, une brebiz de Prouvence, un boucastain, un porc espy, ung cinge et une cingesse,... troys lyons, l'un nommé Daulphin, un autre Martin, deux lyonnes, ung lyepard nouvellement arrivé qui a de pension par chascun jour ung quartier de mouton,... un chamoex,

ung rat de mer, un reynart, ung duc, deux cayvaz, (peut-être une variété de petit duc, en français *chevéche*), ung butor (espèce de héron), ung hairon,... etc...

» En passant, accordons un souvenir à Guillaume Sébille, garde des lions et léopards du roi de Sicile, qui « fut estranglé par l'un des Iyepars dudit seigneur, le jour de Pasques Fleuries, environ huit heures devers le soir, III^e jour d'Avril III^e LXII, et fut enterré le landemain en l'église de Saint-Aignen d'Angiers. »

II. BATIMENTS ET DOMAINES D'ANJOU.

Au milieu des comptes de constructions, réparations, achats de toutes sortes, transcrivons la lettre d'une reine de France du XV^e siècle, qui rappelle le souvenir de cette autre reine si malheureuse, que le XVIII^e siècle fit monter sur l'échafaud.

N^o 310. — 16 juillet 1458. — Lettre de Marie d'Anjou, reine de France, aux gens des comptes d'Angers.

« De par la Royne.

» Chiers et bien amez, nous avons sceu que beau frère le roy de Sicille a en sa maison de Rivetes, dont vous, Guillaume Bernart, avez le gouvernement des cos et poules de grand orine, (bonne race) et quilz sont très beaux, comme avons sceu. Si vous prions bien acertes que par cest porteur nous en veillez envoyer ung coq et une poule, avecques une autre poule et ses poucins, et qu'il n'y ait point de faulte. Et ne laissez de ce faire pour doubte de desplaire à nostre dit frère, car nous prenons la charge qu'il en sera content et joyeux. Chiers et bien amez, Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript en nostre ville de Chinon, le XVI^e jour de juillet. Ainsi signé : Marie.... de Brecy. »

III. TRAVAUX DIVERS.

N^o 420. — 28 janvier 1458. — Les gens des comptes rappellent à René l'urgence des réparations des ponts de Cê, qui coûteront de huit cents à mille livres. Ils les ont fait visiter et ont constaté une brèche considérable, produite par les glaces accumulées dans la Loire. « Cette ville en a souffert et souffrira d'iceluy cousté; et ne s'en fault pas merveiller, puisque tous les pontz de au dessoubz de Gien, excepté ceulx d'Orléans et de Saumur, sont cassez ou rompuz, ou touz ou grant partie, et jusques à la mer, ou ceulx de Nantes sont comprins qui sont aussi rompuz. »

N^o 421. — 20 mars 1458. — Lettre du duc de Bretagne à Charles, comte du Maine, frère de René.

« Je promet à mon filz (lisez *mon frère*) le conte du Maine que, si tost que je seray à Nantes, je feray faire une voye au pont de Nantes, ensemble ung pont levis, en manière que les vaisseaux de mer à hune y pourront passer pour aller contremont la rivière de Loyre à Angiers ou ailleurs où bon leur semblera, en me paiant le devoir tel qu'il sera advisé. Et en tesmoing de ce, j'ay signé cette cédule a mondit filz, le xx^e jour de mars l'an mil cccc cinquante-sept. Et au bas desdites lettres est escript : le duc de Bretagne, comte de Richemont, de Montfort, seigneur de Parthenay, connestable de France. Ainsi signé :

» ARTUR. — MILET ¹. »

IV. OBJETS D'ARTS.

Indépendamment des curieux documents pour l'histoire de la peinture et de la sculpture, donnés dans le chapitre spécial concernant la sépulture du roi René, les renseignements de toutes sortes abondent dans cette partie, qui comprend 72 pages.

N^o 543. — 16 décembre 1447. — « A Anequin, alemant, orfevre, le xv^e jour dudit moys, xv florins, xi gros, ii patacz, pour les choses qui s'ensuivent, c'est assavoir : pour cinq onces ung quart d'argent fin, dont a esté fait xxxii contouers (jetons) pour ledit seigneur, à la souche et à la voille, à raison de x florins, viii gros le marc, vallent vi florins xi gros ii patacz ; et pour avoir gravé par deux foiz deux coings d'acier ausdits voille et souche, et pour avoir frappé iceulx comptouers ix florins ; comme appert par certification dudit seigneur de Beauveau.

..... A Jehannin le Bourbonnoys, gantier, pour une bourse à metcre lesdits comptouers..... ii g^o. »

N^o 611. — 16 mai 1447. — « A Marguarite, femme de Jehan Augier, demourant à Beaucaire, le xv^e jour dudit moys, la somme de sept florins, pour cheveux a faire ung rigotier (*rigotiar en provençal, sorte de résille ou de coiffure postiche*), pour Madame Blanche. »

N^o 640. — 30 août 1449. — « A Jehan d'Auvergne, cordouanier suivant la cour, le penultième jour dudit moys, liii sols iii deniers tournois, à lui deuz pour xvi paires de soliers pour lesdits iii paiges, pour tout le mois d'aoust, à raison de iii sols iii deniers la paire. »

¹ Les documents, antérieurs au XVI^e siècle, sur les ponts de Nantes, sont très-rare. La fondation du prieuré de la Madeleine en 1118, de l'aumônerie de Tous-saints en 1360, de la chapelle de Bon-Secours en 1444, sont à peu près les seules dates précises que nous connaissons. La lettre du duc Arthur III a donc un intérêt réel pour l'histoire de ce curieux faubourg de notre vieille cité bretonne.

V. MEUBLES ET USTENSILES.

Par ce temps de concours régionaux, d'expositions agricoles, horticoles, chevalines, ovines, porcines, canines, etc..., voulez-vous connaître le nombre des bestiaux d'une métairie, au XV^e siècle, lisez à la page 276 l'article suivant de l'inventaire de Chanzé.

S'ensuyvent les bestes qui sont de présent à la mectayerie de la Rive.

Six bœufs tirants. — Deux mères vaches. — Deux toreaux venans à trois ans. — Deux génisses de ceste année. — Une genisse venant à deux ans. — Deux truys, dont y a une qui a cinq ans et l'autre venant à deux ans. — Deux porcs venans à deux ans. — Cinq petiz porceaux. — Neuf brebis que masles, que fumelles.

VI. CÉRÉMONIES.

Le N^o 718 est une lettre de René, sans adresse, datée du 29 mars 1456, et destinée sans doute à Arthur de Richemont, ainsi que le fait observer, avec beaucoup de probabilité, M. A. Lecoy de la Marche. Elle a rapport à la relique du bras de saint Vincent Ferrier, possédée autrefois par le trésor de Saint-Maurice d'Angers.

« Très chier et très amé oncle et cousin, je me recomande à vous, et veillez savoir que j'envoye présentement devers vous mon confesseur maistre Jehan Geoffroy, religieux de l'ordre des Frères Prescheurs, pour recouvrer par vostre bon moyen des reliques de monseigneur saint Vincent, lesquelles j'ay entencion, au plaisir de Dieu, colocquer et mettre en lieu ou elles seront honorées et révérees, à la louange de Dieu et du glorieux saint docteur et confesseur. Si vous pry tant comme je puis que me veillez donner desdites reliques, ung des principaulx ossemens, et icelles les m'envoyer par mondit confesseur, et vous me ferez ung singulier plaisir; car jay bien grand affection au corps, ainsi que plus à plain vous pourra dire mondit confesseur. Tres chier et très amé oncle et cousin, s'il est chose que pour vous puisse, le me signifiant, je le feray au plaisir de Dieu, qui vous ayt en sa sainte garde. Escript en mon chastel d'Angiers, le xxix^e jour de mars. »

Combien d'autres détails charmants contenus dans ces 368 pages! Peut-être avons-nous été trop long; mais ces citations, nous l'espérons, feront apprécier, mieux que tout commentaire, la variété des documents édités avec bonheur par M. A. Lecoy de la Marche, et qui saisissent sur le fait l'intimité même de la vie artistique et civile du XV^e siècle.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

LE DIES IRÆ DU MEXIQUE, par Léon Séché, 2^me édition, 1 vol. in-18; Paris, cabinet des Juvénaliens, rue Vanneau, 40. — LES GRIFFES DU LION, par le même, 1 vol. in-18; Paris, Lachaud, place du Théâtre-Français.

M. Léon Séché est Breton. Né à Ancenis, il a fait ses études à Nantes. Il veut demeurer Breton, rester fidèle à la foi de ses pères : « Qu'aurait dit ma mère, si je lui étais revenu impie, elle qui m'avait si bien recommandé en partant de ne pas vendre le trésor de ma jeunesse, cette vieille foi bretonne qui a fait Châteaubriand ? » (Préface du *Dies iræ*, p. X). Subjugué par le démon de la poésie, il composa au collège de nombreux vers, puis il partit pour Paris. Là, il s'associa d'autres poètes, jeunes comme lui, et forma avec eux, l'année dernière, une association qui prit le nom de « Pléiade du *Juvénal* ». Ce que ces messieurs veulent, c'est apporter leur concours à la grande œuvre de réformation de la France et de la société. Puissent-ils comprendre entièrement, accomplir sans hésitation la grande tâche qu'ils se sont imposée !

Les deux ouvrages que M. Séché livre au public sont les premiers-nés de sa plume. L'un a pour titre *Le Dies iræ du Mexique*. — Il comprend une série de six pièces, qui ont toutes pour objet la tentative malheureuse faite par Maximilien d'Autriche, pour rétablir l'empire éphémère d'Iturbide, expédition si tristement terminée par l'assassinat juridique du prince, et la folie de sa femme, l'impératrice Charlotte.

Le poème commence au moment où l'impératrice se décide à retourner en France pour supplier en personne Napoléon III de ne pas abandonner ceux qui ont tenté leur entreprise d'après son conseil et dans l'espoir de son constant secours. *L'insomnie de Maximilien ; la Séparation ; l'Entrevue de Charlotte avec Napoléon ; la Mort de Maximilien ; le Retour ; Miramar* : tels sont les titres des différentes pièces. Depuis la guerre de 1870-71, l'auteur y a joint *le Pilon*. C'est une invective passionnée contre le maréchal Bazaine, qui fut malheureusement mêlé aux tristesses du

Mexique et aux désastres de la France. On peut, avant le jugement définitif que prononceront sur l'homme de guerre ses vieux compagnons d'armes, excuser chez un poète, dont les intentions sont droites et pures, bien des paroles qu'on n'a pu tolérer chez un dictateur.

Il était difficile de trouver un sujet plus capable que celui-ci d'émouvoir le cœur d'un poète et de lui inspirer des chants pleins, tantôt de tendresse et tantôt d'énergie. Une généreuse indignation, une sensibilité profonde, une imagination vive et féconde se font plus d'une fois remarquer dans ces vers, dont la facture est souvent élégante et facile, trop facile peut-être.

Le second recueil, *Les Griffes du lion*, contient plusieurs pièces détachées; — celles-ci, qui sont dédiées à différents personnages, Victor Hugo et M. de Laprade, Théodore de Banville et M^{me} la comtesse de la Ferronnays, offrent, les unes à côté des autres, des contrastes souvent étranges. La note religieuse et vraiment patriotique y domine habituellement; mais parfois elle est étouffée sous des accents qu'on s'étonne à bon droit d'entendre. Pourquoi protester contre la mort de Rossel, et contre les exécutions de communards ordonnées par les conseils de guerre? Sans doute, le cœur du poète s'est ému en présence d'un jeune homme intelligent et brave tombant sous les balles; mais la pitié qu'excite ce spectacle ne doit pas toute seule occuper l'âme. Au-dessus du cadavre du condamné plane l'image de la justice éternelle; la voix de la patrie se fait entendre, réclamant ses fils immolés à l'orgueil de leur frère rebelle, et l'écho répète la sentence divine: « Celui qui a frappé de l'épée périra par l'épée... »

Nous avons signalé tout d'abord ces erreurs, parce qu'il faut commencer par blâmer, pour louer ensuite plus à son aise; mais elles ne feront pas oublier l'élan, l'énergie, l'inspiration vraiment poétique, avec lesquels sont célébrées ailleurs les causes les plus nobles et les plus saintes. Qu'il nous suffise, pour nous faire comprendre, de citer ces quelques vers, pris dans *le Clocher natal* :

Forts du Dieu des Bourbons, à la voix des Lescure,
Des Bonchamp, des Charette et des Cathelineau,

Ils marchent devant eux prêts à toute aventure,
 Car leurs yeux sont au ciel, et la foi leur assure
 Qu'un ange est avec eux qui porte leur drapeau.
 Ils ne se trompaient pas, tes fils, ô ma Vendée !
 Oui, c'est le Dieu sauveur qui t'avait fécondée,
 Et que, soir et matin, résignés à leur sort,
 Tu leur faisais prier jusqu'au seuil de la mort.
 C'est lui qui les menait au pas de la victoire,
 Et, couchés sur un lit de mitraille et de gloire,
 Les voyait expirer en demandant pardon
 Pour leurs fiers ennemis oubliés en prison.

Citons également cette strophe qui termine la pièce intitulée : *Au tombeau de mon fils*, souvenir aussi touchant que chrétien d'une tristesse navrante, de la mort du premier enfant du poète, né, loin de son père, pendant le siège de Paris, mort, quelques mois après, loin de sa mère, malade elle-même.

... Prends à ta pauvre mère, en écartant son voile,
 Le baiser de la mort qui te fut refusé ;

Dis-lui que rien n'est beau, (si l'on peut trouver belle
 La mort d'un premier-né), qu'il n'est penser plus doux,
 Pour toute âme qui croit à la vie éternelle,
 Que d'avoir un enfant qui prie au ciel pour vous.

Que M. Séché se corrige des défauts littéraires que présentent ses œuvres, défauts d'une jeunesse à la verve trop abondante, au style trop négligé ; que son attention soit plus grande, son travail plus opiniâtre, qu'il soit sévère pour ses productions et retranche sans pitié les vers trop faibles ou imparfaits ; que ses pensées soient toujours nettes, ses images toujours claires ; que parfois il fasse taire la voix de la sensibilité pour écouter celle de l'impartiale justice, et son nom sera remarqué. Les qualités vraiment poétiques qui le distinguent se dégageront de plus en plus ; l'inspiration, en s'épurant, deviendra plus puissante ; le cœur, rencontrant la note vraie, fera vibrer les autres cœurs, et le vers atteindra la perfection, en même temps que le style sera plein de chaleur. Bien des strophes de ces premiers poèmes nous donnent le droit de

l'espérer avec confiance. Profondément chrétien, véritablement Français, il retrouvera toujours ce souffle qui remplit sa pièce des *Bretons à Paris*, par laquelle devrait se terminer le volume des *Griffes du lion*.

LOUIS DE KERJEAN.

SONNETS CAPRICIEUX, par J. Autran, de l'Académie française. — Un beau vol. gr. in-8°, titre rouge et noir. Paris, Michel Lévy.

Nous le savons, l'auteur et l'éditeur de ce recueil ont beaucoup hésité à le produire, au milieu des jours troublés que nous traversons. Finalement, ils ont eu du courage, et ils ont lancé leur barque à la mer, malgré l'aspect sinistre du ciel et la tumultueuse agitation des flots. *Audentes fortuna juvat* : ils seront, je l'espère, récompensés de leur bonne action, car c'en est une : — « Hélas ! a dit Joubert, ce sont les livres qui nous donnent nos plus grands plaisirs, et les hommes qui nous causent nos plus grandes douleurs. Quelquefois même les pensées consolent des choses, et les livres consolent des hommes. »

A ce titre, celui que nous présentons à nos lecteurs pouvait-il s'offrir à nous avec plus d'à-propos ? Qu'on le mette donc sur la table de travail ou sur la table de salon, et que, de temps en temps, on en lise une page, comme, en se promenant à travers un jardin, l'on se penche, par-ci par-là, sur un œillet, un lys ou une touffe d'héliotrope, pour en savourer une seconde le délicieux arôme.

J'estime que La Fontaine, à qui les longs ouvrages faisaient si grand peur, eût fort goûté les *Sonnets capricieux*, livre qui recommence, pour ainsi dire, et qui finit à chaque feuillet. Montaigne, j'imagine, l'eût volontiers placé dans sa *librairie*, parmi les auteurs de choix où son caprice aimait à butiner : « Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces descousues. » Quant au sévère Boileau, je serais bien

surpris si l'invocation suivante n'avait pas emporté son applaudissement et son plein suffrage :

Je t'invoque, Sonnet! Fi du poème énorme
 Qui, de ses douze chants, assomme l'auditeur!
 Sur le ton solennel que tout autre l'endorme,
 Toi, tu n'as pas le temps d'assoupir un lecteur.

J'aime ton pas léger, j'aime ta mince forme;
 Ayant si peu de corps, tu n'as pas de lenteur.
 On fait un lourd fagot avec le bois d'un orme,
 Avec un brin de rose on fait une senteur!

Va donc, cours et reviens, demande à l'hirondelle
 Cet essor qui franchit tout le ciel d'un coup d'aile;
 Au fier cheval de Job emprunte son galop.

Sois l'éclair, le rayon, le regard, le sourire;
 Sonnet! fais, en un mot, que l'on ne puisse dire :
 « Quatorze vers, c'est encor trop ! »

En général expérimenté, le poète a eu le soin de diviser son imposante armée de sonnets en plusieurs régiments; et de la sorte il a fait un corps bien organisé de cet ensemble, qui sans cela, n'eût offert qu'une masse irrégulière et confuse. Chaque soldat s'avance sous l'ordre d'un chef, et marche à côté de camarades qui lui ressemblent par quelque point : la figure, l'allure ou le costume. Voici le dénombrement de ces diverses cohortes : I. *Lettres et arts.* — II. *Morale et philosophie.* — III. *Portraits et caractères.* — IV. *Choses du passé.* — V. *Salons et boudoirs.* — VI. *Histoires et contes.* — VII. *Promenades et voyages.* — VIII. *Pages intimes.* — IX. *Profils et trois quarts.* — X. *Choses du temps.* — XI. *Javelots et javelines.* — XII. *Cyprès et scabieuses.*

Cette énumération suffit déjà pour faire voir que le poète a su prendre tous les tons, « passer du grave au doux, du plaisant au sévère. » Il a voulu faire et il a fait « un livre où le lecteur trouve, en le feuilletant d'un doigt paresseux, ici une pensée, là une image, plus loin un caractère, une larme sur le verso, sur le recto un sourire. »

Feuilletons-le donc ensemble quelques instants, et montrons — les preuves en abondent — l'habileté de M. Joseph Autran dans « le grand art » dont parle Joubert, — que l'on ne saurait jamais trop citer — l'art « de savoir darder sa pensée et l'enfoncer dans l'attention. »

Et d'abord, un sonnet revient de droit à la *Revue de Bretagne*, celui où sourit la figure de l'inimitable châtelaine des Rochers.

SÉVIGNÉ.

Marquise aux blonds cheveux, j'adore ton volume :
Ton siècle, à chaque page, y revit tout entier.
Dans ce livre sans art, ou plutôt sans métier,
L'étincelle de vie à tout propos s'allume.

Ouvrier de l'airain, forge sur ton enclume !
Phidias, prends le marbre et taille ce quartier !
Rien ne vaut pour la gloire un morceau de papier
Sur lequel a couru quelque légère plume.

De ces enchantements vous êtes le secret,
Marquise aux blonds cheveux, marquise au fin sourire !
Vous preniez tout au vol et fixiez tout d'un trait.

Pour évoquer un monde, il suffit de vous lire :
Tel nom resté fameux, sans vous qui le saurait ?
Pour le rendre immortel, vous n'êtes qu'à l'écrire.

Plaçons ici, comme antithèse, le médaillon d'un poète contemporain, que la *Revue* apprécia jadis à sa juste valeur, de ce faux bon-homme que M. Eugène Pelletan avait si bien défini *une étoile filante*.

SIC TRANSIT...

Il fut l'ivresse, il fut l'idole
D'une jeunesse au cœur malsain.
Tout avocat, tout médecin
L'a chanté jadis à l'École.

Avec le bouchon qui s'envole,
Ses vers s'en allaient par essaim.
Vingt ans cette muse frivole
Sonna son coupable tocsin.

O gloire! ô néant! ô délire!
 Où va le parchemin léger
 Du vieux volume qu'on déchire?

Le temps finit par tout venger...
 Quelqu'un de vous peut-il me dire
 Ce qu'est devenu Béranger?

Nos récents malheurs ont inspiré à M. AuTRAN beaucoup de sonnets, tous frappés au bon coin, ceux-ci satiriques et mordants, comme *Goëthe*, *les Éclaireurs de Guillaume*, *A une Pendule*, *les Télégrammes d'un roi*; ceux-là élégiaques et trempés de larmes, comme *Ténèbres, 1871*, *le Nom de la France*, et bien d'autres. Forcé de nous borner, nous en choisissons deux qui ne nous semblent point dépourvus de saveur. Écoutez ce *Monologue* :

Le drame est fini, la farce est jouée,
 Toute fête, hélas! dure peu de temps.
 La mienne, du moins, a duré vingt ans,
 Et n'a pas toujours été bafouée.

J'apprends que la fin n'en est pas louée :
 Toujours des ingrats et des mécontents!
 J'aurais dû, dit-on, par une trouée,
 Dégager mon aigle et mes combattants.

C'est pourtant bien vrai. Je pouvais sans doute
 Par un beau trépas sauver ma déroute,
 En homme d'Arcole et de Marengo.

Noblement versé, notre sang nous lave ;
 Et, finalement, cette mort d'un brave
 Eût bien étonné le poète Hugo !

D'un brave à un autre brave la transition est toute naturelle.

LA VICTOIRE IMPROVISÉE.

Quand on a plaidé de mauvaises causes,
 Quand on a, vingt ans, appris les secrets
 De la politique, en des cabarets
 Dont on tient parfois les deux portes closes;

Quand on a noyé les soucis moroses
 Dans les flots mousseux du champagne frais;

Quand on sait parler en prenant des poses,
Avant les repas, *et surtout après* ;

En sortant un jour d'une obscure salle
Où l'on a joué sur un marbre sale,
On croit posséder le don des Carnots ;

Et l'on ose alors, pour sa renommée,
Expérimenter sur les corps d'armée
Le talent qu'on a sur les dominos !

Mais laissons là l'illustre Rabagas ; sortons de la tabagie pour respirer un air plus salubre, l'air des sereines hauteurs. Voici des accents qui feront tressaillir tout cœur vraiment patriote :

LE NOM DE LA FRANCE.

Lorsque nous disions France ! autrefois c'était dire
Tout ce qu'un mot humain révèle de grandeur.
La terre n'avait pas de plus haute splendeur ;
La gloire n'avait pas de plus divin sourire.

Ce seul mot exprimait la douceur et l'empire,
L'héroïsme fidèle et la sublime ardeur,
Et l'éclair de l'épée et l'accent de la lyre,
Tout le rayonnement du génie et du cœur.

Que les temps sont changés ! lorsque nous disons France,
C'est dire maintenant : défaite, affronts, souffrance.
L'éclipse de ce nom étonne l'univers.

Il brille, cependant, même à travers ses voiles,
Comme un pâle soleil, caché par les hivers,
Jette encor plus d'éclat que toutes les étoiles !

Je m'aperçois, mais trop tard, que je n'ai guère emprunté mes citations qu'aux choses du présent. Qui ne se l'expliquerait ? Je laisse donc au lecteur le plaisir de poursuivre lui-même cette charmante picorée, et il conviendra bien vite, avec notre poète, que « le sonnet est un des genres qui se prêtent le mieux à tous les mouvements, à toutes les exigences de la pensée. Le sonnet peut tout contenir, un atome si vous voulez, l'infini si cela vous convient. Un soleil s'y meut aussi facilement qu'un moucheron. »

Nous appuyant une troisième fois de l'autorité de Joubert, nous

dirons, en manière de conclusion, à propos de cette nouvelle œuvre de la plume à qui nous devons la *Fille d'Eschyle*, les *Poèmes de la Mer* et la *Vie rurale*, « ce qui est exquis vaut mieux que ce qui est ample. »

ÉMILE GRIMAUD.

POÈMES CIVIQUES, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.
Un bel in-8°, de 404 p. — Paris, librairie académique Didier.

Nous ne voulons pas, aujourd'hui, rendre compte de ce recueil, un des plus remarquables, sans contredit, que notre temps ait vu paraître. La *Revue* en parlera le mois prochain à ses lecteurs. Nous venons seulement leur annoncer qu'il est en vente depuis quinze jours, persuadés que tous ceux qui aiment les nobles et généreux sentiments exprimés en vers admirables, n'attendront pas notre appréciation pour se procurer les *Poèmes civiques*.

QUATRIÈME PÈLERINAGE VENDÉEN A NOTRE-DAME DE LOURDES.
— 26-27 mai 1873. — Deuxième lettre d'un pèlerin. — Pet. in-18, 52 p.
— Luçon, Bideaux et Antigny. — Franco par la poste, 25 c.

Le pèlerin, c'est M. l'abbé J. Gagnet, directeur du grand séminaire de Luçon, que nous ne saurions trop louer d'avoir pris la plume une seconde fois en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes; car son récit est parfait de tous points. « J'ai revu, dit-il, avec une joie nouvelle, ce que j'avais vu une première fois, ce qu'on voudrait voir toujours; j'ai revu Lourdes, petite et insignifiante cité parmi les cités de la France, mais qui pourtant, désormais, est loin d'en être la dernière; Lourdes qui est devenue chez nous, comme Bethléem au pays de Juda, une ville célèbre entre toutes les autres, à cause des mystères d'amour qui s'y sont accomplis. »

Tous les Vendéens voudront savourer cette pieuse et suave relation.

E. G.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Les titres de M. Jules de la Gournerie à l'Académie des Sciences. — Trois morts subites : — M. le docteur Guépin. — M. l'abbé Jubineau. — M. Prosper Proux.

Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, que notre compatriote, M. Jules de la Gournerie, venait d'être élu membre de l'Académie des Sciences, par 44 voix sur 61 votants. Il avait été présenté le premier, à l'unanimité, sur six candidats, par la Commission chargée d'apprécier les titres de chacun.

Au nombre des titres scientifiques de M. de la Gournerie, nous remarquons :

1^o Un *Traité de perspective*, contenant notamment une méthode nouvelle pour l'établissement, difficile jusqu'ici, des vues obliques. Cette méthode est aujourd'hui suivie à l'École des beaux-arts. Les idées neuves émises par M. de la Gournerie sur la perspective, ont été particulièrement louées par M. Babinet.

2^o Un *Traité de géométrie descriptive*, qu'ont cité avec éloge MM. Chasles, Poncelet, Bertrand, Liouville, et dans lequel se trouve un grand nombre de propositions et de considérations nouvelles. M. Bour signale spécialement les théorèmes sur les propriétés des génératrices singulières comme *ayant été découverts* par l'auteur. « Il ne semble pas, ajoute-t-il, que ces faits curieux au plus haut degré aient attiré, autant qu'ils le méritaient, l'attention des géomètres ¹. »

Nous ne pouvons oublier, enfin, un certain nombre de *Mémoires* sur des questions de géométrie dont les théories ont été exposées par M. Chasles dans son *Rapport sur les progrès de la géométrie* (pp. 235-239) et indiquées par M. Bertrand, dans son *Rapport sur les progrès des sciences mathématiques* (p. 25). Plusieurs savants étrangers, M. Cayley, entre autres, en Angleterre ², MM. Pückler et de Hunyady en Allemagne,

¹ *Mémoire sur la déformation des surfaces*, p. 42.

² Ce sont surtout les *Recherches sur les surfaces réglées tétraédrales symétriques* qui ont attiré l'attention de M. Cayley. Il en fit le sujet de notes qui sont, à la fois, dit M. Bertrand, « un ornement pour le livre, et pour notre savant compatriote, le témoignage, non moins précieux que dignement mérité, de l'estime particulière du savant géomètre anglais. »

M. Sophus Lie, en Norwége, ont cité avec éloge quelques-uns de ces *Mémoires*. « Occupé que je suis de préparer un traité sur les complexes du deuxième degré, écrivait M. Pückler dans les *Annali di matematica* de Milan, j'en ai été détourné un moment par le beau travail publié récemment par M. de la Gournerie sur les surfaces réglées. »

Comme ingénieur, M. de la Gournerie, publia à Nantes, dès 1840, une brochure sur la *Nécessité d'un bassin à flot à Saint-Nazaire*, et il lui était réservé, quelques années après, d'arrêter, avec notre éminent compatriote, M. Jégou d'Herbeline, les plans du bassin, puis d'en suivre l'exécution, en qualité d'ingénieur ordinaire. Lorsqu'il quitta Saint-Nazaire, en décembre 1849, le bassin était en partie creusé et les fondations de la moitié des quais étaient faites.

Vers la même époque, de 1846 à 1848, M. de la Gournerie construisait la jetée du Croisic, de 860 mètres de longueur, et parvenait à extraire les roches sous-marines qui obstruaient l'entrée du port. Pour opérer cette extraction, il avait fait construire un bateau destiné à être échoué sur le lieu du travail, avec cloche ou chambre intérieure qui permit aux ouvriers de prendre la roche à découvert et d'y creuser des trous de mine. Le vide était fait dans cette chambre par la compression de l'air, à l'aide d'une machine à vapeur. Le *Mémoire* que M. de la Gournerie publia à cette occasion fut, par décision de l'Académie, et sur le rapport du général Morin, inséré dans le *Recueil des savants étrangers*. Une médaille d'or lui fut votée, en outre, par les ingénieurs souscripteurs des *Annales des ponts et chaussées*.

Une seconde médaille d'or lui fut également votée, en 1851, par les mêmes ingénieurs, pour un mémoire intitulé : *Considérations géométriques sur les arches biaises*.

Décoré en 1848, M. Jules de la Gournerie a été nommé officier de la Légion d'honneur en 1869. Il est actuellement inspecteur-général des ponts et chaussées.

— Depuis notre dernière livraison, la mort a frappé parmi nous — et toujours subitement — trois personnages bien différents : un docteur, un prêtre, un poète.

Au premier nous ne consacrerons que quelques lignes : le docteur Ange Guépin, préfet de 1848 et de 1870, auteur d'une *Histoire de Nantes* (1832), avait vécu en libre-penseur. On a cru bien interpréter ses intentions en le faisant enterrer civilement. Nous osons croire que, s'il avait eu le temps de se reconnaître, M. Guépin n'eût pas repoussé les secours de la religion. Nantes a vu ce spectacle scandaleux d'un cadavre exploité pour une manifestation solidaire. Détournons la tête, et passons.

L'affluence était nombreuse et profondément recueillie qui conduisait, le 19 juin, à sa dernière demeure M. l'abbé Jubineau, ancien supérieur du petit séminaire de Nantes, chanoine honoraire, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception, et directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse. Frappé soudainement, au moment où il venait de régler les derniers préparatifs du pèlerinage nantais à Paray-le-Monial, où il devait porter la parole, M. l'abbé Paul Jubineau était admirable de zèle, malgré ses soixante-douze ans. Sa vie a été pleine d'œuvres et de travaux, et le diocèse regrettera longtemps sa science, son ardeur apostolique et ses vertus.

Quant au poète dont nous avons à déplorer la perte, il avait été deux fois notre collaborateur, en 1865, et l'on n'aura certainement pas oublié *Ar Fubuen* (le Moustique), et *Ar C'hogrhaden hag ar Verienec'h* (la Cigale et la Fourmi), deux morceaux ravissants, comme M. Prosper Proux en a tant composés. « C'est, m'écrivait un de ses amis, un aimable et excellent homme, un poète original et bien aimé des Bretons que nous venons de perdre. »

Il était né à Poullaouen, dans le Finistère, non loin de Carhaix. Il reçut une solide instruction au collège de Saint-Pol-de-Léon, et dans les lycées de Saint-Brieuc et de Lorient; mais, orphelin de bonne heure, son goût des aventures le fit voyager deux ou trois ans. Il s'engagea ensuite dans les chasseurs à cheval, où il resta quatre années. Revenu au pays, il se maria, et fut percepteur pendant vingt ans, d'abord à Guerlesquin, puis à Saint-Renan, près de Brest. S'étant démis de ses fonctions, il s'occupa d'affaires commerciales jusqu'à sa mort, arrivée le 11 mai dernier, à Morlaix. « Il était auprès de sa fenêtre, sous laquelle passait une procession de jeunes communiantes, dont les fraîches voix montaient jusqu'à lui en douces et suaves mélodies. Tandis que la théorie sainte, avec ses blanches bannières, gravissait le chemin qui conduit à l'église, il a porté une dernière fois les yeux sur cette belle nature qu'il aimait en poète et qu'il a chantée dans ses vers harmonieux. Son dernier regard a passé sur les arbres de la vallée, couverts de feuilles nouvelles, et il s'est perdu dans le ciel ¹. »

De tout temps, Prosper Proux eut un goût très-vif pour la poésie bretonne, goût du reste parfaitement justifié par son imagination des plus actives et une étonnante facilité de travail. Jeune homme, il fit beaucoup de chansons, et de très-jolies, qui n'ayant malheureusement pas été imprimées, ont presque toutes disparu.

Il a publié deux recueils : *Kanaouennou grêt gant ur C'hernevot* —

¹ Prosper Proux. Article nécrologique de l'*Écho de Morlaix*.

Chansons faites par un Cornouaillais — (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1838), introuvable aujourd'hui; et *Bombard Kerne* — la Bombarde de Cornouaille — (Le Goffic, Guingamp, 1866). Quelques autres pièces manuscrites circulent parmi les amateurs.

« C'était, nous écrit on encore, un garçon de cœur, un parfait honnête homme, incapable de méchanceté et de haine, d'une verve intarissable, un vrai boute en train, et la tristesse, la mélancolie, la mauvaise humeur fuyaient partout où il arrivait. »

Mais je n'ai point à refaire ce qui a été déjà si bien fait ici même par un juge des plus compétents. Que le lecteur cherche donc dans sa collection la livraison de janvier 1868. Il y trouvera un très-bel article intitulé : *Trois bonnes récoltes*, où, en quelques pages, écrites de main d'ouvrier, M. de la Villemarqué apprécie l'œuvre et le talent de M. Prosper Proux, qui a été, depuis quarante ans, comme le dit bien l'*Écho de Morlaix*, un des poètes les plus populaires de la Bretagne; ses chansons et ses sônes sont chantés dans les cabanes des paysans, sur les chemins des pardons, au milieu des champs et des bois.

Un de ses confrères, M. F.-M. Luzel, n'a pu se taire devant cette tombe prématurément ouverte, et, de même qu'il avait chanté la mort de Brizeux, *le barde de la Petite-Bretagne*, dans une élégie dont la *Revue* avait eu la primeur, de même il a élevé la voix pour chanter celle du *barde de Cornouaille*. Ecoutez la fin de sa touchante inspiration, publiée par l'*Echo de Morlaix* :

Ah! quel malheur, Bretons! — le voilà mort le roi des Bardes! — Prosper Proux, le joyeux chanteur, — qui faisait rire tout le monde!

Le Barde chéri qui a composé — les jolies chansons que l'on entend — chanter de tous côtés dans le pays, — il a été fauché par la Mort!

Ah! faucheur aveugle et dénaturé, — tu sèmes de la douleur outre mesure; — pourquoi frapper ainsi, au milieu de nous, — le Barde qui faisait les délices de tous les Bretons?

Hélas! qui consolera désormais — le pauvre opprimé dans ce monde? — Car rien ne vaut une chanson — pour le cœur du malheureux.

Adieu, cher Barde, mon ami, — que j'aimais du fond du cœur! — Ici-bas, tout tourne mal, — et tu es mieux dans une autre Bretagne;

Au pays où tout va mieux, — où il n'y a ni mal, ni guerre, — ni trahison, ni haine, — ni peine, ni maladie, ni vieillesse.

Assis sur leurs sièges, — les Bardes écoutent tes chansons, — les vieux Bardes aux chants si doux, — qui parlaient aussi le breton.

Brizeux, le Barde aux cheveux blonds, — le maître des chants, le maître de la lyre, — s'est levé pour te recevoir, — et il a dit aux autres :

— « Prosper Proux, un Barde de choix ! — Il n'y avait pas de meilleur fils en Bretagne. — Comme moi il a aimé son pays, — et il l'a chanté jusqu'à la mort ! »

Et alors les vieux Bardes ont dit : — « Notre bénédiction sur toi, confrère ! — Chante-nous quelques-unes de tes chansons, — dans la langue de Breiz, et de tes *gwerziou*. »

Et il chanta les *Adieux* et le *Retour* — du soldat breton dans son pays, — Si j'étais Barde, la *Voix des cloches*, — et même la chanson du *Merc'hetaer* !

Et bien d'autres encore... Et de rire, — en entendant les jolies chansons du Barde. — Et à chaque fois, ils lui disaient : « La jolie chanson ! — Chantez toujours ; » encore une petite !... »

O aimable chanteur, ô Barde bien-aimé, — bien que ton corps soit en terre, — ton nom jamais ne périra, — et toujours les Bretons chanteront

Tes jolies chansons et tes *gwerziou*, — sur les chemins, dans les *pardons*. — Et la *Bombarde de Cornouaille* sera vantée — aussi longtemps qu'il existera un Breton sur la terre.

Tu es parti comme un vrai poète, — au milieu des fleurs et du chant des oiseaux : — tu nous a quittés, — sujet de deuil pour nous : — mais tu vis encore... Au revoir !

Nous exprimons, en terminant, le vœu que toutes les perles que Prosper Proux semait sans compter sur son chemin, soient bientôt recueillies en un seul écrin, et nous ne craignons pas de dire que ce sera là un des livres les plus charmants de notre littérature bretonne.

LOUIS DE KERJEAN.

— Un pèlerinage, présidé par M^{sr} Nouvel, évêque de Quimper et de Léon, a eu lieu, le 25 mai, au sanctuaire vénéré de Notre-Dame du Folgoët :

« Quel beau, quel grand, quel sublime spectacle ! s'écrie l'*Océan*. Quarante mille fronts s'inclinaient à la fois sous la bénédiction de cet homme d'un autre âge, de ce prélat en froc de moine, dont le seul aspect est une homélie vivante en l'honneur de l'humilité, de la pénitence et du détachement des choses de la terre.

» Non ! la foi n'est pas morte dans cette fidèle Bretagne. Les âmes, comme le sol, y sont faites de granit ; les menaces, les séductions, la persécution même ne la détruiront pas ; elle ne mentira jamais à sa noble devise : « *Potius mori quam fœdari*, » plutôt la mort que la souillure de l'apostasie ! »

— Nous examinerons prochainement les œuvres exposées par nos compatriotes au Salon des Champs-Élysées. Deux d'entre eux y ont obtenu des récompenses : M. Luc-Olivier Merson, une première médaille, pour son tableau de *la Vision*, et M. Lansyer (de l'île de Rouin, Vendée), pour ses deux marines.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH DES ADRESSES DE SAINT-BRIEUC. 1873. In-8°, 48 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon Le Pouliguen.

ANNUAIRE DE L'ARRONDISSEMENT ET DES BAINS DE MER DE SAINT-MALO. Année 1873. In-16, 365 p. — Saint-Malo, imp. et lib. Renault.

ANNUAIRE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DU MORRHAN; par Alfred Lallemant, juge de paix à Vannes. 1873. 20^e année. In-18, 319 p. — Vannes, imp. et lib. Galles. 1 fr. 25

APPARITIONNEUR HUÉRIÈS GLORIUS VARIÉR GROH A LOURDES, ér blai 1858. In-18, 88 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

BAIE DE QUIBERON. Ostréiculture dans la rivière de Crach, ou Trinité-sur-Mer; par Féry d'Esclands, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. In-8°. 19 p. avec fig. — Paris, imp. Martinet. (*Extrait du Bulletin de la Société d'acclimatation.*)

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. Tome 8, In-8°, 554 p. — Rennes, imp. Catel et C^o.

EPHÉMÉRIDES astronomiques et annuaire des marées pour l'année 1874, etc. destinées aux capitaines de navires et rédigées par Dubois, ancien officier de Marine, 4^e année, in-12, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

EPHÉMÉRIDES MARITIMES à l'usage des marins du Commerce et des candidats aux grades de capitaine au long cours et de maître au cabotage, pour l'année 1873. Rédigées d'après l'autorisation et avec les tables de F. J. Dubus; par Bellanger, professeur d'hydrographie. In-8°, 116 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon. 1 50

EPILOGUE A L'ART CHRÉTIEN, par M. A. F. Rio. Compte rendu, par Charles de Gaulle. In 8°, 38 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

EPIGRAMMES, SATIRES, ÉPIGRAMMES; par. Ch. B. In-12, 27 p. — Brest, imp. Gadreau. 50

ETRENNES MORBIHANNaises pour l'année 1873. In-8°, 60 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; lib. Lafolye.

HEURIUO AR C'HRISTEN MAD E LEAC'H MA CAYER, etc. Cresked a gals gant actou, pedennou ha kenteliou divar meur a levr. In-18, 360 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier; Quimper, lib. Salaun.

KLENVED AR FRANS HAG HE REMED. In-16, 30 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

LIVRE (LE) DORÉ DE L'HÔTEL DE VILLE DE NANTES, avec les armoiries et les jetons des maires; par Alexandre Perthuis et S. de la Nicollière-Teijeiro. Tome I. Grand in-8°, 468 p. et 14 pl. — Nantes, imp. Grinsard.

MANUEL des pèlerins de la ville et du diocèse de Nantes à Notre-Dame de Lourdes. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Grinsard..... > 40

MIS-ITRON-VARIA ar rozera per Mis Mari var bemzec mister ar rozera In-18, 277 pp. et vign. — Landerneau, imp. Desmoulins; Quimper, lib. de Kerangal.

NOUVELLE MÉTHODE pour apprendre le latin en peu de temps; par P. Leroy, professeur à Nantes. In-32, 42 pp. — Nantes, imp. veuve Melinot.

PÊCHE D'IRLANDE. Notice sur la morue paimpolaise; par un armateur de Paimpol (Auguste Méléart). In-8°, 8 pp. — Paimpol, imp. et lib. Morin.

PILOTE DES CÔTES OUEST DE FRANCE; par A. Bouquet de la Grye, ingénieur hydrographe de la marine. Tome 2, partie comprise entre la Moire et la Bidassoa. In-8°, 407 pp. — Paris, lib. Challamel; Nantes, lib. Veloppé.

QUATRIÈME PÈLERINAGE VENDÉEN A N.-D. DE LOURDES. — 26-29 mai 1873. Deuxième lettre d'un pèlerin. — Pet. in-18, 52 pp. — Luçon, Bideaux et Antigny. Franco par la poste..... > 25 c.

RAPPEL (LE) DU ROI et Chants patriotiques. In-8°, 16 p. — Nantes, Libaros..... > 25 c.

RAPPORT sur le commerce et l'industrie de la Loire-Inférieure; par Édouard Normand, conseiller général. In-8°, 50 p. — Nantes, imp. Mangin et Giraud.

RECHERCHES historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan; par L. Rosenzweig, architecte. — Archives hospitalières. In-18, 64 pp. — Vannes, imp. Galles.

ROMAINS ET VÉNÈTES. Traditions et légendes; par L. Nicolazo de Barmon, officier supérieur de la marine. In-8°, 40 pp. et 3 pl. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

SOUVENIRS DU MOIS DE MARIE DE 1872. Conférences du R. P. Vallée, des frères pêcheurs dominicains, dans la paroisse Saint Malo de Dinan. In-12, 65 pp. — Dinan, imp. et lib. Bazouge.

TYPES RÉVOLUTIONNAIRES. Études sur Fouché et sur le communisme dans la pratique en 1793; par le comte de Martel, ancien préfet. In-18 Jésus, 793 pp. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Lachaud.... 5 fr.

UNE VISITE CHEZ LES TRAPPISTES. Notice sur l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Trappe de Meilleray, près de Châteaubriant (Loire-Inférieure); par Félix Benoist, 4^e édition, in-18, 52 pp. et vignettes. — Nantes, imp. Grinsard.

VIE DE M^r RENÉ-NICOLAS SERGENT, évêque de Quimper et de Léon, assistant au trône pontifical; par l'abbé Joseph-Marie Téphany, chanoine honoraire de Quimper. In-8°, 353 pp. — Quimper, imp. et lib. de Kerangal.

VIE ET PROPHÉTIES DE M. SOUFFRANT, ancien curé de Maumusson. In-12, 126 pp. — Nantes, imp. Bourgeois.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-TROISIÈME

ANNÉE 1873. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Deux pèlerinages : Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Salette, par M. <i>Hippolyte Le Gouvello</i>	5
L'Éducation libérale, par M. <i>Edmond Biré</i>	28
Un Guide de l'Art chrétien (fin), par M. l'abbé <i>P. Gaborit</i>	34
Les Grands Hommes du jour, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	46
Le Déclassé, nouvelle (suite), par M ^{me} <i>Blanche de Rosarnoux</i>	56
Poésie. — Épilogue pour un volume de satires, par M. <i>Victor de Laprade</i> , de l'Académie française.....	66
Notices et comptes rendus. — <i>Saint Louis et Alphonse de Poitiers</i> , de M. <i>Boutaric</i> , par <i>Dom François Plaine</i> . — <i>Le Fils du garde-chasse</i> , de M. <i>Émile Grimaud</i> ; <i>Puitesson, souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée</i> , de M. l'abbé du Tressay, par M. <i>Hippolyte Le Gouvello</i>	72
Chronique. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. <i>Louis de Kerjean</i>	80
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	88

FÉVRIER.

Le Problème de l'homme, par <i>Modestus</i>	89
Lettres inédites de M ^{me} <i>Swetchine</i>	98
Les Derniers Caraïbes, par M. <i>Léon Blévec</i>	107
Lord Brougham, par M. <i>Lucien D.</i>	116
Le Déclassé, nouvelle (suite), par M ^{me} <i>Blanche de Rosarnoux</i>	124
Galerie des poètes bretons. — <i>Emile Langlois</i> , par M. <i>Adolphe Orain</i>	132
Notices et comptes rendus. — <i>Lourdes depuis 1858</i> , de M. <i>Eugène de la Gournerie</i> , par M. le V ^{te} <i>Edouard Sioc'han de Kersabiec</i> . — <i>Discours et conférences sur l'éducation</i> , du R. P. <i>Captier</i> , par M. <i>A. de la Breure</i> . — M. <i>P.-C.-P. Duval</i>	150

Chronique. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. <i>Louis de Kerjean</i>	158
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	168

MARS.

Mœurs et usages des anciens Bretons, d'après les bardes du VI ^e siècle, par M. <i>Arthur de la Borderie</i>	169
Le Problème de l'homme (fin), par <i>Modestus</i>	198
Le Passé et le Présent, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	209
Poésie. — La Peste d'Elliant, par M. <i>Emile Grimaud</i>	218
Le Déclassé, nouvelle (suite), par M ^{me} <i>Blanche de Rosarnoux</i> ...	221
Notices et comptes rendus. — <i>Aigle et Colombe</i> , de M ^{lle} <i>Zénaïde Fleuriot</i> , par M. le V ^{te} <i>Edouard Sioc'h an de Kersabiec</i> . — <i>Essai sur l'origine des armoiries féodales</i> , de M. <i>Anatole de Barthélemy</i> , par M. <i>S. de la Nicollière-Teijeiro</i>	231
L'Art ancien à l'Exposition de Nantes, par M. <i>Charles Marionneau</i> .	234
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	248

AVRIL.

Le Passé et le Présent (fin), par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	249
Poésie. — Ce gueux de Tacite, par M. <i>Victor de Laprade</i> , de l'Académie française.....	274
Positivismisme et philologie. — M. <i>Littre</i> et son dictionnaire de la langue française, par M. <i>Lucien Dubois</i>	287
Fontaines et Chênes druidiques dans les Mauges, par M. <i>Charles Thenaisie</i>	302
Le Déclassé, nouvelle (fin), par M ^{me} <i>Blanche de Rosarnoux</i>	307
Vive l'Empereur ! poésie, par M. <i>Emile Grimaud</i>	320
Notices et comptes rendus. — <i>Mélanges historiques</i> , de M. l'abbé <i>Guillot de Corson</i> , par M. <i>Dom François Plaine</i> . — <i>L'Ange du Pouliguen</i> , de M. <i>N. Muller</i> , par M. <i>Emile Grimaud</i>	322
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	326
Bibliographie bretonne et vendéenne... ..	332

MAI.

Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne. — Enquête faite en 1235 sur les droits de Henri d'Avaugour, par M. <i>Anatole de Barthélemy</i>	333
Positivismisme et philologie. — M. <i>Littre</i> et son dictionnaire de la langue française (fin), par M. <i>Lucien Dubois</i>	348
Le Piège, proverbe, par M. <i>Alfred de Courcy</i>	378

TABLE GÉNÉRALE.

495

Poésie. — A M. de Beauchesne, par M. <i>Prosper Blanchemain</i> .	
— Aux Bretons, par M. <i>Maximilien Nicol</i>	388
Pèlerinage d'un breton aux Saints-Lieux de Provence, par M. l'abbé <i>Guillot de Corson</i>	395
Notices et comptes rendus. — Marguerite Le Nobletz, de Mme <i>Blanche de Rosarnoux</i> , par M. H. <i>Le Gouvello</i> . — Les Poèmes de Marbode, traduction en vers français, de M. S. <i>Ropartz</i> , par <i>Dom François Plaine</i>	403
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	407
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	412

JUIN.

Les Mac-Mahon, par M. <i>Pol de Courcy</i>	413
La Bretagne à l'Académie française, par M. <i>René Kerviler</i>	418
Un Guide de l'art chrétien — deuxième article — par M. l'abbé P. Gaborit.	428
Contes populaires des Bretons. — Le Pont de Londres, conte recueilli par M. F.-M. <i>Luzel</i>	444
Le Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	454
Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence (suite), par M. l'abbé <i>Guillot de Corson</i>	462
Notices et comptes rendus. — <i>Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges</i> , de M. F. Marvaud, par <i>Dom François Plaine</i> . — <i>Extraits des comptes et mémoriaux du roi René</i> , publiés par M. A. Lecoy de la Marche, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro. — <i>Le Dies iræ du Mexique; les Griffes du lion</i> , de M. Léon Sêché, par M. Louis de Kerjean. — <i>Sonnets capricieux</i> , de M. J. Autran, par M. Émile Grimaud. — <i>Poèmes civiques</i> , par M. Victor de Laprade. — <i>Quatrième pèlerinage vendéen à N.-D. de Lourdes. Deuxième lettre d'un pèlerin</i>	471
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	486
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	491

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

Deux pèlerinages : Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Salette, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 5-27. — Le Problème de l'homme, par *Modestus*, 89-97, 198-208. — Lettres inédites de M^{me} Swetchine, 98-106. — Le grand pèlerinage de Saint-Brieuc à Sainte-Anne d'Auray, 329-330. — Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*, 395-402, 462-469. — Le troisième pèlerinage des Bretons et des Vendéens à Lourdes, 407-410.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Mœurs et usages des anciens Bretons d'après les bardes du VI^e siècle, par M. *Arthur de la Borderie*, 169-197. — Le Passé et le Présent, par M. *Eugène de la Gournerie*, 209-217, 249-273. — Fontaines et Chênes druidiques dans les Mauges, par M. *Charles Thenaisie*, 302-306. — Enquête, faite en 1235, sur les droits de Henri d'Avaugour, par M. *Anatole de Barthélemy*, 333-347.

BIOGRAPHIE. — Les derniers Caraïbes, par M. *Léon Blévec*, 107-115. — Lord Brougham, par M. *Lucien D.*, 116-123. — M. P.-C.-P. Duval, 157. — M. Achille Joyau, 326-328. — M. Henri de la Gournerie, par M. *R. de C.*, 330. — M. Basile Moreau, 410. — M. l'abbé Meslé, 410. — L'amiral Mazères, 410.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, de M. *Boutaric*, par *Dom François Plaine*, 72-77. — *Puitesson, souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée*, de M. *l'abbé du Tressay*, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 78-79. — *Lourdes depuis 1858*, de M. *Eugène de la Gournerie*, par M. le V^{te} *Edouard Sioc'han de Kersabiec*, 150-152. — *Essai sur l'Origine des armoiries féodales*, de M. *Anatole de Barthélemy*, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro, 232-233. — *Mélanges historiques*, de M. *l'abbé Guillotin de Corson*, par *Dom François Plaine*, 322-323. — *Marguerite Le Nobletz*, de M^{me} *Blanche de Rosarnoux*, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 403-404.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean*, — de janvier : L'Exposition de Nantes (suite), 80-87; — de février : L'Exposition (suite), 158-167; — d'avril, 326-331; — de mai, 407-411; — de juin, 486-490.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Déclassé (suite et fin), par M^{me} *Blanche de Rosarnoux*, 56-65, 124-141, 221-230, 307-319. — Le Piège, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*, 373-387. — Le Pont de Londres, conte breton, recueilli par M. *F.-M. Luzel*, 444-453.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Les Grands Hommes du jour, par M. *Eugène de la Gournerie*, 46-55. — Emile Langlois, par M. *Adolphe Orain*, 142-149. — M. Littré et son dictionnaire de la langue française, par M. *Lucien Dubois*, 287-301, 348-372.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — L'Éducation libérale, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*, 28-33. — Le Fils du garde-chasse, de M. Emile Grimaud, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 77-78. — Discours et Conférences sur l'éducation, du R. P. Captier, par M. *A. de la Breure*, 153-157. — Aigle et Colombe, de M^{lle} Zénaïde Fleuriot, par M. *le V^{te} Edouard Sioc'han de Kersabiec*, 231. — L'Ange du Pouliguen, de M. N. Muller, par M. *Emile Grimaud*, 323-325. — Les Poèmes de Marbode, traduction en vers français, de M. S. Ropartz, par *Dom François Pluine*, 404-406. — Le Dies iræ du Mexique; les Griffes du Lion, de M. Léon Séché, par M. *Louis de Kerjean*, 477-479. — Sonnets capricieux, de M. J. Autran, par M. *Émile Grimaud*, 480-485. — Quatrième pèlerinage vendéen à N.-D. de Lourdes. Deuxième Lettre d'un pèlerin, 485.

POÉSIE. — Epilogue pour un volume de satires, par M. *Victor de Laprade*, 66-71. — La Peste d'Elliant, par M. *Emile Grimaud*, 218-220. — Ce gueux de Tacite, par M. *Victor de Laprade*, 274-286. — Vive l'Empereur! par M. *Emile Grimaud*, 320-321. — A. M. de Beauchesne, par M. *Prosper Blanchemain*, 388-390. — Aux Bretons, par M. *Maximilien Nicol*, 391-394.

BEAUX-ARTS.

Le Guide de l'art chrétien, de M. le comte *H. de Grimoüard de Saint-Laurent*, par M. l'abbé *Gaborit*, 34-45, 428-443. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. *Louis de Kerjean*, 80-89, 158-167. — L'Art ancien à l'Exposition de Nantes, par M. *Charles Marionneau*, 234-247.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 168, 248, 332, 412, 491-492.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

BIRÉ (Edmond). — *L'Éducation libérale*, par M. Victor de Laprade, 28-33.

BLANCHEMAIN (Prosper). — A M. de Beauchesne, poésie, 388-390.

BLÉVEC (Léon). — Les Derniers Caraïbes, 107-115.

D. (LUCIEN). — Lord Brougham, 116-123.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Enquête, faite en 1235, sur les droits de Henri d'Avaugour, 333-347.

DE C. (R.). — M. Henri de la Gournerie, 330.

DE COURCY (Alfred). — Le Piège, proverbe, 373-387.

DE COURCY (Pol). — Les Mac-Mahon, 413-417.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique de janvier, 80-87; de février, 158-167; d'avril, 326-331; de mai, 407-411; de juin, 486-490. — *Le Dies iræ du Mexique; les Griffes du lion*, par M. Léon Séché, 477-480.

DE KERSABIEC (V^{ie} Édouard Sioc'han). — *Lourdes depuis 1858*, par M. Eugène de la Gournerie, 150-152. — *Aigle et Colombe*, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot, 231.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Mœurs et usages des anciens Bretons, d'après les bardes du vi^e siècle, 169-197.

DE LA BREURE (A.). — *Discours et conférences sur l'éducation*, par le R. P. Captier, 153-157.

DE LAPRADE (Victor). — Epilogue pour un volume de satires, 66-71. — Ce gueux de Tacite, poésie, 274-286.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Les Grands Hommes du jour, 46-55. — Le Passé et le Présent, 209-217, 249-273. — Le Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes, 454-461.

DE LA NICOLLIÈRE-TELJEIRO (Stéphane). — *Essai sur l'origine des armoiries féodales*, par M. Anatole de Barthélemy, 232-233. — *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par M. A. Lecoy de la Marche, 472-476.

DE ROSARNOUX (M^{me} BLANCHE). — Le Déclassé, nouvelle (suite), 56-65, 124-141, 221-230, 307-319.

DUBOIS (Lucien). — M. Littré et son dictionnaire de la langue française, 287-301, 348-372.

GABORIT (Abbé). — *Le Guide de l'Art chrétien*, par M. le C^{te} H. de Grimouard de Saint-Laurent, 34-45, 428-443.

GRIMAUD (Emile). — La Peste d'Elliant, poésie, 218-220. — Vive l'Empereur ! poésie, 320-321. — *L'Ange du Pouliguen*, par M. N. Muller, 323-325. — *Sonnets capricieux*, par M. J. Autran, 480-485.

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). — Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence, 395-402, 462-470.

KERVILER (René). — La Bretagne à l'Académie française, 418-427.

LE GOUVELLO (Hippolyte). — Deux pèlerinages : Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Salette, 5-27. — *Le Fils du garde-chasse*, par M. Émile Grimaud, 77-78. — *Puitesson, souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée*, par M. l'abbé du Tressay, 78-79. — *Marguerite Le Nobletz*, par M^{me} Blanche de Rosarnoux, 403-404.

LUZEL (F.-M.). — Le Pont de Londres, conte breton, 444-453.

MARIONNEAU (Charles). — L'Art ancien à l'Exposition de Nantes, 234-247.

MODESTUS. — Le Problème de l'homme, 89-97, 198-208.

NICOL (Maximilien). — Aux Bretons, poésie, 391-394.

ORAIN (Adolphe). — Emile Langlois, 142-149.

PLAINE (Dom François). — *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, par M. Boutaric, 72-77. — *Mélanges historiques*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 322-323. — *Les Poèmes de Marbode*, traduits en vers français, par M. S. Ropartz, 404-406. — *Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges*, par M. F. Marvaud, 470-472.

SWETCHINE (M^{me}). — Lettres inédites, 98-106.

THENAISIE (Charles). — Fontaines et chênes druidiques dans les Mauges, 302-306.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME IV
(TOME XXXIV DE LA COLLECTION)

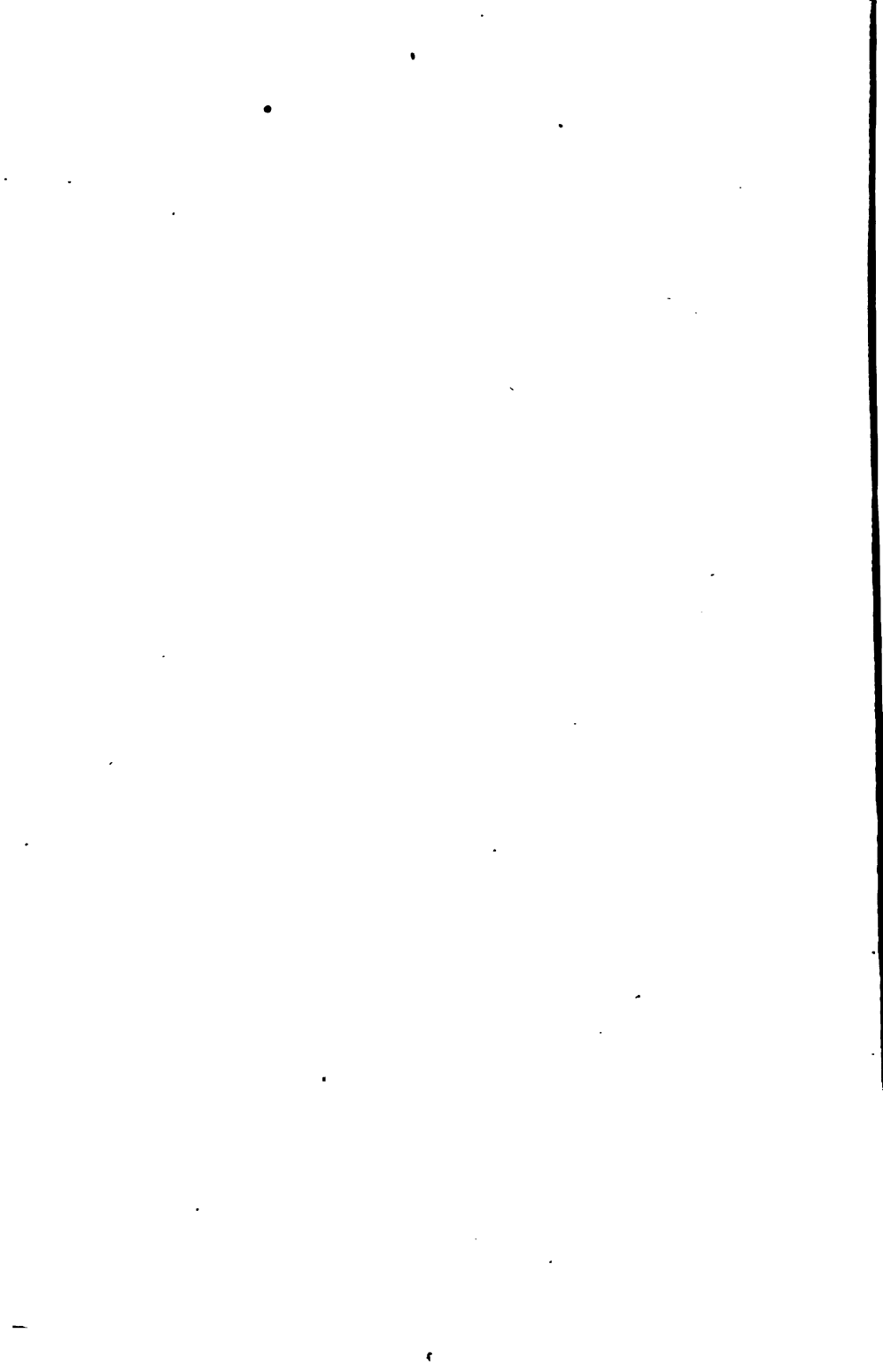
ANNÉE 1873. — DEUXIÈME SEMESTRE.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1873.



DES ORIGINES DE LA PRESSE RELIGIEUSE

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE AU TEMPS DE LA RESTAURATION, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. Un vol. in-18, Paris, Didier.

I

La librairie Didier nous envoie ce livre, dont je m'empare à l'instant, car il me reporte vers un temps que j'ai connu et vers des amis que je n'oublierai jamais. Les premières lignes de l'auteur sont solennelles et tristes. Elles portent la date du 30 octobre 1870, c'est-à-dire de l'époque néfaste qui reste marquée dans notre histoire par la perte d'Orléans et la capitulation de Metz.

« La pluie bat mes fenêtres, et, sur la mer qui m'entourne, l'orage roule en grondant, comme une canonnade lointaine. A l'impassible ciel d'azur qui semblait insulter à mes souffrances succède un ciel triste comme mon âme. Toute promenade est impossible; rien, d'ailleurs, ne m'intéresse à cette heure, dans ces lieux déserts, où je demeure comme écrasé sous le poids de mes pensées. Mon Dieu! combien a été rapide dans sa course la trombe qui vient de passer sur mon pays, en m'atteignant dans le repos de mon foyer, et que votre Providence fait bien de nous cacher l'avenir pour nous laisser au moins savourer en paix la passagère douceur de nos jours heureux? »

Et lorsque le vieux Français, le vieux chrétien, ajoute : « De mes quatre fils un seul reste auprès de moi; c'est celui que ma tendresse dispute depuis deux ans à la mort, noble cœur aujourd'hui plus torturé par le sentiment de son impuissance que par l'aiguillon

de ses douleurs ⁴ », qui ne serait ému de cette amère, mais ferme souffrance ?

Ce fut pour chercher une trêve aux pensées qui l'obsédaient que M. de Carné se prit à étudier l'action de la Providence dans le passé de sa vie, où, comme il l'appelle trop modestement, d'une *vie obscure*, au moment où il *cessait de l'entrevoir dans l'économie générale des choses du monde*.

« A l'ineffable joie de retrouver sa trace, dit-il, j'aimerais à joindre celle de reconstituer l'unité morale de ma vie, en m'expliquant la filiation logique de mes opinions et de mes idées par les impressions mêmes qui les ont provoquées. Ces douces remembrances me remettent en présence de la première pensée qui ait fait battre mon cœur ; elles me rappellent des travaux entrepris et poursuivis, pour la défense de leur foi, par des amis bien chers, disparus dans la plénitude d'une confiance qui faisait notre force comme notre bonheur, et j'invoquerai leur mémoire, afin d'en obtenir force et courage au déclin de mes espérances et de mes années. Le cours de ces études rétrospectives me fournira l'occasion de rétablir le sens et la portée des idées qui présidèrent, en 1829, à la fondation du *Correspondant*, fondation que suivirent, après la révolution de 1830, les nobles luttes, à l'origine desquelles je crois utile de remonter, afin d'en constater le véritable caractère. Heureux, si je parviens, en dessinant d'incomplètes esquisses, à me reposer à l'ombre du passé pour alléger le poids mortel de l'heure présente ! »

Ces esquisses offrent, en définitive, un double intérêt : celui

⁴ M. le V^e Louis de Carné était attaché au ministère des affaires étrangères et avait fait partie de la Commission d'exploration du Mekong. Cette exploration s'était étendue des bouches du Mekong à celles du fleuve Bleu, à travers le Cambodge, le Laos, la Birmanie et la Chine. Elle fut des plus pénibles et des plus meurtrières. Le jeune de Carné échappa à la mort, mais il ne put échapper à la maladie qui finit, après deux ans, par le conduire au tombeau. Il avait été décoré pour sa belle conduite, et il a laissé une intéressante relation de son voyage, dont son père s'est fait l'éditeur dévoué et ému. Le V^e de Carné est décédé au Pérennon, près de Quimper, le 23 novembre 1870. Il avait vingt-sept ans.

d'abord qu'ont toujours des *Mémoires*, lorsqu'ils sont écrits avec verve, et celui qui s'attache à l'histoire de la presse religieuse parmi nous. On peut dire, en effet, que l'ancien *Correspondant* figure dans la généalogie de toutes nos feuilles religieuses. Ce n'est déjà plus un père, c'est un ancêtre; mais la filiation peut toujours être facilement suivie.

A ce double intérêt se joint le charme de nombreux et vivants portraits tracés par un homme d'un caractère élevé, qui a beaucoup vu et généralement bien vu; portraits vivants, formant comme une suite de tableaux d'intérieur dessinés à la manière de Greuze, avec un peu plus de solennité, mais non moins d'esprit.

Le premier de ces portraits est, à lui seul, un petit chef-d'œuvre. C'est celui du chevalier de Lanzay-Trézurin, une momie du XVIII^e siècle, qu'on prendrait pour une charge, si ce type malheureusement ne nous était bien connu. J'ai souvent ouï raconter que lorsque les émigrés firent célébrer à Constance un service pour Marie-Antoinette, le prédicateur s'étant avisé de représenter les crimes de la Révolution comme des conséquences du philosophisme voltairien, un assistant, un émigré, cria de sa place : — « Ce n'est pas vrai ! » — Si le chevalier de Trézurin avait quitté la France, j'aurais dit, en lisant M. de Carné : C'était lui. — Autant, en effet, le chevalier de Trézurin était royaliste, et royaliste comme on l'était sous Louis XV, autant il était voltairien. « Avec les habitudes de son temps, dit M. de Carné, il en avait les idées, ne reconnaissant à celles-ci qu'un seul tort, celui d'avoir concouru au renversement de la monarchie, dont M. de Voltaire aurait été, d'après lui, le plus ardent défenseur. »

Tel fut le mentor, un mentor octogénaire, que des circonstances fortuites donnèrent à notre jeune Breton, lorsqu'il arriva à Paris, à l'âge de seize ans. M. de Trézurin était son grand-oncle; il lui avait offert l'hospitalité et lui donna en deux mots ses instructions. C'était de tirer bon parti des ressources qu'il allait trouver dans la capitale; le vieillard ajoutait qu'il y vivrait à ses périls et risques, et que, s'il succombait aux dangers qu'on y rencontre, il ne tarde-

rait pas à le regretter, une bonne conduite n'étant pas moins nécessaire pour faire son chemin dans le monde que pour conserver sa santé. Cela dit, il l'engagea à visiter les curiosités de la grande ville, sans se faire écraser par les voitures ¹.

Je le répète, le chevalier de Trézurin ne peut être considéré seulement comme un individu; il doit l'être comme un type, dont le dernier marquis de Villette était encore, il y a quelques années, la fidèle expression parmi nous. La Révolution n'avait été pour ces singuliers tenants de la royauté qu'un rêve durant une longue nuit qui avait donné beau jeu aux voleurs, et, au réveil, ils se retrouvaient les *voltigeurs* de Richelieu ou de Lauzun, comme devant.

Etranges mentors pour la jeunesse ! M. de Carné avait, à Paris, il est vrai, un autre parent, député, homme d'esprit et homme de lettres, M. de Kératry, en un mot, l'auteur de *Mon habit mordoré* et d'*Inductions morales et physiologiques* sur l'Être, ouvrage dans lequel il avait su faire entrer un pompeux éloge de l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui avait dissous la chambre *introuvable*. A l'en croire, cette ordonnance n'avait pas moins fait que rendre une *patrie à vingt-neuf millions de citoyens !!!* ²

Gentilhomme déclassé, M. de Kératry ne s'était pas moins enthousiasmé pour Jean-Jacques que M. de Trézurin pour Voltaire. Il avait d'ailleurs traversé la Révolution comme lui, mais avec quelques mois de prison de plus, sans y jouer de rôle actif d'aucun genre, écrivant tantôt des idylles, genre Gessner, tantôt de railleuses fantaisies, genre Sterne. Désirant plus tard se lancer dans la politique et ayant quelque peu tracé sa voie dans ses *Inductions morales*, il brigua et obtint un mandat de député de ces ardents patriotes de Brest, « qui préféreraient, disait-on, les inductions morales aux inductions jésuitiques ³. » A partir de ce moment, M. de Kératry devint,

¹ *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 13.

² *Inductions morales*, l. v., ch. xii.

³ Voir le *Courrier français* du 21 octobre 1819, dans lequel on annonce comme ayant déjà eu lieu l'avortement de la mission de Brest, qui ne s'ouvrit que trois jours après et dut céder, on se le rappelle, à une émeute *libérale*.

suivant le mot de M. de Carné ¹, un des *Dii minores* de la pléiade olympique qui soufflait le feu de la Révolution sur toute la France.

Ainsi deux jugements faux, deux libres-penseurs, l'un aristocrate entêté, l'autre démocrate à blason, tels furent les deux pôles entre lesquels sut se former un des hommes qui ont le plus vaillamment combattu pour les droits de Dieu et nos libertés religieuses.

« Rien ne réussit moins près des jeunes gens, dit M. de Carné, que la légèreté chez les vieillards. » Aussi, en entendant M. de Trézurin lui prédire une place sur le canapé doctrinaire, avec un sourire narquois qui semblait dire :

Prétez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien,

il fut pris d'un dégoût profond et pour cette étrange personnification de l'ancien régime et pour Voltaire, son idole. « La frivolité sénile me rendit grave, dit-il, et j'accueillis avec ardeur les idées de mon temps, en présence d'un débris d'une autre époque qui ne savait pas m'inspirer le respect auquel ont droit les ruines. »

Ceci prouve à la fois beaucoup d'énergie et de bon sens; mais M. de Kératry, dont le libéralisme se résumait en une conspiration permanente, n'eût-il pu, de son côté, dégoûter du libéralisme? La chose était très-possible. Elle n'eut pas lieu cependant. M. de Carné ne confondit pas l'écrivain du *Courrier français* avec le nouveau régime, tout en confondant, un peu trop peut-être, avec l'ancien M. de Trézurin et Voltaire.

« Lorsque j'évoque, après un demi-siècle, poursuit l'auteur, ces souvenirs au milieu desquels se dressent d'ardentes images et que je me représente, dans mon inexpérience absolue, conduit au port par le flot même qui semblait devoir m'en écarter, je m'incline, les yeux pleins de larmes, sous la main qui m'a visiblement préservé. » Ce sont les âmes qui pensent ainsi que Dieu sauve.

Nous ne suivrons point M. de Carné à la Sorbonne, où il allait,

¹ On comprend que j'aie été d'ailleurs moins réservé dans l'appréciation du rôle politique de son parent que M. de Carné n'a dû l'être. Cette réserve était de bon goût de sa part; elle ne le serait nullement de la mienne.

naux monarchiques. » Je suis obligé de dire que de ce nombre se trouvait le *Journal des Débats*, dans lequel j'ai lu, aux *Bonnes-Études*, de 1825 à 1830, toutes les diatribes possibles contre les jésuites. « Ses fondateurs, je continue de citer, avaient oublié que le jardin du Luxembourg se trouvait à deux pas et que, pour cinq centimes, les étudiants peu flattés d'une tutelle politique maladroitement étalée, ne manqueraient point, dans leurs promenades journalières, de lire les feuilles de l'opposition, plaisir qu'ils prenaient, en effet, avec l'avidité toujours provoquée par le fruit défendu. »

Le dirai-je ? M. de Carné me semble beaucoup trop impressionné par le souvenir des leçons de M. de Trézurin, leçons qui tournèrent bien pour lui, mais qui auraient pu tourner mal pour mille autres. Eh ! mon Dieu, nous n'ignorons pas qu'avec trois sous on peut se procurer le *Dictionnaire philosophique* ou les *Lettres de la montagne* dans un cabinet de lecture, et cependant l'idée ne nous vient jamais de les mettre entre les mains de nos élèves. Nous exerçons même une certaine surveillance sur les journaux qui sont ou peuvent être admis dans nos cercles d'étudiants ou d'ouvriers ; parce qu'il y a des mensonges, il y a des hontes, qui, M. de Carné en conviendra, ne sont nulle part de bonne compagnie. Qu'il y ait des personnes que cela gêne, je le veux bien ; mais, aujourd'hui comme alors, je maintiens que, dans les cercles fondés sous les auspices de la religion, c'est le petit nombre.

Ici se présente une anecdote dont j'ai déjà parlé, mais sur laquelle il est utile de revenir, parce que, me dit-on, on s'obstine à en inférer que la congrégation avait des pratiques secrètes. « Lorsque je fus admis, à la fin de 1825, au ministère des affaires étrangères, nous dit M. de Carné, je fus introduit dans le cabinet d'un haut employé de ce département, auquel je remis une lettre d'un haut personnage de la droite dont le concours m'avait été des plus utiles. Ce fonctionnaire, aussi ardent dans ses convictions qu'il était *tiède dans ses croyances*, avait peu profité du précepte classique de M. de Talleyrand et s'obstinait à déployer du zèle. Il me fit un accueil très-bienveillant..., et me tendant la main avec beaucoup de

cordialité, enlaça ses doigts aux miens d'une façon qui m'embarassa, sans que j'y rattachasse d'ailleurs aucune signification précise. L'entretien fut, de sa part, plutôt encourageant qu'abandonné, ce monsieur paraissant attendre jusqu'à la fin un mot ou un geste qui correspondit au mouvement dont le sens m'échappait. Lorsque, quelques jours après, il m'arriva de parler de cette entrevue à un homme pourvu de plus d'expérience que je n'en possédais moi-même, et quand j'eus incidemment mentionné le geste qui m'avait étonné : — « Ah ! maladroit, s'écria-t-il, c'était la chaîne, il fallait passer le pouce dans l'anneau. Vous avez manqué votre fortune. » — Il me fut révélé, ce jour-là, que, lorsque les sociétés secrètes ne sont pas dangereuses, elles sont ridicules. »

Fort ridicules, à coup sûr, et d'autant plus sottes que c'était une sottise imitée et toute libérale. Qui ne sait, en effet, que la franc-maçonnerie était peuplée de libéraux, et que le rit écossais particulièrement possédait, à lui seul, presque tous les hauts bonnets du libéralisme. Or, c'est là surtout que fleurissent et s'épanouissent les pratiques secrètes. Les *ventes des carbonari* y ajoutaient d'affreux serments; puis, chaque secte eut, en outre, son signe public, affiché : gilet à la Robespierre, cheveux à la Benjamin Constant, chapeau à la Bolivar.

Ai-je besoin d'affirmer que de pareils usages furent toujours complètement étrangers à la *congrégation*? — Mais, cependant, l'histoire de l'anneau? — me dira-t-on. L'histoire de l'anneau ne peut évidemment concerner que les *chevaliers de l'anneau*, société royaliste, il est vrai, mais qui n'était nullement la *congrégation*. Cela résulte même clairement du récit de M. de Carné. L'homme à l'anneau était, en effet, nous dit-il, *tiède en ses croyances*, ce qui, on nous l'accordera bien, n'était nullement le fait des congréganistes. La société des *chevaliers de l'anneau*, formée dans le Midi, sous l'Empire et contre l'Empire, n'avait pas cessé d'exister avec lui, et elle conserva, à ce qu'il paraît, les petites manœuvres de ses premiers jours, au temps de la terrible police du duc de Rovigo. On prétend qu'elle ne fut pas sans influence sur M. de Villèle, qui

était du Midi ; mais cette influence dura peu et le ministre ne fut pas étranger à sa dissolution.

Quant à la congrégation, elle resta, quoi qu'en aient dit les feuilles libérales, ce qu'elle devait être, une association pieuse. J'ai sous les yeux la liste de ses membres, et à part Rainneville, qui fut appelé très-jeune par M. de Villèle à un poste de confiance qu'il occupa si dignement, je n'en vois véritablement pas dont les promotions ou l'avancement aient pu provoquer la moindre surprise. Il fallait attendre 1830, pour voir une *curée* de places et d'emplois, comme celle que Barbier a si énergiquement peinte dans ses *Iambes*. On conviendra, du moins, que ce n'étaient pas les gens religieux que l'on distinguait alors dans la meute.

« Vous avez manqué votre fortune », avait-on dit à M. de Carné. Heureusement il n'en fut rien. Les différents ministres qui se succédèrent au boulevard des Capucines, accordèrent tous au jeune diplomate l'estime qu'il méritait. Il remplit une mission en Espagne et en Portugal, fut ensuite attaché à la direction politique du ministère, où il trouva un travail *solide, en plein accord avec ses goûts*, et put même, à ses heures de loisir, rédiger une feuille, où il ne craignit pas, sous l'administration Polignac, d'exprimer des idées différentes de celles du ministre, ce qui ne le fit ni congédier ni même blâmer. *O tempora ! o mores !* Les temps, ce me semble, ne tardèrent pas à devenir plus durs et les mœurs moins douces.

Le voyage de M. de Carné dans la péninsule ibérique offre un vif intérêt. On y voit à l'œuvre les hommes et les partis, sous le triste règne de Ferdinand VII, et à l'heure même où don Miguel, nommé régent du Portugal par son frère don Pedro, pendant la minorité de dona Maria, sa fille, fut proclamé roi lui-même par les Cortès. Peu favorable à don Miguel, l'auteur n'en constate pas moins un fait, c'est que ce prince avait pour lui l'opinion des masses. Je sais bien que ce n'est pas tout ; mais je ne puis oublier, en même temps, qu'en France nous avons dû notre salut deux fois, en 1848 et en 1871, à la *démocratie rurale*. Livrée à elle-même, elle a généralement l'esprit plus droit que les *capacités* des villes,

parce qu'elle a moins d'ambition. Malheureusement elle est facilement circonvenue ; mais elle n'est jamais la première à l'être ; c'est quelque chose.

« L'intelligence, ajoute M. de Carné, ne tarde jamais longtemps à prendre le pas sur le nombre ; à elle seule appartient l'avenir. » Dieu le veuille, pourvu que ce ne soit ni l'intelligence de Louis-Philippe qui nous a si habilement conduits à Ledru-Rollin, ni celles des Napoléons qui nous ont menés de succès en succès à Waterloo et à Sedan, ni le génie multiple de nos républicains, qui trouve toujours si merveilleusement le chemin de l'abtme.

M. de Carné donne enfin comme preuve de cette suprématie définitive de l'intelligence ce qui est arrivé dans la Péninsule à don Carlos et à don Miguel. « Ces princes, dit-il, représentaient, il y a quarante ans, une *majorité numérique incontestable*, et il n'y a pas aujourd'hui, même au sein de l'anarchie *la plus encourageante* pour tous les prétendants, *un seul partisan assez résolu pour relever leurs drapeaux.* » Ne serait-il pas plus juste de dire que, même après sept ans de guerre et trente ans de paix, don Carlos, tout au moins, est le seul prétendant pour lequel des populations entières n'hésitent pas à braver la mort, en relevant son drapeau ?

M. de Carné revint de Portugal par l'Angleterre, où il eut une très-curieuse entrevue avec O'Connell. Ses observations, ses portraits, celui entre autres du vieux duc de Wellington, sont à la fois d'une finesse qui attache et d'une vérité qui s'impose. « J'arrivai à Paris, continue l'auteur, pour recevoir le dernier soupir du grand-oncle nonagénaire qui, pendant dix ans, m'avait admis sous son toit. Il voulut bien me laisser un souvenir et mourut dans les bras de la religion, prenant la mort plus au sérieux qu'il n'avait pris la vie. »

Personne ne sera surpris de cette fin. Il n'y a pas d'apostolat plus efficace, surtout pour un vieillard frivole et incrédule, que la vue d'une jeunesse grave, studieuse, croyante, estimée, et qui, toute jeune qu'elle soit, sait être bonne pour la vieillesse. Nulle prédication ne pourrait être aussi éloquente que ce pieux exemple et cette muette leçon.

En sa qualité de diplomate et aussi d'homme de bonne et très-bonne société, M. de Carné était fort répandu ; aussi les visages célèbres se rencontrent-ils nombreux sur son chemin, et il les peint en quelques traits toujours vifs. Je recommande surtout celui de M. Royer-Collard, cet éloquent oracle de la bourgeoisie, qui en était venu à « s'inquiéter beaucoup plus des souvenirs de l'*Œil-de-bœuf* que des souvenirs des clubs, et à redouter les marquis plutôt que les Jacobins. » Il faut le voir, conduisant la Révolution jusqu'à la limite qu'il lui a fixée, puis devenant *silencieux et morose* en s'apercevant que la Révolution ne connaît pas le dieu Terme. C'est du véritable Holbein.

Et M. Lainé, dont la voix vibrerait sous l'action de deux courants contraires, qui, loin de se neutraliser, l'emportaient tour à tour, tantôt à contre-courant, tantôt à la dérive, *puritain doublé d'un cavalier* ; et Benjamin Constant, *conteur lettré*, mais nature *sceptique jusqu'au cynisme* ; Foy, qui *s'efforçait d'associer la prudence d'un chef d'armée au brillant entrain d'un soldat* ; et les *classiques, les romantiques*, le salon littéraire du vieux Lacretelle, cénacle de classiques en voie de désertion ; le salon de M^{me} d'Hautefeuille, d'Anna-Marie, comme elle se nommait en tête de ses livres, *imagination romanesque, tempérée par une rare élévation d'esprit* ; celui de la duchesse de Duras, dans lequel l'auteur d'*Ourika* semblait un peu présider une thèse ; le fauteuil de M^{me} Swetchine, qui finit par avoir *quelque chose de la sainte intimité d'un confessionnal* ; la chaise-longue de M^{me} de Montcalm, autour de laquelle *chacun mesurait la portée de ses paroles, pour ne pas dire celle de sa voix*. C'est vivant et c'est charmant.

Je ne puis enfin oublier M^{me} d'Aguesseau qui, pour porter M. de Châteaubriand au pouvoir, aurait volontiers *dressé des barricades contre la monarchie, en les surmontant du drapeau blanc*.

Ce fut chez elle, dit M. de Carné, « que s'établirent mes relations avec plusieurs des jeunes écrivains du *Globe*, rapports auxquels se rattache la fixation d'une date importante dans ma vie intellectuelle. Ce commerce fit, en effet, comprendre pour la première

fois, à plusieurs de mes amis, comme à moi-même, que nous ne pouvions moins faire pour nos croyances religieuses que d'autres ne faisaient pour de pures théories philosophiques, et que le repos obtenu dans la vérité possédée ne dispensait ni de la peine de la démontrer, ni de l'obligation de la défendre. » Admirables sentiments et belles paroles !

Le seul journal spécialement religieux qui existât alors, l'*Ami de la Religion et du Roi*, était, en quelque sorte, le *Moniteur* du clergé, et si son vénérable directeur, Picot, avait fait preuve, plus d'une fois, d'une élévation d'esprit qui commençait à entrevoir le faible des théories gallicanes, rarement néanmoins il s'aventurait hors des traditions de 1682, et ne prétendait, dans tous les cas, exercer d'action que sur les presbytères. Les journaux royalistes, la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, l'*Étoile*, le *Drapeau blanc*, étaient, sans doute, religieux, mais la religion, dans leurs colonnes, ne venait qu'après la politique, tandis qu'on sentait de plus en plus le besoin d'un organe qui ne fit intervenir la politique qu'après la religion. Le *Mémorial catholique*, fondé en 1824 par les abbés Gerbet et de Salinis, avec le concours de M. de Bonald et du spirituel C^o O'Mahony, alla, le premier, droit au but, non sans soulever de vives récriminations. Le premier, il osa rompre en visière avec ces prétendues libertés, dont on avait fait des chaînes pour l'Eglise de France; il osa réhabiliter Grégoire VII et ouvrir énergiquement la voie qui nous a menés au concile du Vatican. L'abbé Gousset, depuis archevêque de Reims, l'abbé Doney, qui devint évêque de Montauban, Henri Lacordaire, qui n'était encore qu'avocat ¹, et le savant abbé Rohrbacher, faisaient dans cette *Revue* leurs premières armes, et le jeune abbé Guéranger y commençait cette attaque contre les liturgies particulières, qui a été couronnée d'un si merveilleux succès.

« Le *Mémorial*, avaient dit ses rédacteurs en commençant leur œuvre, s'efforcera de faire connaître, sous toutes ses faces, l'état

¹ Voir un article de lui sur le *droit public*, dans le numéro de mars 1824. Il n'entra à Saint-Sulpice qu'au mois de mai suivant.

actuel de l'esprit humain en religion, en philosophie, en littérature. Cette connaissance peu commune est d'une importance extrême. Pour agir sur son siècle, il faut l'avoir compris. »

C'était très-bien, mais deux choses nuisaient à l'œuvre : la première, d'être trop uniquement l'œuvre des amis de l'abbé de la Mennais et, par suite, d'avoir pour ennemis tous ses adversaires ; la seconde, d'avoir une rédaction trop ecclésiastique, ce qui lui permettait peu de se répandre parmi la jeunesse du monde. Et cette jeunesse cependant, il importait de la guider, de la rallier, de la former aux luttes qu'une prétendue science et de trop réelles passions engageaient chaque jour avec la vérité.

Parmi les hommes qui furent les plus actifs et les plus intelligents organisateurs de l'armée du bien, nous devons citer, en première ligne, l'abbé de Salinis, pour qui une fondation n'était jamais que le prélude d'une autre, et Bailly de Surcy, dont la maison était, depuis plusieurs années, le centre d'un mouvement intellectuel très-marqué dans la jeunesse catholique. L'un et l'autre sentaient profondément la nécessité d'une action indépendante du gouvernement pour la défense des intérêts religieux. Qu'arrivait-il, en effet ? Le gouvernement étant réputé le protecteur de la religion, l'opposition politique n'avait rien trouvé de mieux que de mettre ses attaques contre le trône sous le couvert des coups qu'elle portait à l'autel. Le gouvernement perdait-il du terrain ? C'était ainsi du terrain religieux qu'il perdait. En cédait-il, sur la foi d'un de ces ministères de conciliation qui, pour concilier, apaiser, ne savent que céder toujours ? c'était aux dépens de la religion qu'il cédait. Or, chaque pas en arrière provoquait aussitôt de l'autre côté un nouveau pas en avant, car toutes les passions se ressemblent, elles disent toutes comme l'avarice : *Apporte, apporte.*

Il était donc essentiel que les catholiques se missent à l'œuvre et que, sans rêver la séparation de l'Église et de l'État, ils ne laissassent du moins ni l'Église compromettre l'État aux yeux des libéraux, ni l'État compromettre l'Église aux yeux des fidèles.

C'est de cette pensée que naquit l'*Association pour la défense de la*

religion catholique. Un des premiers buts qu'elle dut se proposer fut évidemment de lutter contre l'influence dissolvante de la presse immorale et incrédule, par l'action persévérante d'une presse honnête et religieuse. Le mal était arrivé, en effet, à ses dernières limites. Ainsi, il était constaté par le *Journal de la Librairie* que, de 1816 à 1824, il avait été imprimé 31,600 exemplaires des œuvres de Voltaire, formant un total de 1,598,000 volumes; 24,500 exemplaires des œuvres de Rousseau, formant 492,500 volumes; plus 288,900 volumes d'ouvrages séparés des mêmes auteurs; 138,000 volumes des romans impies et orduriers de Pigault-Lebrun; enfin 268,500 volumes de mémoires et d'abrégés historiques irréligieux. Ce n'était donc pas moins de 2,785,900 paquets de poison répandus en huit ans sur la France; soit 348,237 par an, et 954 par jour ¹.

Il y avait assurément de quoi s'effrayer, de quoi désespérer peut-être. Les catholiques cependant ne désespérèrent pas et, malgré l'attrait si puissant du mal sur notre nature déchuë, ils résolurent hardiment de lui opposer l'attrait du bien. Une *Société des Bons Livres* se forma, non-seulement dans le but de réimprimer un très-grand nombre d'ouvrages utiles, mais encore de provoquer, par des prix, la composition de traités sur la religion, la philosophie, l'archéologie, l'histoire et les sciences mathématiques, physiques, physiologiques et médicales. Le programme était vaste; s'il ne fut pas complètement rempli, il donna lieu néanmoins à d'excellents ouvrages, parmi lesquels je citerai l'*École d'Athènes*, du président Riambourg, admirable tableau des *Variations et Contradictions de la philosophie ancienne*.

Mais ce n'était pas tout d'avoir de bons livres, il fallait les répandre. Vint alors l'heureuse idée des bibliothèques paroissiales. Ces bibliothèques furent en peu de temps dotées de plusieurs millions de volumes.

On voit que, même sous la Restauration, le clergé fut loin d'être

¹ « Si le monde entier entendait le français, écrivait M. de Bonald dans le *Mémorial*, il y aurait de quoi bouleverser le monde. »

inerte, comme on l'en a souvent accusé; car la première pensée vint de lui, et le succès vint également de lui. Je ne pourrais d'ailleurs que répéter sur ce point ce que j'ai dit par deux fois dans la *Revue* ¹, c'est qu'aucune époque n'a été plus féconde en œuvres religieuses. Or, les œuvres religieuses seront toujours et partout les meilleures œuvres politiques. N'est-ce pas le Sage qui a dit : « L'âme d'un homme pieux (*virī sancti*) est souvent plus clairvoyante que sept sentinelles assises sur un lieu haut pour tout découvrir ². »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ T. XXVIII, pp. 28 *et seq.*, et T. XXXII, pp. 265 *et seq.*

² *Eccli.* xxxvii, 18.

(La suite à la prochaine livraison.)



LE SEIGNEUR DE BAZOGES

CHRONIQUE DU XVI^e SIÈCLE DANS LE BAS-POITOU.

I

Le Château.

Vers la fin du XVI^e siècle, le château de Bazoges était une noble et forte demeure féodale, et une des plus puissantes seigneuries du Bas-Poitou. Son donjon quadrangulaire, qui élève encore fièrement aujourd'hui vers le ciel ses épaisses murailles noircies par le temps, était alors entouré de constructions considérables dont il ne reste plus que des ruines ¹. Le château et son vaste préau étaient renfermés par des fossés larges et profonds, revêtus de murs crénelés et défendus par de nombreuses petites tours. La chapelle du château, qui est devenue depuis l'église paroissiale de Bazoges, était elle-même crénelée, renfermée dans cette enceinte et ajoutait encore à ses moyens de défense. Son pont-levis, placé en face de la cour carrée qui entourait le donjon, devant une épaisse porte de fer et une forte herse de bois de chêne, était la seule issue par où l'on pouvait pénétrer dans le château. La cour intérieure était elle-même séparée du préau par d'épaisses murailles, avec herse et porte de fer.

¹ La conservation du donjon de Bazoges est due à un honorable habitant de la Vendée, ami éclairé des beaux-arts, M. Pervinquière, qui, il y a quelques années, a acheté et sauvé de la démolition le vieux et noble monument du moyen âge.

Le château de Bazoges, construit dans le moyen âge, avait repoussé victorieusement bien des assauts dans les longues guerres soutenues contre les Anglais. Comme toutes les petites forteresses féodales, il avait perdu une partie de son importance depuis l'emploi de l'artillerie, et n'aurait pas pu résister à un siège régulier ; mais il n'avait rien à craindre d'une surprise, et ses fortes murailles pouvaient encore opposer une longue et sérieuse résistance.

Depuis deux siècles, la seigneurie de Bazoges était possédée par la noble famille de Girard, et au XVI^e siècle, le château était habité par le chevalier Maurice Girard, dernier descendant de la branche aînée de cette ancienne et illustre maison. C'était un vieux chevalier, qui, malgré son âge avancé, et ses nombreuses blessures, avait encore la vigueur de la jeunesse et était resté le type accompli de l'ancienne chevalerie. Jamais cœur plus brave et plus loyal n'avait battu sous une armure de fer. Son sang avait coulé pour la France sur les champs de bataille, et il n'y avait pas un seul habitant du pays qui ne rendît justice à sa bonté, à sa bienveillance et à ses nobles vertus. Sa longue vie si bien remplie avait été cependant éprouvée par de cruels malheurs ; mais il les avait supportés avec la résignation du chrétien et la fermeté du soldat. A l'époque si profondément troublée des dernières années du XVI^e siècle, son caractère n'avait pas faibli, il avait gardé sa foi religieuse et sa foi politique, et était resté inébranlable dans son dévouement au catholicisme et à la royauté.

Nous allons le suivre dans cette longue carrière, où il rencontra tant de difficultés et de cruelles épreuves, et où il ne s'écarta jamais de la ligne du devoir et de l'honneur.

Dans sa jeunesse, il avait fait ses premières armes dans les guerres d'Italie, sous son puissant et illustre suzerain Louis de la Trémouille, vicomte de Thouars. A dix-huit ans, il se trouva à la funeste mais glorieuse défaite de Pavie, où François I^{er} montra comment un vrai roi de France sait par son héroïsme conserver l'honneur et se montrer supérieur à la mauvaise fortune. Les plus braves chevaliers tombèrent en combattant près du roi ; Louis de

la Trémouille fut mortellement frappé. Maurice de Bazoges fut renversé au milieu des morts et des mourants ; mais, malgré sa grave blessure, se traîna hors du champ de bataille, rejoignit les débris de l'armée et put rentrer en France. Plus tard, il retournait en Italie, et faisait partie de l'expédition commandée par M. de Lautrec, commencée si brillamment, et qui finit par un désastre sous les murs de Naples. Après la mort de M. de Lautrec, dans un combat désespéré pour soutenir la retraite, il fut de nouveau gravement blessé, et tomba frappé de trois coups de lance. Dans la nuit qui suivit cette terrible journée, un fidèle serviteur, Pierre Hubert, qui avait combattu bravement avec Maurice, vint sur le champ de bataille relever le corps de son maître. Il s'aperçut qu'il respirait encore, et le porta tout sanglant dans le château d'un seigneur italien partisan de la France. Là, Maurice fut rendu à la vie par les soins les plus dévoués, et en guérissant de ses blessures, il trouva dans son cœur la plus profonde reconnaissance pour l'hôte généreux qui l'avait accueilli comme un père, et l'amour le plus pur pour sa fille, charmante Italienne qui, après avoir porté au jeune blessé l'intérêt et la sollicitude d'une sœur, éprouva aussi pour lui des sentiments plus tendres. Maurice, orphelin dès son bas âge, n'avait à obtenir que le consentement de sa nouvelle famille : il lui fut accordé facilement, et bientôt un vénérable prêtre bénit le mariage dans la chapelle du château. Un mois après, le seigneur de Bazoges, heureux et guéri de ses blessures, revenait en France, et ramenait dans son vieux donjon, celle qui, après lui avoir sauvé la vie, allait lui assurer de longues années de bonheur. La naissance d'un fils vint combler les vœux de l'heureux ménage, et longtemps après, Dieu leur accorda une dernière faveur en leur donnant une petite fille qui reçut le doux nom de Marie.

Mais, après un ciel sans nuages, vinrent les jours de deuil et de malheur. A son retour d'une expédition militaire pour le service du roi, le seigneur de Bazoges retrouva mourante la compagne de sa vie et la vit expirer dans ses bras, après une courte et cruelle maladie. Dans son cœur brisé par la douleur, il ne resta qu'une seule consolation : il reporta sur ses enfants, qui lui étaient déjà si

chers, tout l'amour qu'il avait eu pour leur mère. Ces deux liens le rattachèrent à la vie, et l'aidèrent à supporter le coup terrible qui venait de le frapper.

Ses enfants grandirent sous ses yeux, il les entoura des plus tendres soins, et plus tard, lorsque le moment fut venu, aidé par le pieux et savant chapelain du château, il les habitua à l'étude, et les initia au réveil de la littérature et des beaux-arts, qui se produisait si vivement partout à l'époque de la renaissance. Il ne négligea rien pour former le cœur et l'esprit de son fils Charles, qui était déjà un jeune homme lorsque Marie n'était encore qu'une enfant. Il le prépara surtout à devenir un brave et bon chevalier, comme ceux de sa race ; il lui apprit à bien tenir une épée et à ne s'en servir que pour le droit, la justice et le devoir.

Marie, plus jeune que son frère, avait hérité de la beauté et des bonnes et charmantes qualités de sa mère, qui se développèrent avec l'âge et la rendirent la jeune fille la plus accomplie que pût rêver le cœur d'un père. Un jeune parent, presque un frère, de l'âge de Marie, venait souvent au château de Bazoges, partager les jeux et les études de ses cousins. Henri de Peinevert était le fils unique de Jeanne de Peinevert, dame de Saint-Martin, sœur du seigneur de Bazoges. Restée veuve depuis plusieurs années, elle réunissait fréquemment son fils aux enfants de son frère. Élevés ensemble, ils s'aimaient, et il y avait entre eux cette douce liaison d'enfance dont le souvenir est un lien pour toute la vie. Le bon chevalier trouvait un adoucissement à ses regrets en voyant cette belle et heureuse jeunesse s'épanouir autour de lui et promettre le plus brillant avenir. Mais il n'avait pas encore épuisé la coupe amère du malheur et il allait être frappé par de nouvelles et plus terribles épreuves.

Depuis longtemps, la funeste hérésie de Calvin avait pénétré dans le Bas-Poitou, et y faisait dans l'ombre de redoutables progrès. Le peuple se laissait peu à peu gagner à ces dangereuses nouveautés, et elles séduisirent surtout les hautes classes, dont l'esprit indépendant, irrité de quelques abus, ne croyait favoriser qu'une sim-

ple réforme et ne soupçonnait pas qu'il s'agissait d'une véritable révolution religieuse et politique. Des émissaires, venus de Genève, habiles rhéteurs, théologiens improvisés, allaient de château en château produire leur fausse science, leurs captieuses interprétations des saintes Écritures, et répandaient d'odieuses calomnies contre la cour de Rome et contre le clergé catholique. Ils parlaient avec passion, souvent avec éloquence, affectaient les austères vertus de la primitive Église, et faisaient de nombreux prosélytes.

Le protestantisme fut alors en France, comme dans toute l'Europe, une de ces maladies morales qui se produisent à certaines époques et ont le caractère d'une véritable épidémie. Les esprits les meilleurs, les plus éclairés, et appuyés sur les principes les plus fermes, peuvent seuls résister à de pareils courants.

Le seigneur de Bazoges ne fut pas ébranlé un seul instant ; il garda dans toute sa pureté la foi de ses pères, et crut avec raison que si quelques relâchements s'étaient glissés dans la discipline de l'Église, le pape et les conciles offraient le seul tribunal qui, comme autrefois, pût les réformer. Il se sentit effrayé de cette orgueilleuse usurpation de la raison individuelle, qui mettait l'anarchie dans le christianisme, et jetait le doute et la révolte dans les âmes.

Malheureusement une grande partie de la noblesse céda à cet entraînement, et le bon chevalier eut la douleur de voir l'erreur se glisser parmi beaucoup de ses amis, et jusque dans sa propre famille.

Sa sœur, Jeanne de Peinevert, après avoir longtemps persisté dans le catholicisme, embrassa brusquement le calvinisme. C'était une femme d'habitudes austères, mais impérieuse et aveuglée par l'orgueil. L'esprit d'examen flatta sa vanité, et les froides doctrines du puritanisme calviniste lui plurent par leur apparente sévérité. A la suite d'un futile conflit de juridiction et d'intérêts temporels avec le prieur de Saint-Martin, elle écouta un de ces ministres ambulants, les agents les plus dangereux du protestantisme, qui parcouraient les provinces en y semant leurs doctrines. Elle ouvrit

un prêche dans son petit château de Saint-Martin, et ne vint plus à Bazoges que pour y provoquer de pénibles discussions. Henri lui-même, âgé alors de quinze à seize ans, avait une attitude embarrassée, et malgré sa réserve toujours pleine de déférence, il était facile de voir que ses idées subissaient l'impérieuse influence de sa mère. Souvent Marie fuyait ces tristes scènes, et se retirait dans son petit oratoire, où elle entourait de fleurs une statue de la sainte Vierge, chef-d'œuvre de sculpture apporté d'Italie dans des temps plus heureux. Elle s'abandonnait aux pieds de sa patronne à de longues et inquiètes rêveries. Elle lui demandait le retour de la bonne harmonie dans tous ces cœurs aigris, et le nom de son cousin n'était jamais oublié dans ses prières.

Le protestantisme était un parti violent qui trouvait sa principale force parmi les hommes d'épée, et qui, pour briser les résistances qu'il rencontrait, était promptement arrivé à la guerre civile. On avait vu se produire sur tous les points de la France, cette longue suite de luttes sanglantes, qui eurent dans le Bas-Poitou leur principal champ de bataille et le couvrirent de ruines. A la tête de cette redoutable insurrection, vinrent malheureusement se placer de renommés capitaines, des chefs puissants portant des noms illustres. Les princes du sang prirent eux-mêmes, avec une aveugle ardeur, la direction du dangereux mouvement qui semblait tout entraîner. La royauté seule, unie à la masse de la nation, préserva alors la France d'une révolution religieuse qui aurait certainement triomphé, si, comme en Angleterre et en Allemagne, elle avait eu le souverain pour complice.

Le seigneur de Bazoges avait fait de vains efforts pour empêcher cette funeste guerre civile. Lorsque la lutte fut engagée, il l'accepta avec tristesse, mais avec fermeté, et mit son épée au service du roi pour la défense du catholicisme. Il augmenta les fortifications de son château, et s'entendit avec son voisin, le seigneur des Roches-Baritaud, resté catholique comme lui, pour mettre à l'abri des incursions des protestants la vaste et riche plaine qui s'étend de Chantonay à la Caillère. Il leva et entretint à ses frais vingt soldats d'élite, vieux compagnons de ses guerres d'Italie, et prit place à leur tête dans

l'armée royale. Charles était lieutenant de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaud, et par son brillant courage se montrait digne de son père ; Henri de Peinevert, beaucoup plus jeune que son cousin, combattait malheureusement dans les rangs contraires, mais en se séparant, les deux jeunes gens s'étaient embrassés comme deux frères, et ainsi que cela avait lieu souvent à cette époque entre les meilleurs amis engagés dans des partis opposés, ils s'étaient jurés de s'éviter sur le champ de bataille et de ne jamais croiser le fer l'un contre l'autre.

Bientôt un terrible coup allait de nouveau frapper cette malheureuse famille, déjà si cruellement éprouvée : le 17 juin 1570, au funeste combat de Sainte-Gemme, où la cavalerie catholique fut écrasée par les protestants, Charles tomba mortellement atteint, après des prodiges de valeur. Son corps fut rapporté à Bazoges, et inhumé dans la chapelle du château. Pendant la funèbre cérémonie, le vieux chevalier, à genoux sur la pierre, contint son sombre désespoir ; Marie laissa éclater sa douleur et ses gémissements. Lorsque le père et la fille se trouvèrent seuls, à la sortie de l'église, le seigneur de Bazoges se jeta dans les bras de Marie, et, ne pouvant plus retenir ses larmes, lui dit d'une voix brisée :

— Ma chère enfant, le malheur nous accable, et j'ai cependant encore un sacrifice à te demander. La mort de Charles doit briser dans ton cœur une affection que je connaissais, que j'approuvais et qui ne peut plus exister. Je sais qu'Henri n'était pas au combat de Sainte-Gemme, mais il est le compagnon d'armes des meurtriers de ton frère, et il y a maintenant entre nous et lui une séparation infranchissable.

— Mon père, dit Marie, je vous comprends, et je vous obéirai.

Pendant longtemps le chevalier, absorbé par son désespoir, resta renfermé dans le sombre donjon de Bazoges ; mais, plus tard, le devoir triompha de sa douleur : il reparut au milieu des troupes royales, et plus d'une fois on vit ce noble vieillard charger à dix pas en avant, et aborder le premier les escadrons ennemis, aux applaudissements de toute l'armée.

Plusieurs années s'écoulèrent..., tristes années de guerre civile,

interrompues seulement par de courtes trêves, où l'intrigue et la trahison préparaient de nouvelles luttes. Un fanatisme féroce et des haines implacables avaient remplacé dans les camps les sentiments généreux de la chevalerie ; l'assassinat même était passé dans les mœurs. La France n'était plus qu'une arène sanglante où des frères se faisaient une guerre sauvage et sans merci. Pendant longtemps, le pays fut couvert de ruines et offrit l'affreux spectacle de crimes horribles suivis d'atroces représailles. L'étranger entretenait par ses soldats mercenaires l'épuisement et les convulsions de la grande nation, en attendant le moment de partager impunément ses provinces. La Ligue elle-même, qui, à son origine, n'avait pour but que la défense du catholicisme et le maintien de l'ordre, de la royauté et des institutions fondamentales du royaume, se changea bientôt en faction redoutable, et, dans ce temps si profondément troublé, devint un danger de plus. Le seigneur de Bazoges avait d'abord applaudi à cette puissante association, dont le roi fut quelque temps le chef et qui à son début rendit de grands services ; mais lorsqu'il vit qu'elle n'était plus que l'instrument de l'ambition des Guise et la complice de l'Espagne, il la combattit énergiquement, et le château de Bazoges fut fermé pour les ligueurs comme il l'était déjà pour les protestants.

La petite forteresse était alors en très-bon état de défense ; le chevalier n'avait rien négligé pour la mettre à l'abri de toute attaque. Il y entretenait à ses frais une garnison de vingt soldats, d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve ; il leur avait donné pour chef le fidèle Hubert, qui, après avoir sauvé son maître en Italie, était toujours resté près de lui, et avait combattu partout à ses côtés. Hubert avait de plus sous ses ordres trente jeunes gens du bourg de Bazoges, qu'il avait exercés au maniement des armes, et qui en cas d'alarme étaient introduits dans le château et en doubleraient la garnison. Malgré son antipathie pour les armes à feu, qu'il regardait comme moins chevaleresques que la lance et l'épée, le chevalier n'en contestait pas l'importance. Ses soldats étaient armés d'excellentes arquebuses, et il y avait toujours dans le château toutes les armes de cette époque, des munitions et des vivres pour plus d'un

mois, en prévision d'un siège. Ces sérieux préparatifs avaient sans doute contribué à arrêter toute tentative hostile de la part des petites bandes de protestants qui traversaient quelquefois la plaine de Bazoges et qui n'osaient aller se heurter aux murailles du château. Pendant ces longues années de guerre civile, pas une seule attaque n'avait eu lieu sur ce point. Mais cette sécurité était due surtout au respect et aux sympathies qu'inspiraient le caractère et les malheurs du vieux chevalier, même parmi les adversaires qu'il avait combattus sur le champ de bataille. Il faut le dire aussi, un des chefs protestants les plus haut placés, un des principaux capitaines du roi de Navarre avait toujours combattu et éloigné tout projet d'attaque contre le château. Souvent, dans les moments où Bazoges semblait menacé, on avait vu cet officier, couvert d'un long manteau, venir, au péril de sa vie, jusque près des murs du château pour arrêter les bandes qui s'approchaient ; et les gens du pays avaient parfaitement reconnu, dans ce protecteur qui cherchait à se cacher, Henri de Peinevert, devenu par son courage un chef important de l'armée protestante.

Vers cette époque, Jeanne de Peinevert mourut à Saint-Martin. Cette mort, entourée des cérémonies du culte protestant, ajouta encore aux douleurs du seigneur de Bazoges, qui avait si longtemps et si tendrement chéri sa sœur, et qui l'aimait encore, malgré une séparation imposée par leurs dissentiments religieux et par les malheurs de cette affreuse guerre. Marie pleura sa tante, et pria pour elle et pour sa famille, en offrant de nouveau à Dieu le sacrifice des plus chers sentiments de son cœur. Sa vie continua à s'écouler à l'abri derrière les fortes murailles du château de Bazoges, mais dans un triste et sévère isolement. Sans autres distractions que les fleurs de son jardin du préau, quelques rares visites dans les châteaux catholiques du voisinage, pendant les courts instants de trêve, et les livres de poésie française et italienne que sa mère lui avait légués. Elle trouvait surtout sa consolation dans ses sentiments religieux, et dans son tendre dévouement pour son père, et jamais une plainte n'était sortie de ses lèvres ; seulement, après les premières années de sa jeunesse, sa beauté avait pris peu à peu

l'expression d'une douce mélancolie qui trahissait les souffrances cachées de son cœur. Plusieurs des plus brillants officiers de l'armée royale avaient demandé sa main sans pouvoir l'obtenir, et la cause de ces refus était toujours restée son douloureux secret.

Dans cet horrible temps, le bonheur ne se trouvait plus nulle part ; le deuil et la tristesse étaient partout, dans le château fort comme dans la plus humble chaumière.

La Ligue venait de combler le désordre, en chassant le roi de Paris et en y mettant ouvertement sa redoutable puissance au service des Guise et de l'Espagne.

Il y a dans la vie des peuples des époques funestes où les plus grandes calamités semblent se réunir pour abaisser et frapper de mort une nation. Lorsqu'on étudie sérieusement les causes de ces redoutables crises, il est facile de reconnaître que ce sont de justes expiations ; la France du XVI^e siècle, avec la civilisation raffinée, corrompue et presque païenne de la renaissance, était tombée dans un profond désordre moral, et, après avoir ébranlé tous les liens religieux et sociaux, méritait bien son châtement. Mais la main de qui a frappé et puni, peut seule aussi relever et sauver une nationalité près de périr. Presque toujours son intervention se cache sous des moyens humains et en apparence naturels ; le vulgaire ne la voit pas, mais le philosophe chrétien la découvre. Il suffit à Dieu de susciter un homme, et de disposer les esprits qui doivent faciliter sa mission. A la fin du XVI^e siècle, cet homme fut Henri de Navarre, qui plus tard devint le grand et glorieux roi Henri IV et sauva la France. Il trouva son point d'appui préparé par la Providence dans l'heureuse et puissante réaction qui se produisit enfin contre la guerre civile et contre l'étranger. Autour de lui, se forma peu à peu le grand parti national qui mit toutes ses espérances dans les nobles et généreuses qualités de l'héritier de la couronne. L'œuvre de la Providence ne s'acheva que progressivement ; il fallait encore abaisser de nombreux et graves obstacles, que la sagesse humaine aurait trouvés insurmontables. Les catholiques gardaient dans leurs cœurs bien des doutes et bien des inquiétudes, et lorsqu'on parlait

du roi de Navarre devant le vieux chevalier, il secouait la tête, et disait tristement :

— Je respecté le chef de l'auguste maison de Bourbon, il est l'héritier du trône depuis la mort du duc d'Alençon. J'admire ses qualités, mais je lui reproche de ne pas être près du roi de France, Henri III, notre souverain, et de ne pas lui avoir déjà porté l'appui de sa vaillante épée. C'est là son premier devoir comme prince du sang, comme sujet et comme bon Français.

Et il ajoutait encore : — Puisse le ciel l'éclairer et le rendre à la foi des rois très-chrétiens !

La première partie des vœux du seigneur de Bazoges fut promptement exaucée : Henri de Navarre courut près d'Henri III au jour du péril, et réunit ses troupes à l'armée royale ; et l'on vit alors ce qui jusque-là avait semblé impossible, les catholiques et les protestants confondus sous les mêmes bannières, marchant ensemble pour mettre fin à la guerre civile, et chasser l'étranger. Le poignard du ligueur fanatique Jacques Clément, en frappant Henri III sous les murs de Paris, au moment où le désordre semblait près de finir, prolongea encore de cinq années les divisions et les malheurs de la France. La portion la plus nombreuse de l'armée et de la nation resta fidèle aux vieilles institutions et au grand principe de l'hérédité monarchique ; mais beaucoup de royalistes, encore inquiets pour le catholicisme, hésitèrent et attendirent. Les protestants les plus fanatiques, sous l'influence haineuse et violente de quelques ministres calvinistes qui redoutaient un roi conciliateur, et entraînés par des chefs ambitieux, laissèrent brusquement l'armée, et à leur tête le duc de la Trémouille qui, la nuit même de la proclamation de la royauté d'Henri IV, partit avec les trente bannières de sa puissante seigneurie de Thouars.

De son côté, la Ligue, soutenue par l'or et par les soldats du roi d'Espagne, recommença la lutte avec plus de fureur que jamais. L'armée royale, affaiblie momentanément, leva le siège de Paris, mais se raffermi bientôt par de grandes et glorieuses victoires.

Tout le monde connaît les prodiges qu'accomplit Henri IV pendant ces cinq années. Avec une armée brave et dévouée, mais sou-

vent peu nombreuse, il triompha partout des vieilles et redoutables légions de l'Espagne unies aux troupes de la Ligue, et commandées par les plus renommés capitaines de cette époque. Il sut en même temps par son habile politique contenir les intrigues républicaines de la portion la plus violente du parti protestant, et détacher de la Ligue tous les honnêtes gens, qui, après avoir défendu énergiquement le catholicisme, se sentaient rassurés, voulaient le rétablissement de l'ordre et de la paix, et repoussaient l'anarchie des Seize et le joug de l'étranger. Enfin, il rallia sous ses drapeaux victorieux tous les bons Français, catholiques et protestants, qui comprenaient la nécessité de s'entendre, après tant de ruines et de luttes sanglantes.

En même temps, et au milieu de ses préoccupations politiques et de ses combats de chaque jour, il cherchait consciencieusement la vérité religieuse, et les pensées exprimées dans les lettres les plus confidentielles qu'il écrivait à cette époque et dont plusieurs ont été publiées de nos jours, suffiraient seules pour montrer avec quelle loyauté et quelle sincère conviction il revint à la foi catholique. Ce grand acte, qui aurait pu être soupçonné de n'être qu'une habileté politique, s'il avait eu lieu dans les premiers jours si difficiles de la royauté d'Henri IV, inspira la confiance et le respect, lorsqu'il fut accompli par un roi victorieux. Les catholiques y virent l'affermissement et le triomphe de leur foi ; les protestants, restés sans chef, cessèrent d'être un danger pour l'État, et trouvèrent dans la parole royale qui leur assura la liberté de conscience une garantie qui les désarma. La Ligue elle-même n'avait plus de prétexte, et, en se maintenant encore à Paris et dans quelques provinces, n'était plus qu'une odieuse faction soudoyée par l'Espagne.

Le Poitou était depuis longtemps dévoué à la cause royale, mais un des principaux chefs de la ligue, le duc de Mercœur, dominait encore la Bretagne, et les bandes de soldats étrangers qu'il avait à sa solde faisaient de fréquentes incursions dans le Bas-Poitou.

Un jeune capitaine espagnol, le seigneur don Alonzo, s'était em-

paré de la ville et du château de Montaigu, et, après en avoir réparé et augmenté les fortifications, en faisait sa place d'armes, et, profitant de l'absence des troupes royales, presque toutes réunies sous les murs de Paris, rançonnait les campagnes, jetait la terreur dans tout le pays, et le rendait aussi malheureux que dans les plus mauvais jours de la longue guerre civile. Dans une de ces expéditions il était même venu jusqu'à Bazoges, et il avait eu l'audace de demander au vieux chevalier de recevoir dans le château une garnison de la Ligue et de lui accorder la main de sa fille. Repoussé avec mépris, il s'était retiré en jurant de revenir avec des troupes plus nombreuses. Le seigneur de Bazoges s'était moqué de ses rodomontades espagnoles, mais avait plus que jamais pris ses précautions pour la bonne garde du château.

Dans les premiers jours du mois de mars 1594, un envoyé du gouverneur et des principaux magistrats de la ville de Fontenay se présenta à Bazoges et remit au chevalier une lettre de convocation pour une réunion importante où sa présence était jugée nécessaire. Il répondit sans hésiter à l'appel de ses amis, confia au fidèle Hubert la garde du château, et le lendemain, au point du jour, suivi d'une escorte de six lances, il prenait la route de Fontenay.

E. G. DU FOUGEROUX.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA SATIRE AU XIX^E SIÈCLE

POÈMES CIVIQUES, par Victor de Laprade, de l'Académie française. — Un beau volume in-8°, Paris, 1872, Didier et C^{ie}, libraires-éditeurs, 35, quai des Augustins.

I

En publiant les *Poèmes civiques* au lendemain de l'élection de M. Barodet et de celle de M. Ranc, M. Victor de Laprade n'a assurément pas cherché un succès de circonstance. Son livre, en effet, est divisé en deux parties : la première se compose de satires dirigées contre l'Empire ; la seconde, de pièces destinées à chanter la Pologne ou à maudire la Prusse. Or, il faut bien reconnaître qu'en ce moment les principales préoccupations du lecteur français ne sont pas là.

Il fut un temps où la France adressait chaque année à la Pologne l'expression de ses ardentes sympathies ; où, pendant quelques jours du moins, tous les cœurs battaient pour elle ; où la voix de nos plus grands orateurs, plaidant la cause de la nation martyre, trouvait de l'écho dans toutes les âmes. Hélas ! ce temps n'est plus. C'est sur nous-mêmes aujourd'hui qu'il nous faut pleurer ; sur l'Alsace et la Lorraine, ces chères provinces que nous a ravies un vainqueur impitoyable.

Mais, à l'heure même où nous voudrions n'avoir qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'un but : la haine de ce vainqueur odieux et la revanche prochaine, éclatante, complète, ne sommes-nous pas condamnés à nous dire que tout espoir de

revanche nous est interdit, tant que seront suspendues au-dessus de nos têtes les menaces de la démagogie ; que là est le péril pressant, immédiat, celui auquel avant tout il faut pourvoir ?

Enfin, quand nous voyons M. de Laprade déployer contre l'Empire une indignation si généreuse, une verve si éloquente, comment nous défendre, après avoir crié : *Bravo !* d'ajouter tout bas : *Et la Commune ?* L'éminent poète n'a pas consacré moins de trois pièces à la mutilation du jardin du Luxembourg, *Les Arbres du Luxembourg*, *Aux Oiseaux de la Pépinière*, *Le Nouveau Jardin du Luxembourg*. Ces trois pièces sont exquises, et ce n'est pas nous qui serons tenté d'en méconnaître la poésie, la grâce et le charme, nous qui avons été si longtemps l'hôte du *vieux* Jardin du Luxembourg, nous qui avons passé de si douces heures dans les allées de la Pépinière. Bien volontiers nous redirions avec M. de Laprad :

Encore un vol fait au printemps,
Un nid qu'on ôte à la pensée !
Du livre cher à nos vingt ans
Encore une page effacée !

Avec le poète, nous répétions volontiers... il y a six ans :

Au lieu des treilles abattues,
Du frais verger sans ornement,
On prodiguera vainement
Les boulingrins et les statues.

Nous verrons sur le sable fin
Traîner le velours et la soie...
Ah ! notre vieux quartier latin,
Voici le luxe, adieu la joie.

Adieu le sentier des amours
Piétiné par la multitude ;
Roulez, chars, canons et tambours,
Plus de silence, adieu l'étude !

Autour du jardin replanté
Le boulevard règne et gouverne :

Le rossignol se sent guetté
Des fenêtres d'une caserne.

Tout cela est merveilleusement dit, et en relisant ces vers il me semble encore entendre le chant de l'oiseau dans les arbres et sur les fleurs le murmure de l'abeille. Mais voilà que devant moi se dresse le spectre des Tuileries incendiées, et devant ces ruines la mutilation du Luxembourg ne me paraît plus un crime aussi abominable !

Au plus fort des démolitions de Paris, il y a quelques dix ans, M. de Laprade avait composé une satire que le *Correspondant* refusa de publier. Elle circula sous le manteau et je me rappelle l'avoir copiée tout entière avec délices. La satire était vaillante et superbe, pleine de beaux vers admirablement frappés :

Jadis en nos manoirs, — hôtels, maisons étroites, —
Je sais qu'on avait peu souci des lignes droites;
D'un art un peu fantasque on y suivait la loi,
Mais c'était un art libre, et l'on était chez soi.
Comme pour une armure et pour une bataille,
Chacun se construisait sa demeure à sa taille;
Le maître charbonnier et le puissant seigneur
Étaient cuirassés là comme dans leur honneur,
Sûrs qu'après eux le fils ou l'époux de la fille
Y vivraient dans le culte et les droits de famille,
Qu'on y garderait purs l'enseigne ou le blason...
Et que Dieu seul pouvait briser une maison !
— Mais aujourd'hui, trottant sous la loi d'un concierge,
On n'a plus de manoir, on demeure à l'auberge.
Peuple nomade ! un bail, qui dure longuement,
Vit l'espace d'un deuil ou d'un gouvernement.

Et le poète continuait :

En vain je cherche une âme à tous ces édifices :
Aucun art sérieux et beaucoup d'artifices,
Rien qui parle à l'esprit, rien de fort, d'émouvant,
De la dorure, un air de théâtre en plein vent,
Un agrément pareil à ce charme équivoque,
Qui s'adresse à la chair et que la chair provoque.

Mais toutes ces laideurs, mille autres qui naîtront,
 Portent les mots : fragile et provisoire, au front;
 A ces énormités la solidité manque :
 Un souflé emportera baraque et saltimbanque.

Ainsi, pendant trois cents vers, le poète flagelle *les démolisseurs*. J'applaudis, car l'idée était juste et les vers sont de main d'ouvrier. Et cependant il faut bien reconnaître qu'à tout prendre M. Haussmann et ses complices valaient encore mieux que les gens qui ont *fait flamber finances*.

II

On le voit, j'avais raison de dire que les *Poèmes civiques* ne pouvaient prétendre à un succès de circonstance. Mais pour être moins bruyant au début, leur succès n'en sera que plus durable. L'œuvre de M. de Laprade est de celles qui n'ont pas besoin pour vivre de rencontrer des appuis dans les circonstances extérieures dont leur naissance est accompagnée. C'est en elle-même, dans la noblesse des sentiments, dans l'éclat du style, qu'elle puise sa force et sa vitalité. Les *Poèmes civiques* resteront comme un des plus beaux livres qui aient honoré notre langue, comme le plus admirable recueil de satires, avec les *Châtiments* de Victor Hugo, que notre littérature ait produits.

Chose singulière! Avant l'apparition du volume de M. de Laprade, nos deux plus grands poètes satiriques étaient Boileau et Victor Hugo, ces deux noms qui hurlent d'être accouplés ensemble, et qui cependant, sur le terrain de la satire, sont désormais inséparables. Rapprochons un instant leurs œuvres du livre qui nous occupe.

Ce qui distingue éminemment Boileau, c'est le bon sens aiguë par l'esprit, c'est le vers ferme, net, devenant aisément proverbe. Toutes ces qualités se retrouvent chez M. de Laprade, et chez lui aussi abondent les vers dignes de devenir proverbes. J'en citerai quelques-uns; ceux-ci, par exemple, sur les savants du jour :

Place aux savants ! Ils n'ont que d'utiles défauts
Et sont les mieux rentés de tous les esprits faux.

Dans la pièce sur *Ce Gueux de Tacite* :

J'ai lu monsieur Troplong et j'ai jugé Tacite.

A propos du suffrage universel :

C'est d'en bas aujourd'hui que nous vient la lumière.

Dans les conseils d'un honnête fonctionnaire à son fils :

Tout régime a laissé du pain sur notre planche,
Et tous nous avons su naître en cravate blanche.

On a le pain, l'État vous doit la confiture.

Sur les hommes inébranlables dans leur foi politique :

Ils ont planté leur vie en plantant leur drapeau.

Sur d'autres, qui préfèrent les honneurs à l'honneur :

On cache son licou sous sa cravate blanche.

Et dans la même pièce :

Il faut s'être vaincu pour se rendre invincible.

Si l'esprit chez Boileau était du meilleur aloi et de la plus franche venue, si son bon sens était presque du génie, deux qualités lui faisaient défaut : l'imagination et le sentiment. C'est par là que M. de Laprade lui est supérieur, et que ces belles pièces : *Pro artis et focis*, *Jeunes fous et jeunes sages*, *Une Statue à Machiavel*, *La Chasse aux vaincus*, *Esto vir*, s'élèvent bien au-dessus des satires sur le *Mauvais Dîner*, sur les *Embarras de Paris* et sur l'*Equivoque*.

Lisez, par exemple, dans *Jeunes fous et jeunes sages*, où le poète met en regard des *jeunes sages* d'aujourd'hui les *jeunes fous* d'autrefois, le récit de cette *folie* de jeunesse commise de complicité avec son ami Barthélemy Tisseur, à la mémoire duquel la pièce est consacrée :

Un jour, un jour de juin, ce mois où tout s'embaume,
Dans un champ de genêt, près de la Sainte-Baume,

Oiseaux et pèlerins, nous avions pris l'essor.
 Les fleurs autour de nous pleuvaient en neige d'or,
 Le soleil éclatait sur une ardente cime
 D'où l'âme et le regard prennent un vol sublime :
 Des glaciers à la mer, des forêts aux jardins,
 Les sommets flamboyants s'abaissent par gradins;
 L'œil embrasse à la fois, des Alpes aux Stœchades,
 Les pins sur les rochers et les mâts sur les rades.
 Amoureux des hauteurs, des sentiers hasardeux,
 L'assaut de l'infini nous invitait tous deux ;
 Nous sortions de la grotte où mourut Madeleine ;
 De prière et d'amour nous avions l'âme pleine,
 Et l'air gardait pour nous la mystique saveur
 Des parfums répandus sur les pieds du Sauveur.

Nous partons. Au détour d'une rampe glissante,
 Mon pied heurte une croix sur les cailloux gisante ;
 Sans honneurs sur un sol par les eaux ruiné,
 L'arbre saint dès longtemps semblait déraciné.
 Tristes, chrétiens tous deux, nous songeons au Calvaire,
 Au Dieu clémente pour qui le monde est si sévère.
 « Laisserons-nous, ami, sans lui tendre la main,
 Jésus tomber encor dans son âpre chemin ?
 Laisserons-nous, dans l'ombre et la poussière infâme,
 Périr ce labarum des grands combats de l'âme ?
 Non ! pour fleurir encore et pour féconder tout,
 L'arbre de liberté sera remis debout.
 Mais là, dans ce ravin, disciples sans audace,
 Nous ne cacherons pas notre étendard vivace ;
 Osons, frère, et si loin que l'on pourra monter,
 C'est là-haut, dans l'azur, qu'il faut l'aller planter. »
 Et, courbés tous les deux, nous chargeons à grand'peine
 Sur nos bras d'écoliers l'énorme croix de chêne :
 En marche ! et nous prenions courage en la baisant.
 Le sentier était rude et le fardeau pesant,
 L'air brûlait, la sueur inondait nos corps frêles ;
 Mais au cœur la fierté nous avait mis des ailes ;
 Harassés, fléchissants, nous chantions à grands cris,
 A notre aide invoquant nos compagnons chéris :
 Nos poètes sacrés, ces donneurs de courage,
 Tous, de leurs plus beaux vers, prenaient part à l'ouvrage ;

Et la forte amitié, qui marchait avec nous,
 Doublait de son airain nos bras et nos genoux.
 « O bonheur de porter ce fardeau l'un pour l'autre !
 Cette croix du Sauveur à jamais devient nôtre.
 Ainsi, dans la même œuvre, avec le même effort,
 Frère, et du même cœur, marchons jusqu'à la mort. »
 Vers le sommet choisi, sous un ciel tout en flammes,
 A travers les rochers, trois heures nous montâmes,
 Non sans reprendre haleine et sans tomber souvent ;
 Alors un livre aimé nous criait : « En avant ! »
 Et la croix fut portée et parvint jusqu'aux faltes,
 Avec les deux amis portés par leurs poètes.

N'est-ce pas que nous voilà bien loin de Boileau, et bien près de Corneille, — loin du *Lutrin* et près de *Polyeucte* ?

III

Si de Boileau nous passons sans transition à Victor Hugo, notre embarras sera plus grand. Qui l'emportera, des *Châtiments* ou des *Poèmes civiliques* ?

Les *Châtiments* ont pour eux d'avoir ouvert à la poésie satirique des horizons nouveaux. M. Victor Hugo a ajouté à la lyre de Juvénal des cordes nouvelles ; il a élevé par instants la satire à la hauteur de l'épopée. *L'Expiation* est un poème d'une merveilleuse beauté, où la campagne de Russie, Waterloo, Sainte-Hélène, passent tour à tour sous nos yeux dans des tableaux d'une saisissante grandeur ; l'auteur jette sur les malheurs et les gloires du premier Empire un voile d'une éblouissante poésie, et, soudain, déchirant ce voile d'une main brutale, il nous montre, avec un éclat de rire sinistre, après Napoléon le grand, Napoléon le petit,

Bonaparte, écuyer du cirque Beauharnais.

La poésie française compte peu de pages aussi admirables.

A côté de cette *petite épopée*, qui vaut plus que bien des longs poèmes, les *Châtiments* renferment de nombreuses pièces pleines d'une grâce ravissante :

Je m'étais endormi, la nuit, près de la grève,...

ou encore ces strophes ailées, sur les abeilles du *Manteau impérial* :

Chastes buveuses de rosée,
Qui, pareilles à l'épousée,
Visitez le lys du coteau,
O sœurs des corolles vermeilles,
Filles de la lumière, abeilles,
Envolez-vous de cè manteau !

Presque à chaque page, l'auteur des *Odes et Ballades* repaît avec son génie lyrique, qui jamais ne se montra plus puissant. Dans la première pièce, par exemple, *Nox*, quel superbe mouvement que celui du poète, qui vient de décrire, en alexandrins éclatants et sonores, le *Te Deum* du 1^{er} janvier 1852, et qui soudain, s'adressant à la mer, sur les bords de laquelle il promène ses orageuses pensées, s'écrie :

Toi qui bats de ton flux fidèle
La roche où j'ai ployé mon aile,
Vaincu, mais non pas abattu,
Gouffre où l'air joue, où l'esquif sombre,
Pourquoi me parles-tu dans l'ombre,
O sombre mer, que me veux-tu ?

Je comprends, tu veux m'en distraire ;
Tu me dis : — Calme-toi, mon frère,
Calme-toi, penseur orageux !
Mais toi-même alors, mer profonde,
Calme ton flot puissant qui gronde,
Toujours amer, jamais fangeux !

M. de Laprade a bien montré, dans *Pernette*, qu'il pouvait prétendre à la palme de l'épopée : dans les *Symphonies*, dans les *Idylles héroïques*, et dans les *Voix du silence*, il a marqué sa place au premier rang de nos poètes lyriques. Dans ses *Satires*, il a cru devoir rester fidèle à la forme consacrée par Mathurin Régnier, par Boileau et par Gilbert. A ce point de vue, son livre a un caractère moins original que celui de M. Victor Hugo. En revanche, le sentiment qui inspire M. de

Laprade est plus élevé, le souffle qui l'anime plus sincère et plus généreux. La Muse des *Châtiments*, c'est la haine, — la haine poussée jusqu'à la rage :

Ah! tu finiras bien par hurler, misérable !...

La Muse des *Poèmes civiques*, c'est l'amour du Juste et du Vrai, c'est la passion de l'Honneur et de la Liberté.

Egaré par la haine qui le possède et qui l'aveugle, l'auteur des *Châtiments* se laisse emporter aux personnalités les plus violentes, aux plus cyniques outrages :

Cet être horrible insulte à la figure humaine !
 Il s'étale, effroyable, ayant tout un troupeau
 De Suins et de Fortouls qui vivent sur sa peau,
 Montrant ses nudités, cynique, infâme, indigne,
 Sans mettre à son Baroche une feuille de vigne !

C'est là la note dominante de l'œuvre et je pourrais multiplier à l'infini les citations de ce genre. Chez M. de Laprade, est-il besoin de le dire ? rien de semblable. Il ne descend jamais à d'injurieuses personnalités : ce qu'il déteste, lui, ce ne sont pas les hommes, ce sont les vices que ces hommes représentent, c'est le mensonge, l'hypocrisie, l'amour éhonté du lucre, la sottise vanité et cette vilaine chose, dont il a horreur dans la vie réelle autant que dans la poésie, la platitude.

IV

Une seule fois, l'auteur des *Poèmes civiques* s'est départi de sa réserve à l'endroit des noms propres ; il a attaché un nom, un seul, au pilori de ses vers, le nom de Sainte-Beuve :

O grand siècle! ô bonheur dont nous ferons l'épreuve,
 Un jour viendra, ce jour révé par Sainte-Beuve,
 Où les Muses d'État nous tenant par la main,
 Enrégimenteront chez nous l'esprit humain.
 Selon le numéro, selon l'arme et le grade,
 Nous verrons les beaux arts défilier la parade.
 Tels, conscrits aujourd'hui, marchant les pieds déchaux,

- Qui seront colonels, peut être maréchaux,
Suivant qu'ils useront, dans le panégyrique,
De prose tempérée ou de prose lyrique.

Les Muses d'État, — tel est le titre de la pièce à laquelle nous empruntons ce passage, — firent événement ; elles appartiennent à l'histoire politique et littéraire du second Empire. Nous nous y arrêterons donc quelques instants.

En 1852, alors que M. de Laprade n'avait encore publié que *Psyché* et les *Odes et Poèmes*, M. Sainte-Beuve parlait de lui en ces termes :

« Il y a quelques années, à Lyon, on a vu se produire un poète éminent, noble, harmonieux, solitaire, sentant et aimant profondément la nature, et agitant avec sincérité en lui les problèmes de la destinée humaine et l'énigme du siècle... M. Victor de Laprade, par son poème de *Psyché* (1841), par celui d'*Éleusis* (1843), par les odes et pièces qu'il a composées alors et depuis, s'est placé au premier rang dans l'ordre de la poésie platonique et philosophique. M. de Laprade possède au plus haut degré ce qui manque trop à des poètes de ce temps, distingués, mais courts; il a l'abondance, l'harmonie, le fleuve de l'expression.... »

A ces éloges le critique joignait un conseil :

« Qu'il nous permette d'ajouter que la grandeur et l'élévation dont il fait preuve si aisément, et qui lui sont familières, amènent bientôt quelque froideur; il n'a pas assez d'émotion et de ces cris qui font songer qu'on est un homme d'ici-bas; il n'a pas assez de ce dont M. de Musset a trop. Tout en restant dans les conditions de sa belle nature, ce qu'on peut souhaiter à M. de Laprade, c'est qu'il fasse intervenir plus distinctement dans ses compositions la personne humaine :

Regarde dans ton cœur, c'est là que sont les dieux,
a-t-il dit lui-même, et il n'a qu'à suivre son précepte. »

Ceci était écrit au mois de février 1852; un mois plus tard, M. Sainte-Beuve ajoutait cette note :

« Dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} mars 1852, je lis, comme en réponse à mon vœu et à mon désir, une belle et large idylle de M. de Laprade, intitulée les *Deux Muses* : l'amour y a sa part, bien que le culte de la nature y garde le dessus : selon moi, c'est son chef-d'œuvre, sa pièce la plus accessible et la plus sentie. »

Le 16 septembre 1861, M. Sainte-Beuve recommence, dans le *Constitutionnel*, une série nouvelle d'articles du *Lundi*, et il ouvre le feu par une violente attaque contre M. de Laprade devenu son confrère à l'Académie française : il lui reproche son hostilité contre le régime impérial ; il lui fait un grief d'avoir célébré Lamoricière vaincu ; il lui fait un crime de ne pas rire :

Empoignez-moi ce gueux qui ne s'amuse pas !

Les *Muses d'État*, qui parurent dans le *Correspondant* et qui étaient la réponse de M. de Laprade à l'article du *Constitutionnel*, ne mirent pas les rieurs du côté de M. Sainte-Beuve ; le critique sortit tout meurtri de sa rencontre avec le poète, et il ne se consola que par la pensée que cette fâcheuse aventure lui vaudrait enfin un fauteuil au sénat. M. de Laprade, d'ailleurs, avait fait de ce qui n'était à l'origine qu'une question personnelle, une question générale ; il avait montré le gouvernement impérial s'efforçant d'enrégimenter les écrivains, de les discipliner, de les numéroter, et M. Sainte-Beuve se chargeant de ramener dans le rang tous ceux qui essayaient d'en sortir. Et, chose remarquable ! lorsque M. de Laprade écrivait cette étincelante et vigoureuse satire, il était encore plus dans le vrai qu'il ne le pensait : il y avait déjà plusieurs années, en effet, que M. Sainte-Beuve avait fait mettre sous les yeux de Napoléon III une *Note* dans laquelle il insistait sur la nécessité pour le gouvernement de *diriger* la littérature et d'*exercer une influence sur les hommes de lettres*. « Si le regard de » l'Empereur, — disait cette *Note* en date du 5 avril 1856 et » qui n'a vu le jour qu'en 1870, lors de la publication des » *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, — si » le regard de l'Empereur se portait sur cette classe de travail- » leurs appelés les gens de lettres, comme il s'est porté sur » d'autres classes d'ouvriers et de travailleurs, cette supério- » rité souveraine à qui la France doit tout trouverait sans nul » doute des moyens d'organisation relative et appropriée..... —

« Ce serait du ministère même de la Maison de l'Empereur, et, »
 » s'il était possible, de la *personne* même du prince, que relè- »
 » verait l'institution littéraire. Une audience par année suffirait »
 » à consacrer et à maintenir le lieu d'honneur qui flatterait et »
 » attacherait les amours-propres bien placés et toujours »
 » voisins du cœur. On ne fait en tout ceci que balbutier. La »
 » pensée napoléonienne, si elle daigne s'arrêter un instant sur »
 » cette question, saura y mettre ce cachet qu'elle met à tout. »
 » *Coordonner en un mot la littérature avec tout l'ensemble* »
 » *des institutions de l'Empire*, et faire que cette seule chose »
 » ne reste pas livrée au pur hasard, voilà le point précis. ¹ »

Voilà ce que l'on se proposait d'atteindre, et voilà justement ce que le poète, — *vates*, — avait admirablement deviné ! L'Empereur ne fut pas ingrat pour l'auteur de la *Note* du 5 avril 1856 : Napoléon III vengea les injures de M. Sainte-Beuve.

Le *Correspondant* avait publié les *Muses d'État* dans son numéro de novembre 1861. En tête de son numéro de décembre, on lisait ce qui suit :

L'an mil huit cent soixante-un, le mercredi dix-huit décembre,

Nous, ARMAND MARSEILLE, commissaire de police de la ville de Paris, officier de police judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur impérial;

En exécution des instructions de M. le Préfet de police, chargé de la direction générale de la sûreté publique;

Notifions à M. Douniol, gérant du journal le *Correspondant*, et à M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, l'arrêté ministériel ainsi conçu :

« Le Ministre, secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

» Vu le numéro du 25 novembre du journal le *Correspondant*, contenant une pièce de vers intitulée les *Muses d'État*, sous la signature de M. de Laprade, de l'Académie française;

» Considérant que la pièce de vers susvisée est une diatribe injurieuse »
 » contre l'ordre de choses établi et contre le souverain que la France »
 » s'est donné ;

» Considérant, en outre, que ces attaques, inspirées par un déni-

¹ *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, tome II, p. 257 et suiv.

- » grement haineux, ont pour but évident de provoquer au mépris des
- » institutions impériales et de porter atteinte au respect dû au chef de
- » l'État ; ;

- » Vu l'article 32 du décret organique de la presse du 17 février
- » 1852 ;

» Arrête :

- » ART. 1^{er}. Un premier avertissement est donné au journal le *Cor-*
- » *respondant*, dans la personne de M. Douniol, gérant de cette feuille,
- » et dans celle de M. Victor de Laprade, auteur de la pièce de vers
- » incriminée.

- » ART. 2. Le Préfet de police, chargé de la direction générale de la
- » sûreté publique, pourvoira à l'exécution du présent arrêté.

- » Fait à Paris, le 14 décembre 1861.

» Le Ministre de l'intérieur,

» Signé : F. DE PERSIGNY. »

La veille, 17 décembre, le *Moniteur* avait publié le rapport suivant, adressé à l'Empereur par M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes :

« Sire, M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française et professeur à la Faculté des lettres de Lyon, vient de publier dans le *Correspondant* une pièce de vers que je mets sous les yeux de Votre Majesté. Le poète a peut-être des privilèges qu'on refuserait à tout autre écrivain ; mais, si grands qu'ils soient, ils ne sauraient aller jusqu'à l'impunité d'allusions injurieuses envers le souverain issu du suffrage universel et envers la nation qu'il gouverne glorieusement.

» Je regrette, Sire, que la violence des partis trouve des organes chez des hommes qui devraient, par respect pour eux-mêmes, se défendre de tout excès ; mais M. de Laprade semble aimer la célébrité qu'on acquiert par l'invective politique. Je doute donc que ce professeur puisse désormais enseigner à la jeunesse l'amour du pays qu'il outrage et la fidélité au gouvernement qu'il insulte. Lorsqu'un honnête homme a le malheur de nourrir dans son cœur et de manifester publiquement de pareilles haines, il doit, s'il est attaché au service de l'État, rompre les liens d'un serment dont la violation est flagrante et renoncer à des fonctions et à un salaire qu'il reproche si amèrement à autrui.

» M. de Laprade ayant trop oublié ce devoir, je n'hésite pas à lui en rappeler toute la moralité. C'est pourquoi, Sire, j'ai l'honneur de proposer

à Votre Majesté le décret ci-joint qui révoque M. de Laprade de ses fonctions de professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

» Je suis avec le plus profond respect,

» Sire,

» de Votre Majesté,

» le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur.

» *Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,*

» ROULAND. »

Suivait le décret qui révoquait M. de Laprade.

Voici ce qui s'était passé dans le sein du conseil des ministres. M. de Persigny avait le premier demandé la destitution de son compatriote : il était né, comme M. de Laprade, à Montbrison. M. Rouland hésitait, à cause de sa responsabilité de ministre de l'instruction publique : jusqu'alors, en effet, les professeurs de Faculté étaient inamovibles. Le conseil des ministres était partagé. Napoléon III trancha la question. C'est sans doute pour regagner ce qu'il croyait avoir perdu par son hésitation, que M. Rouland se montra aussi violent dans les considérants du décret, puisés, du reste, en partie dans les articles de dénonciation publiés par quelques journalistes, notamment par M. Francisque Sarcey, membre lui-même de l'Université, et qui avait trouvé décent de demander, dans l'*Opinion Nationale*, la démission d'un collègue.

M. de Laprade était professeur à la Faculté des lettres depuis 1847 ; il avait été nommé par M. de Salvandy. M. Rouland ne crut pas même devoir lui signifier sa destitution. On l'apprit à Lyon par la dépêche du matin, donnant le résumé du *Journal Officiel*. M. de Laprade devait faire son cours le jour même. Il était en route pour la Faculté, quand deux amis lui apprirent la mesure dont il venait d'être l'objet. Il rentra chez lui, ignorant que son auditoire habituel, très-grossi ce jour, l'attendait autour de sa chaire, personne dans l'Université n'ayant été officiellement prévenu de sa révocation.

Nous ne ferons sur cette mesure et sur les considérants du décret qu'une seule observation. « Je doute que ce professeur,

osait écrire le ministre, *puisse désormais enseigner à la jeunesse l'amour du pays qu'il outrage !... »* A cette insulte, on sait comment M. de Laprade a répondu : à la veille de la guerre, par le poème de *Pernette*, et, pendant la guerre, par ces pièces si éloquentes, si patriotiques, si françaises : *Au roi Guillaume, Aux Soldats et aux Poètes bretons, A la Terre de France* :

Nourrice des grands cœurs, vieille terre des Gaules,
Où mûrit l'héroïsme, où fleurit la galté,
Grands chênes, ceps rians, prés verts bordés de saules,
Terre où l'on respirait avec tant de fierté...

O terre hospitalière et douce autant que belle !
Cher pays que j'aimai de tant d'amours divers,
France de nos aïeux, nature maternelle,
D'où j'ai tiré ma sève et l'âme de mes vers ¹ ...

Que le ministre qui reprochait avec tant d'amertume au noble poète son pauvre traitement de professeur, et qui a trouvé bon de conserver, sous la République comme sous l'Empire, son titre de gouverneur de la Banque de France avec cent mille francs de traitement, que M. Rouland soit condamné à lire et relire ces beaux vers, cette admirable pièce *A la terre de France*; c'est la seule vengeance que veulent tirer de lui les admirateurs et les amis de M. Victor de Laprade.

V

Après nous être étendu aussi longuement, trop longuement peut-être, sur *les Muses d'État*, l'espace va nous faire défaut pour signaler au lecteur, comme nous l'aurions voulu, les autres satires de M. de Laprade, où l'ironie la plus mordante s'allie à l'inspiration la plus généreuse, où le vice est fustigé avec tant de verve, le bien célébré avec tant d'enthousiasme, où il y a tant d'esprit et tant de cœur : — *Pro arts et factis*, où le poète, en face des misères du temps, de notre vie de

¹ *Poèmes civiques*, livre second.

luxe et de mensonge, pour laquelle nous avons presque tous retourné la devise : *Esse quàm videri*, a peint le foyer chrétien, calme, modeste, tout parfumé de l'honneur des aïeux et de la fidélité des enfants ; — *Une Statue à Machiavel*, où M. de Laprade incline son vers, brillant et loyal comme une épée, devant Lamoricière, le vaincu de Castelfidardo ; — *Ce Gueux de Tactte*, où l'indignation prend le masque de la bonhomie, et qui soutient sans désavantage la comparaison avec l'une des plus belles pièces des *Châtiments* :

Retournons à l'école, ô mon vieux Juvénal !¹

— *L'Age d'or*, où l'églogue tourne à la satire de la façon la plus naturelle du monde et la plus piquante ; — *La Chasse aux vaincus*, écrite au lendemain du *Fils de Giboyer*, et dans laquelle l'auteur fit bien voir à M. Emile Augier que les *cléricaux* savaient peindre !

Nous venons de nommer M. Augier ; M. de Laprade ne l'a pas nommé. Dans *la Chasse aux vaincus*, comme dans ses autres satires, ce qu'il cherche, ce sont bien moins des épigrammes que de hautes et fécondes leçons. Il ne s'adresse point à la malignité de son lecteur, mais aux sentiments les plus nobles de son âme. Aussi le temps, d'ordinaire si fatal aux poésies satiriques, ne fera-t-il rien perdre à celles de M. de Laprade. La *Némésis* de M. Barthélemy, malgré le prodigieux talent de son auteur, n'a pas survécu aux événements qui lui avaient donné naissance ; les *Poèmes civiques* seront immortels comme les satires de Juvénal.

Les pièces qui forment la seconde partie du nouveau volume de M. de Laprade et qui ont été composées pendant la guerre de 1870-1871, vivront également comme la protestation du patriotisme indigné, comme la revanche de la poésie et de

¹ Voy. les *Châtiments*, livre VI, XIII.

la justice contre les excès de la force brutale. Les stances *A la Terre de France*, dont nous avons cité plus haut quelques vers, resteront comme l'une des plus belles inspirations de l'auteur de *Pernette*.

Le temps nous presse; la place nous manque. Nous ne voulons pourtant pas finir sans appeler d'une manière spéciale l'attention du lecteur sur la dédicace qui ouvre le volume. Elle est adressée *A M. Paul de Magnan*, à l'ami qui assistait le poète au chevet de son père mourant. En lisant, en relisant cette admirable pièce, je n'ai pu me défendre de former un vœu, et je l'adresserai, en terminant, à l'auteur des *Poèmes civiques*.

M. Victor Hugo a cueilli dans ses œuvres et publié un choix de ses meilleures pièces sous ce titre: *Les Enfants, le livre des mères*. Nous demandons à M. de Laprade de publier un pendant au livre de M. Hugo sous ce titre: *Les Aïeux, le livre des fils*.

J'y mettrais les stances qui ouvrent les *Poèmes évangéliques*: *A ma mère*, et celles qui les ferment: *Consécration*. Je prendrais, dans le même volume, les vers:

Reviens gémir, enfant, dans ta famille en deuil..

Les *Symphonies* nous prêteraient les stances: *A mon père* et *Le Fruit de la Douleur*.

Les *Idylles héroïques* nous fourniront: *Au Pays de Forez*; — *A la Jeunesse*.

Aux *Voix du Silence* nous emprunterons *Un entretien avec Cornelle*.

Pernette nous donnera *Aux Aïeux* et quelques-unes des pages de l'épilogue: *La Veuve*.

Enfin, dans les *Poèmes civiques*, outre les vers *A mon ami Paul de Magnan*, nous trouverons à détacher plus d'un passage où respire la grave figure de l'aïeul, la douce figure de l'enfant.

Ce qui manque à notre génération, ce qui fait défaut à la France, c'est le culte des ancêtres, c'est le respect de la tradition. Rien n'est plus propre à relever chez nous cet autel de la famille, trop longtemps délaissé, que les belles pièces que je viens de rappeler, et d'autres que je sais dans les œuvres du noble poète, et d'autres que j'oublie.

Oui, ce livre sera vraiment *le livre des fils* ; je le lui demande instamment, au nom de tous les fils, au nom de tous les pères de famille.

Quoi qu'il advienne de ce vœu que j'ose aujourd'hui former, l'auteur de *Pernette*, des *Symphonies* et des *Satires* a désormais pris rang, dans la glorieuse pléiade des poètes du dix-neuvième siècle, immédiatement après Lamartine et Victor Hugo, un peu au-dessus d'Alfred de Musset lui-même. — Je ne parle pas de feu M. de Béranger, qui n'existe plus, depuis que le dernier des commis-voyageurs a disparu avec la dernière diligence.

EDMOND BIRÉ.



LES ARTISTES BRETONS ET VENDÉENS

AU SALON DE 1873.

I

Constatons tout de suite que le Salon de 1873 n'est ni meilleur ni pire que les précédents ; que, comme les autres années ; talents et genres moyens abondent, autant que sont rares les œuvres supérieures.

Ceci dit en général, et sans plus de préambule, entrons immédiatement en notre sujet spécial, et recommençons, au risque de nous répéter — les noms, sinon les œuvres, étant à peu près les mêmes, — notre causerie annuelle sur les artistes bretons et vendéens, lesquels, d'ailleurs, continuent à faire bonne figure dans ces fêtes périodiques de l'art.

Procédons par ordre.

Tout d'abord, le tableau de M. Baader (de Lannion) s'offre à nous, illustré d'un gigantesque point d'interrogation, qui semble nous narguer comme une énigme. Une rieuse Dalila, tenant irrévérencieusement par le bout du nez son Samson (un farouche guerrier tout bardé de fer, armé d'une rapière immense, et qui, sous le charme de la sirène, se laisse mener et manier comme un toton), lui coupe, non point les cheveux, mais la barbe... Cela est intitulé : *Du côté de la barbe est la toute-puissance*. Vous sentez la sanglante allégorie. Un tel sujet valait-il l'honneur d'une toile, même de cette

dimension? Toujours est-il que celle-ci est d'une touche spirituelle et fine.

Un autre original, et, qui plus est, un autre Lannionais (*Arcades ambo*). Chaque année, M. de Beaumont s'évertue à nous surprendre par des sujets plus étranges les uns que les autres, trop souvent licencieux, et justement censurés par la critique. Cette fois, la terre ne lui suffisant plus, il a cru ne pouvoir mieux faire pour nous étonner que de suspendre ses personnages dans les airs, et, soulevant de la pointe du pinceau ses inévitables amoureux, il les a juchés... sur les tours de Notre-Dame! Caché derrière une gargouille grimaçante, le jeune couple roucoule son *duo*, qu'accompagnent, à la haute, les cris stridents des martinets, et, à la basse, les croassements des corbeaux... La chose s'appelle : *Où diable l'amour va-t-il se nicher!* Ne pourrait-on, par contre, demander : Où diable la peinture va-t-elle prendre ses sujets?

Deuxième acte, car cela tourne au drame. A gauche, rue sombre et déserte; sur le pavé du carrefour est étendu un homme en pourpoint à crevés, mort ou mourant; sur lui penchée, les cheveux épars, pleure une femme. Une rapière dégatnée indique qu'on s'est hattu; la guitare que voici plus loin, dit assez que le galant troubadour a été surpris au beau milieu de sa sérénade, par quelque jaloux, qui l'a couché là. C'est la *Fin de la chanson* que tout à l'heure chantaient nos deux amoureux, là haut sur leur perchoir aérien. Ceci a amené cela, dirait l'austère et grand Victor. Est-ce pour le récompenser de cette belle leçon de morale (une fois n'est pas coutume) que le jury a décerné à M. de Beaumont une médaille de seconde classe? Je pense qu'on a aussi voulu reconnaître les qualités distinguées du dessin, sinon de la couleur, trop uniformément grise.

Comment passer à côté de la *Bretonne* de M. Jules Breton, sans la saluer de quelques lignes sympathiques?

Le cierge d'une main, le chapelet de l'autre, la bouche entr'ouverte par la prière, le front à demi-voilé par sa coiffe blanche, dont les longs bandeaux ressemblent à des ailes; son bleu regard perdu

dans le vague, — elle s'en va le long des prés verts. Là bas, à travers le feuillage se profile le porche d'une chapelle, où la pieuse pèlerine va sans doute accomplir quelque vœu... Et ce n'est point là une figure de fantaisie, une paysanne à la Bouguereau ou à la Cabanel. *Brettonne*, elle l'est de la tête aux pieds, de costume, d'attitude, de visage. On la reconnaît, on a vu déjà cette figure, on ne sait où. C'est la nature même, mais idéalisée, élevée jusqu'au symbole. Cette femme, c'est toute une race personnifiée, âme et corps. Cette *Brettonne*, c'est la Bretagne.

Depuis quelques années, M. Jules Breton consacre à la Bretagne son beau talent. L'une est digne de l'autre et lui porte bonheur.

— La bataille de Champigny vient de finir. Ce terrible drame en deux journées rappelle aux Prussiens, épouvantés de leurs pertes, la journée de Gravelotte, l'une des plus meurtrières de ce siècle, qui en a vu tant de meurtrières !... De notre côté, on ramasse les morts épars sur le sol glacé. Les Frères de la Doctrine chrétienne, ambulanciers et fossoyeurs volontaires, vaquent à leur funèbre et sainte besogne, portant morts et mourants sur leurs civières ensanglantées. Deux sont là, agenouillés ; appuyés sur leur bêche, ils prient pour ceux qu'ils viennent de coucher sous cette énorme tumulus, et, au nom des parents et des amis absents, leur adressent le *Dernier adieu*.

Ce tableau de M. Douillard est, sinon fort de composition et d'exécution, du moins plein d'un sentiment vrai.

Tout autre est le sujet traité par M. Hippolyte Dubois : la *Jalousie*... Vous voyez cela d'ici. Deux jeunes filles ou femmes, à demi-cachées derrière une tapisserie, en épient une autre qui se dérobe au bras d'un galant cavalier... Jolis visages, jolies toilettes, joli salon et jolie toile, sinon joli sujet.

Depuis plusieurs années, volontaire exilé à Rome, s'il est permis d'appeler exil la véritable patrie de l'art et de l'artiste, M. Hamon s'abstenait de prendre part à ces expositions annuelles, dont il était autrefois un des favoris. Qui ne se rappelle cette jeune *Aurore* se dressant sur la pointe de ses pieds nus pour boire la rosée dans

le calice des fleurs, et toutes ces charmantes mièvreries qui ont fait la réputation de cet artiste ? Cette année, il nous a envoyé un tableau, l'un des plus grands et des plus compliqués qu'il ait encore exposés : *Le triste rivage* ; *l'Amour console Ophélie*. La composition répond médiocrement au titre et le dépasse. Voilà bien, au premier plan, Ophélie (s'il est permis de donner le nom de la touchante héroïne de Shakespeare à cette poupée rose, gonflée et soufflée, que n'a jamais animée un souffle de vie, type décidément adopté par M. Hamon pour figurer la femme); je vois bien aussi une autre petite poupée jouffle et rose, qui voltige auprès de ladite Ophélie et lui conte quelque chose à l'oreille; mais le reste — et le reste, c'est presque tout le tableau, — cette foule d'ombres éparses, errant au sein de ce paysage nocturne, où flotte une lueur incertaine et vague, tombée on ne sait de quel astre éclipsé. On dirait d'un crépuscule lunaire baignant une nature entrevue dans un rêve. Cette pénombre nacrée qui enveloppe tout et d'où cependant tout se détache, étonne par la science du clair-obscur et l'harmonie des teintes. Otez ces poupées du premier plan et cet *Amour*, qui n'a que faire ici, et vous aurez un beau tableau dantesque, le plus remarquable qu'ait encore produit M. Hamon. C'est moins franc, moins nerveux, plus mou et plus *flou* qu'un dessin de Gustave Doré; mais c'est d'une poésie aussi étrange, d'un effet aussi saisissant.

— Une débauche de chairs rouges et brunes, un fouillis de corps et de membres à ne savoir auxquels de ceux-là appartiennent ceux-ci : ce ne sont que bras, jambes et ventres en l'air. . .

Tout d'abord, je me demande si M. Jobbé-Duval n'a pas voulu nous peindre quelque orgie de cette Commune qu'il a si bien connue et dont il se fit un jour l'officieux intermédiaire auprès du gouvernement de Versailles. Et, de fait, c'eût été là un fort joli plat de pétroleuses... Je regarde le livret et je lis : *Les Mystères de Bacchus*... Bacchus, c'est bien cela, dieu particulièrement cher aux communards, dont le culte se célèbre à tous les coins de rue — sans compter le milieu — dans ce Paris du « progrès » et des « lumières » ; dieu qui a le cabaret pour temple, le marchand de

vin pour grand-prêtre, le comptoir d'étain pour autel, le *Siècle* pour évangile, et, comme jour plus particulièrement férié, le lundi, ce dimanche de la libre-pensée. Le dieu Bacchus, la déesse Ripaille et le dieu Pétrole : trinité communarde, que nous prenons la liberté de recommander au pinceau du maître d'Ornans. Le réalisme comptera un chef-d'œuvre de plus. Le Bacchus que M. Jobbé-Duval a entendu célébrer, est évidemment moins moderne (mais n'est-ce pas toujours le même Bacchus ?) Il faut d'ailleurs rendre cette justice au peintre que, tout plein de son sujet, il a su le rendre avec un feu, une fougue, une verve brutale, une furie orgiaque de bacchante ivre.

Il fut un temps où M. Jobbé-Duval ornait nos temples de fresques remarquables et remarquées.. Mais alors... Depuis que, de par les révolutions, il est devenu un personnage politique, en attendant que les électeurs de Belleville lui fassent des destinées plus hautes encore, le « citoyen conseiller municipal », désertant l'art « clérical », a voué sa palette à la peinture « laïque », mais non « obligatoire », je pense, et encore moins « gratuite ».

• L'*Abandon*, par M. Lecadre (de Nantes), peinture laïque et très-laïque aussi, une des trop nombreuses nudités du Salon, non médaillée celle-ci toutefois, et portant du moins avec elle son correctif. Une Ariane quelconque, d'un vilain coloris noirâtre, renfrognée de visage : morceau peu séduisant, bien que d'un remarquable modelé.

Dédaignant ces amollissantes peintures, M. Luminais se présente à nous avec son ordinaire cortège de rudes Gaulois aux fauves cheveux tressés, vêtus de peaux de bêtes, coiffés de têtes de loup, brandissant leur bouclier octogonal. Ici, dans l'*Envahissement*, ils regardent ébahis une négresse, monstre à eux inconnu ; là, dans le *Retour de la chasse*, ils apportent, suspendu sur leurs robustes épaules, un sanglier qu'ils viennent d'abattre à coups d'épieu. C'est toujours la même facture saine et forte, qui fait regretter une fois de plus que ce vigoureux talent ne s'applique pas à des œuvres de plus haute portée et de plus longue haleine.

— Maisons aux toits pointus, aux étages surplombants, aux tourelles ouvragées, que revêt une carapace d'ardoises. A la porte du *Lion d'or*, la diligence vient de s'arrêter. Comme d'une boîte à surprises, il en sort tout un pêle-mêle bigarré et hétéroclite : *incroyables* en chapeau *bicorne*, au long habit rouge en queue de morue, à l'énorme et haut col empesé, au gilet à la Robespierre ; *merveilleuses* peu vêtues, en falbalas de couleur voyante... Arrivants, parents et amis s'embrassent, pendant que mendians et mendiantes en haillons nasillent leur complainte, et que crient éperdus, dans leurs cages, perruches et perroquets nouvellement débarqués. Le Palais-Royal en plein Quimper-Corentin. Cette *Arrivée de la diligence à Quimper, sous le Directoire*, de M. J. Noël, compose un fort agréable tableau de genre, d'un coloris chatoyant, rappelant la manière d'Isabey, mais d'un chaud moins outré, avec moins de *lâché* dans le dessin. Toutefois, le ciel du fond est lourd et contraste avec la riante clarté du premier plan (cette lourdeur, après tout, ne serait-elle pas voulue et destinée à faire repoussoir ?)

— Au pied d'une croix, une religieuse est en prière. Tout à coup, le Christ, de pierre ou de bois, prenant vie, détache du clou qui la perce, sa main droite, et, l'étendant vers la sainte, la bénit. Terrassée par le prodige, la voyante tombe sur le sol, le corps anéanti, l'âme ravie en extase, l'œil fermé aux choses de la terre, mais ouvert aux choses du ciel. Trois anges planant sur un nuage, au-dessus de l'extatique, chantent en s'accompagnant de leurs théorbes.

Cette *Vision*, de M. Luc-Olivier Merson, est assurément l'un des tableaux du Salon les plus discutés. Cet archaïsme systématique, cette naïveté voulue, cette absence de perspective dans le paysage, ce fini minutieux dans certains détails, ce négligé dans certains autres ; ces trois anges dont les robes d'un blanc si cru trouent, pour ainsi parler, la toile d'une énorme tache ; ce cliquetis de teintes disparates ; pour tout dire, ce pastiche de la vieille école italienne, — tout cela était de nature, en effet, à dérouter le public, peu habitué à contempler pareilles peintures, en l'an de banalités et de vulgarités

1873. Et pourtant cette toile, si étrange de prime aspect, d'une gaucherie et d'une inharmonie de ton préméditées, révèle les plus sérieuses qualités de composition et d'exécution, un talent original, qui cherche encore sa voie, mais qui la cherche loin des sentiers battus. Il la trouvera, ou plutôt il l'a déjà trouvée, dans la peinture religieuse, dont le jeune lauréat promet d'être l'un des futurs maîtres, à la condition toutefois qu'il soit lui-même, et que, tout en prenant ses modèles dans un glorieux passé, il évite d'imiter servilement des procédés qu'expliquaient autrefois les tâtonnements de l'art naissant, mais que ses progrès ne peuvent plus excuser. Déjà précédemment exposée à l'École des Beaux-Arts, lors des envois de Rome, cette toile avait fait quelque sensation. En lui discernant l'une des deux *premières médailles*, le jury a voulu tout à la fois récompenser le présent et encourager l'avenir.

Les défauts de M. Merson sont à d'autres, mais ses qualités sont à lui.

Certes, le choix d'un tel sujet et cette façon de le traiter, malgré ses déficiences, ne sont pas d'un esprit vulgaire. Avec le *Christ au tombeau*, de M. Lévy, une toile quasi magistrale, la *Vision* de M. Merson est le plus remarquable tableau religieux du Salon, si pauvre, il est vrai, en œuvres de ce genre, et accuse la plus louable tentative vers l'art élevé.

— Avec M. Picou; nous retombons en plein moderne, ou plutôt en plein vieux et très-vieux, en plein paganisme. Sa *Psyché aux Enfers* ne fera pas oublier (et c'est pour elle un bien dangereux souvenir) celle de M. de Curzon, si ravissante de grâce naïve et chaste, l'une des plus charmantes toiles de l'école française contemporaine. *La Ronde de mai*, peinture d'une lasciveté toute païenne. Si encore cela était racheté par quelque grâce; mais c'est à la fois léché et sec.

→ *L'Hiver* : vous rêvez tout de suite neiges, glace, frimas, paysage désolé et sombre, avec quelque vieille mendicante en haillons s'en allant, le long des haies dépouillées, glaner des branches mortes pour réchauffer ses pauvres membres engourdis par le froid et l'âge... Fi ! le vilain rêve ! Mieux appris, M. Toulmouche sait ce qu'il

doit à son aristocratique clientèle, et, pour rien au monde, ne voudrait attrister les beaux yeux de ses admiratrices par d'aussi désagréables peintures. Un riche salon tendu de lampas, meublé au dernier goût ; une cheminée de marbre blanc, surmontée de vases et d'une pendule monumentale (cette pendule Louis XVI, appartenant à M. de Barmon, que l'on admirait à la récente exposition de Nantes) ; devant cette cheminée, une élégante jeune femme (nous y voici), en toilette de bal, chauffe ses petits pieds, en attendant qu'ils soient emportés tout à l'heure dans le tourbillon d'une valse : — voilà l'*Hiver*, de M. Toulmouche, hiver coquet, charmant, l'hiver des riches et des heureux, dont les autres feraient leur printemps et leur été... Nous ne voyons de l'héroïne que le dos (et le mot doit être pris au naturel, tant le corsage est hardiment échancré). Si le *recto* du feuillet répond au *verso*, il doit être des plus agréables. Pour ce qui est de cette toilette, je ne commettrai pas la témérité d'y toucher, fût-ce du bout de la plume. C'est tout un poème ; pour le dignement chanter il faudrait la science d'un Worth unie au lyrisme d'une vicomtesse de Renneville. — Tableau fort joli, au demeurant, et digne de ses aînés.

II

Passons aux paysagistes.

C'est d'abord M. Abraham (de Vitré), et sa *Grâce-de-Dieu*, un coin de cette pittoresque Franche-Comté, où se marient harmonieusement rochers, verdure et eaux courantes.

N'est-ce pas un paysage aussi, à sa manière, cette cascade de fruits qui s'épand dans le plus appétissant désordre, comme d'une corne d'abondance, du pinceau de M. Bidau ? Telle est l'illusion du trompe-l'œil, que le sens de la gourmandise en est chatouillé. L'eau vient à la bouche à voir ces raisins ambrés, ces groseilles, ces prunes ; on mordrait à belles dents à ces pêches veloutées, toutes gonflées de sucs, que vient boire l'avidé guêpe, au corselet d'or. Le voisinage d'un autre tableau de fruits, de M. Couder, l'un des maîtres du genre, ne nuit en rien, par sa comparaison ; à celui du peintre vendéen.

Le charmant paysage, à la fois ombreux et ensoleillé, que le *D'annhour* de M. Bernier, avec ses grands châtaigniers noueux, son étang aux bords verdoyants, ses prairies tachetées de lumière et d'ombre, ses vaches au poil roux et blanc, ses paysannes, Rebeccas bretonnes, allant puiser de l'eau ou en revenant, avec leurs cruches de grès ! C'est toute une pastorale, un chant des *Georgiques* ou des *Églogues*. — N'était quelque monotonie et monochromie dans la tonalité verte, avec un peu plus d'accent dans la gradation des plans, ce serait là peut-être le premier, ou tout au moins l'un des premiers, parmi les paysages du Salon.

Il serait à désirer que M. de Curzon eût davantage cette franchise dans sa manière d'attaquer la nature. Il la pare et la poétise, au risque de l'attifer et de l'amollir. Au moins sa première toile : *Au bord d'un ruisseau*, paysage tout de fantaisie, où la *donna* rêvée par Dante erre *soletta* en chantant et en cueillant des fleurs, livrait pleine carrière à l'imagination, et celle de M. de Curzon a réalisé un coin édénien, que l'Alighieri n'eût pas désavoué. Mais pourquoi la *Vue de Toulon*, paysage fort réel celui-là, est-elle à peu près dans la même tonalité de convention ? Talent toujours charmant quand même et toujours sympathique, mais qui tomberait dans le convenu du paysage historique, s'il ne se hâtait de se retremper dans l'étude de la nature, de la vraie.

D'après ses vues de la molle nature méditerranéenne exposées l'an dernier, on pouvait craindre qu'un autre beau talent, celui de M. Lansyer, ne tendît aussi à s'affadir. Ses deux marines de cette année, enlevées d'un pinceau si ferme et si franc, rassurent tout à fait les amis de ce remarquable artiste, classé désormais aux premiers rangs de l'école paysagiste actuelle. Ses *Récifs de Kilvouarn*, *baie de Douarnenez*, sont un des meilleurs morceaux de peinture du Salon, et méritaient mieux que la *troisième médaille* qui leur a été décernée.

Le *Souvenir du Poitou*, de M. Le Roux, a du charme, mais quelque peu de sécheresse aussi.

Dans la *Rue d'une petite ville*, de M. Léonce Petit, le dessin est ferme jusqu'à la dureté.

Les *Pins de Pledhéliac*, de M. Ségé : à la bonne heure voilà de la nature, et, qui plus est, de la nature bretonne, avec ses vastes horizons, ses pins pyramidaux et ses roses bruyères, le tout grassement et largement peint, aussi bien observé que bien rendu. La *seconde médaille*, décernée à cette toile, est l'une des rares récompenses du jury qui ne soient pas discutées et aient reçu l'assentiment du public.

De la Bretagne, M. Ségé nous transporte d'un saut en pleine Suisse, — *Au Righi* ! En lisant sur le livret ce nom qui me rappelle des émotions si vives, j'étais curieux de voir comment l'artiste triompherait de la difficulté ou plutôt de l'impossibilité de transporter sur une toile ce magique panorama, dont l'immensité vous frappe d'une si écrasante admiration. La vaste rotonde du Diorama voisin, sur laquelle le regretté Philippoteaux a représenté le siège de Paris, admirable et poignant spectacle auquel se presse chaque jour une foule émue, ne pourrait, même à l'aide de ses étonnants prestiges d'optique, dignement figurer cet autre spectacle que se donne à elle-même la nature du sommet du Righi et dont chaque heure du jour, chaque rayon de soleil, chaque nuage qui passe, modifie les effets... Aussi M. Ségé n'a-t-il pas essayé d'engager contre le géant suisse une lutte où il eût été vaincu d'avance. Plus sage et plus modeste, il s'est borné à choisir un tout petit coin de la célèbre montagne, une de ses pentes herbeuses et fleuries, où paissent les moutons et où caracolent les blondes Anglaises aux longs voiles verts flottants, pendant que, là bas, vaporeux comme des nuages, blanchissent les pics neigeux et les glaciers de l'Oberland, qui tout à l'heure s'éteindront les derniers aux lueurs mourantes du couchant, et qui demain seront les premiers à se rallumer aux rayons du soleil levant, comparables en quelque façon au cœur, dont on a dit : *primum vivens et ultimum moriens*...

La peinture de M. Ségé est, somme toute, fort agréable ; mais ne jugez pas par elle du Righi...

Mentionnons enfin une estimable toile de M. Tanguy ; deux jolis paysages, bretons, cela va sans dire, de M. Yan' Dargent, qui, cette fois, a délaissé le fantastique pour le réel, et enfin une vue ita-

lienne (*Soir de mai à Piomiccino*), digne, je n'en doute pas, de son auteur, M. Félix Thomas, mais qui, placée à plusieurs mètres au-dessus de la cimaise, se laisse fort mal voir et apprécier.

Je ne puis également que mentionner les deux tableaux attribués par le livret à M. de Bellée (*Le Sillon Thalber* et *Gabarre sous un grain*) : malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pu parvenir à les apercevoir, non plus que la *Querelle d'amour* de M. Tillier (du Boupère).

M. Michel Bouquet est toujours le maître des faïences peintes, genre fort délicat à pratiquer, la mise au feu et les hasards de la cuisson, sans parler des autres difficultés, rendant la réussite fort incertaine. M. Bouquet se joue de ces obstacles et s'escrime sur la faïence avec l'aisance et la sûreté de main qu'aurait un autre à peindre sur la toile. Ses *Barques de la Tamise* sont surprenantes d'exécution ; mais où il est surtout à son aise, c'est dans ses bois, en plein paysage agreste. Son *Intérieur de forêt* peut être comparé à ce que les toiles voisines offrent de plus remarquable. Quelles chaudes teintes automnales ! Le ton de cette verdure est un peu cru ; mais quelle fraîcheur ! — Genre secondaire, si l'on veut, et plutôt décoratif, mais ayant sa valeur et sa place dans le monde de l'art.

Le chapitre des portraits ne brille pas par la quantité ; la qualité y supplée, grâce à M. Delaunay. Ses deux figures d'adolescents, deux tableaux larges comme la main, peuvent être classés au rang des œuvres les meilleures de l'exposition. Couleur chaude, vie intense, solidité de touche, relief à la Holbein : on dirait ces deux portraits empruntés à quelque musée du XVI^e siècle.

Quand nous aurons ajouté le portrait du poète Sully-Prudhomme, par M^{lle} J. Houssay, et celui de M^{lle} M. L^{***} par M. Delhumeau, nous en aurons fini avec la peinture.

III

C'est également le portrait qui domine dans la sculpture. Tout un peuple de bustes, en marbre, en pierre, en plâtre, en bronze, en terre cuite, en cire, émaille le rez-de-chaussée du palais,

concurrément avec les fleurs des parterres. Tous ces décapités plus ou moins parlants, alignés en double et quadruple rangée, juchés sur leurs piédestaux, se regardant de leurs yeux fixes, souriants ou farouches, n'offrent pas, il faut l'avouer, un coup d'œil enchanteur.

Que voulez-vous ? les exigences de la vie moderne, la médiocrité peu dorée des fortunes, l'exiguité des logements, peut-être même une modestie bien entendue, ne permettent pas de s'ériger une statue en pied, qui encombrerait le salon déjà trop petit. Faute de mieux, on s'offre ou on se fait offrir son buste, juste ce qu'il faut pour léguer ses traits à ses arrière-neveux, qui peut-être se soucieront médiocrement de les contempler, et relègueront irrévérencieusement au grenier la tête démodée du grand-oncle ou de la grand'tante. Un tableau, à la bonne heure, cela « meuble », cela trouve sa place, à la condition encore qu'il ne soit pas trop grand. Mais une statue ! c'est bon pour les musées, les églises, les palais, ou les places publiques, — celles-ci, exclusivement réservées aux grands hommes du moment, qu'un jour élève sur le piédestal d'où le lendemain les précipite... Encore églises et musées sont-ils sans cesse menacés de la torche des Erostrates de la démagogie. Des palais, il n'y en a plus, les uns sont en ruines, les autres déserts.

Les millionnaires et les tailleurs collectionnent des tableaux : qui collectionne des statues ? Et pourtant jamais peut-être le talent de nos sculpteurs ne fut poussé plus loin, comme métier, s'entend. Quant à l'art proprement dit, et aux sujets traités, c'est toujours même stérilité, même rareté de belles et grandes œuvres, même poncif académique, scolastique et pédant, ou même précieux maniéré. Jongleurs, danseurs, danseuses, nymphes, bacchantes et autres sujets plus ou moins mythologiques, constituent encore le fond de l'exposition actuelle.

Il est vrai qu'en dehors des commandes officielles, quels encouragements reçoit cette branche de l'art, la première peut-être, la plus austère du moins, celle qui demande la vocation la plus décidée, les efforts les plus persévérants, trop souvent aussi les plus mal récompensés ?

Des sculpteurs, bretons et vendéens presque tous, MM. Boutet, Gourdel, Gaston-Guitton, Lebourg, Richard, M^{me} Bourgault-Ducoudray (un nom cher aux arts), se sont bornés à exposer des bustes, remarquables à des degrés divers.

Je ne vois guère que M. Ludovic Durand qui ait poussé les choses jusqu'à la statue en pied, un *Mercure*, s'il vous plait, sujet des plus neufs, comme vous voyez, et qui, depuis Phidias, n'en n'est guère qu'à sa millième édition. Il est vrai qu'ici ce n'est plus le dieu fendant la nue et portant les messages de l'Olympe. Assis, les jambes croisées, il calcule sur ses doigts (la comptabilité en partie double n'était pas encore inventée) le profit que lui a rapporté sa dernière opération d'honnête entremetteur. N'étaient ces talonnières et ce pétase ailés ; n'était aussi cette nudité par trop olympienne et ce je ne sais quoi d'héroïque dans les formes, cela figurerait fort bien la statue du parfait négociant.... Négociant ou Mercure, le morceau est estimable d'ailleurs et d'un bon modelé.

Le chapitre *Architecture* ne nous offre que M. P. Pécaud (de Nozay) et son projet d'*Eglise paroissiale*. Souhaitons à l'architecte et à la ville de Saint-Nazaire, à laquelle il paraît destiné, que ce projet se réalise au plus tôt ; il y a urgence.

C'est encore M. Abraham, déjà nommé, qui ouvre la série des graveurs et lithographes, par six vues diverses empruntées à la Bretagne et à l'Anjou.

Un nouveau-venu, M. Bresdin (d'Ingrande), expose huit eaux-fortes, un peu trop poussées au noir, mais qui promettent.

Par quel nom pourrions-nous mieux, cette fois encore, terminer cette familière causerie que par celui de M. Octave de Rochebrune ? Ses deux œuvres nouvelles : *Cour intérieur du château de Château-dun* et *Château-d'Azay-le-Rideau*, offrent un frappant contraste.

Ciel noir et lourd, que les obus raient de leur sillon de feu, et dans lequel plane un génie portant sur ses ailes le blason de la cité désormais légendaire. En bas, la vieille forteresse, mi-partie moyen âge et renaissance, s'enveloppant d'ombre comme d'un

crêpe de deuil, sans voiler toutefois la dentelle de sa corniche et de ses fenêtres à meneaux, défie l'ouragan de fer qui passe au-dessus de ses tours. Que n'es-tu là, glorieux bâtard d'Orléans, vaillant Dunois, pour chasser loin de ces lieux qui te furent chers, ces autres Anglais qui tout à l'heure vont lâchement punir par l'incendie une défense héroïque. . . Au bas de cette belle et saisissante gravure, déjà dignement louée ici, œuvre à la fois d'un patriote et d'un artiste, un poète à la hauteur de l'un et de l'autre, M. de Laprade, a buriné, à son tour, cette légende lapidaire déjà également citée dans ce recueil, mais que je ne résiste pas au plaisir de répéter :

Ta gloire resplendit dans le deuil de la France,
Châteaudun ! qu'à tes morts on érige un autel ;
Et que la Muse, ardente à prêcher la vengeance,
Grave au cœur de nos fils ton exemple immortel !

Après la guerre, la paix. Dans un ciel riant et clair, le charmant castel renaissance d'Azay-le-Rideau, tout encadré de verdure, profile les pointes élancées de ses sveltes tourelles et les délicates broderies de ses fenêtres guillochées.

Est-ce bien le même burin qui a gravé ces deux planches ? Autant, dans la première, le trait est vigoureux et mord le vélin de hachures serrées et nerveuses ; autant, sur celle-ci, la pointe court légère et comme l'effleurant. Si M. de Rochebrune n'avait épuisé la série réglementaire des médailles, nul doute que le jury n'en eût décerné une à ses productions nouvelles. Toutefois, il est une autre récompense, plus haute, qui, espérons-le, les attend ¹.

LUCIEN DUBOIS.

¹ M. Armand de Pontmartin juge ainsi, dans l'*Univers illustré*, du 5 juillet, les graveurs de notre compatriote :

« Quoi de plus saisissant, de plus énergique et de plus vrai que les eaux-fortes de M. de Rochebrune, le *Château d'Azay-le-Rideau* et la *Cour intérieure du château de Châteaudun* ? Bien des peintres en crédit envieraient à M. de Rochebrune cette vigueur de ton, cette facture de maître, si fine dans le détail, si puissante dans les masses, cet art de colorer chaque objet, comme s'il avait à son service des pinceaux et une palette. Par la plus admirable de ses deux eaux-fortes, M. de Rochebrune vient d'associer son nom au souvenir héroïque de la défense de Châteaudun. »

I

PAÛL HAY DU CHASTELET

(1592 - 1636)

Nous ouvrons chronologiquement notre série d'études sur la vie et les ouvrages des académiciens bretons, par une personnalité aujourd'hui fort oubliée, que l'histoire littéraire n'a point le droit de laisser dans l'ombre. De par l'histoire générale, Richelieu a tellement éclipsé ses collaborateurs, dans l'accomplissement de son œuvre puissante, que les fastes accrédités de son ministère citent à peine les noms des plus infatigables : et faut-il s'étonner de ce que personne n'ait esquissé la physionomie littéraire de Paul du Chastelet, lorsque le chancelier Séguier, lui-même, après quarante années de la carrière la plus laborieuse, au poste suprême de la magistrature et du conseil, sous Richelieu, Mazarin et Colbert, attend encore un biographe ? ¹ L'académicien breton n'eut point, il faut l'avouer, une carrière comparable à celle du second protecteur de l'Académie ; mais, si humble et si courte qu'elle soit, elle

* Voir la livraison de juin, pp. 418-427.

¹ Il ne l'attendra plus longtemps, car nous mettrons sous presse, avant la fin de l'année, une histoire de sa vie politique et littéraire, élaborée à loisir depuis plus de sept ans, à l'aide de documents pour la plupart inédits.

est digne d'occuper pendant quelques instants l'attention de l'historien scrupuleux. Dans un travail de plus longue haleine, nous établirons quelque jour; en nous appuyant sur de nombreux documents authentiques, que la presse politique n'est pas une institution contemporaine. Richelieu en fit un usage considérable et Paul du Chastelet fut un des principaux rédacteurs de ces apologies vives et souvent piquantes qui allaient troubler, jusqu'au fond de leur retraite de Bruxelles, les partisans de la reine-mère et de Monsieur : presse non-périodique, il est vrai, mais presse au jour le jour, prompte à l'attaque et à la riposte, toujours prête à manier la plume au gré des événements. — Ce caractère nettement accusé de polémiste attitré du cardinal, suffirait seul pour donner un relief vigoureux à une physionomie littéraire; du Chastelet sut le relever encore par d'autres qualités. Malheureusement l'actualité tue le polémiste; un demi-siècle passe, et le souvenir est perdu de ces luttes d'un jour qui passionnèrent un moment la génération précédente. Nous avons presque oublié Courier; nos fils connaîtront-ils le nom de Paradol? Ces brillants athlètes n'en méritent pas moins une étude attentive.

I

Sous le règne de Kenneth III ¹, vers l'an 980, les Danois envahirent l'Écosse; une bataille terrible se livra dans les environs de Licurtie, et les Écossais, mis en déroute, se retiraient dans le plus grand désordre vers la ville de Perth, lorsqu'ils rencontrèrent un étroit défilé resserré entre les montagnes et les bords de la rivière de la Tay. Un paysan qui se trouvait avec ses deux fils dans ces parages, sentit tout à coup la fibre nationale vibrer jusqu'au fond de son être : tous trois, saisissant des fragments de leur charrue,

¹ Cette étude a été lue à Saint-Brieuc, devant la cinquième section du congrès scientifique de France, tenu au mois de juillet 1872: elle devait être insérée au volume des mémoires du congrès; mais le nombre des mémoires présentés et agréés ayant été trop considérable pour qu'il fût possible de les insérer tous, les membres de la commission, dont l'auteur faisait partie, ont cru devoir retirer la plus grande partie de ceux qui leur appartenaient, pour laisser place aux étrangers.

se placèrent à la tête du défilé, attaquèrent vigoureusement les premiers Danois qui se présentèrent à la poursuite des vaincus ; et bientôt, ranimés par l'exemple de ces vaillants défenseurs, les Écossais revinrent à la charge, puis, vainqueurs à leur tour, chassèrent les Danois de leur territoire. En récompense de cette action mémorable, le roi Kenneth annoblit le paysan, lui donna pour armoiries « de gueules à trois écussons d'argent ¹ » et le déclara possesseur de tout le territoire qui s'étendrait jusqu'au vol d'un faucon. La famille de ce paysan, nommé Hay, devint bientôt l'une des plus puissantes d'Écosse ; ses diverses branches se répandirent en ce pays, en Angleterre, en Normandie et jusque dans la Bretagne ; elle fut la souche des comtes de Carlisle et des comtes d'Errol, et compta dans son sein de vaillants guerriers, soutiens des couronnes d'Écosse et d'Angleterre.

Au XVII^e siècle, dit Pellisson, la famille Hay du Chastelet, d'où sortirent les deux académiciens, se vantait de descendre, par une succession non interrompue depuis six cents ans, des comtes de Carlisle et par conséquent du fameux paysan qui chassa les Danois hors de l'Écosse. Tous les biographes ont répété l'insinuation, d'abord discrète, du premier historien de l'Académie ; et deux siècles y aidant, ce qui n'était d'abord qu'une prétention, est devenu de nos jours une réalité bien établie : dans son recueil de biographies bretonnes, M. Prosper Levot affirme catégoriquement la descendance écossaise des du Chastelet.

Nous avons préféré remonter à des sources plus sérieuses. Après avoir consulté le vieux Du Paz, qui écrivait, en 1620, *l'Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, et qui, signalant un Gautier Hay, seigneur de la Guerche et de Pouancé, fondateur du prieuré de la Magdeleine de Pouancé, dès 1094, ne donne de généalogie régulière des Hay qu'à partir de 1350 (époque à laquelle vivait le père du premier Hay des Nétumières), nous n'avons pas cru pouvoir nous adresser plus sûrement qu'aux recueils manuscrits des arrêts du conseil de réformation de la

¹ Voy. le *Dict. critique*, de Bayle.

noblesse de Bretagne, commencée en 1667 et terminée en 1671. Or, la généalogie de la famille Hay du Chastelet, branche des Hay des Nétumières, s'y trouve rapportée tout entière, en remontant par douze générations non interrompues jusqu'au XIII^e siècle; il n'y est pas question de la descendance écossaise, et l'arrêt du Conseil, en date du 12 novembre 1668, pris sur le rapport de M. Descartes, se contente de déclarer nobles d'ancienne extraction, les maintenant en qualité de chevaliers, les chefs des trois rameaux alors existants : Paul Hay, sieur des Nétumières, Paul Hay, sieur du Chastelet, et Siméon Hay, sieur de Coëslan. Enfin, tous trois portent : *de sable au lion morné d'argent*, et ce ne sont pas précisément les armoiries données par le roi Kenneth au fameux paysan; il est vrai que la famille aurait pu changer d'armes après l'émigration; mais si nous continuons nos recherches, en prenant pour guide le consciencieux travail de M. Pol de Courcy sur la noblesse de Bretagne, nous trouvons dans son *Nobiliaire* deux autres familles Hay, et celle-ci en particulier : « Hay, originaire d'Irlande, sieur de Slade, de Lourmeau, maintenu au conseil en 1763, ressort de Saint-Malo, porte : d'argent à trois écussons de gueule. — Devise : *Renovate animos.* » — Voilà bien, sauf le renversement des couleurs, peut-être mal rapportées par Bayle, les armoiries octroyées par le roi Kenneth au libérateur de l'Écosse.

Il y avait donc réellement en Bretagne, au XVIII^e siècle, une famille Hay, descendue, par une branche d'Irlande, du fameux paysan, à la souche duquel se rattachent les comtes de Carlisle, mais ce n'était point celle du Chastelet, ni celle des Nétumières, si connue à Rennes encore aujourd'hui, et nous signalerons bientôt un petit incident qui nous amène à supposer que, parvenu à une haute fortune, l'académicien maître des requêtes voulut éblouir ses collègues par une illustre descendance qui ne lui appartenait point : il eût été bon de ne pas le croire sur parole. Seignelay prétendit aussi plus tard, que les Colbert descendaient des premiers barons d'Écosse; mais en dépit de Ménage, et des plus beaux parchemins, la cour ne fit qu'en rire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les du Chastelet comptaient au dix-septième siècle parmi les vieilles familles de Bretagne. Un Guillaume Hay, chevalier, conseiller du duc de Bretagne Jean II, avait été sénéchal de Nantes à la fin du treizième siècle ; un autre avait servi Charles V, dans les guerres de Normandie en 1375, et vers le commencement du dix-septième siècle, époque à laquelle les deux futurs académiciens firent leur entrée dans la vie, quatre membres de la famille Hay possédaient à la fois des sièges au parlement de Rennes.

Daniel Hay, sieur du Chastelet, père de Paul et de Daniel, était fils d'un second mariage de Jean Hay, sieur du Plessix et des Nétumières, conseiller au parlement de Bretagne en 1554. Son frère aîné, Paul, sieur des Nétumières, fils du premier lit, succéda en 1584 à son père dans la charge de conseiller, et devint en 1602 président à mortier. Enfin, le frère cadet de Daniel, Simon Hay, sieur de la Bouexière, tige des Hay de Coeslan, fut nommé conseiller au parlement en 1595. Qu'on nous pardonne ces longs détails : il est bon de connaître exactement l'entourage et la famille des jeunes gens, lorsqu'on veut se rendre compte de leur éducation, et de la facilité qu'ils ont eue d'arriver plus tard aux charges ou aux honneurs.

Daniel ne suivit pas la carrière du parlement comme ses deux frères, mais, à leur exemple, il entra dans la magistrature ; nous le voyons à la fin du seizième siècle en possession de la charge de lieutenant civil, criminel et de police à Laval ; et, si l'on en croit un passage d'un pamphlet de Mathieu de Morgues, il aurait joint à cette charge celle d'intendant de la maison du duc de la Trémouille, pour lequel il vendit, en 1626, les terres de Suel et de Bécherel, mouvantes de la comté de Nantes. Nous n'avons pas retrouvé la date de sa naissance ni celle de sa mort : nous savons seulement qu'en 1589, il épousa Gillette de Pélineuc et qu'il en eut deux fils, les deux membres de la première Académie. Pour l'aîné, les documents ne nous feront pas défaut.

D'après tous les biographes, Paul Hay du Chastelet naquit en 1593 ; cependant, Pélisson qui paraît avoir résumé sur l'académi-

cien des notes fort précises dit positivement qu'il mourut le 6 avril 1636, à l'âge de quarante-trois ans et cinq mois. Le calcul le plus élémentaire nous conduit donc à fixer la naissance de Paul du Châtelet au mois de novembre 1592. Son frère Daniel, destiné, en qualité de cadet de famille, à l'état ecclésiastique, ne vint au monde que quatre ans plus tard, le 23 octobre 1596 ; et comme le Châtelet se trouvait situé dans la paroisse de Balazé, à une lieue au nord de la ville de Vitré, dont les ducs de la Trémouille étaient barons il obtint de bonne heure l'abbaye de Chambon, qui dépendait de la vicomté de Thouars, sur les confins du Poitou.

Paul suivit la carrière de ses ancêtres, et dès l'année 1616, à l'âge de vingt-quatre ans, il entra comme conseiller au parlement de Bretagne. En 1618, il fut nommé avocat-général, et, pendant cinq années consécutives, il occupa cette charge, sinon à la satisfaction générale, du moins avec esprit : ses plaidoyers ou ses réquisitoires étaient en effet très-mordants, souvent même très-satiriques, et lui attirèrent l'animosité de plusieurs magistrats de haut rang ; mais cette tendance à la pointe et à la saillie mit en plus grand relief ses talents oratoires et bientôt la faveur royale le distingua parmi ses collègues des parlements. En 1621, l'année même où son frère Daniel qui n'avait que vingt-cinq ans, obtenait le doyenné de l'église collégiale de Laval et le prieuré de Notre-Dame, à l'époque du fameux voyage de Louis XIII en Guyenne et en Béarn, au milieu des agitations de la guerre civile et des difficultés de toute nature, le jeune avocat-général de Rennes reçut, à vingt-neuf ans, la délicate mission d'aller établir à Pau un parlement, en pays révolté. Nous remarquerons en passant une coïncidence bizarre : vers le même temps, le roi d'Angleterre envoyait à la cour de France, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour ménager un accommodement entre Louis XIII et les Huguenots, lord Hay, comte de Carlisle, l'un des chefs de cette famille illustre du paysan d'Écosse, dont l'envoyé du roi de France à Pau se vanta plus tard de descendre. Nous ne serions pas étonné que cette prétention de Paul du Châtelet eût pris naissance précisément à cette époque, lorsque les

deux Hay, l'ambassadeur et l'avocat-général, se rencontrèrent ensemble au camp de l'armée royale.

Quoi qu'il en soit, du Chastelet trouva dès son arrivée en Béarn, en dehors des troubles civils, des difficultés fort graves dans l'accomplissement de sa mission. Les deux anciens conseils souverains de Saint-Palais et de Pau, réunis pour composer un parlement de nouvelle institution, étaient en querelle l'un avec l'autre, sur des questions de préséances et de droits acquis : des deux procureurs généraux et de leurs avocats et substituts, quels seraient les titulaires définitifs ? quel rang occuperaient les présidents réunis ? et mille autres problèmes de cette nature, qu'on peut voir longuement exposés dans le *Mercur* du temps... Du Chastelet finit par les résoudre, et bien que les archives de Pau n'aient pu, malgré nos recherches, nous fournir aucun détail sur ses négociations, nous savons du moins qu'elles eurent un plein succès ; car, satisfait des services qu'il avait rendus à l'autorité royale dans cette mission, le roi le nomma maître des requêtes, au moment où il venait d'épouser en second mariage noble dame Madeleine Danguéchinne. Nous n'avons pas retrouvé le nom de sa première femme, qu'il dut épouser vers 1618. On lit dans le *Ducatiana*, que le nouveau maître des requêtes fut obligé de quitter sa charge d'avocat-général au parlement de Rennes, « pour quelque affront qu'il reçut à cause de ses plaidoyers trop satiriques » : il est vrai, remarque l'abbé Goujet, qu'on ne donne point la preuve de ce fait. Pellisson dit bien quelque part avoir vu de du Chastelet une « satire cruelle et sanglante contre un magistrat, sous le nom de *** » ; mais personne n'a revu cette satire, et nous ne pouvons savoir si elle se rapporte à cette période. D'un autre côté, Mathieu de Morgues dira plus tard, dans son virulent pamphlet intitulé *La vérité défendue* : « Il a fait autrefois l'office d'avocat-général dans un parlement ; il y convertissait le barreau en théâtre de charlatan : ses plaidoyers n'étaient que des satires ; elles firent fondre sur lui une grêle de coups de bâtons, qui ne le rendirent pas plus sage, mais l'obligèrent de quitter son pays, pour venir raffiner sa malice dans la cour... » Nous citons ce pas-

sage, parce qu'un biographe impartial ne doit rien omettre : mais faut-il accepter de confiance le poison le plus envenimé de la satire aux abois ?... Ce qu'il y a de certain c'est que l'avocat-général, par sa nouvelle nomination, eut ce qu'on appelle en langage contemporain de l'avancement.

C'était en 1623, à l'époque où Richelieu recevait le chapeau de cardinal et un an seulement avant son arrivée définitive aux affaires. Le corps des maîtres des requêtes ne formait alors qu'une simple juridiction spéciale sans attributions nettement déterminées, et chargé de « chevauchées » ou inspections dans les provinces. Richelieu devait, quelque temps après, mettre à large contribution, dans son système d'administration générale, ce corps instruit et dévoué, presque tout entier sorti de la magistrature parisienne ou provinciale. Ce fut parmi eux qu'il choisit ses intendants, intermédiaires directs entre le pouvoir royal et les pouvoirs provinciaux, et modérateurs en même temps des aspirations décentralisatrices de ces derniers : parmi eux aussi, le tout-puissant ministre choisit ses commissaires extraordinaires et ses juges politiques.

Du Chastelet ne tarda pas à se faire remarquer par le cardinal, au milieu de ses collègues, à cause de son esprit vif, satirique et mordant. C'est lui, pour citer un exemple de ses saillies, qui, d'après Tallemant des Réaux, traduisait par « Je suis gueux, mais c'est de race », l'épithète « *In fundulo, sed avito* », que le maître des requêtes Turcan d'Aubeterre avait fait mettre sur la porte de sa maison... Richelieu qui reconnut de suite quels services cet esprit bien dirigé pouvait rendre à sa cause, résolut de l'attacher plus spécialement à sa personne. Il craignait, peut-être pour lui-même, sa verve caustique : il préféra s'en servir pour combattre ses nombreux ennemis ; et du Chastelet, qui entrevit dans cette situation un avenir de faveurs et de dignités, s'empressa d'acquiescer aux désirs du ministre. Au bout de quelques années, il devint son apologiste en titre.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'en acceptant cette position Paul du Chastelet fit complète abdication de son indépendance. Il

se permettait quelquefois, si nous devons en croire Pellisson, de combattre les idées de son maître. Ainsi, lorsque Richelieu fit mettre en jugement Boutteville à la suite de son fameux duel, du Chastelet composa en faveur des accusés un factum « qui fut trouvé également éloquent et hardi ». C'est un in-folio de huit pages, publié en 1627 et intitulé : « Pour messire François de Montmorency, comte de Luz et de Boutteville, et messire François de Rosmadec, comte de Chapelles. » Richelieu ne fut pas content de cette action courageuse, et « lui ayant reproché que c'était pour condamner la justice du Roi : — Pardonnez-moi, lui dit M. du Chastelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillants hommes de son royaume. »

Quelques années plus tard, dit encore Pellisson, « comme il assistait un jour M. de Saint-Preuil, qui sollicitait la grâce du duc de Montmorency, et qu'il témoignait beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit : — Je pense que M. du Chastelet voudrait avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorency. Il répondit : — Je voudrais, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service, et en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles et qui vous en gagnerait encore. »

Ces deux traits nous offrent une indépendance de caractère peu commune chez un courtisan et nous les avons cités tout d'abord, dans la crainte qu'on ne puisse, par ce qui va suivre, ranger du Chastelet parmi ceux qu'on appellerait, en langue vulgaire, les âmes damnées du cardinal.

Introduit dans la familiarité de Richelieu, le jeune maître des requêtes prit en effet le premier rang parmi ses auxiliaires les plus dévoués pour débrouiller les intrigues presque inextricables des partisans de la reine-mère et de Monsieur. Pendant les premières années de son pouvoir, Richelieu dut sans cesse avoir l'œil ouvert sur ces menées ténébreuses ourdies par « La Fargis, Vaultier, Bellingan, le président le Coigneux, Madame de Chevreuse et autres.. » On sait comment ces « cabales », suivant l'expression du Journal de Richelieu, amenèrent le « grand orage de la cour » et la *Journée des*

Dupes, justifiant le fameux propos du cardinal, « que le cabinet de Louis XIII et son petit-coucher lui donnaient plus d'embarras que l'Europe tout entière ».

Plusieurs passages du Journal de Richelieu nous montrent Paul du Chastelet à la piste de toutes les cabales de la cour, et rendant compte au cardinal de ce qu'il avait vu et entendu : pour ne pas dépasser les bornes de cette étude, nous y renvoyons le lecteur.

En 1630, du Chastelet accompagna son maître dans cette fameuse expédition d'Italie, pendant laquelle on put voir Richelieu, revêtu d'une armure, commander les troupes royales et les mener à la victoire.. On lit dans les mémoires de Richelieu que « le roi, après avoir ordonné toutes choses partit de Lyon et arriva à Grenoble, le 10 mai : le cardinal, qui y était arrivé le jour précédent, alla au-devant de Sa Majesté et l'accompagna, et le jour même lui fit, en présence des maréchaux de Créqui, Châtillon, Bassompierre, Vignoles, Contenant, Hallier, les secrétaires d'État, et Châtelet, le rapport pour la négociation pour la paix. » Le maître des requêtes, on le voit, faisait son voyage en bonne compagnie ; mais si l'on en croit certaines suppositions, il dut le payer par une histoire apologétique de la campagne.

Le P. Lelong cite, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, une brochure politique qui parut à cette époque, à Grenoble, chez Marnioles, et qui porte le titre de « *Première et seconde Savoisiennne*, où se voit comment les ducs de Savoye ont usurpé plusieurs États appartenans aux rois de France et les raisons de cette dernière guerre. » Or, ces deux *Savoisiennes* sont attribuées positivement par le contemporain Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, à Paul du Chastelet : et ce ne fut que longtemps plus tard qu'on donna pour auteur à cette pièce Bernard de Rechignevoisin, sieur de Guron. Déjà, en 1600, l'avocat au parlement Antoine Arnauld, mort en 1649, avait publié une *Savoisiennne* pour justifier la conquête de la Savoie par Henri IV ; la brochure du célèbre avocat donna l'idée des deux *Savoisiennes* de 1630. Mais nous ne nous étendrons point sur ce morceau d'apologie politique. On n'en fait pas

honneur généralement à Paul du Chastelet, et nous sommes d'autant plus porté à croire qu'il n'en est pas l'auteur, que son *Recueil de pièces pour servir à l'histoire*, publié en 1635, ne renferme pas cette pièce, tandis qu'il contient toutes ses autres brochures.

Ce fut seulement en 1631, plusieurs mois après la journée des Dupes et l'arrestation de Marillac, que du Chastelet entra résolument dans la polémique active, et mit sa plume au service de son maître. On peut néanmoins supposer qu'il s'y exerçait depuis quelque temps, ou bien que le succès de sa première brochure fut assez éclatant pour l'encourager à persévérer dans cette voie ; car pendant cette première année de l'entrée en lice du maître des requêtes, six libelles, en prose et en vers, en français et en latin, sortirent de son arsenal pour aller frapper en pleine poitrine les ennemis de son protecteur.

Le premier, beaucoup moins satirique que les suivants, est surtout une apologie de la politique extérieure et intérieure du premier ministre ; il est intitulé : « *Les entretiens des Champs-Elysées.* » L'historien Varillas attribue cet écrit à Louis de Guron ; mais on sait combien les assertions de Varillas sont sujettes à caution. L'abbé de Saint-Germain, libelliste attitré de Gaston d'Orléans et de la reine-mère, et l'un des principaux adversaires que du Chastelet ait eu en vue dans ses répliques, affirme plusieurs fois, dans la *Remontrance du Caton chrétien*, et dans ses autres pamphlets, que les *Entretiens* sont l'œuvre du maître des requêtes : nous préférons nous en tenir à cette déclaration, qu'ont adoptée presque tous les biographes. Du reste, le style des *Entretiens* a tellement d'analogie avec les écrits suivants de Paul du Chastelet, qu'il semble difficile de les attribuer à un autre qu'à lui. Qu'on nous permette d'en donner ici quelques extraits, pour faire connaître la manière du nouveau libelliste, qui fut avec Jean Sirmond, caché sous le nom de sieur des Montagnes, de Sabin, ou de Cléonville, l'un des plus ardents champions de la politique du cardinal, dans l'arène de la polémique.

Il n'est pas besoin de dire que la scène se passe dans ces Champs-

Elysées que garde Cerbère. Voici l'entrée en matière, toute pleine d'allusions à notre récente campagne en Italie :

« Me han quittado la honra » (ils m'ont osté l'honneur), disoit des Espagnols le marquis Spinola, pressé d'angoisses dans les tristes heures de sa mort ; et avec ces piteux accents s'acheminoit pour passer dans les Champs-Élysées, quand Caron d'une voix furieuse s'écria : « Qu'on me chasse cet Espagnol d'icy, de peur qu'il ne vienne troubler le repos des bienheureux, comme ceux de sa nation font toute la terre en l'autre monde », et en même temps le saisit au corps pour le jeter hors de la barque ; à quoi faisant résistance, il remonstra qu'il estoit italien, et si fameux, qu'il ne méritoit pas d'être traicté de la sorte.

« ... Arrivant dans les prairies voisines, les premières personnes de cognoissance qu'il aperçut, furent les ducs de Savoie et Collalto, qui disputoient ensemble sur la prise de Pignerol, l'un soutenant qu'on le pouvoit secourir, et l'autre disant le contraire. »

Alors s'élève une grande discussion, entremêlée de cris et de coups d'épée, sur les affaires d'Italie, sur Mantoue, Casal, Naples, etc., puis sur celles des Flandres, et l'on s'imagine facilement que la politique du cardinal a l'avantage sur celle de ses adversaires.

« Sur quoy, tournant visage, ils aperçurent le grand Henry, avec une grande suite; et luy, appuyé sur le bras de Villeroy et du président Janin, s'arresta sur le bord d'une grande fontaine, où soudain la Varenne arriva, tenant entre ses mains plusieurs paquets qui furent délivrez à Villeroy, pour les deschiffrer. Le roy demanda cependent : — QueMes nouvelles courent ? J'ay veu quelques parties contre le cardinal de Richelieu, par les dernières despêches, qui portoient le désordre survenu, et le raccomodement qui avoit suivi, à la grande instance qu'en avoit fait le Roy. — J'en suis bien aise, dit le président Janin, car je l'ai toujours estimé et creu qu'il réussirait aux affaires, et luy ay dit souvent, qu'il prist courage, et qu'il auroit son temps; et vostre Majesté mesme le voyoit de bon œil, dès qu'il estoit évesque de Lussion. — Quoy ! dit le Roy, c'est le frère de Richelieu ? Il est vray que jel'aimois, et vous sçavez bien et M. de Villeroy, *que j'étois résolu de le faire cardinal et l'eusse mis dans mes affaires, si j'eusse vécu plus longtemps.* — Il y a bien réussi, dit Zamet, car depuis qu'il est au Conseil, toute la France a changé de face : et quand ce ne seroit que La Rochelle est prise et rasée, il y auroit de quoy se contenter. »

Il est aisé de comprendre combien tous ces éloges indirects devaient plaire à l'Éminence. L'insinuation du bon Henri IV, qui aurait fait Richelieu cardinal, et l'eût nommé ministre s'il avait vécu plus longtemps, était surtout bien trouvée... Du Chastelet continue l'éloge et l'apologie complète de son protecteur, en passant en revue toutes les affaires intérieures et extérieures du royaume, les huguenots réduits, les Autrichiens abaissés, etc.,... puis il s'arrête longuement sur l'histoire de la journée des Dupes.

« Mais enfin à quoy aboutit cette affaire du cardinal? dit le Roy, — Qu'on l'a voulu esloigner de la cour, dit Villeroy. — A cette parole tous les assistans firent un cry, avec un Jésus, les mains jointes, qui fut entendu de toutes les campagnes voisines, monstrant par là l'estonnement d'une telle nouvelle, qui attirera beaucoup de gens, les uns dolens, et les autres qui s'en réjouissaient. »

A la suite de cet incident, du Chastelet se livre, par la bouche de l'un des interlocuteurs, à une charge à fond contre les Marillac, et d'abord contre le garde des sceaux, au sujet duquel le cardinal de Bérulle et Servin ont une petite querelle assez amusante sur les libertés de l'Église gallicane. On remonte dans le passé jusqu'en 1589, pour trouver que Marillac a signé « le serment horrible qui se fit contre Henri troisieme, qu'aucuns affirment avoir faict de son propre sang. »

On raille fort agréablement le code Michaud... — En revanche, Schomberg, Bullion, et tous les ministres dévoués à Richelieu, sont comblés d'éloges par Henri IV; puis, le bon roi, rappelant ses souvenirs : — « Mais ne dit-on rien dans ces despesches du frère de Marillac? — Ouy, sire, dit Villeroy, et l'histoire en est longue, et tout le monde le blasme de son ingratitude; car vostre Majesté sçait bien qu'elle n'en avoit jamais fait d'estat, depuis le fait de Caboche... etc. » Suit un long réquisitoire, excessivement violent, où le maréchal est encore plus attaqué que le garde des sceaux. Enfin, après une revue aussi complète que possible des affaires d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Angleterre et de Hollande, toujours à l'avantage de la politique du cardinal, du Chastelet termine sa bro-

chure par l'introduction assez originale d'un dernier personnage qui arrive de la cour et réclame un entretien secret avec le bon Henri. Nous regrettons de ne pouvoir citer ce dernier passage, car il est plein de mouvement ; mais il faut nous borner.

On a déjà pu reconnaître dans les dialogues naturels et vivement coupés de Paul du Chastelet, une facilité de style unie à une simplicité qu'on chercherait vainement chez la plupart des prosateurs de cette époque. Pour le bien juger, il faut se rappeler quelle était la situation de la langue française en 1634 : c'était le moment de la grande vogue des lettres de Balzac et des plaidoyers ampoulés de l'avocat Le Maistre. Le maître des requêtes avait su, dans son style naturel, alerte et léger, s'éloigner aussi loin de la pompe de Balzac que de la préciosité déjà introduite par Voiture dans le langage de la société polie ; aussi devons-nous saluer en lui l'un des premiers maîtres du véritable esprit français.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES ANCIENS MEUBLES

DU POITOU, DE LA VENDÉE ET DE LA BRETAGNE.

M. Batailler, membre de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, se propose de publier à la librairie centrale d'architecture (V^e A. Morel et C^{ie}, 13, rue Bonaparte, Paris) un ouvrage fort intéressant pour l'histoire artistique de notre province, et qui aura pour titre : LES ANCIENS MEUBLES DU POITOU, DE LA VENDÉE ET DE LA BRETAGNE.

C'est un album de 100 dessins de meubles et panneaux des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, gravés d'après ses croquis, tous relevés d'après nature et à l'échelle exacte, sur un choix très-heureux de meubles ou de fragments de meubles, recherchés ou recueillis pendant douze années avec la plus grande persévérance.

Les dessins de M. Batailler avaient figuré avec honneur au mois de juillet 1872 à l'exposition artistique du congrès scientifique de Saint-Brieuc. Les éloges mérités qu'il reçut alors de la part des artistes et des amateurs les plus compétents, l'ont encouragé à les publier avec un texte à l'appui.

« Ce qui reste d'anciens meubles, dit M. Batailler dans son introduction, est rare, très-disséminé dans les campagnes et chez

les amateurs ; un travail ayant pour but d'étudier et de reproduire ces restes devait rencontrer de très-grandes difficultés d'exécution.

» Malgré ces difficultés, nous avons pu, à force de persévérance, et grâce aussi à la bienveillance de MM. les collectionneurs, réunir 100 dessins, relevés d'après nature et à l'échelle, sur ce que nous avons trouvé de plus curieux et de plus intéressant parmi les anciens types de ces trois contrées.

» Cet album est un travail spécial, exclusivement consacré aux meubles ; il sera utile aux artistes, qui pourront y trouver des renseignements pour la création de types nouveaux, et aux collectionneurs, pour lesquels il sera un guide sûr dans les restaurations, si souvent mal faites. »

M^r. David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, a bien voulu encourager ce travail, qui lui est dédié ; et la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, dans sa séance du 10 octobre 1872, a, par une délibération unanime des membres présents, décidé de prendre cette publication sous son patronage.

L'ouvrage contiendra 100 planches gravées, dont nous avons sous les yeux un magnifique spécimen, et paraîtra en 4 livraisons de 25 planches chacune, format in-4^o.

Il y a deux éditions pour les souscripteurs : 1^o une édition sur papier de Chine, du prix de 75 fr., soit 18 fr. 75 cent. par livraison ; 2^o une édition sur papier ordinaire, du prix de 50 fr., soit 12 fr. 50 cent. par livraison.

La liste des souscripteurs à chacune des éditions sera publiée en même temps qu'une table des planches donnant une notice détaillée sur chaque objet reproduit.

Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire artistique de notre pays, à souscrire à cet ouvrage consciencieux, qui paraîtra dès qu'un nombre suffisant de souscriptions sera recueilli.

CHRONIQUE

LES BRETONS A PARAY-LE-MONIAL (25-27 JUIN).

Chacun sent que nous approchons du but et se recueille davantage dans la prière et les pieux souvenirs de la vie de la B^{ee} Marguerite-Marie. Enfin, à six heures, on signale sa station; cinq minutes après, nos pèlerins débouchaient sur la route. Grande fut leur surprise de trouver, au tournant du chemin, des croix, des bannières, un nombreux clergé, de longues files d'hommes et de femmes: c'étaient les Angevins, c'étaient les Belges et c'étaient aussi les habitants de Clermont qui étaient venus nous souhaiter la bienvenue. A leurs vivats nous répondons par le cri de: *Vive le Sacré-Cœur!* Nos mains se pressèrent, nos rangs se mêlèrent et nous revînmes ensemble à l'église assister à la messe.

Grâce au comité d'Autun, les pèlerins purent sans trop de peine trouver un gîte, et, une heure après, nous étions tous dans la chapelle de la Visitation, tous à genoux, priant, recueillis et silencieux, pour nos parents, nos amis et le salut de notre pauvre France; les larmes étaient dans les yeux.

Il y avait foule dans les rues; sous la même livrée, on était frère, on parlait la même langue, on avait la même foi. La joie et le bonheur rayonnaient sur tous les visages. Les cloches annonçaient à tout instant des départs et des arrivées de processions. Ces processions se rencontraient, se croisaient, se déroulaient sans désordre ni confusion, chantant et priant pour Pie IX et pour la France.

Onze heures sonnent, le comité va présenter ses hommages à Monseigneur d'Autun. Toutes nos demandes sont accueillies, nous obtenons une procession aux flambeaux, une messe de Monseigneur et une allocution pour le 27. — Ce n'était pas la seule faveur qui nous fût réservée. — Le général Charette, écartant tous les obstacles prévus, arrive tout à coup à Paray; les Belges sont à la station, ils le reconnaissent, l'entourent, lui pressent les mains, l'embrassent, ils crient vive Charette et vivent les zouaves! Si l'heure de leur départ n'avait été annoncée et marquée, ils seraient revenus, ces braves Belges, ces catholiques de combats, si français de cœur.

Charette s'arrache à leurs vivats, en criant vive le sacré Cœur, vive la France! Il est à Paray, les zouaves prévenus accourent de tous côtés voir leur glorieux chef; le comité se rend de son côté lui porter ses remerciements. Son premier soin, c'est de les convier à une visite à la

chapelle de la Bienheureuse, le sacré-cœur sur la poitrine ; ils se rendent avec lui. La chapelle est remplie, il est impossible d'y pénétrer, la sacristie leur ouvre un passage. Tous, les larmes aux yeux, vont un à un fléchir le genou devant l'autel, s'agenouiller près de la châsse et renouveler leur consécration au sacré Cœur de Jésus, puis baiser, avec respect et amour, leur drapeau, la bannière de Patay, la bannière tachée du sang des de Bouillé et de Verthamon, que les généraux de Sonis et de Charette ont déposé là, à côté de l'oriflamme de l'Alsace et de la Lorraine.

L'émotion est profonde, en voyant ces nobles débris des champs de bataille de Patay et du Mans, pleurer en pressant sur leurs lèvres ce glorieux étendard. Ils sortent en criant : Vive le sacré Cœur ! et étouffent ainsi les vivats dont ils sont l'objet.

Les cloches annoncent, à 7 heures 1/2, la procession du soir ; chaque pèlerin se munit d'un cierge et prend, devant l'église, le rang qui lui convient. Les femmes marchent en première ligne sur deux longues files, les hommes les suivent ; au milieu sont les bannières et les oriflammes. On y remarque celles de la Visitation, des enfants de Marie, de la confrérie de Sainte-Marthe, du Comité catholique et du Saint-Sacrement, puis celles de Brest, de Quimper, de Lorient, de Toulouse et de Barcelone, etc. Les zouaves ferment la marche, portant l'oriflamme de l'Alsace et de la Lorraine, sur lequel on lit :

CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ VOS ENFANTS !

Le général Charette est en avant, tenant un chapelet d'une main et un cierge de l'autre ; il prie et chante avec eux : *Catholique et Breton toujours !* Sa voix domine la leur, il est là, au milieu de ses compagnons d'armes, rayonnant de bonheur, se retournant, tantôt calme, tantôt frémissant, et tourmentant son cierge comme une épée, pour exciter leurs chants et leurs acclamations.

La procession parcourt toute la ville, devant une foule étonnée ; elle prend l'avenue, la magnifique avenue de Charolles. Sous ces gigantesques platanes, le jeu des lumières est magnifique, l'enthousiasme gagne et déborde, on chante comme on n'a jamais chanté. Arrivées au bout de l'avenue, les bannières se groupent près de la chapelle, les pèlerins se massent et se pressent alentour ; alors un silence profond succède aux chants ; M. Morel, vicaire-général, monte sur l'estrade et adresse à ses amis et à ses compatriotes d'éloquentes paroles, sur ce texte : *Christi livore sanati sumus.* « C'est par le sang de Jésus-Christ que nous sommes sauvés. » L'orateur montre que l'esprit d'immolation et de sacrifice sera, comme toujours, le salut du monde ; puis il termine son discours par ce beau mouvement :

Et c'est à l'heure où, sous le souffle du Cœur sacré, l'esprit d'immolation se ranime dans notre France bien-aimée, que nous pourrions douter de son salut ! Dix justes auraient suffi pour sauver Sodome et Gomorrhe, et ici je les compte par milliers. — O ma patrie, non, tu ne peux périr, tu ne peux pas ne pas retrouver ta gloire un moment éclipsée. La main qui soutient la bannière de Metz, en entendant ce mot de patrie, vient, à l'instant où ce mot s'échappait de mes lèvres, d'incliner l'étendard surmonté d'un crêpe funèbre et couvert de ses couleurs de deuil. O frères bien-aimés, la France ne vous a pas dit adieu : c'est une séparation momentanée. Espérance et courage ! Le ciel aura un sourire pour votre drapeau, qu'un cœur français ne peut contempler aujourd'hui sans verser des larmes.

Ah ! si dans cette série de fêtes que le ciel peut nous envier, où les cœurs vraiment catholiques se sont donné rendez-vous de tous les points de la France, si un diocèse devait trouver sa place, n'est-ce pas le diocèse de Nantes, placé à l'avant-garde de la Bretagne et en face de cette terre de Vendée si chère au cœur de Jésus ? Il y a trois ans, à l'heure d'une suprême détresse, le Pontife vénéré qui gouverne cette belle Église de Nantes, faisait une consécration solennelle de son cher diocèse au sacré Cœur, et depuis, prêtres et fidèles n'ont cessé de chanter l'hymne d'amour et d'invoquer en face du danger l'appui de ce Cœur à l'ombre duquel le monde catholique se réfugie comme dans une arche sainte.

Oui, ta place était ici, ô sainte Église de Nantes ! Regarde, vois-tu cette épée glorieuse, encore toute rouge du sang des excommuniés et du sang d'un insolent vainqueur ? Remise un jour aux mains d'un héros, enfant de la race des géants, elle a fait trembler les ennemis du Christ et les ennemis de son pays, des rives du Tibre aux plaines de Patay ! Et ce héros est ton fils ! Savez-vous pourquoi son épée fait peur ? c'est qu'un jour il en trempa la pointe dans le sang du Cœur de Jésus, et, suivi de ses preux, il porta la terreur dans les bataillons ennemis. Et les anges, en les voyant combattre, s'écriaient : Vivent les fils des croisés ! Et les échos de la terre répétaient après les anges : Vivent les fils des croisés ! les serviteurs du sacré Cœur !

O sainte Église de Nantes ! regarde, vois-tu, près des reliques sacrées d'une sainte, ce drapeau encore taché du sang des braves ? Écoute et sois fière. — Avant de rendre le dernier soupir, le Christ promène un instant ses regards sur la foule qui le blasphème : « Père, s'écrie-t-il, pardon pour mes bourreaux ! ils ne savent ce qu'ils font. » — A dix-huit siècles de là, un héros expirant¹ trouve, sur son lit d'agonie, assez de force pour lever une main suppliante, et il meurt en s'écriant : « Grâce pour les prisonniers ! » Quatre-vingts ans plus tard, deux de ses descendants², le père et le fils, tombaient enveloppés dans les plis du même drapeau : leur sang généreux et chrétien fut reçu dans le Cœur de Jésus ; en arrosant les champs de la patrie, il apaisa le courroux du ciel. Non ! le sol qui l'a vu ne peut être condamné à d'éternelles humiliations ! Et ces héroïques victimes sont tes enfants, ô sainte Église de Nantes ! Et ce drapeau, c'est l'oriflamme du Sacré-Cœur !

Que n'est-il en ces lieux, le sublime Prisonnier du Vatican, pour être le témoin des triomphes de la religion ! Anges du ciel, prenez sur nos lèvres ces accents d'amour, allez réjouir le cœur du Père en lui disant que, par-delà les monts, il est un pays où son nom n'est prononcé qu'avec un saint respect, et où il compte autant de soldats dévoués à sa cause qu'il y a de cœurs catholiques.

Que nous reste-t-il à faire, enfants de la Bretagne ? Il n'y a que quelques jours, les échos des montagnes, aux lieux visités par la Reine du ciel, portaient jusqu'au cœur de Dieu, avec nos chants sacrés, nos serments et nos vœux : *Catholiques et Bretons toujours !* Aujourd'hui, attachés comme toujours à nos saintes traditions, à notre fidélité légendaire, à notre foi solide comme le granit qui borde les côtes de l'Océan, redisons avec le même enthousiasme ce cri des vrais enfants d'Israël, ce chant si populaire de notre pays : *Catholiques et Bretons toujours ! toujours ! toujours !*

¹ Bonchamp.

² Comte Fernand de Bouillé et son fils Jacques de Bouillé,

Vivement impressionnés par l'éloquence à la fois touchante et éncr-gique de M. l'abbé Morel, les pèlerins sont tombés à genoux, et ensemble, devant la statue du Sacré Cœur de Jésus, ils récitent, les yeux humides de larmes, sous cette immense voûte de verdure, la prière du soir et les invocations aux Cœurs de Jésus et de Marie.

Oh ! oui, c'est dans l'humiliation, dans le sacrifice, à genoux dans la poussière des chemins, qu'on apprend à être fort dans les combats du Seigneur et prêt à l'immolation, et c'est là qu'est l'espérance et l'avenir de la France.

Le défilé recommença, les bannières s'ébranlèrent, on rentra en ville; en passant près de la chapelle sacrée, les oriflammes furent déposées dans l'église, mais les pèlerins restèrent sur la place, et ils ne voulurent pas la quitter avant d'avoir chanté une dernière fois le chant de la Bretagne et l'admirable cantique de M^r de Ségur :

Pitié, mon Dieu ! c'est pour notre patrie
Que nous prions au pied de cet autel !
Les bras liés et la face meurtrie,
Elle a porté ses regards vers le ciel.

Le lendemain 27, temps magnifique; dès minuit, les messes commen-cent, nos pèlerins sont en prières dans tous les oratoires, les communions sont nombreuses. A cinq heures et demie, ils sont à l'église; les premiers arrivés prennent les bannières; on se dirige vers la gare, au-devant des pèlerins de Rennes, nos frères de la Bretagne.

Quelques minutes après, ils répondent à nos vivats; nos rangs s'ou-vrent pour eux et nous les emmenons à l'église, au chant des cantiques.

Les zouaves sont parmi nous; ils conduisent leurs compagnons d'armes de Rennes, et c'est touchant de voir ces braves jeunes gens se serrer la main et s'embrasser comme des frères.

Bientôt le carillon annonce l'arrivée de M^r d'Autun. Le clergé de Nantes et de Rennes et le comité l'accompagnent. Monseigneur monte en chaire et veut de suite souhaiter la bienvenue aux Bretons :

« Mes frères et mes compatriotes,

» La sainte Église de Jésus-Christ vous doit une parole, et, malgré les consolantes fatigues de ces saints jours, cette bonne parole, nous vous la dirons.

» Ah ! soyez les bienvenues, populations de l'Ouest, populations si chrétiennes que nous reconnaissons ! Soyez les bienvenus, chrétiens de toutes les parties de la France, qui continuez ici les grands exemples donnés depuis vingt-six jours par notre patrie, qui ressuscite !...

» Vous, mes très-chers Frères, vous avez su demeurer fermes, constants dans la foi, dans le chemin qui mène à Dieu : il n'en était pas ainsi de la France entière... Les enfants de Dieu ne le connaissent presque plus. Or, voilà que l'esprit de Dieu, l'esprit dont la grande voix se fait entendre à tous quand il lui plaît de parler, l'esprit de Dieu s'est fait entendre à tous les points de l'horizon; et vous avez reconnu cette voix, mes chers Frères, vous, les soldats de tant de grandes et saintes ba-tailles, vous avez reconnu celui qui appelait à la rescousse tous les chrétiens du monde catholique pour venir ici, ici et non pas ailleurs, demander le salut de la

France, parce que le Sacré Cœur de Jésus s'est réservé à lui seul l'honneur de proclamer et d'accomplir cette grande délivrance de nos âmes. Ah ! mes chers Frères, chrétiens de vingt siècles, soyez les bienvenus dans cette terre qui ressuscite à mesure que vous y avancez !

Votre poète breton disait, il y a quarante ans :

Nous avons un cœur franc pour détester les traitres !
 Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres !
 Les chansons d'autrefois, toujours nous les chantons :
 Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
 Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
 O terre de granit recouverte de chênes !

» Eh bien, mes chers Frères, reconnaissez et bénissez le chant de la foi, de l'espérance et de l'amour sérieux, de l'amour viril, de l'amour qui connaît le sacrifice ; ce chant-là, je l'entends ici comme dans votre pauvre Bretagne, et les échos de ce pays le répètent aussi fidèlement que les grandes voix de vos rivages. Mes Frères, s'il avait fallu un peuple chrétien pour rappeler à celui-ci la langue chrétienne, les affections chrétiennes, la grande fidélité chrétienne, vous eussiez été dignes d'être ce peuple-là. Pourquoi ne le dirais-je pas ? A coup sûr, je ne suis pas suspect de vouloir diminuer les gloires chrétiennes du siège que l'Église m'a donné. Ce pays a été le premier à connaître et à enseigner le Sacré Cœur, le premier à accepter et à populariser cette grande dévotion qui, à vrai dire, est le christianisme résumé dans un seul sentiment, dans une grande synthèse doctrinale. Mais en même temps que les saints évêques d'Autun, dont je tiens par la volonté de Dieu la place, chantaient de leur sainte voix les louanges du Sacré Cœur, la Bretagne chrétienne, éclairée par les leçons de ses apôtres, les Michel Nobletz et les Maunoir, propageait par son sang et ses sacrifices la dévotion de ses champs de bataille.

» Vous le savez, vous, vieillards de la Bretagne, nos *géants* du siècle dernier portaient le Sacré Cœur sur leur poitrine : et vous, jeunes restes héroïques de ces zouaves qui firent la plus sainte guerre de nos jours, c'est sous la bannière du Sacré Cœur que vous vous êtes donnés au saint de Rome et de la France ; c'est l'image du Sacré Cœur que vous avez portée sur les champs de bataille également bénis de Castellidardo et de Mentana, de Patay et de Loigny. Zouaves ou volontaires de l'Ouest, vous fîtes les dignes enfants de ceux qui avaient versé leur sang dans les combats de la Loire. C'est donc la Bretagne et la Vendée qui donnèrent à l'Église les premiers martyrs, les premières victimes volontaires du Sacré Cœur de Jésus. Il convenait que vous vinssiez prendre votre rang de soldats de la prière à la tête de cette armée que nous voyons ici se recruter tous les jours.

» Oui, Bretons et Vendéens ; oui, populations chrétiennes de toutes les parties de la France, vous êtes à votre place. Oh ! que Dieu soit béni de vous avoir conduits...

» Saluez ici le Sacré Cœur de Jésus. Remerciez-le de ce que vous avez fait pour lui ou plutôt de ce qu'il a fait pour vous, et comptez sur lui comme sur un incomparable allié, qui se donne à ceux qui l'invoquent et dont l'amour ne fait jamais défaut.

M^r de Léséleuc va célébrer une messe basse. Pendant sa durée, plusieurs prêtres distribuent la sainte communion aux pèlerins, et les chants alternent avec l'orgue et produisent un étonnant effet sur les assistants.

Nous sommes libres de dix heures à une heure. Il faut prendre place à la grande procession. On arrive nombreux dans l'église et sur la place ; de nouveau, les bannières sont distribuées, les groupes se reforment, les rangs s'alignent, on part encore, et on chante toujours sans fatigue et avec entrain.

La procession se rend au monastère, elle entre dans l'enclos, les allées en sont ornées. Là, au milieu, c'est le noisetier où Notre-Seigneur Jésus

se présenta à Marguerite-Marie, couvert de plaies et le cœur tout déchiré de douleur. Un groupe y fait voir Notre-Seigneur debout, montrant son Cœur, et la bieuheureuse à ses pieds, en extase. Rien de plus saisissant; les larmes vous gagnent. Un bon gendarme, le sabre au fourreau, garde ce noisetier de toute atteinte : pas une feuille n'en doit être détachée, la main n'en peut pénétrer le feuillage, l'oiseau seul y entre librement. Ici, c'est un oratoire tout resplendissant de fleurs et de lumières; on peut à peine y jeter un regard, la procession va toujours sans s'arrêter.

Plus loin, derrière le chœur de la chapelle, c'est une vigne, dont le pampre abrita l'apparition du sacré Cœur entouré de séraphins; les plus prompts baissent la place où ses pieds reposèrent. De tous les côtés où se portent les yeux, ce sont des souvenirs pieux. On aimerait à rester dans ces lieux bénis, à interroger chaque arbre et chaque fleur, à s'agenouiller aux lieux des apparitions, à apprendre avec Marguerite-Marie à supporter les humiliations et les traverses de la vie. Il semble qu'on y prierait comme elle, sans bruit, sans trouble, tant l'âme se sent à l'aise et s'élève, au silence des cloîtres et à la pensée des bontés et des tendresses du Cœur de Jésus pour la France. Ce n'est point notre part; on quitte avec regret ces lieux de paix, de silence et de piété. Cette promenade dura une heure. La rentrée à l'église fut suivie d'un salut solennel et d'acclamations en l'honneur du sacré Cœur, de l'Immaculée-Conception, de Pie IX, pontife et roi, et de la France. Nos pèlerins coururent ensuite dire adieu à la Bienheureuse et se rendirent processionnellement à la gare. Les Rennois vinrent nous y serrer la main.

Quand le sifflet signala notre départ, de tous les wagons partit le cri de vive le sacré Cœur de Jésus! vivent les habitants de Paray! vivent les Rennois! ¹

UN PÈLERIN.

— M. Maury, directeur général des Archives nationales, a présenté à l'Académie de Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 13 juin dernier, un travail de notre collaborateur, M. Anatole de Barthélemy, sur les origines de la Maison de France. M. Maury s'est plu à constater que ces recherches méritent l'attention de tous ceux qui s'occupent de notre histoire : ils y trouveront des idées nouvelles sur l'origine des ancêtres de Hugues-Capet, sur leurs propriétés patrimoniales, et sur ce que l'on doit penser du prétendu *Duché de France* qui n'aurait jamais existé, suivant M. de Barthélemy, bien que partout on se croie obligé d'en parler.

— Notre collaborateur, M. E. du Laurens de la Barre, a obtenu, au concours des Jeux floraux, la première mention après la pièce couronnée, pour une élégie intitulée : *A la Bretagne. — Après la guerre.*

¹ Cette relation est extraite des *Semaines religieuses* de Nantes et de Vannes.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

A TOUS LES FRANÇAIS SANS DISTINCTION DE PARTIS. LE ROI, par H. G. (de *l'Espérance du peuple*.) Une brochure in-12, 72 pp. — Nantes, Librairos..... 40 c., et 50 c. franco par la poste.

ALMANACH DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES, pour l'année 1873. In-18, 141 p. — Nantes, imp. V^o Mellinet.

AN ENE CHRISTEN E BALI AN EE. In-18, 392 p. — Landerneau, imp. Desmoulins.

ANN ITRON VARIA a zelvranz ha zeien ar werc'hez enn iliz Quintin e Breiz-Izel. In-18, 44 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE. 19^e année. 1872. Un vol. in-8^o, 250 pp. — La Roche-sur-Yon, imp. L. Gasté..... 3 fr.

BATAILLE (LA) DU MANS. LES MOBILISÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE A CHAMPAGNE. Avec carte et plan. Conférences faites à l'Association polytechnique nantaise; par Charles Mengin, colonel d'état-major auxiliaire, chef d'état-major d'une division de l'armée de la Loire. In-12, 107 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran..... 1 fr.

BUEZ JOSEPH map da Jacob laqueat e guertz gant eur belec eus a Castel-Paol. In-12, 32 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

DA GANOUEN ANN AOTROU MORVAN DISKAN. In-18, 80 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

DÉVOTION PRATIQUE AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS; suivie d'exercices en l'honneur du très-saint Cœur de Marie; par le P. Jean Croiset, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition, revue et corrigée par un père de la même compagnie. In-32, 488 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.. 1 fr. 50

DISCOURS ET RAPPORT DE M. THOINET DE LA TURMÉLIÈRE, député de la Loire-Inférieure, au sujet de la loi concédant à la Compagnie générale transatlantique de nouveaux services correspondants aux lignes de Saint-Nazaire. Corps législatif, session de 1868. In-8^o, 64 p. — Paris, imp. P. Dupont. (Extrait du *Moniteur*.)

DISPUT etre Jaket Lamrog ha Jan an Digariou, renket; gant Jerom ar Born. In-32, 56 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS A NANTES. Année 1872. (Salles du Muséum.) Archéologie et peinture ancienne. Catalogue raisonné. In-8^o, 160 p. — Nantes, imp. Grinsard..... 1 fr.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES EN ALGÉRIE: par Rev. W. C. Lukis, f. s. a. Lond. In-8^o, 7 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*.)

NOUES AR C'HRISTEN. Hymnou ha canticou a gelen-vad Lag a veuleudi da zone. In-32, 68 pp. — Brest, imp. Gadeau.

SUHUN vad er vretoned dré ur bélég en escobty. In-18, 22 pp. — Vannes, imp. et lib. Galles.

PÈLERINAGE D'UN BRETON

AUX

SAINTS-LIEUX DE PROVENCE *

Ces souterrains ont été évidemment construits pour servir de supplément à l'antique crypte de la Confession ; c'est ce qui explique l'énorme quantité de tombeaux qu'on y a découverts. Ayant échappé aux ravages des Sarrasins durant le moyen âge, les cryptes de Saint-Victor constituent le monument religieux le plus important que les premiers chrétiens nous aient légué dans le Midi. Aussi la dévotion à ce sanctuaire est-elle si enracinée à Marseille, qu'on nomme encore *la Voie Sainte* le chemin qui y conduit, et le pèlerinage à la crypte de Saint-Lazare, à l'autel de la Confession et à la Vierge Noire qu'elle renferme, continue toujours d'être fréquenté, surtout pendant l'octave de la Purification ¹.

Après avoir visité la grotte où se retirait Lazare, il faut aller voir à Marseille la prison de ce saint, où l'on croit qu'il souffrit le martyre. Sur la place du Linche, se trouvait, avant la révolution, une abbaye de religieuses Cassianistes dédiée au Sauveur. Sous la masse des bâtiments qui composaient ce monastère, sont de vastes souterrains appelés Caves de Saint-Sauveur. Ce sont « sept salles toutes égales et parallèles, en-

* Voir la livraison de juin, pp. 462-469.

¹ Le P. Dassy a savamment décrit, dans *la Revue de l'Art chrétien*, l'église de Saint-Victor et les sarcophages qu'elle renfermait jadis.

vironnées de trois côtés par une galerie en retour. Toute cette bâtisse est en pierres de taille de grande-dimension faisant parpaing. L'appareillage est excellent et le mortier y paraît peu. Enfin, par la force des matériaux et la perfection de l'assemblage, cet édifice peut soutenir la comparaison avec tous ceux que nous ont laissés les Romains ; sur le côté oriental de la galerie, à l'angle nord-est et en dehors du mur, est une petite chambre quadrilatère, que les religieuses nommaient la prison de saint Lazare. On y pénètre par une très-petite porte, qui permet de reconnaître la grande épaisseur du mur ¹. »

D'après la tradition des Marseillais, saint Lazare fut donc enfermé dans ce caveau avant son martyre, « et cette tradition est revêtue de tous les caractères que peut demander une critique éclairée et judicieuse. » Les archéologues reconnaissent, en effet, les Caves de Saint-Sauveur, comme ayant été des casemates militaires, une sorte de caserne romaine ; or, l'on sait, dit M. l'abbé Faillon, « que, chez les Romains, les criminels d'État étaient renfermés dans des prisons souvent contiguës à des logements militaires, et qu'ils étaient ainsi gardés par des soldats. »

Les traditions, d'accord en cela avec l'usage antique, ajoutent que saint Lazare eut la tête tranchée dans sa prison même, ou tout au moins sur la place qui l'avoisine. C'est ce qu'atteste encore de nos jours un usage religieux invariablement observé de temps immémorial. Lorsqu'on porte les reliques de saint Lazare en procession, le cortège s'arrête sur la place du Linche, et le clergé y chante une antienne ou un répons en l'honneur de Lazare, comme pour le féliciter d'avoir obtenu dans ce lieu la palme du martyre et pour perpétuer la mémoire de son triomphe.

Puisque je viens de parler des reliques de Lazare, faisons-en brièvement l'histoire. Le corps de ce saint martyr ayant été déposé, comme nous l'avons vu, dans la crypte qui a donné

¹ *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

naissance à l'abbaye de Saint-Victor, y demeura pendant plusieurs siècles en but à la vénération des fidèles ; mais, au moyen âge, les Bourguignons enlevèrent ce précieux corps et le transférèrent à Autun, où il est encore en partie conservé. Toutefois, la tradition de Marseille est que, lors de l'enlèvement, le prêtre-sacristain de la cathédrale de cette ville et un chanoine prirent la tête de saint Lazare et en substituèrent une autre qui fut emportée avec le corps par les Bourguignons. D'après cette tradition, le véritable chef de Lazare serait demeuré à Marseille ; de plus, l'illustre évêque de cette ville, M^r de Belsunce, obtint de l'évêque d'Autun quelques ossements du saint fondateur de l'Église de Marseille.

Tels sont les antiques monuments et les intéressants souvenirs qui conservent à Marseille la glorieuse mémoire de Lazare. Après avoir visité la grotte et la prison de ce martyr, le pèlerin des Saints-Lieux termine donc sa station à Notre-Dame la Major ; là, dans cette vieille basilique byzantine, sous les coupoles sombres et dénudées de cette cathédrale à demi ruinée, il vénère, avant de quitter Marseille, les reliques de Lazare ; puis il évoque, en sortant, le souvenir d'une chapelle voisine, aujourd'hui détruite et dédiée à Marie-Madeleine ; d'après les traditions, c'est dans cet endroit que la grande pénitente commença ses prédications près du temple de Diane. Jadis un bas-relief antique, représentant Madeleine entourée d'auditeurs, y consacrait ce souvenir du premier siècle. C'est donc avec les noms de Lazare et de Madeleine sur les lèvres que le voyageur chrétien fait sa dernière prière dans la cathédrale de Marseille, avant de quitter cette ville pour continuer son pèlerinage.

IV. — La Sainte-Baume.

Nous arrivons maintenant à la partie la plus intéressante de notre voyage ; jusqu'ici nous n'avons trouvé les Saints-Lieux qu'au milieu des villes ; désormais, ce sera dans des déserts

sauvages et au fond des forêts que nous rencontrerons les sanctuaires vers lesquels nous nous dirigeons. Aux merveilleuses légendes, aux pieuses traditions, aux vénérables monuments, vont se joindre les splendeurs de la nature, et ce sera en gravissant les Alpes que nous retrouverons, sous le beau ciel de la Provence, les traces du séjour des apôtres du premier siècle.

Nous venons de dire que Marie-Madeleine, ayant abordé à Notre-Dame de la Mer, était venue prêcher l'Évangile à Marseille. « Après y avoir fait de nombreuses conversions et de grands miracles, elle voulut se réfugier loin des regards du monde, au sein d'une montagne recouverte d'une forêt mystérieuse et sombre, aujourd'hui appelée la Sainte-Baume, à cause de la grotte où elle passa environ trente-trois ans de sa vie, dans la pratique de la plus austère pénitence. Sept fois par jour, les anges venaient la visiter dans cet asile sauvage et l'élevaient au sommet de la montagne pour lui faire ouïr les accords célestes. A l'approche de ses derniers moments, ils la transportèrent près du lieu de retraite de l'évêque Maximin, des mains duquel elle reçut la sainte communion, et peu d'instant après, elle rendit le dernier soupir, « laissant derrière elle, dit la *Légende dorée*, une odeur si suave que l'oratoire en resta tout embaumé pendant sept jours ¹. »

C'est donc vers le désert de la Sainte-Baume que nous nous dirigeons en sortant de Marseille. Arrivés en chemin de fer à Auriol, hameau pittoresquement encaissé dans une étroite vallée couronnée de rochers abrupts, nous gagnons en voiture Saint-Zacharie, où les Cassianistes avaient jadis un monastère, puis nous commençons à pied l'ascension de la Sainte-Baume.

La distance de Saint-Zacharie à la grotte de Madeleine est d'environ 10 kilomètres; le chemin est bon, pour un chemin de montagne, mais on monte presque continuellement. Le R. P. Lacordaire a fait de cette route une charmante description.

¹ *La Sainte-Baume.*

« Quand on sort de Marseille, en se dirigeant vers les Alpes, dit-il, on entre dans une vallée (la vallée d'Aubagnè) qui longe la mer sans la voir, parce que de hautes montagnes lui en cachent les flots; une autre chaîne se dresse à l'opposite de celle-là, et, contenue entre ces deux murailles, la vallée court vers un amphithéâtre abrupt qui semble lui fermer le chemin, pendant qu'une rivière bordée d'arbres glisse sans efforts dans de longues prairies et arrose de sa fécondité mille habitations. Son nom est obscur comme ses eaux ¹. Elle guide en quelque sorte le voyageur, et, après s'être épanouie dans une campagne plus vaste, arrêtée par les monts, elle tourne tout à coup vers la gauche, s'enfonce dans des gorges resserrées, devient un torrent, et, s'élevant entre un dédale de cimes boisées et de sommets dénudés, elle trouve enfin sa source près d'un plateau paisible, couronné d'un immense et solitaire rocher ². »

A l'extrémité de ce plateau, s'élèvent quelques maisonnettes couvertes de briques rouges; c'est le village du Plan-d'Aups, dans la paroisse duquel se trouve la célèbre grotte de sainte Madeleine. Quant à la montagne de la Sainte-Baume, dans laquelle s'ouvre cette grotte, c'est l'un des plus hauts sommets des Alpes de Provence. « Elle est recouverte, dans sa partie septentrionale, d'une magnifique forêt toute peuplée d'arbres séculaires, où l'if, le hêtre, l'érable, le tilleul, le chêne et l'ormeau croissent ensemble et forment une masse de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Un immense rocher, qu'on dirait taillé à pic, domine majestueusement cette sombre forêt et produit l'effet le plus pittoresque; c'est aux flancs de cette gigantesque roche que se trouve la grotte de sainte Madeleine. »

Il est difficile d'exprimer l'émotion qu'éprouve le voyageur quand, après avoir gravi pendant plusieurs heures les pénibles sentiers rocailleux de la montagne, n'apercevant ni habitation, ni habitants, n'ayant pour ombrage que de chétifs bois

¹ Elle se nomme l'Huveaune.

² *Vie de sainte Madeleine*; avant-propos.

de sapins, se trouvant trop heureux de rencontrer le torrent pour se désaltérer et les vignes sauvages pour prendre quelque nourriture, il arrive tout à coup au bout de ce désert, en face de l'admirable forêt et du sommet majestueux de la Sainte-Baume. Oh ! alors la fatigue se dissipe promptement, et c'est le cœur plein d'allégresse que l'on parcourt le plateau du Plan-d'Aups pour gagner les premières maisons qui apparaissent au bord de la forêt, et dont l'entrée, surmontée d'une croix, annonce suffisamment la destination religieuse. D'ailleurs, au-dessus des grands arbres, au milieu des rochers blanchâtres, s'ouvre la grotte de Madeleine ; à ses côtés, se montre un monastère ; aucun doute n'est plus possible, le pèlerin arrive à la Sainte-Baume.

Saint Cassien construisit le premier dans cette solitude, au IV^e siècle, deux couvents, l'un d'hommes et l'autre de femmes, que rappellent encore les noms de Saint-Cassien et de Pic des Béguines, donnés à certaines parties de la montagne. Les Cassianistes furent plus tard remplacés à la Sainte-Baume par les Bénédictins, qui cédèrent eux-mêmes la place aux Dominicains, et se retirèrent au Plan-d'Aups. Jusqu'à la révolution, l'ordre de Saint-Dominique posséda la Sainte-Baume, dont il avait fait une dépendance du couvent de Saint-Maximin. Dévastée par les iconoclastes de 93, la Sainte-Baume essaya de se relever de ses ruines sous la Restauration ; en 1821, une ordonnance royale l'érigea en chapelle vicariale et, en 1824, M. le marquis d'Albertas y appela des religieux Trappistes, qui vinrent au nombre de douze. Malheureusement cet établissement ne prospéra pas ; pendant dix ans, les pauvres moines arrosèrent de leurs sueurs ce sol dont la culture demandait des efforts inouis ; ils furent obligés de l'abandonner au bout de ce temps, laissant leurs constructions inachevées et les tombes de plusieurs d'entre eux. Les Capucins, auxquels M^{sr} de Fréjus confia plus tard la Sainte-Baume, ne furent pas plus heureux et ne firent qu'y passer ; il était réservé à l'illustre

père Lacordaire de ramener les Dominicains dans cette solitude, si longtemps entre leurs mains. Aujourd'hui, comme au XIII^e siècle, l'ordre si justement célèbre des Frères-Prêcheurs possède, en effet, la Sainte-Baume, devenue l'église conventuelle d'un nouveau monastère; nul doute que les enfants de saint Dominique, gardiens séculaires de ce sanctuaire, n'y fassent revivre les saintes traditions du passé et ne donnent un nouveau lustre à cet antique pèlerinage.

Après nous être reposés quelque temps à l'hôtellerie, tenue par les bons Pères à l'entrée de la forêt, nous nous engageâmes dans les grands bois de la Sainte-Baume, nous dirigeant vers le sanctuaire et le couvent situés à environ une demi-lieue au delà, posés comme de véritables nids sur les flancs de la montagne, au-dessus de la forêt. Laissons encore ici la parole à l'éloquent conférencier de Notre-Dame : « Au centre de ces roches hautes et alignées, qui ressemblent à un rideau de pierre, dit le P. Lacordaire, l'œil découvre une habitation qui est comme suspendue, et, à ses pieds, une forêt dont la nouveauté le saisit. Ce n'est plus le pin maigre et odorant de la Provence, ni le chêne vert, ni rien des ombrages que le voyageur a rencontrés sur sa route; on dirait que, par un prodige inexplicable, le Nord a jeté là toute la magnificence de sa végétation. C'est le sol et le ciel du Midi, avec les futaies de l'Angleterre¹. » La forêt de la Sainte-Baume est, en effet, l'une des plus belles de France; il est à remarquer que dans les Alpes deux très-célèbres lieux de pèlerinages sont accompagnés d'admirables forêts: qui peut oublier la vallée de Fourvoirie et la forêt de la Grande-Chartreuse; qui peut perdre souvenir de la forêt de la Sainte-Baume, sans rivale dans la Provence?

Après une demi-heure de marche sous bois, nous arrivâmes, gravissant toujours la montagne, à une terrasse en partie ruinée, que précédait jadis un pont-levis; nous pas-

¹ *Vie de sainte Madeleine; avant-propos.*

sâmes sous un grand portail orné des armes des comtes de Provence, bienfaiteurs du sanctuaire, et nous nous trouvâmes enfin à l'entrée de la grotte de sainte Madeleine, ayant à notre droite le couvent des Dominicains, construit d'une façon pittoresque sur une saillie du roc et communiquant directement avec la Sainte-Baume.

Fermée par un mur ouvert d'une porte et de six fenêtres, la grotte de la Sainte-Baume est intéressante à tous points de vue. « Vaste et bien éclairée, sa largeur moyenne est de 24 mètres et sa longueur d'environ 26 mètres sur 8 de hauteur. Elle offre dans une de ses parties une excavation profonde, où l'on descend par un double escalier. Un filet d'eau, d'une extrême fraîcheur, découle goutte à goutte des fentes du rocher : c'est la fontaine de la Pénitence. Elle ne tarit point dans les années des plus grandes sécheresses, et son bassin naturel ne déborde jamais pendant les hivers pluvieux. Symbole des larmes de Madeleine, la piété populaire attribuée à cette eau des vertus miraculeuses et le bruit monotone de sa chute vient seul interrompre avec un charme mélancolique le silence de cet antre vénéré. » Outre cette fontaine qui se trouve derrière la sainte Pénitence, un second bassin arrose le pied de l'autel du saint sépulcre. Quelle magnifique poésie dans cette grotte, abritée par les grands bois et rafraîchie par les eaux vives ! « On aime à croire, dit le P. Minjard, que les bruits mystérieux qui remplissent la forêt sont les derniers échos des sanglots de Madeleine, comme les gouttes d'eau, qui filtrent par toutes les fentes du rocher, sont les derniers souvenirs de ses larmes. »

Vers le milieu de la grotte, est l'autel principal, récemment reconstruit dans le style roman, et derrière cet autel, s'élève isolé un rocher nommé *le lieu de la sainte Pénitence*. C'est l'endroit que l'on croit avoir été plus particulièrement occupé par Marie-Madeleine ; c'est là que Notre-Seigneur aimait à lui apparaître, comme le constatait jadis l'inscription suivante

gravée sur le roc : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* ; enfin, c'est là qu'est placée la statue de l'illustre pénitente, représentée pleurant ses fautes dans la solitude qu'elle a choisie ¹.

Autrefois, de nombreux autels, de magnifiques tombeaux, de belles statues, entre lesquelles on distinguait celles du roi Louis XI et de Charlotte de Savoie, sa femme, vingt et une lampes continuellement allumées, d'innombrables ex-voto enrichissaient la grotte de Madeleine. Tout cela a disparu, emporté par le vent des révolutions ; les inscriptions que la Restauration y avait placées en souvenir des nombreux rois de France venus en pèlerinage à la Sainte-Baume, ont été enlevées elles-mêmes, et les écussons qui couvraient les murailles ont été grattés ou brisés. L'état actuel de la sainte grotte est dépeint avec une si grande vivacité de pinceau par le P. Lacordaire qu'il faut de nouveau laisser la parole au restaurateur du sanctuaire de Madeleine : « Tout cela est encore debout, dit-il, mais pauvre, nu, désolé, tout couvert des cicatrices du siècle qui s'est plu aux ruines, comme les autres s'étaient plu dans l'édification. On ne monte à la Sainte-Baume que par des degrés mutilés, entre des murs croulants. La chambre des rois de France a disparu, et le pèlerin le plus humble trouve à peine un abri pour se reposer du chemin. L'hospice n'a conservé que les trous où s'appuyaient dans le roc les solives de sa charpente. Le couvent, restauré à la hâte, n'offre au religieux que des cellules séparées par des planches. Entre ces deux débris, s'ouvre la grotte de la Pénitence, vide elle-même des ornements qu'elle devait à la piété séculaire des peuples et des princes. Les lampes splendides qui l'éclairaient

¹ Malheureusement, cette statue de Madeleine, enlevée à un tombeau de l'ancienne chartreuse de Montrieux, est d'un style tout païen : « Sur cette roche mystérieuse, où se passaient les veilles et les extases de sainte Madeleine, dit le P. Lacordaire, repose à demi-conchée une statue profane, indigne au premier chef de la majesté du lieu dont elle contriste le souvenir. »

n'y brillent plus que par cette éclatante absence dont parle Tacite ¹. »

Heureusement, disons-le en terminant, confiée aux pieuses mains des fils de saint Dominique, la Sainte-Baume reprendra bientôt, nous l'espérons, quelque chose de son ancienne magnificence. Déjà, depuis que Lacordaire a écrit les lignes qui précèdent, l'état des lieux s'est sensiblement amélioré; l'hôtellerie a été construite à l'entrée de la forêt et plusieurs autels s'élèvent maintenant dans la grotte; il reste encore beaucoup à faire assurément; mais si Dieu donne à notre pauvre France quelques années de paix et de prospérité, nul doute que la Sainte-Baume ne recouvre bientôt une partie de son antique splendeur.

Après avoir prié dans cette grotte sanctifiée par la pénitence de Madeleine, nous continuâmes notre ascension vers la cime de la montagne. A son point culminant, en effet, et pour ainsi dire perpendiculairement à la grotte, est une petite chapelle appelée le Saint-Pilon, parce qu'elle a remplacé un pilier surmonté jadis de la statue de Madeleine, portée par des Anges. C'est dans ce lieu que, selon la tradition, l'illustre pénitente était transportée pour ouïr les concerts célestes. « Aux sept heures canoniales, disent les vieux chroniqueurs, les anges élevaient sept fois chaque jour Madeleine en ce lieu; puis ils la récréaient d'une douce et sainte harmonie, et la reportaient ensuite dans la sainte caverne pour continuer ses pleurs et son austère pénitence. »

La montée du Saint-Pilon est bien rude, mais très-pittoresque; elle est d'environ deux kilomètres et se fait partie dans la forêt, toujours superbe de végétation, et partie sur la roche nue et aride de la montagne; sur le parcours, l'on rencontre un oratoire en ruine, où l'on desservait jadis une fondation royale. Quant à la chapelle du Saint-Pilon, c'est un édifice d'architecture insignifiante, qui a le plus grand besoin de restauration. Tout l'intérêt qu'offre ce petit sanctuaire consiste

¹ *Vie de sainte Madeleine.*

dans le poétique souvenir de Madeleine et dans l'admirable panorama que l'on aperçoit de ce sommet des Alpes de Provence.

« Les abords du Saint-Pilon sont difficiles, dit M. Rostan ; le chemin qui y conduit est rude et escarpé ; mais une fois arrivé, on est bien dédommagé de ses fatigues par l'immensité de l'horizon que l'on découvre et par le charme inouï que l'on éprouve à le contempler. En effet, d'un côté, les Alpes avec leurs neiges éternelles et dont les crêtes se découpent magnifiquement sur l'azur splendide du ciel ; de l'autre, la Méditerranée et ses flots qui étincellent au soleil ; à l'est, un gigantesque amphithéâtre de collines s'étagant au loin dans de fuyantes perspectives ; à l'ouest, des terrains plus accidentés, qui semblent se prolonger à l'infini, et sur la teinte foncée desquels ressortent, non loin des arides rochers de Sainte-Victoire, les blanches arcades de Roquefavour ¹. L'œil embrasse et domine ces vastes plaines, ces hautes montagnes, ces profondes vallées, immense panorama qui élève l'âme et la jette dans une indicible et religieuse rêverie ; car on respire véritablement en ce lieu une sorte d'atmosphère céleste, tandis qu'à ses pieds on a l'abîme, au fond duquel la sombre verdure des arbres de la forêt ressemble à une grande prairie ². »

Voulant gagner Saint-Maximin, dernière station du pèlerinage des Lieux-Saints de Provence, nous descendîmes du Saint-Pilon à Nans, par un chemin rocailleux et très-difficile ; tantôt nous traversions de maigres bois de sapins, qui nous livraient à peine passage ; tantôt entraînés par la rapidité de la pente, nous apercevions à nos pieds de véritables précipices qu'il nous fallait subitement éviter. Toutefois, malgré sa rudesse, cette route de montagne ne manque pas de charmes, la vue s'étend avec complaisance sur la fraîche vallée qu'occupe le bourg de Nans, et, de distance en distance, de petits ora-

¹ Le magnifique aqueduc moderne de Roquefavour, plus considérable que le pont romain du Gard, amène à Marseille les eaux de la Durance.

² La Sainte-Baume.

toires viennent distraire le voyageur. Ces oratoires, aujourd'hui mutilés, furent construits au nombre de sept par un archevêque d'Arles, au XVI^e siècle, et ils renfermaient jadis des bas-reliefs représentant diverses scènes de la vie de Marie-Madeleine. Il est bien à désirer qu'ils soient restaurés avec tout le soin qu'ils méritent. Quant nous arrivâmes à Nans, il faisait nuit, et nous pûmes constater, mon aimable compagnon de voyage et moi, que notre journée avait été bien employée par cette intéressante promenade dans les montagnes de la Sainte-Baume.

V. — Saint-Maximin.

Saint-Maximin est une petite ville du Var, qui tire son nom de l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. Ce saint est regardé comme l'apôtre et le premier évêque de la ville d'Aix; mais la tradition veut qu'il se soit retiré, sur la fin de ses jours, dans une sorte d'ermitage, à quelques lieues de sa ville épiscopale, là même où se trouvent la ville qui porte son nom et l'église qui renferme son tombeau.

La même tradition raconte que sainte Madeleine, se trouvant près de sa fin, fut transportée par des anges, de la Sainte-Baume près de l'oratoire de Saint-Maximin. Déposée par ces célestes porteurs sur le bord de la voie romaine d'Aurélien, Marie-Madeleine se rendit chez le saint évêque, son compatriote, qui lui donna la sainte Eucharistie et reçut son dernier soupir.

Sur notre route de Nans à Saint-Maximin, nous rencontrâmes le monument séculaire qui rappelle ce fait merveilleux. C'est un groupe de pierres, d'un peu plus de quatre mètres de hauteur, représentant quatre anges vêtus en religieux, qui enlèvent dans les airs sainte Madeleine; comme ce groupe est posé sur une colonne au bord du chemin, on le nomme le Saint-Pilon, comme le pilier semblable qui existait jadis à la Sainte-Baume.

C'est dans l'église de Saint-Maximin que furent déposés,

croit-on, les corps du saint disciple de ce nom, de l'aveugle-né saint Sidoine, de sainte Madeleine et de sainte Marcelle, sa servante, ainsi que les restes de deux saints innocents. Ces précieuses reliques ont fait la réputation de l'église qui les renfermait ; aussi ce sanctuaire est-il l'un des plus vénérés de toute la Provence.

Les moines Cassianistes de Saint-Victor de Marseille furent encore les fondateurs de l'abbaye et de la basilique élevées à Saint-Maximin sur ces respectables tombeaux. Ils furent remplacés par les Bénédictins, mais lorsque les Sarrasins ravagèrent la Provence, au VIII^e siècle, le corps de sainte Madeleine fut si bien caché par les moines qu'on ne put le retrouver après la cessation des invasions barbares.

Ce fut seulement en 1279 que Charles d'Anjou, devenu plus tard roi de Naples, faisant faire des fouilles dans la crypte de Saint-Maximin, retrouva ces précieuses reliques. « Les historiens contemporains rapportent d'une manière unanime les circonstances miraculeuses qui accompagnèrent cette découverte ; tous parlent de l'odeur délicieuse qui s'échappa du sarcophage de Madeleine, quand on l'entr'ouvrit. Ils racontent aussi qu'une plante de fenouil toute verdoyante était adhérente à la langue, demeurée sans corruption, de la sainte pénitente, et que le *Noli me tangere*, partie de chair où le Sauveur l'avait touchée au front, apparaissait dans une conservation parfaite ¹. »

Heureux de cette découverte, Charles d'Anjou entreprit de reconstruire l'église de Saint-Maximin, et il obtint du pape la permission de remplacer les Bénédictins de ce monastère par les Dominicains, qui, chassés à la Révolution, viennent d'y rentrer avec le P. Lacordaire.

Après le roi Charles II, le bon roi René passe à juste titre pour le second fondateur de la basilique actuelle de Saint-Maximin. Ce bel édifice appartient donc aux XIII^e, XIV^e et

¹ Notice sur Saint-Maximin, par M. Rostan.

XV^e siècles; son intérieur est grandiose, mais son architecture a bien souffert des maladroités décorations des deux derniers siècles. Quant à l'extérieur, il perd une grande partie de sa beauté par suite de son inachèvement : Saint-Maximin n'a ni tours ni façade, son abside seule est remarquable de hardiesse et d'élégance et rappelle nos plus belles constructions gothiques du nord de la France.

Ce qui constitue le mérite de cette église, aujourd'hui paroissiale ⁴, c'est la grandeur et la noble simplicité de ses nefs d'un style ogival parfait et d'une pureté de lignes irréprochable; sous ce rapport, Saint-Maximin est la plus belle église de la Provence; mais sa décoration est peut-être trop vantée; c'est un magnifique musée, composé malheureusement d'objets très-disparates qui témoignent toutefois de la dévotion séculaire des peuples et des rois pour ce sanctuaire vénéré : telle est l'urne de porphyre renfermant une partie des reliques de sainte Madeleine; telles sont les peintures des autels du *Corpus Domini* et de saint Antoine; tels sont encore les bas-reliefs du chœur et de la chapelle du Rosaire; telle est la statue de la Vierge offerte par la République de Gênes et telles sont les admirables stalles en chêne sculpté, qui n'ont guère de rivales en France. Tout cela est magnifique, mais tout cela n'est point en rapport avec le style de l'édifice; le paganisme de la Renaissance, la sécheresse du XVII^e siècle et l'exubérance prétentieuse du XVIII^e dominant trop dans ce beau temple ogival, si grand dans sa simplicité.

Peut-être que le lecteur sera étonné de voir tant d'œuvres d'art réunies jadis à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin, mais s'il consulte l'histoire de la Provence, il aura facilement le mot de l'énigme et il comprendra comment tant de richesses se sont trouvées apportées dans un désert et dans une bourgade.

⁴ Les Dominicains qui habitent l'ancien monastère contigu à l'église ont, en effet, une chapelle conventuelle dans leur enclos. Ce couvent mérite d'être visité, à cause de ses beaux cloîtres gothiques construits par les rois de Naples et les comtes de Provence.

Au moyen âge, le pèlerinage de la Sainte-Baume et par suite de Saint-Maximin, — car après avoir visité la grotte l'on veut naturellement vénérer la sépulture de Madeleine, — était si fréquenté, que l'on vit, en 1332, cinq monarques se rencontrer dans ces mêmes sanctuaires. Non-seulement tous les comtes de Provence tinrent à y venir honorer Madeleine, mais les papes, les rois de France et d'Espagne y accoururent en foule; on y vit venir jusque de Suède la princesse sainte Brigitte. Nommer tous ces nobles visiteurs serait trop long : qu'il suffise de citer les souverains pontifes Etienne IV, Jean VIII, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI et l'anti-pape Clément VII; l'empereur Charles IV, les rois de France saint Louis, Philippe de Valois, Jean II, Charles VI, Charles VII, Louis XI, François I^{er}, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Quant aux autres princes et princesses qui ont visité la Sainte-Baume et Saint-Maximin, nous ne pouvons rappeler tous leurs noms, mais nous devons signaler parmi eux Alphonse IV, roi d'Aragon; Hugues IV, roi de Chypre; Jean, roi de Bohême; Charles et Robert, rois de Naples; le bon roi René; saint Louis d'Anjou, qui y vint accompagné des princesses ses sœurs; les reines de France Renée d'Anjou, Louise de Savoie, Claude de France, Eléonore d'Autriche, Catherine de Médicis, Anne d'Autriche et beaucoup d'autres.

Parmi ces noms de reines, il en est un que nous devons particulièrement signaler à nos lecteurs, c'est celui de la reine-duchesse Anne de Bretagne. En 1503, cette princesse fit le voyage de la Sainte-Baume « avec les sentiments de la plus haute piété », disent les historiens. Reçue processionnellement par les religieux, elle les édifia par sa dévotion envers les saintes reliques et voulut leur laisser à Saint-Maximin un souvenir de son pèlerinage. Elle fit déposer le chef de sainte Madeleine dans un magnifique reliquaire que les anciens auteurs nous dépeignent ainsi : c'était « quatre anges d'argent doré portant

le buste de sainte Madeleine, conformément à la tradition de ses ravissements, et reposant sur un piédestal soutenu par douze lions de même matière. » Devant la sainte relique, notre pieuse souveraine se fit représenter « à genoux, en une statuette d'or massif émaillé », et elle fit graver autour du piédestal ces simples mots : *Anne, royne de France et duchesse de Bretagne* ¹.

Est-ce à l'occasion du passage de la reine-duchesse que le nom de son pays natal fut donné à une partie de la Sainte-Baume ? Je ne sais ; toujours est-il qu'une des cimes de cette montagne porte encore le nom de *Pic de Bretagne*, nom qui résonne doucement pour nous, quand nous nous trouvons à deux cents lieues de notre pays. Mais je reviens à Saint-Maximin, et ne pouvant entreprendre de vous décrire toutes les choses remarquables que possède encore cette église, je veux du moins essayer de vous faire connaître la partie souterraine de ce temple, c'est-à-dire, la crypte de sainte Madeleine.

Objet d'une grande vénération dans les siècles passés, ce mystérieux sanctuaire est encore de nos jours le but de nombreux pèlerinages. Toutefois, de la crypte ancienne il ne reste guère qu'une sorte de voussure, dans le fond, et quelques pierres accusant un style tout à fait primitif. L'entrée de cette chapelle souterraine, refaite à l'époque de la Renaissance, se trouve dans la nef septentrionale, et l'on y descend par un double escalier. Son ornementation, assez vulgaire, n'a pas de style ; « néanmoins, dans son état actuel, ce lieu produit sur l'âme du visiteur une pieuse impression, car là sont conservés d'insignes reliques et les remarquables sarcophages qui ont renfermé les dépouilles mortelles des premiers apôtres de la foi dans nos contrées. »

Ces sarcophages sont au nombre de quatre, et il y a de plus

¹ La révolution a fait disparaître ce superbe monument de la foi de notre princesse bretonne. Il vient d'être remplacé par un autre reliquaire, moitié en cristal, moitié en métal, que supportent deux anges.

la frise d'un cinquième superposée à l'un d'eux ; ils sont placés des deux côtés de la crypte, en avant de l'autel, et adossés aux parois de la muraille.

Le premier de ces tombeaux est le sarcophage dans lequel saint Maximin déposa le corps de sainte Madeleine ; il est d'albâtre calcaire. « Les premiers fidèles de Provence qui firent exécuter ce sarcophage, choisirent de préférence cette matière transparente, sans doute pour honorer la générosité que fit paraître sainte Madeleine lorsqu'elle rompit un vase d'albâtre pour préluder à la sépulture du Sauveur, jugeant qu'à cause de cette action, si hautement louée dans l'Évangile, elle était digne d'avoir un tombeau de même matière pour sa propre sépulture. » Quatre scènes de la Passion de Notre-Seigneur et divers traits de la vie de Madeleine ornaient en bas-relief ce beau sarcophage que la piété indiscrète des pèlerins a malheureusement mutilé.

Le corps de sainte Madeleine reposa dans ce sarcophage jusqu'en 710, époque à laquelle les moines de Saint-Maximin, effrayés de l'invasion des Sarrasins, transportèrent très-secrettement ces précieuses reliques dans le sarcophage de saint Sidoine dont nous allons maintenant parler.

Saint Sidoine passe pour avoir été l'aveugle-né que guérit Jésus-Christ ; il accompagna saint Maximin en Provence et devint son successeur sur le siège épiscopal d'Aix. Son sarcophage est le plus grand et le plus richement orné de tous ceux que renferme la crypte de Saint-Maximin ; il est même regardé comme l'un des plus beaux et des plus considérables que nous ait légués l'antiquité chrétienne. Il est en marbre, et l'une de ses extrémités est circulaire ; cinq sujets sont sculptés sur sa face principale : « Au centre, une croix gemmée surmontée d'un hibou aux ailes éployées ; — à droite, la guérison du lépreux et celle de l'aveugle-né ; — à gauche, la prédiction du reniement de saint Pierre et la guérison de l'hémorroïsse ; cinq arcades supportées par des colonnettes torsées, avec des

colombes becquetant des fruits dans un panier, encadrent ces divers sujets. — Sur les faces latérales, on voit, d'un côté, la résurrection de Tabithe, et de l'autre, une figure debout placée entre deux arbres couverts de feuillages et tenant les mains élevées, symbole de la résurrection des morts ¹. »

Le sarcophage de saint Maximin, — appelé vulgairement tombeau de sainte Marcelle, parce qu'on y trouva le corps de cette pieuse servante, en 1279, — est vis-à-vis celui de sainte Madeleine, vers le fond de la crypte. Il est en très-beau marbre jaspé, dont les couleurs encore assez vives semblent former des rubans bleus, blancs, gris et rouges. Il est orné de strigiles et de dauphins et présente trois bas-reliefs dont le principal figure Notre-Seigneur donnant la mission évangélique à Maximin, l'un de ses soixante-douze disciples. Le corps de saint Maximin reposa dans ce magnifique sarcophage jusqu'en 710, époque à laquelle les moines le transférèrent dans celui des saints Innocents et mirent à sa place le corps de sainte Marcelle.

Ce sarcophage des saints Innocents, destiné par les premiers chrétiens à renfermer les reliques des petits enfants massacrés par Hérode en haine de Jésus, n'est pas moins intéressant que les précédents. Parmi les nombreux bas-reliefs qui le décorent, on remarque l'Agneau divin, aux pieds duquel coulent les quatre fleuves du Paradis terrestre, et sur la frise, le massacre des Innocents et l'adoration des Mages. A propos de ce sarcophage, remarquons qu'il n'est pas rare de trouver de petits corps d'Innocents dans les tombeaux des saints du premier siècle. C'est ainsi qu'on en a découvert à Marseille, dans la crypte de Saint-Lazare; à Tarascon, dans celle de Sainte-Marthe; à Orange, dans le tombeau de saint Eutrope, l'un des soixante-douze disciples; à Notre-Dame de la Mer, dans ceux des saintes Maries Jacobé et Salomé. Ces corps d'enfants avaient été apportés de Palestine par ces différents

¹ *Vie des Saints de France*, 1, 98.

saints tous venus de ce pays, soit parce qu'on les honorait déjà comme les premiers martyrs de la foi, soit parce qu'ils appartenaient peut-être à la famille de ces saints personnages émigrés dans les Gaules.

Du sarcophage de sainte Marcelle il ne reste plus qu'une frise en marbre où sont sculptées quatre scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Marcelle était, à Béthanie, servante de Madeleine et de Marthe, et c'est elle, croit-on, qui s'écria en entendant Jésus parler : « Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles que vous avez sucées ! »

Outre ces précieux sarcophages, la crypte de Saint-Maximin renferme encore d'autres remarquables monuments des premiers siècles : ce sont quatre pierres gravées en creux, d'un dessin tout à fait primitif et représentant le sacrifice d'Abraham, Daniel dans la fosse aux lions, sujets fréquemment reproduits dans les catacombes, et deux orantes ou femmes en prière. L'une de ces dernières figures offre le plus grand intérêt : elle représente la sainte Vierge, d'un aspect tout à fait juvénile, avec une longue chevelure et vêtue d'une ample dalmatique ; au dessus, on lit cette curieuse inscription : *Maria virgo minester de tempulo Gerosale*, c'est-à-dire, la Vierge Marie servante du temple de Jérusalem. L'évangile apocryphe de saint Jacques dit, en effet, que la sainte Vierge avait été servante dans le temple, et il existe une tradition orientale qui l'y fait servir avec saint Joseph, mais séparément. Quoi qu'il en soit, cette représentation de Marie est une des plus antiques que l'on connaisse en France.

Nous arrivons enfin au fond de la crypte, où se trouvent un autel très-simple, composé d'une table de pierre reposant sur une colonne, et une belle grille au-dessus laissant apercevoir les reliques du sanctuaire.

Ces reliques se composent aujourd'hui du chef de sainte Madeleine, renfermé dans un beau reliquaire de cristal qui a remplacé le magnifique don d'Anne de Bretagne, — d'un bras de la

même sainte, placé dans un reliquaire du XIV^e siècle, — et d'une sainte ampoule célèbre par ses miracles. Ce dernier reliquaire est « un tube de cristal contenant de petits fragments de verre, débris d'une fiole plus ancienne, de la terre et des pierres teintes, selon la tradition, du précieux sang du Sauveur, recueillies par sainte Madeleine sur le Calvaire, apportées par elle dans nos contrées et retrouvées avec les restes de cette illustre pénitente ¹. » Ce tube de cristal, monté sur vermeil et de forme octogone, repose dans un reliquaire du XIII^e siècle en forme de ciboire.

« Si la tradition est fondée, ajoute M. Rostan, la sainte ampoule est évidemment la plus précieuse relique de l'église de Saint-Maximin; elle a joui d'une grande célébrité dans les siècles passés, de fréquents miracles lui étaient attribués. Le Vendredi-Saint, après la lecture de la Passion, on voyait, chaque année, les taches du sang divin se liquéfier, monter et descendre en bouillonnant et remplir la fiole entière. C'était ce qu'on appelait le *Saint Miracle*; un grand concours de pèlerins avait lieu en cette occasion, afin d'en être témoins; vers la fin du XVII^e siècle on y accourait encore jusqu'à cinq à six mille personnes ². »

Enfin, un quatrième reliquaire renferme quelques cheveux de sainte Madeleine et cette peau de son crâne que l'on désigne sous le nom de *Noli tangere*. C'est, comme nous l'avons déjà dit, cet endroit du chef de Madeleine qui fut trouvé en 1279, revêtu encore de la peau et où l'on crut que Jésus avait posé le doigt en disant à cette sainte, après sa résurrection : *Noli me tangere*, ne me touchez pas. Cette peau, longtemps adhérente au crâne de sainte Madeleine, s'en étant à la fin détachée, a été recueillie séparément dans un reliquaire.

Terminons ici la description de ce beau sanctuaire de Saint-Maximin et finissons notre voyage aux pieds de ces précieuses

¹ Notice sur Saint-Maximin.

² *Ibidem*.

reliques. Pèlerins bretons venus de bien loin visiter cette poétique terre de Provence, sanctifiée par les premiers apôtres du christianisme, quelles émotions n'éprouvons-nous pas dans ces lieux bénis ! A Tarascon, nous avons vénéré le tombeau de Marthe, la bonne hôtesse du Sauveur, qui vainquit le dragon infernal représenté par la Tarasque ; à Notre-Dame de la Mer, nous avons vu le rivage où débarquèrent les premiers apôtres des Gaules, et nous avons salué les reliques de Marie Salomé et de Marie Jacobé, les fidèles compagnes de la très-sainte Vierge ; à Marseille, il nous a été donné de nous agenouiller dans la grotte de Lazare et d'honorer le lieu où l'ami de Notre-Seigneur, ressuscité par lui, souffrit un cruel martyre ; à la Sainte-Baume, nous sommes parvenus à cette sauvage retraite qui vit la grande pécheresse d'Orient devenir la sainte pénitente d'Occident, et racheter ses fautes passées par une immense expiation ; à Saint-Maximin, enfin, nous adressons notre dernière prière à Dieu devant les restes des saints, ses amis et ses disciples. Là, nous demandons pour nos frères et pour nous-même un peu de cette foi et de cet amour qui distinguèrent Marie-Madeleine et ses saints compagnons, qui firent la force et la gloire de notre vieille patrie et qui pourront seuls encore sauver la société moderne en la ramenant aux vrais principes de la grandeur religieuse et morale. Pussions-nous être exaucés ! Puisse la restauration des sanctuaires des Saints-Lieux de Provence attirer sur notre pays tout entier les bénédictions célestes ! Les populations méridionales aiment beaucoup les pèlerinages, et la foi se manifeste sous le beau ciel de la Provence avec une ardeur qui se ressent de la chaleur du climat, mais aussi le mal y combat le bien avec une force presque inconnue dans le reste de la France, l'histoire contemporaine nous le prouve chaque jour ; heureusement que les bons ont de vaillants protecteurs au ciel, et ces protecteurs sont les premiers apôtres dont nous venons de rappeler le souvenir ; tant qu'ils s'appuieront sur eux, leur cause sera bien défendue.

A Rennes, près des Portes-Mordelaises, construites avec des débris de monuments gallo-romains, on voit encore les derniers vestiges d'une antique chapelle appelée Notre-Dame de la Cité. Le peuple breton a toujours regardé ce sanctuaire comme le premier édifice chrétien construit dans sa capitale, et jadis les ducs, nos souverains, s'y rendaient avec solennité, le jour de leur couronnement. Or, l'on vénérât dans cette chapelle, au moyen âge, la statue de saint Maximin, que l'on y qualifiait de premier évêque de Rennes ¹. D'où venait cette tradition, qui reportait jusqu'au premier siècle l'époque de l'évangélisation de la Bretagne, et qui donnait à Rennes pour évêque l'un des soixante-douze disciples, l'ami de Madeleine, l'apôtre de la Provence? C'est ce que nous allons expliquer en prenant congé de nos lecteurs.

En 1625, le Père Augustin du Paz, religieux du couvent de Bonne-Nouvelle, de Rennes, et auteur d'une *Histoire généalogique des principales maisons de Bretagne* justement estimée, remit au Père Albert le Grand, religieux du même monastère, et auteur d'une *Vie des saints de Bretagne* qui ne manque point de charmes, une copie d'un « ancien livre manuscrit de la librairie de Saint-Pierre, de Rennes », c'est-à-dire d'un livre tiré des archives de cette cathédrale. Cette copie, dont le Père Albert le Grand vérifia l'exactitude, renfermait une liste des premiers évêques de Rennes, en tête desquels figurait notre saint Maximin mentionné comme il suit : « Du temps que Lazare, débarqué dans les Gaules avec ses sœurs Madeleine et Marthe, gouvernait l'Eglise de Marseille, Maximin, accompagné de Suffrénus, visita la ville de Rennes en Armorique, et, par un effet de la faveur céleste, instruisit ses habitants dans la religion chrétienne et fonda l'église de Rennes. Puis il consacra à la très-sainte Vierge un oratoire qui

¹ Un *procès-verbal de l'état de la chapelle de Notre-Dame de la Cité*, dressé en 1722, mentionne dans ce sanctuaire « une grande image en bosse de saint Maximin, premier évêque de Rennes. » (Voir le *Bulletin de l'Association bretonne*, II, 158.)

devint plus tard Notre-Dame de la Cité ; il renversa les idoles qu'adoraient les païens et confia son nouveau troupeau à son compagnon Suffrénus qu'il sacra évêque de Rennes ¹. »

Quoique le texte du manuscrit de Rennes soit bien précis et que cette tradition, confirmée jadis par la présence de la statue de saint Maximin dans la chapelle de la Cité, soit bien ancienne, nous n'allons pas jusqu'à regarder ce voyage de l'apôtre d'Aix en Bretagne comme un fait historique absolument certain ; mais ce culte, rendu chez nous à l'un des soixante-douze disciples, bien loin de la Provence, qu'il évangélisa d'abord, n'est-il pas digne d'être remarqué, et cette tradition qui relie ainsi la Bretagne au premier apostolat des Gaules n'est-elle pas touchante ? Pour moi, je l'avoue, j'ai pensé bien des fois à l'Eglise de Rennes pendant mon séjour en Provence, et j'ai recueilli les traditions méridionales concernant saint Maximin avec d'autant plus d'intérêt, qu'elles évoquaient en moi le souvenir de mon pays natal ; ces traditions, rapprochant les siècles, unissent d'une façon mystérieuse les premières Eglises chrétiennes et les sanctuaires que nous vénérons encore sous le beau ciel de la Provence et sur la noble terre de Bretagne ; elles sont trop glorieuses et trop douces pour rester oubliées.

L'abbé GUILLOTIN DE CORSON.

¹ Voici le commencement de ce texte, malheureusement trop long pour pouvoir être reproduit ici en entier : « *Tempore quo Lazarus unct cum sororibus Maria Magdalene et Martha, post preparati minas naufragii Gallias adveniens, Massiliensem docebat et regebat ecclesiam... Maximinus cum Suffrenio in Armorica villam rubram quæ Rhedonum civitas dicitur, miserante Domino, visitavit atque instruxit, rexilque ecclesiam Rhedonensem in sublimi ad confluentiam fluviorum positam et edificatam, atque juxta eam oratorium, (quod nunc capella de civitate dicitur), sublato inde Tethios ad occidentem vano simulacro, Deo sub invocatione Beatae Mariae Virginis deiparæ consecravit episcopus..... etc.* » (Albert le Grand, édition de 1636.)

DES ORIGINES DE LA PRESSE RELIGIEUSE

SOUVENIRS DE MA JEUNESSE AU TEMPS DE LA RESTAURATION, par M. le comte de Carné, de l'Académie française. Un vol. in-18, Paris, Didier.

II

L'Œuvre des *Bons-Livres*, tout efficace qu'elle fût, ne réalisait cependant qu'une partie et une faible partie du bien qui était à accomplir. Que sont, en effet, les livres près des journaux et que peuvent-ils contre eux ? Lorsqu'il s'agit de journaux, ce n'est plus 300,000 exemplaires, chaque année, qu'il faut compter, c'est 30,000, 50,000, et, aujourd'hui même, 100,000 et plus, chaque jour. Et ces exemplaires, au lieu d'attendre l'acheteur, comme font les livres, s'en vont, tous les matins, le chercher, le provoquer par l'attrait des nouvelles, semant ainsi, jusque dans les plus jeunes intelligences, les préjugés, les haines et l'erreur.

On a souvent dit que le clergé de la Restauration n'avait rien fait pour opposer journaux à journaux, *revues* à *revues*. C'est se tromper quelque peu. Nous avons dit ce qu'il fit pour les livres ; quant aux journaux, il est nécessaire d'abord de se rappeler que tous ceux qui n'étaient pas entachés de libéralisme soutenaient, plus ou moins habilement, les doctrines religieuses, ce qui rendait moins sensible le besoin très-urgent néanmoins d'une presse spécialement vouée à leur défense. Et cependant, pouvons-nous oublier le *Mémorial catholique*, prenant la tête du mouvement, dès 1825, puis le *Correspondant*, fondé en 1829 avec l'argent de la *Société pour la défense de la religion*, puis les *Annales de philosophie chré-*

* Voir la livraison de juillet, pp. 5-20.

tienne, paraissant au bruit du tocsin de juillet, et qui n'en obtinrent pas moins, grâce aux encouragements du clergé, un succès en train de devenir aujourd'hui demi-séculaire ? Trois recueils périodiques en cinq ans ! c'est assurément quelque chose ; et pour ceux qui connaissent les difficultés de semblables créations, il n'y a, ce semble, qu'à admirer et à applaudir.

Notez bien d'ailleurs que ces recueils ne furent pas les seuls. La province en eut quelques-uns, et le monde entier eut les *Annales de la Propagation de la Foi*, publiées en France, contenant presque uniquement des lettres de prêtres français, et dont le tirage atteint aujourd'hui le chiffre de 100,000 exemplaires en cinq ou six langues. Tel est, en ce qui concerne la presse, le bilan vrai du clergé de la Restauration. Convenons que ce n'est pas absolument le bilan d'un failli.

La *Société pour la défense de la religion* avait résolu de fonder un journal de correspondance, où les atteintes à la liberté, si fréquentes toujours sous le règne du libéralisme, pussent être immédiatement signalées, et qui fut constamment ouvert aux démentis qu'appelaient, chaque jour, les erreurs et les mensonges des feuilles incrédules. Telle fut l'origine du nom de *Correspondant* qui lui fut donné. Bailly se chargea de sa publication et s'associa naturellement pour cette œuvre les jeunes gens qui avaient le plus brillé dans la société littéraire dont il avait été le fondateur. On voudra bien m'excuser, j'espère, si j'ajoute ici quelquefois mes souvenirs à ceux de M. de Carné ; comment ne pas laisser courir ma plume, lorsqu'elle rencontre des noms et des œuvres qui eurent leur grande part dans mes premières impressions ? *et meminisse juvabit*.

Les deux principaux rédacteurs furent MM. de Carné et de Cazalès, dont les talents, déjà mûrs, avaient pour expression deux plumes faciles et exercées. On ne pouvait exiger évidemment que de tels écrivains se bornassent à un simple travail de correspondance. Leur énergie et leur foi demandaient et voulaient plus. En présence surtout du *Globe*, où la jeunesse rationaliste émettait avec prétention ce qu'elle appelait ses doctrines, c'est-à-dire, sous forme doctrinale, toutes les incertitudes et les inconséquences de la libre-

pensée, il leur tardait d'opposer leurs fortes croyances à de vaines théories, espérant d'ailleurs, contre tout espoir, que d'une discussion courtoise pourrait sortir un rapprochement. Malheureusement, si la discussion éclaire ceux qui écoutent, elle aveugle trop souvent ceux qui discutent, et la courtoisie de l'un n'aboutit alors qu'à mieux persuader à l'autre qu'il est toujours à craindre et qu'on ne l'a pas vaincu.

Au point de vue politique, les rédacteurs du *Correspondant* s'attachaient surtout à réclamer la pleine indépendance de l'Eglise, qu'on ne pouvait plus attendre que de la liberté, et à faire cesser, autant que possible, la solidarité qui semblait la rendre responsable des actes du gouvernement. Chaque jour, en effet, cette solidarité devenait plus périlleuse, non, certes, par le fait du prince, mais par le fait de passions violemment excitées.

Quelque sage néanmoins que fût cette pensée d'une séparation plus ou moins explicite, elle ne pouvait manquer de froisser de très-respectables convictions. Les fondateurs de la *Société pour la défense de la religion* appartenaient tous à cette vieille opinion monarchique qui croyait beaucoup plus aux *droits de Dieu* qu'aux *droits de l'homme*, et ne séparait jamais *l'évêque du dedans de l'évêque du dehors*. Tel était, en effet, le type vrai d'une société chrétienne. Plusieurs y joignaient l'idée fautive d'un certain dualisme entre les deux pouvoirs spirituel et temporel, dualisme qui aboutissait, en pratique, à la suprématie de l'État. C'était ce qu'on appelait *le gallicanisme*, théorie bâtarde, qui s'appuyait sur les grands noms de Louis XIV et de Bossuet ¹, et qui, malgré dix papes et deux conciles ², était devenue un des articles du *Credo* de la plupart des catholiques de France.

Aux yeux de ceux-ci, il ne pouvait jamais être permis de soustraire l'Eglise à l'action de l'État, et toute tentative en ce sens ne

¹ On oubliait que Louis XIV avait promptement cessé, sur les remontrances d'Innocent XII, d'en prescrire l'enseignement, et que Bossuet, tout en les défendant, y tenait fort peu, ainsi que le prouve son mot célèbre : *Abest quò libuerit declaratio*.

² Concile de Lyon et concile de Florence, dont le concile du Vatican n'a fait, suivant ses propres expressions, que confirmer la doctrine.

pouvait que leur déplaire. Quant aux autres, tout en regrettant la vieille société chrétienne, et voyant dès lors avec tristesse les liens qui devaient unir les deux pouvoirs se relâcher de jour en jour, ils n'étaient pas sans comprendre que mieux valait encore l'indépendance de l'Église que son union trop étroite avec un pouvoir condamné, bien malgré lui, à rester désormais indifférent, comme pouvoir, à la vérité, et devenu le jouet, — les ordonnances sur les petits séminaires ne le prouvaient que trop, — de majorités peu croyantes. Ce fut parmi eux que la rédaction du *Correspondant* trouva sa véritable force, et, si les gallicans, plus nombreux dans le conseil de la société, furent loin d'approuver toujours la marche du journal, on peut s'assurer, par sa lecture, qu'ils l'entravèrent peu¹.

Suivant M. de Carné, le *mouvement d'esprit* qui se manifesta, de 1823 à 1830, vers les doctrines romaines, *ne fut point doctrinal, du moins dans son origine*. De la part du clergé inférieur, complètement *désarmé devant ses chefs, par la destruction de toutes les anciennes garanties canoniques*, le principal mobile fut l'espoir de trouver à Rome *ce qui lui manquait en France, c'est-à-dire, des garanties contre l'arbitraire*. De la part de la jeunesse, *fort peu compétente en théologie*, c'était l'effet des *idées libérales*. « Elle se trouva amenée, dit l'auteur, à se croire et à se dire ultramontaine, parce qu'elle espérait trouver, près du Saint-Siège, pour ses idées, le point d'appui que lui refusait en France l'épiscopat gallican. »

Il me serait difficile d'admettre complètement cette opinion. Et d'abord, est-il bien sûr que le clergé inférieur, ou même une notable partie de ce clergé, acceptât, dès 1830, l'*ultramontanisme*? La chose me paraît tout au moins fort douteuse. Vainement M. de la Mennais avait pris, depuis quelques années, une ardente initiative; vainement le procès que le gouvernement lui intenta, en 1825, mit en lumière tout ce qu'il y avait d'arbitraire et de vain dans la déclai-

¹ Voici, au reste, quelle était la composition du Conseil général de la société : Président, le duc d'Havré; vice-présidents, le maréchal prince de Hohenlohe, le vicomte Dambray, le comte du Plessis-Grénedan, le comte de la Rochejaquelein. Directeurs, l'abbé Perreau, vicaire général de la Grande-Aumônerie; l'abbé Desgenettes, l'abbé de Salinis et MM. Laurentie et Cauchy.

ration gallicane de 1682, l'écho fut assez faible dans le clergé, et personne n'ignore qu'il a fallu plus de trente ans d'études, de travaux et de combats pour que le gallicanisme cessât d'être dominant parmi nous. Or, l'épiscopat ne prit pas moins de part à la lutte que le clergé inférieur ; c'est même à un de ses membres, le grand archevêque de Bordeaux, d'Aviau du Bois de Sanzay, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier relevé le drapeau du droit et contre le césarisme et contre le gallicanisme. Après lui, deux éminents cardinaux, MM^{es} Gousset et Villecourt, et un illustre évêque, M^r Parisis, se firent les champions de la même cause, tant par leurs actes que par leurs écrits. En même temps, le savant abbé de Solesmes démolissait, pièce à pièce, au nom de l'unité, nos liturgies fantaisistes, et l'infatigable abbé Rohrbacher, reprenant l'histoire de l'Église depuis le premier mot de la *Genèse*, en faisait disparaître toutes les scories que l'esprit de haine ou de système y avait accumulées. L'attaque avait donc lieu de front sur toute la ligne, et le succès ne vint pas plus du clergé inférieur que des autres rangs de la hiérarchie.

Quant à la jeunesse laïque, elle suivait alors des maîtres, Bonald, de Maistre, la Mennais, Châteaubriand, qui tous avaient, plus ou moins, remis en honneur les doctrines romaines ; elle devait donc naturellement incliner vers Rome. Que les idées libérales aient, en outre, exercé une certaine influence dans ce sens, on ne peut guère en douter, bien que la chose soit, en elle-même, fort étrange. Mais il est certain qu'on a vu quelques esprits se faire romains, par libéralisme, puis redevenir gallicans, toujours par libéralisme. Grande preuve des dangers de la politique, lorsqu'elle prétend s'immiscer dans la conduite de la religion.

Le *Correspondant* parut le 10 mars 1829. Ce n'était malheureusement ni un journal offrant l'attrait quotidien des nouvelles, ni une revue captivant l'intérêt par des articles sérieusement développés. La nouvelle publication ne devait avoir que deux numéros par semaine et chaque numéro qu'une feuille in-4° de huit pages. C'était évidemment trop ou trop peu ; et, si le succès vint couronner les efforts de ses rédacteurs, ils le durent évidemment à la fermeté de

leurs croyances et à l'honnêteté de leur politique. Toutes les questions à l'ordre du jour furent abordées sans hésitation par eux, et la science fidèle trouva enfin un organe dévoué pour répondre à la science incrédule.

J'ai nommé les deux principaux rédacteurs. M. de Carné jouissait dès lors d'une autorité incontestée dans les questions politiques et historiques. M. de Cazalès, *savant et excellent*, pour parler de lui comme Sainte-Beuve, portait un nom qui était à la fois une gloire et un gage ; le gage ne trompait pas. Autour d'eux se groupèrent successivement M. Foisset, polémiste de premier ordre par le jugement et l'érudition comme par le style ¹ ; M. Jourdain, qui devait bientôt devenir célèbre sous le nom de *Charles Sainte-Foi* ; M. Binaut, esprit prompt et plume incisive ; M. Gouraud, simple étudiant en médecine, mais dès lors observateur studieux et écrivain sympathique ; M. Flayol, avocat de toutes les bonnes causes, et chez qui le sentiment du bien devenait facilement de l'enthousiasme ; M. Charles de Rivières, l'ami de Maurice et d'Eugénie de Guérin et digne, à tous égards, de l'être ² ; M. de Jouenne d'Esgrigny, plume fine et vive, qui écrivait des articles sérieux sous une forme railleuse ; le comte Franz de Champagny, *l'un des baptisés de ce temps qui sentent le mieux leur baptême*, me disait un grand évêque ³, et j'ajouterai, l'un des historiens de ce siècle qui sont le plus sûrs de l'immortalité.

Comment oublier maintenant le baron d'Eckstein, cet homme de foi et de bien, dans la tête duquel la science était constamment en ébullition, et qui formait, suivant le mot de M. de Carné, *un gros corps de réserve pour tous les besoins imprévus* ; — et le président Riambourg, ce philosophe *si simplement simple*, disait Foisset, qui

¹ Théophile Foisset, mort au commencement de cette année, à l'âge de soixante-treize ans, était le second de trois frères qui tous ont marqué. L'aîné, mort en 1822, à la fleur de l'âge, avait concouru à la rédaction de la *grande Biographie universelle* de Michaud. Le troisième, l'abbé Foisset, mort en 1842, à l'âge de quarante ans, avait rendu célèbre le petit séminaire de Plombières-lès-Dijon, qu'il dirigea à partir de 1830. Il écrivit en outre souvent dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

² Charles Séré, baron de Rivières, mort trop jeune, comme ses deux amis, était l'aîné de toute une famille d'hommes distingués parmi lesquels nous citerons un capitaine de vaisseau et le général de Rivières.

³ M^{or} Pie, évêque de Poitiers.

était, en même temps, un éminent penseur, au savoir toujours sûr, au style clair, net, précis sans sécheresse, et trouvant parfois, sans les chercher jamais, les expressions les plus remarquablement heureuses.

Le baron d'Eckstein réclamait audacieusement la *liberté illimitée* de la presse. *Il faut se percer à jour*, disait-il ; et il perçait si bien à jour les saint-simoniens, qu'il ne restait bientôt de leur système ou plutôt de leur *roman*, suivant son mot, qu'un squelette dont les ossements mal joints se détachaient sous les coups de sa fougueuse érudition comme sous des coups d'épée ¹.

Plus sobre, plus contenu, mais non moins pressant de logique, le président Riambourg consacrait six articles à démolir les doctrines religieuses et philosophiques du *Globe*, articles qui comptent parmi les meilleures réfutations de Cousin, Jouffroy et Damiron ².

¹ T. III, n^{os} 5, 7, 10, 18, 20. Le baron d'Eckstein publiait, en outre, depuis 1825, un recueil intitulé le *Catholique*, qui n'obtint pas le succès dont il était digne. — « Aux yeux des savants, dit M. de Carné, M. d'Eckstein avait le tort d'être catholique ; aux yeux des catholiques, il avait le tort d'être savant. » — Il m'est impossible, je l'avoue, d'admettre l'antithèse. Ce qui est vrai, c'est que M. d'Eckstein avait un défaut capital en France, je veux parler de son *germanisme*, pour employer le mot même de M. de Carné. Mais la science était si peu un tort dans l'opinion des catholiques, qu'il suffit à M. Bonnetty d'annoncer, en 1830, une Revue destinée à faire connaître tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du christianisme, pour qu'il trouvât aussitôt un appui empressé dans les évêchés et dans les séminaires. Les recueils scientifiques ne vivent presque tous que par les subventions du gouvernement, et l'on a vu celui-ci, un recueil philosophique (*les Annales de philosophie chrétienne*), non-seulement se suffire à lui-même, mais procurer à son fondateur cette aisance qui aide si puissamment le travail, tout en ajoutant à sa dignité. Bien mieux, les *Annales* ne paraissaient pas depuis six ans, qu'il fallut les réimprimer. C'est qu'en effet, nulle revue n'atteint mieux le but qu'elle se propose. Le nombre de ses volumes dépasse aujourd'hui quatre-vingts, et les noms les plus distingués de la science, Fortia d'Urban, Paravey, Etienne Quatremère, Séguier de Saint-Brisson, Foisset, Boré, Laurentie, Drach, Quatrefoies, de Rougé, etc., etc., y ajoutent leur autorité à celle qu'elle tient de son savant et excellent directeur. Voilà quarante-trois ans que M. Bonnetty est sur la brèche, et il ne s'est pas passé un jour que ses coups n'aient porté.

² M. Riambourg a publié dans le *Correspondant* douze articles, tous fort importants. Six sont consacrés aux doctrines du *Globe*, t. I, n^{os} 2, 5, 9, 12, 13, 22, et 27 ; quatre à la *philosophie écossaise* (t. II, n^{os} 2, 11, 20 et 30). Il en est un qui traite du *protestantisme à Genève* (t. III, n^o 14) et un autre, du *chapitre XX de l'Apocalypse* (t. III, n^o 41). Dans ce dernier article, savant et piquant à la fois, M. Riambourg nous montre M. Cou-

Ce fut enfin au *Correspondant* que le comte Charles de Montalembert fit sa veillée des armes avant de se lancer dans le champ clos de l'*Avenir*. Il arrivait d'Angleterre, où une partie de son éducation s'était faite, et parlait de la Constitution anglaise avec une admiration qui ne s'est jamais démentie. Nulle part plus que dans les articles qu'il publia sur elle, on ne voit clairement le secret de sa force. Sans doute personne n'ignore que cette force tient à son caractère traditionnel et aristocratique ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est ce qu'est l'aristocratie anglaise ; et c'était là précisément ce que nous révélait le jeune publiciste, avec une vérité de pensée et de style qu'on n'aurait pu attendre de son âge. Au lieu de la Chambre des lords, qui fixe surtout les yeux, il nous montrait la *gentry*, c'est-à-dire la noblesse campagnarde, présidant les assemblées de comtés, remplissant les offices de juges de paix, commandant les milices, administrant, ordonnant et fournissant en définitive, par l'influence qui naît d'une action continue, la plupart de ses membres à la chambre des communes. L'aristocratie est donc réellement comme la charpente osseuse de l'Angleterre. La *yeomanry*, ou classe des riches fermiers, fait même jusqu'à un certain point corps avec elle par un esprit analogue de traditions et de famille, et ces deux forces réunies bravent impunément les efforts d'une populace qui représente, disait M. de Montalembert, ce qu'il y a de *plus vil en Europe*.

Cette confiance enthousiaste du jeune auteur — Montalembert n'avait pas vingt ans — n'allait pas cependant jusqu'à lui faire promettre à la constitution anglaise une stabilité indéfinie. — « Un jour viendra, disait-il, où elle tremblera sur ses antiques bases et s'effraiera de sa propre faiblesse ; mais ce sera devant un génie nouveau, devant un pouvoir qui grandit et s'exerce dans le silence et le recueillement, qui cherche à pousser de vastes et fortes racines avant de lever une tête altière et victorieuse. Le *catholicisme, immortel régénérateur de l'humanité*, attend en Angleterre l'aurore

sin commentant, sans s'en douter, et cependant avec la plus rigoureuse exactitude, l'une des plus célèbres prophéties de saint Jean. L'article semble plus frappant encore depuis dix ans qu'à l'époque où il fut écrit.

d'une nouvelle et brillante destinée. Plaçant le spectacle de sa pauvreté à côté du luxe monstrueux de l'Église établie, offrant un asile assuré à toutes les âmes que glace la froideur des sectes protestantes, et que leur diversité déchire, s'associant intimement à tous les besoins moraux des peuples, il contemple paisiblement ces luttes mesquines dépouillées de foi et de vie, et se prépare au jour où ses bras devront s'ouvrir à toute une nation fatiguée des œuvres de l'homme, de ses inconséquences et de ses misères ¹.

Je me permets de signaler cette belle et éloquente étude à ceux qui écriront l'histoire de Montalembert; car, depuis l'éloge qui lui a été consacré à l'Académie, cette histoire est à faire plus que jamais. Il s'agit de savoir si l'écrivain qui annonçait à l'Angleterre le futur triomphe du catholicisme, cet *immortel régénérateur de l'humanité*, et qu'exaltait la pensée de ce triomphe, a pu jamais approuver la révolution de 1688, ou célébrer Coligny quittant le lit nuptial à la voix de sa femme, pour allumer les brandons de la guerre civile; il s'agit de savoir si le défenseur éloquent du Sonderbund se trompait grossièrement, lorsqu'il signalait dans la Suisse révolutionnaire des passions qui s'accordent mal avec l'honnêteté et la liberté. On nous a donné l'écrivain, mais on n'a ni compris ni senti le grand chrétien, ce fils de l'Église, qui eût préféré dix fois renoncer à ses opinions que de désobéir à sa mère, et qui n'hésitait pas à signaler chez le peuple qu'il admirait le plus, la tache indélébile que l'apostasie lui avait faite.

Evidemment un recueil qui a publié de tels articles et que rédigeaient habituellement des hommes de la valeur de ceux que j'ai nommés, devait offrir un intérêt soutenu. Mais cet intérêt, généralement senti pour les articles de philosophie, d'histoire et de littérature ², l'était beaucoup moins en ce qui concernait la politique; et cela devait être, le *Correspondant* s'attachant surtout à la question religieuse, qui, selon lui, dans l'état de ruine sociale où l'on

¹ *Correspondant*, t. III, n° 23.

² Beaucoup des articles du *Correspondant* et de la *Revue européenne* qui lui succéda furent reproduits par le *Volteur* et le *Cabinet de lecture*, recueils parasites, qui vivaient du bien d'autrui.

se trouvait, absorbait toutes les autres. Lorsque tout est à reconstruire, ne commence-t-on pas par la base ? Mais s'élever au-dessus des partis, c'est s'élever, du même coup, au-dessus des approbations d'habitude et de commande. On ne se soustrait pas d'ailleurs à la politique aussi facilement qu'on le voudrait. Toute discussion sur les affaires du temps vous y engage, et alors il faut, de nécessité, ou revenir aux vieux principes, ou en adopter d'occasion, qui sont toujours faibles par quelque endroit.

Les théoriciens de 1830, en repoussant le droit divin, comme si le droit pouvait exister sans être divin, prirent pour base, sous le nom de *souveraineté nationale*, le prétendu droit d'une majorité qui n'était même pas la majorité ¹, et dont les logiciens du parti firent bientôt la *souveraineté du peuple*. Le *Correspondant* repoussait, bien entendu, ces diverses éditions du *Contrat social*; mais voulant porter la lutte sur le terrain même de l'ennemi, il prit pour épigraphe le mot de Canning : *Liberté civile et religieuse par tout l'univers*. Le dernier membre de phrase était de trop; car évidemment vouloir porter la liberté là où existe l'unité dans la vérité, c'est vouloir tout simplement semer l'erreur et la division où elles n'existent pas ². Le *Correspondant* le sentit et supprima les trois mots malencontreux qui servaient de drapeau au libéralisme; mais, d'un autre côté, il accepta un peu trop facilement le principe de la *séparation de l'Église et de l'État*, autre principe libéral dont alors on ne calculait pas assez la portée. Le mot de *séparation absolue* se

¹ Le *Correspondant* l'avait dit dès le premier jour : « La religion y apparaissait (dans les journaux politiques) trop souvent comme un accessoire plus ou moins important, comme moyen et appui d'autres doctrines, plutôt que comme principe et fondement de toute vérité. »

² Sur les trente-six millions d'habitants de la France, qu'on compare, si l'on veut, le chiffre infime des majorités. La souveraineté du peuple n'est donc, en réalité, qu'un mot et qu'un leurre.

³ Elle existait, par exemple, si peu en Espagne que, pendant plus de trente ans, les gouvernements même révolutionnaires se sont refusés à admettre une liberté qu'ils considéraient devoir être un affaiblissement. On peut dire la même chose de l'Italie. La tolérance existait à Rome, mais les étrangers et les juifs étaient seuls à en profiter.

trouve même dans une profession de foi dont je suis bien obligé de parler, car, au nombre des signatures, je remarque la mienne ¹.

Assurément, nul de nous n'entendait par là ce qu'entendaient les révolutionnaires, c'est-à-dire la suppression du budget du culte. Le *Correspondant* avait même prouvé, maintes fois, avec énergie, le caractère inviolable et sacré de cette dette. Nous n'admettions pas davantage qu'un État séparé de l'Église, c'est-à-dire un corps sans âme, pût être un type pour la Société. Ce que nous entendions et voulions simplement, c'était que l'Église fût libre dans sa doctrine, dans sa discipline, et que la nomination de ses évêques lui fût rendue, comme la chose s'était faite en Belgique. Rien de plus juste que ce désir; mais l'expression était équivoque, et l'équivoque, on ne saurait trop le répéter, sert toujours de chemin couvert à l'erreur. Qu'arrive-t-il, en effet? Que d'autres s'en emparent, en lui donnant le sens qu'ils veulent.

C'est ce que fit précisément M. de la Mennais, dans son journal *l'Avenir*, non certes qu'il prît rien à personne; mais enfin il partit des mêmes principes que le *Correspondant*: « Séparation de l'Église et de l'État, liberté civile et religieuse; » si bien que le *Correspondant* lui souhaita la bienvenue, comme à un compagnon d'armes ou plutôt comme à un maître. « Nous saluons avec un cri de joie, disait-il, le secours puissant qui nous est offert. *l'Avenir* va parler, avec l'éloquence d'une conviction ardente et absolue, la langue que, nous aussi, nous avons parlée dans des temps difficiles. Nous marcherons ensemble avec la rivalité d'un zèle tout chrétien vers cette fusion des doctrines de foi et des doctrines de liberté, en ce qu'elles ont de légitime. »

Chaque mot ici est à noter, parce qu'il caractérise nettement l'esprit du journal et fait prévoir dès lors la résistance que des jeunes gens, peu faits aux études théologiques, allaient opposer néanmoins aux entraînements d'un des plus brillants génies du sanctuaire. On avait proclamé la *liberté civile et religieuse*; La Mennais prétendit en faire un droit. C'eût été aussi bien le droit de l'erreur que le droit de la vérité. On avait parlé de *séparation de l'Église et*

¹ 12 mars 1831.

de l'État ; La Mennais en conclut, comme les révolutionnaires, à la suppression du budget ecclésiastique. Toute marche commune devenait dès lors impossible et le *Correspondant* eut la force non moins que le mérite de s'arrêter.

Mais son rôle, entre des principes politiques plus fortement accentués que les siens, se trouva réduit au rôle de Cassandre pronostiquant, prophétisant, pour être définitivement broyé entre les partis. Le premier numéro du *Correspondant* datait du commencement de mars 1829 ; le dernier parut à la fin d'août 1831. Sa collection forme quatre volumes devenus extrêmement rares et qui seront toujours recherchés, non-seulement pour la valeur des articles, mais encore pour l'esprit qui y règne. C'est la première fois, si je ne me trompe, que les questions politiques ont été subordonnées à la question religieuse, pensée profondément juste aujourd'hui plus que jamais, parce que la révolution est, avant tout, irréligieuse, et que l'ordre, la stabilité, les principes n'ont de chance d'être rétablis que par la religion. C'est cette même pensée qui fera plus tard la force de l'*Univers*, rejeton direct, ou, si l'on veut, frère puîné du *Correspondant*. L'*Univers*, sous sa forme actuelle, fut, en effet, fondé par Bailly, le fondateur même du *Correspondant* ; et son premier rédacteur en chef, du Lac de Montvert, notre cher et regretté du Lac, avait fait au *Correspondant* ses premières armes ¹.

¹ Jean Melchior du Lac, C^{te} d'Aure et de Montvert, s'essaya d'abord dans le *Correspondant*, puis écrivit, sous le nom de *Jean d'Aure*, divers articles de philosophie dans les *Annales de philosophie chrétienne*, et prit la direction de l'*Univers* en 1833. Ce fut lui qui y introduisit M. Louis Veuillot, huit ans après, et, depuis lors, leur union ne cessa pas d'être intime. Du Lac s'était d'abord destiné au sacerdoce. C'était là que le portaient tous ses vœux ; et il ne rentra dans le monde, par des considérations de famille, qu'à son grand regret. Ses études théologiques, très-complètes, ne furent d'ailleurs inutiles ni à lui ni à l'*Univers*. « L'*Univers* a perdu son théologien », écrivait M^r l'évêque de Beauvais, en apprenant sa mort. Tel fut, en effet, le rôle de du Lac pendant quarante ans. Il s'y laissa aller par la pente naturelle de son esprit, sans autre prétention que d'être dans le vrai toujours, et il exerça ainsi une action des plus marquées et des plus puissantes sur la presse religieuse. Peu d'hommes ont eu autant d'initiative et de fermeté sous des formes aussi modestes, et bien peu ont laissé, après une vie de lutttes continnes, une mémoire aussi douce.

Notre cher du Lac est mort, dans la paix du Seigneur, le 7 août 1872, et son cercueil a été honoré, non-seulement par les regrets et les prières de beaucoup

On a quelquefois reproché au *Correspondant* une sorte de scepticisme politique. Ce qui est vrai, c'est qu'en présence des dangers de la situation, il s'abstint de toute opposition systématique, sans pour cela faire abandon ni de ses traditions ni de son indépendance. « Dès les commencement de la révolution, y lisait-on le 11 mars 1831, nous avons compris notre mission comme une mission d'avenir, non du présent. Nous avons vu de suite que les idées dont nous étions les organes ne pouvaient avoir d'influence directe sur la marche des affaires, parce que leur temps n'était pas encore venu ; que nous n'aurions à nous occuper de la politique de chaque jour que comme *critiques*, parce que, quand même nous aurions exposé les plans les plus beaux, nous étions sûrs qu'ils ne seraient ni *adoptés*, ni même *écoutés*. Nous nous sommes surtout attachés à demander au présent des garanties pour notre liberté, surtout pour la liberté religieuse, seul *instrument efficace de régénération*. Les questions d'affranchissement de l'enseignement, de l'abolition du concordat, de l'élection des évêques, de l'*indépendance complète de l'Église* dans sa hiérarchie, dans ses prières, dans ses associations, ont été souvent traitées dans ce recueil. . . »

Vainement chercherait-on dans ce programme un seul mot favorable à l'établissement de 1830, établissement fatal dont l'intrusion ne pouvait avoir d'autre effet que d'ouvrir toutes les voies à la révolution, en la coiffant d'une couronne. Le seul mot de révolution effrayait ; il n'effraya plus. Ses principes avaient conservé un fâcheux renom, on s'y accoutuma, et le faisceau des forces sociales étant brisé par la division de la famille de saint Louis, on put marcher sans secousses à l'abtme. Sans doute, la proclamation de la république eût été un coup de poignard ; mais les coups de poignard ne

d'évêques et de fidèles, mais encore par les éloges sympathiques de la presse honnête tout entière. Voir spécialement dans l'*Univers* l'admirable article de Veuillot sur celui qu'il appelle *notre collaborateur, notre maître et notre ami*. Voir aussi les articles du *Monde*, de l'*Union*, de la *Patrie*, de l'*Ordre*, du *Constitutionnel*, etc., etc., Du Lac avait publié, en 1850, un ouvrage sur l'*Église et l'État*, qui restera comme l'exposé le plus précis et le plus substantiel du rôle normal de l'Église dans le gouvernement de la société.

tuent pas toujours, tandis qu'un poison lent manque rarement son effet.

Revenons cependant au *Correspondant*. Le premier, même avant les *Iambes*, il stigmatisa du nom de *curée* le hideux spectacle que donnèrent, en 1830, les appétits révolutionnaires acharnés sur notre pauvre France, et je voudrais pouvoir citer en entier l'article qui valut à M. de Cazalès les honneurs de la prison, pour donner une idée de la fière indépendance de ses jugements. Cet article commençait ainsi : — « L'année qui vient de s'écouler s'est traînée péniblement dans les craintes, dans les souffrances, dans les dégoûts. D'émeute en émeute, de crise en crise, d'ignominie en ignominie, nous avons gagné l'an 1832, ayant touché à bien des écueils sans sombrer, mais ayant laissé à tous quelque chose de notre liberté, de notre honneur, de notre gloire.... » L'article entier est, à la fois, d'une haute vérité et d'une haute éloquence ¹.

De son côté, M. de Carné ne peignait pas avec des couleurs moins vives et moins libres l'école qui se proclamait *seule héritière légitime* des journées de juillet : « Tout aurait été fait par elle, et à son profit. Suivant elle, de la fermentation actuelle doit sortir un grand fait européen : la destruction de toute aristocratie historique et la domination paisible de la classe moyenne. Celle-ci aurait la surveillance de ceux qu'elle est appelée à supplanter ; elle tiendrait en tutelle les classes inférieures et ne dispenserait la liberté que dans les bornes les plus étroites de la légalité constitutionnelle. *Les idées et les intérêts* de ce juste-milieu intellectuel et social deviendraient la mesure obligée, *le lit de Procuste de toute civilisation*. Et remarquez que ce parti ne prend de la classe moyenne, *ni ses mœurs de famille, ni ses habitudes religieuses et régulières, ni les vertus du foyer domestique*. Son type n'est point cette bourgeoisie provinciale, si puissante et si nombreuse dans toute l'Europe, mais celle de Paris et de quelques cités commerçantes.

» Ainsi, ce serait pour assurer la prépondérance sociale des ban-

¹ Cet article ne se trouve pas, il est vrai, dans le *Correspondant*, mais dans la *Revue européenne*, qui fit suite immédiate au *Correspondant*, fut l'œuvre des mêmes écrivains et l'expression du même esprit. Voir *Revue européenne*, t. II, p. 109.

quiers de la Chaussée d'Antin et celle des juifs d'Allemagne et de Pologne... que l'Europe aurait perdu des milliers d'hommes dans une lutte séculaire... Entrez donc dans la voie du progrès, peuples incertains de vos destinées, concentrez toutes vos pensées sur la vapeur, l'importation et l'exportation. Ne faites plus, des méditations religieuses, des arts et des lettres, que l'amusement et le délassement de la vie; que les basiliques tombent devant les bourses... Voici venir le siècle de la *mobilisation universelle*, et, pour couronner le tout, vous aurez une souveraineté exercée collectivement par un *roi des marchands, cent cinquante mille électeurs marchands, et trois cents pairs industriels*, ayant leurs majorats assis sur des tontines¹. »

Tout le monde me saura gré de ces citations, où ne manquent, à coup sûr, ni l'énergie ni le trait. J'emprunterai une dernière page à M. Foisset. Elle expliquera, mieux que toute parole, la pensée fondamentale du *Correspondant*, et, de ma part, ce sera un pieux hommage sur un tombeau.

« Non, ce n'est pas la fin, écrivait-il, le 11 mars 1831. Non, ce n'est pas la fin, car des promesses nous ont été faites, et ces promesses ne sont pas toutes accomplies. Il y a dans le monde une religion à qui il a été dit d'enseigner toutes les nations. N'est-il pas vrai que toute l'Afrique ignore cette religion et qu'en Asie, d'immenses régions, des continents entiers lui sont fermés? N'est-il pas vrai que ses missionnaires abordent à peine aux terres australes, ce quatrième monde presque inconnu de l'Europe, il y a soixante ans? N'est-il pas vrai que, nulle part encore, on n'a laissé vivre le catholicisme de toute sa vie?... et si le tiers de l'univers n'a jamais été visité par la foi du Christ, si, une fois à peine, en dix-huit cents ans, l'Église s'est appartenu à elle-même, osez dire que sa mission terrestre est remplie et qu'il ne lui reste plus qu'à remonter au ciel.

» Non, ce n'est pas encore la fin; qu'est-ce donc?... *Quand l'empire romain pourrissait lentement et que les barbares l'empor-*

¹ *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 334. Ce passage est extrait d'un article sur le *Problème social*, qui servit d'introduction à la *Revue européenne*.

taient par lambeaux, dites, qui prévoyait Charlemagne? Au X^e siècle, au temps des Théodora, des Marozie, dites, qui eût prédit Grégoire VII?

» Le chaos s'avance, mais c'est le chaos qui précède la création. Votre âme est triste jusqu'à la mort; mais n'est-il pas écrit qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrit pour que le monde fût sauvé? C'est parce qu'il a bu sur son chemin de l'eau du torrent, que le monde lui a été donné et qu'il a relevé la tête. La loi n'est pas changée, et d'ailleurs ne faut-il pas que notre égoïsme soit châtié, que notre mollesse soit broyée par les événements, jusqu'à ce que le courage et le dévouement nous reviennent! Ne nous abandonnons pas nous-mêmes. Sachons vivre pour préparer l'avenir; mourons, s'il le faut, pour le mériter à d'autres. Mais surtout ne désespérons pas de Dieu; car ce qui nous afflige et nous épouvante passera : *aliquis providet.* »

Cette magnifique apostrophe *aux gens de bien* se terminait enfin par des conseils qu'on dirait écrits pour aujourd'hui :

« Et si vous demandez ce qui est à faire, dans les prodigieuses conjonctures qui nous pressent, ne le voyez-vous pas? S'épurer soi-même, se transformer à force de foi, d'espérance, de charité, de prière; prêter appui à l'ordre partout où il en subsiste quelque ombre; défendre tout ce qui n'est point poussière, la famille qui est menacée comme nos croyances, la famille dont l'esprit providentiel s'est affaibli, mais dont les affections sont restées puissantes; et, avec la famille, la religion, principe d'organisme le plus pur, le plus fécond, le plus fort que le monde puisse connaître; réchauffer son cœur à ce feu sacré, y retremper son caractère, en éclairer son intelligence, en vivifier ses études, en pénétrer les âmes d'élite, et se fier du reste à Dieu ¹. »

J'ai dit que le *Correspondant* avait été mieux que le précurseur de l'*Univers* et qu'il lui avait, en quelque sorte, donné le jour. Quelques personnes s'étonneront peut-être d'une parenté aussi proche. Elle est cependant parfaitement vraie. Les principes étaient les mêmes, mais les caractères furent différents. « Une modération

¹ *Correspondant*, t. IV, n° 5.

constante, écrit M. de Carné, fut pour la rédaction du *Correspondant* le résultat simultané d'une habitude et d'un calcul. Dissiper les préventions élevées comme des montagnes entre l'Église et la société moderne : tel est le but que nous poursuivions obstinément, persuadés que pour s'entendre, il importait, avant de débattre les questions qui divisent les hommes, de mettre en relief celles qui peuvent les rapprocher. » — Et ailleurs : — « Une pensée dominante nous préoccupait ; c'était de n'être point inutiles à nos contemporains élevés en dehors de nos traditions domestiques et dont nous connaissions les douloureuses anxiétés. Combien ne rencontrions-nous pas, dans nos épanchements d'intimité, d'intelligences appelant la lumière sans la trouver ? Panser d'une main fraternelle ces plaies profondes et cachées, c'était, à nos yeux, le plus grand des bonheurs comme la première des œuvres de miséricorde. »

Par suite de ces sentiments, qu'on ne peut qu'admirer tout en apercevant aujourd'hui les périls, des relations d'une certaine familiarité s'établirent entre la rédaction du *Correspondant* et celle du *Globe*. Il y eut des conférences, des dîners, etc. « Ces entretiens n'eurent guère de résultats, j'en conviens, ajoute M. de Carné ; mais l'escrime à armes courtoises ne valait-elle pas une œuvre de boxage procédant par voie d'éreintement ? Les agapes philosophiques que nous nous permettions quelquefois avec des hommes étrangers à nos croyances, n'avaient-elles pas une physionomie tout aussi chrétienne que le vaste cercle à l'anglaise formé plus tard par de pieux spectateurs, autour de quelques coqs de combat ? Si notre attitude amusait moins la galerie, elle avait l'avantage de maintenir les cœurs sincères dans des dispositions qui pouvaient laisser prise à l'œuvre de la discussion comme à celle de la grâce. En espérant éclairer nos adversaires, nous nous faisons le plus souvent illusion, sans nul doute ; mais les illusions sont l'arome fortifiant de la jeunesse, et malheur à ceux qui n'en ont plus ! »

Eh ! mon Dieu, qui de nous ne s'est pas dit cela parfois ? Mais les illusions sont-elles réellement une force ? Oui, lorsqu'elles nous font tenter l'impossible et espérer contre l'espérance, *in spem contra spem* ; mais si elles nous portent à ménager un adversaire, ne

peuvent-elles pas devenir une faiblesse, et, lorsqu'on lutte avec l'erreur, *coram populo*, la première des charités n'est-elle pas de l'*écrire* ? Remarquons bien, en effet, que l'Écriture, qui est l'expression de la charité même, ne commande ni ne conseille des accointances qui aboutissent trop souvent, sans qu'on y prenne garde, à une certaine diminution de la vérité ¹. Ne sont-ce pas les vérités diminuées, *imminutæ veritates*, comme parlent les livres saints, qui ont fini par rendre nécessaire la publication du *Syllabus* ? Autant les prévenances sont une aide dans le tête-à-tête de la confiance ou de l'amitié, autant elles deviennent un embarras dans la lutte au grand jour des croyances et des principes. Ce qui attire alors, ce sont bien moins quelques politesses que l'énergie de la conviction, que l'entrain du débat, et, le dirai-je, que la hardiesse de la franchise, qui fait qu'on ne peut dire jamais : Ils ne disent pas tout ce qu'ils pensent. Voilà ce qui attire après avoir peut-être étonné, ce qui blesse au premier abord, je le veux bien, mais ce qui frappe. Plus on étudie le mouvement religieux depuis quinze ans, plus on cherche à se rendre compte de l'importance inespérée qu'a acquise la presse catholique, et plus on demeure convaincu que la vérité, sans réticence et sans équivoque, est encore, à tout prendre, la première des habiletés.

M. de Carné nous apprend que c'est d'une *parlotte* où les écrivains du *Globe* se rencontraient avec quelques-uns du *Correspondant* que sortit la qualification de *catholique libéral*, donnée à ceux qui se déclaraient aussi *fermement catholiques dans l'ordre de foi qu'résolument dévoués à la liberté dans l'ordre des faits politiques*. Eh bien ! il nous sera certainement permis de dire que le mot, de quelque part qu'il soit venu, était malheureux, parce qu'il prêtait à plusieurs sens. — « Il fait toujours bon de mettre les points sur les i », disait à ce propos un prélat romain avec lequel s'entretenait M. de Carné. « Les amis du *Correspondant* ², ajoutait-il, ont eu deux

¹ *Increpa illos duré*, disait saint Paul à Tite, en parlant des *menteurs*, auxquels ressemblent beaucoup les *comédiens de quinze ans* et de tous les ans. *Nec Ava dixeritis*, disait de son côté saint Jean, parole célèbre que le Saint-Père rappelait encore, il y a peu de jours.

² Il s'agit ici du nouveau *Correspondant*, revue bi-mensuelle, qui date de 1843.

torts : le premier, de *paraître* approuver comme *légitimes* des choses qu'il aurait fallu défendre surtout comme *nécessaires* ; le second, de se donner le titre de *catholiques libéraux*, dont on ne pouvait manquer ici (à Rome) d'abuser contre eux. Prise à la lettre, cette dénomination semble vouloir dire qu'on se réserve de porter dans l'interprétation du dogme religieux la liberté dont il n'est licite pour un fidèle d'user que dans la sphère des faits de l'ordre purement humain ¹... Pourquoi ne se font-ils pas appeler *catholiques et libéraux*. Le plus petit mot a de la valeur en théologie, et, en supprimant cette conjonction, ils ont fait, croyez-le bien, une très-fâcheuse économie. » Voilà ce qu'on appelle mettre un point sur un i ; en musique, cela s'appelle *battre la mesure*. Or, sans mesure, il n'y a ni harmonie, ni musique.

Maintenant, le dirai-je ? Même avec la conjonction, je me soucierais fort peu de l'épithète, par une raison très-simple que j'emprunte à Foisset, c'est que le mot de *libéral* a été trop souvent *mal porté* ², et que, par suite, sa signification est plus que compromise. Scrutez, en effet, l'histoire du libéralisme et vous verrez qu'à toute époque et en tout pays, c'est, dans la forme, l'hypocrisie de la liberté, et, dans le fond, le despotisme du nombre, despotisme aux caprices parfois terribles, parce qu'un nombre ne sent pas la responsabilité.

— Vous ne voulez donc point de libertés ? me dira-t-on. — Pardon, j'en veux beaucoup ; mais on ne sait pas assez en France que les libertés sont filles des mœurs. Donnez, s'il est possible, ou rendez à un peuple des mœurs chrétiennes, et les libertés lui viendront d'elles-mêmes, que vous vous en occupiez, ou ne vous en occupiez pas. Laissez-le, au contraire, descendre la pente fatale de l'indifférence et de la corruption, et vous aurez beau avoir des *chartes-vérités*, vous n'aurez pas même la liberté première, celle de l'éducation de vos enfants.

¹ Ce sens est, en effet, le seul naturel ; mais, il faut bien le dire, jamais il n'est venu à la pensée de personne. Un autre sens est celui-ci : catholiques soumis en matière de foi, mais reconnaissant en politique le *droit* à la liberté pour le faux comme pour le vrai. C'était le sens en question et auquel le prélat romain répond du reste implicitement, lorsqu'il reproche d'avoir semblé admettre comme *légitime* ce qu'il n'aurait fallu présenter que comme *nécessaire*.

² « Pour moi, je n'aime pas ce mot mal défini et trop souvent si mal porté. » *Vie du P. Lacordaire*, t. II, p. 473.

Est-ce à dire cependant que, renfermés, en désespoir de cause, dans la question religieuse, nous ne devons plus nous arrêter à la politique? Non, certes; mais plus de ces demi-partis qui ne font qu'enraciner la révolution de plus en plus. Revenons au droit, si nous en avons la force et le cœur; c'est la seule bonne issue. Quand donc le droit a-t-il été représenté avec plus de fermeté, de droiture et de noblesse? Étrange époque que celle où les seuls rois qui conservent le sentiment de la dignité et la conscience du devoir sont des rois déchus: l'un au Vatican, l'autre à Froshdorf! Mais qui donc, après la dissolution de l'empire romain, *prévoyait Charlemagne?* Qui donc, il y a trente ans, *prévoyait Grégoire VII?*

Un grand et noble exemple d'apaisement et d'union vient de nous être donné; sera-t-il perdu? Non, mille fois non, et l'union, encore une fois, fera la force. Mais, s'il devait l'être, s'il était vrai qu'aujourd'hui, comme au temps de Tertullien, les Césars ne puissent être chrétiens et les chrétiens ne puissent être Césars, ce ne serait pas une raison pour désertier la lutte. Elle serait longue sans doute et difficile; mais enfin nous sauverions tout ce qui pourrait être sauvé; nous défendrions tout ce qui est à défendre.

Après quatre-vingt ans de révolution, on en est encore, parmi nos sages, à savoir quelle forme adopter pour notre gouvernement. Eh! mon Dieu, appelez-le *Monarchie*, appelez-le *République*; renouvelez, si cela vous plaît, le fameux système en vertu duquel *le roi règne et ne gouverne pas*, c'est-à-dire n'est qu'un garde des sceaux, plus ou moins inconscient, une griffe inerte qui signe non-seulement le pour et le contre, mais le bien et le mal, au gré de majorités changeantes¹, vous ne ferez rien qui vive et même rien qui vous plaise, tant que vous ne vous serez pas refaits vous-mêmes. Toujours des maîtres, souvent des opprimés, toujours des valets! Il y a longtemps qu'on l'a dit et on ne saurait trop le redire: Les peuples n'ont jamais que le gouvernement qu'ils méritent.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ Lisez plutôt l'histoire de Louis XVI et les *Actes* du parlement anglais du XVI^e au XVIII^e siècle. Un pareil système de gouvernement n'est acceptable, pour une dynastie, que dans un pays où la loi morale et les principes constitutifs de la société dominant tout. A de telles chartes il faut toujours un article quatorze.

LE SEIGNEUR DE BAZOGES

CHRONIQUE DU XVI^e SIÈCLE DANS LE BAS-POITOU.

II *

La ville de Fontenay-le-Comte.

En approchant de Fontenay, le seigneur de Bazoges était très-préoccupé de la convocation qu'il avait reçue, et dont il ignorait les motifs. De graves inquiétudes agitaient son esprit et lui faisaient désirer une prompte explication de la réunion qui allait avoir lieu. Arrivé aux portes de la ville, il se dirigea vers une maison située à peu de distance du rempart, sur la colline qui domine Fontenay et les vastes prairies traversées par la rivière de la Vendée. C'était là que demeurait Nicolas Rapin, grand prévôt de la connétablie de France, et un des principaux personnages de la ville de Fontenay, qui, à cette époque, comptait dans son sein tant d'hommes illustres. Nommé grand prévôt par Henri III, Nicolas Rapin avait été confirmé dans ces hautes fonctions par Henri IV et avait toute la confiance du roi. Grand magistrat et écrivain célèbre, il s'était distingué dans de nombreux combats, et surtout à la bataille d'Ivry. Sa plume et son épée avaient rendu de signalés services à la cause royale, et c'était à lui qu'étaient dues les pages principales de la Satire Ménippée, cet écrit de génie et de bon sens, qui acheva

* Voir la livraison de juillet, pp. 21-33.

de tuer la Ligue sous les traits du ridicule, et contribua puissamment à ramener les classes éclairées au grand principe de l'hérédité monarchique. Rapin n'avait pas encore bâti son élégant château de Terre-Neuve, qui ne fut commencé que l'année suivante, en 1595; mais il préparait déjà cette importante construction. Provisoirement il s'était établi dans les modestes bâtiments qu'il devait bientôt remplacer, et il y habitait lorsque ses services ne le retenaient pas à Tours, où siégeait le Parlement, ou bien à l'armée, près le roi. Le seigneur de Bazoges était lié depuis longtemps avec Rapin, et, en lui demandant l'hospitalité, était certain de trouver un ami dévoué, heureux de le recevoir, et un personnage haut placé qui pouvait, mieux que tout autre, lui donner les renseignements qu'il désirait obtenir avant de se rendre à la réunion.

Le chevalier entra dans une cour encombrée d'instruments aratoires et de matériaux de construction; il y laissa son escorte, et, descendant de cheval, pénétra dans le vaste jardin nouvellement tracé, où Rapin se promenait à pas lents et lisait attentivement une lettre couverte de chiffres.

Dès que Rapin l'aperçut, il vint au-devant de lui les bras tendus :

— Soyez le bienvenu, chevalier ! J'étais bien sûr que, malgré votre âge et une assez longue distance, vous arriveriez au rendez-vous : on vous trouve toujours, lorsque la France et le roi ont besoin de votre bonne tête ou de votre bonne épée.

— Le gouverneur et les magistrats de Fontenay m'ont appelé, dit le chevalier, et je suis venu, un peu inquiet, j'en conviens, de cette convocation imprévue, dans ce moment où tous nos cœurs sont avec le roi sous les murs de Paris. Aurait-on reçu de mauvaises nouvelles ?...

— Non, mon cher chevalier ; de ce côté, il n'y a pas la moindre inquiétude à avoir, et c'est le principal. L'armée royale est admirable, et plus que jamais peut aujourd'hui défier les Espagnols et les ligueurs. J'ai reçu hier une lettre de notre ami *des Roches-Baritaud*, qui, comme vous le savez, est un des principaux chefs de l'armée. Il me dit que roi serait depuis plusieurs jours maître de Paris, s'il avait voulu y entrer par la brèche ; mais avec sa

bonté et son habileté ordinaires, il préfère attendre que les Parisiens lui ouvrent eux-mêmes leurs portes, et ce ne sera pas long. Tout est déjà arrangé avec Brissac et la garnison française. La bourgeoisie et la population honnête veulent en finir avec l'anarchie et briser le joug de l'étranger. Quelques forcenés ligueurs et les troupes espagnoles seront facilement mis à la raison. Dans peu de temps, demain peut-être, le roi entrera en libérateur, et tout le monde s'embrassera dans les rues de Paris. Mais ici, dans notre Bas-Poitou, tout ne se passera pas, je le crains, aussi paisiblement. Il y a, dans la lettre barbouillée de chiffres que je tiens à la main, un secret dont je vous donnerai l'explication tout à l'heure. Asseyez-vous sur ce banc. Je vous quitte pour faire soigner vos hommes et vos chevaux ; je vous réjoindrai dans un instant.

Cinq minutes après, Rapin était de retour.

— Maintenant, mon cher chevalier, j'ai à vous confier un secret qui n'est connu que des magistrats de Fontenay. Vous allez voir que notre situation est grave et exige les plus grandes précautions et le plus grand secret. Vous savez que la ville et le château de Montaigu sont tombés par surprise au pouvoir d'une bande de soldats espagnols au service de la Ligue et du duc de Mercœur, et commandés par le capitaine Alonzo. Ce capitaine est un jeune aventurier audacieux et entreprenant, qui profite de l'absence momentanée de nos troupes, presque toutes appelées au siège de Paris, et achève de ruiner nos campagnes restées sans défense. On m'a dit même que, dans une de ses excursions, il a osé se montrer jusque sous les murs du château de Bazoges.

— Oui, dit le chevalier, je n'ai pas oublié l'injure que m'a faite cet insolent espagnol.

— Eh bien, reprit Rapin, je crois que le moment est venu de régler nos comptes avec lui. J'espère bien que nous allons le prendre avec tous ses Espagnols dans le piège qu'il a voulu nous tendre. Nous avons, à Montaigu, un espion habile et sûr qui nous tient au courant de tout ce qui s'y passe. Nous savions par lui, depuis quelques jours, que don Alonzo, dans ses rodomontades espagnoles, ne cachait pas la très-prochaine arrivée d'un secours considérable en

hommes et en munitions, que trois gros navires partis des côtes de l'Espagne devaient débarquer près de l'Aiguillon ; il se vantait d'être, sous peu de jours, en position de soumettre tout le pays et même notre ville de Fontenay. En recevant cette nouvelle, nous avons pensé que le capitaine Alonzo enverrait probablement quelque émissaire, pour se mettre en communication avec les navires espagnols, et convenir du jour du débarquement pour aller le recevoir. Dans cette supposition, nous avons fait surveiller avec soin tout le littoral, depuis Jard et la Tranche jusqu'à l'Aiguillon. Nous avons bien deviné. Il y a cinq jours, un émissaire du capitaine Alonzo a été arrêté à l'Aiguillon, au moment où à prix d'argent il cherchait à gagner un batelier. Il a été fouillé, et dans le bâton creux qu'il portait à la main on a trouvé une lettre écrite en chiffres. L'homme a été mis en lieu sûr ; la lettre nous a été apportée ici. La grosse difficulté était de pouvoir la lire. Heureusement nous avons à Fontenay notre savant ami François Viète, qui comme moi habite dans sa famille, lorsque son service de maître des requêtes et de membre du conseil privé lui permet d'y venir. Vous savez que Viète lit les lettres chiffrées les plus difficiles comme nous lisons la prose ordinaire, et plus d'une fois déjà il a surpris ainsi les secrets du roi d'Espagne, qui, ne comprenant pas son habileté, l'attribue à l'intervention du diable. L'inventeur de l'algèbre ne doit qu'à sa profonde science le don merveilleux de deviner les mots cachés sous les chiffres les plus compliqués. Il a lu couramment le grimoire du capitaine, et nous y avons appris tout ce que nous voulions savoir. Viète m'a bien donné la clef de ses détestables chiffres, mais je ne peux encore les épeler que très-difficilement. Lorsque vous m'avez surpris, tout à l'heure, je tenais la lettre à la main et je l'étudiais péniblement. Enfin, Viète l'a lue plusieurs fois devant moi, et en voici le sens :

Le capitaine Alonzo écrit au chef de l'expédition qu'il a appris par le duc de Mercœur, que trois navires espagnols devaient arriver en vue de la côte de l'Aiguillon, à la fin de la semaine, pour lui apporter un secours de trois cents soldats de bonne infanterie, avec quatre canons et beaucoup de munitions. Il prévient que, le lundi

26 mars à trois heures du soir, il sera lui-même avec cent cinquante soldats sur les dunes, entre la Tranche et l'Aiguillon, pour recevoir le débarquement, et il annonce qu'il profitera immédiatement de ce secours pour tenter une surprise sur la ville de Fontenay. Mais voilà le plus curieux : il ajoute que, pour détourner l'attention de ce débarquement, qu'il est important de tenir caché, il demande aux autorités de Fontenay une conférence dans un but en apparence pacifique, mais en réalité avec l'intention d'appeler de ce côté l'attention publique, et aussi pour sonder l'état des esprits, s'entendre avec quelques partisans de la Ligue et reconnaître les points faibles des fortifications de Fontenay.

Et en effet, nous avons reçu de lui une demande de sauf-conduit pour se rendre dans notre ville.

Lorsqu'on a connu la lettre chiffrée, quelques membres du conseil étaient d'avis de le laisser venir, de l'arrêter, et de le pendre comme un vil coquin. Et en effet, ses intentions perfides qu'il n'aurait pas pu nier, nous en donnaient bien le droit ; mais le maire, le commandant du château, Viette, et la majorité du conseil, n'ont pas été de cet avis. J'ai pensé comme eux, qu'il valait mieux laisser notre ennemi entrer dans le piège qu'il a voulu nous tendre. Au lieu de nous borner à cette arrestation isolée qui ne finirait rien, nous préférons frapper d'un même coup la garnison de Montaigu, et le secours qu'elle attend, et débarrasser une bonne fois notre Bas-Poitou de ces maudits Espagnols. Nous avons envoyé le sauf-conduit et convoqué pour recevoir le capitaine une assez nombreuse réunion, dans le double but de lui faire croire que nous ne savons rien de ses projets, et aussi pour que les notables du pays, déjà très-irrités contre les étrangers, se sentent encore plus blessés par les propositions antinationales que ne manquera pas de nous faire ce jeune fanfaron. Nous le laisserons donc bavarder, et s'il va trop loin, les murmures de l'assemblée et le maire qui nous présidera, sauront bien l'arrêter. Il est convenu aussi que je lui répondrai brièvement et de manière à ce qu'il ne se doute de rien, car l'important est qu'il persiste avec sécurité dans ce qu'il annonce dans sa lettre. Nous avons heureusement sous la main des forces suffisantes

pour en finir avec la Ligue, si elle nous offre cette bonne occasion. Le roi, trouvant que l'armée sous les murs de Paris est aujourd'hui assez nombreuse, en a détaché quelques régiments pour pacifier le petit nombre de provinces où il y a encore un peu de résistance. C'est ainsi qu'un très-bon régiment est arrivé à Niort, il y a une dizaine de jours. Nous avons écrit au colonel pour l'expédition que nous méditons et nous pouvons compter sur lui. La veille du jour fixé pour le débarquement, il arrivera sans bruit à Fontenay. Nos portes seront fermées, pour qu'aucune nouvelle n'en soit portée à l'ennemi. Dans la nuit, le régiment formant cinq cents hommes d'excellente infanterie, sera dirigé sur le lieu du débarquement, dont nous connaissons l'heure fixée, et aura soin de ne se montrer que lorsque le débarquement sera commencé ; et alors les cent cinquante soldats du capitaine Alonzo et les Espagnols qui auront pu prendre terre, surpris et cernés dans les dunes, au milieu de la confusion et du désordre, ne pourront même pas opposer une résistance sérieuse. Ils seront tous exterminés ou obligés de se rendre honteusement avec leur artillerie et leurs munitions. Pour ne négliger aucune précaution, et pour que rien n'échappe, nous avons écrit au maire de la Rochelle, qui enverra au jour fixé ses meilleurs vaisseaux devant l'Aiguillon, pour prendre ou couler les trois navires espagnols, au moment même où commencera notre attaque. Voilà notre plan de campagne. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'y serai.

— Et moi aussi, dit le chevalier, qui retrouvait l'ardeur de sa jeunesse.

— Attendez, reprit Rapin, je crois que votre présence sera nécessaire au château de Bazoges. A la fin de sa lettre, le capitaine Alonzo dit qu'en se rendant à l'Aiguillon, il espère surprendre et enlever un château qui est sur sa route et dont la possession lui semble utile comme point intermédiaire entre Montaignu et la mer, pour y déposer plus tard les munitions qui seront débarquées. Le capitaine peut encore avoir d'autres motifs dont il ne parle pas. Enfin, le nom du château n'est pas donné ; il n'y a donc pas de

certitude, mais il est très-probable qu'il s'agit de Bazoges ; nous ne pouvons rien changer au plan qui a été arrêté pour surprendre le débarquement, mais de votre côté, tenez-vous sur vos gardes. Je sais que vous avez préparé depuis longtemps de sérieux moyens de résistance ; don Alonzo ne peut d'ailleurs espérer qu'une surprise, et n'aura pas le temps de se détourner de son expédition principale de l'Aiguillon pour faire un siège régulier ; mais, dans le doute, il serait peut-être prudent de vous donner un renfort de notre milice bourgeoise, que vous emmèneriez demain, si cela vous paraît nécessaire.

— Non, dit le chevalier, vous avez besoin de conserver toutes vos forces ; je ne serai peut-être pas attaqué, et d'ailleurs mon vieux château a de solides murailles, qui, moi vivant, ne seront pas franchies par les Espagnols. S'ils viennent, ils trouveront à qui parler. Mais cet Alonzo pourrait bien se défier et ne pas venir à la réunion d'aujourd'hui ? . . .

— Il est arrivé ce matin, dit Rapin, sous l'escorte de dix lances fournies par notre petite garnison de la Roche-sur-Yon. C'est un capitaine de parade, qui a le confiant orgueil d'un vrai Castillan, et ne paraît pas avoir la moindre cervelle. Croiriez-vous qu'il s'était imaginé que nous allions le laisser circuler dans les rues de la ville, et s'entendre avec le très-petit nombre de ligueurs que nous avons ici, pour connaître nos côtés faibles ! Il a été conduit poliment dans la plus belle chambre du château, où il est très-bien soigné. Il n'y verra personne, et il n'en sortira que pour venir ce soir à la réunion, et pour repartir demain pour Montaigu. Tout commence donc bien, et si, comme je l'espère, rien ne dérange notre plan, la Ligue espagnole, qui est à l'agonie à Paris et dans toute la France, aura un bel enterrement dans notre Bas-Poitou. En attendant, allons dîner ; la réunion est à deux heures, et nous n'avons pas de temps à perdre.

A deux heures, le seigneur de Bazoges et Nicolas Rapin entraient dans la grande salle basse du château, où tout avait été disposé pour la réunion, et qui contenait à peu près cent cinquante personnes. Au fond de la salle, il y avait une large estrade, où

étaient assis les principaux magistrats de Fontenay, le maire, Jehan Aleaume, président de l'assemblée, les trente échevins et conseillers, admirable corps de ville, presque entièrement composé d'hommes supérieurs, dont les noms sont restés célèbres, et qui, dans ces temps de trouble, servirent et illustrèrent la vieille capitale du Bas-Poitou.

Viette et Rapin, malgré les hautes fonctions qu'ils avaient près du roi, tenaient à honneur de garder leurs places dans cette réunion d'élite où les avait appelés la confiance de leurs concitoyens. A côté des conseillers de la ville, on voyait sur l'estrade les officiers et fonctionnaires royaux; le lieutenant Loys Autort, seigneur de Saint-Fiaud, qui commandait alors le château de Fontenay; Pierre Brisson, l'énergique sénéchal du Bas-Poitou, qui portait encore le deuil de son frère, l'illustre Barnabé Brisson, président du parlement, assassiné à Paris par la Ligue. Dans la salle, les sièges étaient occupés par les notables de Fontenay et des environs; quelques places y étaient réservées pour les principaux des corps de métier. Parmi les notables, figuraient plusieurs anciens ligueurs ralliés à la cause royale, depuis l'abjuration du roi; on y comptait aussi plusieurs protestants importants du pays, réunis maintenant aux catholiques. Agrippa d'Aubigné, dévoué à la personne du roi, mais toujours frondeur et mécontent, avait seul refusé de venir à la réunion et était resté renfermé dans sa forteresse de Maillezais. Mais l'union qui régnait dans cette assemblée prouvait l'heureux rapprochement des anciens partis. Une place, au premier rang, avait été réservée au seigneur de Bazoges, par respect pour son âge et pour ses vieux services. Devant l'estrade, un hémicycle avait été ménagé, et on y avait préparé un siège pour le capitaine Alonzo.

La grande salle était complètement remplie, lorsque le capitaine y fit son entrée, et, suivi d'un page qu'il avait amené de Montaigne, s'avança jusqu'à la place qui lui était réservée. Don Alonzo était jeune et sa physionomie expressive annonçait l'audace et la fierté. Il portait le costume qui était de mode à la cour à cette époque; mais l'élégance affectée de ses manières cachait mal les habitudes violentes de l'aventurier de guerre et du chef de bande.

Arrivé à sa place, il souleva légèrement sa toque de velours, salua et s'assit. Son jeune page, bel enfant de treize à quatorze ans, resta derrière lui, debout et la tête découverte.

— Seigneur Alonzo, dit le président, vous avez demandé un sauf-conduit aux magistrats de la ville de Fontenay. Vous avez sans doute des communications importantes à nous faire; vous pouvez parler, nous vous écoutons.

Le capitaine Alonzo se leva, se découvrit et prit la parole :

— Je suis heureux, Messieurs, de me trouver en présence d'une réunion aussi nombreuse et aussi distinguée, qui comprendra, j'en suis certain, les propositions pacifiques que j'ai à lui faire. Au nom de mon puissant et glorieux souverain, le roi d'Espagne, du noble duc de Mercœur, son fidèle allié, et de la sainte Ligue, je viens vous offrir une trêve pour tout ce pays du Bas-Poitou; mais à certaines conditions que je vais vous expliquer. Et d'abord, je suis convaincu qu'il n'y a pas ici un seul catholique qui ait pu se laisser tromper par l'hypocrite abjuration de Henri de Navarre, qui faussement se dit roi de France. C'est un hérétique relaps et excommunié déchu à jamais de l'héritage du royaume.

Ces mots furent couverts par une explosion de murmures. Le capitaine, violemment interrompu, resta la tête haute, mais dans l'impossibilité de se faire entendre.

— Don Alonzo, dit le président, l'indignation qu'ont excitée vos paroles doit vous prouver qu'il n'y a ici que des royalistes, fidèles sujets du roi Henri, qui ne vous permettront pas de le calomnier et de l'injurier. Bornez-vous donc à nous exprimer en termes modérés et convenables les propositions que vous avez à nous faire. Je ne vous maintiendrai la parole qu'à cette condition.

— Je vois, reprit le capitaine avec un sourire dédaigneux, que les amis de la Ligue sont peu nombreux dans cette réunion; mais enfin je remplirai ma mission jusqu'au bout. Je suis un homme de guerre peu habitué aux longues phrases, et je ne vous demanderai que de vous soumettre à la décision des états généraux réunis à Paris, qui, dans une séance solennelle, le 20 mai dernier 1573, ont voté la déchéance de Henri de Bourbon, l'ont exclu de tout droit à l'héritage

du royaume, et ont admis le principe de l'élection pour un nouveau roi. Vous savez aussi qu'après cette décision, la majorité des états voulait offrir la couronne de France à mon puissant maître le roi d'Espagne ; mais que, par ménagement pour les susceptibilités nationales, on admet aujourd'hui que la royauté sera donnée à l'infante Isabelle, fille et héritière légitime de la sœur des trois derniers rois ; mais avec l'obligation d'être fiancée au jeune duc de Guise, et de partager avec lui la souveraineté par droits égaux, sous la tutelle du roi d'Espagne. Cette solution est la seule qui peut aujourd'hui sauver la France épuisée et ruinée par les partis irréconciliables qui la divisent. Le grand roi d'Espagne a, grâce à Dieu, la main assez forte pour soutenir sa famille, lorsqu'elle sera sur le trône, dominer le désordre et ramener la paix et la prospérité dans ce malheureux pays. Si vous acceptez ces conditions, je vous offre une trêve immédiate dans le Bas-Poitou, où je commande pour le duc de Mercœur, et ce ne sera qu'un premier pas pour arriver à la paix définitive.

De violents murmures éclatèrent de nouveau ; mais Rapin se leva et le silence se rétablit.

— Capitaine Alonzo, dit le grand prévôt, l'accueil fait ici à vos injurieuses propositions est une réponse suffisante ; j'y ajouterai cependant quelques mots. L'Espagne a excité et entretenu trop longtemps nos divisions et nos malheureuses guerres civiles. Elle croit que le moment est venu de partager nos dépouilles avec la maison de Lorraine et de nous imposer le joug honteux dont vous nous parliez encore tout à l'heure. Mais la France déchirée et sanglante s'est relevée au milieu de ses ruines et a retrouvé dans son cœur deux sentiments qui la sauveront : la haine de l'étranger et l'amour de son roi légitime. Les honnêtes gens de tous les partis se sont donné la main, et dans ce rapprochement sincère et patriotique, plusieurs ont eu à oublier de cruelles blessures et de grands malheurs personnels...

Ici, tous les yeux se portèrent sur le seigneur de Bazoges, sur Pierre Brisson, et sur le grand prévôt lui-même dont le fils avait été tué au siège de Paris. Nicolas Rapin continua :

— Vous nous parlez des états de la Ligne réunis l'an dernier à Paris. Le mépris public a fait justice de cette réunion d'une centaine de mauvais Français à la solde de l'étranger : elle ne représentait que quelques villes factieuses, et osait usurper le beau nom de nos grandes assemblées nationales dont elle n'était que l'odieuse parodie. On sait par sous et deniers ce qu'a coûté au roi d'Espagne chacune de ces consciences vénales, et j'ai contribué de mon mieux à dévoiler ces turpitudes dans la *Satire Ménippée*. Mais ce qui doit surtout flétrir à jamais cette misérable assemblée, c'est d'avoir voulu porter atteinte aux deux grands principes de l'hérédité monarchique et de la loi salique, ces deux bases, posées par la sagesse de nos pères, sur lesquelles repose le glorieux édifice qui a abrité la France pendant tant de siècles, et qui doivent rester immuables tandis qu'autour d'elle les lois et les institutions peuvent librement se modifier et changer, suivant les mœurs de chaque époque et la marche progressive du temps et de la civilisation. Gardées comme un dépôt sacré, elles ont toujours suffi pour sauver et relever notre grande nation, même après les plus affreuses calamités. Voilà pourquoi l'étranger a prodigué son or et ses intrigues, pour briser ce qui fait notre force et notre honneur. Honte à ceux qui ont vendu la France, et ont voulu en faire la vassale de l'Espagne ! Nous avons aujourd'hui un roi de l'antique et auguste race qui a placé la France au-dessus de toutes les autres nations ; il a hérité de la bravoure, de la bonté et des admirables qualités de ses illustres aïeux ; élevé à la rude école du malheur, il est le plus brave soldat de son armée, le plus loyal gentilhomme de son royaume et le plus habile prince de son temps. Son esprit ferme et conciliant aime la vérité, la cherche sincèrement, veut être convaincu avant de s'engager, mais ne manque jamais à sa parole lorsqu'il l'a donnée ; il en a fourni la preuve la plus éclatante, par son consciencieux retour au catholicisme ; il a ainsi conquis tous les cœurs et réconcilié les partis. Bientôt la France entière sera avec lui, heureuse de retrouver l'honneur, la liberté et la paix. Les Guise rentreront dans l'ombre, les Espagnols seront rejetés dans leurs montagnes, où nous irons peut-être leur demander compte de tout le mal qu'ils nous ont fait. Pour vous,

capitaine Alonzo, vous serez reconduit demain matin à Montaigu par l'escorte qui vous a amené ici ; mais, comme grand prévôt, je dois vous dire que le pillage de nos malheureuses campagnes pendant l'absence des troupes royales ne restera pas toujours impuni.

Ce discours fut couvert d'applaudissements. Le capitaine, qui jusque-là s'était contenu avec peine, se leva avec colère, et s'adressant à Nicolas Rapin :

— Je m'inquiète peu des menaces du grand prévôt et des injurieux murmures de cette assemblée. Je vous ai apporté des propositions pacifiques, vous les repoussez, je me retire. Plus tard, nous nous retrouverons dans des circonstances où vous serez sans doute plus disposés à m'écouter.

Le seigneur de Bazoges cria de sa place :

— Nous acceptons votre défi, et pour ce qui me concerne, je peux vous assurer que si vous vous présentez devant le château de Bazoges, vous y serez reçu à coups d'arquebuse.

— Sire chevalier, dit le capitaine, je vous l'ai déjà dit, il y a peu de temps, pour plusieurs raisons, ce n'est pas en ennemi, mais en ami, que je voudrais me présenter devant vous.

Puis il sortit fièrement en faisant sonner ses éperons dorés sur les dalles de pierre de la grande salle du château.

Après son départ, le président Jehan Aleaume, sans entrer dans des détails qui devaient rester secrets, pria la réunion d'avoir entière confiance dans la vigilance et le dévouement des magistrats de Fontenay, et leva la séance au milieu de la plus grande agitation.

Lorsque le capitaine Alonzo et son page furent seuls dans la chambre du château, où un soldat les avaient reconduits :

— Capitaine, dit le jeune page, il y a deux hommes armés qui veillent dans la galerie. Ils en veulent sans doute à votre vie. J'ai un poignard et ils me tueront avant d'arriver jusqu'à vous.

— Calme-toi, brave enfant, répondit Alonzo, et parlons bas, car les murs ici ont des oreilles. Ma vie ne court aucun risque ; j'ai un sauf-conduit et ils n'oseraient pas le violer. Mais pour le moment, je suis traité en prisonnier, et leur défiance me met malheureusement dans l'impossibilité de prendre certains renseignements sur

lesquels je comptais et qui m'auraient été fort utiles. Je crois au moins qu'ils ne se doutent pas de nos projets, car s'ils les connaissaient, ils ne me laisseraient pas partir demain matin. Mon envoyé, qui doit être maintenant sur la flotte, leur a échappé, et d'ailleurs il ne savait rien et la lettre qu'il portait était écrite en chiffres qui auraient défié la curiosité des plus habiles. Cette écriture est la seule chose que j'aie bien apprise, à l'université de Salamanque, lorsque j'étais étudiant, avant de devenir homme de guerre. Mon but principal est atteint. J'ai détourné l'attention de ces bavards, qui pendant huit jours ne parleront que de la séance de ce soir, et ne s'occuperont pas de notre débarquement. Patience donc, au jour fixé, je serai à l'Aiguillon. Je recevrai mes trois cents braves Espagnols ; le duc de Mercœur m'en promet autant venant de Bretagne : d'ici à peu de jours, avec ma garnison de Montaigu, j'aurai ainsi mille bons soldats de nos vieilles bandes, et pour peu que la ville de Paris continue à donner de l'occupation aux troupes royales, je serai le maître de tout le Poitou. Je n'oublie pas une visite au château de ce vieux enragé de chevalier. L'occupation de cette petite forteresse aurait de l'importance pour la Ligue, et pour moi, la conquête de la belle et riche châtelaine ne serait pas non plus à dédaigner. En attendant, comptons sur la Fortune, qui se met toujours du côté des braves.

Le jeune page passa la nuit au chevet du capitaine, qui lui-même n'eut qu'un sommeil très-agité.

Au point du jour, un des factionnaires entra dans la chambre et annonça que l'escorte était prête et attendait dans la cour du château. Le capitaine s'habilla promptement, jeta sur son élégant costume une longue cape militaire, monta à cheval et partit, suivi de son page et de son escorte : le soir même il rentrait à Montaigu.

De son côté, le chevalier fit ses adieux à son hôte, partit de Terre-Neuve de grand matin, et vers le milieu de la journée fut de retour au château de Bazoges, où, dans la prévision d'une attaque, il prépara sans retard tous ses moyens de défense.

E. G. DU FOUGEROUX.

(La fin à la prochaine livraison.)

POÉSIE

LA VIE ET LA MORT DU PAYSAN BRETON

(DIALECTE DE TRÉGUIER)

A M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE,
Homme savant dans la langue des Bretons.

I

J'étais couché sur le penchant d'une colline verte, — Caché parmi la fougère et les herbes fleuries. — Le temps était beau ; partout des fleurs parfumées : — des vaches et des bœufs paissaient en bas, dans la prairie.

A ma droite, à ma gauche, j'entendais ronfler — la mécanique à battre ; non loin, une tourterelle — chantait au-dessus de la rivière, cachée sous la ramée, — et ma tête était remplie de rêves de toute sorte.

BUHEZ HA MARO AR C'HOUER BRETON

(IEZ TREGER)

D'ANN OTRO DARBOIS DE JUBAINVILLE,
Den gwiek en iez ar Vretoned.

I.

War ribl un dosenn c'hlaz un de 'oann gourvezet,
Etouez ar iead bleunek hag ar radenn kuzet.
Ann amzer a oa kaer, dre-holl bleunio c'hoez-vad ;
Ar saout hag ann oc'henn 'beure d'ann traon, er prad.

A-dehou hag a gleiz 'klewenn o tiroc'hel
Ar mekanik d'orner ; dem-dost un durzunel
A gane uz d'ar ster, kuzet 'touez ar brankou,
Ha ma fenn a oa leun a bep rum hunvreou.

Et je m'oubliai jusqu'au soir — à rêver de la sorte, et à cueillir des noisettes. — Et voilà que j'entendis une petite cloche, par-dessus la colline, — faisant tristement : *tin / tin /...* la clochette d'une petite chapelle.

C'est la cloche de Saint-Gily ! Quelqu'un est mort — aujourd'hui dans le village ; son tour était venu. — *Tin / tin !* Monsieur saint Pierre, je vous prie, écoutez la voix de la cloche : — ouvrez à son âme, Monsieur saint Pierre, vous dit-elle.

II

Tin / tin !... Pierre, ouvrez-lui ; il fut bon Breton, — pendant qu'il était au monde, comme l'était son père ; — il a toujours été pauvre ; il a eu beaucoup de mal ; — il a arrosé de sa sueur la terre de son pays.

Tin / tin !... l'hiver, l'été, par tous les temps, — sous la pluie, la neige, comme la chaleur excessive, — il a travaillé dur dans les champs de Breiz-Izel, — semé, moissonné le blé, sans jamais se plaindre, jusqu'à la mort.

Hag a em ankouais betek ann abardez
 Da hunvreal 'vel-se ha da glask kraoun-kelvez.
 Ha setu ma klewis dreist ar roz ur c'hloc'hig
 Truezuz braz : *tin / tin /...* Kloc'hig ur chapellig.

Kloc'h sant Jili !... Ur re-bennag a zo marwet
 En de-man er gêrig ; he dro oa digwezet....
 Otro sant Pezr, m'ho ped selaouet mouez ar c'hloc'h ;
 Digoret d'he ene, sant Pezr, a lâz d'eoc'h.

II.

Tin / tin !... Pezr, digoret ; bez' a ou Breton mad,
 E-keñt ma oa er bed, evel ma oa he dad ;
 A-viskoas eo bet paour, ha kals hen eûz poaniet ;
 Gant he c'houezenn hen eûz douar he vro glebiet.

Tin / tin !... Er goanv kriz, en hanv, en pep amser,
 Indan ar glao, ann erc'h, 'vel ar brasa tomder,
 Hen eûz labourer stard en parko Breiz-Izel,
 Hadet, medet ann ed, hep klemm, bete merwel.

Tin ! tin !... Depuis le lundi matin jusqu'au samedi soir, — on lui voyait toujours pelle, pioche ou faucille à la main. — Pourtant, il ne devint pas riche, le pauvre homme, — et il remerciait encore Dieu de son petit lot !

Tin ! tin !... Il a aimé son pays par-dessus la richesse, — son pays et la chère langue parlée par ses pères : — Jamais il n'a quitté son beau pays de Breiz-Izel, — si ce n'est, hélas ! quand il lui fallut, un jour, aller à la guerre.

Tin ! tin !... Alors il fit ses adieux à l'église — où il fut baptisé, aux siens, à sa jeunesse... — Puis il courut à l'ennemi, plein de courage, — comme tous les gars qui parlent le breton.

Tin ! tin !... Et au combat, on ne vit nulle part — d'hommes plus durs et plus solides — devant l'ennemi que les soldats de Bretagne, — parce qu'ils aiment leur pays, leur Dieu et leur foi.

Tin ! tin !... Il a aimé la langue de Bretagne et ses chansons, — ses aires neuves, ses luttes, ses pardons ; — chanter sur les routes

Tin ! tin !... A-dâl al lun, bete noz, bep sadorn,
A vije gwelet pâl, tranch, pe falz en he dorn ;
Kouls-goude na oa ket, ann den kéz, pinvidik,
Hag a veule Doue c'hoas euz he lodennig.

Tin ! tin !... Karet hen eûz he vro dreist ar mado,
He vro hag ar iez ker komzet gant he dado ;
Biskoas n'eûz dilezet he vro gaer Breiz-Izel,
Met Siouas ! pa rinkas, un de, mont d'ar brezel.

Tin ! tin !... Neuze lâras kenavo d'ann ilis
Lec'h ma oe badezet, d'he dud, d'he iaouankis...
Ha war ann enebour e redas kalonek,
Evel ann holl botred a gomz ar Brezonek.

Tin ! tin !... hag en emgann neblec'h na oe gwelet
Gwased hag a vije muioc'h stard ha kalet
Dirag ann enebour eget soudarded Breiz,
Dre ma karont ho bro, ho Doue hag ho feiz.

Tin ! tin !... Karet hen eûz iez Breiz hag he sonio,
Hag he leurio-newez, gourenno, pardonio,

et dans les champs, l'été, — et écouter de vieux contes, près du feu, l'hiver.

Tin ! tin !... Chaque dimanche, il entendait la messe, — et adressait sa prière à Dieu, du fond du cœur ; — et si, vers le soir, ses yeux étaient un peu — vifs et pétillants, après une goutte....

Tin ! tin !... Monsieur saint Pierre, qu'est-ce que cela ? — Où est le mal ?... Vous-même, peut-être.... — On a tant de peine !... Et le lundi matin, — quel que soit le temps, il faut recommencer !

Tin ! tin !... Monsieur saint Pierre, vous êtes plein de charité ; — jetez sur le pauvre homme un regard de compassion ; — ouvrez-lui votre porte toute large, Monsieur saint Pierre, — car c'est dans le paradis de Dieu que doit être sa demeure !

F.-M. LUZEL.

Plouaret, août 1873.

Kana war ann hentjo, bars ar parko, en hanv,
Ha selaou kaozo koz, 'tal ann tan, er goanv.

Tin ! tin !... Bep-sul ; bep-sul, 'klewe ann offerenn,
A greiz kalon e ree da Doue he bedenn,
Ha 'benn ann abarde, ma vije un tammig
Lemm ha sard he lagad, goude ur bannac'hig...

Tin ! tin !... Otro sant Pezr, petra eo kement-se ?
Pelec'h eman ann drouk ?... Ho hunan, marteze....
Kement a boan a ve !... Hag al lun ar heure,
N'eûz forz dre bez amzer, ez eo rêd mont arre !

Tin ! tin !... Otro sant Pezr, leun hoc'h a garantez,
Tolet war ar paour kêz ul lagad a druez ;
Digoret frank ho tor d'ehan, otro sant Pezr,
En baradoz Doue e dle bea he gêr ! —

F.-M. ANN UC'HEL.

Plouaret, miz est 1873.

PETITS POÈMES VENDÉENS

L'HOSPITALITÉ

A M. EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

I

Sur la terre angevine , aux rives de la Loire ,
Il est plus d'un donjon tout rayonnant de gloire.
Au curieux qui passe on le nomme , il suffit :
Dans les âges éteints chacun sait ce qu'il fit.
Mais ce simple manoir qu'entoure une colline,
Et dont luit au soleil le toit d'*ardoise fine* ,
Pour apprendre quels preux il abrita jadis ,
Laissez-là le poète , allez aux érudits ,
Et peut-être , en scrutant les parchemins gothiques ,
Vous diront-ils son rôle aux temps les plus antiques ;
S'il soutint quelque assaut , et quel jour on le prit ,
Et qui de ses seigneurs s'arma pour Jésus-Christ.
Que leur race ait ou non bien porté sa bannière ,
Qui connaît le manoir de la Chaperonnière ?
Qui donc le connaîtra , puisque après cinq cents ans ,
Les murs des chevaliers logent des paysans ?...
Ils seront ignorés hors de leur territoire :
Le glaive rend fameux , le soc n'a point d'histoire.

II

Des hommes de haut rang qui vécurent ici,
Le remplaçant agreste et sans nom, le voici.

Les coqs chantent l'aurore, et la cloche, pareille
Au doux susurrement des ailes d'une abeille,
La cloche de Jallais sonne dans le lointain
L'angelus, apporté par le vent du matin ;
Et dans ce frais pays des Mauges tout s'éveille ;
On y reprend le fil des travaux de la veille.

Le laboureur qui sort du féodal manoir,
Montre un front jeune et franc sous son grand chapeau noir.
Il a le teint fleuri ; ses épaules, son buste,
Sans être d'un géant, font voir qu'il est robuste.
Dans sa bouche, ses yeux, on lit la fermeté ;
De tout son être émane un air d'honnêteté.

Serrant dans sa main droite une pelle légère,
Il fait le tour des champs, que borde la fougère,
Et son fer va sarcler, au milieu du froment,
Toute herbe qui dérobe aux épis l'aliment,
Et, la racine en haut, il la jette à la haie.

Cependant qu'il poursuit cette chasse à l'ivraie,
Son œil vers le logis se retourne souvent ;
Puis, les poings sur sa pelle, il regarde en rêvant.

A quoi donc rêve-t-il, le fermier solitaire ?
Sourit-il au printemps qui sourit à la terre ?
Les buissons d'aubépine à frimas sont poudrés ;
L'émail des boutons d'or brode l'émail des prés ;
Sur la branche en arceau retombant, l'églantine
Ouvre sa pâle fleur qu'un papillon lutine,
Auprès des liserons où boit la mouche à miel ;
Et la gaie alouette aux profondeurs du ciel
Monte, héraut de l'aube et vivante fusée.

Parmi les rameaux verts qu'emperle la rosée,
 Pour répondre, alouette, à tes célestes sons,
 Chantent merles, linots, fauvettes et pinsons.

III

Oui, la fleur est charmante, oui, la chanson est tendre;
 Mais il voit, lui, sans voir, il entend sans entendre.
 Par un souci profond il est tout absorbé,
 Car il garde un trésor...Sera-t-il dérobé ?...

Sachant que ce vieux toit, almé des hirondelles,
 Renfermait un refuge et des hôtes fidèles,
 Trois proscrits sont venus, la nuit, par les halliers,
 Habiter le réduit du temps des chevaliers;
 La cellule une et triple, offrant cet avantage
 Qu'on peut fuir en hauteur jusqu'au dernier étage,
 Par une trappe ouverte en un coin du plancher,
 Et sous l'ardoise même au besoin se cacher.

Or Pierre Guinehut se disait : — « Quelle grâce
 Me ferait le bon Dieu, si, trompés sur leur trace,
 Les soldats de Juillet, du roi par trahison,
 Pouvaient ne point cerner ni fouiller la maison !...
 Je l'achèterais bien de toute ma richesse !...

L'heure est près de sonner : l'héroïque Duchesse,
 Celle qui d'un poignard vit frapper son mari,
 Vient soutenir les droits que de Dieu tient Henri ;
 Et la vieille Vendée à la suivre s'apprête...

Oh ! comme ils bondiront hors de cette retraite,
 Ces trois hommes, loyaux, vaillants, — qui ne le sait ? —
 Jacques Cathelineau, Civrac et Moricet !...

Le fils du *Saint d'Anjou*, *saint* aussi pour la Garde,
 C'est entre des barreaux un lion : qu'il lui tarde,
 Conduisant son armée en face du canon,
 De se montrer en tout digne de son grand nom ! »

Une pareille ardeur court dans le sang de Pierre ;
 Il marche avec fierté, le feu sous la paupière ;
 Il s'écrie : — « Avant peu, de la tour du clocher,
 Drapeau de trois couleurs, nous irons t'arracher !
 Dieu seconde nos bras ! nous y verrons encore
 Se déployer au vent celui qu'un lys décore !
 Je suis prêt, pour cette œuvre, à verser tout mon sang ! »

Et, comme s'il portait en son poing frémissant
 Une arme, il brandissait l'inoffensive pelle.

Or, des cimes du rêve un bruit sourd le rappelle,
 Un bruit sur le sentier qui descend du coteau.
 Il court donner l'alarme au réduit du château,
 Et vite les proscrits montent de trappe en trappe,
 Retirant après eux leur échelle.

IV

L'on frappe,

Puis une voix résonne : — « Ouvrez, de par la loi ! »
 La fermière obéit, dominant son effroi :
 Hélas ! elle voyait que la Chaperonnière
 Dans un réseau guerrier se trouvait prisonnière.

Vers elle un lieutenant s'avance ; c'est le chef :

— « Guinehut est ici ? » fait-il d'un ton très-bref.

— Oui, monsieur l'officier. Pour l'instant, il travaille
 A remuer là-haut notre blé de semaille.

— Ton conte, brave femme, est un peu saugrenu.

Qu'il vienne, et sans tarder ! »

Lorsque Pierre est venu :

— « Mes paroles seront aussi courtes que nettes.

Autour de ta maison tu vois ces baïonnettes ?

Elles t'épargneront, mais il faut des aveux. »

La honte fait rougir Pierre jusqu'aux cheveux ;

Puis, dévorant l'outrage, il demeure impassible.

— « Mes gens aiment beaucoup à tirer à la cible,
Je t'en prévien... Allons, parle, parle, ou soudain...
— Faites ce qu'il vous plaît ! » dit Pierre avec dédain.

On sonde chaque pièce, et la grange, et l'étable.
Captif, l'hôte les suit... Quelle heure épouvantable !
Le chef rompt le silence au milieu du grenier :
— « Tu caches des chouans — l'oserais-tu nier ? —
Cathelineau, Civrac... Où sont-ils ? On te tue,
Si tu ne cèdes pas ! »

Pierre est une statue ;
Menace, injure, coups, rien ne peut l'émouvoir :
C'est, de chair et de sang, l'image du Devoir !
L'un ne veut pas livrer, et l'autre veut qu'il livre ;
L'un s'immole au prochain, l'autre d'orgueil est ivre :
Prendre Cathelineau ! quel exploit sans égal !
Ce jour le rend illustre... il sera général !
Tout d'abord le ruban et l'épaulette double.
Le calcul est certain, mais ce rustre le trouble :
De son mutisme il faut qu'il ait enfin raison...

S'il savait qu'ils sont là, derrière une cloison,
Ceux qu'il cherche, écoutant cette navrante scène,
Les poings crispés, le cœur plein d'angoisse et de haine,
Atteints par tous les coups dont leur hôte est meurtri.

Un poteau de charpente est un bon pilori :
Une corde, à genoux, y vient d'enchaîner Pierre,
Dont l'âme au ciel déjà monte par la prière :
— « Assiste, ô bon Jésus, ma femme et mes enfants,
Puisque, ne voulant pas ce que tu me défends,
Je m'en vais à la mort par quelque affreux supplice.
Comme toi jusqu'au fond je boirai le calice ;
Oh ! qu'en retour, martyr de l'hospitalité,
Je vive près de toi pendant l'éternité ! »

Le chef parle à voix basse à sa bande farouche :
 Du malheureux alors on entr'ouvre la bouche ,
 Puis un soldat brutal y plonge son mousquet,
 Qui lui brise les dents et provoque un hoquet,
 Et des lèvres de Pierre un flot de sang s'épanche.

Plus menaçant, vers lui le lieutenant se penche :
 — « Parle, ou l'on fait sortir la balle du canon ! »
 Le front du patient s'agite et lui dit : « Non ! »

Achève donc, bourreau, cet odieux martyr !

Mais des lèvres voilà que l'arme se retire.
 Ce supplice est trop prompt... Des hommes vont chercher
 Des fagots, de la paille, et dressent un bûcher.
 — « Je t'interroge encore une fois, la dernière :
 Où sont-ils ?

— Faites-moi brûler ! » dit la voix fière.

Tout à coup dans le mur s'ouvre un étroit panneau :
 En ce cadre apparaît Jacques Cathelineau.
 — « Ne tirez pas, dit-il, nous nous rendons ! »

A peine

L'officier l'aperçoit, que la rage l'entraîne :
 — « En joue et feu, soldats ! c'est moi qui vous le dis ;
 Feu sur Cathelineau, général des bandits !... »

Mais s'il n'en a pas, lui, ses soldats ont une âme :
 Nul ne veut se souiller d'un acte trop infâme.

Le lieutenant arrache un fusil à l'un d'eux,
 Vise au front, et consomme un meurtre aussi hideux !

Vous mourez, noble fils du généralissime...
 Et la croix de l'honneur va solder un tel crime !...

EMILE GRIMAUD.

I

PAUL HAY DU CHASTELET *

(1592-1636)

II

La Polémique politique en 1631.

Malheureusement, du Chastelet n'eut pas la plume assez ferme au début de sa carrière militante, pour résister à la tentation de faire de l'esprit à tout prix, aux dépens de ses adversaires; fort peu de temps après l'apparition de ses *Entretiens*, il lança contre les Marillac cette fameuse prose rimée, qui causa tant de scandale dans le procès du maréchal, et qui fait tache dans l'œuvre apologétique du maître des requêtes. Là, par ses allusions grossières, que voile à peine un latin bas et cynique, du Chastelet dépasse le but de la défense; sa polémique devient une insulte, et ses attaques ne craignent pas de s'avancer jusqu'aux plus odieuses calomnies. Aussi, ce pamphlet a-t-il attiré à son auteur, de la part des historiens ennemis déclarés de Richelieu, les jugements les plus sévères, et même de violentes invectives.

* Voir les livraisons de juin 1873, pp. 418-427, et de juillet, pp. 66-79. — Plusieurs critiques bienveillants nous ont signalé dans notre introduction une erreur d'attribution que nous nous empressons de rectifier. M. de Champagny n'est pas Breton d'origine, mais d'une famille du Forez, dont toutes les branches ne se sont pas établies en Bretagne; lui-même est né à Vienne en Autriche, où son père, le duc de Cadore, était ambassadeur. On doit donc reporter le nom de cet honorable académicien à la seconde série.

Un biographe devant être impartial, nous citerons le passage que l'historien Le Vassor consacre à du Chastelet sur le sujet qui nous occupe : c'est une diatribe ; mais le pamphlet appelle le pamphlet. Le Vassor commence par accuser le maître des requêtes de corruption : Sous le ministère du garde des sceaux Marillac, dit-il, « Châtelet, nommé commissaire d'un certain Lopez, syndic des Morisques chassés d'Espagne et prisonnier à la Bastille pour crime d'État, reçut un diamant de quinze mille livres et fit absoudre Lopez. La corruption vint à la connaissance du garde des sceaux, et Châtelet fut seulement chassé du conseil par l'indulgence de Marillac... » Nous n'avons trouvé trace de cette étrange accusation que dans les diatribes virulentes de Mathieu de Morgues, copié servilement par Le Vassor ; et cela nous inspire peu de confiance ; ce qu'il y a de certain, c'est que du Chastelet, s'il fut chassé du conseil, ne tarda pas à y rentrer. En tout cas, telle est la circonstance qui, suivant le Vassor, fit du garde des sceaux Marillac et de Paul du Chastelet deux ennemis irréconciliables.

Mathieu de Morgues renchérit encore sur l'histoire de Lopez. « La trahison, dit-il, dans *La Vérité défendue*, lui fit adorer le crédit de madame de Puisieux, et après sa disgrâce, demander avec instance la commission de faire le procez à son beau-père et à son mari ; il suborna des témoins contre eux et changea les dépositions : nous avons ouy les plaintes du président de Bellièvre sur ce sujet. Son esprit porté à la médisance, l'a rendu aucteur des plus infâmes et sanglans pasquins, qu'on aye veu depuis dix ans.... Il brigua d'estre adjoint au commissaire des Estats de Bretagne l'an 1627 : la friponnerie qu'il fit méritoit plus justement une potence, que tout ce qu'il impute au mareschal de Marillac le moindre blâme... » Quelle était cette friponnerie ? nous n'avons pu le découvrir ; ... mais il est bon de prévenir le lecteur que toutes les allégations du violent abbé de Saint-Germain ne sont point prises à l'arsenal de la Vérité. Un homme qui traite à tout propos son adversaire « d'enragé prophète de Baal,... de chien sépulcral,... de serpent venimeux... », ne mérite pas grande considération.

Le Vassor, plus modéré dans la forme, mais aussi violent dans le

fond, parce que son zèle de coreligionnaire ne pouvait lui faire pardonner à Richelieu l'extermination des huguenots, continue en ces termes :

« Aussi rampant adulateur que vif et piquant railleur, Châtelet faisoit souvent des satires et les lisoit à Richelieu pour divertir Son Éminence. Un prince contre lequel il en avoit composé une, le voulut faire mourir sous le bâton. Le garde des sceaux détourna cette violence. Un si bon office devoit diminuer du moins le ressentiment de l'injure que du Châtelet croyoit avoir reçue de ce magistrat. Mais l'envie de faire rire un ministre duquel on attend des gratifications aux dépens de ses ennemis est une violente tentation. Après la fameuse journée des Dupes, Châtelet s'avise de composer une prose rimée en méchant latin, à l'imitation de ces misérables hymnes que l'Église de Rome chante à la messe dans quelques solennités ¹. La pièce étoit sanglante contre les deux Marillac et contre la comtesse du Fargis. Le cardinal de Bérulle, à qui l'auteur étoit redevable d'un bienfait signalé, y fut encore cruellement déchiré. La dévotion de ce prélat, mort en odeur de sainteté dans sa communion, y est traitée d'hypocrisie,... etc., etc. »

Voilà ce qu'un auteur peut gagner à publier des invectives et des calomnies indignes d'une plume sérieuse et qui se respecte. Les curieux pourront lire la prose rimée de Paul du Chastelet dans le journal de Richelieu. On l'a réimprimée dans presque toutes les éditions de ce journal ; mais elle ne se trouve pas dans les premières ; en voici quelques passages :

Venite ad solemnia
Faciamus præconia
Dum nobis rident omnia.

Una turris tenet illum
Qui opprimebat pusillum
Quando tenebat sigillum.

Quantum flevit Carmelita
Tantum risit Jesuita
Cum captus est hypocrita.

¹ Il n'est pas inutile de rappeler encore que Le Vassor étoit protestant.

.....
 Sancta Fargis, dic nunc sodes
 Quantas tecum, etc.

Nous renvoyons pour les vers qui suivent et pour le commentaire à Tallemant des Réaux, dont la chronique ne s'effraie d'aucun terme, ni d'aucune situation : on nous saura gré d'être plus réservé. Il est juste cependant, après avoir reproduit l'acte d'accusation contre du Chastelet, de parler de sa défense présentée par lui-même. Voici ce qu'il écrit sur la prose rimée, dans ses *Observations sur le procès et la mort de Marillac*, composées en 1632 :

« Tout ce qui déplaist et contredit à cette cabale (le parti de la Reine et de Monsieur), est abominable. C'est estre impudent et impie de parler du garde des sceaux de Marillac ; oser dire qu'un homme de leur intelligence en a pu tromper un autre, c'est à leur compte se moquer de Dieu et des saints. C'est commettre un grand crime parmy ces gens-là que de faire des rimes latines. Et pour ce que l'Église en a reçu l'usage en la décadence de la poésie et de l'élégance romaine, pour donner quelque grâce au chant en un temps où toute la beauté des vers fut réduite à la consonnance, elles ne peuvent à leur advis estre employées en un autre subjest, sans blasphème ; aujourd'hui que les réformations et principalement celles du Concile en ont aboli la plus grande partie, tant d'autres de cette manière qui ont paru en divers siècles avant celle qui fut faite contre la Ligue par le sieur Viette, maître des requêtes, personnage qui ne cède en rien aux plus grands hommes de l'ancienne Grèce, pour le raisonnement et la subtilité, n'ont été prises pour des sacrilèges que par des rebelles de leur temps. S'il estoit vray que celle qui les travaille si fort dans le nostre eust aussy bien rencontré pour les autres que pour Marillac, elle n'eust pas esté si mal traitée. Ce sont des fruits que le temps donne et consume aisément, *qui ne méritent ni blasme ny excuse*, et qui ne sont que de simples effets de l'indignation que l'on conçoit, de voir que les gens de bien qui servent le Roy, soient outragés par tant de volumes d'injures : ils ont le goût différent suivant le tempérament et la disposition de ceux qui les reçoivent, mais l'intention est toute droite au besoin de la cause publique, sans irrévérence à la religion ny à ceux qui la suivent. Encore l'on verra quelque jour dans les livres ouverts de cette Providence infinie, quels sont les auteurs de toutes les playes qu'a reçues l'Église en ces dernières années, et sy la prise de la Rochelle et celle de Mantoüe sont d'une égale justice devant Dieu, qui ne nous a pas caché depuis, à qui son bras est demeuré plus favorable, ... etc. »

On prendra cette excuse pour ce qu'elle vaut : le fond de l'argumentation du maître des requêtes, dont l'abbé Mathieu de Morgues a beau jeu dans sa *Vérité défendue*, c'est que la fin justifie les moyens, et que la lutte doit s'établir à armes égales. A des injures, de plus cruelles injures sont de justes représailles, et l'intention « toute droite au bien de la cause publique » excuse les excès de plume les plus venimeux et les plus vils. Nous ne sommes point de cet avis. L'injure grossière et la calomnie ne sont pas des armes permises, même pour défendre une bonne cause, devant des adversaires qui usent de pareils moyens. Au reste du Chastelet lui-même nous donne raison, car pendant bien longtemps il désavoua cette prose rimée, enfantée par sa verve satirique dans un jour de colère mal contenue.

Voilà, s'écrie Mathieu de Morgues, en commentant mot à mot, dans sa *Vérité défendue*, l'apologie du satirique, « voilà les belles défenses que fournit Hay, avocat du Chastelet. Il dit qu'il est loisible de mesdire d'un cardinal de Rome, d'un garde des sceaux de France, et d'une dame d'atour de la Royné, avec les rimes profanes, lascives et diffamantes, parce qu'on a chanté devant la réformation dans l'usage de Paris, des simples et des saintes. Par cette raison, les sorciers, qui se servent des paroles de la messe, seront innocens : il sera loisible d'assommer les hommes avec le baston de la croix, parce qu'on le porte aux processions. Mais voyez ce fripon, qui nous veut bailler le change : il dit qu'on trouve mauvais qu'il face des proses, lorsqu'on se plaint des mesdisances. Sans faute, le sieur du Chastelet doit révoquer le sieur Hay, comme un avocat qui trahit sa partie. Mais il adjouste que le sieur Vielle, maître des requestes . . . fit des rimes contre la Ligue, qui ne furent pas prises pour des sacrilèges. Belle auctorité et belle occupation des arbitres des biens, de la vie et de l'honneur des hommes ; Vielle a donné carrière à son esprit une fois en sa vie, et Chastelet fait mestier de bouffonnerie ; celui-là pouvoit estre estimé plustost badin que malin, et le Chastelet a esté jugé plus malin que badin : les proses de celui-là estoient en termes généraux et dans la licence de la guerre civile ; celles que nous avons veues depuis peu sont contre des parti-

culiers de grande considération et dans un royaume paisible. Hay les appelle des *fruits que le temps donne et consomme aisément, qui ne méritent ny blâme ny l'excuse*. Semblables fruits ont fait pencher autrefois des branches sur le dos du sieur Hay : et sont pommes de Gomorre, qui ont une escorce vermeille, mais qui n'ont au dedans que de l'ordure... etc. »

Arrêtons-nous ; aussi bien Mathieu de Morgues commence à se servir d'un vocabulaire qui ne nous convient point ; mais nous pensons qu'on nous pardonnera cette longue citation : elle donne une idée du style polémique de l'époque, et cette malheureuse prose rimée joua un tel rôle, nous le verrons bientôt, dans l'existence de Hay du Chastelet, qu'il était nécessaire de donner, à son sujet, quelques détails.

L'année 1631 vit paraître d'autres brochures du maître des requêtes ; mais ici l'arme est de bonne guerre, et si les partisans de la reine mère et de Monsieur se sentirent piqués jusqu'au vif, du fond de leur retraite de Bruxelles, il ne leur fut plus permis de crier au scandale.

C'est d'abord un *Discours au Roy touchant les libelles faicts contre le gouvernement de son Etat* (1631, in-8°), discours principalement dirigé contre les *Lettres et Remarques*, parues depuis peu sous le nom de Monsieur, et contre le président Le Coigneux, chancelier du duc d'Orléans et l'un de ses plus fougueux partisans. Le préambule est solennel :

« Sire, dit Paul du Chastelet, la récompense de la vertu est tirée de la vertu mesme, et les Roys n'ont point de théâtre plus relevé de leurs généreuses actions que leur conscience et l'honneur de les avoir faites ; ils se contentent aussi de leur propre témoignage. Ces considérations très-puissantes m'ont retenu quelque temps à ne répondre aux escrits calomnieux, qui ont esté publiés contre l'honneur de votre Majesté, et la réputation de son conseil. Mais craignant que le silence n'en autorizât le crédit, à cause du nom qu'ils portent sur le front, et du lieu d'où ils viennent, n'ignorant pas que parmy les peuples, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sont portez de malice pour se plaindre de leurs princes ; que les calomnies qui se disent contre eux, quoyque supposées, trouvent toujours des oreilles ouvertes à les recevoir ; que la raison est inique, la haine aveugle à supposer

des crimes aux personnes innocentes, et que les injures faites à la Majesté royale, sont toujours grandes : j'ai creu que vous auriez agréable ce discours, et que vous apprendriez en le lisant, les suites et les conséquences que produisent en un Estat les impostures, et que vostre Majesté s'en servirait comme d'un antidote et préservatif contre tout ce que l'en- vie, ennemie jurée de la vertu et des grandes fortunes, en peut dire et escrire... »

Remarquons, avant d'aller plus loin, l'ampleur et la majesté d'allure de cette dernière période : rappelons-nous toujours que nous ne sommes encore qu'en l'année 1631, au moment du travail pénible de régénération de la langue française, et convenons que, trois ans après, les fondateurs de l'Académie n'eurent pas la main trop malheureuse en choisissant du Chastelet parmi les meilleurs prosateurs de son temps.

Nous n'avons pas le loisir d'analyser la brochure complète de du Chastelet : nous dirons seulement qu'à la suite de ce majestueux préambule, la faction de Gaston d'Orléans, et surtout les intrigues du président Le Coigneux sont fustigées d'importance, et comme détail des mœurs littéraires du temps, nous ajouterons qu'à l'exemple du célèbre avocat Le Maître, du Chastelet ne ménage point les exemples tirés de l'histoire romaine ; on est tout surpris de rencontrer Nymphidius et Galba à côté des partisans de Gaston ; mais c'était la mode alors. On pense bien que du Chastelet, criblant de ses traits les plus aigus la cabale ennemie, représentant sa noire ingratitude après les bienfaits, les faveurs et le pardon reçus de Sa Majesté au retour de Lorraine, et son ambition insatiable « qui va toujours croissant comme le crocodile, et ressemble à ces vapeurs d'eau, lesquelles plus elles montent en haut, plus elles grossissent », n'a pas oublié de présenter au roi le contraste du dévouement et de l'habileté du premier ministre. C'est une péroraison assez habile dont nous demandons la permission de citer un fragment :

« Sire, le grand Scaurus, après sa vertu éprouvée en plusieurs rencontres, qui luy ont acquis une gloire immortelle, fut accusé par le tribun Varius, homme très-malin et de mauvaise vie, d'avoir mal versé en sa charge : se représentant devant le peuple, assuré de sa réputation, et de l'intégrité de sa conscience, il leur dit pour toute justification : Mes-

sieurs, Varius affirme tels crimes contremoy et Scarus le nie ; auquel le plus tost croirez-vous ? Par laquelle response il fut absous, honoré de tout le monde, et Varius ataint et convaincu de calomnie. De mesme, contre des impostures et médisances que les ennemis de votre Majesté et de vostre Estat, ont publiées dans leurs lettres et leur belle requeste, afin d'obscurcir l'approbation publique et les services singuliers que vous a rendus Monsieur le Cardinal : il n'est point nécessaire de vous représenter pour une plus entière satisfaction, ce qui s'est passé à la Rochelle, à Suze, en Languedoc et en Italie, puisque la vie sans reproche d'un personnage si qualifié et relevé en mérite, et la vie sordide et infâme de ceux qui sous l'adveu et le nom de leur maistre l'accusent, justifie assez son innocence et l'impudence des autres. »

La seconde brochure, sur laquelle nous nous étendrons beaucoup moins, est intitulée : *L'innocence justifiée en l'administration des affaires, adressée au Roy*, avec l'épigraphe : *Dicam equidem, licet arma mihi mortemque minentur*. — C'est une apologie complète du cardinal, dirigée surtout contre César, duc de Vendôme, et le président Le Coigneux.

« Sire, dit Paul du Chastelet, ceux qui escrivoient ou parloient à César, ignoroient sa grandeur ; ceux qui n'osoient ny l'un ny l'autre, son humanité. Ayant tousjours recogneu en vostre Majesté ces deux belles qualitez, principalement lorsqu'elle me fit l'honneur d'agrée la response que je fis aux libelles qui couroient contre le gouvernement de son Estat : cette douce gravité qui reluit en vostre Majesté et que vous départez esgallement aux petits et aux grands, me ravit en admiration, daignant recevoir un présent si disproportionné à sa grandeur, et en ce rencontre tesmoigner à tout le monde, que ce n'est pas une action moins digne d'un grand roy, recevoir de petits présens, que d'en faire de grands. C'est ce qui me donne maintenant le courage, et qui m'oste la crainte qu'un esprit plus fort que le mien pourroit justement avoir des menaces qui m'ont esté faictes de la part de ceux qui se sont sentis touchez des vérités décollées de ma plume en ce premier discours... »

Puis, après cet hommage déposé aux pieds du roi, le maître des requêtes entonne un vrai chant de triomphe pour célébrer le plus magnifiquement l'incomparable Richelieu. Il cite David et Absalon, le tragédien Théodore, et bien d'autres personnages de l'antiquité, passe en revue la généalogie du cardinal, ses honneurs, ses charges ; et comme dans ses autres brochures il avait surtout exalté la poli-

tique extérieure de son maître, il justifie dans son panégyrique, le procès de Chalais, les affaires du grand prieur et du maréchal d'Ornano... etc... etc.

« ... Et finiray ce discours par la responce très-célèbre que fit l'empereur Théodose sur quelques mesdisances qui avoient esté publiées contre la majesté impériale. Quand quelqu'un, disoit-il, a médit de l'empereur, si ça est par légèreté, il le faut mépriser, si par folie et ignorance, il en faut avoir pitié; si par malice et par injure, il lui faut pardonner... »

Bel exemple de modération que ne suivirent point les adversaires du maître des requêtes dans leurs écrits.

Ce fut pour répondre aux deux brochures que nous venons de citer de Paul du Chastelet, ainsi qu'à deux autres opuscules, dont le premier (*Discours d'un vieux courtisan désintéressé*, sur la lettre que la Reyne, mère du Roy, a escrit à sa Majesté après sa sortie du Royaume) est attribué à l'évêque de Saint-Malo, Achille de Harlay, et le second (*Remontrance à Monsieur*, par un François de qualité) émane de la plume du cardinal lui-même, que l'abbé de Saint-Germain lança de Bruxelles au nom de la reine-mère, sa « *Charitable Remontrance du Caton chrestien* au cardinal de Richelieu, sur ses actions et quatre libelles diffamatoires faits par lui ou ses escrivains. »

Mathieu de Morgues, dans cette remontrance, écume de rage et déverse sa bile de la façon la plus virulente sur les apologistes du ministère. On ne se douterait guère, à la lecture de ce violent pamphlet que c'est un Caton chrétien qui parle, et si l'abbé nel'avait écrit sur le titre, on s'imagineraient plus volontiers que les antiques Furies ont conduit la plume du libelliste. Mais l'historien ne doit rien négliger; les brochures de l'abbé de Saint-Germain, traquées par la police du cardinal, trouvaient sous le manteau un débit considérable, et tout biographe impartial doit avoir la conscience de lire le pour et le contre, malgré le dégoût qu'il rencontre parfois dans ses recherches. Que penser, par exemple, de cette sortie contre Hay du Chastelet ?.. « Nous en avons veu un autre qui est d'humeur bien différente, encore qu'il soit assez vieux courtisan... (ici une accusation impudente avec une comparaison aux huissiers de la Samaritaine)...celuy-

Avant d'aller plus loin, il est bon que nous nous arrêtions quelque temps sur un détail d'histoire littéraire, qui n'est pas sans intérêt. Nous avons remarqué déjà combien certains passages des libelles de Paul du Chastelet, certains préambules à périodes sonores en particulier, pouvaient passer à bon droit pour des spécimens du bon style de l'époque; et nous avons ajouté qu'il n'était pas étonnant que les fondateurs de l'Académie l'eussent choisi pour collègue. Nous avons cependant quelques doutes sur la paternité réelle de quelques-uns de ces fragments. Dans toutes les brochures du maître des requêtes qui parurent en 1631, le style est un peu inégal; en l'étudiant attentivement, on croit même pouvoir remarquer quelquefois des différences sensibles dans la facture et le travail de périodes consécutives. Pellisson nous apprend bien quelque part que les exercices de l'Académie ne furent pas inutiles à du Chastelet: le maître des requêtes les aimait passionnément, et l'on remarque de grands progrès dans les ouvrages qu'il composa depuis sa réception. Nous croyons avoir trouvé une autre raison de ces différences de style: c'est que du Chastelet n'était pas le seul auteur de ses ouvrages: il les faisait préparer, retoucher et polir par des tiers intéressés. Le principal de ses collaborateurs fut Costar, alors jeune abbé peu connu et plus tard célèbre par sa défense de Voiture. Comme cette opinion pourrait paraître un peu hasardée, nous allons mettre en scène Costar lui-même, qui a pris soin de nous conserver dans son volume de lettres, les moindres traces de ses relations avec les littérateurs en renom de son temps.

« Monsieur, écrivait Costar à du Chastelet vers cette époque, je vous envoie ce petit travail que j'ay entrepris par votre ordre. Je l'ay fait avec grand soin, mais je n'ay point donné de temps à le polir et vous n'y trouverez aucune sorte d'ornement. Aussy n'ay-je pas creu que ce fust un ouvrage que vous désirassiez de moy, mais seulement des matériaux, à qui une main plus adroite et plus ingénieuse que n'est la mienne, donnerait l'ordre, l'embellissement et la forme. Et dans cette opinion, je me suis imaginé que, tant plus je les amasserais à la haste, tant plus me louëriez-vous de m'estre hasté

de vous plaire, et que si cette promptitude vous donnoit peu de satisfaction de mon esprit, elle vous en donneroit beaucoup de mon zèle à vostre service. Usez-en, Monsieur, je vous en supplie, et particulièrement en des rencontres comme celle-ci, où j'ay trouvé tant de plaisir à vous obéir, que je compterai toujours entre vos bienfaits, l'employ que vous m'avez donné. *Il n'appartient qu'à vous d'estre l'Apellés de nostre Alexandre ; mais encore faut-il que quelqu'un vous ayde à broyer les couleurs, et à vous préparer la palette, de draperie pour le moins.* Si vous m'en jugez capable, je me tiendray favorisé d'être préféré à tant d'autres qui se sentiroient honorés de cette commission. Il n'y a point de ministère si bas qui ne soit glorieux dans un sy noble dessein, et il n'estoit pas jusqu'aux manœuvres qui servirent à la construction du temple de Minerve d'Athènes que la piété publique ne consacrat en quelque sorte, et que le peuple ne regardât avecque vénération. Mais, sans considérer les avantages qui m'en reviendront, assurez-vous, Monsieur, que partout où il ira de vos intérêts et de vostre contentement, je sacrifieray de bon cœur les miens et ne me proposeray point d'autre récompense que celle d'estre recogneu, Monsieur, pour vostre très-humble... etc... »

Il est facile d'avoir de l'érudition et de parler de Scarus, à propos de l'abbé de Saint-Germain, de Nymphidius et de Galba... lorsqu'on possède un secrétaire comme Costar, pour préparer son travail. Voici un fragment plus curieux encore :

« ... Mais je tarde trop à vous rendre compte de ce que vous m'avez commandé en partant d'icy. Je vous dirai donc que si tost que je vous eus envoyé les papiers que vous receutes à Fontainebleau, je me suis mis selon vostre ordre à revoir vostre excellent livre, où je vous proteste que je remarquay encore de nouvelles grâces après la première fois. C'est la narrative la plus belle, le raisonnement le plus fort, les sentiments les plus délicats, la conduite la plus adroite, les railleries les plus fines, et l'élocution la plus noble, et si j'ose dire, la plus généreuse, qui furent jamais. Je me suis donné le soin de l'examiner avec toutes les rigueurs imaginables. Jamais Aristarque ne fut plus cruel à Homère, ni Scaliger à toute l'antiquité.

Et, *cependant je n'y ay trouvé, hors les deux premières pages que de légères omissions et de petites fautes de grammaire*, qui ne sont à proprement parler que comme ces ordures que le cizeau d'un excellent ouvrier laisse incarnées dans les échancrures des pièces les plus façonnées et que le garçon enlève avec la houppe de fil d'archal. *Je rends raison de tous les changements que j'y ai faits*, et c'est ce qui m'a le plus cousté. Si j'eusse eu l'honneur d'estre auprès de vous, j'eusse plus avancé en une après-disnée, que je n'ay fait en dix jours entiers que j'y ay donnez sans relâche. Il ne me reste plus qu'à vous conjurer icy de me faire la faveur de croire que je n'oublierai de ma vie les infinies obligations... etc... »

Après ces lettres, il n'y a plus de doute possible, et nous devons reporter sur Costar une partie des éloges que nous avons adressés à certaines périodes de Paul du Chastelet; cependant nous remarquerons que Costar est toujours très-affecté, tandis que le favori de Richelieu l'est très-rarement.

Si Costar a retouché la prose du maître des requêtes, il est du moins peu probable qu'il ait revu ses vers. Or, nous avons de Paul du Chastelet un pamphlet versifié, composé pendant cette même année 1631, qui vit paraître tant de libelles. Cette petite satire d'environ cinquante vers, est intitulée : *Advis aux absens de la cour*, et son titre fait assez comprendre contre quels personnages ses coups sont dirigés. Les principaux partisans de la reine-mère et de Monsieur avaient suivi les exilés à Bruxelles, et ce sont eux que Paul du Chastelet crible surtout de ses traits satiriques. Mais on préférera lire des vers qui portent beaucoup moins le caractère de l'actualité et qui dénotent chez le maître des requêtes un tel talent poétique qu'on les a insérés, comme appartenant au célèbre Théophile, dans le recueil de Sercy, publié en 1660.

Voici le préambule de cette satire « *sur la diverse humeur et fortune des hommes* » et en particulier sur les vices de la cour :

Dans un calme trompeur, le monde a mille écueils,
Ses doux embrassements, ses faciles accueils,
Sont les liens dorés de notre servitude;

Bienheureux est celui qui dans la solitude,
 Admire la grandeur des cèdres seulement,
 Ne voit que des saisons l'aimable changement,
 Et couché sur le sein des innocentes herbes,
 N'adore point le seuil de ces portes superbes
 D'un cabinet gratté d'un tas de mécontents,
 Qui perdent à la fin les ongles et le temps.
 Plus haut que le soleil notre assurance habite,
 Ce qui se meut sous lui, par le sort se limite ;
 Le hasard est plus fort que n'est le jugement,
 Rien ne s'y peut former que par le changement ;
 Et vous seul, ô Seigneur, avez la connoissance
 De l'ouvrage naissant de vostre Providence ;
 Nos esprits par les sens sont toujours empeschés ;
 L'erreur et le désir aux hommes attachés,
 Dans ce cercle infini ne trouvent point d'issue,
 Peu de gens ont le fruit, et tout le monde sue.

.....

Nous ne pouvons citer toute la satire, dans laquelle on doit regretter quelques vers dont l'expression énergique et crue rappelle un peu trop Mathurin Régnier ; mais ceci nous suffit pour montrer que le maître des requêtes aurait pu, s'il avait suivi la carrière du Parnasse, y tenir un rang fort honorable et combler la lacune qui sépare Régnier de Furetière. Ce préambule a de l'ampleur et dénote un élève de la grande école de Malherbe.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — La seizième session de l'Association bretonne. — Le congrès des Associations catholiques ouvrières. — M^r Charbonneau. — M. Paul de Hercé. — De curieuses fouilles à Nantes.

— La seizième session du Congrès de l'Association bretonne qui va s'ouvrir, a été annoncée par la lettre suivante, que nous nous empressons de reproduire :

« A NOS COMPATRIOTES DE BRETAGNE.

» Messieurs,

» Nous avons l'honneur de vous annoncer que le prochain Congrès de l'Association bretonne s'ouvrira à Quimper, le lundi 15 septembre prochain, à la suite du concours hippique qui aura eu lieu, les trois jours précédents, à Landerneau.

» Voici les programmes de cette session pour la classe d'Agriculture et la classe d'Archéologie. Nous les adressons à tous les membres dont le domicile nous a été indiqué.

» Les membres qui ne les auront pas reçus et les personnes qui désiraient en prendre connaissance pourront les demander à MM. les délégués chargés de recueillir les adhésions, que, dans la pensée de donner à ces programmes la publicité désirable, nous prions instamment de se mettre en rapport avec les journaux de leur département. Nous croyons pouvoir compter sur l'intérêt que la presse bretonne a toujours montré pour la patriotique institution dont ce Congrès signalera la réorganisation complète.

» Les associés qui y prendront part auront à faire connaître dans laquelle des classes ils veulent être inscrits, ou s'ils entendent appartenir aux deux simultanément; ils pourront en attendant en suivre les travaux.

La même option sera plus tard demandée aux autres membres, quand les trésoriers à nommer pour chaque classe s'occuperont d'en recueillir les cotisations. Rien ne s'opposerait à ce que MM. les délégués, qui voudraient bien prendre ce soin, perçussent celles que l'on tiendrait à leur remettre immédiatement avec indication de la classe à laquelle elles devraient revenir.

» Pour fixer votre attention sur l'importance du Congrès auquel vous êtes ici convoqués, il nous suffira de rappeler que dans cette session, qui sera la seizième de l'Association bretonne, vous aurez à voter sur ses dernières dispositions organiques et à élire les conseils d'administration de ces deux classes, qui présideront à sa direction pendant quatre ans : vous aurez, enfin, à faire choix des inspecteurs de la classe d'Agriculture et des délégués de la classe d'Archéologie.

» Nous espérons qu'un nombreux concours viendra témoigner de votre sollicitude pour le succès de l'œuvre, que nous n'aurons plus qu'à consolider.

» Quimper, 18 juillet 1873.

» *Les Membres de la direction provisoire de l'Association bretonne :*

» JULES RIEFFEL,

A l'Institut agricole de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).

» L. DE KERJÉGU,

Au château de Kerwazec, près Châteauneuf-du-Faou
(Finistère).

» A. DE BLOIS,

Au château de Poulguinan, près Quimper (Finistère). »

— Au moment où paraîtra notre livraison, un événement dont les résultats ne peuvent manquer d'être féconds pour le bien, et qui marquera dans les annales déjà si riches du diocèse de Nantes, se produira dans notre ville : la plupart des Directeurs des Œuvres Catholiques ouvrières de France, quelques-uns même de l'étranger, s'y réuniront, comme ils l'ont fait à Poitiers l'année dernière, pour conférer sur les besoins intellectuels et moraux des classes laborieuses.

Les questions à traiter sont nombreuses et de la plus grande importance dans les temps que nous traversons. Dans ces réunions siégeront des comités de tous genres, sous la présidence de M^r de Ségur.

La session, ouverte le lundi 25 août, sera close le vendredi suivant. Nous en rendrons compte le mois prochain.

— Nous avions omis d'annoncer, le mois dernier, que M^r Charbonneau, évêque de Maïssour, chanoine d'honneur de la cathédrale d'Angers, est décédé le 23 juin.

M^r Charbonneau est mort dans sa mission de l'Inde, épuisé par les fatigues de l'apostolat. Il était né à Vitré, diocèse de Rennes, le 26 mars 1806. Après avoir fait ses études à l'institution de Combrée, il y revint comme maître surveillant à la fin de 1828, et de là entra au séminaire des Missions étrangères, à Paris. Après son ordination, il fut envoyé dans l'Indoustan, d'abord sous la dépendance de l'évêque de Pondichéry, puis plus tard élevé par le Saint-Siège aux titres et fonctions de vicaire apostolique de Maïssour, évêque de Jassen.

— Un journal industriel, la *Semaine*, a publié une notice très-intéressante sur M. Paul de Hercé, directeur de la compagnie d'*Assurances générales* sur la vie, enlevé subitement, le mois dernier, par une apoplexie foudroyante. Il était neveu de M^r de Hercé, évêque de Nantes, dont la mémoire est vénérée parmi nous. A ce titre, M. Paul de Hercé nous appartient. Voici comment on le juge dans la *Semaine* :

— Nos lecteurs savent quelle situation éminente occupait M. de Hercé comme directeur de la plus riche de nos compagnies d'assurances et comme président du Comité. Ce que l'on ne saurait trop leur dire, c'est quel fut cet homme de bien; par quel ensemble de qualités aimables et solides il sut se distinguer et comment il sut tirer des dons généraux qui forment l'honnête homme, une personnalité des plus sympathiques, des plus influentes et des plus respectées.

D'origine bretonne, né à Mayenne (Mayenne), le 12 mars 1813, M. de Hercé appartenait à une famille fort honorable et qui jouissait d'une assez large aisance. Mais il fut atteint jeune par un de ces revers que la destinée nous réserve parfois comme une incitation au travail. Il entra donc, à vingt-six ans, comme employé, le 15 mars 1839, à la compagnie d'*Assurances générales*, où il devait s'élever au premier rang et dont la mort seule devait le séparer. Il renonçait, pour la vie pratique, aux vagues espérances et aux ambitions illimitées du barreau. Un ami de province l'avait présenté à M. de Gourcuff, qui n'avait pas tardé à reconnaître, avec son tact si sûr, dans ce jeune homme modeste et simple, un des esprits les plus solidement doués pour la conduite d'une grande administration. On rapporte que, par un hasard heureux, M. de Courcy, dont le temps devait faire un des amis les plus intimes de M. de Hercé, ne fut pas sans influence sur cette décision.

Le nouvel employé franchit un à un les degrés de la hiérarchie des bureaux. Pour un homme comme lui, la rencontre d'un chef tel que M. de

Gourcuff était une fortune. Sous cette haute et intelligente direction, il créa le service des assurances de navigation intérieure, et il resta à la tête de cette branche jusqu'au 1^{er} février 1864 où il devint, à la mort de M. Eugène de Gourcuff fils, directeur de la branche vie.

Et ici se montre bien une des qualités de cet esprit, qui se restreignait volontairement pour déployer plus de vigueur. Initié par l'assurance aux choses de la navigation intérieure, M. de Hercé a fait de ce problème trop négligé de nos jours et que les chemins de fer ont, contre leur propre intérêt, contribué à rejeter dans l'oubli, l'objet d'études constantes et de soins pratiques persévérants. Il était le permissionnaire du touage de Paris à Montereau et gérant de la compagnie dite de la Haute-Seine, en amont de Paris. A ce titre, il a été le premier qui ait appliqué à l'industrie l'invention du touage par la chaîne noyée. Il était, en outre, le vice-président du syndicat des entrepreneurs de transport par eau, dont un autre conservait, pour ainsi dire, la présidence honoraire, comme il était devenu, dans le monde des assurances, le président du comité des compagnies; car il était dans cette nature de s'attirer la préséance, sans la rechercher, par une force latente d'impartialité et de bon vouloir qui, s'imposant à tous, ne créait d'ombre à personne.

M. de Hercé était de cette école qui pense que la direction d'une grande entreprise ne diffère pas de la direction même de la vie. Ecole ancienne, excellente, souvent raillée par des téméraires qui se croient novateurs, mais que l'on ne remplacera pas. Tel il était sous les grands arbres de sa propriété d'Andilly, tel il aimait à se montrer dans ses bureaux de la rue Richelieu. Simple, affable, accessible à tous, d'une loyauté allant au-devant du scrupule, d'une délicatesse qui lui faisait tenir un compte égal de l'intérêt d'autrui et des intérêts dont il paraissait être le représentant spécial, soucieux par-dessus tout de garantir par des services réels, et non par des expédients, la prospérité actuelle et future de la grande compagnie qu'il dirigeait. C'est ainsi qu'il employait à la conduite des hommes placés sous ses ordres et à l'examen des affaires confiées à ses soins, ses meilleures qualités de cœur et d'esprit. La comptabilité qu'il laisse est un chef-d'œuvre; mais un chef-d'œuvre de loyauté, de lucidité, de clarté. La *Semaine* a souvent proposé comme des modèles les comptes rendus annuels dans lesquels M. de Hercé exposait aux actionnaires l'ensemble et les résultats des opérations de la compagnie. Infatigable au travail, voyant tout et faisant beaucoup par lui-même, il avait maintenu avec une sévérité inflexible les traditions d'ordre qui avaient fait l'honneur de l'administration de M. de Gourcuff.

Mais s'il s'était borné à ces qualités pratiques, il n'aurait été qu'un administrateur d'élite; or, tous ceux qui l'ont connu affirmeront qu'il était plus

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. 1873, 1^{er} semestre. — In-8°, 336 p. Nantes, imp. V^o Mellinet.

ARMÉE (L') DE BRETAGNE (22 octobre-27 novembre 1870); par Aimé Fay, ancien officier d'état-major à l'armée de Bretagne. Ouvrage publié par les soins de M. Louis-Joseph Watel, ancien commissaire aux vivres de l'armée de Bretagne. In-18 Jésus, 423 p. — Paris, imp. et lib. Plon.

CLOTILDE, poème tragique; par l'abbé L.-M. Le Dantec, professeur de sciences au petit séminaire de Tréguier. — In-18, XII-166 p. Tréguier, A. Le Flem..... 2 fr.

DE LA DÉFENSE DE BREST ET DE SES ABORDS; par O. Le Roy de Keraniou, capitaine au long-cours. In-8°, 47 p. — Paris, lib. Guillaumin; E. Lacroix.

ESSAI SUR LA LUMIÈRE, considérée comme corps matériel et non pas comme fluide impondérable; par Gabriel Prigent, secrétaire de la mairie de Kerlouan. In-8°, 29 p. — Landerneau, imp. Desmoulins fils.

EXCELCICE AG ER VIA CRUCIS pé stationeu er halvar. Petit in-12, 60 p. avec vignettes. — Vannes, imp. et lib. Galles.

GUIDE (LE) DE L'ÉTRANGER AUX SABLES-D'OLONNE ET AUX ENVIRONS, par E. Serpeau-Delidon, avec 7 dessins autographiés et un plan de la ville. — In-18, 202 p. — Les Sables, libr. Mayeux; Nantes, lib. Libaros.. 2.50

HOMMAGE AU SACRÉ CŒUR ET A MARIE TRIOMPHANTE, par un vieux Vendéen. — In-8°, 16 p. Nantes, Libaros.

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE, par Adolphe Joanne. *Bretagne*, avec 10 cartes et 7 plans. 2^e édition. In-18 Jésus, 675 p. — Paris, lib. Hachette..... 9 fr.

LOI (LA) FRANÇAISE ET LE CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE, par Robert Oheix. In-8°, 24 p. — Paris, imp. A. Pouglin.

MASSACRES (LES) DE MACHECOUL, et considérations générales sur la guerre de la Vendée; par Germain Bethuis, ancien juge d'instruction à Nantes. — In-4°, 16 p. Nantes, impr. Mangin et Giraud..... 1 fr.

NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES sur les paroisses des deux cantons de Fougères; par M. L. Maupillé. In-8°, 199 p. — Rennes, imp. Catal (Extrait des mémoires de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine).

OBSERVATIONS PRATIQUES de médecine comparée, d'hygiène publique et de police sanitaire. Corollaires. Mémoire présenté aux 2^e et 3^e sections du Congrès scientifique de France (38^e session tenue à Saint-Brieuc, juillet 1872); par Tanguy, vétérinaire à Landerneau (Finistère). In-8°, 39 p. — Brest, imp. Gadreau.

PAIMPOL ET SES ENVIRONS; par J.-M. Le Rochais, instituteur. In-8°, 51 p. — Paimpol, imp. et lib. Morin.

PÈLERINAGE DE LA BRETAGNE A SAINTE-ANNE D'AURAY. In-8°, 24 p. — Vannes, imp. Galles.

UNE MESSE SANS PRÊTRE, petit poème vendéen; par Emile Grimaud. In-8°, 8 p. — Paris, lib. Douniol (Extrait du *Correspondant*).

LES DÉBRIS DE QUIBERON

I

L'histoire de Quiberon est faite depuis longtemps, et nous n'avons nulle intention de la refaire. Notre unique pensée serait d'ajouter un appendice à tout ce qui a été publié jusqu'ici, appendice qui nous permettrait de rectifier certaines erreurs, de préciser quelques dates, et d'appeler l'attention sur des noms et des héroïsmes peu connus. Nous ne parlerons donc point, ou nous parlerons très-peu, de ce que tout le monde sait; mais nous nous étudierons à recueillir les dévouements ignorés, les souffrances qui n'ont point eu d'écho; nous le ferons avec un sentiment d'autant plus vif, qu'il s'agira d'événements accomplis dans notre Bretagne et le plus souvent de noms et de gloires qui lui appartiennent. Puis, et ce sera la fin, nous compléterons, autant qu'il nous sera possible, les familles éteintes à la suite des épouvantables massacres de Vannes, d'Auray et de Quiberon.

La liste en sera longue, et cependant elle sera fort incomplète. Qui nous dira, par exemple, ce que sont devenues les familles de ces ouvriers, de ces laboureurs, de ces pauvres prêtres, dont les noms réunis forment la majorité de ceux des victimes? Nous avons voulu le savoir pour quelques-uns; mais après tant d'années, nos peines ont été perdues. Déjà, les mêmes recherches avaient été faites, il y a quarante ans, par un de nos compatriotes les plus dévoués à toutes les saintes causes, le chevalier

Charles Hersart du Buron, et ses recherches, poursuivies avec un intérêt qui était presque devenu une passion, ont été, en ce qui concerne les plus humbles, trop souvent infructueuses. Il est tel de ces héros, Louis Jégu, par exemple, un simple domestique, fusillé à Quiberon, dont les traces et les parents ont été cherchés sur tous les points par M. Hersart, comme s'il eût été un Rieux ou un Tinténiaac. Justice rare, mais justice bien due ! car le dévouement du soldat est d'autant plus beau, qu'il n'a même pas à attendre la gloire.

Les tentatives de M. Hersart n'ont pas d'ailleurs toutes été vaines. Pendant plus de vingt ans, il a entretenu une correspondance assidue, infatigable, avec les survivants de Quiberon, quelque part qu'ils fussent, et avec les proches ou amis des morts. Son fils, M. Louis Hersart du Buron, a bien voulu nous permettre de compulsier cette volumineuse correspondance, et c'est elle qui nous a donné l'idée du travail que nous entreprenons aujourd'hui. M. Hersart n'avait d'abord eu d'autre pensée que de s'assurer des noms et prénoms des victimes, noms et prénoms trop souvent inexactement reproduits sur le monument élevé près du *Champ des Martyrs* ; mais peu à peu il voulut connaître les détails de chaque mort, l'état des familles, les lettres qui avaient pu être écrites par les condamnés, les circonstances des évasions de ceux qui étaient parvenus à sauver leur vie. On lui répondait le plus souvent avec peu de netteté, peu de précision ; on donnait pour des faits des oui-dires ; la lecture de ces lettres est souvent désespérante ; mais, au lieu de se rebuter, M. Hersart écrivait de nouveau, mettait les points sur les i, formulait un questionnaire, et parvenait ainsi, non sans peine, à obtenir quelque chose de clair et d'authentique.

En définitive, ses vingt ou trente dossiers peuvent se réduire facilement à un seul, dont je voudrais pouvoir condenser les documents principaux dans la *Revue*.

Parmi les correspondants qui avaient fourni à M. Hersart les renseignements les plus sûrs, il en était un que je connaissais beaucoup et dont j'avais bien des fois provoqué les récits : il se

nommait Jacquier de Noyelle ¹. Né à Loches, le 17 septembre 1775, il s'est éteint le 24 décembre 1864, dans sa gracieuse habitation de Montain, sur l'un des riants coteaux dont est entourée sa ville natale. Il avait donc vécu près de quatre-vingt-dix ans, et, jusque dans cette extrême vieillesse, les événements dont il avait failli être victime se représentaient à sa mémoire avec une vivacité d'impression qui rendait sa conversation singulièrement attachante. J'ai retrouvé ses souvenirs dans les papiers de M. Hersart, et j'en reproduirai une partie.

Fils d'un ancien capitaine d'infanterie d'origine canadienne, M. de Noyelle avait émigré dès l'âge de seize ans et était entré comme volontaire ou chasseur noble dans la légion de Damas. Avec elle, il avait fait la campagne de 1794 en Hollande, et se trouvait avec elle à Stade, dans le Hanovre, lorsqu'elle fut embarquée pour l'Angleterre, puis de là, pour Quiberon. Arrivé avec M. de Sombreuil, il ne put prendre part au combat du 16 juillet, seule affaire importante de la campagne, et il se trouvait sur la côte de Port-Haliguen, lors des pourparlers du général royaliste avec le général Hoche. Comme tous les émigrés, M. de Noyelle crut à la capitulation. Et en effet, comment ne pas y croire, lorsque le général républicain demandait qu'on fit taire le feu des navires anglais, et qu'on obtempérait à son désir; lorsque son subordonné, le général Humbert, obtenait la parole de Sombreuil que les prisonniers ne s'échapperaient pas sur la route de Quiberon à Auray, malgré toutes les facilités que donnaient la nuit, l'orage et le peu de soldats de l'escorte, et que presque aucun ne s'échappait? Est-ce qu'un homme d'honneur et de cœur songe à demander quelque chose, et surtout une telle abnégation, à des malheureux qu'il conduit à la mort? Le bourgeois lui-même ne l'oserait pas.

¹ *Jean-Baptiste-Joseph*, né à Loches (Indre-et-Loire), le 17 septembre 1775. Echappé au massacre de Quiberon, il servait dans la garde royale, comme major du 6^e régiment d'infanterie, en 1830. De son mariage avec *Marie-Euphrasie* du Meslier naquit une fille, *Marie-Céleste-Amélie*, qui épousa, en 1836, le comte *Paul-Henri* de Sassenay; et de cette dernière union sont provenues trois filles: la baronne de Massol, aujourd'hui décédée, et M^{mes} de Lespinasse de Bournazel et de Nogaret.

Sans doute il n'y eut pas de capitulation écrite, c'est-à-dire, qu'il n'y en avait pas pour des procureurs, mais pour des soldats il y en avait une. Ils le savaient bien, ces membres de la commission militaire, nommés le 27 pour juger les victimes et qui, malgré le général Lemoine, se déclarèrent incompetents, au risque de briser leur carrière. Il le savait bien, ce généreux commandant Douillard, qui, deux jours après, imita leur exemple: « J'ai prononcé avec tous mes camarades le mot de *capitulation*, écrivait-il au général Lemoine... *Je ne puis plus juger ceux que j'ai absous, le sabre à la main.* » Et ces officiers de la 19^e demi-brigade, Pradal, Fayard, Saint-Clair, ces soldats du même corps, qu'on ne put réduire au métier de bourreaux, est-ce qu'ils ne le savaient pas ¹ ?

Mais ce que les soldats savaient aussi, c'était le peu de foi que devait inspirer la parole révolutionnaire. Aussi, dans le trajet de Quiberon à Auray, beaucoup d'entre eux disaient-ils aux prisonniers, lorsque la nuit fut venue: « Filez, filez, c'est le plus sûr ² », et presque aucun ne fila, tant l'engagement pris pour eux leur semblait sacré. « Nous nous considérons liés par l'honneur, dit M. de Noyelle: Sombreuil avait répondu de nous; cela nous suffisait. » Puis il continue ainsi: « Le chevalier Robert de Boisfossé, du Bas-Poitou, crut faire une chose toute simple, lorsque, le lendemain matin, se trouvant dans un fossé où il était tombé de lassitude et de sommeil, il reprit sans hésiter le chemin d'Auray. Des femmes cependant lui disaient: — Jetez-vous dans la traverse, et, à trois quarts de lieue vous trouverez les chouans. — Cela m'est impossible, répondit-il, je suis engagé par la parole de mon chef; je veux

¹ Que cette capitulation ait été proposée par Sombreuil, dont le seul vœu était de sauver ses camarades en faisant lui-même le sacrifice de sa vie, le fait n'est pas douteux. Que les troupes se soient associées par leurs cris à toute pensée d'une *capitulation honnête*, la lettre de Douillard et cent autres preuves l'attestent. Que Hoche se soit prononcé nettement, ici le doute commence; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne dit pas non, et que toute sa conduite, au premier moment, sembla dire oui.

² Voir, au tome ix de la *Revue*, le *Récit sommaire de la déplorable affaire de Quiberon*, par le chevalier Berthier de Grandry, p. 29.

d'ailleurs partager le sort de mes camarades. — Et il arriva dans notre prison, sans paraître même se douter qu'il eût fait une action sublime. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'une grande valeur. Destiné, au moment de la Révolution, à entrer dans les ordres, les circonstances lui firent suivre une carrière bien différente, qu'il parcourut brillamment et qui finit par le martyre. »

Nous sommes d'autant plus heureux de citer ce fait, qu'il s'agit d'un de nos compatriotes et que son nom, joint à ceux de deux autres Robert, sans rien qui le distingue, demeure méconnaissable sur le monument de Quiberon ¹.

Les républicains célèbrent avec raison leur Haudaudine. Les royalistes seraient plus embarrassés, parce que les Haudaudines, chez eux, furent sans nombre; et on les tua tous, tandis que l'Haudaudine républicain, le *Régulus nantais*, ne fut pas tué.

Parmi les émigrés il s'en trouvait quelques-uns, Louis de Langle, entre autres, et Louis de Talhouët, qui, de Quiberon à Auray, traversaient les domaines de leur famille, où ils eussent été partout assurés d'un refuge, et ils n'y songèrent même pas. En passant toutefois, à onze heures du soir, près de Kerdrein, qu'habitait une de leurs vieilles et bonnes parentes, M^{me} de Gouandour, ils ne purent s'empêcher de remarquer combien il leur serait aisé de trouver un asile sous ce toit hospitalier, ou dans son parc, dont ils connaissaient toutes les issues. La nuit était sombre, rien ne pouvait s'opposer à leur fuite; mais à peine se furent-ils communiqué cette pensée et l'eurent-ils communiquée à leur oncle, Armand de Bocosel, chevalier de Saint-Louis, que, d'un commun accord, ils repoussèrent toute idée d'évasion comme une félonie.

Ce n'était pas la première fois, du reste, que Louis de Langle négligeait ou refusait de se sauver. Il faisait partie de l'artillerie, dont plusieurs officiers parvinrent à regagner la flotte

¹ Etienne Robert, François Robert, Henri Robert, voilà tout ce qu'on lit sur le monument. La famille Robert de Boisfossé est représentée en Bretagne par M. Alexandre Robert de Boisfossé et par ses enfants.

anglaise. Voyant tout perdu, leur commandant, M. de Rotalier, les y engageait lui-même; mais de Langle déclara que pour rien il ne quitterait la Bretagne, et, ramassant à terre un fusil et des cartouches, il ne cessa de tirer sur les républicains ¹. Un sentiment analogue animait le noble comte de Senneville, officier-général de la marine, à qui le commandement de la presqu'île avait été donné. Les officiers des chaloupes anglaises voulaient à toute force le faire rembarquer; il s'y refusa: — « Un commandant, disait-il, reste le dernier à son poste. » — Tel était le respect qu'il inspirait, qu'un officier républicain, nommé Bonneau, au lieu de le conduire à la prison d'Auray, le mena chez M. Renaud, un des plus dignes habitants de cette petite ville. Là, argent et services, tout lui fut offert pour le mettre en position de rejoindre la flotte; mais tout fut refusé. Il était las, disait-il, d'errer sur la terre étrangère; et lui et un M. Dupaty allèrent se livrer d'eux-mêmes. Quelques jours après, ils n'existaient plus.

On était arrivé à Auray dans la nuit du 21 au 22 juillet. Les jours suivants furent des jours d'incertitude et d'attente, dont une lettre inédite du chevalier de la Violaye nous révélera toutes les angoisses ². Elle était adressée à la femme de son frère aîné, née La Vallée de Pimodan.

« Auray, 30 juillet.

» Si ceci vous parvient, ma chère et bonne sœur, je n'existerai plus: il ne nous reste aucun espoir. Nous en avons eu jusqu'à hier, où nous avons vu M. de Sombreuil et les prêtres exécutés. Nous attendons maintenant notre tour pour aller au jugement, six par six, comme cela a lieu tous les jours. Ceux qui ont été interrogés jusqu'à ce moment, depuis le chef (M. de Sombreuil),

¹ Louis de Langle était fusillé, quelques jours après, à l'Armor, près de Vannes, sur un domaine de son père.

² Jean Henri de Berthou de la Violaye, né à Nantes, le 3 septembre 1766. Il était lieutenant de vaisseau, et servait à Quiberon comme sous-lieutenant dans le régiment d'Hector; il fut fusillé au *Champ des Martyrs*, dans les premiers jours d'août.

sont encore dans une prison où on les met en sortant de celle-ci. Tout le monde nous avait donné l'espoir que, sous ce règne de modération (on ne parlait que de modération depuis la chute de Robespierre), la justice de la Convention aurait eu égard à la *capitulation* qui nous avait fait mettre bas les armes ; mais, hélas ! il en est autrement ! Ceci est un décret bien visible de la Providence.... Après avoir entendu faire le récit de tant d'exécutions et de tant de personnes dont beaucoup étaient de ma connaissance, me voici arrivé moi-même à ce moment ! Heureusement que je suis le premier de ma famille ! C'est du moins ce que je me plais à croire et ce que je désire de tout mon cœur. Qu'il est cruel, chère sœur, d'en être réduit à un pareil vœu ! si j'avais de vos nouvelles et qu'elles fussent bonnes, je mourrais content. Après une séparation si longue et si cruelle, ne plus se revoir ! Devions-nous nous y attendre, au moment de notre adieu, ce matin, qui a toujours été présent à ma mémoire et que, j'espère, vous et les miens qui étaient avec vous, vous vous êtes souvent rappelé !...

» Le bruit public se répand, en ce moment, que quarante-cinq de nos camarades viennent d'être fusillés près d'ici. Nouvelle certitude de notre sort si précipité et qui ne peut être changé sans un miracle visible du ciel. J'espère, chère sœur, que vous voudrez bien faire part de cette lettre à tous mes parents, à cette pauvre petite, près de Saint-Brieuc (il n'ose la nommer) ¹, et à celle près de Saint-Germain ². Pour celle qui était avec vous ³ et mes frères; je n'ai pas besoin de vous recommander de leur parler de moi, s'ils sont toujours avec vous. Mais, hélas ! cette ignorance totale de votre sort vient empoisonner jusqu'à l'espoir que vous pourrez parler de moi ensemble...

» Je suis bien loin d'oublier, chère sœur, celui par lequel j'aurais dû commencer. Voudriez-vous lui faire parvenir la nou-

¹ Sa sœur *Etiennette*, mariée depuis à M. de la Guérande.

² Une autre de ses sœurs, *Agathe*, mariée à M. de Kerouallan, et mère de la comtesse *Mathieu* de Carvoisin.

³ Sa sœur aînée, *Jeanne-Emilie*, mariée à M. *Joseph* de Monti de Bogat, dont les deux filles épousèrent dans la suite MM. de Pioger.

velle de mon triste sort, si son grand âge le permet et s'il est encore de ce monde, car je l'ignore absolument, n'en ayant point eu de nouvelle depuis deux ans et demi au moins ¹...

» Voici le dixième jour que nous sommes en prison ; un rayon d'espoir vient de nous être donné. Je suis descendu à une heure, comme à l'ordinaire, dans la cour. Là, j'ai entendu dire qu'il était arrivé un sursis à notre interrogatoire, et cela paraît se confirmer, car les heures s'écoulent et l'on n'est encore venu prendre personne, bien qu'il soit près de quatre heures. On ne peut en conclure que nous soyons sauvés ; mais le Dieu tout-puissant voudrait-il que nous fussions destinés à l'adorer encore ici-bas ? Le moindre revers dans notre espérance va nous replonger dans notre morne tristesse. Tout le monde, en général, est ici néanmoins fort résigné à attendre et à subir son sort, comme on doit le faire. Pour moi, j'y suis résolu et espère mourir avec fermeté et religion. »

Et, le 31, il reprend la plume : « Ce matin, dit-il, après avoir assez bien reposé, mauvaise nouvelle. On est venu prendre la moitié de nous, c'est-à-dire, cent cinquante, pour les mener à Vannes, où ils seront jugés. Notre corps a été divisé, ce qui est douloureux ; dans ces derniers moments, on aime à être avec ses amis... Je voudrais ne remettre ma lettre qu'au dernier moment, afin de ne pas vous alarmer à tort. En attendant, chère et aimée sœur, mille et mille fois adieu ! »

Ne sent-on pas, en lisant ces lignes, toutes les pulsations de cette lente agonie ?

Suivons maintenant les malheureux qui ont été envoyés à Vannes. Trois convois avaient été dirigés sur cette ville ; le premier, le 27 juillet ; il se composait de l'évêque de Dol, de M. de Sombreuil et de quelques autres ; le second, le 29 (11 thermidor), il était de cent prisonniers ; M. de Noyelle en faisait partie ; le troisième, le 31 (13 thermidor) ; nous venons de voir qu'il était de cent cinquante.

¹ Son père, *Jean-François de Berthou de la Violaye*, ancien capitaine au régiment du roi.

« Nous fûmes extraits d'une église d'Auray, dit M. de Noyelle, pour être enfermés à Vannes, dans une autre église (Saint-Patern). Le bruit circulait qu'une dame, M^{me} de Talhouët, veuve du lieutenant-colonel qui avait été tué, le 16, à la tête du régiment de du Dresnay, avait obtenu du représentant Blad, qu'on surseoirait à l'exécution des jeunes gens émigrés avant l'âge de seize ans ¹. Le lendemain matin, de bonne heure, on appelle, pour les conduire devant des commissions militaires, les prisonniers arrivés de la veille. Nous les voyions partir, mais nous ne voyions revenir personne, ce qui n'était pas de bon augure. J'ai su, depuis, que les condamnés étaient menés dans une autre prison. Enfin, mon tour arriva. Nous étions vingt ensemble, dont plusieurs m'étaient connus, et nos interrogatoires furent si courts que nous nous retrouvâmes, l'instant d'après. On nous conduisit alors dans une prison, au-dessus d'une ancienne porte de la ville (connue depuis sous le nom de Porte-prison) ². Il s'y trouvait une tour à deux étages. Au rez-de-chaussée était une espèce de corps de garde éclairé par des embrasures, profondes de six pieds. On y avait établi des lits de camp. Du Buat et moi, nous nous emparâmes de celui de droite, et il me montra tout aussitôt les lignes suivantes, écrites au crayon (suivant d'autres, avec la pointe d'un couteau): « Le 29 juillet 1795, l'évêque de Dol, le comte Ch. de Sombreuil, seize prêtres et M. de la Landelle, ont passé la nuit dans ce cachot. Ils doivent être fusil-

¹ Voir, sur les circonstances dans lesquelles fut obtenu ce sursis, la *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. ix, pp. 114-117, — et *Quiberon*, par Alfred Nettement, p. 292.

² Cette prison est ainsi décrite dans son journal par l'annotateur de l'administration du Morbihan. Elle est « formée des deux tours qui s'élèvent au-dessus d'une des portes de la ville donnant vers la Garenne. » Un jardin y était attenant, formant terrasse sur le rempart et qui servait de préau aux prisonniers. Ce fut du haut de cette terrasse que s'évada, à l'aide d'une corde à nœuds, M. Dupinville ou d'Espinville, neveu du général Canclaux. La Tour de *Clisson ou des Folles*, située, elle aussi, sur les murs de la ville, près de la porte *Poterne*, devint également une prison. Ce fut même là qu'on entassa le plus d'émigrés. La tour du *Bourreau*, près de la porte Saint-Jean, en reçut aussi quelques-uns. Enfin, les églises du *Mené*, de *Saint-Patern*, du *Père-Éternel*, du *collège*, et l'enclos même des *Ursulines*, furent également transformés en lieux de détention. Les chouans bivouaquaient dans l'enclos des *Ursulines*. Il en mourut de maladie un très-grand nombre.

lés demain matin. Priez Dieu pour le salut de leurs âmes. » Signé, *le comte Ch. de Sombreuil.* »

Ce texte, reproduit de mémoire, trente-sept ans après, contient évidemment quelques inexactitudes. Ainsi, il est incontestable que le meurtre de M^{sr} de Hercé et du comte de Sombreuil eut lieu le 10 thermidor, an III, ce qui ne revient ni au 29 juillet, ni au lendemain, mais au 28 ¹.

Voici, au reste, comment un autre prisonnier, M. Le Charron, reproduit cette inscription : « Charles de Sombreuil, toujours fidèle à Dieu et au roi, a couché dans ce cachot, d'où il ne va sortir que pour marcher à la mort. » Au dessous, ajoute M. Le Charron, M^{sr} de Hercé, évêque de Dol, avait tracé quelques mots qui exprimaient sa résignation et son espérance en Dieu.

M^{sr} de Hercé, Sombreuil et leurs malheureux compagnons avaient été envoyés d'Auray à Vannes sur des charrettes, dans la soirée du 27 juillet, après avoir subi devant une commission militaire un interrogatoire dont le résultat leur était inconnu. Ils arrivèrent à Vannes vers minuit et purent entendre les derniers bruits de la fête par laquelle on avait célébré l'anniversaire du 9 thermidor. Le lendemain matin, M^{sr} de Hercé fit demander M. Dondel de Kergonano ², l'un des principaux habitants de Vannes et qui était neveu de M^{sr} Jean-François Dondel, son prédécesseur sur le siège de Dol. M. Dondel accourt ; il trouve les prisonniers dans la plus complète ignorance du sort qui les attend. Leur opinion était qu'on les amenait à Vannes pour cause d'encombrement à Auray et, après les premiers épan-

¹ M. Nettement, dans son intéressant ouvrage sur Quiberon, place bien ce meurtre au 10 thermidor ; mais il ajoute, par une inadvertance de calcul, que le 10 thermidor répond au 29 juillet, ce qui n'est pas exact, ainsi qu'on peut s'en assurer par le *Manuel de concordance*. De leur côté, l'abbé Guillon et l'abbé Tresvaux reculent le crime jusqu'au 30 juillet. Le texte authentique du jugement de condamnation, qui est du 9 thermidor et qui devait être exécuté dans les vingt-quatre heures, fixe évidemment l'exécution au décadi, 10 thermidor, ou mardi, 28 juillet.

² *Jean-François-Ignace Dondel*, ancien capitaine au régiment de Berry, cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né à Vannes, le 13 février 1726, marié à Guérande, le 2 juin 1778, avec *Elisabeth Roger de Bissin* et mort à Baden, près Vannes, le 29 octobre 1803,

chements, ils prièrent M. Dondel de leur faire préparer à déjeuner. Une heure après, c'est-à-dire vers huit heures, M. Dondel revenait avec des vivres, lorsque l'évêque de Dol lui dit du ton le plus calme : « Je vous remercie bien, mon cher Monsieur Dondel, des peines que vous avez prises pour nous faire déjeuner tous. Ce repas nous devient inutile. A l'instant on vient de nous annoncer que nous serons fusillés à dix heures. Je me recommande à vos bonnes prières. Il ne me reste que peu de temps pour me réconcilier avec Dieu. Je vous quitte, adieu. » Et il le serra dans ses bras.

« Je me retirai, racontait plus tard M. Dondel, dans un état d'accablement qui, ce me semble, eût été moindre si j'eusse été moi-même condamné à mort. »

Et à la même heure, le même M. Dondel, qui était chargé, par voie de réquisition, de loger le général Hoche pendant ses séjours à Vannes, et auquel le général témoignait de la bienveillance, était réduit à trembler pour la vie de l'un de ses fils, âgé de quinze ans, qui était allé rejoindre les émigrés à Quiberon¹.

M. Créteineau-Joly comprend le comte de Soulanges et le comte de Rieux parmi les premières victimes jugées et condamnées avec Sombreuil. M. Nettement nomme, de son côté, le comte Joseph de Broglie et le comte de Senneville, et M. l'abbé Tresvaux représente M^{sr} de Hercé marchant au supplice entre le comte de Sombreuil et le comte de Broglie. Le fait est que ni M. de Broglie, ni M. de Senneville, ni M. de Rieux, ni M. de Soulanges ne furent condamnés avec Sombreuil et fusillés avec lui. Leur exécution n'eut lieu que dans les premiers jours d'août. Les condamnés du 27 juillet furent (je les cite d'après le registre du greffe et dans l'ordre du registre) :

¹ Ce jeune homme compris dans le sursis fut sauvé ensuite par le père du général Fabre, mais étant allé plus tard rejoindre les chouans, il fut pris pendant un armistice, et, malgré ses papiers parfaitement en règle, fusillé par ordre de l'autorité militaire de la Roche-Bernard, en la commune de Férel, le 12 juin 1796. Son frère, *François-Olivier*, marié à Nantes, le 26 janvier 1815, avec *Marie-Alexandrine* de Talhouët-Bonamour, a continué la postérité. Il avait, en outre, une sœur, *Françoise-Perrine*, qui épousa *Pierre-Sébastien* marquis de Querhoënt.

1° **URBAIN-RENÉ DE HERCÉ**, âgé de soixante-neuf ans, évêque de Dol ¹.

2° **René de la Landelle**, âgé de trente ans, natif de Vannes ².

3° **François Petit-Guyot**, soixante-deux ans, capitaine, natif d'Apremont.

4° **René Le Lièvre**, quarante-six ans, maître d'école, natif de Craon.

5° **Julien Gautier**, vingt-neuf ans, natif et curé de Plélan.

6° **Nicolas Boulard**, cinquante-sept ans, curé de Notre-Dame la Riche, à Tours ³.

7° **Jacques-Pierre Gourot**, cinquante-six ans, curé de Saint-André (Vendée).

8° **François Frotin**, trente-quatre ans, natif et desservant de Thual ⁴.

9° **Jean-Baptiste Guégué**, trente-quatre ans, vicaire de Doix.

10° **Pierre-François Bréhéret**, trente-sept ans, curé de Bonchamp (Mayenne) ⁵.

¹ Voir la notice qui le concerne dans l'*Église de Bretagne*, de l'abbé Tresvaux, p. 300. Il était le cinquième des dix-neuf enfants vivants de *Jean-Baptiste de Hercé* et de *Françoise Tanquerel*.

² *René-Vincent-Marie*, chevalier de la Landelle-Roscanvec, né à Vannes, le 4 juillet 1765, sous-lieutenant au régiment d'Anjou, puis lieutenant au régiment d'Herleville. Il était célibataire. Il avait un frère aîné qui ne laissa de son mariage avec une demoiselle Hue de Montaignu qu'une fille, M^{lle} de la Choue de la Mettrie, — et trois sœurs, dont une seule, *Pauline*, s'est mariée; elle épousa, en Angleterre, le comte Paul de Gouvello, et n'eut qu'une fille, *Amélie* de Gouvello, qui est morte récemment supérieure des Dames de l'Adoration perpétuelle à Nantes.

Le père de la victime de Quiberon se nommait *Armand-René* de la Landelle, et sa mère *Perrine-Vincente-Madeleine-Antoinette* de Quilistre de Bazvalan. *Armand-René* n'avait qu'un frère, capitaine de vaisseau, dont le fils prit part, lui aussi, à l'expédition de Quiberon, parvint à se sauver, et à la descendance duquel appartient l'officier de marine dont la plume nous a si souvent intéressés par ses récits de mer.

³ L'abbé Boulard était né au village de Montlouis, à cinq lieues de Tours. Il fut successivement curé de Mettray et de Notre-Dame la Riche. Pendant son émigration, il fit à Londres des conférences qui furent très-remarquées.

⁴ François Frotin était vicaire et non desservant de la paroisse Saint-Thual. Il était né à Lenon-Pommerit, du mariage de *René Frotin*, riche fermier et de *Mathurine Guillemer*. Il avait plusieurs frères dont la postérité existe.

⁵ Il était né au Louroux-Beconnais, fut ordonné prêtre en 1783, devint vicaire de a Trinité d'Angers, puis curé de Bonchamp.

11° Jean Gérard, vingt-neuf ans, curé de Saint-Mervou.

12° Louis-René-Patrice Le Gal, trente-un ans, natif de Brial, prêtre.

13° Dominique Castin de la Magdeleine, cinquante-huit ans, chanoine de Saintes.

14° François-Pierre Rieussec, quarante-un ans, natif de Lyon, grand-vicaire de Luçon ¹.

15° René-Vincent Gilart de Larchantel, quarante-six ans, chanoine de Quimper ².

16° CHARLES DE SOMBREUIL, vingt-cinq ans, né à Limoges, capitaine au régiment d'Esterhazy, hussards ³.

17° François de Hercé, soixante-deux ans, grand-vicaire de Dol ⁴.

De ces dix-sept, un seul, René Le Lièvre, fut laissé à Auray ; les seize autres furent conduits à Vannes et exécutés sur la Ga-

¹ Sur le monument de la Chartreuse on a écrit à tort *de Reussec*. La famille de cette victime était représentée à Lyon, il y a trente-cinq ans, par M. Rieussec, son neveu, président de chambre à la cour royale.

² L'abbé de Larchantel était chanoine et grand-vicaire de Quimper. Il fut pris à Quiberon, sur le rivage, ayant son calice à la main. Dans les jours qui suivirent sa mort, l'administration du Huelgoat, où demuroit sa famille, saisit une lettre adressée à sa sœur, M^{me} Nouvel, et celle-ci fut appelée pour reconnaître l'écriture. M^{me} Nouvel avait perdu son mari, à la fin de 1793, d'une maladie qu'il avait gagnée dans les prisons de Carhaix. Reconnaisant l'écriture de son oncle, et craignant que cette lettre compromit quelqu'un des siens, elle la jeta brusquement au feu.

L'abbé de Larchantel avait deux frères et cinq sœurs. L'un de ses frères était capitaine de vaisseau et est mort sans enfants. L'autre, qui était l'aîné, eut un fils, *François-Esprit-Athanase*, capitaine d'artillerie, amputé d'une jambe en 1811, dont on n'a point oublié à Quimper le franc-parler et l'attitude toute militaire. Des cinq sœurs, quatre furent religieuses. Celle qui se maria, *Marie-Jeanne*, avait épousé, en 1777, *Joseph-Pierre-Thomas-Marie Nouvel*, sieur de la Flèche en Plouider, sénéchal au siège royal de Lesneven, puis maître des eaux, bois et forêts des évêchés de Saint-Pol, Tréguier et Cornouailles. De ce mariage naquit, le 5 avril 1786, *Joseph-François-Charles*, conseiller à la cour de Rennes, démissionnaire en 1830, pour refus de serment, chevalier de la Légion d'honneur, lequel, de son mariage avec *Caroline-Agathe Huon* de Kermadec, a eu, entre autres enfants, M^{me} Carron, Audren de Kerdrel et plusieurs fils, parmi lesquels le pieux évêque que le diocèse de Quimper ~~avait~~ d'avoir pour pasteur.

³ Nous parlerons plus tard de sa famille.

⁴ Il était frère de l'évêque de Dol et le onzième sur les dix-neuf.

renne. Nous ne donnons point d'ailleurs les détails de leur mort, ils se trouvent partout.

Cependant ceux qui leur avaient succédé à la prison de la tour s'apprêtaient à les suivre. « La nuit était venue, mais nous dormions peu, écrit M. Jacquier de Noyelle, parce que nous reçûmes la visite du geôlier et du sergent de garde au poste de la prison. Ils nous dirent avec la barbarie la plus brutale : — Vous allez mourir, on va venir vous chercher à la pointe du jour; vous n'avez dès lors plus besoin de rien ; donnez-nous l'or, l'argent et les montres que vous possédez. — Je crois que quelques-uns s'y refusèrent. D'autres leur abandonnèrent des choses en effet devenues inutiles. Lorsqu'ils eurent fait leur odieux partage, ils revinrent s'acquitter de l'ordre réel qu'ils avaient reçu; car la première opération venait du geôlier, qui n'en a pas joui longtemps : quinze jours après, il était mort. A leur seconde visite, ils nous lièrent les mains derrière le dos, ce qui causa l'erreur dont du Buat et moi faillîmes être victimes. Ils ne devaient laisser que quatre personnes, sans compter deux femmes qui se trouvaient avec nous, M^{me} de Villavicienso qu'on n'avait pu séparer de son mari, et la fille d'un boulanger de Vannes que l'on accusait de faire passer des lettres aux chouans. Le geôlier comprit ces deux dames parmi les quatre et ne laissa avec elles que Pallet d'Antresse, de la légion de Damas, et d'Hillerin du Boistissandeau, du régiment de Périgord. Du Buat et moi, malgré notre âge qui nous donnait droit au sursis, chose que nous ne savions point encore avec certitude, nous fûmes donc attachés comme ceux dont on préparait le supplice. Le geôlier cependant s'étant éloigné, M^{me} de Villavicienso parvint à défaire les liens de son mari, et celui-ci, tirant aussitôt un livre de sa poche, nous lut, à la première lueur de l'aurore, dans l'embrasure qui faisait face à celle où nous nous trouvions, du Buat et moi, les prières des agonisants.

» A quatre heures et demie, on vint chercher les victimes (31 juillet, 13 thermidor). Il n'y eut point d'appel ; on ne nous compta même pas. Pallet d'Antresse et d'Hillerin furent jetés

dans un autre cachot qui donnait sur le palier de l'escalier, à droite, et nous, réunis au nombre de quatre-vingt-dix ou cent, tant de la prison de la tour que d'une autre prison, nous marchâmes escortés par trois cents baïonnettes. Parmi nous se trouvait un homme d'un nom distingué qui avait commencé par servir la République, puis avait passé en Suisse pendant la Terreur, et s'était trouvé définitivement avec nous, à Quiberon. Je ne sais comment il m'avait dit, l'avant-veille, en prison : — Vous n'échapperez à la mort que par votre âge ; mais elle ne sera que différée. — Et vous, lui dis-je, avec votre nom ? — Oh ! moi, on ne me condamnera pas ; j'ai des moyens de défense qui ne me laissent pas à cet égard la plus petite crainte. — Je le vis néanmoins dans nos rangs, à côté de Le Gris, ancien sergent au régiment de Vexin et dernièrement dans la légion de Damas ; mais le général Lemoine étant venu à passer, notre homme l'arrêta et lui dit : — Mon général, je suis ici par erreur, j'ai servi la République. — Pas de grâce ! répondit le général, en poussant son cheval au galop. — Rentrez dans nos rangs, criait de son côté Le Gris ; souvenez-vous, Monsieur, du sang qui coule dans vos veines ; allons, un peu de courage ! prenez garde que vous vous désanoblissez aujourd'hui et que moi, je m'anoblis. — Une demi-heure après, ils mouraient ensemble.

» Arrivés sur le terrain qui devait être arrosé de notre sang, nous aperçûmes à peu de distance la mer ⁴ et près de nous une énorme fosse nouvellement creusée, dont il nous était facile de prévoir la destination. On nous plaça sur un rang, la troupe sur trois rangs en face de nous ; l'état-major, le général Lemoine en tête, à droite de la troupe. Un officier, faisant l'office de greffier s'avança alors et lut : — « Sont condamnés à mort pour avoir » porté les armes contre leur patrie les nommés un tel, un tel, » etc. » — Je conservai assez de présence d'esprit pour remarquer chaque nom et m'apercevoir que le mien n'était pas articulé. Je me levai donc, lorsque la lecture fut finie, et fis quelques pas en avant. — *Pas de grâce !* cria le général Lemoine. Ce mot

⁴ L'exécution eut lieu au-dessus de l'Ermitage.

redoubla mon énergie et je criai avec force : — Je ne demande pas grâce, mais justice ; mon nom n'est pas sur la liste. — Un de nos compagnons sortait également des rangs et faisait la même réclamation ; c'était du Buat. L'officier s'avance vers moi, me demande mon nom, cherche, regarde, s'informe de mon âge : — Dix-neuf ans, lui dis-je. — Mais alors il y a erreur, répond-il, vous ne devez pas être ici ; un sursis est accordé à ceux qui n'ont pas vingt ans. — Tout cela se passa en une minute et ordre fut donné à un sous-officier de me reconduire en prison.

» Ce sous-officier me demanda d'attendre jusqu'à la fin. — Grand Dieu ! lui dis-je, si j'avais de l'or, je vous le donnerais pour m'arracher au plus vite de ce lieu ; mais on m'a tout pris. — Je comprends, répondit-il, eh bien ! marchons. — J'allais aussi rapidement que possible. Hélas ! je n'avais pas fait deux cents pas qu'une explosion se fit entendre et produisit sur moi un effet électrique. Je me sentis comme cloué à la terre ; mes jambes étaient sans force ; j'aurais eu besoin d'être soutenu. L'idée me vint de m'appuyer sur mon conducteur ; mais je la repoussai aussitôt, en considérant combien il serait horrible de donner le bras à un de ceux en qui je voyais les bourreaux de mes camarades. Cette pensée même suffit pour me rendre toute mon énergie, et je traversai sans faiblir la ville de Vannes. Des dames qui me virent passer remarquèrent d'ailleurs que j'avais le visage bouleversé et pâle comme un mort. Elles me dirent plus tard que cela les avait d'autant plus frappées qu'une heure auparavant j'avais toutes mes couleurs. Tel avait été sur moi l'effet de cette affreuse décharge, qui avait lancé mes malheureux camarades dans l'éternité ! En fallait-il plus pour causer un changement complet et subit ?

» Nous fûmes bientôt réunis, du Buat, Pallet d'Antresse, d'Hillerin du Boistissandeau et moi. Trois ouvrières couturières, trois sœurs, de trente à trente-six ans, se chargèrent de nous donner tous les soins que leur pieuse charité et leur opinion royaliste pouvaient inspirer à des âmes bonnes et géné-

reuses. Elles nous confièrent que les fonds étaient faits par des personnes de Vannes et notamment par un négociant qui ne voulait pas être connu. Des matelas, des draps, nappes, serviettes, chaises, tables furent apportés et distribués entre les deux chambres de la prison, dont l'une était occupée par nous, et l'autre par M^m de Villavicienso et la jeune fille du boulanger. Des aliments sains, délicats et même recherchés nous furent servis, et jusqu'à la fin les soins furent toujours les mêmes. Lorsque nous fûmes malades, aucun des médicaments prescrits ne se fit attendre. Une bibliothèque fut, en outre, mise à notre disposition.

» Le jeune Louis de Talhouët, charmant jeune homme, se joignit à nous, et on lui apporta de chez sa mère ce qu'il y avait de meilleur et de plus agréable. Enfin, le lendemain, nous vîmes venir l'abbé Poullain, ce qui augmenta agréablement notre petite société. Nous nous procurâmes des cartes et fîmes la partie de reversis. Hélas ! deux jours après, pendant que nous prenions cette innocente distraction, on appela cet aimable prêtre. Nous sortîmes sur la terrasse pour le suivre des yeux, et nous l'aperçûmes entre des soldats. Bientôt même nous entendîmes les coups de feu qui faisaient de notre nouvel ami un martyr ¹.

» Bien que nous ne nous fissions pas beaucoup d'illusions et que nous nous attendissions à un sort pareil, l'impression n'en fut pas moins sur nous des plus vives. On peut même dire qu'elle déterminâ une maladie, car nous tombâmes malades le soir même et fûmes presque immédiatement réunis, tous les quatre, dans la chambre de Sombreuil, qui était au dessous et dont on fit une infirmerie. Quant à Talhouët, on lui permit d'aller se faire soigner chez sa mère. Nous ne l'avons pas revu depuis ; mais

¹ L'abbé Poullain, curé d'Athée en Anjou, faisait partie de l'expédition comme aumônier du corps d'Hervilly. Il rendit les plus grands services aux prisonniers tant à Auray qu'à Vannes et savait joindre une grande aménité au zèle le plus apostolique.

nous avons su, longtemps après, qu'à peine fut-il remis, on l'arracha des bras de sa mère et de sa sœur pour le conduire à la mort. »

Qu'on nous permette maintenant d'interrompre ce récit où se peint si bien le caractère français, si vif dans ses impressions, si prompt à se distraire, si léger peut-être, mais si ferme et si énergique, pour rappeler d'autres scènes où il se révèle avec une incomparable grandeur. Ces prières des agonisants, que M. de Villavicienso récitait à ses compagnons d'infortune et que sa noble femme disait avec lui, étaient récitées dans d'autres prisons par M. de Kergariou, un capitaine de vaisseau, par le comte de Soulanges, un chef d'escadre. Le comte de Soulanges, blessé à l'affaire du 16, était couché sur des fagots. On lui offrit de la paille à lui et à ses compagnons d'infortune: — « Nous n'avons besoin, répondirent-ils, que de lumière pour prier. »

Ailleurs, c'était un humble domestique, qui exhortait à la mort tous ces hommes dont la position jusque là avait été si supérieure à la sienne, et qui le faisait en de tels termes et avec un tel sentiment que les plus indifférents (il y en avait toujours dans ce monde du XVIII^e siècle) en étaient émus et convertis. Pourrions-nous oublier ce modeste apôtre? Il se nommait Malherbe.

Plusieurs des condamnés purent écrire à leur famille avant de mourir. Nous avons cité la lettre du chevalier de la Violaye; qu'on nous permette d'en reproduire quelques autres.

« Ma chère sœur, écrivait l'intrépide Gesril ⁴ à sa sœur *Angélique*, mariée depuis à M. Le Roy de la Trochardais, je te fais mes adieux ainsi qu'au reste de ma famille. Console mon malheureux père, je ne quitte la vie avec regret qu'à cause de vous tous. La mort ne m'effraie point; tu me connais assez pour en être persuadée. Les malheureux sont ceux qui existent. Adieu, je vais être fusillé. Console-toi; adieu, mon amie; nous nous

⁴ Voir, sur Gesril du Papeu, les *Mémoires d'outré-lobme* de M. de Châteaubriand et tous les livres d'histoire qui ont parlé de Quiberon. Voir spécialement, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, le *Sommaire historique*, du chevalier Berthier de Grandry, t. ix, p. 21. — Nous reviendrons sur lui et sur sa famille.

rejoindrons dans la patrie céleste. Je n'ai pas le temps d'écrire au reste de ma famille ; je suis pris au dépourvu. Fais passer cette lettre à Metaër.

Ton frère, GESRIL. »

Dans sa lettre au chevalier Le Metaër, qui épousa plus tard sa plus jeune sœur, Gesril disait : — « Je vais périr, mon cher ami ; mais je pardonne ma mort à ceux qui vont me la donner. Ils ne connaissent pas les émigrés et croient, en exécutant les ordres qu'on leur donne de nous fusiller, remplir leur devoir. Ils sont trompés et malheureux de l'être. *Si, un jour, il en tombe entre tes mains, pardonne-leur comme je leur pardonne, et tâche d'inspirer ces mêmes sentiments à nos braves compagnons d'armes.* »

Voilà ce qu'étaient les victimes !

Écoutons maintenant un jeune et brave marin, qui avait fait brillamment, sous les ordres du bailli de Suffren, toutes les campagnes de l'Inde.

« Ma pauvre femme, écrivait-il à celle qu'il avait épousée loin de sa patrie moins de quatre ans auparavant ¹, ma pauvre femme, Dieu a disposé de moi, mais c'est dans sa plus grande miséricorde, puisqu'il m'a donné le temps de reconnaître mes fautes, et j'espère qu'il m'a fait la grâce de m'en repentir. J'ai trouvé et reçu tous les secours spirituels que je pouvais désirer. Ce sera pour toi un grand motif de consolation. Que c'en soit un aussi d'éternelles actions de grâces envers ce Dieu plein de bonté ; il te frappe d'un coup bien dur, ma tendre amie ; mais j'espère que tu le supporteras en femme chrétienne et en mère qui se doit à deux petites filles, fruit d'une union qui m'a fait goûter tout le bonheur dont on peut jouir ici-bas... mon sacrifice en est rendu bien plus pénible, mais il ne saurait l'être trop, si Dieu le compare à mes fautes et qu'il veuille le recevoir en expiation... Quand mes filles seront grandes, parle-leur quelque-

¹ Marie-Louise-Laurence Ménard, née à Saint-Domingue, paroisse Saint-Louis du Quartier-Morin, le 14 décembre 1767, mariée à Jersey, le 19 novembre 1792, à Gabriel-Pierre-Louis du Rocher du Quengo, né le 3 février 1761, d'écuyer Gabriel, Bon-Alexis du Rocher, seigneur du Quengo, et de dame Marie-Anne de la Marche, sœur du dernier évêque de Saint-Pol de Léon.

fois de leur pauvre père; dis-leur qu'il leur enjoint de faire tout ce qui dépendra d'elles pour contribuer à ton bonheur. Je t'engage à leur inculquer, dès qu'elles auront l'âge de raison, cette pensée, qu'en mille occasions de la vie, on ne trouve de consolations vraies et solides que dans notre sainte religion, et que, par conséquent, elles n'en sauraient être trop instruites, ni remplir leurs devoirs avec trop d'exactitude.... Adieu, je t'embrasse de toute mon âme ainsi que mes pauvres petites. Puisse-nous mériter tous de nous trouver un jour réunis ! »

Du Rocher du Quengo, qui écrivait ces admirables lignes, fut fusillé le samedi 1^{er} août (14 thermidor). Au nombre des condamnés du 3 (16 thermidor), nous en remarquons un dont les adieux à sa famille ne furent ni moins dignes ni moins touchants. Il appartenait à la Touraine et se nommait Le Boucher de Martigny; c'était un ancien lieutenant au régiment de Boulonnais ¹. Prévoyant son sort, il avait écrit à sa femme, dès les 30 et 31 juillet, la lettre dont j'extrais les passages suivants :

« Lorsque cette lettre te parviendra, ma bonne et chère amie, j'aurai déjà comparu devant le tribunal redoutable de Dieu et l'éternité aura commencé pour moi. Ce ne sont pas des larmes que je te demande, ce sont des prières... Hélas! dans ces derniers instants qui me restent, je cherche à exciter dans mon cœur un sincère, un véritable repentir de toutes les fautes dont je me suis rendu coupable. Au moment où je vais paraître devant mon Créateur, où je vais lui rendre mon âme, les jugements des hommes ne sont rien pour moi; ceux de Dieu me font seuls trembler!

» Je vais périr d'une mort violente; ce sont des hommes qui vont prononcer mon arrêt; mais je ne m'abuse pas, tous ensemble ne m'enlèveraient pas un cheveu de la tête sans la volonté de Dieu. Ainsi je me confie en lui seul; j'adore, je bénis les dé-

¹ *Louis-Étienne-Ambroise* Le Boucher de Martigny, né le 16 mai 1767, à Saint-Maurice-sur-Averon, dans le Gâtinais, était fils de *Louis* Le Boucher, marquis de Martigny, commune de Fondettes, près de Tours, et de *Catherine Méhée de l'Etang*. Il épousa, le 2 novembre 1784, *Louise-Agathe* Hurault de Saint-Denys et en eut deux fils et trois filles.

crets de sa providence. Il eût pu m'appeler à lui plus tôt ou plus tard, d'une manière imprévue et subite, au milieu des combats, à la suite d'une maladie aiguë, qui ne m'eût pas laissé l'usage de ma raison : je n'ai donc que des actions de grâce à lui rendre. Il me présente la mort dans un temps où je puis encore me donner tout à lui ; il me la demande comme un sacrifice pénible, à la vérité, puisqu'il faut me séparer pour toujours d'une femme que j'aime et d'enfants que je porte dans mon cœur ; mais aussi ce sacrifice qu'il exige de moi est, à mon égard, une œuvre de miséricorde, puisqu'il me procure toutes les grâces et tous les moyens de le rendre méritoire... Je m'abandonne donc avec une entière confiance entre ses bras ; mon unique espérance est dans sa croix.

» Chère épouse, je t'embrasse, je t'arrose de mes larmes ; je pardonne du fond de mon cœur à ceux qui prononcent l'arrêt et à ceux qui en seront les exécuteurs. Puisse Dieu me pardonner toutes les peines que j'ai pu t'occasionner, ainsi qu'à ma mère, mes sœurs, ma tante, en un mot, à mes proches, mes amis et mes ennemis ! Priez tous pour moi ! »

Et s'adressant à ses enfants : — « C'est peut-être aujourd'hui, mes chers enfants, que je vais comparaître devant le tribunal des hommes pour entendre un arrêt de mort... Puisse mon repentir de mes fautes être pour vous une leçon utile et profitable!... Soyez bons chrétiens ; c'est un père qui vous le crie du fond de son tombeau. Aimez et respectez votre mère ; elle est pour vous l'image de Dieu sur la terre ; elle vous donnera, j'en suis certain, des exemples de piété et de toutes les vertus qui opéreront, avec la grâce, sa sanctification et prépareront la vôtre.

» Adieu, mes chers enfants, soyez fermes dans la foi et fuyez le crime ! Ces derniers conseils d'un père sont le plus précieux héritage qu'il puisse vous laisser. Suivez-les, mes bons amis, et vous assurerez votre bonheur dans ce monde-ci et bien plus sûrement encore dans l'autre. Faites-vous un devoir de les lire souvent ; priez pour moi chaque jour... Au nom de Dieu, je vous donne ma bénédiction paternelle. Je souhaite que vous viviez

• toujours dans la grâce de Dieu et que nous soyons tous réunis un jour dans le sein de sa miséricorde. »]

Voilà comment parlaient et écrivaient de vieux militaires. On a souvent cité la dernière nuit des Girondins, vaine parade d'une incrédulité qui aspire au néant; phrases, théâtre, rien de plus; ce sont des acteurs qui finissent un rôle. Ici c'est l'âme elle-même dans ce qu'elle a de plus humble et ce qu'elle a de plus grand, sa misère originelle, sa vive sensibilité et ses divines espérances ¹.

• Écoutons maintenant un jeune homme, on pourrait presque dire un enfant, car il n'était qu'élève de la marine lorsqu'il quitta la France, Charles de Viart :

• Ma chère maman, je me flattais, lorsque je vous ai écrit ma dernière lettre, que je ne subirais qu'un temps de détention; mais Dieu en a décidé autrement; il me demande la vie et je me soumetts d'autant plus volontiers à ses décrets que je sais que Jésus-Christ est mort pour nous. Je remercie le Ciel de ce qu'il a bien voulu me donner une mère qui m'a élevé dans les principes de la vraie religion et qui n'avait pour but que de faire mon bonheur. Si je m'en suis écarté, ne croyez pas que l'incrédulité en fût le motif, c'était autant le respect humain que les mauvais exemples que j'avais sous les yeux; mais le temps m'ayant ramené, j'espère beaucoup en la miséricorde de Dieu. C'est pourquoi je vous demande pardon de tous les mécontentements, les impatiences et les scandales que je vous ai occasionnés, à vous, ma chère maman, à mon cher papa, à ma chère sœur et à toutes les personnes qui me connaissent, comme je pardonne à mes ennemis ce qu'ils m'ont fait. Oui, je fais encore ma profession de foi, je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine. Adieu, ma chère maman, et vous, ma chère sœur. Je mourrais encore content, si j'avais le bonheur de vous serrer dans mes bras, en vous exprimant ma reconnais-

¹ Je pourrais citer des lettres du chevalier de Tredern de Lézerec, de M. le Vicomte de la Houssaye, de M. Dubois de Beauregard, du comte de Roquefeuil, où des sentiments analogues sont exprimés avec une piété non moins touchante.

sance de votre tendresse. Mon cousin partage le même sort et meurt dans les mêmes sentiments que moi ¹. Adieu, encore une fois, chères amies. Quand vous recevrez cette lettre, je ne serai plus. »

Encore une citation, elle sera la dernière. Louis de la Villeloays, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, écrivit à son vieux père ces quelques lignes : — « Quel que soit, ô mon père, le sort de votre malheureux fils, sa résignation aux décrets de la Providence est entière, et j'espère en la miséricorde de Dieu. Les motifs de ma mort adouciront vos regrets ; je me recommande à vos prières et à celles de mes sœurs, et vous assure de ma tendresse et de mon respect jusqu'à mon dernier soupir. »

Ce billet, remis à ses geôliers, fut envoyé par eux aux administrateurs de Pontivy, où le vieillard demeurait. On le mande aussitôt au district : — « Sais-tu, lui dit-on, où est ton fils le marin ? » Et sur sa réponse qu'il l'ignore : — « Eh bien ! ajoute le citoyen magistrat, tu n'en seras plus inquiet. » — Et il donne au malheureux père le billet fatal ².

Le même genre de délicatesse avait fait écrire au dos d'une lettre qu'une des victimes, *Bernard-Marie Jouan de Kervenoaël*, écrivait à son frère : — « Citoyen, ton malheureux frère a été *expédié selon la loi*. Il est mort à Quiberon, le 12 thermidor, à 9 heures du soir³. »

¹ Henri de Viart, élève de marine comme lui. Charles de Viart eût pu profiter du sursis en se rajeunissant de quelques mois. Il ne voulut pas tromper ses juges. Son oncle le comte de Viart, major de vaisseau, mourut avec eux.

² *Innocent-Anne-Louis* de la Villeloays de la Villéan, né à Pontivy, le 20 août 1753, était fils de *Jean-Marie*, ancien sénéchal de Rostrenen, et de demoiselle *Reine du Taya*. Nous reviendrons sur sa famille.

³ La lettre de Bernard de Kervenoaël, lettre dans laquelle il annonçait sa mort pour le soir même, et il ne se trompait pas, contient le passage suivant : « Le gouvernement anglais, nous ayant fait prendre les armes, a eu la barbarie, après nous avoir dit que nous allions à Jersey, de nous jeter sur les côtes de ma province, où je ne comptais rentrer qu'à la paix, au moyen d'un décret d'amnistie que la générosité française ne refusera pas à des malheureux qui n'ont que trop souffert depuis qu'ils en sont éloignés. Mais la Providence en a décidé autrement ; il faut se sou-

Nous avons vu ce qu'étaient les victimes; voilà ce qu'étaient les bourreaux!

Et c'était surtout dans les rangs des administrations civiles que se manifestait cette froide, cette insultante cruauté. Laisée à elle-même l'armée eût été généreuse, et, à part un petit nombre, elle le fut autant qu'elle pouvait l'être. La générosité est la compagne habituelle de la bravoure. Aussi les soldats se prêtaient-ils aux évasions; les officiers, ceux mêmes qui se soumièrent au rôle odieux des commissions militaires, murmuraient hautement. — « Je ne trouve plus, dans la garnison, écrivait le général Lemoine, le 28 thermidor, aucun officier pour remplacer les juges-commissaires que j'ai été forcé de destituer. » — Et que lui répondaient les représentants du peuple? — Jugez et fusillez toujours. — Ce fut même quelques jours après cette lettre que la Convention donna l'ordre de conduire à la mort tous les jeunes gens émigrés avant l'âge de seize ans, pour lesquels il y avait eu jusque-là sursis.

« On a fait un reproche à la Convention, dit froidement Le Bas, d'avoir fait passer par les armes les prisonniers de Quiberon; mais *pouvait-elle agir autrement? Devait-elle hésiter à châtier sévèrement ces hommes impies qui venaient, à l'aide de l'étranger, porter la guerre civile dans leur pays, et ne craignaient pas de répandre eux-mêmes le sang de leurs concitoyens* ? »

Nous voudrions bien savoir qui avait commencé à verser le sang, si c'étaient ceux qu'on appelait des *impies* ou ceux qui se donnaient apparemment pour des saints! Nous aimerions à savoir ce que ces rudes justiciers eussent écrit de l'Assemblée actuelle, si, après les horreurs de la Commune, elle eût fait passer par les armes, suivant leur mot, tous ceux qui avaient

mettre. » Je remarque également dans la lettre du chevalier de la Violaye, ces mots : « amenés en France sans le savoir. » Le but vrai de l'expédition était donc ignoré.

La lettre de Bernard de Kervenoael se distingue d'ailleurs, comme les autres, par la vivacité des sentiments de famille et le calme de la résignation.

¹ *Univers. — France. — Dictionnaire encyclopédique. V. Quiberon,*

profité de la ruine de la France et de la présence de l'étranger pour porter une main parricide sur la patrie. Resterait ensuite une seconde question à résoudre. Où était, il y a quatre-vingts ans, au temps de la déesse Raison et de Tallien, lorsqu'il n'y avait de permis, en fait de religion, que la chasse aux prêtres, et qu'à peine sorti de la Terreur, on était en pleine marche vers Sinnamari, où était la liberté et où était l'esclavage ? où étaient les impies et où étaient les autres ?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La suite prochainement.)



I

PAUL HAY DU CHASTELET *

(1592 - 1636)

III

Le procès du maréchal de Marillac.

Nous arrivons à l'événement le plus important, le plus connu, et le plus diversement apprécié de la vie de Paul du Chastelet: au procès du maréchal de Marillac; mais avant d'en retracer l'histoire, quelques détails préliminaires ne seront pas déplacés, pour mieux faire saisir la véritable physionomie de ce procès.

Frère de l'intègre garde des sceaux à qui le prince de Condé appliquait ces paroles de l'Écriture: *Innocens manibus et mundo corde*, Louis de Marillac, né d'une bonne famille d'Auvergne en 1572, sert comme gentilhomme ordinaire de la chambre du roi sous Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis. Nommé maréchal de camp à l'affaire des Ponts-de-Cé, en 1620, il eut une part active aux opérations du siège de la Rochelle, et quoique Richelieu l'accuse d'en avoir fait manquer

* Voir les livraisons de juin 1873, pp. 418-427, de juillet, pp. 66-79, et d'août, pp. 155-169.

une partie, il fut bientôt pourvu du commandement de l'armée de Champagne, du gouvernement de Verdun, et le roi le fit maréchal de France en 1629. Malheureusement la fortune personnelle de Louis de Marillac, qui avait cependant épousé jadis une Catherine de Médicis, de la branche cadette, n'était pas considérable. L'augmentation de ses dépenses pendant son séjour en Champagne, donna lieu d'attirer l'attention publique sur des levées de contribution et sur des marchés peu réguliers. Marillac, dont l'ambition croissait avec la fortune, pensa que tout lui serait pardonné s'il arrivait au pouvoir, et pendant la maladie de Louis XIII, en 1630, il organisa, de concert avec la reine-mère et son frère le garde des sceaux, un complot pour renverser le tout-puissant Richelieu. On sait comment le cardinal déjoua toutes ces intrigues dans la fameuse journée des Dupes. Les deux Marillac furent arrêtés, le garde des sceaux à sa résidence de Glatigny, et le maréchal au camp de Foglezzo en Piémont, où Schomberg partageait avec lui le commandement de l'armée d'Italie. Mais ces arrestations ne suffisaient pas à l'implacable vainqueur; il lui fallait, pour établir son autorité par la crainte, frapper un coup mémorable qui prévînt à l'avenir les machinations et les complots. L'intégrité du garde des sceaux n'offrant aucune prise à la justice, et les opérations de son frère en Champagne prêtant au contraire des armes terribles contre lui, la perte du maréchal fut résolue. Les crimes de concussion et de péculat devaient couvrir celui de lèse-éminence.

D'Italie, le maréchal de Marillac fut amené au château de Sainte-Menehould, et dès le mois de janvier 1631, deux maîtres des requêtes, MM. de Laffemas et de Moricq, furent nommés commissaires pour instruire le procès; le premier devait se charger de l'inventaire des papiers du maréchal; le second devait aller en Champagne, prendre des informations sur les levées de contributions et sur les dépenses de construction de la citadelle de Verdun. Marillac appela de suite au Parlement, de la procédure des deux commissaires; le procureur général Molé posa des conclusions favorables, et le Parlement fit droit à la

requête, disant que le maréchal n'était justiciable que devant la cour souveraine; mais un arrêt du conseil, en date du 6 février, cassa celui du Parlement et interdit de troubler les commissaires dans l'exercice de leurs fonctions; un second arrêt du Parlement en faveur de l'appel du maréchal fut encore cassé, le 22, par un second arrêt du conseil. Le cardinal craignait que, dans le but de lui montrer son hostilité, la haute cour de Paris ne renvoyât Marillac des fins de la poursuite.

Pour en finir par un coup d'autorité, Richelieu fit intervenir directement le roi, et par lettres patentes du 13 mai 1631, enregistrées le 20 au parlement de Dijon, une chambre de justice fut établie pour juger le procès du maréchal. Elle se composait de quatre maîtres des requêtes, les sieurs de Moricq, Paul Hay du Chastelet, de Paris et de Laffemas, et de treize conseillers du parlement de Bourgogne. Les magistrats devaient être au moins dix pour pouvoir prononcer des jugements. Le premier projet du cardinal avait été de faire assembler la commission extraordinaire à Dijon; il y eut même des ordres expédiés pour que le maréchal y fût transféré; mais une maladie contagieuse qui régnait alors en Bourgogne empêcha l'exécution de ce dessein, et, par lettres du 2 juillet 1631, la chambre de justice dont faisait partie du Chastelet eut ordre de tenir ses séances à Verdun, où le maréchal fut conduit le 28 juin.

Marillac commença par recuser toute la chambre en masse, comme incompétente, et chacun de ses membres en particulier. Il prétendait que le choix des conseillers du parlement de Dijon était affecté, et qu'on n'avait pas suivi l'ordre du tableau, afin de choisir de préférence ceux de ces magistrats qui étaient les ennemis déclarés du garde des sceaux son frère, et les siens, parce que les troupes qu'il commandait dans les trois évêchés, avaient, en passant par la Bourgogne pour aller en Italie, fait quelques dégâts sur leurs terres. Tous ces motifs sont déposés dans un long factum qu'il adressa au parlement de Paris.

« La vraie justice, dit Marillac, consiste non-seulement dans la droiture du jugement rendu, mais encore dans la forme,

qui ne permet pas d'ôter aux accusés leurs juges naturels et légitimes pour en substituer d'autres, qu'on peut soupçonner d'être choisis au gré des parties secrètes de celui qu'on veut perdre. . . » Par arrêt du 4 septembre 1631, le Parlement, pour la troisième fois, le reçut appelant et fit défense aux commissaires du roi de continuer la procédure. Un troisième arrêt du conseil, en date du 12 septembre, cassa l'arrêt de la cour, et suspendit de ses fonctions le procureur général Molé, qui avait encore posé des conclusions favorables. Le 16, M. de Morigé et le conseiller de Bretagne qui avait remplacé Laffemas reçurent ordre de passer outre à l'instruction, et la chambre employa plusieurs mois de l'automne, sans autre occupation que celle de prononcer sur les faits personnels que le maréchal alléguait contre tous les commissaires pour les récuser. Ses requêtes faisaient naître tous les jours de nouvelles difficultés; et l'on s'aperçut bientôt que le procès pourrait ne pas avoir de fin, quand la chambre, le 10 novembre, octroya au maréchal, conformément à une coutume du parlement de Bourgogne, un arrêt qui l'admettait à la preuve de ses faits justificatifs, avant que l'instruction fût complète. Cela lui permettait de prolonger à l'infini les informations qu'on l'autorisait à faire pour sa décharge.

La chambre se sépara vers le 15 novembre, et fut quelque temps sans se rassembler. Dans l'intervalle, le roi se fit rapporter dans son conseil les requêtes de récusation présentées par le maréchal avec les arrêts de la chambre intervenus sur ces requêtes, et pour montrer qu'aucun parti pris n'existait dans l'espèce, pour en imposer au public, et ne plus donner de prétextes aux oppositions sans cesse renaissantes de Marillac, on décida qu'il serait fait droit à quelques-unes de ces récusations. On a rarement insisté sur ce point dans les comptes rendus du procès de Marillac. Il a pourtant une importance toute particulière. Du Chastelet fut maintenu au nombre des juges.

Cependant, l'instruction du procès ayant été terminée à Verdun, le cardinal, mécontent de l'arrêt de la Chambre, qui admettait le maréchal à la preuve de ses faits justificatifs, réso-

lut de transférer le tribunal à Pontoise, pour qu'il fût plus près de la cour. On répondait ainsi à un grief plusieurs fois articulé par Marillac, prétendant qu'une chambre établie au bout du royaume devait plus facilement obéir aux influences ministérielles. Le maréchal fut donc transporté au château de Pontoise; mais le commissaire de Moricq étant venu examiner le lieu des séances de la chambre, trouva qu'il n'était pas convenable de siéger dans un château où se tenait garnison. Il choisit en conséquence l'officialité pour lieu de séances: puis la difficulté d'y conduire le maréchal pour l'interroger fit prendre une nouvelle décision. On craignit peut-être - aussi, raconte l'historien le Vassor, qu'une religieuse carmélite de Pontoise, nièce du maréchal et fort considérée dans la ville, ne trouvât moyen de faire échapper son oncle. Ce qu'il y a de certain, c'est que Richelieu ordonna brusquement que la chambre de justice siégerait près de lui en son château de Ruel. C'était un choix bizarre, et sur lequel la critique devait largement s'exercer: mais rien ne résistait au tout-puissant ministre. De nouvelles lettres patentes datées du commencement de mars 1632, établirent à la suite de cette décision une nouvelle chambre à Ruel. Elle était composée de: Châteauneuf, garde des sceaux, président; de quatre conseillers d'État; de quatre maîtres des requêtes, parmi lesquels Hay du Chastelet, du président au parlement de Bourgogne et de douze conseillers à ce parlement, dont le sieur de Bretagne, rapporteur, et M. de Moricq.

La chambre de Ruel tint sa première séance le 11 mars 1632. Le duc d'Orléans avait envoyé dire aux deux rapporteurs du procès qu'on leur casserait la tête d'un coup de pistolet s'ils s'éloignaient tant soit peu des règles de la justice dans les fonctions de leur charge, et tous les juges avaient reçu des menaces écrites, soit de la part de Gaston, soit de la part de la reine-mère; mais on n'en tint nul compte. Toutefois, pour gagner du temps, Marillac usa devant la nouvelle chambre de son procédé habituel, et présenta trois requêtes de récusation: la première contre le garde des sceaux successeur de son frère, et person-

nellement intéressé à le décrier, la seconde contre M. de Bullion, son ennemi déclaré; la troisième contre Paul du Chastelet, qui avait avoué à plusieurs personnes avoir composé la fameuse prose en rimes latines, et deux autres des commissaires. Ces trois requêtes évoquées au conseil le 22 mars 1632, furent déclarées impertinentes et inadmissibles, puis ordre fut donné de procéder sans délai.

Les membres de la chambre de justice employèrent deux mois entiers à examiner les informations; chacun d'eux en fit un extrait qui était aussi ample que ceux des rapporteurs, et tous les chefs d'accusation furent réunis en un faisceau pour le jugement. Du Chastelet les énumère ainsi dans les *Observations* qu'il publia plus tard sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac; quoique ce morceau soit un peu long, nous le citerons en entier pour donner à la fois un spécimen du style polémique du maître des requêtes, et le résumé des griefs articulés contre l'illustre prisonnier :

« Il (Marillac) commence toutes ses défenses devant le prévost des marchands et les eschevins de la ville et les officiers du Chastelet de Paris, par ces termes : *que c'étoit une chose estrange, ne s'agissant dans tout son procès que de foing, de pierre, de bois et de chaux, et qu'il n'y avoit pas en tout cela de quoy faire fouetter un laquais*. Si tout le monde n'avoit veu les défenses que l'accusé fit publier; si par le factum de son procès, où son conseil a fait ce qu'il a pu pour atténuer ses crimes, il n'en eust recogneu que trop pour estre déclaré coupable, et puny comme il a esté, cette déclaration m'estonneroit moins, estant une suite de ses premiers déguisemens; mais après s'estre accusé si publiquement des voleries commises par luy sur la nourriture et payement des gens de guerre, des divertissemens à son profit du fonds destiné pour les ouvrages et travaux de la citadelle de Verdun, et après qu'il s'est déchargé des levées de deniers qu'il a faictes, sur les ordres exprès qu'il dit avoir eu de sa Majesté quelle conformité trouvera-t-on d'une justification à l'autre ? *Près de trois cent mille livres de larcins sur les fortifications, cent*

mille livres d'exaction sur les communautez, et le butin énorme qu'il a fait sur le pain de munition ens années 1624, 1625, 1629, 1630, sont-ce des fautes de laquais? Est-ce une chose estrange qu'on l'ait poursuivy comme on a fait sur tant de faussetez et de suppositions de noms de personnes, de quittances, de marchez, d'enchères, d'adjudications et de roolles des gens de guerre, et sur toutes les impostures, qu'il a faictes pour couvrir ses voleries? Toutes les corvées auxquelles il a contraint les peuples pour en mettre les salaires en sa bourse, autrefois punies de mort par les lois romaines, les mauvais traitemens qu'il faisoit aux sujets du roy, qui n'avoient point racheté de luy l'exemption des logemens des gens de guerre, et toutes les foules que tant de communautez ont souffertes pour ce sujet, passeront-elles aussi doucement sous le titre d'un délit de foing et de fagots? Luy qui vouloit estre tenu pour le plus grand homme d'ordre qui fust jamais, pouvoit-il ignorer la rigueur de l'ordonnance, qui veut que tous les chefs qui prennent de l'argent dans les villages pour les logemens, soient punis de mort sans rémission ny espérance de grâce? l'oppression d'un seul passage est-elle esgale à celle d'une garnison? La crainte et la terreur de l'une et de l'autre peut-elle faire un mesme effect en l'esprit d'un misérable peuple qui ne refuse rien pour se décharger de l'orage sur ses voisins? Quand il souffrait qu'un régiment vécust à discrétion dans une bourgade pour la réduire à une contribution annuelle, aussi bien que les autres qui payoient sa protection à beaux deniers comptant ou constituez, est-ce crime de paille?... »

Marillac prétendait que tout ce que l'accusation lui imputait à crime était pratiqué journellement par tous les chefs d'armée; et c'était en cela qu'il ne trouvait pas de quoi fouetter un laquais. Il est probable que sans l'affaire de la journée des Dupes, le maréchal n'aurait pas été poursuivi; mais parce que le prétexte de son arrestation fut politique, s'ensuivait-il qu'il n'était pas coupable, et des détournemens « de foing, de paille, de pierre, de bois et de chaux... » ne sont-ils pas plus répréhensibles

chez un général d'armée que chez un simple maréchal des logis?... En dehors de la haine politique de Richelieu, le procès de Marillac dut faire réfléchir plus d'un commandant de corps, et cet exemple impitoyable en corrigea peut-être plusieurs, au grand bénéfice des finances de l'État, aussi bien qu'à l'allègement des charges des populations.

Le 28 avril 1632 tout était prêt ; la chambre de justice appela Marillac pour procéder à son interrogatoire sur la sellette dans les formes ordinaires ; et le garde des sceaux lui ayant demandé le serment d'usage :

Messieurs, dit le maréchal, d'un ton grave et ferme, « je sçai l'honneur qui est dû à cette illustre compagnie où il y a plusieurs personnes d'un mérite distingué. Mais estant par la grâce de Dieu, né gentilhomme dans le parlement de Paris, et le Roy m'ayant élevé à la dignité de maréchal de France, je ne puis vous reconnoître pour mes juges naturels, ni vous honorer en cette qualité, après les protestations que j'ai faictes, et que je réitère encore. »

Puis il parla de ses diverses récusations, de la nécessité d'une juste défense et s'animant successivement, il apostropha directement le garde des sceaux, de Bullion et Paul du Chastelet.

Quoi qu'il arrive, dit-il en s'adressant à ce dernier, « je ne puis dissimuler que je vois avec horreur un certain homme assis sur les fleurs de lys de cette compagnie. La postérité le croira-t-elle, Messieurs, que l'auteur de cette prose, où la religion est tournée en ridicule, où l'on insulte aux cendres d'un prélat plus éminent par la sainteté de sa vie que par sa dignité, d'un cardinal dont la mémoire sera toujours en bénédiction dans l'Église ; où M. de Marillac mon frère est impudemment calomnié, où je suis mis au rang des brigands et des pendants, paroles dignes de la passion et de la rage de l'auteur ; la postérité le croira-t-elle, dis-je, que celui qui a composé cette infâme satire ait reçu le pouvoir de m'ôter l'honneur et la vie ? Je parle de vous, Chastelet ; vous vous êtes vanté tout publiquement, en présence de plusieurs personnes illustres, et vous l'avez confessé à quelques-uns de ces Messieurs, qui me permettront de les interpellier et de les prendre à témoins, que la prose est de votre façon. Cependant vous avez eu le front de le nier par un lasche parjure devant la personne sacrée du roy. Grand Dieu ! si pour le dernier comble de

l'oppression que je souffre, il faut encore qu'un tel homme soit mon juge, usez du pouvoir souverain que vous avez sur le cœur des hommes, faites que celui-ci soit aussi modéré sur le tribunal qu'il a été furieux en d'autres occasions... »

Étourdi de la violence d'une attaque si vigoureuse, du Chastelet ne répliqua rien sur le champ, mais quoique, suivant lui, « le temps soit la meilleure apologie de l'innocence », il ressentit bientôt qu'on ne peut de gaieté de cœur se laisser appeler parjure. Dans ses observations sur le procès, il affirme que le maréchal « ne s'emporta point devant ses juges au delà du respect, et qu'il descarga son esprit avec une grande modestie de ce qu'il avoit préparé dix mois auparavant pour leur dire » ; puis attribuant aux pamphlétaires de Bruxelles, « pasquins revêtus d'un drap mortuaire », la rédaction du discours précédent, il consacre une longue page à se libérer de l'accusation de faux serment, et proteste que jamais le roi ne lui demanda s'il était l'auteur de la prose. Laissons-le parler un instant pour se défendre.

« Marillac a écrit, dit Paul du Chastelet, et ses partisans l'ont semé parmy le peuple, que sa Majesté, voyant la requête de récusation qui luy fut présentée, contre le sieur du Chastelet, le fit jurer sur ce qu'elle contenoit, qui est une chose fausse et controuvée pour feindre quelque prétexte de calomnie. Par arrest donné à la chambre de Verdun, les mesmes récusations avoient esté (pour user de ses termes) déclarées non admissibles en preuve ; par autre arrest du Conseil, le Roy estant à Metz, on avoit débouté Marillac avec justice du serment qu'il demandoit sur ces mesmes faicts. Bien qu'il ne vueille point confesser que l'on ayt observé la moindre des règles ordinaires pour les procédures criminelles, néantmoins il maintient pour cette fois qu'en sa faveur le roy a introduit une forme inusitée, hors du temps, et sans exemple, pour donner quelque couleur à l'accusation de ce faux serment, qu'il suppose contre toute vérité avoir été fait devant sa Majesté : Quoy qu'elle et tout son Conseil sçachent fort bien que sur cette récusation terminée

deux fois à Verdun et à Metz et représentée à Saint-Germain pour la troisième, il y fust répondu seulement que c'estoit une chose décidée par la chambre, sans la devoir examiner davantage, l'auteur ne laisse pas de donner pour assuré que sur cette mesme récusation, il fut commis par le sieur du Chastelet un parjure devant sa Majesté, *qui jamais ne luy parla de ce chef là, ny de serment*, outre que le cours et l'estat de cette affaire ne permettoient pas que l'on y procédast de cette sorte... L'honneur que sa Majesté luy fait de s'en servir encore, doit satisfaire à cette infâme supposition. »

Cette défense nous semble suffisante, et l'accusation de parjure a dû être un moyen mis en avant par le conseil de Marillac pour obtenir plus facilement gain de cause dans une requête de récusation. Le maréchal terminait en effet son discours par une requête de récusation générale de la chambre, fondée sur ce que ses lettres d'établissement n'avaient pas été enregistrées dans une chambre souveraine, tandis que les lettres de la chambre de Verdun l'avaient été au parlement de Bourgogne. Il se retira ensuite sans avoir subi aucun interrogatoire.

La chambre délibéra sur la requête, et il fut arrêté que l'on dresserait procès-verbal de tout ce qui venait de se passer : la requête fut envoyée à Saint-Germain, et le lendemain 29 avril, un arrêt débouta le maréchal, qui, mandé le 30 devant la chambre, subit un interrogatoire de trois jours.

On arrivait au moment critique, tout était disposé pour le jugement; mais on semblait en craindre les conséquences. Dans la première semaine de mai, tous les commissaires de la chambre se rendirent à Saint-Germain pour recevoir les ordres du roi. Louis XIII leur répondit froidement qu'il ne leur demandait qu'une chose, « de juger le maréchal avec la même justice qu'ils rendraient aux moindres de ses sujets. »

Cependant il était si avéré que Paul du Chastelet était l'auteur de la prose rimée, que les amis du maréchal tentèrent un dernier effort pour le faire éliminer du nombre des juges. Ils dressèrent une requête au nom de Marillac, et comme celui-ci était

au secret, ils en préparèrent une seconde en leur nom, les joignirent ensemble et les présentèrent aux deux rapporteurs, le 6 mai, à l'entrée de la chambre, après avoir averti tous les commissaires. La requête, écrite au nom de Marillac, contenait en substance « que depuis trois jours, le sieur du Chastelet, entraîné par la force de la vérité, était convenu lui-même qu'il ne pouvait avec bienséance être juge du maréchal; qu'il s'était adressé au sieur de Bullion, pour faire trouver bon à M. le garde des sceaux qu'il s'abstint du jugement; que d'ailleurs, étant à Châtillon-sur-Seine, il avait dit publiquement que le maréchal de Marillac et le garde des sceaux son frère étaient si méchants et si voleurs, que, s'ils passaient jamais par ses mains, ils n'en sortiraient qu'avec un arrêt de mort. » Plusieurs conseillers, dit le P. Daniel d'après un manuscrit du procès favorable à l'accusé, pensaient qu'avant d'opiner sur cette affaire, du Chastelet devait se retirer puisque la délibération l'intéressait particulièrement; mais celui-ci aurait déclaré qu'il ne sortirait point de sa place parce qu'il ne pouvait ni ne devait la quitter; sur quoi l'on décida que la requête serait portée au conseil par le garde des sceaux et quelques-uns des commissaires. Appelé à Saint-Germain pour s'expliquer sur les faits allégués contre lui, « du Chastelet, d'après le même manuscrit, se défendit mal et fut forcé de convenir qu'il avait fait l'ouvrage et tenu les discours qu'on lui reprochait. On ne prononça point sur la requête, mais le sieur du Chastelet étant sorti du château pour aller chez le cardinal, fut arrêté par un exempt des gardes, qui le mena prisonnier au château de Noisy. Il y demeura jusqu'à ce que le procès fût jugé, et quelque temps après on le conduisit au château de Tours... »

Le motif véritable de l'emprisonnement de Paul du Chastelet est toujours resté un mystère; chacun a brodé sa légende à ce sujet, et le thème le plus accrédité aujourd'hui parmi les historiens et surtout parmi les biographes, c'est que le maître des requêtes, ne voulant pas prononcer l'arrêt de mort de Marillac, lui avait suggéré de son propre mouvement la requête de récu-

sation, et même avait composé la prose rimée pour lui donner un prétexte plausible, procédé qui aurait singulièrement déplu à Richelieu.

Cette version nous paraît peu probable dans son intégrité. La prose rimée était composée depuis près d'un an, et trois requêtes de récusation avaient été présentées contre du Chastelet, qui, sans les prendre au sérieux, était demeuré sur son siège de juge. Il nous est impossible d'admettre qu'il ait composé la prose rimée pour donner à Marillac un prétexte de le récuser : les polémiques engagées des deux côtés au sujet de cette prose, et surtout au sujet du faux serment devant le Roi, nous en semblent une preuve suffisante. Du reste Pellisson, qui avait pu prendre près des contemporains des renseignements aussi exacts que possible, dit simplement : « J'ai su de bonne part de quelle sorte il en parlait avec ses plus familiers amis et j'en ai eu des mémoires très-particuliers qui se réduisent en un mot à ceci, que, désirant de se tirer du nombre des juges, il avait fait lui-même suggérer cette requête de récusation au maréchal, et que son artifice, ayant été découvert par des personnes puissantes, qui lui étaient ennemies, excita le courroux du Roi. » De son côté, la *Gazette de France*, qui paraissait seulement depuis l'année précédente, se borne à dire que le maître des requêtes ayant d'abord nié être l'auteur de certaine prose injurieuse à l'accusé, puis l'ayant reconnu, « cela avait donné sujet au roi de le faire arrêter : sa justice ne pouvant souffrir et moins encore autoriser le mensonge en une matière de telle importance... » Mais il n'est point question de faux serment, ni de négation devant Louis XIII.

Malheureusement Paul du Chastelet, dans les observations qu'il a écrites sur le procès de Marillac, est peu explicite au sujet de son arrestation, il se contente de taxer d'inexactitude le récit de l'affaire de la dernière récusation, tel que le rapportent les partisans du maréchal ; mais s'il proteste toujours n'avoir point fait de faux serment devant le roi, il ne nous éclaire point sur le motif de son emprisonnement.

Aussi l'abbé de Saint-Germain n'eut garde de ne pas tirer

parti de ce silence en l'attaquant avec violence dans sa *Vérité défendue* :

Le sieur Hay, qui est bien informé de tout ce qui touche le sieur du Chastelet, l'eût bien obligé s'il eût voulu dire pourquoi ce bon commissaire, qu'il dit être si saint et si juste, fut emprisonné par le commandement de Louis le Juste. Cette raison est demeurée dans sa plume, qui a laissé couler *que le garde des sceaux de Chasteauneuf lui mesme se donna la peine de l'arrestier* : il fait faire l'office de prévôt au chef de la justice de France, pour prendre une personne de grande considération. Il dit aussi *que ce garde des sceaux estoit son ennemy*. O le malheureux homme ! qui a pour ennemis tous ceux qui sont en cette charge, auxquels sans doute son esprit brouillon a été suspect ! »

Voici du reste la rectification du prisonnier :

• Le maréchal écrit faussement, dit-il, que le sieur du Chastelet ne se voulut jamais lever de sa place pour laisser opiner sur la requête présentée contre luy, le jour qu'il fust arrêté ; et toutefois, sans qu'il fust mis en délibération, ny mesme proposé par aucun de la compagnie, il se leva de son mouvement. Trop de gens eurent la connaissance de cette retraite, qui fut assez bien relevée, pour ne luy point reprocher cette passion extraordinaire par un mensonge si facile à détruire ; il veut encore qu'il fut ouy devant sa majesté la mesme après-dinée, ce qui ne fut point et ne devoit pas être, après le rapport que le garde des sceaux qui ne l'aimait pas avoit fait au roy de ce qui s'estoit passé. La créance qui est due à un homme dans cette charge, et le principal honneur de cette haute magistrature d'estre la bouche du prince, donnoient avec raison une entière foy à ses paroles ; il le falloit tenir pour véritable ou ne s'en point servir . . .

• Il écrit aussi qu'il fust arrêté par un exempt des gardes au retour de chez le roy, et cependant il est très-certain qu'il n'y alla pas, et que ce fut le garde des sceaux lui-même qui voulut bien s'en donner la peine. Sa Relation porte contre toute vérité que le mesme exempt fust chargé de sa conduite, et pour manquer à dire vrai jusques aux choses indifférentes qui le touchent,

elle veut que le château de Noisy soit le premier lieu de sa détention, et toutefois il ne fut mené qu'à Villepreux. »

Ainsi, d'après du Chastelet lui-même, il n'alla point chez le roi; et, ce qui semble résulter de toute cette apologie, c'est que son arrestation aurait eu pour motif un rapport malveillant du garde des sceaux, sur son attitude dans l'affaire de la récusation. La vérité n'est pas très-facile à dégager au milieu de ces imbrogljos. Nous pensons, pour notre compte, que du Chastelet dut s'émouvoir du mouvement de l'opinion publique, qui trouvait étrange que l'auteur avoué de la prose rimée siégeât parmi les juges du maréchal. Pour ne point trop déplaire à Richelieu, vis-à-vis duquel il gardait cependant une certaine indépendance d'attitude, du Chastelet attendit jusqu'au dernier moment, et nous ne sommes pas éloigné de croire qu'arrivé à la limite fatale du procès, il ait en effet suggéré lui-même aux amis du maréchal la quatrième requête de récusation, dans l'intention, si elle était rejetée, de se retirer de lui-même. Une indiscretion fit connaître probablement ce projet au garde des sceaux, et comme Châteauneuf n'aimait pas l'esprit mordant du maître des requêtes, il en parla au cardinal et au roi à Saint-Germain. Furieux de voir un vote défavorable au maréchal lui échapper, Richelieu ordonna l'arrestation de son apologiste, et du Chastelet fut conduit à Villepreux. Le Vassor prétend que tout cela n'était que rouerie et complot préparé d'avance entre le maître des requêtes et le cardinal pour en imposer au public; mais nous avons peine à le croire; car du Chastelet resta fort longtemps en prison, et ne dut sa mise en liberté qu'à son livre des *Observations sur la vie et la mort de Marillac*, dans lesquelles il exaltait Richelieu et justifiait la condamnation du maréchal.

Deux jours après l'arrestation de Paul du Chastelet, Marillac fut en effet condamné à la peine de mort. Tous les juges avaient été d'accord sur l'accusation. Il fut à l'unanimité déclaré convaincu « de péculat, concussions, lèvements de deniers, exactions, faussetés, suppositions de quittances, foules et oppressions par lui faites sur les sujets du roi. » Il n'y eut division que sur

l'application de la peine: treize juges opinèrent pour la mort, et dix pour le bannissement ou prison perpétuelle avec privation de ses charges et biens. L'arrêt fut exécuté en place de Grève le 14 mai, et la seule faveur qu'on fit au maréchal fut de placer l'échafaud près du perron de l'Hôtel-de-ville, pour lui éviter le transport dans la charrette des condamnés.

Pontis prétend dans ses *Mémoires* que, « lorsqu'on vint dire au cardinal de Richelieu que le maréchal était condamné à mort, il dit qu'il n'aurait pas cru que cette affaire en dût venir jusque là; mais qu'il paraissait que les juges avaient des lumières que les autres n'avaient pas. C'est ainsi qu'après avoir employé tous les moyens possibles pour perdre celui qu'il n'aimait point, il voulut se justifier en apparence en jetant sur les juges la haine d'une condamnation que tout le public a attribuée à lui seul. . . »

Nous n'avons pas besoin de dire combien ce propos, attribué à Richelieu par un de ses ennemis et raconté depuis par tous les biographes de Marillac, nous paraît peu vraisemblable. Il suffit de lire la longue dissertation que le cardinal consacre à ce sujet dans ses *Mémoires*, pour s'en convaincre. Puisant des exemples dans l'ancienne histoire de France, Richelieu montre que Marillac n'est pas le premier grand officier de la couronne qui ait subi la peine capitale pour des malversations; et justifiant même l'établissement de la chambre de justice en dehors du Parlement, juge naturel du maréchal, il remarque « que les rois prédécesseurs de sa majesté en ont, en semblables occasions, ordinairement ainsi usé, et que cela est si juste, que le garde des sceaux de Marillac même en a fait une ordonnance de son code nouveau. . . »

Richelieu terminait ainsi par un argument sans réplique: le maréchal avait été d'avance condamné par son frère, et nous citerons pour notre garant ce passage de M. H. Martin, qui parle ainsi dans son *Histoire de France*:

« La plupart des généraux n'étaient point, en effet, plus scrupuleux que Marillac, et sa condamnation était inouïe, mai

elle était légale, comme pénalité, sinon comme juridiction : pour toute réponse, on n'eut qu'à lui montrer le code Micheau, rédigé par son frère ! Les sévères ordonnances de François I^{er} et des derniers Valois contre le péculat et la concussion y étaient renouvelées et aggravées. La peine de mort y était partout prodiguée. . . »

Beaucoup d'historiens, hostiles à Richelieu, lui ont vivement reproché d'avoir fait couler tant de sang illustre des Bouteville, des Marillac, des Montmorency, des Cinq-Mars. Mais en vérité la naissance met-elle au-dessus des lois ? et lorsqu'un duc et pair, un maréchal de France, ou un grand écuyer, aura ou volé, ou assassiné, ou appelé l'étranger sur le sol de la patrie, devratt-on l'absoudre à cause des hautes dignités dont il est revêtu ? Le cardinal a choisi ses victimes parmi ses ennemis politiques, c'est vrai, mais ces victimes étaient-elles innocentes ? et lorsque la violation des lois était à l'ordre du jour, ne fallait-il pas des exemples ? Au reste, Richelieu, quoi qu'en dise Pontis, n'a pas hésité à trouver méritée la condamnation de Marillac, et ces deux lignes de son *Testament politique* en font assez foi : « Vous fîtes trancher la tête au maréchal de Marillac, dit-il en s'adressant au roi, avec d'autant plus de raison, qu'ayant été condamné en justice, la constitution présente de l'État requérait un grand exemple. » C'est assez clair ; et nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, mais nous conseillerons de relire le chapitre V de la seconde partie du *Testament*, intitulé : « La peine et la récompense sont deux points tout à fait nécessaires à la conduite des États. » Après cette lecture, on sera convenablement édifié sur les idées de Richelieu à l'égard « des particuliers qui font gloire de mépriser les lois et les ordonnances d'un État. »

Mais revenons à Paul du Chastelet.

RENÉ KERVILER.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE SEIGNEUR DE BAZOGES *

III

Vive le Roi!

Dès le lendemain de son retour, le seigneur de Bazoges fit introduire dans le château les trente jeunes gens du bourg, exercés depuis longtemps par Hubert au maniement des armes, et qui savaient se servir de l'épée et de l'arquebuse aussi bien que les meilleurs soldats. La garnison se trouva ainsi au complet, et composée de cinquante solides et fidèles défenseurs. Hubert parcourut les six paroisses voisines de Bazoges, dont les populations, animées de la plus grande haine contre les Espagnols, avaient promis de se lever au premier signal pour la défense du château, et assurèrent ainsi un secours d'un millier d'hommes assez bien armés et habitués, pendant ces longues et tristes guerres, à laisser souvent la charrue pour prendre la pique et les faux emmanchées à l'envers. Hubert prévint en secret les chefs de paroisse de se tenir prêts pour le 26, et il convint avec eux que, si l'attaque avait lieu, le signal serait donné par un drapeau arboré au haut du donjon, pour être aperçu de tout le pays, et qu'alors le tocsin appellerait aux armes dans toutes les paroisses. Ces préparatifs terminés dans les trois jours qui précédèrent le lundi, le chevalier fit l'inspection des armes et des munitions qu'il avait au château et attendit.

Le lundi, au point du jour, le soldat qui veillait dans l'échauguette, au sommet du donjon, crut apercevoir dans le lointain, du

* Voir la livraison d'août, pp. 132-144.

côté de Ghantonay, une masse noire, qui semblait se mouvoir au milieu des brouillards du matin. Après un examen plus attentif, il reconnut avec certitude une troupe armée qui s'avancait lentement vers Bazoges, et, sans plus hésiter, il jeta le cri d'alarme. Le chevalier et Hubert étaient déjà debout, et se hâtèrent de monter à la plate-forme formant galerie au haut du donjon. Marie les y rejoignit promptement, et ce fut elle qui reconnut que cette troupe armée, signalée par le factionnaire, était bien réellement composée de soldats espagnols. Hubert hissa, sans perdre un instant, le drapeau qui devait servir de signal pour toute la contrée, et reçut l'ordre de faire sonner le tocsin, et d'introduire dans le préau quarante habitants du bourg, moins bien exercés que ceux qui étaient déjà depuis deux jours dans le château, mais qui pouvaient encore utilement contribuer à la défense des murailles de l'enceinte. Le chevalier leur distribua des armes, plaça habilement ses postes, et prit lui-même sa vieille et glorieuse armure. Ces préparatifs rapidement exécutés, il remonta à la plate-forme, où Marie était restée et avait continué ses observations.

— Mon père, dit Marie, ils marchent lentement, mais ils avancent toujours; dans une demi-heure, ils arriveront au bourg. Je les vois très-distinctement; ils ont en avant un petit corps de cavalerie, une cinquantaine de corselets de fer, et à leur tête cet odieux capitaine Alonzo. Ils sont suivis par cent ou cent cinquante fantassins, faciles à reconnaître à leurs casaques espagnoles et à la croix rouge de la Ligue. Mais entre l'infanterie et la cavalerie, j'aperçois des chevaux attelés à un lourd fardeau dont je ne me rends pas bien compte.

— Ma chère enfant, ne serait-ce point une pièce d'artillerie?...

— Oui... maintenant j'en suis certaine, c'est un gros canon qu'ils traînent péniblement dans les mauvais chemins et qui retarde leur marche.

— Voilà qui devient grave, murmura le chevalier, les murailles du château de Bazoges n'ont encore jamais subi l'attaque de ces maudits engins. J'espère qu'elles résisteront, et, dans tous les cas, l'ennemi

nous trouvera sur la brèche, et chaque pierre lui coûtera cher. Pour toi, Marie, tu serais trop exposée sur cette plate-forme, descends dans la grande salle ou dans ton oratoire. Tu y seras en sûreté pendant la lutte qui va avoir lieu, et où, s'il plaît à Dieu, nous serons victorieux.

— Non, mon père, je ne me cacherai pas, lorsque vous combattez pour moi. Votre sang coule dans mes veines et je n'ai pas peur. Je resterai ici, où du moins je peux rendre quelques services en signalant les préparatifs des Espagnols et tout ce qui se passera hors du château.

Cependant la colonne d'attaque avait continué sa marche ; elle approchait et touchait aux premières maisons du bourg. Mais d'un autre côté, le signal d'alarme arboré au haut du donjon avait été promptement aperçu, et déjà le tocsin sonnait dans toutes les paroisses voisines de Bazoges, et appelait aux armes les populations de la campagne.

Les Espagnols s'étaient arrêtés à l'entrée du bourg, et le capitaine Alonzo se présenta lui-même devant le pont-levis du château, suivi d'un trompette et avec le drapeau parlementaire.

— Je ne veux avoir aucun rapport avec cet aventurier, s'écria le chevalier ; qu'il se retire ou je fais tirer sur lui !

— Mon père, dit Marie, nous avons tout intérêt à gagner du temps. Je comprends votre répugnance, ne paraissez pas, mais laissez Hubert parlementer, et qu'il tâche de nous obtenir un armistice d'une heure ; ce délai suffira à nos défenseurs de la campagne pour arriver au secours du château.

Le chevalier fit signe qu'il consentait et Hubert descendit.

Quelques instants après, il revint. Le capitaine ne voulait traiter qu'avec le seigneur de Bazoges lui-même ; il protestait, d'ailleurs, de son respect pour lui, se mettait aux pieds de la noble châtelaine, et assurait qu'il se présentait en ami, pour obtenir l'entrée du château et le mettre à l'abri d'une attaque des protestants ; mais il ajoutait qu'un ordre formel de la Ligue le mettait dans l'obligation de recourir à la force si ses instances n'étaient pas écoutées. Enfin ,

il n'avait pas voulu consentir à une suspension d'une heure, et n'avait accordé qu'une demi-heure.

— Il n'aura de nous que des arquebusades et des coups d'épée, dit le chevalier. Hubert, fais barricader fortement la cour intérieure. Malgré leur canon, avec l'aide de Dieu, nous résisterons assez longtemps, pour laisser arriver le secours annoncé déjà par le tocsin qui bat de tous côtés ; ils auront fort à faire, lorsqu'ils seront ainsi pris entre deux feux.

Dom Alonzo avait rejoint sa troupe, arrêtée à l'entrée du bourg sous le commandement du lieutenant Gomez, officier aux moustaches grises, longtemps simple sergent dans les vieilles bandes des guerres d'Italie.

— Gomez, dit le capitaine, le tocsin qui bat dans tous les clochers autour de nous, nous prévient qu'un essaim de guêpes va tout à l'heure bourdonner à nos oreilles. Vous savez comment on fait taire les *mahustres*, lorsqu'ils deviennent gênants. Placez vingt hommes à chaque entrée du bourg ; lorsque le moment sera venu, ils chargeront sur cette *ribaudaille* de manière à la dégoûter du jeu, et à nous en débarrasser. La prise du château nous donnera plus de mal, et pourtant, il faut que dans deux heures il soit à nous, de gré ou de force. Ecoutez bien mes ordres et faites-les exécuter.

J'ai remarqué une grande maison, en face du château, à cinquante pas du pont-levis ; vous l'occuperez avec cinquante arquebusiers. Dans la cour qui en dépend, vous placerez notre pièce d'artillerie, sur laquelle je compte surtout pour broyer ces vieilles murailles ; vous percerez le mur qui donne sur la place, en face du château. Il servira d'embrasure au canon, qui sera ainsi à l'abri des arquebuses, et qui, s'il est bien dirigé, doit, au bout de quelques volées, couper les chaînes du pont-levis, briser la porte de fer, et faire une large brèche dans les murs. Ce sera là notre attaque principale. Comme diversion, trente hommes se jeteront plus loin dans les fossés avec des échelles, escaladeront le mur d'enceinte, qui a trop d'étendue pour être bien défendu. Une fois maîtres du préau, ils nous aideront dans l'attaque du donjon. Je laisserai à tout événement la plus forte portion de notre cavalerie en bataille,

à cent pas du château, pour se porter où besoin sera. Pour moi, je commanderai la colonne qui se présentera sur la brèche lorsqu'elle sera praticable ; mais dites bien à nos gens que si, comme je l'espère, nous prenons le château, je défends, sous peine de mort, toute espèce de pillage et de désordre, et j'ordonne les plus grands ménagements pour le vieux chevalier, et les plus respectueux égards pour la noble châtelaine. Vous savez que ces ménagements sont peu dans mes habitudes, mais ici, j'ai des motifs personnels pour agir ainsi. Au reste, avec les moyens dont nous disposons, nous n'avons pas besoin de plus de deux heures pour être les maîtres du château. L'attaque commençant à sept heures, nous pourrons à neuf ou dix heures continuer notre marche sur l'Aiguillon, et nous y arriverons sûrement avant trois heures du soir, moment fixé pour le débarquement que nous attendons. Je laisserai ici une garnison de cinquante hommes et la pièce de canon, qui va nous être très-utile, mais qui retarde beaucoup notre marche. En revenant de la mer, nous déposerons ici nos munitions et notre gros bagage. J'ai accordé une suspension d'hostilités d'une demi-heure. Je connais trop bien l'entêtement du vieux chevalier, pour espérer qu'il nous ouvrira les portes du château, mais ce délai nous était nécessaire pour faire tous nos préparatifs. Allez, profitez du temps, et qu'il ne soit pas tiré un seul coup d'arquebuse avant que je n'en aie donné le signal.

Le lieutenant Gomez s'éloigna pour exécuter ces ordres, et les Espagnols, abrités par les maisons, disposèrent tout en silence pour la prochaine attaque.

La demi-heure venait d'expirer, lorsqu'on entendit un grand bruit à l'une des entrées du bourg de Bazoges. Deux cents habitants d'une paroisse voisine, sans attendre l'arrivée des autres contingents, avaient voulu forcer le passage et venaient d'être repoussés. Le chevalier, témoin de ce premier échec, se désolait d'une imprudence qui pouvait tout compromettre, si chaque paroisse se faisait ainsi écraser en détail.

— Mais, mon père, les voilà qui se rallient ; ils se jettent dans les jardins et dans les maisons et s'y retranchent.

— A la bonne heure ! ma chère enfant, ils peuvent ainsi attendre les autres, et en faisant tous ensemble un grand effort, nous repousserons ces Espagnols, qui sont peu nombreux.

— Mon père, ne voyez-vous pas sur la route de la Caillère des nuages de poussière qui semblent soulevés par un corps de cavalerie ?

— C'est une illusion, répondit le chevalier. Je connais les plans de nos amis de Fontenay, et aucun secours ne peut nous venir de ce côté-là.

— Pourtant, reprit Marie, je ne me trompe pas. Je reconnais maintenant la cavalerie royale ; je vois distinctement une cinquantaine de lances en première ligne et au moins cent arquebusiers à cheval. Cette troupe avance au galop, sous les ordres d'un chef dont le casque est orné d'un panache blanc. Je vois aussi, à dix pas en avant, un chevalier armé de toutes pièces, dont l'armure est entièrement noire, et qui semble par ses gestes exciter la troupe à précipiter encore davantage sa marche. — Les voilà qui arrivent. — Dans quelques instants ils seront dans le bourg. Mais leur approche a été signalée à l'ennemi. Le capitaine Alonzo remonte précipitamment à cheval et se met à la tête de ses cavaliers, restés en bataille sur la place. Le détachement espagnol, placé à la principale entrée du bourg, est renversé et mis en fuite. Les paysans, avec de grands cris, se joignent à leurs libérateurs. Ils arrivent, ils arrivent, rapides comme la foudre, le chevalier noir toujours en avant. Le capitaine Alonzo se précipite à sa rencontre, lui tire à six pas un coup de pistolet et le manque. Le chevalier le frappe de sa lance et le renverse mort à ses pieds. Je ne peux plus rien distinguer dans cette affreuse mêlée. O mon Dieu, ayez pitié de nous, et donnez la victoire à nos défenseurs !

Mais le seigneur de Bazoges n'écoutait plus ; il était déjà descendu dans la cour du château.

— Sortons tous ! s'écriait-il. . . Joignons-nous à nos amis, combattons avec eux. Allons, Hubert, fais baisser à l'instant le pont-levis ; et que pas un homme ne reste derrière les murs.

Le pont-levis s'abaissa et le vieux chevalier, l'épée nue à la main,

se précipita en avant, suivi de toute la garnison du château. Mais lorsqu'il arriva sur le théâtre de la lutte, tout était déjà terminé. Le capitaine Alonzo, la poitrine traversée d'un coup de lance, était étendu sans vie sur la poussière, son jeune page était renversé près de lui, frappé mortellement en voulant le défendre. Cinq Espagnols avaient été tués dans ce rapide combat. Tous les autres étaient prisonniers, ou fuyaient dans la campagne, poursuivis par les paysans. Le chef de la troupe victorieuse descendit de cheval, leva la visière de son casque, et se jetant dans les bras du seigneur de Bazoges, lui montra la figure bien connue de Châteaubriand des Roches-Baritaud, excellent ami, dont la présence et le secours étaient bien inattendus.

— Je vous expliquerai, dit des Roches-Baritaud, comment je me trouve si heureusement ici pour vous aider contre ces coquins d'Espagnols, mais vous devrez surtout des remerciements à ce brave chevalier que vous voyez près de moi, caché sous son armure noire. Je vous le nommerai tout à l'heure, et auparavant votre cœur l'aura peut-être deviné. Mais avant tout, il faut en finir avec les Espagnols. Il y a encore là, dans cette maison, près de nous, cinquante arquebusiers qui gardent la pièce de canon dont ils allaient se servir contre le château. Ils ne peuvent nous échapper : nos soldats et les paysans les cernent de tous les côtés, et le sénéchal du Bas-Poitou, votre ami Pierre Brisson, qui est ici avec nous, vient de les sommer de se rendre à discrétion, et avec son énergie ordinaire ne leur a laissé que quelques minutes pour tout délai. S'ils hésitent, nous les abandonnerons à la population, qui en fera bonne justice, et les punira de leurs vieux méfaits... Mais voilà qu'on nous les amène entre deux haies de soldats qui ont bien de la peine à les protéger contre l'exaspération de la foule.

Et, en effet, les prisonniers espagnols arrivaient désarmés, mais toujours sombres et fiers, conduits par le lieutenant Gomez.

— Sénéchal, dit des Roches-Baritaud, réunissez nos soldats, mettez-vous à la tête de la colonne, les prisonniers au milieu. Sans perdre un instant, partez pour l'Aiguillon. C'est là qu'il faut terminer ce que nous venons de commencer si heureusement. Le plan pri-

mitif arrêté à Fontenay est modifié par ce qui vient de se passer ici, mais en devient plus facile. Vous savez que trois navires espagnols, chargés de troupes et de munitions, attendent le capitaine Alonzo pour leur débarquement. La lettre du capitaine ayant été interceptée, ils n'ont pas reçu de nouvelles et doivent croiser à la portée du rivage. Vous vous réunirez au régiment de Rochechouart, qui est déjà arrivé sur le terrain. Vous montrerez sur les dunes les casaque espagnoles de nos prisonniers ; vous tacherez enfin de faire croire à la présence du capitaine Alonzo et de déterminer le débarquement. S'ils se défient du stratagème, ils hésiteront au moins, et laisseront à la flotte de La Rochelle le temps d'arriver à l'heure convenue, et elle suffira contre ces navires, trop pesamment chargés pour pouvoir opposer une sérieuse résistance. Ainsi, dans tous les cas, leur défaite me paraît certaine. L'affaire terminée, vous embarquerez les prisonniers sur notre flotte victorieuse et elle les conduira dans les prisons de La Rochelle. Le régiment de Rochechouart et nos cent arquebusiers à cheval se dirigeront immédiatement sur la ville de Montaignu et y conduiront l'artillerie prise sur l'ennemi. Vous ne garderez avec vous que cinquante lances, et vous viendrez demain matin me rejoindre ici, où il me reste une mission à remplir. Vous me rendrez compte de ce qui se sera passé, et nous rejoindrons ensemble nos troupes devant Montaignu, où il faut achever de détruire les débris de la bande du capitaine Alonzo.

Le lieutenant Gomez éleva la voix : — Seigneur, nous sommes vos prisonniers et nous ne vous demandons qu'une seule grâce, celle d'emporter avec nous le corps de notre capitaine, et de nos compagnons tombés en combattant près de lui.

— J'y consens, dit des Roches-Baritaud, votre capitaine a mérité son sort, mais il est mort en brave.

Pierre Brisson ne prit que le temps de serrer la main au seigneur de Bazoges, forma sa colonne, et plaça les prisonniers entre deux lignes de cavaliers. Les Espagnols posèrent les corps du capitaine et de leurs compagnons sur des piques croisées ; ils partirent poursuivis par les malédictions de la population accourue de tous côtés.

Des Roches-Baritaud, au milieu de cette foule émue et frémissante, fit signe qu'il voulait parler.

— Cessez, mes amis, ces cris de haine et de colère. Dans ce beau jour, il ne doit y avoir dans vos cœurs que des sentiments de joie et de bonheur. Les Espagnols sont vaincus et chassés pour toujours, et je vous apporte une grande et heureuse nouvelle : le roi est entré à Paris. J'étais près de lui, il y a quatre jours..... J'ai assisté à son triomphe, toutes les portes étaient ouvertes, les rues jonchées de fleurs. Le peuple, confondu avec les soldats, ivre d'enthousiasme et de joie, entourait, portait son libérateur, qui était lui-même heureux comme un père qui retrouve ses enfants, après de longs malheurs.

Le vieux chevalier, tête nue et la main élevée vers le ciel, plia un genou jusqu'à terre et s'écria :

— O mon Dieu, je vous adore et je vous remercie. Vous m'avez soumis autrefois à de cruelles épreuves, mais aujourd'hui vous comblez tous mes vœux. Le roi est revenu à la foi de ses pères, il est rentré dans la capitale de son royaume, et nous a délivrés de l'étranger et de nos malheureuses guerres civiles. Tous nos maux sont finis. Un seul cri doit sortir de toutes nos poitrines, le vieux cri de la France trop longtemps oublié..... Vive le roi !.....

Le cri de Vive le roi ! fut répété avec enthousiasme par la foule et retentit au loin dans le bourg et dans la campagne.

— Rentrons au château, dit le seigneur de Bazoges, allons partager la joie de cette belle journée avec ma fille, qui a traversé avec moi courageusement bien des jours de malheurs, et qui sera heureuse aussi de remercier nos libérateurs.

Marie les reçut à l'entrée du château, d'où elle avait assisté à tout ce qui s'était passé et avait tout entendu ; elle exprima vivement sa reconnaissance à des Roches-Baritaud, le vieux ami de sa famille, qu'elle connaissait depuis longtemps. Elle remercia plus timidement, mais avec de sincères et gracieuses paroles, le chevalier inconnu, vainqueur de l'odieux capitaine Alonzo ; et malgré la visière qui cachait son visage, elle remarqua l'émotion profonde qu'il éprouva en entrant au château.

Lorsqu'ils furent seuls dans la salle du donjon. — Maintenant, dit des Roches-Baritaud, j'ai à vous expliquer ma présence ici et celle du brave chevalier à qui est dû surtout le succès que nous venons de remporter. Le roi, le soir même de son entrée à Paris, m'a ordonné de me rendre immédiatement dans le Bas-Poitou, pour le délivrer du brigandage des bandes espagnoles à la solde du duc de Mercœur, et y rétablir partout la paix et l'harmonie par le rapprochement de tous les honnêtes gens. Le roi m'a chargé de faire surtout appel à ses anciens amis, pour faire cesser dans leurs familles les malheureuses séparations qu'ont pu y causer nos longues guerres civiles ; et en me donnant pour compagnon un de ses plus braves capitaines qu'il aime beaucoup et qui n'est point pour vous un étranger, il m'a recommandé de l'appuyer vivement près de vous ; sa bonne lance, il n'y a qu'un instant, vient déjà de plaider sa cause.

Nous sommes partis sans retard de Paris, et partout sur notre route nous avons annoncé le triomphe du roi, au milieu de la joie et de l'enthousiasme des populations. En passant à Saumur, nous avons pris avec nous un petit corps de cavalerie, des forces plus considérables d'infanterie nous suivent, mais nous n'avons pas pu les attendre. Arrivés hier au soir à Fontenay, nous avons appris que le régiment d'infanterie de Rochechouart était déjà en route pour l'Aiguillon, sous le commandement de son colonel et de Nicolas Rapin ; mais en même temps, le maire nous a communiqué un avis, très-sûr qu'il venait de recevoir de Montaignu peu d'instants après le départ du régiment, et qui le prévenait que le capitaine Alonzo partait cette nuit même avec une pièce de canon, et avait la ferme intention de brusquer, en passant, une sérieuse attaque contre le château de Bazoges. Il n'y avait pas à hésiter, le plan de campagne se trouvait ainsi modifié, il fallait avant tout vous secourir. Nous n'avons donné que quelques instants de repos à nos hommes et à nos chevaux. Nous sommes partis pour Bazoges et nous sommes heureusement arrivés à temps. Vous avez devant vous le brave chevalier qui a abattu à ses pieds le capitaine Alonzo, et qui est due surtout la rapide défaite des Espagnols, surpris et

écrasés. Sous l'armure qui le couvre encore, après ce glorieux combat, il se présente ici en suppliant. C'est un chef renommé de l'armée royale, devenu ferme catholique à l'exemple du roi ; c'est votre proche parent et il est digne de vous. Au nom du roi qui m'a chargé de plaider près de vous la cause de son fidèle et vaillant serviteur, au nom de la vieille amitié que j'ai toujours eue pour vous et pour votre famille, Girard de Bazoges, je vous demande de rendre à Henri de Peinevert, votre neveu, l'affection que vous aviez pour lui dans ses jeunes années.....

Mais déjà Henri avait jeté le casque qui cachait son visage et s'était précipité dans les bras de son oncle.

— Mon pauvre Henri, dit le chevalier, sois le bien venu. D'affreux malheurs nous ont longtemps séparés. Je sais que tu étais l'ami de Raoul et que tu l'as pleuré comme nous ; mais tu portais l'épée dans les rangs de ses meurtriers, et tant qu'a duré cette horrible guerre civile, ta présence sous notre toit en deuil aurait été un outrage à la mémoire de mon fils bien-aimé, l'objet de mes cruels regrets. Mais aujourd'hui, des temps plus heureux nous rapprochent ; la paix et la conciliation remplacent la guerre, le deuil et la discorde. Le ciel t'a éclairé, et tu viens aussi de combattre vaillamment pour nous : reprends ta place dans la famille et dans notre affection.

Marie était debout près de son père, heureuse de ce qu'elle venait d'entendre, mais trop émue pour pouvoir exprimer sa joie.

Henri s'inclina devant elle :

— Marie, me reconnaissez-vous?... Me permettrez-vous de vous dire tout ce que j'ai souffert pendant mon long et cruel exil?... Chaque jour je me rappelais les souvenirs de notre enfance si heureuse, et de notre jeunesse si remplie d'affection et d'espérances, où nous faisons tant d'heureux rêves, que le souffle du malheur a si promptement brisés!.. Votre douce et charmante image était sans cesse dans mon cœur sous la tente du soldat, et au milieu des périls et des calamités de cette guerre maudite... Bien souvent au moins j'ai pu veiller aux portes du château de Bazoges pour assurer votre sécurité, gardien malheureux et inconnu, à qui l'entrée de vos murailles était interdite, mais qui était prêt à donner sa vie

pour vous... Oh ! je vous ai aimé de toute la force de mon âme ! Marie, je vous en supplie, dites-moi que dans ces mauvais jours vous ne m'avez pas maudit, et que vous m'avez plaint quelquefois?...

— Henri, dit Marie d'une voix tremblante, je ne vous ai jamais oublié, et elle lui tendit la main, qu'il couvrit de ses ardents baisers.

— Ma mission n'est pas encore terminée, reprit des Roches-Bari-taud. Mon cher chevalier, vous avez reçu Henri comme un neveu que vous êtes heureux de retrouver, accordez-lui plus encore, soyez maintenant son père. Le royal protecteur dont je ne suis ici que l'interprète, sait qu'autrefois Henri était le fiancé de Marie ; il vous demande de renouer les nœuds que le malheur a défaits sans pouvoir les briser, et de récompenser un amour si constant, après ces cruelles épreuves si courageusement supportées. Et moi, qui ai été témoin de la profonde douleur d'Henri, lorsque ses plus chères et ses plus douces espérances paraissaient perdues, je voudrais aussi être le témoin de son bonheur, et je sollicite de vous et de Marie la faveur d'assister à cette heureuse union, dès demain, avant mon départ pour l'armée.

— Ce jour est trop beau pour que le bonheur n'y soit pas complet, dit en souriant le vieux chevalier. Si Marie y consent, le mariage aura lieu demain, mon cher Châteaubriand, et vous y assisterez. Du haut du ciel, j'en suis certain, Raoul applaudit au rapprochement de notre famille, et s'unit au roi et à votre amitié pour nous demander de ne plus retarder l'union de sa sœur bien-aimée avec l'ancien ami et le plus cher compagnon de sa jeunesse.

— Henri, dit Marie, je vous en ai déjà fait l'aveu sincère, je ne vous ai jamais oublié. Pendant longtemps, un cruel sentiment de tristesse se mêlait à votre souvenir. J'avais brisé toute espérance dans mon cœur ; si la main toute-puissante de Dieu n'avait pas écarté les obstacles qui nous séparaient, j'aurais fini ma vie dans un monastère, et je n'aurais demandé qu'au ciel le bonheur que je n'aurais pas pu trouver sur la terre. Aujourd'hui devant mon père, qui m'y autorise, en présence du meilleur ami de notre famille, Henri, je vous engage ma foi, demain je serai à vous.

Elle tendit de nouveau la main à son fiancé, qui la remercia à genoux. Le bonheur était rentré au château de Bazoges.

Le lendemain matin, le sénéchal Pierre Brisson revint de l'Aiguillon avec d'excellentes nouvelles. Tout s'était passé comme des Roches-Baritaud l'avait prévu, les Espagnols s'étaient défiés du stratagème employé pour déterminer le débarquement ; mais pendant leurs hésitations, la flotte de La Rochelle avait paru tout à coup, et, favorisée par le vent, était arrivée rapidement sur les trois vaisseaux, trop chargés pour fuir et trop embarrassés pour pouvoir se défendre. Dès le premier choc, un des navires espagnols avait été coulé à fond avec son équipage et les cent soldats qu'il avait à bord. Les deux autres navires avaient été obligés de se rendre et de livrer leurs deux cents soldats, l'artillerie et les munitions destinées au débarquement. Tous les prisonniers avaient été réunis sur la flotte victorieuse, pour être conduits dans les prisons de La Rochelle. L'artillerie avait été débarquée avec les munitions pour servir au siège de la ville et du château de Montaigu ; et les troupes, sous les ordres du colonel du régiment de Rochechouart et de Nicolas Rapin, s'étaient dirigées par la route la plus directe sur ce dernier repaire des bandes espagnoles.

Des Roches-Baritaud, après avoir écouté le rapport du sénéchal, lui dit en riant : — Nous avons battu les Espagnols et réconcilié nos amis. Le roi sera content de nous et trouvera que nous avons bien servi son cœur et son habile politique. Après la cérémonie qui aura lieu tout à l'heure, nous partirons sans retard pour Montaigu. Henri ne viendra pas avec nous, son absence laisserait à Bazoges trop de regrets. Nous suffirons bien pour réduire promptement cinquante ou soixante coquins, derniers débris de la bande d'Alonzo.

Le mariage se fit quelques instants après dans l'église de Bazoges, en présence des populations accourues la veille pour la défense du château et restées pour assister à cette heureuse fête. A la sortie de l'église, la foule témoigna sa joie et son affection pour les habitants du château par de vives acclamations, et le cri de Vive le roi ! mille fois répété, vint encore s'y joindre, cri de bonheur et de délivrance

qui se retrouve toujours en France lorsqu'à des temps de trouble et de calamités succèdent des jours plus heureux.

Des Roches-Baritaud et le sénéchal prirent congé de leurs amis et partirent pour Montaigu. Peu de jours après, le château fut pris d'assaut et il ne resta plus un seul Espagnol dans tout le Bas-Poitou. La paix et la prospérité furent rendues à ces malheureuses contrées, si longtemps ensanglantées et dévastées par la guerre.

Henri et Marie, heureux après tant de tristes jours, entourèrent leur père de leurs soins les plus tendres, et le vieux chevalier sembla rajeunir en trouvant autour de lui une félicité si vive et si pure. L'année suivante le ciel lui accorda une nouvelle joie par la naissance d'un petit-fils, dont il fut le parrain, et qui combla tous ses vœux. — Deux années de bonheur s'écoulèrent encore, il atteignit sa quatre-vingt-neuvième année, et il sentit enfin ses forces l'abandonner peu à peu et lui annoncer le prochain terme de sa vie.

Un soir, assis dans le grand fauteuil qu'il ne pouvait plus quitter, dans le salon du donjon, il fit approcher Henri et Marie et leur dit d'une voix encore ferme :

— Mes chers enfants, le moment de notre séparation est proche, je vais rejoindre Raoul et j'espère qu'un jour nous serons tous réunis dans le ciel. En attendant, soyez heureux sur cette terre. La main habile et puissante de notre grand et excellent roi saura bien maintenir l'union des honnêtes gens, et vous mettre à l'abri des temps mauvais que nous avons traversés. Mais quoi qu'il arrive, ne soyez jamais ni protestants, ni ligueurs, restez toujours catholiques, royalistes et bons Français.

Après avoir béni ses enfants et son petit-fils, il reçut de son ami, le vénérable abbé de la Grainetière, les secours que l'Eglise apporte à ses fidèles lorsque vient leur dernier jour ; et il s'éteignit avec le calme et la sereine confiance du vieux soldat qui a toujours été sans peur et sans reproche, et du chrétien qui a fait son devoir sur cette terre et croit fermement à la vie future et à la bonté de Dieu.

LA PIERRE TOMBALE D'ANTOINETTE DE MAGNELAIS

DAME DE VILLEQUIER.

Après la révolution, la ville de Cholet plaça son hôpital dans le couvent des cordeliers et dans celui des cordelières, qui le joignait. Depuis, en 1832, l'administration de l'hospice, ayant fait niveler le sol de la chapelle des cordeliers, pour la recarreler, un maçon trouva, enfouie à peu de profondeur, une pierre tombale, haute de soixante centimètres et longue de quatre-vingt-dix, autour de laquelle existe un encadrement sculpté, où l'on voit, à la partie supérieure, un peu endommagée, deux lévriers; et, au côté droit, une vigne dont le feuillage et les grappes de raisins sont remarquables. Dans cet encadrement, des caractères gothiques et en relief forment l'inscription suivante :

CHY GIST NOBLE ET PUISSANTE DAMOISELLE ANTOINETTE DE MAGNELAIS EN SON VIVANT DAME DE VILLEQUIEZ ET DE MAGNELAIS VICOMTESSE DE LA GUIERCHE EN TOURRAINE ET DE SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE DAME DE MONTRÉSOR ET DE MENETOUSALON DES ISLES DE MARENNES D'OLÉRON ET DE CETTE VILLE DE CHOLET QUI TRÉPASSA LE VI O DE NOVEMBRE L'AN MCCCC LXX. DIEU EN AIT L'ÂME. AMEN.

Nous n'avons pas pu découvrir, dans la chapelle des cordeliers, le caveau où fut déposé, en 1470, le cercueil d'Antoinette de Magnelais; les recherches que nous avons faites à ce sujet nous ont appris que ce tombeau n'avait point été détruit pendant la révolution; ce qui nous fait présumer que sa destruction a eu lieu à l'époque des guerres de religion. En ce moment, comme en 1793, on violait les

tombeaux par cupidité, par haine, et pour fabriquer des balles avec les cercueils de plomb.

Des documents historiques nous apprennent qu'en 1562, le 31 août, les protestants s'emparèrent du couvent des cordeliers, qu'ils dévastèrent. Deux frères, surpris par eux, furent massacrés.

La réussite de ce premier coup de main ayant donné aux huguenots l'idée de recommencer, ils revinrent en bien plus grand nombre le 13 décembre de la même année. Cette fois, un religieux nommé Aymeric, jouissant dans le pays d'une grande réputation de prédicateur, fut victime de la haine qu'il inspirait aux huguenots. Ceux-ci le tuèrent, avec un autre frère, à coups d'arquebuse ; puis, après avoir saccagé le couvent, ils l'incendièrent. Tout porte à croire qu'en ce moment même, la tombe d'Antoinette de Magnelais fut violée et que la pierre dont nous nous occupons, fut alors enfouie sous des décombres, au lieu où elle a été trouvée.

Nous allons expliquer comment le tombeau d'Antoinette de Magnelais se trouvait dans la chapelle des cordeliers de Cholet.

Antoinette de Magnelais, fille d'un gentilhomme de Picardie, était cousine germaine d'Agnès Sorel. On croit qu'elle joua, près du roi de France, Charles VII, le même rôle qu'Agnès.

Antoinette de Magnelais, remarquable par sa beauté et les charmes de son esprit, épousa, en 1450, le baron André de Villequier, qui mourut en 1454. Etant devenue la favorite de François II, duc de Bretagne, la dame de Villequier domina ce prince d'une façon déplorable. Pendant qu'elle pouvait disposer à son gré des faveurs du duc, elle fit l'acquisition du château et de la terre de Cholet. Voilà, à ce sujet, ce que dom Taillandier dit dans son *Histoire de Bretagne* : « Le duc était jeune et galant : il aimait alors Antoinette de Magnelais, veuve d'André de Villequier. Cette dame faisait son séjour à Cholet, terre qu'elle avait achetée des libéralités du duc. Ce prince y fit faire des joutes et donna d'autres divertissements dans ce lieu, où il faisait de fréquents voyages. »

Dom Taillandier dit que le duc François II « eut plusieurs enfants naturels d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier : François,

baron d'Avaugour, qui épousa Magdeleine de Bresse ; Antoine, seigneur de Hédé, et Dolus de Bretagne. »

M. Marchegay a publié, en 1860, dans la *Revue d'Anjou*, le testament d'Antoinette de Magnelais, au sujet de la seigneurie de Cholet. Dans ce testament, Antoinette de Magnelais, pour l'acquit de sa conscience, donne la terre de Cholet à François, baron d'Avaugour, fils naturel du duc, et au duc lui-même, dans le cas où son fils mourrait sans enfants légitimes. Cette donation n'eut aucun effet, parce que Louis XI, pour se venger d'Antoinette de Magnelais, qui avait excité François II à prendre part à la guerre du *Bien public*, confisqua tous les biens qu'elle avait en France, et donna la terre de Cholet à Tanneguy du Châtel.

CHARLES THENAISIE.

ARCHÉOLOGIE

DICIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, premier fascicule.
— DICIONNAIRE DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES, par l'abbé Martigny. —
Paris, Hachette.

A peine a-t-elle achevé de publier le monumental *Dictionnaire français* de M. Littré, auquel nous avons récemment rendu ici la justice qui lui est due, tout en combattant les théories philosophiques de son auteur, — et déjà l'infatigable librairie Hachette entreprend l'impression d'un autre *Dictionnaire* de même format et de même étendue, qui promet de surpasser encore le premier par le luxe typographique et artistique, sinon par la sûreté de la science. Ce nouvel ouvrage promet de n'être rien moins que le tableau, complet et détaillé — en une longue série alphabétique d'articles distincts — de cette antiquité gréco-romaine sur laquelle les notions exactes et claires sont si peu répandues chez nous, même parmi ceux qui ont fait leurs études classiques. L'histoire, telle qu'on l'écrit et telle qu'on l'enseigne s'occupe surtout des grands événements, batailles ou conquêtes, et peu ou point de ces mille détails, si intéressants cependant, de la vie journalière et intime des peuples. Lacune fort regrettable, que, dans son sens le plus général, l'archéologie, science trop délaissée, a pour but de combler. Le *Dictionnaire* dont nous nous occupons ici, n'est autre chose qu'une vaste compilation archéologique, la plus considérable qui ait été jusqu'ici consacrée chez nous aux deux grands peuples qui, simultanément ou tour à tour, ont occupé le plus brillamment la scène

du monde ancien occidental. Rien ne semble avoir été négligé pour faire de cet ouvrage un travail définitif, eu égard du moins à l'état actuel de nos connaissances. Epigraphie, numismatique, textes en prose et en vers, tout ce que la critique moderne et contemporaine la plus avisée et aiguisée a découvert d'informations diverses dans les monuments et documents de toute nature que nous a légués l'antiquité, — a été mis à contribution pour dresser ce savant et vaste inventaire. Une société d'érudits y a collaboré, sous la direction du regrettable Daremberg et de M. Ed. Saglio. Art, religion, sciences diverses, jurisprudence, histoire, mœurs, vie publique et domestique, politique et sociale, — toute l'antiquité se trouvera là exposée sous ses différents aspects.

Le premier fascicule, le seul jusqu'ici publié, contient plusieurs articles qui, par leur étendue, sont un traité quasi complet de la matière spéciale à laquelle ils se rapportent. Par exemple, l'un des premiers, l'*abax* grec (*abacus* latin), nous offre la série variée des objets auxquels l'usage l'appliquait, depuis la tablette à écrire et cette ingénieuse machine à calculer, seule vraie *table de Pythagore*¹, jusqu'au pétrin des boulangers grecs et romains, et au couronnement des chapiteaux ioniques ou corinthiens. M. Guillaume, directeur de notre Ecole des Beaux-Arts, qui a écrit cette dernière partie, a également traité les articles analogues, notamment les mots *Acropole*,

¹ Cette dénomination doit en effet s'appliquer à l'*abaque* ou *table de numération*, et non point à la *table de multiplication*, évidemment dressée beaucoup plus tard. Toutefois les anciens connaissaient la valeur relative des chiffres et leur système de numération ne différait pas sensiblement du nôtre, faussement appelé arabe. Un passage de Boèce (V^e siècle après J.-C.), savamment commenté par M. Chasles, témoigne de ce fait, et contient déjà tous nos chiffres, soi-disant arabes, à peine déformés. Cependant, les Arabes paraissent nous avoir donné notre zéro, chose et nom (*syfr*, en arabe *rien, néant*). Les anciens remplaçaient le zéro par un vide sur leur abaque.

Autre rapprochement curieux, que s'abstient de relever le savant auteur de l'article: les Chinois et les Russes ont également leur abaque, qu'ils appellent *vœux-là*, *suan-pan*, et *vœux-ci*, *tschote*.

Agora, etc., avec la compétence d'un artiste éminent doublé d'un érudit.

Le lettré, le savant, l'artiste, l'archéologue, consulteront avec fruit ce répertoire encyclopédique, que doivent enrichir — commentaire idéographique — trois mille figures, non point de fantaisie, mais expressément gravées d'après les antiques, bas-reliefs, statues, fresques, bronzes, cachets, camées, etc.

On le voit, il s'agit d'une œuvre du plus sérieux mérite, préparée à grands frais et au prix de longues et patientes études, destinée à prendre rang parmi les plus considérables travaux archéologiques.

Est-il à propos de signaler à qui de droit, pour que le retour en soit évité, un petit défaut tout matériel qui dépare cette première livraison, une erreur dans le numérotage répété des pages 84 à 85 ? Un tel ouvrage mériterait d'être irréprochable de tout point.

DICIONNAIRE DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES. — Outre l'analogie de son titre, ce second *Dictionnaire* présente avec le premier un lien plus étroit encore, une quasi-identité d'origine. Né de la même pensée, destiné en principe à faire partie du grand ouvrage dont nous venons de parler, et qui aurait ainsi offert le tableau simultané des deux antiquités, païenne et chrétienne, — le travail de M. l'abbé Martigny a pris sous sa savante plume de telles proportions, que force a été d'en faire un livre distinct, ayant sa physionomie propre, son caractère et son champ d'études bien définis, son homogénéité. Et cela semble mieux ainsi, à bien des égards.

M. l'abbé Martigny appartient à ce savant clergé de Belley, qui avait déjà donné les abbés Gorini et Martin à l'histoire et l'abbé Greppo à l'archéologie. Qui ne connaît le nom au moins, sinon les œuvres, du premier de ces deux savants prêtres ? Qui n'a entendu parler de ce pauvre et humble curé de campagne, ayant pour toute bibliothèque celle de la ville voisine, dont il allait à

ped chercher les livres, s'en revenant de même, courbé sous le poids des in-folio, amassant peu à peu, au milieu du multiple tracés du ministère paroissial, des trésors d'érudition, qui, mis enfin au jour, étonnèrent les Augustin et Amédée Thierry, les Guizot, les Mignet, les Villemain et autres historiens et écrivains en renom, dont plus d'une assertion se trouva victorieusement réfutée par cet obscur et solitaire travailleur ? Bien remarquable exemple, et bien digne d'être imité, de ce que peut le persévérant labeur, le bon emploi du temps, de ce temps le plus souvent si stérilement gaspillé !

Voici un autre curé de campagne, et du même diocèse, M. l'abbé Martigny, qui nous présente, à son tour, le plus savant et le plus complet traité d'archéologie chrétienne qui ait, jusqu'à ce jour, été écrit dans notre langue. Publié depuis plusieurs années déjà, ayant victorieusement subi les critiques des juges compétents, approuvé et loué comme il le mérite par nos plus savants évêques, et tout d'abord par M^r Dupanloup, qui reconnaît à la fois sa parfaite orthodoxie et la « prodigieuse étendue des recherches » dont il témoigne, — ce *Dictionnaire* pourrait se passer de nos éloges.

Essayons toutefois de donner une idée de la variété des sujets qu'il embrasse. Ce n'est rien moins que la vie des chrétiens des six premiers siècles, dans la multiplicité de ses détails : mœurs, coutumes, institutions, culte, liturgie, hiérarchie, discipline, vêtements, meubles, etc.

Une large place est faite, il va sans dire, à l'art et aux monuments de tout genre, à leur histoire et à leur description. Architecture, iconographie, épigraphie, numismatique, sont successivement traitées avec une pleine entente de la matière, dans l'ordre alphabétique des divers articles se rapportant à chacune de ces branches de l'art. Plusieurs de ces articles ont reçu un développement considérable. Je citerai, par exemple, les mots *Archéologie*, *Basiliques chrétiennes*, *Inscriptions*, *Numismatique*, etc., qu'accompagnent et commentent de nombreuses figures. L'ou-

vrage est d'ailleurs illustré de près de trois cents gravures, qui, presque toutes empruntées à des documents authentiques, monuments, inscriptions, médailles, éclairent le texte et lui prêtent souvent un piquant intérêt.

Parmi les monuments du christianisme primitif, l'auteur n'a eu garde d'oublier le plus considérable, qui résume presque tous les autres : les catacombes. M. l'abbé Martigny leur consacre près de soixante colonnes grand in-8°. Encore est-il regrettable que, pour écrire son travail, il n'ait pu puiser dans ce trésor d'informations appelé la *Roma sotterranea cristiana*, de M. J.-B. de Rossi, ouvrage capital, longtemps attendu, publié naguère enfin, et dans lequel le célèbre archéologue a consigné le résultat de ses longues et savantes recherches. L'article, déjà si intéressant de M. Martigny, se fût enrichi de particularités nouvelles. L'auteur nous eût tracé un tableau plus complet encore de ce prodigieux dédale souterrain que les premiers chrétiens ne mirent pas moins de cinq siècles à creuser (car, même après la paix constantinienne, les fidèles tinrent à honneur de se faire inhumer *ad sanctos, ad martyres*), et qui, composé de *soixante* cimetières, présente, dans l'ensemble de ses étages et de ses galeries, encore en partie inexplorées, un développement évalué à environ 900 kilomètres par M. Michel de Rossi, et même à 1200 par le savant jésuite Marchi, son précurseur et son maître ! Il faut voir dans le *Dictionnaire* de M. Martigny le plan topographique de la huitième partie seulement du cimetière de Sainte-Agnès, aux cent ruelles enchevêtrées, pour se faire une idée de la complication et de l'étendue de ce merveilleux labyrinthe.

On pourrait dire que les catacombes sont, à peu près, pour l'histoire du christianisme, ce que sont les couches géologiques pour l'histoire de notre globe : deux livres si longtemps muets et fermés, ensevelis sous terre, et qui, enfin ouverts et déchiffrés par la science, nous racontent les commencements, l'un d'un monde, l'autre d'une religion. L'étude des catacombes a renouvelé le champ de l'apologétique chrétienne et spécialement catho-

lique, et telle grossière image, telle inscription informe récemment retrouvée au front de quelque *loculus* ou au fond d'un *cubiculum* hypogéen, atteste péremptoirement l'antiquité d'un dogme ou d'un culte contestés, et condamne les novateurs. Et cependant la religion nouvelle, en butte tout ensemble aux persécutions et aux railleries païennes, se vit obligée de pratiquer la discipline du secret, et de voiler ses croyances sous des symboles dont plus d'un est resté obscur. Le plus universel fut le *Poisson*, ce fameux Ιχθυς grec, dont chaque lettre représentait un mot et dont l'ensemble signifiait à la fois *Jésus-Christ fils de Dieu sauveur*, Ιησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ. Ce signe mystérieux, qui, écrit ou figuré, se trouve si souvent reproduit sur les monuments ou chez les écrivains de la primitive Église, offrait le précieux avantage de contenir dans ses cinq lettres tout un abrégé de la nouvelle foi. Les persécutions passées, il disparaît, et les écrivains chrétiens, saint Augustin entre autres; ne craignent plus d'en expliquer le sens jusque là tenu caché.

Dans ce savant ouvrage abondent d'ailleurs les détails curieux et neufs. Cérémonies, pratiques pieuses, ustensiles du culte, rien n'est oublié, ni les cierges, dont l'origine se confond avec celle même de l'Église; ni les calices, façonnés d'abord en bois, en verre, en faïence, en cuivre ou en étain; ni le chapelet, dont l'analogie se retrouve dans le *bellidum* du IX^e siècle; ni les cloches, qui semblent n'apparaître qu'à la fin du VI^e, et, qui, dans les siècles antérieurs, étaient remplacées par des diacres dits *cursores*, ayant mission d'aller à domicile convoquer les fidèles. Et tant d'autres faits intéressants, sur lesquels le défaut d'espace ne nous permet pas d'insister, par exemple, ces caricatures où les païens tournaient en dérision une croyance qu'ils ignoraient ou connaissaient fort mal. Un curieux *graffito* taillé à la pointe du couteau, vers le III^e siècle, sur un mur du palais des Césars, et dont le livre de M. l'abbé Martigny nous donne le *fac-simile*, représente un chrétien adorant un homme à tête d'âne crucifié.

Est-il besoin d'insister davantage sur l'intérêt, à la fois scientifique et religieux, que présente l'ouvrage dont nous nous occupons? En ces temps de discussions ardentes, d'attaques passionnées, où la vérité religieuse doit faire appel à toutes ses forces, à toutes ses ressources, ce livre est un arsenal qui offre des armes sûres et variées à la polémique défensive. Aussi un tel ouvrage a-t-il sa place naturellement marquée dans toute bibliothèque ecclésiastique. A tous égards d'ailleurs, la sympathie n'est-elle pas acquise à M. l'abbé Martigny et à son savant *Dictionnaire*, auprès des lecteurs de ce recueil, en particulier du clergé breton et surtout du clergé nantais, qui, en donnant un évêque à celui de Belley, contractaient hier avec lui une alliance de pieuse et plus étroite confraternité?

LUCIEN DUBOIS.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

UNE FAMILLE D'AUTREFOIS, par le R. P. Cros, S. J. — In-18 de ix-628 pp. — Toulouse, Adolphe Renault.

Le P. Cros, de la Compagnie de Jésus, déjà avantageusement connu des fidèles, vient de doter le public chrétien d'un livre aussi pieux qu'intéressant, dans lequel les familles religieuses de notre temps pourront trouver de beaux modèles à imiter ¹. C'était le premier but que se proposait l'auteur ², et on peut assurer qu'il l'a heureusement atteint. Mais je ne sais si l'on pourrait en dire autant du second but, qui était de nous donner une biographie détaillée du P. Maxime de Bussy, de sainte et vénérée mémoire ³. Il me semble que le P. Cros, aurait pu agrandir le rôle de son principal héros, le mettre plus en scène, et au contraire reléguer davantage à l'écart les personnages secondaires : car il y a plus d'un inconvénient, si je ne me trompe, à mener de front sept ou huit biographies séparées, ce que fait un peu notre auteur, les frères et les sœurs, les neveux et les nièces du P. de Bussy étant tour à tour l'objet de plusieurs chapitres spéciaux et distincts. A ce compte, l'attention du lecteur se soutient difficilement et la suite des faits peut même s'effacer de sa mémoire.

Ceci soit dit sans vouloir le moins du monde diminuer le mérite du P. Cros. Son ouvrage a une valeur incontestable : tous les renseignements qu'il renferme, sont puisés à des sources originales (trop rarement indiquées cependant). Le style en est d'une pureté remarquable, qui n'exclut ni l'élégance, ni la vivacité.

La Bretagne joue un grand rôle dans ce livre. Car, bien que la famille de Bussy fût originaire de Picardie, Marie-Stanislas de Bussy, l'un des frères du saint missionnaire, habita longtemps Nantes, puis le Croisic ⁴. C'est même dans cette dernière ville qu'il épousa Flore Brouard (du Pouliguen), un ange de vertu, qui le ramena à la pratique de ses devoirs religieux ⁵.

¹ V. en part. les chap. 8, 12, 15, etc., etc. — ² V. Préface, p. 9. — ³ *Ibid.* — ⁴ P. 19. — ⁵ P. 21.

Charles de Bussy, un autre des frères du P. Maxime, dut aussi se fixer à Nantes vers 1809 ¹.

Marie de Bussy revint à Nantes en 1815 ², et s'y fixa pour de longues années, jusques en 1829.

Quant au P. Maxime de Bussy, le principal héros de ce livre, il a lui-même professé la rhétorique au collège de Saint-Anne d'Auray, de 1819 à 1822 ³, et opéré beaucoup de bien pendant ce court séjour parmi nous. Le P. Cros, qui n'est pas entré dans d'assez grands détails sur les travaux apostoliques du P. de Bussy ⁴, ne nous dit point si la Bretagne en a été quelquefois l'objet; mais quoi qu'il en soit sur ce point, ce que nous avons dit suffit amplement pour montrer que notre province a droit de s'intéresser à la diffusion du nouvel ouvrage du pieux Jésuite.

DOM FRANÇOIS PLAINE,
Religieux bénédictin.

HISTOIRES ET LÉGENDES BRETONNES, par le comte de Saint-Jean, précédées d'une étude sur la poésie bretonne, par M. A. de la Br. — Paris, Hachette.

C'est un charmant petit volume, imprimé avec luxe et joliment habillé de lilas et de blanc. Sous un tel habit, ne devinez-vous pas un recueil de poésies? Cela va presque sans dire. S'il nous est permis de le personnifier, voilà un page de plus dans l'escorte toujours nombreuse de la muse bretonne. Il a dans sa physionomie et dans sa démarche quelque chose de l'air triste et doux de cette belle muse, et, dans quelqu'un de ses accents on croit reconnaître comme un écho de la voix mélancolique de Brizeux. Sur le rythme monotone qui convient à des complaints du temps passé, il raconte des légendes, mais aussi des histoires, un peu légendaires peut-être, où l'on retrouve toujours le pays et les gens de Bretagne.

Est-il besoin d'ajouter que la religion et par suite la morale n'y sont jamais oubliées? Le moyen, pour un Breton, de chanter sa bruyère sans saluer son clocher à jour? Le refrain de nos pélerins est aussi celui de nos poètes,

¹ V. Préface, p. 56. — ² *Ibid.* p. 100. — ³ P. 155. — ⁴ P. 533 et suiv.

Catholique et Breton toujours !

Les deux vers d'Hippolyte de la Morvonnais :

La tâche du poète est de faire renaitre
Ces instincts oubliés qui nous portent vers Dieu,

sont aussi la noble devise de M. le comte de Saint-Jean : il ne sépare donc pas dans ses vers la foi et l'amour du pays.

Nous ne voulons pas appuyer davantage sur l'éloge de son nouveau recueil, car M. le comte de Saint-Jean n'en est point à son début. Nous avons hâte de laisser à nos lecteurs le plaisir de l'ouvrir. D'ailleurs, il leur est amplement recommandé par un critique apprécié de la *Revue*, M. A. de la Breure, dans une étude sur la poésie bretonne, un peu courte pour mériter ce titre, et qui est plutôt, suivant nous, un poétique prélude. Il exprime en quelques mots les principales qualités des *Histoires et légendes bretonnes* :

« Je l'ai cherchée, dit-il, — parlant de la poésie bretonne, qu'il a dépeinte dans une page de prose poétique qui vaut bien des vers, — je l'ai cherchée dans les livres et je l'ai trouvée dans ce petit volume de légendes, simples, populaires, naïvement originales, qui paraissent au moment où la forêt se couronne de verdure, où l'ajonc renouvelle ses fleurs. »

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

CLOTILDE, poème tragique, par M. l'abbé L.-M. Le Dantec, professeur de sciences au petit séminaire de Tréguier. — Tréguier, A. Le Flem, éditeur.

Un essai de tragédie classique est chose trop rare aujourd'hui, pour n'être pas signalé à l'attention du public. Celui-ci a d'ailleurs d'autres mérites que celui de la rareté : il nous est d'autant plus agréable de les reconnaître, que l'auteur est un Breton.

M. l'abbé Le Dantec a eu l'heureuse inspiration de chercher son sujet dans l'histoire de France, cette mine de faits tragiques, très-peu exploitée par nos poètes.

« Clotilde, fille de Clovis, avait épousé Amalaric, qui régnait

sur les Visigoths d'Espagne et sur la Septimanie. Amalaric était arien et maltraitait sa femme parce qu'elle était catholique. Elle le fit savoir à Childebert en lui envoyant un mouchoir teint de son sang. Childebert marcha aussitôt contre Amalaric, qui fut vaincu sous les murs de Narbonne, et tué ensuite par ses gens. Clotilde avait tant souffert, qu'elle mourut pendant que son frère la ramenait à Paris. » (*Petite Histoire de France*, de l'abbé Gaultier.)

Nous lisons cet extrait en tête du poème de M. l'abbé Le Dantec : tel est le sujet, un peu ancien, sinon antique, de son ouvrage. Le poète, un professeur de sciences, — chose à noter, car les sciences et les lettres s'allient rarement dans la même intelligence, — le poète, à l'aide des confidants traditionnels et d'une rivale de Clotilde, développe ce drame correctement, en vers alexandrins, et suivant la règle des trois unités.

Disciple de Racine, il n'a pas seulement imité son vers harmonieux et pur, mais encore le songe et les chœurs d'*Athalie*. Il y a un songe et des chœurs dans *Clotilde*, et même ceux-ci ne sont pas la partie la moins réussie du livre, car cette tragédie est tout un livre.

« A part quelques longueurs que je me suis permises à dessein, fait remarquer l'auteur dans la préface de son drame, la marche en est assez conforme aux règles de la scène. » Et il nous signale ainsi, en deux mots, le principal défaut et le principal mérite de sa pièce. Celle-ci se termine par une extase de Clotilde, et une prophétie qui s'étend à travers les siècles jusqu'à la chute de Napoléon I^{er}, et même au delà. La tirade est peut-être un peu longue et la prophétie va peut-être un peu loin, mais nous espérons qu'elle se réalisera jusqu'au bout. Après toutes nos révolutions et tous nos malheurs, ne nous annonce-t-elle pas une ère de salut et de renaissance ? Comment saurait-on mieux finir une tragédie ?

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

LA VÉRITÉ SUR LE MASQUE DE FER (LES EMPOISONNEURS), par M. Th. Iung, officier d'état-major. — Un vol. in-8°, avec cinq gravures et plans. — Paris, Plon.

Parmi les problèmes historiques qui, depuis plus d'un siècle, ont surexcité la curiosité et dérouté la critique historique, l'*Homme au masque de fer* (masque qui, en réalité, était de velours) peut être à bon droit classé au premier rang. Dans un récent ouvrage, qui a fait bruit, M. Marius Topin avait proposé, de la fameuse énigme, une solution que l'on pouvait croire définitive.

Mais voici qu'un jeune et érudit officier de notre armée vient nous en proposer une autre, qui, à son tour, semble fort vraisemblable.

En compulsant les archives du ministère de la guerre, mine opulente de documents militaires et historiques, dont une faible partie seulement a été jusqu'ici exploitée, M. Iung, comme il arrive aux chercheurs consciencieux, a mis la main sur une série de pièces (plus de *quatre mille*, toutes inédites) dans lesquelles il a cru découvrir le mot si longtemps et si vainement cherché. Passant successivement en revue tous les prisonniers que le célèbre Saint-Mars a eus sous sa garde, du donjon de Pignerol à Exiles, d'Exiles aux îles Sainte-Marguerite, des îles Sainte-Marguerite à la Bastille, — M. Iung, procédant par élimination, s'est attaché à établir l'identité du mystérieux personnage. Or, celui-ci ne serait ni Lauzun, ni Fouquet, encore moins un frère supposé de Louis XIV, ni même l'italien Mattioli, le candidat de M. Marius Topin, ni aucun des autres héros plus ou moins célèbres mêlés jusqu'à ce jour à la légende; mais un certain *de Marchiel*, dont le nom figure, en effet, en toutes lettres, sur le registre mortuaire de la Bastille, à la date du 19 novembre 1703, et c'est là déjà, on en conviendra, une forte présomption en faveur de l'opinion du nouvel historien. L'obscurité de ce nom avait jusqu'ici égaré la critique. M. Iung est parvenu à reconstituer, dans ses principaux traits, la biographie du personnage qui le portait. Agent des Espagnols, des Hollandais, en même temps que des mécontents de France, convaincu du crime de lèse-majesté, au moins d'intention, ce Marchiel aurait été enlevé avec

sés papiers par ordre de Louvois et de Michel Le Tellier, et aurait passé, d'une prison dans une autre, le reste de sa vie, c'est-à-dire plus de trente années! C'était un officier lorrain, actif, remuant, appliquant à l'intrigue de rares facultés naturelles, et qui aurait trempé dans ce sinistre et encore mystérieux complot des *Empoisonneurs*, dont les crimes jetèrent un si lugubre éclat sur le règne déclinant de Louis XIV, et firent monter les plus redoutables soupçons jusqu'aux marches mêmes du trône. M. Jung, par les renseignements inédits qu'il nous apporte, éclaire d'une lumière toute nouvelle cette trame, vraiment infernale, ourdie par l'étranger de complicité avec d'indignes Français de tout rang, et qui ne visait à rien moins qu'à faire disparaître une race royale presque entière. C'est là d'ailleurs le principal intérêt, et il est grand, de cet ouvrage. Et, lors même que la solution qu'il propose du problème du *Masque de fer*, ne serait pas acceptée de tous, ce curieux travail, dont les éléments ont été puisés aux sources, dans les manuscrits et autographes du temps, n'en resterait pas moins digne de la plus sérieuse attention. Nous ajouterons que ce livre a pour nous un mérite particulier, celui d'être signé par un de nos officiers, et de faire partie de cette série, déjà nombreuse, de publications que l'état-major de notre armée a inaugurée au lendemain de nos désastres, comme pour se préparer, par le travail et l'étude, jusque-là trop négligés, à un meilleur avenir.

LUCIEN DUBOIS.

ÉCHOS DE LOURDES, *notes d'un pèlerin*. — Sous ce titre, il nous arrive de Toulon une intéressante petite brochure dont nous tenons à dire un mot, tant à cause du sujet qu'en considération du nom de son auteur, M. Félix Julien, dont nous signalions naguère à l'attention de nos lecteurs les diverses œuvres scientifiques et littéraires. D'ailleurs, le pieux pèlerin s'est rencontré là-bas avec une cohorte de pèlerins bretons, nantais, et il leur a consacré plusieurs des pages les plus émues de son opuscule. C'est bien le moins que nous lui envoyions, en retour, l'expression de la même sympathie. Bretons et Provençaux sont faits pour se tendre fraternellement la main d'un bout de la France à l'autre, et pour s'unir dans la même ligue patriotique et religieuse que M. Julien prêche si chaleureusement.

LUCIEN D.

— Nous recevons les premières feuilles d'un ouvrage archéologique de grande valeur, illustré d'une foule de gravures sur bois, imprimé dans notre voisinage et signé de deux noms qui font aujourd'hui autorité dans la matière. Cela s'appelle : « Puits Funéraires Gallo-Romains du Bernard (Vendée), par MM. l'abbé *Ferdinand Baudry*, correspondant du Ministère, officier de l'Instruction publique, et *Léon Ballereau*, inspecteur de la Société française d'Archéologie. — In-4°. — La Roche-sur-Yon, L. Gasté, imprimeur de la Société d'Emulation. MDCCLXXIII. »

Dès le premier coup-d'œil, nous ne mettons pas en doute qu'un grand succès ne soit réservé à ce consciencieux ouvrage, qui livre à tous des trésors de richesses voisines, jusqu'ici réservés aux seuls adeptes de la science. Aussitôt que la première partie de ce livre sera terminée, nous nous empresserons d'en rédiger pour les lecteurs de la *Revue*, un compte rendu détaillé, qui leur inspirera, nous l'espérons, le désir de faire plus ample connaissance avec les auteurs.

R. K.

— Le premier semestre de 1873 des *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure* (Nantes, V^e Mellinet, in-8°, 338 p.), qui a paru récemment, renferme les articles suivants :

Allocution de M. Th. Laënnec, président sortant. — Allocution de M. Robinot-Bertrand, président. — Notes sur la fondation de la Société académique, par M. Doucin. — Essai sur la race bovine, par M. Abadie. — Rapport sur l'exposition de Nantes, par M. Robinot-Bertrand. — Vers adressés à une dame française par un Arabe (traduction par M. René Galles). — Histoire des hôpitaux de Nantes, par M. L. Maltre. — Rapport par M. Biou, sur les *Histoires et légendes bretonnes*. — Poésies, par M. Biou. — Étude sur l'alphabet, sur les sons et sur les caractères de la langue française, par M. G. Demangeat. — Rapport de M. Doucin sur le mémoire de M. Demangeat. — Notice biographique sur le docteur Citerne, — sur le docteur Padioleau, par M. Robinot-Bertrand. — Note sur l'action du régime colorant par la garance sur les mollusques gastéropodes, par M. Heckel.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la REVUE POPULAIRE annoncée à la *Bibliographie*. C'est une mosaïque, composée avec beaucoup de soin, où il y a de l'ancien et du nouveau. Religieuse et morale autant que littéraire, elle convient parfaitement au peuple, pour qui elle est faite.

CHRONIQUE

Le Congrès des Œuvres ouvrières Catholiques de France.

Le lundi 25 août, fête de saint Louis, roi de France, la ville de Nantes voyait accourir dans ses murs des hommes de toutes conditions, chrétiens fervents, qui venaient des diverses parties de la France tenir un Congrès en faveur de la classe ouvrière.

Prêtres et laïques, officiers, magistrats ou négociants, tous ont compris depuis longtemps que le caractère propre de la religion catholique, que la preuve de sa mission divine se trouve dans l'évangélisation des pauvres, de ceux que le monde méprise ; aussi consacrent-ils, chaque jour, quelques instants à la visite des malheureux, ou bien emploient-ils une partie de leur fortune à fonder des établissements où la jeunesse trouve après le travail, à côté d'honnêtes délassements, une instruction solide qui développe l'intelligence, et de généreux exemples qui font aimer la vertu.

Mais si la religion est si féconde en bonnes œuvres, combien ne cherche-t-elle pas à les unir par les liens d'une charité fraternelle ?

Tel est le touchant spectacle dont il nous a été donné de jouir pendant ces quelques jours, qui ont laissé dans notre âme un si doux souvenir.

A l'appel de M^r de Ségur, ce vénérable prélat, cet ami si compatissant de l'ouvrier, avait répondu plus d'un millier de ces vaillants soldats du Christ. Troupeau, famille, affaires, ils avaient tout quitté pour causer ensemble de leurs œuvres, s'éclairer mutuellement, et puiser dans cette pieuse réunion force et courage, sous l'action vivifiante de l'esprit de Dieu.

Le Grand-Séminaire de Nantes leur avait offert l'hospitalité la plus généreuse ; sa magnifique chapelle était parée comme aux plus beaux jours de fête ; tout un côté du cloître avait été transformé en réfectoire ; chaque cellule était occupée par quelques-uns de ces travailleurs, dont tous les efforts tendent à préparer une terre féconde à la semence de la parole divine.

Le vendredi 29, les membres laïques se trouvaient réunis dans la chapelle; M^r de Ségur célébrait la sainte messe pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France; tous reçurent des mains du saint prélat le pain des forts. Enfin à deux heures de l'après-midi, se tenait la dernière séance générale du Congrès; plus de mille personnes assistaient à cette magnifique séance qui se termina par le chant du *Te Deum* et le salut solennel du très-saint Sacrement.

Quels seront les résultats de cette réunion? Dieu seul le sait, mais nous pouvons affirmer que celui qui a dit : « Toutes les fois que deux ou trois d'entre vous seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux », ne pourra s'empêcher de bénir et de rendre féconde cette pieuse assemblée de chrétiens fervents, qui n'avaient qu'un but : répandre sur la terre le règne de Jésus-Christ; nous pouvons affirmer, qu'étant utile à la religion, elle le sera aussi à la patrie, car dans toutes ces poitrines battaient des cœurs vraiment français qui tous, après avoir gémi sur les malheurs de la patrie, s'efforcent d'éclairer leurs frères égarés, d'apaiser les haines, en partageant avec ceux qui souffrent ce que Dieu leur a donné, et montrant à ce siècle de plaisir l'exemple du sacrifice et de l'abnégation.

Après les graves discussions du Congrès, rien n'était plus utile aux membres de l'union pour s'éclairer sur l'efficacité et la direction des œuvres ouvrières que la visite à l'un de ces patronages, qui, soumis à une habile direction, a su braver l'épreuve du temps. Aussi chacun se faisait-il un devoir de se rendre, le vendredi soir, à l'aimable invitation faite par M. l'abbé Eugène Peigné, directeur de Notre Dame de-Toutes-Joies. Ce magnifique établissement, situé à la porte de Nantes, offre à la jeunesse ouvrière de cette grande ville un vaste enclos, où elle trouve une délicieuse chapelle, des salles de jeux, une bibliothèque, un gymnase, des œuvres de bienfaisance, une caisse d'épargnes, une hôtellerie, en un mot tout ce qui peut lui être de quelque utilité. Les jeunes gens, heureux de l'honneur que leur faisaient ces hommes qui se dévouent pour leur procurer quelque bien-être ici-bas, avaient préparé avec beaucoup de zèle un charmant petit opéra-comique : *Le Nouveau Seigneur*, qu'ils ont exécuté avec un entrain admirable; peu auparavant, plusieurs discours avaient été chaleureusement applaudis, en particulier celui de M. l'abbé Tournamelle, directeur des œuvres religieuses de Toulouse. L'orateur, après avoir vengé les œuvres catholiques des grossières insultes d'une presse ignorante et impie, après en avoir fait connaître la véritable physionomie, après avoir cité plusieurs traits de dévouement et de charité, terminait cette brillante improvisation par ces mots : *Soyons des hommes de cœur*, allusion des plus heureuses au général de Charette, qui venait de faire son entrée dans la salle quelques instants auparavant, au milieu des applaudissements d'un auditoire qui comprend

si bien le dévouement de *cet homme de cœur*, dont la vie entière a été consacrée à la défense de l'Église et de la patrie. Puis une voix, étrangère par sa nationalité, nous a montré dans un langage sympathique les regards de tous les catholiques tournés vers la France, quoiqu'elle soit si humiliée; que notre devise, a-t-il dit, soit *Sursum corda* ou *Excelsior* ! M. Lymbourg a été vivement acclamé par les cris de *Vive la Belgique*, et forcé de se placer à côté de NN. SS. les évêques et du général de Charette.

Enfin, une dernière fois, M^r l'évêque de Nantes a pris la parole. Nous considérons comme un devoir de citer ces quelques mots, bien courts mais si chrétiens, c'est le cri de l'espérance : « *Gaudete iterum, dico vobis gaudete* ! s'est écrié le saint prélat. Dans tout ce qui a été dit, dans tout ce qui a été fait, je ne vois que de la joie, et qui ne serait heureux, en effet, de voir un tel amour, un tel dévouement pour l'ouvrier ? Quelle belle chose que ce grand mouvement chrétien ! On disait que le catholicisme allait mourir, qu'il était mort ; on préparait déjà son sépulcre : où sont-ils, ces fossoyeurs ? que sont-ils devenus ? Ah ! je sais ce qu'ils sont devenus, nous leur accordons le pardon, et à ceux aussi qui s'étaient faits les ennemis de l'Église. Voyez comme l'Église éclaire le monde ; en dehors d'elle il n'y a rien que des ténèbres. S'il y a tant de fécondité dans la tête, c'est qu'il jaillit du cœur une source qui ne s'éteindra jamais. L'Église sera toujours l'Église. Elle sera toujours l'œuvre de Dieu pour l'éternité, où j'espère vous retrouver un jour. »

Aussi, c'est le cœur plein de douces émotions, que tous se sont séparés en traversant les allées de l'enclos de Toutes-Joies, où des illuminations du plus ravissant coup d'œil avaient été préparées avec art par les jeunes ouvriers : le Congrès était terminé.

Néanmoins, la plus grande partie de ses membres, que des besoins urgents ne réclamaient pas hors de la Bretagne, se sont empressés de venir déposer aux pieds de sainte Anne d'Auray leurs vœux et leurs ardentes prières.

Malgré le mauvais temps, plus de 500 pèlerins conduits par M^r l'évêque de Nantes se pressaient dans la magnifique église élevée à leur patronne par la foi des Bretons. Accueillis par M^r l'évêque de Vannes, ils y ont reçu l'hospitalité la plus empressée. M^r l'évêque de Nantes, assisté de M. Trégaro, aumônier en chef de la marine, et de M. le supérieur du petit séminaire, célébra la sainte messe. — Autour du trône de M^r l'évêque de Vannes, des sièges avaient été préparés pour M^r de Ségur, qui, malgré les fatigues du Congrès, n'avait pas voulu abandonner dans ce pieux pèlerinage ses chers collaborateurs, pour M^r Hillion, évêque nommé du Cap Haïtien et pour M. de Rorthays, préfet du Morbihan. Pendant la messe, des jeunes gens du patronage de N.-D. de Toutes-Joies, dirigés par M. l'abbé Stanislas Peigné, firent entendre le cantique du pèlerinage :

O sainte Anne, ô Mère chérie,
 Garde au cœur des Français la foi des anciens jours ;
 Entends du haut du ciel le cri de la patrie :
 Catholique et Français toujours !

Après la messe, M^r l'évêque de Vannes remercia cette imposante réunion, priant Sainte Anne d'exaucer leurs vœux et leur promettant le succès puisqu'il les voyait tous marcher en union avec le Souverain Pontife, et n'agir qu'en conformité d'idées avec leurs évêques, le meilleur moyen pour arriver à christianiser la société moderne.

M^r de Nantes, prenant ensuite la parole, leur rappela qu'ils étaient dans ce sanctuaire vénéré de sainte Anne, à qui le grand conquérant Notre-Seigneur Jésus-Christ, avait donné en partage la Bretagne. Cette Bretagne, dont elle est la *Duchesse*, est :

La terre de granit recouverte de chênes.

Le granit de son sol, c'est la religion vivante, impérissable ; les chênes, ce sont les hommes dont les convictions sont profondément enracinées dans ce sol ; rien ne peut les renverser.

A onze heures, tous se rendirent au Petit-Séminaire, où, par les soins prévoyants de M^r Bécél, un confortable déjeuner avait été préparé. M^r de Vannes porta un toast au meilleur des pères, au meilleur des rois, à Pie IX ; M^r de Ségur, à la France. Des applaudissements couvrirent la voix des deux prélats. M^r de Nantes remercia ensuite M^r de Vannes de son hospitalité toute française, toute bretonne, toute chrétienne, et M^r de Ségur, si dévoué à la cause catholique et ouvrière, du zèle qu'il avait déployé au Congrès de Nantes. « Dieu, dit-il, lui a fermé les yeux sur les choses de la terre pour qu'il les tienne toujours ouverts sur les choses divines et éternelles. »

A quatre heures, après avoir prié une dernière fois l'aëule de Jésus-Christ, les pèlerins quittèrent ce sanctuaire vénéré en chantant des cantiques.

Un train spécial les emporta à Nantes, d'où ils regagnèrent leurs provinces respectives. Tel fut le Congrès de Nantes : la Bretagne et particulièrement la ville de Nantes sont fières d'avoir été choisies pour voir tenir ces *assises de la charité*. Ces chrétiens fervents y ont laissé d'éclatants témoignages de leur foi, ranimant dans nos cœurs le feu divin de cet amour ardent des pauvres que Jésus-Christ est venu évangéliser. Ce souvenir ne s'effacera pas des annales de la catholique Bretagne.

L'abbé CHAUFFIER.

— L'Académie française, dans sa séance annuelle du jeudi 28 août dernier, a décerné cette année la moitié du grand prix Gobert à l'*Histoire de la Restauration* de notre regretté collaborateur, M. Alfred Nettement : « ouvrage de grande étendue et de longue haleine », dit M. le secrétaire

perpétuel, « dont les parties successives ont été, lors de leur apparition, soumises à son jugement, et auxquelles la publication du huitième et dernier volume, hélas! posthume, permet d'attribuer enfin sa récompense longtemps attendue. »

Dans cette même séance, l'Académie a attribué à notre compatriote, M^{lle} Zénaïde Fleuriot, un prix de 1500 francs pour cette jolie histoire d'*Aigle et Colombe*, où elle a peint les sites et les mœurs de sa Bretagne.

— Le XVI^e congrès de l'Association bretonne s'est tenu, du 15 au 21 de ce mois, dans la grande salle du nouvel hôtel-de-ville de Quimper, sous la présidence de M. Rieffel, directeur de l'École régionale de Grand-Jouan, et ancien président de l'Association. Nous n'en parlerons pas davantage aujourd'hui, nous réservant de publier, le mois prochain, un compte rendu détaillé de la session.

— La première pierre de la nouvelle église paroissiale de Saint-Donatien, de Nantes, a été posée solennellement le 12 septembre par Mgr Fournier. M. l'abbé Laprie, chanoine de Bordeaux et professeur à la Faculté de théologie, a prononcé à cette occasion un très-remarquable discours, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire et qu'on trouvera en grande partie dans la *Semaine religieuse* du 20 septembre.

— Nous apprenons avec plaisir, au moment de mettre sous presse, que l'allocation généreusement accordée à M. le lieutenant de vaisseau Martin par la Société archéologique de Nantes, dans sa dernière séance, a déjà produit des fruits inespérés. M. Martin, l'ardent explorateur de la presqu'île guérandaise, a découvert, sous le tumulus de la Prière, situé près du village de Dissignac en Saint-Nazaire, deux énormes chambres sépulcrales à galerie, qui n'ont de rivales que celles du Morbihan, et qui renouent d'une manière continue la chaîne de tumulus bordant tout le littoral jadis occupé par les Venètes. On espère que les fouilles, interrompues par le brusque départ de M. Martin, rappelé à Toulon, seront continuées par MM. Galles et Kerviler : il y a là une mine de recherches fort intéressantes qui ne manqueront pas de faire excellente figure au bulletin de la Société archéologique.

— Plusieurs correspondants de Saint-Brieuc nous rendent compte de l'impression profonde produite dans cette ville par le pèlerinage à N.-D. d'Espérance. On connaît le dévouement de M. l'abbé Prud'homme à ce sanctuaire vénéré, où fut couronnée en 1867 la Vierge d'Espérance. A son appel et à celui de Mgr David, près de 50,000 pèlerins « *les députés de la prière nationale*, » comme les a justement appelés Mgr Le Breton dans un éloquent discours, se sont donnés rendez-vous, le 8 septembre, au pied de la statue de Notre-Dame. Une messe solennelle a été célébrée dans une chapelle improvisée sur la place de la préfecture, en face de ces vieilles tours de la cathédrale qui ont subi des sièges mémorables. Pendant toute la journée, des processions ont sillonné les rues de la ville, décorées d'oriflammes, de guirlandes et d'emblèmes, au milieu desquels on remarquait le *Turris Davidica*, armoiries parlantes de l'évêque du diocèse. Parmi les bannières innombrables des confréries et des paroisses, on a surtout admiré celle du Vœu de 1870 et celle d'Alsace-Lorraine. Saint-Brieuc n'avait pas vu pareille explosion du sentiment religieux dans ses murs depuis les fêtes du couronnement.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNUAIRE-GUIDE DU BAIGNEUR. BAINS DE MER. 1873-1874. 1^{re} année. In-8°, 131 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon..... 1 fr.

COURS DE CHIMIE AGRICOLE PROFESSÉ EN 1872; par M. G. Lechartier. In-12, 180 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

COURS DE PHILOSOPHIE, d'après le programme du baccalauréat ès-lettres, suivi de l'*Histoire de la Philosophie*; par M. J. P. Dagorne, supérieur de l'école ecclésiastique de Dinan et professeur de philosophie. In-8°, 398 p. — Dinan, imp. et lib. Peigné.

COURS SOMMAIRE DU DROIT CIVIL, ou exposé rationnel des principes; par F. Bernard, docteur en droit, substitut à Vannes. — En vente, le 1^{er} et le 2^e vol. (Il y en aura 3). Paris, Marescq, rue Soufflot, 17. Prix de chaque vol..... 6 fr.

ÉGLISE (L') RÉFORMÉE DE FONTENAY-LE-COMTE, ses précurseurs, premiers fidèles, prédicateurs et pasteurs, hommes remarquables sortis de son sein; par Benjamin Fillon. In-4°, 32 p. — Fontenay, imp. Robuchon.

GRÈVE (LA) DE PORDIC, OU LA PORDICANE. Poème composé à Pordic, par un prêtre septuagénaire. In-18, 95 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

INFLUENCE (DE L') DES COURSES SUR L'AMÉLIORATION DES RACES CHEVALINES; par Abadie, vétérinaire. In-8°, 12 p. — Nantes, imp. V^o Mellinet.
(Extrait des *Annales de la Société académique de Nantes*.)

INVENTAIRE DES TITRES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE FONTENAY-LE-COMTE, publié par Alexandre Bitton. In-8°, 88 p. — Fontenay-le-Comte, imp. et lib. Robuchon.

LIVRE (LE) DORÉ DE L'HOTEL-DE-VILLE DE NANTES, avec les armoiries et les jetons des maires; par Alexandre Perthuis, membre de la Société française de numismatique et d'archéologie, et S. de la Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes. Tome 2. Gr. in-8°, 168 p. et 3 pl. — Nantes, imp. Grinsard.

REVUE (LA) POPULAIRE. Lecture pour tous. Paraît le 1^{er} de chaque mois. Prix de l'abonnement: pour un an, 7 fr.; pour six mois, 4 fr. — Nantes, librairie Mazeau.

SAINT-BRIEUC! VINGT MINUTES D'ARRÊT! publicité à bon marché. Année 1873. Petit in-12, 48 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon..... 10 c.

SIFFLET (LE) D'ARGENT, petit poème vendéen; par Emile Grimaud. In-8°, 8 p. — Paris, lib. Douniol (Extrait du *Correspondant*).

VENDÉE (LA). Le Pays, — les Mœurs, — la Guerre; — par Eugène Loudun. Nouv. éd. In-8°, x-418 p. — Paris, Bourguet, Calas et C^{ie}, succ. de Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38.

VÉRITÉ (LA) SUR VOLTAIRE; par H. G. (de l'*Espérance du peuple*). — Broch. in-18, 90 p. — Nantes, Libaros.

LES CLÉRICAUX SUR LE CHAMP DE BATAILLE

SOUVENIRS DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE. *Notices sur les élèves tués à l'ennemi*, par le R. P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus ¹.

La *Revue* l'a déjà dit : nul ouvrage n'est plus propre à faire sentir combien les anciens avaient raison de réunir les trois idées de piété, de force et de courage dans un seul mot : *Virtus*. La vertu, en effet, comporte tout cela ; c'est l'amour du devoir en tout et partout. Sans doute on peut être brave sans être vertueux ; mais on ne sera jamais vertueux, dans la complète acception du mot, sans être brave. On ne le sera jamais sans être prêt à tous les sacrifices pour Dieu, pour sa patrie, pour sa famille. Aussi nulle école, mieux que celle de la vertu, ne peut préparer à tous les genres de dévouement, parce que nulle n'élève l'âme plus haut, nulle ne la rend plus forte par l'habitude du combat rude, obstiné, qu'elle lui apprend à livrer aux passions, c'est-à-dire à se livrer à elle-même.

Blaise de Montluc, qui n'était point un grand dévot, comprenait cependant ces vérités-là. Il recommande aux jeunes écuyers dans ses *Commentaires*, qu'Henri IV nommait *la Bible du soldat*, de se chastier du jeu, du vin, de l'avarice, toutes choses que la jeunesse engendre aisément, de fuir tous les plaisirs et voluptés qui détournent de la vertu et grandeur ceux que Dieu a doués de quelques bonnes parties. « Il faut, dit-il, que nous tous qui portons les armes, ayons devant les yeux que ce n'est rien que de

¹ 3 vol. in-18, Paris, Joseph Albanel, rue Honoré-Chevalier, 7.

nous, sans la bonté divine, laquelle nous donne le cœur et le courage pour entreprendre et exécuter les grandes et hasardeuses entreprises qui se présentent à nous. » Vieux sentiments et vieux langage qui, ce semble, n'avaient plus d'écho en France depuis longtemps.

Dieu merci, ils ne sont pas à l'état de pur souvenir. La foi, qui se réveille de plus en plus, leur a donné une vie nouvelle, et l'éternelle gloire de nos écoles religieuses sera d'avoir si bien entretenu ou même souvent si bien rallumé la flamme de la *vertu* dans les cœurs, que leurs élèves, au milieu de nos abaissements, ont tous été classés parmi les plus dévoués et les plus énergiques. L'École Sainte-Geneviève, qui date de vingt ans, compte déjà quatre-vingt-douze de ses élèves morts pour la patrie. Et quels élèves ! on les a qualifiés d'un mot : *Naïvement chrétiens et simplement braves*¹. « Devenir un militaire brave comme la lame de son épée, écrivait l'un d'eux, Henri de Falaiseau, chrétien comme ces hommes de l'ancienne roche, d'une moralité exemplaire, voilà l'idéal que je poursuis et qui remplit toutes mes espérances. » — Et Antoine de Vesins : « Parmi les sentiments qui m'agitent, il en est un qui remue toutes les fibres de mon âme : celui du devoir accompli avec la plus stricte exactitude. . . . Avec la double pensée que Dieu me regarde et me parle par la bouche de mes parents, je me voue, corps et âme, au service de mon pays. » Que ne peut-on pas, lorsqu'on est animé de cet esprit du devoir, « que la religion seule peut inspirer, disait un excellent juge, *parce qu'elle fait relever le chrétien non des spectateurs, mais de celui qui voit tout*² ? »

Le mépris de la mort n'est-il pas, d'un autre côté, comme le fond du sentiment chrétien ? On voulait détourner Maurice Ré-

¹ T. III, p. 478. Ce qui s'applique ici à Costa de Beauregard peut s'appliquer à tous.

² Le commandant Durostu, dans une lettre sur la mort d'Emmanuel de Beaurepaire, t. I^{er} p. 16.

rolle, l'un de ces vaillants écoliers, de la carrière militaire, en lui parlant de périls, de mort : « Qu'importe, répondit-il, pourvu que je fasse mon devoir ; il n'est pas nécessaire de vivre longtemps pour arriver à l'éternité. » — « Cette campagne, écrivait un autre, Henri Aubert, en rejoignant l'armée de Vinoy, me procurera de l'avancement de toute manière. Si je meurs, j'ai vingt ou trente ans d'avance pour le paradis. Si j'en reviens, je serai capitaine à trente ans. Aussi, je ne m'inquiète ni ne me trouble ; je remets toutes choses à la volonté de Dieu. »

Et cet Henri Aubert, qui restait à jeun jusqu'à une et deux heures, les jours de sortie de midi à Saint-Cyr, afin de pouvoir aller communier dans la chapelle de ses anciens maîtres, le *petit Aubert*, comme on l'appelait au régiment, mais auquel on donnait une compagnie à commander dès les premiers jours, tant il avait d'aplomb et d'entrain, savez-vous comment il saluait les balles ? le front toujours haut, ferme, droit au feu, si bien que la mort vint le frapper en plein visage, au moment où il entraînait sa troupe sous les murs crénelés de Chevilly.

Et Antoine de Vesins, ce petit-fils d'un évêque et d'un maréchal de France, dont son aïeule, la maréchale Oudinot, disait : « Je ne l'aime pas seulement, je le vénère », et, à propos duquel l'évêque d'Agen, son vieux grand-père, semblait regretter de ne pas être *colonel d'un régiment où tous les soldats seraient des Antoinettes*, où avait-il pris l'énergie dont il fit preuve dans toute sa carrière ? il nous le dit lui-même : « Mon premier acte de courage sera contre le respect humain... c'est le défaut des lâches. » Et en effet, voyez-le arrivant à Lorient avec son régiment : « Je me suis adressé au premier prêtre venu, écrit-il à sa mère, et le lendemain j'ai communiqué à une messe du matin. Il y avait un monde fou ; inutile de vous dire que je ne m'étais pas mis en bourgeois. »

Suivez-le maintenant sur le champ de bataille, et vous verrez ce dont est capable une âme ainsi trempée. « *Sursum corda !*

s'était-il déjà écrié, *sursum corda!* surtout le jour où il faudra marcher en avant. » Au premier obus qui éclate à ses côtés, il ôte son képi pour saluer le projectile qui lui donne le baptême du feu, puis il se lance avec sa compagnie à travers la mitraille; malheureusement il n'y avait guère *la place de passer*, suivant le mot d'un autre de ces braves conscrits de la rue des Postes, et Vesins est frappé par une balle, au côté gauche. On veut le porter à l'ambulance; il s'y refuse: — « Abandonnez-moi, dit-il, et surtout vengez-moi, » — puis, faisant un signe de croix: « Vous direz à mon père et à ma mère que leur fils est mort en soldat et en chrétien. »

Un obus vient alors lui broyer une jambe. Consentira-t-il enfin à ce qu'on l'emporte? Non. — « Reprenez vos places, dit-il aux deux sous-officiers qui sont près de lui; mais avant de vous éloigner, tournez ma tête du côté du combat, afin que je puisse savoir si nous sommes victorieux. » N'est-ce pas là une scène à la Bayard?

Et ce que je dis d'Antoine de Vesins, je pourrais le dire de Robert de Lupel, répétant à ses soldats: « Laissez-moi et faites votre devoir », puis suivant, d'un tas de pierres, au pied du calvaire d'Illy, les péripéties de la lutte où sa compagnie est engagée.

Ajouterai-je qu'à presque tous ces cléricaux, à ces porteurs de scapulaires et de médailles, il faut deux ou trois blessures pour leur faire quitter la partie: à Henri d'Adhémar et à Henri Nouaux il faut deux balles; à Costa de Beauregard il en faut trois; à Auguste Pison il en faut quatre; à Alphée Hainglaise, il faut treize coups de sabre, dont huit sur la tête.

Atteint à Gravelotte par une balle qui lui traverse le bras, Henri de Falaiseau continue de commander et de se battre, et ce n'est que lorsque la perte du sang produit une faiblesse, que, sur l'ordre de son capitaine, il est porté à l'ambulance. Là, ayant un bras libre, il se fait infirmier; malade encore, il échappe aux Prussiens, au moment de leur entrée dans Metz, et

court demander du service au gouvernement de la défense nationale. Mais sa blessure était toujours béante ; on le refuse. Condamné alors à rester près des siens, il ne peut supporter la pensée de son inaction au milieu des douleurs de la patrie. On lui prédit qu'à la première nuit de bivouac, surtout dans la neige, la plaie qui commence à se fermer se rouvrira ; mais il n'y tient plus, et, le 6 janvier, il arrache un consentement, et, par le froid dont on se souvient, il va rejoindre l'armée de l'Est. Le 29, il disait, à un dîner d'officiers : « Nous sommes deux frères dans l'armée ; si l'un doit succomber, j'espère que ce sera moi », et le lendemain, en débusquant l'ennemi des environs du village, il tombe mortellement frappé. Ses derniers mots sont : *Mon Dieu ! Ma mère !*

Je prends ces souvenirs presque au hasard dans les trois volumes ; car, d'un bout à l'autre, c'est le même esprit, le même dévouement, le même courage. Avant d'avoir lu, je craignais un peu de cette exagération involontaire qui s'explique si naturellement de la part d'un père parlant de ses fils ou d'un maître parlant de ses élèves ; mais les notices ne sont ici, le plus souvent, que la reproduction des lettres de ces jeunes gens à leurs amis, à leurs familles, lettres intimes, où l'âme se révèle d'elle-même sans y penser. Quant à leur mort, ce sont leurs camarades, ce sont leurs chefs eux-mêmes qui parlent. Reste à l'honneur du Père Chauveau la mise en œuvre, très-simple, mais très-heureuse, dans un style d'une facilité distinguée qui captive toujours, de ces documents précieux.

On pense bien que ces jeunes gens n'ont pas été tous sans commettre des fautes dans leur vie. Ces fautes ne sont pas dissimulées, et l'on n'assiste pas alors, sans un intérêt ému, à la lutte qui se produit entre le bien et le mal, dans ces âmes où la foi vit encore, lutte où le bien finit le plus souvent, aux heures décisives, par triompher.

L'amour de la famille dont sont animées ces jeunes âmes est un autre trait qui rend la lecture de leur courte histoire parti-

culièrement attachante. Les anciens ajoutaient volontiers à leurs éloges des citoyens qui avaient le mieux servi la patrie : « Et il respecta » ou « il aima sa mère. » — Eh bien ! voilà ce qu'on peut dire de tous ces sous-lieutenants qui ont cependant déjà traversé bien d'autres milieux que celui de la famille. C'est que chaque jour ils sentent davantage la différence de ces milieux et qu'en jouissant simplement de la vie, ils ne *font pas la vie* : voilà toute l'explication.

Les sentiments des familles sont, en outre, pour beaucoup dans les sentiments des enfants ; aussi ne nous étonnons jamais de voir les fils accomplir des prodiges, lorsque les mères sont les premières à les inspirer. On cite avec admiration ce mot d'une Lacédémonienne à son fils en lui montrant son bouclier : « Reviens avec ou dessus. » Mais, en vérité, n'était-elle pas aussi sublime cette Française, une mère, une veuve qui, ayant déjà un fils devant les Prussiens et, apprenant que le second, malgré son âge qui l'exempte du service, veut, lui aussi, combattre pour la France, ne lui dit que ce seul mot : « Souviens-toi, mon enfant, que ton arrière grand-père a été fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille d'Hastembeck ¹. » — Et ce père, qui, voyant partir son fils unique, son cher Fernand, s'écriait : — « J'adore presque Fernand ; eh bien ! je dirais au bon Dieu de le prendre, si sa mort devait sauver la France ². » — Et Fernand fut pris, et, si la France ne fût pas sauvée, on peut dire avec confiance que ce sont de pareils dévouements et de pareils sacrifices qui la sauveront.

Quel est enfin le père, parmi ceux qui croient en Dieu et qui aiment la France, dont les sentiments en ces tristes jours ne se trouvent résumés par ces simples et fermes paroles de notre excellent compatriote, M. Viot : « Va, mon fils ; que Dieu te préserve de tout mal, et si tu meurs, que ce soit en vrai chrétien ».

Et ils combattaient en vrais Français, et ils mouraient en vrais

¹ M^{me} Domet de Mont. T. 1^{er}, p. 52.

² M. Mendousse, t. III, p. 420.

chrétiens, et lorsqu'un frère tombait, son frère prenait sa place. Nous l'avons vu à Nantes; nous en voyons d'autres exemples dans le livre qui nous occupe. Voici, entre autres, deux frères qu'une même pensée conduit au sanctuaire de Notre-Dame de Verdélais. L'un, décoré et capitaine de zouaves, vient témoigner sa reconnaissance à la sainte Vierge pour la protection dont elle l'a couvert pendant la rude campagne du Mexique; l'autre, marié, père de famille, tient à joindre l'expression de sa gratitude à celle de son frère. Ces deux frères, Raymond et Paul Henry, se retrouveront bientôt, mais ce sera loin des misères de ce triste séjour. Raymond tombe des premiers, au combat de Wërth; Paul quitte aussitôt femme et enfants: « J'ai mon frère à venger », dit-il, et il part, et il est frappé à son tour, d'une balle au front.

Son troisième frère, marié, lui aussi, mourait, de son côté, à Patay, des fatigues de la campagne, et leur vieux père succombait à la douleur que lui apportait, coup sur coup, la mort de ses trois fils.

Ce triple drame ne nous rappelle-t-il pas, à nous autres Nantais, un autre drame, triple aussi et non moins héroïque, qui s'accomplit pour toute une famille, dans les champs de Loigny?

En parcourant le livre du P. Chauveau, je remarque trois frères du nom de Nyvenheim tués; deux de Boysson également tués sur six qui combattaient en même temps pour la France; deux Falaiseau, dont l'un tué; six l'Estoile dont le souvenir inspira à Mgr de Poitiers, dans la chaire de Loigny, ces mots touchants: « Souffrez qu'une vieille et constante amitié, nouée dans ce pays de Chartres, s'attendrisse sur une maison qui tint à la fois l'épée et la plume auprès d'Henri III et d'Henri IV, et qui, sur sept fils, le dernier n'ayant pas l'âge, en comptait six au service de la France, quand l'avant-dernier d'entre eux reçut à Lumeau le coup mortel. »

Telles sont, en général, les familles et tels les enfants dont le Père Chauveau nous raconte l'histoire. Nous avons dit ce

qu'étaient ces enfants dans la maison paternelle et par suite au collège, qui était, pour beaucoup d'entre eux, comme une seconde maison paternelle ; nous les avons vus sur le champ de bataille ; mais, nous dira-t-on, qu'étaient ces dévots à Saint-Cyr, au régiment, dans la vie de garnison ? N'étaient-ils pas tout simplement des pédants à l'humeur critique, des gens complètement impropres à la vie commune ? — Qu'ils éprouvassent souvent un vide immense dans un monde où leurs sentiments et leurs habitudes n'étaient que trop souvent froissés, cela n'est pas douteux ; qu'ils se permissent même, dans leurs lettres intimes, des plaintes telles que celles-ci : « Je vibre et je souffre ; ils sont des choses et je suis une âme »¹, rien de plus vrai. Qu'avec une tournure d'esprit un peu gauloise, il leur vînt à l'esprit que vouloir raisonner avec quelques-uns serait *donner de la crème à la vanille à un mulet*, je ne dis pas le contraire ; mais ces plaintes secrètes n'altèrent en rien chez eux ni la cordialité, ni la sérénité. Ils se distinguent par leur obligeance et, ce qui n'étonnera pas ceux qui connaissent le cœur humain, par leur gaieté. Rien de moins gai qu'un esprit blasé et rien de plus naturellement gai que la bonne conscience.

Les témoignages de leurs chefs et de leurs camarades sont en définitive là pour constater qu'ils étaient non-seulement estimés mais aimés, que partout ils étaient réputés bons officiers et bons camarades. Si la vie de café était peu de leur goût, après lui avoir donné quelques instants, ils se réfugiaient dans le travail. Beaurepaire faisait son droit ; Falaiseau rédigeait des mémoires militaires qui attiraient l'attention du ministre ; Boissieu écrivait des relations de sa campagne de Chine et de son voyage au Japon, qui révèlent une perspicacité d'observation et un talent de style des plus distingués. Militaire accompli d'ailleurs, on se dispute l'avantage d'être sous ses ordres. Lorsqu'il quitta Besançon avec sa compagnie pour l'armée de la Loire, des soldats qui n'en étaient plus se glissaient dans les rangs pour le

¹ T. III, p. 7.

suivre. Il dut en renvoyer plusieurs, et, une fois arrivé à Nevers, il s'aperçut qu'il y en avait encore onze de plus qu'au départ.

Et cependant personne n'ignorait qu'avec lui la lutte était toujours rude. Il le prouva bien, le 11 octobre, à Orléans, où il fut des derniers à arrêter l'armée allemande et à protéger la ville. L'armée française s'était déjà, presque tout entière, repliée derrière la Loire, que le capitaine de Boissieu faisait encore une charge désespérée en avant du faubourg Bannier. Un officier bavarois le somme de se rendre. Boissieu] répond à l'injonction qui lui est faite par un coup de sabre qui frappe mortellement l'officier ennemi. Mais, au même instant, une balle atteint et renverse le vainqueur à côté du vaincu.

Je m'oublie; mais comment ne pas se laisser entraîner par de tels caractères et par de pareilles scènes? L'ouvrage du Père Chauveau est certainement le livre le plus attachant et le plus utile qu'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse: il lui inspirera plus que le respect du devoir: le dévouement au devoir, l'enthousiasme pour le devoir. Il lui inculquera aussi l'esprit de sacrifice, sans lequel on ne peut rien faire de véritablement grand.

Un dernier mot. Ecrivant en Bretagne, il me sera bien permis d'avoir un souvenir particulier pour les Bretons qui figurent dans cet éloquent nécrologe: Bernard de Quatrebarbes mortellement atteint à Monte-Rotondo, pour la sainte cause du pape¹; l'Estourbeillon, frappé à mort par les Piémontais qu'il brave du haut des remparts de Rome; la Begassière, criblé de balles à Sedan; Saisy de Kerampuil, marquant de son sang notre succès de Brou; Jean de Bellevue, tombant sous la bannière du Sacré-Cœur dans les champs de Loigny; Charles Kerviler mourant à Droué; de Langle de Cary succombant à Reischoffen; Espivent du Perran partant malgré les médecins et expirant de maladie et de fatigue, après avoir glorieusement pris part aux luttes héroïques des *Volontaires de l'Ouest*; Henri Viot tombant

¹ Bernard de Quatrebarbes, tout le monde le sait, est né à Nantes.

champs, causons raisonnablement ; les jolies filles sont faites pour être prises.

M. DESCHAMPS. — Vous en parlez à votre aise, vous qui n'avez pas de fille. Je voudrais vous y voir, et qu'un godelureau vint enfoncer votre porte pour vous enlever ce que vous auriez de plus précieux.

M. RENAULT. — Mon fils n'enfoncé aucune porte, il vous prie poliment de lui ouvrir.

M. DESCHAMPS. — Oui, avec menace d'effraction si je n'ouvre pas. C'est comme si un voleur me disait : Monsieur, ayez l'obligance de me confier la clef de votre secrétaire, afin que je m'empare proprement de votre bourse. Je vous préviens charitablement que j'aurais les moyens de crocheter la serrure. — La belle politesse !

M. RENAULT (*souriant*). — Merci de la comparaison pour mon fils. — J'espère que nous n'en arriverons pas là ; mais si vous nous y obligez, mon cher ami, remarquez que ce n'est pas vous qui auriez le droit de faire venir les gendarmes.

M. DESCHAMPS. — Du moins je me barricaderai chez moi, et j'aurai le courage de défendre mon bien.

M. RENAULT. — Courage inutile, si votre fille est de notre parti. Vous me forcez de vous rappeler qu'elle est majeure.

M. DESCHAMPS. — Depuis hier à peine, je le sais trop. Et vous oseriez lui conseiller de me manquer de respect ?

M. RENAULT. — Non pas, certes, mais elle pourrait, si vous la poussiez à bout, faire les ehoses dans les règles, et passer outre... respectueusement. N'avions-nous pas, pour son excuse et la nôtre, l'assentiment de sa mère ?

M. DESCHAMPS. — Ma pauvre femme n'avait pas le sens commun — sur ce chapitre. Elle aurait marié la terre entière ; c'était notre seul sujet de querelle.

M. RENAULT. — Il me semble que c'était un compliment qu'elle vous faisait.

M. DESCHAMPS. — Je me serais fort bien passé de ce compliment.

M. RENAULT. — En bonne conscience, pourquoi contrarier l'inclination de votre fille ? Laissez-la donc disposer de son sort.

M. DESCHAMPS. — Si ma fille veut faire une sottise, est-ce une raison pour que je l'y aide ?

M. RENAULT. — Quelle sottise ? Puisque vous ne trouvez rien à reprocher à mon fils.

M. DESCHAMPS. — Encore une fois, Monsieur, je lui reproche de vouloir m'enlever ma fille, et cela me déplaît. Je lui accorde par ailleurs tous les mérites, et je l'estimerai fort, dès que je n'aurai plus contre lui ce grief personnel.

M. RENAULT. — Cette alliance réunirait toutes les convenances.

M. DESCHAMPS. — Vous m'impatientez, et vous perdez votre temps. Faut-il vous dire la vérité ? Je ne veux pas que les filles se marient. C'est un de mes principes.

M. RENAULT (*riant*). — Je vous ai toujours connu assez original avec vos principes bourrus, mon cher ami, mais ceci dépasse la mesure. Vous ne permettez peut-être le mariage qu'aux garçons ?

M. DESCHAMPS. — Cela ne me regarde pas, puisque je n'ai pas de fils. Chacun ses affaires.

M. RENAULT. — De grâce, expliquez-moi votre principe. — Qui sait si vous ne parviendrez pas à me persuader ?

M. DESCHAMPS. — Vous croyez railler, Monsieur. Mon principe est très-solide, et plutôt à Dieu que j'eusse beaucoup d'imitateurs ! — Voyons, de bonne foi, trouvez-vous que le monde soit bien comme il est ?

M. RENAULT. — Tâchez de le réformer, morbleu ! je ne demande pas mieux. D'autres réformateurs y ont échoué.

M. DESCHAMPS. — Aussi ma prétention serait bien plus haute. Désespérant de réformer le monde, je voudrais... hâter sa fin.

M. RENAULT (*éclatant*). — Vous vous proposez de hâter la fin du monde ?

M. DESCHAMPS. — Oui, Monsieur le rieur, et il n'y a pas là matière à rire. Voilà six mille ans que l'on fait l'expérience de

Royale. Je vous engage à chercher de votre côté. Je compte sur votre collaboration. (*La porte de gauche s'ouvre*) et plus encore sur celle de M^{lle} Lucile. N'oubliez pas seulement que le dénoûment d'une comédie doit être un mariage.

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS. — LUCILE.

LUCILE. — Mon père, je vous demande pardon d'être entrée. Voici une lettre dont le porteur attend depuis un quart d'heure la réponse, et il témoignait de l'impatience. (*Saluant M. Renault.*) Bonjour, Monsieur; vous êtes en affaires?

M. RENAULT. — Du tout, Mademoiselle. Nous composions une comédie. Justement la première scène traînait un peu en longueur, et le besoin de votre présence se faisait sentir.

LUCILE. — Vous composiez une comédie avec mon père? Je ne lui connaissais pas ce talent.

M. RENAULT. — Oui, Mademoiselle, et l'idée inspiratrice est de lui. Les règles de l'art exigent que je me retire, mais je reviendrai, quand vous aurez joué votre rôle; votre père grondera, c'est dans le sien. Ne soyez pas trop timide. Gardez beaucoup d'assurance, de fermeté, de décision, s'il est possible, et tout ira bien. — Sans adieu, mon cher ami. (*Il s'éloigne.*)

M. DESCHAMPS (*interrompant la lecture de la lettre*). — Hein? que dites-vous?

M. RENAULT (*se retournant*). — Je dis: Sans adieu, mon cher collaborateur.

M. DESCHAMPS. — Je vous répète que mes principes sont inébranlables.

M. RENAULT. — Eh bien, cherchons un dénoûment selon les principes.

(*Il sort par la porte de droite.*)

SCÈNE TROISIÈME.

M. DESCHAMPS, LUCILE.

LUCILE. — Faut-il que cet homme attende encore ?

M. DESCHAMPS. — Reste ici, mignonne. — Cet homme m'agace les nerfs, et je vais le renvoyer. (*Il entr'ouvre la porte de droite.*) François, dites que s'il y a une réponse, on l'adressera par la poste. (*Il revient auprès de Lucile.*) Je ne sais rien de plus impertinent que ces gens qui attendent une réponse, comme si on n'avait pas autre chose à faire que de s'occuper d'eux, et comme s'il ne fallait pas quelquefois prendre le temps de la réflexion. Ils mériteraient qu'on se bornât à mettre NON sur leur enveloppe.

LUCILE. — On pourrait avoir à s'en repentir, et puis ce ne serait pas trouvé très-poli.

M. DESCHAMPS. — Leur procédé ne l'est pas davantage, et c'est de plus très-impertinent. C'est un de mes principes.

LUCILE. — Vous avez beaucoup de principes, mon père.

M. DESCHAMPS. — On n'en a jamais trop. Je n'enverrais pas ainsi une invitation à dîner. Il faut bien laisser à ses invités le loisir d'inventer une excuse, ou de la créer, et sais-tu ce qu'on me demandait aujourd'hui ? Encore un officieux qui me proposait un mariage pour toi. Et le porteur attendait la réponse ! Bientôt on te demandera par le télégraphe.

LUCILE (*baissant les yeux*). — Je crois connaître quelqu'un qui vous a laissé le temps de la réflexion.

M. DESCHAMPS. — Vraiment ? petite ; viens que je t'embrasse, mignonne. Je dirai comme Andromaque :

Je ne t'ai pas encore embrassée aujourd'hui.

LUCILE. — M. Renault prétendait que vous composiez une comédie, et vous passez à la tragédie ?

M. DESCHAMPS. — C'est la mode actuelle de mêler les deux. (*Il regarde Lucile avec complaisance.*) Ma chère enfant, tu ne m'aimes pas comme je t'aime.

LUCILE. — Pas exactement de la même manière, mais bien tendrement, je vous assure, mon père.

M. DESCHAMPS. — Est-ce que tu n'es pas heureuse avec moi ?

LUCILE. — Très-heureuse,..... autant qu'on peut l'être en ce monde.

M. DESCHAMPS. — Fort bien, tu as raison de faire cette réserve. On n'a aucun besoin de bonheur complet ; à preuve que depuis six mille ans tout le monde s'en passe. C'est un de mes principes. On doit donc se contenter de la part de bonheur qu'on a, et ne pas chercher mieux, de crainte de pire. C'est encore un de mes principes. En réalité, que te manque-t-il ?

LUCILE. — Rien..... ou tout.

M. DESCHAMPS. — Comment peux-tu songer à courir les aventures ?

LUCILE. — Mon père, j'ai lu dans mon livre de messe : L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme.

M. DESCHAMPS. — Tu lis la messe de mariage, petite friponne ?

LUCILE. — Il le faut bien, aux cérémonies de mes amies.

M. DESCHAMPS. — Mauvaise lecture, et détestables cérémonies. Il devrait être défendu d'y conduire les jeunes filles. C'est un de mes principes. — Mais tu n'as pas remarqué que cela est écrit de l'homme, et non pas de la femme ?

LUCILE. — Ah ! oui, c'est un de vos principes que le mariage n'est bon que pour les hommes. Alors, tâchez de les marier entre eux.

M. DESCHAMPS. — Certainement, je le voudrais, et j'atteindrais alors mon grand but, que tu ne sais pas encore.

LUCILE. — Quel grand but ?

M. DESCHAMPS. — Je te le dirai plus tard. — Vois-tu, le bon Dieu a eu tort de ne pas me consulter pour bien des choses, il les aurait arrangées mieux qu'elles ne sont.

LUCILE. — C'était ce que pensait Garo, à l'occasion de la citrouille.

M. DESCHAMPS. — Garo était un sot qui choisissait mal son exemple, voilà tout. Il lui était si facile d'en citer de meilleurs !

Il n'avait qu'à parler des sauterelles, — ou de la fièvre, — ou de la peste, — ou du mariage. A quoi tout cela est-il bon ?

LUCILE. — Voilà certes le mariage mis en flatteuse compagnie.

M. DESCHAMPS. — Je te ferai lire un livre rare et excellent d'une jeune fille qui n'a pas trouvé moins de vingt-deux raisons pour conseiller à ses compagnes de ne pas se marier.

LUCILE. — Après quoi, elle en a trouvé une vingt-troisième pour se marier elle-même.

M. DESCHAMPS. — Ce n'est pas le premier prédicateur dont les actions auront valu moins que les paroles. Cela n'ôte rien au mérite du sermon.

LUCILE. — Cela en diminue un peu la force persuasive.

M. DESCHAMPS. — Tu t'étonnes que je ne permette qu'aux hommes de se marier. La raison en est simple. Ils sont d'âge et d'éducation à savoir à peu près ce qu'ils font, et les risques qu'ils vont courir. Les jeunes filles le savent-elles ? Jamais elles ne se décideraient. S'il pouvait y avoir un noviciat, il n'y aurait pas de derniers vœux.

LUCILE. — Les veuves ont eu un noviciat. D'où vient que tant de jeunes veuves se remarient ? Vous devriez au moins faire une exception à votre principe, et permettre le mariage aux veuves.

M. DESCHAMPS. — Je serais plus tolérant.

LUCILE (*souriant*). — Je retiens votre consentement, mon père, et vous en remercie. Mais il me semble que la première condition pour être veuve. . . .

M. DESCHAMPS. — Il me semble que tu te moques de moi, petite fûtée. Ton père te pardonne tout. (*Avec attendrissement.*) Embrasse-moi, mignonne; tu es ma joie, tu es mon orgueil, tu es le charme de ma vie; tu serais celui de ma vieillesse. Tu es mon trésor, comprends qu'on ne se laisse pas dépouiller volontiers de son trésor. Jamais un mari ne t'aimerait autant que je t'aime !

LUCILE (*très-émue*). — Mon père, sur ce terrain, je n'ai plus rien à répondre, j'accepterai tous les sacrifices. . . . :

M. DESCHAMPS. — Mais, ma chère enfant, je ne veux pas de sacrifices, je n'en accepte pas, je ne veux que ton bonheur.

LUCILE. — Comment faire ? Pourquoi ai-je connu M. Edouard ? Pourquoi ma pauvre mère a-t-elle encouragé ses attentions ? Pourquoi l'avez-vous si bien accueilli vous-même ? Est-ce ma faute, si je me suis sentie comme engagée ? C'était plus facile à rompre plus tôt ; il aurait cessé de me voir, il se serait marié... peut-être, et je n'aurais à me consacrer qu'à vous.

M. DESCHAMPS. — Et à moi, on ne parlait de rien. On disposait sans moi de ma fille.

LUCILE. — Vous étiez si absolu dans ce que vous appeliez vos principes ! Vous répétiez si souvent que vous ne donneriez jamais votre consentement à un mariage !

M. DESCHAMPS. — Je le répète encore, je ne le donnerai jamais.

LUCILE. — C'était intimidant. On n'osait pas vous irriter, provoquer un éclat qui aurait interdit votre porte à M. Edouard. Vous étiez par ailleurs si bon pour lui, et si tendre pour moi ! Je n'aurais pu me résoudre à vous contrarier. Et puis, franchement, la situation parlait assez toute seule. Il suffisait d'avoir des yeux. Aussi, je l'avoue, à travers vos déclarations de principes, j'espérais toujours, je voulais prendre votre attitude pour une sorte d'acquiescement, différé, afin de mettre mes sentiments à l'épreuve, jusqu'à ce que je fusse majeure.

M. DESCHAMPS. — Majeure ! Voilà le grand mot lâché. Je te demande un peu, qu'est-ce que cela signifie, d'être majeure ? Une fille n'a, le jour de sa majorité, que vingt-quatre heures de plus que la veille, et je ne comprends pas qu'une date de calendrier puisse changer les sentiments et les devoirs. Je déteste les dates, c'est un de mes principes. Moi, je t'aime de même tous les jours.

LUCILE. — Et moi, je vous aime tous les jours davantage.

M. DESCHAMPS. — Comme c'est bien répondu ! Embrasse-moi, mignonne. Alors, pourquoi m'as-tu dit ce vilain mot de majeure ? Est-ce qu'après avoir lu la messe de mariage, tu lis le Code, comme font aujourd'hui tant de jeunes filles ? Est-ce qu'on t'a fait suivre un cours de droit ? Voyons, que je t'inter-

roge. Combien te faudrait-il de sommations dites respectueuses ? Elles sont étrangement nommées !

LUCILE. — Je n'entends rien à tout cela, mon père, je vous proteste que je n'y ai jamais songé, et je sais à peine ce que c'est qu'un code.

M. DESCHAMPS. — Vraiment, mignonne ? Et M. Renault, et M. Edouard, — ne t'ont pas enseigné les moyens de braver mes volontés ?

LUCILE. — Jamais, mon père, je ne l'aurais pas souffert.

M. DESCHAMPS (*à part*). — C'est ce que je désirais savoir. Cette petite est adorable.

LUCILE (*continuant*). — Et d'ailleurs, je vous jure de m'y soumettre toujours.

M. DESCHAMPS. — Voilà qui est admirablement dit, ma chère enfant. Sois tranquille, tu ne t'en repentiras pas. Je ne vais plus être occupé qu'à travailler à ton bonheur. Tu verras ce que je ferai pour cela ! Mais il faudra m'aider un peu.

LUCILE. — Mon père, me permettrez-vous. . . . d'entretenir M. Edouard une dernière fois ?

M. DESCHAMPS. — Certainement, mignonne, je n'ai rien à te refuser.

LUCILE (*avec un profond soupir*). — Rien !

M. DESCHAMPS. — J'ai moi-même à causer avec Edouard, et je lui ai fait dire de passer chez moi. (*Regardant à sa montre.*) Il sera ici avant un quart d'heure. Rentre dans ta chambre, je t'avertirai.

LUCILE. — Vous, parler à M. Edouard, mon père ? Mais il va s'emporter, vous manquer de respect, ce sera un scandale. Je vous en supplie, mon père, laissez-moi seule avec lui, je vous proteste.

M. DESCHAMPS. — Non, non, mignonne. Ne crains rien, Edouard est raisonnable, il comprendra très-bien, il ne fera aucun scandale, et tu seras étonnée de le trouver beaucoup plus. . . . résigné que tu ne penses. J'entends sonner, ce doit être lui. Retire-toi vite.

LUCILE. — Mon Dieu ! mon Dieu !

(*Elle sort, la tête dans ses mains.*)

SCÈNE QUATRIÈME.

M. DESCHAMPS, *seul.*

(*Il regarde s'éloigner Lucile.*)

Cette petite ne se doute pas combien elle me fend le cœur. Délicieuse enfant ! Je n'avais qu'un soupçon, elle vient de le dissiper. Avoir possédé un tel trésor, et être à la veille de le perdre ! C'est cruel. Et qui pis est, le voir risqué dans l'aventure du mariage ! Elle aime bien son Édouard, elle n'hésitait pas à me le sacrifier ! Elle ne saurait faire un meilleur choix, il me plait, ce jeune homme, mais qui connaît l'avenir ? La loterie n'en est pas moins effrayante. Le monde est bossu, comme disait ma grand'mère, que cela n'a pas empêchée de le continuer pour sa part, et moi qui parle j'ai contribué aussi à le continuer, et les générations se succèdent, toujours mécontentes de leur sort, et personne n'en croira ma thèse, et je n'ai pas pu faire une élève dans ma propre maison ! — J'y reste fidèle, et certainement je ne donnerai jamais mon consentement. Si ma fille est malheureuse, je ne veux pas qu'elle puisse me le reprocher. — J'ai l'air d'un père barbare et d'un vieil égoïste, je rougis de ce que je parais être. Dieu sait pourtant de quel prix je paierais le bonheur de cette douce et chère enfant !

Nous allons voir si Édouard saura comprendre mieux qu'elle. (*La porte s'ouvre.*) — Tiens, c'est le père Renault. Je vais bien me moquer de lui.

SCÈNE CINQUIÈME.

M. DESCHAMPS, M. RENAULT.

M. RENAULT. — Eh bien, mon cher collaborateur, notre pièce a-t-elle fait un pas ?

M. DESCHAMPS. — Un grand pas.

M. RENAULT. — M^{lle} Lucile a convenablement improvisé son rôle ?

M. DESCHAMPS. — Parfaitement. — Vous auriez peut-être préféré qu'elle en récitât un de votre composition ?

M. RENAULT. — Point du tout, j'étais assuré de son intelligence.

M. DESCHAMPS. — Et moi de son cœur et de sa docilité. Elle s'est rendue à mes raisons, et s'est engagée à suivre aveuglément toutes mes volontés. J'ai mandé votre fils, et je l'attends pour lui signifier que, d'accord avec ma fille, — je persiste dans mon refus.

M. RENAULT. — Vous plaisantez, mon cher ami. Il n'est pas possible que vous ayez appelé Édouard pour qu'il entende de votre bouche son arrêt.

M. DESCHAMPS. — Je vous jure que c'est vrai. J'ai cru que c'était lui qui sonnait, et vous ne serez pas de trop. Ah ! vous vous moquez de ma thèse ! Rira bien qui rira le dernier.

M. RENAULT. — Ce n'est pas généreux, ni délicat, Monsieur. Je cours au-devant d'Édouard pour l'arrêter sans qu'il vienne subir cet affront, qu'il ne serait pas homme à supporter patiemment.

M. DESCHAMPS — Que pourrait-il faire, je vous prie, puisque j'ai la promesse la plus formelle de ma fille ? L'enlever malgré moi, c'était déjà osé. Malgré elle, je ne pense pas que vous alliez jusque-là, et vous n'ignorez pas que les gendarmes, dont vous aviez l'obligeance de me menacer, ne seraient plus de votre côté.

M. RENAULT. — Comment, M^{lle} Lucile nous trahirait !

M. DESCHAMPS. — Dites qu'elle ne veut pas trahir son père. Il ne tiendra qu'à vous de l'entendre s'en expliquer elle-même.

M. RENAULT. — Adieu, Monsieur.

M. DESCHAMPS. — Restez donc, voici votre fils.

SCÈNE SIXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, ÉDOUARD.

ÉDOUARD (*joyeusement.*) — Vous avez bien voulu me faire appeler, Monsieur ; j'accours, plein d'espérance, et la présence

de mon père est de bon augure. Vous daignez donc exaucer enfin mes vœux et accorder votre consentement ?

M. DESCHAMPS. — Mon consentement ? Jamais. Vous connaissez mes principes.

ÉDOUARD (*déconcerté.*) — Comment ?... Que dites-vous ?... C'est pour cela Et vous, mon père, c'est cela que vous avez obtenu ?

M. RENAULT. — Allons-nous-en, Édouard.

M. DESCHAMPS (*lui saisissant le bras.*) — Mais restez donc, vous n'y entendez rien. Personnage muet, s'il vous plaît. La scène est entre Édouard et moi.

ÉDOUARD. — Quelle scène ?

M. DESCHAMPS. — Oui, nous jouons un proverbe. C'est le moment où j'ai à causer avec vous, à vous interroger, à vous donner un bon conseil.

ÉDOUARD. — Ce n'est pas un conseil que je vous demande.

M. DESCHAMPS. — Je regrette de n'avoir pas autre chose à vous offrir. Écoutez-le, au moins. Vous serez libre, s'il ne vous convient pas, de ne pas le suivre.

ÉDOUARD. — J'écoute, Monsieur.

M. DESCHAMPS. — D'abord, mon cher Edouard, vous saurez que j'ai pour vous beaucoup d'estime et une sincère amitié.

EDOUARD. — Il ne m'importe guère.

M. DESCHAMPS. — Vraiment, si mes principes me permettaient de prendre un gendre, c'est vous que je choisirais.

EDOUARD. — Eh bien, faites une exception à vos principes.

M. DESCHAMPS. — Jamais.

EDOUARD. — Alors, c'est un odieux persiflage.

M. RENAULT (*éclatant*). — Oui, Monsieur, ce n'est pas digne d'un vieux camarade

M. DESCHAMPS (*le retenant*). Personnage muet. Laissez-nous finir notre dialogue, et n'interrompez pas. (*A Édouard*). — La jeunesse est impatiente. Moi, je suis patient. N'ai-je pas souffert, pendant deux ou trois ans, que vous fîssiez la cour à ma fille, dans ma propre maison, et sans mon agrément ?

EDOUARD. — Il ne fallait pas le souffrir, si vous étiez résolu à me la refuser.

M. DESCHAMPS. — J'ai assez souvent proclamé mes principes.

EDOUARD. — Des boutades, des paradoxes, je ne sais quelle gageure soutenue à outrance. Pouvais-je prendre cela au sérieux ?

M. DESCHAMPS. — La jeunesse n'est pas indulgente. Et vous, espérez-vous donc toujours ?

EDOUARD. — Toujours.

M. DESCHAMPS. — Et vous attendiez.....

EDOUARD. — Ce qu'on attend quand on désire ardemment une chose : l'occasion.

M. DESCHAMPS. — Nous y voilà. Vous attendiez, pour me demander ma fille, le jour où vous croiriez pouvoir vous passer de mon consentement. N'est-il pas vrai ? C'était là l'occasion, et je vous rends la justice que vous n'avez pas tardé à la saisir. Le mois dernier, c'eût été trop tôt. Eh bien, puisque l'occasion est venue, puisque vous n'avez plus besoin de mon consentement, je le refuse, essayez de vous en passer !

M. RENAULT (*s'emportant*). — C'est trop fort, Monsieur. J'ai trop longtemps contenu mon indignation.....

M. DESCHAMPS. — Personnage muet. Vous allez tout brouiller par vos incartades. Ne suis-je pas un Géronte de Molière ? Laissez-moi donc gronder à mon aise, sous ma perruque. Je n'en suis peut-être pas plus méchant pour cela. Vous deviez chercher les moyens d'amener votre dénouement. Vous n'avez rien trouvé ? Cela ne fait pas honneur à la fertilité de votre imagination d'auteur dramatique.

M. RENAULT. — A la bonne heure. Moquez-vous de moi tant qu'il vous plaira, je l'ai mérité pour vous avoir cru un homme de sens, mais ménagez Edouard. J'aurai mon tour, j'aurai beau jeu à me moquer de vos systèmes, et de votre prétention de hâter la fin du monde.

M. DESCHAMPS. — Convenez que si le monde était fini, deux

vieux amis ne lui donneraient pas l'exemple de cette sottise que-
relle.

M. RENAULT. — L'observation a autant de profondeur que de
justesse.

M. DESCHAMPS. — Il faut que j'appelle Lucile. Nous n'en sorti-
rons pas sans elle. Décidément vous n'êtes pas forts. Elle sera
peut-être plus ingénieuse que vous. (*Il frappe à la porte de
gauche*) (Lucile) !

SCÈNE SEPTIÈME.

LES PRÉCÉDENTS. — LUCILE.

M. DESCHAMPS. — Ma chère enfant, tu as les yeux un peu
rouges, je n'aime pas cela. Tu me crois donc un père implacable ?

LUCILE. — Vous me l'avez dit, mon père.

M. DESCHAMPS. — Distinguons, inflexible sur les principes,
c'est vrai ; mais implacable, c'est bien différent.

LUCILE. — Je ne comprends pas suffisamment la différence.

M. DESCHAMPS. — Tu vas voir. Comme homme, et comme mo-
raliste, je ne céderai rien. Mais comme père, ne t'ai-je pas pro-
mis de travailler à ton bonheur ?

LUCILE. — Excepté en ce qui me paraissait pouvoir l'assurer.

M. DESCHAMPS. — Tu ajoutes cela, mignonne. Je n'avais pas
fait d'exception.

LUCILE. — Je ne vous ai demandé qu'une chose, et c'est juste-
ment celle que vous m'avez refusée.

M. DESCHAMPS. — Je ne pouvais pas manquer à mes prin-
cipes. — Et toi, ne m'as-tu pas promis, solennellement promis
de n'aller jamais contre mes volontés ?

LUCILE. — Oui, mon père, et je tiendrai ma parole.

M. DESCHAMPS. — Vous l'entendez, Edouard, vous l'entendez,
ami Renault. Vous voyez que je ne vous trompais pas. Cette en-
fant est un ange.

EDOUARD. — A qui le dites-vous, Monsieur ? Pensez-vous que
j'ignore ce que votre égoïsme me fait perdre ?

LUCILE. — Edouard !

ÉDOUARD. — Pardon, Mademoiselle. Je vais m'éloigner, quitter la France, non pour vous oublier, d'autant plus malheureux dans mon exil qu'il me sera impossible de ne pas vous plaindre d'être restée sous une telle tyrannie.

M. DESCHAMPS (*riant*). — Merci, Edouard. Ne prenez pas encore votre passeport. (*A Lucile.*) Eh bien, mignonne, tu ne connaîtrais pas un moyen d'arranger tout cela ?

LUCILE. — Comment arranger des choses contraires ? Je ne changerai pas, et si vous ne changez pas non plus.....

M. DESCHAMPS. — Non, morbleu ! je ne changerai pas. Mais cherche bien.

LUCILE. — Je suis trop troublée, mon père, je ne trouve rien.

M. DESCHAMPS. — Il faut donc que je compose à moi seul toute la pièce, et que je sois de plus le souffleur ? Vous auriez dû deviner, enfants que vous êtes. (*A demi-voix et à l'oreille de Lucile.*) Puisque tu dis, mignonne, que tu aimes Edouard.....

LUCILE. — Oui, mon père.

M. DESCHAMPS. — Et que ton bonheur dépend de ce mariage.....

LUCILE. — Oui, mon père.

M. DESCHAMPS. — Et que je veux ton bonheur.....

LUCILE. — Merci, mon père.

M. DESCHAMPS. — Et qu'il n'y a pas un jeune homme plus digne de toi.....

LUCILE. — Que vous êtes bon, mon père !

M. DESCHAMPS. — Et que je te refuse mon consentement et te le refuserai toujours...

LUCILE. — Comment ? J'entends mal, sans doute.

M. DESCHAMPS. — C'est que je te parle trop bas. (*Élevant la voix.*) Eh ! bien, morguienne, il faut que je t'ordonne de t'en passer, de mon consentement, et que ta docilité aille jusque-là.

LUCILE. — Que faire ? Je ne comprends pas.

M. DESCHAMPS. — Tu iras chez un notaire, notre bon voisin maître Robert.

LUCILE. — Oui, mon père.

M. DESCHAMPS. — Tu lui diras que tu es majeure, et que tu veux épouser Édouard malgré moi, et que ton père est un radoteur et un vieux têtù.

LUCILE. — Non certes, je ne dirai pas cela.

M. DESCHAMPS. — Tu diras l'équivalent. Le notaire mettra son plus bel habit noir et sa plus fine cravate blanche, — quel dommage, ami Renault, qu'il n'ait pas une robe et une perruque ! — et viendra ici, de ta part, me demander mon consentement...

LUCILE (*joyeusement.*) — Que vous donnerez ?

M. DESCHAMPS. — Non pas, que je refuserai très-net.

LUCILE. — Je n'en serai pas plus avancée.

M. DESCHAMPS. — Pardon. Attends un peu. Un mois après, deux mois après, même cérémonie. Je refuserai toujours. Et chaque fois, par politesse, j'inviterai maître Robert à dîner, avec vous, ami Renault, et avec vous, Édouard, si vous n'êtes pas encore parti pour la Chine, et nous boirons du vieux vin, et vous m'entendrez soutenir ma thèse.

LUCILE. — Et après ?

M. DESCHAMPS. — Et encore un mois après, si le Code n'est pas menteur, tu seras libre de te marier malgré moi, mignonne, absolument comme si j'y consentais, — et le tour sera joué.

LUCILE. — Mais, mon père, je ne veux jouer aucun tour.

M. DESCHAMPS. — Puisque je te l'ordonne.

LUCILE. — J'ai promis de vous obéir, mon père. Seulement, tout cela est bien compliqué. Ne serait-il pas plus simple de consentir ?

M. DESCHAMPS. — Jamais, ce serait manquer à mes principes. Je veux pouvoir dire toujours que j'ai refusé mon consentement. Aussi je te préviens que je ne signerai aucun contrat. Mais je te rendrai tes comptes de tutelle — je dis cela pour Édouard — et tu n'y perdras rien. Je ne te ferai aucun cadeau de noce et tu achèteras toi-même ton trousseau.

LUCILE. — Bien volontiers, mon père.

M. DESCHAMPS. — Seulement tu auras soin de dire aux marchands de m'envoyer leurs mémoires, afin que je les paie, après la noce. Si c'était avant, j'aurais l'air de consentir. Note aussi, comme un point essentiel, que je n'assisterai pas à ton mariage.

LUCILE. — Ceci est impossible, mon père. Comment, vous ne me conduiriez pas à l'autel ? Je n'accepterai jamais cette condition.

M. DESCHAMPS. — Puisque je te l'ordonne. — Mais je serai caché dans un coin de l'église, derrière un pilier, et de là je te bénirai, ma chère enfant.

LUCILE. — Et si je venais, en toilette de mariée, vous chercher derrière votre pilier, vous me refuseriez votre bras ?

M. DESCHAMPS. — Oui, je le refuserais. — Ne t'en avise pas.

M. RENAULT. — Toujours inflexible sur les principes.

M. DESCHAMPS. — Oui, mon ami, et si Lucile et Édouard continuent ce sot monde, on ne pourra pas dire que j'y aie consenti. Et si je vis assez pour voir grandir leurs enfants, — mon Dieu comme je les aimerai, ces chers petits ! — je leur prêcherai ma thèse, et les exhorterai fortement à ne jamais se marier.

ÉDOUARD. — Je pense qu'il serait sage d'ajourner toujours à la génération suivante l'application de votre thèse.

M. DESCHAMPS. — Ah ! vous êtes encore là, mon cher Édouard ? Je vous croyais en Amérique. Me pardonneriez-vous d'avoir mis opposition à votre départ ?

ÉDOUARD. — C'est moi qui dois implorer votre pardon, Monsieur. Je ne sais comment vous exprimer mes excuses de mes emportements et ma reconnaissance de votre indulgence.

M. DESCHAMPS. — Vous me la témoignerez en étant indulgent à votre tour pour mes principes, — en écoutant mes radotages et surtout en rendant heureuse cette chère enfant.

M. RENAULT. — Je vous fais amende honorable, mon ami. Je n'étais pas digne d'être votre collaborateur.

M. DESCHAMPS. — Notre comédie est finie, mon compère, et sera peut-être sifflée. Mais celle du monde, on a beau la siffler, elle ne veut pas finir.

LE GRAND JUIF

BALLADE

Quand j'étais de retour de l'office, — je vis sur le piédestal
de la croix — quatre laquais et un Juif.

Le grand Juif me demande : — « Jeune fille, voulez-vous
vous marier ? »

J'étais jeune encore, hélas ! — Et je répondis que je voulais
bien.

AR JOUIZ BRAZ.

(IEZ TREGER).

Pa oann o tont euz ann ofiz
War sich ar groaz e remerkiz
Pevar lakez hag eur Jouiz.

Ar Jouiz braz o c'houll ouz-in :
« Plac'h iaouank, c'houi euteur dimin ? (bis.)

Allaz ? ha me a voa iaouank
A laraz d'hean oann kontant.

Et me présentant un diamant : — « Tenez, jeune fille, voilà pour vos arrhes. »

Lorsque j'arrivai à la maison, — je me mis dans la chambre blanche, — et je commençai à pleurer.

Alors ma mère m'a demandé : — « Pourquoi pleurez-vous, ma fille ? »

— « Si le Juif vient jusqu'ici, — au nom de Dieu, niez que j'y suis ! »

Elle n'avait pas fini sa parole, — que le Juif est entré (dans la maison).

— « Bonjour et joie dans cette demeure ; — et ma douce Louise, où est-elle ? »

Sa mère lui a répondu : — « Depuis qu'elle est allée à la grand'messe, — depuis je ne l'ai pas vue. »

Hag o rei d'in eunn diamant :

« Dalc'het hoc'h arrez, merc'h iaouank. »

Ebarz er gear pa erruiz

Barz er gampr wenn en em lakiz,

Ha da wela e kommansiz.

Ma mamm ouz-in e deuz goullet :

Ma merc'h, vit petra e welet ?

Mar erru ar Jouiz aman

'n han Doue ma nac'het out-han.

Oa ket he c'homz peur achuet

Ar Jouiz braz zo antreet.

« Na bonjour ha joa enn ti-man,

Pelec'h e man ma dous Louizan ?

He mamm d'hean 'deuz respontet :

Boe ma voa et d'hec'h ofern bret

Goudevez, n'am euz hi gwelet.

— « Donnez-moi, s'il vous plaît, les clefs ; — s'il elle n'est pas loin je la trouverai. »

Il a pris la clef de la chambre blanche, — et y a trouvé sa douce Louise.

— « Petite Louise Le Roux, faites vos préparatifs, — il vous faut m'accompagner sur-le-champ.

» Car j'ai rencontré votre frère Louis, — qui a touché le prix convenu :

» Quatre cents écus en argent blanc, — et autant en or jaune. »

La petite Louise Le Roux demandait — à sa mère, quand elle descendait :

— « Ma pauvre petite mère, dites-moi, — faudra-t-il accompagner le Juif? »

— « Vraiment, ma fille, je n'en sais rien ; — demandez-le à votre frère Louis. »

O reit-hu d'in ann alc'houeo
Mar man war dro me he c'havo.

'nalc'houe ar gampr wenn eo kroget,
He dous Louizan en deuz kavet.

Louizan ar Rouz 'n em breparet,
Dont gan-in doc'h-tu a renkfet.

Kar ho preur Louiz em euz kavet,
Ar beamant en deuz touchet :

Pevar c'hant skoet enn arc'hant gwenn,
Ha kement all enn aour melen.

Louizan ar Rouz a c'houlenne
Digant he mamm pa ziskenne :

Ma mammik paour d'in leveret,
Gant ar Jouiz ret vo monet?

Neal, ma merc'h me na oun ket
Digant ho preur Louiz e c'houlennfet.

— « Mon petit frère Louis, oh ! dites-moi, — faudra-t-il que j'accompagne le Juif ? »

— « Oui, il faudra accompagner le Juif ; — le paiement a été versé :

• Quatre cents écus en argent blanc, — et autant en or jaune. »

— « Dame Marie de la Trinité, — je suis traitée comme on traite les animaux.

• Je suis vendue dans une foire, — à la manière des animaux, des brutes ;

• Mais, ma pauvre mère, dites-moi, — quel est le vêtement qu'il faut mettre ? »

— « Revêtez celui que vous voudrez, — jamais vous ne l'userez avec joie.

• Prenez-en cependant quelqu'un — qui vous soit léger pour la marche. »

Ma breurik Louiz, d'in ho! leret
Gant ar Jouiz ret vo monet ?

Ia gant ar Jouiz ret vo monet,
Ar beamant a zo touchet.

Pevar c'hant skoed enn arc'hant gwenn
Ha kement all enn aour melen.

Itron-Varia ann Drinded,
Me zo gret d'in vel d'al loened.

Me a zo gwerzet enn eur foar
E c'hiz d'eunn aneval brutal.

Mez, ma mamm baour livirit d'in
Petore habit a wiskin.

Gwisket ann hini a geret
Birviken gant joa n'he uzet.

Met gwisket unan benaket
Hag a vo skan d'hec'h da gerzet.

Le grand Juif se tenait auprès du feu, — et lui dit promptement :

« Prenez celui que vous voudrez, — quant à marcher, vous ne le ferez pas.

» La haquenée est à la porte de la cour, — bien sellée, à vous attendre.

» Elle est ferrée avec du laiton blanc, — ayant à la tête une bride dorée,

» Une selle argentée sur son dos, — pour vous porter, Louise Le Roux.

Petite Louise Le Roux disait, — en montant sur sa haquenée :

— « Je dis adieu à mes compatriotes, — si ce n'est au voleur, mon frère Louis, qui m'a vendue au Juif.

» Je voudrais malade mon frère Louis, — jusqu'au retour de la femme du Juif, — pour lui dire : « Lève-toi de là, Louis. »

Ar Jouiz braz oa tal ann tan
Hag a lavaraz d'hei buan :

Gwisket ann hini a geret,
Evit kerzet na refet ket.

Man 'n ankane enn toull ar porz
Ha dibret kloz euz ho kortoz.

Houarnet eo gant leton gwenn
Eur briz zulaouret enn he benn.

Eunn dibr arc'hantet war he gein
Louizaik ar Rouz vit ho tougen.

Louizaik ar Rouz a lavare
War gein hec'h ankane pa bigne :

« Adeo a larann d'am broiz
Nemed d'al laer, ma breur Louiz,
En deuz ma gwerzet d'ar Jouiz.

Me garfe klan ma breur Louiz
Ken a c'harife greg ar Jouiz
Da laret d'hean : « Zav a-lese, Louiz. »

Quand elle passait par Pontorson, — son cœur fit un éclat :

« Vous êtes cruel comme un bœuf, — puisque vous ne pleurez pas en le passant.

» Vous voyez cependant ma haquenée — qui s'agenouille avec moi.

» Mais, dites-moi, grand Juif, — ne suis-je pas près de votre maison ? »

Il y a cent lieues d'ici Paris, — cent lieues plus loin est le pays du Juif.

Le grand Juif disait — à sa mère en arrivant chez lui :

— « Voilà que j'amène ici — la plus jolie fille que je trouve. »

— « Pourquoi ne pas la laisser à son père, — si elle n'est venue de bonne volonté ? — Je lui vois des larmes dans les yeux. »

Pa voa o tremenn Pontorson
Ec'h eure eur strak he c'halon :

« Kri oc'h c'houi evel eunn ijen
Pa na welet euz hen tremen.

Ha c'houi welet ma ankane
O vont d'ann daoulin koulz ha me. »

Mez, Jouiz braz, livirit d'in
Ha n'oun ket erru tost d'ho ti ?

Kant leo a zo c'han da Bariz,
Kant leo tu all man bro ar Jouiz.

Ar Jouiz braz a lavare
D'he vamm er ger pa-n-arie :

Chetu deut gan-in aman
Brava plac'h iaouank a gavan.

Perag n'he lezel gant he zad
Mar n'eo ked deut gant he grad vad ?
E man 'n dour war he daoulagad. . .

— « Quand elle aura passé quelque temps dans ma maison ,
je viendrai à bout de la contenter. »

Le grand Juif disait alors — à la petite Louise Le Roux :

— « Petite Louise Le Roux, venez dans ma chambre, — pour
séparer l'or de l'argent blanc. »

— « J'aimerais mieux être dans mon pays , — à compter des
œufs par douzaines. »

— « Petite Louise Le Roux, venez dans ma chambre, — pour
entendre le son du violon d'argent. »

— « J'aimerais mieux , sans aucun doute, — entendre aboyer
les chiens de mon pays. »

— « Petite Louise Le Roux, venez en ville, — pour choisir
des étoffes et du drap ,

» Pour choisir de la toile de Hollande — et de la plus belle
dentelle. »

Pa vo bet eur pennad barz ma zi
Me a gontanto anezhi . . .

Ar Jouiz braz a lavare
Da Louizaik ar Rouz neuze :

Louizaik ar Rouz, deut d'am c'hamp
Da zibab aour a vesk arc'hant.

— Well ve gan-in bean em bro
O konta viou a dousenno.

— Louizaik ar Rouz, deut d'am c'hamp
Da glevet son ar violauz arc'hant.

Well ve gan-in hep laket mar
Klevet chas ma bro o c'harzal.

— Louizaik ar Rouz, deut e ker
Evit choaz etof ha mezer ;

— Evit choaz lien Hollanda
Ha dantelez euz ar c'haera.

— « J'aimerais mieux une jupe de grosse toile, — si c'était ma mère qui me la donnerait. »

Petite Louise Le Roux disait, — de la fenêtre de sa chambre, un jour :

— « M'est avis que j'entends — le dindon de mon père chanter. »

— « Comment pourriez-vous l'entendre, — vous qui êtes à cinq cents lieues de lui ? »

Petite Louise Le Roux disait, — de la fenêtre de sa chambre, un jour :

— « O roitelet, petit oiseau qui voles, — fais mes compliments aux gens de mon pays,

» Hormis à mon frère Louis, le voleur, — qui m'a vendue au Juif.

» Dis-leur que je suis auprès du feu, — à chauffer un petit juif,

— Eur vroz barlin ve well gan-in
Ma vije ma mamm he roje d'in.

Louizaik ar Rouz a lavare
Diwar frenestr he c'hampr eunn de :

Avis a ra d'in e klevan
Kok indrez ma zad o kanan.

— Penoz oufac'h klevet anean
Ha c'houi pemp kant leo out-han ?

Louizaik ar Rouz a lavare
Diwar frenestr he c'hampr eunn de :

O laouenanik, evnik nij
Gra ma gourc'hemunno d'am broiz,

Nemed d'al laer, ma breur Louiz,
En deuz ma gwerzet d'ar Jouiz.

Lavar d'hee vin tal ann tan
O tomma eur jouiz bihan ;

Eur bugel ker kaer hag ann de
Euz Louiza ar Rouz henvel ec'h e.

» Un enfant beau comme le jour, — et qui ressemble à Louise Le Roux. »

La mère du Juif, quand elle l'eut entendue, — parla ainsi à son fils :

— « Celle-ci fait beaucoup trop de bruit ; — prends ton épée et tue-la.

» Coupe-la en morceaux, jette-la à la mer ; les poissons la transporteront dans son pays. »

— « Non, ma mère, je ne ferai pas cela ; — j'ai pour elle beaucoup de respect. »

Le grand Juif demandait — alors à la petite Louise Le Roux :

— « Petite Louise Le Roux, oh ! dites-moi — si vous m'aimez ou si vous ne m'aimez pas ? »

— « Oui, Juif, je vous aime — comme le cœur que je porte.

Mamm ar Jouiz p'he deuz klevet
Na d'he mab e deuz lavaret :

— Ar bed a c'hoari zo gant-hi...
Kemer da gleve ha laz-hi.

Troc'h-hi a dammo, taol-hi er mor
Ar pesked he c'haso d'he bro.

— Zalo kroaz, ma mamm, ze na rinn ket
Me meuz evit-hi kalz a respet.

Ar Jouiz braz a c'houlenne
Euz Louizaik ar Rouz neuze :

Louizaik ar Rouz d'in, ho ! leret :
Pe c'houi am c'har, pe c'houi na ret ?

Ia, Jouiz, ho karet a ran
Evel ar galon a zougan.

C'hoaz davantaj me ho karo
Mar karet dont gan-in d'am bro.

» Plus encore je vous aimerai, — si vous voulez venir avec moi dans mon pays. »

— « Il y a deux haquenées dans l'écurie, — l'une est pour vous, l'autre est pour moi.

» Partez avec elle, quand vous voudrez, pour votre pays ; — j'ai des garçons qui vous conduiront.

» Allez avec elle dans votre pays, quand vous voudrez ; — l'argent pour y aller ne manquera pas.

» Quant à mon fils, vous ne l'aurez pas, — celui-là aura le choix des jeunes filles. »

Petite Louise Le Roux disait, — quand elle montait sur sa haquenée :

— « Le plus grand chagrin que j'ai à présent, — c'est que mon fils demeure ici ! »

Petite Louise Le Roux demandait, — en arrivant chez sa mère :

— « Bonjour et joie à tous dans cette maison. — Qu'y a-t-il de nouveau céans ? — Un repas de noces, je crois ?

Daou ankane zo er marchosi
 Unan zo d'hec'h, unan zo d'in.
 Hag et gant-han pa geret d'ho pro,
 Me em euz potred hag ho kaso.
 Et gant-han d'ho pro pa geret
 Arc'hant da vont na vanko ket.
 Met evit ma mab n'ho po ket
 Hen-nez nevo ar c'hoaz euz ar merc'hed.
 Louizaik ar Rouz a lavare
 War gein hec'h ankane pa bigne:
 Muia chagrin am euz breman
 Ec'h eo ma mab a chom aman.
 Louizaik ar Rouz a c'houlenne
 Enn ti he mamm pa-n-arie:
 Bonjour ha joa holl enn ti-man,
 Petra neve a zo aman ?
 Banket eunn eureud a gredan.

Un repas de nocés, non pas, — c'est la première messe de votre frère prêtre,

Et votre frère Louis est tombé malade, — depuis que vous êtes partie avec le Juif. »

Quand Petite Louise Le Roux l'a entendu, — auprès de son lit elle a couru :

— « Lève-toi de là, dit-elle, Louis ; — voici de retour la femme du Juif.

» Et hâtez-vous et vous dépêchez, — que nous allions à la messe de notre frère prêtre. »

Sa parole n'était pas achevée, — que son frère Louis s'est levé.

Tous deux sont allés à l'église, — à la première messe de leur frère prêtre.

Le jeune prêtre demandait, — en tournant le dos à l'autel :

Banket eunn eureud ne deo ket,
Ofern genta ho preur beleg.

Ha manet eo klan ho preur Louiz
Boe ma och et gant ar Jouiz.

Louizik ar Rouz p'e deuz klevet
Da gichen he wele eo redet,

Zav a-lese eme-hi, Louiz,
Chete erru greg ar Jouiz.

Ha hastet buan ha d'epechet
M' efomp d'ofern ma breur beleg.

Oa ket et c'homz peur achuet
He breur Louiz a zo bet zavet.

Ho daou d'ann iliz ec'h int et
D'ofern genta ho breur beleg.

Ar beleg iacouank a c'houlle
He gein d'ann oter pa zistroe:

— « Quoi de nouveau dans cette église ? — Je sens mon sang qui s'échauffe. »

— « Il n'y a rien de nouveau dans ce bourg, — que l'arrivée de votre sœur Louise ;

» Que l'arrivée de la femme du Juif, — et le retour à la santé de votre frère Louis. »

Et croyez hardiment que cela est vrai, — grande fut la joie parmi eux !...

Chanté par Marie Ferchal, fileuse à Guingamp.

Recueilli et traduit par

J.-M. LE JEAN.

Petra zo neve enn iliz-man ?
 Me a zant ma gwad o tomman.
 N'euz netra neve er bourk-man
 Met eo erru ho c'hoar Louizan,
 Met eo erru greg ar Jouiz
 Ha rentet iac'h ho preur Louiz.
 Ha kredet hardi eo gwir ze
 Braz e oa ar joa entre-he !....

Kanet gant Mari Ferchal, nezerez koz, e Gwengamp.

FRÉDÉRIC II ET M. ZIMMERMANN

OU

LES DERNIÈRES DIGESTIONS DU PLUS GRAND ROI DE PRUSSE.

Tout le monde connaît Frédéric II, le trop heureux vainqueur de Rosbach ; mais qui connaît M. Zimmermann ? Je suis sûr que nos lecteurs se demandent déjà quel était ce personnage, et qu'ils ne trouvent pas dans leurs souvenirs historiques de réponse satisfaisante. Je serais le premier embarrassé, je l'avoue bien, si je n'avais déniché par hasard un vieux bouquin qui me l'apprend. M. le chevalier Zimmermann était *médecin et conseiller ordinaire de Sa Majesté Britannique*, et médecin extraordinaire du roi de Prusse. C'était un savant homme, s'il vous plait, et un homme célèbre dans son temps ! Il publiait des livres fort lus, entre autres celui que j'ai exhumé de la poussière : *Les entretiens de Frédéric-le-Grand, peu de jours avant sa mort, avec M. le chevalier Zimmermann*, ouvrage publié en allemand par M. Zimmermann, traduit sur la septième édition. Son traducteur en a la plus haute estime. « Il est des productions, écrit-il naïvement dans sa préface, qui, soutenues d'un mérite particulier, surnagent, malgré tous les orages de l'océan de la librairie. Tel a été celui dont je donne ici une traduction. Sept éditions en Allemagne n'ont pas encore suffi à l'empressement de ses nombreux lecteurs, et, selon toute apparence, cet intérêt ne s'affaiblira jamais. » Le fait est que l'intérêt existe encore, au moins dans le bouquin.

Mais, sans plus de préambule, entrons dans le curieux tête-à-tête du vieux roi malade et de son nouveau médecin.

Nous sommes à *Sans-Souci*, le 16 juin 1786. Un certain M. Schœning, premier valet de chambre, et en ce moment le seul médecin de Frédéric, introduit M. Zimmermann, tout transi de frayeur à l'idée de *la terrible visite*.

« Je suivis M. Schœning jusqu'à la dernière antichambre du roi ; là je vis au-dessus d'une commode deux grands portraits de l'empereur Joseph second, lesquels j'y avais déjà remarqués en 1771...

» J'entrai chez le roi, que je trouvai assis sur un grand fauteuil, le dos tourné contre la paroi du côté où j'entrai. Il était couvert d'un grand chapeau tout usé, garni d'un plumet tout aussi vieux ; son habillement consistait en un surtout de satin bleu de ciel, teint en brun et jaune sur le devant par du tabac d'Espagne. Il était en bottes, et appuyait sur un tabouret une jambe excessivement enflée, l'autre pendait à terre. Il ôta très-gracieusement et fort amicalement son chapeau et me dit d'un ton de voix très-doux : « Monsieur, je vous remercie beaucoup de la complaisance que » vous avez bien voulu avoir de venir ici et de la promptitude avec » laquelle vous avez fait votre voyage. »

Très-aimable accueil, on le voit, et dont le nouveau venu avait quelque raison de bien augurer : la suite ne répondra pas toujours à ce début. Nous demandons ici à nos lecteurs la permission de passer certains détails de consultation, qui rappellent un peu trop crûment M. Purgon (médecin plus célèbre que M. Zimmermann) et le *Malade imaginaire*, avec cette différence notable que le roi de Prusse était un vrai malade. Il était hydropique, avait de l'asthme, crachait le sang à pleine bouche et augmentait tous ses maux par les excès de gourmandise auxquels il se livrait envers et contre tous les médecins ; de plus, il avait *soixante-quinze ans*. Malgré cet état de souffrance, le malade expédiait lui-même toutes les affaires de l'Etat, ce qui fit dire au médecin, devenu courtisan : « L'Allemagne et l'Europe ne s'aperçoivent point de l'âge et de la maladie de Votre Majesté. » C'était une flatterie méritée. Il ne faut pas être

injuste, même pour un roi de Prusse, même quand on est Français, d'autant que la malice a où se rattraper avec Frédéric.

Comme nous le disions plus haut, le roi était gourmand jusqu'à l'excès... (et il eut d'autres vices plus laids encore). Cet entêtement à vouloir manger quand même et manger beaucoup faisait le désespoir du docteur Zimmermann. Ce qu'il y avait de plus désespérant, c'est que le malade attribuait aux remèdes qu'on lui donnait le châtement intérieur et naturel qui suivait son péché. « Il pestait alors horriblement contre les médecins et leur art », et alors aussi M. Zimmermann trouvait *le grand homme terriblement grand*. Voici quelques scènes en ce genre qui nous semblent dignes de Molière :

« Frédéric avait très-peu observé à dîner (c'est M. Zimmermann qui parle), les règles de diète dont il s'était si bien vanté le matin ; d'abord il avait mangé beaucoup de soupe : elle consistait dans un bouillon exprimé des choses les plus chaudes et les plus fortes ; il y avait ajouté, comme à l'ordinaire, une grande cuillère de fleurs de muscade et de gingembre. Après la soupe, il avait mangé un bon morceau de bouilli à la russe, c'est-à-dire, cuit avec un demi-pot d'eau-de-vie ; puis avait beaucoup mangé encore d'un mets italien, composé de farine de blé de Turquie, et de fromage de Parmesan. (On y ajoute du jus d'ail et on frit le tout dans du beurre, jusqu'à ce qu'il s'y soit formé une croûte de l'épaisseur d'un doigt ; sur le tout on verse un bouillon composé des épices les plus fortes). Ce plat, indiqué d'abord par mylord Maréchal, et corrigé ensuite par le roi lui-même, s'appelait palenta. Enfin, tout en se louant du merveilleux appétit que *la dent de lion* lui donnait, le roi finit le dîner par manger une assiettée entière d'un pâté aux anguilles, qui était si chaud, que le compagnon de table de Sa Majesté nous dit, à ma femme et à moi, *qu'il avait l'air d'avoir été cuit dans les enfers*.

» Les effets de cet appétit merveilleux du roi commencèrent à se manifester déjà au dîner ; la bonne humeur et la gayeté⁴ du matin avaient disparu. Sa Majesté s'endormit ; des mouvemens

⁴ Nous conservons dans nos citations l'orthographe du temps.

convulsifs se montrèrent derechef sur son visage ; *Elle* se réveilla avec des envies de vomir , et, l'on quitta la table une heure plus tôt qu'à l'ordinaire.

» Je ne doutais point que Frédéric n'eût déjà maudit cent fois et M. Zimmermann et sa *dent de lion*. Mais l'orage fut bien plus terrible que je ne m'y étais attendu ; je me rendis auprès du roi, d'un pas lent et découragé, avec un mouvement d'humeur, renfermé au dedans de moi, et, je l'avoue franchement, avec la plus grande répugnance.

» Son regard était terrible ; dans les grands vuides de ses joues et dans ses lèvres, à l'ordinaire très-fines et très-agréables, je voyais l'empreinte de la tristesse la plus noire et la plus profonde. Les premières paroles que le roi proféra me firent trembler. En écrivant cet ouvrage, j'ai longtemps hésité si je ne les supprimerais point par égard pour ceux qui sacrifient tout à l'extérieur, et affectent d'apporter de la grandeur d'âme dans la moindre de leurs actions. Mais, après avoir réfléchi que les plus grands hommes, ceux placés sur le trône, ainsi que tous ceux qui sont dans une position à fixer l'attention publique, ont ainsi que nous, *pauvres miniatures d'hommes*, des moments d'humeur et de mélancolie qu'ils expriment de la même manière, je ne crus pas devoir cacher que le plus grand homme du dix-huitième siècle, Frédéric-le-Grand, me dit, le 30 juin 1786, l'après-dînée, à trois heures : *Je ne suis plus qu'une vieille carcasse, bonne à être jetée à la voirie.* »

Le docteur Zimmermann n'est-il pas comique, sans le savoir ?

Il y a une chose, dans cette narration bizarre, qui aura dû frapper ceux de nos lecteurs que les notions médicales intéressent, c'est *la dent de lion*, contre laquelle l'illustre malade avait souvent une dent. « Un remède commun, très-simple, connu de chacun, dit le docteur, dont les Grecs et les Romains faisaient déjà usage. »

LE ROI.

« Je ne connais pas cette plante. (Il demande ailleurs si elle ne pouvait avoir perdu la vertu qu'elle avait du temps des Grecs et des Romains).

MOI.

» Elle croit au printemps, dans tous les prés.

LE ROI.

» Je voudrais bien connaître le lion pour lequel cette plante a été créée.

MOI (riant).

» Votre Majesté, nous verrons cela bientôt. »

Quoiqu'il en soit, la dent de lion paraît être le spécifique de notre médecin. Son malade la prise ou la dédaigne tour à tour, suivant qu'il a fait une bonne ou une mauvaise digestion. Il dit une fois qu'elle fait des miracles. « Je n'ai jamais fait de miracles, je n'en ferai jamais et je ne crois à aucun, répond le sceptique courtisan, qu'à ceux que Votre Majesté a faits dans la guerre de Sept ans ». Un autre jour, le spécifique est qualifié sans façon d'*onguent miton mitaine*. Il est probable que ce jour-là Frédéric, condamné à la diète, avait fait un repas dans le genre du précédent et de celui-ci. « Il mangea toute une assiettée de meringues, ensuite des fraises, des cerises, des diabolotins et de la viande froide. » Jamais le proverbe, *l'appétit vient en mangeant*, parut-il plus vrai ? Mais que pensent nos lecteurs des festins de l'homme bien portant, en lisant le détail des menus du malade ? Qu'il nous suffise de leur apprendre, toujours par la voie de notre auteur, que, du temps qu'ils avaient Voltaire pour commensal, les soupers royaux duraient si avant dans la nuit, que les domestiques qui servaient à table en contractaient des enflures aux jambes. Après cela, on comprend facilement que Frédéric ne voulut jamais entendre parler de diète.

Du reste, il ne croyait pas plus à la médecine du corps qu'à celle de l'âme. Écoutez-le plutôt s'en railler :

LE ROI.

« Je ne désire point de remèdes et n'en prendrai point, à moins qu'ils ne me soulagent et ne me guérissent au moment même.

MOI.

» Hélas ! nous n'avons que très-peu de remèdes spécifiques, qui

même ne guérissent pas toujours et jamais sur le moment. Nous autres médecins, nous sommes de très-pauvres gens.

LE ROI.

» Et néanmoins toujours riches en ordonnances. »

Le médecin de Frédéric n'était guère qu'un garde-malade : le roi aimait causer de son mal avec lui ou s'en distraire en causant d'autres choses. Ses entretiens avec M. Zimmermann roulent sur tous les sujets. Il y parle de la Russie, qui est, à son gré, « un empire trop étendu, trop vaste ». — « Non pas pour l'esprit et le cœur de Catherine, objecte le chevalier, mais dans la suite cet empire pourrait bien être écrasé sous son propre poids. » — « Ne croyez pas cela ». — Le despote prussien admire beaucoup Guillaume Tell, *un grand bienfaiteur de sa patrie*. « Y a-t-il encore, demande-t-il, des descendants des premiers fondateurs de la République ? » — « J'ignorais absolument cela, mais je savais que le roi n'aimait point de réponse indécise ; ce qui me fit répondre hardiment : Non. » — « J'aime beaucoup les constitutions républicaines, ajoute le roi, mais notre siècle est dangereux pour toutes les républiques ; la Suisse seule pourra encore se conserver longtemps. J'aime les Suisses et surtout le gouvernement de Berne ; il y a de la dignité dans tout ce que ce gouvernement fait. — L'Allemagne est une espèce de république, dit-il encore, elle était en danger de perdre la forme républicaine, et c'est avec un vrai plaisir que je l'ai vue rétablie. » *L'empereur d'Allemagne* n'a pas tout à fait ces idées larges de son plus illustre prédécesseur !

Frédéric émaille sa causerie d'appréciations littéraires. — « Roberston et Hume sont des historiens de premier rang. — Locke et Newton étaient les plus grands penseurs de tous les hommes ; mais les Français entendent mieux que les Anglais la manière de bien dire les choses. »

Il donne aussi des preuves de ce que M. Zimmermann appelle sa *bonté de cœur*. — « Je n'ai jamais de plus grand plaisir, dit-il avec onction, que lorsque je fais bâtir une maison à un pauvre homme.... Rien ne m'a autant affligé, que lorsque je me suis vu la cause inno-

cente de la mort d'un homme quelconque ». — M. Zimmermann en cite d'autres exemples, celui-ci entre autres : « Lorsqu'il fut, en 1785 et pour la dernière fois, à la revue de Silésie, l'un de ses chiens était malade : il ordonna qu'on lui envoyât chaque jour un courrier pour lui apporter des nouvelles de son état. A son retour, ce petit animal était mort et enterré ; il le fit déterrer, pour le revoir encore une fois, s'enferma tout le jour et pleura comme un enfant. »

Ah ! dirons-nous, que n'aima-t-il autant les hommes ! Quelle bonté de cœur, en vérité, que celle d'un roi qui a fait périr quelques cent mille hommes dans des guerres injustes, mais affecte des scrupules, gémit sur le sort des pauvres, et pleure un chien crevé !

Enfin, l'ami de Voltaire, comme on doit s'y attendre, lance quelques sarcasmes à la religion, qu'il confond avec la superstition. « Les progrès de la raison ont détruit presque partout la superstition.... » — « Le roi parla ensuite des princes catholiques, et moi, par occasion, du Pape ; il me dit laconiquement de ce dernier : *Avec celui-là tout est fini.* » Pauvre insensé ! avant qu'on en ait fini avec celui-là, tout sera fini avec l'empire d'Allemagne lui-même.

Frédéric mourut dans son scepticisme, et feignant même de ne pas croire à l'immortalité de l'âme. « De respectables théologiens m'ont souvent demandé si au moins, dans son lit de mort, le roi n'était point rentré dans le sein de l'Église ; s'il ne m'avait jamais témoigné quelque changement, ou quelque doute sur ses principes de religion, enfin s'il était resté incrédule jusqu'à sa mort. C'est avec peine que pour me conformer à la vérité j'ai dû répondre à ces hommes respectables que Frédéric n'avait cru nullement à l'immortalité de l'âme, et que jusqu'à sa mort il n'avait pas cru davantage à la religion chrétienne qu'aux médecins et à leur art. »

Le peuple était devenu digne d'un tel roi, du moins à Berlin : notre auteur nous en fait la peinture avec des traits de corruption et d'immoralité que notre plume se refuse à reproduire.

Mais pour en revenir à la personnalité originale de notre chevalier-docteur, *cette miniature d'homme*, disons comment et pourquoi il

quitta Postdam. Nous soupçonnons que son obstination à vouloir faire observer la diète à son malade fut pour un peu la cause de son départ. Ne poussa-t-il pas la témérité jusqu'à lui signaler ses cuisiniers comme *les seuls dangereux ennemis de Sa Majesté*.

LE ROI.

« Vous ne pouvez vous faire l'idée de ma sobriété : je goûte seulement mes mets et ne mange que pour me fortifier. »

Toujours est-il que le médecin fut congédié avec sa *dent de lion*, quelques jours avant la mort de Frédéric. Il est vrai qu'il le fut très-amicalement, comme il avait été accueilli. « Le roi ôta son chapeau, avec beaucoup de dignité, d'honnêteté, d'une façon très-amicale et me dit : « Adieu, mon bon, mon cher monsieur Zimmermann ; n'oubliez pas le vieillard que vous avez vu ici. » J'étais hors de moi, il me semblait que je devais étouffer. Je fis une profonde révérence, et sortis de l'appartement du roi avec une émotion telle que je n'en ai jamais éprouvée et n'en éprouverai de ma vie. »

Il ne faut troubler l'émotion de ces adieux par aucun commentaire. Mais en sortant de *Sans-Souci* avec cet excellent M. Zimmermann, nous avons peut-être des excuses à faire à nos lecteurs pour les y avoir retenus sans plus de profit. M. de Voltaire, qui en retira jadis davantage, nous excusera lui-même. « Les anecdotes, écrit-il quelque part, sont un champ réservé où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire ; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes* ; ils intéressent le public, quand ils concernent des personnages illustres. » Les petits détails ci-dessus étaient cachés dans un vieux livre, l'un de nos personnages est illustre : à chacun d'apprécier ces maigres épis, glanés dans un champ maigre.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

I

PAUL HAY DU CHASTELET *

(1592 - 1636)

De Villepreux, le maître des requêtes disgracié, fut conduit à Tours, et pendant les loisirs forcés que lui donnèrent ses quelques mois de captivité, il composa ce long mémoire dont nous avons déjà donné de nombreux extraits, et qui parut en 1633, sous le titre exact de : *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac et sur le libelle intitulé Relation de ce qui s'est passé au jugement de son procès, prononciation et exécution de l'arrêt donné contre lui...* C'était l'ouvrage de plus longue haleine qu'il eût encore composé ¹, et l'on a pu voir déjà qu'en cherchant à justifier le cardinal dans toute cette affaire, il ne s'oublie pas lui-même et ne perd aucune occasion de faire son apologie. Pour ne point fatiguer le lecteur, nous ne ferons pas une analyse complète de cet opuscule, et puisqu'on le connaît déjà en substance, nous nous contenterons d'en citer ici l'exorde et la péroraison.

« C'est un axiome indubitable », dit Paul du Chastelet, pour entrer en matière, « que nous ne voyons pas tousjours les choses

* Voir la livraison de septembre, pp. 202-217.

¹ (Il contient 75 pages in 4^o.) Édition de 1641.

cômes elles sont : la distance et les situations différentes y font paroistre du changement et trompent nos yeux. Les affaires d'Etat se connoissent avec autant d'incertitude : ceux qui gouvernent sont obligés pour la sécurité publique d'en montrer plus souvent les prétextes que les causes ; et les autres les considèrent si peu , ou sont aveuglez de tant de passions , qu'ils en descouvrent difficilement la vérité. C'est encore un défaut assez ordinaire à ceux qui ne sont point appelez au gouvernement de le traverser : et comme si la confiance du prince et la faveur du peuple ne pouvoient s'attacher à des mesmes sujets , on ne void point d'homme en crédit , et qui ait la moindre part à la conduite des choses , de qui la personne et les actions soient approuvées , qu'après sa mort ou sa disgrâce. Les divers accidens de la vie du mareschal de Marillac et les affections envers luy toutes différentes selon sa fortune , fournissent à nostre âge une preuve certaine de cette ancienne créance. Toute la France trouvoit à redire au choix que le roy faisoit de luy , publioit ses larcins , blasmoit sa promotion aux honneurs , accusoit son mauvais courage , et n'y pouvoit remarquer aucun mérite , ny aucune qualité digne d'un si grand agrandissement. Aussitost que sa majesté la voulut faire punir , et que pour de grandes raisons elle en a retiré sa protection , ses premiers accusateurs l'ont maintenu contre la justice , ont assuré qu'il étoit innocent , digne de ses charges , et sy remply de valeur et de piété , qu'il méritoit tout , hors sa chute. . . »

Après avoir passé en revue toute la vie du maréchal depuis sa naissance , ses « laschetés , ses délapidations , les intrigues de la journée des Dupes... » , du Chastelet s'efforce de montrer que l'indépendance des juges dans le procès a été complète , et justifie l'arrêt de la chambre de justice par les lois du royaume et des exemples historiques , puis il termine par une péroraison fort curieuse ; elle n'est plus du goût de notre temps , mais alors , certaines comparaisons bizarres étoient assez de mise , même dans les oraisons d'apparat. Faisant allusion à la citation d'un libelle en

faveur de Marillac, qui empruntait ce passage de l'Écriture : *Lampas contempla apud cogitationes Principum parata ad tempus statutum revelari* (Job. 12.), du Chastelet s'exprime ainsi :

« Toutes ces vérités me font dire qu'un larron, et qu'un factieux tombé dans la disgrâce de son prince, ne peut avoir, après sa mort, une meilleure odeur que celle d'une lampe éteinte, et que les juges firent leur devoir, quand ils achevèrent de brûler ce tison plein de fumée, et placé pour faire cheoir autrui ; quand ils étouffèrent ce flambeau de sédition dans la France, et la délivrèrent d'un homme qui opprimoit les sujets du Roy, pilloit les Finances, et s'engraissoit du sang et de la sueur de son pauvre peuple. »

A part quelques fautes de goût au point de vue littéraire, on trouve du naturel et de la vigueur de style dans cette brochure du maître des requêtes : c'est incontestablement son meilleur ouvrage. Il y avait mauvaise grâce, il est vrai, à s'acharner sur un ennemi tombé ; mais il y avait aussi un intérêt politique véritable à justifier vis-à-vis du public la conduite du cardinal.

Ce fut principalement pour répondre aux *Observations*, que l'abbé de Saint-Germain publia sa *Vérité défendue*, le plus violent de tous ses pamphlets ; nous en avons cité quantité de passages qui le font connaître suffisamment : ses seuls arguments sont des injures : « Le cardinal, dit-il, fit mettre Hay en prison pour avoir menty au roy : et il l'a tiré de prison pour le faire mentir au public ; il luy a fait acheter par un grand crime la liberté qu'il avoit perdue (à ce qu'il dit), pour ne consentir pas à un moindre péché... Cet homme sans jugement et abandonné de Dieu ne voit pas, qu'en sortant de prison il a changé de servitude... et tous les siècles passés n'ont point veu de favory insolent, cruel et ingrat comme luy... Un nommé Gnevossius, ayant calomnié Hedwige, femme de Ladislas, roi de Pologne, l'imposteur fut condamné par tous les grands du pays à se desdire de son accusation, en aboyant comme un chien sous la table de cette princesse. Si le sieur Hay, qui a un nez troussé en chien d'Artois, en est quitte à si bon marché, on luy fera une

belle grâce... » Et ainsi de suite... Ces injures demandaient réparation. Richelieu ne fut pas ingrat, et du Chastelet, sorti de prison, retrouva les faveurs du ministre. Pellisson raconte même que Richelieu, voulant s'excuser de sa détention : — « Je mets une grande différence, répondit du Chastelet, entre le mal que votre Éminence fait et celui qu'elle permet, et n'en serai pas moins attaché à son service. »

« Et un peu après, ayant été mené à la messe du Roi, qui ne le regardoit point, et affectoit même, ce sembloit, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espèce de honte de voir un homme à qui il venoit de faire ce traitement, il s'approcha de M. de Saint-Simon et lui dit : — Je vous prie, Monsieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, et qu'il me fasse l'honneur de me regarder. — M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, et le caressa ensuite... »

Bientôt, Paul du Chastelet fut nommé conseiller d'État. C'était la récompense méritée de ses services politiques ; à la même époque, une occasion se présenta d'honorer ses talents littéraires et l'Académie naissante reçut le nouveau conseiller d'État parmi ses fondateurs.

On sait que l'idée de l'institution de cette illustre compagnie, qui a survécu à tous les naufrages du passé, appartient à Richelieu lui-même. Son favori, Boisrobert, ayant été amené par Desmarets aux réunions de gens de lettres qui se tenaient depuis quelque temps chez Conrart, fit au cardinal un tel éloge de ce cercle choisi, que Richelieu résolut de le prendre pour base d'un corps littéraire puissant, destiné à perpétuer dans la république des lettres le souvenir de son ministère : il espérait aussi s'attacher plus facilement par ce moyen, les savants et les littérateurs, dont il enchaînerait la plume à son service par des bienfaits plus directs, et par l'honneur qui rejaillirait sur leur talent, d'une élection dans un corps aussi privilégié.

Les propositions du cardinal furent d'abord peu goûtées de la part des membres du petit cercle Conrart, qui voyaient s'envoler l'indépendance de leurs réunions, et le charme tout intime de

leurs dissertations sans apparat. Mais Richelieu leur ayant fait dire qu'il les laisserait complètement libres de rédiger les statuts de la nouvelle académie et de choisir à leur gré leurs collègues parmi les gens de lettres ou les savants, ils acceptèrent ; naturellement tous les familiers du cardinal furent choisis des premiers par les amis de Conrart. C'était une manière délicate de témoigner au protecteur de l'Académie la reconnaissance qu'on lui devait de l'indépendance qu'il avait promise : aussi voyons-nous figurer parmi les quarante fondateurs de l'Académie, Boisrobert et Desmarets, les deux poètes attitrés du palais Cardinal ; le secrétaire d'Etat de la guerre, Servien, futur signataire du traité de Westphalie ; le garde des sceaux, Pierre Séguier, bientôt chancelier de France ; les deux conseillers d'Etat, Bautru et du Chastelet ; Jean de Sirmond, historiographe du roi et l'un des collaborateurs de du Chastelet dans l'œuvre polémique de ce temps, etc., etc. « Car, remarque Pellisson, comme la Cour embrasse toujours avec ardeur les inclinations des ministres et des favoris, surtout quand elles sont raisonnables et honnêtes, ceux qui approchoient de plus près le cardinal et qui étoient en quelque réputation d'esprit, faisoient gloire d'entrer dans un corps dont il étoit le protecteur et le père. »

Une grande partie de l'année 1634 fut consacrée par Paul du Chastelet à des travaux qui concernaient presque uniquement l'Académie naissante. Honoré de la confiance de ses collègues, il faisait partie de presque toutes les commissions, de presque toutes les députations.

« Quant aux statuts de l'Académie, raconte Pellisson, le premier qui travailla sur ce sujet par ordre de la compagnie, fut M. du Chastelet, conseiller d'Etat. Après qu'on eut vu son travail, il fut ordonné qu'il en conférerait avec messieurs de Bourzeys, de Gombauld, et de Gomberville. — Depuis, il fut arrêté que tous les académiciens seroient exhortés à donner leurs mémoires par écrit sur cette matière. J'ai vu neuf de ces mémoires ou avis des particuliers académiciens, qui sont ceux de messieurs Faret, de Gombauld, Chapelain, Conrart, Sirmond, du Chastelet, Bardin, Colletet et Baudouin. Tous ces mémoires furent remis entre les mains de quatre commissaires, messieurs du Chastelet, Chapelain,

Faret et Gombauld, pour prendre de chacun ce qu'ils trouveroient de meilleur; après leur choix, M. Conrart, qui, en qualité de secrétaire, avait aussi assisté à toutes ces conférences particulières, digéra et coucha par écrit les articles des statuts. Ils furent lus, examinés et approuvés par la Compagnie. Le même M. Conrart avait été chargé de dresser les lettres-patentes pour la fondation de l'académie. Après qu'il les eut lues dans l'assemblée, messieurs du Chastelet, de Sérizay et de Cérizy eurent ordre de les revoir avec lui et de les faire voir à M. le garde des sceaux. »

Le futur chancelier, qui se piquait d'érudition et passait pour un des premiers Mécènes de son temps, témoigna le désir d'entrer dans le docte cénacle. — « On ordonna que son nom seroit écrit à la tête de la liste, et que messieurs de Montmort, du Chastelet, Habert, et les trois officiers iroient lui rendre grâces très-humbles de l'honneur qu'il faisoit à tout le corps. — Ils s'y rendirent le 8 janvier 1635. »

Quelques jours auparavant, du Chastelet inaugura les tournois oratoires de l'Académie. On avait décidé que chaque académicien prononcerait à tour de rôle, dans les séances successives de la compagnie, un discours sur tel sujet qu'il voudrait bien choisir. D'après l'ordre du sort, le poète Maynard devait prononcer le premier discours; mais il était alors retenu à Aurillac par ses fonctions de président, et Paul du Chastelet, qui, au dire de Pellisson, « aimoit par une passion démesurée les exercices de l'Académie », se proposa spontanément pour le remplacer, et lut, le 5 janvier, un discours sur *l'Eloquence française*, auquel le célèbre Godeau, le nain de Julie, répliqua, le 22 février, en parlant contre l'éloquence. On remarqua beaucoup que du Chastelet lut son discours; « car, observe Pellisson, encore qu'ayant passé par les charges et particulièrement par celle d'avocat général, il fût accoutumé à parler au public, il avoua que jamais assemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle-là, et se servit de la permission que la règle donnoit à tous les académiciens, de lire leurs harangues, au lieu de les prononcer. »

. « J'attends avec impatience, écrivait à Balzac le célèbre Cha-

pelain, l'édition de vos belles lettres et la harangue que vous me promettez pour l'assemblée, de laquelle je vous dirai qu'elle se rend tous les jours, et de plus en plus honorable : s'accroissant de jour en jour de personnes de condition, en sorte que les aboiements du vulgaire cessent, et l'applaudissement demeure général. M. du Chastelet, M. l'abbé de Bourzeis et M. Godeau ont déjà parlé chacun près de trois quarts d'heure ; c'est à notre ami M. de Boisrobert à entretenir la compagnie la première séance.... » (25 février 1635.) Il paraît cependant que Balzac n'adressa pas sa harangue à Chapelain ; il se servit comme intermédiaire de Paul du Chastelet lui-même, et se contenta « de lui envoyer quelques ouvrages de sa façon, le priant de les lire à l'Académie, et de les accompagner de quelques-unes de ses paroles, qui suffiroient, disait-il, pour le tenir quitte envers elle, non-seulement du remerciement, mais encore de la harangue qu'il lui devoit. » (Pellisson.)

Quant aux aboiements du vulgaire dont parle Chapelain, ils ne cessèrent pas aussi vite qu'il veut bien le croire, et du Chastelet, en qualité de libelliste attitré du cardinal, reçut de ses confrères la mission de répondre aux pamphlets dirigés contre le cénacle ; il l'accepta en reconnaissance de ce que, sur sa demande, on avait admis peu auparavant parmi les membres de la compagnie son frère Daniel, l'abbé de Chambon, collectionneur émérite, savant modeste et fort ami de la retraite.

« Le premier qui écrivit contre l'Académie, dit le chroniqueur inépuisable de son établissement, fut l'abbé de Saint-Germain, qui étoit alors en Bruxelles, accompagnant la reine mère, Marie de Médicis, dans son exil. Comme il déchiroit sans cesse par ses écrits, et avec une animosité étrange, toutes les actions du cardinal de Richelieu, il ne manqua pas de parler fort injurieusement de l'Académie française, qu'il confondoit avec cette autre académie, que le gazetier Renaudot avoit établie au bureau d'Adresse ; soit qu'il voulût ainsi se méprendre, soit qu'en effet il ne fût pas bien informé de ce qui se passoit à Paris. L'Académie ne voulut point y répondre par un ouvrage exprès ; mais M. du Chastelet qui en étoit, et qui répondoit alors pour le Cardinal à la plupart de ces libelles

de Bruxelles, fut prié, après la proposition qu'il en fit lui-même dans l'Assemblée, d'ajouter sur ce sujet quelques lignes, qui furent ensuite lues et approuvées par la Compagnie; les pièces de l'abbé de Saint-Germain contre le cardinal de Richelieu, ajoute Pellisson, ont été imprimées depuis en deux volumes, après la mort du feu roi Louis XIII. Les réponses de M. du Chastelet étoient dans une pièce qu'il n'acheva point, étant prévenu par la mort, et qui n'a point été imprimée. »

Cette pièce devait faire partie d'un recueil de documents destiné à faire suite à celui que du Chastelet publia au commencement de 1635. Car le laborieux conseiller d'État n'oubliait pas les intérêts de son maître au milieu de ses travaux académiques, et pour mieux combattre les libelles qui sortaient chaque jour de l'officine de Bruxelles, il eut l'idée de réunir en corps d'ouvrage toutes les brochures mises au jour depuis sept ou huit ans par les familiers de Richelieu. Ce volume, qui devait ainsi présenter au public une défense complète de la politique du roi et par conséquent de celle du cardinal et de ses ministres, parut en 1635, sous le titre de : *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*. Il n'est pas besoin de dire que toutes les brochures de Paul du Chastelet s'y trouvaient reproduites, en compagnie de celles de Jean de Sirmond, du P. Joseph, de Silhon, de Balzac, de Richelieu lui-même; aussi le débit du recueil fut-il considérable : deux éditions, l'une in-folio, l'autre in-4°, s'épuisèrent rapidement, et les amis du cardinal en publièrent une autre en 1643, enrichie de beaucoup de nouveaux documents.

Du Chastelet avait placé en tête une préface apologétique de Richelieu, dans laquelle il résumait tous les éloges de sa politique qu'on trouve épars dans le recueil, et présentait un tableau peu flatté des procédés calomnieux des libellistes de Bruxelles. Le style de cette préface est, de l'aveu même de Pellisson, « magnifique et pompeux, peut-être jusqu'à l'excès »; et malgré les progrès que les séances académiques avaient fait remarquer dans le talent littéraire du conseiller d'État, nous ne serions pas étonné que la plume de Costar y fût pour quelque chose : nous

n'en citerons que ce passage, qui renferme une comparaison originale et qui précise nettement le but de la compilation :

« Je suis bien de l'avis de ceux qui diront qu'il n'y a rien en ce ramas, que tous les gens de la campagne ne sachent aussi bien que ceux de la cour. Je confesse que ce ne sont que les mesmes tesmoignages, que le Prince a desja rendu de sa douleur publique, et comme les larmes qu'il n'a voulu cacher à personne, lorsque la perte de ses sujets et le trouble de sa maison les ont fait sortir de ses yeux. Ce ne sont que les anciennes marques, et les premières déclarations, qu'il a faites de ses plus grands travaux : mais rien ne les pouvoit si bien sauver de l'oubly que cet assemblage, qui fera durer la bonne odeur de sa réputation, et qui rendra sa gloire éternelle. Toutes les sueurs des plantes qui portent le baulme ; toutes les gouttes qu'elles pleurent, n'auroient pas cette merveilleuse qualité qui parfume et qui conserve tout, si on les séparoit quand elles tombent : mais depuis qu'elles ont fait un corps, elles prennent ensemble une force nouvelle ; chaque siècle en augmente le prix et la douceur, et plus elles vieillissent, mieux elles se défendent de la corruption et de la puissance du temps ».

Nous regrettons fort que les limites imposées à ce travail ne nous permettent point de donner une analyse complète et de citer beaucoup de passages originaux de la longue préface de du Chastelet, son meilleur ouvrage apologétique. Balzac, après l'avoir reçue, écrivait à l'auteur une lettre de huit pages, comme il savait en écrire, et dans laquelle nous remarquons ce préambule flatteur :

« Monsieur, c'est un grand effort de mémoire de se souvenir de moy à la cour : mais c'est un effet de la bonté divine de faire pleuvoir des délices au désert. Depuis la manne, il ne s'y est rien veu de semblable à ce que vous m'avez envoyé ; et si vous vous obligiez de m'y fournir une telle nourriture, quarante ans d'exil à cet ordinaire me seroient quarante ans de félicité. Pour parler en termes plus vulgaires, vostre présent est inestimable : et pour m'aider à vous en dire mon opinion, j'ay esté contraint de chercher des comparaisons dans le Ciel, à cause que les choses inférieures n'en sont que des images mal peintes. Vous luy faites tort, Monsieur, de luy donner le nom de préface : mais vous en ferez beaucoup plus à l'ouvrage devant lequel vous le voulez mettre. Si les dehors sont si riches, et s'il paroist tant de magnificence sur la porte : que restera-t-il pour les galeries et pour les cabinets, et quel doit estre le palais qui puisse estre digne de cette entrée ? Je voy bien que c'est une marque de

grandeur, mais j'ay peur aussi que ce soit un défaut de proportion : et n'estant pas possible que la suite esgale le commencement, on vous accusera d'estre perturbateur de l'ordre des choses, et de faire changer de place à la perfection qui ne doit paroistre que la dernière,... etc.,... ».

En revanche, l'abbé de Saint-Germain, qui se trouvait maltraité d'importance dans cet opusculé, en qualité « d'aspic irrité.... rampant dans une terre estrangère...; flamand passionné pour l'Espagne....; calomniateur hardi et dange-reux,.... dont l'éloquence trompeuse est comparable, au jugement d'un des plus grands saints de l'Eglise grecque, à la queue du pan, qui d'un costé se monstre toute dorée, toute céleste et chargée d'un nombre infiny d'yeux, et qui de l'autre est fade, desteinte, et sans aucune beauté qui la puisse rendre agréable !... etc... » Saint-Germain, dis-je, ne put contenir sa colère, et pour imiter l'apologiste du cardinal, réunit tous ses pamphlets en un volumineux recueil, avec une préface virulente, dans laquelle on lisait :

« L'insolence de celuy qui a fait imprimer in-folio dans un grand volume les *diverses pièces pour servir à l'histoire du temps*, nous a obligé à mettre en un corps tous les livres que nous confessons avoir faits, afin de laisser dans les cabinets des curieux les réponses aux libelles diffamatoires, que plusieurs corrompus ont composés contre le respect qui est deu à la naissance du Roy. Ces esprits (que je peux appeler malins et fols) ont esté semblables aux milans. Si ces oiseaux tripiers et sots voyent voler un duc, ou un hibou, auquel le fauconnier a attaché une queue de renard, ils descendent du plus haut de l'air, pour fondre sur ce qu'ils croyent estre un monstre : mais ils sont attrappés, lorsqu'on lasche le sacre après eux, qui les poursuit dans les nues, et à coup de bec les ramène battant jusques en terre.....!!! » Et ailleurs : « Penses-tu donc, sieur Hay, qu'il soit possible au cardinal de Richelieu de t'estimer escrivain véritable, juge équitable et son serviteur bien acquis ? L'advocat Vibius Gallus ayant souvent contrefait le fol, le devint à la fin ; tu ne seras jamais vrayment zélé pour le cardinal en le contrefaisant : toutes les caresses qu'il te fait, lorsqu'il employe dans les commissions ton injustice, et ton effronterie dans les escrits, ne peuvent mettre dans son esprit qu'il se doive fier au tien. Je sçay bien que dans ses railleries il t'appelle son lévrier ; et il a raison : car tu es celuy de ses bourreaux, lorsque tu es juge ; et en escrivant pour luy tu es son lévrier d'attache, mais assez maladroit.....! »

Nous laisserons le lecteur choisir entre Balzac et Saint-Germain. — Richelieu fut reconnaissant, et dans l'année même, du Chastelet reçut une double récompense. Plusieurs biographes assurent que sa préface lui fut payée dix mille écus. Nous voulons bien le croire, mais nous n'en avons pas retrouvé la preuve originale. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que vers le mois de septembre, Richelieu, partant avec le roi Louis XIII et le comte de Soissons, pour l'expédition de Champagne, emmena du Chastelet avec lui et lui donna l'intendance de justice dans l'armée royale. Nous ne raconterons pas tous les événements de ce voyage : la maladie de Richelieu, le siège et la prise de Saint-Mihiel, les opérations du maréchal de la Force et du cardinal duc de la Valette, le séjour de la cour à Château-Thierry... etc.,... etc... Il paraît que pendant ce séjour à l'armée, notre académicien s'occupa autant de stratégie que de l'intendance de justice, car nous lisons ce passage dans la correspondance de Richelieu au secrétaire d'Etat Bouthilier : « De Ruel, ce 9 septembre 1635. — Je vous envoie une lettre du sieur du Chastelet que je trouve très-considérable ; le Roy y mettra ordre s'il luy plaist, car à mon jugement il a raison. Le vray but qu'on doit avoir est de chasser le duc Charles, et Estain (près Verdun) ne mérite pas que M. de Vaubecourt s'y amuse. . . . »

Quoi qu'il en soit, du Chastelet ne devait pas retirer grand profit de sa campagne : il y gagna une fièvre quarte, et le 6 avril 1636, il mourut, à l'âge de « quarante trois ans et cinq mois, par la faute des médecins, à ce qu'on a prétendu, dit Pellisson, et pour avoir été trop saigné. »

Cette mort prématurée fut aussi douloureusement ressentie au palais Cardinal que dans la république des lettres ; et dans une des séances du mois de février 1638, l'Académie, pour honorer la mémoire et les talents du maître des requêtes plaça ses œuvres dans le catalogue des livres les plus célèbres de notre langue, dont les passages seraient pris comme citation dans le fameux dictionnaire. — M. Villemain fait à ce sujet une observation piquante en remarquant que du Chastelet et Bardin, à qui

l'Académie fit cet honneur, devinrent de cette façon autorités souveraines pour la langue, de même que les empereurs romains devenaient des dieux après leur trépas. Quelques mois auparavant, on avait donné pour successeur à du Chastelet Nicolas Perrot d'Ablancourt, prosateur élégant, dont les nombreuses traductions d'auteurs grecs et latins furent connues, de son temps, sous le nom de *Belles infidèles*.

Pellisson résume en deux lignes le portrait de Paul du Chastelet. C'était, dit-il, « un homme de bonne mine, d'un esprit ardent et fort résolu, qui parloit et écrivoit fort bien et qui aimoit avec une passion démesurée les exercices de l'Académie ». Ajoutons qu'il avait l'esprit vif et mordant, l'humeur très-satirique¹, et le caractère plus indépendant qu'on ne pourrait le croire au premier abord, de la part d'un familier du cardinal. Plusieurs biographes insinuent même que Richelieu, qui craignait ce mélange de satire et d'indépendance, le retint toujours près de lui, sans lui confier de missions importantes, afin de pouvoir le maîtriser plus facilement, et l'avoir directement sous sa main. On pourrait le croire, quand on sait que Bautru, qui n'était qu'un bouffon plaisant, fut envoyé comme ambassadeur en Espagne et en Angleterre.

Paul du Chastelet laissa deux fils, dont l'aîné, appelé Paul comme son père, et plus tard maître des requêtes comme lui, s'est fait un certain nom dans le monde des lettres, et a donné lieu, bien involontairement sans doute, à une grosse méprise littéraire au sujet de l'académicien.

Le jeune Paul s'était fait connaître de bonne heure en publiant, dès 1643, sept ans après la mort de son père, des *Observations sur la vie et la mort du maréchal d'Ornano*. Vingt ans plus tard, en 1664, ses talents ayant acquis plus de maturité, il donna au public un traité de l'*Education de Monseigneur le*

¹ Pellisson dit qu'il a vu de lui une « satire cruelle et sanglante contre un magistrat, sous le nom de ***. » Est-ce le magistrat dont le nom est caché, ou bien la satire était-elle signée d'un pseudonyme ? Ce qu'il y a de certain, c'est que personne n'a vu cette satire depuis Pellisson, et que probablement elle est restée manuscrite.

Dauphin, qui fut remarqué par les penseurs et que l'abbé d'Olivet cite dans ses notes. Or, en 1666, parut un livre dont nous tenons à transcrire le titre exact : *Histoire de Bertrand du Guesclin, connestable de France et des royaumes de Léon, de Castille, de Cordoue et de Séville, duc de Molines, comte de Longueville, composée nouvellement et donnée au public avec plusieurs pièces originales touchant la présente histoire, celle de France et d'Espagne de ce temps-là, et particulièrement de Bretagne; par messire P. H., seigneur D. C.* — Au Roy. — A Paris, chez Louis Billaine, etc.... 1666, avec privilège du Roy. (4 vol. in-folio.)

Tous les biographes, sans en excepter un seul, citent cet ouvrage comme une œuvre posthume de l'académicien, conseiller d'Etat, Paul Hay, seigneur du Chastelet. Nous prétendons réfuter cette opinion, dont la responsabilité doit remonter à l'abbé d'Olivet; et nous sommes étonné que M. Prosper Levot, qui, dans la *Biographie bretonne*, a donné une notice séparée sur le père et sur le fils, ne se soit pas aperçu de la méprise consciencieusement endossée par tous les successeurs du continuateur de Pellisson.

Il suffisait de lire avec quelque attention le titre de l'ouvrage pour y remarquer ces deux mots fort clairs : *composée nouvellement*; or, Paul du Chastelet l'académicien était mort depuis bientôt trente ans, et le privilège, daté du 1^{er} mai 1666, s'exprime ainsi :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc....

» Notre amé et féal Paul Hay, chevalier, seigneur du Chastelet, nous a fait remonstrer qu'il a remis de nouveau au jour l'*Histoire de messire Bertrand du Guesclin*, connestable de France, laquelle il désireroit faire imprimer; et comme nous voyons que l'étude des sciences est un des plus considérables ornements d'un grand royaume, et que ceux où on les a cultivées ont esté les plus florissans, et qu'il est très-important que nos sujets et principalement les gentilshommes s'y appliquent pour se rendre d'autant plus dignes des emplois dûs à leur naissance; et voulant appuyer de nostre puissance et autorité ceux de nostre noblesse qui aiment les lettres, et par leur exemple fournir la mesme envie à tous les autres. A ces causes, désirant favoriser le bon dessein de nostre amé et

féal Paul Hay, chevalier, sieur du Chastelet, *fils de nostre amé et féal Paul Hay, seigneur dudit lieu, conseiller d'Estat du feu roy d'heureuse mémoire, Louis le Juste, nostre très-honoré seigneur et père, maistre des requêtes ordinaires de son hostel, lequel marche sur les traces que son dit père luy a laissées par les beaux ouvrages qui restent de lui,*

» Nous avons permis et permettons,... etc... »

Il résulte bien clairement de cette pièce que l'auteur de l'histoire de Bertrand Du Guesclin est Paul Hay, chevalier, seigneur du Chastelet, maître des requêtes en 1666, fils de l'académicien, et non pas l'académicien lui-même ; mais il est peu probable que l'abbé d'Olivet et ceux qui l'ont suivi se soient donné la peine de feuilleter le volume jusqu'à la dernière page. Que n'ont-ils au moins lu la préface ? L'auteur de ce morceau y parle comme auteur réel de ce livre, et non pas comme simple éditeur : « Vous verrez, mon cher lecteur, dès l'entrée de cette histoire, qu'en l'écrivant je n'ay désiré que de vous procurer un amusement utile et agréable... Il y a plusieurs endroits de cet ouvrage, qui devoient être retouchés et où vous aurez besoin d'indulgence pour moy... Il s'est aussi glissé plusieurs fautes dans l'impression, auxquelles je vous prie de prendre garde, suivant qu'elles ont esté marquées à la fin de cet ouvrage. » Ceci nous paraît décisif : comment du Chastelet aurait-il pu faire imprimer un errata trente ans après sa mort ? Or, c'est bien l'auteur du livre qui parle en ce passage.

Nous avons donc beaucoup de peine à croire que M. de Kerdanet, cité par M. Prosper Levot dans la *Biographie bretonne*, ait pu voir l'édition de 1635, qu'il mentionne ; M. Levot assure, il est vrai, qu'elle n'est indiquée dans aucune biographie ni bibliographie, ajoutant qu'on s'accorde à reconnaître que la première édition parut trente ans après la mort de l'auteur. — Pour nous, notre opinion, appuyée sur le livre même, est assez solidement établie pour que nous puissions affirmer que l'histoire de Du Guesclin doit appartenir sans conteste au fils de l'académicien. Il est possible que du Chastelet le père ait rassemblé une partie des documents, lorsqu'il vivait encore, mais son fils seul les a mis en œuvre.

On sait, du reste, que l'histoire dont il s'agit, diffuse, surchargée de digressions et donnant beaucoup de prise à la critique historique, car l'auteur y a mêlé le roman et l'histoire, n'en reste pas moins, en dehors des parties empruntées trop servilement à la chronique du quatorzième siècle, une mine de renseignements précieuse à fouiller. Elle contient une quantité considérable de documents et de pièces justificatives, amoncelés à l'appendice : lettres de provision, quittances, monstres, lettres, traités et ordonnances qu'on ne rencontre que là ; en 1693, on en fit une seconde édition in-4°.

Deux ans après la publication de l'histoire de Du Guesclin, Paul II du Chastelet fit imprimer une œuvre de plus haute portée, intitulée : *La politique de France*. Cet ouvrage, qui parut à Cologne, eut plusieurs éditions, et l'une d'elles fut imprimée à Amsterdam ou à Lyon, sous le titre de troisième volume du *Testament politique du cardinal Richelieu*. Cela l'honore beaucoup. « On l'attribue communément, dit M. Prosper Levot, à Paul Hay, seigneur du Chastelet, mort conseiller d'État en 1636, à qui on a donné le nom de marquis, parce qu'on l'a cru par erreur de la famille illustre de Lorraine, qui porte le même nom.... » Nous ferons remarquer que la terre du Chastelet près Vitré, dont l'académicien conseiller d'État avait été seigneur après son père, fut réellement érigée en marquisat par lettres patentes de 1682, en faveur de son fils. — Pourquoi donc cet acharnement à priver celui-ci de tout ce qui lui appartient ?

Paul II n'eut pas d'enfants, et son frère Jean continua la postérité, aujourd'hui éteinte, de l'académicien.

RENÉ KERVILER.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

Inauguration du monument de Droué.

On n'oubliera pas de longtemps, à Nantes, ce combat de Droué, où nos légions bretonnes reçurent le baptême du feu. Elles furent surprises et se crurent trahies; ce qui s'explique par la surprise même; mais elles ne furent pas vaincues, et c'est là leur gloire. Les habitants de Droué avaient prévenu leurs chefs du voisinage des Prussiens; ils leur avaient dit que la veille Droué avait été occupé un instant par eux et qu'ils y avaient commandé 500 rations. D'heure en heure ils pouvaient donc revenir. On n'y prit pas garde; les approches du bourg ne furent même pas éclairées, de sorte que les Prussiens pénétrèrent sans difficulté dans quelques maisons par les jardins extérieurs et nous fusillèrent des fenêtres sur la place.

Après le combat, qui se termina par l'expulsion des ennemis, les habitants recueillirent avec empressement nos blessés, et aujourd'hui, ils viennent de rendre un solennel hommage à la mémoire de nos morts.

L'initiative de cette pieuse pensée appartient à M. Barbin, maire actuel, qui, en qualité d'ancien médecin, s'était dévoué à l'organisation des ambulances. Le Conseil municipal s'est d'ailleurs empressé de sanctionner sa proposition. Ajoutons, chose très-remarquable, que les souscriptions locales ont suffi, sans bruyant appel de fonds, pour l'érection d'un monument, à la fois noble et sévère. Il consiste en un obélisque de marbre noir, haut de cinq mètres et surmonté de la croix.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 24 septembre, et elle a été d'autant plus touchante qu'elle était toute religieuse. Point d'apparat commandé, point de pompe officielle; mais une foule sympathique et recueillie. L'officiant était le digne abbé Racinoux, curé de Droué, que n'oublieront jamais ni nos blessés ni les familles de nos morts. Il était assisté de tout le clergé du canton. Après l'évangile, l'abbé Monsabré, curé de la Madeleine de Vendôme, prit la parole, et, en l'entendant, il était impossible de ne pas se rappeler que l'illustre dominicain de ce nom est son frère.

Enfin l'absoute fut donnée devant le monument, dont le socle disparaissait sous les guirlandes et les couronnes. M. le maire de Droué prononça ensuite quelques paroles pleines d'âme. « Adieu, braves Bretons, dit-il en terminant, adieu, ou plutôt au revoir dans un monde meilleur! »

L'obélisque porte les inscriptions suivantes : — Sur la face la plus en vue on lit : *Les habitants de Droué aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de Bretagne, qui sont tombés, en combattant pour la patrie, le 17 décembre MDCCCLXX. Priez pour eux.* Sur les autres faces sont gravés les noms des victimes, noms tous bretons, gloires toutes bretonnes : Rodellec du Porzic, Pocard-Kerviler, l'abbé Le Goarec et les autres ¹. Nantes y compte plus d'un représentant.

Et je me disais : Voilà cependant ce que fait pour nos morts, au fond du Dunois, une commune rurale cruellement éprouvée par la guerre, tandis qu'à Nantes, un conseil municipal qui se dit patriote, en est encore à savoir s'il leur accordera un souvenir!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ M. de la Gournerie oublie par discrétion le nom de son propre fils : il est de notre devoir de le rappeler. (*Note de la Rédaction.*)

Congrès scientifique de Saint-Brieuc en 1872.

Le volume des comptes rendus de la 38^e session des congrès scientifiques de France tenue en juillet 1872 à Saint-Brieuc a paru, il y a quelques semaines, édité par les soins de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord¹. On y remarque, en dehors des procès-verbaux de toutes les séances contenant une foule de détails intéressant la Bretagne, cinq discours très-remarquables prononcés dans la première séance générale, pour servir d'ouverture à chacune des cinq sections du congrès : sortes de résumés généraux des travaux bretons des dernières années et de l'état de la science dans chacune des branches des études spéciales adoptées par l'Institut des provinces. Les discours de M. Massieu sur les études scientifiques, et de M. Rochard sur les études médicales ou plutôt sur Broussais, Laënnec et Jobert de Lamballe, nous ont frappé particulièrement. On lira aussi avec grand intérêt, le discours de M. de Kerjégu et la brillante revue littéraire du R. P. Lécuyer, du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique. — Le second volume du congrès, contenant, in extenso, les mémoires produits dans les différentes sections, est sous presse. Nous en rendrons un compte détaillé, dès qu'il aura paru.

R. K.

BEAUX - ARTS.**Le Fronton de la Préfecture de Rennes.**

Le fronton sculpté à la façade de la Préfecture de Rennes, du côté de la cour, au midi, vient d'être découvert aux regards du public. C'est une œuvre remarquable due au ciseau délicat de notre habile artiste rennais, M. Barré.

Voici le sujet de ce bas-relief allégorique :

Les deux fleuves qui donnent leurs noms au département, la Vilaine et l'Ille, sont personnifiés dans deux figures de femmes assises, élégamment drapées, la tête couronnée de roseaux, et entourées de plantes aquatiques : elles épanchent leur urne, d'où jaillit l'eau fraternelle, qui s'en va arroser un cartouche où les hermines de Bretagne chargent un écusson orbiculaire, sommé

(¹) Chez Guyon Francisque, libraire-éditeur à Saint-Brieuc. 1 vol. in-8°.

de la couronne ducale; au-dessous de cet écusson flotte une banderolle où se lit la vieille devise bretonne: *Potius mori quam fœdari*.

L'ensemble de ce bas-relief constitue une composition pleine de charme, de bon goût et d'harmonieuse proportion.

(*Journal de Rennes.*)

Deux Bustes.

Aux vitrines de MM. Montagne, rue de la Fosse, Texier, rue Boileau, et Libaros, carrefour Casserie, sont exposés, depuis quelque temps, deux bustes, d'environ cinquante centimètres de hauteur, devant lesquels nous convlons le public nantais à s'arrêter. La main qui les a virilement sculptés, est celle d'une jeune femme, M^{me} Bourgault-Ducoudray, dont le talent se développe d'année en année, parallèlement à celui de son mari, notre compatriote, trop connu de nos lecteurs pour que nous ayons à faire son éloge.

Les bustes en question sont deux saisissants symboles de l'Alsace, qu'il est impossible de regarder sans être vivement ému. — Ici, c'est une femme très-âgée, que la douleur abat tellement que l'on sent bien qu'elle ne s'en relèvera pas. On pourrait la nommer le *Désespoir*. Là, c'est une tête pleine d'énergie, qui, loin de se courber sous le joug, se redresse fièrement, et semble crier à l'odieux vainqueur : « Je ne serai jamais Prussienne; toujours, toujours je resterai Française! » L'espérance d'un avenir meilleur se lit dans tous les traits de cette vaillante figure, qui mérite d'être appelée la *Confiance*.

Oublieux que nous sommes, nous avons grand besoin, nous Français, que de permanentes images nous rappellent les malheurs que nous venons de subir et dont nous avons, par une vie nouvelle, à prendre notre *revanche*. Les *Alsaciennes* de M^{me} Bourgault-Ducoudray sont très-propres à remplir ce noble rôle de patriotique memento: quelle plus haute louange pourrions-nous adresser à son amour-propre d'artiste et à son cœur de Française? ¹.

E. G.

¹ Le prix de ces bustes est de 12 fr. pour un seul et de 20 fr. pour les deux.

CHRONIQUE

L'ASSOCIATION BRETONNE

CONGRÈS DE QUIMPER.

La XVI^{me} session des congrès de l'Association bretonne s'est tenue à Quimper, du lundi 15 au samedi 20 septembre dernier.

Nous insistons avec intention sur ce chiffre XVI, car il a une éloquence toute particulière ; et si cette session a été, suivant l'expression originale de M. de la Borderie, un *recommencement*, elle doit prendre rang dans la mémorable série des congrès bretons. Il n'est pas besoin de longs discours pour rappeler aux lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* les services rendus autrefois à notre pays par cette association laborieuse. On sait que, fondée à Vannes en 1843 sur le modèle de l'association normande, elle fut supprimée d'un trait de plume en 1853, par un acte arbitraire du gouvernement impérial, qui privait notre province de travaux éminents dans toutes les branches des sciences agricoles et historiques. Les volumes de bulletins et de mémoires, publiés pendant les quinze années de son existence, prouvent en effet quelle vitalité l'animait alors, et combien fut odieuse et inconsidérée la mesure draconienne qui la frappa. On éprouvera peut-être quelque plaisir à retrouver ici les lieux d'assises des précédents Congrès ; c'est déjà de l'histoire ancienne. Ils se tinrent : en 1843 à Vannes, en 1844 à Rennes, en 1845 à Nantes, en 1846 à Saint-Brieuc, en 1847 à Quimper, en 1848 à Lorient, en 1849 à Saint-Malo, en 1850 à Morlaix, en 1851 à Nantes, en 1852 à Saint-Brieuc, en 1853 à Vannes, en 1855 à Brest, en 1856 à Saint-Brieuc, en 1857 à Redon, et enfin en 1858 à Quimper.

Le premier Congrès de l'Association renaissante ⁴ s'est tenu dans l'antique cité épiscopale qui avait entendu son chant du cygne en 1858: avec moins d'éclat, il est vrai, que les Congrès d'autrefois, mais il faut songer qu'une réorganisation est toujours une œuvre laborieuse et pénible. Cette fois, point d'exposition artistique, ni d'exhibition agricole, point de distribution solennelle de récompenses, ni de fêtes d'apparat. mais une confraternité touchante, des gens heureux de se retrouver après une longue séparation, d'excellents travaux et des promesses fécondes pour l'avenir.

Le lundi 15 septembre, à 9 heures du matin, les membres du Congrès ayant à leur tête les trois directeurs provisoires, MM. Rieffel, de Blois et L. de Kerjégu, précédés du drapeau traditionnel aux couleurs de Bretagne et de Normandie, donné en 1843 à l'Association par le regretté M. de Caumont, se rendirent à la cathédrale, et M^r Nouvel, évêque de Quimper, après avoir célébré la messe du Saint-Esprit, prononça une éloquente allocution que l'*Impartial du Finistère* résume en ces termes simples, émus et patriotiques, qui indiquent nettement la pensée et le but de l'Association :

• Messieurs,

» J'ai été heureux d'apprendre le rétablissement de l'Association Bretonne et je fais pour elle les meilleurs vœux. Quelle œuvre plus belle et plus patriotique que celle qui vous occupe? Vous travaillez à assurer le progrès de l'agriculture de notre patrie commune, la Bretagne. Vous travaillez à recueillir les antiques traditions de sa nationalité et de son histoire.

» Les progrès de l'agriculture doivent tendre à diminuer les labours, souvent si durs, souvent si ingrats, du cultivateur; à lui faciliter les moyens d'obtenir un prix rémunérateur de ses travaux. Vous êtes en cela les auxiliaires de la Providence pour cette classe si digne et si intéressante de la famille chrétienne. N'est-ce pas des rangs de ces laboureurs que sort la masse de soldats qui doivent assurer le maintien de l'ordre et défendre la patrie? N'est-ce pas également dans ses rangs que se recrute une autre milice: celle du saint sacerdoce? N'est-ce pas de ces bonnes familles de laboureurs que nous viennent ces religieuses qui se dévouent au soin des infirmes, des vieillards, des malades, comme à l'instruction de la jeunesse? Vous coopérez ainsi, en développant l'agriculture, à l'œuvre de Dieu.

» Et vous, Messieurs les Archéologues, qui vous livrez à l'étude de l'antiquité, pouvez-vous interroger les souvenirs du pays sans y rencontrer partout la pensée de Dieu? Vous la retrouvez dans les anciennes institutions, vous la retrouvez dans les chartes, vous la retrouvez dans les édifices religieux si splendides que le moyen âge nous a légués! Animés des sentiments de foi qui ont toujours distingué l'Associa-

⁴ Nous pouvons donner à nos lecteurs un compte rendu fort exact de ce Congrès, grâce à d'obligeantes communications de nos collaborateurs, membres de l'Association, en particulier à des lettres fort intéressantes de M. Luzel.

tion Bretonne, recueillez ces souvenirs, transmettez-les à cette génération ; qu'elle sache ce que valaient nos pères. Ne négligez pas non plus cette vieille langue nationale, que je désire voir garder sa pureté.

• Je vous renouvelle, en vous bénissant, tous mes vœux pour l'Association Bretonne. »

L'après-midi, à une heure, eut lieu la séance d'ouverture du Congrès, dans la nouvelle grande salle de l'hôtel de ville. M. Rieffel, après être monté au fauteuil de la présidence, invita M. Pihoret, préfet du Finistère, à siéger à sa droite, ainsi que M. de la Hubaudière, premier adjoint, qui, en l'absence du maire de Quimper, représentait le corps municipal. MM. de Kerjégu et de Blois prirent place à la gauche du président.

M. Rieffel, ayant déclaré ouverte la session du Congrès, prononça un discours, où il n'eut point de peine à constater l'heureuse influence des Congrès de l'Association Bretonne sur la situation agricole de la Bretagne. Toutes les questions qui intéressent l'agriculture dans notre pays ont été successivement passées en revue dans ces réunions, et il est facile d'apprécier les résultats de ces études en comparant le domaine agricole actuel de la Bretagne à ce qu'il était il y a trente ou quarante ans. — Puis, après avoir exposé que, ne recevant plus désormais de subvention du gouvernement, l'Association pourra garder une complète indépendance, « J'ai foi, dit M. Rieffel en terminant, dans ce nouveau régime, qui me semble assurer une longue existence à nos Congrès. Vous serez appelés à délibérer sur bien des choses, et vous déciderez dans votre sagesse; pour moi, j'accepterai de grand cœur toute conception qui assurera la durée de notre œuvre. Nous léguerons ainsi à nos enfants une œuvre fondée sur le temps; et, dans l'ensemble de nos travaux et de nos enseignements, ils apprendront à aimer la terre de Bretagne et à fortifier leur âme par la religion, la morale et le travail. »

Le discours de M. Rieffel fut salué par de nombreux applaudissements, puis la parole donnée à M. de Blois, qui traça en termes éloquentes l'histoire de l'Association Bretonne. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce remarquable exposé, où les méfiances et les rigueurs de l'Empire envers la Société sont nettement signalées et appréciées. — On pourra le lire au volume des *Mémoires du Congrès*, et ce serait faire grand tort à ce morceau remarquable et patriotique, plusieurs fois interrompu par les bravos de l'assistance, que de le couper en fragments.

M. Pihoret, préfet du Finistère, était venu en curieux attentif; il ne s'attendait ni à l'honneur de siéger au bureau, ni à celui de prendre la parole. Cependant, voulant témoigner des vives sympathies du gouvernement pour une Société qui en est digne à tous les titres, M. Pihoret, ancien fonctionnaire de l'Empire, se tira d'un pas difficile avec tact et

convenance : « Si une faute a été commise, dit-il, et qui n'en commet pas, il faut l'oublier en la réparant. » M. le préfet fit ensuite l'éloge du caractère breton et recommanda au Congrès l'étude du reboisement, qui est corrélative du travail de défrichement.

L'Assemblée fit bon accueil à l'improvisation du premier magistrat du département, et lui ayant témoigné ses sympathies par de vives applaudissements, procéda à l'élection du directeur de l'Association et du bureau du Congrès, qui se trouva ainsi composé :

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION :

M. Jules Rieffel, directeur de l'école régionale de Grand-Jouan.

BUREAU DU CONGRÈS ET DE LA SECTION D'AGRICULTURE.

Président : M. Audren de Kerdrel, député du Morbihan.

Vice-Présidents : MM. Louis de Kerjégu, directeur de la ferme-école de Kerwazec, délégué de la Société des Agriculteurs de France; le comte de Lorgeril, président de la Société départementale d'agriculture d'Ille-et-Vilaine; Briot de la Mallerie, président du Comice agricole de Quimper; le comte Paul de Champagny, délégué de la Société des Agriculteurs de France.

Secrétaires : MM. de la Morvonnais, de Kerouallan, Arnoult, Audran.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE :

Président : M. de Blois père, président de la Société archéologique du Finistère.

Vice-Présidents : MM. Lallemand, de Vannes; de la Bigne-Villeneuve, de Rennes; S. Ropartz, de Rennes; le docteur Halléguen, de Châteaulin.

Secrétaires : MM. l'abbé Guillotin de Corson; de Montifault; de Blois fils; Louis d'Estampes.

Le lendemain, le Congrès suivit son cours régulier : les matinées, dans les deux sections, furent d'abord occupées à l'étude de la révision des anciens statuts de l'Association, puis, à la lecture et à la discussion des travaux et mémoires présentés; le soir, avaient lieu des séances générales et publiques, dans lesquelles de brillants conférenciers se firent entendre.

Et d'abord, quant aux statuts de l'Association, l'Assemblée y apporta des modifications assez importantes; ainsi, les membres des deux sections auront droit désormais d'assister aux séances de l'une et de l'autre, quelle que soit celle dans laquelle ils se sont inscrits. Il a été aussi décidé qu'il y aurait, en outre du directeur de la section d'Agriculture et du directeur de la section d'Archéologie, un directeur général de l'Association.

L'assemblée, par acclamation, choisit : pour directeur général de l'Association bretonne, M. Rieffel; pour directeur de la section d'Agriculture, M. Louis de Kerjégu; enfin, pour directeur de la section d'Archéologie, M. de Blois. Puis, furent nommés au scrutin : M. Marin, secrétaire, et M.

de Champagny, trésorier, pour la section d'Agriculture; M. Sigismond Ropartz, secrétaire, et M. Lallemand, trésorier, pour la section d'Archéologie.

Nous parlerons peu des travaux des séances privées de la section d'agriculture, parce que les questions archéologiques ou historiques sont beaucoup plus de notre ressort; nous dirons cependant que des problèmes fort délicats y ont été traités avec autant de science et d'autorité que dans la seconde section du congrès scientifique de Saint-Brieuc, en 1872: pouvait-il en être autrement, lorsque des hommes spéciaux, comme MM. de Kerjégu, Rieffel, de Lorgeril, joignant aux études théoriques les connaissances pratiques les plus étendues, se mêlaient aux discussions et les dirigeaient? Il est seulement regrettable qu'un auditoire plus nombreux ne se soit pas trouvé à même de profiter de ces excellentes leçons.

Les travaux présentés à la section d'archéologie ont été intéressants et nombreux. L'une des curiosités du Congrès, la *great attraction*, comme diraient les Anglais, était la borne milliaire de Kerscao, nouvellement transportée au musée archéologique de Quimper, et sur laquelle tous les érudits ont pu lire, après M. Le Men, l'indication de la situation de Vorganium: véritable découverte, qui tranche la question si longtemps débattue de l'emplacement de l'ancienne capitale des Ossismiens, et l'enlève définitivement à Carhaix pour la porter à huit mille pas de Kerscao (commune de Kernilis), probablement à l'embouchure de la rivière de l'Aber-Vrac'h, là où d'anciennes traditions placent une antique cité du nom de Tolente, détruite comme le furent Is, Herbauges et bien d'autres, par les phénomènes géologiques de l'époque actuelle. Tout l'honneur de cette découverte revient au savant archiviste du Finistère, M. Le Men, qui a fait à ce sujet une communication très-intéressante, mais à qui nous pardonnerons difficilement de vouloir absolument confondre les Corisopites et les Curiosolites. Une discussion animée s'est élevée à ce sujet entre MM. de Kerdrel, de la Borderie, de Blois, Halléguen et Le Men, et on lira leurs savantes dissertations dans les bulletins du Congrès. Pour nous, la question n'est pas douteuse, après la découverte par M. Longnon d'un exemplaire de la notice des provinces daté du VI^e siècle, et celle des nombreuses inscriptions gallo-romaines des Côtes-du-Nord. Les Corisopites étaient situés dans l'ancien évêché de Quimper, et les Curiosolites à Corseul.

Les bornes miliaires sont d'une importance capitale dans les questions de géographie armoricaine, et M. le commandant d'artillerie Mowat a vivement intéressé l'auditoire par sa note sur celle de Maël-Carhaix, qui devrait être transportée au musée de Saint-Brieuc, dans l'intérêt de sa conservation.

Des discussions fort savantes, dans lesquelles notre collaborateur M. l'abbé Guillotin de Corson a mis en évidence son érudition inépuisable, ont eu lieu au sujet des établissements de Templiers en Bretagne, puis au sujet des pratiques pieuses de nos pays, dont l'origine peut se rattacher à l'histoire civile ou ecclésiastique. MM. Ropartz, de la Bigne-Villeneuve, de Blois, Galles, ont fait à ce sujet d'intéressantes communications.

M. l'abbé Chauffier, dans une note fort précise et très-bien étudiée, a présenté des éclaircissements sur quelques points obscurs de la numismatique bretonne : enfin M. Ropartz, après un rapport sur un long mémoire envoyé au Congrès par M. Pocard-Kerviler, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, qu'un surcroît inattendu de service retenait à Nantes, a donné lecture de quelques passages de ce travail consciencieux intitulé : *Étude sur la situation actuelle de la géographie armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine, et sur une classification complète du réseau des voies romaines en Armorique*. Dans cette étude, l'auteur a concentré et discuté tous les travaux sur la matière épars de tous côtés dans les livres, les revues, les journaux, les publications des sociétés savantes de nos cinq départements : c'est un tableau de l'état actuel de la science sur ces questions si controversées, une sorte de halte dans l'histoire de la géographie armoricaine.

Mais arrivons aux séances du soir, les plus intéressantes pour l'auditoire public, les plus propres à gagner aux études historiques les esprits timides ou prévenus. Le mardi, M. Luzel lut un mémoire du plus haut intérêt sur *l'origine commune des contes populaires européens et des contes populaires de la Bretagne-Armorique*, œuvre d'érudition, égayée de mille détails ingénieux et poétiques. Après un exposé de la bibliographie des contes populaires, suivi d'un rapide historique de la question, M. Luzel a exposé les systèmes imaginés jusqu'à ce jour pour expliquer la transmission des fables primitives à toutes les branches de la race aryenne. Abandonnant l'ancien système du « fonds commun » de Grimm, Hahn, etc.,... qu'il avait adopté jusqu'ici, et se ralliant à celui de M. Théodore Benfey, il a montré les contes prenant leur source dans l'Inde, et il n'a pas eu de peine à retrouver le fonds original du mythe sous les caprices changeants de la forme.

Surtout, il a éveillé l'attention de l'auditoire, lorsque, arrivant aux contes populaires de la Bretagne-Armorique, il a pu parler en son propre nom; lorsqu'il s'est peint pénétrant dans ces longues veillées du soir, qui suivent la prière dite en commun, s'asseyant dans ces cheminées immenses de nos fermes et de nos manoirs, écoutant et recueillant tout à la fois les récits et les chants de ces Homères en sabots, dont il a tracé un

portrait si pittoresque ; conteurs naïfs, sincères et sûrs, ou amplificateurs ambitieux et dangereux par leurs prétentions mêmes. Quel charme puissant et irrésistible dans les merveilles, les enchantements et les complications fantastiques de cette littérature originale de nos bons paysans, qui les enlève un moment à la triste réalité pour les bercer de chimères, et d'heureuses illusions !

Après M. Luzel, M. Lallemand, de Vannes, dans une intéressante causerie sur le règne de Claude I^{er}, rappela les principaux événements contemporains de la borne Kerscao, dédiée à cet empereur, cherchant à lui donner en quelque sorte un cadre historique.

Le mercredi soir, toute la séance fut remplie par une conférence fort belle de M. le comte de Carné, de l'Académie française, sur les *Etats de Bretagne*, depuis 1532 jusqu'à la révolution de 1789 : tableau émouvant et tracé de main de maître des principaux traits de notre histoire nationale depuis la réunion définitive à la France, sous François I^{er}, jusqu'au règne de Louis XVI. Le rôle des Etats pendant les deux grands règnes de Henri IV et de Louis XIV a été particulièrement mis en relief par M. de Carné, qui plus d'une fois a vivement ému son auditoire. On a généralement remarqué et apprécié dans cette étude une grande impartialité dans les jugements portés sur les événements et sur les hommes, et de généreux sentiments d'indépendance et de liberté qui se dégageaient naturellement du sujet. La péroraison, où le savant académicien a fait un chaleureux appel à l'union de tous, dans l'intérêt commun et sans acception de parti, a été très-applaudie.

Le jeudi, la séance, commencée par une lecture fort intéressante de M. Louis Galles, de Vannes, sur les découvertes faites dans les nombreux *tumuli* qu'il a fouillés dans le Morbihan avec le concours de plusieurs autres membres de la Société Polymathique, a été terminée par un long et savant mémoire de M. Le Men sur les enceintes fortifiées de la période gauloise dans le Finistère, dans lesquelles on a cru reconnaître les traces d'un ancien oppidum. Le patient archiviste a décrit avec une minutieuse compétence une foule d'oppida gaulois des environs de Douarnenez, en particulier celui de Castel-Koz, et ses notes seront d'un grand secours aux archéologues, en leur offrant des indications sûres et le type achevé de travaux de ce genre.

Le vendredi soir, un public nombreux et sympathique remplissait la salle ; c'était la séance d'adieux. M. de Blois fit d'abord une curieuse communication et donna des renseignements tout à fait inconnus sur les clefs de saint Ugen, que les populations de la Cornouaille regardent comme un préservatif de la rage. On sait que saint Ugen est le patron d'une célèbre chapelle en la paroisse de Primelin ; mais M. de Blois n'a pu déter-

miner si ce bienheureux était un évêque ou un abbé. — Puis M. Sigismond Ropartz, avec cette diction aisée et ce talent qui fait valoir sa science historique et son érudition, a fait l'histoire d'une vieille institution de Guingamp, sa ville natale, nommée la *Frairie blanche*, et qui dura depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e; institution ayant pour but la fraternité, et qui réunissait les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers dans une fête religieuse suivie d'agape fraternelle.... — Mais le vrai succès de la soirée a été pour M. de la Borderie. Ici, laissons parler M. Luzel :

« Une réunion de l'Association Bretonne, nous écrit-il, laisserait toujours quelque chose à désirer, si M. de la Borderie n'y prenait pas la parole. Aussi n'y a-t-il pas manqué, comme on l'avait craint un moment. Seulement, voulant parler sur la question 17, l'*ancien comté de Léon*, il s'est trouvé qu'il a parlé sur les avocats au XVI^e siècle, ce qui n'est pas la même chose. Voici comment cela est arrivé. Parti un peu précipitamment de Rennes, il mit dans sa malle, un peu au hasard, des papiers qu'il croyait avoir trait à l'ancien comté de Léon; et quand il les examina à Quimper, il s'aperçut que c'étaient de simples notes et des anecdotes extraites de Noël Du Fail, et se rapportant aux avocats au XVI^e siècle. Va donc pour les avocats. Ils ont fait assez parler d'eux depuis quelque temps pour qu'il ne soit pas sans intérêt de savoir si au XVI^e siècle c'étaient d'aussi importants personnages que de nos jours.

» Noël Du Fail était Breton et conseiller au parlement de Bretagne. Il mourut en 1585. Il a laissé un recueil d'arrêts du Parlement, et un recueil de contes, connu sous le titre de *Contes d'Eutrapel*. Ces contes sont la partie la plus intéressante de son œuvre. Ils sont un peu libres, beaucoup même, comme l'étaient tous les recueils de contes du temps, mais spirituels et remplis d'observations fines et de traits comiques dignes de Molière. Lorsqu'il avait passé la journée au palais, à entendre des avocats bavards et ennuyeux, et à rendre des arrêts, se contraignant un peu, ce semble, pour garder tout le sérieux et le maintien austère que commandait sa position, car son naturel était enjoué, — il se dédommageait, le soir, dans son cabinet et les portes closes, de l'austérité et de la mine sévère qu'il fallait revêtir avec la toge et le bonnet de juge, en croquant les personnages qui l'avaient ennuyé, en retraçant finement et non sans malice, des portraits, des esquisses des grotesques et des ridicules qui lui avaient passé sous les yeux, avocats et clients, mais les avocats surtout. Je ne puis suivre M. de la Borderie dans les portraits lestement troussés qu'il nous a présentés et qui ont excité une franche gaité dans toute la salle. Je rappellerai pourtant que Du Fail dit qu'un arrêté fut porté pour défendre aux avocats de tenir des tavernes. Si cette défense a perdu

aujourd'hui son actualité, en voici d'autres qui auraient encore leur utilité : — Défense aux avocats d'être longs, prolixes, diffus, et de dire quoi que ce soit qui ne serve à la cause.

» Entendez-vous ? *Dire quoi que ce soit qui ne serve à la cause !* Ah ! comme quelque bonne petite loi de ce genre serait opportune de nos jours, non-seulement au palais, mais ailleurs encore, où il y a aussi beaucoup d'avocats !

» Parmi beaucoup de portraits d'avocats comiques et grotesques, il en est aussi quelques-uns de personnages graves et austères, comme Eguiner Baron et Douaren, deux Bretons, — et Du Fail parle d'eux avec une gravité et un respect qui montrent qu'il savait apprécier le mérite et être digne et sérieux quand le sujet le commandait.

» Enfin, la causerie vive et spirituelle de M. de la Borderie a égayé un peu un auditoire qui commençait à s'ennuyer d'entendre parler toujours de Vorganium, de Corisopitum, de monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, bornes et autres matières de difficile digestion. Tout le monde a ri : mais il y avait là des avocats qui *riaient jaune*, ce semble.

» M. de Kerdrel s'est levé alors, pour annoncer la clôture de la session. Il a peu à peu recouvré son sérieux, et, de cette belle voix sonore, bien timbrée, nette et précise, il a prononcé une chaleureuse allocution, une espèce de *Sursum corda*, et nous a donné rendez-vous pour l'année prochaine à... à Vannes, probablement. »

LOUIS DE KERJEAN.

Pèlerinage au calvaire de Pontchâteau.

Notre ami et collaborateur, M. Hippolyte Le Gouvello, adressait au *Journal du Morbihan* ce récit à la fois pittoresque et ému, au moment où paraissait notre dernière livraison ; nos lecteurs nous sauront gré de le reproduire à notre tour :

« A une lieue environ de Pontchâteau (Loire-Inférieure), sur une vaste lande, coupée çà et là de champs et de bois de pins, une colline abrupte se dresse aux yeux des passants étonnés. Elle porte les trois croix du Golgotha, et, à ses pieds, une humble chapelle est comme prosternée. C'est le calvaire du vénérable père Montfort, connu de toute la Bretagne. Des populations entières ont bâti de leurs mains cette colline pour en faire un calvaire. Un tel monument, doublement consacré par la croix et par le souvenir d'un saint, a toujours attiré beaucoup de pèlerins, mais à l'époque où nous sommes des *croisades de la prière*, il devait provoquer une de ces grandes manifestations populaires dont la France est couverte aujourd'hui.

» Elle a eu lieu en effet le 24 septembre, et nous y étions avec une multitude innombrable. Il y avait là surtout des Nantais, mais il y avait aussi des Vendéens et des Bretons du Morbihan. De Pontchâteau au calvaire, c'était une procession sans fin : les croix, les bannières, les oriflammes, se touchaient comme les arbres dans une forêt. NN. SS. les évêques de Nantes, de Luçon et de Vannes, entourés d'un nombreux clergé, conduisaient cette merveilleuse procession, formée par cent paroisses. Des banderoles aux couleurs du Pape et de la croix, et des arcs de triomphe ornaient le parcours et aussi les abords du calvaire.

» Arrivée au pied de la sainte montagne, la foule se masse dans la plaine avec une confusion insurmontable et fâcheuse de près, mais qui, d'en haut, pouvait paraître belle par le mouvement et je sais quelle harmonie dans son désordre même, comme la confusion des flots de la mer. Malheureusement nous n'avons pu apprécier ce spectacle. Une très-petite partie des pèlerins parvint à se grouper sur la plate-forme et sur les flancs de la colline.

» Cependant, au milieu du bruit et des cantiques, les bannières des saints du diocèse traversent lentement les rangs du peuple et gravissent l'escalier du calvaire. Soudain, un étendard de velours noir, brodé d'argent, apparaît derrière elles, tranchant lugubrement sur l'azur du ciel et sur l'éclat de la fête. C'est l'étendard de l'Alsace-Lorraine, triste et consolant à la fois, comme le drap mortuaire catholique. La croix y brille, et ce mot : *Espérance ! « O crux, ave, spes unica ! »*

Mais voici la croix d'or de la cathédrale, escortée des chanoines, voici les mitres et les crosses d'or de NN. SS. les évêques, qui dominent les têtes... Un prêtre en chasuble est au pied de la croix, sur le Calvaire, et la messe commence. Quel spectacle que cette messe entre ciel et terre, au-dessus de quarante mille fidèles ! Nous ne pouvons guère le suivre, de la place défavorable où nous nous trouvons, mais nous voyons que le recueillement, un peu rare et difficile dans la plaine, règne parfaitement sur la montagne. De temps à autre, le chœur majestueux du *Kyrie* ou du *Gloria* parvient à nos oreilles, comme les accords lointains d'un orgue céleste.

« La messe dite, l'évêque de Nantes se lève dans toute la splendeur de ses ornements épiscopaux, mitre en tête, crosse en main, les épaules couvertes d'une chape étincelante de soie et d'or, et il prêche. Nous voyons qu'il prêche, à ses gestes expressifs et aux rares éclats de voix qui arrivent à nous, malgré le vent contraire et la vague rumeur de la multitude. — Nous distinguons çà et là ces mots vibrants : *Dieu !... Religion... Patrie... Bretagne... France... peuple... sauvé !* — L'orateur montre du doigt la plaine mouvante, et sa main, un moment abaissée, se lève vers la croix

et vers le ciel, vers le Christ qui a dit : « *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi !* » Il se tourne vers la bannière noire, élevée à une place d'honneur : il la salue. Il se retourne de nouveau vers l'auditoire, et nous entendons ce cri : « Vive la Bretagne ! »

— Le lundi 6 octobre, a eu lieu, à l'arsenal de Lorient, le lancement du vaisseau cuirassé *le Friedland*, qui se trouvait sur chantiers depuis l'année 1868. Cette opération, qui a été exécutée avec une précision et une régularité remarquables, fait le plus grand honneur aux ingénieurs du corps de la marine et en particulier à M. Joyeux qui la dirigeait : changer en une journée tous les supports d'une masse en équilibre, pesant 3800 tonnes, longue de plus de 90 mètres, haute de 14, et lancer cette masse à point nommé, de façon à ce qu'elle obéisse exactement au commandement, et ne dépasse point les limites qui lui sont assignées, c'est un de ces tours de force dont le génie humain nous a depuis quelque temps donné le spectacle, mais qui n'en commandent pas moins l'admiration. Une foule considérable, qu'on n'évalue pas à moins de 15 à 20,000 personnes, a acclamé le formidable vaisseau prenant majestueusement possession de son domaine. C'était, à Lorient, l'anniversaire de la fuite des Anglais : on l'appelle le jour de la victoire ; puisse cette coïncidence présager de glorieux combats au *Friedland* !

— UNE DATE A CONSERVER POUR L'HISTOIRE DE SAINT-NAZAIRE. — Le mercredi 15 octobre, un paquebot transatlantique (la *Guyanne*), a fait, pour la première fois, son entrée dans la future écluse de passage des deux grands bassins à flot de Saint-Nazaire, disposée en forme sèche de radoub, jusqu'à l'achèvement des grands travaux projetés pour ce grand port. Ce nouveau bassin de radoub, de 130 mètres de longueur effective, sur 25 mètres de largeur, est un des plus considérables qui existent, et jusqu'à présent les paquebots transatlantiques étaient obligés d'emprunter pour leurs réparations le bassin de l'arsenal de Lorient : ils pourront désormais se réparer à Saint-Nazaire. M. l'ingénieur Revol a terminé ce magnifique travail à l'aide d'un batardeau en tôle très-remarquable, sous la direction de MM. les ingénieurs en chef Leferme et de Carcaradec ; et dans sa visite du 17 de ce mois, M. le ministre des travaux publics a bien voulu leur témoigner sa haute satisfaction, en présence du succès complet de leurs efforts.

R. K.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALMANACH DE LA MAISON DE FRANCE POUR 1874. — Petit in-18, 72. p. Paris, chez tous les libraires. Nantes, Libaros..... 50 c.

ARYENS (LES) EN ORIENT ET LES CELTES EN ITALIE : par Burgault, avocat/ancien président de la Société Polymathique du Morbihan. In-8°, 96 p. — Vannes, imp. Galles.

(Extrait du *Bulletin de la Société Polymathique.*)

BRETAGNE (LA) ANCIENNE ET MODERNE; par Le Saint. In-8°. — Jîmoges, imp. et lib. E. Ardant et Thibaut.

BRETONS ET VENDÉENS. Autrefois et aujourd'hui; par M^{lle} Gabrielle d'Éthampes. In-18 jésus, 303 p. — Paris, lib. Allard.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE, à l'usage du clergé et des fidèles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, pour l'an de grâce 1873. In-18, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

CINQUIÈME RAPPORT SUR UNE MISSION EN BASSE-BRETAGNE, ayant pour objet des recherches sur les traditions orales des Bretons armoricains, contes et récits populaires; par F.-M. Luzel. — In-8°, 50 p. Paris, imp. Nationale.

(Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires.*)

EXPLICATION DU CATÉCHISME, ou abrégé de la foi, à l'usage du diocèse de Léon. In-12, 239 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

FORÊT DE COMPIÈGNE. BRETAGNE. Poésies; par Ch. PERINT. In-8°, 63 p. Lorient, imp. Corfmat fils.

GRAND RECUEIL DE CANTIQUES (650) inédits ou déjà publiés, corrigés avec le plus grand soin et de très-notables changements. Edition classique; par le R. P. Louis Marquet de la compagnie de Jésus. 4^e partie, tirée à part. L'Eucharie et le Sacré-Cœur de Jésus. In-12, 168 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. Poussiègue frères.

HÉMOPTISIES (DES) CONGESTIONNELLES et des craintes plus ou moins fondées qu'elles inspirent par rapport à la tuberculisation et à la phthisie pulmonaire; par M. le Dr Trastour, professeur adjoint de clinique médicale à l'École de médecine. In-8°, 56 p. — Nantes, imp. V^e Mellinet.

(Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest.*)

POUR LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE. *Pétition à l'Assemblée nationale et réponse aux rapports de MM. Saint-Marc Girardin, Chaper et de Renneville.* — Un vol. in-18, par le général Trochu. Paris, Hetzel, 18, rue Jacob. 3 fr. Franco, 3 fr. 50.

+ UN REGISTRE ILLISIBLE. NOTES SUR NOIRMOUTIER, 1577-1589; par S. de la Nicollière-Teijeiro. Avec une lithographie de la crypte de Saint-Philbert, par Gabriel Hocart. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

MÉLANGES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR LA BRETAGNE

II*

NOTICE

SUR

L'ARCHIDIACONÉ DE PLOUGASTEL

EN L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE TRÉGUIER.

Dans l'un des diocèses bretons dont le titre seul a été conservé depuis la Révolution, existait une circonscription territoriale ecclésiastique au sujet de laquelle les auteurs les plus autorisés ont commis de graves erreurs.

En 1854, M. J. Desnoyers, en publiant le résumé de ses études sur la topographie religieuse de la France, parle de l'archidiaconé de *Plou-gastel* ou *Plusquellec*¹, dont le chef-lieu aurait été Guingamp : il s'étendait, suivant lui, dans la partie méridionale du diocèse de Tréguier².

* Voir la livraison de mai, pp. 332-347.

¹ Cette seconde dénomination, qui n'a jamais existé véritablement, est déjà employée par D. Taillandier. (*Hist. de Bret.*, t. II.)

² *Ann. de la soc. d'hist. de France*, année 1853 : « Il est fort ancien et s'étendait sur la partie méridionale du diocèse. Les villes de Guingamp et de Châtelaudren doivent en avoir fait partie. La première lui a peut-être donné son nom. »

Plus tard, M. B. Hauréau plaçait l'archidiacre de *Plusqueltec* au nombre des dignitaires du chapitre de Tréguier ¹.

Dans les longs prologomènes du *Cartulatre de l'abbaye de Redon*, M. Aurélien de Courson donne des détails plus exacts sur l'archidiaconé de Plougastel ² : il paraît avoir ignoré que longtemps auparavant, j'avais déjà fourni ces indications, mais un peu plus complètes ³. Il insisté sur ce que le nom de Plougastel est une dénomination fautive à laquelle il faudrait, suivant lui, substituer celle de *Poucastel* : je reviendrai sur ce point.

Il ne me semble pas inopportun de résumer ici tout ce que l'on peut savoir de cet ancien *pagus*, de son origine, de sa constitution au point de vue religieux : dès à présent je puis affirmer qu'il s'est toujours appelé *Pagus Castelli* en latin, *Plougastel* en français ; de plus, que sa circonscription, très-facile à déterminer, située à l'ouest du diocèse, ne comprenait ni Guingamp ni Châtelaudren, qui relevaient de l'archidiaconé de Tréguier.

Les anciennes archives épiscopales de Tréguier ont subi de si regrettables pertes, principalement pendant les guerres du XIV^e siècle et celles de la Ligue, que l'on ne peut plus trouver de titres primitifs. Cet état de choses est d'autant plus déplorable, au point de vue scientifique, que le chartrier de l'évêché de Tréguier devait contenir les actes les plus importants pour l'histoire de Bretagne. Il reste cependant quelques rares documents qui me permettront, j'espère, de jeter une certaine clarté dans le sujet que je vais essayer de traiter.

Nous avons encore le *Raoulin* ⁴, et c'est ce manuscrit qui me fournira les renseignements les plus exacts. Le *Raoulin* est un recueil fait en 1484 par Raoul Rolland, évêque de Tréguier, pour remédier au désordre qui existait déjà dans les archives épiscopales, et suppléer aux titres égarés : il mentionne

¹ *Gallia Christiana*, t. XIV, p. 1119 et 1120.

² *Cartul. de Redon*, prolég. p. 191.

³ *Mélanges hist. et arch. sur la Bretagne*, 1853.

⁴ Archives de la Préfecture des Côtes-du-Nord.

les biens du chapitre, ceux de la fabrique de la cathédrale, les dignités et les bénéfices. Lorsque le chapitre eut émis le vœu de voir rédiger ce registre, l'évêque ordonna qu'il y fût procédé à la suite d'enquêtes annoncées par des affiches apposées aux portes de la cathédrale : on entendit les témoignages de nombreux habitants du diocèse ; le chanoine Hervé Simon fut délégué pour aller contrôler dans chaque paroisse les assertions énoncées par les témoins.

Or, le *Raoulin* consacre plusieurs pages à l'énumération des droits et revenus de l'archidiacre de Plougastel : je vais les résumer ici.

L'archidiacre, dans les limites de son ressort, avait tous les droits appartenant à l'évêque au point de vue de la justice ecclésiastique. Il pouvait instruire les procès, incarcérer, déposer : il avait même le droit de dispense. Cette pleine juridiction, contestée par l'évêque Jean de Bruc, prédécesseur de Raoul Rolland, et par ce dernier, avait été reconnue par Rome ¹ : la justice de l'archidiacre nécessitait tout un personnel d'agents, tels que official, sénéchal, chancelier, huissiers, comptables et greffiers. En outre, ce dignitaire recevait des recteurs et vicaires des paroisses et trèves de son archidiaconé, à la Pentecôte, une redevance en argent : on lui devait une procuration pour la visite qu'il était tenu de faire ; il nommait les fabriciens, et révisait leurs comptes ; les fabriciens élus par lui devaient également une rente annuelle de 19 sols $\frac{1}{4}$ deniers ². — Ce simple exposé établit clairement la position exceptionnelle de l'archi-

¹ *Et primò habet jurisdictionem ordinariam in omni loco archidiaconatus de Pago Castellì, pariter etiam inquirere et punire, incarcerari, instalare et deponere, et de omnibus criminibus et causis ad formam ecclesiasticam de jure vel consuetudine spectantibus plenariè cognoscere, decidere et determinare; etiam dispensare in omnibus in quibus reverendus in Christo pater et dominus Trecorensis episcopus de jure et consuetudine potest et consuevit dispensare.*

² *Item rectores et priores et vicarii tenentur eidem archidiacono ad procuracionem racione visitacionis... Item habet idem archidiaconus jus instituendi procuratores fabricarum et audiendi computa eorum, recipiendique annualim à procuratoribus fabricarum hujusmodi quos instituit XIX s., IV d.*

diacre de Plougastel : c'était par le fait une sorte de chorévêque.

L'archidiacre de Plougastel n'avait pas seulement dans sa circonscription un pouvoir spirituel exceptionnel, à cause de sa dignité, il avait aussi un pouvoir temporel : il possédait des fiefs dans les paroisses de Ploumilliau, de Trédrez, de Plestin, de Plouagat-Gallou, de Garlan, de Plouigneau, de Ploujan et Saint-Melaine de Morlaix.

A Trédrez, il avait un village, où il exerçait la haute justice : ce village était un lieu d'asile comme le minihy de Saint-Tugdual à Tréguier¹ ; en Plestin et en Garlan, le fief de l'archidiacre consistait en terres dépendant de chapelles ; en Ploujan, l'archidiacre avait une foire à la Saint-Michel et un pilori : un village de cette paroisse était habité par des *caquins* ou cordiers, qui se trouvaient dans une condition analogue au servage. — Dans les autres paroisses de l'archidiaconé dont les noms sont mentionnés plus haut, les droits seigneuriaux ne présentent aucun caractère qui permette de s'y arrêter².

¹ *Item est villagium circumquaque ecclesia de Trediez limitatum et distinctum per magnos lapides circum adjacentes, quod sibi subicitur in temporalibus ita quod si violencia, clamor, delictum vel crimen ibi fiat vel perpetratur, ad eundem archidiaconum solum et non aliter, cognicio, decisio, punicio et correctio spectant et pertinent : nullusque preter ipsum et suos officiales vel senescallum de hiis quovismodo cognoscere potest. Eciam omnes habitantes in hujusmodi villagio domicilium foventes, quilibet videlicet eorum tenetur annuatim eodem archidiacono in quatuor denariis ac una gallina et una mensura avene. Et in hujusmodi villagio est immunitas generalis ut in minihio beati Tugdualis.*

² *Item apud parrochias Plebis Johannis et Sancti Melanii, habet villagium quod vulgariter nuncupatur Caput collis in quo habet troncum seu lipum pro pedibus et manibus incarcerationum. Et in quo videlicet villagio sunt habitatores illi qui dicuntur de lege et vocantur vulgariter Cacoust, qui proprie sunt quasi servi et ipsius archidiaconi et ad ipsum omnis juridictio hominum et non ad alium spectat, sic quod nec racione contractus nec delicti aliter subjiuntur, nisi solum in causa appellacionis.*

Nam habet archidiaconus nundinas solemnes prope dictum villagium de Capite Collis, omni anno in die festi sancti Michaelis in Monte Tuba, quarum omnes costume et denerie in talibus ex matrimoniis solvi consueta, ac omnis juridictio temporalis spectant ad dictum archidiaconum.

L'archidiacre avait en outre, à Tréguier même, dans la rue de Kerscao, une résidence, ou *ostel*, qui portait la nomination de *maison de Ploegastel*. A cette maison se rattache un épisode assez intéressant pour l'histoire de l'instruction publique dans cette partie de la Bretagne, au seizième siècle. Mes lecteurs me permettront, j'espère, une courte digression.

Dès le XVI^e siècle, l'archidiacre n'habitait plus sa maison, qui était dans un état de « caducité et ruine éminente » : il l'avait louée en 1573 à la ville pour y tenir les écoles publiques. L'immeuble, était en 1579, tellement dégradé que des réparations considérables et urgentes devaient être faites pour prévenir des malheurs : la communauté des bourgeois, manants et habitants de la cité de Lantreguer recula devant la dépense et s'adressa à l'évêque et au chapitre pour obtenir la permission de transférer les écoles dans la chapelle Saint-Fiacre, où précédemment elles avaient déjà été établies. Dans sa requête, René Pavyc, sieur de Kernechangor, procureur des bourgeois, s'adressait pompeusement aux « vrais fondateurs et recteurs de ceste tant excellente pépinière dont est yssus et yssit de jour en aultre le fruit de toutes bonnes lettres en ceste cité, laquelle ne vous doibt moins de mérite que ceux qui ont esté gouvernez soubz l'autorité de ceste tant ancienne et excellente république des Athéniens et Lacédémoniens, fontaine de toutes lettres, doivent à leurs ancêtres. » — Le 30 octobre 1579, l'évêque et le chapitre refusent la chapelle de Saint-Fiacre, engageant la communauté, assez riche, disent-ils, pour entretenir ses écoles, à s'arranger avec l'archidiacre de Plougastel : au pis-aller, ils leur permettent de s'établir dans la chapelle Saint-Michel, située hors de la ville et qui serait plus commode aux « pauvres escoliers des champs ».

La communauté répliqua, et cette fois très-aigrement ; elle représenta que la maison de Plougastel étant une résidence de dignité, le titulaire pouvait à son caprice renvoyer les écoliers, le jour où il voudrait y rentrer. Les bourgeois ajoutaient

que la chapelle Saint-Michel, située sur « un lieu hault, estoit exposée aux vents, oraiges, fouldres et tonnaires, en dangier d'acabler soubz quelques ruynes de pierres tombantes par quelques oraiges impetueulx, comme souvent on voit advenir, les pauvres petitz enfantz. » Les chemins étaient mauvais lorsqu'il pleuvait, et pour y parvenir il fallait traverser la rue des Bouchiers, remplie de chiens « constumiers a offancer les passans au moien de morceures desquelz plusieurs ont été blessés jusqu'à mourir de raige. » — Cette fois, le procureur syndic ne ménagea guère les expressions à ces *vrais fondateurs*, qui lui rappelaient quelques semaines auparavant, les excellentes républiques d'Athènes et de Sparte : « Les habitans sont hébahis comme mesdiz sieurs l'évesque et chapitre, qui sont théologiens, pères et pasteurs de la bergerye de Jésus-Christ, ont donné tant froide response à une requeste tant favorable... Jésus-Christ a dit : Nourris mes brebis, nourris mes agneaulx ; or les petits enfants sont les petits agneaulx de Jésus-Christ. »

Au point de vue topographique, l'archidiaconé de Plougastel formait un quadrilatère compris entre la mer, la rivière de Morlaix, le Leguer et les montagnes d'Arez, qui séparaient le diocèse de Tréguier du diocèse de Cornouaille. Il comprenait les prieurés du Ponthou, de Saint-Melaine et de Saint-Mathieu de Morlaix ; les paroisses de Plourin et le Cloître sa trêve ; Plougonven et Saint-Eutrope sa trêve ; Garlan, Ploujan, Plouezoch, Plougaznou et Saint-Jean-du-Doigt sa trêve ; Guimaëc, Plouegat-Guerrand, Plestin et Tremel sa trêve ; Plouzelambre, Treduder, Saint-Michel-en-Grève, Trédrez et Locquemau sa trêve ; Ploulech, Ploumilliau et Kéraudy sa trêve ; Ploubezre, Plouaret, Vieux-Marché, Plounevez-Moëdec, Belle-Ile, Plougonver et Chapelle-Nevez sa trêve ; Plougras avec ses trêves, Loquivy-Plougras et Lohuec ; Plounerin, Guerlisquin, Plouegat Moysan, Botsorhel, Plufur, Plouigneau et Lanéanou sa trêve. Les paroisses de Lanmeur et de Lanvellec, comprises dans l'ar-

chidiaconé de Plougastel, étaient des enclaves qui relevaient de l'évêché de Dol.

La plus ancienne mention que j'aie trouvée de l'archidiaconé de Plougastel, date du milieu du XI^e siècle; c'est dans le récit d'un incendie éteint miraculeusement en Plouigneau, grâce aux reliques de saint Tugdual, par Martin, évêque de Tréguier: *Non multo post, magne auctoritatis episcopus, Martinus nomine, diocesim ea more visitans ad Pagum Castellii devenit; in parrochia vero que Ynnau dicitur a quodam nobili Blinliquet nomine hospitaturus recipitur, etc*¹.

Au siècle suivant, une charte de Hervé, comte de Léon, faisait connaître que son père Guiomar avait donné à saint Melaine de Rennes, entre autres biens, la moitié de sa dîme de miel en Léon et Plougastel, *de pago leonensi et de pago castelli*².

Le *pagus castelli* est appelé en français *Plougastell* dans les lettres de Charles IX de 1565, dont je parlerai dans la liste chronologique des archidiaconés, et *Ploegastel* en 1579, dans la requête des habitants de Tréguier, relative à leurs écoles, ainsi que dans la décision capitulaire. Je ferai remarquer que M. Jules Desnoyers, en renvoyant à la colonne 708 de D. Morice, a commis une grave confusion. Il s'agit dans ce passage, qui remonte à l'an 1239, d'une paroisse de *Ploecastell*, *Plebs castelli*, qui n'est autre de Plougastel-Daoulas (Finistère); c'est une paroisse, *plebs*, et non une circonscription, *pagus*.

Ceci nous ramène naturellement à une observation très-judicieuse, faite par M. Aur. de Courson³. M. de Courson fait observer qu'en ce qui concerne le *pagus trécorois*, la forme

¹ Bibl. Nat. Lat. 5279. — Bl. Mant. t. XXXVIII, f° 779 et seq.

² Cartul. de Saint-Melaine, f° 186, r°. — D. Morice, t. 1, col. 621. Les domaines des vicomtes de Léon s'étendaient alors depuis le cap Saint-Mahé jusques à Lannion, et comprenaient par conséquent la plus grande partie, sinon la totalité, du pays de Plougastel.

³ Cartul. de Redon, *proleg.* p. 191.

Plougastel est parfaitement irrégulière. On aurait dû traduire en français *Pagus Castellii* par *Poucastel*, de même que *Pagus Aletensis* a fait *Pou-Alet*, *Pagus Kaer*, *Poucaer*. Sans nier l'irrégularité de cette transformation au point de vue philologique, je crois qu'il suffit de la mentionner sans modifier la forme consacrée par un usage séculaire. Il y a dans le Finistère deux paroisses qui se nomment correctement *Plougastel*, mais nous devons, je crois, continuer à appeler le pays de *Poucastel* Plougastel, puisque nous ne rencontrons la première forme dans aucun acte officiel. C'est entre mille exemples, comme la *rue des Saints-Pères*, à Paris, que l'on désignera toujours sous ce nom, bien qu'il soit certain qu'elle devrait s'appeler *rue de Saint-Père*, à cause de la chapelle dédiée à Saint-Pierre, qui y existait jadis.

Que doit-on penser de l'origine de cette circonscription appelée *Pagus Castellii*? — Tout d'abord, j'avoue que je ne puis, quant à présent, fournir une explication tout à fait satisfaisante du vocable lui-même : le mot Plougastel me paraît être une énigme analogue au mot Poucaër, qui, à la rigueur, se traduirait en latin par *Pagus Villæ*.

Je ne pense pas que l'on puisse songer à voir le souvenir d'un ancien *pagus* gaulois ou gallo-romain ; cette conjecture ne serait appuyée sur aucune preuve. Le Plougastel était situé sur les frontières des *Curiosolitæ*, chez les *Ossismi*.

Jusqu'à plus ample informé, je crois que nous avons ici un souvenir de l'établissement de saint Tugdual en Armorique. Cette opinion que j'ai déjà proposée dès 1853, a été soutenue ensuite par MM. de la Borderie et de Courson. Un seul fait me rendait alors indécis, c'est que dans une des paroisses de l'archidiaconé, à Ploulec'h, l'archidiacre était primé par l'évêque. Toute réflexion faite, et après avoir relu les recherches de M. de la Borderie, il me semble que tout s'explique très-logiquement.

La partie de l'évêché de Tréguier qui forma, lorsque ses

limites furent déterminées, l'archidiaconé de Plougastel, avait pour centre Coz-Guéodet ou le Yaudet. Or, je cite M. de la Borderie, le Yaudet était, sous les Romains, et, j'ajouterai surtout à l'époque mérovingienne, un centre important, auquel aboutissaient plusieurs voies antiques, et sur l'emplacement duquel on trouve des vestiges incontestables de l'époque gallo-romaine. De plus, il paraît certain que, aux VI^e et VII^e siècles et concurremment avec le monastère de Tréguier, le Yaudet fut la résidence des évêques régionnaires du pays trégorois.

Lorsque Nominoë, au IX^e siècle, fonda le diocèse de Tréguier, le Yaudet avait cessé d'être un centre important ; le siège épiscopal fut établi dans l'ancien monastère de Lantreguer. Seulement, le Yaudet conserva les souvenirs de son ancien rang de chef-lieu religieux, ou *ctité* ; l'évêque, jusque dans les temps modernes, y eut un domaine propre, et l'archidiaque préposé à l'administration de cette partie du diocèse eut des droits et des privilèges particuliers attachés à cette circonscription, qui avait été en quelque sorte le diocèse primitif.

Des textes établissent clairement l'existence du fief épiscopal et du nom de *vielle ctité* conservés à Ploulec'h.

C'est d'abord un acte de 1267 par lequel Alain, évêque de Tréguier, et le duc de Bretagne fixent l'étendue des regaires de Tréguier : *Videlictet extra civitatem de Lantreguer, villam de Ruradenant* (La Fougeraye rouge), *Villam Albam, VETEREM CIVITATEM*¹. La Réformation de 1427 est encore plus explicite, à l'article de la paroisse de Ploulec'h : *le métayer à l'évesque de Tréguer, en son manoir ou port et vieil chastel de la vieille ctité où fust jadis l'hostel épiscopal de Tréguer*². Citons encore un rentier de Coetfrec du XV^e siècle qui mentionne les moulins de Saint-Loha *en la vielle ctité*, et des chef-

¹ D. Mor. 1 col. 1,005 et 1,006.

² Ms. de la Bibliothèque de Saint-Brieuc.

rentes appelées *vindes aux chiens*, dues à *Monseigneur* en la *vielle cité*. Enfin, l'aveu rendu au roi en 1682 par l'évêque Ignace Baglion de Saillant : *L'évesque a la vielle cité, métairie noble en Ploulec'h, contenant quatre arpents et tiers, limitée par la mer, la rivière de Lannion, la terre du seigneur de Kerninon, avec droit de pécherie auprès de la Roche de la vielle cité et les offrandes du pardon.*

A la rigueur, la Réformation de 1427, en nous rappelant le *viell chastel de la vielle cité*, nous fournit une explication étymologique du nom même du *Pagus Castell*.¹

J'aurais voulu pouvoir donner une liste, la moins incomplète possible, des titulaires de l'archidiaconé de Plougastel ; mais je ne suis arrivé qu'à réunir les noms suivants :

1151. Un acte de Saint-Sauveur de Guingamp mentionne parmi les témoins *Conan premier et Evenus second, archidiaque* de Tréguier ; Conan est encore mentionné, mais seul, dans une charte de Sainte-Croix de Guingamp, en 1171. (D. Mor. 1. col. 610 et 662.) La présence du même personnage dans des textes relatifs à Guingamp, localité située hors du *Pagus Castell*, permet de conclure qu'EVENUS était alors archidiaque de Plougastel.

1261. M. est délégué par le pape Alexandre IV, à l'effet de défendre à l'archevêque de Tours et à ses suffragants d'inquiéter l'abbaye de Beauport. (*Anc. évêchés de Bret. IV, p. 162.*)

1296. MAURICE.

XV^e siècle. JEAN DE NANDILLAC. Ses armoiries se voient encore dans le mur du cloître de la cathédrale de Tréguier, au nord.

Id. PIERRE QUEMPEL, mort en 1440.

1440. PIERRE BARDY, cleric d'Angers (*Arch. des Côtes-du-Nord*).

14..... PIERRE DE PENHOET.

¹ Archives des Côtes-du-Nord.

1483, 17 nov. FRANÇOIS DE CREUX, installé en remplacement du précédent (*Rég. capitul.*).

1484, 20 mai. YVE PRIMAGET, démissionnaire (*Id.*).

1487, 30 févr. RENAN DU PONT DE COETMEUR, il prit possession par Jean Forestier, son procureur (*Id.*).

14..... THOMAS LE ROY, nommé évêque de Dol en 1522 (*Bull. de la soc. arch. de Nantes, IV, 18*).

1555. PIERRE DE COETNEVENOY.

1565. FRANÇOIS DE LA TOUR, écuyer, seigneur de Penanstang. Cet archidiacre ayant été troublé dans la jouissance de ses droits et privilèges, se plaignit au roi. Par lettres données à Rennes le 15 septembre 1565 et adressées aux sénéchaux de Morlaix et de Léon, Charles IX reconnut les droits de Fr. de Penanstang, en rappelant le *Raoulin* dont un extrait est joint aux lettres royaux (*Arch. des Côtes-du-Nord*). Évêque de Tréguier en 1583.

15..... JEAN FLEURIOT.

1584, 4 avril. GUILLAUME DU HALLEGOET (*Rég. capitul.*).

15.... NICOLAS DE LA BOISSIÈRE.

1648, 7 sept. GUILLAUME LE CHAIX, en présence de Pierre Favoy, sieur du Pouillat, scholastique, déclare qu'il n'a pas encore fait réformer le brevet royal qui l'a nommé, et au sujet duquel le chapitre avait protesté dès le 8 août 1646 : il reconnaît qu'il n'a ni droit de séance ni voix délibérative, dans les assemblées capitulaires (*Arch. des Côtes-du-Nord*).

1770, 30 juin. L'abbé DE PERRIEN atteste que les gros fruits de son archidiaconé de Plougastel, dans la paroisse de Plouigneau, ont été affermés 2,000 livres au recteur (*Arch. des Côtes-du-Nord*).

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

LES DÉBRIS DE QUIBERON *

Reportons maintenant nos regards sur de plus touchants tableaux. Les grandes crises ne mettent pas seulement en relief des passions et des égarements, — les égarés sont fort nombreux alors parmi les acteurs, ne l'oublions jamais, — mais elles font briller, d'un éclat particulier, toutes les vertus. Nous avons dit quelques mots de celles des victimes; pourrions-nous oublier maintenant le dévouement, le courage, la charité compatissante, qui s'étudièrent à adoucir leurs maux? Les femmes ici brillent au premier rang. On a souvent parlé des trois héroïnes d'Auray, M^{lle} Emilie Vial, mariée depuis à M. Le Saint, M^{lle} Marie-Françoise Béard, du Désert, mariée à M. Léon de Tréveret, et M^{lle} Marie-Louise Lauzer. Non-seulement elles visitaient les prisonniers, elles leur portaient des effets et des vivres; — toutes les dames d'Auray, à quelque opinion qu'elles appartenissent, en faisaient autant; — mais elles facilitaient les évasions, au risque de leur vie.

Et elles ne furent pas les seules. Tandis qu'elles assuraient la fuite de MM. de Montbron, de la Villegourio, du Bois-Berthelot, M^{lle} Gertrude Kerdu n'était pas étrangère à celle de M. de Chau-mareix; une ancienne religieuse des cordelières d'Auray, sœur Sainte-Avoie (M^{me} Le Normand), sauvait M. de Lantivy ¹; Les

* Voir la livraison de septembre, pp. 177-201.

¹ *Isidore* de Lantivy-Kerveno. On comptait quatre Lantivy à Quiberon : 1° Lantivy-Trédion, qui fut fusillé à Vannes, ainsi que nous le verrons ci-après; 2° Lantivy du Rest, lieutenant de vaisseau en 1786, qui commandait une division royaliste chargée d'opérer sur les derrières de l'ennemi: il survécut à la catastrophe, mais fut tué à la fin de mars 1796; 3° *Paul* de Lantivy-Kerveno, commandant, lui aussi, une division royaliste, et qui fut fusillé à Auray; et 4° un frère de ce dernier, nommé *Isidore*, qui fut sauvé par la sœur Sainte-Avoie; mais qui périt, six semaines après, en combattant parmi les chouans.

familles Guérin, Bosquet et Leconte adoptaient et protégeaient le jeune Berthier de Grandry. Enfin il n'était pas d'assistance que les malheureux prisonniers ne trouvassent chez les généreuses Alréennes, chez M^{me} Humphry, notamment, Hémon, Brunet, Guillevin, Glain, Duparc, etc. Une femme du peuple, nommée Tanguy, faisait confectionner, à ses frais, des vêtements pour les prisonniers. Citons enfin une modeste lingère, Marie-Anne Thomas, « à qui sont plus ou moins redevables la plupart des émigrés, pour elle inconnus, qui sont parvenus à s'échapper ». C'est une des plus dévouées qui lui rendait ce témoignage ¹.

Les hommes, de leur côté, ne restaient pas inactifs; un des principaux habitants d'Auray, M. Bloyet, portait lui-même des vivres. Un jour qu'il revenait chargé de vaisselle vide, la sentinelle voulut visiter une soupière que recouvrait une pile d'assiettes. Or, dans cette soupière se trouvait un billet que M. de la Houssaye y avait glissé. M. Bloyet jette aussitôt toute la vaisselle par la fenêtre, et le billet, tombant dans le préau des prisonniers, y disparaît pour toujours.

Moins sévère que la sentinelle susdite, M. Ulysse Brachet, lieutenant au bataillon du Bec d'Ambez, fermait facilement les yeux, non-seulement sur les billets, mais sur les évasions, et subit, par suite, plusieurs jours d'emprisonnement. Un sergent de la 41^e demi-brigade, *Jean-César-Auguste* Casson, natif de Cahors, ne peut non plus être oublié : il sut faire vivre deux émigrés, pendant quelques jours, sur les rations de la compagnie, et finit par les conduire lui-même hors de la ville.

Les récits de ces évasions sont souvent des plus dramatiques; celle de M. de Lanjégu n'a pas été racontée, que je sache, et elle mérite de l'être. M. Lamour de Lanjégu était enfermé à Auray dans la chapelle de la Congrégation des hommes, qui est devenue une dépendance du presbytère. Il avait avisé une fenêtre par laquelle il lui semblait possible de se sauver; mais une sentinelle veillait. M. de Lanjégu l'aborde et lui demande

¹ Lettre de M^{me} Béard du Désert, née Lauzer.

de lui prêter la pierre de son fusil pour pouvoir faire du feu avec de l'amadou et fumer une dernière pipe. Le soldat donne la pierre ; mais aussitôt son prisonnier le renverse d'un coup de poing, et, ne craignant plus d'arquebusade, saute par la fenêtre ; il tombe dans un jardin appartenant à M. Philippe-Kerarmel , chirurgien de l'hôpital ; une porte de sortie lui est empressément ouverte et il se réfugie à Kerzo, demeure bénie de la famille Lauzer, d'où il put ensuite rejoindre les chouans ¹.

Cette habitation de Kerzo, qui s'élève à gauche de la rivière d'Auray, en face du *Champ des Martyrs*, était le point de mire de tous les malheureux. Arriver à Kerzo, c'était être sauvé. M. de Lanjégu, M. du Bois-Berthelot et bien d'autres y passèrent. Le comte de Rieux, dernier représentant d'une famille illustre, et M. du Bouëtiez crurent aussi, au moment d'être fusillés, pouvoir y trouver un refuge ; mais les balles républicaines vinrent les atteindre avant qu'ils en eussent franchi le seuil. Kerzo est séparé du *Champ des Martyrs* par la rivière d'Auray et par ce qu'on appelle les *Prateaux*, c'est-à-dire par la plaine basse et marécageuse que recouvre la marée, des deux côtés de la rivière. L'eau était basse ; le comte de Rieux, qui avait déjà traversé le chenal, s'embourbe dans les roseaux et reçoit une balle dans la tête ². Le soldat qui l'avait tué ne craint pas ensuite de s'embourber lui-même pour aller le dépouiller. M. du Bouëtiez tomba mort avant d'avoir pu atteindre la rivière ³.

Qu'on juge des impressions qui agitaient alors les habitants

¹ J'emprunte ces détails à deux lettres de M^{me} Béard du Désert et de M. Bloyet.

² *Louis-Charles-Marie*, comte de Rieux, né à Paris, le 11 septembre 1768, était fils de *Louis-François*, colonel du régiment de Berry, cavalerie, puis maréchal de camp en 1786, qui avait perdu une jambe dans les combats, et de *Marie-Anne* de Saulx-Tavannes. A Quiberon, il servait, comme lieutenant, dans le régiment de *Rohan*. Devant ses juges, il prit le nom d'Assérac, nom d'un marquisat érigé pour sa famille.

³ *Jacques-Joseph-Fortuné* du Bouëtiez, né à Hennebont, le 27 juin 1774, était fils de *Jacques-François* et de *Catherine-Sainte-Fortunée* du Bahuno de Kerolain ; il avait un frère qui n'a pas laissé de postérité. La branche de Kerorguen continue seule aujourd'hui la famille.

de Kerzo. Ne pouvant sauver des vivants, ils sauvaient au moins un cadavre et donnaient au dernier des Rieux une honorable sépulture ¹.

De l'autre côté d'Auray, dans l'angle formé par la rivière et par la mer, se trouvait une autre demeure constamment ouverte aux proscrits. C'était Kerantré, qu'habitait une femme, jeune encore, cruellement éprouvée, dont la maison comme le cœur ne repoussa jamais l'infortune. M^{me} de Gouvello était sœur du célèbre général Picot de Dampierre, qu'elle avait vu, avec une double tristesse, mourir d'un coup de canon, à la tête des armées de la république. Son mari était émigré; un oncle de ses enfants, Siméon-Paul de Gouvello, après avoir perdu sa femme, massacrée dans la déroute du Mans, venait de faire partie de l'expédition de Quiberon, et n'avait dû son salut qu'à une blessure, qui l'avait fait transporter sur la flotte anglaise ². Un autre Gouvello, frère de celui-ci, accompagnait le comte d'Artois, qui faisait voile vers l'île d'Yeu ³. De tous les côtés, ne venaient à Kerantré que des douleurs ou des inquiétudes; mais on semblait y oublier ses propres maux pour s'associer aux maux des autres. Ce fut là que MM. Le Charron et de Villeneuve se réfugièrent après leur évasion de Vannes et d'Auray. On était toujours sûr d'y trouver des soins, si on était malade, des émissaires, si on voulait aller rejoindre les chouans ou la flotte.

¹ La famille Lauzer se composait de M. *Philippe-Nicolas* Lauzer, marié à sa cousine *Eulalie-Marie-Joseph-Anne* Lauzer, et de leurs six enfants. Les deux filles aînées, MM^{es} *Lucas-Bourgerel* et *Boullé*, étaient déjà mariées et ne devaient plus habiter Kerzo. Les quatre autres étaient : 1^o un fils, *Jean-Pierre*, mort, en 1812, capitaine de cavalerie, dans la retraite de Russie; 2^o *Marie-Louise*, née en 1771, décédée célibataire en 1814; 3^o *Marie-Vincente*, née en 1777, mariée en 1799 à *Joseph-François* Béard du Désert, et 4^o *Anne-Armelle*, née en 1778, mariée, en 1799, à *Jacques-Auguste* Martin. Le célèbre P. Martin, de la compagnie de Jésus, était son fils, et le très-honorable M. Martin, d'Auray, député du Morbihan, est son petit-fils. On ne saurait trop conserver le souvenir de ces pieuses et courageuses femmes.

² C'est celui qui épousa plus tard M^{lle} de la Landelle. Sa première femme était une demoiselle de la Motte-Fouquet.

³ Il se nommait *Louis*, devint plus tard maréchal de camp, cordon rouge, et épousa une demoiselle de Bourbon-Busset, dont il n'a eu qu'un fils, mort avant lui, et deux filles.

La branche des Gouvello de Kerantré est aujourd'hui éteinte ; mais les pieux souvenirs qui s'attachent à leur hospitalière demeure s'y perpétueront avec d'autres Gouvello.

On a souvent raconté l'histoire d'une jeune paysanne de Quiberon, qui avait sauvé un condamné en le cachant dans une étable, à l'insu de son père, ardent républicain ; mais jamais on n'a dit le nom de cette énergique jeune fille, et l'on a tellement défiguré le nom du proscrit qu'il est devenu presque méconnaissable. On me permettra donc de revenir sur ce fait et d'en reproduire les détails d'après les acteurs eux-mêmes et les gens du pays. M. Auguste d'Oyron, et non d'*Houaron*, comme M. de Montbron l'a écrit ¹, venait d'être condamné par la commission militaire qui siégeait au village de Kerraud, à l'est de la presqu'île, et déjà on l'avait conduit avec vingt-neuf autres sur le bord de la mer, derrière le port Orange, pour y recevoir le coup mortel. Les trente condamnés furent alors placés sur un même rang, à quelques pas les uns des autres, avec quatre soldats devant chacun d'eux pour le fusiller. On craignait, non sans raison, les coups en l'air. En bandant les yeux d'Auguste d'Oyron, ses quatre exécuteurs lui demandèrent son argent. Il leur jeta les pièces qui lui restaient ; mais, au moment où ils se baissaient pour les ramasser, le commandement de *feu* se fait entendre. Les quatre soldats sont en retard d'une seconde ; d'Oyron, qui avait déjà un genou en terre, en profite pour se débarrasser de son bandeau et franchir un petit mur à côté duquel il se trouvait. Il tombe en sautant ; mais cette chute même semble providentielle, parce que les balles qu'on dirige sur lui n'atteignent que le mur derrière lequel il est tombé. Reprenant aussitôt ses jambes de vingt-sept ans, il traverse des champs, des clôtures, et, profitant de la nuit qui se fait — il était neuf heures, — il finit par se blottir dans un champ de blé. Les soldats viennent jusque là ; d'Oyron les voyait, les entendait, mais, le crépuscule aidant,

¹ Pierre-Auguste Fournier de Boisayrault d'Oyron, ancien officier de carabiniers, né à Saumur le 1^{er} juillet 1768, mort au château d'Oyron, en 1837. Il avait épousé, en janvier 1802, Amélie-Constance Lefebvre de la Falluère, dont il a eu trois fils et une fille.

il ne fut pas aperçu. Le lendemain matin, dès la pointe du jour, il se rend au village de *Petit-Rohu*, qu'il avait habité avant le désastre, et s'arrête devant une étable où il avait vu plusieurs fois une jeune fille allant de grand matin traire ses vaches. Cette jeune fille, *Marie-Anne* Belz, vint, en effet, comme de coutume. Le proscrit n'avait point oublié son nom. *Marie-Anne* eut un moment d'effroi, en l'apercevant, puis, saisissant une petite échelle, elle le fit monter dans un fenil, où elle lui recommanda de ne faire aucun bruit, son père étant fort peu disposé à sauver des royalistes.

Et le royaliste demeura caché, pendant cinq jours, dans cette maison ennemie, toujours pleine de soldats; la jeune fille prenait sur ses repas pour le nourrir. Elle lui ménagea ensuite un refuge plus sûr chez une femme nommée *Julienne Leguennec*, veuve *Véry*, qui lui avait préparé une cache; puis, au bout de six semaines, chez une veuve *Guégan*, qui parvint, le 16 novembre, à lui faire gagner l'armée de *Georges* ¹.

M. d'Oyron est du très-petit nombre de ceux qui sont parvenus à se sauver du lieu même de l'exécution. Nous nous rappelons le sort du comte de *Rieux* et de *M. du Bouëtiez*. Le Jeune de *Penvern* ne fut pas plus heureux. Dernier représentant, comme *Louis de Rieux*, d'une famille qui, moins illustre sans doute, avait marqué néanmoins en Bretagne, il se montra jusqu'au bout digne de son nom. Il fut, en effet, de ceux qui ne voulurent pas du sursis au prix d'un mensonge ². Conduit vers

¹ On désire peut-être savoir ce que sont devenues ces courageuses femmes. *Marie-Anne* Belz épousa dans la suite un nommé *Joseph Bertin*, dont elle eut deux filles. Elle est morte le 7 octobre 1841. Depuis plusieurs années, elle était aveugle. *Julienne* Leguennec est décédée le 13 janvier 1824, et *Marie-Françoise* Guégan en 1832, laissant deux fils, l'un d'un premier mariage avec *Jean Le Cloirec*, l'autre d'un second avec *Fortuné Moisan*.

² *Jean-François-Paul* du Pezenno de *Penvern* (et non *Peuvert*, comme on lit sur le monument de la Chartreuse), était né à Vannes; son père demeurait avec ses deux filles à son château de *Penvern*, en *Persquen*, entre le *Blavet* et le *Scorf*. Mais son grand-père et sa grand-mère, *M. et M^{me}* de la Chapelle, habitaient Vannes; ils étaient fort riches, et, si leur petit-fils eût été du sursis, ils l'eussent probablement fait évader.

l'Armor pour être fusillé, Penvern se jeta tout à coup à l'eau, vis-à-vis de Trussac, et plongeant rapidement, il échappa aux premiers coups; mais, ayant reparu un instant, pour prendre haleine, une balle l'atteignit et le tua.

L'hôtel de Penvern, qui était celui de sa famille, se trouvait à Vannes, sur les douves, près de l'hôtel de Gouvello, où s'était établie une des commissions militaires; mais, à la différence de celui-ci, il n'avait pas été souillé par la révolution. Tandis que les arrêts de mort se succédaient du matin au soir, à l'hôtel de Gouvello, des prêtres se tenaient cachés à l'hôtel de Penvern, pour absoudre au passage les condamnés. Cet hôtel était, en effet, la demeure de trois de ces pieuses femmes, dont le dévouement et la charité sont la vie: M^{me} la vicomtesse du Couëdic et ses deux filles. Veuve du héros de la *Surveillante*, elle avait dû, tout au moins, à ce titre, l'avantage de ne pas être emprisonnée. On était venu chez elle sous prétexte de faire une de ces visites domiciliaires, qui étaient ordinairement le prélude des arrestations. M^{me} du Couëdic se borna à montrer le tableau de la *Surveillante*: — « C'est ainsi, dit-elle aux brigands, que votre compatriote a servi la patrie. » — Et, à la vue de cette frégate rasée par les boulets, de cet équipage écharpé, de ce commandant à qui trois blessures n'ont pu faire quitter son banc de quart, les farouches républicains s'éloignent.

Chaque jour, M^{mes} du Couëdic visitaient les prisons, et elles étaient loin d'être les seules. M. de Noyelle parle de trois sœurs, couturières, qui l'avaient pris, lui et les prisonniers de sa chambrée, sous leur protection. Il est à regretter que leurs noms soient inconnus; mais nous pouvons en citer bien d'autres. Ainsi, Françoise et Nanon Savin, l'une tailleuse, l'autre brodeuse, sauvèrent M. Auguste de Trémault, de Vendôme, un petit-fils de Racine par sa mère, qui cherchait dans la poésie un adoucissement à ses tristes pensées¹. Ce fut chez M^{lle} Couyard, qui

¹ M. de Trémault s'étant fait passer pour Belge, n'avait pas été condamné; mais, comme tous les acquittés, il devait être incorporé dans un régiment. M^{lle} Savin le fit évader.

étaient elles aussi des ouvrières, que MM. de Saint-Georges, d'Antrechaux, de Chaumareix, du Bouëxic de la Driennais et Walzer trouvèrent leur premier refuge, après s'être évadés de la tour de Clisson. M^{lle} Marie-Louise et Colette Métrot venaient également en aide aux condamnés. Nommons encore M^{lle} Hautmont, Keréden, Chanu de Limur, M^{lle} du Bois de Beauchesne, M^{lle} et M^{lle} Paviot, et enfin M^{lle} du Portail, qui procura des habits de femme à M. de Tressac et au chevalier du Houssay.

Ce chevalier du Houssay devait être d'autant moins embarrassé sous ce déguisement, que c'était son costume naturel. Quoique portant l'uniforme, le sac et le mousquet, et s'en servant comme les plus braves, ce n'était cependant qu'une femme qui n'avait pas voulu se séparer de son mari. Son mari ayant été tué en Hollande, elle ne quitta pas le rang pour cela, et demeura fidèle à la légion de Damas où elle avait servi avec lui. « Nous avons pour elle, dit M. Jacquier de Noyelle, tous les égards dus à son sexe, à son noble caractère et à son beau courage. »

Et il poursuit ainsi : « Un jour que je me promenais sur la terrasse de notre prison, je jetai les yeux au bas du mur, qui avait plus de cinquante pieds de hauteur, et vis à la porte d'une église où se trouvaient des détenus¹, un grand nombre de soldats de *Royal-Louis*, très-faciles à reconnaître, à leur habit rouge. Je détournais les yeux pour ne pas voir les traîtres qui nous avaient livrés, lorsque j'aperçus tout à coup quelqu'un qui, sous le porche de l'église, confondu avec ces misérables, je ne sais comment, me faisait des signes d'où je compris qu'il souffrait de la faim. Je reconnus le chevalier du Houssay. Personne, à Vannes, ne songeait à secourir les prisonniers qui nous avaient si indignement trahis, et, la troupe ayant à peine ses rations de vivres, on en distribuait très-peu aux prisonniers. Le jour même, je prévins des dames généreuses et pleines de courage, que j'avais un camarade dans cette église, que c'était une femme et

¹ Probablement Saint-Patern. Nous ne voyons que cette église qui pût être aperçue de la terrasse de la *Porte-Prison*.

qu'elle souffrait de la faim. Indiquer une occasion de faire le bien à ces dames, c'était leur rendre service. Elles allèrent de suite lui porter quelque nourriture, puis, le lendemain soir, elles lui remirent des vêtements de femme, sous lesquels elle sortit avec elles. On la fit passer ensuite à l'escadre anglaise.

» Vingt-cinq ans après, en 1820, comme je me rendais à la voiture publique qui devait me conduire à mon régiment dans le Midi, je rencontrai une dame qui m'aborda en me demandant si je n'étais pas M. Jacquier de Noyelle. Sur ma réponse affirmative, elle m'embrassa et me remercia avec effusion du service que je lui avais fait rendre. C'était *le chevalier du Houssay*. Elle me parla ensuite de ses enfants. J'ignorais qu'elle en eût. Elle m'apprit alors qu'elle les avait laissés en France, lorsque son mari et elle avaient émigré. C'étaient les enfants de ces enfants qui l'amenaient, dans ce moment, à Paris. J'aurais bien voulu différer mon départ pour consacrer quelques heures à mon ancien camarade ; mais j'étais à jour fixe. »

Nous avons vu que les fusillades avaient commencé à Vannes le 10 thermidor (28 juillet). Onze jours après, le 21 (8 août), on comptait déjà 500 fusillés dans cette seule ville, et l'on fusillait, en même temps, à Quiberon, à Auray, et une épidémie enlevait par centaines les chouans qu'on avait parqués à Vannes dans l'enclos des Ursulines. Était-ce assez de morts, assez d'horreurs ? non ; un massacre plus odieux encore allait commencer. Nous nous rappelons qu'un sursis avait été accordé, sur les instances de M^{lle} de Talhouët, aux jeunes gens qui avaient émigré avant l'âge de seize ans. Vingt-six jours s'étaient écoulés depuis l'obtention de ce sursis, et l'on était d'autant plus fondé à le croire définitif, que les mesures de surveillance étaient devenues moins rigoureuses. Ainsi on avait autorisé des sorties sous la garde d'un planton ; on avait permis à des malades d'aller se faire soigner dans leurs familles. C'est ainsi que le jeune Talhouët avait été transporté chez M^{lle} de Besné, sa parente, rue du Pot-de-Fer, où sa famille était venue le rejoindre. Mais voilà que tout à coup, le 25 août au matin, qui était le jour de la

Saint-Louis, jour de sa fête, lorsqu'à peine convalescent il essayait ses forces, en s'appuyant sur le bras de sa sœur, un gendarme se présente pour le reconduire en prison. Le planton, qui était chargé de sa surveillance, ne veut pas se contenter d'un ordre verbal ; le gendarme insiste, le planton résiste énergiquement. Une dispute s'engage, qui menace de dégénérer en rixe ; et la mère était là ! Quel temps et quelle scène ! « Je me vois toujours près de Louis au moment où on vint nous l'enlever, écrivait, quelques jours après, M^{lle} de Talhouët. Il était calme, tranquille, et regardait de sang-froid deux hommes en colère et prêts à se tuer, parce que l'un voulait le conduire en prison et que l'autre ne voulait pas consentir qu'il n'eût vu l'ordre. »

Le gendarme finit par retourner à l'état-major et revint bientôt avec un ordre écrit. Louis de Talhouët demanda alors simplement son livre d'heures, et, franchissant le seuil derrière lequel il laissait ce qu'il avait de plus cher au monde, il l'ouvrit à la *recommandation de l'âme à Dieu*, et suivit son geôlier en priant.

« Il était très-connu à Vannes, où il avait été élevé chez une demoiselle Kerpart, puis au collège, raconte une de ses cousines ¹, et très-aimé pour sa grande douceur. On ne pouvait retenir ses larmes dans les rues où il passait, de le voir, son livre ouvert, priant de toute son âme. Sa faiblesse et sa pâleur ajoutaient à l'intérêt qu'il inspirait. A peine pouvait-il se soutenir. »

Pour faire connaître, au reste, ses sentiments à cette heure fatale, il suffit de citer quelques phrases d'une lettre qu'il écrivait, peu auparavant, à cette même parente :

« Je vous remercie bien, ma bonne cousine, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon sort. Hélas ! qu'on est malheureux de survivre à tant de martyrs ! Ils sont heureux ; oui, ils le sont, je n'en doute pas. C'est vous, c'est moi qui sommes mal-

¹ Ursule Feydeau de Vaugien, mariée, le 9 novembre 1798, à Pierre-Michel-François-Marie-Toussaint Hersart de la Villemarqué, et mère de notre excellent collaborateur, l'auteur du *Barzas-Breis*, de *Myrdhinn*, des *Bardes Bretons*, des *Romans de la Table-Ronde*, etc., etc.

heureux, qui sommes obligés de souffrir, sans savoir quand finiront nos maux, sans savoir si la mort nous prendra dans un bon moment. Quelle idée ! qu'on est heureux de voir venir la mort ! mais, quand elle nous surprend, grand Dieu ! ma cousine, quelle idée ! »

Lorsque Louis de Talhouët arriva dans la prison, la *fournée* était déjà complète, et il dut attendre un autre jour pour qu'on eût le temps de formuler sa condamnation. Je dis *fournée*, et c'est malheureusement bien le mot. Soixante et quelques jeunes gens, dont beaucoup de mineurs, étaient, en ce moment devant leurs juges, les uns au palais, vis-à-vis de la cathédrale, les autres à l'hôtel de Gouvello, sur les douves. Au nombre de ceux qui avaient été conduits au palais, se trouvait le chevalier de Coataudon, qui, remarquant une petite fenêtre donnant sur une cour déserte¹, s'élança tout à coup par elle, traversa la cour, passa dans la rue et se réfugia dans l'hôtel de la Landelle². Malheureusement il fut aperçu par une fruitière, et cette femme, démentant la générosité habituelle à son sexe, démentant les exemples que lui donnaient toutes les habitantes de Vannes, signala aux soldats le lieu de sa retraite. Les soldats, fatigués de tant d'horreurs, cherchèrent négligemment et ne trouvèrent pas. Mais alors cette furie les poursuit des cris de *bandits*, de *scélérats*, menace de les dénoncer, et les contraint de rentrer dans l'hôtel. Coataudon y fut enfin découvert et reconduit au palais, d'où il ne sortit que pour aller au supplice³. Hâtons-nous d'ajouter que l'affreuse mégère qui l'avait dénoncé vécut et finit misérablement.

Parmi les victimes de ce fatal jour de la Saint-Louis 1795, je remarque le jeune Le Lart⁴, un enfant à qui la prison n'avait rien

¹ La cour du menuisier Bocquet.

² Devenu plus tard un hôtel public sous le nom d'*Hôtel de France* ou *Hôtel Guini*.

³ *François-Vincent* de Coataudon ou Coëtaudon, officier de marine, lieutenant dans *Hector*, était fils de *Jean-Baptiste-Marie*, ancien colonel d'infanterie, et de *Marie-Anne* Le Chaussec du Frouven. Un de ses frères, Coataudon de Kerannou, avait reçu deux balles dans le combat du 16 et était néanmoins parvenu à se sauver.

⁴ *Armand-Marie*, fils de *René-Anne* Le Lart et de *Armande-Françoise-Emmanuelle* du Haffont. Son père avait été fusillé avant lui. Nous savons par M^{lle} de Lantivy

ôté de la gaieté de son âge; Louis de Vélard, qui semblait presque aussi jeune que lui¹; Lanjâmet, qui, la veille, exprimait ses tristes pensées dans une touchante romance, malheureusement perdue pour nous², les deux Savatte de Genouillé, dont le plus âgé ne porte dans le texte de l'arrêt que seize ans³, les deux du Laurens de la Barre que dix-huit et dix-neuf⁴, Clinchamp et Rossel, tous les deux dix-neuf ans; Coustin du Masnadau, un jeune créole de la Guadeloupe, marié en Bretagne⁵; Kermoyan, Lantivy, Vauquelin, Botherel, Champsavoy, La Noue, de Cotte, Colin de la Biochaye, etc., etc.

A l'entrain de la jeunesse, qui ne les avait pas abandonnés sous les verroux, ils joignaient tous les pensées sérieuses d'un âge plus mûr, et René de Lantivy avait prié sa sœur, qui habitait Vannes, de leur envoyer un prêtre pour les préparer à la mort. Mais, contre l'usage, l'exécution dut, ce jour-là, suivre immédiatement l'arrêt, de sorte que toute visite aux condamnés fut interdite. M^{lle} de Lantivy revint éplorée porter cette triste nouvelle à son frère; elle trouva l'escalier du palais encombré

(M^{me} de Kerenor), qui l'avait souvent vu en prison, qu'il fut condamné avec son frère. On ne conçoit donc pas qu'il ne soit ni sur la liste des condamnés, ni sur le monument. Son père y est inscrit sous le nom de *Lelargue*. Le jeune Le Lart n'avait que quinze ans.

¹ Fils de *Louis-Gaspard* de Vélard, ancien cheveu-léger, et d'*Henriette* Prouvansal de Saint-Hilaire. Il avait dix-neuf ans, mais le jugement ne porte que dix-sept.

² Il était fils de *Germain-Pierre-Georges* de Vaucouleurs, marquis de Lanjâmet, et de *Rosalie-Pauline* Ogier d'Ivry.

³ Ils étaient les deux seuls fils de *Louis-Mathurin-François* Savatte, seigneur de Genouillé, gendarme de la garde du roi, et de *Marie-Suzanne-Henriette* de Bosquevert de Bois-des-Prés.

⁴ On comptait trois du Laurens de la Barre à Quiberon. L'un d'eux, *Claude-Antoine-Jean*, blessé grièvement le 16, parvint néanmoins à se sauver. Les deux victimes du 25 août, *Florentin* et *Fidèle*, étaient fils de *Florentin-Marie*, capitaine au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis, et de *Madeleine-Nicolas* Duval de la Potherie. Un de leurs cousins a continué la postérité, parmi laquelle la *Revue de Bretagne et de Vendée* est heureuse de compter un de ses rédacteurs.

⁵ Il appartenait à une famille du Limousin, mais était né à la Guadeloupe d'une mère créole. Son père, le comte du Masnadau, exerçait les fonctions de major-général dans l'île. Lui-même se maria à Tréguier avec une demoiselle de Kervéatoux qui, devenue veuve, s'allia dans la maison Audren de Kerdel. Elle est décédée à Morlaix, sous la Restauration, sans laisser de postérité.

et ne put communiquer avec lui que par un des soldats de garde. Son malheureux frère lui écrivit alors le billet suivant :

« Je n'aurais jamais cru, ma pauvre et bien-aimée sœur, qu'on m'eût refusé la seule consolation qui me restât, qui eût été de voir un prêtre pour me préparer à mes derniers instants. Enfin, ma bonne amie, il faut en passer par toutes ces bizarreries du sort. Peut-être serai-je plus heureux que ceux qui me survivent. Ma mort te sera sûrement toujours présente ; mais pense que je suis mort en honnête homme et que je ne regrette que ma pauvre famille. Prie pour moi à chaque instant ; j'en ai besoin. Écris à mon père que mes derniers instants sont cruels par rapport à la douleur que je sais que ma mort lui causera... N'oublie jamais ma pauvre bonne, ni les braves gens qui ont bien voulu s'intéresser à moi... On me presse... je suis obligé de finir... Adieu ! N'oublie jamais que je te fus cher... dis aux dames de Kermoyan que je sens toute l'étendue de leur perte, et que Kermoyan et moi mourons ensemble, toujours amis et nous consolant mutuellement du chagrin que nous vous causons. *Ton trop malheureux frère, LANTIVY* ¹. »

Cette lettre est datée de trois heures. A quatre, la colonne se mettait en marche ; elle allait rejoindre les condamnés de l'hôtel Gouvello, et tous furent dirigés ensuite vers le Bondon. On avait pu les prévenir que des prêtres, cachés dans des maisons indiquées, les absoudraient au passage. Ce fut leur dernière et unique consolation.

Où sommes-nous, grand Dieu ! Nous sommes en France, non point sous la Terreur, mais un an après la mort de Robespierre ! La seconde moitié du XVIII^e siècle fut cependant, par

¹ René-Joseph de Lantivy, né à Ploërmel, le 12 juin 1776, était fils du vicomte de Lantivy-Tredion et de Marie-Françoise Tuault de la Bouverie. Il était élève de la marine et servait dans le régiment de Béon. Sa sœur, dont il est question ici, se nommait Marie-Françoise-Joséphé ; elle était née le 15 août 1770. Mariée en premières noces, en 1803, à M. Karuel de Merey, qui mourut au bout d'un an, elle épousa en 1809, Louis-Cyprien-Marie de Kérénor, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis. La lettre de René de Lantivy à sa sœur a déjà été publiée, je le sais, par M. Levot. On me pardonnera facilement de l'avoir reproduite.

excellence, l'ère de l'*humanité*, de la *sensibilité*, de la *liberté*! Ces mots étaient dans toutes les bouches; on légiférait les *Droits de l'homme*, et l'homme n'avait pas même le droit d'avoir un consolateur à ses derniers moments! On n'écrivait pas vingt lignes sans y mettre le mot *sensible*, et l'on poussait la sensibilité jusqu'à fusiller en masse. Étiez-vous hors d'état de marcher au supplice, pour cause de blessures? On vous fusillait dans un fauteuil ou sur un matelas. Ainsi périrent M. Prévost de la Voltais, qui avait été amputé d'une jambe, M. de Baraudin, atteint d'une balle à l'attaque des lignes de Sainte-Barbe ¹, M. Urvoy de Portzamparc que ses blessures empêchaient également de marcher. Son exécution eut lieu dans la cour des cordelières d'Auray. M. de Gouzillon de Bélizal, brigadier des armées navales et l'un des glorieux blessés du 16, fut même, dit-on, fusillé sur un fumier ².

Quant à la *liberté*, nous savons ce qu'elle fut depuis les dernières années du règne de Louis XVI jusqu'à Louis XVIII.

L'exécution des malheureux jeunes gens eut lieu dans un pré voisin du Bondon, vers quatre heures et demie. Puis, le soir venu, des individus de toutes sortes se répandirent sur le champ du carnage. Venaient-ils tous pour piller? Non, sans doute, car l'un d'eux, Lagadec, du village de Kerbihan, ayant rencontré un vivant parmi les morts, l'emmena chez lui et l'y cacha jusqu'à

¹ Louis de Baraudin, enseigne de vaisseau, était né en 1772. Il était fils de *Didier-François-Honorat*, marquis de Baraudin, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadre, et de *Jeannè* de Nogérée. Il avait deux sœurs: *Marie-Elisabeth-Sophie*, chanoinesse de l'ordre de Malte, et *Jeanne-Marie-Amélie*, épouse de *Léon-Pierre*, comte de Vigny, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, dont elle eut quatre fils. Un seul a vécu, c'est Alfred de Vigny, de l'Académie française. La famille de Baraudin est aujourd'hui éteinte. (*Note du comte de Pierres*).

² Le v^o de Gouzillon de Bélizal avait reçu, le 16, une balle dans la poitrine. Son neveu, *Charles-Julien-Michel* de Gouzillon, qui fut blessé le 21 et se sauva néanmoins à la nage, supposait qu'il avait été fusillé dans son lit. « Il était en effet, dit-il, hors d'état d'être transporté. » Qu'il l'ait été dans son lit, qu'il l'ait été sur un fumier, comme Bailly, ainsi que le veut la tradition, le fait reste toujours atroce. Le nom de Bélizal du moins n'a pas péri. Les lecteurs de la *Revue* sont heureux de le connaître. La noble victime de Quiberon avait un fils, qui a continué la postérité, et une fille, M^{lle} de la Noue.

ce qu'il pût rejoindre les chouans. Par un heureux hasard, les balles ne l'avaient même pas atteint. Ce fait fut longtemps ignoré ou tout au moins peu connu : Lagadec avait intérêt à garder le silence ; puis il vint à mourir, et le nom de la victime, s'il le savait, se perdit avec lui. On prétendit alors qu'il s'agissait du chevalier de Lantivy et l'on disait même qu'il était passé en Allemagne. Sa famille avait quitté Vannes immédiatement après la catastrophe. Lorsqu'elle y revint, M^{me} de Lantivy alla elle-même interroger les habitants des villages voisins du Bondon ; son cœur lui disait que si son frère eût survécu, il aurait bien su l'en faire prévenir, et cependant elle questionnait, elle cherchait ; son père, d'un autre côté, écrivait partout en Allemagne. Cruelle anxiété et vaine attente ! M^{me} de Lantivy resta convaincue qu'il s'agissait du jeune Ferret, camarade de son frère, qui avait, sans doute, rejoint les chouans pour gagner ensuite son pays, la Normandie. Fut-il tué parmi les chouans ? On ne sait ; mais ses parents n'eurent jamais de ses nouvelles. D'autres ont parlé, sans fondement, d'un M. Gigault de Bellefonds ¹. Le mystère continue et ne sera probablement jamais dévoilé.

Le massacre des jeunes gens dura trois ou quatre jours. Au nombre des victimes des 26 et 27, je vois Joseph Panou de Faymoreau ², Maurice de Bonafous ³, Louis de Talhouët, Joseph Gesril ⁴, Paul de l'Isle ⁵, Joseph de la Chevière ⁶, Henri de Charbonneau.

¹ Voici ce qui est vrai : le marquis de Bellefonds avait reçu, en combattant parmi les chouans, une balle eu plein visage et avait été laissé pour mort. Un paysan, s'apercevant qu'il ne l'était pas, le recueillit et le soigna si bien qu'il a vécu jusqu'en 1826. Mais cette aventure est antérieure d'un an à Quiberon. Je sais bien qu'un autre Bellefonds figura à Quiberon, mais il fut condamné le 1^{er} août et non le 25.

² Né à Nantes, le 10 mai 1776, petit-fils de M. Dominique Deurbroucq.

³ Ancien page, officier au régiment de Noailles-dragons. Il servait à Quiberon dans le régiment d'Hervilly. Sa famille était du Rouergue.

⁴ L'arrêt porte *Joseph Jéril*, lieutenant de vaisseau, âgé de vingt-huit ans. C'est évidemment l'illustre *Joseph-François-Anne Gesril*. Comment, n'étant pas du sursis, ne fut-il jugé que le 26 août ? Nous ne saurions l'expliquer.

⁵ *Jean-Louis* de l'Isle de la Ferté et de Barsauvage, né à Nantes, le 17 juillet 1774, fils de *Jean-Baptiste* et de *Fidèle-Françoise-Monique* Razeau de Beauvais.

⁶ On comptait trois La Chevière à Quiberon, le père et les deux fils. Le second fils fut tué le 16. Le père fut fusillé dans les premiers jours d'août et son fils aîné,

Suivant la femme Robert, concierge de la prison, Henri de Charbonneau ¹, Maurice de Bonafous et Louis de Talhouët furent fusillés au Grador.

Les domestiques avaient profité du sursis, quel que fût leur âge ; mais, à partir de la révocation, on les envoya tous à la mort. Nommons quelques-uns de ces hommes qui portèrent le dévouement jusqu'à l'héroïsme : Gégou, Noblet, de la P..., Hemery, Perigeaux, Poche, Avril, Lefranc, Rion, Malherbe, Gauthier, Landu, Maurice, domestique de M. de la Housaye, qui fut fusillé avec lui. Nous en remplirions une page. N'oublions pas néanmoins cet Adolphe Lemoine, domestique du comte de Périgord, à qui le président de la commission militaire disait : — Votre maître ne vous a-t-il pas forcé de le suivre ? — Et qui répondait : — Je l'ai suivi par attachement, et la mort seule pourra me séparer de lui. — M. de Tronjoly, de son côté, plaidait, devant la commission, la cause de Jean Levêque, son fidèle serviteur. Vains efforts ! l'un et l'autre moururent à quelques jours de distance ².

Et ces paysans, ces chouans, qui avaient l'audacieuse prétention de garder leur foi et qui bravaient, pour la défense de leur liberté, jusqu'à la mort : Guillemot, Le Bouche, Jehanno, Elec, Kerbellec, Le Touze, Le Bihan, Ezano, Blaize, Berienne, Grella, Saniter, et ces deux Thomazeau, père et fils, ces deux forgerons de Baden, qu'on accusa d'être les armuriers des royalistes et qui marchèrent à la mort, liés l'un à l'autre. La liste en serait infinie.

Les commissions militaires avaient d'ailleurs tellement tra-

le 26. Le père, *Benjamin-Louis-Michel*, officier dans Bourbon-infanterie, avait épousé, le 10 février 1772, *Agathe* de Freslon, dont il avait en deux fils et une fille.

¹ *Henri* de Charbonneau, s^r de la Pilotière en Vieilleveigne, lieutenant de vaisseau en 1786, avait perdu son père dans le combat du 16. Son père était chevalier de Saint-Louis ; il se nommait *Charles-Marie-Gabriel*, et sa mère *Marie-Henriette* de Ghaisne de Bourmont. Elle était tante du maréchal.

² *François-Vincent* L'Ollivier de Tronjoly, lieutenant de vaisseau en 1786, fils de *François-Jean-Baptiste*, chef d'escadre, et de *Françoise-Guillemette* de Quélen. Sa famille n'est plus aujourd'hui représentée que par les descendants de ses deux sœurs, M^{mes} Ronzel de Lescouët et de Kermel.

vaillé, qu'à la fin d'août il ne restait plus en prison que les malades. Ceux-là, en effet, n'étaient pas portés à la mort comme les blessés. Ils étaient laissés en prison jusqu'à convalescence. Nous allons voir ce qu'ils devenaient ensuite. M. Jacquier de Noyelle, nous nous le rappelons, et ses trois compagnons de chambre, du Buat, Pallet d'Antraize et d'Hillerin du Boistissandeau, étaient tombés gravement malades dans les premiers jours d'août. « Les soins de notre bon docteur, raconte M. Jacquier, étaient admirables. Il multipliait ses visites, et souvent nous l'avons vu tomber de lassitude; mais son zèle n'en était pas ralenti. C'était un bien excellent homme. Lorsque l'ordre vint de fusiller les jeunes gens, notre maladie était à son apogée, et il était impossible que nous pussions paraître devant nos juges. Bonafous, qui habitait avec nous, fut donc seul appelé. Il croyait revenir après son interrogatoire, et il m'emprunta ma capote, mais nous ne le revîmes plus.

» Notre bon docteur eut alors avec une de nos bienfaitrices une conversation que je ne puis oublier. J'étais dans un état d'assoupissement qui approchait de la léthargie. — Ne vaudrait-il pas mieux le laisser mourir tranquillement, disait-il, car il m'arrivera pour celui-ci ce qui m'est arrivé pour tant d'autres que j'ai tirés des bras de la mort, pour les voir ensuite conduits au supplice. C'est une position bien pénible pour un médecin qui, comme moi, s'attache à ses malades. Les malheureux chouans qui sont prisonniers périssent chaque jour par vingtaines. Je les soigne de mon mieux et cependant je les trouve heureux de mourir, vu le sort qui leur est réservé. Quand je parviens à les guérir et que je les vois conduire à la mort, je m'accuse de barbarie. N'ai-je pas raison, citoyenne? — Eh! non, répondait la bonnefille, il n'y a de barbare que vos lois sanguinaires. Sauvez-le toujours et Dieu fera le reste. Qui sait si les chouans ne viendront pas le délivrer?

» En définitive, le bon docteur cherchait à prolonger notre maladie, et, lorsque nous éprouvâmes un mieux sensible, il répéta sans cesse que nous n'étions pas hors de danger, qu'il nous

fallait garder la chambre, même le lit. Nous sentant cependant la force de nous lever, nous nous avisâmes d'aller prendre l'air sur la terrasse; mais alors il se fâcha sérieusement. — Vous vous exposez, nous dit-il, à une rechute pire que la maladie. — Son but était de gagner du temps, dans l'espoir qu'on finirait par être moins inhumain. Mais était-il bien facile de gouverner des têtes de vingt ans que les circonstances avaient volcanisées? C'est ainsi qu'il nous retint pendant plus d'un mois, si bien qu'il ne restait presque plus d'autres prisonniers que nous.

• Un jour que nous avions violé l'ordre du docteur et que, nous promenant sur la terrasse, que nous appelions notre donjon, nous éprouvions, par une belle matinée des premiers jours de septembre, le plaisir inexprimable de ressaisir la vie, dans une douce convalescence, après avoir été si longtemps sous les étreintes de la mort, un jeune et bel officier républicain se présenta devant nous avec l'air vif et dégagé. — Hier, Messieurs, votre juge, nous dit-il, et aujourd'hui votre camarade de prison. Je vous prie de m'accueillir comme un bon enfant. — Nous le priâmes de s'expliquer. — Ma foi, dit-il, lorsqu'on m'a choisi pour être membre de la commission militaire nommée pour vous envoyer tous à la mort, j'ai pris la résolution d'en sauver le plus que je pourrais; mais que pouvait ma voix, si toutes les autres étaient contraires? Bref, j'ai si bien plaidé près de mes collègues que je suis parvenu à obtenir qu'à la moindre explication, au moindre prétexte fourni par un accusé, nous le renverrions absous. Cela arrivait peu souvent. J'obtins alors de faire moi-même les interrogatoires, et les fis de manière à provoquer des réponses favorables. De cette manière, je fus un peu plus heureux. Je déterminai enfin mes camarades à trouver alternativement un coupable sur deux, au petit bonheur; ils y consentirent, et nous avons voté plusieurs jours ainsi: un condamné, un libéré. — A ces mots, nous nous regardâmes tous quatre par un pressentiment sinistre et fîmes un mouvement involontaire. — Eh quoi! reprit-il, vous n'êtes pas contents. Dites-moi donc ce que je pouvais faire de mieux!

jugez-en plutôt. Le général Lemoine, surpris de voir que nous trouvions tant d'innocents, se fit apporter nos procédures, lut les interrogatoires et vit dans quel sens ils étaient faits. Aussitôt il casse la commission ; il sut ensuite que tout se faisait à mon instigation et il m'a fait arrêter ⁴. Je ne sais ce qu'il veut faire de moi ; cela m'est bien égal ; mais ce qui me fait rire, c'est qu'on prétend que je suis chouan, royaliste, que sais-je ? Moi ! je ne suis rien qu'un bon enfant qui ne demande pas mieux que de se battre ; mais je trouve horrible d'envoyer au supplice de braves gens parce qu'ils ne pensent pas comme nous. Ma consolation c'est que ceux que nous avons mis en liberté sont maintenant hors de danger et qu'il n'en reste plus désormais beaucoup sous les verroux. — Il nous força, le lendemain matin, de manger des huîtres et de boire du vin de Grave, pour payer, disait-il, sa bienvenue ; nous le lui rendîmes le jour suivant ; la fille du boulanger dont j'ai parlé, étant sortie de prison, nous envoya un cent d'huîtres et du vin. Bien entendu, nous ne dîmes rien à notre excellent docteur de cette intempérance épouvantable.

» Notre jeune officier ne resta que trois jours avec nous. Le général Lemoine, s'étant assuré qu'il n'était pas chouan, le rendit à la liberté. Beaucoup de militaires, nous dit-il en partant, pensaient comme lui et étaient tout disposés à faire beaucoup pour nous ; mais ils étaient très-surveillés. Ceci n'est pas douteux ; ceux même qui condamnerent eussent voulu ne pas condamner.

» Quinze jours après ce petit événement qui avait rompu l'uniformité de notre vie, poursuit M. de Noyelle, nous reconûmes, en dépit de notre docteur, que nos forces étaient entièrement réparées. Nous savions, en outre, que les prisons étaient

⁴ Le récit de cet officier républicain, qu'on eût pu prendre facilement pour un espion ou, en termes de police, pour un *mouton*, est, en réalité, confirmé par l'histoire. « Lemoine, dit Duchatellier, se décida, le 27 thermidor (14 août) à casser les commissions qu'il avait instituées, à faire détenir un de leurs membres et à prescrire aux autres de quitter immédiatement la ville. » T. v, p. 162. *Histoire de la Révolution en Bretagne.*

à peu près vides ; mais qu'étaient devenus nos camarades ? on me laissa croire, pendant quelque temps, que Bonafous avait emporté ma capote à la flotte anglaise ; mais Talhouët, Lantivy, Kermoisan, les deux du Laurens, la Chevière et autres jeunes gens qui avaient profité comme nous du sursis, où étaient-ils ? Lorsque nous prononçons leurs noms aux dames qui nous visitaient, ou elles ne répondaient pas, ou leurs réponses étaient évasives.

» Enfin nous ressentîmes une vive impatience de voir notre sort fixé d'une manière ou d'une autre, et nous prîmes la résolution de mettre fin à cette terrible incertitude de la vie ou de la mort. Nous venions de prendre cette résolution, lorsque nous reçûmes la visite de M^{me} du Couëdic, qui était accompagnée de ses deux filles ; nous lui dîmes, en riant : — Est-ce qu'on nous oublie ? — et nous la priâmes de vouloir bien remettre au général Lemoine la demande que nous fîmes par écrit de passer devant la commission militaire, notre état de santé nous permettant de paraître devant elle. Nous étions tellement déterminés que M^{me} du Couëdic finit par consentir. Le lendemain, elle nous apporta la réponse. — Ils sont donc bien las de vivre ! lui avait dit le général. Eh bien ! Madame, je vais expédier l'ordre ; s'ils croient en Dieu, vous n'avez qu'à dire pour eux un *De profundis*.

» M^{me} du Couëdic ajouta : — Sans doute, vous serez appelés demain devant vos juges. Quoi qu'il arrive, je dois vous prévenir qu'un prêtre sera caché dans la troisième maison après celle où se tient la commission militaire, tenez-vous donc prêts à recevoir l'absolution. — Elle nous dit ensuite quelques mots d'espérance ; mais j'avoue qu'ils sont restés moins gravés que les autres dans ma mémoire.

» Nous fûmes, en effet, appelés le lendemain à la commission militaire. Notre bon docteur nous avait dit plusieurs fois qu'il fallait cependant bien aider un peu les juges à éluder le texte de la loi, et il nous avait apporté de vieilles gazettes, afin que nous pussions y puiser des faits, des noms, des dates,

de manière à composer chacun une histoire vraisemblable ¹. Les réponses de d'Hillerin furent les seules qui satisfirent la commission ; car il fut le seul qu'ils mirent en liberté. Quant à nous, nous fûmes reconduits en prison, non dans celle où nous avions passé des jours paisibles, mais à la tour (de Clisson ou des *Folles*), où les jeunes gens qui avaient péri nous avaient précédés.

• En entrant dans la geôle, nous entendîmes la fille du concierge s'écrier, en pleurant : — Oh ! mon Dieu ! je croyais que c'était fini ! en voilà encore d'autres ² ! — Nous la questionnâmes : — Ne le savez-vous donc pas ? nous dit-elle, à cinq heures on viendra vous chercher pour vous fusiller. — Il était plus d'une heure ; nous n'en avions donc pas quatre à vivre. Nos bienfaitrices arrivèrent alors, nous apportant à dîner. Elles étaient accompagnées d'un homme du peuple qui portait des pommes dans un panier ; nous fûmes avertis que c'était un prêtre qui venait nous administrer le sacrement de pénitence, ce qu'il fit pour chacun, en ayant l'air de causer de choses et d'autres, et cela en présence de beaucoup de personnes qui ne s'en doutèrent pas. En s'en allant, il nous laissa des pommes, que nous donnâmes à la fille du géolier.

• Une dame qui nous était inconnue et qui professait une autre opinion que la nôtre, mais bonne et sensible, s'offrit, en ce moment, pour tenter de nous faire évader. Nous lui fîmes remarquer que le temps nous manquait pour une semblable entreprise. Alors il fut convenu que nous demanderions à être entendus de nouveau. Je rédigeai une pétition par laquelle nous réclamions cet acte de justice. M^{me} Paviot se charge de cette pétition³ ; elle va la porter à une de ses amies, femme de l'accusateur public de Brest, laquelle ne perd pas un instant. Elle

¹ Il faut bien dire que ces *histoires* ne trompaient personne et surtout ne trompaient pas les juges ; mais plusieurs d'entre eux ne demandaient que des prétextes pour acquitter.

² Le géolier se nommait *Anezo*.

³ Cette même madame Paviot ne contribua-t-elle pas, par son influence, à obtenir quelques jours d'une certaine liberté pour le jeune Louis de Vélard, pendant la durée du sursis ? Nous serions porté à le croire, car c'était chez elle, maison Bily, sur le quai, qu'il faisait adresser sa correspondance. M^{me} Paviot n'avait que deux filles, qui ne se sont pas mariées. Toute cette famille est éteinte.

trouve les membres de la commission occupés à mettre leurs papiers en ordre, avant de se séparer. On ne veut pas faire droit à sa demande ; elle insiste, parle avec véhémence et finit par obtenir un sursis jusqu'au lendemain matin. Cependant les heures s'écoulaient, et l'ordre de surseoir à notre exécution n'arriva qu'au moment où l'on formait le détachement pour venir nous chercher.

» Nos bienfaitrices firent alors apporter trois matelas qui contenaient chacun un déguisement. La fille du geôlier fut mise dans nos intérêts, et, bien que nous eussions encore à craindre le sergent du poste, qui avait nos noms et nos signalements, nous nous disposions néanmoins à prendre nos nouveaux costumes, lorsque tout à coup nous voyons arriver d'Hillerin. Ce retour comme prisonnier, après avoir été relâché quelques heures auparavant, nous affecta autant qu'il nous surprit. Voici ce qui était arrivé : en examinant la procédure pour voir sur quoi pouvaient porter nos réclamations, les membres de la commission découvrirent un ancien interrogatoire de *M. d'Hillerin, noble du Bas-Poitou*, qui leur parut très-peu favorable, et aussitôt fut donné l'ordre de l'arrêter. N'ayant pas un quatrième déguisement à offrir au nouveau-venu, il fut résolu que nous n'entreprendrions rien avant de nous l'être procuré, voulant mourir ou nous sauver ensemble. On nous fit espérer un quatrième matelas aussi bien garni que les autres pour le lendemain matin, de bonne heure, et nous attendîmes.

» Nous dormîmes peu la nuit, et, appuyé sur une espèce de balcon en pierre, j'aperçus les premières teintes de l'aurore. Les inspirations du moment ne pouvaient être que bien tristes. Je chantai la romance de Raoul, sire de Coucy :

Une lumière vive et pure
Va de la nuit chasser l'horreur....

Nous hâtons, de tous nos vœux, on le pense bien, l'arrivée du jour, espérant voir arriver aussi le matelas ; mais le soleil n'était pas encore levé que nous fûmes mandés devant nos juges.

Hélas ! on fit alors ce qu'avait fait l'officier républicain, notre camarade de prison : on condamna et on acquitta alternativement. Conduits, après l'audience, dans une pièce voisine, d'Hillierin et moi fûmes prévenus qu'on allait expédier notre mise en liberté. — Et du Buat ? et d'Antraize ? demandâmes-nous vivement. — On les mène en ce moment à la mort, nous fut-il répondu ; nous vous avons fait venir ici pour vous épargner de pénibles adieux. — Peu touché de cette délicatesse que j'ai appréciée depuis, je répondis avec indignation : — Ils ne sont pas plus coupables que nous ! — Malheur à qui s'accuse lui-même ! répondit le président. — Mais un officier lui prit le bras et l'emmena en disant : — C'est fini ¹.

• On nous remit un extrait de notre jugement, avec injonction de nous rendre à l'état-major du général Lemoine pour y recevoir des ordres. A peine sortis, nous rencontrâmes dans la rue une de nos bienfaitrices, qui nous emmena chez elle, où nous payâmes un bien juste tribut de regrets à nos deux infortunés camarades ; puis, après avoir versé des larmes amères, nous nous présentâmes au bureau de l'état-major. Là, il nous fut prescrit de nous faire inscrire chez le citoyen Le Page. Ce Le Page était un des sergents d'Hervilly, qui nous avaient trahis en livrant le fort Penthievre.

• Avant de nous rendre chez ce misérable, nous allâmes rendre visite à notre bon docteur. Nous le trouvâmes dans son lit, fort malade du typhus, qu'il avait gagné en soignant les prisonniers de l'enclos des Ursulines. Je crains bien qu'il n'y ait succombé. Il eut encore la force de nous témoigner le plaisir

¹ François du Buat, dont parle M. de Noyelle, servait dans le régiment de Périgord. Il était de Condé en Flandre, où sa famille existe encore. Elle n'a, croyons-nous, aucun rapport avec les du Buat du Maine.

Jean-Baptiste-François-Marie Pallet d'Antraize, né le 10 septembre 1770, ancien élève de l'École militaire, servait comme chasseur noble dans la légion de Damas. Sa famille était de Saint-Jean-d'Angély, où habite la dernière héritière de son nom, M^{me} Griffon de Pleineville, née Marie-Sylvie Pallet. Le condamné de Quiberon était fils de Jean-Alexis Pallet, seigneur de Blanzay et d'Antraize, et de Marie-Jeanne Nioche de la Brosse de Tournay. (Comte de Bremond d'Ars).

qu'il avait de nous voir. Nous lui dîmes que nous allions chez Le Page. — C'est pour vous incorporer qu'on vous y envoie, dit-il, et appelant un jeune homme, il lui dicta un certificat de convalescence, dans lequel il estimait qu'il nous faudrait quinze jours de repos pour nous remettre entièrement. Munis de cette pièce, nous nous rendîmes chez le traître, qui nous dit de nous présenter chez lui le lendemain matin, à 6 heures, et le soir, à 7 heures.

» Le lendemain et le jour suivant, nous allâmes voir notre cher malade et nous le trouvâmes plus mal. Quant à Le Page, il nous accueillait fort bien; mais nous ne nous attendions guère à la proposition qu'il nous fit. — En vérité, nous dit-il, vous avez bien l'air d'être des émigrés; c'est à s'y méprendre. Faites-vous passer pour tels, et, s'il y en a de cachés, ils chercheront à vous voir. Vous me ferez alors savoir où ils sont. Voyez les royalistes, voyez les *chouanes*; elles vous proposeront de vous faire passer à l'escadre anglaise comme elles ont fait pour tous les émigrés qui ont su tromper la commission militaire et qui, à peine libres, ont été embarqués. Or, je voudrais faire punir ces femmes. Vous me désigneriez celles qui vous feraient des propositions de ce genre.

» On croira peut-être que cette ouverture me révolta et que je la repoussai avec indignation. Eh bien! ce serait une erreur. Je répondis: — Très-volontiers, mais vous me répondez des conséquences. — Quelles conséquences? fit Le Page. — Celles-ci, qu'en fréquentant les royalistes nous serons dénoncés au général Lemoine et que nous deviendrons tout au moins suspects. Heureusement vous serez là, ajoutai-je en riant. Mais encore nous faudrait-il savoir les noms des personnes sur lesquelles pèsent vos soupçons. Donnez-nous-en la liste. — Il me la promit; ce qu'il fit, en effet, le soir même. — Très-bien, dis-je alors, et maintenant comptez sur nous.

» En effet, nous allâmes de porte en porte, mais pour prévenir d'être prudent, d'être circonspect. — D'autres, disions-nous,

pourraient jouer le rôle qu'on nous a proposé et le jouer sérieusement. On ne cherche qu'à vous compromettre.

» Cette tournée imprévue nous procura le moyen d'avoir une pièce qui nous faisait grandement défaut. On ne délivrait de passeport à la mairie que sur un ordre du général Lemoine, lequel en avait toujours dans ses bureaux de signés en blanc. Une dame, qui connaissait un employé de l'état-major, nous en procura un, où nous n'eûmes que nos noms à mettre. Ainsi pourvus, nous nous présentâmes hardiment à la municipalité. On nous expédia immédiatement nos passeports et, la nuit même, nous partîmes pour Nantes.

» L'une des premières personnes que nous rencontrâmes dans cette ville, à la porte du Café de la Comédie, fut le jeune officier républicain qui avait partagé notre prison. — Bonjour, camarades, nous dit-il, et, tout bas : — Etes-vous ici de bon aloi ? En tout cas, je suis enchanté de vous voir. Ne craignez rien. Je suis étourdi, mais je sais me taire. Cependant il faut que vous acceptiez un verre de punch. — Dans la conversation, il s'apitoya sur le sort de nos malheureux camarades.

» De Nantes, nous partîmes en bateau pour les Ponts-de-Cé. Arrivés devant Thouaré, nous chavirâmes, ce qui nous obligea de continuer notre voyage à pied. Enfin, nous fûmes bientôt sur la terre classique du royalisme, et d'Hillerin trouva le quartier-général de l'armée du Centre, les Sapinaud, les Béjarry, au Boitissandeau, qui était le château même de ses pères. »

Mais, s'il trouva la maison pleine de royalistes et d'amis, elle dut lui paraître néanmoins bien vide ; car il n'y retrouva ni sa vieille aïeule, ni ses trois tantes, que l'armée républicaine avait massacrées, quelque temps auparavant, dans la cour même du château.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de M. de Noyelle, dont la lecture ne m'a pas moins captivé que je ne l'avais été en l'entendant de sa bouche, il y a trente-cinq ans. On a certainement admiré ces trois jeunes proscrits refusant de se sauver, tant

qu'un quatrième n'aura pas, lui aussi, le moyen de le faire. Eh bien ! ce fait ne fut pas isolé , et je puis citer un trait du même genre de la part de deux Nantais, MM. Panou de Faymoreau. Ces deux jeunes gens, âgés, l'un de vingt et un ans, l'autre de dix-neuf, servaient dans le régiment d'Hervilly et furent du nombre des prisonniers du 21 juillet. La légion Nantaise se trouvait alors à Quiberon parmi les troupes de Hoche, et beaucoup de ses membres, MM. Barnevel, entre autres, quartier-maître ¹, Meuret, sergent ², Cambronne, capitaine, depuis général, ne cherchaient que les occasions d'être utiles. L'un des officiers de cette légion, qu'on nous a dit être Cambronne, entendant prononcer le nom de Faymoreau, qui rappelait une famille très-connue à Nantes par elle-même et par son alliance avec les Deurbroucq, se procura un déguisement et le porta aux prisonniers. — Mais nous sommes deux, répondit celui auquel il s'adressa, et nous ne nous séparerons point. — L'officier promit alors un second déguisement ; mais, avant que la promesse pût être tenue, les deux frères avaient été transférés d'Auray à Vannes.

Je ne puis enfin oublier un fait dont l'honneur revient, pour ainsi dire, à tous. Pendant les jours d'angoisse qui précédèrent leur mort, les émigrés emprisonnés à Auray avaient remarqué, dans les combles, la cloison d'une lucarne derrière laquelle une personne pouvait se cacher à grand'peine. Ils étaient sûrs d'ailleurs de la discrétion du geôlier. Suivant une version, ils tirèrent au sort, qui désigna M. Billouart de Kerlrec, mais celui-ci ne voulut pas accepter et céda son droit à M. de Villeneuve de la Roche-Barnaud, dont la position, disait-il, méritait plus d'intérêt que la sienne³. Suivant une autre version, qui est évidemment la vraie, on ne tira point au sort ; les prisonniers, au nombre des-

¹ Mort à Nantes, en 1833, caissier dans une maison de commerce.

² Auteur des *Annales de Nantes*.

³ Joseph Billouard de Kerlrec, lieutenant de vaisseau, était fils de Léon-Claude, ancien mousquetaire, et de Marie-Anne Le Pappé de Trevern ; il avait un frère cadet qui, en 1794, avait été tué à Newport, et une sœur, M^{lle} du Plessis-Pariseau.

quels était M. de Kerlrec, s'y refusèrent tous, et choisirent spontanément M. de Villeneuve, quoiqu'il fût un des plus jeunes. « Vos deux frères ont péri dans l'expédition, lui dirent-ils, vos parents ne doivent pas rester sans consolation; c'est vous qui vous sauverez. » Et M. de Villeneuve fut sauvé.

Si cette abnégation pour des camarades est digne d'éloge, que dirons-nous de cette autre abnégation qui ne recule pas au prix de la vie devant la vérité, lors même que le mensonge en vous sauvant ne compromet personne. J'ai déjà fait allusion à la réponse du jeune de Penvern à l'un des commissaires, qui lui disait : — Vous êtes bien jeune; vous n'aviez pas seize ans quand vous avez émigré. — (Un sursis, nous nous le rappelons, était accordé aux jeunes gens de cette catégorie.) — Pardon, Monsieur, répondit Penvern, je comprends votre intention, mais je ne puis acheter ma vie par un mensonge. — Et il ne fut pas le seul à faire une réponse aussi héroïque. Le Ny de Coatudavel poussa lui aussi, dit-on, la franchise jusqu'à la mort. L'un des jeunes Le Vaillant, l'un des jeunes de La Seinie et le jeune Salve de Ville-dieu, à qui l'on voulait faire dire qu'ils n'avaient émigré que par contrainte, protestèrent énergiquement ¹. De Lâge de Volude, ayant demandé à son oncle, le marquis de Kergariou-Loctmaria, si un léger mensonge pouvait entrer en comparaison avec la vie : — *Potius mori quam fœdari*, avait répondu le vieux Breton ².

Et de Lâge et son oncle marchèrent au supplice : de Lâge, le

¹ Depuis ce temps, la famille de Salve a pris pour devise : *Mendaciis salvus esse nolo*.

² *Théobald-René*, c^{te} de Kergariou-Loctmaria, né le 17 septembre 1739, était capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. Il avait reçu, dans trois combats et notamment dans celui de la *Sybille* contre la *Magicienne*, d'effroyables blessures.

De Lâge de Volude, son neveu, était chevalier de Malte. Il appartenait, par sa famille paternelle, à la Saintonge, mais tenait à la Bretagne par sa mère, *Mario-Jeanne-Claudine* de Kergariou. Son père, *François-Paul*, marquis de Lâge de Volude, habitait les environs de Jonzac. Le jeune vicomte de Volude avait publié en Angleterre plusieurs opuscules et travaillé, avec son camarade Emmanuel de Las Cases, à l'*Atlas de Lesage*. Les deux premières cartes sont de lui. (*Renseignement dû à l'obligeance de M. le comte de Bremond d'Arx*).

30 juillet, à Quiberon ; son oncle, le 2 août, à Vannes. Le comte de Kergariou voulut y aller nu-pieds pour mieux imiter l'humilité et les souffrances de Jésus-Christ ; Thépault du Breignou, un autre sexagénaire, encourageait et fortifiait dans ce triste voyage ses compagnons d'infortune ¹. Les anciens de Vannes, de Quiberon et d'Auray ont longtemps gardé le poignant souvenir de ces longues files de condamnés marchant à la mort. Aucun d'eux ne faiblissait pendant le long trajet qu'on leur faisait souvent parcourir ; chez aucun on ne remarquait ni abattement, ni bravade. Les uns priaient ; quelques autres chantaient des cantiques. Parmi ces intrépides chanteurs, on cite Florimond Periou, le brave officier chouan qui tomba sous les balles en criant, comme bien d'autres : *Vive la Religion ! Vive le Roi !* ².

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(*La suite à la livraison de janvier.*)

¹ *Hervé-Jean-Goueznou* Thépault, comte du Breignou, ancien mousquetaire, né le 5 janvier 1745, servait comme lieutenant dans *Hector*. Il était fils de *Joseph-Yves*, et de *Marie-Anne-Jeanne* de Talhouët-Brignac, et avait épousé, le 6 mars 1775, *Henriette-Clotilde* Baude de Saint-Père.

² *Florimond-Marie* Periou, fils de maître *Pierre-Joseph* Periou, notaire et procureur de la baronnie de Rostrenen, sénéchal de Plouguernevel, et de *Louise* Hervé. Il était né à Rostrenen, le 17 octobre 1761, et avait pris part à toutes les entreprises royalistes, depuis celle du marquis de la Rouërie jusqu'au désastre de 1795.

LA MOUETTE DES GRÈVES

NOUVELLE BRETONNE

I. — Port-Ivy.

Les voyageurs qui visitent la presqu'île de Quiberon dans tous ses détails, admirent les grèves de la *mer Sauvage*, depuis Port-Maria jusqu'au fort Penthièvre, à l'occident de la côte ; les dentelures innombrables de la falaise, les cavernes profondes, si curieuses à explorer, les promontoires élevés, les immenses blocs de rochers gris, rongés par les houles d'une mer furieuse ou brisés par la foudre ; puis les écueils dangereux, à fleur d'eau, les noirs récifs, tout couverts de goémon, d'algues verdâtres, de moules bleues, de palourdes et de coquillages sans nombre, incrustés dans la pierre.

Je ne veux point parler ici des souvenirs, navrants pour des cœurs bretons, pour des cœurs français, qui se rattachent à cette terre de deuil. Peut-être mon récit sera-t-il assez triste par lui-même. Eh ! pourrait-on parler de joie, sur cette falaise que le martyr a consacrée ? Non, sans doute ; pourtant, dans ce drame sanglant et à jamais lamentable, c'est la gloire et la grandeur des victimes qui survivent !

Il n'est rien de plus émouvant, de plus lugubre, de plus majestueux à la fois, que les grottes de la mer Sauvage ; nous y reviendrons souvent dans le cours de ce récit. Veuillez donc, touriste aventureux, ou lecteur ami de la nature, partir avec nous du fort Penthièvre, en remontant au sud. D'abord, une

belle et longue grève étale sous vos pas son doux et mouvant tapis. Vous passez ensuite au village de Port-Ivy, où quelques bateaux pêcheurs, inclinés sur le sable, attendent le flot pour gagner la haute mer.

Un peu plus loin, au sud-ouest, c'est la pointe de *Bec-en-Aud*, promontoire étroit, qui s'avance à plus de deux cents mètres dans la mer, percé de plusieurs grottes et dont quelques-unes se rejoignent sous la falaise, et forment de vastes souterrains où l'on ne pénètre pas sans danger. Au-dessus de la pointe, on remarque un tumulus celtique fort élevé, composé de galets, de terre et de débris de roches amoncelés.

Nous signalerons encore, tout auprès de Port-Ivy, des restes de murailles minées par les flots, ruines évidentes de quelque résidence importante, ou, selon les gens du pays, d'un monastère antique.

Nous mentionnerons aussi, dans ces courtes notes préliminaires, le Port-Blanc, grève sablonneuse, semée de récifs menaçants, où les vagues déferlent en écumant à grand bruit, même par le beau temps, pour peu qu'il vente de l'ouest. La tempête y jette fréquemment des chaloupes désemparées, et des débris de vaisseaux naufragés. On lui a donné le nom de Port-Blanc, à cause du tapis d'écume que les lames y déploient sans cesse. A gauche du Port-Blanc, ou *Porz-Gwen* en langue bretonne, on voit une arcade naturelle, pareille aux ruines d'un portique grandiose. Ces immenses rochers, couchés sur le sable, et que les flots viennent battre deux fois par jour, ressemblent (si j'ose faire une telle comparaison) aux fûts renversés d'une colonnade jadis élevée par des Titans.

Plus loin encore, au sud, on rencontre de nouvelles grottes creusées sous les falaises. Puis la sinistre baie du Monte-Christo, ainsi nommée depuis le naufrage d'un beau trois-mâts qui portait ce nom romantique.

Mais revenons au village de Port-Ivy. C'est là que sur la côte même, à cinquante pas du fond de l'anse, on remarquait

autrefois une petite maison couverte en chaume, sans étage, sans plancher, sans jardin, et pourtant riante avec sa petite cour qu'ombrageait un beau figuier, le seul arbre qui prospère sous ce climat. Des filets, souvent étendus contre la façade de la maison, et sur le muret de la cour, séchaient au soleil, tandis qu'un matelot en réparait les mailles rompues. Aux angles des murs, des avirons, des mâts, des débris d'embarcations, des caisses, des casiers à homards, et tous les accessoires de l'état de marin-pêcheur, attestaient l'unique profession des habitants de la cabane. Tout auprès, de l'autre côté d'un courtil, on voyait encore les ruines d'une pauvre maisonnette.

Aujourd'hui, ces vieilles cases ont disparu, comme disparaissent tant de vieilles et intéressantes choses. Elles ont été remplacées, depuis peu, par les bâtiments tristes et monotones d'une confiserie de sardines.

Chaque année, lorsque je me rendais au fort Penthièvre ou à Quiberon, j'aimais à visiter ces lieux. Je ne manquais jamais d'aller à Port-Ivy, ni d'entrer dans la chapelle Sainte-Anne, bâtie à peu de distance de la côte, où je priais, au bruit du vent de mer dans la tour. J'avais plusieurs fois remarqué, assise sur un banc de pierre, sous le figuier, devant la maison dont j'ai parlé, une vieille femme aveugle, à l'air digne et vénérable ; et chaque fois je formais le projet de l'interroger sur les événements de sa vie, dont quelques mots, appris çà et là, m'avaient vivement intéressé. Mais il me semblait si cruel de rouvrir tant de blessures, de rappeler les larmes sous ces paupières fermées, que j'hésitais toujours à exécuter mon projet.

Un soir enfin, — c'était je crois en septembre 185. — je passais, selon ma coutume, sur la grève, en face de la maison de l'aveugle. Elle était assise sur le banc. Les rayons du soleil couchant, pénétrant sous le figuier, éclairaient son paisible visage. Elle priait à voix basse, en faisant glisser entre ses doigts les grains de son chapelet. Je m'accoudai sur le petit mur, afin de la mieux considérer. Comment devina-t-elle ma

présence ? je ne puis l'expliquer que par la subtilité des autres sens d'un aveugle. Quoi qu'il en soit, la vieille femme s'aperçut qu'un étranger l'observait en silence, et me dit : — Je ne sais qui est là, mais la présence d'un chrétien ne gêne point ma prière.

— Je ne veux pas vous importuner, lui répondis-je en breton, afin de gagner sa confiance ; je suis étranger à la presque île, il est vrai ; mais j'aime tant à voir la mer de cet endroit, que j'y viens assez souvent.

— Ah ! vous aimez la mer ! alors vous devez avoir un cœur compatissant, Monsieur, et je devine à votre ton que vous êtes de la ville, quoique vous ne dédaigniez pas la langue du pays.

— Je ne dédaigne pas assurément l'idiome paternel ; je l'aime au contraire, comme j'aime tout ce qui est breton, pieux et ancien.

— Bien, bien, Monsieur, reprit l'aveugle ; que cela cause de joie d'entendre parler de la sorte, quand aujourd'hui tant de gens, tant de marins même qui ont si grand besoin de la protection du Tout-Puissant, ne se souviennent plus de sa bonté infinie !

Nous causâmes ainsi quelque temps. Je réussis à captiver de plus en plus la confiance de cette excellente femme. J'appris qu'elle jouissait d'une modique pension, en qualité de veuve d'un capitaine naufragé, et qu'une bonne fille du village venait la servir tous les jours. Enfin, après deux ou trois séances, je crus pouvoir l'interroger sur ce qui la touchait spécialement, elle et ceux qu'elle avait perdus. Je vais donc essayer de fondre en un seul les divers récits qu'elle me fit à plusieurs reprises, en lui laissant toujours la parole ; et si je ne puis conserver sa manière de dire, vraie, pieuse et touchante, du moins je serai l'historien fidèle de deux pauvres familles inconnues.

II. — Yvonne, Charlotte et Pierre-Marie.

J'eus le malheur, me dit-elle, de perdre mon mari, Yves Roze, en novembre 183.. Je le pleurai amèrement ; je le pleure encore... mes paupières s'affaiblirent, se voilèrent et je devins aveugle. Pourtant le ciel me laissait une grande consolation, dans la tendre affection de la meilleure des filles : mon Yvonne, âgée de dix-huit ans, frêle enfant de la grève, pâle, délicate, aux yeux bleus, au sourire triste et doux ; plus intéressante que jolie, mais si bonne, si pieuse, si aimante !... Après la mort de son père (il a fait naufrage, corps et biens, en revenant d'Espagne, sur des récifs au sud-ouest de Belle-Ile), elle passait plus de la moitié de ses journées à se promener au bord de la grève, les yeux fixés sur la mer : on eût dit qu'elle attendait toujours son père. Cela faisait mal !

Nous n'habitons pas alors cette maison. Nous demeurions tout auprès, derrière le courtil, dans une petite case, assez minable, aujourd'hui en ruines et abandonnée. Mais nous devions la quitter au retour de mon mari. Le naufrage nous obligea d'y rester. Ah ! que cela nous importait peu, dans notre malheur !

On traversait le courtil pour venir ici. C'était alors la demeure d'un ancien ami de mon mari, de Jacques Kerméran, un vaillant marin, capitaine au grand cabotage, assez aisé, charitable dans le fond, mais d'un air brusque et souvent emporté. Jacques, sans être un impie déclaré, ne pratiquait point sa religion. Il était veuf aussi, et n'avait qu'une fille, nommée Charlotte, du même âge à peu près qu'Yvonne, et un fils adoptif, Pierre-Marie, ayant à peine deux ou trois ans de plus.

Je ne vous parlerai point de la naissance de Pierre-Marie, ni des malheurs de la pauvre mère, cousine éloignée de Jacques Kerméran. Pierre-Marie était d'un naturel admirable : serviable et bon pour tout le monde ; toujours soumis, sans murmures, aux ordres souvent contradictoires du marin

qui avait bien voulu remplacer son père. La reconnaissance, chez ce jeune homme, était le mobile de toutes ses actions. Kerméran lui eût dit d'aller se jeter dans la mer, du haut de la plus grande roche qui domine la falaise, il y serait allé, tête baissée. Du reste, il aimait tous ceux qui avaient entouré son enfance : Yvonne et Charlotte lui étaient bien chères assurément. Lorsqu'Yvonne semblait plus triste, il souffrait de sa tristesse ; il essayait de l'égayer par sa douce gaieté. En outre, par caractère, par nature et même par conformation physique, Pierre-Marie, sauf de légères différences, était le *pendant* d'Yvonne : plein de douceur comme Yvonne, pensif comme elle, quoique moins porté à la mélancolie ; patient, mais plus actif que ma fille, il avait aussi les mêmes goûts de solitude. Par malheur, il était indécis, flottant, irrésolu, voulant parfois concilier deux partis inconciliables. Enfin, comme ma fille, Pierre était assez délicat, quoique fort agile ; d'une taille moyenne, blond avec des yeux couleur de la mer ; d'une figure expressive et agréable, malgré une cicatrice à la lèvre supérieure, résultant d'une chute faite à bord dans son enfance.

Charlotte était assurément la plus belle créature de cette presqu'île, où vous avez pu remarquer tant de jolies filles, vêtues à la mode des îles, moitié demoiselles, moitié paysannes, avec leurs coiffes blanches et leurs longues robes de dames en deuil. Telle était aussi Charlotte : grande, bien faite, de beaux yeux noirs, une bouche mignonne, une jolie taille ; et puis de l'esprit comme un ange ; vive comme la poudre, il est vrai, mais un cœur d'or, dévoué jusqu'au sacrifice.

Ma fille et elle, toujours inséparables, étaient plus que deux amies : c'étaient deux sœurs étroitement unies, surtout jusqu'à l'âge de seize ans : mêmes toilettes, simples, modestes, selon la mode dont je vous ai parlé ; mêmes affections, mêmes promenades, mêmes occupations. Seulement Yvonne avait, comme je vous l'ai dit, une propension à la mélancolie que ne partageait pas Charlotte.

Pendant bien des années, le capitaine Kerméran considéra

Pierre-Marie comme son fils, et lui en donna le nom. Kerméran n'étant établi à Port-Ivy que depuis neuf à dix ans, on ignorait dans le pays l'histoire de Pierre-Marie, et Pierre-Marie l'ignorait lui-même tout à fait, autant que je puis le croire. Charlotte, à l'époque de l'entrée de cet orphelin dans la maison de son père, était trop petite pour en avoir gardé le moindre souvenir.

Ce fut une bien grave imprudence, de la part du capitaine, de tenir ces circonstances si longtemps cachées. Il nous les révéla tout à coup, sans explications, peu de mois après la mort de mon mari. C'est pourquoi jusqu'à cette époque de cruelle mémoire, Yvonne et Pierre-Marie, unis par une affection d'enfance, sans que nous en eussions jamais dit un seul mot, mais n'ayant d'ailleurs pu fermer l'oreille aux vagues propos des gens du village, qui se plaisaient à les flancer, Yvonne et Pierre-Marie ne pouvaient se défendre de songer naturellement que l'avenir leur réservait une existence commune.

Bien douce rêverie, je crois pouvoir le dire, pour ma fille !.. pensée incertaine, quoique non sans quelque charme alors pour le jeune matelot ; pensée indécise, au reste, comme toutes celles de ce pauvre garçon, pourtant si dévoué !

Je ne puis vous faire le tableau des émotions qui agitèrent nos trois enfants, le jour où le capitaine nous révéla, avec sa brusquerie ordinaire, que Pierre-Marie n'était pas son fils. Il eut beau dire, dans son langage de bord, que s'il ne le nommait plus *son fils*, il l'appellerait *son matelot*, ce qui pour lui semblait être tout autant, nos impressions n'en furent ni moins vives, ni moins sérieuses. Comment sonder la profondeur des affections humaines ? Comment suivre le courant qui les emporte, les trouble ou les brise ? Dieu seul sut ce qui se passa au fond de ces jeunes cœurs, innocents, si éloignés du mal, si unis entre eux.

Pierre-Marie versa des larmes abondantes, à la nouvelle qui le privait d'un père, souvent dur et sévère, il est vrai, mais

toujours respecté, et qui le privait aussi d'une sœur qu'il aimait tant. Comment se relever de ce double malheur ? Le voilà seul et orphelin sur la terre ; errant sur la plage, et les yeux égarés au lointain de la mer, il semblait, ainsi que ma fille, demander aux flots de l'Océan le père qu'il avait perdu.

Cependant il continua d'habiter, dans la maison de Kerméran, un petit cabinet ménagé dans un appentis où l'on ramassait les avirons, les voiles de rechange et divers agrès servant aux embarcations du capitaine.

Yvonne, je vous l'ai dit, se plaisait étrangement à s'aventurer, depuis le naufrage de mon mari, sur les grèves les plus écartées. Je la laissai faire. Au surplus, ses promenades n'étaient pas tout à fait inutiles : elle en rapportait des moules, des palourdes, des crevettes, des cancre, des bigorneaux ; mais souvent, lorsque l'accès de mélancolie était plus fort, n'ayant point de cœur à la pêche, elle pleurait, elle priait pieusement, puis elle courait au-devant des flots sur le sable. Elle avait l'air, en vérité, de voler comme les oiseaux de mer. C'est pour cela qu'on l'avait surnommée *la petite mouette de la grève*. Souvent aussi elle accourait au village pour signaler des navires attendus ou en danger, des chaloupes exposées sous un coup de vent, et rendait de la sorte des services précieux sur les côtes. Charlotte l'accompagnait quelquefois encore à cette époque, et se trouvait heureuse, quand elle pouvait partager ses courses, ses rêveries, ses prières. Mais depuis la révélation du capitaine, la mélancolie d'Yvonne s'accrut tout d'un coup. Elle devint plus seule, plus sauvage ; ne permettant plus guère à Charlotte de la suivre ; évitant Pierre-Marie et gardant le silence avec lui.

Un soir pourtant, Pierre-Marie et Yvonne se rencontrèrent sur la grève, auprès des ruines du monastère que l'on peut voir d'ici. Yvonne parut vouloir s'éloigner au premier abord.

— J'ai tout perdu, lui dit le matelot en la retenant par l'inflexion suppliante de sa voix ; j'ai perdu mon père et ma sœur... Tout m'abandonne !

— Tout, pauvre Pierre ! murmura Yvonne. Est-il possible ? Que cela est triste et combien tu es injuste !

— Que veux-tu dire ? reprit le matelot ; explique-toi.

Ma fille ne put répondre que par ses soupirs et se mit à pleurer à chaudes larmes : son ami fut touché de sa douleur et lui parla avec sa tendresse accoutumée, lui disant de lui confier ses peines si elle en avait de nouvelles.

— Mes peines, répondit mon enfant, je ne crois pas en avoir, et pourtant j'ai besoin de pleurer. Mais toi, Pierre-Marie, comment peux-tu dire que tu as tout perdu ? Voilà une parole dure, s'il faut parler avec franchise. Eh ! ne suis-je donc plus rien pour toi ? Notre ancienne amitié s'est-elle évanouie tout d'un coup ?...

— Notre amitié ! dit le jeune marin, devenu plus songeur à mesure qu'Yvonne lui ouvrait les replis de son cœur ; notre amitié !... ah ! rien n'est changé pour vous autres ; mais pour moi ? Pierre, l'orphelin, l'inconnu, sans nom, sans famille, est-il le même que le fils aîné du capitaine Kerméran ?

Et à ces mots, il ne put dissimuler les marques de la plus vive émotion. Il se mit à marcher à grands pas au milieu des rochers et des ruines. Yvonne eut compassion de lui ; et, cette fois du moins, ce fut-elle qui voulut remplir le rôle de consolatrice.

— En vérité, Pierre, lui dit-elle, je ne puis comprendre tes paroles. Elles ressemblent à d'amers reproches. Tu oublies que personne chez nous, ni ma mère, ni Charlotte, ni moi, je pense, ne t'avons donné le moindre sujet de te désoler ainsi, depuis ces fatales nouvelles, auxquelles il ne faut plus songer... si ce n'est que...

— Que dis-tu, Yvonne ? achève.

— Eh bien ! continua ma pauvre enfant, à mon avis Pierre-Marie, l'orphelin, nous est plus cher que l'autre...

— Merci ! s'écria le matelot : tu es la meilleure des créatures, Yvonne ; mais moi, mon Dieu, je ne suis pas, je ne serai jamais digne de toi !...

Restée seule, Yvonne toute tremblante, ressentit comme un froid mortel ; puis elle répétait tristement les derniers mots que Pierre-Marie avait prononcés, en essayant de les interpréter.

J'ai appris tout cela depuis, au moyen des confidences de ma pauvre enfant, et surtout par les entretiens si précis de Charlotte.

III. — Confidences.

Trois années se passèrent ainsi sans amener de changements notables dans notre existence ou dans les relations de nos enfants ; mais seulement les sentiments nouveaux dont je vous ai indiqué le germe, ne firent que prendre de la force, sans jamais éclater pourtant ni se montrer d'une manière bien définie, même pour des yeux clairvoyants. C'était d'instinct que moi, la mère aveugle, je les soupçonnais, dans l'esprit de ma fille d'abord, et chez les autres ensuite.

Pierre-Marie continuait à naviguer avec Kerméran. Leurs voyages étaient plus longs et plus fréquents que par le passé, et les marins restaient à peine à terre deux ou trois mois chaque année. L'amitié de nos deux jeunes filles, sans avoir rien souffert au fond, par suite de la tristesse croissante d'Yvonne, paraissait toutefois changer un peu de caractère. Je crus même m'apercevoir un jour que l'humeur de Charlotte, ordinairement si égale, subissait quelques modifications, d'abord imperceptibles, puis plus sensibles ensuite pour moi.

Ce ne fut là le résultat ni d'un jour, ni d'une année. Cela vint par degrés, à l'insu de la pauvre jeune fille, insensiblement, comme les eaux de la mer qui gagnent avec le temps sur certains rivages et y creusent de nouvelles baies.

Charlotte avait toujours été vertueuse et chrétienne fervente ; mais, à cette époque de sa vie, je m'aperçus que sa piété devint plus vive, plus réfléchie. Elle allait souvent à l'église. Elle n'accourait plus chez moi sans motif. Elle y venait fréquemment encore, il est vrai, car son affection pour nous survivait tout

entière dans son excellent cœur ; mais son entrain, ses chants, ses gais propos, disparaissaient peu à peu. Nos trois jeunes gens devinrent donc rêveurs et solitaires. S'ils ne se fuyaient pas, on doit avouer qu'ils ne se recherchaient plus autant. Tout cela m'attristait chaque jour davantage. Et à qui me confier, je vous prie?... Au capitaine?... Je m'adressais parfois ces questions et je ne pouvais me dissimuler que le capitaine, si éloigné de toute idée de ce genre, ne consentirait pas à m'écouter ; qu'au reste, s'il en avait, par extraordinaire, la patience ou la volonté, il ne saurait me comprendre ! Après son livre de bord, Kerméran ne voyait, ne comprenait rien sur la terre. Il aimait sa fille, mais à condition que sa fille ne pût le contrecarrer en rien. Quant à Pierre, ce n'était pour lui qu'un matelot dévoué, indispensable ; c'était comme le mât d'artimon, la quille ou le gouvernail de son brick-goëlette, le *Jacques Taillevent*, où se concentraient toutes ses affections.

Me confier à Pierre-Marie, à sa loyauté ? J'y songeai plusieurs fois, et dans ce but j'essayai de le sonder doucement. Je l'interrogeai vaguement pour m'éclairer au milieu de ces incertitudes, ou pour trouver un guide, un indice dans l'imprévu de ses réponses.

Je ne pus (et ne le voulais même pas) lui arracher d'aveux complets. Mais si je ne lus pas à livre ouvert dans ce pauvre cœur tourmenté par des sentiments contraires, j'y découvris bientôt les effets d'une funeste indécision, augmentée par le désir de tout concilier ; et ses discours peu suivis me le montrèrent flottant, selon son habitude, et ébranlé comme un navire battu par la tempête.

Ah ! qui l'ignore, Monsieur ? Les tempêtes des passions, même les plus sincères, les plus honnêtes, peuvent faire sombrer nos espérances et briser à jamais le vaisseau de notre bonheur !

Pierre-Marie, quoique matelot, ou peut-être, parce qu'étant un bon matelot, il avait plus souvent sillonné la mer que foulé la boue, et que, solitaire par nature, il avait toujours fui la sô-

ciété des autres marins, Pierre-Marie, à vingt-deux ou vingt-trois ans, était, il faut le dire, une rare exception parmi les jeunes gens de son âge : un cœur d'or, une âme simple, un travailleur infatigable, un serviteur soumis. Aussi, combien était douce et pure l'affection qu'il portait à nos deux jeunes filles ! Situation bien singulière, j'en conviens, que celle du pauvre orphelin aux prises avec cette double amitié !

Je me demandais souvent quelle serait enfin l'issue de ces amours d'enfant, que nous avions laissé grandir au milieu de nous, sans songer au danger ; et, lors même que nous y aurions songé, qu'eussions-nous pu faire ? quel remède y apporter ?

Séparer ces jeunes amis ! alarmer leur tendresse !... Était-ce possible dans notre position ? Lequel d'entre eux, d'ailleurs, y eût consenti de plein gré ? Quel coup injuste et incompris pour ces âmes candides !...

Ainsi donc Pierre-Marie luttait sous le poids de ces deux amitiés. En disant qu'il luttait, je lui fais injure. Non, il ne luttait pas, il vivait sous leur empire, sans bien s'en rendre compte ; il les conservait au fond de son cœur ; c'était son bonheur, sa vie. Il n'en souffrait pas précisément ; il n'eût consenti à s'affranchir ni de l'une ni de l'autre, car il voulait les garder intactes à la fois, jusqu'à son dernier soupir. Non, il ne luttait pas, le généreux enfant, car ce sentiment était spontané, irréfléchi, comme soudé à sa poitrine. C'était plus que l'amitié d'un frère pour ses deux sœurs ; plus que l'amour d'un père pour ses enfants, et ce n'était pas la tendresse qui d'ordinaire agite et trouble l'âme même de celui qui sait aimer avec honneur et vertu.

J'avoue qu'il m'est bien difficile d'expliquer l'idée que je me fis alors de la situation de ces cœurs aimants, honnêtes, et pourtant infortunés ; c'est pourquoi j'y reviens encore : — ma fille, inquiète, errante, éprouvant un trouble secret à la vue de Pierre-Marie, de celui qu'elle avait toujours considéré comme devant être le compagnon de toute sa vie ; — Charlotte, la vive Charlotte, devenue pensive, plus pieuse, demandant sans doute

de la résignation à la prière ; méditant déjà un grand sacrifice. ; — puis, Pierre-Marie les chérissant toutes les deux d'une affection égale, ne pouvant les séparer dans son cœur ; et pourtant je crois pouvoir affirmer que, s'il conservait plus de tendresse pour Yvonne, ou plus de sollicitude pour la personne frêle et souffreteuse de *la petite mouette*, il avait cependant (pardonnez-moi de caractériser un sentiment aussi pur), il avait plus d'amour pour Charlotte.

Oui, telle est, aussi fidèlement que j'ai pu vous le tracer, malgré beaucoup d'ombre et d'indécision, le tableau moral de notre vie intérieure. Vous voyez que les souffrances du cœur ne sont pas seulement réservées aux gens dont la fortune et l'étude ont développé l'intelligence : les cœurs bien placés, dans la cabane du pêcheur, comme dans la maison du riche, souffrent presque constamment, d'une manière ou de l'autre. L'égoïsme seul et la dureté peuvent, dit-on, s'affranchir des chagrins ; et pourtant ces défauts sont bien à plaindre ; mais tous ceux qui savent aimer et compatir, éprouvent de nouvelles peines chaque jour, sinon par leur fait, du moins en partageant les malheurs du prochain.

Je vous disais, il n'y a qu'un instant, que Charlotte méditait un grand sacrifice : celui de s'immoler au bonheur de ma fille. Je ne tardai pas à en acquérir la certitude. J'avais également pénétré au fond de l'âme dévouée de la fille du capitaine ; j'y avais lu, non sans douleur, plus de la moitié de ses secrets ; secrets pour les autres, et peut-être pour elle-même, qui n'osait se les avouer d'abord, et qui, après la scène que je vais vous raconter, voulut en repousser à jamais le pénible souvenir.

Un soir, pendant une longue absence de nos marins, j'étais seule à la maison. Je songeais, comme toujours, à nos enfants : mes pensées roulaient sur tout ce que je vous ai confié. Le temps, qui avait été magnifique jusqu'à l'approche de la soirée, se couvrit subitement, et parut présager une mauvaise nuit. Je craignais naturellement que ma chère *Mouette* ne se fût encore envolée sur la grève, et qu'elle ne vît pas venir l'orage à temps

pour l'éviter. Poussée par cette inquiétude, je sortis de ma chambre, et en m'aidant des yeux de mon guide ordinaire (mon bâton), je traversai sans peine le courtil, et je touchai bientôt à l'angle de la maison de Kerméran.

La fenêtre donnant sur le jardinet était ouverte : j'entendis causer dans l'intérieur de la chambre, et je reconnus aussitôt la voix des deux jeunes filles. Elles causaient presque à voix basse ; mais, j'étais si bien au courant de leurs préoccupations, que je ne perdis que peu de mots de leur entretien, je devrais dire plutôt de leurs confidences.

... « Oui, ma sœur, murmurait Yvonne, presque suffoquée par les larmes, je suis malheureuse et je ne puis dire au juste pourquoi. Je pleure souvent au bord de la mer, et ce n'est pas au naufrage de mon père que je pense à présent ; mon cœur est troublé, et ta voix bien-aimée, tes consolantes paroles, l'assurance de ta douce amitié qui m'a toujours fait vivre, tout cela ne suffit plus pour me rendre le calme qui me fuit.

— Dis-moi tout, chère sœur, reprit Charlotte ; ne me cache rien ; voyons : tu as encore quelque chose à me dire.

— Moi, je ne crois pas ; je ne sais...

— Je veux te consoler ; je le ferai sans doute, avec l'aide de Dieu. Mais ouvre-moi ton cœur ; ne crains rien, je puis tout entendre.

— Ah ! si j'osais !... Je crois que cela me consolera...

— Parle, Yvonne, parle, je t'en supplie. Tu vois bien que je suis tranquille, moi ; libre et forte, grâce au ciel ! Tu vois que je suis plus raisonnable que toi. Ne me refuse pas cette preuve de confiance... »

Comment résister à tant de bonté, à tant de douces sollicitations ? Yvonne ne put s'y dérober : elle parla. Elle parla sans fausse gêne, sans réticences, avec abandon, avec des paroles touchantes, qui m'arrachèrent des larmes et firent aussi couler celles de Charlotte. Pauvre Charlotte ! disons mieux, héroïque enfant, capable de trouver des consolations et des encouragements pour une malheureuse amie dont les aveux brisaient à

jamais son dernier espoir d'avenir et de bonheur... du moins, de bonheur selon le monde, car il en est un autre, bien plus pur, que Dieu lui tenait en réserve.

Je ne puis vous rapporter les termes expressifs dans lesquels Yvonne révéla à sa confidente toute l'étendue de son attachement pour le jeune orphelin. Elle fit le récit simple et naïf de ses craintes, de ses doutes, de ses espérances ; après quoi, elle se sentit rassurée aussi complètement qu'il est possible en pareille circonstance. Mais à ce doux retour de la tranquillité succéda tout à coup une sorte de stupéfaction, voisine de l'épouvante, et dont je ne pus moi-même me défendre, en entendant Charlotte répondre, par un suprême effort de l'amitié qui se sacrifie :

— « Comment pouvais-tu, ma sœur, concevoir de pareilles idées ? D'abord, ne te blesse pas de ceci, mon père ne consentirait jamais à me voir épouser... son matelot. C'est une idée de vieux marin ; car Pierre assurément serait digne de la plus riche de ce pays ; mais on ne raisonne pas contre de tels préjugés. Et puis, moi-même, vois-tu, j'ai bien d'autres projets... oui, depuis longtemps, j'ai fixé mon avenir... j'ai choisi mon époux...

— Ciel ! s'écria ma fille ; et tu ne me l'avais pas dit !

— Non, Yvonne, cela est trop sérieux et j'hésite encore... Enfin, il le faut ; je te le confie, mais garde bien mon secret, jusqu'au jour où le Seigneur prendra mon père dans sa miséricorde... C'est un vœu que je fais... que j'ai fait, veux-je dire, pour ramener mon père à Jésus-Christ... Et j'ai confiance qu'il m'exaucera.

— Achève, achève, ô mon Dieu ! dit Yvonne au comble de l'anxiété : Et ce vœu... cet époux, quel est-il ?

— Il n'est pas de ce monde : là haut, dans le ciel ! »

Yvonne serait tombée, je crois, si Charlotte, la courageuse et sainte fille, ne l'eût soutenue dans ses bras.

Il commençait à pleuvoir. Je rentrai sans bruit dans ma cabane, bien vivement impressionnée.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite à la prochaine livraison.)

—
II.

DANIEL HAY DU CHASTELET

ABBÉ DE CHAMBON

(1596-1671)

Les documents contemporains sont à peu près muets sur cet obscur immortel, frère du brillant polémiste, dont nous avons précédemment retracé l'histoire : aussi aurons-nous fort peu de chose à ajouter aux quelques détails que nous avons déjà donnés sur Daniel, à l'occasion de son frère. Nous savons qu'il naquit le 23 octobre 1596, quatre ans après Paul, et que destiné, en qualité de cadet de famille, à l'état ecclésiastique, il obtint de bonne heure de la munificence du duc de la Trémouille, baron de Vitré, l'abbaye de Chambon, dépendant de la vicomté de Thouars, sur les confins du Poitou.

A vingt-cinq ans, il était déjà prieur de Notre-Dame de Vitré, et doyen de l'église collégiale de Laval, où son père était lieutenant civil et criminel ; aimant fort la solitude, il vivait très-retiré près de son père, et quoiqu'il passât à Laval pour controversiste habile et grand mathématicien, sa renommée ne franchissait guère le petit cercle de ses intimes. Lorsque son frère eut fixé sa situation au conseil du roi, près du cardinal de

* Voir la livraison d'octobre, pp. 306-320.

Richelleu, Daniel fit quelques apparitions à Paris, et grâce à Paul entra en relations scientifiques et littéraires avec les principaux personnages de la république des lettres : il travaillait beaucoup et entassait de nombreux manuscrits sur ses deux études favorites, la controverse et les mathématiques ; mais aucun de ses travaux n'avait encore émigré de son cabinet chez le libraire, lorsqu'au mois de février 1635, Paul du Chastelet pria ses confrères de l'Académie naissante de vouloir bien admettre Daniel dans la compagnie : Paul avait déjà rendu d'éminents services aux académiciens ; on comptait sur son appui au palais Cardinal : aucune voix ne s'éleva contre sa proposition et l'abbé de Chambon fut reçu, le 26 février. Il était temps, car l'Académie comptait déjà trente-sept membres, et le nombre fatidique de quarante allait bientôt résonner à l'oreille des nouveaux candidats.

Daniel du Chastelet suivit fort assidûment pendant plusieurs années les travaux des séances académiques. Chapelain, écrivant, le 14 janvier 1639, à son ami Godeau, l'évêque de Grasse, lui racontait ainsi « les exercices de la troupe », terme railleur qui lui était assez familier : « Vous n'en saurez donc autre chose, sinon qu'elle s'assemble chez l'abbé de Châtillon, naguère de Bois-Robert ; que l'abbé de Bourzeys y préside, que l'abbé de Cérisy n'y vient plus parce qu'on n'y harangue plus, et que l'abbé de Chambon n'y vient que pour travailler ses Bretons, à l'ombre de son *Committimus*. »

Qu'était-ce que ce travail sur les Bretons ? Nous n'avons pu le découvrir, car il n'est resté, du moins à notre connaissance, aucune trace des manuscrits de l'abbé. D'un autre côté, la requête des dictionnaires, échappée à la verve jalouse du célèbre Ménage, nous apprend que Daniel du Chastelet fut un des défenseurs des adverbes, proscrits dans la fameuse querelle du *Car* :

Mais, grâce à l'abbé Chambon,
A Sirmond, au Père Bourbon,

Au sieur Godeau le paraphraste,

Ces mots ont été maintenus.

Enfin, la *Rymaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris*, publiée en 1649 par « le Gyrouargue Simpliste », déclare que

.....
 La curiosité de Chambon
 Est un ramas utile et bon.

Ce qui semble indiquer chez l'abbé une passion bibliographique sérieuse ; mais en dehors de ces petits détails nous sommes très-peu éclairé sur sa carrière silencieuse.

Une lettre non datée, de Costar, peut encore nous apprendre en quelle haute estime le défenseur de Voiture tenait les talents modestes du frère de son ancien patron ; mais elle ressemble beaucoup trop aux dédicaces pompeuses de ce temps pour qu'on puisse prendre ces éloges au pied de la lettre. En l'absence d'autres documents plus complets sur notre académicien, nous pensons qu'on nous pardonnera de la citer tout entière :

» *A Monsieur l'abbé de Chambon, official du Mans.*

» Monsieur,

» Il vous a plu autrefois de me promettre beaucoup d'amitié, en considération de M. votre frère qui m'honorait de ses bonnes grâces. Depuis ce temps-là, je ne vous en ay point fait souvenir, et quelque intérêt que j'eusse à ne perdre pas un si grand bien, je n'ay point pris de soin de le conserver, et je m'en suis tenu à votre générosité. Cependant, Monsieur, je suis devenu Provincial, et d'une province où vous tenez un des premiers rangs. Il y a tant d'honneur à estre aimé de vous, et tant de honte à n'en estre pas connu, principalement à un homme qui fait profession des lettres, que je n'ay pu me défendre de dire en beaucoup d'endroits que je ne vous estois pas indifférent. J'apprehende, qu'on ne m'ait crû trop véritable, et que dans

cette opinion, quelques-uns de mes amis ne m'emploient auprès de vous. Ce me seroit une grande douleur si vous les désabusiez, et s'ils reconnoissoient que je m'estois vanté à faux. J'ay donc jugé, Monsieur, que la première recommandation que je me ferois, devoit estre pour moy-même, et qu'il falloit que j'apprisse de vous d'abord comment j'estois en vostre esprit. Il est si beau, qu'il y a peu d'honnestes gens qui ne taschent d'y entrer, et qu'il n'y a point de si petite place qui n'y soit bien disputée. Mandez-moi, s'il vous plaist, Monsieur, celle que vous avez agréable que j'y tienne, et ce que m'a valu la faveur des morts, et le bonheur peut-estre d'estre approuvé de quelque autre personne que vous estimez. La meilleure raison que j'ay de bien espérer, c'est qu'il me semble que je suis le mesme que j'estois quand vous me tesmoignastes la première fois de la bonne volonté, et que vous me fistes la faveur de me recevoir pour vostre très-humble serviteur. . . »

La suscription nous apprend que Daniel du Chastelet avoit ajouté à tous ses titres ecclésiastiques celui d'official du Mans; et l'on sait que cette charge avoit une grande importance, car l'official étoit un juge d'Eglise qui exerçoit la juridiction ordinaire de l'évêque ou de l'archevêque. Il falloit être licencié ou docteur en théologie pour occuper cette fonction; et tous les clercs du diocèse étoient justiciables du tribunal de l'officialité. Quant à l'abbaye de Chambon, c'étoit, dit le *Gallia Christiana*, un monastère du Poitou, voisin de la Scie en Brignon, de l'ordre de Saint-Benoît et placé sous le patronage de la Vierge. Elle avoit été enrichie par les libéralités des vicomtes de Thouars; mais elle étoit si obscure qu'à peine les savants auteurs de cette compilation peuvent en citer quelques abbés. Le seul qu'ils mentionnent avant Daniel du Chastelet est Georges de la Trémouille en 1559; nous ne savons s'il fut le prédécesseur immédiat de l'académicien: dans ce cas, il seroit mort fort vieux, et Daniel auroit été nommé très-jeune abbé du monastère.

L'abbé de Chambon mourut à Laval, le 20 avril 1671; et d'O-

livet, qui donne cette date, rapporte que son neveu, Paul II du Chastelet, l'auteur du traité de l'éducation de M. le Dauphin, devenu héritier de ses manuscrits, n'y connaissant rien, et ne voulant pas qu'un autre les débrouillât, prit le parti de les jeter au feu. C'est ainsi que Daniel du Chastelet est un des rares académiciens dont il ne nous reste absolument rien, pas même une phrase. Son successeur à l'Académie fut Bossuet, qui se borna, dans son discours de réception, à faire un éloge pompeux du grand cardinal et de l'institution académique en général, sans adresser un seul mot de souvenir à son humble prédécesseur. Le directeur Charpentier, qui lui répondit, suivit un si noble exemple.

RENÉ KERVILER.



Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République.

On discute parfois sur les causes qui produisirent la chouannerie en Bretagne. Il ne semble pas difficile de se mettre d'accord, parce que ces causes sont consignées dans l'histoire ou demeurées dans la mémoire des hommes qui prirent part à ces événements, et dont plusieurs vivent encore. Il est toutefois un document qui paraît n'avoir pas été assez remarqué; cela tient sans doute à ce qu'il n'a pas été accompagné du récit de toutes les circonstances locales sous l'impression desquelles il vit le jour.

— Au commencement de mars 1793, les habitants des deux bords de la Vilaine prirent les armes. Le 15 du même mois, au nombre de cinq à six mille, ils tombèrent, vers l'heure de midi, sur la Roche-Bernard. On allait s'entendre, lorsqu'un coup de fusil, parti en l'air, changea brusquement un embrassement de réconciliation, au moins momentanée, en une lutte fratricide. Vingt et quelques hommes restèrent morts sur la place, sans parler des blessés, qui furent nombreux. Les deux premiers administrateurs ne furent pas ensuite épargnés, et pour honorer l'un d'eux, le citoyen Sauveur, la Roche-Bernard reçut bientôt de la République, reconnaissante de son zèle, le nom de Roche-Sauveur. Pendant douze jours, les insurgés demeurèrent dans la ville et les environs. Ils ne partirent que le 27, quand ils apprirent l'arrivée du général Beysser avec des troupes.

Or, pendant cet espace de temps, l'administration républicaine ayant été dissoute, un conseil provisoire de sûreté avait été formé à sa place. On l'avait composé des notables de la ville, et on avait pris de préférence les hommes les plus conciliants et les plus estimables aux yeux des deux partis. — L'administration supérieure du Morbihan, pleine d'inquiétudes en voyant

partout les mêmes soulèvements, voulut d'abord faire au moins semblant de composer, et adressa, à la Roche-Bernard comme ailleurs, une proclamation pour engager à la soumission et à la rentrée dans ses foyers, en promettant le redressement des griefs et en faisant un appel au patriotisme contre l'étranger.

Les membres du Conseil provisoire de sûreté de la Roche-Bernard, s'identifiant avec les gens armés des campagnes, dont ils entendaient les plaintes depuis plusieurs jours, envoyèrent à l'administration du département, par un des leurs qu'ils délèguèrent à cet effet, la lettre et les réclamations suivantes, remarquables à plus d'un titre :

« CITOYENS,

» Nous ne sommes point armés pour nous entre-détruire les uns les autres, mais bien pour résister à l'oppression et pour faire entendre nos justes plaintes qui, quoi que vous en disiez, ont été trop souvent rejetées.

» Aujourd'hui que vous vous dites disposés à les écouter, et même à les faire valoir, nous allons vous les retracer en peu de mots :

» 1^o Ecartez de nous le fléau de la milice et laissez aux campagnes les bras qui leur sont nécessaires.

» Vous nous parlez d'*ennemis qui menacent nos foyers*. C'est là que nous saurons les repousser, s'ils viennent nous attaquer; c'est là que nous saurons défendre contre eux et contre les autres, nos femmes, nos enfants, nos bestiaux, nos récoltes, ou périr avec eux;

» 2^o Rendez à nos vœux les plus ardents nos anciens pasteurs, ceux qui furent, dans tous les temps, nos bienfaiteurs et nos amis, qui, partageant nos peines et nos maux, nous aidaient à les supporter par de pieuses instructions et par leur exemple. Rendez-nous avec eux le libre exercice d'une religion qui fut celle nos pères, et pour le maintien de laquelle nous saurons verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

» 3^o Rendez à nos campagnes ceux de ces dignes pasteurs que vous retenez dans vos murs, et permettez à ceux qui se sont exilés de revenir nous distribuer les consolations dont nous avons

grand besoin. Leur retour ramènera partout la paix, l'union et la concorde.

» Telles sont nos principales demandes; nous y joignons notre vœu pour le rétablissement de la royauté, ne pouvant vivre sous un gouvernement républicain, qui ne présente à nos esprits que des idées de division, de troubles et de guerres.

» Vous nous parlez de *chefs qui nous égarent!* Nous ne connaissons de chef, ni de guide, que l'amour de notre sainte religion, de la justice et d'une véritable liberté; nous sommes tous unis pour la même cause, nous marchons tous au même but, et nous sommes tous animés du même esprit.

» Vous venez d'entendre nos demandes; elles sont trop justes pour que nous puissions jamais nous en départir; accordez-les, et dès ce moment, nous acceptons vos propositions de paix et de fraternité.

» Nous attendons vos avis par le porteur de la présente. Laissez passer librement M. Paturel, dépêché pour Vannes, par les habitants de la Roche-Bernard, pour porter le vœu des habitants des campagnes.

» Fait au Conseil provisoire de sûreté, à la Roche-Bernard, le 27 mars 1793.

» Ont signé : Claret, B. Thomas, Le Clerc, Louis Levêque, Guiraud, Ytrop, Joseph Turbert, François Juvenot, Haumont, Guibert, B. F. A. Thomas, Legavre, Galliot, Jaffre aîné, Jaffre jeune, Paturel, H. Grip, J.-F. Guilloti, Menochu, Antoine Juvenot, Maurice Levêque, Harembert, Cornudet, Pierre Juvenot fils, H. Bouлло. »

Les habitants de la Roche-Bernard n'eurent d'autre réponse aux plaintes des gens armés des campagnes, que celle que leur apporta le général Beysser, le 30 mars. La ville était évacuée entièrement, de sorte qu'il ne trouva aucune résistance. Ses soldats rencontrèrent par accident un homme, armé pour sa propre défense. Comme tout le monde était sous les impressions de la crainte, personne n'osa le réclamer; il fut donc fusillé.

L'ABBÉ PIÉDERRIÈRE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE, par M. J.-M.-N. Martin, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur.

Aujourd'hui que, dans les chaires les plus célèbres, le matérialisme a la parole et trouve un écho complaisant pour répéter les doctrines de la philosophie positive, il est assez rare de rencontrer parmi les hommes qui ont suivi avec le plus d'intelligence et de succès les enseignements de la science contemporaine, quelqu'un qui n'hésite pas à renier la descendance des singes, et qui aime mieux se dire fils de Dieu que d'un chimpanzé. M. le docteur Martin s'est honoré grandement en résistant à cette déplorable manie, introduite par Auguste Comte, et appuyée avec un zèle étrange par MM. Littré, Darwin et d'autres hommes d'une capacité incontestable, mais d'un entêtement poussé jusqu'à l'aveuglement volontaire. Les leçons captieuses, les paradoxes séduisants, n'ont eu aucune influence sur l'esprit du ferme catholique, qui, dès les premières pages de sa brochure, s'exprime ainsi :

« D'où vient l'homme ? quel est-il ? quelle est sa destinée ? La solution de ces trois questions d'où découlent les règles de la vie, importe à tout homme, à l'ignorant comme au savant. Aussi la foi a-t-elle, je le sais, des réponses à toutes ces questions. La philosophie demande ces réponses aux lumières naturelles, à la raison. Combien ai-je été heureux de constater que les données de ma raison étaient complètement d'accord avec celles de ma foi catholique !... »

Après cette déclaration M. Martin expose sa méthode, c'est-à-dire qu'il montre par quels moyens l'âme humaine peut acquérir la connaissance de la vérité. Ces moyens sont la tradition qui enseigne, et la raison qui juge les faits à la clarté de sa propre lumière. Disons en passant qu'un seul de ces moyens, la raison, lui suffit pour combattre la doctrine du consentement universel formulée par M. de la Mennais. « Je n'ai besoin, dit M. Martin, du consentement de personne pour croire à la vérité. Si je vois un arbre, j'y crois immédiatement; l'opinion ne fait donc point la vérité... L'opinion n'a d'autre droit que de reconnaître la vérité. »

Il me semble que cela est net, clair, irréfutable...

Dans le second chapitre de sa brochure, intitulée *Principes généraux*, l'auteur expose que Dieu peut être connu par perception ou par l'opération d'un sens instinctif, indiqué jadis par Platon, et que M. Martin appelle le sens divin. « L'homme a un sens des choses divines, disait le grand philosophe de la Grèce, il a une faculté pour s'élever à Dieu. Il suffit d'ôter l'obstacle et de la bien diriger, de la tourner convenablement vers un objet. »

Oter l'obstacle, voilà sans doute qui est le plus difficile, car cet obstacle n'est rien autre chose que l'égoïsme des sens et l'égoïsme de l'esprit. Pour celui qui se déclare athée, (nous en avons là preuve sans cesse) l'obstacle est le vice ou l'orgueil. Il ne veut pas apercevoir Dieu, car la passion, la flatterie, l'enivrement du paradoxe, les applaudissements des caudataires, qui aiment et caressent l'abaissement moral, lui interceptent l'objet et oblitérent le sens divin par leur grossière intervention. Passant de l'existence de Dieu à la création, M. Martin appelle force ce que d'autres ont appelé *substance* (de *sub stare*) c'est-à-dire ce qui est sous la matière, ce qui assemble les atomes, ce qui est capable en un mot de donner naissance au mouvement, l'âme par exemple, et il établit que « l'ensemble des individus ayant une même force forme une

espèce. Tous les individus d'une même espèce ayant une force identique, seront aussi essentiellement identiques. » Du péché, de la chute, proviennent les différences entre les hommes par l'altération du type parfait de l'espèce humaine, et, d'un autre côté, la nature ayant subi les conséquences du châtement infligé à l'homme que Dieu lui avait donné pour maître, et se trouvant passer, par la faute de celui-ci, sous un ciel moins clément, tous les êtres de la création terrestre se trouvèrent dégradés par le péché.

Ces préliminaires posés, et la présence d'une force simple et invariable chez tous les individus d'une même espèce étant démontrée, il est facile à l'auteur de déduire le principe de la fixité des espèces, et de réfuter les savants ingénieux et de bon goût qui tiennent absolument à être les petits-fils des macaques. Nous en sommes désolé, mais; dès qu'on a lu M. Martin, il faut renoncer à tous les sentiments de piété filiale qu'une pareille origine pourrait inspirer. C'est peut-être triste à penser, mais les singes ne produiront jamais de M. Littré, et M. Littré, quelque ressemblance et quelque affection simiaques qu'il puisse avoir, ne produira jamais d'orang-outan ou de cynocéphale, dût-il vivre aussi longtemps que son dictionnaire. Cette démonstration jettera probablement bien du noir dans l'âme des anciens rédacteurs de la *Phalange* et de la *Démocratie pacifique*, s'il en existe encore, car elle détruit l'espoir du perfectionnement de notre espèce, qu'ils appelaient par leurs prédictions et leurs vœux. Il disparaît, ce rêve charmant d'une imagination avide de progrès ! L'homme ne se changera point en une sorte de têtard voyant par en haut et par en bas, regardant le ciel avec deux yeux, la terre avec un œil solitaire, mais placé à l'extrémité d'un appareil flexible. Il est bien cruel de désenchanter l'humanité en coupant court à de si gracieuses illusions !

Le troisième chapitre, intitulé *de l'Homme*, renferme une fort belle étude sur le libre arbitre, la liberté et son objet : le

bien. L'auteur y montre, avec beaucoup de justesse, que le seul homme véritablement libre est celui qui sert le plus la vérité, et qui reste inébranlable dans la voie de la justice; d'un autre côté, l'homme le plus esclave est celui qui est le plus opposé au service de Dieu, c'est-à-dire celui qui sert le mal. Il définit ainsi le libre arbitre et la liberté: « Le libre arbitre est la faculté de se déterminer; la liberté est la faculté de se déterminer au bien, ou, plus exactement, c'est la vie dans le bien, dans la justice. »

Si cette définition n'est pas la véritable, si faire le mal, si tuer son frère, par exemple, est user de la liberté, si précipiter un peuple vers l'insurrection, c'est-à-dire vers le meurtre et le pillage, est un simple exercice de la liberté; si, par amour pour la liberté, un gouvernement est tenu à respecter l'écrivain qui pousse au mépris de Dieu, qui détruit la morale, excite à la haine, loue le criminel, exalte le crime et tend à anéantir l'idée du droit et du devoir, oh! alors la liberté est bien tout ce qu'il y a de plus odieux au monde, la liberté, c'est la tyrannie du mal, c'est celle que demandent de leurs balcons, après en avoir joui dans la grande orgie de scandale et de vol que nous avons traversée, les docteurs de la démagogie épileptique; c'est l'étalage du cynisme, le faste de la malhonnêteté audacieuse et de l'incapacité dévergondée. Quand une nation entend la liberté de cette manière, on peut bien dire qu'elle touche à la décomposition, à l'invasion étrangère, et à sa disparition de la carte des peuples.

Un passage remarquable dans la brochure de M. Martin, est celui dans lequel il parle de la séparation essentielle qui existe entre l'homme et l'animal, et des limites qui renferment nécessairement la destinée de celui-ci. Ce qui fait surtout l'animal différer de l'homme, c'est, dans le premier, l'absence du sens divin qui l'empêche de percevoir Dieu, d'avoir par conséquent l'idée du bien, et de pouvoir mériter et démériter. Percevoir Dieu, c'est cette noble prérogative qui place l'homme au-des

sus des êtres créés : plus il travaille à le percevoir, plus haut il s'élève, plus au contraire il s'écarte de cette étude et de ces sentiments, plus il s'abaisse et se rapproche de la brute par ses appétits grossiers, ses mœurs honteuses et la dépravation de son caractère.

Percevoir Dieu, tel est le but du quatrième chapitre. Là sont examinés plusieurs des principaux mystères de notre religion, que M. Martin prouve être en parfaite harmonie avec la raison et les vrais principes de la philosophie. Là, est résolu l'un des problèmes les plus difficiles : l'accord de la Providence et de la liberté. Nous ne citons rien de ces pages si pleines de bon sens et de foi ; nous ne pourrions analyser ce qui est déjà l'analyse d'un ouvrage que M. Martin doit publier plus tard. Tout ce qu'il dit dans sa brochure du mystère de la Rédemption, du mystère de la sainte Trinité, de la vie future..., tout cela, ainsi que la conclusion, demande à être lu en entier et médité. Nous signalerons cependant, d'une manière toute particulière, la nouvelle énumération des facultés de l'âme que donne M. Martin, et les conséquences qu'il en tire pour la concordance de la foi catholique et de la philosophie. Nous indiquerions aussi, si le passage n'était pas assez saillant pour frapper le lecteur, l'appréciation de ce qu'on est convenu d'appeler faussement le libéralisme, sorte d'état d'imbécillité dans lequel croupissent ces lâches esprits qui n'osent pas user de leur libre arbitre, et, comme l'âne de Buridan, restent en suspens entre le bien et le mal.

Gravité et fermeté de style, raisonnement calme et droit, simplicité d'exposition et de méthode, beaucoup de clarté, de force et d'honnêteté, voilà les principales qualités qui recommandent les *Principes de philosophie* à tous ceux qui aiment ce qui est juste et ce qui est bon. M. Martin a, pour me servir d'une de ses expressions, le sens divin très-développé.

Nous vivons dans un temps où de semblables travaux ne peuvent être trop hautement approuvés. On a remarqué avec

beaucoup de raison, que les époques de fermentation révolutionnaire sont les moments où les idées fausses, les utopies bizarres circulent le plus facilement et obtiennent le plus d'attention. Que d'essais de nouvelles religions n'avons-nous pas vus depuis un demi-siècle, et aussi que de chutes depuis M. de la Mennais jusqu'au P. Hyacinthe ! Quand on repasse ses souvenirs, on est étonné de la profusion d'absurdités qui ont été répandues, encouragées, acceptées. La religion de Catherine Théot et de La Réveillère-Lépaux, l'Église Châtel, le néo-catholicisme de Drouineau, l'illumination, le fourriérisme, l'icarie de Cabet, le panthéisme aboutissant au positivisme, le mormonisme..., le mapa..., que sais-je ?... tout cela a eu son moment de parole et de bruit au milieu de l'agitation sociale, a tourné des têtes et a peuplé Charenton..., et de tout cela il est résulté une sorte de Babel, de confusion d'idées et de langues, d'ahurissement semblable à celui que l'on éprouverait si dix cloches fêlées bourdonnaient à la fois à vos oreilles. La brochure de M. Martin tranche au milieu de ce tapage assourdissant comme une note élevée et mélodieuse ; elle défatigue l'esprit du lecteur, dans lequel elle pénètre sans difficulté, par la netteté de l'expression, et la sincérité de la foi religieuse et politique.

V^o DE LORGERIL.

L'HOMME, par M. Ernest Hello, précédé d'une introduction, par M. Henri Lasserre. — Paris, Victor Palmé, éditeur.

S'il est une chose rare en ce siècle, c'est le succès d'un livre sérieux, d'un livre de philosophie et de religion, par exemple, comme celui de M. Hello. Mais ce livre même est chose plus rare encore : double motif pour la critique d'étudier et de recommander un tel ouvrage. C'est à nous d'ouvrir l'écrin aux yeux du public, et de lui montrer les diamants et l'or qu'il ne soupçonne pas.

L'Homme, de M. Hello, est cet écrin, ou plutôt, car notre

comparaison est trop petite, c'est une mine précieuse et abondante.

Depuis les *Sotriées de Saint-Petersbourg*, nous ne croyons pas qu'il ait paru une œuvre de ce style, avec cette élévation et cette profondeur d'idées. M. Hello a la phrase courte, incisive, originale, étincelante de reflets magnifiques. Quant au sujet qu'il traite, il n'y en a pas de plus grand : c'est l'homme en face de la vérité, c'est la vérité en face de l'homme. Qu'est l'homme pour la vérité, et qu'est la vérité pour l'homme ? Que fait l'homme et que devrait-il faire de la vérité, dans la *Vie*, dans la *Science*, dans l'*Art*.

La *Vérité* ici est une et suprême : c'est la vérité de Dieu, *veritas Dei*. Et M. Hello envisage tout à sa lumière et il voudrait que tout fût éclairé à cette lumière. Si le reflet en est même passagèrement ou à demi-voilé dans la vie ou dans les œuvres de l'homme, il hait et condamne sans miséricorde l'homme et ses œuvres. On l'a fait déjà remarquer plus d'une fois, M. Hello n'a pas toute la charité désirable. Emporté par une indignation sans mesure, il ne détourne pas son pied du *roseau à moitié brisé*, il ne détourne pas son souffle de la *mèche qui fume encore*. Il n'a pas la patience d'attendre la conversion du pécheur, il méconnaît facilement ce qui peut rester de bon en lui, et comme ces disciples du Sauveur qui ne savaient pas encore *de quel esprit ils étaient*, il appellerait volontiers la foudre sur la ville et sur les hommes coupables d'avoir trahi la vérité. Cette dernière réflexion est d'un homme qui le connaît bien, M. Henri Lasserre. « Dans son zèle porté à la colère, écrit-il, il dirait volontiers à Dieu, comme les fils de Zébédée : « Seigneur, voulez-vous que nous fassions tomber le tonnerre sur ces cités indignes qui refusent de vous recevoir ? »

Mais pour peu qu'il manque de charité, l'homme est facilement exposé à manquer de justice : il pèche par là même contre la vérité, conséquence à laquelle M. Hello ne paraît pas songer.

M. Hello a l'intelligence grande, fière et hardie, avec des ailes très-rapides pour voler aux plus hauts sommets. Mais, ébloui par le soleil, on dirait que ses yeux ne peuvent plus voir la plaine : il y a parfois dans ses yeux des obscurcissements étranges. Je ne sais quelles ombres, je ne sais quels nuages leur dérobent même certains sommets, très-élevés pourtant. Ainsi, dans le domaine de l'art, M. Hello méconnaît des hommes et des œuvres de génie. Il admire Bossuet, mais il dédaigne Racine, même dans *Athalie*, et il ne comprend guère plus Corneille. Quant à Voltaire qui a enfoui dans la boue et même dans l'ordure, le brillant talent que Dieu lui avait donné, il le traite d'*imbécille malpropre* ; mais on comprend ici que l'indignation l'emporte au delà des bornes. M. Hello déteste les *romantiques*, ceux qui prétendent que le beau c'est le laid ; mais il déteste encore bien plus les *classiques par système*, et il ne découvre pas, chose pourtant si visible et si lumineuse, ce que leur génie a fait de grand, malgré le système, malgré la convention, malgré le mensonge.

M. Hello a encore d'autres ennemis, mais le principal et le plus odieux, le croirait-on, c'est l'*homme médiocre*, celui qui pèche contre l'idéal ; il le hait au moins à l'égal des autres pécheurs, — et cependant le péché est là bien involontaire et bien excusable. Mais M. Hello ne lui pardonne pas et il maudit surtout le succès momentané qui le couronne trop souvent à côté du génie méconnu.

Nous aurions encore beaucoup d'autres réserves à faire sur les jugements de ce grand auteur, tristes et décourageants à rencontrer dans son œuvre, mais nous devons borner nos critiques et nous avons hâte d'admirer.

Nos lecteurs ont déjà entrevu le plan de *l'Homme*, où règne vraiment l'unité, non pas dans la forme, car le volume est composé de morceaux détachés, mais dans le fond.

« L'unité, lisons-nous dans la préface de l'auteur, tel est donc, dans le fond sinon dans la forme, le sujet de cet ouvrage.

Ce livre est *un* essentiellement, et *divers* accidentellement. Son unité consiste à présenter partout les applications de la même vérité, et à en suivre dans la vie, dans la science, dans l'art, les reflets et les symboles. J'ai voulu montrer la vie, la science et l'art, comme trois miroirs où se reflète le même visage, comme trois branches du même arbre, comme trois articles de la même loi. »

Remarquons en passant que cette unité n'existerait pas, si l'auteur n'était un catholique, — point de véritable unité en dehors de l'unité divine, — et qu'elle n'existerait qu'imparfaitement et difficilement si l'auteur n'était un homme de génie, un philosophe, un homme à idées fixes ; ses travaux, inspirés par un souffle unique, sous la préoccupation ardente des mêmes idées, vont tous au même but. Mais encore une fois, ne cherchez pas dans son livre l'unité apparente qui peut ajouter à la beauté d'une œuvre, quoi qu'en pense M. Hello. Il semble en effet mépriser fort cette unité visible et il rit de l'*art heureux des transitions*, oubliant que son auteur favori, Joseph de Maistre, a poussé cet art jusqu'à l'affectation.

Nous serions tenté de comparer *l'Homme* à un monument gigantesque et merveilleux, formé de roches entassées les unes sur les autres avec une puissance et une facilité prodigieuses, comme certains monuments druidiques ; mais celui-ci est haut comme une montagne et M. Henri Lasserre le compare plus justement aux montagnes elles-mêmes avec leurs cimes et leurs gouffres, leurs torrents et leur neige, leurs fraîches verdure et leurs terrains arides, leurs ombres énormes et leurs éclats de lumière. Ces montagnes sont éclairées à leurs sommets par le soleil d'éternelle vérité.

Mais toutes ces images sont insuffisantes, et il nous serait impossible de faire comprendre le génie de M. Hello, si nous ne le laissons parler lui-même ; et en parlant il va se peindre à l'aide d'un symbolisme autrement expressif et accentué que le nôtre.

Nous choisissons, entre des pages également admirables, quelques morceaux, pris successivement dans les trois parties de son livre. Et voici d'abord un coup d'œil général sur la VIE :

« Le monde ressemble à une hôtellerie où les passants trouvent place. Qu'une erreur passe au dehors et veuille entrer, les convives se serrent et lui font place au banquet. Mais si la vérité frappe à la porte, toutes les places sont prises et certains voyageurs, parfaitement choisis, sont chassés : *Quia non erat eis locus in diversorio.*

» Le monde, si borné et si aveugle, a cependant un instinct merveilleux, quand il s'agit de reconnaître et de chasser. Il ne se trompe pas, il vise juste ; il se fait justice, il s'exile. Il s'exile en voulant exiler ; car l'étranger qui s'en va, emporte la cité habitable.

» Le monde, lui, s'exile au désert. Qu'importe que ce désert se nomme ici la foule, il n'en est pas moins le désert, c'est-à-dire le vide, c'est-à-dire la mort.

» Le désert, le vide et la mort, c'était Rome, quand Jean était à Pathmos. Pathmos était la vie, Pathmos était la cité. Voilà pourquoi saint Denis admirait la justice du monde qui fuyait, disait-il, la face de saint Jean.

» Le monde est un désert où la foule va et vient. Elle est très-pressée, on dirait une armée en déroute ; cette armée fuit ; que fait-elle ? Elle continue depuis Pathmos ; elle poursuit sa fuite haletante, elle fuit la face de saint Jean. Elle fuit en désordre, pêle-mêle ; les fuyards se tournent les uns contre les autres, et, dans leur égarement, s'égorgent entre eux ; car ils combattent dans la nuit. Mais leur terreur les aveugle : ils fuient la face de saint Jean.

» Cette armée en déroute se trompe de chemin ; elle s'égare dans le désert, elle est trompée par des rêves et trompée par des mirages. Elle est poussée en tous sens, elle va au gré des vents qui lui jettent le sable dans les yeux, et cependant, elle est poussée par une idée fixe ! elle fuit la face de saint Jean. Elle déguise son tumulte sous une apparence affairée ; mais sa principale affaire est de fuir la face de saint Jean. Tout le reste est un détail.

» Voyez ces gens : ils vont, ils viennent, ils vendent, ils achètent, ils causent, ils remuent, ils discutent, ils se saluent, ils sont polis, ils sont courtois, ils mentent, ils bavardent, ils flattent, ils dénigrent, ils séparent, ils égorgent, ils détruisent, ils empoisonnent ; mais leur principale affaire est de fuir la face de saint Jean. »

Et qu'est-ce que la face de saint Jean ? C'est la vérité :

car la face de Dieu même se reflète sur la face de saint Jean. Or, Dieu, c'est la VIE. *En lui était la vie*, écrit le sublime évangéliste, *et la vie était la lumière des hommes : la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas comprise*. Il n'y a pas de point de vue plus élevé ni plus vrai que celui de M. Hello ; il n'y a pas de tâche plus grande que la sienne, car ne s'agit-il pas de ramener les hommes à la vie ?

Suivons l'auteur de *l'Homme* sur un autre terrain, où il va nous faire voir que Dieu n'enseigne pas seulement la VIE, mais qu'il est le maître de la SCIENCE :

« L'absence de l'unité caractérise l'absence de la science : *Deus scientiarum Dominus est*, chantait Anne, mère de Samuel...

» Le dix-neuvième siècle, qui a faim et soif de plénitude, ne peut commencer véritablement que par l'union profonde de la science et de la religion. Il faut que les sciences constituent la science. Il faut que la science sache, comprenne, sente et proclame que la vérité est une et que la religion, étant vraie, ne peut ni contredire, ni gêner la vérité. Il faut établir l'unité de Dieu. Dieu ne se contredit pas, et puisqu'il est Un il ne peut jamais, en aucune manière, se gêner, se troubler, s'embarrasser et se démentir.

» Le cardinal Wisemann, dans son discours sur les rapports de la science et de la religion révélée, constate le magnifique témoignage que rendrait au Verbe divin l'homme qui montrerait l'action religieuse pénétrant dans les parties les plus intimes de l'économie de la nature.

» Au vrai savant incombe cette tâche immense. Promenant sur toutes les parties de la science la lumière révélée, il confronte avec le récit de Moïse toutes les théories relatives aux révolutions géologiques, toutes les traditions des peuples, et il lit partout les hommages volontaires ou involontaires qui sont rendus par la science et par l'histoire à la parole de Dieu. Il appelle le son, la lumière, la chaleur, l'électricité ; le son, la lumière, la chaleur, l'électricité, disent leurs secrets à l'homme et rendent témoignage à Dieu. Plus le monde physique est connu, plus la vérité de la parole de Dieu éclate en lui. Chaque découverte est une hymne de gloire. Les matériaux sont amoncelés. Un rayon de lumière arrive d'une étoile, l'homme le décompose et sait s'il y a du fer dans l'étoile qui envoie le rayon. Un rayon de lumière part de la figure d'un homme ; l'homme le fixe sur une plaque et impose à la lumière la fixité, l'obéissance. Il ordonne au miroir de se souvenir et le miroir se souvient. Un rayon de foudre captif dans nos mains porte notre parole : ô Dieu, que notre parole

soit digne enfin d'être portée par la foudre ! l'homme lui dit d'aller et de venir ; la foudre va et vient. La vapeur, la plus faible des choses, la vapeur traîne les masses énormes que nous la chargeons de traîner, et devant elle, sur notre ordre, les montagnes prennent la fuite pour nous livrer passage, et nous entr'ouvrons la terre, afin de la traverser, conduits, traînés par une goutte d'eau. Le feu découvert dans l'intérieur des corps nous a livré le secret de sa présence. Toutes nos découvertes parlent de la solidarité universelle. Elles affirment non par la parole, mais par l'acte ; elles montrent, même aux yeux du corps, les faits de la lumière, les faits de la vapeur, les faits de l'électricité. Elle réalise plusieurs vérités que le dix-huitième siècle eût prises pour des rêves.

» C'est pour cette raison même que la prudence de l'esprit nous est imposée par une obligation rigoureuse et particulièrement rigoureuse pour nous. Plus l'homme est hardi, plus il doit être prudent. Plus la science est hardie, plus elle doit être prudente. Plus les réalités sont hautes, plus il faut éviter tout ce qui ressemblerait au rêve. L'homme a nié depuis longtemps les grandes vérités naturelles ou surnaturelles ; aussi est-il actuellement porté à les remplacer par des illusions. Il a nié le corps ; il est tenté par le fantôme. Quant à nous, n'oublions jamais que l'ordre est la loi du monde naturel et la loi du monde surnaturel. Les saints, dans leurs plus grands transports, ont toujours été les plus prudents des hommes. L'erreur, au contraire, quand elle veut essayer des hauteurs, s'éloigne de la science. »

Que de choses condensées dans cette page ! Quelle philosophie et quel style ! Quel tableau merveilleux et comme il brille sous le rayon de l'unité !

M. Hello nous montre l'ART resplendissant sous ce même rayon qui éclaire la vie et la science :

« L'art est une ascension. Sa loi est de monter, et cette vérité générale explique ses tendances vraies ou fausses. Poussé par sa nature vers le type éternel des choses, il tend du côté de l'idéal. Son œil pénètre dans les choses pour scruter ce qu'il y a d'essentiel en elles. Il cherche par où elles tiennent à la vérité et c'est par là qu'il les regarde.

» L'art est le souvenir de la présence universelle de Dieu.

» C'est pour cela qu'il cherche les déserts. Il aime la solitude ; il se détourne instinctivement, quand il aperçoit la multitude. Toutes les erreurs antiques viennent rendre hommage à cette vérité. Qu'est-ce que cet effort ridicule pour découvrir des nymphes dans les bois et des naïades dans les ruisseaux, sinon le souvenir égaré et la notion corrom-

pue du Dieu présent partout ? Et pourquoi l'art païen s'adressait-il à ces fantômes, sinon parce qu'ils tenaient pour lui la place vide du Dieu cherché?...

» ... Si telle est la nature de l'art que dirons-nous de l'art religieux ? Si l'art doit élever l'homme, l'art religieux doit l'élever plus directement. Il doit garder de son origine un souvenir plus actuel, plus ardent, plus sublime. Il doit être l'empreinte magnifique des traits de lumière que les traditions ont déposés dans l'homme. Il doit peindre à grands traits, largement, glorieusement, l'invincible souvenir et l'invincible espérance de l'humanité. Il doit veiller près du berceau de Jésus-Christ, veiller près de son tombeau. Il doit, comme saint Jean, veiller sur la femme, sur la Vierge immaculée, qui semble confiée à la garde de ses mains. L'art religieux doit entrer en ce monde par la porte orientale. Il doit vivre de lumière, et porter de l'Eden à la vallée de Josaphat, à travers la vie humaine, la gloire de Dieu, comme un manteau de pourpre. »

Après de pareilles citations, tout commentaire et toute critique deviennent superflus ; il faut se taire et admirer.

Chose étrange, M. Hello, ce de Maistre breton, est encore à peine connu de nos compatriotes ; mais il ajoutera un jour aux gloires de notre Bretagne, mais il mérite de prendre place auprès de Châteaubriand, qu'il apprécie peu, je le crains, et de Lamennais, avec lequel il a une parenté de style. Pour parler avec M. Henri Lasserre, l'auteur de *l'Homme est une des originalités les plus frappantes du XIX^e siècle*.

Nous sommes heureux et fier de pouvoir saluer en passant cet homme de génie. Il y a deux choses devant lesquelles nous nous inclinons toute notre vie, — la sainteté d'abord, et ensuite le génie catholique.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — L'amiral Tréhouart. — M^r Baillès. — Les envois de Rome de M. Luc-Olivier Merson.

L'amiral Tréhouart, qui est mort le 9 novembre à Arcachon où, depuis un an, le retenait une douloureuse maladie, était un enfant de la Bretagne. M. Hippolyte Nazet a fait de sa vaillante carrière un résumé qui a sa place toute naturelle dans notre recueil :

L'amiral Tréhouart est né le 27 avril 1798, au château de la Vieuville, dans le voisinage de Saint-Servan et de Saint-Malo, ce vieux nid de marins et de corsaires. Depuis deux siècles, sa famille était vouée à la marine. Admis à l'école spéciale de la marine en 1812, François-Thomas Tréhouart était nommé aspirant le 10 février 1815. De 1816 à 1822, il visita, en qualité d'élève, d'enseigne et de lieutenant de vaisseau, Bourbon, le Sénégal, Cayenne, les Antilles, le Brésil, prit part sur la *Prudente* au blocus des côtes d'Espagne, sur la *Diligente* à la protection de nos intérêts commerciaux inquiétés dans l'Océan pacifique par des corsaires espagnols, sur la frégate l'*Amphitrite* au blocus d'Alger, à un combat naval (4 octobre 1827) contre l'escadre du dey, et sur le vaisseau le *Suffren* à l'expédition d'Ancône.

Après son premier commandement du transport la *Seine*, où il s'était déjà acquis la réputation d'excellent manœuvrier, il fut chargé d'une délicate et périlleuse mission, celle d'aller au Groënland, avec la corvette la *Recherche*, à la découverte de Blossville et de ses malheureux compagnons perdus dans les glaces avec la *Lilloise*. Une Commission scientifique complète, et dont les importants travaux furent publiés plus tard par la marine, était jointe à l'expédition. Cette campagne laborieuse de deux années valut à M. Tréhouart la croix d'officier de la Légion d'honneur, et peu de temps après le grade de capitaine de corvette.

C'est dans ce grade qu'il commanda la corvette la *Blonde*, d'abord comme chef de station à Terre-Neuvé, et ensuite, en sous ordre, dans l'Indo-Chine.

Mais il faut s'empresseur d'arriver à son brillant fait d'armes, au combat qui a couvert de gloire militaire le nom de Tréhouart, c'est-à-dire au combat d'Obligado, dans la guerre que la république Argentine eut à soutenir contre la France et l'Angleterre.

Le commandant Tréhouart, nommé capitaine de vaisseau depuis 1843, commandait la division d'attaque française. Il avait arboré son guidon de

commandement sur le brick le *San-Martin*, navire de commerce transformé, pour la circonstance, en navire de guerre, à l'aide de quelques canons et d'installations improvisées. Le 20 novembre 1843, à huit heures et demie du matin, l'escadrille franco-anglaise commence son mouvement vers les batteries d'Obligado. Le *San-Martin* et le brick anglais le *Dolphin* obéissent au premier signal d'attaque. Le *Dolphin*, engagé dans de mauvaises conditions, est désemparé par un feu terrible et obligé de se retirer. Le *San-Martin* vient prendre la place à portée de pistolet des batteries ennemies. A midi un quart, son équipage presque entier est mis hors de combat, et sa chaîne de mouillage étant coupée par un boulet, le navire dérive et s'éloigne.

Aussitôt le commandant Tréhouart, abandonnant le *San-Martin* désemparé, passe sur l'*Expéditive*, vient l'échouer au rivage, à moins de cinquante mètres des canons de Rosas, et ouvre un feu de mitraille. Il fallait vaincre ou périr avec son navire. Une manœuvre aussi audacieuse frappe d'admiration les marins alliés et de stupeur les canonniers ennemis. Le succès de la journée, compromis jusque-là, est désormais assuré; le feu des batteries est bientôt éteint et leurs défenseurs culbutés et mis en fuite par les marins débarqués.

La distance était si courte pendant la dernière phase du combat, que du pont de l'*Expéditive* on entendait distinctement les ordres des officiers de Rosas et surtout ce cri significatif : « *Fuego al pelo blanco! — Feu sur l'homme aux cheveux blancs!* » à l'adresse du commandant Tréhouart, remarquable par sa belle tête aux cheveux de neige, remarquable aussi par son attitude impassible à l'arrière de son navire, au milieu d'une grêle de balles et de boulets.

C'est à la suite de ce brillant combat que M. Tréhouart fut nommé contre-amiral hors cadre pour action d'éclat.

Comme contre-amiral, il a commandé la marine sur les côtes d'Italie pendant la campagne de Rome en 1849, et aussitôt après la station du Levant sur la *Pandore*.

Vice-amiral le 2 avril 1851, M. Tréhouart exerça pendant quatre ans les fonctions de préfet maritime à Brest, et il y laissa les plus profonds souvenirs. En janvier 1856, au moment des préliminaires de paix, après la prise de Sébastopol, il prit le commandement de l'escadre de la Méditerranée et rapatria l'armée. Cette grande opération fut achevée en trois mois et dans des conditions qui méritèrent des témoignages officiels de haute satisfaction. Après avoir présidé le Conseil d'amirauté de 1858 à 1863, le vice-amiral Tréhouart, qui avait été nommé sénateur en août 1859, et grand-croix de la Légion-d'honneur l'année suivante, était élevé à la dignité d'amiral le 20 février 1869.

Marin de la vieille école, passé maître dans la pratique du métier de

l'ancienne marine, énergique dans l'action, animé au suprême degré de l'esprit du devoir, essentiellement bon et bienveillant pour tous à chacun des degrés hiérarchiques, aussi aimé et apprécié des matelots, qui reconnaissaient en lui un marin complet, qu'estimé des officiers de tous grades; tel fut l'amiral Tréhouart que la France vient de perdre. Conformément à ses vœux, son corps reposera au milieu de ses concitoyens à Saint-Servan, et vivifiera à nouveau cette terre si féconde en grands marins.

Le 17, ses obsèques étaient solennellement célébrées à l'église des Invalides, et le 19, elles l'étaient à Saint-Servan, au milieu d'un concours considérable. Au cimetière, M. le contre-amiral Gicquel des Touches, préfet maritime à Lorient, et M. le préfet d'Ille-et-Vilaine, se sont faits les interprètes éloquentes des regrets que laisse la perte d'une des illustrations de la Bretagne et du chef vénéré de la marine française.

— M^r Collet, évêque de Luçon annonçait, le 17 novembre, à son diocèse que son vénérable prédécesseur, M^r Baillès, était mort à Rome le matin même. Il ajoutait que le corps du pieux prélat serait transporté dans son ancienne ville épiscopale et inhumé dans le caveau de la cathédrale. En attendant le jour des funérailles, où croit-on, M^r de Poitiers prononcera l'oraison funèbre, esquissons rapidement la vie du regrettable prélat.

M^r Baillès (Jacques-Marie-Joseph) est né à Toulouse, le 31 mars 1798. Il fut tonsuré très-jeune, circonstance dont souvent on l'entendit s'estimer heureux comme d'une grâce. Il avait un oncle, vicaire général de Pamiers, qui lui légua une belle bibliothèque, que le prélat a sans cesse enrichie, en France comme à Rome. Il suivit M^r d'Arbois à Verdun, où il fut chanoine titulaire, puis à Bayonne, où il fut vicaire général et supérieur du grand séminaire. Revenu à Toulouse, le cardinal d'Astros, si célèbre comme confesseur de la foi, le nomma vicaire général.

Appelé à l'évêché de Luçon, par ordonnance royale du 15 août 1845, préconisé par Grégoire XVI, le 24 novembre suivant, il fut sacré dans la chapelle des Oiseaux, à Paris, par M^r Matthieu, archevêque de Besançon, et depuis cardinal. MM. Baudouin, curé de Luçon, et Dorion, chanoine, assistèrent à son sacre comme députés du chapitre. Le 11 janvier 1846, M^r Baillès fit son entrée à Luçon et prit possession de son siège.

Il a publié, à Toulouse, une brochure, et, à Luçon, un livre intitulé *Des Sentences Episcopales, dites De Conscientiâ informatâ*, avec une remarquable introduction sur les empiètements de l'État sur l'Église. Cet ouvrage est épuisé, dit-on.

A Rome, il a publié : *La Congrégation de l'Index mieux connue*, un fort in 8°.

M^r Baillès était, à Rome, consultant des Congrégations de l'Index et des Rites, ainsi que membre de l'Académie liturgique. Il vivait très-retiré, partageant son temps entre la prière et l'étude. — Il a fondé le Collège

Richelieu et le Carmel de Luçon, et procuré à la cathédrale sa magnifique sonnerie.

Il a subi (de la part du gouvernement impérial) une visite domiciliaire.

Il a assisté avec distinction aux conciles de Bordeaux et de la Rochelle. Son érudition était très-vaste ; il connaissait plusieurs langues anciennes et modernes, la littérature, le droit canon, le droit civil, les sciences théologiques. Il avait fondé dans sa ville épiscopale une Association pour l'étude et la conservation des monuments chrétiens. Sa haute piété est connue de tous. Les droits de l'Église trouvèrent toujours en lui un intrépide champion.

En février 1856, M^r Baillès quitta son diocèse. Il se rendit à Rome, où il donna sa démission au Saint-Père, qui le combla de marques d'affection et d'estime, et lui continua l'administration de son diocèse de Luçon jusqu'au 23 juillet 1856, époque de la prise de possession de son successeur, M^r Delamare.

— Un de nos amis nous écrivait de Paris, le 20 novembre :

« Il y avait, comme d'habitude, grande affluence cette semaine à l'École des Beaux-Arts, pour visiter l'Exposition des Envois de Rome. Un de vos compatriotes, M. Luc-Olivier Merson, qui a remporté, comme vous l'avez dit, une première médaille au dernier Salon, devait exécuter, aux termes du règlement, comme pensionnaire de quatrième année, une copie d'après un maître. Certes, parmi tant de chefs-d'œuvre qui constituent le trésor artistique de la Ville Éternelle, le choix du maître devient presque embarrassant. C'est à Raphaël, en somme, et avec juste raison, que les pensionnaires reviennent le plus souvent. La *Dispute du Saint-Sacrement*, cette splendide composition du Sanzio, ne devait pas, cette fois, être copiée en son entier ; le jeune pensionnaire en a détaché le groupe important du Sauveur, de la sainte Vierge et de saint Jean le Rédempteur. Ces trois magistrales figures s'enlèvent sur un nimbe lumineux ; au-dessus d'elles plane, dans toute sa divine majesté, Dieu le Père, dont la sublime tête n'a pu être comprise dans le cadre restreint de M. Merson. Nous regrettons que cette copie, d'ailleurs remarquable, soit restée inachevée ; l'exécution en est large, la couleur suave et distinguée ; elle nous présente l'œuvre de Raphaël sous un aspect de fraîcheur, que ses admirables fresques ont toutes conservé, contrairement à ce que nous feraient croire les teintes roussies de la plupart des copies que nous connaissons en France.

» M. Merson a, de plus, envoyé une esquisse, où il paraît être sur son véritable terrain : c'est l'interprétation de cette légende originale de saint François et du loup de Gubbio. Il a exécuté là un pittoresque et saisissant tableau de genre, où les figures sont d'une dimension très-réduite et le paysage immense ; paysage sans végétation, où de grandes lignes de montagnes s'étendent jusqu'à l'horizon. La scène elle-même se

passé sur une cime élevée; au delà, le regard plonge dans des gorges profondes. Sur un terrain rocheux, des ossements blanchis; les oiseaux de proie se disputent çà et là, au second plan, quelques restes de récentes victimes.

» Au premier plan, sur la gauche, un loup, la terreur de la contrée, rampe, en quelque sorte, aux pieds de saint François d'Assise; il se frotte la gueule contre le sol, honteux, pour ainsi dire, de ses crimes passés; mais ne nous y fions pas: son regard fauve et glouton n'indique pas moins qu'il se repaîtrait encore volontiers de cette sainte proie. Saint François a le geste plein de mansuétude; il semble fasciner ce loup terrible, par son calme inaltérable et l'ardeur de sa foi.

» A distance, se voit un cercle de spectateurs habilement disposé; on y remarque quelques frères mineurs, un jeune adolescent, qui, craignant pour le saint, s'apprête à lancer un javelot; puis, toute une population s'échelonnant sur les arrière-plans, et des infirmes, qui se sont fait transporter sur cette haute solitude, afin d'assister à ce spectacle merveilleux.

» Cette toile, si exigüe, — une esquisse, en un mot, — a une rare ampleur de style qui saisit et lui donne droit au succès: vous pouvez le dire à vos lecteurs, elle a conquis les honneurs de l'Exposition. »

LOUIS DE KERJEAN.

— Les eaux-fortes de M. Octave de Rochebrune lui ont valu, à l'Exposition de Vienne, une *médaille pour l'art* .

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE POUR L'ANNÉE 1873, publié sur les documents officiels et avec l'approbation de l'administration supérieure. In-12, 346 p. — Brest, imp. et lib. Gadreau..... 2 fr. »

ANNUAIRE HISTORIQUE, STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE BREST, contenant une carte routière et administrative de l'arrondissement, et un plan rectifié de la ville et du port de Brest. 9^e année. 1873. In-18, 426. p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

CALONNIE (LA). Simples notes pour mes lecteurs, avec une notice autobiographique; par Eugène de Mirecourt. — Pet. in-18, 72 p., avec une photographie de l'auteur..... » 60 c.

ASPHODÈLES (LES), poésies; par M. Louis Tiercelin. In-18 jésus. — Paris, A. Lemerre, passage Choiseul, 27..... 3 fr. »

CHRONIQUE (LA). Revue de l'arrondissement de Saint-Malo et des bords de mer, journal littéraire, artistique, commercial et agricole. Première année (1^{er} numéro le 25 mai 1873). In-fol. à 3 col. 4 p. — Saint-Malo, imp. Renault. Prix de l'abonné. — Un an..... 6 fr. »

LE COMTE DE PLÉLO

I

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, sous-lieutenant des gendarmes flamands, colonel d'un régiment de dragons de son nom, ambassadeur de France près la cour de Danemark en 1729, naquit à Rennes, en 1699. Issu d'une famille noble d'ancienne extraction de la province de Bretagne, il était le fils aîné de Jean-René-François-Almaric de Bréhan, comte de Mauron et de Plélo, etc., conseiller au Parlement de Bretagne, et de Catherine-Françoise Le Febvre de la Faluère (fille du premier président de ce Parlement).

Le comte de Plélo reçut une forte éducation dont il tira tout le profit qu'on devait attendre de ses dispositions naturelles. Rien d'étonnant donc que, dès son entrée dans le monde, il ait su attirer l'attention, et se faire remarquer par ses connaissances variées, par la solidité et les agréments de son esprit. Il faut ajouter que son père le comte Mauron, homme docte et de beaucoup de jugement, a dû contribuer en partie par ses lumières et ses conseils à en faire un personnage distingué.

Il avait à peine atteint sa quinzième année quand, immédiatement après la mort de sa mère arrivée en 1713, il entra au service militaire. « Mon fils, dit le comte de Mauron dans ses

Mémoires ¹, me pria de le mettre dans le service.... Je lui accordai sa demande et le fis entrer dans les mousquetaires sous le nom de comte de Plélo, que je lui fis prendre. » On le voit plus tard devenir sous-lieutenant des gendarmes flamands et colonel d'un régiment de dragons de son nom.

Il fut un moment où les relations entre le comte de Plélo et son père étaient très-tendues et laissaient à désirer. Le comte de Mauron, administrateur intelligent d'une belle fortune dont il faisait d'ailleurs le noble usage qu'on doit attendre d'un gentilhomme riche, mais dans les limites de la prudence et d'une sage réserve, reproche vivement à son fils dans une de ses lettres, son manque d'ordre, son insouciance en matière d'argent, et d'avoir étourdiment contracté des dettes. Il est à croire que les torts à la charge du comte de Plélo ont été de courte durée, et qu'il faut les attribuer uniquement à l'inexpérience d'un jeune homme de dix-huit ans livré à lui-même au milieu des dangereuses séductions d'une ville telle que Paris, et qui se réformera avec l'âge, sans que son patrimoine ait eu à souffrir essentiellement de quelques folies de jeunesse. C'est en effet ce qui arriva : on en trouve la preuve dans un acte des Archives départementales des Côtes-du-Nord, constatant que la duchesse d'Aiguillon, fille du comte de Plélo, possédait du chef de son père, en Bretagne particulièrement, des domaines évalués à un revenu de près de 60,000 livres.

Le comte de Plélo épousa, le 21 mai 1722, Louise Phelypeaux, âgée de quatorze ans, fille de Louis Phelypeaux, marquis de La Vrillière, ministre-secrétaire d'État, et de Françoise de Mailly, duchesse de Mazarin en secondes noces. En considération de ce mariage, le comte de Mauron donna à son fils la charge de sous-lieutenant des gendarmes flamands ², la baron-

¹ Le comte de Mauron avait écrit des *Mémoires* dont il ne subsiste malheureusement plus que quelques fragments. Ces fragments, d'un tour piquant et original, font regretter la perte du reste du manuscrit.

² Il est dit dans le contrat de mariage du comte de Plélo, en date du 7 mai 1722 : « Le dit seigneur comte de Mauron a donné et délaissé au dit seigneur de Plélo, son fils, sa charge de sous-lieutenant des gens d'armes flamands, pour la somme de

nie de Mauron et la terre du Pélem situées en Bretagne, et un hôtel à Paris. Le comte de Plélo, à l'époque de son mariage, était fils unique, héritier principal et noble, pour nous servir de la formule du temps ; mais son père, le comte de Mauron, s'étant remarié et ayant eu des enfants de ce second mariage, les dispositions premières du contrat de mariage du comte de Plélo durent nécessairement subir des modifications à l'ouverture de la succession du comte de Mauron. Il en résulta un acte de partage, en date du 8 août 1758, en vertu duquel les terres de Mauron, de Keruel et du Pélem, et un hôtel situé à Paris, rue de l'Université, furent délaissés, à titre de partage, aux enfants du second lit du comte de Mauron.

Cette union, à laquelle vinrent en aide, dès l'origine, une affection réciproque et un échange de sentiments tendres, fut constamment heureuse. Le bonheur n'est pas toujours, on le sait, ce qu'on recherche et ce qu'on rencontre dans le mariage ; mais l'on en faisait encore moins de cas au temps où vivait le comte de Plélo ; c'était vers la fin de la Régence, époque de mœurs plus que légères, d'un libertinage poussé à ses dernières limites, et où la fidélité conjugale était une exception dont on plaisantait volontiers. Aussi fallut-il un certain courage moral aux nouveaux époux pour résister au dangereux entraînement général auquel se laissait aller une société corrompue et corruptrice.

Ce mariage du comte de Plélo avec la fille d'un ministre secrétaire d'Etat lui concilia les faveurs de la Cour ; et cette position à laquelle, malgré ses talents, sa naissance et sa fortune, il ne serait peut-être arrivé que tardivement, il la dut, dans un délai relativement court, à son alliance avec la famille Phelypeaux. Sous l'ancien régime, les gentilshommes de province, quelle que fût d'ailleurs leur illustration nobiliaire, parti-

90,000 livres, prix d'achat qui en avoit été fait. » Il y avoit autrefois les compagnies des gendarmes d'Orléans, anglais, bourguignons, etc. Les gendarmes de Flandres furent établis en 1673 ; toutes ces compagnies furent supprimées en 1778, à l'exception des seuls gendarmes écossais.

cipaient difficilement aux honneurs et aux emplois quand ils ne se rattachaient pas par quelques liens à la noblesse de cour, à laquelle étaient exclusivement réservés les commandements importants et les grandes charges de la couronne, transmis de père en fils dans les familles. Cette noblesse, bien que souvent de mince extraction, était très-mêlée, beaucoup de ses membres étant loin de dater des croisades. Le rang élevé à la cour et le titre de duc et pair de plusieurs grands seigneurs les plus qualifiés tiraient historiquement leur origine de la courtoisie, du favoritisme, ou bien des faiblesses amoureuses de quelque prince.

II

Le comte de Plélo profita des loisirs de la paix pour se perfectionner dans les lettres et l'étude des langues anciennes et vivantes. Ce fut, suivant la *Biographie bretonne*, pour se familiariser avec l'anglais qu'il aurait traduit l'*Essai sur le poème épique* composé par Voltaire dans cette langue pour servir de préface à son poème de la *Ligue*¹. La traduction du comte de Plélo, revue plus tard par Voltaire qui y fit des changements et additions, fut insérée par ce dernier dans l'édition de ses œuvres, publiée en 1742. Tel est, du moins, sur ce point le témoignage de l'abbé Desfontaines, à qui cette traduction fut longtemps attribuée et qui en fait honneur au comte de Plélo dans un écrit publié en 1739. On aurait passé sous silence cette particularité de la vie littéraire du comte de Plélo, particularité dénuée d'importance et qui n'ajoute rien à sa réputation, si Voltaire dans sa *Lettre à M*** sur le Mémoire de Desfontaines*, ne déclarait formellement que cette traduction de l'*Essai sur le poème épique*, appartient à l'abbé Desfontaines, et que le comte de Plélo n'y est pour rien. « Voilà le fait, dit-il. L'abbé Desfontaines traduit, en 1729, un essai sur la poésie épique que le sieur de Voltaire avait composé en anglais. Il le fait imprimer chez son libraire Chaubert.

¹ Londres, 1728, in-4°.

Le sieur de Voltaire, quelque temps après, a la complaisance de corriger plus de cinquante contre-sens dans cette traduction. Il en fait honneur à l'abbé Desfontaines dans deux éditions de la *Henriade*; mais cet ouvrage avait toujours un air de traduction, un air étranger, l'auteur le refait entièrement et le donna ensuite sous son propre nom. Voilà ce qui aigrit le traducteur, voilà peut-être la source de toute sa haine; il l'osa même reprocher un jour à M. de Voltaire; il ne peut lui pardonner d'avoir usé de son bien. Mais aujourd'hui qu'ose-t-il dire dans son livre? que sa traduction imprimée chez Chaurbert, et qui fourmille de fautes, n'est pas de lui, mais de M. le comte de Plélo. Pouvez-vous ainsi insulter à la mémoire d'un homme aussi cher à la France? Qui l'eût cru, qu'un ambassadeur qui a versé son sang pour la patrie, dût être avec vous en compromis! etc. »

Lequel croire, Voltaire ou l'abbé Desfontaines? On ne sait trop qu'en penser, car il faut également se méfier de l'un et de l'autre quand il s'agit de bonne foi, de conscience et de vérité. Cependant peut-être faut-il, dans le cas présent, s'en rapporter à l'abbé Desfontaines qui n'avait, il nous semble, aucun intérêt à déguiser la vérité. Voltaire, au contraire, en avait un, quoique bien minime, vu le peu de gravité de l'accusation, celui d'ajouter à la somme des méfaits qu'il s'efforçait de faire peser sur son ennemi. L'on retrouve ici les procédés habituels de Voltaire vis-à-vis de ses adversaires et de ceux qui lui portaient ombrage. Tout lui est bon pour les atteindre, les armes les plus légères comme les plus acérées, et ces armes, on le sait, ne sont jamais courtoises.

Le côté plaisant de la colère de Voltaire, en cette circonstance, c'est qu'en supposant qu'il eût eu à défendre la mémoire du comte de Plélo de quelque imputation d'une nature grave, il ne se fût pas exprimé plus emphatiquement, montré moins indigné.

Vers cette époque, le comte de Plélo était un des membres les plus assidus de la *Société de l'Entresol*, composée de per-

ses services, un poste plus important, l'ambassade de Madrid, sur le point de devenir vacante; mais elle lui échappa par la maladresse d'un courrier qu'il avait expédié à Paris. Cet homme descendit chez le garde des sceaux Chauvelin, et eut l'imprudence d'ouvrir son paquet en sa présence. Il contenait, en sus des dépêches officielles, trois lettres destinées à des amis. Le garde des sceaux, s'emparant du paquet, dit au courrier qu'il s'en chargeait et qu'il pouvait se retirer. Le courrier s'aperçut de sa bévue quand il était trop tard pour y remédier.

On eut la certitude depuis que les lettres à l'adresse de M. de Maurepas et de l'abbé Alary n'avaient été remises que tardivement, qu'elles avaient été ouvertes, et que celle destinée à un M. Raymond, surnommé dans le monde *le Grec*, et qui contenait une critique sévère du ministère, avait disparu. A dater de ce moment le garde des sceaux, qui jusqu'alors avait paru témoigner beaucoup d'intérêt au comte de Plélo, se montra très-froid et très-réservé, et l'ambassade de Madrid, que le comte de Maurepas, son parent, croyait avoir obtenue pour lui, fut donnée à M. de Vaugrenand.

La fatalité voulut donc qu'il fût encore à Copenhague où il continuait ses travaux scientifiques, comme l'attestent sa correspondance et ses mémoires adressés à l'Académie des sciences¹, lorsque la Russie et l'Autriche se coalisèrent pour écarter Stanislas Leczinski du trône de Pologne, où ce prince venait d'être appelé pour la seconde fois (1733).

IV

Les habitants de Dantzick, à la première nouvelle de l'élection de Stanislas, s'étaient empressés de lui adresser leurs félicitations; mais à peine leurs députés étaient-ils partis que l'on apprit l'arrivée prochaine de ce monarque accompagné du primat, du marquis de Monti, ambassadeur de France en

¹ *Observations sur l'aurore boréale du 8 octobre 1731*, mentionnées dans le *Traité de l'aurore boréale* de Mairou, pages 60 et 78.

Pologne, et de quelques magnats polonais. Peu de temps après l'entrée du roi à Dantzick, une armée russe l'assiégeait dans cette ville.

Le comte de Munich, investi du commandement de l'armée destinée à agir en Pologne, arriva lui-même devant Dantzick et adressa aux habitants une proclamation menaçante pour les forcer à reconnaître l'élection d'Auguste. La nouvelle n'arrivant pas au gré du général russe, il tenta une attaque de nuit contre les faubourgs, dont on s'empara. Le 31 mars commencèrent le siège et le bombardement. Le peuple murmurait déjà; le conseil de ville fut forcé d'envoyer une députation au roi, qui lui répondit avec douceur; mais le marquis de Monti s'exprima plus énergiquement. Il parla beaucoup de l'arrivée d'une flotte et de la vengeance de la France, si l'on abandonnait Stanislas. On avait aussi quelque espérance d'être secouru par la Prusse et la Suède. Ces dispositions furent fortifiées par un succès remporté le 9 avril sur l'ennemi, qui essaya vainement de s'emparer du fort de Hagelbert. L'enthousiasme fut général dans la ville et s'accrut encore à la vue des Français qui parurent en rade. Il eût fallu, pour contrebalancer les forces de l'Autriche et de la Russie, que Louis XV envoyât par terre un secours considérable; mais l'Angleterre n'aurait pas vu tel déploiement de forces sans se déclarer. D'autre part, la czarine fit avec l'empereur un traité par lequel celui-ci s'engageait à occuper le roi de France, de manière à l'empêcher de secourir son beau-père. La raison de famille, comme cela arrive presque toujours, fut sacrifiée à la raison d'État, et le cardinal de Fleury ne voulant subir, ni le reproche d'abandonner entièrement le roi Stanislas, ni celui de hasarder de grandes forces pour le soutenir, ne prit que des demi-mesures, et fit partir une escadre avec les régiments de Périgord et de Blaisois, formant ensemble un effectif de 1500 hommes.

Ces troupes arrivèrent le 25 avril 1734 à Copenhague, et le 12 mars devant la rade de Dantzick. A l'embouchure de la Vistule et sur la rive droite se trouvait le fort de la Münde gardé par

une compagnie suédoise et quelques Dantzickois. Ce fort défendait l'embouchure du fleuve; mais plus loin en le remontant et sur la même rive, était un autre petit fort appelé Sommer-Schantz, dont les Russes s'étaient emparés récemment, et dont le canon battait la même embouchure par où devaient entrer les bateaux de débarquement, pour aller gagner le fort de la Münde. Ce fut à travers les boulets des Russes que les Français arrivèrent à ce fort, dont le commandant leur refusa des vivres. Il fallut envoyer des détachements sur la rive gauche pour garder l'île de Suhrwasler, que l'ennemi faisait mine de vouloir occuper et qui était la seule communication avec la mer. Les Russes étaient maîtres du cours de la Vistule jusqu'à Dantzick et 40 000 hommes barraient les approches de cette place par terre. Le comte de Lamothe, vieux brigadier d'infanterie, qui commandait l'expédition française, jugea cet obstacle insurmontable. Il fit embarquer ses troupes et revint à Copenhague. En même temps, arrivait de Calais un nouveau renfort, le régiment de la Marche.

V

Le comte de Plélo fut indigné en voyant revenir la petite escadre française; il prétendit qu'on s'en était laissé imposer sur les difficultés qui s'opposaient à l'expédition, et l'*Histoire populaire de la France*⁴ lui fait dire: « Il faut mettre du sang sur cette honte pour la cacher. » On ne garantit pas l'authenticité de ces paroles, bien qu'elles fussent dans la situation et conformes aux sentiments chevaleresques qui animaient le comte de Plélo. Il demanda donc qu'on repartît sur le champ pour

⁴ *Histoire populaire de la France*, avec illustrations, Charles Lahure et C^{ie}, t. III, 1^{re} partie, p. 399 et 400. Le récit qu'on fait dans cet ouvrage de la mort du comte de Plélo est accompagné d'une illustration, plus que médiocre, dans laquelle celui-ci est mis en scène. L'on a cru d'abord qu'elle était la reproduction d'une gravure de l'époque, et on a fait à ce sujet des recherches qui sont restées sans résultats. D'ailleurs toutes les illustrations de l'*Histoire populaire de la France* qui ont une origine contemporaine, y sont désignées comme telles; or celle concernant le comte de Plélo n'est pas dans ce cas.

tenter à nouveau de pénétrer dans Dantzick. Un officier lui ayant répondu qu'il était bien facile dans la sûreté du cabinet de commander une chose impossible, Plélo répondit vivement qu'il se chargeait de conduire lui-même l'entreprise. Mais comme il savait bien quels dangers il allait affronter, avant de s'embarquer, il écrivit au cardinal de Fleury pour lui recommander sa femme et ses enfants. Le ministre, qui n'avait que médiocrement de sympathie pour l'ancien membre de la société de l'*Entresol*, et qui craignait d'ailleurs que sa détermination ne suscitât de graves embarras à la France, accueillit froidement cette communication, et dit que le comte de Plélo avait trop pris sur lui en quittant son poste sans ordres. Il répondit même assez sèchement à la reine, qui lui vantait l'héroïque résolution de l'ambassadeur français, lorsqu'on ne connaissait encore que son départ de Copenhague : *Il hasarde sa vie et sa fortune.*— *Oh ! pour sa fortune,* reprit la reine, *je m'en charge, quelle que soit l'issue.*

Lamothe, jugeant par l'arrivée du nouveau régiment, que le ministère français voulait qu'on suivît vigoureusement l'entreprise, espérant aussi qu'il arriverait d'autres secours plus considérables, se rangea de l'avis du comte de Plélo, qui déclara vouloir être de l'expédition. On prit des vivres et le embarquement se fit avec rapidité.

On arriva à l'embouchure du fleuve le 23 mai. L'ennemi n'avait pas pris possession de l'île de Sohrvaller : les Français s'en emparèrent et y établirent leur camp. Les vaisseaux mouillèrent vis-à-vis de l'île. L'ambassadeur de Monti envoya l'ordre d'attaquer, le 27. Comme ce ne pouvait être que par la Vistule, dont l'ennemi était maître, il n'y avait moyen de le faire que par terre, en forçant les retranchements qu'il s'était construits sur la lisière de la forêt à laquelle faisait face le fort de Weschelmünde. Pendant qu'une fausse attaque était faite par cent cinquante Français et cent Suédois, les régiments français passèrent la Vistule pour se rendre au chemin couvert du fort de Weschelmünde, où on les forma en trois co-

lonnes. Après les avoir harangüés, on leur recommanda de ne pas tirer un seul coup de fusil sans ordre et de marcher la baïonnette en avant sur les retranchements. Pour y arriver, il fallait traverser un marais qu'on avait assuré praticable, mais comme on eut bientôt de l'eau jusqu'à la ceinture en beaucoup d'endroits, on soupçonna une trahison, et le soupçon se fortifia quand on vit le commandant suédois qui s'était chargé de diriger les colonnes abandonner la partie et se retirer dans le fort, lorsque les troupes furent engagées. On continua cependant de marcher en avant ; bientôt le canon se fit entendre ; c'était celui du fort de Sommer-Schantz, qui prenait les colonnes en flanc et leur tua beaucoup de monde, ce qui ne les empêcha pas d'arriver au bois de Weschselmünde, où elles furent accueillies par un feu terrible de mousqueterie. Il était impossible d'entamer au moyen du sabre les palissades en avant des retranchements, c'étaient des arbres entiers ; on prit la téméraire résolution de les franchir et de s'ouvrir un passage coûte que coûte. Beaucoup y parvinrent et firent des prodiges de valeur. Le comte de Plélo et tous les officiers étaient en tête et donnaient l'exemple. La boucherie était effroyable, trois retranchements furent pris ; à l'assaut du quatrième, Plélo tomba percé de coups. Ce fut le terme des efforts surhumains qui avaient été tentés jusque-là. Il fallut céder au nombre ; on repassa par où on était entré ; bien peu y réussirent et un grand nombre d'officiers y périrent. Cependant les soldats ne se décourageaient pas, on n'abandonnait pas encore le terrain ; mais les Russes ayant fait filer des troupes à droite et à gauche des retranchements, les Français furent cernés et foudroyés par un feu terrible. Ils ne pouvaient se défendre qu'à l'arme blanche, la poudre ayant été mouillée dans le passage des marais. Des palissades, on les ajustait comme des pièces de gibier. Il fallut enfin se résoudre à une retraite sérieuse ; elle eut lieu par la même voie, et l'on perdit encore bien du monde. De retour au camp, on se hâta d'en fortifier les abords pour n'y être pas forcé. Le maréchal Munich

accorda, avec beaucoup de courtoisie, un armistice pour relever les morts. Plélo fut reconnu parmi les cadavres ; il avait une jambe cassée d'un coup de feu et seize coups de baïonnette dans le corps. Cette mort jeta la consternation dans le camp et obligea les Français à se replier ; et après s'être défendus vaillamment pendant plusieurs jours , accablés par le nombre , ils se virent forcés de capituler. On les conduisit à Saint-Pétersbourg, où l'impératrice Anne rendit les plus grands honneurs à leur bravoure.

« Ainsi périt à trente-cinq ans le comte de Plélo, victime d'un dévouement peut-être exagéré qui lui fit prendre la résolution héroïque de laver dans son propre sang la tache qu'il croyait avoir été faite au nom français par une retraite trop prudente. L'entreprise de Plélo, pour n'avoir pas réussi, n'en reste pas moins une page très-glorieuse de l'histoire pour les armes françaises. Elle mérite d'être comparée aux actes de dévouement les plus sublimes de l'antiquité. Après soixante-treize ans, ce revers fut vengé sur le même rivage. Quinze mille Russes, pendant le cours du siège de Dantzick, en 1807, débarquèrent comme l'avaient fait deux mille Français en 1734, pour secourir cette place, et au même endroit ils furent culbutés par le maréchal Oudinot ¹. »

VI

L'héroïsme de Plélo a été célébré par la plupart des écrivains, et notamment par Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV* ; mais M. de Flassan, dans son *Histoire de la diplomatie* ², trouve que sa généreuse immolation ne peut justifier entièrement sa conduite. Il nous est impossible de ne pas trouver bien sévère, nous dirons même injuste, le jugement porté par M. de Flassan. Il ne faut pas oublier que Plélo était militaire en même temps que diplomate, et qu'indigné des expressions blessantes employées à son égard par un des

¹ *Dévouement du comte de Plélo*, par le comte A. de Riencourt.

² 6^e époque, liv. III.

officiers du corps de débarquement, les lois de l'honneur et une noble susceptibilité lui faisaient un devoir, comme soldat et comme Français, de payer de sa personne dans cette délicate circonstance. D'ailleurs si quelqu'un est à blâmer ici, ce ne peut être que le cardinal de Fleury, qui, au lieu d'embrasser la cause du roi de Pologne d'une manière conforme à la dignité et à la puissance du grand royaume dont il avait l'honneur de diriger les affaires, ou de s'abstenir entièrement en invoquant les raisons d'État, se borna à une démonstration armée vraiment dérisoire, du moment surtout qu'il s'agissait du père de la reine. Il est difficile de pénétrer la pensée politique qui a présidé à cette aventureuse expédition, entreprise dans les conditions les plus défavorables et qui ne pouvait aboutir; mais dans tous les cas, le comte de Plélo, pensant qu'il y allait de l'honneur militaire de la France, a cédé impérieusement à un sentiment patriotique, en encourageant, par son exemple, une résistance opiniâtre.

Des cinq cardinaux français qui ont occupé le poste éminent de premier ministre et veillé sur les destinées de la France, Fleury, après Dubois, est celui dont la célébrité a le moins de retentissement dans l'histoire. Néanmoins, sage et prudent, ennemi du faste et de l'ostentation, désintéressé et économe des deniers de la France, on doit le considérer comme un des meilleurs ministres dont le pays a eu à se louer, mais qui aurait été au-dessous de sa tâche dans des temps troublés et de lutte. D'un caractère pacifique doublé de dissimulation, et arrivant à ses fins par les sentiers détournés d'une politique qui lui était propre, il ne possédait pas le sentiment des grandes choses; il préférerait le repos et la prospérité de la France à sa gloire. En un mot, le cardinal de Fleury était avant tout l'homme des demi-mesures et des attermoiements, comme il l'a prouvé du reste au moment de l'élection de Stanislas Leczinski au trône de Pologne.

On a dit plus haut que la fatalité voulut que le comte de Plélo fût ambassadeur à Copenhague en 1734; eh bien ! cette

fatalité, si cruellement ressentie par les siens, a tourné au profit de sa renommée, et lui a valu dans l'histoire une place à laquelle, malgré son mérite et des talents incontestables, il n'aurait pu prétendre dans le cours de sa carrière diplomatique.

Le comte de Plélo fut inhumé dans la chapelle de Saint-Bihi, paroisse de Plélo, où l'on peut voir encore son tombeau avec l'épithaphe suivante :

Virtuti sacrum et honori Lud. Robert. Hippolyti de Bréhan, comitis de Plélo, qui fuit Johannis Alm. de Bréhan, comitis de Mauron, filius. Ludovicæ Phelypeaux. de la Vrillière amantissimæ uxoris conjugæ amantissimus. Militum equipeditum tribunus, pacatâ Europâ, militiâ otiosâ cessit qui paci conservandæ operam daret. Legatus ad Fredericum Daniæ regem, cum iniqua factio Moscovitarum sustentata viribus Stanislai Polontæ regis ancepit-tem faceret coronam, solâ jussus virtute, non cessit quin generosissimæ et fidelissimæ urbi regique periclitanti succurreret. Ex oratore dux factus, milites ære proprio conduxit, mare pervolavit certiozem mortem, dubiam victoriam prædiceret. Rerum necessitate et gallici nominis gloria citus, hostes duplici aggere cinctos aggreditur, primoque superato, dum in alterum irruit, eheu! eheu! vartis levis perfossus morte sublatus est. Vir morum comitate simplex, bonarum artium cultu eruditus, animi indole philosophicus, fortitudine heros, hostibus ipsis desideratus, occubuit An. vulg. M. DCCXXXIV, Æt. XXXV.

Sperge lauris sepulcrum, viator, et benedic nomini Armorico. Hic quoque in mortui patris sinus recubant Frederici filii infantuli graciles artus sinu quo exorti erant. Quam post mortem reversi lauris adde rosas et lilia, viator ¹!

La comtesse de Plélo mourut en 1737 à Paris dans la com-

¹ Le nom de Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, figure, à Saint-Roch, sur le tableau des bienfaiteurs de cette église.

munauté du Bon-Pasteur. Elle n'était âgée que de trente et un ans. La douleur violente qu'elle éprouva de la perte d'un époux auquel elle était si tendrement attachée, ne fut pas étrangère à cette fin prématurée.

Militaire et diplomate, poète et savant, le comte de Plélo, dont la mort chevaleresque est consignée dans l'histoire, est incontestablement un des personnages les plus distingués auxquels Rennes a donné le jour ; aussi doit-on s'étonner peut-être que la municipalité de cette ville n'ait jamais songé à y perpétuer la mémoire d'un homme que la Bretagne compte au nombre de ses plus nobles enfants. Il égala au moins le chevalier d'Assas par la grandeur du sacrifice, bien qu'il n'ait légué à la postérité que le souvenir du courage malheureux.

VII

La reine Marie Leczinska, touchée et reconnaissante du dévouement de Plélo à la cause de son père, dévouement qui coûtait si cher à sa famille, obtint du roi Louis XV, pour ses enfants, le brevet d'une pension de dix mille livres. Elle ne se borna pas à ce témoignage d'intérêt, car on voit plus tard cette auguste princesse attacher à sa personne, en qualité de dame du palais, la fille du comte de Plélo, devenue duchesse d'Aiguillon. C'est aussi pour rendre hommage à sa mémoire que son frère puîné d'un second lit, le comte de Bréhan, fut choisi, en 1754, par le roi Stanislas, duc de Lorraine, pour être un de ses chambellans. Le dernier duc d'Aiguillon, petit-fils du comte de Plélo, était, au même titre, colonel du régiment de Royal-Pologne.

C'est à tort que dans la *Biographie universelle*, et dans l'article que la *Biographie bretonne* a consacré au comte de Plélo, on le représente comme n'ayant eu qu'une fille de son mariage avec Louise Phelypeaux de la Vrillière. Il laissa, à sa mort, un fils, Théodore-Carbonnet de Bréhan, comte de Plélo, né en 1725 et décédé en 1739, et trois filles.

La cadette, Louise-Félicité de Bréhan, ayant seule survécu

à ses sœurs, hérita, par représentation de son père, le comte de Plélo, aîné de sa famille, et conformément à la coutume de Bretagne, des deux tiers de la fortune considérable de son grand-père, le comte de Mauron. Elle épousa, en 1740, Armand-Emmanuel du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon.

Le duc d'Aiguillon et son fils, l'un gendre, l'autre petit-fils du comte de Plélo, ne peuvent être passés entièrement sous silence dans cette notice, et nous devons nous y arrêter un moment, surtout au premier, dont la mémoire en appelle encore à un jugement historique plus impartial, plus dégagé des vieilles préventions contemporaines.

Le duc d'Aiguillon, après son mariage avec M^{lle} de Bréhan, n'était plus étranger à la Bretagne où il possédait, par sa femme, de grands biens, notamment les terres de Pordic et de Plélo, et où celle-ci comptait de nombreux parents dans le parlement et les rangs de la noblesse, par suite d'anciennes alliances de familles. Aussi est-il à croire que c'est en raison de cette position exceptionnelle qu'il fut appelé, en 1756, au commandement de la province. Nul doute que favorisé, comme il l'était, par les circonstances, il ne fût parvenu facilement à se concilier les esprits et à se faire agréer des populations, si, pour se conformer aux ordres des ministres et faire prévaloir l'autorité du roi, dont il était le représentant, il ne s'était vu contraint, peu après son arrivée en Bretagne, de se mettre en opposition déclarée avec les États et le Parlement.

Cette lutte violente et passionnée de part et d'autre, et compliquée de l'affaire de la Chalotais, qui eut un si grand retentissement au siècle dernier, se prolongea longtemps, c'est-à-dire, en ce qui regarde le duc d'Aiguillon, jusqu'en 1768, époque à laquelle il donna sa démission des fonctions de commandant de la province. Certes en s'attaquant sans trêve ni merci à l'homme investi de la confiance royale, en soulevant imprudemment la question la plus grave, celle de l'*examen du pouvoir*, les États et le Parlement étaient loin de se douter qu'ils

donnaient le signal précurseur de cette révolution qui, quelques années plus tard, devait consommer la ruine de la monarchie, entraîner dans sa chute les parlements, la noblesse, et faire table rase de ce qu'on est convenu d'appeler l'*ancien régime*, « et le peuple breton qui aspirait à l'indépendance nationale, toujours rêvée depuis la *réunion*, loin de revenir à ses limites anciennes, s'est vu niveler comme le resté de la France et parqué en cinq départements qui n'ont rien retenu de la Bretagne, pas même un nom. Il luttait contre la corvée et les impôts : il paie aujourd'hui la *prestation en nature*, et ses impôts ont été sextuplés ¹. »

En ce qui touche le duc d'Aiguillon, on se demande si un autre que lui, ayant à surmonter les mêmes obstacles, et à suivre strictement une ligne de conduite tracée et imposée de haut lieu, aurait pu agir différemment sans manquer à tous ses devoirs envers le roi ; non, et il aurait encouru à coup sûr l'impopularité qui a frappé le duc d'Aiguillon. Il faut donc pour porter un jugement impartial de ce dernier pendant sa résidence en Bretagne comme commandant de la province, se tenir en garde contre les assertions, le plus souvent mensongères, dictées et inspirées par l'esprit de parti de l'époque.

Il n'y a pas lieu de parler ici longuement du rôle considérable que le duc d'Aiguillon a joué dans les affaires de l'État, comme ministre, après la mort de M^{me} de Pompadour et la chute du duc de Choiseul. Cependant il s'y rattache certaines appréciations historiques auxquelles on ne paraît pas avoir songé jusqu'à présent, et qu'on va indiquer sommairement.

VIII

On a reproché sévèrement au duc d'Aiguillon d'être arrivé au pouvoir par la faveur et l'influence de M^{me} du Barry ; mais le duc de Choiseul, qui a dû sa fortune politique et la place de premier ministre à M^{me} de Pompadour, est-il moins à blâ-

¹ *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne*, par Ogée. Nouvelle édition, Rennes, Deniel, 1853. T. II, p. 613.

mer ? Certes, aux yeux du moraliste, ces deux femmes se valent sous le rapport de la bassesse d'origine et de la dépravation des mœurs. On peut même aller plus loin et soutenir que M^{me} de Pompadour en favorisant les instincts de plus en plus déréglés de son royal amant, l'emporte en immoralité sur M^{me} du Barry. Cependant il faut reconnaître que, grâce à la fortune mal acquise de son père, qui fut condamné à être pendu pour malversation, Antoinette Poisson était supérieure à Jeanne Vaubernier par l'élégance des manières et son éducation, bien qu'à cet égard on ait exagéré beaucoup quelques talents agréables qu'elle possédait et qui auraient passé inaperçus dans une sphère moins en évidence. On s'étonne, en lisant les mémoires du temps, de voir M^{me} du Barry puiser à pleines mains dans le trésor public pour subvenir à de folles dépenses et satisfaire les plus coûteuses fantaisies ; mais, avant elle, M^{me} de Pompadour a-t-elle été moins prodigue de ce qui ne lui appartenait pas ? Bien loin de là ; et sa faveur, de plus longue durée, a été, par cela même, bien autrement onéreuse au pays. On sait que les dilapidations excessives de ces deux favorites ont beaucoup contribué au déficit qui a signalé la fin du règne de Louis XVI et rendu nécessaire la convocation des États généraux, prélude néfaste de la révolution française.

Mais, pour le malheur de la France, ce fut surtout dans les affaires de l'État et de la politique extérieure que la puissante intervention de M^{me} de Pompadour se fit fatalement sentir. Séduite par les flatteries intéressées de l'austère Marie-Thérèse, qui l'appelait *sa cousine*, elle jeta le pays dans cette désastreuse guerre de sept ans qui, après avoir coûté à la France sept cent millions de livres, se termina en 1763 par le traité de Paris, paix honteuse par laquelle nous perdîmes nos plus belles colonies, le Canada, la Nouvelle-Écosse, la Louisiane, en Amérique, et presque toutes nos possessions de l'Inde. Ce fut presque au début de cette guerre que la nation eut à s'indigner de la perte de la bataille de Rosbach, due à l'impéritie du prince de Soubise que le crédit de M^{me} de Pom-

padour avait promu au commandement d'une des divisions de l'armée française.

Le duc de Choiseul partage avec M^{me} de Pompadour la lourde responsabilité de la guerre de sept ans. S'il n'en fut pas le promoteur, il s'en montra constamment le plus actif instrument, comme ambassadeur à Vienne, ministre des affaires étrangères, et ministre de la guerre. Il ne faut pas oublier non plus que c'est pendant son ministère que fut signé cet humiliant traité de Paris dont on vient de parler.

Combien pèsent peu dans la balance les griefs que l'histoire met à la charge du duc d'Aiguillon et de M^{me} du Barry, quand on les compare aux maux que la funeste politique de M^{me} de Pompadour et du duc de Choiseul a causés à la France !

L'on a prétendu que le premier partage de la Pologne, en 1772, entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, ne se serait pas accompli si le duc de Choiseul était resté à la tête des affaires. Rien de plus erroné qu'une pareille assertion, qu'il nous paraît facile de réfuter en quelques mots. Quelle était la situation politique du pays à cette époque ? La France, sans alliances, épuisée par la dernière guerre, aurait eu à lutter seule contre la ligue du Nord. On se demande de quels moyens d'action M. de Choiseul aurait pu disposer pour empêcher le démembrement de la Pologne, qu'il n'avait pas su et qu'il aurait dû prévoir ; car il est à remarquer qu'il s'était écoulé moins de deux ans entre sa disgrâce et ce grave incident. D'ailleurs, pensionnaire de la maison d'Autriche, gêné par ses anciennes relations avec Marie-Thérèse, dont il avait été le confident et l'ami politique, il se serait trouvé dans la plus fausse position s'il avait eu à agir contre elle avec énergie et décision.

Le duc d'Aiguillon a été très-attaqué ; mais c'est moins le ministre qu'on a eu en vue que le défenseur ardent de l'autorité royale, l'adversaire constant des parlements, le partisan supposé des jésuites, et le successeur du duc de Choiseul, que l'opinion publique, déjà une puissance à cette époque, avait adopté par esprit d'opposition à la cour, et auquel elle avait

fait à son départ une ovation ridicule, nullement en rapport avec ses mérites contestables et surfaits d'homme d'État.

Maintenant il reste à rappeler les services qu'en dehors de ses démêlés avec les États et le Parlement, le duc d'Aiguillon a rendus à la province dont le commandement lui avait été confié.

Vérité pratique trop longtemps méconnue, c'est par des voies de communication nombreuses et bien entretenues qu'un pays prospère et s'enrichit, parce qu'elles facilitent l'écoulement de ses produits et l'exploitation des terres, dont elles assurent en outre la plus-value. Ces voies de communication étaient rares et laissaient tout à désirer en Bretagne au moment de l'arrivée du duc d'Aiguillon. Le nouveau commandant de la province, vivement préoccupé de ce déplorable état de choses et résolu d'y mettre un terme, devint le promoteur d'une viabilité de nouvelle création dont il poursuivit l'exécution avec une activité extraordinaire, et à laquelle la Bretagne a dû longtemps ses plus belles routes. Mais, fait étrange ! le service inappréciable qu'il rendit à la contrée, au lieu de lui attirer la gratitude qu'il avait droit d'en attendre, devint une des causes de son impopularité. Il est vrai qu'il lui fallut avoir recours aux *corvées* pour arriver promptement à un heureux résultat. Lui était-il possible de procéder autrement ? et d'ailleurs l'impôt de la corvée, comme on l'a fait remarquer plus haut, était-il autre chose que la *prestation en nature* de nos jours ?

On lit dans la *Biographie universelle* au sujet de la bataille de Saint-Cast : « Lorsqu'en 1750, les Anglais firent une descente sur les côtes de Bretagne, d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer. Cette action brillante semblait devoir servir son ambition ; mais l'éloignement qu'il avait inspiré à toute la province rendit injustes ces braves Bretons qui l'avaient si bien secondé. Ils l'accusèrent de n'avoir pas pris une part assez active à leurs dangers et à leurs exploits. La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, se permit à ce sujet des plaisanteries qui ne se par-

donnent pas. » Il faut ajouter à ce qu'on vient de lire que les antécédents militaires du duc d'Aiguillon, tous en sa faveur, font justice de l'inepte accusation portée contre lui. Envoyé, jeune encore, à l'armée d'Italie, il s'y comporta bravement, et se distingua, en 1742, à l'attaque du Château-Dauphin où il fut blessé.

L'on peut joindre à ce témoignage favorable de la *Biographie universelle* celui de Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV*: « Le seul duc d'Aiguillon vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaise avait fait encore une descente à Saint-Cast, près de Saint-Malo ; tout le pays était exposé. Le duc d'Aiguillon, qui commandait dans le pays, marche sur-le-champ à la tête de la noblesse bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de se rembarquer ; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre... Au reste quelle a été la récompense des services du duc d'Aiguillon et de son sang versé en Italie ? Une persécution publique et acharnée, etc. »

En somme, si l'on veut être renseigné équitablement sur les faits et gestes du duc d'Aiguillon lors du débarquement des Anglais à la baie de Saint-Briac, il faut consulter l'écrit de M. Ropartz intitulé *Saint-Cast*¹. L'on peut le considérer comme un mémoire justificatif de la conduite du commandant de la province dans cette mémorable circonstance.

IX

Le duc d'Aiguillon eut quatre enfants de son mariage avec Louise-Félicité de Bréhan de Plélo ; Armand-Désiré du Plessis de Richelieu, et trois filles, qui moururent jeunes, à l'exception d'Innocente-Aglæe, née en 1747, et mariée en 1766 au marquis de Chabrilan, premier écuyer de la comtesse d'Artois en 1773, commandeur de Saint-Lazare et maréchal de camp.

¹ *Saint-Cast*, recueil de pièces officielles et de documents contemporains, etc., in-8°, Saint-Brieuc, 1858.

La duchesse d'Aiguillon, veuve en 1778, mourut le 17 septembre 1796 à Rueil, où elle s'était retirée pendant la Terreur. Elle était âgée de soixante-dix ans.

Son fils, le dernier duc d'Aiguillon, se fit remarquer à l'époque de la Révolution par la vivacité de son attachement aux idées nouvelles, donnant le spectacle attristant d'un homme qui aide à saper les bases de l'autorité royale, pour la défense et le maintien de laquelle son père avait sacrifié sa popularité et s'était attiré tant de haines ; mais il faut dire, pour sa justification, qu'il ne fit en cela que suivre l'exemple de beaucoup de membres de la noblesse, qui, opposés à la cour ou dupes d'illusions généreuses et désintéressées, ont prêté leur appui au mouvement révolutionnaire, et n'ont reconnu leur faute que lorsqu'il était trop tard pour se la faire pardonner. Plusieurs d'entre eux l'ont expiée sur l'échafaud.

Député, en 1789, de la noblesse d'Agen aux États généraux, le duc d'Aiguillon défendit avec chaleur la mémoire de son père, fortement attaquée à la tribune par Cazalès au sujet des événements de Bretagne. L'Assemblée rendit hommage à sa piété filiale. Il mourut pendant l'émigration à Hambourg, en 1800, sans laisser d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Navailles qu'il avait épousée en 1785. Avec lui s'éteignit, dans les mâles, la branche de Vignerod du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon.

La comtesse de Maurepas, légataire universelle de son frère, le duc de la Vrillière, laissa son héritage à sa nièce, Louis-Félicité de Bréhan, duchesse d'Aiguillon. Les descendants du marquis Joseph-Guigues de Moreton de Chabریان et d'Innocente-Aglé d'Aiguillon, ont donc réuni sur leurs têtes les successions de la Vrillière et d'Aiguillon. C'est au même titre qu'ils se trouvent possesseurs des nombreux papiers d'État des Phelypeaux, notamment ceux provenant du duc de la Vrillière et du comte de Maurepas, importante collection renfermant des pièces d'un grand intérêt.

X

Il reste à dire quelques mots du comte de Plélo considéré comme amateur éclairé de livres. M. Joannis Guigard, dans son *Armorial du bibliophile*¹, le représente comme un des plus ardents bibliophiles de son temps, ayant collectionné un grand nombre de livres rares et précieux, la plupart portant ses armes; et selon la *Biographie universelle*, « le comte de Plélo avait réuni dans sa bibliothèque qui a passé au duc d'Aiguillon, son gendre, tout ce qu'il y avait de plus curieux sur le Nord ». Le fait d'une riche bibliothèque ayant appartenu au comte de Plélo se trouve confirmé par le *Dépouillement de l'inventaire fait après le décès de M. le comte de Plélo, le 24 janvier 1735*. L'on y mentionne un *Registre intitulé bibliothèque de Plélo*; un *autre registre ayant pour titre catalogue des livres du cabinet de M^{me} la comtesse de Plélo*; un *autre registre servant aussy de catalogue*. Mais quel a été le sort de cette précieuse collection de livres, qu'est-elle devenue? Toutes les recherches faites à ce sujet sont restées sans résultats, et l'on suppose qu'elle a été dispersée et détournée pendant la période révolutionnaire. Chose singulière! la famille de Chabrillan à laquelle est échu, comme on vient de le dire, l'héritage entier des d'Aiguillon, ne possède aucun volume imprimé en ayant fait partie².

N. DE B.

¹ *Armorial du bibliophile*, in-8°, Bachelin-Deflorenne, Paris, 1872.

² Plusieurs passages de cette notice sont empruntés à la *Biographie bretonne*, et aux *Mémoires de la Société royale d'émulation d'Abbeville* (années 1841, 1842 et 1843), où se trouve inséré le mémoire intitulé: *Dévouement du comte de Plélo*, par le comte A. de Riencourt.

M^{ME} SWETCHINE ET SA CORRESPONDANCE

Lettres de M^{me} Swetchine, publiées par le C^o de Falloux, de l'Académie française. — 3 vol., Didier et C^o, Paris, 1873.

Ces trois volumes complètent l'édition définitive des *Œuvres de Madame Swetchine*, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue*; nous avons pensé qu'ils nous sauraient gré de leur signaler l'achèvement d'une publication qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, puisqu'aussi bien l'on nous assure qu'en l'an de grâce et de république 1873, il y a encore des originaux qui ne rougissent pas d'avoir une bibliothèque !

C'est en 1861 que les *Lettres* de M^{me} Swetchine ont paru pour la première fois; elles formaient alors deux volumes. Un troisième volume, composé de *Lettres inédites*, fut publié par M. de Falloux, en 1867.

Au moment de les publier de nouveau, M. de Falloux a dû se demander s'il adopterait l'ordre chronologique, ou s'il réunirait, s'il grouperait ensemble les lettres adressées à une même personne.

Les raisons et les autorités pour et contre l'un et l'autre de ces modes ne manquaient pas. Jusqu'au commencement de notre siècle, les lettres de M^{me} de Sévigné ont été classées non par date, mais par personne. Avant l'édition de 1806, on avait cinq recueils des lettres de l'adorable marquise : 1^o les lettres de la mère à la fille; 2^o le choix de lettres diverses; 3^o les lettres au président de Moulceau; 4^o celles à M. de Pomponne; 5^o celles à Bussy-Rabutin.

En 1806, Grouvelle s'empara de ces différentes collections et les fit imprimer ensemble dans l'ordre chronologique.

M. de Falloux n'a pas cru devoir procéder ainsi, et il en a donné, dans sa *préface*, les meilleures raisons du monde : « Le classement par date, dit-il, évite les répétitions et dispense le lecteur d'un certain travail de mémoire, mais il morcelle la pensée et en fait disparaître l'unité. Cette unité est dans M^{me} Swetchine l'un des plus puissants attraits. Elle ne parlait jamais une langue banale, elle se plaçait avec une habileté ou plutôt avec une condescendance merveilleuse, au point de vue de chacun de ceux avec qui elle s'entretenait, et n'arrivait si facilement à élever jusqu'à elle que parce qu'elle avait toujours commencé à venir jusqu'à vous. Cette habitude lui était si familière, ce mouvement lui était si naturel, qu'à la fin de chaque correspondance on aura devant les yeux, j'en suis convaincu, la physionomie du correspondant, aussi clairement dessinée, aussi distincte que la physionomie de M^{me} Swetchine elle-même. Sacrifier à l'intérêt chronologique cet intérêt moral, m'eût semblé une faute tenant de la profanation. »

A l'appui du système qu'il a adopté, M. de Falloux aurait pu citer l'opinion de Joseph de Maistre, ce premier ami de M^{me} Swetchine, chez lequel le goût était à la hauteur du génie : « Le pêle-mêle dans ce genre, écrivait-il, n'est agréé que dans les recueils de lettres à différentes personnes. Mais dès qu'il y a une correspondance particulière qui a fourni plusieurs lettres remarquables, surtout par la qualité des personnes et par une confiance plus intime, le mélange déplaît. On serait très-fâché, par exemple, que les lettres de Cicéron à Atticus eussent reçu *au milieu d'elles* d'autres lettres écrites à une foule de personnages moins importants et moins intimement liés avec ce grand homme. Dans le recueil des lettres de Pope et à Pope, on trouvera de même que les lettres à Swift, à Arbuthnot, à Craig, etc., sont réunies. Le bon sens dicte cet arrangement ¹. »

Le premier volume des lettres de M^{me} Swetchine est rempli par sa correspondance avec M^{me} Roxandre Stourdza, comtesse

¹ *Observations critiques sur une édition des lettres de M^{me} de Sévigné*. — Lettres et opuscules inédits de Joseph de Maistre, II, 469.

Edling, et avec la comtesse de Nesselrode, femme du comte de Nesselrode qui fut, pendant quarante ans, ministre des affaires étrangères en Russie. Chacune de ces deux correspondances forme un recueil de plus de 300 pages.

Dans le second volume se trouvent les lettres de M^{lle} de Virieu, la marquise de Pastoret, la duchesse de la Rochefoucauld, la marquise de Lillers, la comtesse de Germiny, la comtesse de Chelaincourt, la comtesse Frédro, la comtesse de Gontaut-Biron, la duchesse de Rauzan, la comtesse de Mesnard, la princesse Wittgenstein, M^{me} Augustus Craven.

Le troisième volume comprend les lettres à M. de Montalembert, M. Edouard Turquety, M. Louis Moreau, le marquis de la Bourdonnaye, le vicomte de Melun, le comte d'Esgrigny, le comte Boleslas Potocki, M. Yermoloff, le prince Galitzin, le R. P. Schouvalof, le R. P. Gagarin, dom Guéranger, Alexis de Tocqueville.

Au premier aspect, cette liste des correspondants de M^{me} Swetchine vous effarouchera peut-être ; comme cet auditeur impatient qui s'écriait : « Sonate, que me veux-tu ? » plus d'un lecteur sera peut-être tenté de s'écrier : « Comtesse, que me veux-tu ? Que peut-il y avoir de commun entre ce monde aristocratique et un petit bourgeois comme moi ? Cette société possède, je le veux bien, les qualités les plus rares : elle est honnête, généreuse, spirituelle, délicate, charmante en un mot, mais elle a un défaut : elle est morte ! » — Vous vous trompez, ami lecteur, elle est vivante. N'est-elle pas la première au poste du sacrifice et de l'honneur, sur ce champ de bataille de la charité, où notre siècle a remporté ses plus belles victoires ? N'est-elle pas la première aussi sur ces autres champs de bataille où l'on verse son sang, où l'on donne sa vie pour la Patrie et pour l'Église ? Elle est vivante, car son cœur saigne, car la douleur est le lot de ces grands du monde, aussi bien que des petits et des humbles.

La douleur, on la rencontre presque à chaque page dans les lettres de M^{me} Swetchine ; mais à chaque page aussi on trouve

la consolation et l'espérance. M^{me} Swetchinè est comme une sœur de charité qui panse les blessures de l'âme. Gracieuses paroles, conseils ingénieux, sages directions, élans généreux et tendres, tout ce que peut inspirer l'esprit le plus fin, uni au cœur le plus dévoué, se rencontre dans ces lettres, où la douceur de Fénelon s'allie souvent avec la fermeté de Bossuet. Ces grands noms se peuvent rappeler à côté de celui de M^{me} Swetchine, non sans doute qu'elle fût leur égale ; du moins peut-on dire que ses lettres, comme les leurs, sont des *lettres spirituelles*, des lettres de direction excellentes, et qu'elle a marqué sa place comme moraliste au-dessous d'eux sans doute, mais à leur suite.

Moraliste, c'est là surtout ce qu'est M^{me} Swetchine. M^{me} de Sévigné fut un peintre incomparable ; après deux siècles, le tableau qu'elle nous a laissé de la société de Louis XIV, n'a rien perdu de son éclat, de sa vivacité et de sa fraîcheur. Il ne faut rien chercher de semblable dans les lettres de M^{me} Swetchine ; elle n'avait pas de pinceau ; elle n'avait qu'un crayon. Mais si elle n'a pas été, comme son illustre devancière, un grand peintre, elle restera, nous le répétons, un de nos moralistes les plus exquis. A défaut de ces récits merveilleux que prodiguait la plume de M^{me} de Sévigné, et qui ne seront sans doute jamais égalés, les lettres de M^{me} Swetchine, renferment des leçons et des enseignements qui vont bien au delà de la personne à laquelle ils sont adressés et auxquels le temps n'enlèvera ni leur efficacité ni leur à-propos. Un sentiment profond, unique, a inspiré presque toutes les lettres de M^{me} de Sévigné, son amour pour sa fille. Au fond de toutes celles de M^{me} Swetchine, se retrouve aussi un sentiment unique et profond : l'amour des âmes. Les aimer, les consoler, les relever, les guider vers la perfection, tel fut son rôle dans le monde ; et ce rôle, cette mission (de bien gros mots pour désigner cette discrète et balsamique influence), sa correspondance les continuera. On lira M^{me} de Sévigné tant qu'il restera une mère aimant sa fille ; on lira M^{me} Swetchine tant qu'il restera une

âme ayant besoin de consolation, d'encouragement et d'appui.

A l'appui de ce que nous venons de dire, nous pourrions multiplier les citations. Mais les pages qui nous sont comptées ne suffiraient pas. Bornons-nous à quelques pensées détachées :

« Quand la vie nous est triste, c'est nous qui avons tort. Croyez-le bien, elle n'est triste que jusqu'au jour où elle est belle ; c'est un écheveau très-embrouillé, jusqu'au moment où on le prend par le bon bout ¹. »

« Ne perdez point de temps. Il y a trop d'éternité dans chaque moment qui passe pour qu'on en fasse bon marché ². »

« Les douleurs de cette vie sont vives et en grand nombre ; mais il est bien vrai que l'amertume des fautes qui s'y joignent les rend seule insupportables ³. »

« Il n'y a de loin de la religion que ceux qui s'en éloignent. Tous ceux qui s'en rapprochent en sont près, à quelque distance qu'ils soient du but ⁴. »

« Il est bien vrai que la vie s'ouvre à vous sous de sévères auspices, mais c'est sûrement une grâce ! Votre point de départ en est plus élevé, et comme ceux qui sont destinés à faire beaucoup de chemin dans la carrière de la vertu, c'est de bon matin que vous réveille la douleur. Cher enfant, il est des souffrances de toutes sortes, mais, croyez-le, il n'est qu'un mal, un seul, unique, c'est le péché ! Quelles que soient nos épreuves, la vie serait trop belle, si elle ne nous exposait pas à offenser Dieu ⁵. »

« Ne vous étonnez pas que le mal fasse tant de chemin en si peu de temps ; il ne fait que descendre, tandis que le bien aspire toujours à monter ⁶. »

« J'ai souvent pensé que c'était par le cœur qu'on ne s'ennuyait jamais, les deux héros de l'ennui, M. de Châteaubriand et Benjamin Constant, m'ayant mise sur la voie de cette vérité en démontrant bien que ce n'est pas l'esprit qui en sauve ⁷. »

« Je suis toujours effrayée de ces existences qui, quelque ravissantes qu'elles puissent être, pèchent par la solidité du fond : c'est trop courir après les fleurs de la vie et ne pas soigner assez l'arbuste qui les donne. Malheur ou ennui, même selon le monde, à celui qui ne mène pas la vie

¹ A M. Turquety, 31 juillet 1842.

² Au même, 23 juillet 1842.

³ Au marquis de la Bourdonnaye, 22 mai 1829.

⁴ Au comte de B^{...}, 19 décembre 1855.

⁵ Au prince Augustin Galitzin, novembre 1842.

⁶ A M^{...} Augustus Craven, 15 décembre 1853.

⁷ A Roxandre Stourdzia, comtesse Edling, 4 juillet 1836.

comme une chose sérieuse ! Toutes les fois que l'on n'agit pas dans un but grave, on trouve qu'on n'en a pas assez ni pour son temps ni pour son argent ¹. »

Le monde des âmes, tel était le vrai domaine de M^{me} Swetchine. Elle ne laissait pas cependant de jeter sur le monde politique un coup d'œil d'une singulière justesse. Les lettres que contiennent ces trois volumes, — la première est de 1809, la dernière de 1857, — parcourent un temps que Tacite eût appelé *opimum casibus, secundum tempestatibus*. Pendant ce demi-siècle, toutes les appréciations de M^{me} Swetchine sur l'Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet, la République de 1848, le second Empire, sont également marquées au coin du bon sens et de la modération. Elle est française et partant royaliste : « Je suis française, écrit-elle de Rome, au sujet de l'avènement de Charles X, — je suis française depuis que je me connais : dans cette France, je n'ai jamais admiré d'autre pouvoir que celui des Bourbons, et je sens, comme leurs meilleurs serviteurs, la gloire de leurs triomphes ². » — Royaliste zélée, catholique ardente, elle ne s'aveugle pas. Elle écrit à son amie M^{lle} de Virieu, le 5 octobre 1824 :

« Je ne crains qu'une seule chose, c'est qu'on ne favorise trop tout ce que j'aime : certes on ne se plaint guère de cela... Quand le mal est dans l'opinion, il ne se déracine que lentement ; et si le pouvoir lui oppose des remèdes violents, l'obéissance du moment ne rachète pas les dangers de l'avenir. Je voudrais pour la religion ce que les économistes demandent pour le commerce, qu'on laissât faire sans trop s'en mêler. Mais de nos jours on ne veut pas se donner le temps pour auxiliaire, ce temps qui avec une bonne et sage direction affaiblit ce qui est pernicieux et consolide tout ce qui peut être vraiment désirable ! »

Après 1830, elle ne juge pas avec moins de clairvoyance l'avenir du gouvernement de Juillet.

« Je persiste à croire que l'avenir appartient aux royalistes, ou du moins n'appartiendra pas au roi Louis-Philippe. Il me représente un soliveau qui s'enfonce bien dans la terre par son poids, mais qui ne peut prendre

¹ A la comtesse de Nesselrode, 29 avril 1836.

² A M^{lle} de Virieu, 24 novembre 1824.

³ A la même, 5 octobre 1824.

racine. Rien n'ajoute à sa consistance, parce qu'il ne gagne rien en vraie considération; les expédients mêmes dont il profite ne tournent pas à son avantage, ils sauvent le moment et vont se placer comme un éternel reproche dans son avenir. C'est un dissipateur qui emprunte et qui grève tout ce qui n'est pas le présent, mais qui finit par payer ¹. »

A l'occasion de la tentative de M^{me} la duchesse de Berry en 1832, elle écrit à la comtesse de Nesselrode :

« N'ayant jamais cru qu'une restauration pût se faire au moyen de l'initiative prise par des impatiences et des tentatives tout humaines, son mauvais succès ne m'a paru que devoir écarter pour longtemps des pensées aussi inefficaces que dangereuses. Si M. le duc de Bordeaux doit revenir pour faire le bonheur de la France, le renouvellement de l'esprit du pays aurait dû le précéder : sa présence ne pourra être que la consécration des principes conservateurs de la société. Il y aurait alors bien plus qu'une question de dynastie, de légitimité : ce n'est pas seulement cette vérité politique, c'est toutes les autres qui seraient en jeu. Mais ces hautes considérations, ces grands événements qui décident pour longtemps de la moralité des peuples, ce qui est beaucoup plus encore que leur prospérité, la Providence ne permet pas qu'on les provoque imprudemment; elle se les réserve, en rendant simplement les hommes instruments dans l'action qu'elle règle selon les lois connues de sa seule sagesse. Il y a un moment où l'impulsion est donnée, où les hommes se sentent appelés à se prononcer, où les plus prudents et les plus sages sentent le devoir d'agir. On dit alors qu'ils obéissent à la force des choses. Eh bien ! c'est cette force des choses qui est l'impulsion divine et qui est le signal du moment venu ². »

Arrive le 24 février. M^{me} Swetchine écrit, le 3 mars 1848, à M^{me} de Nesselrode :

« Dans les circonstances des deux événements (chute de Charles X, chute de Louis-Philippe), avez-vous jamais rien vu de plus différemment semblable, de plus propre à nous montrer le second comme l'expiation du premier et la justice s'appesantissant sur la faute? Il me semble que jamais Dieu n'a fait une plus éclatante apparition dans l'histoire; et comme répondit quelqu'un à qui on croyait indiquer ici le doigt de Dieu : — « Que dites-vous, le doigt de Dieu? ce sont bien les quatre doigts et le pouce. » — Mais en reconnaissant cela comme justice d'en haut, je vous avoue que je n'en suis pas moins indignée de l'ingratitude du peuple de Paris, de sa haine effrénée pour un prince dont le régime n'a jamais été

¹ A la comtesse de Nesselrode, 15 juillet 1834.

² A la même, 15 mars 1833.

ni tyrannique, ni violent, sous lequel la paix, la prospérité, le bien-être du pays s'étaient accrus, à qui, si le manque absolu de hauteur morale n'est pas compté, il n'y a pas un crime constitutionnel à reprocher, et dont l'égoïsme ou l'ambition, après tout, n'a ni fait couler les larmes, ni absorbé les sueurs de son peuple. Il y avait prodigieusement à combattre dans le système de Louis-Philippe ; il fallait résister particulièrement à ce qu'il caressait comme son utopie : ce bien-être matériel qu'exclusivement il élevait au-dessus des intérêts nobles et généreux, mais l'opposition à une telle nature ne devait pas dépasser les proportions d'une juste indépendance, et n'aurait dû prendre de la force que ce qui en est nécessaire pour présenter une digue au torrent. On a dit de Lally-Tollendal, qui était un très-mauvais homme, mais qui avait péri sur l'échafaud par un jugement inique : *Tout le monde avait le droit de le frapper, excepté le bourreau*. Je retourne ici la phrase pour l'appliquer à Louis-Philippe : *Excepté Dieu, personne ici n'avait le droit de le frapper* ¹ . »

A la veille des journées de juin et dès la première annonce de la candidature du prince Louis Bonaparte à la présidence de la République, elle prévoit et annonce l'Empire :

« Qu'advientra-t-il de tout cela ? écrit-elle à M. Turquety. Depuis nos trois mois de République, nous avons passé par l'annonce de je ne sais combien de royautes ; aujourd'hui nous avons fait un pas : nous en sommes à l'Empire avec la présidence pour marche-pied. Que nous serions donc à plaindre si au-dessus de nos têtes nous n'avions pas quelque chose d'immobile ! ² »

Au lendemain de l'élection du 10 décembre, après avoir rendu hommage à l'honnêteté du général Cavaignac, elle ajoute :

« Quant à son compétiteur, ses trouées dans le sublime à Strasbourg et à Boulogne contrastent fort avec l'esprit peu brillant, mais judicieux, réfléchi, que lui reconnaissent ceux qui l'approchent. Il semble qu'il en a beaucoup plus qu'on ne l'aurait cru, et d'une nature sérieuse. Ce qui le ferait penser, c'est qu'avec des idées gouvernementales assez arrêtées, il consulte beaucoup, sait très-bien écouter, mais en homme qui demande un conseil pour s'éclairer, et non pas pour le suivre servilement. On le dit de plus poli, généreux, modeste et d'un calme qui va jusqu'à l'impassibilité orientale ³ . »

¹ A la comtesse de Nesselrode, 3 mars 1848.

² A M. Turquety, 9 juin 1848.

³ A M^{me} de D^m, 27 décembre 1848.

Nous sommes en 1851, au moment de la célèbre discussion sur la révision de la Constitution. M. Berryer vient de prononcer en faveur de la monarchie une des plus magnifiques harangues qui aient retenti à la tribune. Le royalisme de M^{me} Swetchine ne l'aveugle pas sur les résultats :

« M. Berryer est, sans contredit, l'aigle de la tribune; sa splendeur, le modèle de la saine, vraie, grande éloquence... Je considère ici le talent en lui-même. Quant aux effets, ces prodigieuses merveilles avancent, je crois bien, peu la question ¹. »

Et dans une lettre de même date à la duchesse de La Rochefoucauld :

« Il me semble impossible de ne pas dire que, dans la discussion sur la révision, M. Berryer s'est surpassé. Ce sont toutes les splendeurs à la fois, le résumé de tous les éléments qui constituent l'orateur, c'est cette puissance de talent à laquelle dans l'antiquité tout obéissait. La parole de M. Berryer aurait créé un peuple, comme Amphion bâtissait des villes, un peuple à son usage, bien différent, je le crains, de celui qui en l'écoutant ne s'émeut qu'à la surface..... Cette discussion très-belle et très-intéressante n'aura pas de résultats sérieux. La sublimité, l'habileté, le talent de la parole mis en œuvre, servent, je crois, bien plus le plaisir de la classe élevée, qu'ils n'agissent sur ses convictions pour les changer, et, dans tous les cas, ils ne pénètrent pas jusqu'aux masses. Elles n'en auront pas moins des millions de voix au service du président, et celui-ci me paraît assez décidé à s'appliquer ces mots d'un roi d'Angleterre : « Je ne serai jamais un prince déposé ². »

M^{me} Swetchine a prévu le coup d'État et l'Empire; l'Empire est fait; autour d'elle on prophétise déjà sa chute prochaine. Sur ce point encore, elle conserve sa lucidité ordinaire et refuse de s'associer aux illusions de ses amis :

« Les calculs sur le peu de durée des gouvernements nouveaux jouent quelquefois de mauvais tours à leurs propres prophètes. On assigne un terme sur ce qu'on a soi-même d'haleine et on demeure essoufflé avant la carrière fournie. Après le 2 Décembre, j'ai vu les parcimonieux ne donner que six semaines et les généreux aller à six mois ³. »

¹ A la même, 19 juillet 1851.

² A la duchesse de la Rochefoucauld, juillet 1851.

³ A M^{me} de D^{...}, 25 juillet 1852.

Ses jugements sur les hommes ne sont ni moins fermes, ni moins justes. De Joseph de Maistre, Châteaubriand, Lamartine, La Ferronnays, Casimir Perier, M. Guizot et M. Thiers, Berryer, Montalembert, M^{sr} Dupanloup, le P. de Ravignan, l'abbé Bautain, M. de Melun, le duc de Broglie, M. Molé, M. de Falloux, Lacordaire, La Mennais, M. de Genoude, Donoso Cortès, M^{sr} de Quélen, M^{sr} Affre, l'abbé Deguerry, Alexis de Tocqueville, elle nous a laissé des portraits ou des esquisses tracés d'une main délicate et ferme. Pour un seul de ces hommes, elle s'est départie de l'indulgence qui était le fond de son esprit, comme la bonté était le fond de son cœur. Cet homme pour lequel elle se sentait un invincible éloignement, c'était (rendons-en grâce à M^{me} Swetchine), c'était M. Thiers. Dans sa lettre du 25 juillet 1852 à M^{me} de D... , elle la félicite de n'admirer point M. Thiers et elle ajoute :

« Je vous sais gré de *ne tenir vraiment compte que de l'esprit qui repose sur le caractère* et qui ne fait qu'un avec lui. Il y a quelque chose d'indélébile dans la trace laissée par une éducation inférieure et surtout par les accointances vulgaires de la première jeunesse. Dans la génération de M. Thiers et dans toutes celles au-dessous, on est frappé de l'absence presque complète de savoir-vivre parmi ceux qui ont le plus de culture et quelquefois les meilleurs sentiments. C'est qu'il y a des choses qui se hument et se respirent sans s'apprendre, dans l'atmosphère où on est élevé; passé un certain âge, elles ne s'apprennent plus. »

Il faut se borner; il faut arrêter ici ces citations et renvoyer le lecteur au livre lui-même.

M. de Falloux a joint à la correspondance de M^{me} Swetchine des notes sobres, précises, dont quelques-unes, notamment la notice sur le comte de Virieu et celle sur le marquis de la Bourdonnaye, sont des morceaux achevés, et, dans un cadre restreint, quelque chose comme ces portraits sur émail peints par Petitot, que l'on admire dans une des salles du Louvre.

Deux ou trois erreurs se sont glissées dans ces beaux volumes et je me fais un devoir de les signaler, en vue d'une nouvelle et prochaine édition.

Tome II, page 271. — Lettre à la comtesse de Germiny. — En note de cette phrase : « Une halte nous attend, » je lis : « Le pouvoir exécutif venait d'être confié au général Cavaignac. » Cela est inexact. Il résulte en effet de l'ensemble et d'un passage formel de la lettre, qu'elle a été écrite peu de jours après l'entrée de l'armée française à Rome, au mois de juillet 1849, un an, par conséquent, après l'élévation du général Cavaignac aux fonctions de chef du pouvoir exécutif et alors que, depuis plus de six mois, il avait cessé de les remplir.

Tome II, page 357. Longue et très-remarquable lettre à M^{me} de D., portant la date du 27 décembre 1849 et classée après une lettre de mai 1849. Or, cette lettre du 27 décembre parle comme d'un événement d'hier de l'élévation du prince Louis Bonaparte à la présidence : sa vraie date doit être : 27 décembre 1848.

Tome II, page 483. — Lettre à M^{me} Craven, datée du 7 mai 1854 : « Vous aurez eu comme moi le cœur navré de la mort du pauvre Donoso Cortès... » Donoso Cortès est mort le 3 mai 1853. La lettre est certainement du 7 mai 1853.

Qu'il me soit permis d'exprimer en terminant un ou deux petits *desiderata*. La correspondance de M^{me} Swetchine et d'Alexis de Tocqueville, par laquelle se termine le troisième volume, est une des plus belles parties de l'ouvrage et suffirait seule à en assurer le succès. Dans sa lettre du 4 décembre 1856, Tocqueville écrit : « Le dernier numéro du *Correspondant* contient un sermon du P. Lacordaire, qui a de bien beaux endroits. » — Le lecteur serait bien aise, si je ne me trompe, de savoir quelle est cette conférence de Lacordaire, qui excitait ainsi l'admiration de Tocqueville. Je voudrais donc ici une note indiquant qu'il s'agissait de la quatrième conférence de Toulouse : *De ce que peut la vie morale pour conduire l'homme à sa fin*. Elle avait paru dans le numéro du *Correspondant* du 25 novembre 1856.

Dans une lettre de M^{me} Swetchine au R. P. Gagarin, datée de Paris, décembre 1845, je lis, à propos de l'une des conférences

de Notre-Dame : « Le P. Lacordaire s'est encore tellement surpassé dans celle de dimanche dernier, qu'au sortir de l'église, n'étant encore qu'à la troisième conférence, je me préoccupais un peu de l'impossibilité presque manifeste où il serait, non pas de s'élever davantage, mais seulement de se maintenir à cette hauteur. Comme je ne l'ai pas encore lue, je ne sais si l'effet à la lecture en aura été reproduit ; il y a eu des moments où l'auditoire était vraiment enlevé. Demandons à Dieu que ces mystérieuses et saintes commotions ne se limitent pas à des effets éphémères. » La conférence dont parle M^{me} Swetchine est la troisième conférence de l'avent de 1845 : *De l'organisation et de l'exposition de la doctrine catholique*. Il me semble qu'ici encore une note ne serait pas hors de propos.

Si j'insiste et si j'entre dans ces menus détails, c'est qu'à mes yeux la *Correspondance* de M^{me} Swetchine est un livre appelé à devenir classique, qu'elle est destinée à faire partie du trésor littéraire de la France et qu'il y a lieu dès aujourd'hui de traiter son auteur comme *un ancien*.

Un dernier mot. Puisse cet article décider quelques-uns de mes lecteurs à acheter les *Lettres de Madame Swetchine* ! Le produit de ces beaux volumes est destiné à doter d'une aile nouvelle l'hôpital élevé à Segré par M. le comte de Falloux. Je me trouverai avoir ainsi coopéré, pour une petite part, à cette œuvre pieuse. Des critiques illustres ont été récompensés de leurs articles par des fauteuils à l'Académie, voire même par des fauteuils au sénat. J'aurai obtenu une meilleure et plus enviable récompense, s'il m'est donné d'apporter une pierre à l'*Hospice Swetchine*.

EDMOND BIRÉ.

POÉSIE

L'OISEAU ENVOLÉ

Il s'était enfui de sa cage ouverte,
Au bruyant appel des pierrots moqueurs ;
Ils l'avaient traité tant de fois d'inerte,
D'esclave et de lâche, — eux ! ces nobles cœurs !

Ils avaient tant fait, ô mine cafarde !
D'hélas ! sur son sort, et puis tant chanté
Près de ses barreaux, d'une voix criarde,
Un hymne emphatique à la Liberté,

Que le pauvre oiseau, qui jusqu'à cette heure
N'avait souhaité plus large horizon,
Insensiblement trouva sa demeure
Etroite d'abord, puis un peu prison.

Or tout prisonnier n'a qu'une pensée :
Fuir... il en trouva bientôt le moyen...
Quel ? barreaux rompus ou porte faussée ?
A vous dire vrai, je ne sais pas bien.

Qu'importe ? Il est libre... Ivresse profonde !
Est-il sous le ciel plus heureux destin ?
Libre comme l'air ! libre comme l'onde !...
Oh ! la douce chose ! — Attendons la fin ! —

Il courut d'abord joindre votre bande,
 Pierrots suborneurs ! et dans ce moment,
 Votre joie à tous, ô vauriens, fut grande...
 Ce fut un délire, un enivrement !

Sur cent tons aigus l'on cria : Victoire !
 Victoire ! il avait su rompre ses fers !...
 C'était un héros, un pur, dont la gloire
 Allait rayonner dans tout l'univers !...

Le pauvre prit tout pour bonne monnaie ;
 Vous savez : cœur droit, esprit peu rusé...
 Le voilà courant le long de la haie,
 Encor tout surpris d'avoir tant osé.

C'était au matin. Toute la nature
 A ce coup d'état semblait applaudir...
 Jamais on ne vit plus fraîche verdure,
 Ni d'un tel éclat le ciel resplendir.

Les fleurs embaumaient, la brise était douce,
 Les gais papillons dansaient au soleil ;
 Le vert scarabée arpentait la mousse,
 Vivante émeraude au reflet vermeil.

Ce jour-là du moins fut un jour de fête ;
 Sans souci fâcheux il sut en jouir...
 L'horizon est pur, nargue à la tempête !
 Le présent est beau, nargue à l'avenir !

Mais du temps ailé rapide est la fuite ;
 Aujourd'hui, demain, sont tout près d'hier...
 Adieu, les beaux jours ! L'été passa vite,
 Et puis vint l'automne, et puis vint l'hiver.

L'hiver !... saison rude, avec son cortège
 De jours nébuleux et de sombres nuits,
 Et son lourd manteau de givre et de neige,
 Et ses aquilons aux funèbres bruits !

Dans les champs flétris il n'est plus de graine,
Plus de vert bourgeon, de fruit rougissant ;
Un linceul de glace a couvert la plaine...
Dieu ! prenez pitié du pauvre innocent !

La bohème alors lui parut bien dure ;
A ses yeux pourtant elle avait souri...
Il n'était pas fait à cette froidure ;
Ah ! du moins la cage était un abri !

Sa nature, hélas ! frêle et délicate,
De soins journaliers s'accommodait mieux ;
Il ne sentait pas le fil à sa patte,
Et, s'il n'était libre, il était heureux !

Il erra longtemps sous la sombre nue,
De froid et de faim il pensa mourir...
Oh ! comme il bénit la main inconnue
Qui le recueillit, l'ayant vu souffrir !

On le mit bientôt dans une autre cage ;
Il s'y trouva bien, eut tout à foison ;
Il ne maudit plus son dur esclavage ;
Bref, il fut heureux. — N'eut-il pas raison ?

Liberté ! mot creux qu'on jette aux oreilles
Du peuple enfermé dans ses noirs faubourgs,
Avant de promettre et monts et merveilles,
Assure d'abord le pain des vieux jours !

N. MILLE.

LA MOUETTE DES GRÈVES

NOUVELLE BRETONNE *

IV. — Le capitaine Kerméran.

Je vous ai déjà indiqué à peu près quel était le caractère du capitaine Jacques. Ordinairement sombre et silencieux, ne vivant, ne respirant à l'aise que sur le pont de son navire, il étouffait à terre et n'y demeurait que le temps nécessaire aux chargements et aux réparations du *Taillevent*, après les tempêtes ou le gros temps. Pendant les trois mois d'hiver, c'était à peine s'il pouvait rester dans sa maison. Il trouvait encore moyen de naviguer dans sa chaloupe, chaque fois que le temps semblait le permettre ; et chaque fois, Pierre-Marie le suivait, autant que son ombre, comme s'il eût été rivé à la personne du capitaine. Le bon matelot ne se plaignait jamais ; il était souvent triste, mais Kerméran ne s'en apercevait pas le moins du monde. Il aimait son compagnon à sa manière, et n'eût certes pas compris la possibilité pour lui du moindre voyage sans la présence continuelle de son fils adoptif. Du reste, sauf de rares exceptions, où des contrariétés imprévues venaient soulever le naturel rogue ou la sourde colère du patron, Pierre n'avait guère à souffrir bien sérieusement. Il aimait lui-même la mer autant que l'aimait Kerméran ; il s'y trouvait peut-être plus tranquille qu'à terre, depuis les chan-

* Voir la livraison de novembre, pp. 378-390.

gements qui s'étaient glissés peu à peu dans les relations de nos enfants.

Pendant une bourrasque du mois de mars, dont la violence prolongée retenait de force au port le *Tatlevent* et son équipage, le capitaine (il fallait qu'il fût bien désœuvré pour cela!) finit par remarquer sans doute quelque chose d'étrange ou d'inaccoutumé dans les manières de sa fille, et peut-être aussi dans celles de Pierre-Marie. Un jour donc, où il fallait garder le coin du feu, Pierre était allé à Quiberon, pour visiter le bâtiment à l'ancre à Port-Maria; Kerméran voyant sa fille si rêveuse qu'elle n'avait pas entendu une question que, par extraordinaire, il venait de lui adresser, perdit enfin patience et lui lança *une bordée*, comme disent nos marins, *par le travers*.

— Ah ça! tonnerre de Brest! lui dit-il (pardonnez-moi d'employer ses expressions pour le mieux peindre), est-ce qu'il y a longtemps que tu es comme cela, échouée sur les vases, si bien qu'on ne peut plus te tirer un mot?

— Mon père, répondit Charlotte, ne vous fâchez pas, je vous en prie; que désirez-vous de moi?

— Me fâcher, moi, contre une enfant, à terre? allons donc! En mer, contre le vent, les vagues, le ciel, la tempête, je ne dis pas... Voyons, causons un peu raisonnablement, et ne me regarde pas ainsi avec des yeux de *Mater dolorosa*. Je vas te *larguer* ça, en douceur.

— Je vous écoute, mon père.

— C'est bon, c'est bon, ma fille; laisse-moi te défilier la chose sous meilleures *amures*.

Kerméran ralluma sa pipe, sans faire la moindre attention à l'inquiétude de Charlotte; celle-ci était vraiment bien agitée, car elle prévoyait que si son père se décidait à parler avec de tels préambules, c'est qu'il avait une chose importante à lui communiquer.

— Il est temps de te marier, lui dit-il, en frappant sur la table; grand temps, je vois ça!

— Mon père, je vous supplie... balbutia Charlotte, au comble de l'anxiété.

— La paix ! la paix ! et laisse-moi finir, mille-bombes ! Il faut te marier. J'ai ton homme sous la main : Pierre-Marie, mon matelot ; le garçon me va ; ainsi il doit te convenir, comme un gouvernail à une bonne chaloupe. Voilà, c'est dit. Quand irons-nous trouver le *patron* de la commune ?

— Mon père, mon père, ayez pitié de-moi ! dit Charlotte en pleurant sur les mains goudronnées du capitaine, qu'elle serrait dans les siennes.

— Laisse-moi tranquille ! s'écria-t-il en se dégageant ; des soupirs, des larmes, tremblement de Cayenne ! Tu finiras par me mettre en colère...

Charlotte prit tout à coup une grande résolution : elle se releva avec une dignité touchante, et, d'une voix capable d'apaiser un tigre, elle dit :

— Au nom de ma mère, au nom de votre amour pour moi, mon père, vous ne pouvez vouloir faire mon malheur. Je vous suis toute dévouée, je vous aime de tout mon cœur, je ne veux pas vous quitter... Déjà les années s'avancent pour vous : dans dix ans, dans cinq ans peut-être, retenu à la maison par quelque infirmité que l'âge ne manque jamais d'apporter aux marins, vous aurez besoin des secours et de la présence de votre fille.

— Je ne suis pas encore affalé, apparemment, murmura sourdement le capitaine, et quoique mariée d'ailleurs, ma fille pourra...

— Sans doute, mon bon père, vos enfants ne vous quitteraient pas... Mais, une femme mariée n'est plus une fille libre de tout son dévouement ; et un jeune père de famille ne peut plus être un matelot, un second, dévoué jusqu'à la mort.

— N'importe, reprit Jacques, après s'être promené pendant cinq minutes, en long et en large, au milieu de la plus grande agitation ; n'importe, te dis-je. Pierre-Marie ne me quittera pas quand même ; et, s'il le faut, je me contenterai... de la

moitié de ma fille. Allons, tu sais bien qu'il ne faut pas me contrecarrer, tonnerre ! Réfléchis, ou plutôt accepte.

— Il y a bien longtemps que je réfléchis à tout cela, mon père.

— Oui, oui, beaucoup trop longtemps, je le vois.

— Croyez-moi, je vous supplie ; oh ! ne persistez pas dans un projet qui ferait le malheur de ma vie.

— Ton malheur ! moi qui ne veux que ton bien ; tu déraisonnes, et je vois clairement qu'il faut en finir.

— Oui, mon père, je vous l'affirme, ce serait mon éternel malheur ; et puisque vous me forcez de le dire, je dois vous confier sans détours que... je n'aime plus Pierre-Marie.

Ému d'une sourde colère, Kerméran ne trouva rien à répondre, tant l'étonnement et le dépit le suffoquaient. Il brisa sa pipe sur la terre, la pila sous ses pieds, chavira les bancs, les chaises, les meubles ; et, n'osant presque regarder Charlotte, dont l'air digne et calme lui imposait grandement, il s'écria enfin :

— Ah ! milles bombes ! Elle ne l'aime plus ! c'est différent ; voilà une raison... Et puis j'aperçois, par bonheur, un peu d'*em-belle* sur la mer. Arrangez-vous, mes amis... je vais voir ma chaloupe : c'est une embarcation solide au moins ; ça ne trompe jamais !

Kerméran sortit aussitôt et se rendit à Port-Ivy, laissant sa fille en proie à des émotions qu'il est plus facile de comprendre que de peindre.

Ces détails secrets et tant d'autres ne m'ont été révélés par Charlotte que plus tard, quand la mort est venue apporter ici de douloureux changements. Hélas ! Monsieur, pardonnez à ma douleur, que ces souvenirs ont ravivée. Vous êtes le seul depuis longtemps qui voyez couler les larmes de la pauvre veuve...

A peine arrivé sur la jetée de Port-Ivy, le capitaine aperçut Pierre-Marie revenant de Quiberon. Pierre-Marie était plus

triste et plus rêveur que de coutume; et, il faut bien y songer aussi, le capitaine était plus disposé à le remarquer à cause de ses propres impressions. Cependant, comme il aimait au fond son indispensable matelot, il sentit qu'il ne pouvait lui dire un seul mot de la dernière scène, et réussit à contenir à moitié son trouble et son mécontentement; mais le matelot était tellement absorbé par ses songes, par ses projets, ou plutôt par ses appréhensions, qu'il s'avancait sur la grève au hasard, sans voir le capitaine. Il allait même passer outre, lorsqu'il s'aperçut qu'on le touchait à l'épaule.

— Eh bien! on est donc borgne ou aveugle à présent? lui dit le patron. Sur quel cap gouvernes-tu, que tu ne vois plus les récifs à fleur d'eau, à preuve que sans moi tu allais, pour sûr, sombrer, corps et biens, dans un trou?

— Pardon, capitaine, je ne vous voyais pas, fit Pierre-Marie, comme sortant d'un rêve.

— Je vois bien que tu ne me voyais pas, garçon; allons, relève la proue et ne chôme pas sur ce rocher, ni plus ni moins qu'un cancre. M'est avis que le temps tourne à l'embellie et que nous pourrons déraper bientôt, après demain, j'espère.

— Déjà, capitaine!

— Déjà! tremblement de Cayenne! Voilà un mot qui n'est pas matelot; déjà! quand nous sommes ici échoués depuis trois mois, trois siècles, que j'en grille dans mon lit, comme une sardine dans la poêle à frire!... Qu'est-ce qu'il y a donc dans l'air par ici? Vous êtes tous changés en bigorneaux, tous, jusqu'à ma fille: on ne peut plus lui tirer un mot de raison; à preuve que, tout à l'heure, Charlotte... suffit, assez là-dessus...

— Pardon, mon capitaine, dit timidement le pauvre jeune homme: c'est justement de *mademoiselle* Charlotte que je voudrais...

— Hein? *Mademoiselle* Charlotte! Voilà qu'on se dit *mademoiselle*, long comme la vergue du grand mât. Sur quel *louzou* de malheur avez-vous donc tous marché? C'est à en perdre la boussole!

— Faites excuse, capitaine, je vous supplie; mais j'aurais bien voulu vous parler de votre fille.

— Paix! te dis-je; je ne veux pas qu'on m'en parle. Que le *Taillevent* sombre si je m'en mêle. Va la trouver, va lui parler, si tu veux. Mais à présent, pas un mot de plus, je te le défends. Dis-moi plutôt, pour me remettre à flot, si le *Taillevent* est paré à prendre la mer au premier jour?

— Lundi prochain, capitaine, tout sera paré à bord, répondit le matelot, soumis et résigné au sort qu'il plaisait à Dieu de lui réserver.

Ils continuèrent pendant quelque temps à s'entretenir de tout ce qui pouvait avoir rapport au prochain voyage que méditait Kerméran. Pierre-Marie souffrait beaucoup, non-seulement de ce que lui avait dit le père de Charlotte, mais bien plus encore de ce que ses paroles obscures, ses réticences, lui faisaient pressentir au sujet de la jeune fille.

Le capitaine s'éloigna bientôt, sous prétexte d'examiner le radoub de sa chaloupe, ou plutôt afin de tuer le temps, en regardant rouler les vagues, dont l'aspect était encore trop menaçant pour lui rendre, je ne dirai pas sa belle humeur, mais son humeur ordinaire.

V. — Sur la falaise.

— Vous voyez, Monsieur, que de tristes complications se glissaient peu à peu dans nos cabanes et menaçaient de diviser des existences autrefois si unies. Sans tout savoir alors, je presentais déjà beaucoup de choses, et sans apercevoir les yeux de nos enfants, je devinais que leurs paupières étaient humides de larmes et gonflées par l'insomnie. Que pouvait donc faire, je vous le demande encore, une pauvre mère aveugle, toute seule au milieu de cette singulière complication de peines, puisque le capitaine Kerméran ne devait point compter en pareille matière? Que résoudre? que faire? ô mon Dieu!... Vous prier, vous bénir, vous invoquer chaque jour avec ar-

deur, afin que votre sainte protection n'abandonnât pas du moins ces enfants infortunés...

Pierre-Marie, s'abandonnant au cours de ses dernières impressions, ne songea bientôt plus qu'à une seule chose, chose désirée et redoutée en même temps : parler à Charlotte et lui ouvrir franchement son cœur. Au reste, les occasions de rencontre fortuite ou d'entretien solitaire ne manquent pas sur les bords de la mer et sur ces falaises écartées, remplies de rochers, de ravins, de promontoires et de profondes cavernes.

Yvonne, toujours vagabonde, quoique plus heureuse ou plus tranquille d'esprit depuis les confidences de sa chère Charlotte, semblait en vérité ne pas tenir en place, et vouloir tout à fait justifier son nom de mouette ou *mauve* des grèves. Elle parlait à toute heure pour la côte de la grande mer, soit dans la direction du Port-Blanc, où commencent ces belles grottes qu'admirent les étrangers, soit plus loin, du côté des cavernes du Cloître, du Prêtre, du Souffleur ou du Bénitier. Elle visitait parfois aussi la magnifique baie du Monte-Cristo, que vous connaissez sans aucun doute. Tout-àprès, se trouve une autre baie, d'un accès plus difficile, parsemée de roches, imposantes par leur forme et leur grosseur. Moi-même, dans ma jeunesse, je m'y suis assise pour contempler la mer bien souvent... trop souvent, devrais-je dire, puisque ma fille devait hériter de ma mélancolie. Du reste cette propension à la mélancolie n'est point rare sur ces rivages, où les petits enfants sont bercés au bruit des flots et des tempêtes.

J'avais nommé cette anse affreuse, dans le langage des gens de la côte, *Pleg-vor-ziskar* (anse de la destruction). C'était là...

A cet endroit de son récit, je ne sais quel souvenir poignant (peut-être le naufrage de son mari) vint tout à coup traverser l'esprit de cette femme respectable : son émotion contenue, ses soupirs, lui coupèrent la voix.

— Pardonnez-moi, me dit-elle, un moment après, mais je n'ai pas été maîtresse de surmonter ma douleur.

Je lui répondis quelques mots, afin de lui donner le temps de se remettre, et de l'assurer de l'intérêt que je prenais à ses malheurs.

— Oh ! Monsieur, reprit-elle, l'intérêt que vous prenez aux chagrins d'une pauvre veuve m'encourage, et me fait plus de bien que je ne puis vous exprimer. Je vais donc continuer cette histoire, bien triste pour moi, et qui pourtant soulage mon âme résignée.

Oui, j'éprouve encore une certaine terreur à l'idée de la *Pleg-vor*. C'était là qu'Yvonne allait errer au fil de l'eau, sur le sable fin, les pieds trempés par les lames, à la marée montante, au risque souvent d'être enfermée dans des anses que la mer recouvre en entier. Alors elle s'asseyait sur un rocher et, les yeux fixés vers l'horizon de l'Océan, elle passait des heures à méditer, à regarder les vaisseaux cinglant au loin et les barques de pêcheur plus rapprochées de la côte. Parfois elle gémissait comme une pauvre Madeleine ; puis, tout à coup, essuyant ses larmes et poussant un cri prolongé, aigu, pareil à celui des mouettes, elle s'élançait à la course, tantôt sur le sable, tantôt sur les roches les plus dangereuses. La *mauve* avait des ailes, ou plutôt le bon Dieu la soutenait de son bras secourable.

Elle allait ainsi à l'aventure, soit seule, soit avec une petite paysanne du village que, dans les derniers temps, elle prit en grande affection. Cette petite, nommée Louise, avait cinq ou six ans de moins qu'Yvonne, et c'était elle pourtant qui faisait à ma fille des recommandations de toutes sortes, l'arrêtant aux endroits trop escarpés, puis la ramenant aussitôt que possible au logis. Louise était la confidente de ma fille, et m'a raconté depuis bien des détails, d'abord ignorés. Elle la consolait par ses propos enfantins, lorsqu'elle la voyait soupirer ou s'attrister davantage. C'est Louise, qui, aujourd'hui orpheline, me soigne, me console, et m'aide, après Dieu, à passer doucement la vie. Vous avez pu la remarquer quelquefois ici,

le matin ou le soir ; car elle ne reste pas chez moi tout le jour, ayant aussi à s'occuper du ménage d'un vieux parent infirme, ancien marin, possesseur de quelque fortune, mais un peu trop attaché à l'argent qu'il a gagné sur la mer. Pauvre homme, malgré tout son bien, presque moribond, qui ne s'aperçoit pas que, demain peut-être, il lui faudra quitter ces choses périssables et en rendre compte !

Un soir donc (c'était peu de temps après les dernières scènes que je vous ai racontées hier), un soir, qu'Yvonne ne rentrait pas à l'approche de la nuit, quoique l'heure ordinaire de son retour fût passée, je commençais réellement à m'inquiéter, d'autant plus que Louise, sa petite compagne, n'était pas avec elle. Charlotte entra alors chez moi, et, après avoir appris ou deviné le sujet de mon inquiétude, elle s'informa, autant que possible, de la direction prise vers midi par sa vagabonde amie. Cela fait, elle partit seule à la recherche de ma fille. Mais, pour trouver promptement une *mouette*, il faudrait être goëland, avoir des ailes ! Il est vrai que Charlotte possédait les ailes de l'amitié. Elle courut, elle vola, elle interrogea vainement toutes les baies, tous les promontoires d'où la vue s'étendait au loin... Le crépuscule du soir tombait comme de la brume sur la mer, quand elle résolut d'explorer, en dernière ressource, les grottes de la *Pleg-vor*, très-sombres après le coucher du soleil.

— Yvonne, Yvonne, où es-tu ? criait Charlotte, réponds-moi... ta mère s'inquiète et se désole !..

Mais rien ne répondait à sa voix, que le clapotement des lames contre les récifs.

— Où es-tu, Yvonne ? reviens, reviens, par pitié ! Réponds, *mauve* chérie, réponds, pour l'amour de Dieu ! Voici bientôt la nuit... Et puis la mer qui monte... Yvonne ! Yvonne !..

Charlotte allait tourner le dernier rocher de la baie lorsqu'elle entendit, à peu de distance, des pas sur les galets. Elle se retourna soudain, croyant saisir la *mouette* dans ses bras...

Non, ce n'était pas Yvonne ; c'était Pierre-Marie que la même recherche et la même inquiétude avaient conduit dans cet endroit sauvage. Que de choses le matelot eût voulu dire à la jeune fille ! Et pourtant il garda le silence en l'apercevant, mais, tous deux étant inhabiles à dissimuler, le pénible embarras qui les séparait au premier abord, ne tarda pas à être surmonté par leur franchise, et voici les principaux traits de ce grave entretien, tels que Charlotte me les redit dans la suite, au milieu des larmes que l'amour de Jésus seul faisait couler.

E. DU LAURENS DE LA BARRE:

(La fin à la prochaine livraison.)



A TRAVERS LES LIVRES D'ÉTRENNES

L'HISTOIRE DE FRANCE racontée à mes petits-enfants, par M. Guizot, 3^e volume ; — LE TOUR DU MONDE et JOURNAL DE LA JEUNESSE, 1^{er} et 2^e semestres 1873 ; — LES APPLICATIONS DE LA PHYSIQUE, 1 vol. gr. in-8°, illustré ; — LES MERVEILLES DE LA PHOTOGRAPHIE, les MACHINES, L'ENVERS DU THÉÂTRE, 3 vol. in-18, avec figures ; — COMMENT J'AI RETROUVÉ LIVINGSTONE, par Stanley, un vol. gr. in-8°, illustré ; — LA TERRE DE DÉSOLATION, par Hayes, un vol. gr. in-8°, illustré ; — DANS L'EXTRÊME FAR-WEST, par Johnson, et HISTOIRE DE QUATRE PIÈCES D'OR, par M^{lle} Julien Gouraud, 2 vol. in-18, avec gravures.

Aux deux premiers volumes de sa belle *Histoire de France*, dont nous avons longuement parlé dans nos comptes rendus des précédentes années, M. Guizot vient d'ajouter un troisième, qui ne le cède en rien aux précédents. Bientôt nonagénaire, le patriarche des écrivains français poursuit sa tâche avec une ardeur toute juvénile et sans trace de défaillance.

Ce nouveau volume nous raconte l'histoire tourmentée de cet orageux xvi^e siècle, si semblable à notre xix^e en plus d'un point. Il s'ouvre par le règne de François I^{er}, cette brillante incarnation du caractère français dans ses qualités et dans ses défauts, dans sa valeur chevaleresque et dans son imprévoyance étourdie ; et se ferme sur la grande et sympathique figure d'Henri IV, ce roi également si français, cet autre François I^{er} par la bravoure et aussi les faiblesses, mais d'un génie politique fort supérieur. Entre l'un et l'autre se succèdent ces tristes rois, Henri II, François II, Charles IX et Henri III, dont les règnes furent ensanglantés par les dissensions civiles et les guerres religieuses. M. Guizot passe en

revue ces différents règnes, jugeant hommes et choses avec ce sens élevé, ferme et modéré qui le distingue. Il consacre à la Renaissance, en passant, une belle et savante étude dans laquelle il sait faire une large et équitable part au moyen âge. Plus d'un de ses jugements toutefois serait sujet à réserves. Raconter l'histoire des origines de la Réforme, était pour lui, protestant, une délicate épreuve. Une absolue impartialité lui était difficile. Aussi ses sympathies pour les novateurs sont-elles visibles, et on n'en doit pas être surpris. Hâtons-nous d'ajouter toutefois que nous n'avons point affaire ici à un sectaire, encore moins à un fanatique ; M. Guizot sait flétrir les excès, de quelque côté qu'ils viennent, et on sait si ses coreligionnaires s'en firent faute ! Il reconnaît loyalement que, chez nous, la Réforme « n'a pas été nationale, ni appropriée au gouvernement du pays », et « qu'au lieu de se borner à subir dignement la persécution », elle se fit « parti politique », ce qui explique bien des choses, sans les justifier toutes.

Personne n'ignore d'ailleurs que M. Guizot, reprenant à lui seul l'œuvre rompue de Leibnitz et de Bossuet, travaille, avec un zèle jusqu'ici peu récompensé, à la réconciliation du protestantisme et de l'Église romaine, sur le terrain commun des traditions chrétiennes. Mais qui ne sait aussi que ce terrain se dérobe de plus en plus sous le premier et que demain il lui manquera tout à fait ? En proie à l'incurable anarchie qui fait son essence même et son principe, la Réforme s'émiette en mille sectes, rayant l'un après l'autre tous les articles de leur *Credo*, lequel bientôt ne sera plus qu'une vague formule rationaliste¹, n'ayant de chrétien que l'étiquette.

Entre le sable inconsistant et mouvant des sectes protestantes, et le rocher toujours solide et inébranlable du catholicisme, comment concevoir une « réconciliation », sinon en supposant, ou bien que le rocher à son tour se pulvérisera — ce qui ne ferait qu'accroître la division et la confusion —

¹ V. les remarquables articles du P. Ad. Perraud, publiés récemment dans le *Correspondant*, sur le *Synode de 1872*.

ou bien plutôt que la poussière de la Réforme, redevenant compacte et cohérente, viendra se rattacher à ce roc dont un jour elle se sépara, et, s'y ressoudant à l'aide du ciment de la commune foi recouvrée, ne fera plus de nouveau qu'un tout avec lui ?

Comment l'évidence d'une telle alternative ne frappe-t-elle pas ce si judicieux et haut esprit ?

Ces réserves à part, nous n'avons qu'à louer et souvent à admirer dans ce troisième volume, qu'*illustre* encore l'habile et inépuisable crayon, si coloré et si dramatique, d'Alph. de Neuville, un émule de Gustave Doré, moins original et moins puissant, mais dessinateur plus serré.

— Le TOUR DU MONDE. — L'éloge de cette publication n'est plus à faire. L'éclatant et croissant succès qu'elle obtient en France et en Europe y suffit. C'est tout un cours de géographie, non plus didactique et impersonnel, mais en action, autobiographié, si je puis dire, écrit par les voyageurs eux-mêmes, tant Français qu'étrangers, qui racontent leurs impressions tout ensemble à l'esprit et aux yeux.

Les deux derniers volumes nous promènent dans toutes les parties du monde, justifiant à eux seuls le titre du recueil.

En Afrique, nous allons de la côte orientale et du centre (nous en parlerons tout à l'heure) à la *Côte occidentale*, qu'un brave et savant marin breton, M. le vice-amiral Fleuriot de Langle, nous décrit en homme qui l'a longtemps et à fond étudiée pendant ses croisières. — En Asie, nous parcourons tour à tour l'*Inde des rajahs*, aux splendides monuments, avec M. Rousselet ; les khanats tartares, d'*Orembourg à Samarkand*, avec M. Vereschaguine ; l'*Indo-Chine*, avec M. Francis Garnier (dernière partie de la mémorable *Expédition du Mé-Kong*) ; la *Corée*, cette terre fermée, dont M. Zuber nous entr'ouvre la porte. — En Océanie, nous visitons, ayant pour *ciceroni* MM. Wallace et de Varigny, la *Malaisie* et les *Iles Sandwich*, deux archipels ploutoniens, aux formidables

volcans. — En Amérique, le docteur Saffray nous promène à travers cette vaste et pittoresque région de la *Nouvelle-Grenade*, où la nature est si riche et l'homme si pauvre. — En Europe enfin, nous explorons la *Bulgarie*, à la suite de M. Guillaume Lejean, un infatigable voyageur breton, mort récemment, victime de son zèle pour la science, et dont nous étudierons ici peut-être quelque jour les beaux travaux ; puis l'*Espagne*, dont le prestigieux crayon de Gustave Doré et la plume de M. le baron Davillier nous peignent à l'envi les paysages et les mœurs ¹, également si pittoresques.

— LE JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Voici un autre recueil, hebdomadaire aussi, mais plus spécialement destiné aux écoliers et écolières de dix à quinze ans. Tout ce qui peut intéresser et instruire ce jeune public, s'y rencontre. D'une page à l'autre, la fiction et la réalité se coudoient. Contes, nouvelles, notions de toute sorte, en histoire, en géographie, en zoologie, en botanique, en cosmographie et physique élémentaires, etc., — se succèdent, coupés par petites tranches pour varier l'intérêt et ne pas fatiguer la mobile attention des jeunes lecteurs et lectrices. Le regard de ceux-ci est, en outre, alléché par d'innombrables gravures, qui aident à fixer dans leur mémoire la leçon de morale ou de science. Inutile d'ajouter que, sous l'un comme sous l'autre rapport, cette publication est irréprochable et strictement conforme au précepte pédagogique : *maxima puertis debetur reverentia*. Aussi ce recueil, à peine âgé d'un an, a-t-il déjà conquis tout un juvénile public, dont le cercle ne fera que s'étendre.

C'est ainsi que la librairie Hachette, se faisant toute à tous, sait multiplier les services qu'elle rend à l'instruction, et en varier les formes suivant les âges, depuis l'abécédaire de l'enfant qui épelle, jusqu'au traité scientifique destiné à l'homme fait.

¹ Articles et illustrations viennent d'être réunis en un superbe volume, sous le titre *L'Espagne*.

— LES APPLICATIONS DE LA PHYSIQUE. — Après avoir, dans un précédent ouvrage, décrit les *Phénomènes de la Physique*, M. Guillemin, passant de la théorie pure à la pratique, nous expose cette fois les multiples applications de la physique aux sciences, aux arts et à l'industrie. Le champ, on le voit, est immense. C'est toute une encyclopédie, où l'auteur passe successivement en revue : les lois de la pesanteur, de la chaleur, de l'optique, de l'acoustique, et les diverses applications qui en ont été faites; la musique, la micrographie, la photographie, l'électro-magnétisme, l'astronomie, etc. A dire le vrai, quelle est l'habitude, le besoin de notre vie moderne, privée ou sociale, qui ne trouve sa satisfaction dans une loi physique quelconque mise en pratique, depuis l'instrument de musique qui nous charme, jusqu'à la locomotive qui nous emporte? Nous vivons de la science appliquée, sans nous rendre bien compte de toutes ces merveilles journalières, pour lesquelles l'habitude nous rend ingrats.

Ces merveilles, dues à la collaboration de la nature et de l'homme, M. Guillemin nous les rappelle, nous les expose et les décrit une à une. C'est assez dire l'intérêt qu'offre la lecture de son livre. L'auteur nous parle de tout cela, non point en pédant hérissé de chiffres et de formules, mais en vulgarisateur, doublé d'un vrai savant, qui parle la langue de tout le monde et s'attache à se faire comprendre de tous.

Indépendamment de plus de 400 figures noires accompagnant le texte et l'éclairant, ce magnifique volume est orné de six belles chromolithographies, qui nous dévoilent, grossis au microscope, quelques-uns de ces secrets toujours si étonnants, du monde organique et inorganique des infiniment petits.

Ce traité de physique appliquée, aussi attrayant qu'instructif, ne peut manquer de trouver auprès du public le succès qui a précédemment accueilli celui des *Phénomènes de la Physique*, dont il est d'ailleurs le complément.

— Les MACHINES et les MERVEILLES DE LA PHOTOGRAPHIE ne sont, à vrai dire, que des chapitres détachés du précédent ouvrage ; chapitres agrandis toutefois, ayant les proportions de traités spéciaux.

Dans le premier de ces deux intéressants petits livres, l'auteur, M. Collignon, nous expose successivement l'histoire sommaire des machines et outils, des divers moteurs, tant naturels qu'artificiels, et les principales industries où intervient la mécanique, et dans lesquelles n'intervient-elle pas ? C'est la machine qui nous transporte, nous habille, nous meuble, nous nourrit. C'est elle aussi qui nous tue, car la guerre a également ses machines, et non les moins puissantes et les moins compliquées. On se fera une idée du prodigieux essor de l'industrie mécanique, si l'on songe que la force motrice dont elle dispose dans la seule Angleterre, est évaluée à plus de 3,600,000 chevaux-vapeur, équivalant au travail de 76,000,000 d'ouvriers !

On sait quels progrès a faits, de son côté, la photographie, cet art, « l'un des prodiges de notre époque », tout français dans ses origines, depuis le jour où Nicéphore Niepce, vers 1826, parvint à fixer l'image de la chambre obscure ¹. Ce n'était pas assez de faire du soleil un dessinateur, reproduisant, avec une exactitude mathématique, portraits, scènes ou paysages. On en est arrivé à faire de l'astre-roi un graveur, un imprimeur, un lithographe, un sculpteur, un peintre enfin : la source de la lumière, par qui tout brille et se colore à nos yeux, ne devait-elle pas, aidée de l'ingénieuse chimie, finir par teindre des nuances de son prisme les images qu'elle dessinait déjà avec une si étonnante perfection ? Toutefois, ces couleurs, directement empruntées à l'éblouissante palette du grand peintre de la nature, sont encore fugitives, et la stabilité des épreuves photochromatiques

¹ Avant qu'il fût question de Niepce, un jour de 1825, un jeune homme, misérablement vêtu, se présenta chez l'ingénieur Charles Chevalier, et lui montra, fixée sur une feuille de papier, une vue de Paris, obtenue à l'aide de la chambre noire et par des procédés des plus primitifs et défectueux. L'inconnu, un homme de génie peut-être, ne revint pas et on n'en entendit plus jamais parler.

reste le *desideratum* de cet art merveilleux, jusqu'au jour, prochain peut-être, où un expérimentateur plus habile ou plus heureux réussira à les fixer. Ce n'est pas encore tout : renversant les rôles, on a fait du soleil un astronome, reproduisant automatiquement ses propres taches, ses protubérances et les phases de ses éclipses !

Que dirons-nous enfin des prodiges de la photoglyptie, reproduisant, en nombre illimité, des copies d'une planche gravée sur métal, obtenue au moyen d'une mince pellicule de gélatine, péliographiée au préalable, et soumise à une pression de *trente mille* kilogrammes ! — de la photomicrographie, née, ou à peu près, d'un lamentable désastre, et permettant de faire tenir dans un tuyau de plume *trois millions* de lettres, formant la matière de dix volumes : précieux messages, si anxieusement attendus de Paris assiégé, et trop irrégulièrement transmis à leur adresse par les pigeons voyageurs, que guettaient à l'envi le Prussien, épervier terrestre, et l'épervier, ce Prussien de l'air !

C'est un jeune physicien, déjà bien connu, M. Gaston Tisandier, qui nous expose, avec pleine compétence, l'histoire de la photographie, les lois physiques de l'observation desquelles elle est née, les procédés successivement essayés dans la pratique de cet art, ses diverses applications, et ses progrès, déjà si surprenants et dont le dernier mot est loin d'être dit.

— Dans l'ENVERS DU THÉÂTRE, autre volume de la *Bibliothèque des Merveilles*, M. Moynet nous initie aux mystères des machines, trucs, décors et accessoires, de tout ce qui constitue enfin la partie matérielle de la mise en scène théâtrale. Sujet d'un ordre relativement inférieur, mais traité de manière à piquer la curiosité de ceux, et ils sont nombreux, qu'il peut intéresser par sa nature spéciale.

— COMMENT J'AI RETROUVÉ LIVINGSTONE. — Il s'agit ici de ce fameux voyage, tout d'abord estimé fabuleux, tant il était

invraisemblable, d'un simple journaliste, d'un reporter, envoyé par le journal américain le *New-York-Herald*, à la recherche de Livingstone, au centre de l'Afrique, ni plus ni moins que s'il se fût agi de la plus vulgaire et de la plus aisée des excursions !

Parti de Zanzibar, le 5 février 1871, Stanley, au milieu de fatigues et de dangers quotidiens, suivant les traces de Speke, de Burton et de Grant, à travers l'*Ousagara*, l'*Ougogo*, la *Terre de la Lune*, arrivait le 10 novembre au bord du grand lac Tanganyika, — découvert par les deux premiers en 1858 — au village d'*Oujiji*, où il retrouvait Livingstone. Il était temps : malade, découragé, ruiné, le grand voyageur, dont on n'avait pas de nouvelles depuis plus de deux ans, et qui, isolé au milieu de peuplades sauvages souvent en guerre et de trafiquants hostiles, venait de passer six années entières à explorer des régions inconnues, était à bout de ressources. Un sauveur inattendu lui tombait du ciel ! Tous deux ensemble visitèrent en pirogue le lac, vaste nappe liquide de plus de cent lieues de long, et constatèrent que le *Roussizi*, que Livingstone supposait s'échapper de l'extrémité nord et former peut-être l'une des sources du Nil, se jette au contraire dans le lac, après être tombé de montagnes qui, suivant Speke, seraient les célèbres *Monts de la Lune* de Ptolémée.

Le 14 février 1872, Stanley et Livingstone se disaient adieu, l'un pour reprendre la route de Bagamoyo, l'autre — toujours infatigable, toujours intrépide malgré ses soixantę ans, — pour s'enfoncer plus avant encore au centre de l'Afrique et poursuivre le cours de ses découvertes, désormais immortelles. L'illustre voyageur estimait que deux années de recherches lui seraient encore nécessaires pour achever de dévoiler enfin le mystère des sources du Nil. N'aurait-il pas plutôt découvert celles du Congo, cet autre grand fleuve africain encore inexploré ? Les plus récentes nouvelles nous représentent Livingstone descendant ce cours d'eau dans la direction de la côte occidentale et traversant l'Afrique de part en part pour la

deuxième ou troisième fois. Le Congo et le Nil, s'échappant en sens opposés de leurs sources voisines, couperaient ainsi diagonalement ce massif continent en deux parties, formant comme deux vastes péninsules.

La très-curieuse narration de M. Stanley, élégamment traduite par M^{me} Henriette Loreau, est accompagnée de nombreuses figures, qui en accroissent encore l'intérêt.

Rappelons en passant que, pendant que Stanley parcourait l'Afrique orientale, un jeune marin breton, M. le lieutenant de vaisseau Berthelot du Chesnay, visitait l'Afrique occidentale, le Gabon, et remontait, sur le *Pygmée*, à travers le pays des Pahouins anthropophages, les affluents du *Como* supérieur jusqu'aux approches des *Monts de Cristal*.

— LA TERRE DE DÉSOLATION, *excursion d'été au Groënland*. — Depuis que, devançant Christophe Colomb de cinq siècles, l'Islandais Eric le Rouge découvrait le Groënland en 983 ¹, cette île, souvent explorée, n'est cependant guère connue encore que sur une partie de son littoral. L'intérieur, dont l'accès est défendu par d'immenses et compacts glaciers, est et restera peut-être toujours ignoré. Vaste comme un continent, cette terre s'évase en un large triangle, dont la base se perd dans les brumes du pôle et dont les extrêmes falaises baignent leur pied dans les eaux de la mystérieuse Mer libre, successi-

¹ Suivant d'anciennes sagas islandaises, le Groënland aurait été découvert dès 872, par le *Vikind*, ou coureur de mers, Gunnibjorn.

D'autres sagas racontent que Lief, fils d'Eric, aurait abordé à une terre située au sud du Groënland, et qu'il appela Vinland, *terre de la vigne*. On croit que cette terre, souvent visitée depuis par les Normands, Islandais, Norvégiens ou Danois, n'était autre que l'Amérique. On suppose même, et avec vraisemblance, que Colomb, qui visita l'Islande, en 1470, eut connaissance des sagas et traditions relatives à ces terres trans-océaniques, et qu'il y puisa, sinon la première idée, du moins la confirmation de ses conjectures relativement à l'existence d'un nouveau monde, ou plutôt d'une nouvelle route conduisant aux Indes. On sait, en effet, que l'illustre navigateur, en découvrant l'Amérique, s'imaginait toucher à la côte orientale de l'Asie, au *Cathay*, la Chine du moyen âge, ce qui ne l'empêcha pas d'appeler ces terres nouvelles *Indes occidentales*, parce qu'il les avait trouvées en marchant toujours vers le couchant.

vement entrevue par Morton, Hayes et Hall. Cette île glacée, qui justifie si peu aujourd'hui le nom de *Terre-Verte* (*Groënland*) que lui donnèrent les premiers *découvreurs*, connu, aux âges lointains de l'ère tertiaire, un doux climat, une puissante et riche végétation, ainsi qu'en témoignent les forêts fossiles que l'on exhume, véritables Pompéïs végétales, de ses neiges et de ses glaces actuelles.

Le célèbre voyageur américain Hayes, qui dans ses deux précédentes et mémorables explorations des régions polaires, avait déjà prolongé la côte groënlandaise jusqu'au 81° parallèle, voulut, en 1869, la revoir, mais cette fois en simple *excursion d'été*. Une excursion de l'intrépide explorateur du Canal Kennedy ne devait pas être celle d'un touriste ordinaire. Aussi Hayes côtoya-t-il le Groënland sur un parcours de plus de 1,600 kilomètres ! Voilà une excursion qui peut compter pour un bel et bon voyage.

La partie la plus intéressante de ce livre est celle où l'auteur nous raconte la visite qu'il fit, près de Julianashaab, au fond du jord d'Igalliko, aux ruines de Gardar, un de ces anciens établissements que les *Northmans*, ces étonnants aventuriers, fondèrent dès le x^e siècle, le long de la côte occidentale du Groënland¹, et qui sont resté si longtemps prospères. Églises, cathédrale, monastères, cimetières aux épitaphes runiques, maisons, gisent aujourd'hui en débris sous les saules, les genévriers et les bouleaux nains. Rien, en effet, ne manquait à ces colonies, chrétiennes dès leur origine, pas même un évêché, qui, fondé à Gardar en 1126, ne compta pas moins, dit-on, de dix-sept évêques se succédant jusqu'en 1409. A cette dernière époque, attaqués par une invasion de sauvages que l'on croit être les ancêtres des Esquimaux actuels, les établissements furent dépeuplés et ruinés à ce point, qu'il en resta à peine un souvenir légendaire. Dans une fort curieuse

¹ En 1824, Parry découvrit près d'Uppernavik, par 72° 50' latitude, une pierre couverte d'une inscription runique et portant la date de l'an 1135. Ainsi, non contents d'écumer toutes les mers de l'Europe, ces audacieux *Hommes du nord* poussaient, dès le xii^e siècle, leurs incursions jusqu'au voisinage du pôle !

lettre adressée à l'évêque d'Islande, en 1448, et dans laquelle est formellement écrit le nom « de l'île du Groënland, qu'on dit être située aux confins les plus reculés du grand Océan », le pape Nicolas V déplore les malheurs et la destruction récente de cette lointaine chrétienté.

Sans nous arrêter à discuter quelques-uns des faits avancés comme certains par Hayes, et estimés encore par d'autres légendaires et douteux, on voit quel curieux et piquant intérêt présente la relation du voyageur américain, en outre des saisissantes descriptions qu'il nous fait de cette terrible et grandiose nature polaire, qu'il connaît si bien pour l'avoir vue si longtemps et de si près, et avoir couru tant de fois le danger d'en être la victime.

— Ne quittons pas l'Amérique sans mentionner l'intéressant petit volume dans lequel un émigrant anglais, M. Johnson, nous narre ses aventures DANS L'EXTRÊME FAR-WEST, nous décrivant tour à tour San-Francisco de Californie, l'île de Vancouver et sa capitale Victoria, le pittoresque cours du *Fraser*, les placers aurifères et leurs mineurs, le *Caribou*, la *Rivière de l'Ours*, etc.

— La *Bibliothèque rose* nous offre encore l'*Histotre de 4 pièces d'or*, un de ces jolis contes que M^{lle} Julie Gouraud conte si bien aux petits enfants.

— Un autre cadeau d'étrennes, et non le moins digne d'être offert, le plus utile peut-être, serait encore le *Dictionnaire de la langue française*, par M. Littré. Si nos lecteurs ont bien voulu ne pas oublier la longue étude que nous lui avons consacrée dans ce recueil, nous n'avons plus à faire ressortir la valeur linguistique de cet ouvrage, le plus complet et le plus savant des répertoires lexicologiques français parus jusqu'à ce jour. Véritable monument élevé à notre langue, ce *Dictionnaire* s'est enrichi des progrès qu'a faits la linguistique depuis celui de Furetière, déjà si remarquable pour son époque, jusqu'à la *Grammatre comparée* de Bopp.

Tout en combattant les tendances positivistes et matérialistes du philosophe, nous avons dû rendre pleine et haute justice à l'œuvre du philologue, et constater, par des exemples probants, qu'elle n'avait rien de commun avec les théories du premier, et que son innocuité doctrinale permettait de la mettre en toutes mains, malgré les préventions, par ailleurs trop justifiées, inspirées par le nom de l'auteur.

Nous n'avons rien à ajouter à cet exposé, sinon qu'il se publie en ce moment, par livraisons hebdomadaires, une édition populaire de ce savant et utile ouvrage, qui le met à la portée de tous.

L'ÉVANGILE, *études iconographiques et archéologiques*, par Ch. Rohault de Fleury, 2 vol. gr. in-4^o, illustrés de cent planches gravées; — LES PENSÉES, de Pascal, publiées d'après le texte authentique, par M. l'abbé Victor Rocher, chanoine d'Orléans, un vol. gr. in-8^o; — LES MONTAGNES, par M. A. Dupaigne, 2^e édition, un vol. gr. in-8^o, illustré; — Tours, Mame.

La librairie Mame est la digne rivale de la librairie Hachette, par l'importance de la production, l'étendue des relations et les services rendus à l'instruction élémentaire et supérieure.

Ces deux grandes maisons, les premières de France dans leur genre, et dont la réputation est européenne, ou plutôt universelle, semblent prendre à tâche de lutter sur le même terrain, au grand profit de la littérature et de l'art.

Ainsi, pendant que la librairie Hachette entreprend une édition critique et vraiment monumentale des *Grands écrivains de la France*, la maison Mame publie une édition, plus somptueuse encore, des œuvres choisies de ces mêmes écrivains, sous le titre de *Chefs-d'œuvre de la langue française*. Les *Pensées* de Pascal, que nous avons sous les yeux et dont nous parlerons tout à l'heure, viennent de s'ajouter à cette belle collection.

Ainsi encore, comme si elles s'étaient donné le mot, ces deux célèbres librairies mettent en même temps au jour chacune

une édition illustrée des *Évangiles*. Ces deux éditions rivales, magnifiques toutes deux et dignes d'un tel Livre, mais diversement, se recommandent par des mérites propres et ne se ressemblent que par le texte. Encore celui-ci est-il différemment présenté, l'édition Hachette le donnant suivant la succession des quatre évangiles, tandis que l'édition Mame nous offre la *concorde* de ceux-ci dans une suite ininterrompue de 165 chapitres, conforme, ou à peu près, à l'*Harmonie* du P. Lamy.

Pour ce qui est du genre des gravures qui ornent l'un et l'autre ouvrage, la différence est entière ; bien loin de se nuire par le voisinage, les deux éditions se complètent. En effet, les planches qui *illustrent* l'édition Hachette, toutes modernes de fond et de forme, ne sont autres que des reproductions, très-remarquables d'ailleurs, des dessins d'un artiste renommé en cette spécialité, M. Bida, dessins fort beaux, mais ayant, au point de vue de la tradition, si important en pareille matière, l'inconvénient de *moderniser*, d'*humaniser* un peu trop des types consacrés.

Tout autre, plus conforme à la tradition et plus curieux en même temps, est le système qui a présidé à l'illustration des *Évangiles* publiés par la maison Mame, système qui fait de ce superbe ouvrage un monument tout à la fois religieux, exégétique et archéologique.

Pour mener à bien une telle œuvre, il fallait un homme profondément religieux, un savant et un artiste. Ces trois hommes se sont rencontrés en un seul, en M. Ch. Rohault de Fleury, le célèbre architecte, le pieux et savant auteur du *Mémoire sur les instruments de la Passion*. Résumons en quelques mots l'économie de son nouveau travail.

Ainsi que nous l'avons dit, les quatre évangiles sont condensés en un seul récit, sans altération des textes toutefois, de façon à présenter par leur concordance, en une suite continue, la vie de N.-S. Jésus-Christ. Chaque chapitre est suivi d'une glose archéologique et exégétique, destinée à l'éclairer au mo-

yen de notions historiques, géographiques, etc., empruntées aux divers écrivains ecclésiastiques et autres, aux voyageurs anciens ou modernes, dont les lumières peuvent être opportunément invoquées. Et, de ce seul chef, l'auteur prodigue une érudition qui, par sa variété et son étendue, suffirait à recommander ce bel ouvrage auprès des plus difficiles.

Puis, viennent enfin les gravures figurant les principaux faits racontés dans le chapitre, et c'est en ceci que réside la grande originalité de ce livre, en même temps que sa haute valeur.

Au lieu d'emprunter le crayon d'un dessinateur qui, si habile qu'il soit, peut s'égarer dans sa fantaisie ; au lieu même de reproduire les chefs-d'œuvre des grands maîtres, ayant trait à tel ou tel acte ou événement de la divine histoire des origines du christianisme, que fait M. Rohault de Fleury ? C'est à la tradition elle-même, c'est à la pensée de la chrétienté se manifestant par l'art des premiers siècles, qu'il va demander le commentaire pictural de ce texte sacré, auquel on ne doit toucher, même indirectement, qu'avec un profond respect.

Plein de cette idée, aussi heureuse que féconde, le savant artiste s'en va interrogeant tous les monuments de l'art chrétien primitif : catacombes, anciennes basiliques, tombeaux, bas-reliefs, mosaïques, manuscrits et leurs miniatures, ivoires sculptés, etc.

Son habile et infatigable crayon met tout à contribution, copie tout ce qu'il trouve se rapportant à l'histoire évangélique et en figurant les épisodes. Abondante est la moisson recueillie dans ces champs si divers. Par exemple, je ne compte pas moins de dix-huit gravures représentant l'*Annonciation*, et copiées, l'une sur une fresque des Catacombes (III^e siècle) ; une seconde, sur une mosaïque de Sainte-Marie-Majeure (V^e siècle) ; une troisième, sur une miniature de la fameuse *Bible syriaque* du VI^e siècle, conservée à Florence dans la bibliothèque *Laurentienne* ; une quatrième, du VIII^e siècle, empruntée à la Bible des Arméniens mékhitaristes de Venise, etc. Chose re-

marquable, du III^e au XII^e siècle, la façon dont ce sujet capital est rendu, est identique quant à la pose et au geste des deux divins personnages.

La représentation peinte ou sculptée de plusieurs autres épisodes de l'Évangile, et des plus importants, remonte également jusqu'au II^e, III^e ou IV^e siècle : *Adoration des mages, Samaritaine, Multiplication des pains, Résurrection de Lazare, Bon-Pasteur*, scènes de la *Passion* et de la *Résurrection*, etc. Enfin, au VI^e siècle, la Bible syriaque nous offre de l'*Ascension* tout un tableau, gauche de dessin, mais admirable de composition et d'expression.

Ajoutons que chaque gravure est accompagnée d'un commentaire iconographique qui l'explique et nous donne l'histoire de l'original.

Certes, la plupart de ces figures accusent un art bien primitif et bien inexpérimenté ; mais leur naïveté même et surtout leur haute antiquité rachètent, et bien au delà, leur imperfection, car elles sont un témoignage qui vient corroborer l'authenticité des Écritures, et attester que dès les premiers siècles « nos pères sculptaient, peignaient l'Évangile, comme l'Évangile nous apparaît encore aujourd'hui ».

A ses mérites divers, cet ouvrage ajoute, on le voit, celui d'être, à la manière, une démonstration évangélique.

Texte, commentaires historiques et artistiques, gravures, exécution typographique, tout se réunit pour rendre ce superbe livre digne du sujet qu'il traite, pour en faire « un véritable chef-d'œuvre », comme ne craint pas de l'appeler un juge compétent, M^{sr} l'archevêque de Tours, dans sa lettre approbative.

— Les PENSÉES, de Pascal. — Bien divers a été le sort de ce célèbre ouvrage. Non-seulement toutes les éditions qui se sont succédé depuis celle de Port-Royal, en 1670, jusqu'à ces derniers temps, n'en offraient qu'un texte altéré ; mais dans cette fameuse apologie du christianisme, les adversaires de ce même christianisme ont prétendu trouver un auxiliaire. Vol-

taire et Condorcet n'étaient pas loin de faire du « fou sublime » un de leurs précurseurs sans le savoir. M. Cousin lui prêtait son propre scepticisme. Enfin, tout récemment, M. Havet, l'*alter ego* de M. Renan, s'évertuait, avec une douteuse bonne foi, à torturer les *Pensées* en vue d'en faire une machine de guerre contre le christianisme.

Par contre, des écrivains catholiques, trop enthousiastes, accepteraient volontiers ce livre sans réserve aucune et comme irréprochable.

Le nouvel éditeur de Pascal, M. l'abbé Rocher, a su éviter l'un et l'autre excès. Prenant Pascal tel qu'il est, l'apologiste et le janséniste, sans confondre toutefois celui-ci avec celui-là, il reproduit, telles quelles et avec une scrupuleuse fidélité, les *Pensées*, même les excessives et les scabreuses, (même les révoltées, — car il y en a —), mais en prenant soin de démontrer l'excès des unes ou de réfuter l'erreur des autres, dans des notes courtes et substantielles.

Dans une longue et intéressante *Notice* préliminaire, M. l'abbé Rocher étudie son auteur, et le *sujet* en vaut la peine, avec une ingénieuse pénétration, nous montrant, sous ses divers aspects, parfois opposés, cet « effrayant génie », « plus fait pour inventer que pour apprendre », disait Nicole ; capable de redécouvrir la géométrie, mais d'une insuffisante science philosophique et théologique ; cette âme passionnée et chagrine, dans un corps malade, assombrie et exaltée encore par le dur rigorisme et le fatalisme jansénistes, incapable d'un juste milieu, apportant en toute chose l'absolu mathématique, tour à tour humble et superbe, soumise et révoltée.

M. l'abbé Rocher s'attache fort justement à chercher dans l'homme, dans son génie tout géométrique, dans sa constitution physique et morale, également malade, dans le milieu où il vécut et les influences qu'il subit, l'explication, le mot de ces *Pensées*, qui, rapprochées, paraissent parfois énigmatiques et contradictoires.

Il est vrai que le monument est resté inachevé. Si la mort avait permis à l'architecte, qui en avait amassé les matériaux, de les coordonner suivant le plan qu'il avait conçu, l'harmonie nous apparaîtrait sans doute là où nous choque un certain désaccord.

Tel qu'il est, et malgré ses lacunes, le monument subsiste impérissable. M. l'abbé Rocher s'est attaché à en réunir les fragments épars, non plus en désordre ou dans un ordre arbitraire, comme l'ont fait ses devanciers, mais en se conformant le plus possible au plan que l'immortel auteur lui-même traça un jour dans une conversation qui nous a été conservée.

A ce titre, et à plusieurs autres, cette nouvelle édition, aussi magnifique de forme qu'intéressante et neuve de fond, se distingue des précédentes et mérite le succès qu'elle ne manquera pas d'obtenir.

— N'oublions pas de mentionner la deuxième édition, considérablement augmentée, d'un autre beau et bon ouvrage, **LES MONTAGNES**, de M. Dupaigne. Le titre seul dit assez la richesse du sujet. L'auteur l'a traité avec tous les développements qu'il comporte, à la fois avec le talent descriptif du littérateur et la science du géologue. Nos montagnes de France, nos *pays* d'Auvergne, si intéressants d'origine et si singuliers de forme ; nos Alpes, nos Pyrénées, occupent naturellement une large place dans cet excellent traité de science vulgarisée, à l'attrait duquel ajoutent puissamment de nombreuses gravures et plusieurs belles cartes orographiques et hypsométriques tirées en couleur. En ravivant vos souvenirs de touriste, cela vous donne la nostalgie des sommets et des glaciers.

Ceux à qui sont encore inconnus ces sublimes spectacles de la nature, en trouveront un avant-goût dans la lecture du beau livre de notre savant collègue, lecture qui ne pourra manquer aussi de leur inspirer le salutaire désir d'aller voir de près ces colosses de granit et de glace, dont la contemplation ravit l'âme, en même temps que le corps se revivifie et se retrempe à l'air fortifiant et pur qui les baigne !

HISTOIRE DE NOTRE PETITE SŒUR JEANNE D'ARC, par M^{lle} Marie-Edmée, un vol. gr. in-4°, illustré ; — L'ÉCORCE TERRESTRE, par M. Emile With, un vol. gr. in-8°, illustré ; — Paris, Plon.

Sous ce titre si aimablement familier : *Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc*, se cache une œuvre délicieuse, dont l'histoire est des plus touchantes.

Une pieuse et jeune Lorraine s'éprend d'un culte fervent et tout fraternel pour sa glorieuse compatriote.

De la plume et du crayon, qu'elle sait manier avec une égale habileté, elle racontera, dans une forme naïve et pure, l'enfance, à la fois si humble et toute surnaturelle, de sa « petite sœur », développant les faits connus, devant les autres d'après les mœurs, encore en partie conservées, de la vieille Lorraine, qu'elle va étudier sur place.

A peine l'œuvre achevée, éclate l'affreuse guerre de 1870. Si elle ne peut espérer de sauver son pays, comme le fit jadis son héroïne, M^{lle} Marie-Edmée Pau veut du moins se rendre utile. Elle organise avec ses amies, j'allais dire elle *lève*, ce qu'elle appelle la *Compagnie de Jeanne d'Arc*, non pour combattre les nouveaux Anglais, mais pour soigner les malades et les blessés. Et tel fut son dévouement à leur prodiguer ses soins, que cette digne sœur de Jeanne mourait bientôt, épuisée, entre les bras de sa mère, victime de son patriotisme et de sa charité.

Cette fin prématurée et si digne de sympathiques regrets, du jeune et charmant auteur, prête à son œuvre un touchant et douloureux intérêt, dont elle n'avait d'ailleurs nullement besoin pour se recommander à l'attention, car cette œuvre est exquise en elle-même, fraîche et virginale, respirant tous les sentiments purs et délicats ; — une idylle patriotique et chrétienne, dignement enchâssée dans un magnifique écriin typographique.

Depuis nos récents revers, l'art, la littérature, le théâtre lui-même, travaillent à l'envi, et comme d'instinct, à la glorifica-

tion de Jeanne d'Arc. Puisse la bienfaisante influence de cette sainte et douce mémoire nous aider à nous régénérer moralement et socialement, ce dont nous parlons tant et que nous faisons si peu !

— L'ÉCORCE TERRESTRE. — Suivant l'opinion la plus généralement reçue, l'écorce solide de notre globe ne mesurerait pas en épaisseur plus de 20 à 40 kilomètres, le calorique central étant estimé suffisant, à cette profondeur, pour mettre en fusion les plus réfractaires corps connus. C'est comme un radeau sphéroïdal flottant au-dessus d'un Océan supposé de matières incandescentes et fluides, d'une épaisseur de plus de 12,000 kilomètres, à peu près égale au diamètre terrestre. Soulevées par la force élastique des vapeurs et des gaz, les formidables houles de cette mer intérieure impriment au radeau circulaire des trépidations, des mouvements de dépression ou d'exhaussement, le font *trembler*, quand elles ne le déchirent pas.

C'est ce mince *radeau* terrestre que M. Emile With étudie dans son intéressant traité de géologie. Histoire patéontologique des couches composant l'écorce périphérique de notre planète, leur succession résultant du conflit de l'eau et du feu, leur état actuel, les divers éléments minéraux qui les composent, l'utilité pratique de ceux-ci et leur application à l'industrie : tel est le vaste champ parcouru par l'auteur.

Si la *Jeanne d'Arc* de M^{lle} Pau est un charmant cadeau à offrir à une jeune fille, l'*Écorce terrestre* en est un, et des plus utiles, à faire à un jeune garçon.

La librairie Plon offre d'ailleurs un choix varié de publications des plus recommandables et dont plusieurs sont déjà populaires, telles que le spirituel *Voyage autour du Monde*, de M. de Beauvoir ; l'éloquente *Histoire de N.-S. Jésus-Christ*, de M^r Dupanloup ; le *Louis XVII* et la *Madame Elisabeth*, de M. de Beauchesne, deux livres tout trempés de larmes ; etc.

LUCIEN DUBOIS.

PUAUD (DES BARRES) ET LA PRISE DE POUZAUGES

— NOVEMBRE 1793 —

Lorsque l'armée vendéenne eut passé la Loire, au mois d'octobre 1793, les patriotes de la Vendée commencèrent à lever la tête ; ils s'imaginèrent que la guerre était finie et qu'ils pouvaient en revendiquer le profit et même la gloire. Sur le dernier article leur prétentions étaient mal fondées, et, en justice rigoureuse, ils eussent dû se montrer modestes. Mais de tout temps le rôle des poltrons a été le même, et le ridicule qui les atteint ne les corrigera jamais.

Les républicains de Pouzauges se distinguèrent parmi les survivants d'un cataclysme dont ils se disaient les victimes. Ils brossèrent leurs uniformes, un peu ternis dans leurs cachettes, ils organisèrent à la hâte un club, une garde nationale, et ils se mirent en mesure d'être au niveau de la situation.

Il invitèrent les amis disséminés çà et là à venir les rejoindre, et bientôt ils formèrent une troupe assez nombreuse. On les voyait parader, le fusil au bras, excitant leur courage guerrier par les chants braillards fraîchement éclos, et menaçant d'exterminer les aristocrates, qu'ils croyaient tous partis. Quand ils avaient mis, par-dessus le tout, quelques rasades du petit vin du crû, leur attitude laissait vraiment peu à désirer.

Mais il y avait à côté d'eux un homme dont ils ne soupçonnaient pas la présence ; sans cela, leur enthousiasme eût été vraisemblablement plus circonspect.

Puau (des Barres) avait été garde-chasse chez M. de Grignon ; c'est à cela sans doute qu'il devait d'être l'un des meilleurs tireurs de toute la Vendée. C'était un homme de petite taille, un peu brusque et légèrement frondeur, mais plein de

sang-froid et de ressources. Rusé par calcul, audacieux par caractère, son courage le fit remarquer, même parmi les plus braves. Nul n'entendait mieux que lui cette guerre de buissons, qui fit tant de mal aux bleus : il y avait en lui du général et du braconnier. Il comptait sa vie pour peu de chose et, naturellement, celle des républicains ne devait pas lui paraître plus précieuse. Du reste, bon et simple parmi ses compagnons d'armes, il s'en faisait aimer, et tous le suivaient avec confiance.

Puau commanda plusieurs fois des corps assez importants, mais son rôle fut toujours secondaire ; néanmoins, ceux qui le connurent ne parlaient de lui qu'avec une estime mêlée d'admiration.

Ce fut lui qui eut l'idée, à la fin de la guerre, de lever une dernière fois le drapeau de la Vendée, pour l'ensevelir dans un combat héroïque. Il rassembla quarante braves et s'enferma avec eux dans le château de Saint-Mesmin. Le siège qu'il y soutint a été décrit, je n'ai pas à le raconter ; mais je ne puis passer sous silence un fait qui montre l'idée qu'on avait de lui dans l'armée vendéenne.

Au siège de Saumur, il se trouva en retard, pour un motif que j'ignore. Lorsque les chefs assignaient les postes pour l'attaque, on entendit une fusillade dans le lointain. Les généraux, qui croyaient n'avoir aucun détachement en arrière, furent inquiets ; ils demandèrent quel pouvait être cet engagement, et ils parlèrent d'envoyer du secours. — Ce doit être Puau des Barres qui arrive, dit quelqu'un, car il est le seul absent. — Oh ! si c'est Puau des Barres, répondit-on, il n'y a pas à s'en inquiéter, il saura bien se tirer d'affaire. — Cet avis fut suivi, et l'on avait deviné juste, car Puau parut bientôt, après avoir bousculé les républicains, qu'il avait rencontrés.

Puau ne suivit pas l'armée au delà de la Loire ; on ne m'a pas dit pourquoi. Probablement, il jugea, comme son ami Lapierre¹, que, dans les victoires, la place des braves est à la

¹ Voir, à propos d'Alexandre Lapierre, la note des stances *Aux derniers des Vendéens*, par M. Émile Grimand, p. 224, t. XV de la *Revue*, 1864.

tête, et que, dans les défaites, elle est à la queue. Je suppose qu'après la bataille de Cholet, ils restèrent ensemble pour protéger la retraite, et qu'ils arrivèrent trop tard pour passer le fleuve.

Quand les armées eurent disparu pour un temps du sol de la Vendée, Puaud se retira dans sa petite maison des Barres, village qui appartenait aux deux paroisses de Pouzauges et de la Pommeraye : c'est là qu'il se trouvait au moment dont il s'agit.

Les parades ridicules dont on lui parlait tous les jours, eurent bientôt lassé sa patience, et il forma le projet d'y mettre fin. Seulement les hommes résolus étaient rares autour de lui, et les armes aussi ; mais il savait par expérience comment on fait des soldats et il eut vite arrangé son plan.

Il se rendit à la Pommeraye, où il trouva Joseph Bonin, qui avait eu la cuisse traversée d'une balle et qui commençait à se rétablir.

— J'ai besoin de toi, lui dit-il ; il faut que tu me donnes un coup de main. Ces lourdauds de Pouzauges s'imaginent être les maîtres du pays ; ils jurent comme des damnés et hurlent comme des loups. Je suis fatigué de leurs sottises ; il faut leur infliger une leçon. Ils sont fiers, parce qu'ils nous croient tous morts ; je veux leur prouver qu'ils se réjouissent trop vite.

— Je suis bien de votre avis, répondit Bonin ; mais pour le moment je ne puis rien faire, je suis encore trop faible.

— Combien te faut-il de temps pour te guérir ?

— Je pense que dans huit jours je pourrai vous suivre jusqu'à Pouzauges.

— Eh bien ! je te donne huit jours : le *rassemblement* aura lieu dans le bois de l'Oudrière ; fais en sorte de trouver du monde ; je vais en chercher de mon côté.

Le jour et l'heure furent convenus, et Puaud partit.

Huit jours plus tard, cent vingt hommes se rendirent au lieu indiqué. Puaud divisa sa petite troupe en trois bandes. Il donna

la première à un nommé Huvelin ; il confia la seconde à Bonin, et se réserva la troisième.

Avant de se mettre en route, Puaud régla l'attaque. Huvelin eut ordre de se tenir en observation du côté du nord-est, vers le point appelé le Puytremeau. Bonin devait s'arrêter vers le château, et Puaud, qui ferait le plus long détour, arriverait par le petit faubourg nommé le Bourbelard. C'est lui qui donnerait le signal, et jusqu'à ce qu'il eût tiré un coup de fusil, les autres devaient attendre dans le plus complet silence.

Les patriotes de Pouzauges, soit excès de confiance, soit faute d'éclaireurs intelligents, n'eurent pas le moindre soupçon de ces préparatifs, et le plan de Puaud put se réaliser sans rencontrer d'obstacle.

Huvelin et Bonin arrivèrent à leur poste et s'y installèrent, en évitant de donner l'éveil.

Du point où il était, Bonin pouvait apercevoir une partie des républicains, rassemblés sur la place et paradant, au milieu d'un délire tout patriotique.

L'un des soldats voulait tirer tout de suite, sans attendre le signal. — « Ne tire pas ! disait Bonin ; tu connais la défense ; tu ferais tout manquer ! — Bah ! disait l'autre, laisse-moi faire, ce sera toujours un de moins ; puis je crois que mon fusil partira tout seul, tant j'ai envie de leur percer la peau ! »

Comme la discipline n'avait guère de sanction, dans ces sortes d'expéditions, une étourderie était à craindre, et Bonin, pour clore le débat, lui enleva son fusil.

Il ne tarda pas à le rendre, car Puaud avait marché avec diligence et il était arrivé sans encombre au centre du Bourbelard.

Quand il voulut donner le signal convenu, il aperçut un homme en uniforme, à une assez grande distance. Au lieu d'envoyer sa balle en l'air, il la dirigea vers lui et l'étendit mort. Un autre déboucha d'une rue transversale ; il prit le fusil d'un de ses hommes et le tua comme le premier. Un troisième mit le nez à une fenêtre, un peu plus loin, pour voir de quoi il

s'agissait : Puaud tira encore sur lui, mais une pierre qui faisait saillie sur le mur arrêta sa balle ; sans cela il l'atteignait en plein dans la tête.

Le combat était fini.

Puaud avait compté sur une résistance quelconque ; il n'avait pas assez de monde pour cerner la ville, et tous ses hommes n'étaient pas d'un courage également éprouvé. Aussi il voulait de la prudence avant tout.

Il arrivait par le côté qui domine Pouzauges, et avait par conséquent l'avantage du poste ; mais le côté opposé, vers le bas de la pente, restait complètement libre : les républicains profitèrent de cette disposition pour s'esquiver. Dès qu'ils se virent attaqués, ils se sauvèrent comme une troupe d'alouettes, et, dans un clin d'œil, ils disparurent derrière les maisons et les murs de clôture qui favorisaient leur fuite.

Bonin et Huvelin purent bien voir quelques hommes courant dans les rues, mais ils supposèrent que l'ennemi se groupait sur un point indiqué, et ils continuèrent à s'avancer en bon ordre, selon qu'il était convenu.

Lorsque les trois détachements se rejoignirent, ils ne trouvèrent plus personne ; ils aperçurent seulement les derniers fuyards, qui s'éloignaient rapidement dans la vallée et qu'ils eurent bientôt perdus de vue.

La poursuite eût été inutile ; Puaud comprit qu'il fallait y renoncer. Il se contenta de ramasser les armes abandonnées, et de détruire tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la République.

Il quitta ensuite Pouzauges, et licencia ses hommes, jusqu'au premier appel.

La victoire n'était pas précisément brillante, mais le résultat en fut bon : les patriotes de Pouzauges et des environs se tinrent pour avertis, et jusqu'au retour des armées républicaines ils ne donnèrent pas signe de vie.

L. AUGEREAU,

Curé du Boupère.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Séance de la Société académique de Nantes. — Mort de MM. Lambert, de Beauchesne, et de Mgr de Léséleuc, évêque d'Autun. — *Le Camp de Contie et l'Armée de Bretagne*, par M. de la Borderie.

Le dimanche 30 novembre, la Société académique de Nantes tenait sa séance annuelle dans la grande salle du cercle des Beaux-Arts. Le discours prononcé par le président, M. Robinot-Bertrand, est certainement un des plus remarquables que nous ayons entendus dans ces solennités. Nous y avons retrouvé le poète de la *Légende rustique* et d'*Au bord du fleuve*, avec un sens critique et artistique que nous n'aurions pas cru si développé en lui. Nous aimerions à le suivre dans ses judicieuses et piquantes *Réflexions sur l'art*, si notre terrain n'était, cette fois, aussi rétréci par les *livres d'étrennes*. Citons, tout au moins, la fin de son discours :

L'artiste et le public doivent recevoir la même culture, vivre d'un même cœur, d'une même volonté : leur progrès doit être simultané. De l'entente cordiale, de l'action commune du public et de l'artiste, naissent les belles œuvres.

L'artiste est au public ce que l'arbre est au sol.

Voyez cet arbre, comme il s'élève chétif et rabougri, comme sa taille est ployante et déviée ! Que de lassitude ! que d'effort ! C'est qu'il lui a fallu lutter contre un sol ingrat, et qu'avant même d'éclorre au jour, il a dû, dans sa première germination, se pencher et contourner la pierre qui pesait sur sa naissance comme la pierre d'un tombeau..... Maintenant regardez cet autre arbre dans cet autre champ. Que son port est libre ! Qu'il est fier ! Comme il s'élève déjà majestueux sans déviation et sans peine ! C'est qu'il est né dans un sol de choix, c'est qu'il n'a pas été contraint de lutter contre la dureté de la terre, la rigidité du roc, le froid d'une exposition mauvaise. Aussi, quand les temps seront venus, de son tronc partiront des rameaux qui se couvriront d'un vert feuillage où viendront chanter les oiseaux du ciel, sa tête se couronnera de fleurs odorantes où viendra butiner l'abeille, et, plus tard, sous les regards du soleil, s'arrondiront les beaux et savoureux fruits, heureux présents de sa fécondité.

Les grands peuples font les grands artistes.

M. le docteur Bertin, secrétaire général, a fait habilement le rapport sur les travaux de la Société académique pendant l'année écoulée ; puis le secrétaire adjoint, M. Julien Merland, a donné les résultats du concours, qui ont été plus satisfaisants que d'habitude : — M. Genevier a obtenu une médaille de bronze, pour une *Première ébauche d'un Catalogue raisonné des champignons de la Loire-Inférieure* ; — M. Charles Bougouïn, une médaille de bronze, pour une *Histoire de la garde mobile de la Loire-Inférieure* ; — et M. Achille Millien (de la Nièvre), une médaille d'argent pour une pièce de vers intitulée : *Episode de la guerre de 1870*.

Les fragments qu'en a cités M. Merland nous montrent que c'est un poème très-touchant et écrit avec le talent dont a donné maintes preuves l'auteur de la *Moisson* et des *Chans agrestes*. La *Revue* eût été heureuse d'offrir à ses lecteurs cette chrétienne inspiration ; mais l'Académie de Nantes a le tort, selon nous, de ne point faire lire en séance publique les pièces jugées dignes d'une médaille d'argent ou d'or, réservant pour ses *Annales* la primeur de la composition couronnée. Tout le monde gagnerait, ce nous semble, à ce qu'elle modifiât cet article de son règlement.

— La mort vient de frapper trois Bretons, dignes de nos regrets à des titres divers : un voyageur, un historien et un évêque.

Né au Croisic (Loire-Inférieure), Joseph Lambert se rendit jeune à l'Île-de-France, où il avait des intérêts. Il avait traversé vingt-deux fois l'océan indien et sacrifié 600,000 francs pour que le pavillon de la France flottât sans rival sur Madagascar.

Le prince Rakoto l'avait pris en amitié, et en fit son frère de sang ; devenu roi sous le nom de Radama II, après la mort de Ranahove-Mendjaca, sa mère, survenue en août 1862, le roi appela auprès de lui Lambert, auquel il donna le titre de duc d'Émyrne, et le chargea de diverses négociations.

Après la mort de Radama, il s'était retiré à Mohely auprès de la reine Sombi Soudi, fille de Ramanateka, cousin germain de Radama I^{er}, qui avait fait la conquête de cette île sur les Arabes Souhelis. Il vit encore ses projets traversés par diverses factions dont il triompha, grâce à la protection de la France. Depuis trois ans, il avait repris ses travaux, et une usine était sortie de toutes pièces de ce travail assidu ; mais sa santé ébranlée l'obligeait depuis six mois à se faire porter pour aller surveiller les travaux.

— M. Alcide du Bois de Beauchesne, auteur de *Louis XVII* et de *Madame Élisabeth*, était né à Lorient, en 1804. Il a succombé le 3 décembre, au château de la Varenne, en Auvergne. Un de nos amis étudiera bientôt ses œuvres. Nous espérons aussi pouvoir donner une notice détaillée sur la vie si brusquement interrompue de M^{sr} de Léséleuc de Kerouara, ancien vicaire général de Quimper, qu'une attaque d'apoplexie foudroyante enlevait ces jours-ci à son siège d'Autun, où il n'a fait que passer.

LOUIS DE KERJEAN.

— Au moment où nous écrivons, notre directeur, M. A. de la Borderie, dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale le rapport qu'il avait été chargé de faire sur le *Camp de Conis* et l'*Armée de Bretagne*. Nous reviendrons sur ce travail, si important pour notre province. Un volume in-18 de 300 pages en sera extrait, et publié dans quelques semaines, à Paris, chez MM. Plon, et à Nantes, chez MM. Vincent Forest et Émile Grimaud. Le prix en sera de 3 fr., et de 3.50 par la poste.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

CHANSON HISTORIQUE ET POPULAIRE DE HENRI V, DUC DE BORDEAUX ET COMTE DE CHAMBORD. In-12, 12 p. — Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

CHANTS POPULAIRES DE BRETAGNE. Les deux Tignasses. Les Nobles gueux. A un hobereau. In-8°, 8 p. — Paris, imp. Donnaud.

DUCS (LES) DE BRETAGNE; par A. d'Augerot. In-12, 125 p. et grav. — Limoges, imp. et lib. Barbou frères.

ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'ALCUIN. Thèse pour le doctorat, présentée à la faculté des lettres de Rennes; par F. Halcuin, vicaire à Saint-Nicolas, près Grandville. In-8°, 136 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ÉTUDE CLINIQUE SUR LES AFFECTIONS VERMINEUSES DANS LA VENDÉE; par le docteur Rochet. In-8°, 46 p. — Fontenay-le-Comte, imp. Caurit.

MANUEL D'AGRICULTURE PRATIQUE, à l'usage des agriculteurs des départements de l'Ouest, des candidats au volontariat militaire d'un an et des élèves des écoles primaires; par Ayraud, médecin-vétérinaire, secrétaire-général du comice agricole de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte. In-12, 697 p. — Fontenay-le-Comte, imp. et lib. Robuchon.... 3 fr. 50

NOUVELLES ET FANTAISIES HUMORISTIQUES; par Mérinos (Eugène Mouton). In-8°, 239 p. — Fontenay-le-Comte, imp. Robuchon; Paris, lib. générale.

RÉCITS ÉVANGÉLIQUES. JÉSUS LE PLUS BEAU DES ENFANTS DES HOMMES; par P. BOUÉDRON; chanoine honoraire de Nantes. 3^e édition. in-18, 235 p. — Nantes, imp. Grinsard.

RÉTRÉCISSEMENT INFRANCHISSABLE DE L'ŒSOPHAGE; GASTROTOMIE; par le docteur F. JOÛON, professeur à l'École de médecine de Nantes. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. V^e Mellinet.

SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE, ET DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DES LETTRES DE NANTES. Distribution des prix aux élèves de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie (novembre 1873). In-8°, 63 p. — Nantes, imp. Jules Grinsard.
(Extrait du *Journal de médecine de l'Ouest*).

TRAGÉDIEN SAINT GUILLAUME; CONDIT DEUS AR PORTOU. In-12, 128 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

UN ANCIEN DÉPUTÉ DE LA VENDÉE. M. ADMÉ PERREAU. In-8°, 6 p. — La Roche-sur-Yon, imp. Ivonnet.

VARIATIONS D'UN ÉCRIVAIN, ou Passé d'un rédacteur de l'*Avenir*; par le comte de Talhouet. In-18, Rennes, imp. Catel; lib. Fougeray.

VENDÉENS (LES) DANS LA SARTHE; par Henri Chardon. 3 vol. in-18, 1226 p. — Le Mans, imp. et lib. Mounoyer.

VIE DE M^{sr} RENÉ-NICOLAS SERGENT, ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON, par M. l'abbé J.-M. Téphany, chan. et secrét. général de l'évêché de Quimper. — In-8°. Quimper, A. de Kerangal..... 3 fr.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-QUATRIÈME

ANNÉE 1873. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Des origines de la presse religieuse, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	5
Le seigneur de Bazoges, chronique du XVI ^e siècle dans le Bas-Poitou, par M. <i>E. G. du Fougeroux</i>	21
La satire au XIX ^e siècle, par M. <i>Edmond Biré</i>	34
Les artistes bretons et vendéens au salon de 1873, par M. <i>Lucien Dubois</i>	52
La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636), par M. <i>René Kerviler</i>	66
Notices et comptes rendus. — <i>Les anciens Meubles du Poitou, de la Vendée et de la Bretagne</i> , par M. <i>Batailler</i>	80
Chronique. — Les Bretons à Paray-le-Monial	82
Bibliographie bretonne et vendéenne	88

AOUT.

Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence (fin), par M. l'abbé <i>Guillotin de Corson</i>	89
Des origines de la presse religieuse (fin), par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	112
Le seigneur de Bazoges, chronique du XVI ^e siècle dans le Bas-Poitou (suite), par M. <i>E. G. du Fougeroux</i>	132
Poésie. — La vie et la mort du paysan breton (Bubez ha maro ar c'houer breton), par M. <i>F.-M. Luzel</i>	145
L'Hospitalité, petit poème vendéen, par M. <i>Émile Grimaud</i>	149
La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636). — <i>La polémique politique en 1631</i> , par M. <i>René Kerviler</i>	155
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	170
Bibliographie bretonne et vendéenne	176

SEPTEMBRE.

Les débris de Quiberon, par M. Eugène de la Gournerie.....	177
La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636) (suite). — <i>Le procès du maréchal de Marillac</i> , par M. René Kerviler.....	202
Le seigneur de Bazoges, chronique du XVI ^e siècle dans le Bas-Poitou (fin), par M. E. G. du Fougeroux.....	218
La pierre tombale d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier, par M. Charles Thenaisie.....	232
Archéologie, par M. Lucien Dubois.....	235
Notices et comptes rendus. — <i>Une famille d'autrefois</i> , du R. P. Cros, par Dom François Plaine. — <i>Histoires et légendes bretonnes</i> , de M. le C ^{te} de Saint-Jean; <i>Clotilde</i> , poème tragique, de M. l'abbé Le Dantec, par M. Hippolyte Le Gouvello. — <i>La Vérité sur le Masque de fer</i> , de M. Th. Iung; — <i>Echos de Lourdes</i> , de M. Félix Julien, par M. Lucien Dubois.....	242
Chronique. — Le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques de France, par M. l'abbé Chauffier.....	249
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	256

OCTOBRE.

Les cléricaux sur le champ de bataille, par M. Eugène de la Gournerie.....	257
La fin du monde, proverbe, par M. Alfred de Courcy.....	267
Chants populaires des Bretons. — <i>Le grand Juif</i> , ballade, recueillie et traduite par M. J.-M. Le Jean.....	286
Frédéric II et M. Zimmermann, ou les dernières digestions du plus grand roi de Prusse, par M. Hippolyte Le Gouvello....	298
La Bretagne à l'Académie française. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636) (fin), par M. René Kerviler.....	306
Notices et comptes rendus. — Inauguration du Monument de Droué, par M. Eugène de la Gournerie. — Congrès scientifique de Saint-Brieuc, en 1872. — Le Fronton de la Préfecture de Rennes. — Deux Bustes, de M ^{me} Bourgault-Ducoudray.....	321
Chronique. — Le Congrès de l'Association bretonne à Quimper, par M. Louis de Kerjean.....	325
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	336

NOVEMBRE.

Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne. — Notice sur l'archidiaconé de Plougastel, en l'ancien évêché de Tréguier, par M. Anatole de Barthélemy.....	337
Les débris de Quiberon (suite), par M. Eugène de la Gournerie....	348
La Mouette des grèves, nouvelle bretonne, par M. E. du Laurens de la Barre.....	378

TABLE GÉNÉRALE.

495

La Bretagne à l'Académie française. — Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon (1596-1671), par M. René Kerviler.....	391
Documents inédits sur la Révolution. — Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République, par M. l'abbé Piéderrière.....	396
Notices et comptes rendus. — <i>Principes de philosophie</i> , de M. J.-M.-N. Martin, par M. le V ^o de Lorgeril. — <i>L'Homme</i> , de M. Ernest Hello, par M. Hippolyte Le Gouvello.....	399
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	412
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	416

DÉCEMBRE.

Biographies bretonnes. — Le comte de Plélo, par M. N. de B....	417
M ^{me} Swetchine et sa correspondance, par M. Edmond Biré.....	441
Poésie. — L'Oiseau envolé, par M. N. Mille.....	453
La Mouette des grèves, nouvelle bretonne (suite), par M. E. du Laurens de la Barre.....	456
A travers les livres d'étrennes, par M. Lucien Dubois.....	466
Souvenirs des guerres de Vendée. — Puaud (des Barres) et la prise de Pouzauges (novembre 1793), par M. l'abbé Augereau.....	485
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	490
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	492

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

Les origines de la presse religieuse, par M. *Eugène de la Gournerie*, 5-20; 112-131. — Les Bretons à Paray-le-Monial, 82-87. — Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence (fin), par M. l'abbé *Guillotin de Corson*, 89-111. — *Echos de Lourdes*, de M. Félix Julien, par M. *Lucien Dubois*, 247. — Le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques de France, par M. l'abbé *Chauffier*, 249-255. — Les Cléricaux sur le champ de bataille, par M. *Eugène de la Gournerie*, 257-266. — *Principes de philosophie*, de M. J.-M.-N. Martin, par M. le V^o de *Lorgeril*, 399-404. — *L'Homme*, de M. Ernest Hello, par M. *Hippolyte Le Gouello*, 404-411.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Les débris de Quiberon, 177-201, 348-377. — La pierre tombale d'Antoinette de Maignelais, dame de Villequier, par M. *Charles Thenaiste*, 232-234. — Notice sur l'archidiaconé de Plougastel, en l'ancien évêché de Tréguier, par M. *Anatole de Barthélemy*, 337-347. — Pourquoi les Bretons n'aimaient pas la République, par M. l'abbé *Piéderrière*, 396-398.

BIOGRAPHIE. — Paul Hay du Chastelet (1592-1636), par M. *René Kerviler*, 66-79; 155-169; 202-217; 306-320. — Daniel Hay du Chastelet, abbé de Chambon (1596-1671), par M. *René Kerviler*, 391-395. — Le comte de Plélo, par M. N. de B., 417-440.

ARCHÉOLOGIE. — Archéologie, par M. *Lucien Dubois*, 235-241.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Une famille d'autrefois*, du R. P. Cros, par *Dom François Plaine*, 242-244. — *La vérité sur le Masque de fer*, de M. Th. Iung, par M. *Lucien Dubois*, 246-247.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. *Louis de Kerjean*: — d'août, 170-175; — d'octobre: le Congrès de l'Association bretonne à Quimper, 325-335; — de novembre, 412-415; — de décembre, 490-491. — Inauguration du monument de Droué, par M. *Eugène de la Gournerie*, 321-322.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Seigneur de Bazoges, chronique du XVI^e siècle dans le Bas-Poitou, par M. E. G. du *Fougeroux*, 21-33; 132-144;

218-231. — La fin du monde, proverbe, par M. *Alfred de Courcy*, 267-285. — Frédéric II et M. Zimmermann, ou les dernières digestions du plus grand roi de Prusse, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 298-305. — La Mouette des grèves, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 378-390, 456-465. — Puaud (des Barres) et la prise de Pouzauges (novembre 1793), par M. *l'abbé Augereau*, 485-489.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — La Satire au XIX^e siècle, par M. *Edmond Biré*, 34-51. — A travers les livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*, 466-484. — M^{me} Swetchine et sa correspondance, par M. *Edmond Biré*, 441-452.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Histoires et légendes bretonnes*, de M. le C^{te} de Saint-Jean, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 243-244. — *Clotilde*, poème tragique, de M. l'abbé Le Dantec, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 244-245.

POÉSIE. — La vie et la mort du paysan breton (Buhez ha maro ar c'houer breton), par M. *F.-M. Luzel*, 145-148. — L'Hospitalité, petit poème vendéen, par M. *Émile Grimaud*, 149-154. — Le grand Juif (Ar Jouiz braz) ballade, recueillie et traduite par M. *J.-M. Le Jean*, 286-297. — L'Oiseau envolé, par M. *N. Mille*, 453-455.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Congrès scientifique de Saint-Brieuc en 1872, 323. — Les Artistes bretons et vendéens au Salon de 1873, par M. *Lucien Dubois*, 52-65. — *Les anciens Meubles du Poitou, de la Vendée et de la Bretagne*, de M. *Batailler*, 82-87. — Le Fronton de la préfecture de Rennes, 323-324. — Deux bustes, de M^{me} *Bourgault-Ducoudray*, par M. *Émile Grimaud*, 324.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 176, 256, 336, 416, 492.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

- AUGEREAU (Abbé). — Puaud (des Barres) et la prise de Pouzauges (novembre 1793), 485-489.
- DE B. (N.). — Le comte de Piélo, 417-440.
- DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Notice sur l'archidiaconé de Plougastel, en l'ancien évêché de Tréguier, 337-347.
- BIRÉ (Edmond). — La Satire au XIX^e siècle, 34-51. — M^{me} Swetchine et sa correspondance, 441-452.
- CHAUFFIER (Abbé). — Le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques de France, 249-255.
- DE COURCY (Alfred). — La fin du monde, proverbe, 267-285.
- DUBOIS (Lucien). — Les Artistes bretons et vendéens au Salon de 1873, 52-65. — Archéologie, 235-241. — *La Vérité sur le Masque de fer*, par M. Th. Jung, 246-247. — *Échos de Lourdes*, de M. Félix Julien, 247. — A travers les livres d'étrennes, 466-484.
- DU FOUGEROUX (E. G.). — Le Seigneur de Bazoges, chronique du XVI^e siècle dans le Bas-Poitou, 21-33, 132-144, 218-231.
- DE LA GOURNERIE (Eugène). — Des Origines de la presse religieuse, 5-29, 112-131. — Les Débris de Quiberon, 177-201, 348-377. — Les Cléricaux sur le champ de bataille, 257-266.
- LE GOUVELLO (Hippolyte). — *Histoires et légendes bretonnes*, par M. le C^{te} de Saint-Jean, 243-244. — *Clotilde*, poème tragique, par M. l'abbé Le Dantec, 244-245. — Frédéric II et M. Zimmermann, ou les dernières digestions du plus grand roi de Prusse, 298-305. — *L'Homme*, par M. Ernest Hello, 404-411.
- GRIMAUD (Emile). — L'Hospitalité, petit poème vendéen, 149-154. — Deux bustes, de M^{me} Bourgault-Ducoudray, 324.
- GUILLOTIN DE CORSON (abbé). — Pèlerinage aux Saints-Lieux de Provence (fin), 89-111.
- DE KERJEAN (Louis). — Chronique, d'août, 170-175; — d'octobre: le Congrès de l'Association Bretonne à Quimper, 325-335; — de novembre, 412-415; — de décembre, 490-491.